



CANADA

Débats de la Chambre des communes

VOLUME 136 • NUMÉRO 036 • 2^e SESSION • 36^e LÉGISLATURE

COMPTE RENDU OFFICIEL
(HANSARD)

Le mardi 7 décembre 1999

Présidence de l'honorable Gilbert Parent

TABLE DES MATIÈRES

(La table des matières quotidienne des délibérations
se trouve à la fin du présent numéro.)

Toutes les publications parlementaires sont disponibles sur le
réseau électronique «Parliamentary Internet Parlementaire» à l'adresse suivante:

<http://www.parl.gc.ca>

CHAMBRE DES COMMUNES

Le mardi 7 décembre 1999

La séance est ouverte à 10 heures.

[Traduction]

Prière

AFFAIRES COURANTES

• (1005)

[Traduction]

RÉPONSE DU GOUVERNEMENT À DES PÉTITIONS

M. Derek Lee (secrétaire parlementaire du leader du gouvernement à la Chambre des communes, Lib.): Monsieur le Président, conformément au Règlement, j'ai l'honneur de déposer, dans les deux langues officielles, la réponse du gouvernement à quatre pétitions.

* * *

[Français]

LA LOI SUR LA RÉVISION DES LIMITES DES CIRCONSCRIPTIONS ÉLECTORALES

M. André Harvey (Chicoutimi, PC) demande à présenter le projet de loi C-397, Loi visant à changer le nom de la circonscription électorale de Chicoutimi.

—Monsieur le Président, il me fait plaisir de déposer ce projet de loi pour modifier le nom de la circonscription de Chicoutimi en celui de Chicoutimi—Le Fjord. La réalité de ma circonscription évolue extrêmement rapidement et la deuxième ville en importance dans ma circonscription s'appellera bientôt la Cité du Fjord. Le nom du nouveau comté s'appellerait Chicoutimi—Le Fjord.

Je veux qu'on soit assuré que l'ensemble des citoyens de ma belle circonscription sont en faveur de cette modification. J'en profite aussi pour remercier mon collègue de Madawaska—Restigouche pour l'appui qu'il me donne en ce qui a trait à ce projet de loi. Je suis d'ailleurs persuadé de recevoir l'appui de la totalité des députés de cette Chambre. S'il y a des exceptions, je préfère ne pas les connaître.

(Les motions sont réputées adoptées, le projet de loi est lu pour la première fois et imprimé.)

PÉTITIONS

LA FAMILLE

M. Randy White (Langley—Abbotsford, Réf.): Monsieur le Président, j'ai une pétition à déposer à la Chambre. Elle mentionne que le rôle principal des parents qui est d'élever et de discipliner leurs enfants revêt une importance particulière ces jours-ci.

Les pétitionnaires demandent au Parlement de réaffirmer le devoir des parents d'élever leurs enfants de façon responsable, selon leur conscience et leurs croyances, et de conserver l'article 43 du Code criminel dans sa forme actuelle.

[Français]

LES ALIMENTS TRANSGÉNIQUES

M. Stéphan Tremblay (Lac-Saint-Jean, BQ): Monsieur le Président, le monde change très vite et les élus ne sont pas toujours en mesure de suivre et de comprendre ces changements.

Heureusement, des citoyens participent à la vie politique en amorçant des débats importants. C'est le cas de la pétition que je dépose aujourd'hui, qui a été commencée lors d'une campagne de sensibilisation de Biotech Action Montréal et également par Nadine Bachand et Pascal Martel.

La pétition contient 20 000 noms et réclame l'étiquetage obligatoire des aliments contenant des organismes génétiquement modifiés, communément appelés OGM. Je veux par le fait même saluer le travail de ma collègue de Louis-Hébert qui est agronome et qui a pris ce débat en main.

• (1010)

LA VIOLENCE

M. Guy St-Julien (Abitibi—Baie-James—Nunavik, Lib.): Monsieur le Président, j'aimerais déposer une pétition provenant de gens de Val-d'Or, Senneterre et Dubuisson, contre la violence à la télévision et sa médiatisation.

Compte tenu de la tuerie à l'École polytechnique de Montréal, compte tenu de la montée de la violence dans les écoles, tant primaires que secondaires, compte tenu de la surmédiatisation des cas de violence, de meurtre et de viol, pour toutes ces raisons, les pétitionnaires prient le Parlement de réglementer la diffusion de l'information relatant les nouvelles à caractère violent, la définition d'émissions et de films de violence, la vente de jouets et de matériel

Décision de la Présidence

informatique à caractère violent et la vente de livres et de bandes dessinées illustrant la violence.

[Traduction]

LA PORNOGRAPHIE JUVÉNILE

M. Ken Epp (Elk Island, Réf.): Monsieur le Président, les habitants de ma circonscription et des environs continuent d'inonder cette enceinte de pétitions ayant trait à la pornographie juvénile. Ils sont révoltés par le fait que la ministre de la Justice ne fasse rien à ce sujet.

Je suis très heureux aujourd'hui, au nom de ces gens, d'ajouter 473 signatures au plus de 300 000 autres qui ont déjà été déposées ici afin de forcer ce gouvernement sans colonne vertébrale et sans tripes à faire enfin ce qui s'impose.

LA FAMILLE

M. John Bryden (Wentworth—Burlington, Lib.): Monsieur le Président, j'ai l'honneur de présenter une pétition implorant le gouvernement de ne pas supprimer l'article 43 du Code criminel qui, comme vous le savez, monsieur le Président, permet aux parents d'employer une force raisonnable pour corriger leurs enfants.

* * *

QUESTIONS AU FEUILLETON

M. Derek Lee (secrétaire parlementaire du leader du gouvernement à la Chambre des communes, Lib.): Monsieur le Président, je demande que toutes les questions restent au *Feuilleton*.

Le président suppléant (M. McClelland): D'accord?

Des voix: D'accord.

INITIATIVES MINISTÉRIELLES

[Français]

LA LOI ÉLECTORALE DU CANADA

La Chambre passe à l'étude du projet de loi C-2, Loi concernant l'élection des députés à la Chambre des communes, modifiant certaines lois et abrogeant certaines autres lois, dont le comité a fait rapport avec des amendements.

DÉCISION DE LA PRÉSIDENTE

Le président suppléant (M. McClelland): Il y a 142 motions d'amendement inscrites au *Feuilleton des Avis* en ce qui concerne l'étape du rapport du projet de loi C-2.

Les motions nos 106, 107, 108, 110, 124, 126 et 127 ne peuvent être soumises à la Chambre, puisqu'elles n'ont pas reçu la recommandation de la Gouverneure générale. Le paragraphe 76(3) du Règlement exige qu'un avis d'une telle recommandation soit donné au plus tard le jour de séance avant le début de l'étude à l'étape du rapport du projet de loi.

[Traduction]

Les autres motions seront regroupées aux fins du débat.

La présidence n'est toutefois pas encore prête à rendre une décision complète sur le groupement des motions et les modalités de la mise aux voix.

[Français]

Nous pouvons commencer avec le groupe no. 1 qui comprend les motions nos 1, 87 à 101, 103 à 105, 109, 111 à 123, 125, 128 à 135, 139 à 141.

• (1015)

L'honorable député de Verchères—Les-Patriotes m'informe qu'il ne procédera pas avec la motion n° 125.

[Traduction]

On peut consulter les modalités de mise aux voix des motions du groupe n° 1 sur le bureau. Le reste de la décision suivra sous peu. Je vais répéter les chiffres.

[Français]

Je vais maintenant soumettre les motions nos 1, 87 à 101, 103 à 105, 109, 111 à 123, 128 à 135, 139 à 141 à la Chambre.

[Traduction]

M. Ken Epp: Monsieur le Président, dans la liste, vous avez omis la motion n° 125. C'est intentionnel ou c'est un oubli?

Le président suppléant (M. McClelland): Je regrette. Mon français n'était peut-être pas à la hauteur. La motion n° 125 a été retirée. Le député qui l'avait proposé l'a retirée.

[Français]

M. Stéphane Bergeron: Monsieur le Président, j'invoque le Règlement. Loin de moi l'idée de vouloir contester de quelque façon que ce soit la décision de la Présidence quant au regroupement, mais je soumetts respectueusement à votre attention que selon nous, la motion n° 1 aurait dû être classée séparément, aurait dû être intégrée à un groupe différent dans la mesure où les sujets touchant toutes les autres propositions d'amendement n'ont aucun rapport avec le sujet touchant spécifiquement la motion n° 1.

Je pense que la raison pour laquelle la Présidence a jugé bon de mettre la motion n° 1 dans le même groupe est tout simplement dû au fait que, actuellement, la loi considère que le bénévolat qui est fourni par un travailleur autonome dans le cadre d'une élection constitue une contribution, et la prétention de l'amendement n° 1 est à l'effet de permettre également au travailleur autonome de pouvoir participer à une campagne électorale sans que ce soit nécessairement considéré comme une contribution.

Alors, de par la nature même de l'amendement, on doit absolument considérer cet amendement comme étant extérieur aux amendements touchant les contributions, les remboursements et les dépenses.

[Traduction]

Le président suppléant (M. McClelland): Je vais répondre à la question du député en anglais. Autrement, nous ne pourrions pas nous comprendre.

Initiatives ministérielles

Nous avons entendu l'argumentation du député, et il en sera tenu compte. Comme je l'ai déjà dit, il s'agit d'une décision partielle. Nous en tiendrons compte lorsqu'il s'agira de voter sur une motion. Il est possible qu'elle passe dans un autre groupe pour la mise aux voix, mais pour l'instant, nous allons la présenter et en débattre. Si elle doit être déplacée, elle le sera. Ce n'est toutefois pas une promesse. La motion sera étudiée, et si elle doit changer de groupe pour la mise aux voix, cela se fera.

• (1020)

[Français]

M. Stéphane Bergeron: Monsieur le Président, je comprends fort bien l'argument que vous venez de présenter et je dois dire que j'y souscris jusqu'à un certain point. Il n'en demeure pas moins que je vous demande encore une fois respectueusement s'il était possible également, pour les fins du débat, de séparer cet amendement des autres, dans la mesure où le sujet touchant cet amendement est complètement différent de celui des autres propositions d'amendement qui sont contenues dans ce groupe actuellement.

Conséquemment, je pense que ce serait faire injure à cette proposition d'amendement que de la discuter dans ce groupe où il est question de contributions, de dépenses et de remboursements, alors que l'amendement n° 1 ne touche à aucune de ces trois questions. Si nous voulons en discuter sérieusement, il faudrait pouvoir en discuter séparément.

[Traduction]

Le président suppléant (M. McClelland): Après consultation auprès des greffiers, voici comment nous proposons de fonctionner. Nous poursuivrons l'étude de la motion puisqu'elle a déjà été présentée, en nous réservant le privilège de la retirer aux fins du débat. Nous l'examinerons en tenant compte de l'argument présenté par le député de Verchères—Les-Patriotes pour tenter de voir s'il n'y aurait pas un autre groupe de motions qui serait plus approprié et nous prendrons une décision.

Pour l'instant, nous aimerions l'inclure dans ce groupe pour le débat, tout en nous réservant le droit de la déplacer plus tard. Nous l'étudions dès maintenant.

[Français]

MOTIONS D'AMENDEMENT

M. Stéphane Bergeron (Verchères—Les-Patriotes, BQ) propose:

Motion n° 1

Que le projet de loi C-2, à l'article 2, soit modifié par substitution, aux lignes 25 à 29, page 6, de ce qui suit:

«ses heures normales de travail.»

[Traduction]

M. Ken Epp (Elk Island, Réf.) propose:

Motion n° 87

Que le projet de loi C-2, à l'article 370, soit modifié par substitution, aux lignes 39 à 42, page 152, de ce qui suit:

«370. (1) Le parti admissible est enregistré s'il»

M. John Solomon (Regina—Lumsden—Lake Centre, NPD) propose:

Motion n° 88

Que le projet de loi C-2, à l'article 370, soit modifié par substitution, à la ligne 41, page 152, de ce qui suit:

«candidat soutenu par lui dans douze cir-»

• (1025)

M. Ken Epp (Elk Island, Réf.) propose:

Motion n° 89

Que le projet de loi C-2, à l'article 370, soit modifié par substitution, aux lignes 1 à 5, page 153, de ce qui suit:

«(2) Le parti qui présente sa demande d'enregistrement est enregistré pour l'élection générale suivante, s'il satisfait aux exigences prévues au paragraphe (1).»

L'hon. Raymond Chan (au nom du Leader du gouvernement à la Chambre des communes) propose:

Motion n° 90

Que le projet de loi C-2, à l'article 372, soit modifié

a) par substitution, à la ligne 33, page 153, de ce qui suit:

«a) un état de son actif et de son passif—dressé selon les principes comptables généralement reconnus—et de»

b) par substitution, à la ligne 36, page 153, de ce qui suit:

«le rapport de son vérificateur—dressé selon les principes comptables généralement reconnus—, adressé à»

M. Ken Epp (Elk Island, Réf.) propose:

Motion n° 91

Que le projet de loi C-2 soit modifié par suppression de l'article 385.

Motion n° 92

Que le projet de loi C-2, à l'article 385, soit modifié par substitution, à la ligne 27, page 157, de ce qui suit:

«candidat dans un moins douze circonscrip-»

M. John Solomon (Regina—Lumsden—Lake Centre, NPD) propose:

Motion n° 93

Que le projet de loi C-2, à l'article 385, soit modifié par substitution, à la ligne 27, page 157, de ce qui suit:

«candidat dans au moins douze circonscrip-»

M. Derek Lee: Monsieur le Président, j'invoque le Règlement. Je me demande s'il existe une disposition à la Chambre qui permettrait de considérer que tous les amendements du groupe no 1 ont été proposés, lus et appuyés de façon que nous puissions passer au débat, ce qui éviterait au président de devoir passer les dix prochaines minutes à lire.

Le président suppléant (M. McClelland): Le secrétaire parlementaire du leader du gouvernement à la Chambre des communes propose que toutes les motions soient considérées comme déposées et appuyées. Y a-t-il consentement?

Initiatives ministérielles

[Français]

M. Stéphane Bergeron: Monsieur le Président, est-ce que je dois comprendre que la proposition du secrétaire parlementaire du leader du gouvernement à la Chambre est à l'effet que toutes les motions devant être discutées aujourd'hui soient réputées avoir été lues et appuyées, ou seulement celles du groupe n° 1?

[Traduction]

Le président suppléant (M. McClelland): Si je comprends bien, cela veut dire que toutes les motions du premier groupe sont réputées avoir été proposées et appuyées.

Y a-t-il consentement unanime pour dire que toutes les motions sont réputées avoir été proposées et appuyées, ou bien continuons-nous à lire chaque motion?

Des voix: D'accord.

Une voix: Non.

L'hon. Raymond Chan (au nom du leader du gouvernement à la Chambre des communes) propose:

Motion n° 94

Que le projet de loi C-2, à l'article 393, soit modifié

a) par substitution, à la ligne 5, page 160, de ce qui suit:

«l'actif et du passif du parti—dressé selon les principes comptables généralement reconnus—à la date de la»

b) par substitution, à la ligne 8, page 160, de ce qui suit:

«du parti—dressé selon les principes comptables généralement reconnus—indiquant si, à son avis, l'état reflète»

● (1030)

M. Ken Epp (Elk Island, Réf.) propose:

Motion n° 95

Que le projet de loi C-2 soit modifié par suppression de l'article 394.

Motion n° 96

Que le projet de loi C-2 soit modifié par suppression de l'article 395.

Motion n° 97

Que le projet de loi C-2 soit modifié par suppression de l'article 396.

Motion n° 98

Que le projet de loi C-2, à l'article 398, soit modifié par substitution, aux lignes 25 à 28, page 161, de ce qui suit:

«398. (1) Le directeur général des élections radie du registre des partis un parti suspendu à la date à»

Motion n° 99

Que le projet de loi C-2, à l'article 398, soit modifié par suppression des lignes 36 à 43, page 161, et des lignes 1 à 11, page 162.

M. Derek Lee: Monsieur le Président, je propose que tous les amendements qui sont choisis maintenant et plus tard pour faire l'objet d'un débat soient réputés proposés, appuyés et lus.

Le président suppléant (M. McClelland): Le secrétaire parlementaire du leader du gouvernement à la Chambre des communes propose que toutes les motions soient réputées avoir été proposées, appuyées et lues. Y a-t-il consentement unanime pour procéder de cette façon?

Des voix: D'accord.

Des voix: Non.

[Français]

M. Stéphane Bergeron (Verchères—Les-Patriotes, BQ) propose:

Motion n° 100

Que le projet de loi C-2, à l'article 404, soit modifié par substitution, aux lignes 14 à 39, page 165, de ce qui suit:

«404. (1) Sous réserve du paragraphe (1.1), seul un électeur est admissible à apporter une contribution à un parti enregistré, à une fiducie de celui-ci, à une association de circonscription, à un candidat ou à une fiducie constituée pour l'élection d'un candidat soutenu par le parti. L'électeur ne peut toutefois, lors d'un exercice, apporter des contributions dont le montant total dépasse 5 000 \$.

(1.1) Il demeure entendu qu'une association de circonscription d'un parti enregistré ou un candidat soutenu par un parti enregistré peuvent céder des contributions à ce parti enregistré.

(2) En cas de réception d'une contribution d'un donateur autre que celui visé au paragraphe (1) ou d'une contribution dépassant la limite permise à ce paragraphe, l'agent principal du parti enregistré ou l'agent officiel du candidat, dans les trente jours suivant le moment où il prend connaissance de l'inadmissibilité du donateur ou du fait que la contribution dépasse la limite permise, remet la contribution ou la portion de celle-ci dépassant la limite permise—ou la somme d'argent égale à la contribution ou à la portion de celle-ci dépassant la limite permise dans le cas d'une contribution non monétaire—au directeur général des élections, qui la remet au receveur général, s'il lui est impossible de la remettre, inutilisée, au donateur.»

● (1035)

[Traduction]

M. John Bryden (Wentworth—Burlington, Lib.) propose:

Motion n° 101

Que le projet de loi C-2, à l'article 404, soit modifié par substitution, aux lignes 27 et 28, page 165, de ce qui suit:

«e) un État étranger ou un de ses mandataires;

f) une personne, un organisme ou une fiducie visés aux alinéas 149(1)c), d), f), h), i), j) et m) à z) de la Loi de l'impôt sur le revenu.»

[Français]

M. Stéphane Bergeron (Verchères—Les-Patriotes, BQ) propose:

Motion n° 103

Que le projet de loi C-2, à l'article 405, soit modifié par substitution, aux lignes 1 à 10, page 166, de ce qui suit:

Initiatives ministérielles

«405. (1) Il est interdit à tout électeur d'apporter à un parti enregistré, à une fiducie de celui-ci, à une association de circonscription, à un candidat ou à une fiducie constituée pour l'élection d'un candidat soutenu par le parti une contribution qui provient des fonds, des biens ou des services d'un autre électeur ou de toute autre personne ou entité.»

Motion n° 104

Que le projet de loi C-2, à l'article 405, soit modifié par substitution, aux lignes 1 et 2, page 166, de ce qui suit:

«405. (1) Il est interdit à toute personne ou entité d'apporter à un parti enregistré, à une fiducie de celui-ci, à une association de circonscription, à un candidat ou à une fiducie constituée pour l'élection d'un candidat soutenu par le parti une»

• (1040)

[Traduction]

M. John Solomon (Regina—Lumsden—Lake Centre, NPD) propose:

Motion n° 105

Que le projet de loi C-2, à l'article 407, soit modifié par substitution, à la ligne 37, page 166, de ce qui suit:

«comme chef d'un parti»

L'hon. Raymond Chan (au nom du leader du gouvernement à la Chambre des communes) propose:

Motion n° 109

Que le projet de loi C-2, à l'article 409, soit modifié par substitution, dans la version française, aux lignes 37 et 38, page 167, de ce qui suit:

«, ayant une incapacité physique ou mentale, qui est habituellement à sa garde;»

Motion n° 111

Que le projet de loi C-2, à l'article 424, soit modifié par substitution, aux lignes 28 à 30, page 173, de ce qui suit:

«opérations financières de celui-ci dressé, pour l'es-»

[Français]

M. Stéphane Bergeron (Verchères—Les-Patriotes, BQ) propose:

Motion n° 112

Que le projet de loi C-2, à l'article 424, soit modifié par substitution, aux lignes 3 à 14, page 174, de ce qui suit:

a) un état des contributions apportées au parti enregistré par les électeurs;

b) le nombre de donateurs;

c) les nom et adresse de chaque donateur qui a apporté une ou»

[Traduction]

M. Randy White: Monsieur le Président, j'invoque le Règlement. Le NPD a parrainé un amendement, mais la députée qui doit l'appuyer n'est pas à son siège. Je ne crois pas que vous puissiez accepter cela.

Le président suppléant (M. McClelland): Merci beaucoup.

M. John Solomon (Regina—Lumsden—Lake Centre, NPD) propose:

Motion n° 113

Que le projet de loi C-2, à l'article 424, soit modifié par substitution, à la ligne 13, page 174, de ce qui suit:

«c) sous réserve de l'alinéa c.1), les nom et adresse de chaque donateur»

Motion n° 114

Que le projet de loi C-2, à l'article 424, soit modifié par adjonction, après la ligne 21, page 174, de ce qui suit:

«c.1) dans le cas où le donateur visé à l'alinéa c) est une société à dénomination numérique, le nom du premier dirigeant ou du président de la société;»

[Français]

M. Stéphane Bergeron (Verchères—Les-Patriotes, BQ) propose:

Motion n° 115

Que le projet de loi C-2, à l'article 424, soit modifié par substitution, dans la version anglaise, aux lignes 26 et 27, page 174, de ce qui suit:

«every contributor who made contributions of a»

• (1045)

[Traduction]

M. John Solomon (Regina—Lumsden—Lake Centre, NPD) propose:

Motion n° 116

Que le projet de loi C-2, à l'article 424, soit modifié par substitution, à la ligne 28, page 174, de ce qui suit:

«circonscription au cours de l'exercice et, si le donateur est une société à dénomination numérique, le nom du premier dirigeant ou du président de celle-ci, com-»

M. Derek Lee: Monsieur le Président, j'invoque le Règlement. Suite à d'autres discussions, je crois que, en ce qui concerne les amendements du groupe n° 1, il y a consentement pour que tous les amendements soient réputés proposés, appuyés et lus. Ensuite, au cas où la Chambre entamera aujourd'hui un débat sur les motions du groupe n° 2, je propose que toutes les motions du groupe n° 2 soient réputées proposées, appuyées et lues. Je crois que la Chambre donnerait son consentement.

Le président suppléant (M. McClelland): La Chambre a entendu la proposition du secrétaire parlementaire du leader du gouvernement à la Chambre des communes. Y a-t-il consentement pour procéder ainsi?

Des voix: D'accord.

[Français]

Le président suppléant (M. McClelland): Pour faire suite au recours au Règlement soulevé par l'honorable député de Verchères—Les-Patriotes concernant la motion n° 1, j'ai étudié de nouveau la portée de la motion n° 1 et je suis du même avis que le député, à l'effet que cette motion devrait faire l'objet d'un débat séparé.

En conséquence, nous commencerons avec le groupe n° 1 qui consiste en la motion n° 1.

Initiatives ministérielles

[Traduction]

L'autre motion que la présidence vient de présenter à la Chambre fera partie du groupe n^o 2 aux fins du présent débat.

Encore par souci de clarté, la présidence a examiné la motion no 1. Elle sera débattue séparément comme un seul groupe, le groupe no 1. Toutes les autres motions qui faisaient partie du groupe no 1 feront désormais partie du groupe n^o 2.

Le débat porte sur le groupe n^o 1, qui comprend uniquement la motion n^o 1.

[Français]

M. Stéphane Bergeron (Verchères—Les-Patriotes, BQ): Monsieur le Président, d'entrée de jeu, je désire vous remercier d'avoir rendu cette décision. Je ne doutais pas que dans votre très grande sagesse, vous en veniez à prendre une décision qui fasse effectivement en sorte de rendre justice à l'amendement no 1, tel que libellé, et qui vise à faire en sorte que les travailleurs autonomes puissent, au même titre que tous les autres Canadiens et Canadiennes, tous les autres Québécois et Québécoises, participer à une campagne électorale à titre de bénévoles.

• (1050)

Les dispositions actuelles du projet de loi C-2 visent à faire en sorte que seuls des employés, en dehors de leurs heures de travail, soient habilités à offrir bénévolement du travail pour les candidates et candidats lors d'une élection.

Cela veut dire que si, par exemple, je suis menuisier, et que je travaille pour une compagnie de menuiserie, je peux, en dehors de mes heures de travail, me présenter au bureau du candidat ou de la candidate de mon choix et lui offrir mon temps disponible pour construire ses affiches électorales. Si je suis informaticien à l'emploi d'une firme d'informatique, je peux offrir de mon temps au candidat ou à la candidate de mon choix, en dehors de mes heures de travail, pour faire du travail sur l'ordinateur, et ainsi de suite.

Il en est de même pour les secrétaires et pour tous les autres groupes professionnels. Si vous êtes employé, vous avez l'opportunité, en dehors de vos heures de travail, d'aller offrir du temps à une candidate ou un candidat de votre choix parce qu'il s'agit là de l'essence même d'un système démocratique que de permettre aux gens, non seulement avec leurs contributions et leurs votes—ce sur quoi nous reviendrons plus tard—mais également avec leur travail, de faire la promotion d'une option, d'un candidat et d'une formation politique et de participer au processus démocratique.

Toutefois, le projet de loi C-2, tel que libellé, fait en sorte que si je suis moi-même propriétaire d'une petite entreprise de menuiserie ou d'une petite entreprise informatique dans mon sous-sol, dans mon atelier, dans la remise à l'arrière de chez moi ou dans mon garage, et que je veuille donner du temps à un candidat ou une candidate de mon choix ou à un parti politique, les dispositions de la loi actuelle font en sorte que si je fais cela, ma contribution en terme de temps et mon apport à titre de bénévole seront considérés comme une contribution monétaire en vertu de la Loi électorale et devra être comptabilisée conséquemment dans le rapport d'élections du candidat.

Cela a pour effet qu'un candidat qui aurait un rapport de dépenses relativement bien garni pourrait se voir obligé de refuser un travailleur autonome qui viendrait lui offrir bénévolement du temps pour promouvoir sa candidature en lui disant: «Écoute, j'ai déjà beaucoup de dépenses qui sont engagées dans le cadre de cette élection. Si tu devais venir m'offrir 10 heures de travail ou 12 heures de travail ou 8 heures de travail au taux horaire habituel qui est le tien, je ferais exploser le plafond de dépenses permis et je ferais exploser le budget qui m'est alloué et, par conséquent, je ne peux accepter tes services».

Cette disposition de la loi crée une injustice flagrante, une situation inacceptable et une distinction entre deux catégories de citoyens et citoyennes: celles et ceux qui peuvent participer à une campagne électorale, et celles et ceux qui peuvent plus difficilement y participer parce que toute participation au processus sera dès lors considérée comme une contribution et devra être comptabilisée comme telle dans le rapport d'élections.

Cela m'apparaît totalement inacceptable et injustifié pour nos travailleurs autonomes dans nos communautés, et je ne parle pas ici des présidents d'entreprise. Évidemment, il y a des dispositions dans la Loi électorale qui empêchent un président, un un chef ou une directrice d'entreprise de déléguer trois de ses employés pour aller travailler pour tel ou tel candidat ou telle ou telle candidate sans que cela puisse être considéré comme une contribution.

Comme je le disais tout à l'heure, nos travailleurs autonomes dans nos communautés, comme par exemple le petit menuisier qui travaille dans sa remise à l'arrière de chez lui ou l'informaticien qui travaille dans son sous-sol avec les moyens du bord, sont déjà pénalisés par plusieurs législations existantes. Par exemple, au niveau de l'assurance-emploi, un travailleur autonome n'y est pas admissible. Il y a une foule de dispositions actuelles dans la législation qui pénalisent les travailleurs autonomes. On ne saurait accepter, dans une société démocratique, que la loi définisse sciemment deux catégories de citoyens et de citoyennes.

• (1055)

Il y a celles et ceux qui peuvent participer librement au processus démocratique, qui peuvent s'engager, faire valoir leurs idées, travailler en dehors de leurs heures de travail pour faire avancer une cause qui leur tient à coeur, pour faire élire un candidat auquel ils croient. Il y a aussi les citoyens et les citoyennes qui ne le peuvent pas, parce qu'ils ont fait le choix de contribuer au développement économique, à la croissance économique, en ayant créé leur petite entreprise.

De ce fait, ils seraient pénalisés d'avoir voulu, dans une société dite capitaliste, participer au développement économique en créant leur petite entreprise. Ils seraient pénalisés en ne pouvant pas participer au processus électoral.

À sa face même, cette disposition du projet de loi C-2 m'apparaît totalement inacceptable, totalement déraisonnable, totalement discriminatoire. On crée une discrimination, sciemment, et on la maintient.

Conséquemment, j'invite tous les collègues de cette Chambre à considérer à sa juste valeur l'amendement proposé par le Bloc

Initiatives ministérielles

québécois, visant à faire en sorte qu'on puisse reconnaître également, pour les travailleurs autonomes, la possibilité de travailler bénévolement dans le cadre d'une campagne électorale, pour faire avancer une cause en laquelle ils croient, pour faire élire un candidat en qui ils ont confiance, en permettant à ces gens-là de participer à la campagne, et en faisant en sorte que leur contribution bénévole soit définie en fonction des heures normales de travail.

Ce n'est pas parce que je suis travailleur autonome, que je peux travailler 24 heures sur 24, sept jours par semaine. On sait pertinemment que les travailleurs autonomes travaillent très fort, cela ne fait pas l'ombre d'un doute. Mais physiquement, il y a une impossibilité, une incapacité de travailler 24 heures sur 24, sept jours par semaine. Ils ont du temps qui leur est réservé, du temps personnel, du temps libre.

Dans cette loi, on ne reconnaît même pas que ces gens puissent user de leur temps libre pour faire de l'action politique, sans que ce soit nécessairement considéré comme une contribution et comptabilisé de ce fait dans le rapport des dépenses du candidat.

Évidemment, comme je le disais plus tôt, cela voudrait dire que si je vais travailler pour un candidat, par exemple à 2 heures du matin—quoiqu'il soit totalement déraisonnable de penser que ce soit mes heures normales de travail—la loi fait en sorte que même si j'y vais à 2 ou 3 heures du matin, cela doit être considéré comme une contribution et comptabilisé de ce fait dans le rapport de dépenses.

À sa face même, cela n'a aucun bon sens. Il faut donc faire en sorte de pouvoir considérer ce qu'un travailleur autonome offrirait à un candidat, à titre de travail bénévole, en dehors des heures normales de travail.

Lorsque je suis chez moi, comme travailleur autonome, comme informaticien, j'ai des heures d'ouverture normales. Je dis à mes clients: «Normalement, vous pouvez me joindre de telle heure à telle heure.» C'est quelque chose de vérifiable. Le gouvernement utilise des arguments fallacieux en disant: «On ne peut pas vraiment vérifier les heures de travail d'un travailleur autonome. Cela laisse place à une trop grande interprétation.»

Quand on ne veut pas régler un problème, on se refuse à trouver quelque argument que ce soit pour le régler, ou on en trouve une foule pour ne pas le régler. J'ai bien l'impression que jusqu'à maintenant, le gouvernement s'est évertué à trouver des arguments pour ne pas régler cette discrimination contenue dans la loi. Conséquemment, j'ai l'impression qu'il veut s'en tenir aux dispositions actuelles de la loi.

J'invite tous les collègues qui ont, dans leurs circonscriptions, des travailleurs autonomes vaillants qui veulent participer au processus démocratique, à leur permettre de le faire en votant en faveur de cet amendement.

[Traduction]

M. Derek Lee (secrétaire parlementaire du leader du gouvernement à la Chambre des communes, Lib.): Monsieur le Président, j'aimerais parler brièvement de la véritable justification de la motion n° 1, présentée par le député de Verchères—Les-Patriotes. Avec cette motion qui modifierait l'énoncé actuel du projet de loi

concernant la contribution du travail bénévole lors d'une campagne électorale, certains supposent que le projet de loi apportera des restrictions quant au travail bénévole. Il n'y aura aucune restriction quant à la contribution du travail bénévole. Telle n'était pas l'intention. Le fondement de la motion du député est en fait très bon et très honorable. Il reflète les droits politiques que nous avons tous au Canada et qui sont protégés par la Constitution. Si des gens souhaitent participer et contribuer à une campagne électorale, ils en ont tout à fait le droit.

• (1100)

La difficulté réside non pas dans le droit de la personne de participer à la campagne et d'offrir des services bénévoles, voire financiers, mais dans le fait que la loi au Canada fixe depuis de nombreuses années une limite pour les dépenses électorales. Autrement dit, on contrôle les fonds et les ressources qui sont consacrés à une campagne.

Dans ce cas, l'amendement porte sur le travail bénévole et sur sa définition dans le texte de loi. Ce texte n'a pas pour objet de se prononcer en faveur ou en défaveur de ce type de travail. Il est admis que la contribution des travailleurs bénévoles au processus politique est à la fois importante et nécessaire. Elle est utile et devrait être facilitée. Le projet de loi porte plutôt sur l'évaluation des fonds ou des ressources qui sont consacrés aux campagnes politiques.

Notre Parlement a jugé utile de procéder à cette évaluation pour que nous puissions tous, en qualité de candidats, non pas uniquement les hommes et les femmes élus à la Chambre, mais bien l'ensemble des candidats qui se présentent aux élections fédérales, nous retrouver sur un pied d'égalité d'un point de vue financier. Quand les dépenses sont limitées, il devient nécessaire de faire appel aux travailleurs bénévoles. Un individu qui exercerait une occupation routinière de jour et qui déciderait de donner un coup de main le soir en clouant une planche ou deux au bureau local de la campagne ne pose aucun problème. Sa contribution n'entre pas dans ce calcul.

Il nous a fallu cependant trouver une solution à la situation du travailleur indépendant qui offrirait des services de menuiserie, de plomberie ou d'électricité, par exemple, à un moment donné dans la période de temps réservée à une campagne électorale. On croyait que cette situation pourrait constituer une échappatoire à la loi, un vide juridique susceptible de compliquer l'évaluation des apports lors d'une campagne politique. Loin de défavoriser les travailleurs indépendants, car rien n'empêche ces travailleurs d'apporter à une campagne une contribution financière ou professionnelle, l'amendement proposé exige que cet apport soit évalué d'une façon ou d'une autre et qu'il entre dans le calcul des dépenses électorales faites dans le cadre de la campagne en question.

Une distinction est faite entre les salariés et les personnes travaillant à leur propre compte, mais nous jugeons nécessaire de combler ce vide juridique afin que la course électorale et son financement se déroulent dans les conditions les plus équitables qui soient.

M. Rob Anders (Calgary-Ouest, Réf.): Monsieur le Président, je me rappelle quand cet aspect a fait l'objet de discussions au

Initiatives ministérielles

comité. Cet amendement, essentiellement, exercerait une véritable discrimination à l'égard des gens qui sont des entrepreneurs indépendants ou qui travaillent à leur compte.

Je vais évoquer un exemple tiré de ma propre campagne électorale et que j'ai évoqué quand nous en avons discuté au comité, celui de M. Erik Nielson, un menuisier très compétent qui a exercé ce métier pendant la majeure partie de sa vie. Il n'y a aucun doute, Erik était la personne la plus adroite que nous comptions dans l'organisation de notre campagne pour fabriquer nos panneaux publicitaires. Or, si Erik avait travaillé pour une grande entreprise de construction, on n'aurait rien trouvé à redire à la fabrication de ces panneaux puisqu'il les aurait fabriqués pendant ses temps libres, en dehors de son emploi s'il en avait eu un auprès de la société Lafarge ou de quelque autre grande entreprise. Mais si Erik avait eu l'esprit de débrouillardise et les ressources nécessaires pour travailler à son compte, posséder sa propre entreprise ou avoir une relation contractuelle avec un autre employeur, sa contribution à la campagne aurait donc dû être comptabilisée, et la campagne en aurait souffert sur le plan financier et sur le plan du plafond de l'ensemble des dépenses électorales.

• (1105)

Cela équivaut au fond à de la discrimination avec l'établissement de deux catégories de citoyens. Ceux qui choisissent de s'installer à leur compte et de gérer leur propre entreprise seraient l'objet de discrimination et seraient empêchés de participer activement aux élections par rapport à ceux qui choisissent d'être employeurs. Cette disposition pourrait être contestée en vertu de la Constitution. C'est une partie du projet de loi qui est mal libellée.

Nous savons que plusieurs autres aspects de la Loi électorale du Canada seront contestés devant les tribunaux. D'ailleurs il y a dans notre pays des défenseurs des tiers qui se sont dit prêts à le faire. De nombreux autres tribunaux se sont prononcés à cet égard, des cours provinciales et des cours d'appel. En plus, il y a des décisions de la Cour suprême du Canada qui font précédent et en vertu desquelles la majorité des dispositions de ce projet de loi seront déclarées inconstitutionnelles.

C'est un exemple typique de ce qui arrive quand le gouvernement essaye de régler à mort le processus électoral. Je ne pense pas que, ce faisant, il favorise la démocratie; il a manqué de clairvoyance en ce qui concerne le libellé de cette partie du projet de loi.

Je vais énoncer quelques-uns des différents métiers qui seront directement touchés par la discrimination à l'égard des entrepreneurs indépendants et de ceux qui sont à leur compte et qui travaillent très fort.

Pendant une campagne électorale on se sert beaucoup d'ordinateurs. Ce n'était probablement pas le cas il y a 15 ou 20 ans, mais c'est certainement vrai aujourd'hui. Pendant ma campagne, plusieurs programmeurs se sont offerts pour s'occuper de l'entrée des données, pour organiser notre base de données afin de savoir où étaient nos écriteaux, où ils allaient être affichés et tout un tas de choses de ce genre. Les programmeurs seront directement touchés par ce type de mesure législative. S'ils sont autonomes ou s'ils ont leur propre entreprise de programmation ou de quelque autre do-

maine informatique, ils seront quelque peu limités et il sera particulièrement difficile de faire campagne sans leur bénévolat.

Il y a aussi les personnes qui font de la sollicitation par téléphone. J'ai eu le plaisir de traiter avec un certain nombre d'entre elles au fil des années. J'ai déjà participé à la gestion d'un centre de télé-sollicitation. Voici que, à cause de cette mesure, les personnes qui font de la sollicitation téléphonique, peu importe pendant combien de temps—et elles sont nombreuses, y compris beaucoup d'étudiants—, seront gênées dans ce travail et on ne pourra pas les employer autant au cours des campagnes.

Et que dire des opérateurs en éditique? Ces personnes qui gagnent leur vie en concevant des publications comme des bulletins d'information mensuels pour une publication commerciale, des journaux, des bulletins ou d'autres choses du genre, à plein temps ou à temps partiel, seront limitées dans leur participation aux campagnes. Les campagnes elles-mêmes devront supporter un fardeau financier onéreux et une limitation de leur capacité de participer.

Lorsque j'étais jeune, j'ai eu la grande chance de travailler comme solliciteur. C'est un des premiers emplois que j'ai eus et cela a été une bonne chose pour moi. Cela m'a permis de développer une morale du travail. Je faisais de la sollicitation pour le *Journal* d'Edmonton et, en plus, je passais le journal. Non seulement je livrais le journal aux abonnés, mais, le soir, je faisais du porte-à-porte pour demander aux bonnes gens d'Edmonton si elles voulaient prendre un abonnement de 90 jours au *Journal* d'Edmonton avec garantie de remboursement si elles n'étaient pas satisfaites. J'avais alors environ 14 ans.

Si, en tant que jeune adolescent de 14 ans, j'étais allé de l'avant et j'avais offert bénévolement mes services et aidé d'une façon ou d'une autre un candidat, en frappant aux portes, en laissant des dépliants dans les boîtes aux lettres ou en demandant aux gens comment ils entendaient voter le jour des élections, j'aurais peut-être été limité dans ce que je pouvais faire. En plus de cette restriction, les responsables de la campagne que j'avais choisis de soutenir auraient fait face à un fardeau financier. Ils auraient été très rapidement pénalisés sur le plan financier. Il se trouve que j'ai commencé à faire du bénévolat peu de temps après, à l'âge de 16 ans.

• (1110)

Qu'en est-il des gens qui livrent des circulaires? Ils ont des compétences et une expérience utiles pour une activité à laquelle la plupart d'entre nous se livrent durant les campagnes électorales. En fait, non pas que je sois d'accord avec ses politiques, mais lorsqu'on a fait passer Lénine de façon clandestine derrière les lignes ennemies pour qu'il pénètre en Russie, durant la Première Guerre mondiale, il a prétendu alors que son métier était pamphlétaire, qu'il distribuait des opuscules.

Nous avons tous à un moment donné distribué des circulaires de porte en porte lorsque nous faisons du bénévolat pour une campagne ou participions au processus électoral. Les gens qui font cela pour gagner leur vie seraient directement touchés par ce type de loi, car ils seraient alors considérés comme une classe de citoyens distincte. Lorsqu'ils se porteraient volontaires pour distribuer des prospectus pour des partis politiques, ils seraient étiquetés en tant

que tels et feraient face à toutes sortes de difficultés. Leur activité représenterait un fardeau financier plus lourd que celle de toute autre personne distribuant des prospectus.

En tant qu'homme politique, je pourrais moi-même distribuer mes propres prospectus. Cependant, un jeune de 14 ans participant à ma campagne et distribuant des prospectus comme moyen de se constituer un revenu ou qui reçoit n'importe quelle forme de rémunération ou de compensation en retour devrait déclarer ses heures. Nous devrions analyser toutes les dépenses et les activités effectuées pour documenter le dossier et déterminer ce qui constitue ou non une dépense électorale.

Cette entreprise semble ridicule quand on s'arrête à tout le travail qu'elle exigerait. Nous devrions déterminer le mode de subsistance de nos bénévoles et le coût dont il faut tenir compte. De plus, nous devrions calculer le rapport entre ces facteurs et la limite de dépenses d'une campagne donnée. Tous ces éléments portent à croire que c'est une réglementation ridiculement lourde.

Qu'en est-il des préposés à l'entrée de données? Calgary est en passe de devenir un carrefour au pays dans le domaine des banques, en particulier en ce qui concerne le volet de l'entrée des données dans les bases de données des banques. Si un de ces préposés se portait bénévole dans le cadre d'une de mes campagnes ou d'une campagne menée par n'importe lequel des 300 députés dans cette enceinte, cela viendrait restreindre leur capacité de participation, et je crois que cela n'a pas de sens.

C'est essentiellement un exemple de réglementation mal réfléchie qui impose des contraintes non seulement à l'opposition mais également aux gens qui exerceraient les fonctions d'agent financier dans le cadre de n'importe quelle campagne du gouvernement, une réglementation ridiculement lourde qui n'est à mon avis d'aucune utilité.

Je pense à M. Nielson ou à Rob Vestrum, qui m'a fait profiter de ses compétences en informatique pendant ma campagne, ou à Brendan Cassidy, étudiant d'université qui a une entreprise s'occupant de programmation informatique et d'autres volets connexes, et je salue Brendan bien bas à cet égard, des gens qui auraient été visés par une restriction et incapables de participer à ma campagne. Ils auraient eu à leur dossier une marque noire que personne d'autre n'aurait eue.

Pour ces motifs, c'est à mon avis une réglementation mal éclairée et mal formulée qui n'a véritablement aucun but. Cette réglementation devrait et peut être contestée devant les tribunaux en ce qui concerne les aspects relevant de la Constitution, relativement à la façon dont elle affecte les gens, les isole et les met de côté en fonction de ce qu'elles font pour gagner leur vie.

Honte au gouvernement qui exerce de la discrimination fondée sur ce que font les gens pour gagner leur vie et qui restreint leur capacité de participer effectivement au processus démocratique pendant des campagnes électorales.

Le président suppléant (M. McClelland): Avant que le député de Regina—Lumsden—Lake Centre prenne la parole, j'ai cru bon d'informer tout le monde de quelle manière nous procédons normalement à l'étape du rapport.

Initiatives ministérielles

Le parrain de la motion est le premier à prendre la parole. C'est ensuite au tour du gouvernement pour répondre. Le gouvernement est suivi par les partis officiels. Après la première ronde, on passe du gouvernement à l'opposition, à tour de rôle. De façon générale, durant la deuxième ronde, comme c'est une motion du Bloc, celui-ci a la priorité. Puis c'est au tour d'un autre parti.

• (1115)

La parole sera maintenant accordée au représentant du Nouveau Parti démocratique, puis à celui du Parti conservateur. Ce sera ensuite le tour du Bloc, puis du gouvernement, après quoi la parole ira de l'un à l'autre.

Je rappelle à tous que si beaucoup de députés veulent prendre la parole, il n'est pas obligatoire que tous utilisent la totalité de leur période de 10 minutes.

M. John Solomon (Regina—Lumsden—Lake Centre, NPD): Monsieur le Président, je prends la parole pour appuyer la motion présentée par le député bloquiste de Verchères—Les-Patriotes. Je le fais pour un certain nombre de raisons.

Nous débattons aujourd'hui, à l'étape du rapport, les règles de la démocratie en vertu desquelles sont élus les députés de la Chambre des communes. Nous devons être très vigilants et respectueux des règles que nous adoptons pour les Canadiens. J'estime que les règles présidant à l'élection des députés reposent sur cinq principes de base.

Le premier est la transparence. Dans la présente loi, nous devons veiller à ce qu'il y ait de la transparence à toutes les étapes du processus électoral.

Le deuxième, c'est qu'il faut rendre compte du projet de loi C-2 et des règles électorales. Les députés de tous les partis, ceux du gouvernement en particulier, doivent rendre compte.

J'attire l'attention du secrétaire parlementaire sur ces cinq principes particuliers, parce que je voudrais soulever un point au sujet de la motion n° 1.

Je suis d'avis que le troisième principe des règles électorales est l'inclusion, ou la nécessité de faire participer au processus le plus grand nombre de Canadiens possible. Il ne faudrait exclure personne.

Le quatrième principe à observer en rédigeant ce document très important est l'accessibilité. Nous devons faciliter l'accès des Canadiens aux élections, aux activités des partis politiques et aux travaux de la Chambre.

Le cinquième principe est l'un des plus fondamentaux et c'est la responsabilité. À titre de parlementaires, nous devons établir les règles les plus équitables possible régissant l'élection des députés.

En ce qui a trait à la motion, j'ai un ou deux arguments à faire valoir. Je crois que cette motion vise l'exclusion, et non l'inclusion. Elle exclut une grande proportion des Canadiens du processus

Initiatives ministérielles

démocratique, c'est-à-dire des campagnes électorales. Elle les exclut parce que, à la surprise générale, le nombre des travailleurs autonomes au Canada augmente rapidement. Depuis l'an dernier, 27 p. 100 des travailleurs canadiens étaient classés comme travailleurs autonomes ou contractuels.

Nous savons que le gouvernement libéral à Ottawa et le gouvernement conservateur en Ontario ainsi que les autres gouvernements libéraux et conservateurs ailleurs au Canada ont pour objectif principal de réduire la taille du gouvernement, de privatiser divers éléments d'actif et des sociétés d'État. En général, quand on privatise, on encourage le travail autonome ou contractuel.

Sans cet amendement, 27 p. 100 des travailleurs canadiens seront exclus, à compter de 1998, parce qu'il est pratiquement impossible d'inclure ces travailleurs autonomes, car les dépenses électorales sont encore assujettis à des plafonds très stricts et tout à fait louables.

Je demande au secrétaire parlementaire et au gouvernement libéral de revenir sur leur décision parce que l'un des cinq piliers est compromis. Je parle d'inclusion. Nous risquons d'exclure 27 p. 100 des Canadiens de la participation aux campagnes électorales.

Les bloquistes et les réformistes ont donné d'excellents exemples des personnes qui seront exclues. Je voudrais en ajouter quelques-uns. Il y aura, par exemple, les employés de Postes Canada qui livrent des dépliants. Nous avons vu des exemples de dépliants. J'ai été très étonné et surpris d'entendre le Parti réformiste faire allusion à Vladimir Lénine à la Chambre des communes. C'était un bon exemple, très original. Je ne suis pas convaincu qu'il soit approprié en l'occurrence.

• (1120)

Il reste qu'il y a toutes sortes de personnes à leur propre compte qui travaillent à contrat. Ces gens ne pourront pas participer librement aux campagnes électorales. Le gouvernement affirme qu'ils ne seront pas exclus, car il leur suffit d'inclure leurs services dans les dépenses.

Si nous regardons les gens qui participent à nos campagnes, nous voyons qu'il s'agit fondamentalement de Canadiens moyens qui veulent que de bons députés soient élus. Qu'ils réussissent ou pas importe peu. Ce qui compte, c'est que leurs compétences, très importantes pour nos campagnes, devront être facturées.

Dans ma circonscription, un facteur travaille pour moi durant les élections. Je ne donnerai pas son nom parce qu'il est employé d'une société d'État privatisée. Il livre le courrier et lors des campagnes électorales, il livre des dépliants. Il faudra dorénavant tenir compte du temps qu'il nous consacre dans nos dépenses électorales, ce qui veut dire qu'il faudra trouver de nouvelles façons de nous faire élire en respectant les limites budgétaires qui nous sont fixées.

Le secrétaire parlementaire pourrait peut-être répondre à certaines questions à cet égard. Pourquoi veut-il exclure du processus électoral jusqu'à 27 p. 100 des travailleurs canadiens? Pourquoi n'appuie-t-il pas l'amendement qui permettrait d'éviter cela?

De plus, avec l'amendement, on pourrait mieux rendre compte des dépenses électorales parce qu'il serait plus facile de retracer les dépenses détaillées sur lesquelles nous nous sommes entendus dans le projet de loi C-2.

Comment allons-nous surveiller, contrôler et suivre tous ceux qui, dans les 301 circonscriptions de notre pays, ont certains talents et points forts qu'ils veulent mettre à contribution? Comment allons-nous surveiller cela pour garantir que la situation est équitable dans toutes les circonscriptions? C'est presque impossible d'exercer un contrôle lorsqu'il y a une douzaine de partis politiques inscrits au Canada, chacun comptant un certain nombre de bénévoles.

Cette disposition me préoccupe grandement. J'appuie l'amendement qui aurait pour effet de considérer les travailleurs autonomes comme des Canadiens ordinaires lorsqu'il est question des dépenses électorales. Je prierais le secrétaire parlementaire ou, à tout le moins un de ses collègues du parti ministériel, de répondre à ces questions.

Certaines personnes ne peuvent pas toujours verser une contribution monétaire. Certaines personnes mettent à contribution leurs talents, par exemple, un ami électricien qui répare un interrupteur pendant la campagne électorale. Comment contrôlons-nous cela? Comment évaluons-nous le temps de travail? Utilisons-nous le tarif horaire syndical? Nous fondons-nous sur le tarif horaire prévu pour un contrat? Appliquons-nous les honoraires en vigueur au Manitoba? Est-il plus coûteux de retenir les services d'un électricien en Colombie-Britannique qu'en Saskatchewan? Je crois que oui. Est-il plus coûteux de retenir les services d'un plombier à Toronto qu'à Kapuskasing? J'imagine que oui. Les circonscriptions qui ont des plafonds de dépenses de 60 000 \$ sont ainsi désavantagées si elles sont situées dans de grands centres urbains où le coût de la main-d'oeuvre est plus élevé.

Dans sa forme actuelle, cette disposition non amendée est celle qui revêt le caractère le plus bureaucratique et qui occasionne le plus de tracasseries administratives de tout le projet de loi. À mon avis, elle ne garantit pas l'obligation de rendre compte et favorise l'irresponsabilité. Je pense que c'est une disposition exclusive plutôt qu'inclusive.

J'inviterais le gouvernement, le secrétaire parlementaire et le whip adjoint à envisager la possibilité d'appuyer cet amendement qui aurait pour effet d'inclure davantage de personnes. J'appuie l'amendement et j'espère que le gouvernement se ravisera.

[Français]

M. Jean-Guy Chrétien (Frontenac—Mégantic, BQ): Monsieur le Président, tout le monde sait qu'en période électorale, il est parfois difficile, pour certains partis, de recueillir des fonds, alors que pour d'autres, il est plus difficile de trouver de la main-d'oeuvre.

Concernant la cueillette de fonds, je me rends bien compte que pour certains partis, il semble plus facile de cueillir de l'argent, si bien que le ministre du Commerce international oublie des mon-

tants famineux dans ses déclarations. Pour d'autres députés ou candidats qui ont des convictions, un projet de société, cela semble plaire à une grande partie de leur électorat et le travail bénévole se fait plus nombreux. Évidemment, pour un parti politique qui n'a pas grand-chose à offrir à son peuple, il lui est beaucoup plus difficile d'obtenir du travail non rémunéré.

• (1125)

Le projet de loi qu'on est en train de réviser, le projet de loi C-2, qui remanie de fond en comble la Loi électorale et tous ses principes de base, s'attaque ici au travail bénévole. Par exemple, si cela fait partie de sa tâche et qu'il est autonome, il ne peut pas mettre son talent au service de son parti pour faire valoir ses opinions politiques.

On a cité, depuis ce matin, différents exemples. Je vais plutôt y aller par questionnements.

Si, par exemple, lors de l'élection partielle dans la circonscription de Sherbrooke, des ministres ont passé des jours entiers à faire de la campagne électorale, est-ce qu'on avait la possibilité de comptabiliser leurs déplacements et le temps réel qu'ils ont consacré à Bob Pouliot? Bien sûr que non. Pourtant, ce sont des professionnels de la politique et ils étaient sur le terrain, à Sherbrooke, à plusieurs centaines de kilomètres de leur lieu de résidence, pour faire campagne pour le candidat libéral. Mais on n'a pas comptabilisé leurs frais de déplacement, leurs frais de séjour, pas plus qu'on a comptabilisé le temps qu'ils ont consacré à Bob Pouliot.

Si, par exemple, dans ma circonscription, il y a un menuisier qui travaille à son compte, il ne pourrait venir manufacturer des panneaux pour les panneaux 4 x 8; cependant, l'autre, qui est un menuisier salarié, pourrait venir monter les structures et les installer le long des routes.

Je me pose la question suivante: est-ce que c'est conforme à la Charte des droits et libertés? Probablement que le premier qui sera assez astucieux pour y investir quelques piastres pour aller sonder le cœur d'un juge obtiendra sans aucun doute la discréditation de l'article dont on fait mention où un travailleur autonome ne peut travailler pour un parti politique sans faire comptabiliser ses frais, et à gros prix bien sûr.

Cela m'amène à parler de prêt ou de don. Je lis ici un affidavit dûment enregistré par un juge de paix, lors de la dernière élection, en 1997. Il est écrit ici le nom d'un certain M. Louis-Philippe Rochon. Je ne sais pas si c'est par conviction, mais semble-t-il que celui-ci aurait donné 10 000 \$ au Parti libéral et, en plus, aurait prêté trois limousines avec chauffeur. Est-ce que les chauffeurs ont été comptabilisés? Est-ce que le coût réel des limousines que le ministre du Commerce international a utilisées a été comptabilisé dans ses dépenses électorales? J'en doute.

De plus, on a fourni un autobus pour sillonner la circonscription de notre vénérable ministre du Commerce international. Est-ce qu'on a comptabilisé ici, les frais réels d'un autobus qui se promène dans la circonscription avec de gros panneaux-réclames vantant les mérites du ministre du Commerce international? J'en doute également.

Initiatives ministérielles

Ainsi, selon cet affidavit, M. Louis-Philippe Rochon reconnaît avoir versé 10 000 \$, mais en contrepartie, il reconnaît également que sa conjointe de l'époque, M^{me} Patricia Thériault, a obtenu, par la suite, un emploi qui rapporte plus de 90 000 \$ annuellement.

[Traduction]

M. Derek Lee: Monsieur le Président, j'invoque le Règlement. Sur la question de la pertinence, le député lit un affidavit tiré d'une procédure civile quelque part au pays. Il se souviendra que nous débattons un amendement précis à la Loi électorale, celui qui constitue le groupe 1. Je suis certain que l'affidavit qu'il lit n'a absolument rien à voir avec l'amendement du groupe 1 que nous débattons dans le moment.

• (1130)

Le président suppléant (M. McClelland): Comme je n'écoutais pas attentivement le débat, je vais devoir me fier aux bonnes grâces de tous les députés pour qu'ils respectent la règle de la pertinence. Je vais cependant être beaucoup plus vigilant durant le reste du débat, car à l'étape du rapport la pertinence est un élément important du débat.

[Français]

M. Stéphane Bergeron: Monsieur le Président, j'invoque le Règlement. Je pense que le secrétaire parlementaire est particulièrement dur et rigide dans son évaluation du discours de mon collègue. Il ne lui a même pas laissé l'opportunité de développer son idée pour en arriver au point auquel il voulait en arriver.

Je soumets respectueusement à la Présidence que si elle veut pouvoir juger de la pertinence des propos qui sont tenus par rapport à l'amendement qui est proposé, il faut quand même permettre à mon collègue de poursuivre son raisonnement pour en arriver au point qui est pertinent.

[Traduction]

Le président suppléant (M. McClelland): J'ai dit que je n'écoutais pas attentivement et que je ne pouvais pas juger et que c'était aux députés de voir eux-mêmes à respecter la règle de la pertinence. J'exhorte tous les députés à respecter cette règle parce que nous sommes à l'étape du rapport.

[Français]

M. Jean-Guy Chrétien: Monsieur le Président, nous sommes ici ce matin en train de débattre des fondements mêmes de la démocratie. Au Canada, nous avons épousé la démocratie britannique qui, semble-t-il, est la plus belle démocratie du monde. Et le fondement même de cette démocratie, c'est la participation lors des élections. Lorsque nous travaillons pour faire élire un candidat ou une candidate, cela prend des hommes et des femmes de conviction.

J'étais justement en train de construire mon argumentation autour du ministre du Commerce international, qui a montré de belles

Initiatives ministérielles

convictions en acceptant de généreuses contributions qu'il a oubliées de mentionner. M. Rochon a remis de l'argent dans la caisse électorale du ministre. Est-ce que c'était par conviction qu'il a remis 10 000 \$ dans la caisse électorale du ministre ou était-ce par intérêt? Voilà la question. Le secrétaire parlementaire a la couenne bien sensible lorsqu'on parle de démocratie. Pourquoi ne s'est-il pas levé lorsque le premier ministre parlait de 60 p. 100 plus un?

M. Claude Drouin: Monsieur le Président, j'invoque le Règlement. Je veux rappeler au député du Bloc que le ministre a mentionné que c'était 1 000 \$ et que cette somme avait été déclarée. Il est en train de faire ici un procès d'intention. Cela a été clair, le ministre a dit qu'il avait eu 1 000 \$. Je demande au député d'arrêter de parler de cela et de parler plutôt du projet de loi.

[Traduction]

Le président suppléant (M. McClelland): Nous avons repris le débat. Ce n'est pas un rappel au Règlement.

M. Derek Lee: Monsieur le Président, j'invoque le Règlement. Je suis désolé, mais c'est la deuxième fois que je dois soulever la même question. Nous parlons d'une contribution en argent à une campagne, alors que nous devrions parler du travail bénévole effectué dans le cadre d'une campagne. C'est de cela que nous devrions parler.

Le président suppléant (M. McClelland): Comme le groupe 1 ne comprend qu'une seule motion, il est évidemment assez facile de voir si la règle de la pertinence est respectée. Lorsque nous débattons les autres groupes, il sera beaucoup plus difficile de restreindre la portée des interventions.

Il se trouve que je viens juste de consulter le greffier, et nous sommes tous deux d'accord pour dire que le député de Frontenac—Mégantic respectait tout à fait la règle de la pertinence.

[Français]

M. Jean-Guy Chrétien: Monsieur le Président, on a compris que le député de Beauce a aussi la couenne très sensible. Il a l'épiderme sensible.

Cela me rappelle du bon temps où Fabien Roy, l'honorable député de Beauce, était ici à la Chambre. Heureusement, ce dernier se levait à la Chambre pour dénoncer les astuces et la malhonnêteté de ces vieux partis, qui non seulement n'ont pas de conviction, mais sont parfois sur le point d'être—je dis bien sur le point d'être—malhonnêtes. Ces propos sont parlementaires, du moins je l'espère.

• (1135)

Pourquoi le député de Beauce se lève-t-il ici ce matin? Parce qu'il ne sait pas ce que c'est que d'être dans un parti où on travaille pour des convictions profondes, et non pas pour de l'argent ou pour trouver un emploi à sa femme ou à ses enfants. Il a hérité du siège de l'ancien député indépendant qui avait été auparavant député conservateur. Pour libérer son comté afin que l'honorable député puisse siéger ici à la Chambre, le premier ministre a nommé l'ancien député de Beauce au poste d'ambassadeur à Port-au-Prince.

Pourquoi ne se lève-t-il pas maintenant pour invoquer le Règlement, lui qui a la couenne si sensible? Il sait très bien qu'il doit son comté à l'honorable premier ministre qui l'a rendu disponible en nommant l'ancien député de Beauce au poste d'ambassadeur à Port-au-Prince. Tout le monde le sait dans la Beauce. . .

Le président suppléant (M. McClelland): Je regrette d'interrompre l'honorable député. Le débat est très intéressant, mais ce n'est pas pertinent. Il reste une minute au député de Frontenac—Mégantic pour débattre de la motion.

M. Jean-Guy Chrétien: Monsieur le Président, vous aurez compris que le député de Beauce m'a fait un peu fâcher.

Je veux revenir ici à l'amendement de mon collègue de Verchères—Les-Patriotes. Ce que nous souhaitons, c'est qu'un de nos électeurs, qu'il soit autonome ou indépendant, qu'il soit salarié ou chômeur, puisse travailler bénévolement à faire élire son candidat ou sa candidate, que ce soit un rouge, un bleu, un bloquiste ou un réformiste.

Nous savons très bien qu'une personne égale un vote. Les libéraux nous l'ont montré dans la circonscription d'Anjou. La même personne a voté 12 fois, à 10 \$ la fois, pour un total de 120 \$. Le député de Beauce ne se lève pas pour soulever une question de privilège. Il n'a pas la couenne trop forte.

M. Claude Drouin: Monsieur le Président, le député du Bloc soulève plusieurs points sur lesquels j'aimerais qu'il parle avec la maison-mère à Québec. Ils ont sensiblement le même problème.

Quand ils sont en campagne électorale, les limousines se promènent. Les ministres font des annonces au niveau politique. Quand il parle de votes qui s'achètent, j'aimerais qu'il vérifie au niveau du référendum, quand il est question d'un pays, pour voir ce qu'ils ont fait. À la place du député de Frontenac—Mégantic, je serais gêné d'oser insinuer des choses comme cela.

Le président suppléant (M. McClelland): Je regrette d'interrompre l'honorable député. Nous sommes sur la motion n° 1 seulement. Nous débattons de la motion n° 1.

La Chambre est-elle prête à se prononcer?

Des voix: Le vote.

Le président suppléant (M. McClelland): Le vote porte sur la motion n° 1. Plaît-il à la Chambre d'adopter la motion?

Des voix: Oui.

Des voix: Non.

Le président suppléant (M. McClelland): Que tous ceux qui appuient la motion veuillent bien dire oui.

Des voix: Oui.

Le président suppléant (M. McClelland): Que tous ceux qui s'y opposent veuillent bien dire non.

Initiatives ministérielles

Des voix: Non.

Le président suppléant (M. McClelland): À mon avis, les non l'emportent.

Et plus de cinq députés s'étant levés:

Le président suppléant (M. McClelland): Conformément au paragraphe 76(8) du Règlement, le vote par appel nominal sur la motion est différé.

• (1140)

[Traduction]

DÉCISION DE LA PRÉSIDENTE

Le président suppléant (M. McClelland): Conformément à l'ordre adopté aujourd'hui, les motions du groupe n° 2 ont été proposées et appuyées d'office. Ce groupe renferme les motions n°s 87 à 101, 103 à 105, 111 à 123, 128 à 135 et 139 à 141.

La présidence désire informer la Chambre qu'il a été décidé, après mûre réflexion, que les motions n°s 102 et 106 seraient incluses dans le groupe n° 2 aux fins du débat et du vote.

Conformément à la motion adoptée plus tôt aujourd'hui, ces motions sont d'office présentées, appuyées et lues.

M. John Solomon: Monsieur le Président, j'invoque le Règlement. Durant vos commentaires et regroupements précédents, vous avez indiqué que la motion n° 109 faisait partie du groupe n° 2; je me demande ce qu'il est advenu de la motion n° 109.

Le président suppléant (M. McClelland): Je remercie le député de Regina—Lumsden—Lake Centre de poser la question. La motion n° 109 a été omise par erreur. La motion n° 109 fait aussi partie du groupe n° 2.

MOTIONS D'AMENDEMENT

L'hon. Raymond Chan (pour le leader du gouvernement à la Chambre des communes) propose:

Motion n° 102

Que le projet de loi C-2, à l'article 405, soit modifié par substitution, dans la version française, à la ligne 7, page 166, de ce qui suit:

«enregistré, à une fiducie constituée pour»

M. Stéphane Bergeron (Verchères—Les-Patriotes, BQ) propose:

Motion n° 117

Que le projet de loi C-2, à l'article 425, soit modifié par substitution, aux lignes 32 et 33, page 175, de ce qui suit:

«a) le donateur n'est pas un électeur;»

M. John Solomon (Regina—Lumsden—Lake Centre, NPD) propose:

Motion n° 118

Que le projet de loi C-2, à l'article 425, soit modifié par substitution, à la ligne 36, page 175, de ce qui suit:

«200 \$ visée à l'alinéa 424(2)c) ou le nom du premier dirigeant ou du président du donateur visé à l'alinéa 424(2)c.1).»

M. Stéphane Bergeron (Verchères—Les-Patriotes, BQ) propose:

Motion n° 119

Que le projet de loi C-2, à l'article 428, soit modifié par substitution, aux lignes 10 à 21, page 177, de ce qui suit:

«a) un état des contributions apportées à la fiducie par les électeurs;

b) le nombre de donateurs;

c) les nom et adresse de chaque donateur qui a apporté à la fiducie»

M. John Solomon (Regina—Lumsden—Lake Centre, NPD) propose:

Motion n° 120

Que le projet de loi C-2, à l'article 428, soit modifié par substitution, à la ligne 20, page 177, de ce qui suit:

«c) sous réserve de l'alinéa c.1), les nom et adresse de chaque donateur»

Motion n° 121

Que le projet de loi C-2, à l'article 428, soit modifié par adjonction, après la ligne 24, page 177, de ce qui suit:

«c.1) dans le cas où le donateur visé à l'alinéa c) est une société à désignation numérique, le nom du premier dirigeant ou du président de la société;»

L'hon. Raymond Chan (pour le leader du gouvernement à la Chambre des communes) propose:

Motion n° 122

Que le projet de loi C-2, à l'article 428, soit modifié

a) par substitution, dans la version anglaise, à la ligne 30, page 177, de ce qui suit:

«ly accepted accounting principles, of the»

b) par substitution, dans la version anglaise, à la ligne 34, page 177, de ce qui suit:

«ly accepted accounting principles, of»

Motion n° 123

Que le projet de loi C-2, à l'article 430, soit modifié par substitution, à la ligne 32, page 178, de ce qui suit:

«pour cette élection selon les principes comptables généralement reconnus. Il fait les vérifications qui»

M. Ted White (North Vancouver, Réf.) propose:

Motion n° 128

Que le projet de loi C-2 soit modifié par adjonction, après la ligne 19, page 185, du nouvel article suivant:

«442.1 (1) Le directeur général des élections, après avoir effectué l'actualisation prévue au paragraphe 442(1) et avant la délivrance du bref pour l'élection suivant l'actualisation, procède à l'actualisation définitive du plafond des dépenses électorales prévu à l'article 440 pour chaque circonscription aux fins de la période électorale.

(2) Le plafond actualisé définitif prévu au paragraphe (1) est envoyé:

a) à quiconque en fait la demande;

Initiatives ministérielles

b) sans délai, au député de la circonscription et à chaque parti enregistré y ayant soutenu un candidat lors de la dernière élection, assorti des listes électorales sous forme électronique visées au paragraphe 45(1).»

M. Stéphane Bergeron (Verchères—Les-Patriotes, BQ) propose:

Motion n° 129

Que le projet de loi C-2, à l'article 451, soit modifié par substitution, aux lignes 31 à 42, page 189, de ce qui suit:

«f) un état des contributions apportées par les électeurs;

g) le nombre de donateurs;

h) les nom et adresse de chaque donateur qui a apporté une ou»

M. John Solomon (Regina—Lumsden—Lake Centre, NPD) propose:

Motion n° 130

Que le projet de loi C-2, à l'article 451, soit modifié par substitution, à la ligne 41, page 189, de ce qui suit:

«h) sous réserve de l'alinéa h.1), les nom et adresse de chaque donateur»

Motion n° 131

Que le projet de loi C-2, à l'article 451, soit modifié par adjonction, après la ligne 6, page 190, de ce qui suit:

«h.1) dans le cas où le donateur visé à l'alinéa h) est une société à désignation numérique, le nom du premier dirigeant ou du président de la société;»

M. Stéphane Bergeron (Verchères—Les-Patriotes, BQ) propose:

Motion n° 132

Que le projet de loi C-2, à l'article 451, soit modifié par substitution, dans la version anglaise, aux lignes 16 et 17, page 190, de ce qui suit:

«address of every contributor who made contributions of»

M. John Solomon (Regina—Lumsden—Lake Centre, NPD) propose:

Motion n° 133

Que le projet de loi C-2, à l'article 451, soit modifié par substitution, à la ligne 17, page 190, de ce qui suit:

«le porte le compte et, si le donateur est une société à dénomination numérique, le nom du premier dirigeant ou du président de celle-ci, comme si elles avaient»

M. Stéphane Bergeron (Verchères—Les-Patriotes, BQ) propose:

Motion n° 134

Que le projet de loi C-2, à l'article 452, soit modifié par substitution, aux lignes 18 et 19, page 191, de ce qui suit:

a) le donateur n'est pas un électeur;»

M. John Solomon (Regina—Lumsden—Lake Centre, NPD) propose:

Motion n° 135

Que le projet de loi C-2, à l'article 452, soit modifié par substitution, à la ligne 22, page 191, de ce qui suit:

«200 \$ visée à l'alinéa 451(2)h) ou le nom du premier dirigeant ou du président du donateur visé à l'alinéa 451(2)h.1).»

M. Stéphane Bergeron (Verchères—Les-Patriotes, BQ) propose:

Motion n° 139

Que le projet de loi C-2, à l'article 560, soit modifié

a) par substitution, à la ligne 36, page 244, de ce qui suit:

«(3) Sous réserve du paragraphe (3.01), il peut être déduit de l'impôt payable par»

b) par adjonction, après la ligne 22, page 245, de ce qui suit:

(3.01) Lorsqu'un contribuable a versé, au cours d'une année d'imposition, une contribution monétaire visée au paragraphe (3) et qu'il ne peut se prévaloir de la déduction visée à ce paragraphe du fait qu'il n'est pas tenu de payer de l'impôt pour cette année, le contribuable a le droit de recevoir un remboursement de sa contribution monétaire correspondant au montant calculé en vertu de la formule visée aux alinéas 3a) à c), s'il se conforme par ailleurs à l'obligation de fournir les reçus requis en vertu du paragraphe (3).»

Motion n° 140

Que le projet de loi C-2, à l'article 560, soit modifié par substitution, à la ligne 1, page 246, de ce qui suit:

(4) Pour l'application des paragraphes (3), (3.01),»

Motion n° 141

Que le projet de loi C-2, à l'article 560, soit modifié par substitution, à la ligne 10, page 246, de ce qui suit:

«(3), (3.01), (3.1), (3.2) et (4.2), «contribution moné-»

M. John Bryden (Wentworth—Burlington, Lib.): Monsieur le Président, mon amendement propose d'ajouter à l'article 404, qui est la partie de la loi qui concerne les organisations qui ne sont pas admissibles à apporter une contribution, une nouvelle catégorie après l'alinéa 404(1)(e), qui dirait ceci: « (f) une personne, une organisation ou une fiducie décrite dans les alinéas 149(1)(c), (d), (f), (h), (i), (j) et (m) à (z) de la Loi de l'impôt sur le revenu.

Monsieur le Président, le motif de mon amendement est que les organisations qui sont exonérées d'impôt ne devraient pas apporter leur contribution à des politiques partisans, et la référence à la Loi de l'impôt sur le revenu est très claire, car elle vise des organismes particuliers, par exemple l'alinéa 149(1)(c) concerne les autorités municipales qui sont exonérées d'impôts en vertu de la Loi de l'impôt sur le revenu.

Je propose que les organismes municipaux ne puissent pas apporter de contribution aux partis politiques. En fait, je crois que le fait d'interdire aux organismes municipaux d'apporter une contribution aux partis politiques est une question nouvelle, qui n'est pas décrite ailleurs dans la loi. Il s'agit de quelque chose de nouveau, qui résulte du fait qu'Élections Canada est maintenant capable de présenter la liste des dons sur l'Internet. Un examen récent de la liste des contributions faites aux partis politiques présentée sur l'Internet a permis de déterminer qu'un certain nombre de municipalités apportaient une contribution aux partis politiques. Monsieur le Président, ce devrait être notre première interdiction en vertu de mon amendement.

Initiatives ministérielles

L'alinéa 149(1)(d), qui concerne les sociétés appartenant à la Couronne en vertu de la Loi de l'impôt sur le revenu, constitue un autre exemple. Il y a eu, par le passé, des incidents, des sociétés d'État ayant apporté une contribution à des partis politiques ou pour des campagnes, même s'il s'agissait de petites sommes. De nouveau, cela est manifestement inacceptable parce que les sociétés d'État sont, par leur nature même, des organismes gouvernementaux et le gouvernement ne devrait en aucun cas apporter une contribution directe ou indirecte à des partis politiques.

• (1145)

Par le truchement d'une directive du Conseil du Trésor, le gouvernement a recommandé aux sociétés et organismes d'État de ne pas contribuer au financement des partis politiques. Toutefois, les organismes d'État étant des entités indépendantes, il s'agit pour le moment de déterminer si cette directive du Conseil du Trésor est effectivement exécutoire, ou si elle est considérée comme une simple recommandation.

En décrétant dans le projet de loi l'inadmissibilité de ces organismes, nous nous assurons que les sociétés d'État ne pourront pas faire de contribution aux partis politiques. Cela vaut également pour tous les organismes d'État. Et ils sont variés.

La catégorie suivante se trouve à l'alinéa 149 (1) f). Il s'agit des organismes de bienfaisance enregistrés. Nous en conviendrons tous, il est tout à fait inapproprié pour un organisme de charité de contribuer au financement d'un parti politique. Là encore, Élections Canada étant en mesure de nous communiquer par voie électronique le montant des contributions reçues, nous avons découvert que certains organismes de bienfaisance avaient fait des dons à des partis politiques. En fait, c'est interdit en vertu de la Loi de l'impôt sur le revenu et je vous renvoie, monsieur le Président, au paragraphe 149.1(6.1), lequel précise que les organismes ou fondations de bienfaisance enregistrés ne doivent pas mener d'activités de soutien aux partis politiques.

Toutefois, l'ennui tient au fait que si nous le ne prévoyons pas dans la Loi électorale du Canada, le Bureau du Directeur général des élections du Canada ne surveillera pas systématiquement les dons provenant des organismes de bienfaisance. En le précisant dans la Loi électorale du Canada, le Bureau du Directeur général des élections du Canada ne manquera pas de signaler automatiquement le moindre don effectué par un organisme de bienfaisance. En fait, grâce aux bases de données électroniques, cela peut être fait essentiellement par voie automatique.

Si les oeuvres de bienfaisance ne sont pas des donateurs inadmissibles aux termes de l'article 404 du projet de loi C-2, nous risquons alors que les dons de bienfaisance aboutissent dans les coffres de partis politiques et servent au financement de campagnes électorales sans qu'on procède à la vérification voulue. C'est, selon moi, la responsabilité d'Élections Canada.

Les autres organisations que j'énumère dans mon amendement figurent à l'alinéa 149(1)h) de la Loi de l'impôt sur le revenu, soit les universités et les collèges. Bien entendu, nous devrions croire

que les universités et les collèges devraient absolument conserver leur nature non partisane et ne devraient absolument pas contribuer à des partis politiques. Là encore, sur la liste publiée par Élections Canada récemment, on a constaté que certaines universités contribuent à des partis politiques.

Je prétends que ce qui se passe en fait, c'est que les dirigeants d'universités, d'hôpitaux et d'oeuvres de bienfaisance même se rendent assister à des dîners-bénéfices. Au lieu de payer eux-mêmes leurs billets, ils les font payer par leur organisation.

Il n'est pas question de beaucoup d'argent en l'occurrence, mais il s'agit d'une question fondamentale de décence et d'éthique si vous le voulez, monsieur le Président. Je suis persuadé que les dirigeants d'universités, d'hôpitaux et d'oeuvres de bienfaisance dont certains gagnent plus que le premier ministre—nous le savons, car leurs salaires sont du domaine public—peuvent payer eux-mêmes leur participation à des dîners-bénéfices et n'ont pas à déclarer ces montants au titre de leurs dépenses pour les faire payer par l'oeuvre de bienfaisance ou l'université en question. C'est couvert dans ce cas-là.

Les autres citations de la Loi de l'impôt sur le revenu, les alinéas 149(1)i) et j) et d'autres, touchent principalement les sociétés d'habitation sans but lucratif, les caisses de retraite et les fiducies.

Je devrais noter cependant en passant que mon amendement n'englobe pas les syndicats ni toutes les associations sans but lucratif, même si ces deux types d'organisations profitent d'une exonération d'impôt. Si j'ai fait cela, c'est qu'au moins un parti à la Chambre, à ce stade-ci, dépend beaucoup des syndicats pour l'appuyer politiquement.

Je crois que, dans le but de donner des chances égales à tous les partis politiques, étant donné que nous acceptons que les entreprises privées contribuent à des partis politiques—et je pense que c'est une bonne chose car elles doivent rendre des comptes à leurs actionnaires—, nous devrions aussi accepter que des syndicats puissent contribuer à des partis politiques puisque, au moins, ils doivent rendre des comptes à leurs membres.

• (1150)

Cela dit, j'espère avoir l'appui de la Chambre. J'espère avoir l'appui du gouvernement et des partis d'opposition, et je crois que c'est un bon amendement.

[Français]

Mme Madeleine Dalphond-Guiral (Laval-Centre, BQ): Monsieur le Président, nous entamons aujourd'hui le débat sur certains articles qui ont été reçus et étudiés en comité. Beaucoup d'amendements ont été soumis par les différents partis d'opposition, et j'avais cru, fort naïvement, que pour ce débat sur une loi aussi importante qu'est la Loi électorale, le gouvernement ferait montre d'ouverture et de volonté pour mettre la démocratie à l'heure du troisième millénaire.

Chose exceptionnelle, nous avons eu un amendement qui a constitué le premier groupe, et nous avons vu très rapidement à quelle

Initiatives ministérielles

enseigne loge le gouvernement. Je pense que c'est extrêmement triste pour le processus démocratique qui est une loi électorale.

La Loi électorale a été révisée en profondeur relative, et compte plusieurs dizaines de chapitres. Le chapitre que nous entamons aujourd'hui traite du financement des partis politiques.

Comme on le sait, l'argent, c'est le nerf de la guerre, et c'est également un élément incontournable quand on entame une campagne électorale, puisqu'il faut, bien sûr, que l'électeur puisse être au courant des programmes des différents partis. On sait qu'actuellement, la façon d'être au courant, c'est de regarder la télévision ou de lire les journaux.

La loi actuelle permet, favorise, incite et encourage les dons des grandes entreprises, à tel point qu'il n'y a pas de plafond. Le Québec est une société différente, et on est également différents dans la lecture que l'on a du financement des partis politiques. Au Québec, depuis la fin des années 1970, grâce à un gouvernement souverainiste, le financement est vraiment un financement populaire. C'est l'électeur qui a le droit de contribuer à un parti politique.

Au gouvernement fédéral, on est encore bien loin de cette vision. Pourtant, tout le monde reconnaît que ce qui se passe au Québec est extraordinaire. Alors qu'on aurait voulu sentir cette volonté de modification, on ne l'a pas sentie. On continue à conserver précieusement la longue réalité du financement plus ou moins éthique, plus ou moins moral et quelque part plus ou moins légitime, parce qu'il est légal. On pourrait pendant fort longtemps faire la différence entre légitimité et légalité.

Je vais rappeler un exemple tout à fait récent. Il y a quelques jours ou quelques semaines à la Chambre, on a fait mention de contributions électorales qui auraient été versées à un député légalement élu, et ces contributions n'auraient pas été déclarées.

La loi actuelle est ainsi faite qu'au moment où on a déposé un avis auprès du commissaire aux élections, la réponse a été: «Eh bien, il est trop tard, parce que le délai était de 18 mois.» Dix-huit mois, à mon humble avis, ce n'est très certainement pas moral pour faire disparaître dans l'oubli des gestes qu'on peut qualifier ou dont on peut avoir l'impression qu'ils sont peut-être très immoraux. Dix-huit mois, ce n'est pas assez long pour justifier qu'un geste soit oublié.

On parlait dans ce cas de 10 000 \$, mais cela aurait pu être 100 000 \$ ou 200 000 \$. On sait très bien qu'un parti qui vise le pouvoir devient un objectif, pour les grandes corporations, pour pouvoir contrôler gentiment, mais aussi de façon très ferme, ce gouvernement.

• (1155)

Je regrette personnellement que le gouvernement n'ait pas cru bon de modifier cette façon de faire et, effectivement, de dire que la loi doit être respectée par tout le monde, que nul n'est au-dessus de la loi et que ce n'est pas le temps que l'on prend à découvrir qu'il y a eu quelque chose qui n'avait pas de bon sens qui fait d'un coupable un innocent.

La position du Bloc québécois est très claire en ce qui concerne le financement. Nous croyons que c'est l'électeur qui doit financer son parti politique. Nous croyons que les dons des corporations devraient, à tout le moins, être limités et devraient évidemment être diffusés de façon très claire et très évidente pour que la population sache bien qui enrichit les partis politiques. On espère que la population saura faire les déductions qui s'imposent.

M. André Harvey (Chicoutimi, PC): Monsieur le Président, nous avons un bel exemple qui illustre le fait que cette loi, qui est considérée comme prioritaire par le gouvernement, est évaluée et analysée de façon superficielle.

Nous l'avons aussi vécu en comité. On a l'exemple que tous les partis politiques de l'opposition ont fait des efforts pour travailler de façon constructive, étant donné que le gouvernement en avait fait sa priorité.

Je me disais que si on a gagné lors de la dernière élection, il y a certainement encore moyen de réussir à gagner la prochaine campagne dans Chicoutimi avec la loi existante. Mais le gouvernement a décidé que c'était important et que c'était prioritaire.

Je me suis dit qu'on allait travailler sérieusement. Je dois dire mon admiration pour mes collègues des partis d'opposition. Tout le monde a travaillé à 90 p. 100. On ne dira pas à 100 p. 100, parce que c'est absolument impossible de participer à 100 p. 100 des réunions.

J'ai pu voir tout le travail fait par mes collègues de l'opposition. Finalement, on en arrive à quoi? À quelques amendements techniques qui ont été adoptés. On vient d'entendre un discours sur la question du financement des partis politiques. En comité, nous avons dit: «Oui, c'est important de revoir la question du financement des partis politiques et de le revoir de façon non pas superficielle.» Lors de quelques réunions, le Bloc, le NPD, le Parti réformiste et nous-mêmes, du Parti progressiste-conservateur, avions dit que nous pouvions le faire. Il ne faut jamais oublier notre élément progressiste. On a prouvé dans le passé que nous étions un parti progressiste.

Cela n'a pas été bien accueilli. J'ai dit en comité: «C'est dommage, tout va trop vite pour faire un travail sérieux.» Comme nos ancêtres le disaient: «Prenons le temps de laisser pisser les moutons.» Cela veut dire qu'il faut prendre le temps de penser sérieusement quand des éléments de réflexion sont en jeu et que ceux-ci demandent un peu de temps. On ne peut pas faire cela à toute vitesse. Finalement, la réponse a été non.

J'ose espérer que le comité qui s'est penché sur la Loi électorale se penchera avec beaucoup de sérieux et de minutie sur la question du financement des partis politiques nationaux.

Il est vrai qu'on a souvent tendance à faire de l'exemple québécois un modèle qui devrait être appliqué au Canada. Je voudrais seulement dire ceci: oui, il faudra s'en inspirer, mais à partir d'analyses, de paramètres et de critères nationaux qui nous permettent de dire que tel aspect de la loi québécoise mériterait d'être mis de l'avant dans la loi canadienne.

Initiatives ministérielles

Qui sait, peut-être que les Canadiens seraient prêts à payer davantage pour être un peu plus certains que la démocratie canadienne est à l'abri des groupes obscurs et des financiers qui ont parfois des objectifs qui ne sont pas corrects.

• (1200)

C'est un élément sur lequel le comité devra un jour se pencher, inspiré par la loi québécoise, oui, mais peut-être avec des facettes un peu différentes. Je pense qu'une élection fédérale au pays coûte à peu près une trentaine de millions de dollars. Peut-être que le gouvernement devrait en arriver, avec le consensus des partis en cette Chambre, à dire: «Au lieu de forcer tous les partis politiques à cotiser tous les fonds requis pour une campagne électorale, peut-être que l'ensemble des Canadiens seraient disposés à financer davantage une campagne électorale canadienne.»

De toute façon, c'est un dossier sur lequel on n'a pas eu le temps de se pencher, définitivement pas. Cela fait donc un travail un peu bâclé et un peu mal foutu.

Cela fait drôle de voir le gouvernement considérer le projet de loi sur la réforme électorale comme hautement prioritaire, quand on sait si bien que le travail est fait superficiellement. Mes collègues reviennent avec des motions qui ont été débattues et défaites en comité, sauf pour quelques rares exceptions techniques. Finalement, le gouvernement a fait son nid. La réforme sera superficielle, strictement sur des éléments techniques. Nous, on a évidemment d'autres priorités.

Au moment où le gouvernement s'est enrichi avec des mesures conservatrices, comme le libre-échange et la TPS, qui va lui rapporter 24 milliards de dollars cette année, il pourrait déposer à la Chambre des projets de loi qui lanceraient la guerre à la pauvreté. On dit que le taux de chômage baisse. C'est évident; c'est le taux de bien-être social qui augmente.

On a tellement rendu la Loi sur l'assurance-emploi inaccessible, que les deux tiers des travailleurs au Canada en sont rendus à utiliser des mesures sociales. C'est pour cela que la pauvreté chez les enfants a augmenté de 50 p. 100 depuis quatre à cinq ans. Notre parti a formé un comité qui se penche sur la pauvreté et je peux vous dire que nous allons arriver avec des mesures progressistes pour être en mesure de s'attaquer à la pauvreté, non pas en mettant de l'argent dans un autre petit programme dont personne ne connaît la teneur et auquel les bénéficiaires potentiels ne sont même pas en mesure de s'inscrire.

Le gouvernement va arriver et dire: «On a mis 500 millions de dollars dans tel programme.» Je demande au vérificateur général d'aller examiner ces nouveaux programmes où on met des fonds. Je suis persuadé qu'il n'y a pas de décaissement, parce que les gens ne s'inscrivent pas. On dit qu'actuellement, il y a d'autres priorités au Canada que la réforme de la Loi électorale, qui est déjà hautement démocratique. Mais elle va le devenir moins avec les modifications qui vont y apporter.

C'est scandaleux. Le gouvernement veut même contrôler l'intervention des groupes tiers, pas les partis politiques, pas les candidatures, mais les groupes de pression. Le gouvernement veut les

encadrer pour être en mesure de les soumettre à des critères et à des contraintes importantes. Ils n'ont même pas les ressources pour faire les proforma budgétaires. Ces petits groupes cotisent de l'argent, de peine et de misère, pour être en mesure de faire valoir leur point de vue auprès du gouvernement et auprès des partis d'opposition. Mais on veut tellement les encadrer, que leur action va devenir totalement vaine et sans conséquence.

On veut contrôler les sondages. On sait très bien que les sondages, c'est une photographie à un moment très spécifique. On sait très bien qu'on n'a pas besoin de se rendre malade pour les conséquences politiques sur les sondages. Ça ne change absolument rien. Dans une campagne nationale, 90 p. 100 à 95 p. 100 des votes sont donnés en fonction du leadership. On espère qu'aux prochaines élections, ces votes en fonction du leadership vont favoriser le Parti progressiste-conservateur.

Ce qui nous intéresse comme parti, ce n'est pas de contrôler les sondages. Ce qui nous intéresse, ce n'est pas de contrôler les groupes de pression qui disposent de petits budgets, qu'ils ont de la difficulté à recueillir, pour être en mesure de faire des campagnes municipales, provinciales et nationales, pour influencer les politiques nationales.

Le gouvernement n'a pas réussi à éclaircir cette loi. Un de ses buts était de la rendre plus transparente. On a consulté des spécialistes. La loi est encore plus confuse qu'elle ne l'était. Ce sera plus compliqué de se démêler dans tout cela qu'avec la loi actuelle.

• (1205)

Je pense qu'un des objectifs principaux, c'est de semer la confusion, entre autres, de contrôler les publications médiatiques sur les sondages, et de contrôler davantage les groupes qui, normalement, ont tendance à déranger les gouvernements. Et si, au plan budgétaire, on les situe dans un cadre très rigoureux, il est évident que le gouvernement aura atteint son objectif.

Je tiens à dire ceci: je suis persuadé que le gouvernement est en précampagne électorale. On le constate, actuellement, par ses intentions, en polarisant le vote au niveau du pays et en essayant de donner l'impression au Canada anglais qu'ils sont en mesure de blackbouler le Québec. J'espère que nos collègues anglophones ne seront pas aussi naïfs que le gouvernement le pense et qu'ils comprendront que le gouvernement en place a mis un «X» sur les Québécois, pour toutes sortes de raisons, dans le cadre de ce projet de loi, et éventuellement, dans le cadre du dépôt potentiel d'un projet de loi sur le cadre référendaire.

Actuellement, on a bien d'autres priorités au Canada que l'encadrement référendaire, particulièrement avec le dernier jugement de la Cour suprême. On n'a pas besoin d'un projet de loi pour susciter strictement de la provocation. Cette provocation, qui dure depuis 30 ans, a donné un bon résultat—et je vais vous le confier—cela a permis aux Québécois de passer de 20 p. 100 à 49 p. 100 dans leur désir de s'affranchir d'un gouvernement central qui a plutôt tendance à miser sur la provocation, plutôt que de travailler à la réconciliation entre tous les citoyens.

On a tout de même des signaux positifs de la part des Québécois qui veulent que leurs gouvernements, tant provincial que fédéral—

Initiatives ministérielles

et dans tout le pays, c'est la même chose—travaillent de façon constructive et mettent leurs ressources en commun pour être en mesure de combattre des problèmes, comme celui de la pauvreté. Il y a de 5 à 6 millions de gens au pays qui vivent dans la pauvreté. Mais on implante toutes sortes de petits programmes insignifiants qui, bien souvent, partent du fédéral, et qui sont déductibles quand ils arrivent sur le plan provincial. Ce qu'on veut, c'est que le gouvernement s'attaque à des choses concrètes. . .

Le vice-président: Je regrette, mais le temps alloué à l'honorable député est expiré.

[Traduction]

M. Rob Anders (Calgary-Ouest, Réf.): Monsieur le Président, je dois dire à la Chambre que ce projet de loi me déçoit énormément. Lorsqu'on voit ces murs pour la première fois, cette enceinte que l'on dit sacrée, on pense d'abord à la démocratie et aux divers processus qui l'entourent et qu'on se doit de préserver. En voyant ce qui s'est passé dans le dossier en cours et l'attitude adoptée par le gouvernement, j'en suis venu à me poser toutes sortes de questions.

On dit que, dans le monde de la politique, rien ne bouge sans qu'on exerce de pressions. Ce qu'il faut se demander, c'est: Pourquoi le gouvernement continue de pousser ce genre de mesure législative? Quel est son objectif? Qu'y a-t-il derrière tout cela?

Cette mesure traite de bien des choses. Elle traite de favoritisme dans les nominations, mais ne touche pas un sujet cher à mon cœur, c'est-à-dire l'élection du Sénat. Elle vise à éliminer ou à interdire la publicité à certains moments et à limiter les conséquences de la publication des données provenant de sondages. Elle restreint les dépenses des tiers partis et freine en même temps la liberté de parole et la capacité de participer au processus.

Elle modifie les exigences pour ce que l'on considère comme des partis enregistrés, privant ainsi de leurs droits bon nombre des partis qui ne sont pas représentés ici mais qui représentent tout de même des Canadiens d'un bout à l'autre du pays. J'en reparlerai plus tard.

Elle laisse également de côté tout l'aspect de la publicité gouvernementale et l'utilisation par le gouvernement de l'argent des contribuables pour mousser sa propre publicité et remplir ses coffres.

Elle ne règle pas grand-chose non plus en ce qui a trait à la tenue des élections partielles. Elle touche au déclenchement de ces élections, mais ne précise rien quant à la façon ou au moment de les tenir.

À mon avis, ce projet de loi ne rend pas justice aux contribuables en ce qui a trait à l'aide qu'ils fournissent aux partis politiques et au processus électoral. Ses dispositions concernant le cautionnement des députés et le plafond des dépenses témoignent d'un conflit direct, de contradiction et d'hypocrisie.

• (1210)

Le projet de loi ne réussit pas non plus à proposer quoi que ce soit concernant des élections à date fixe.

Voilà quelques-unes seulement des lacunes du projet de loi. Je trouve un certain nombre de choses à redire au projet de loi et je vais en aborder quelques-unes en profondeur. Jusqu'ici, le projet de loi était à l'étude au comité, à l'écart de l'attention du public. On ne lui a apporté aucun amendement important, et nous en voici saisis aujourd'hui.

Dans le passé, la loi électorale a toujours été modifiée dans un esprit de neutralité politique. Les modifications ont été appuyées par le public, par le directeur général des élections et par tous les partis à la Chambre. La présente loi échoue à tous ces égards.

Elle a déjà été dénoncée devant les tribunaux. Plusieurs dispositions du projet de loi ont été frappées de nullité par les tribunaux provinciaux et par la Cour suprême du Canada, mais le gouvernement continue de vouloir faire adopter son projet de loi. Encore une fois, je me demande pourquoi le gouvernement tient tant à imposer son projet de loi. J'invite les citoyens à bien réfléchir à cela.

Le gouvernement ne tient pas compte des décisions des cours d'appel et de la Cour suprême du Canada. Je me pose des questions à cet égard. Le gouvernement ne voit pas d'objection à ce que les tribunaux rendent la pornographie juvénile légale en Colombie-Britannique et à ce qu'ils permettent l'accès aux pêcheries selon le statut d'Indien, mais il ne permet pas aux tribunaux de toucher aux dispositions de la loi électorale qui favorisent le parti au pouvoir. Cela suscite de vifs problèmes.

Je vais aborder plusieurs dispositions détaillées du projet de loi que je trouve particulièrement condamnables.

Il y a toute la question du favoritisme. L'opposition propose plusieurs amendements afin que les personnes nommées à divers postes électoraux le soient en fonction du mérite. À l'heure actuelle, elles sont engagées par favoritisme politique. Le problème avec ça, c'est que lorsque nous enseignons aux pays émergents comment procéder à des élections, nous leur conseillons de ne pas faire place au favoritisme dans leur système car nous nous sommes aperçus que c'est une source de problèmes. C'est exactement ce que nous faisons quand nous allons à l'étranger. Nous perpétons ce système corrompu.

Le gouvernement l'a dénoncé dans le rapport McGrath et, du temps où les libéraux formaient l'opposition officielle ils ont proposé autre chose, mais n'ont rien fait quand ils sont arrivés au pouvoir.

Au lieu d'égaliser les chances, le gouvernement limite la capacité d'un groupe ou d'un individu de contrer la propagande du gouvernement pendant les campagnes électorales. Il impose des restrictions très strictes à la liberté d'expression des individus pendant les campagnes électorales, limitant à presque rien les sommes que les partis politiques inscrits peuvent consacrer à faire passer leur message. Ce n'est pas au gouvernement de restreindre la liberté d'expression pendant les élections. Pourquoi le gouvernement devrait-il pouvoir dicter à un individu combien il peut ou ne peut pas dépenser pendant une campagne électorale pour exprimer ses convictions personnelles?

D'une part, le gouvernement dit vouloir être inclusif en imposant des restrictions sur ce que les partis peuvent dépenser lors d'une

élection et en essayant de régler le processus à mort, comme je l'ai dit à propos des motions et, d'autre part, il impose toutes sortes de règlements gênants et d'obstacles qui empêchent la participation des partis qui ne sont pas représentés à la Chambre. Ces partis sont le Parti de l'Héritage Chrétien du Canada, le Parti Libertarien du Canada, le Parti Communiste du Canada, le Parti Marxiste-Léniniste, le Parti vert, le Parti de la loi naturelle et, quant à y être, le Parti Rhinocéros et le Parti national. Je pourrais en ajouter d'autres. Des restrictions sont imposées à un vaste éventail de partis.

Une règle relative aux candidats qui aurait été acceptable et qui aurait probablement obtenu l'appui de tous les partis à la Chambre est celle selon laquelle la présence de 12 candidats à une élection permettrait l'inscription comme parti officiel. Le chiffre de 12 est effectivement celui que retient la Chambre des communes pour déterminer si un parti est reconnu ou non.

• (1215)

Le gouvernement a plutôt monté la barre afin de chercher à fixer à 50 le nombre de candidats requis, ce qui comme il le sait, empêchera de nombreux partis politiques qui cherchent à présenter une liste complète de candidats de réussir même à faire inscrire le nom de leur parti à côté du nom de leurs candidats sur le bulletin de vote. Ces personnes seront désormais toutes considérées comme des indépendants. C'est une honte car c'est pour le bénéfice des électeurs que ces mesures sont adoptées, pour qu'ils sachent qui est John Smith et qui il représente, c'est-à-dire pour préciser son parti ou son affiliation.

Le gouvernement va de l'avant et cherche à faire adopter cette mesure à toute vapeur. Honte aux libéraux. Ils défendent la notion d'inclusion, mais ce n'est pas ce qui se passe en l'occurrence. Ils limitent la capacité des électeurs de savoir quelle est la personne dont le nom figure sur le bulletin de vote et quelle est son affiliation. C'est vraiment regrettable.

J'ai une question pour les gens qui sont dans leurs foyers. Pourquoi le gouvernement a-t-il ainsi modifié la Loi électorale? Pour limiter la concurrence sur le bulletin de vote. C'est là ce qui est dégoûtant. On serait en mesure de s'attendre à ce qu'un parti qui se targue d'être le parti naturellement destiné à gouverner le Canada, un parti qui existe depuis aussi longtemps, qui connaît toutes les ficelles du métier et qui s'en sert régulièrement, serait en mesure de faire face à la concurrence et s'en accommoderait, mais ce n'est pas le cas.

Dans de nombreux autres pays ayant la représentation proportionnelle, dont l'Australie et la Suisse, les électeurs ont un choix. Ils peuvent choisir parmi jusqu'à 35 partis sur le bulletin de vote. Voilà ce qu'est la démocratie. Les électeurs devraient pouvoir faire ces choix, mais comme le gouvernement libéral est craintif à ce sujet, il veut limiter le nombre de personnes dont le nom paraît sur les bulletins de vote.

Nous avons tenté de proposer la tenue de concours officiels pour bon nombre de ces processus. Nous voulions que les personnes chargées du processus électoral soient choisies selon leur compétence, leur expérience et leur impartialité. Pourtant, ce n'est pas ce

Initiatives ministérielles

qui se produit avec ce projet de loi. Nous y avons proposé de nombreux amendements, mais ils ont été rejetés.

En ce qui concerne le remboursement des dépenses d'élection d'un parti, le livre bleu du Parti réformiste indique que notre parti s'oppose à ce que des partis politiques et des groupes de pression politiques reçoivent une aide à même les fonds publics. Je suis heureux de constater qu'un député a proposé qu'il soit interdit aux sociétés d'État, aux divers organismes gouvernementaux, et ainsi de suite, de financer les organes politiques.

Je pourrais aborder de nombreux autres aspects au sujet de ce projet de loi. Inutile de dire qu'il recèle des lacunes. Les tribunaux le rejettent. Le gouvernement devrait avoir honte d'avoir présenté ce projet de loi à la Chambre.

[Français]

M. Ghislain Fournier (Manicouagan, BQ): Monsieur le Président, il me fait plaisir aujourd'hui de prendre la parole sur le projet de loi C-2 concernant l'élection des députés à la Chambre des communes, mieux connu sous le nom de Loi électorale du Canada. Il me fait également plaisir de prendre la parole sur ce projet de loi en tant que député du Bloc québécois, puisque mon parti a proposé des amendements qui visent à améliorer cette loi.

Lorsque j'ai entendu parler d'une réforme de la Loi électorale, je me suis réjoui, puisque je me suis dit que le gouvernement en profiterait pour faire une véritable refonte de la Loi électorale fédérale, et qu'il en profiterait, comme le Québec l'a fait en 1977, pour faire une législation sur le financement populaire. Il aurait pu aussi s'inspirer du Québec pour le processus du concours public pour la nomination des principaux fonctionnaires électoraux. Mais non, le gouvernement préfère garder son système de nomination, où il peut nommer à sa guise les fonctionnaires qui s'occuperont des élections.

Mais ce n'est pas ma première déception vis-à-vis de ce parti. Je reviens sur le premier argument pour lequel le Bloc québécois est contre le projet de loi C-2, c'est-à-dire le financement des caisses électorales des partis.

• (1220)

Permettre à une corporation de financer la campagne d'un candidat sans plafond maximum, c'est lui accorder beaucoup d'influence. Il est certain que beaucoup d'argent, c'est un peu plus de pouvoir, un peu plus de visibilité, un peu plus de moyens, et il serait naïf de croire le contraire.

Les gros partis, financés par les grosses compagnies, partent donc toujours avec une longueur d'avance. Pour expliquer l'amendement du Bloc québécois à l'égard du financement, je rappellerai un passage de l'article 424(2) du projet de loi qui concerne le rapport financier du parti.

Cet article, tel qu'il se lit présentement, indique que le rapport financier doit comporter, et je cite:

a) un état des contributions apportées au parti enregistré par les particuliers, les entreprises, les organisations commerciales, les gouvernements, les syndicats, les per-

Initiatives ministérielles

sonnes morales sans capital-actions, autres que les syndicats, et les organismes ou associations, autres que les syndicats, non constitués en personnes morales;

Cet article est tout à fait contraire à l'effet de transparence que le gouvernement voulait obtenir. Si on parle de transparence, il faudrait également parler de ces fameuses fiducies qui peuvent être financées par des particuliers, des entreprises, des organismes commerciaux, des gouvernements, des syndicats, des personnes morales sans capital action, autres que les syndicats, et des organismes ou associations, autres que les syndicats, non constitués en personnes morales.

Cela fait pas mal de monde, surtout que lorsque viendra le temps d'enregistrer sa contribution, tout ce beau monde sera consigné dans le rapport financier sous la mention—et faisons ici bien attention—«Fiducie numéro X». On a déjà vu beaucoup mieux comme transparence.

Pourquoi, je le répète, ne pas avoir suivi l'exemple du Québec où seule une personne ayant la qualité d'électeur peut apporter une contribution financière à un parti?

Les députés du Bloc québécois demandent depuis longtemps une réforme de la Loi électorale fédérale. Dès 1994, une motion était déposée afin de limiter aux individus le droit de contribuer au financement d'un parti politique, et que cette contribution devrait être restreinte à 5 000 \$.

Le financement populaire des partis politiques était de nouveau mis à l'ordre du jour par le Bloc québécois lors de la toute première journée d'opposition de la 36^e législature, en 1997. La motion était alors libellée comme suit:

Que la Chambre condamne l'attitude du gouvernement qui refuse de procéder à une réforme en profondeur de la législation sur le financement des partis politiques fédéraux qui peut laisser place à des abus de toutes sortes.

Imaginez notre déception quand ma formation politique a pris connaissance de cette réforme. Pratiquement rien n'a changé. Il me semble qu'une réforme devrait impliquer une amélioration notable d'une loi. Ce n'est manifestement pas le cas ici.

Le financement des partis politiques, tel que prévu dans le projet de loi C-2, déçoit énormément le Bloc québécois. Si le financement des partis déçoit le Bloc, le processus de nomination des fonctionnaires électoraux, en particulier celle du directeur général des élections, nous déçoit également. Ces fonctions sont d'une importance capitale. Les fonctionnaires d'élection sont les gardiens du processus démocratique qui fait la fierté de notre société.

Le directeur des élections est le garant de l'application de la Loi électorale. Le fait qu'il soit nommé par le parti au pouvoir pose alors un sérieux problème.

• (1225)

C'est pourquoi le Bloc québécois propose un amendement à l'article 13, afin que le directeur général des élections soit nommé par une résolution de la Chambre des communes, approuvée par la majorité des députés de tous les partis d'opposition. Il pourrait, de

la même manière, être révoqué, pour motif valable, par une résolution semblable. Ce processus assurerait une meilleure impartialité du directeur général des élections.

Pour ce qui est des directeurs de scrutin, le Bloc québécois propose qu'ils soient nommés, comme c'est le cas au Québec et dans d'autres provinces, aux termes d'un concours public. Ce mécanisme nous assurerait que les candidats qui seront sélectionnés le seront eu égard à leur compétence, et non parce qu'ils ont de l'expérience avec le parti au pouvoir. N'est-ce pas là un des principes de la démocratie?

En résumé, je tiens à rappeler que le Bloc québécois est contre le projet de loi C-2. Personnellement, je croyais, après toutes les consultations menées en vue de la réforme de la Loi électorale, que le gouvernement proposerait des changements significatifs qui amélioreraient les failles que l'ancienne Loi électorale présentait. Mais non, le gouvernement libéral continue de protéger ses manières de fonctionner.

Que l'on pense aux fiducies ou à la nomination, par un seul parti, du personnel d'élections. On peut y voir des moyens, pour un parti au pouvoir, de conserver ses acquis. La démocratie est au centre de la Loi électorale. Je n'ai vu nulle part dans ce projet de loi le moindre semblant de démocratie. Elle devrait être transparente dans chacun des articles du projet de loi C-2. Pourtant, dans le projet de loi C-2, je vois des moyens de faciliter le patronage et, j'irais presque jusqu'à dire des moyens de favoriser les entreprises et individus qui contribuent grassement aux caisses du parti au pouvoir. Et cela me déçoit.

J'invite donc mes collègues de la Chambre à prendre en considération l'ensemble des amendements proposés par le Bloc québécois. Ces amendements proposent des solutions auxquelles le gouvernement ne s'est même pas attardé, c'est-à-dire des solutions pour améliorer le processus démocratique lors de prochaines élections.

[Traduction]

Le président suppléant (M. McClelland): Avant de passer au député suivant, je dois corriger la décision que je viens de rendre au sujet du groupe n^o 2. J'avais d'abord décidé que la motion n^o 196 ne pouvait être mise aux voix parce qu'elle était irrecevable et exigeait une recommandation royale.

Je l'ai ensuite incluse par mégarde dans les motions rassemblées aux fins du débat dans le groupe n^o 2. Je regrette la confusion qui a pu en résulter, mais je répète, pour que ce soit très clair, que la motion n^o 106 ne sera pas mise aux voix à la Chambre, parce qu'elle est irrecevable.

M. John Solomon (Regina—Lumsden—Lake Centre, NPD): Monsieur le Président, je suis heureux d'intervenir dans le débat sur le projet de loi C-2. Le Nouveau Parti démocratique appuie les modifications importantes qui sont proposées à la loi actuelle. Au comité, nous nous sommes félicités du fait qu'un certain nombre des questions discutées soient adoptées par tous les membres, en particulier par les députés du gouvernement, ce qui est fondamental

puisqu'ils sont eux qui ont le gros bout du bâton au moment du vote.

Par exemple, le gouvernement de l'époque avait proposé que les heures du vote en Saskatchewan soit établies dans la recommandation initiale au moment de la présentation du projet de loi. Quand j'ai pris connaissance de la modification des heures du vote en Saskatchewan, j'ai constaté que le gouvernement n'avait pas réglé le problème qui se pose du fait que les bureaux de scrutin de la Saskatchewan ferment une demi-heure après ceux de la Colombie-Britannique. Ce problème est maintenant corrigé, grâce à l'amendement proposé par le NPD et appuyé par le gouvernement.

• (1230)

Nous pensons que le projet de loi C-2 est très important. Il énonce les règles fondamentales de la démocratie au Canada. Il définit de façon très claire et détaillée comment les députés sont élus et comment les Canadiens participent au processus électoral.

Nous sommes d'avis que le projet de loi C-2 devrait reposer sur les cinq principes qui sous-tendent la démocratie: l'obligation de rendre compte, l'accessibilité, la responsabilité, l'inclusion et la transparence. Dans le cadre du débat en cours, nous évaluerons chaque amendement dont la Chambre est saisie aujourd'hui en fonction des cinq critères fondamentaux mentionnés précédemment.

Puisqu'il est question de ces cinq critères fondamentaux, je tiens à signaler que, dans ce groupe de motions, les amendements concernant la taille des partis et ceux concernant les sociétés à dénomination numérique ont été proposés par notre parti et qu'ils satisfont, à notre avis, les critères fondamentaux concernant l'équité, la transparence, l'obligation de rendre compte, la responsabilité, le caractère inclusif et l'accessibilité.

Par exemple, un amendement modifie le nombre de candidats qu'un parti politique enregistré doit présenter officiellement à des élections. Le nombre prévu dans la loi était de 50. On a jugé qu'il était plus responsable, équitable et accessible de ramener ce nombre à 12, de manière à ce qu'un parti composé de 12 candidats puisse participer à une campagne électorale fédérale. Ce parti serait alors dûment enregistré. Il aurait son mot à dire, à titre de parti enregistré, sur les contributions politiques fournies. Il s'agit d'un amendement très important, car il offre aux Canadiens plus de possibilités, plus de choix de partis politiques.

Il tient aussi compte des arguments qu'ont fait valoir un certain nombre de témoins qui ont comparu devant le comité et qui ont dit que le fait d'exiger d'un parti national qu'il compte au moins 50 candidats a un caractère exclusif, car il n'y a que deux provinces qui ont plus de 50 sièges. L'Ontario en compte 103, et le Québec, environ 75. Il n'y a que deux provinces qui peuvent présenter des candidats de partis d'envergure régionale. Un candidat de la Saskatchewan, qui comprend 14 sièges fédéraux, ne peut se présenter sous la bannière d'un parti qui a une envergure régionale. Cela vaut pour un député du Manitoba ou de la Saskatchewan, le total des sièges de ces provinces totalisant 28. Cela ne suffit pas pour présenter un candidat d'un parti régional qui défendra les intérêts régionaux, si c'est ce que souhaite la région concernée.

Initiatives ministérielles

Cela respecte les principes de l'inclusivité et de l'accessibilité, et c'est une façon très responsable d'aborder ce problème qui a été proposée par bien des témoins, notamment le Parti communiste du Canada et d'autres organisations. Le NPD a fortement insisté sur cet amendement, et nous espérons que le gouvernement appuiera cette disposition.

Le deuxième amendement de ce groupe qui nous semble très important vise à assurer une plus grande transparence dans les contributions aux partis politiques. En ce moment, les sociétés à numéro peuvent verser des contributions, la seule exigence étant de donner le matricule et l'adresse. Quiconque a déjà eu à traiter avec une société à numéro sait fort bien que son adresse est celle de l'avocat qui est chargé de la société pour la personne ou le groupe de personnes qui en est le propriétaire. Il n'y a là aucune transparence. Ce processus ne permet aucune reddition des comptes, et c'est une approche vraiment irresponsable du point de vue démocratique. Nous appuyons donc également cet amendement qui propose que soient donnés non seulement le nom de la société à numéro, mais aussi le nom et l'adresse de son directeur général ou de son président. C'est un amendement très important.

Le Nouveau Parti démocratique a proposé d'autres amendements qui nous semblent dignes d'être étudiés. Nous croyons par exemple que les partis devraient être encouragés à recruter un plus grand nombre de candidates. La question a été abordée au comité. Notre parti s'efforce de le faire depuis des années.

Par exemple, le NPD a un processus en vertu duquel toute femme voulant poser sa candidature à l'investiture a droit à des fonds qui sont mis à sa disposition par son association locale ou le parti fédéral pour l'inciter à le faire. Elle aurait des fonds pour acquitter ses frais de garderie et ses dépenses familiales. Si elle obtient l'investiture, le parti lui accorde d'autres fonds. Le parti agit ainsi pour inciter davantage de femmes à entrer en politique, notamment le processus parlementaire.

• (1235)

En fait, le leader parlementaire du gouvernement a recommandé cela au comité. Cependant, quand nous avons présenté un amendement en ce sens, le gouvernement l'a rejeté. Il s'y est opposé. Nous avons trouvé que c'était là une façon assez particulière de présenter une idée. Devant les médias, le leader parlementaire du gouvernement dit que le Parti libéral est favorable à ce qu'il y ait plus de candidates, mais quand vient le temps de passer aux actes au sein du comité il rejette carrément l'idée. Le NPD et le Bloc sont les deux seuls partis à appuyer l'idée qu'il faut inciter d'autres femmes à devenir députées des Communes. Nous estimons que c'est très important et que nous devrions faire en sorte que la Loi électorale soit plus inclusive.

Nous avons également proposé d'établir une date fixe pour les élections afin que le processus démocratique soit plus prévisible et plus facile à rendre compte. Nous ne voulons pas dire une date d'élection arrangée, mais une date d'élection fixe tous les quatre ans le troisième lundi de juin. Je vois que des ministres trouvent cette notion amusante. S'il n'y a pas de date d'élection fixe, le gouvernement peut manipuler ses politiques, ses dépenses, ses programmes et ses annonces politiques en fonction d'une date donnée. C'est

Initiatives ministérielles

jouer avec la démocratie. Mon point de vue, qui correspond à celui de la plupart des Canadiens, c'est qu'on doit avoir une date fixe. Le NPD propose que ce soit le troisième lundi de juin, tous les quatre ans.

En ce qui concerne l'obligation de rendre compte, le NPD est d'avis que nous devrions avoir un processus plus transparent et comptable pour l'embauche des directeurs du scrutin. Il y a maintenant 301 directeurs du scrutin nommés par le gouvernement. Dans bien des cas, le gouvernement a de la chance et ces gens-là finissent par faire de l'excellent travail, mais ce n'est pas toujours le cas. Nous demandons au gouvernement de réfléchir à l'idée d'embaucher les directeurs de scrutin en fonction du mérite plutôt que de leur affiliation politique, ce qui rendrait le processus plus transparent et plus responsable, particulièrement puisque les directeurs n'auront plus le vote décisif en cas d'égalité parce que le gouvernement a modifié la disposition à cet égard. Nous croyons que ce n'est pas une bonne disposition, mais maintenant que les directeurs de scrutin ne pourront plus briser l'égalité, nous voudrions qu'ils soient embauchés en fonction de leur mérite puisque l'élection d'un député ministériel en cas d'égalité ne sera plus en jeu.

Nous avons aussi demandé au gouvernement d'envisager l'idée d'abaisser l'âge de voter à 16 ans. Nous reviendrons à cette question plus tard, en discutant d'autres amendements proposés. Les jeunes de 16 ans sont assez mûrs pour s'occuper d'affaires civiques, politiques et municipales dans leurs écoles secondaires. Ils peuvent obtenir un permis de conduire. Ils peuvent se marier, quitter l'école et même entrer dans l'armée. Ils peuvent faire toutes sortes de choses, mais ils n'ont pas le droit de voter. Nous croyons qu'il est temps d'examiner cette question.

Enfin, nous croyons que nous devrions avoir un système de représentation proportionnelle. Cela ferait augmenter le degré de priorité des disparités régionales à la Chambre des communes. On constate un désintérêt croissant des électeurs pour le processus électoral. Nous croyons que la représentation proportionnelle, où l'électeur vote pour un parti et ce parti obtient un nombre de sièges proportionnel au nombre de votes obtenus par opposition au système actuel où celui qui obtient le plus grand nombre de voix dans chaque circonscription remporte le siège, serait un moyen de secouer l'apathie des électeurs et de donner de l'importance aux disparités régionales et aux problèmes de chaque région.

J'en dirai davantage sur le projet de loi plus tard, mais le NPD appuie les motions du deuxième groupe.

M. Derek Lee (secrétaire parlementaire du leader du gouvernement à la Chambre des communes, Lib.): Monsieur le Président, je suis heureux d'avoir l'occasion de parler de ce groupe d'amendements. Ceux-ci couvrent un grand nombre de questions. Durant les dix minutes qui me sont allouées, je m'efforcerai de traiter des points soulevés par mes collègues de ce côté de la Chambre et de l'autre puisque nous avons la participation de députés de tous les côtés de la Chambre.

• (1240)

Dans ce groupe d'amendements, on trouve des amendements faisant suite au rapport du comité qui résume la décision unanime des

membres du comité d'adopter des normes comptables précises pour la comptabilité électorale effectuée durant et après une campagne électorale. Ces normes sont, bien entendu, le principe comptable généralement accepté et employé au Canada et en Amérique du Nord. Un certain nombre d'articles portaient sur le perfectionnement de la procédure d'adoption de ces normes afin d'assurer l'uniformité de nos états financiers.

En second lieu, ce groupe porte sur la procédure liée à un parti inscrit qui est suspendu pour n'avoir pas respecté une ou plusieurs exigences de la loi. Tous les partis ne sont pas des partis politiques inscrits. Ceux qui deviennent inscrits le restent à condition de continuer de satisfaire aux exigences de la loi.

Lorsqu'un parti ne satisfait plus, pour quelque raison que ce soit, aux exigences, soit parce qu'il ne produit pas les documents nécessaires ou soit parce qu'il ne présente pas assez de candidats aux élections, nous devons déterminer ce qui arrive à l'actif de ce parti au moment où il cesse d'être inscrit. Nous estimons que cela est nécessaire parce qu'une proportion de l'actif du parti est fondée sur des ressources venant des contribuables. Dans la Loi de l'impôt sur le revenu, cela s'appelle une dépense fiscale. Cela veut dire que le gouvernement renonce à des recettes fiscales en accordant une déduction ou un crédit d'impôt au contribuable ou par tout autre moyen qui est avantageux pour le contribuable ou pour une organisation qui paie de l'impôt. Dans ce cas, il s'agit d'un parti politique. Comme une partie de l'actif provient de dépenses fiscales, principalement des contributions en espèces qui ont donné lieu à un crédit d'impôt à la source mais aussi de sommes remises après une campagne électorale, nous estimons que cet actif devrait être stabilisé en attendant d'être liquidé de façon ordonnée.

À l'origine, la loi était relativement sévère à cet égard. Les amendements proposés, y compris ceux qui sont débattus ici, prévoient que le parti suspendu peut garder son actif s'il réunit quatre conditions: s'il produit un état de son actif et de son passif au moment de la suspension; s'il présente une nouvelle demande d'inscription, c'est-à-dire qu'il manifeste son intention de garder son inscription si possible; s'il présente un nombre suffisant de candidats aux prochaines élections générales; s'il produit un rapport annuel de ses dépenses jusqu'à ce que les dépenses totales engagées par le parti au fil du temps égalent la valeur de l'actif existant au moment de la suspension. Cela permettrait une réduction ordonnée et transparente de l'actif du parti.

Si le parti réussit à se réinscrire pour contrer la suspension et redevient actif en tant que parti inscrit, la bonne gestion de ces biens ne seraient alors pas un problème.

L'autre question que je veux aborder est la nomination des directeurs du scrutin. Des modifications prévoient ici la tenue d'un concours national. Durant la plus grande partie de l'histoire de notre pays, nous avons eu recours au système actuel pour la nomination des directeurs du scrutin. Ce système fonctionne en général très bien. Pour ce qui est de tenir un concours national, il me semble que personne n'a vraiment évalué le coût réel de la tenue d'un concours national dans les 301 circonscriptions du Canada. J'estime que cela coûterait fort cher. N'oubliez pas que, si une entrevue s'impose et si de nombreux candidats se présentent à chaque poste, il faudra tenir des entrevues partout au Canada, d'un océan à l'autre.

• (1245)

Je trouve que c'est un exercice fort coûteux, sans compter que Élections Canada devra prévoir du personnel pour gérer cela. Si le système actuel présente quelque lacune, s'il est modérément ou relativement dysfonctionnel, on peut résoudre le problème au moyen de la formation. On ne doit pas oublier que les directeurs du scrutin doivent être formés de toute façon, qu'ils soient engagés par concours ou sur nomination, comme c'est le cas à l'heure actuelle. Toute faiblesse devrait être corrigée au moyen d'une bonne formation de base des directeurs du scrutin.

Je crois que le directeur général des élections offre une formation sans cesse améliorée. Je ne peux qu'espérer que nous tous, dans cette enceinte, assumerons notre responsabilité pour ce qui est d'essayer de s'assurer que les candidats au poste de directeur de scrutin sont qualifiés, bons et même excellents.

Je veux enfin parler de ceci. Au moins un député a parlé de la position du gouvernement quant aux efforts pour accroître le nombre de candidatures féminines. La plupart des partis sinon tous ont fait de bons efforts à cet égard. Certains ont déployé d'excellents efforts. Je n'attribuerai pas des notes, mais tous les partis déploient des efforts pour parvenir à un équilibre raisonnable entre les sexes à la Chambre.

M. Keith Martin: Nous laisserons cela au Parti réformiste.

M. Derek Lee: Je vais inclure tous les partis à la Chambre à ce stade-ci. Certains sont meilleurs que d'autres. Dans mon propre parti, le Parti libéral, nous sommes très fiers de nos succès jusqu'à maintenant. Notre pourcentage de représentation féminine à la Chambre est de 22 p. 100. Nous en sommes très fiers.

J'aime à penser que nous sommes bons à cet égard et que nous nous améliorons. Le gouvernement croit que chaque parti à la Chambre peut relever le défi lui-même et ne pas y être nécessairement forcé par voie législative.

Un des amendements aurait offert un encouragement financier aux partis pour accroître la représentation des femmes à la Chambre. Il y a des arguments en faveur de cela, mais à ce stade-ci, je ne crois pas qu'il y aurait un fort consensus à la Chambre pour souscrire à cette mesure. Cela pourrait venir avec le temps. Nous n'en savons rien au juste.

À ce stade-ci, je ne peux que signaler qu'il y a un amendement au projet de loi qui a accru l'accès aux dépenses pour les candidats qui avaient ce que nous appelons des frais de garde ou des dépenses reliées aux personnes à charge. On considère généralement que c'est bon pour les candidats qui ont des dépenses de ce genre lorsqu'ils se lancent dans des campagnes politiques. Même si cela n'ajoute pas d'argent à la campagne elle-même, cela permet à la campagne de supporter le fardeau de ces dépenses, si elles existent, sans que ces dépenses soient visées par le plafond des dépenses électorales. C'est généralement perçu comme une façon d'améliorer la position financière de beaucoup de nos candidats et—de plus en plus, avec le temps—de nos candidates.

Initiatives ministérielles

Nous faisons de mieux en mieux à cet égard. Je vais conclure mes observations sur ces cinq points et j'attends avec impatience d'entendre la suite du débat dans cette enceinte aujourd'hui.

M. Keith Martin (Esquimalt—Juan de Fuca, Réf.): Monsieur le Président, c'est avec plaisir que j'interviens dans le débat sur le projet de loi C-2. Je tiens d'abord à féliciter mon collègue, le député de Vancouver-Nord, pour tout le travail qu'il a fait en élaborant notre réponse à cette mesure législative.

Ce projet de loi comporte de bonnes choses et d'autres qui le sont moins. En gros, tout ce qu'il fait, c'est d'effleurer la question essentielle qu'est la démocratie au Canada, ou ce qu'on croit être la démocratie. Car nous ne vivons pas vraiment dans une démocratie. La Chambre, cette enceinte, n'est en rien démocratique. À bien des égards, la Chambre est même l'antithèse de la démocratie.

• (1250)

L'unique occasion pour notre pays d'exprimer la démocratie se présente de temps à autre, quand, à l'issue d'une campagne électorale, la population se rend aux urnes. Entre-temps, la Chambre des communes est loin de fonctionner de façon démocratique.

Le gouvernement a eu maintes fois l'occasion de proposer des initiatives constructives qui soient de nature à démocratiser la Chambre des communes, mais il n'en a rien fait. Pourtant, la dernière fois qu'il était dans l'opposition, le gouvernement avait proposé un très bon document préparé par l'ex-ministre Dingwall, le ministre Goodale, l'actuel vice-président de la Chambre et un certain nombre de députés siégeant dans cette enceinte. Il s'agissait d'un plan d'action visant à démocratiser la Chambre. Il y était question d'avoir des votes libres à la Chambre des communes. Il y était question de donner une plus grande latitude aux comités. Quand le gouvernement a pris le pouvoir et que ce document lui a été soumis, celui-ci a répondu que c'était bien dommage, que c'était bien regrettable.

Le fait est que ce gouvernement, alors qu'il était du côté de l'opposition, préparait le terrain pour la démocratisation de la chambre. Cette mesure aurait permis la tenue à la chambre d'un débat constructif et puissant où les idées auraient pu être débattues d'une manière fructueuse, où les comités auraient eu le pouvoir de traiter d'importantes questions au lieu d'être les laquais du ministre en place dont ils relèvent, pas seulement en théorie, mais aussi en pratique.

Aujourd'hui, les députés ne peuvent pas exprimer leur avis et ne peuvent pas représenter leurs électeurs. S'ils osent représenter leurs électeurs et aller à l'encontre de la direction de leur parti, ils se font taper dessus. Ils sont renvoyés des comités. Ils sont destitués de leurs fonctions. Ils sont renvoyés aux banquettes d'arrière-ban. C'est ainsi que se passent les choses à la Chambre. Les députés sont forcés de prêter serment d'allégeance à la direction du parti plutôt qu'à leurs électeurs. C'est ainsi que se passent les choses, et c'est regrettable.

Nous comptons sur les comités où beaucoup de personnes savantes viennent donner leur avis. Ces personnes qui font partie du public viennent proposer aux comités, en termes éloquentes et clairs, des solutions aux problèmes de notre nation. Or, les membres des

Initiatives ministérielles

comités savent au fond d'eux-mêmes que le rapport qui sera produit par le comité ne vaudra guère plus que le papier sur lequel il est imprimé. Pas toujours, mais en général. Ce qui est regrettable, c'est qu'il est rarement donné suite à ces rapports, que des solutions constructives sont rarement proposées. Je peux citer plusieurs exemples.

Le premier, c'est celui du livre blanc de la défense qui renfermait plusieurs solutions constructives en vue de venir en aide aux hommes et aux femmes en uniforme de notre pays, en vue de renforcer notre armée. Ces personnes qui risquent leur vie pour défendre la liberté et la nation canadiennes ont beaucoup misé sur ce document. Ils ont foi en ce processus et ils croient en ce que contient le document, à savoir des recommandations intéressantes. Pourtant, qu'en est-il aujourd'hui? On n'en sait rien.

Le projet de loi C-2 nous donnait la possibilité de permettre à la population et à la Chambre de démocratiser le processus, de véritablement remettre la démocratie à l'ordre du jour, mais nous avons encore une fois échoué. Ce n'est pas difficile. C'est une simple question de volonté politique. Des députés de toutes les formations politiques, et notamment des députés de l'arrière ban et, en fait, du Cabinet, voteraient en faveur de l'initiative, à quelques exceptions près.

Le Cabinet est lui aussi gêné par une petite cabale occulte de personnes non élues, non assujetties à l'obligation de reddition de comptes, qui manoeuvrent dans les coulisses. Ce sont ces personnes qui contrôlent la situation. Même les membres du Cabinet ne peuvent pas mener les actions qu'ils estiment appropriées, puisque leur conduite et leurs décisions leur sont dictées. Voilà où nous en sommes aujourd'hui au Canada. Notre institution a cessé d'être démocratique; elle est tout sauf cela.

Le projet de loi C-2 est truffé d'exemples de situations où le gouvernement aurait pu agir. Comme l'a si bien rappelé le député néo-démocrate, nous devons avoir des élections tous les quatre ans à date fixe. La population saurait à quoi s'en tenir au lieu que ce ne soit le gouvernement du jour qui décide du moment le plus approprié pour lui de tenir des élections.

En ce qui a trait au financement des campagnes électorales, nous voulons que les règles du jeu soient équitables. Le gouvernement met à profit l'argent du contribuable pour informer la population sur ses activités. En fait, le gouvernement s'offre une campagne de relations publiques en en faisant payer la note aux contribuables.

Nous voudrions que soit supprimée la disposition relative au remboursement du financement des campagnes. Pourquoi les contribuables rembourseraient-ils les partis politiques pour avoir diffusé les idées qui leur sont propres? Nous pourrions faire un meilleur usage de notre argent. Pourquoi ne pas l'investir dans les soins de santé? Pourquoi ne pas le redonner aux provinces pour l'éducation? Pourquoi ne pas l'utiliser pour nos militaires? Pourquoi ne pas l'utiliser pour un bon programme qui aiderait les enfants du pays? Voilà ce que nous devons faire.

• (1255)

J'appuie la limite de financement des campagnes. Nous ne voulons pas connaître la même situation qu'aux États-Unis. Je visitais

le Congrès américain lorsque le vote sur la question a été rejeté. Des gens puissants ont influencé les votes. Cela se produit maintenant.

Le vérificateur général a présenté un rapport dans lequel il cite de nombreux exemples où des millions de dollars sont dépensés dans la subvention des entreprises parasites. Je parle d'IBM, de Bombardier et d'autres compagnies. Elles ont reçu des dizaines de millions de dollars en subventions et seulement 11 p. 100 de ces fonds sont en fait remboursés.

Comment une compagnie telle qu'IBM, qui gagne des milliards de dollars chaque année, peut-elle recevoir 30 millions de dollars en prêts du gouvernement et donc du contribuable? Pourquoi quelqu'un qui gagne 20 000 dollars devrait-il donner de l'argent au gouvernement afin qu'il puisse à son tour le donner à IBM? Or, IBM a l'audace de ne pas rembourser cet argent. Le rapport du vérificateur général signale clairement que seuls 11 à 12 p. 100 de ces fonds sont remboursés.

Si le gouvernement veut faire quelque chose d'utile, il devrait mettre fin aux subventions accordées aux entreprises. Les compagnies elles-mêmes, lorsqu'elles sont sincères, disent qu'elles aimeraient voir éliminer les subventions accordées aux entreprises si les impôts baissent. Voilà ce qui se passe aujourd'hui. Les subventions accordées aux entreprises coûtent des millions de dollars aux contribuables du pays. Le gouvernement prête des millions de dollars aux grosses entreprises et cet argent n'est pas remboursé.

Que penser d'un système qui prive d'oreiller un patient ayant une insuffisance cardiaque globale alors que, par ailleurs, des dizaines de millions de dollars non remboursables sont versés à IBM et à d'autres sociétés? C'est le système qui est aujourd'hui le nôtre. C'est démentiel. Ce n'est pas là ce pourquoi les gens versent des impôts. Ce n'est pas là ce à quoi doit servir l'argent des contribuables. Ce n'est pas l'argent du gouvernement; c'est l'argent de la population. C'est un fait dont nous devons nous rappeler et que nous avons peut-être parfois trop tendance à oublier.

J'aborderai maintenant la question des candidates qui a été évoquée par ma collègue d'en face. Nous aimerions qu'il y ait plus de femmes à la Chambre des communes. C'est indéniable. Nous aimerions cependant qu'elles soient nommées ici sur la base de l'égalité, de la compétence et du mérite. Toute personne qui exprimerait le désir qu'il y ait un certain contingent ou pourcentage de femmes ferait preuve de condescendance. Si la Chambre ne comprenait que des femmes élues sur la base de leur mérite et de leur compétence, il serait normal qu'elles aient tout le pouvoir.

Le sexe n'influe en rien sur leur compétence. Les hommes et les femmes peuvent être bon ou mauvais dans n'importe quelle profession. Les hommes et les femmes peuvent être bons ou mauvais politiciens. Cela n'a rien à voir avec leur sexe. À notre avis, les gens devraient être traités également. En ce qui concerne le principe de la soi-disant équité par rapport au principe de l'égalité, le Parti réformiste est en faveur du deuxième. L'équité est une notion artificielle dont le gouvernement se sert à ses propres fins, et nous ne sommes pas d'accord avec cette façon d'agir.

Le principe d'une période d'interdiction est bon.

Initiatives ministérielles

Je reviens de nouveau au financement des campagnes. Si l'on faisait tomber les restrictions concernant le financement des campagnes, il pourrait en résulter une situation grave du genre de celle qui a cours aux États-Unis. Dans ce pays, il en coûte des dizaines de millions de dollars pour se faire élire. Qui peut se le permettre? De grandes entreprises aux goussets bien garnis peuvent payer pour faire élire l'homme ou la femme de leur choix. Elles exercent donc une influence indue sur la capacité de vote de cette personne.

La personne qui n'a pas d'argent devrait avoir les mêmes droits et pouvoirs auprès de ses représentants élus que la personne qui a du pouvoir et de l'influence. Si nous éliminons la disposition imposant des limites au financement des campagnes, nous faisons disparaître cette possibilité et ce n'est pas là une bonne façon de faire.

Je veux que le gouvernement écoute le directeur général des élections, qui est un des meilleurs au monde à ce poste. Le gouvernement devrait prendre note des solutions constructives qu'il propose afin de faire du projet de loi C-2 une mesure législative dont nous pourrions être fiers, qui réinsérerait la notion de démocratie dans la loi et qui nous permettrait de représenter les gens et de faire entendre leur voix à la Chambre.

• (1300)

[Français]

M. Jean Dubé (Madawaska—Restigouche, PC): Monsieur le Président, il me fait plaisir aujourd'hui de prendre la parole sur le projet de loi C-2, la Loi électorale du Canada. Je veux tout d'abord féliciter mon collègue de Chicoutimi qui a siégé au sein du comité et qui a fait un travail extraordinaire.

Pour ce qui est du projet de loi comme tel, le Parti progressiste-conservateur du Canada continue de nourrir plusieurs réserves concernant certains aspects dont je me permettrai de faire part à cette Chambre durant ce débat.

Je trouve un peu curieux que la Chambre, aujourd'hui, soit saisie du projet de loi C-2, alors qu'on pourrait être en train de parler d'autres situations importantes auxquelles font face les Canadiens et les Canadiennes, comme l'accessibilité aux études postsecondaires, les transferts aux provinces, l'augmentation alarmante de la pauvreté chez les enfants et les soins de santé.

Nous pourrions être en train de parler de tout cela, mais aujourd'hui, nous sommes saisis du projet de loi C-2, la Loi électorale du Canada.

[Traduction]

J'ai eu le privilège de rencontrer mon collègue le ministre de la Santé, au Nouveau-Brunswick. Il a dit qu'il était urgent de mettre davantage l'accent sur le dossier de la santé au Canada. Il m'a demandé d'en parler au ministre de la Santé.

Malheureusement, aujourd'hui nous sommes saisis une fois de plus d'un projet de loi ayant pour objet de remplacer la Loi électorale du Canada. Si c'est une priorité pour le gouvernement, ça ne l'est certainement pas pour les Canadiens. Je trouve malheureux que nous ne répondions pas aux vœux des Canadiens.

Je pourrais passer le projet de loi en revue, article par article, mais ça me prendrait probablement toute la journée. Je sais que ça ne plairait pas particulièrement au secrétaire parlementaire qu'il interviendrait probablement, mais il y a des dispositions qui prêtent à controverse. Celles qui portent sur les sondages d'opinion, par exemple. Je me demande pourquoi le gouvernement veut bâillonner ces associations et empêcher les sondages pendant les élections.

Il y a une quinzaine de jours, le gouvernement a relancé le débat sur l'unité et sur la Constitution alors que nous n'en parlions pas. Nous parlions de choses qui sont importantes pour les Canadiens. Selon les sondages, le mouvement souverainiste au Québec était en perte de vitesse alors que les forces fédéralistes gagnaient du terrain. Les résultats de ces sondages étaient bons et encourageants pour le pays.

Mais les remarques du premier ministre il y a quelques semaines ont relancé le débat. Voyons ce que diront les sondages dans quelques semaines. J'ai hâte de les voir et d'en saisir le gouvernement qui a relancé le débat constitutionnel.

Il sait probablement que lors des prochaines élections qui, nous l'espérons, auront lieu très bientôt, il tâchera d'imposer une ordonnance de non publication des sondages. Il sait que sa popularité est en train de chuter dans tout le pays.

Quand je regarde les réalisations du gouvernement au cours des trois ou quatre dernières années, et que je regarde dans les livres d'histoire ce qu'ont fait les gouvernements canadiens précédents, je me rends compte, comme je l'ai dit la semaine dernière et comme je le répète aujourd'hui, que ce gouvernement est sans conteste le plus paresseux du siècle.

[Français]

Je dois dire que je suis très déçu de la performance du gouvernement libéral en ce qui a trait au projet de loi C-2. On devrait se pencher sur des dossiers importants, des sujets qui sont importants pour tous les Canadiens, tels que les soins de santé. Et je vois que mon collègue de Terre-neuve est d'accord avec moi.

• (1305)

On sait qu'au Canada, la population est vieillissante. Pourtant, il y a eu des coupures draconiennes, absolument incroyables dans les transferts aux provinces en matière de soins de santé.

Nous sommes saisis d'un projet de loi qui cherche encore à étrangler les droits démocratiques au Canada. C'est très typique du gouvernement libéral. Vous vous rendez compte que je dirai souvent le mot «libéral» au cours de mon intervention. Je pense que les gens en ont plein leur chapeau de ce gouvernement, et ils ont très hâte à la prochaine élection fédérale.

Le Parti progressiste-conservateur estime fondamentalement imparfait tout le processus suivi pour revoir la Loi électorale. Encore une fois, je vois que mon collègue de Terre-Neuve comprend très bien. Le gouvernement aurait dû s'assurer du consensus de tous les partis et prévoir suffisamment de temps pour des consultations satisfaisantes sur toutes les dispositions du projet de loi.

Initiatives ministérielles

Une fois de plus, ce gouvernement, qui cherche à hâter les choses, présente un projet de loi à toute vitesse, sans consultations. Je pense que les partis d'opposition seront d'accord pour dire que ce projet de loi est un projet de loi du Parti libéral, pas un projet de loi des Canadiens.

Le Parti progressiste-conservateur du Canada a proposé des modifications touchant trois questions fondamentales dans le projet de loi. Toutes les recommandations qui ont été faites par les partis d'opposition soulèvent de grandes préoccupations pour eux, mais aussi pour une grande majorité de Canadiens. Pourtant, on n'a pas tenu compte des préoccupations des partis d'opposition qui représentent un grand pourcentage de Canadiens. C'est pourquoi le Parti progressiste-conservateur du Canada a beaucoup de difficulté avec le projet de loi C-2, comme c'est le cas pour plusieurs autres de mes collègues des partis d'opposition ici à la Chambre des communes.

On veut enlever le droit démocratique des Canadiens et enlever leur droit de participer dans une élection. Ce matin, j'écoutais les interventions de mes collègues de l'opposition, et ils parlaient de techniciens en informatique, de charpentiers, de plombiers et de journaliers. Ce gouvernement veut aujourd'hui leur enlever leur droit démocratique. C'est absolument déplorable, mais ce n'est pas nouveau pour ce gouvernement.

Le temps qui m'est alloué est presque expiré, donc, je terminerai en disant que cela a été un plaisir pour moi d'intervenir sur le projet de loi du gouvernement libéral, qui n'est pas le projet de loi de tous les Canadiens.

M. Stéphane Bergeron (Verchères—Les-Patriotes, BQ): Monsieur le Président, il me tardait de prendre la parole sur cette série d'amendements qui touchent de nombreux aspects du projet de loi C-2, particulièrement la question du financement populaire des partis politiques.

J'aimerais prendre quelques minutes pour revenir sur une des assertions de mon collègue de Chicoutimi qui disait, tout à l'heure, qu'il avait été déçu du peu de réceptivité qu'avait manifestée le gouvernement en dépit de ses belles intentions d'ouverture lorsqu'il a entrepris l'étude de ce projet de loi. Le gouvernement disait vouloir en faire un projet de loi non partisan, qui inclurait les préoccupations et les attentes des Canadiennes et Canadiens et, disait-il, des députés de cette Chambre.

Finalement, nous devons conclure avec une certaine touche d'amertume—et j'aurai l'occasion de revenir plus en détail là-dessus au cours de la troisième lecture—que le gouvernement a fait de cet exercice de refonte de la Loi électorale un exercice strictement partisan.

• (1310)

Quoiqu'il y ait eu quelques aménagements sensibles et quelques modifications importantes au projet de loi, il n'en demeure pas moins que des modifications fondamentales n'ont pu être apportées parce que le gouvernement n'avait aucune intention de les apporter.

Je profite de l'occasion pour saluer les personnes qui sont bien installées dans l'antichambre du Parti libéral et qui nous écoutent attentivement. Je pense aux gens du Conseil privé, en particulier à

M. Pierce et M^{me} Mondoux, et également aux gens d'Élections Canada qui suivent avec attention les débats de cette étude à l'étape du rapport du projet de loi C-2.

Or, je signalais tout à l'heure que nous avions une série d'amendements fort importants soumis actuellement à notre attention. J'ose espérer que les discussions que nous avons ici en ce moment ne sont pas vaines et que nos propos ne tombent pas à plat, dans la mesure où on se donne la peine de prendre plusieurs heures pour discuter d'un certain nombre d'amendements qui nous apparaissent pertinents et importants. J'ose espérer que le gouvernement se montrera attentif et réceptif aux discussions qui ont cours actuellement.

Il y avait une proposition d'amendement, et je prends quelques instants pour en discuter, soit l'amendement n^o 124, dont l'initiative revient à ma collègue de Longueuil. Cette proposition d'amendement visait à mettre en place des incitatifs financiers aux partis politiques pour encourager la venue des femmes en politique.

Malheureusement, et pour des raisons que je m'explique mal, cet amendement a été rejeté pour des considérations d'ordre purement technique auxquelles le gouvernement, s'il avait eu la volonté politique de le faire, aurait pu remédier assez facilement en octroyant cette recommandation royale qui était nécessaire à cette proposition pour se retrouver aujourd'hui sur le parquet de la Chambre et être débattue et éventuellement adoptée.

Je pense que les considérations qui ont amené le gouvernement à ne pas octroyer cette recommandation royale pour la proposition d'amendement de ma collègue de Longueuil sont purement politiques. Le gouvernement voulait éviter de se retrouver dans la situation où il aurait dû voter contre, parce que manifestement cette proposition ne semble pas faire l'unanimité au sein du caucus libéral. Le gouvernement aurait alors dû voter contre et il aurait eu à expliquer par la suite aux femmes du Canada et du Québec les raisons pour lesquelles il s'est opposé à une proposition visant à faire en sorte d'accentuer ou d'augmenter la participation des femmes en politique.

Il y a également une autre proposition d'amendement dans ce projet de loi, dont l'initiative revient à mon collègue de Trois-Rivières, que je salue respectueusement. Cette proposition visait à faire en sorte d'accentuer, si je puis dire, le caractère démocratique de la participation des citoyennes et citoyens à la vie politique au Canada. Nous le savons, il y a actuellement des dispositions dans la loi qui permettent à un citoyen ou à une citoyenne qui contribue aux partis politiques de recevoir un crédit d'impôt, ce crédit d'impôt n'étant valable que dans la mesure où le citoyen ou la citoyenne en question paie des impôts. Cela veut donc dire que les moins biens nantis ne reçoivent aucun encouragement de la part de l'État pour participer également, par leur contribution financière, au processus démocratique au Canada.

Conséquemment, il est fort agréable de constater que cet amendement a franchi les différentes étapes pour se retrouver sur le parquet de la Chambre et que nous aurons à voter sur cette proposition d'amendement. Cet amendement vise à faire en sorte que les biens moins nantis aient également l'opportunité de contribuer aux partis politiques. C'est un privilège qui est actuellement réservé à celles et ceux qui ont un salaire qui leur permet effectivement de

payer des impôts—non pas nécessairement qu'ils jouissent d'un salaire important puisque ce n'est pas nécessairement parce qu'on a un gros salaire qu'on paie des impôts—et, conséquemment, de recevoir l'encouragement financier de la part de l'État.

Cela dit, je vais revenir sur la nature propre du groupe d'amendements qui porte, outre quelques amendements un peu plus techniques sur les remboursements et sur les rapports de dépenses et de contributions, sur le financement populaire des partis politiques. Nous avons amené tout au long du processus cette idée selon laquelle il faudrait établir deux choses. D'abord, il faudrait établir un plafond de contributions.

• (1315)

Les Canadiens et les Canadiennes seront peut-être intéressés de savoir qu'au niveau fédéral, il n'existe aucun plafond de contribution. Une compagnie peut, à toutes fins utiles, offrir en contribution à un parti politique un montant illimité. Cela peut aller à 150 000 \$, 200 000 \$, 800 000 \$, un million de dollars, 1,5 million de dollars, trois millions de dollars. Il n'y a aucune limite de fixée dans la Loi électorale.

Nous souhaiterions, comme cela se fait actuellement au Québec, que seules les personnes qui sont habilitées ultimement à faire un choix lors d'une élection, c'est-à-dire celles et ceux qui mettent un «X» et qui font un choix démocratique lors d'une élection, soient également habilitées à participer à la conduite de l'élection par leur contribution. C'est donc dire que seuls les électeurs et les électrices soient autorisés à contribuer aux partis politiques.

Ce n'est pas la première fois que cette question est soulevée ici, à la Chambre. Elle fut soulevée avant même 1991, 1992, par celles et ceux qui siégeaient dans le gouvernement conservateur et qui sont devenus par la suite députés du Bloc québécois, ce qui a amené le gouvernement conservateur à mettre sur pied la Commission Lortie. Après le rapport de la Commission Lortie, la question est revenue à quelques reprises en cette Chambre.

Elle est d'abord revenue dans le cadre d'une motion d'opposition présentée par mon collègue de Bas-Richelieu—Nicolet—Bécancour, la motion M-150. Elle est ensuite revenue plus tard dans le cadre d'une journée de l'opposition du Bloc québécois.

Elle vise à faire en sorte que tout le monde ait accès aux hommes et aux femmes qu'ils auront élus pour les représenter. Dans la mesure où une compagnie donne 150 000 \$ à un parti politique, il y a des raisons de croire—et c'est ce qui est malsain dans le système politique actuel—que celle-ci aura plus l'oreille de son député ou d'un ministre ou même du premier ministre qu'un simple citoyen qui contribue un modeste 5 \$ ou un modeste 10 \$ à la caisse électorale d'un parti politique.

Il faut que chaque citoyen ait exactement la même attention et la même oreille de ses représentants et représentantes politiques.

Il nous est arrivé de voir, au cours des dernières semaines, des événements un peu douteux où on peut effectivement faire un lien très étroit entre la contribution qui est accordée par des compagnies à des partis politiques, en l'occurrence, le parti gouvernemental, et

Initiatives ministérielles

des contrats qui sont par la suite octroyés à ces compagnies qui ont contribué.

C'est complètement inacceptable. C'est la raison pour laquelle, fondamentalement, nous proposons ces amendements visant à faire en sorte d'adopter, comme cela se fait au Québec, les dispositions afin de mettre en place un système de financement populaire des partis politiques. J'invite mes collègues à examiner très attentivement ces propositions d'amendement.

Tout au long de la journée, mes collègues du Bloc québécois feront des démonstrations et illustreront à quel point il peut y avoir un lien très étroit entre les contributions faites par les entreprises, les corporations et les syndicats et les contrats qui sont octroyés par le gouvernement à ces mêmes corporations.

[Traduction]

Le président suppléant (M. McClelland): Nous reprenons le débat. Le député de Regina—Lumsden—Lake Centre a la parole.

L'hon. Lorne Nystrom (Regina—Qu'Appelle, NPD): Monsieur le Président, c'est plutôt Regina—Qu'Appelle.

Une voix: Monsieur le Président, la circonscription a déjà été celle de Yorkton—Melville.

L'hon. Lorne Nystrom: Monsieur le Président, c'était à l'époque où le député était membre du Parti libéral. Je m'en souviens d'ailleurs. Le député aurait-il attrapé une insolation, monsieur le Président? Il rougit soudainement. En fait, c'était un député très en vue du Parti libéral. Je me souviens très bien de lui comme adjoint au chef du Parti libéral de l'époque. Je pense qu'on en a entendu parler. Il est toujours ministre de l'Énergie. Le soleil brille fort à Calgary.

Je voudrais simplement intervenir brièvement dans le débat. La modification de la Loi électorale a pour principal objet d'assurer le processus le plus démocratique possible aux Canadiens. Je voudrais rappeler ce qui est vraiment une notion très ancienne dans la plupart des autres pays et une notion très nouvelle au Canada, soit l'idée voulant qu'il soit sage de la part des députés de se pencher attentivement à l'occasion sur la possibilité d'incorporer une représentation proportionnelle dans notre régime électoral. Il y a longtemps que cela aurait dû être fait.

Des voix: Bravo!

L'hon. Lorne Nystrom: L'ancien libéral de la Saskatchewan, aujourd'hui député réformiste de Calgary est d'accord avec moi là-dessus. C'est ce que nous devrions faire. La plupart des démocraties dans le monde ont un simulacre de représentation proportionnelle, c'est-à-dire qu'un nombre de sièges à l'assemblée législative reflète le vote enregistré en faveur d'un parti dans le pays, la province, l'État ou la région où se tient l'élection.

• (1320)

Au Canada, le régime a reproduit le modèle des parlements, ou celui de la Grande-Bretagne. Même la Grande-Bretagne se dirige maintenant vers la représentation proportionnelle. Quand j'y étais, en mai dernier, on était en train d'élire des députés au Parlement

Initiatives ministérielles

européen de Strasbourg. Chacun des députés britanniques a été élu selon le mode de représentation proportionnelle pour la première fois dans l'histoire de la Grande-Bretagne.

Avec le nouveau gouvernement travailliste en Grande-Bretagne, nous avons aussi assisté à la délégation de pouvoirs aux Écossais et aux Gallois. Aux parlements écossais et gallois, la représentation proportionnelle fait aussi partie du mélange qui constitue le système. . .

M. Jason Kenney: En Irlande du Nord aussi.

L'hon. Lorne Nystrom: . . . et aussi en Irlande du Nord, comme mon collègue de Calgary l'affirme. Il est probable que lors des élections suivant les prochaines, en Angleterre, pour le Parlement britannique lui-même, la représentation proportionnelle sera aussi incorporée au système électoral.

À l'heure actuelle, de tous les pays du monde, nous sommes l'un des rares, avec les États-Unis, à utiliser le système uninominal majoritaire à un tour sans une représentation proportionnelle décente à l'intérieur de notre système électoral. Il est temps d'envisager sérieusement la possibilité de préconiser un mélange de systèmes pour le Canada. Le meilleur temps pour le faire est sans doute lorsque nous examinons la Loi électorale. Je sais que cela touche beaucoup plus que la Loi électorale. Cela change notre système en profondeur.

Je propose que nous formions un comité spécial de la Chambre qui examinera les divers modèles de représentation proportionnelle qui pourraient s'appliquer à notre pays—en fait, j'ai présenté un projet de loi d'initiative parlementaire à ce sujet—et recommandera ensuite un modèle au Parlement. Lorsque le Parlement adopte un modèle, celui-ci est soumis à la population canadienne dans le cadre d'un référendum au moment des élections. La population canadienne peut alors accepter ou rejeter ce modèle précis de représentation proportionnelle.

À titre d'État fédéral, nous devrions avoir ce que j'appelle la représentation mixte. Autrement dit, la représentation proportionnelle se mêle au système existant. Le modèle que j'ai à l'esprit est celui de l'Allemagne qui est un État fédéral et où la moitié des députés sont élus par représentation proportionnelle et la moitié sont élus en fonction des circonscriptions. Je préférerais une proportion d'environ un tiers en représentation proportionnelle et deux tiers en fonction des circonscriptions.

Voilà pourquoi il faut mettre en place un comité qui étudiera ce qui convient le mieux à notre pays et qui concevra un modèle propre au Canada. Je pense que cela s'impose depuis longtemps.

Pourquoi est-ce que je suggère cela? Je suggère cela parce que, à mon avis, les Canadiens ont l'impression de ne pas avoir de poids, ils ont l'impression que la démocratie et l'obligation de rendre compte laissent à désirer et ils pensent qu'il n'y a pas suffisamment de politiciens qui sont à l'écoute de l'électorat canadien.

Si l'on examine les résultats des élections tenues au Canada, à l'échelle tant fédérale que provinciale, on constate que, depuis 30 ans, le taux de participation au scrutin a chuté. Je me souviens que, lorsque Pierre Trudeau a été élu premier ministre en 1968, 80 p. 100

des électeurs canadiens s'étaient prévalus de leur droit de vote. Lors des dernières élections fédérales, 67 p. 100 des électeurs se sont présentés aux urnes, en partie parce qu'ils se disent ceci: «À quoi bon? les politiciens ne sont pas à l'écoute. Je vote pour un candidat et il change son fusil d'épaule. Il modifie sa ligne de conduite. Une fois élu, le politicien est là pour cinq ans, et mon vote ne pèse plus lourd dans la balance.»

Le même phénomène se produit au niveau provincial. Dans ma province, la Saskatchewan, le taux de participation au scrutin était autrefois nettement supérieur à 80 p. 100. Maintenant, il est de l'ordre de 65 p. 100. Je pense qu'il est de 58 p. 100 en Alberta. Je me souviens que Joe Clark a mentionné cela lors d'une conférence qui a eu lieu à Edmonton, il y a quelques mois.

Partout au Canada, les gens commencent à déchanter et ne voient plus le système électoral comme le meilleur système pour défendre leurs intérêts au Parlement du Canada ou dans les assemblées législatives de notre pays. Cela s'explique notamment par les énormes distorsions que crée le scrutin majoritaire uninominal dans notre pays.

Prenons l'exemple de la dernière campagne électorale fédérale. Nous avons maintenant un gouvernement majoritaire qui a été élu conformément à la Constitution, pour un mandat de cinq ans, avec plus de 150 sièges. Il a obtenu 38 p. 100 des suffrages exprimés à l'échelle de notre pays. Avec 38 p. 100 des suffrages exprimés, le gouvernement dispose d'une majorité pour une période de cinq ans.

Dans notre système, à cause du manque de responsabilité, il a un pouvoir absolu ou presque pendant cinq ans parce que nos comités parlementaires ne sont pas forts, parce que nous avons trop de votes de confiance et pas assez de votes libres, et ainsi de suite. Nous parlons ici de 38 p. 100 des voix. Il ne faut pas oublier que 67 p. 100 seulement des gens ont voté. Le gouvernement, en face, représente moins de 30 p. 100 des Canadiens, et pourtant, compte tenu du système électoral que nous avons, c'est un gouvernement majoritaire pendant cinq ans.

Les mêmes distorsions existent dans l'opposition. Le Parti conservateur et le Parti réformiste ont chacun obtenu quelque 19 p. 100 des voix. Les conservateurs ont 19 sièges et les réformistes, 60, soit trois fois plus de sièges pour le même nombre de voix. Le Bloc québécois et le NPD obtiennent chacun 11 p. 100 des voix. Nous avons 21 sièges et le Bloc en a 44, soit le double pour le même nombre de voix. Je le répète, les partis de l'opposition ont recueilli ensemble 62 p. 100 des voix. La majorité des Canadiens ont voté pour ce côté-ci de la Chambre à 62 p. 100 contre 38 p. 100 et pourtant, le gouvernement est majoritaire et la structure de l'opposition est plutôt étrange et ne représente pas le nombre total des voix qui sont allés aux partis de l'opposition.

• (1325)

Cela vaut aussi pour toutes les provinces. À cause des caprices du système électoral, nous avons souvent des gouvernements provinciaux qui sont élus—nous en avons trois maintenant—même si, en réalité, le parti ministériel a obtenu moins de voix que le premier parti de l'opposition.

Si nous voulons avoir un système vraiment démocratique, nous devrions envisager un système de représentation proportionnelle

où, si un parti obtient 10 p. 100 des voix, il a 10 p. 100 des sièges; si un parti obtient 38 p. 100 des voix, il a 38 p. 100 des sièges; si un parti obtient 20 p. 100 des voix, il a 20 p. 100 des sièges.

Cela créerait un Parlement qui reflète fidèlement la volonté exprimée par la population canadienne lors du scrutin. Cela créerait, à mon avis, des tendances de vote radicalement différentes dans le pays parce que le système selon lequel le premier qui franchit le fil d'arrivée est gagnant est discriminatoire contre chaque parti dans différentes régions du pays, y compris les libéraux, qui forment le gouvernement, dans l'ouest du Canada.

Si nous avions un système fondé, du moins en partie, sur la représentation proportionnelle, on pourrait voter pour le Parti réformiste, Dieu nous en préserve, à Terre-Neuve, et ce vote ne serait pas gaspillé. On pourrait voter pour le NPD dans une région rurale de l'Alberta, ce qui est presque aussi rare que voter pour le Parti réformiste à Terre-Neuve, et ce vote ne serait pas gaspillé non plus. Ce vote compterait autant que le vôtre, monsieur le Président, quand vous votez à Edmonton, ou que celui de quelqu'un d'autre quand il vote à Toronto pour le Parti libéral parce que les votes de chacun des électeurs canadiens, d'un océan à l'autre, seraient égaux dans un système fondé, du moins en partie, sur la représentation proportionnelle. Si ce n'est pas ça, la démocratie, alors qu'est-ce qu'un régime démocratique?

J'espère qu'il y aura des gens dans tous les partis qui comprendront que cela n'a rien d'idéologique.

[Français]

Je me souviens très bien, il y a 15 ans, du Parti québécois, dirigé par René Lévesque, qui parlait souvent d'une représentation proportionnelle, à l'avenir, dans la province de Québec. Je me souviens du discours que tenait M. Lévesque à cet égard, il y a 15, 20 ou 25 ans. C'est une idée qui était très importante pour le Parti québécois.

[Traduction]

Je crois savoir que des députés du Parti réformiste et du Parti conservateur parlent de représentation proportionnelle. Hugh Segal, on s'en souviendra, avait parlé de représentation proportionnelle lors d'une campagne à la direction. J'espère même que certains libéraux d'en face, qui, si le système les favorise aujourd'hui, ne seront pas éternellement au pouvoir et finiront bien par se retrouver dans l'opposition car c'est le sort qui attend un jour ou l'autre tout gouvernement, se pencheront sur l'idée de créer une démocratie moderne au Canada. J'espère qu'ils institueront la représentation proportionnelle pour que tout vote compte, pour qu'aucun vote ne soit perdu et pour que nous soyons tous égaux, peu importe où nous vivions au Canada et pour qui nous votions. Cela permettra de donner vraiment le pouvoir au peuple et de créer une démocratie qui soit meilleure pour vous et moi, monsieur le Président, et pour tous les citoyens de notre merveilleux pays.

Je vois, monsieur le Président, que vous êtes impatient d'intervenir afin de faire un discours impromptu sur la représentation proportionnelle.

[Français]

M. Stéphane Bergeron: Monsieur le Président, j'invoque le Règlement. À un moment donné, je me suis senti interpellé par mon honorable collègue.

Initiatives ministérielles

Je me suis interrogé durant toute sa présentation, quoique je sois très sympathique au point de vue qu'il exprimait, sur sa pertinence par rapport aux questions qui font l'objet du débat dans le cadre du groupe de motions n° 2, c'est-à-dire les questions touchant les contributions, les dépenses, les rapports de contributions et les rapports de dépenses.

Est-ce que j'ai mal saisi?

[Traduction]

Le président suppléant (M. McClelland): L'honorable whip du Bloc québécois a exprimé un point de vue très pertinent. Je crois que vous avez tout à fait raison. Le député de Regina—Qu'Appelle ne traitait pas, à strictement parler, de l'amendement. Le Président va être plus prudent à l'avenir.

• (1330)

M. Jason Kenney (Calgary-Sud-Est, Réf.): Monsieur le Président, je suis heureux de prendre la parole à la suite du distingué et ancien député de Yorkton—Melville qui, du rouge est passé au vert depuis qu'il ne représente plus cette circonscription. Je respecte ce député et sa contribution à la chambre. À part cette petite parenthèse, je pense qu'il a fait une intervention très importante.

Il a suggéré la possibilité que de futurs membres du Parti libéral proposent des amendements du type de ceux déposés dans le cas du projet de loi C-2, afin que le système de vote à la Chambre soit plus démocratique.

En fait, un député l'a déjà fait. Il s'agit du député de Saint-Maurice, le premier ministre du Canada, qui en 1985 avait dit que si jamais il était premier ministre, la première chose qu'il ferait serait de proposer la représentation proportionnelle. Son vœu s'est réalisé. Le député de Saint-Maurice était alors dans un parti d'opposition qui s'inquiétait du fait que le gouvernement était un gouvernement majoritaire, avec un pouvoir absolu et moins de la moitié des suffrages. Il avait dit qu'il procéderait à une réforme électorale, mais je pense que cette promesse a subi le même sort que ses promesses de revisiter le libre-échange, d'éliminer la TPS, de ne pas réduire les transferts au titre des soins de santé ou de ne pas augmenter les impôts. Je pense que cette promesse est tombée à l'eau à l'instar des autres promesses du gouvernement et du premier ministre.

Je suis heureux de pouvoir donner mon avis sur le projet de loi. C'est, à mon avis, l'un des plus importants projets de loi dont la Chambre puisse être saisie. Nous sommes convenus que tous les partis, du moins en majorité, sont d'accord avec la Loi électorale du Canada et les modifications proposées. Après tout, c'est grâce à ce processus que nous-mêmes et nos successeurs sommes élus à la Chambre.

Il est regrettable que mes collègues et moi-même de l'opposition officielle estimions nécessaire de nous opposer farouchement à ce projet de loi. Nous avons proposé de nombreux amendements constructifs, dont un bon nombre au comité, que les députés ministériels ont rejetés. De très nombreux témoins ont comparu devant ce comité et les députés ont fait de leur mieux pour entendre le point de vue. Ces témoins ont dénoncé les nombreuses caractéristiques draconiennes du projet de loi, les nombreuses restrictions à la

Initiatives ministérielles

liberté d'expression, et les nombreuses tentatives infructueuses de procéder à un remaniement fondamental de la Loi électorale. Pourtant, c'est comme s'ils avaient crié dans le désert, car la majorité libérale au comité n'a rien voulu entendre.

Je trouve particulièrement odieux le fait que le gouvernement ait réintroduit dans le projet de loi C-2 encore une autre loi du bâillon qui empêcherait les citoyens et les associations de citoyens de se prévaloir du droit à la liberté d'expression, qui est garanti par la Constitution, pour exprimer leur avis sur les questions politiques d'actualité brûlante pendant la période de convocation des électeurs.

Le Parlement a voulu à deux reprises déjà imposer des restrictions semblables à ce qu'on est convenu d'appeler de tierces parties, des organisations apolitiques. À deux reprises, ces restrictions ont été rejetées par les tribunaux, le plus récemment en 1993, par un tribunal de l'Alberta.

Quand il s'agit d'une décision du tribunal, notamment celle d'accorder aux pêcheurs de la côte est un droit de pêche spécifique, nullement fondé dans la loi, le gouvernement accepte la décision sans sourciller au prétexte qu'elle a été prononcée par un tribunal et que par conséquent elle appelle le respect. Lorsque les tribunaux disent que la possession de matériel de pornographie juvénile constitue un droit à la liberté d'expression protégé par la Constitution, le gouvernement dit que c'est ainsi qu'en ont décidé les tribunaux et que nous devons respecter leur décision.

Toutefois, lorsque les tribunaux disent et redisent que nous ne pouvons pas, en tant que Parlement, priver les gens de leur droit de s'exprimer librement en subventionnant la publicité lors des campagnes électorales, qui constituent la tribune des délibérations démocratiques dans une société telle que la nôtre, le gouvernement dit qu'il n'accepte pas ce principe ou cette notion de libre expression politique. Il impose des restrictions parce qu'il redoute de ne pas entendre ce qu'il voudrait entendre. Je trouve cela très choquant.

J'appuie les amendements de mon collègue de Vancouver-Nord qui visent à éliminer du projet de loi les restrictions apportées à la liberté d'expression.

• (1335)

Si le gouvernement insiste et fait en sorte d'imposer ces restrictions, des intervenants tels que l'association canadienne de contribuables et d'autres organisations le poursuivront probablement en justice. Je suis persuadé que les tribunaux invalideront ces restrictions. Si la liberté d'expression a un sens, elle ne signifie certainement pas avoir le droit de vendre et de posséder du matériel de pornographie juvénile. Elle signifie avoir le droit de parler librement, particulièrement des questions d'intérêt public, des questions politiques et des questions qui préoccupent nos politiques démocratiques.

Les libéraux ne peuvent pas supporter cette notion de liberté d'expression. Ils disent que si l'on n'impose pas de restrictions aux autres partis pour l'achat de temps d'antenne leur permettant d'exprimer leurs opinions, cela pourra dans une certaine mesure miner la structure prévue dans la Loi électorale en ce qui touche les limites

de dépenses imposées aux candidats des partis inscrits. C'est absurde. C'est de la foutaise.

On ne peut absolument pas prouver qu'il y ait un lien entre le montant d'argent consacré à une campagne électorale sur un point en particulier et les résultats de l'élection. Le meilleur exemple que l'on puisse donner à ce chapitre est celui de l'accord de Charlottetown où les partisans ont dépensé plus de 20 millions de dollars. Les opposants quant à eux, des petits groupes disparates, essentiellement des groupes de citoyens, ont dépensé moins de 2 millions de dollars, soit environ le dixième de la somme dépensée par les partisans. Et pourtant, les opposants l'ont emporté haut la main.

De même, au cours de l'élection de 1993, le Parti réformiste a dépensé près de dix fois moins que le Parti conservateur, mais il a tout de même remporté un pourcentage sensiblement plus important du vote populaire et vingt fois plus de sièges que les conservateurs.

On constate donc qu'il n'y a pas de lien entre l'argent dépensé et les résultats des élections. Et même s'il y en avait. Qu'est ce que cela changerait? Nous sommes d'avis que les Canadiens sont assez intelligents pour analyser les renseignements qui leur sont fournis au cours d'une campagne électorale. Ils peuvent déterminer si les arguments présentés à la télévision ou des les journaux sont convaincants ou non. Il n'est pas nécessaire de restreindre l'information fournie aux électeurs. En le faisant, en imposant le genre de restrictions proposées par le projet de loi à l'étude, nous disons aux Canadiens qu'ils sont trop ignorants pour pouvoir évaluer les arguments que les tiers partis pourraient leur présenter. En réalité, le gouvernement cherche tout simplement à contrôler ce qui se dit.

Un autre aspect du projet de loi avec lequel je suis en profond désaccord, c'est le maintien du système de financement public des partis et des candidats au moyen du remboursement des dépenses électorales, qui coûte plus de 20 millions de dollars lors d'une année d'élection.

Lorsque Thomas Jefferson, l'un des pères et fondateurs de la démocratie libérale, a rédigé la loi de la Virginie sur la liberté religieuse, il a affirmé dans son préambule qu'il est scandaleux et tyrannique d'obliger quelqu'un à financer la propagation d'opinions avec lesquelles il est en désaccord. Voilà l'affirmation qui figure au début de l'histoire de la démocratie libérale, c'est-à-dire le principe selon lequel il est tyrannique d'obliger quelqu'un, par le pouvoir policier de l'État, de financer la propagation d'opinions qu'il a en horreur.

Beaucoup de Canadiens ne veulent pas financer les opinions que nous défendons, moi et mes collègues du Parti réformiste. Beaucoup de Canadiens également ne veulent pas financer les opinions du Parti libéral ou de quelque parti politique que ce soit. Ils ne devraient pas être obligés de le faire au moyen du système de remboursement prévu par la Loi électorale.

Certains diront qu'il est hypocrite de dire cela, car les députés et leurs partis ont déjà bénéficié de remboursements. Je ne crois pas au désarmement unilatéral, mais je crois que nous devrions tous en même temps éliminer ces remboursements, cette subvention des contribuables envers les partis politiques et les politiciens. Il ne devrait pas y avoir deux mesures pour le discours politique, mais une seule.

Initiatives ministérielles

Je veux réitérer les paroles du député de Regina—Qu'Appelle en disant qu'il nous faut une réforme électorale plus fondamentale pour démocratiser notre système de gouvernement, de sorte que la Chambre des communes reflète vraiment les choix que font les Canadiens et la pluralité des opinions politiques.

• (1340)

[Français]

M. Yves Rocheleau (Trois-Rivières, BQ): Monsieur le Président, il était très important pour moi de participer à ce débat, à de multiples chapitres, mais notamment comme député québécois, parce que nous le faisons—et vous avez dû le remarquer—avec beaucoup d'empressement et beaucoup de fierté.

Je veux, d'entrée de jeu, féliciter mon collègue, le whip du Bloc québécois, le député de Verchères—Les-Patriotes, et ma collègue de Laval-Centre pour le travail combien assidu et astreignant auquel ils se sont livrés au sein du comité chargé d'étudier ce projet de loi.

Donc, nous sommes fiers et empressés d'intervenir sur ce projet de loi. Nous le faisons avec beaucoup de fierté, compte tenu de l'historique du Québec et du gouvernement du Québec, du gouvernement du Parti québécois, présidé à l'époque par le premier ministre, M. René Lévesque, qui en avait fait une priorité au même titre que la langue. Ce sont deux graves problèmes qui assaillaient le Québec, à cette époque, et qui se sont appelés, je crois, le projet de loi n° 1, qui est devenu par la suite la Loi 101, et le projet de loi n° 2, la deuxième priorité du gouvernement Lévesque en 1976, qui, lui, est devenu la Loi 102 sur le financement des partis politiques.

Donc, c'est dans cette continuité que nous prenons la parole aujourd'hui dans le cadre de ce projet de loi, en espérant qu'il inspire d'autres gouvernements à en faire autant. Et notamment, le plus près, pour toutes sortes de raisons, le gouvernement canadien qui devrait s'en inspirer, le Québec étant sans aucune prétention, à l'évidence, un modèle en termes de financement des partis politiques en Occident. Et quand on dit Occident, cela veut dire l'Amérique, l'Europe et la Scandinavie, fort probablement. Nous avons ici, au Québec, un gouvernement qui a les mains libres, les mains libres d'agir, au mieux de sa connaissance, avec bonne foi, et ce, dans l'intérêt public.

Donc, le gouvernement canadien devrait s'en inspirer. C'est un travail de longue haleine, on l'aura compris, parce qu'il y a de la résistance dans le cadre canadien. On a des mauvais plis historiques. Pourtant, ce gouvernement, ce pays, a aussi des prétentions, comme nous en avons au Québec. Il fait aussi le tour de la Planète, parce que c'est un gouvernement souverain. J'ai eu le privilège de rencontrer un juriste, au Cameroun, qui s'y trouvait sous l'égide du ministère de la Justice du Canada pour leur expliquer comment tenir des élections.

On peut se demander si ce juriste pouvait rentrer dans les détails d'intendance, de cuisine, de la petite «poutine», de la petite vie de la politique canadienne, quand on sait comment ça fonctionne, quand on connaît le laxisme auquel sont invités les intervenants canadiens en terme de financement des partis politiques.

Il y a deux grandes anomalies, à mon avis, au fonctionnement canadien: un par le haut et l'autre par le bas. La grande anomalie par le haut, c'est qu'il n'y a aucun plafond, aucune restriction d'imposée aux entreprises canadiennes pour limiter leur ardeur, leur enthousiasme, pour appuyer tel ou tel parti politique, notamment—et on peut presque l'appeler comme ça—le parti unique canadien qui s'appelle le Parti libéral, et qui est ici depuis plusieurs décennies. Sur une échelle de 100 ans, le Parti libéral occupe les rennes du pouvoir depuis plusieurs décennies; cela sous-entend, en termes tentaculaires, dans la vie quotidienne du fonctionnement du Canada, que l'élite canadienne est conviée à participer, à tous les quatre ans ou à peu près, en termes financiers, à la campagne électorale.

Elle y participe à haute échelle, sans aucune contrainte, et ça donne des résultats, en termes d'efficacité d'un côté et en termes de méfiance de l'autre. De façon contemporaine, on peut parler du dossier Onex, qui trempait de façon évidente dans une sauce qui sentait la caisse électorale où, de par l'effort financier qu'on avait déployé historiquement, on avait ses entrées privilégiées au gouvernement canadien, notamment semble-t-il, au cabinet du premier ministre.

Il y a eu aussi, il y a quelques années, toute la question des fiducies familiales où, sans doute par une grande générosité illimitée, les gens directement concernés avaient leurs entrées, et au cabinet du ministre des Finances et au cabinet du ministre du Revenu national.

• (1345)

Que dire des récents événements, qui sont peut-être tristes à certains égards, parce qu'il s'agit là d'allégations. Dans le comté de Papineau—Saint-Denis, on voit des gens qui, par affidavit, affirment qu'on a donné un montant X qui ne figure pas au rapport d'élections. On a offert toutes sortes de services en termes d'autobus et de chauffeurs. Ce sont toutes des dépenses qui n'apparaissent pas et qui pourraient très bien apparaître, semble-t-il, parce que tout cela serait légal.

Dans la vraie vie, la vraie loi qui devrait prédominer, c'est, sans prétention, celle du Québec, où on retrouve un homme, un vote et une femme, un vote, une femme, un dollar et un homme, un dollar. Ce n'est pas comme avec la Banque Royale. D'ailleurs, le président, M. Allan Taylor, disait en 1991 que «le financement des partis politiques par les entreprises ne favorisait pas le processus de démocratisation et la participation populaire à la vie politique.»

Le financement des partis politiques, tel qu'on le connaît au Canada, est un véritable cancer qui dessert la démocratie. Ce gouvernement devrait peut-être cesser d'aller faire la morale ou de donner des cours en termes de financement et d'organisation politiques, quand on sait comment il nomme les présidents d'élections, quand on sait qu'on arrive avec une loi aussi épaisse que celle-là—c'est le cas de le dire—quand on sait qu'on n'a pas encore d'exigence quant à l'identification de l'électeur, et ainsi de suite. C'est un beau fromage gruyère que l'on présente quand on donne des cours sur la démocratie sur le plan international. C'est un système plein de trous quant à la vraie démocratie.

Initiatives ministérielles

Il y a une anomalie par le haut et une par le bas. Il n'y a pas de plafond quant aux contributions des entreprises et des gouvernements, parce qu'il faut savoir que les gouvernements sont également invités à financer. Si j'ai le temps, dans les dix minutes dont je dispose, je ferai une énumération des sociétés de la Couronne, des municipalités ou des aéroports qui ont contribué au financement du Parti libéral du Canada dans sa petite vie.

Je ne sais pas si on raconte ce genre de choses au niveau international, à savoir que les aéroports et les gouvernements municipaux ont le droit de financer le parti politique au pouvoir. On sait comment il est tentaculaire, mais par le bas. Autant il n'y a pas de plafond, autant on prive ceux qui n'ont pas d'argent mais qui croient encore, malgré tout, à la chose publique, qui croient encore malgré tout aux hommes et aux femmes politiques et aux partis politiques. Je pense à ceux qui donnent un humble dix, vingt ou cent dollars mais qui, à cause de la faiblesse de leurs revenus, ne peuvent payer d'impôt et se voient carrément pénalisés, parce que ne payant pas d'impôt, ils ne peuvent avoir de crédit d'impôt.

Cela veut donc dire que tous les rentiers et toutes les rentières dont les revenus d'intérêts ne sont pas suffisants pour qu'ils paient de l'impôt, tous les étudiants qui gagnent humblement des sous pendant l'été, tous les assistés sociaux et tous les chômeurs, qui croient encore à la politique au point de donner un vingt dollars à mon collègue de Frontenac—Mégantic, vont être pénalisés parce qu'ils ne pourront jamais recevoir de compensation de l'État fédéral en termes de crédits d'impôt.

Donc, c'est une anomalie qu'il faut corriger. J'ai d'ailleurs présenté la motion n° 139. C'est un amendement qui, essentiellement, aura le mérite de faire en sorte, s'il était approuvé—et j'espère que mes collègues auront la clairvoyance de l'approuver—, de mettre un peu plus de démocratisation, d'équité—l'équité est un terme qu'aime bien semble-t-il le leader parlementaire du gouvernement à la Chambre lors de la présentation de projets de loi—et d'accessibilité qui permettront donc une plus grande démocratisation et une plus grande transparence pour permettre aux gagne-petit de notre société de contribuer, s'ils y croient encore, au processus démocratique.

[Traduction]

M. Jim Gouk (Kootenay—Boundary—Okanagan, Réf.): Monsieur le Président, au départ je voudrais soulever un point en particulier. Pourquoi le gouvernement semble-t-il absolument décidé à non seulement adopter ce projet de loi, mais à le faire avant les vacances de Noël au point où je ne serais pas surpris qu'il invoque la clôture? Il a recours à la clôture pour toutes les autres mesures et il peut en faire autant pour ce projet de loi-ci.

• (1350)

C'est notamment pour une raison qui m'a valu de temps à autre des remarques méprisantes, mais je vais soulever la question aujourd'hui malgré tout. Je crois que les prochaines élections fédérales auront lieu avant les vacances d'été en l'an 2000. Il s'agit d'un projet de loi tout à fait favorable aux libéraux et il est conçu pour aider le parti au pouvoir. Naturellement, ce parti veut que ce projet de loi soit adopté avant ce moment-là. Je recevrai de l'argent de quelques libéraux d'en face lorsque cela se produira même si

certains d'entre eux refusent maintenant de parler là-dessus, car ils commencent à comprendre ce qu'il en est.

Je voudrais parler de deux ou trois questions touchant ce projet de loi. Tout d'abord, les nominations partisans. Le gouvernement offre toutes sortes de fonctions à ses amis et alliés. Les gens se demandent pourquoi le gouvernement fait cela et ce qui justifie sa position.

Il s'est produit un événement intéressant dans ma circonscription au début de mon premier mandat comme député. Nous avons un conseil arbitral en matière d'assurance-emploi. Ce conseil avait deux présidents au cas où l'un des deux serait absent. Dans ce cas-là, les deux présidents avaient été nommés par les conservateurs. Leur mandat est venu à expiration et il n'a pas été renouvelé. Nous avons proposé plusieurs candidats au gouvernement pour combler ce poste et aucun d'eux n'était réformiste. Il s'agissait de gens bien connus dans la collectivité qui, selon nous, pouvaient accomplir de l'excellent travail.

Nous n'avons pu obtenir une réponse du cabinet du ministre. De façon tout à fait inattendue, le directeur adjoint de campagne du candidat libéral défait a rencontré mon adjoint dans ma circonscription. Il savait que nous tentions de nous mettre en rapport avec le cabinet du ministre, ce qui était en soi très intéressant. Ils le lui disaient, mais ils ne retournaient pas nos appels. Il a dit «Ne vous en faites pas à ce sujet. On me nomme à la présidence.» Bien qu'il soit devenu un homme politique assez malin depuis cet incident, sa candidature ne convenait absolument pas à l'époque. Il n'avait aucune expérience pertinente lui permettant de siéger au conseil et encore moins d'en assumer la présidence.

J'ai soulevé cette question à la Chambre, ce qui a amené un journaliste du *Sun* de Vancouver à communiquer avec cette personne. Le reporter lui a dit que j'avais soulevé cette question à la Chambre et que j'avais dit que c'est une nomination due au favoritisme. Sa réaction a été fort intéressante. Il a dit «Bien sûr, que c'est une nomination due au favoritisme. Qu'y a-t-il de mal à cela? Autrement, comment pourrait-on attirer des gens dans notre parti.» On peut effectivement se le demander? Je suis convaincu qu'il n'y existe aucune autre raison. Les libéraux vont devoir continuer à faire des nominations partisans car, comme l'a dit lui-même leur protégé «Autrement comment pourraient-ils attirer des gens dans leur parti?»

Je parlerai maintenant des nominations partisans, plus particulièrement en ce qui concerne les directeurs de scrutin. Un autre libéral très actif dans notre circonscription a été nommé directeur du scrutin à l'occasion de l'élection de 1997. Nous avons vite constaté que nous éprouverions de graves problèmes avec cette personne. Cette constatation ne venait pas de moi et était plutôt attribuable à d'autres gens qui cherchaient à traiter avec cette personne. Je ferais preuve de bienveillance à l'endroit de cette personne si je disais qu'elle était totalement inepte. C'est le moins que je puisse dire. J'offre mes excuses au député dont le nom présente une similitude avec ce qualificatif. Nous disions qu'elle était inepte. Si le terme inepte signifie mauvais, alors le nom Epp veut manifestement dire bon.

Cette personne avait ses propres idées et celles-ci étaient fort étranges, c'est le moins que l'on puisse dire. Je m'explique. Le soir des élections, il a refusé de sortir et de rencontrer quelque membre des médias que ce soit. Nous avons été complètement coupés de tout

le processus. Des 301 circonscriptions que compte le pays, la mienne est la dernière au Canada à avoir obtenu les résultats officiels. N'eut été le fait que je détenais une très forte avance sur les deuxième et troisième candidats réunis et qu'il était manifeste que je l'avais emporté, nous n'aurions pas connu les résultats avant le lendemain matin. Nous avons déclaré que j'avais gagné et nous avons célébré avec nos partisans et nos travailleurs.

• (1355)

C'était un problème énorme. Nous avons saisi Élections Canada non pas tant de nos plaintes que de celles de personnes qui avaient travaillé le jour des élections et qui n'avaient pas été payées; de personnes à qui l'on avait dit une chose et qui s'étaient par la suite aperçues que les règles étaient différentes. Il leur avait appliqué les règles, allant à l'encontre de ce qu'il leur avait lui-même promis. Certaines plaintes concernaient les relations avec les médias et le suivi relatif à la façon dont les bulletins avaient été comptés dans la circonscription.

Nous avons transmis toutes ces plaintes au directeur général des élections. Il nous a dit qu'il n'y pouvait rien car ce n'était pas lui qui avait engagé cet homme. Il a dit qu'il ne travaillait pas pour lui, qu'il s'agissait de quelqu'un à qui il avait donné des instructions. En fait, cette personne avait été engagée par le gouvernement libéral.

C'est là quelque chose qu'il faut changer. Nous ne disons pas que, du fait que lors des dernières élections le député qui a été élu dans cette circonscription par une majorité écrasante est un réformiste, c'est à nous de choisir le directeur du scrutin. Ce que nous disons, c'est que c'est Élections Canada qui devrait choisir ces gens strictement en fonction de leurs compétences.

Oh oui, je sais que le gouvernement va demander comme d'habitude: «Qui dit que les partisans libéraux ne sont pas compétents?». Ce n'est pas moi qui le dirai car ce n'est pas vrai. Il y a des gens compétents dans tous les partis, mais nous ne pouvons tout simplement pas avoir quelqu'un, surtout à un moment aussi critique que des élections fédérales, qui est choisi uniquement en fonction de ses relations politiques plutôt que de ses compétences et de ses capacités.

L'autre chose qu'il faut changer est la date des élections; le Parti réformiste est résolument en faveur d'une date fixe. L'objet de ce projet de loi est de donner l'avantage au parti au pouvoir, le Parti libéral. Ce dernier veut être certain de rester au pouvoir et, comme il peut changer les règles de manière à en tirer avantage, il le fait.

À l'époque où j'ai été désigné comme candidat pour la première fois, en 1992, j'ai rendu visite à des amis aux États-Unis qui avaient entendu dire que je me présentais aux élections fédérales suivantes au Canada. Ils m'ont demandé: «Quand auront lieu les élections?» Je leur ai répondu que je l'ignorais, bien sûr. Ils ont dit: «Quel genre de candidat pouvez-vous être si vous ne savez même pas quand les élections auront lieu?» J'ai dit: «Vous devez comprendre comment ça se passe au Canada. Personne ne sait quand se tiennent les élections. Éventuellement, le gouvernement le sait, mais il ne le dit à personne jusqu'à ce qu'un jour, il finit par en parler.»

En guise de conclusion, je tiens à dire une chose avec laquelle certains de mes collègues sont d'accord, mais à laquelle je suis

Article 31 du Règlement

opposé. Je le déclare officiellement, il s'agit de la représentation proportionnelle. Je suis totalement opposé à la représentation proportionnelle parce qu'en vertu de ce régime, certains sont élus et d'autres sont nommés. Dans ce cas, à qui ces gens vont-ils rendre des comptes? Si nous avions réellement la représentation proportionnelle, tous les partis feraient ce que le gouvernement fait actuellement et nommeraient des gens sans exiger qu'ils rendent des comptes aux électeurs. C'est absolument condamnable.

Monsieur le Président, je vous remercie de m'avoir accordé assez de temps pour conclure. Il se peut qu'il en reste encore pour plus tard, mais, pour l'instant, je vous remercie.

Le Président: Nous passons maintenant aux déclarations de députés.

DÉCLARATIONS DE DÉPUTÉS

[Traduction]

LA BOXE AMATEUR

M. David Pratt (Nepean—Carleton, Lib.): Monsieur le Président, le Canada est fier de préconiser la diversité et de s'engager à veiller à ce que tous les Canadiens puissent réaliser leurs rêves, sans égard à la race, à la religion ou à l'origine ethnique.

Cette idéologie a été durement mise à l'épreuve, le week-end dernier. L'Association canadienne de boxe amateur a annulé son championnat national de poids mi-mouche parce qu'un des boxeurs, M. Pardeep Nagra, un Sikh, porte la barbe. Tant la Commission des droits de la personne de la Colombie-Britannique que la Cour supérieure de l'Ontario s'entendent pour dire que les droits de M. Nagra ont été bafoués et qu'il a le droit de participer au championnat.

Il est temps que l'Association canadienne de boxe amateur évolue et modifie son règlement pour enrayer toute discrimination systémique.

Nos athlètes comptent parmi les meilleurs ambassadeurs du Canada. Ils doivent donc refléter la diversité et les valeurs de notre grand pays.

* * *

L'HÉPATITE C

M. Reed Elley (Nanaimo—Cowichan, Réf.): Monsieur le Président, il y a un peu plus de deux ans, le juge Krever déposait son rapport sur le sang contaminé au Canada. Pendant ce temps, le ministre de la Santé et le gouvernement libéral réservaient un traitement honteux aux victimes de l'hépatite C. Nous avons entendu le ministre répéter qu'une entente était imminente, que l'argent s'en venait, que le ministre voulait laisser les parties s'entendre et que cette démarche était dans l'intérêt des victimes. Il y a maintenant 740 jours que le juge Krever a déposé son rapport et, jusqu'ici, aucune des victimes ayant contracté l'hépatite C entre 1986 et 1990 n'a reçu une indemnisation financière.

Article 31 du Règlement

Nous apprenons maintenant que, selon les estimations, les honoraires des avocats s'élèvent à plus de 58 millions de dollars.

• (1400)

Ce qui est encore plus honteux, c'est l'insensibilité et la rigidité du ministre et du gouvernement, qui font fi des victimes qui ont contracté l'hépatite C en dehors de la période établie. Ces personnes continuent de souffrir et de mourir. Leur qualité de vie diminue constamment, à tel point qu'il ne leur reste plus aucune dignité.

J'ai été directement témoin des souffrances, du découragement et des difficultés financières des victimes de l'hépatite C dans ma circonscription. Cette situation est tout simplement inacceptable dans une société qui se dit pleine de sollicitude et de compassion.

* * *

[Français]

LA CONSTITUTION

M. Guy St-Julien (Abitibi—Baie-James—Nunavik, Lib.): Monsieur le Président, depuis l'échec de l'Accord du lac Meech, la facture de l'industrie constitutionnelle s'élève à près d'un milliard de dollars de 1990 à 1995: études sur différents thèmes reliés à la séparation, 9 millions; Commissions régionales et nationales sur l'avenir du Québec, 8 millions; subventions au Conseil de la souveraineté, 4 millions.

En 1992, la tenue du référendum sur l'Accord de Charlottetown a coûté 47 millions aux contribuables québécois; envois postaux à tous les citoyens, 3 millions; embauche de firmes de lobbyistes par les péquistes, 500 000 \$; dévoilement au Grand Théâtre de Québec, 175 000 \$. Coût du référendum sur l'Accord de Charlottetown, 103 millions de dollars.

En fait, des millions de dollars ont été engloutis au Québec et au Canada en raison des querelles constitutionnelles. À partir d'aujourd'hui, le premier ministre du Québec, Lucien Bouchard, veut mettre un autre montant de 300 millions de dollars pour promouvoir la séparation du Québec du Canada.

L'incertitude économique engendrée par Lucien Bouchard coûte combien de millions de dollars aux Québécois et aux Canadiens?

* * *

[Traduction]

LE LANCEMENT DE LA COUPE DU MONDE DE SKI ALPIN

Mme Nancy Karetak-Lindell (Nunavut, Lib.): Monsieur le Président, au cours des deux derniers week-ends, 40 millions de téléspectateurs dans 16 pays ont regardé les premières épreuves de la Coupe du monde de ski alpin de 1999, qui se déroulaient dans la magnifique région du lac Louise en Alberta.

Je tiens à rendre hommage aux bénévoles qui ont veillé à ce que la condition des pistes soit de niveau mondial, aux efforts de M. Kerry Moynihan, président des épreuves de la Coupe du monde

pour le Canada, à son personnel, aux contributions des sociétés commanditaires et au gouvernement du Canada.

Je félicite tous les skieurs participants et les athlètes de premier rang, notamment Mélanie Turgeon, Emily Brydon, Edi Podivinsky et Darin McBeath. On leur souhaite bonne chance dans leurs prochaines entreprises.

* * *

LES ARMES À FEU

M. Darrel Stinson (Okanagan—Shuswap, Réf.): Monsieur le Président, un homme de Salmon Arm ne sera pas du tout incarcéré même s'il a participé au meurtre brutal d'un couple de Vernon.

En août 1997, Dennis et Patricia Knapp ont été assassinés dans leur lit par Michael Gamblin, un jeune homme de 23 ans qui a tiré sur eux de sang froid. Il a été condamné à la prison à vie sans possibilité de libération conditionnelle avant 17 ans. Mark Walcot, un jeune homme de 21 ans, a plaidé coupable à l'accusation de meurtre au deuxième degré car il avait conduit le véhicule jusqu'à la résidence des Knapp et fourni l'arme utilisée pour le meurtre.

Toutefois, le juge Barry Davis a accordé une exemption constitutionnelle à Mark Walcot, ce qui signifie qu'il ne sera pas tenu de purger la peine minimale de quatre ans d'incarcération obligatoire pour tout crime commis avec une arme à feu. Le juge Davis a dit que ce serait une peine cruelle et inhabituelle, et il a condamné Walcot à une peine de deux ans moins un jour, à purger au sein de la collectivité. Il est en détention à domicile de 8 heures du soir à 6 heures du matin et ne pourra plus jamais posséder une arme à feu.

Est-ce le genre de mesure que le gouvernement avait envisagé lorsqu'il a promis de lutter contre l'utilisation illégale des armes à feu?

Que faudra-t-il pour que le gouvernement empêche des juges non élus de renverser des peines obligatoires pour l'utilisation illégale d'armes à feu simplement parce que, selon eux, elles violent les droits constitutionnels de l'accusé? Le contrôle gouvernemental des armes à feu laisse un peu à désirer.

* * *

[Français]

LA CIRCONSCRIPTION DE HULL—AYLMER

M. Marcel Proulx (Hull—Aylmer, Lib.): Monsieur le Président, je profite de cette occasion pour remercier tous ceux et celles du comté de Hull—Aylmer qui m'ont accordé leur confiance, le 15 novembre dernier, pour les représenter à la Chambre des communes.

Le comté est composé de personnes déterminées à relever les défis qui s'offrent à l'aube de l'an 2000. Je leur ai proposé de les accompagner dans leur démarche en vue d'améliorer la qualité de vie du comté et de la région.

Je leur ai aussi proposé de travailler en fonction d'un agenda libéral, un programme ambitieux sur le plan économique, social et culturel. Ce programme a reçu l'appui de la population de Hull—Aylmer.

[Traduction]

Je voudrais aussi souligner à quel point je suis fier de faire partie de l'équipe libérale qui contribue à faire du Canada un pays encore meilleur.

[Français]

Je crois dans un Canada uni et fort. J'ai justement été élu pour bien représenter les intérêts de Hull—Aylmer, du Québec et du Canada.

* * *

MARIE-CLAIRE BLAIS

M. Pierre de Savoye (Portneuf, BQ): Monsieur le Président, l'écrivaine québécoise Marie-Claire Blais a remporté récemment un prix international de prestige pour l'ensemble de son oeuvre, le prix Union latine des littératures romanes.

Cet hommage lui a été rendu à Rome par un jury composé de représentants de l'Italie, de l'Espagne, de la France, de la Roumanie, du Brésil, de la Colombie et du Québec.

Les mots du jury décrivent l'oeuvre de Marie-Claire Blais avec éloquence. Permettez que je les cite: «Considérée comme l'un des plus grands écrivains de sa génération, Marie-Claire Blais mêle humour et atmosphère tragique dans un style serré qui lui est propre, où des personnages fantomatiques se partagent une réalité en décomposition.»

• (1405)

Cet hommage rendu à Marie-Claire Blais lui vaudra d'être traînée dans toutes les langues latines représentées par le jury.

Au nom du Bloc québécois, je tiens à féliciter M^{me} Blais pour l'obtention de ce prix qui, sans aucun doute, contribuera à faire rayonner encore davantage son immense talent et la littérature québécoise. Bravo!

* * *

LA FÊTE DU CHANUKAH

M. Irwin Cotler (Mont-Royal, Lib.): Monsieur le Président, j'aimerais dire quelques mots à propos de la fête du Chanukah, la fête des lumières, non seulement à cause de sa signification historique pour le peuple juif, mais en raison de son sens universel pour tous.

[Traduction]

Tout d'abord, la fête du Chanukah souligne l'importance de la liberté de conscience et de religion, d'une façon générale, et en particulier de la non-persécution religieuse. Non seulement les oppresseurs de l'époque exerçaient-ils de la discrimination contre les juifs, mais ils voulaient aussi éliminer la religion juive et le principe même du monothéisme.

Deuxièmement, la fête du Chanukah souligne le droit des minorités, des gens de partout dans le monde, de vivre en paix et dans la dignité, dans la dignité propre à chaque être humain et dans l'égalité.

Article 31 du Règlement

Troisièmement, la fête du Chanukah est une fête d'espoir, une fête célébrant l'espoir que ceux qui persévèrent dans leur lutte pour le respect des droits de la personne et de la dignité humaine finiront par l'emporter sur ceux qui tentent de les réprimer.

Que cette fête des Lumières nous éclaire et nous inspire dans nos réflexions à la Chambre et dans notre vie à l'extérieur de celle-ci.

Si vous me le permettez, je profite de l'occasion pour inviter les parlementaires à assister à la pièce C-237 de l'édifice du Centre, immédiatement après la période des questions, à une brève cérémonie au cours de laquelle nous allumerons des cierges.

* * *

[Français]

L'IMMIGRATION

M. Bernard Patry (Pierrefonds—Dollard, Lib.): Monsieur le Président, vendredi dernier, le gouvernement canadien annonçait une bonne nouvelle pour plusieurs d'entre ceux et celles en attente d'un accueil définitif dans notre pays.

Le gouvernement a pris l'engagement d'accorder, à titre discrétionnaire, le statut de résident permanent à quelque 2 800 réfugiés arrivés au Canada sans papiers d'identité.

Ces réfugiés, en provenance notamment de Somalie et d'Afghanistan, ont fui leur pays pour finalement arriver au Canada. La seule condition posée serait que les réfugiés sans papiers soient au Canada depuis 3 ans.

Le gouvernement canadien raffermit, par ce genre de décisions, son image d'accueil à l'égard de personnes qui vivent une situation intenable lorsqu'elles fuient leur pays.

Le gouvernement libéral démontre ainsi une attitude d'ouverture et de partage, deux valeurs faisant partie de notre histoire et de notre sens de l'accueil.

* * *

[Traduction]

LA FISCALITÉ

M. John Williams (St. Albert, Réf.): Monsieur le Président, les contribuables canadiens sont la cible favorite du gouvernement libéral. Quand vient le moment de hausser les impôts, le gouvernement libéral fait flèche de tout bois et n'hésite jamais à augmenter une taxe, quelle qu'elle soit.

Les équipes de hockey canadiennes sont dans une situation extrêmement précaire à cause des impôts élevés des libéraux. Les Sénateurs d'Ottawa sont les dernières victimes à réclamer un allègement fiscal.

Le gouvernement devrait réduire les impôts, mais pas seulement ceux des joueurs de hockey. Les contribuables d'un océan à l'autre méritent tous un véritable allègement de leur fardeau fiscal, qu'ils jouent au hockey pour gagner leur vie à Ottawa ou que leur gagne-pain consiste à pratiquer l'agriculture dans ma circonscription, celle de St. Albert.

Notre pays a été bâti par des entrepreneurs, aussi bien des joueurs de hockey, que des agriculteurs, des chefs de petites entreprises ou des travailleurs dans d'autres secteurs; il a été bâti par des entrepre-

Article 31 du Règlement

neurs qui ont accompli un travail extraordinaire de création d'emplois, non pas grâce aux politiques fiscales du gouvernement, mais bien en dépit de celles-ci.

Quand le gouvernement comprendra-t-il que les dirigeants d'équipes de hockey aussi bien que les chefs d'entreprises locales en ont assez du fardeau fiscal considérable qui leur est imposé?

* * *

LA VIOLENCE CHEZ LES JEUNES

Mme Judy Sgro (York-Ouest, Lib.): Monsieur le Président, j'attire l'attention de la Chambre sur la mort insensée de Dimitri (Matti) Baranovski, âgé de 15 ans, aux mains d'un groupe de jeunes de 15 et 16 ans à Toronto.

Ce n'est qu'un des nombreux actes d'extrême violence commis récemment par des jeunes.

Nous nous demandons tous pourquoi. Pourquoi certains de nos jeunes sont-ils à ce point frustrés ou enragés qu'ils sont prêts à tuer d'autres jeunes? Qu'est-ce qui pousse nos jeunes à devenir indifférents à la douleur et à la mort?

Je demande à tous les députés de profiter du congé des fêtes de fin d'année et du début du nouveau millénaire pour réfléchir à ces actes de violences et à se demander ce qui pousse nos jeunes à les commettre.

Je demande à tous les députés d'unir leur voix à la mienne pour souhaiter nos plus profondes sympathies à la famille Baranovski, qui a tragiquement perdu un fils.

* * *

LA TCHÉTCHÉNIE

M. Svend J. Robinson (Burnaby—Douglas, NPD): Monsieur le Président, au nom du Nouveau Parti démocratique, je veux exprimer notre profonde préoccupation pour la sécurité et le bien-être de la population civile de la Tchétchénie, tout particulièrement de la population encore prise dans la ville assiégée de Grozny.

En ce moment même, des personnes âgées, des pauvres et des civils blessés laissés sur place à Grozny sont voués à la famine et à la mort.

• (1410)

Le comportement de l'armée russe dans la guerre en Tchétchénie est consternant. La communauté internationale doit réagir avec vigueur pour mettre fin à ce conflit.

J'exhorte le ministre canadien des Affaires étrangères à convoquer immédiatement l'ambassadeur de Russie et à condamner fermement les dernières actions de l'armée russe.

Le Canada doit utiliser son siège au Conseil de sécurité de l'ONU pour réclamer une session d'urgence sur la Tchétchénie. Il faut déclarer clairement que, si la Russie met à exécution son plan de bombardement et de destruction de Grozny, elle commettra un crime de guerre, un crime contre l'humanité et une attaque raciste contre la population musulmane, et que la communauté internatio-

nale tiendra le gouvernement et les dirigeants militaires russes responsables de ces crimes.

Le gouvernement russe bénéficie peut-être du soutien de la population russe dans sa campagne, mais le monde doit condamner celle-ci avec la dernière énergie.

* * *

[Français]

LE HOCKEY FÉMININ

Mme Caroline St-Hilaire (Longueuil, BQ): Monsieur le Président, je félicite l'équipe canadienne de hockey féminin qui vient de remporter la Coupe des trois nations.

C'est à l'aréna Maurice-Richard, devant 2 657 spectateurs, que l'équipe a vaincu les Américaines en arrachant la victoire 3-2 en tirs de barrage. Au dire de toutes et de tous, la partie fut palpitante du début à la fin.

Il s'agit d'une belle victoire pour l'équipe qui avait dû s'incliner devant les Américaines pour la médaille d'or aux Jeux olympiques de Nagano. Mais depuis, il s'agit de la sixième victoire de suite face aux États-Unis.

La Québécoise Kim St-Pierre, gardienne de but, a particulièrement brillé par sa performance en bloquant 38 des 40 tirs reçus et en ne laissant rien passer lors des tirs de barrage. Je tiens à souligner aussi la magnifique performance du trio québécois Drolet, Ouellette et Shewchuk, qui s'est illustré dans cette partie.

Le hockey est un sport d'équipe et ces joueuses nous l'ont encore une fois bien démontré. Mais elles nous ont aussi démontré que le hockey, ce n'est pas juste une histoire de gars.

Il semble que cette partie robuste, intelligente, équilibrée et saisissante restera dans les annales de la Coupe des trois nations.

* * *

[Traduction]

LA CONDUITE AVEC FACULTÉS AFFAIBLIES

M. Janko Perić (Cambridge, Lib.): Monsieur le Président, le mouvement Mothers Against Drunk Driving a lancé ce mois-ci sa campagne annuelle du ruban rouge.

À l'approche de la période des fêtes, prenons le temps de réfléchir aux conséquences dramatiques de la conduite en état d'ébriété. Transports Canada nous apprend que, chaque jour, plus de quatre Canadiens sont tués et plus de 125 sont blessés dans des accidents liés à la consommation d'alcool.

La conduite en état d'ébriété est le crime qui fait le plus de morts au Canada. Elle est la cause de 40 p. 100 des décès qui surviennent sur nos routes, et elle coûte à notre économie 7,5 milliards de dollars par année.

En portant le ruban rouge, nous rendons hommage à ceux qui ont perdu la vie à cause de la conduite en état d'ébriété, nous rappelons aux conducteurs qu'il faut être sobre pour prendre la route et nous montrons publiquement que nous refusons de conduire après avoir bu.

Questions orales

J'exhorte tous les Canadiens à appuyer le programme de sensibilisation de MADD en portant le ruban rouge.

* * *

LES PHARES

M. Peter MacKay (Pictou—Antigonish—Guysborough, PC): Monsieur le Président, les phares ne sont pas que des aides à la navigation. Ce sont aussi des symboles très réels de la culture et de la tradition des Maritimes.

La triste perspective de la destruction ou de la vente de ces phares en trouble plus d'un. Non seulement la fierté des Maritimes et la sécurité nationale en souffriront, mais l'activité économique suscitée par ces importants symboles s'en ressentira aussi.

Il s'agit d'une menace très réelle. Des groupes communautaires comme le Enterprise Development Centre, à St. Francis Xavier, espèrent que le gouvernement envisagera de préserver les phares un peu de la même manière qu'il a épargné les gares historiques.

Dans la circonscription de Pictou—Antigonish—Guysborough, les phares de Port Bickerton, de Queensport et d'ailleurs sont menacés.

Les phares demeurent une sauvegarde pour ceux qui naviguent en mer, et ces faisceaux de lumière sont encore un système de sécurité très pratique. La préservation des phares est d'une importance vitale pour que notre patrimoine soit conservé et que soient protégés ceux qui gagnent leur vie en mer.

Je demande au ministre des Pêches et des Océans d'étudier avec soin cette importante question et d'envisager d'accorder un moratoire d'un an, de façon que, dans les efforts des groupes de développement communautaire, il soit tenu compte de toutes les possibilités. Donnez aux phares le rayon de lumière et d'espoir qu'ils méritent.

* * *

LE CONSEIL NATIONAL DE RECHERCHES

M. Peter Adams (Peterborough, Lib.): Monsieur le Président, le Conseil national de recherches du Canada, le CNRC, est à l'avant-garde de la recherche canadienne depuis des décennies. Ses laboratoires et ses scientifiques ont réalisé des percées dans le secteur de l'équipement audio, la technologie des sables bitumineux, la sidérurgie et la recherche concernant la glace. Il joue un rôle clé dans la formation des jeunes chercheurs.

À l'instar d'autres secteurs du gouvernement, le CNRC s'est vu imposer des compressions ces dernières années mais, contrairement à d'autres secteurs du gouvernement, il a profité de la rationalisation pour se ressaisir et se restructurer.

Aujourd'hui, grâce à des partenariats avec des provinces, des municipalités, des universités et des groupes du secteur privé de tout le Canada, il renforce et intègre la capacité de recherche du Canada.

Je demande que le CNRC reçoive toute la reconnaissance possible dans le prochain budget.

[Français]

LADÉPUTÉE DE NOTRE-DAME-DE-GRÂCE—LACHINE

Mme Suzanne Tremblay (Rimouski—Mitis, BQ): Monsieur le Président, hier, la députée de Notre-Dame-de-Grâce—Lachine m'a interpellée en qualifiant d'odieuse ma dénonciation quant à l'attitude de certains députés libéraux fédéraux du Québec qui, avec un empressement malsain, laissent entendre que la fin de l'entente Canada-Québec concernant les services en anglais à la communauté anglophone québécoise en matière de santé et de services sociaux se traduirait par la disparition pure et simple de ces services. Elle a de plus affirmé qu'il fallait tenir le gouvernement québécois responsable de l'exode de 200 000 anglophones québécois.

• (1415)

Je veux profiter de cet épisode malheureux pour rappeler qu'hier, en cette Chambre, nous avons condamné la violence. Il est des violences physiques qui meurtrissent les corps. Il en est d'autres qui meurtrissent et méprisent l'intelligence et qui désinforment avec des armes redoutables, parmi lesquelles on retrouve les préjugés, les procès d'intention et les propos réducteurs.

Les propos incendiaires tenus par la députée de Notre-Dame-de-Grâce—Lachine en ce jour de dénonciation de la violence, de toutes les violences, faisaient preuve de son aveuglement partisan.

QUESTIONS ORALES

[Traduction]

LES AFFAIRES AUTOCHTONES

M. Preston Manning (chef de l'opposition, Réf.): Monsieur le Président, l'opposition officielle croit que la Colombie-Britannique devrait avoir son mot à dire sur le traité niska'a au moyen d'un référendum. Nous aimerions aussi que le gouvernement garantisse, par des dispositions législatives, que les dispositions du traité relatives à l'autonomie gouvernementale ne seront pas consacrées dans la Constitution.

Ce soir, nous commencerons à voter sur les 471 amendements au projet de loi sur le traité niska'a qui ont été présentés par l'opposition officielle. Ces votes occuperont le temps de la Chambre pour les quelques prochains jours. Le gouvernement consentira-t-il à la tenue d'un référendum sur le traité en Colombie-Britannique en échange du retrait de ces amendements?

L'hon. Herb Gray (vice-premier ministre, Lib.): Monsieur le Président, si le député pensait que ses amendements étaient valables

Questions orales

et nécessaires, il ne devrait pas essayer de s'en servir pour faire du chantage.

Je suggère donc au député de retirer ses amendements et de nous laisser prendre des décisions finales démocratiques au moyen de nos votes à la Chambre et de nous laisser passer à autre chose.

Le Président: Je préférerais que nous n'employions pas le mot chantage un jour comme aujourd'hui.

M. Preston Manning (chef de l'opposition, Réf.): Monsieur le Président, ce n'est pas seulement l'opposition officielle à Ottawa qui veut un référendum en Colombie-Britannique et qui veut que les dispositions du traité relatives à l'autonomie gouvernementale ne fassent pas partie de la Constitution. C'est aussi la position de l'opposition officielle en Colombie-Britannique, qui est formée par le Parti libéral de cette province.

En déconstitutionnalisant les dispositions du traité niska'a relatives à l'autonomie gouvernementale, on s'assurera que ces pouvoirs ne sont pas consacrés et, par conséquent, impossibles à changer.

Le gouvernement envisagera-t-il d'inclure une disposition de déconstitutionnalisation dans le projet de loi sur le traité niska'a en échange du retrait des 471 amendements de l'opposition officielle?

L'hon. Herb Gray (vice-premier ministre, Lib.): Monsieur le Président, ce projet de loi ne change pas la Constitution. La question du député n'est pas nécessaire.

Par respect envers vous, monsieur le Président, et envers la Chambre, je retire le mot chantage, mais je dirai quand même que ce que le député essaie de faire est une utilisation à mauvais escient des procédures de la Chambre.

M. Preston Manning (chef de l'opposition, Réf.): Monsieur le Président, combien de temps la Chambre a-t-elle passé à corriger les défauts des traités des XIX^e et XX^e siècle? Combien de milliards de dollars la Chambre a-t-elle dépensé à corriger les défauts des traités des XIX^e et XX^e siècle?

Si le gouvernement se préoccupe des questions de procédure, de temps et d'argent, pourquoi ne donne-t-il pas à la Chambre la chance de corriger les défauts du traité niska'a, qui finiront par coûter beaucoup plus cher à la Chambre en temps et en argent dans cinq ou dix ans?

L'hon. Herb Gray (vice-premier ministre, Lib.): Monsieur le Président, en comptant les audiences du comité, la Chambre a déjà consacré plus de 69 heures à l'étude du traité niska'a.

Si mon collègue voulait vraiment économiser les deniers publics qui seront gaspillés si on doit voter sur chacun de ses amendements, auxquels il ne croit manifestement pas lui-même, il retirerait sa menace—je n'emploierai pas le mot chantage—d'obstruction systématique, et je. . .

Le Président: La députée d'Edmonton-Nord a la parole.

Mme Deborah Grey (Edmonton-Nord, Réf.): Monsieur le Président, c'est le vice-premier ministre qui pense que nous devrions être fiers de ce genre de comportement et de réponse. C'est incroyable.

Il se targue d'avoir consacré 69 heures à l'étude. . .

Des voix: Bravo!

Des voix: Oh, oh!

Le Président: À l'ordre, s'il vous plaît. La députée d'Edmonton-Nord a la parole.

• (1420)

Mme Deborah Grey: Monsieur le Président, si le vice-premier ministre se targue d'avoir consacré 69 heures à l'étude d'un traité qui va changer complètement notre façon de fonctionner au Canada, il devrait avoir honte. C'est incroyable.

Le gouvernement impose l'entente sans égard pour les souhaits des Britanno-Colombiens. Songera-t-il au moins à tenir un référendum, à défaut de quoi il devra voter sur 471 amendements?

L'hon. Herb Gray (vice-premier ministre, Lib.): Monsieur le Président, si la Chambre doit voter sur 471 amendements, la faute en incombe clairement au Parti réformiste.

Nous avons consacré de nombreuses heures à l'étude de cette mesure. La Chambre des communes n'a pas pour seule fonction de débattre des projets de loi, elle doit aussi prendre des décisions et rendre compte de ces décisions au moment des élections.

Nous sommes prêts à assumer nos responsabilités et nous n'avons pas de temps à consacrer à des futilités comme présenter des amendements, ainsi que l'a fait le Parti réformiste non pas parce qu'il y croit, mais dans le seul but de faire de l'obstruction. . .

Le Président: La députée d'Edmonton-Nord a la parole.

Mme Deborah Grey (Edmonton-Nord, Réf.): Monsieur le Président, il est faux de dire que nous ne croyons pas à un seul de ces amendements. Il y en a un en particulier auquel nous croyons au premier chef, et c'est celui qui prévoit qu'il importe de ne pas ajouter à la Constitution le processus prévu par le traité niska'a.

Le ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien s'est lui-même vanté que ce traité constituera, si vous voulez, un modèle pour les négociations à venir. Ce n'est peut-être pas le terme qu'il a utilisé, mais il sait exactement ce qu'il veut faire.

La faute en incombe plutôt uniquement au parti d'en face. Pourquoi donc ne répare-t-il pas tout ce gâchis et n'accorde-t-il pas la priorité aux gens plutôt qu'à la politique?

L'hon. Robert D. Nault (ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien, Lib.): Monsieur le Président, tout s'éclaire enfin. Nous commençons à savoir quelle est la position du Parti réformiste sur les peuples autochtones et leur place dans la société.

Questions orales

Si jamais le Parti réformiste prend place de ce côté-ci de la Chambre, il devra rouvrir la Constitution pour modifier les relations avec les peuples autochtones. La Chambre devrait garder à l'esprit que ce parti se propose de rouvrir la Constitution afin de retirer les droits dont jouissent actuellement les peuples autochtones.

* * *

[Français]

LA LOI SUR LES JEUNES CONTREVENANTS

M. Gilles Duceppe (Laurier—Sainte-Marie, BQ): Monsieur le Président, l'approche unilatérale développée par le gouvernement fédéral ne se limite pas au seul domaine des règles référendaires.

Pensons à la Loi sur les jeunes contrevenants. Alors que les juges, les avocats, les travailleurs sociaux et même les policiers reconnaissent que son application est un succès, le gouvernement n'en fait qu'à sa tête et impose son point de vue en dépit d'une résolution sur la société distincte qui devait permettre au Québec de faire valoir sa différence.

Est-ce que c'est là une preuve du fédéralisme qui marche pour le vice-premier ministre?

L'hon. Herb Gray (vice-premier ministre, Lib.): Monsieur le Président, notre position, c'est que la Loi sur les jeunes contrevenants est une loi qui a la souplesse nécessaire pour permettre aux provinces d'utiliser leurs propres moyens pour travailler dans l'encadrement créé par cette loi.

M. Gilles Duceppe (Laurier—Sainte-Marie, BQ): Monsieur le Président, ceux qui l'appliquent concrètement à tous les jours ont justement un point de vue opposé à ce que vient de dire le vice-premier ministre.

Le premier ministre disait récemment, dans le débat sur la question référendaire, qu'il fallait un consensus et une volonté claire de l'Assemblée nationale. Or, dans le cas de la Loi sur les jeunes contrevenants, non seulement on a un consensus, mais on a l'unanimité.

Est-ce que l'attitude de ce gouvernement et du premier ministre en particulier ne démontre pas—je ne dirai pas sa mauvaise foi—mais tout au moins la preuve qu'ils se moquent de l'Assemblée nationale? N'est-ce pas, encore une fois, du «Ottawa knows best»?

[Traduction]

L'hon. Anne McLellan (ministre de la Justice et procureur général du Canada, Lib.): Monsieur le Président, je donne l'assurance à l'honorable leader du troisième parti à la Chambre qu'il n'y a ici aucune mauvaise foi.

J'ai eu l'occasion de discuter des propositions concernant le nouveau système de justice pénale pour les adolescents avec la procureure générale du Québec la semaine dernière à Vancouver. Je lui ai alors proposé la tenue d'une rencontre entre ses fonctionnaires et les miens pour poursuivre les consultations et travailler en collaboration. Si j'ai bien compris, la procureure générale a refusé.

• (1425)

[Français]

LE FÉDÉRALISME

M. Daniel Turp (Beauharnois—Salaberry, BQ): Monsieur le Président, le ministre des Affaires intergouvernementales a clarifié sa vision sur l'évolution du fédéralisme en affirmant que «le statu quo fédéraliste fonctionnait très bien», lui qui clame sur toutes les tribunes que le système fédéral est flexible et évolue.

Le ministre ne croit-il pas que son statu quo fédéraliste qui fonctionne à merveille est plutôt celui qui centralise, qui uniformise le Canada, comme en fait foi le projet de loi sur les jeunes contrevenants?

L'hon. Stéphane Dion (président du Conseil privé de la Reine pour le Canada et ministre des Affaires intergouvernementales, Lib.): Monsieur le Président, le député est mal informé. Je n'ai jamais dit cela.

M. Daniel Turp (Beauharnois—Salaberry, BQ): Monsieur le Président, en tout cas, il y a des gens qui pensent que le statu quo fédéraliste du ministre des Affaires intergouvernementales ne fonctionne pas bien.

Ce n'est sûrement pas en imposant des normes nationales en matière de santé et d'éducation et en coupant les transferts aux provinces que le ministre va convaincre les Québécois que son statu quo fédéraliste fonctionne bien.

Est-ce que le ministre va enfin admettre que sa pseudo-décentralisation, lui qui aime les débats de fond et les débats de mots, n'est en fait qu'une déconcentration où celui qui a l'argent . . .

Le Président: Je regrette d'interrompre l'honorable député. Le ministre des Affaires intergouvernementales a la parole.

L'hon. Stéphane Dion (président du Conseil privé de la Reine pour le Canada et ministre des Affaires intergouvernementales, Lib.): Monsieur le Président, l'avantage d'avoir le député de Beauharnois—Salaberry comme critique, c'est qu'il a quand même une certaine crédibilité à défendre. C'est malheureux qu'il soit obligé de lire des textes qui sont visiblement écrits par son chef, parce que lui-même ne pourrait pas défendre une telle thèse dans n'importe quel forum international sur la décentralisation des fédérations dans le monde.

* * *

[Traduction]

L'AGRICULTURE

Mme Alexa McDonough (Halifax, NPD): Monsieur le Président, des familles agricoles de l'Ouest sont forcées d'abandonner leur terre à cause des fortes subventions consenties par les Trésors européens et américain. Il est maintenant plus clair que jamais que le soutien dont bénéficient l'agriculture européenne et américaine n'est pas prêt de disparaître.

Le ministre des Finances reconnaîtra-t-il au moins le vrai choix qui se présente, soit consentir dès maintenant un financement provisoire, soit forcer littéralement des milliers de familles agricoles à abandonner leur terre?

Questions orales

L'hon. Lyle Vanclief (ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire, Lib.): Monsieur le Président, le ministre du Commerce international et moi avons tous deux exprimé hier notre déception devant le fait que les pourparlers de Seattle n'aient pas connu un meilleur départ.

Toutefois, nous savons que la dernière série de négociations, soit l'Uruguay Round, prévoyait obligatoirement des négociations dans les domaines de l'agriculture et des services. Ces pourparlers vont débiter; ce ne sera malheureusement pas au rythme où nous le voudrions, mais entre-temps nous continuons de collaborer avec les provinces et avec les industries.

Je rencontrerai mes homologues provinciaux plus tard cette semaine afin de poursuivre ces discussions concernant la façon dont nous pouvions collectivement appuyer les agriculteurs qui ont désespérément besoin de ce soutien.

Mme Alexa McDonough (Halifax, NPD): Monsieur le Président, l'heure n'est pas à de nouvelles discussions mais bien à l'adoption de mesures d'urgence. Le programme ACRA ne fonctionne pas. Les collectivités agricoles disent que le programme ACRA ne fonctionne pas. Les délégations d'agriculteurs disent que le programme ACRA ne fonctionne pas. Des députés déclarent qu'ils ont honte du programme ACRA.

Tout le monde, sauf le gouvernement, semble comprendre que le programme ACRA continue d'être une catastrophe. Quand le gouvernement présentera-t-il un nouveau plan comprenant les mesures de soutien qui permettront aux familles de demeurer dans leur exploitation agricole?

L'hon. Lyle Vanclief (ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire, Lib.): Monsieur le Président, je signale à la députée que le programme ACRA s'appliquait aux années 1998 et 1999. Il ne reste qu'environ trois semaines à l'année 1999. C'est pourquoi nous nous penchons sur le long terme afin d'assurer le suivi du programme ACRA.

* * *

LES ROUTES

M. Scott Brison (Kings—Hants, PC): Monsieur le Président, les routes comme la route 101 en Nouvelle-Écosse sont de véritables cimetières et notre système routier est en ruines.

Ma question s'adresse au ministre des Finances. L'an dernier, le gouvernement fédéral a recueilli 6 milliards de dollars en taxes sur les carburants, mais n'a consacré que 5 p. 100 de cette somme à la réfection des routes du Canada. Aux États-Unis, le gouvernement a consacré 84 p. 100. . .

Des voix: Oh, oh!

Le Président: À l'ordre, s'il vous plaît. Avec tout ce chahut, je ne peux entendre ce qui se passe.

• (1430)

M. Scott Brison (Kings—Hants, PC): Monsieur le Président, l'an dernier, le gouvernement fédéral a recueilli 6 milliards de dollars en taxes sur les carburants, mais n'a consacré que 5 p. 100 de cette somme au budget des routes au Canada.

Aux États-Unis, le gouvernement a consacré 84 p. 100 de toutes les sommes perçues à la construction routière.

Ma question s'adresse au ministre des Finances. Pourquoi, de tous les pays industrialisés, le Canada est-il celui qui consacre la moins grande partie des sommes recueillies en taxes sur les carburants à la réfection du réseau routier?

L'hon. Paul Martin (ministre des Finances, Lib.): Monsieur le Président, l'une des raisons qui explique cela est bien sûr que les conservateurs ont été à la tête du gouvernement pendant dix ans.

Lorsque nous sommes arrivés au pouvoir, le gouvernement a mis sur pied l'un des meilleurs programmes d'infrastructure jamais adoptés au pays. C'était un programme tripartite et nous avons investi dans le réseau routier.

M. Scott Brison (Kings—Hants, PC): Monsieur le Président, le ministre des Finances est en poste depuis six ans. S'il n'aime pas ces allégations de banditisme de grand chemin, je lui suggérerais de prendre des mesures à cet égard.

Il y a également d'autres éléments de la politique fiscale qui doivent être remis en état. Le ministre des Finances devrait faire disparaître l'impôt sur les gains en capital pour les dons de certaines valeurs. Il y a deux ans, le comité des Finances a recommandé l'élimination de l'impôt sur les dons de bienfaisance. Le ministre des Finances a fait un pas dans la bonne direction en accordant des réductions fiscales de 50 p. 100 sur les dons de charité. Nous l'exhortons à adopter la suggestion qui lui a été faite par Centraide et que tous les organismes de bienfaisance au pays réclament, c'est-à-dire l'élimination de l'impôt sur les gains en capital. . .

Des voix: Oh, oh!

Le Président: À l'ordre, s'il vous plaît. Le ministre des Finances a la parole.

L'hon. Paul Martin (ministre des Finances, Lib.): Monsieur le Président, je serai heureux de donner un peu plus de temps au député parce que ma réponse sera brève.

Le gouvernement a justement adopté une mesure prévoyant l'exemption d'impôt pour les dons de charité dont parle le député. Cette mesure a remporté beaucoup de succès et de nombreux dons ont été enregistrés pour les hôpitaux, les arts, les musées des quatre coins du pays et Centraide.

Je suis heureux que le député reconnaisse les mesures que le gouvernement a prises pour aider les organismes philanthropiques du Canada.

* * *

LES AFFAIRES AUTOCHTONES

M. Mike Scott (Skeena, Réf.): Monsieur le Président, le vice-premier ministre dit que le traité niska'a a déjà fait l'objet de 67 heures de débat. J'aimerais lui rappeler que nous, qui sommes le seul parti d'opposition opposé au traité, n'en avons eu que quelques unes.

J'aimerais également lui rappeler que les négociations qui ont abouti à ce traité ont eu lieu en secret, à huis clos, à mon insu à moi qui représente cette circonscription. Je lui rappellerais aussi qu'à titre de porte-parole de l'opposition en la matière et membre du

comité, je n'ai eu droit qu'à cinq minutes pour poser des questions aux témoins.

Je demande une fois de plus au vice-premier ministre s'il envisagerait de dissocier les dispositions du traité niska'a concernant l'autonomie gouvernementale de la protection constitutionnelle?

L'hon. Robert D. Nault (ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien, Lib.): Non, monsieur le Président.

M. Mike Scott (Skeena, Réf.): Monsieur le Président, je sais que nous n'arriverons à rien avec le ministre des Affaires indiennes et du Nord Canadien, c'est pourquoi je pose une fois de plus ma question au vice-premier ministre. Il y a des moments à la Chambre où nous devrions mettre de côté notre esprit partisan dans l'intérêt suprême du pays.

Je demande donc de nouveau au vice-premier ministre, dans l'intérêt suprême du Canada, dans l'intérêt suprême des Niska'as, des Gitksans, des Gitanyows, de mes électeurs et de toute la population de la Colombie-Britannique, envisagerait-il de dissocier les dispositions du traité niska'a concernant l'autonomie gouvernementale de la protection constitutionnelle?

L'hon. Herb Gray (vice-premier ministre, Lib.): Monsieur le Président, c'est avec plaisir que je réponds à mon collègue dans un esprit tout à fait non partisan que j'appuie entièrement mon collègue le ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien quand il dit que cet accord n'entraîne aucune modification de la Constitution. Cette question a été débattue en long et en large.

Dans un esprit tout à fait non partisan, j'invite le député à demander à ses collègues réformistes de retirer leur menace d'entraver les travaux de la Chambre avec leurs amendements.

* * *

[Français]

L'ASSURANCE-EMPLOI

M. Paul Crête (Kamouraska—Rivière-du-Loup—Témiscouata—Les Basques, BQ): Monsieur le Président, on comprend maintenant pourquoi il n'y a que 40 p. 100 des chômeurs qui touchent des prestations. Il s'agit d'une mesure volontaire et voulue par le gouvernement.

Le chat est sorti du sac; la ministre nous l'a dit hier: «Les chômeurs ne travaillent pas par leur faute, alors, on leur coupe les vivres.»

Comment la ministre peut-elle tenir de tels propos, alors qu'elle est responsable de l'augmentation de la pauvreté au Canada?

• (1435)

[Traduction]

L'hon. Jane Stewart (ministre du Développement des ressources humaines, Lib.): Monsieur le Président, je le répète, le régime d'assurance-emploi est un programme destiné aux Canadiens qui ont travaillé et désirent retourner au travail.

Nous, de ce côté-ci de la Chambre, faisons en sorte que tous les Canadiens qui veulent travailler puissent le faire. Ce qui compte pour nous, ce sont les résultats. Or, nous affichons le taux de

chômage le plus bas qu'ait enregistré le Canada depuis près de deux décennies.

[Français]

M. Paul Crête (Kamouraska—Rivière-du-Loup—Témiscouata—Les Basques, BQ): Monsieur le Président, comment la ministre du Développement des ressources humaines, qui a l'obligation de défendre les chômeurs, peut-elle se faire la complice du ministre des Finances en le laissant piger à sa guise dans les milliards de surplus de la caisse d'assurance-emploi?

[Traduction]

L'hon. Jane Stewart (ministre du Développement des ressources humaines, Lib.): Monsieur le Président, quand je parle aux chômeurs de Gaspésie, de la Péninsule acadienne, de ma circonscription et d'ailleurs, ils me disent qu'ils veulent travailler. Voilà pourquoi nous avons à coeur des programmes tels que le fonds transitoire de création d'emplois, la Stratégie canadienne pour l'égalité des chances à l'intention des personnes âgées et tous les programmes destinés aux jeunes.

Les chômeurs veulent travailler. C'est pourquoi nos programmes visent à trouver de nouveau du travail aux Canadiens, avec l'aide des Canadiens.

* * *

LA FISCALITÉ

M. Monte Solberg (Medicine Hat, Réf.): Monsieur le Président, hier, l'enregistrement sur vidéo a surpris le ministre des Finances qui a avoué à la Chambre, dans un rare moment de franchise, que les impôts augmentaient. Cela n'a rien d'étonnant pour un de mes électeurs, Andy, un mécanicien de Brooks, ma ville natale, qui vient de nous envoyer un de ses talons de chèque. Après avoir travaillé avec acharnement toute l'année, il a enfin reçu sa gratification de Noël pour constater que le ministre des Finances l'avait amputée de 42 p. 100, soit 1 400 \$.

Pourquoi le ministre n'a-t-il pas laissé à Andy sa gratification de Noël au lieu d'en faire le dindon de la farce fiscale?

L'hon. Paul Martin (ministre des Finances, Lib.): Monsieur le Président, nous lui avons déjà accordé une gratification. S'il est chef d'une famille de quatre personnes avec un revenu de 60 000 \$, Andy obtiendra en effet une réduction d'impôt de 10 p. 100 par année. Si le revenu familial est de 50 000 \$, il recevra une réduction d'impôt de 15 p. 100 par année, et si le revenu familial est de 40 000 \$, il bénéficiera d'une réduction d'impôt de 38 p. 100.

M. Monte Solberg (Medicine Hat, Réf.): Monsieur le Président, quelqu'un doit se sentir sur des charbons ardents ces jours-ci.

En son for intérieur, si le ministre des Finances a le coeur à la bonne place, trouve-t-il vraiment juste que 42 p. 100 de la gratification de Noël d'Andy s'envole en impôt?

À cette époque-ci de l'année, le ministre pense-t-il vraiment qu'il vaut mieux recevoir que donner?

L'hon. Paul Martin (ministre des Finances, Lib.): Monsieur le Président, le député nous fait encore le grand jeu.

Questions orales

Je pourrais poursuivre indéfiniment. Il y a 600 000 Canadiens qui ne paient plus d'impôt. Les contribuables dont le revenu se chiffre à 20 000 \$ obtiendront un crédit d'impôt de 3 600 \$. Les contribuables canadiens dont le revenu s'élève à 30 000 \$ ne paieront plus d'impôt fédéral sur le revenu grâce aux mesures que notre gouvernement a prises dans ses deux derniers budgets.

* * *

[Français]

LA TCHÉTCHÉNIE

Mme Francine Lalonde (Mercier, BQ): Monsieur le Président, vendredi dernier à la Chambre, le ministre des Affaires étrangères refusait que le Canada fasse pression sur le Fonds monétaire international pour qu'il cesse de financer la guerre de la Russie contre les Tchétchènes.

Le jour même, le Fonds monétaire céda aux pressions de la France et de l'Allemagne. Or, avant hier, la Russie a lancé un ultimatum extrêmement inquiétant: les civils qui n'auront pas quitté Grozny d'ici cinq jours seront tous tués.

Qu'entend faire le ministre devant cette violation flagrante de la Convention de Genève?

[Traduction]

L'hon. Lloyd Axworthy (ministre des Affaires étrangères, Lib.): Monsieur le Président, je commencerai par dire que la députation est encore en train d'inventer. Je n'ai pas dit que nous n'exercions pas de pressions. Nous avons eu des discussions très approfondies. Le FMI aurait peut-être tout à fait raison de prendre des décisions en réaction aux initiatives de la Russie, car les Canadiens trouvent absolument inacceptable l'ultimatum que ce pays a lancé en fin de semaine.

[Français]

Mme Francine Lalonde (Mercier, BQ): Monsieur le Président, hier, Bill Clinton déclarait que la Russie paierait cher son comportement en Tchétchénie. Ce matin, Jacques Chirac le jugeait inacceptable et la Grande-Bretagne se disait quant à elle consternée.

Qu'attend le ministre pour ajouter la voix du Canada à la clameur internationale qui dit haut et fort à la Russie que son attitude à l'endroit de la Tchétchénie est foncièrement et totalement inacceptable?

• (1440)

L'hon. Lloyd Axworthy (ministre des Affaires étrangères, Lib.): Monsieur le Président, j'ai dit la même chose ce matin.

* * *

[Traduction]

LA SANTÉ

M. Keith Martin (Esquimalt—Juan de Fuca, Réf.): Monsieur le Président, le ministre de la Santé se plaît à faire des promesses creuses, affirmant qu'il défend la Loi canadienne sur la santé. Le rapport du vérificateur général dit très clairement que cinq provinces ne respectent pas le principe de transférabilité qui est énoncé dans la loi.

Le ministre de la Santé voudrait-il dire à la Chambre quelles provinces violent le principe de transférabilité énoncé dans la Loi canadienne sur la santé?

L'hon. Allan Rock (ministre de la Santé, Lib.): Monsieur le Président, le vérificateur général a formulé certaines recommandations que nous avons jugées fort utiles et nous avons déjà mis en oeuvre bon nombre d'entre elles.

Un des aspects que le vérificateur général a souligné au sujet de la Loi canadienne sur la santé, c'est que le gouvernement du Canada devrait collaborer avec les provinces pour s'assurer que tous les moyens qu'elles prennent pour offrir les services sont conformes aux principes énoncés dans la loi. C'est exactement ce que nous entendons faire.

M. Keith Martin (Esquimalt—Juan de Fuca, Réf.): Monsieur le Président, le ministre de la Santé nous donne encore une réponse qui n'en est pas une.

Qui est le vrai problème en ce qui concerne la santé des Canadiens? Qui est le vrai ennemi de la santé des Canadiens? C'est le ministre et son gouvernement. Ce sont eux, les ennemis de la santé des Canadiens.

Dans ma province, 600 Canadiens atteints de cancer attendent jusqu'à quatre mois une radiothérapie. Le directeur du centre du cancer de la Colombie-Britannique sera obligé d'envoyer ces malades à Port Angeles, aux États-Unis.

Le ministre promettra-t-il aux Britanno-Colombiens que ces 600 malades atteints de cancer vont recevoir leur radiothérapie dès maintenant, et non dans quatre mois?

L'hon. Allan Rock (ministre de la Santé, Lib.): Monsieur le Président, la promesse que je fais à la Chambre et à tous les Canadiens, c'est que le gouvernement continuera de respecter les principes énoncés dans la Loi canadienne sur la santé pour s'attaquer aux problèmes des soins de santé et pour les résoudre.

Contrairement au député et au Parti réformiste, qui préconisent la suppression de la Loi canadienne sur la santé et du régime de santé public et qui opteraient pour un régime de santé à l'américaine, à deux vitesses, nous n'emprunterons jamais cette voie, et j'en fais la promesse.

* * *

[Français]

L'IMMIGRATION

M. Bernard Bigras (Rosemont, BQ): Monsieur le Président, le 14 avril dernier, le navire *Montréal Sénateur* accoste au port de Montréal. Cinq jours plus tard, trois réfugiés roumains sont trouvés morts dans un conteneur. Pourtant, selon nos informations, Immigration Canada aurait été avisé, le jour même de l'arrivée du navire, de la présence potentielle de vies humaines dans ce même conteneur.

Comment le ministre de l'Immigration peut-elle expliquer l'inaction de ses fonctionnaires qui n'ont même pas daigné se rendre sur place lorsqu'ils ont été informés de la situation?

Questions orales

[Traduction]

L'hon. Elinor Caplan (ministre de la Citoyenneté et de l'Immigration, Lib.): Monsieur le Président, je ne crois pas qu'il y ait un seul député à la Chambre qui ne prenne pas au sérieux la question du passage clandestin d'immigrants. Nous savons que les personnes qui mettent leur sort entre les mains du crime organisé transnational et des passeurs courent un grand danger.

Je sais que les fonctionnaires de mon ministère font tout ce qu'il peuvent pour veiller à ce que les personnes qui arrivent aux points d'entrée de nos frontières soient traitées de façon aussi équitable que possible. Quand nous entendons parler de cas où la personne peut courir un risque, nous réagissons de la façon appropriée et aussi rapidement que possible.

* * *

L'INDUSTRIE DU TRANSPORT AÉRIEN

M. Sarkis Assadourian (Brampton-Centre, Lib.): Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre des Transports. Ma circonscription, Brampton-Centre, compte un grand nombre d'employés d'Air Canada et des Lignes Aériennes Canadien, ainsi que d'autres industries liées au transport aérien.

Le ministre peut-il dire à la Chambre quelles sont les mesures envisagées pour veiller à protéger les intérêts des habitants de ma circonscription et du public canadien en cas de restructuration de l'industrie canadienne du transport aérien?

L'hon. David M. Collenette (ministre des Transports, Lib.): Monsieur le Président, il est évident que le secteur privé travaille à une solution. Nous savons que les Lignes Aériennes Canadien ont recommandé que les actionnaires acceptent la proposition.

Comme je l'ai dit au président d'Air Canada la semaine dernière, la première étape devrait être de s'assurer auprès du Bureau de la concurrence que le projet de fusion est conforme aux lignes directrices en matière de concurrence. Nous appliquerons les cinq principes que j'ai énoncés il y a quelques semaines pour veiller à ce que les intérêts des travailleurs et des consommateurs soient protégés lorsqu'un projet de loi sera présenté à la Chambre.

* * *

• (1445)

LE TRANSPORT DE MARCHANDISES DANGEREUSES

M. David Chatters (Athabasca, Réf.): Monsieur le Président, voilà des mois que le ministre des Ressources naturelles soutient que les essais de combustion du plutonium américain à Chalk River ne posent absolument aucun danger pour les Canadiens. Or les États-Unis planifient de faire appel à des camions spécialisés dans le transport de cargaisons nucléaires et à des gardes de sécurité autorisés à tuer si nécessaire pour assurer le transport de ce plutonium.

Ma question au ministre des Ressources naturelles est la suivante: si cette cargaison de plutonium ne présente effectivement aucun danger, comment expliquer ce niveau de sécurité?

L'hon. Ralph E. Goodale (ministre des Ressources naturelles et ministre responsable de la Commission canadienne du blé, Lib.): Monsieur le Président, forts de toutes les informations dont nous disposons, nous sommes absolument convaincus que cette opération est à très faible risque et les vérifications effectuées par le ministère des Transports dans le cadre de la Loi sur le transport des marchandises dangereuses l'ont confirmé. Quoi qu'il en soit, il nous incombe de prendre toutes les précautions nécessaires pour garantir la sécurité et la protection de la cargaison et, par conséquent, celles des Canadiens et de l'environnement. Nous veillerons à ce que les lois en vigueur au Canada soient pleinement observées.

M. David Chatters (Athabasca, Réf.): Monsieur le Président, je n'arrive pas à croire que les Américains soient disposés à renoncer au contrôle de leurs camions chargés du transport de cette cargaison nucléaire et de leurs gardes de sécurité une fois que le plutonium aura franchi la frontière canadienne. Si l'on ajoute à cela la décision des Mohawks qui ont juré de faire tout ce qui sera nécessaire pour éviter que le plutonium ne traverse leurs terres, la situation pourrait se révéler explosive.

Encore une fois, ma question est la suivante: le gouvernement accorde-t-il aux gardes de sécurité américains le droit de recourir à la force mortelle contre des Canadiens?

L'hon. Ralph E. Goodale (ministre des Ressources naturelles et ministre responsable de la Commission canadienne du blé, Lib.): Monsieur le Président, je répondrai par un non péremptoire.

* * *

L'AGENCE DE PROMOTION ÉCONOMIQUE DU CANADA ATLANTIQUE

M. Peter Stoffer (Sackville—Musquodoboit Valley—Eastern Shore, NPD): Monsieur le Président, nous connaissons les priorités de dépenses du gouvernement. Le ministre chargé de l'APECA a autorisé pour 300 000 \$ de lumières de Noël, cette année, dans la ville de Charlottetown, plutôt que de venir en aide aux mineurs du Cap-Breton et à leurs familles.

Je voudrais que le ministre chargé de l'APECA dise lui-même aux mineurs et à leurs familles s'il croit vraiment qu'il est sage de consacrer 300 000 \$ de l'argent des contribuables canadiens à des lumières de Noël.

L'hon. George S. Baker (ministre des Anciens combattants et secrétaire d'État (Agence de promotion économique du Canada atlantique), Lib.): Monsieur le Président, pour faire la lumière sur cette question, il faudrait peut-être éclairer la lanterne du député.

Il s'agit ici d'une entente avec le gouvernement de l'Île-du-Prince-Édouard, un gouvernement conservateur, qui a demandé au gouvernement fédéral de partager les frais de cette affaire.

Nous croyons que les néo-démocrates et les conservateurs sont dans le noir et qu'ils doivent être éclairés.

*Questions orales***LA DEVCO**

Mme Michelle Dockrill (Bras d'Or—Cape Breton, NPD): Monsieur le Président, il n'en demeure pas moins que 300 000 \$ de lumières de Noël, c'est plus que suffisant pour éclairer les Canadiens du Cap-Breton sur les priorités du gouvernement.

Aujourd'hui, 600 mineurs ont occupé le General Mining Building, à Glace Bay. Ces mineurs veulent que le ministre cesse de jouer avec leur vie. Ils veulent tout simplement qu'on leur dise la vérité.

Le ministre fera-t-il aujourd'hui montre de l'esprit de Noël et dira-t-il à ces mineurs si leur programme de retraite sera amélioré et, dans l'affirmative, de combien?

Des voix: Oh, oh!

Le Président: À l'ordre, s'il vous plaît.

L'hon. Ralph E. Goodale (ministre des Ressources naturelles et ministre responsable de la Commission canadienne du blé, Lib.): Monsieur le Président, comme la question supplémentaire a trait à la Devco, je voudrais y répondre.

La députée dit que 600 travailleurs exercent aujourd'hui des moyens de pression au travail. Je crois savoir qu'il s'agit de 200 travailleurs, que leurs syndicats ont encouragés à reprendre le travail, comme l'a demandé la direction de la Devco.

• (1450)

La situation est manifestement délicate. La Devco a annoncé que toute cessation d'emploi d'abord prévue pour janvier ne surviendrait pas avant le 31 mars. En même temps, compte tenu de la fermeture hâtive de la mine Phalen, nous examinons les questions de ressources humaines pour voir ce que nous pourrions faire d'autre.

* * *

LA GARDE CÔTIÈRE

M. Charlie Power (St. John's-Ouest, PC): Monsieur le Président, le 15 septembre, le navire de la Garde côtière *Bernier* a été retiré des opérations de recherche et de sauvetage sur la côte est du Canada pour qu'on puisse offrir à 30 hauts fonctionnaires du Service correctionnel du Canada un somptueux banquet et une croisière. Le ministre ne s'inquiète peut-être pas des dépenses de 6 615 \$ imputées au budget de son ministère, plus bien entendu le coût des heures supplémentaires, du carburant et du recours à des employés supplémentaires. Cependant, le ministre des Pêches et des Océans s'inquiète-t-il du fait que l'hélicoptère de recherche et de sauvetage a été retiré du navire pour permettre aux invités de danser et que le navire lui-même a interrompu ses activités de recherche et de sauvetage, mettant du même coup en danger la vie des marins sur la côte est du Canada?

L'hon. Harbance Singh Dhaliwal (Vancouver-Sud—Burnaby, Lib.): Monsieur le Président, tout d'abord, je tiens à préciser qu'aucune vie n'était en danger. Notre programme de recherche et

de sauvetage nous permet de nous assurer que d'autres navires peuvent prendre la relève.

Le député soulève toutefois une très bonne question. Je peux garantir à la Chambre et au député que cette situation ne se reproduira pas. La décision en question ne respectait pas les lignes directrices. Le ministère m'a garanti qu'une situation de ce genre ne se répèterait pas.

M. Charlie Power (St. John's-Ouest, PC): Monsieur le Président, je remercie le ministre de garantir que cette situation ne se reproduira pas.

Hier, un employé des services de recherche et de sauvetage à St. John's m'a signalé que le budget est trop serré et que les navires de recherche et de sauvetage sont forcés de rester au port et ne peuvent sortir en mer à moins d'une grande urgence.

Ce somptueux banquet a entraîné les coûts suivants: 535,75 \$ pour le vin et la bière; 1 382,25 \$ pour tout le nécessaire à la fête; 1 272 \$ pour la location de matériel sonore et 1 963,65 \$ pour les queues de homard qu'on a fait venir par avion de la Nouvelle-Écosse. Le ministre va-t-il s'assurer que les personnes en cause remboursent cet argent pour que. . .

Le Président: Le ministre des Pêches à la parole.

L'hon. Harbance Singh Dhaliwal (Vancouver-Sud—Burnaby, Lib.): Monsieur le Président, je veux préciser très clairement aux députés qu'aucune vie n'a été mise en danger. Des fonctionnaires fédéraux étaient à bord. Chose certaine, les lignes directrices n'ont pas été entièrement respectées. J'assure au député que j'ai interrogé la Garde côtière à ce sujet et que le commissaire de la Garde côtière m'a garanti que cela ne se reproduira plus.

* * *

LES TERRITOIRES DU NORD-OUEST

M. John O'Reilly (Haliburton—Victoria—Brock, Lib.): Monsieur le Président, ma question s'adresse à la secrétaire d'État chargée de l'Enfance et de la Jeunesse.

Hier des élections historiques ont eu lieu dans les Territoires du Nord-Ouest. C'était les premières élections depuis la création du Nunavut. La secrétaire d'État pourrait-elle dire à la Chambre comment ces élections vont améliorer la vie des enfants et des jeunes dans le Nord?

L'hon. Ethel Blondin-Andrew (secrétaire d'État (Enfance et Jeunesse), Lib.): Monsieur le Président, les perspectives sont nombreuses pour les jeunes du Nord. Le nord du Canada doit être l'un des endroits les plus excitants à habiter à ce moment-ci de notre histoire. Notre région est riche en ressources. Notre société est compatissante et variée. La réélection du premier ministre Antoine et des nouveaux députés de l'Assemblée législative en témoigne, surtout l'élection du jeune Brendan Bell, entrepreneur dynamique de 31 ans, et de Sandy Lee, qui à son arrivée en provenance de la Corée, à l'âge de 14 ans, ne disait pas un mot d'anglais. Voilà de quoi est fait le Canada. Voilà le genre de Canada que nous voulons pour nos enfants.

*Questions orales***COSCO**

M. Jim Abbott (Kootenay—Columbia, Réf.): Monsieur le Président, le gouvernement dit serrer la vis au crime organisé, mais, en même temps, il démantèle la police portuaire de Vancouver et accorde des privilèges spéciaux à COSCO, entreprise chinoise de transport maritime qui a de terribles antécédents comme expéditeur de marchandises illégales. Bien que les États-Unis aient refusé à COSCO l'autorisation d'aménager un terminal portuaire à conteneurs en Californie, le Canada lui accorde le privilège essentiel de faire escale à Vancouver. Étant donné l'absence de police dans le port de Vancouver, comment le solliciteur général entend-il garantir que cette entreprise ne fera pas entrer des marchandises illégales au Canada?

L'hon. Lawrence MacAulay (solliciteur général du Canada, Lib.): Monsieur le Président, le député sait parfaitement que le gouvernement a fait de la lutte contre le crime organisé sa première priorité en matière d'exécution de la loi. Si le député avait lu le discours du Trône, il saurait fort bien qu'il en était question.

* * *

• (1455)

[Français]

LA MONDIALISATION

M. Stéphan Tremblay (Lac-Saint-Jean, BQ): Monsieur le Président, dans le dossier de la mondialisation, le ministre du Commerce international affirmait être ouvert à un parlement de l'OMC pour plus de transparence. Hier, à la Chambre, il manifestait son accord et son désir de dialoguer avec la société civile.

À la suite de ces affirmations, le ministre peut-il donner à la Chambre une seule raison valable pour justifier son refus de débattre de la question en créant, dans ce Parlement, un comité parlementaire pour entendre la société civile?

L'hon. Don Boudria (leader du gouvernement à la Chambre des communes, Lib.): Monsieur le Président, si le député veut qu'un comité parlementaire crée un sous-comité, il a pleinement le droit de le demander. S'il veut que le Parlement canadien crée un nouveau comité, c'est à lui d'en discuter avec son leader. Je connais bien son leader, c'est un assez chic type, et il lui fait toujours plaisir de discuter de ce genre de dossier lors de nos réunions qui ont lieu chaque semaine.

* * *

[Traduction]

LA GRC

M. Svend J. Robinson (Burnaby—Douglas, NPD): Monsieur le Président, ma question s'adresse au solliciteur général. La semaine dernière, les Britanno-Colombiens ont été scandalisés d'entendre le ministre déclarer qu'il n'y aurait pas de nouvelles ressources pour la GRC en Colombie-Britannique.

Dans ma seule collectivité, Burnaby, il manque 23 agents et nous ne pouvons pas constituer l'escouade à vélo dont nous aurions besoin pour lutter contre les trafiquants de drogue dans le quartier de Metrotown.

Le ministre va-t-il verser les fonds requis pour lutter contre le crime et améliorer les conditions de travail de la GRC? Va-t-il intercéder auprès de sa collègue la ministre de l'Immigration pour faire cesser les infractions contre nos lois sur les réfugiés? Ou va-t-il plutôt renoncer et démissionner parce qu'il est totalement incapable de combattre le crime?

L'hon. Lawrence MacAulay (solliciteur général du Canada, Lib.): Monsieur le Président, si mon collègue n'avait pas puisé sa question dans un journal et s'il avait plutôt fait quelque recherche, il saurait que je n'ai jamais dit une telle chose.

J'ai indiqué que le Conseil du Trésor procède à un examen des ressources de concert avec la GRC et mon propre ministère. Nous réglerons ce problème.

* * *

[Français]

L'INDUSTRIE DU TRANSPORT AÉRIEN

M. André Bachand (Richmond—Arthabaska, PC): Monsieur le Président, malgré le fait que le ministre des Transports rejette toute responsabilité face à la conjoncture qui a mené à la suspension des opérations d'InterCanadien, le transporteur aérien poursuit toujours avec acharnement ses efforts de restructuration en tentant de trouver l'appui financier dont il a besoin.

Toutefois, les investisseurs potentiels sont réticents à s'impliquer. Personne, absolument personne ne sait à quoi l'industrie aérienne va ressembler.

Durant cette phase de restructuration et de grande transition, le ministre des Transports a-t-il un plan pour aider InterCanadien, mais aussi l'ensemble des transporteurs régionaux qui attendent avec anxiété que l'incertitude disparaisse?

[Traduction]

L'hon. David M. Collenette (ministre des Transports, Lib.): Monsieur le Président, comme je l'ai affirmé la semaine dernière, le sort d'InterCanadien est bien triste, mais que l'on connaissait déjà ses difficultés depuis des mois. En fait, la société a pris des décisions qui allaient à l'encontre de l'état précaire de son propre bilan financier, en commandant de nouveaux avions l'été dernier.

De toute évidence, il faudra surveiller de près la position des transporteurs régionaux dans toute nouvelle industrie aérienne restructurée, pour garantir la concurrence et la pratique de prix équitables.

J'attendrai les rapports des comités du Sénat et de la Chambre, qui doivent nous parvenir cette semaine, pour guider le gouvernement au cours des prochaines semaines afin que, dès notre retour du congé de Noël, une loi soit adoptée pour assurer une surveillance de l'industrie en vertu de l'application de la loi et des règlements.

*Voies et moyens***LE DÉVELOPPEMENT RURAL**

Mme Rose-Marie Ur (Lambton—Kent—Middlesex, Lib.): Monsieur le Président, les députés savent que le Canada rural est peuplé de gens courageux et déterminés. Cela dit, que va faire le secrétaire d'État chargé du développement rural pour qu'il soit tenu compte des préoccupations des ruraux dans l'élaboration de la politique et des mesures législatives du gouvernement fédéral?

L'hon. Andy Mitchell (secrétaire d'État (Développement rural) (Initiative fédérale du développement économique pour le Nord de l'Ontario), Lib.): Monsieur le Président, le gouvernement comprend que les Canadiens des campagnes doivent souvent faire face à des réalités bien différentes de celles des citadins. Il y a par exemple la géographie, un isolement relatif, l'éloignement des marchés, la dépendance à l'égard d'économies cycliques qui reposent sur les ressources naturelles.

C'est pourquoi le gouvernement adopte une perspective rurale pour élaborer ses projets de loi et réagir aux politiques. Il s'assure ainsi de tenir compte des besoins et des préoccupations des ruraux lorsqu'il propose des mesures législatives ou avance des solutions pour régler les problèmes de l'heure.

* * *

• (1500)

RECOURS AU RÈGLEMENT

LES PROPOS TENUS À LA CHAMBRE

Mme Deborah Grey (Edmonton-Nord, Réf.): Monsieur le Président, j'invoque le Règlement concernant la réponse que m'a donnée le ministre des Finances durant la période des questions hier lorsque je l'ai interrogé au sujet des impôts. J'ai sa réponse sur bande vidéo et j'ai ici les «bleus» d'hier après-midi.

Le ministre des Finances a dit ceci: «Monsieur le Président, les députés du Parti réformiste ne supportent pas les bonnes nouvelles. Le fait est que les impôts baissent. La dette nationale diminue. Les impôts augmentent. Le taux national de chômage est à son niveau le plus bas depuis 18 ou 19 ans.» C'est ce qu'il a dit. J'ai revu la bande vidéo dans mon bureau hier.

Dans le hansard d'aujourd'hui, le ministre dit ceci: «Le fait est que les impôts baissent. La dette nationale diminue. Le taux national de chômage. . .» est à la baisse.

Le ministre des Finances a dit hier que les impôts augmentaient, mais soudainement, dans le hansard, qui est là pour la postérité, il dit que les impôts diminuent. Je vais vous citer le commentaire 54 de la 6^e édition de l'ouvrage de Beauchesne, qui porte sur la modification des débats.

Un long usage veut que les *Débats* ne soient modifiés que pour y apporter de petites corrections d'ordre grammatical. Celles-ci sont du reste faites, le plus souvent, par le député lui-même avant l'impression. En revanche, les rectifications plus importantes devraient être apportées le lendemain, au moyen d'une déclaration à la Chambre. Cel-

le-ci consent à les recevoir et elles sont reproduites au compte rendu des délibérations de ce jour-là.

Que les impôts augmentent ou baissent, il me semble que c'est un peu plus qu'une petite correction d'ordre grammatical, et je crois que le ministre aurait dû apporter la rectification nécessaire à la Chambre.

Le commentaire 55 dit ceci:

. . . il est permis de modifier des phrases afin que chacun puisse, à la lecture du hansard, comprendre le sens de ce qui a été dit.

Le Président: Je crois que la députée a bien fait valoir son point. Cela commence à prendre l'allure d'un débat, mais si le ministre veut tirer les choses au clair dès maintenant, cette affaire n'ira pas plus loin.

L'hon. Paul Martin (ministre des Finances, Lib.): La seule chose que je veux dire au sujet de la syntaxe, monsieur le Président, c'est que les réformistes seraient prêts à tout taxer.

Le Président: La députée a fait allusion à la transcription. Évidemment, je vérifierai. Les greffiers vérifieront ce qu'il en est.

La députée a-t-elle quelque chose à ajouter?

Mme Deborah Grey: Oui, monsieur le Président. Je ne veux pas insister plus qu'il n'est raisonnable, mais j'ai communiqué avec les gens du hansard et, apparemment, lorsque la transcription est revenue, le texte était bien «les impôts diminuent». L'éditeur l'a laissé passer. Donc, le cabinet du ministre a fait le changement et l'éditeur a laissé passer. Il a déclaré qu'il aurait pu refuser, mais il a laissé passer.

Il me semble que les décisions sont arbitraires et subjectives. J'insiste, monsieur le Président, pour dire qu'il s'agit d'une modification de fond et pas uniquement un changement d'ordre grammatical.

Le Président: Je prendrai ce rappel au Règlement en délibéré et je ferai part de ma décision à la députée.

* * *

• (1505)

VOIES ET MOYENS

AVIS DE MOTION

L'hon. Jim Peterson (secrétaire d'État (Institutions financières internationales), Lib.): Monsieur le Président, conformément au paragraphe 83(1) du Règlement, je tiens à déposer un avis de voies et moyens concernant des modifications à la Loi de l'impôt sur le revenu, à la Loi sur la taxe d'accise et à la Loi d'exécution du budget 1999, de même que des notes explicatives.

Il ne s'agit que d'une mesure parmi toutes les mesures déjà prises par le gouvernement pour abaisser les impôts des Canadiens afin de créer un économie encore plus dynamique, performante et créatrice d'emplois. Je demande que la motion soit inscrite à l'ordre du jour en vue d'un débat.

*Initiatives ministérielles***INITIATIVES MINISTÉRIELLES***[Traduction]***LOI ÉLECTORALE DU CANADA**

La Chambre reprend l'étude du projet de loi C-2, Loi concernant l'élection des députés à la Chambre des communes, modifiant certaines lois et abrogeant certaines autres lois, dont le Comité permanent de la procédure et des affaires de la Chambre a fait rapport avec des amendements, et du groupe de motions n° 2.

DÉCISION DE LA PRÉSIDENTE

La présidente suppléante (Mme Thibeault): Je suis maintenant prête à rendre le reste de la décision concernant le projet de loi C-2. Les motions nos 2, 3, 22, 46, 48, 49, 50, 51, 52, 63 et 78 correspondent à des amendements qui ont été présentés au comité et rejetés par celui-ci.

Par conséquent, conformément au paragraphe 76(5) du Règlement, elles n'ont pas été retenues.

[Français]

Je récapitule la décision rendue ce matin. Les motions nos 106, 107, 108, 110, 124, 126 et 127 ne peuvent être soumises à la Chambre, puisqu'elles n'ont pas reçu la recommandation de la Gouverneure générale. Le paragraphe 76(3) du Règlement exige qu'avis de telles recommandations soit donné au plus tard le jour de séance avant le début de l'étude à l'étape du rapport d'un projet de loi.

[Traduction]

Jusqu'à maintenant, les motions suivantes des groupes nos 1 et 2 ont été mises en délibération à la Chambre.

[Français]

Groupe n° 1: La motion n° 1.

Groupe n° 2: Les motions nos 87 à 105, 109, 111 à 123, 128 à 135 et 139 à 141.

[Traduction]

Voici les autres groupes. Groupe n° 3: les motions nos 4 à 13, 19 à 21, 23 à 44, 62, 75 à 77.

[Français]

Groupe n° 4: Les motions nos 14 à 17, 79 à 86, 136 et 137.

[Traduction]

Groupe n° 5: les motions nos 18, 45, 47, 55 à 61, 64 à 74.

[Français]

Groupe n° 6: Les motions nos 53, 54, 138 et 142.

[Traduction]

Les modalités du vote ne sont pas encore disponibles en raison du grand nombre d'amendements reçus. Elles le seront plus tard, avant le début de la mise aux voix.

• (1510)

Reprise du débat sur le groupe de motions n° 2.

ÉTAPE DU RAPPORT

M. Deepak Ohrai (Calgary-Est, Réf.): Madame la Présidente, je ne peux pas dire que je suis heureux d'être ici aujourd'hui pour parler du projet de loi C-2, la Loi électorale du Canada. Le projet de loi dont nous sommes saisis aujourd'hui fait peu pour promouvoir la démocratie au Canada. En fait, il fait exactement l'inverse à bien des égards.

Je suis déçu que le premier grand remaniement de la loi électorale en 30 ans soit si restrictif quant à l'expression fondamentale de la libre expression et limite la concurrence lors des élections. Je crois que c'est fondamentalement une mauvaise chose que le gouvernement impose une limite aux dépenses de tiers lors d'élections. Je crois que c'est une mauvaise chose que le gouvernement utilise l'argent des contribuables pour se faire réélire.

Je crois que c'est une mauvaise chose que le gouvernement maintienne la règle des 50 candidats pour déterminer le statut de parti officiel.

Je crois que le système de favoritisme en place aujourd'hui avec Élections Canada doit changer.

Je crois que les limites de dépenses réduisent les montants autorisés à un niveau ridicule pour tout groupe cherchant à contre-carrer la propagande du gouvernement lors d'une campagne électorale. Le projet de loi limite la contribution de tiers à 150 000 \$ pour des élections générales, dont un maximum de 3 000 \$ peut être dépensé dans une circonscription donnée. En revanche, la limite des dépenses totales du Parti libéral lors des élections s'élève à près de 30 millions de dollars.

Deux décisions de tribunaux en Alberta ont déterminé que ces limites de dépenses étaient anti-constitutionnelles. Les tribunaux de l'Alberta ont reconnu qu'il n'appartenait pas au gouvernement de limiter le droit des individus ou des groupes au Canada de dépenser leur argent pour appuyer une cause ou un candidat. Je dirais que le droit de dépenser son argent pour la publicité électorale est un droit tout aussi valable pour quelqu'un de pauvre que pour quelqu'un de riche. Rien ne prouve que la restriction ou non-restriction des dépenses électorales a un effet mesurable sur l'issue d'élections ou d'un référendum tenus librement. Par exemple, au référendum sur l'accord de Charlottetown, le camp du oui a perdu même s'il avait dépensé dix fois plus que le camp du non.

Cela étant dit, je pense qu'une forme de limitation des dépenses serait souhaitable pour ceux qui participent à une campagne électorale. J'aurais aimé que le gouvernement consulte des tierces parties, comme la Canadian Federation of Taxpayers et la National Citi-

Initiatives ministérielles

zens' Coalition, pour savoir si une entente était possible sur cette question. Il n'est guère surprenant que le gouvernement ait choisi de ne pas consulter les intéressés et d'imposer plutôt sa volonté aux Canadiens.

Il en est résulté que la Canadian Taxpayers Federation et la National Citizens' Coalition ont publiquement déclaré qu'elles contesteront les nouveaux plafonds de dépenses devant les tribunaux. Tout cela parce que le gouvernement veut étouffer la liberté d'expression durant les élections. Je suppose qu'un gouvernement qui n'a obtenu que 38 p. 100 des suffrages populaires en 1997 devrait s'inquiéter. Il est tout simplement regrettable que le gouvernement fasse la sourde oreille à la majorité des Canadiens. S'il les avait au contraire écoutés, les dépenses des tierces parties ne feraient pas problème.

En ce qui concerne les subventions des contribuables, je trouve incroyable que, tout en présentant le projet de loi C-2, qui limite les dépenses des simples citoyens pour appuyer un parti, un candidat ou une politique, le gouvernement utilise les deniers publics pour payer de la publicité visant la réélection du parti ministériel. Les contribuables ne devraient pas financer des activités visant à les convaincre de voter en faveur de tel ou tel parti.

Je passe maintenant à l'article qui concerne le statut de parti officiel. Au mois de mars, un tribunal ontarien a supprimé les articles de la loi électorale qui requièrent qu'un parti présente 50 candidats aux élections pour rester inscrit au registre et faire en sorte que l'affiliation politique de ses candidats figure sur les bulletins de vote sous leur nom.

• (1515)

J'aimerais que le gouvernement explique pourquoi le nombre magique, c'est 50 candidats, alors que la cour ontarienne a statué que 2 suffisaient. À ce chapitre, l'opposition officielle propose dans ses amendements de fixer à 12 le nombre de candidats nécessaires pour former un parti enregistré.

Le gouvernement veut empêcher la création et le développement de nouveaux partis politiques. Les députés d'en face diront que c'est parce qu'ils entendent protéger les électeurs contre les partis frivoles. Mais je crois les électeurs canadiens assez malins pour faire la différence entre les candidats frivoles et les candidats sérieux. C'est honteux! Par le biais de cette mesure législative, les libéraux laissent entendre aux électeurs canadiens qu'ils sont trop stupides pour savoir quels sont les bons candidats et quels sont les mauvais.

Je vais maintenant toucher un mot sur le favoritisme qui a cours à Élections Canada. Bien des Canadiens ignorent que les directeurs de scrutin sont en fait des gens qui sont encore nommés par le premier ministre. Nous pensons qu'un important organisme électoral de ce genre devrait être à l'abri de tout favoritisme, mais le premier ministre voit les choses d'un tout autre oeil.

Le directeur général des élections a demandé qu'on lui confère le pouvoir d'embaucher des directeurs de scrutin en fonction du seul mérite, ce qui est plein de bon sens, et non pas en fonction de leurs bons et loyaux services envers le premier ministre du Canada.

Le gouvernement a défendu son système de nominations politiques en prétendant qu'il en coûterait plus cher aux contribuables canadiens si l'on embauchait des gens pris au hasard dans la rue. Que voilà une excuse boiteuse! Toutefois, les contribuables canadiens se sentiraient beaucoup mieux si leurs impôts servaient à rémunérer une personne selon le principe du mérite et une échelle salariale concurrentielle plutôt qu'à enrichir les amis du premier ministre en fonction d'une échelle de salaire exagérément gonflée.

Il est étonnant de constater qu'Élections Canada, lorsqu'il aide des pays émergents et du tiers monde à établir leur système électoral, recommande toujours de ne pas adopter un système marqué par le favoritisme comme celui que l'on trouve au Canada. Notre directeur général des élections a déclaré que lorsqu'il se déplace sur la scène internationale, il ne recommande pas que l'on se fonde sur le système canadien pour nommer des directeurs de scrutin. Il est honteux que le directeur général des élections ne recommande pas notre système.

L'opposition officielle a maintes fois demandé que les directeurs de scrutin soient tenus de recruter du personnel par le truchement des journaux au lieu d'embaucher des personnes nommées par favoritisme. Ce concours officiel pour l'obtention du poste de directeur de scrutin devrait être ouvert à tous les Canadiens. À mon avis, ce n'est pas là une attente trop élevée. Néanmoins, le gouvernement semble s'accommoder de favoriser un système fondé sur ce que l'on connaît plutôt que sur ce que la personne connaît.

En ce qui concerne l'identification des électeurs, la pratique actuelle est la suivante: un représentant élu qui entretient des doutes au sujet de l'identité d'un électeur ou de son droit de vote peut demander à cette personne de présenter une preuve d'identité et de résidence. L'électeur a le droit de prêter un serment prescrit au lieu de présenter une preuve d'identité. À mon avis une pièce d'identité convenable devrait être présentée au bureau de scrutin afin d'établir son admissibilité et son lieu de résidence. Ce document justifie notre droit de vote et élimine quasiment la possibilité de fraude. Pourtant, le gouvernement refuse d'y avoir recours.

En conclusion, le projet de loi se veut une tentative du gouvernement d'apporter une modification en profondeur à une des institutions les plus démocratiques et les plus responsables qui soient, c'est-à-dire notre système électoral. Les mesures prévues dans ce projet de loi sont loin d'être démocratiques. Grâce au projet de loi C-2, le gouvernement veut réprimer les droits des participants aux élections et des tiers dans un processus démocratique. Le gouvernement veut limiter la liberté de parole et la concurrence sur le bulletin de vote et, à mon avis, c'est inacceptable. Par conséquent, je n'appuierai pas le projet de loi.

• (1520)

[Français]

M. René Laurin (Joliette, BQ): Madame la Présidente, le sujet dont on discute aujourd'hui concerne strictement une guerre de pouvoir. C'est la guerre entre le pouvoir politique et le pouvoir financier. Le Parti libéral est le détenteur du pouvoir politique et veut aussi s'allier au pouvoir financier. La meilleure façon, évidemment, c'est de permettre à ces gens d'avoir accès à cette enceinte du pouvoir et de le partager ensemble.

Initiatives ministérielles

Qui finance le Parti libéral? Ce sont les grandes entreprises, les banques ou même des organismes publics ou des particuliers plus fortunés que les autres.

Quand on a demandé des amendements à ce projet de loi, ils avaient pour effet de transférer une partie de ce pouvoir, qui est accordé à ceux qui sont plus fortunés, à la masse de gens moins fortunés pour leur permettre d'être aussi influents sur le gouvernement.

Évidemment, le Parti libéral, qui est le parti au pouvoir, ne peut accepter ces choses. S'il les acceptait, cela équivaudrait à laisser entre les mains de la grande masse un pouvoir qu'il contrôle mieux lorsqu'il est exercé par ses petits amis.

On ne connaît pas beaucoup d'organismes en place dans le monde qui se départiraient volontairement d'une partie de leurs pouvoirs à moins qu'ils croient aux bienfaits de la démocratie et de la libre expression des gens.

On peut donner des exemples d'organismes qui contribuent à la caisse électorale du Parti libéral. Si on prend l'année de référence 1996-1997, celle qui est la plus complète dans nos statistiques, on voit que des sociétés de la Couronne ont fourni à la caisse électorale du Parti libéral. En 1996, Énergie atomique du Canada a fourni 1 345 \$. Il y a Postes Canada. Y-a-t-il quelque chose de plus près du gouvernement que Postes Canada? Cette société a donné un montant de 715 \$, ou l'équivalent. On a également d'autres gouvernements et organismes qui financent également le Parti libéral, comme par exemple des villes et des municipalités régionales de comté.

Les villes ou les municipalités qui financent la caisse électorale du parti ont-elles une meilleure écoute du gouvernement lorsqu'elles présentent des projets susceptibles d'être subventionnés? Est-ce la règle? Est-ce pour cela que ces municipalités acceptent de financer le Parti libéral?

Il y a d'autres organismes, comme les aéroports et les ports nationaux. À titre d'exemple, il y a le Calgary Airport Authority qui, en 1996-1997, a fourni 3 371 \$ à la caisse du Parti libéral. L'aéroport de Montréal a fourni un montant moindre, soit 151 \$. C'est probablement un billet de banquet qui a été acheté et qu'on a imputé à la caisse électorale. Il y en a un autre, le Vancouver International Airport Authority, qui a fourni à la caisse un montant de 3 453 \$. Ce sont des montants importants.

Un autre exemple qui illustre très bien la situation, ce sont les équipes de hockey. Il y en a deux sur ma liste. Ce sont des équipes qui sont financièrement en difficulté mais qui trouvent le moyen de fournir à la caisse électorale du Parti libéral.

• (1525)

Les Flames de Calgary, en 1996-1997, ont donné 4 433 \$ à la caisse électorale du Parti libéral. Les Sénateurs d'Ottawa sont à vendre maintenant, parce qu'on trouve que les comptes publics ne s'impliquent pas suffisamment. Pourtant, ils ont de bonnes assistances. Eh bien, les Sénateurs d'Ottawa, qui sont en difficulté financière eux aussi, ont trouvé 6 235 \$, en 1996-1997, pour le bénéfice de la caisse électorale du Parti libéral.

Ce n'est pas surprenant, dans ce contexte, que le nouveau secrétaire d'État au Sport amateur soit le nouveau défenseur du sport professionnel, et qu'il cherche par tous les moyens à venir en aide à ces pauvres petits qui manquent d'argent, dont les propriétaires sont tous millionnaires. La démocratie et la transparence dont parle le Parti libéral, c'est de venir en aide à ces gens-là.

On pourrait continuer la liste. Il y a d'autres organisations, comme le Pacific Black Cod Fishermen's Association, qui a donné 10 000 \$ à la caisse électorale. La Corporation de développement économique de Sorel—Tracy a donné un moindre montant, un petit 291 \$, et ce, pour être placée sur la liste pour que le Parti libéral ne puisse pas dire qu'ils n'ont rien donné.

La Federation of Saskatchewan Indian Nations a donné 5 330 \$. Ces gens ont des faveurs et des contrats à obtenir du gouvernement. Ils doivent donc se mettre en position d'être capables d'influencer les décisions du gouvernement.

Il y a des contrats politiques qui ont été donnés par le BIC, le Bureau d'information du Canada, qui est un autre organisme du gouvernement. Or, le Bureau d'information du Canada a donné des contrats pour un total de 673 713 \$. En retour, évidemment, dans les années 1996-1997, ont été fournis à la caisse électorale, sur un certain nombre de contrats, 52 701 \$.

Chose étrange, on remarque que plus le contrat est élevé, plus la contribution à la caisse électorale, la plupart du temps, est élevée elle aussi. Pour les années où les compagnies n'ont pas eu de contrats, eh bien, souvent, il n'y a pas eu non plus de contributions à la caisse électorale. Cela veut dire que c'est un échange de bons services: tu m'en donnes, je t'en donne. Qui est le mieux servi là-dedans? Est-ce que ce sont les contribuables qui sont les mieux servis, ou si ce sont des intérêts particuliers, des gens qui sont en affaires, des gens qui ne sont pas les plus dépourvus de la société?

Cela veut dire que ces gens, parce qu'ils fournissent à la caisse électorale des montants importants, sont plus influents auprès du gouvernement que le simple électeur qui, lui, voudrait bien dire son mot, mais est ignoré la plupart du temps, parce qu'un petit 5 \$ ou un petit 10 \$ ne fait pas changer les décisions du gouvernement.

Le seul pouvoir des petits contribuables, c'est d'être nombreux, de se regrouper, d'être solidaires et de faire des manifestations. Je dis souvent qu'un petit contribuable démuné, quand on le considère seul, fait pitié. Mais quand on le voit manifester en groupe, là, il peut faire peur. Mais c'est quelque chose de s'organiser. Encore là, il faut avoir les moyens de s'organiser, et pour avoir les moyens, il faut des finances. Ces gens-là n'en ont pas.

Pourquoi propose-t-on un financement démocratique, un financement populaire, au gouvernement? C'est pour permettre à tous les Canadiens et à tous les Québécois d'avoir un mot à dire, pour qu'ils soient considérés, non pas à cause de la valeur de l'argent qu'on a mis à côté, mais à cause de la valeur des arguments qui sont servis.

• (1530)

Les petits ou moyens contribuables ont actuellement besoin de baisses d'impôts. S'ils avaient donné ensemble des dizaines de

Initiatives ministérielles

milliers de dollars au gouvernement, la réduction d'impôts leur aurait probablement déjà été accordée. Mais ce n'est pas cela.

On a qu'à regarder qui se promène dans les lobbies pour savoir qui influence le gouvernement. La plupart du temps, ce sont ceux qui contribuent le plus à la caisse électorale du Parti libéral.

Compte tenu que le gouvernement n'est pas disposé à accepter les amendements qui viendraient démocratiser le processus, nous serons dans l'obligation de voter contre ce projet de loi.

[Traduction]

M. Paul Bonwick (Simcoe—Grey, Lib.): Madame la Présidente, bien que mon nom ne figure pas sur la liste des intervenants aujourd'hui, je me sens dans l'obligation d'intervenir sur ce point extrêmement important après que mon collègue du Parti réformiste ait décrit les raisons d'autoriser des dépenses illimitées en ce qui concerne le processus politique au Canada. Je suis absolument abasourdi par certaines de ses remarques. Je ne sais pas très bien si c'est un membre du Congrès qui parle ou si c'est un député.

Je voudrais vous faire part de certaines expériences que j'ai eues récemment en ce qui concerne les dépenses illimitées dont jouissent nos homologues du Congrès aux États-Unis. Nos amis du Parti réformistes semblent très souvent s'aligner sur leurs amis républicains aux États-Unis, à tel point que j'ai parfois l'impression que ce sont des membres républicains du Congrès qui rédigent leurs discours.

Qu'un député puisse dire qu'il faut autoriser des dépenses illimitées, c'est surprenant et effrayant. C'est de la pure folie. Les réformistes proposent de s'orienter dans une voie aussi contraire à la démocratie, donner du pouvoir aux groupes de pression et aux multinationales, les plus riches du Canada, tout cela pour avoir les moyens de se présenter aux prochaines élections, c'est impensable.

J'étais allé à Washington récemment en compagnie de certains de mes amis de l'opposition. Nous avons eu la possibilité de discuter du processus politique aux États-Unis et au Canada. Nous avons parlé du financement et des dépenses des candidats au Congrès tous les deux ans. J'étais absolument stupéfait des réponses de certains de nos homologues au Congrès. C'étaient des propositions similaires à celles que le Parti réformiste suggère aujourd'hui.

Nous avons été informés de certains cas précis. Un membre du Congrès, que je ne nommerai pas, a dépensé 300 000 \$ en une seule campagne, somme qui a été indirectement donnée par un syndicat agricole. Une fois cette personne élue, il y a tout lieu de s'interroger sur ses véritables motivations. Quel allait être son plan d'action? Est-ce que ce serait de représenter tous les Américains, ou tous les Canadiens si l'initiative était reprise au Canada? À mon sens, la réponse est non.

En ce qui a trait aux observations du député au sujet de la non-limitation des dépenses, je trouve absolument honteux qu'il donne à entendre que seuls les riches pourraient prendre part au processus électoral au Canada. S'il est favorable à ce point au système politique en vigueur aux États-Unis, il devrait peut-être envisager de se faire une carrière politique chez nos voisins du Sud, au lieu d'importer leur influence chez nous.

Mon intervention restera relativement succincte et je m'abstiendrai de radoter indéfiniment, au contraire des députés d'en face. Je voudrais revenir rapidement sur le fait que le député a proposé, si je l'ai bien compris, que le nombre de députés requis pour que le parti soit officiellement reconnu au Canada. . .

M. David Price: Madame la Présidente, j'invoque le Règlement. Il ne semble pas y avoir de quorum à la Chambre. À mon avis, le député qui a la parole apprécierait que ses collègues soient plus nombreux à l'écouter.

La présidente suppléante (Mme Thibeault): Je constate qu'il n'y a effectivement pas quorum. Convoquez les députés.

• (1535)

Et la sonnerie s'étant arrêtée:

La présidente suppléante (Mme Thibeault): Il y a quorum à présent. Le débat peut reprendre.

M. Paul Bonwick: Madame la Présidente, je remercie mon collègue du Parti conservateur d'avoir estimé qu'il était nécessaire qu'un plus grand auditoire soit présent pour écouter ces propos pleins de sagesse concernant notre processus électoral au Canada. J'apprécie qu'il y ait un député conservateur présent à la Chambre pour les écouter également.

Pour clore mon intervention, j'ai parlé de la rhétorique absolue dont le Parti réformiste nous abreuve et de sa politique à l'américaine ou, du moins, de la politique à l'américaine qu'il aimerait voir se développer au Canada. Le dernier point que je voulais aborder est l'intervention du député concernant le fait de réduire de 50 à 12 le nombre de députés pour obtenir le statut de parti politique au Canada.

Je me demande si son motif caché n'est pas la préoccupation du Parti réformiste quant au fait de réussir à obtenir le nombre de 50 candidats lors des prochaines élections parce que, comme le montrent les sondages, il aura certainement du pain sur la planche.

En bref, il doit absolument y avoir une restrictions et nous devons suivre la direction du gouvernement libéral pour ce qui est du processus électoral au Canada. Faire autrement reviendrait à rendre un mauvais service aux Canadiens de tout le pays. Très certainement, nous rendrions un mauvais service à ceux qui ne peuvent pas se permettre de dépenser les centaines de milliers de dollars qui sont dépensés aux États-Unis par les membres du Congrès et par les amis du Parti réformiste.

M. Wayne Easter: Madame la Présidente, je ne savais pas que les réformistes avaient des amis.

M. Paul Bonwick: Madame la Présidente, apparemment, ils ont plusieurs amis là-bas, chez les républicains.

Pour terminer, je dirais que nous devons maintenir fermement notre position dans l'intérêt des Canadiens et veiller à ce que des restrictions sur les dépenses s'appliquent. Le Canada ne doit pas être contrôlé par les riches, mais plutôt par tous les Canadiens. Je ne

Initiatives ministérielles

pourrais jamais appuyer des dépenses illimitées dans notre processus électoral.

M. Ken Epp (Elk Island, Réf.): Madame la Présidente, je suis ravi de pouvoir participer au débat.

[Français]

M. Jean-Guy Chrétien: Madame la Présidente, j'invoque le Règlement. J'apprécierais si vous pouviez jeter un coup d'oeil sur les derniers orateurs en lice. Sauf erreur, ce serait à mon tour de prendre la parole.

La présidente suppléante (Mme Thibeault): Ce n'est pas un rappel au Règlement. Nous faisons comme d'habitude, à savoir que les députés de chaque parti prennent la parole à tour de rôle.

L'honorable député de Elk Island a la parole.

[Traduction]

M. Ken Epp: Je vous remercie de votre indulgence, madame la Présidente. Je me réjouis de pouvoir prendre la parole ici aujourd'hui.

Ce qui est extrêmement ironique, c'est que, lorsque nous parlons de la Loi électorale, nous débattons, en fait, de la façon dont la démocratie fonctionne au Canada. Nous débattons ici d'un projet de loi que présente le gouvernement et dont l'objet semble avoir beaucoup à voir avec l'amélioration des chances de plus en plus maigres des libéraux de remporter les prochaines élections. C'est beaucoup plus important pour eux, comme le montre ce projet de loi, que d'améliorer la démocratie au Canada.

Je tiens à parler de la question des limites du financement. Le député d'en face a le culot de dire qu'il est terrible que nous, réformistes, voulions dépenser sans compter. Je tiens seulement à signaler que ce sont eux, les libéraux. Le terme «libéral» n'est ici qu'une figure de style car, avec les libéraux, nous avons de moins en moins de liberté au Canada. Ils essaient de tout contrôler. Aux particuliers et aux entreprises du Canada, ils refusent le droit de dépenser leur argent comme bon leur semble. Ils veulent leur imposer des contraintes. Par contre, même si les libéraux disent aux Canadiens qu'ils ne peuvent dépenser comme bon leur semble, le gouvernement libéral veut le faire en leur nom.

• (1540)

Qu'y a-t-il au programme des libéraux? Ils veulent aller chercher l'argent dans les poches des contribuables, en levant des impôts, et l'utiliser aux fins de leur propre campagne électorale. Ils veulent donc dépenser les fonds publics aux fins de leur propre campagne électorale tout en restreignant la liberté des Canadiens de dépenser leur argent comme bon leur semble.

Je ne suis pas certain d'avoir les chiffres exacts, mais, si ma mémoire est bonne, les libéraux qui forment aujourd'hui le gouvernement avaient fixé, lors des élections de 1997, le montant total de leurs dépenses à environ 30 millions de dollars. Et ils parlent de limiter les dépenses des autres Canadiens qui voudraient dépenser leur argent à leur gré.

Voici ce que je propose simplement. Si nous devons éliminer le financement public de la campagne électorale des libéraux, en vertu des règles que nous proposons, et si nous laissons simplement les Canadiens verser des contributions sans crédit d'impôt au parti ou au candidat qu'ils appuient, ce serait la démocratie en action. À l'heure actuelle, on impose ces contributions et, en tant que parti qui forme le gouvernement, les libéraux utilisent finalement les trois quarts de cet argent pour leurs dépenses. À mon avis, c'est une grande injure.

Je vais parler un peu de crédits d'impôt, même si ce n'est pas l'objet d'une modification aux termes de ce projet de loi. En fait, il est question de ces crédits d'impôt dans la loi et le budget du ministère des Finances.

Il y a peu de libéraux qui m'écoutent, alors je m'adresserai aux nombreux milliers de personnes qui nous regardent à la chaîne CPAC. Je sais que, pour eux, cette information est importante.

Bien des gens ne savent pas que chaque dollar versé en contribution politique coûte un dollar et vingt-cinq cents au gouvernement si la somme totale est égale ou inférieure à 100 \$. C'est peu, mais il n'en demeure pas moins que le gouvernement dépense 125 \$ pour chaque contribution de 100 \$.

Voici comment cela fonctionne. Si une personne verse une contribution politique de 100 \$, elle a droit à un crédit d'impôt immédiat de 75 \$. Voilà donc 75 \$ de dépensés. Si le parti ou le candidat consacre l'argent reçu à sa campagne électorale et qu'il obtient plus de 15 p. 100 des votes, en vertu des règles actuelles, il a droit à un remboursement de 50 p. 100. Alors, les 100 \$ qui ont servi à payer les coûts de la campagne électorale seront . . .

M. Paul Bonwick: Combien avez-vous reçu lors des dernières élections?

M. Ken Epp: Madame la Présidente, pourriez-vous faire taire ce député? J'ai écouté attentivement. J'aurais pu chahuter lorsqu'il parlait, mais j'ai écouté. . .

M. Grant McNally: Madame la Présidente, j'invoque le Règlement. Je ne veux pas interrompre mon collègue de Elk Island, mais le député de Simcoe—Grey fait tant de bruit qu'on n'arrive pas à entendre.

La présidente suppléante (Mme Thibeault): Je demande encore une fois à tous les députés de bien vouloir écouter le débat qui se déroule maintenant en cette Chambre.

M. Ken Epp: Merci, madame la Présidente. On m'a enseigné la politesse lorsque j'étais jeune; lorsque quelqu'un me pose une question, je m'arrête normalement de parler pour écouter ce que cette personne veut me dire. Je comprends cependant que le député n'a pas de micro alors que j'en ai un. C'est vraiment une source de confusion pour les téléspectateurs qui suivent nos travaux et qui, bien entendu, sont plus nombreux que les députés présents à la Chambre dans une proportion d'à peu près dix millions contre un. Je pense donc qu'il est important que je m'adresse aux téléspectateurs, car, eux, ils sont à l'écoute. Je vais continuer.

Initiatives ministérielles

M. Paul Bonwick: Adressez-vous à nous, pas à la Chambre.

M. Ken Epp: Alors taisez-vous et écoutez.

Je voudrais parler. . .

Une voix: Oh, oh!

M. Ken Epp: Madame la Présidente, puis-je m'interrompre pour faire un recours au Règlement? Pourriez-vous demander au député de quitter la Chambre s'il. . .

La présidente suppléante (Mme Thibeault): Je vais encore une fois demander au député, par courtoisie pour les autres députés, de bien vouloir écouter le débat avec moi.

• (1545)

M. Ken Epp: Madame la Présidente, je crois vraiment à la tenue d'un débat honnête. Je voudrais pouvoir faire valoir mes arguments, et les autres députés ont aussi le droit d'exposer les leurs; discutons-en et nous pourrons ensuite passer au vote.

Il est actuellement question de la démocratie, et le projet de loi à l'étude ne sert pas la cause de la démocratie, car nous sommes saisis d'environ 200 amendements, dont bon nombre ont été appuyés par le comité parlementaire chargé d'étudier la Loi électorale. Le comité a écouté de très nombreux témoins, mais ce projet de loi ne reflète guère les témoignages que nous avons entendus et ce que le comité parlementaire a décidé. Il n'a absolument rien à voir avec ce qui a été recommandé. Nous sommes, au contraire, saisis d'un projet de loi qui vise beaucoup plus à assurer la réélection des libéraux qu'à améliorer la démocratie à la Chambre.

Une des modifications que je voudrais voir apportée à la Loi électorale, et qui est importante à mon avis, concerne la planification. À l'heure actuelle, le gouvernement du jour peut allonger son mandat jusqu'à cinq ans à compter des élections précédentes. Nous savons ce qui s'est produit sous le gouvernement précédent. Les conservateurs ont été élus en 1988. Normalement, les élections suivantes auraient eu lieu en 1992. J'ai d'ailleurs été nommé en 1992 en prévision de la tenue d'élections à l'automne.

J'ai enseigné au Northern Alberta Institute of Technology. J'étais un Canadien bien ordinaire, et je le suis toujours. J'essaie de gagner assez d'argent pour faire vivre ma famille. Avec tous les impôts qui sont prélevés au Canada, c'est presque impossible. Mais je ne pouvais quitter mon emploi. Je devais continuer de travailler. Pendant des mois et des mois, je me suis demandé si je pouvais le dire à mon employeur et ainsi rendre un meilleur service à mes étudiants en laissant mon poste d'enseignant pour devenir candidat à temps plein. Je n'en avais pas les moyens. J'étais dans une incertitude totale. Je ne pouvais planifier.

Entre-temps, les députés ne faisant pas partie du gouvernement, voire la majorité des députés ministériels à mon avis, ne savaient pas quand auraient lieu les élections. Personne ne le sait de sorte que personne ne peut s'organiser de manière logique.

Je pense donc que nous devons absolument adopter une modification prévoyant que les élections ont lieu à une date fixe. Je

propose que ce soit tous les quatre ans. Je pense que cela représente un bon équilibre entre le coût d'élections générales pour les contribuables et l'obligation de rendre compte à intervalles réguliers.

Le premier ministre de l'époque dans le gouvernement précédent était Brian Mulroney et il a été suivi par Kim Campbell. Ils ont retardé la tenue des élections jusqu'à la toute dernière semaine et lorsqu'ils ont enfin dû les déclencher ils ont, bien entendu, subi une écrasante défaite. Ils auraient pu rendre des comptes un an plus tôt. Les Canadiens s'en seraient peut-être mieux portés s'ils avaient pu s'en débarrasser plus tôt, même s'ils les ont remplacés par des gens qui ne gèrent pas beaucoup mieux les affaires du pays.

Je veux également parler de la règle des 50 candidats. Je trouve incroyable que le gouvernement essaie de mettre en place dans le projet de loi des dispositions qui ont été rejetées par les tribunaux à de multiples reprises.

Certains de mes collègues ont déjà signalé aujourd'hui que lorsqu'il s'agit de protéger nos enfants et de mettre un terme à la pornographie juvénile, le gouvernement libéral se plie aux décisions des tribunaux en disant que les tribunaux se sont prononcés là-dessus et qu'ils n'osent rien faire. Les libéraux abandonnent aux tribunaux leurs responsabilités à l'égard des Canadiens, mais lorsque les tribunaux jugent qu'on ne peut pas refuser le statut de parti politique à un groupe parce qu'il compte moins de 50 candidats, les libéraux affirment alors qu'ils n'ont pas à se plier aux décisions des tribunaux. Ils veulent insérer ce chiffre de 50 dans le projet de loi quoi qu'il arrive. Certains témoins qui font autorité en la matière ont déclaré au comité que cette mesure sera à nouveau contestée devant les tribunaux et rejetée une fois de plus. Il est impossible de défendre cette position dans notre système juridique.

La présidente suppléante (Mme Thibeault): J'ai bien peur que le temps de parole du député ne soit écoulé. Nous reprenons le débat.

[Français]

M. Jean-Guy Chrétien (Frontenac—Mégantic, BQ): Madame la Présidente, c'est avec beaucoup d'intérêt que j'interviens sur le groupe de motions n° 2 concernant les améliorations que nous souhaiterions apporter au projet de loi C-2 pour protéger la démocratie dans ce pays. Parlant de démocratie, vous savez que 50 p. 100 plus un vous permettrait de siéger dans cette Chambre.

• (1550)

Je ne sais pas si on vous oblige à avoir plus de 50 p. 100 plus un des votes. Toutefois, si c'était le cas, je serais un des premiers à vous défendre pour que vous soyez ici si jamais le besoin s'en faisait sentir.

Dans le cadre du financement des partis politiques, nous savons tous que l'argent est le nerf de la guerre. Je l'ai appris en politique, principalement lors de ma dernière campagne électorale, dans la lutte qui m'opposait à la candidate du Parti libéral. De l'aveu des journalistes de ma circonscription, le Parti libéral aurait dépensé dans ma circonscription entre 400 000 \$ et un demi million de dollars pour faire élire son porte-étendard.

Initiatives ministérielles

C'est effectivement un scandale, et l'argent en dessous de la table a coulé. Un peu comme il a coulé ici, dans l'affaire du ministre du Commerce international lorsque, dans un affidavit, un de ses généreux contributeurs à l'élection de 1997, M. Louis-Philippe Rochon, a affirmé sous serment avoir donné rien de moins que 10 000 \$ au ministre pour se faire réélire, alors que dans le grand livre du directeur général des élections, il ne figure que 1 000 \$. Alors, il y a 9 000 \$, pour utiliser une expression que tout le monde comprend, qui a coulé au noir.

Comment veut-on qu'on demande à nos travailleurs de payer honorablement leurs impôts, de ne pas travailler au noir, alors que le ministre profite du noir. Pis encore, il a utilisé trois limousines avec chauffeur, un autobus avec chauffeur et avec des affiches publicitaires sur le véhicule pour sillonner sa circonscription, sans rien enlever dans les dépenses officielles. Pendant ce temps, le directeur général des élections nous dit: «Cela fait 18 mois. Taisez-vous les bloquistes, cela fait 18 mois. Malheureusement, je ne peux plus en parler.»

C'est bizarre. Nos amis libéraux, le député de Beauce en tête, se cachent et n'osent plus parler, bien sûr que non. Pense-t-on que M. Rochon, qui a évidemment alloué 10 000 \$ au ministre, a donné ce montant parce que le ministre était fin et beau? Au contraire, c'était pour obtenir un emploi pour son épouse au salaire de 94 000 \$. Rien ne se crée et rien ne se perd. Alors, M. Rochon avait compris qu'en donnant 10 000 \$, cela pouvait rapporter un intérêt très substantiel.

Je voudrais parler quelques instants de l'affaire Juneau. Cette affaire est bizarre. André Juneau siège à la Commission fédérale des champs de bataille nationaux à Québec. Est-ce que c'est un bénévolo? Non, loin de là.

M. Juneau se permettait de donner de l'argent en son nom, bien sûr, mais il présentait un compte de dépenses à la Commission fédérale des champs de bataille qui remboursait, bien sûr, sans poser de questions. Mais, en regardant les dépenses d'André Juneau, on se rend compte qu'il était rouge, qu'il était libéral, et qu'il donnait uniquement de l'argent au Parti libéral ou encore au Conseil de l'unité canadienne.

On va admettre avec moi que cet organisme est presque rouge. Un montant de 500 \$ a été versé pour un cocktail bénéfique du Parti libéral du Canada et 200 \$ au Conseil de l'unité canadienne pour un tournoi de golf. C'est payant. C'est payant. Un montant de 40 000 \$ a été versé au PLQ. On sait que le PLQ est régi par une loi québécoise. Il ne peut accepter d'argent de la Commission fédérale des champs de bataille, encore moins d'une coopérative agricole et encore moins des hommes d'affaires et de leur compagnie.

Alors, ce que faisait notre ami Juneau, c'est il payait comptant et se faisait rembourser par le gouvernement fédéral. On appelle cela du détournement de fonds.

La ministre du Patrimoine a dit: «J'ordonne une enquête». Probablement que le téléphone a fonctionné et que M. Juneau a téléphoné à madame la ministre pour lui dire: «Sortez tout ce que vous m'avez donné depuis 1993-1995—parce qu'il a été nommé en 1995—et je vais vous rembourser séance tenante.»

Cela veut dire que c'est: «Pas vu, pas pris, pas connu», comme le disait si bien le chef du Bloc québécois la semaine dernière. Alors, pour ce qui est de M. Juneau, il ne se sera pas enrichi au dépens de la Commission fédérale des champs de bataille.

• (1555)

Je veux également rappeler l'affaire Corbeil, au temps du très bon député de Hull—Aylmer. On se souvient de lui. Il a eu une excellente promotion pour finir ses jours, bien sûr. Or, M. Corbeil suivait le ministre, après qu'il ait eu alloué des subventions dans le cadre du Fonds transitoire de création d'emplois.

Il avait la liste des compagnies et passait quelques jours, quelques heures, après que le bon ministre Massé ait alloué 10 000 \$, 20 000 \$, 100 000 \$ aux industriels bénéficiant du Fonds transitoire de création d'emplois, et Corbeil ne demandait rien de moins que du cash; cela variait de 5 000 \$ à 25 000 \$. Et semble-t-il qu'il s'échappait de l'argent dans les trous.

[Traduction]

M. David Price: Madame la Présidente, j'invoque le Règlement. Je pense qu'il est important que nous vérifiions s'il y a un quorum. Le député bloquiste traite d'un sujet très intéressant et il y a très peu de libéraux qui écoutent.

La présidente suppléante (Mme Thibeault): Je vais vérifier sur-le-champ.

Et les députés ayant été comptés:

La présidente suppléante (Mme Thibeault): Il n'y a pas quorum. Convoquez les députés.

[Français]

Et la sonnerie s'étant arrêtée:

La présidente suppléante (Mme Thibeault): Nous avons maintenant le quorum.

M. Jean-Guy Chrétien: Madame la Présidente, j'espère que vous avez arrêté votre horloge, parce que j'aimerais pouvoir terminer mon allocution. Vous comprendrez que cela dérangeait énormément les députés du parti ministériel lorsque je parle de l'affaire Corbeil dans le cadre du Fonds transitoire de création d'emplois où il réclamait du cash en reconnaissance des subventions que recevaient les industriels. Ce cash, semble-t-il, il y en avait une partie qui tombait dans les trous, lorsque M. Corbeil retournait chez lui.

Maintenant, je voudrais parler d'une société québécoise, enfin nationale, voire internationale, la firme Bombardier. J'ai beaucoup de respect pour la compagnie Bombardier, parce que c'est de cette compagnie que viennent les motoneiges, les quatre roues motrices. Cependant, j'en ai moins sur la façon dont elle traite avec le gouvernement.

• (1600)

Ici, on dit que Bombardier «a obtenu un contrat de 2,8 milliards de dollars sur 20 ans, sans appel d'offres, pour entretenir et entraîner les pilotes d'avion dans le cadre de l'OTAN». Et ce, c'est sans avis public. Pourtant, comme par hasard, Bombardier aurait versé 234 000 \$ au Parti libéral du Canada—à messieurs et mesdames libéraux, ici, en face—depuis 1995.

Initiatives ministérielles

C'est J. Armand Bombardier qui a monté cette affaire à partir de rien, dans son garage derrière la maison, et aujourd'hui, on nourrit allègrement le Parti libéral et on paie pour, parce qu'il n'y a aucune soumission. Est-ce que c'est le meilleur marché? Je ne le sais pas.

J'ai demandé les grands livres au DGE. Je n'ai pas le droit de les exhiber, vous le comprendrez. Tout à l'heure, je me suis amusé à vérifier les généreux contributeurs du Parti libéral. C'est ainsi que mon ami de Pierrefonds—Dollard, je l'ai trouvé un petit peu ménager: 450 \$ au Parti libéral pour 1998.

Mais lorsque je regarde cependant la SCA du Québec—cela me surprend, parce que j'en suis membre, je ne suis pas fier, je vais appeler le président-directeur général dès demain—la Coopérative fédérée de Québec, ils ne m'ont pas consulté pantoute et ont donné aux rouges 3 783 \$. . .

Des voix: Oh, oh!

M. Jean-Guy Chrétien: . . . 3 783 \$, et rien au Parti conservateur. Rien.

Lorsque je regarde la compagnie Bombardier, pour 1998, c'est 76 584 \$. Ces gars-là vont nous dire qu'ils sont les défenseurs de la veuve et de l'orphelin. Ils sont nourris par des milliardaires et ils ne pensent qu'à eux, pour se gonfler les poches, et rien pour les chômeurs.

Seulement dans Frontenac—Mégantic, on nous pénalise de 21 millions de dollars annuellement en coupures à l'assurance-emploi, alors qu'on verse . . .

La présidente suppléante (Mme Thibeault): Je m'excuse d'interrompre le député, mais son temps de parole est écoulé.

[Traduction]

M. Ken Epp: Madame la Présidente, j'invoque le Règlement. Je n'ai pas la conscience tranquille. Quand j'ai entendu tout ce chahut de la part du député libéral, j'ai employé des mots qui ne font pas partie de mon vocabulaire usuel. Je voudrais m'en excuser auprès de lui et de la Chambre. Ce n'était pas voulu et je m'excuse.

La présidente suppléante (Mme Thibeault): Très bien, cela sera consigné au compte rendu.

[Français]

M. Paul Crête (Kamouraska—Rivière-du-Loup—Témiscouata—Les Basques, BQ): Madame la Présidente, je suis heureux de prendre la parole sur ce projet de loi. C'est une question très importante, une question qui nous préoccupe, nous, du Bloc québécois, depuis longtemps.

Le 18 mars 1994, on avait proposé une motion qui se lisait comme suit:

Que, de l'avis de la Chambre, le gouvernement devrait légiférer afin de limiter aux seuls individus le droit de contribuer au financement d'un parti politique fédéral, et restreindre cette contribution à 5 000 \$ annuellement.

Cette motion a été débattue, mais elle a été défaire par le Parlement. Nous sommes revenus à la charge en 1997, avec le même résultat.

Aujourd'hui, on se rend compte que le gouvernement refuse de démocratiser la loi sur le financement des partis politiques. En bout de ligne, cela permet à des compagnies d'obtenir une voix privilégiée pour influencer le gouvernement, et cela est inacceptable.

Nous, du Bloc québécois, pouvons en parler de façon particulière, parce qu'on a vécu, au Québec, un changement en profondeur du régime de financement des partis politiques. On a vu ce que cela a amené, le fait qu'au gouvernement du Québec, il y ait un financement populaire. Cela a permis un débat démocratique beaucoup plus présent, la possibilité de faire entendre la voix de ceux qui sont incapables d'influencer les gouvernements à coups de milliers de dollars, qui ne sont capables de le faire qu'à coups d'arguments et de points de vue. Ainsi, en bout de ligne, on peut obtenir les meilleures lois possible pour la population.

• (1605)

Cela a un impact direct sur le genre de législation qui est adoptée. Cela a aussi un impact lorsque, ensuite, il y a des mesures qui sont prises. C'est beaucoup plus le résultat de la volonté démocratique que ce qu'on peut avoir vu dans cette Chambre.

Depuis six ans que je suis député ici, il y a plusieurs projets de loi sur lesquels je me demande ce qui est derrière la position du gouvernement pour ne pas modifier la situation, et j'ai trouvé la réponse en partie dans la question du financement des partis politiques.

Je prends un exemple que je connais très bien, celui de l'assurance-emploi. On assiste, depuis quelques années, à des baisses de cotisations du régime de l'assurance-emploi. Pourquoi a-t-on obtenu qu'il y ait des baisses de cotisations, peut-être pas aussi fortes qu'il aurait fallu, mais qui a obtenu ça? Ce sont les gens qui contribuent, entre autres, au financement des partis politiques.

Du côté des chômeurs, des gens qui cotisent au régime, on n'a pas obtenu les résultats qu'on attendait et pourtant, on a une série d'arguments logiques, on a une représentation qui est faite par la population, mais la voix de la population ne se fait entendre qu'aux quatre ans.

À la dernière élection fédérale, la population a envoyé un message au gouvernement actuel sur les modifications à faire à la Loi sur l'assurance-emploi et on n'a pas encore eu de résultat de sa part sur les modifications qui devraient être apportées.

Je pense qu'il y a une raison à cela, et on la retrouve à l'intérieur du financement des partis politiques. Il y a des gens qui n'obtiennent pas la voix au chapitre qu'ils devraient avoir et cela se retrouve dans les fondements démocratiques de notre société, dans les principes qui régissent le financement des partis politiques.

En ce sens, je trouve l'amendement du député de Trois-Rivières très intéressant, c'est-à-dire de permettre aux gens à faible revenu ou aux étudiants de faire des contributions à des partis politiques, mais d'obtenir un remboursement même s'ils ne paient pas des montants d'impôt qui leur permettraient d'avoir ce remboursement.

Ce serait une espèce d'impôt négatif qui leur permettrait d'indiquer vers quel parti politique ils penchent et de montrer à qui ils

Initiatives ministérielles

veulent donner leur appui, mais qui, en même temps, ne les priverait pas d'un droit qui leur revient actuellement, c'est-à-dire de pouvoir financer un parti politique et d'avoir le bénéfice partiel qui revient par la déduction d'impôt.

Lorsqu'on ne paie pas suffisamment d'impôt, on ne peut pas avoir le crédit d'impôt qui est afférent, et cela est discriminatoire pour ces gens. C'est un amendement qui va dans le sens de démocratiser le financement des partis politiques, alors qu'on a devant nous une loi qui se refuse à poser ce geste.

Dans la pratique des partis fédéraux, ce serait évidemment un changement très important. Je l'ai vécu personnellement au niveau du Bloc pendant deux élections et entre les élections: cogner aux portes, aller chercher des 20 \$, des 30 \$, des 40 \$, pouvoir avoir un financement populaire, s'imposer ça comme règles du jeu. C'est une démarche démocratique qui demande beaucoup d'efforts pour obtenir les résultats que l'on souhaite.

Cela nous donne évidemment une marge de manoeuvre totale par rapport à ce que les partis fédéralistes ont comme pratique. Il y a des investissements de compagnies et de syndicats qu'on retrouve dans plusieurs partis politiques au niveau fédéral qui viennent un peu couper l'oxygène au débat démocratique qu'on a.

Il faudrait effectivement que les partis qui n'avaient pas cette pratique dans le passé puissent avoir une période d'adaptation et d'ajustement pour atteindre cette qualité de financement en termes de financement démocratique, mais je pense qu'après quelques années, on aurait un résultat intéressant.

Si on avait donné suite à la proposition présentée en 1994 ou à celle présentée en 1997, qui demandait au gouvernement de légiférer afin de limiter aux seuls individus le droit de contribuer au financement d'un parti politique fédéral et restreindre cette contribution à 5 000 \$ annuellement, ou celle votée en 1997 qui disait: «La Chambre condamne l'attitude du gouvernement qui refuse de procéder à une réforme en profondeur de la législation sur le financement des partis politiques fédéraux qui peut laisser place à des abus de toutes sortes», si on avait écouté le Bloc québécois là-dessus, aujourd'hui, tous les partis qui sont représentés dans cette Chambre et d'autres partis qui auraient pu être créés à la suite de cette vague de démocratisation du financement des partis politiques seraient gagnants.

J'invite la députation des autres provinces du Canada à venir voir au Québec de quelle façon fonctionne cette pratique. Elle est là depuis plusieurs années et elle a amené un changement profond dans les moeurs électorales et politiques.

• (1610)

Il n'y a personne au Québec qui souhaite qu'on en revienne aux anciennes pratiques, aux enveloppes brunes et aux pratiques qui sont beaucoup moins intéressantes. Dans la population, lorsqu'on a à juger de la crédibilité de nos élus—on dit souvent que les élus manquent de crédibilité—, une des façons importantes d'aller de l'avant serait de permettre ce financement populaire. Un financement qui assure—parce qu'il y a là la question de la justice—l'honnêteté mais aussi la question d'apparence de justice. Il faut qu'à la face même des façons que nous avons d'agir, on puisse démontrer

qu'on n'a pas les mains attachées derrière le dos par les gens qui financent nos partis politiques.

On en a vu auparavant des situations comme celles-là. On l'a vu particulièrement au niveau des banques et des surplus qu'elles génèrent et du fait que le gouvernement ne s'attaque pas directement à ce problème. Il y a là des difficultés qui se présentent à cet égard, qui se retrouvent dans notre vie quotidienne et qui viennent expliquer quelques fois pourquoi les gouvernements n'ont pas bougé sur ces questions.

Je pense que le Bloc québécois a, dans cette perspective, montré la voie depuis plusieurs années. Toutefois, il faut faire la guerre avec les mêmes armes que nos adversaires. Si le gouvernement reste sourd à nos déclarations, je pense qu'il aura fait la preuve qu'il ne veut pas de cette forme accrue de démocratie. Il aura fait la preuve qu'il veut demeurer influencé par les forces occultes. Il aura donné à l'ensemble des citoyens de la société canadienne le message qu'une démocratie accrue, une démocratie de plus grande qualité, il n'en veut pas nécessairement, qu'il aime mieux un modèle qui lui a permis de se rendre au pouvoir, qui lui a permis de s'y installer et qui fait qu'en bout de ligne il ne veut pas le changer.

Je crois que le Bloc québécois, par les amendements présentés au projet de loi, apporte une contribution majeure pour que la démocratie au Canada se fasse dans des conditions plus acceptables. C'est une contribution pour permettre des débats qui sont vraiment l'occasion pour les représentants de la population d'être là pour représenter l'ensemble des citoyens et non seulement ceux qui contribuent de façon particulière au financement de leur parti. En ce sens, j'invite la majorité gouvernementale à se pencher sur les amendements que nous avons proposés et à permettre qu'on en arrive finalement à un mode de financement adéquat qui assure une meilleure démocratie dans notre société.

[Traduction]

M. Grant McNally (Dewdney—Alouette, Réf.): Madame la Présidente, lors d'une récente soirée bénéfique du Parti libéral, quelque 1 500 personnes ont payé chèrement le privilège de faire bombance avec l'élite politique du Canada. Un privilège assez coûteux puisqu'il fallait déboursier 350 \$ du couvert. Pour les libéraux, c'était 500 000 \$ de plus dans la caisse.

Il y a quelques semaines, à l'émission *The National* présentée au réseau de langue anglaise de la SRC, on a soulevé tous les enjeux du projet de loi C-2. On y a décrit le député de Wentworth—Burlington comme un adversaire du projet de loi C-2, une mesure proposée par son propre gouvernement. Cela avait de quoi étonner. Il a formulé des réserves dont un certain nombre sont partagées par les députés de l'opposition. Il a promis de se battre avec acharnement contre le projet de loi en question. Quelle surprise!

Je n'ai pourtant vu aucune opposition surgir aujourd'hui de ce côté-là de la Chambre. Certains députés se gargarisent de belles paroles. D'autres participent au débat avec sincérité. Les libéraux, comme le député de Simcoe—Grey, ont déclaré un peu plus tôt que nous devons réunir 50 candidats car c'est ce que précise le Règlement.

Je lui rappellerai que ce Règlement a été adopté il n'y a pas si longtemps par ces mêmes libéraux. L'initiative ayant été proposée

Initiatives ministérielles

dans un projet de loi antérieur, doit-on nécessairement la conserver également dans le projet de loi à l'étude aujourd'hui? Nous soutenons que non. Voilà pourquoi nous avons proposé un amendement au groupe n° 2 pour effectuer ce changement. Pourtant un député libéral affirme que, la disposition ayant été prévue dans l'ancien texte, il convient de la conserver dans le nouveau texte. Il s'époumone à vanter les mérites du système politique et des membres du Congrès américain et de bien d'autres choses qui n'ont rien à voir avec ce débat.

Comme je l'ai déjà indiqué d'après ce reportage entendu sur la chaîne anglaise de la télévision de Radio-Canada, son propre parti bénéficie de cette sphère d'influence qu'il prétend dénoncer. Quand on réussit à réunir 500 000 \$ à l'occasion d'un dîner-bénéfice, on exagère, à mon sens. Le député de Wentworth—Burlington dénonce ce genre de choses. Le député libéral a déclaré au journal télédiffusé *The National*:

Les organismes financés avec les deniers du contribuable n'ont pas le droit d'influencer l'opinion publique en soutenant financièrement un parti ou un candidat dans une campagne donnée. C'est nettement inadmissible. Je leur interdiris de participer au financement des campagnes électorales, ce qui est justement prévu dans ce texte de loi, comme d'ailleurs de contribuer aux partis politiques.

• (1615)

Le député a ajouté: «C'est parfaitement inacceptable. On ne devrait pas agir de la sorte. On établit ainsi un précédent extrêmement dangereux.»

Il s'agit d'un député libéral, le député de Wentworth—Burlington, qui parlait du projet de loi C-2 afin que ses collègues lui prêtent une oreille attentive. Pourtant, ils n'ont pris aucune mesure.

Le comité a apporté des amendements au projet de loi. L'un de ces amendements a été proposé par mon collègue de North Vancouver, qui a beaucoup travaillé à ce projet de loi pour essayer de l'améliorer. L'amendement qu'il a proposé portait sur le vote électronique. C'est une idée fantastique. Des municipalités ont recours à ce moyen un peu partout au Canada.

Dans ma communauté, en Colombie-Britannique, il y a eu des élections au moyen d'une boîte de scrutin électronique. Ce n'est ni difficile ni très cher. Cela a permis d'améliorer le processus. L'idée a été soumise au gouvernement qui s'y est opposé. Finalement, il a accepté de l'examiner et peut-être de demander qu'une étude soit faite à ce sujet. Le gouvernement a laissé passer une occasion en or de prendre des mesures concrètes pour faire les changements maintenant alors que nous savons que le vote électronique fonctionne très bien.

En vertu de la loi actuelle, un parti doit présenter 50 candidats pour être reconnu. Nous avons proposé une motion qui proposait de fixer à 12 le nombre de candidats qu'un parti doit présenter pour être inscrit. C'est logique. Nous savons que dans cet endroit, il faut 12 députés pour former un parti officiel. Cet amendement est appuyé par les autres partis à la Chambre.

J'ai entendu du bruit dans les rangs conservateurs. Sous l'ancienne législature, il y avait seulement deux députés conservateurs et cela leur aurait posé des problèmes. Bien sûr, ce n'était pas un parti

officiel à ce stade. Peut-être est-ce la raison pour laquelle cet amendement pose un problème.

Il est clair que les députés laissent encore une fois passer l'occasion d'apporter des changements substantiels à une chose qui laisse à désirer.

Lors des élections municipales qui ont eu lieu récemment à Mission, la ville où j'habite, un des conseillers municipaux élus est une aveugle. On lui a demandé au cours de la campagne s'il était difficile pour quelqu'un qui est privé de la vue de faire campagne pour obtenir un siège de conseiller municipal. La conseillère élue, Jenny Stevens, a répondu: «On n'a pas besoin de voir pour être conseiller municipal; il faut de la vision.» Ce sont des paroles très profondes. Cela est vrai également pour la Chambre des communes.

Les libéraux jouissent peut-être du sens de la vue, mais ils laissent certainement beaucoup à désirer pour ce qui est de la vision, non pas seulement dans ce domaine mais aussi dans beaucoup d'autres. Ils ont encore une fois raté l'occasion d'apporter les modifications substantielles nécessaires pour réformer la Loi électorale du Canada. Voilà pourquoi nous avons proposé un si grand nombre d'amendements.

Nous avons suggéré des améliorations au projet de loi. Mes collègues ont dit que des causes judiciaires sont en suspens en attendant l'adoption de ce projet de loi. Si le projet de loi est adopté sans amendement, il y aura des contestations judiciaires, qui ont déjà été entreprises quand un projet de loi similaire avait été présenté. On entreprendra maintenant de nouveau ce genre d'actions judiciaires.

Les députés libéraux ne tiennent pas compte du conseil d'apporter les modifications nécessaires pour mettre en oeuvre une loi électorale capable de résoudre les problèmes que tant de gens ont signalés. Le projet de loi y échoue de nouveau, comme le gouvernement, à beaucoup d'égards. Comme Jenny Stevens l'a dit, les libéraux manquent de vision. Ils jouissent peut-être du sens de la vue, mais ils n'ont pas une vision très claire de ce qu'ils aimeraient faire. Peut-être l'avaient-ils à un certain moment, mais ils se sont égarés au fil des ans. Ainsi, ils ratent l'occasion d'apporter des changements de fond.

• (1620)

Un autre aspect qu'ont soulevé mes collègues au moyen d'amendements, qui sont nombreux, c'est la proposition d'accorder plus de fonds aux partis pour favoriser un accroissement du nombre de candidats de sexe féminin.

Le gouvernement se dirigeait dans cette voie, mais a renoncé à cette idée. Cependant, des amendements proposés par d'autres partis vont dans le même sens et permettront de rembourser plus généreusement les dépenses d'élection des partis qui présentent davantage de candidats de sexe féminin.

La plupart d'entre nous considèrent qu'il est louable et bon que tous participent au processus politique, qu'il s'agisse d'hommes ou de femmes, mais nous voulons certes nous doter d'un système qui soit égal pour tous et qui traite tout le monde sur un pied d'égalité.

Le projet de loi C-2 laisse à désirer à bien des égards.

En outre, le projet de loi a été renvoyé directement au comité avant la deuxième lecture, dans l'intention—peut-être pour le motif—de le garder hors de la vue de la population, bien que le ministre ait prétendu que le processus visait à tenir compte d'amendements sérieux. Lorsque les amendements sérieux ont été proposés au comité, très peu d'entre eux ont été acceptés, ce qui nous incite à nous demander pourquoi le projet de loi a été présenté de cette façon. À notre avis, c'est parce que le gouvernement n'a pas voulu avoir la tâche de défendre, au su et au vu de la population, des parties du projet de loi qui sont déficientes.

Le leader du gouvernement à la Chambre a parcouru le pays il y a peu de temps afin de parler du projet de loi C-2. Il a déclaré que le projet de loi avait l'appui de tous les partis, alors que ce n'était pas le cas. C'est très clair lorsque nous voyons les amendements qui sont présentés par notre parti et par d'autres, ainsi que par le député de Wentworth—Burlington, qui est un député du parti ministériel. Il s'oppose tellement à certains points de cette mesure législative qu'il a présenté un certain nombre d'amendements.

Imaginez: nous avons là un député du parti ministériel qui est incapable d'influer sur son propre groupe au comité et sur ses propres collègues pour leur faire prendre conscience des problèmes que présente le projet de loi de sorte qu'il témoigne publiquement à la télévision nationale pour dire franchement ce qu'il en pense. Qui sait ce qui va lui arriver maintenant qu'il a osé s'élever publiquement contre son propre groupe sur le projet de loi C-2? Il existe manifestement une division chez les libéraux face au projet de loi C-2. Les brèches commencent à apparaître, non seulement pour ce projet de loi, mais également pour d'autres questions. Le groupe à l'esprit étroit ne parvient pas à maîtriser ses propres membres ni à incorporer les propositions de son propre groupe, dont certaines sont bonnes.

J'exhorte le gouvernement à réexaminer la question et à apporter les changements nécessaires pour que ce projet de loi soit une mesure efficace maintenant et dans l'avenir.

Mme Michelle Dockrill (Bras d'Or—Cape Breton, NPD): Madame la Présidente, je suis fière de pouvoir me lever aujourd'hui pour appuyer les motions parrainées par mon collègue de Regina—Lumsden—Lake Centre et prendre la parole sur les questions importantes que ces motions soulèvent.

La transparence restera comme l'un des mots à la mode dans les années 1990. Les motions qui traitent de la divulgation des noms des donateurs proposent un excellent moyen d'assurer la transparence du processus électoral au Canada.

Le fait d'institutionnaliser la divulgation, qui est un moyen efficace d'améliorer la transparence, dans une mesure législative aussi respectée que la Loi électorale, devrait ancrer le principe de la transparence dans l'esprit de tous les Canadiens. Cela devrait prouver que la transparence est un objectif que tous devraient poursuivre, tant dans le secteur privé que dans le secteur public.

• (1625)

Ces amendements sont nécessaires parce que, à l'heure actuelle, nous n'avons pas un régime électoral totalement transparent pour ce

Initiatives ministérielles

qui est des personnes, des entreprises ou des organisations qui contribuent plus de 100 \$ à l'occasion de campagnes électorales. Il me semble que le but de la transparence est déjà inscrit dans la loi, mais, dans la pratique, les donateurs s'opposaient parfois à ce que leurs noms soient publiés par Élections Canada.

À l'heure actuelle, les organisations qui ont des numéros d'entreprise peuvent inscrire ces numéros à la place du nom de l'entreprise ou du PDG sur leurs déclarations de dons. Ces motions seraient inutiles si Élections Canada et les Canadiens avaient accès aux noms auxquels correspondent ces numéros, mais ce n'est pas le cas. Si une organisation décide d'utiliser son numéro d'entreprise au lieu de révéler son nom, nous n'avons aucun moyen de connaître le donateur.

J'appuie l'appel que mon collègue lance à tous les députés en faveur de cette motion amendement la Loi électorale, car je crois que les Canadiens veulent savoir. Ils veulent savoir qui fait des dons à quels partis. Ils réclament une plus grande transparence, et ces motions sont l'un des moyens de rendre le système électoral plus transparent.

La transparence permet une meilleure reddition des comptes. Si les Canadiens sont désenchantés du processus électoral et de la politique en général, c'est qu'ils ne croient pas qu'on rend des comptes aux électeurs.

Selon moi, il incombe à la Chambre de garantir une meilleure reddition des comptes dans le processus électoral et la politique en général. J'exhorte tous mes collègues à appuyer ces motions qui confèreraient à notre système électoral une plus grande transparence et une meilleure reddition des comptes.

[Français]

Mme Caroline St-Hilaire (Longueuil, BQ): Madame la Présidente, je suis heureuse de prendre la parole sur le projet de loi C-2, même si, effectivement, j'ai beaucoup de problèmes avec ce projet de loi.

Je ne voudrais pas répéter ce que mes collègues du Bloc québécois ont déjà dit avec tant d'éloquence et tant d'intelligence. Par contre, je vais rappeler certaines choses à mes collègues parlementaires, à savoir que la réforme de la Loi électorale devait être essentiellement basée sur trois principes, soit l'accessibilité, l'équité et la transparence.

Par contre, nulle part je retrouve l'ombre de ces valeurs dans le projet de loi C-2. En effet, comment peut-on parler de transparence quand le gouvernement maintient le financement des partis par les entreprises? Comment peut-on parler d'équité et d'accessibilité, quand le gouvernement est incapable de proposer une mesure qui favorise la présence de davantage de femmes en politique?

Ce que je veux aussi souligner, c'est que la raison qui motive mon implication en politique est de représenter les femmes ici à la Chambre des communes, mais aussi de trouver une façon pour qu'elles soient représentées. Je n'ai pas l'impression que le gouvernement fait quoi que ce soit pour, justement, faciliter la tâche.

Initiatives ministérielles

À cet effet, j'ai proposé, il y a quelques mois, l'idée d'inclure dans la Loi électorale un incitatif financier aux partis politiques pour favoriser la venue de davantage de femmes en politique. Il s'agissait, en fait, de modifier la loi afin d'accorder à un parti politique enregistré un remboursement d'une partie de ses dépenses d'élections lorsqu'au moins 30 p. 100 des candidats élus du parti sont des femmes. Le remboursement serait équivalent au pourcentage de candidates féminines élues parrainées par le parti, jusqu'à concurrence de 50 p. 100. Cela ne toucherait en rien aux 22,5 p. 100 du remboursement des dépenses déjà prévu dans la loi, c'est-à-dire que les partis politiques faisant élire moins de 30 p. 100 de femmes recevraient quand même le remboursement auquel ils ont actuellement droit, à savoir 22,5 p. 100.

La réforme électorale actuellement présentée sous la forme du projet de loi C-2 n'est pas financièrement plus équitable qu'avant.

Je suis profondément déçue de voir tous les efforts produits pour faire passer cet amendement rejetés du revers de la main par le gouvernement. En effet, seule une recommandation royale aurait permis d'ajouter cette disposition au projet de loi C-2. Le leader parlementaire du gouvernement, en témoignant devant le Comité de la procédure et des affaires de la Chambre, avait démontré une ouverture—si petite, mais quand même une ouverture—à inclure un incitatif financier pour favoriser la venue de plus de femmes en politique.

Constatant ce signe d'ouverture, j'ai écrit personnellement au ministre pour l'informer que seule une recommandation royale permettrait d'inclure la disposition que je suggérais au projet de loi C-2.

• (1630)

Je lui ai écrit le 1^{er} novembre dernier pour lui parler de mon amendement, et voici ce que je lui disais: «Comme vous le savez, les règles et usages de la Chambre nous empêchent de proposer un tel amendement sans avoir reçu au préalable la recommandation royale. Je vous invite donc à prendre connaissance de la proposition d'amendement et à obtenir, à titre de conseiller de la Couronne, la recommandation royale nécessaire afin que nous puissions l'étudier et l'adopter dans le cadre du débat à l'étape du rapport du projet de loi C-2.»

Donc, depuis longtemps, le gouvernement sait pertinemment qu'il est le seul à pouvoir déposer un amendement en ce sens. Le ministre responsable du projet de loi C-2 s'est montré en faveur d'une telle disposition, mais il n'a pas eu le courage politique d'agir.

Je voudrais aussi souligner le travail accompli par mes collègues de Laval-Centre et de Verchères—Les-Patriotes qui ont si bien défendu le dossier.

Mes collègues du Bloc et moi-même sommes revenus à la charge à plusieurs reprises pour convaincre le leader du gouvernement de donner la recommandation royale. Eh bien, ils se sont moqués de nous. Il nous a d'abord dit qu'il cherchait encore des appuis à cette proposition. Nous lui en avons fourni. J'ai parlé à plusieurs de ses collègues—masculins et féminins—et plusieurs nous ont appuyés.

Même une professeure agrégée de sciences politiques, spécialiste sur cette question, a comparu devant le comité pour appuyer notre amendement, affirmant qu'il s'agissait d'une mesure minimale.

Vous me permettez de citer ici ce professeur, M^{me} Manon Tremblay, qui disait ceci: «Ce sont les mesures volontaires et incitatives qui offrent les meilleures garanties de succès. En effet, sans une réelle volonté des partis politiques de favoriser l'élection de femmes, la proportion des députés au Parlement ne changera pas. Cette volonté doit être stimulée par des incitatifs de l'État.»

C'est vrai qu'il faut du courage politique pour imposer une mesure qui ne semble pas aller de soi pour tous. Il faut pourtant se tenir debout pour changer les choses. Il semble que le gouvernement en soit incapable.

Pire, au lieu de me répondre qu'il n'avait pas le courage d'appuyer cette mesure, le leader du gouvernement m'a dit que le comité ne lui avait pas fait de recommandations à ce sujet.

Voyons donc! Le ministre fait ce travail depuis assez longtemps pour savoir pertinemment qu'un comité ne fait pas de recommandations pour un projet de loi; il l'étudie article par article. Le comité avait besoin de la recommandation royale aussi. Au niveau de la transparence, on repassera.

Alors que ce gouvernement se targue d'être dans le meilleur pays au monde, il n'a même pas la volonté politique de poser un geste concret pour favoriser une plus grande démocratie. D'autres parlements ont déjà adopté différentes mesures pour augmenter la présence des femmes en politique, mais ce gouvernement-ci ne lèvera pas le petit doigt.

Bien sûr, il sera probablement l'un des gouvernements qui criera le plus fort à l'égalité des sexes lors de la prochaine conférence internationale sur les femmes. Il sera l'un de ceux qui crieront le plus fort au scandale de voir si peu de femmes en politique. Mais qu'aura-t-il de concret à dire? Rien. Que de beaux discours, mais aucune action.

Bien sûr, le leader du gouvernement a traversé le Canada «coast to coast» pour expliquer sa réforme et écouter ce que la population avait à dire. Mais a-t-il seulement entendu? A-t-il seulement constaté que la belle démocratie avait besoin d'assises solides, telles la parité et la représentativité? Non.

Alors que les femmes constituent 52 p. 100 de la population, leur représentation à la Chambre des communes n'est que de 20 p. 100. Selon les estimations les plus conservatrices, si aucune mesure n'est prise, il faudra attendre aux environs de l'an 2040 avant d'atteindre la parité hommes-femmes au Parlement.

J'aimerais préciser que personne d'entre nous ne saura à quoi peut ressembler un parlement paritaire si ça continue de la même façon. Le gouvernement vient de laisser passer une belle chance de passer à l'histoire—pour quelque chose de constructif. J'espère que l'histoire retiendra que ce gouvernement a laissé échapper une occasion en or de favoriser la démocratie et surtout la représentativité. C'est pathétique.

À chaque élection, ce gouvernement cherche les femmes. Pourtant, c'est maintenant qu'il aurait fallu agir, et pas à la veille d'une

Initiatives ministérielles

élection. Je voudrais citer un article de Pierre Gravel, éditorialiste à *La Presse*, qui disait ceci, le vendredi 12 novembre:

On commence par examiner la liste de candidats de tous les partis pour voir lequel est parvenu à persuader le plus grand nombre de femmes de plonger dans la bataille. Puis, une fois les résultats connus, on s'entend pour déplorer qu'un si petit nombre ait été élu. On referme ensuite le dossier. Jusqu'au prochain scrutin!

Voilà ce que pense un éditorialiste qui appuyait notre démarche.

• (1635)

Pour conclure, j'aimerais présenter une autre citation qui reflète très bien notre pensée. M. Pierre F. Côté, ex-directeur général des élections du Québec, disait: «Dans le domaine de la démocratie, pour qu'il y ait démocratie, il faut qu'il y ait apparence de démocratie.»

[Traduction]

M. Leon E. Benoit (Lakeland, Réf.): Madame la Présidente, je suis certes ravi de pouvoir dire quelques mots sur le projet de loi C-2 et sur les amendements du groupe n° 2.

Il y a tellement à dire sur ce groupe d'amendements que je n'arriverai pas à traiter de tous les amendements et de leurs répercussions. Toutefois, je voudrais commencer aujourd'hui par traiter de la motion n° 87, qui parle des critères d'enregistrement des partis. J'espère que je pourrai parler d'autre chose aussi, mais je n'en suis pas du tout certain.

C'est très intéressant de constater que le gouvernement se sert des décisions judiciaires de façon très différente selon les circonstances, selon que cela fait son affaire ou est conforme à son programme. Par exemple, le gouvernement invoque très souvent une décision judiciaire pour ne pas faire telle ou telle chose avec une mesure législative, oubliant ainsi que c'est justement notre institution qui devrait déterminer, qui devrait faire les lois au Canada, et non les tribunaux.

Dans ce cas-ci, le gouvernement a dit qu'il avait entendu le tribunal ontarien condamner des articles de la Loi électorale qui prévoient qu'un parti doit faire élire 50 candidats aux élections pour demeurer ou devenir un parti politique enregistré aux fins de la Loi électorale et pour qu'il puisse mentionner l'affiliation politique de ses candidats sur les bulletins de vote. Le gouvernement a examiné cela et, dans ce cas-ci, a dit ceci: «Cela n'est vraiment pas conforme à notre programme. Cela n'améliore pas les choses pour les candidats. Cela n'améliore pas la situation pour le parti ministériel. En réalité, si nous nous en remettons à cette décision du tribunal et que nous réduisons le nombre, nous irons à l'encontre de nos intérêts politiques.»

Le genre de réflexion qui amène le gouvernement à prendre cette décision au sujet des exigences de la Loi électorale qu'un parti doit respecter pour être reconnu tranche nettement par rapport aux arguments que le Parti libéral fait souvent valoir lorsqu'il dit que les tribunaux se sont prononcés et qu'il a les mains liées. Je me demande pourquoi l'approche que le gouvernement adopte diffère autant selon la situation, selon les circonstances et selon ses priori-

tés politiques. C'est justement pour cette raison. La place que le gouvernement accorde aux décisions qui sont rendues par les tribunaux et qui ont des répercussions sur les mesures législatives dépend de ses priorités politiques.

Voici ce que le gouvernement s'est dit en l'occurrence: «Il n'est vraiment pas opportun pour nous de mentionner cette décision du tribunal dans ce cas-ci; nous allons donc en faire fi, faire comme si elle n'existait pas, et nous n'allons même pas tenter de modifier les dispositions législatives dans cette optique. Nous allons simplement aller de l'avant et mettre en place ce que nous voulons.» Ce que le gouvernement veut, c'est faire en sorte qu'un parti politique doive présenter au moins 50 candidats lors d'une élection pour que son nom figure sur le bulletin de vote. Soit dit en passant, dans sa décision, le tribunal a dit que tout groupe qui présente deux candidats lors d'une élection devrait être un parti reconnu.

Voilà ce qui m'inquiète vivement au sujet du sort réservé à cette disposition du projet de loi qui laisse vraiment à désirer. Le projet de loi et les amendements dont nous discutons expressément aujourd'hui montrent clairement que cette mesure législative laisse à désirer. Le projet de loi C-2 est une mesure législative inopportune qui laisse vraiment à désirer.

• (1640)

Mais le gouvernement a eu l'occasion de corriger les choses et il le peut encore. Il peut encore admettre qu'il a fait une erreur et corriger cette erreur. Il a l'occasion de faire un compromis comme le lui ont apparemment proposé plusieurs des témoins entendus par le comité ainsi que des partis politiques présents à la Chambre. Selon ce compromis, on ne reconnaîtrait pas comme parti politique deux candidats se présentant sous une même bannière. Il y a des raisons pratiques à cela. Il suffirait de dire que, pour être reconnu comme parti politique, il faut présenter 12 candidats.

Je crois que c'est le Parti communiste du Canada et d'autres partis ayant un petit nombre de candidats qui ont dit devant le comité qu'ils pourraient accepter le chiffre de 12 comme limite. C'est le nombre de députés qu'il faut faire élire à la Chambre des communes pour y être reconnu officiellement comme parti politique. Ne serait-il pas logique d'utiliser le même nombre de candidats pour reconnaître sur les bulletins de vote qu'un groupe forme un parti politique?

Il semble y avoir une véritable volonté de compromis à ce sujet. Les témoins entendus par le comité et le Parti réformiste ainsi que d'autres partis politiques semblent s'entendre là-dessus. Nous acceptons que 12 soit la limite et c'est beaucoup plus près de ce que les tribunaux ont déclaré dans leurs décisions.

Je reconnais que la Chambre des communes peut faire des changements. C'est elle qui fait les lois au Canada et elle n'est absolument pas liée par ce que déclarent les tribunaux. Cependant, les tribunaux se sont prononcés pour une raison. Voyons cette raison. Voyons ce que le gouvernement a proposé, à savoir un retour à la règle des 50 candidats, un mesure qui favorise les ministériels, le parti au pouvoir. Or, une loi électorale ne devrait favoriser aucun

Initiatives ministérielles

candidat. Elle ne devrait favoriser aucun parti, alors que le but visé ici est bien celui-là.

Le compromis ou l'entente à laquelle plusieurs partis se rallient, c'est 12 candidats. C'est un des amendements de ce groupe que nous appuierions à coup sûr.

Si le gouvernement s'était donné la peine de consulter là-dessus, on aurait abouti au compromis acceptable de 12 candidats. Ce n'est pas uniquement l'avis du Community Party. C'est également l'avis du constitutionnaliste Gerald Chipeur qui a comparu devant le Comité permanent de la procédure et des affaires de la Chambre. Il a dit ceci:

Un parti pourrait parfaitement ne comprendre que deux personnes et il est évident que c'est ce qu'en concluront encore les tribunaux. L'idée de revenir à la règle des 50 candidats est inacceptable.

Un constitutionnaliste a comparu devant le comité et a dit que le gouvernement pouvait aller de l'avant dans ce dossier, se comporter comme un parti borné, faire fi de l'avis de tous les autres partis intéressés, y compris les partis de l'opposition, les partis politiques qui ne sont pas représentés à la Chambre et de tous les autres qui ont quelque chose à dire à ce sujet. Il peut aller de l'avant et faire adopter cette mesure législative à toute vapeur.

Nous savons que le gouvernement en est capable. Il peut complètement faire fi des partis de l'opposition. Mais peut-il en faire autant lorsqu'il s'agit d'un projet de loi qui régit les élections? Pourquoi et comment un parti au pouvoir peut-il décider d'imposer l'adoption à toute vapeur de pareil texte de loi? Pourtant, c'est ce vers quoi nous semblons nous diriger. C'est parfaitement inadmissible et, comme le fait observer M. Chipeur, cela ne pourra nous apporter que des difficultés ultérieures. Le gouvernement peut l'imposer, mais les tribunaux y mettront un terme.

Pourquoi diable le gouvernement n'a-t-il pas voulu accepter de compromis dans ce domaine? Cela lui aurait assurément été facile. On voit bien que le gouvernement se soucie fort peu de la démocratie.

Nous l'avons vu dans le cas des Nisga'as. Les réformistes ont présenté quelque 400 amendements sur lesquels nous nous prononcerons un peu plus tard aujourd'hui. Nous avons indiqué que, si le gouvernement acceptait de nous accorder deux choses, nous serions disposés à changer d'avis. Que l'on permette aux habitants de la Colombie-Britannique d'organiser un référendum. Il n'y a pas plus démocratique que cela. Qu'on leur permette de s'exprimer sur la question. Voilà la première chose que nous réclamons. En second lieu, si nous devons l'adopter de toute façon, assurons-nous à tout le moins qu'il ne s'agira pas d'une modification irrévocable de la Constitution.

• (1645)

Le gouvernement se soucie si peu du processus démocratique, à témoin la Loi électorale du Canada et le refus du parti au pouvoir d'accepter des changements aussi élémentaires que celui-ci. Le gouvernement a si peu l'esprit démocratique qu'il s'y refuse. C'est regrettable. Nous nous exposons à des problèmes dans l'avenir, s'il persiste à faire adopter cette mesure à toute vapeur.

J'espère que le gouvernement reviendra sur sa décision, qu'il acceptera d'entendre les recommandations de l'opposition et des autres. Tâchons de mettre en place une Loi électorale du Canada qui conviendra aux Canadiens comme aux partis politiques élus à la Chambre.

[Français]

M. Yvan Bernier (Bonaventure—Gaspé—Îles-de-la-Madeleine—Pabok, BQ): Madame la Présidente, il me fait plaisir de prendre la parole sur le projet de loi C-2. J'aimerais pouvoir répéter ici ce que le Bloc québécois souhaite comme modifications à la Loi électorale. Je m'attarderai plus principalement sur les modalités de financement des partis politiques qui ont cours dans notre système démocratique.

Tout d'abord, j'aimerais rappeler que le fait de parler du financement des caisses électorales des partis politiques par les corporations, c'est un peu biaiser le débat. Il est un peu injuste que les gens qui ont à défendre des idées doivent d'abord aller chercher des moyens de financement qui peuvent être facilités lorsque ces idées font l'affaire de certaines grandes corporations.

Pourquoi est-ce que je prends la peine de soulever cela? Parce que les élections ne se déroulent plus aujourd'hui de la même façon qu'elles se déroulaient du temps de mon grand-père ou au moment où le Canada a été constitué. Je vais faire un peu d'histoire pour les gens qui se demandent où se situe la région de Bonaventure—Gaspé—Îles-de-la-Madeleine—Pabok.

Si on regarde dans les livres d'histoire, on constate qu'au moment où on déclenchait des élections dans les années 1860, il y avait toujours un délai entre le moment où on déclenchait les élections à Ottawa ou à Montréal, et le moment où elles étaient déclenchées en Gaspésie. On verra un peu plus loin dans les livres d'histoire qu'elles étaient déclenchées trois mois plus tard en Gaspésie. Parfois, l'élection était complétée, on savait qui formait le gouvernement, et les élections se tenaient en Gaspésie. C'est un peu anecdotique, mais c'est pour expliquer qu'à l'époque on se déplaçait avec des chevaux et des bateaux à voile.

Ce n'est pas le même niveau de dépenses maintenant. J'ai un grand territoire à couvrir. On doit prendre l'avion et cela prend des gros sous pour couvrir ce territoire. Deuxièmement, pour ce qui est des moyens de communication, ce n'est plus seulement la voix d'un député grimé sur une caisse de bois sur un quai. On doit utiliser des moyens médiatiques. On doit utiliser la télévision, la radio et les journaux. Tout cela prend de gros sous.

Si je ne fais pas partie d'un parti politique qui émet des idées ou qui vante un projet qui a l'heur de plaire aux grandes corporations, c'est fini. Le député que je suis n'aura pas droit à de grosses contributions.

Voilà pourquoi je joins ma voix à celle des députés du Bloc québécois pour dire que le financement, tel que pratiqué par les corporations et tel qu'on l'accepte, devient inégal ou antidémocratique.

J'aimerais parler de la façon dont on fonctionne au Québec. M. René Lévesque nous a laissé un beau testament politique avec la Loi

sur le financement populaire. Je crois que c'est la Loi 87 qui a été adoptée au Québec. Cette loi dit que seulement une personne, soit un électeur, peut contribuer à la caisse d'un parti politique dûment enregistré et qu'il y a un plafond qui est fixé. On parle d'un montant maximal de 5 000 \$ que l'électeur peut contribuer.

• (1650)

Depuis que le Bloc québécois est à Ottawa, c'est la troisième fois qu'on essaie de faire réfléchir les autres partis de la Chambre, qu'on tente de faire réfléchir l'ensemble des Canadiens sur la justesse de l'idée que ce sont les électeurs qui peuvent contribuer avec un maximum de contributions.

La première fois qu'on a tenté de faire réfléchir la Chambre, c'est par une motion présentée par le député de Bas-Richelieu—Nicolet—Bécancour, le 18 mars 1994, la motion M-150. Son libellé était:

Que, de l'avis de la Chambre, le gouvernement devrait légiférer afin de limiter aux seuls individus le droit de contribuer au financement d'un parti politique fédéral, et restreindre cette contribution à 5 000 \$ annuellement.

C'était en mars 1994. Un peu plus tard, lors d'une journée consacrée à l'opposition, le 9 octobre 1997, notre chef a lui aussi ramené le le débat sur le tapis, et la motion disait:

Que la Chambre condamne l'attitude du gouvernement qui refuse de procéder à une réforme en profondeur de la législation sur le financement des partis politiques fédéraux qui peut laisser place à des abus de toutes sortes.

Si je ne m'abuse, tous les partis d'opposition avait appuyé cette motion, lors de cette journée de l'opposition, mais, encore une fois, le gouvernement d'en face, toujours le même, s'y est objecté.

Or, c'est la troisième fois aujourd'hui, avec le projet de loi C-2, qu'on tente de faire comprendre le bon sens aux députés du parti gouvernemental.

Je me demande pourquoi les gens d'en face ont si peur de cela. C'est peut-être parce c'est vrai que la partie est injuste, mais je voudrais citer un autre point qui fait que c'est encore plus injuste. Lorsqu'on fait du financement populaire, on s'adresse à des gens qui n'ont pas nécessairement une grosse fortune ou des revenus suffisants pour payer de l'impôt. Cependant, ce sont des gens qui veulent avoir leur mot à dire dans la façon dont le pays est gouverné.

Avec 5 \$, on peut devenir membre du Bloc québécois. Avec 5 \$, on peut exprimer son opinion et dire, lors des assemblées générales, ce qu'on aimerait voir comme projet de société, et la façon dont on aimerait que le pays soit gouverné. Si la personne n'a pas la chance d'avoir un revenu suffisant pour payer de l'impôt, elle fait un don pur et simple de 5 \$, sans aucun retour.

Mais dans la loi actuelle, une personne qui donne 100 \$ et qui a la chance de travailler, se voit rembourser 75 p. 100, 75 \$. Donc, il y a une double injustice. On permet aux grandes corporations de pouvoir donner, ce qui fait leur affaire, et elles doivent trouver un moyen de le déduire dans leur déclaration d'impôts. Les gens de chez nous disent que cela devrait être un électeur, un contributeur. Pour le même 5 \$, s'il n'a pas la possibilité de faire une déclaration d'impôt parce qu'il ne gagne pas suffisamment, il n'a pas le droit de dire son mot.

Initiatives ministérielles

Alors, qui va représenter les sans-abri, qui va représenter les plus démunis de la société s'ils n'ont pas la chance de se faire entendre? C'est comme s'il y avait deux valeurs, deux poids de valeurs au vote et à la parole de ces gens-là. Cette modification, cette proposition d'amendement, a été soumise au comité par mon collègue de Trois-Rivières, et on m'informe que cela a été rejeté, que cela a été défait.

Lorsque je me promène, les gens me disent: «Les politiciens, vous n'avez plus de crédibilité.» Lorsqu'on offre l'opportunité, à la Chambre des Communes, de retrouver un tant soit peu de crédibilité, c'est le désert en face de moi. On n'entend presque rien. On pourrait entendre voler une mouche.

Est-ce à dire que j'ai raison ou est-ce à dire qu'ils veulent laisser passer le train, encore une fois? C'est désolant. Si les gens de la Gaspésie pouvaient être ici et contempler tous les visages qui nous regardent, ils verraient qu'il n'y a aucune émotion, aucune réaction venant de leur part. Ils se diraient: «Tu n'as pas parlé la bonne langue officielle. Qu'est-ce que tu as fait?»

Alors, j'essaie, encore une fois, de sensibiliser la partie adverse de bien vouloir repenser le fonctionnement de la démocratie.

• (1655)

C'est un terme à l'honneur aujourd'hui et je ne m'engagerai pas sur ce terrain glissant. Je les invite toutefois à bien vouloir en tenir compte lorsqu'on votera sur le projet de loi C-2, d'accepter l'esprit des amendements et de voter en faveur de ceux présentés par le Bloc québécois, justement pour assainir le financement des partis politiques.

Si encore une fois on rate cette chance, je ne sais pas ce qui va se passer dans le futur. Mais soyez sans crainte, les gens qui ont toujours le droit de voter vont encore s'exprimer à la prochaine élection. Peut-être que ceux qui auront refusé de nous entendre en auront à payer le prix.

M. Claude Bachand (Saint-Jean, BQ): Madame la Présidente, je commencerai en citant ma mère qui est une très bonne mère de famille. Elle me disait: «Dis-moi qui tu fréquentes, je te dirai qui tu es.»

Ma mère me le disait régulièrement quand elle analysait qui étaient mes amis. Étant donné que je suis un politicien, je vais dire à ma fille: «Dis-moi qui te finance, je te dirai qui tu défends.» Je trouve que cela s'applique bien au gouvernement libéral qui est devant nous.

Je résumerai en disant que c'est probablement la démocratie qui est un peu en péril quand on ne fait pas attention à cela. Ce n'est pas seulement lors des élections que cela se passe.

Les grands contributeurs à la caisse libérale ont quatre ans pour regarder de quelle façon leur investissement est dépensé et de quelle façon ce gouvernement réagit. Alors: «Dis-moi qui te finance et je te dirai qui tu défends.» Cela m'apparaît clair, actuellement, avec la liste de choses qui se passent et la liste des sources de financement. Dieu merci, le directeur général des élections publie cette liste.

Initiatives ministérielles

Cela m'apparaît important qu'on puisse soulever cette question. Présentement, avec le débat sur ce projet de loi, on peut se permettre de soulever l'ensemble de cette dynamique.

Une autre situation cocasse m'était arrivée au moment de mon élection en 1993. Quelques mois avant mon élection, des gens sentaient venir une vague de fond. Au Québec, le Bloc québécois était très fort à l'époque. Un millionnaire dont je vais taire le nom. . .

Une voix: Il est encore très fort.

M. Claude Bachand: Oui, le Bloc est encore très fort, toujours de plus en plus fort.

À l'époque, ce millionnaire était venu me voir en disant: «J'ai un problème avec certains terrains et je pense que vous allez peut-être devenir député. Ce sont des terrains fédéraux et j'aimerais, si cela était possible, vous donner de l'argent. Je veux avoir une certaine assurance sur ces terrains.» C'était un langage diplomatique à peine voilé.

Je lui avais alors dit: «Lorsque vous irez dans l'isoloir, combien de votes allez-vous exprimer?» J'avais une idée précise de la défense des intérêts publics. Si on avait besoin de ces terrains dans l'intérêt public, il ne fallait pas céder aux intérêts privés, accepter un montant d'argent qui aurait pu être tout à fait légal et laisser aller les choses au profit de l'entreprise privée.

À un moment donné, en démocratie, il faut mettre de l'avant les intérêts publics, les faire passer avant les intérêts privés. Malheureusement, quand on regarde la liste des contributeurs du Parti libéral, on est en train de se demander si ce n'est pas le contraire. qui se passe.

Nous, nous faisons des efforts. Nous, au Bloc québécois, n'avons pas les mains liées. Ce soir, des gens de localités qui se trouvent à 20 ou 25 kilomètres de mon bureau, vont prendre une voiture et aller chercher une contribution de 5 \$ ou 10 \$ d'une personne et cette contribution sera consignée en bonne et due forme. Ce ne sont pas des contributions comme celles qu'on a devant nous et qui proviennent d'établissements et d'organismes qui ont des intérêts particuliers et qui, par la suite, vont demander au gouvernement libéral de les défendre.

J'ai ici d'autres exemples. On a Postes Canada, de notre bon ami André Ouellet, qui est, comme on le sait, un ex-ministre libéral. Ce ne sont pas des sommes astronomiques, mais c'est le principe. Comment se fait-il que des sociétés de la Couronne versent de l'argent à des partis politiques fédéraux? Elles n'en versent toutefois pas au Bloc.

Je donnerai un autre exemple, celui de la Banque fédérale de développement qui donne une petite contribution de 126 \$. Je la nomme comme entrée en matière. L'ensemble des sept autres soeurs, les grandes banques, donnent de l'argent, du gros argent au Parti libéral.

• (1700)

Quand je dis: «Dis-moi qui te finance, je te dirai qui tu défends», je dis que le gouvernement libéral ne défend pas les chômeurs et les

travailleurs. Il demeure silencieux lorsqu'il s'agit des banques, lesquelles font des profits astronomiques, depuis quelques années, des milliards de dollars de profits. Vous savez quoi? Pour les banques, c'est maintenant la course aux mises à pied. Qui va se ramasser avec les mises à pied? C'est la société. Où est l'intérêt public là-dedans? Ce gouvernement a les mains attachées par les grandes banques, les grandes corporations et ses propres sociétés de la Couronne, quand il accepte des dons d'argent.

Vous savez ce qu'on me répond quand je vais voir la Banque Royale pour lui demander une contribution? «Monsieur Bachand, il y a un chèque qui vous attend ici, qui est conforme à la loi fédérale.» Eh bien, oui. Mais nous n'acceptons pas de contributions de compagnies, parce qu'on ne veut pas avoir les mains liées. Mais elles vont se faire un plaisir de donner cet argent au candidat libéral et au candidat conservateur. Je vous dis que si les moeurs de financement politique ne changent pas, c'est la démocratie qui peut être en péril.

Il y a d'autres exemples. Comment se fait-il qu'Aéroports de Montréal et qu'Aéroports de Vancouver, qui sont maintenant des organismes à distance du gouvernement, des bras du gouvernement, contribuent à la caisse du parti? Cela n'a pas de bon sens. Comment se fait-il que des clubs de hockey, dont les Flames de Calgary et les fameux Sénateurs d'Ottawa contribuent à des partis politiques, ces clubs de millionnaires qui veulent se faire construire des arénas à l'abri des taxes foncières? Ils veulent toujours se faire payer, ces clubs de millionnaires, en dollars américains.

Les propriétaires de ces clubs donnent de l'argent au parti, et demandent ensuite au ministre de les défendre. Ils disent: «Maintenant, vous allez renoncer aux taxes. Nous sommes le club des millionnaires et nous allons diriger les villes. Si vous voulez qu'on continue de performer devant vous, vous allez nous mettre à l'abri de certains impôts et de certaines taxes foncières.»

Où sont les intérêts publics derrière cela? Je le demande au Parti libéral. Est-ce qu'ils ne s'attachent pas les mains délibérément avec cela? Vont-ils défendre les chômeurs et les travailleurs un jour, ou vont-ils toujours continuer à défendre les grandes corporations?

Une autre société d'État très importante, c'est la Commission des revendications des Indiens. Celle-là, elle est très forte. Les autochtones qui ont des problèmes vont devant cette commission, mais ils reprochent à cette commission de n'être que consultative et de ne pas avoir de pouvoirs. Pourtant, je remarque que la Commission des revendications des Indiens a donné 638 \$ au Parti libéral. Sur quelle base? Comment les autochtones peuvent-ils avoir confiance par la suite? Est-ce qu'ils n'ont pas l'impression, lorsqu'ils vont plaider leur cause devant la commission, que ces gens sont maintenant au service d'un parti politique?

Il y a plusieurs exemples où, selon moi, la démocratie en mange un coup. Heureusement qu'à tous les quatre ans, ce n'est pas l'argent qui compte les votes derrière l'isoloir. Une chance qu'il y a des partis comme le nôtre qui sont un peu plus—pas conventionnels, car les conventionnels sont de l'autre côté de la Chambre—mais plus ouverts d'esprit, plus à la défense des intérêts publics.

Et nous, quand nous prenons des engagements électoraux pour aider les travailleurs, les chômeurs et la société en général, les gens

Initiatives ministérielles

nous croient, parce qu'on a accepté des contributions, comme mon exécutif va le faire ce soir, de 5 \$ ou 10 \$. Le maximum de contributions est assez élevé quand même, jusqu'à 5 000 \$, mais ce sont des contributions individuelles. Il n'y a pas de société derrière nos affaires.

Il peut s'en glisser une de temps à autre, je l'avoue, mais à la dernière élection, j'étais fier de voir la feuille de l'ensemble des contributions, et il ne s'agissait que de contributions individuelles. Il n'y avait aucune contribution de compagnie. Je n'étais lié à personne, je défendais les intérêts publics, et je pense que c'est la façon de défendre la démocratie.

C'est pour cela que j'en appelle à mes collègues du côté ministériel. Il y a des amendements qui sont déposés par le Bloc québécois, et il faudrait voter en faveur de ces amendements. Une fois pour toutes, il faudrait mettre de l'ordre dans le financement des partis politiques et suivre le grand exemple de René Lévesque au Québec qui a assaini les finances politiques.

• (1705)

[Traduction]

M. Paul Forseth (New Westminster—Coquitlam—Burnaby, Réf.): Madame la Présidente, je veux parler du projet de loi C-2, la nouvelle Loi électorale du Canada. Les Canadiens considèrent le fait de voter non seulement comme un droit très important, mais également comme une obligation civique, une façon de respecter des principes démocratiques et de protéger notre intérêt dans la vie politique canadienne.

Les Canadiens ont dû mener un long combat pour amener les gouvernements élus à leur rendre des comptes. C'est encore difficile, alors que la version moderne du Pacte de famille se trouve juste à la droite du Président, toujours prête à essayer de jouer avec les règles pour donner au parti au pouvoir l'avantage, à décider avec condescendance ce qui est bon pour les électeurs et à dicter la façon dont les électeurs doivent être contrôlés et gérés.

Les réformistes présents à la Chambre aujourd'hui poursuivent la lutte pour élargir les limites de la démocratie, pour tester les limites des pouvoirs établis, pour faire en sorte que le gouvernement rende encore davantage de comptes à la nation. Les premiers réformistes, s'inspirant en cela des idées des grands projets de loi réformistes en Angleterre et de l'expérience américaine, ont cherché à moderniser les institutions parlementaires. Ils ont suivi les thèmes historiques de l'émancipation et de la liberté qui, à travers les siècles, ont été chèrement acquises.

En tant que réformiste de l'ère moderne qui essaie de respecter l'esprit de changement et d'amélioration des institutions démocratiques, je me souviens des grands réformistes canadiens du passé, qui nous inspirent tous. Je me rappelle des premiers réformistes qui ont lutté et qui ont réussi pour que je puisse siéger ici aujourd'hui. Je veux parler de grands réformistes comme Joseph Howe et James Uniacke de la Nouvelle-Écosse, Charles Fisher et Lemuel Wilmot du Nouveau-Brunswick, George Coles de l'Île-du-Prince-Édouard, Louis LaFontaine, Augustin Morin et Louis Papineau du Bas-Canada, William Baldwin et son fils Robert, Sir Francis Hinks et William Lyon Mackenzie du Haut-Canada. Grâce à eux et à d'autres réformistes, les Canadiens ont acquis le droit non seulement d'élire les

membres de leur assemblée, mais également de choisir leurs gouvernements.

Lorsqu'on examine de plus près le vote lui-même, on s'aperçoit que dans le cadre de la Confédération en 1867, l'Acte de l'Amérique du Nord britannique précisait que les provinces décidaient qui pouvait voter et comment au niveau fédéral jusqu'à ce que le Parlement en décide autrement. Un vote à mains levées par des hommes sur une place permettait d'élire des hommes au Parlement canadien aux termes de règles très provinciales. Nous n'avons pas eu droit à un vote entièrement secret jusqu'aux élections de 1878 lorsque des élections ont enfin eu lieu en une seule journée plutôt que de s'étendre sur de nombreux jours.

Le Parlement a finalement pris des mesures en 1885 pour assumer l'entière responsabilité du vote, mais comme maintenant, les libéraux étaient contre la modernisation. En fait, c'est le premier ministre Laurier qui a fait reculer le progrès 13 ans plus tard en renversant les choses. À cette époque, les conditions pour avoir le droit de voter étaient fondées sur la propriété et le revenu, ce qui fait que d'importants segments de la population ne pouvaient pas voter. C'était la philosophie du Parti libéral en ce temps-là.

Il a fallu lutter pour arriver à l'élimination progressive des barrières économiques. Le projet de loi que nous avons devant nous aujourd'hui révèle encore ces tendances arrogantes des libéraux, ces démocrates incertains. Il a fallu attendre 1917 pour que le gouvernement fédéral conservateur assume de nouveau la responsabilité fédérale du vote à l'échelle nationale, et 1920 pour que tout le monde ait le droit de voter sans avoir à être propriétaire ou sans avoir à remplir d'autres conditions, excepté être en âge de voter et avoir la citoyenneté. Il a fallu attendre 1921 pour que toutes les femmes âgées de plus de 21 ans aient pour la première fois le droit de voter aux élections fédérales. Cette année-là, Agnes MacPhail est devenue la première femme députée.

Beaucoup de femmes étaient encore privées du droit de vote pour des raisons administratives, et certains groupes pour des motifs fondés sur la race ou la religion ou pour des motifs économiques. Diefenbaker a finalement étendu le droit de vote aux Indiens inscrits. Les jeunes de 18 ans ont voté pour la première fois à des élections fédérales en 1972. En 1982, le droit de vote était inscrit pour la première fois dans la Charte.

L'acte civique qu'est le vote était-il fut un temps un privilège réservé aux personnes suffisamment riches. Aujourd'hui, le simple acte de voter, d'inscrire un X sur un bulletin, répété 13 863 135 fois le jour des élections en 1993, peut renverser un gouvernement sans qu'un seul coup de feu soit tiré.

En 1993, les électeurs ont enfin été autorisés à déposer leur bulletin de vote dans la boîte de scrutin. Le projet de loi C-78 de 1992 a pour la première fois donné accès aux personnes atteintes d'une incapacité. En 1993, le projet de loi C-114 a vu l'avènement du bulletin de vote spécial, de l'inscription par la poste et d'un système de vote destiné aux personnes qui ne pouvaient participer au scrutin anticipé ou être présentes le jour du scrutin. En 1996, le projet de loi C-63 prévoyait l'échelonnement et la prolongation des heures de scrutin et la mise à jour régulière d'un registre permanent des électeurs qui permet de tenir des campagnes électorales plus brèves, leur durée étant passée de 47 à 36 jours.

Initiatives ministérielles

Dans les 150 premières années de l'histoire électorale du Canada, soit de 1759 à 1920, on s'est surtout contenté d'étendre le droit de vote à des gens qui étaient auparavant exclus pour des raisons de revenu, de sexe, de race ou de religion.

• (1710)

Le deuxième tome de l'histoire, qui se poursuit, nous apprend les efforts consentis par les législateurs, les tribunaux et les responsables des élections afin de veiller à ce que toute personne ayant le droit de vote puisse exercer facilement son droit démocratique fondamental de citoyen en toute liberté et en toute confidentialité.

Le projet de loi C-2 abroge et remplace la Loi électorale du Canada: il la remanie et en modernise la formulation tout en y ajoutant des dispositions nouvelles. Certaines de ces nouvelles dispositions concernent la campagne électorale et, tout spécialement, les plafonds de dépenses pour la publicité des tiers, le black-out sur les sondages électoraux et la publicité électorale le jour du scrutin et la veille du scrutin, l'obligation de rendre publique la méthode de sondage avec les résultats du sondage, le droit des électeurs de poser des affiches de taille raisonnable durant la campagne, et le droit exécutoire des candidats de faire campagne dans les immeubles à logements multiples à des heures raisonnables.

Les dispositions d'ordre financier permettent à un parti enregistré, qui n'est pas arrivé à présenter 50 candidats, de conserver son actif net sous réserve de certaines conditions. En outre, elles apportent des améliorations concernant les rapports à fournir par les partis enregistrés et les candidats. Le texte prévoit la divulgation du nom et de l'adresse de ceux qui font des contributions de plus de 200 \$ et permet le remboursement total du cautionnement des candidats sur remise de leur rapport de campagne.

Le texte législatif étend le droit de vote aux directeurs de scrutin et laisse à la discrétion du directeur général des élections l'ajustement des heures de scrutin lors des élections qui se déroulent l'été pour les circonscriptions électorales qui ne passent pas à l'heure avancée. Le texte législatif prévoit également les heures de scrutin lors des élections partielles. Il fait passer la réduction pour le crédit d'impôt pour contributions politiques de 100 à 200 \$ pour le taux de 75 p. 100.

Nous y arrivons, mais lentement. Les réformistes de l'ère moderne présentent des améliorations à apporter au projet de loi qui méritent fortement d'être étudiées. Nous devons permettre au directeur général des élections d'employer des directeurs de scrutin sur la base du mérite, déterminé par des concours publics ouverts à tous les Canadiens. Cette modernisation rendrait le processus électoral moins politique, plus démocratique et plus fiable.

Nous devrions demander aux directeurs de scrutin de choisir les secrétaires d'élection, les scrutateurs et les secrétaires de bureau de vote sur la base du mérite, déterminé par des pratiques d'embauche et des concours publics ouverts à tous les Canadiens.

Nous devrions certainement faire disparaître l'exigence pour un parti de présenter 50 candidats pour avoir son nom sur le bulletin de vote et remplacer ce nombre par celui de 12, qui est la norme à la

Chambre pour obtenir le statut de parti. Cela permettrait aux électeurs de faire un choix plus informé et cela ajouterait de la clarté au bulletin de vote.

Malheureusement, les libéraux se raccrochent à des notions prescriptives visant à contrôler les dépenses des tiers. Nous devons permettre à tous les Canadiens de jouir du même droit d'expression lors d'une campagne électorale que les gros médias et les grosses organisations politiques. Il serait également utile de voir à ce que les partis politiques et les candidats s'attardent davantage à une plus grande variété de sujets, établissant ainsi un meilleur niveau de responsabilisation.

Nous sommes certainement suffisamment adultes au Canada pour mettre un terme à cette pratique voulant que le premier ministre joue avec l'électorat au net avantage du parti au pouvoir, en exigeant à l'avenir que les élections complémentaires se tiennent dans les six mois qui suivent le départ d'un député. Le gouvernement serait ainsi beaucoup moins en mesure de planifier les élections complémentaires selon les circonstances politiques, et les Canadiens ne resteraient pas sans représentants à la Chambre des communes pendant de longues périodes de temps.

Pour simplifier les choses, pourquoi ne pouvons-nous pas exiger du directeur général des élections qu'il fasse connaître à chaque candidat les limites des dépenses autorisées avant la publication du décret électoral? Chacun des candidats serait ainsi mieux en mesure de prévoir son budget. Les devinettes qui ont cours avant le dépôt du décret quand aux dépenses autorisées favorisent le parti au pouvoir, et ce n'est qu'une autre façon de contourner les règles.

L'une des solutions les plus populaires au pays est celle de tenir les élections à date fixe à tous les quatre ans. Cela empêcherait le gouvernement de convoquer les élections au moment le plus politiquement opportun et donnerait le temps aux plus petits partis dont les ressources sont plus restreintes de se préparer. Cela permettrait également d'améliorer le cycle de préparation des politiques nationales et assurerait une meilleure planification fiscale.

Il est certain que nous pouvons vaincre le désir du gouvernement de tricher avec l'argent des contribuables en lui interdisant de faire de la publicité dans les trois mois qui précèdent une élection. Cela supprimerait le pouvoir injuste qu'a le parti ministériel d'outrepasser son plafond de dépenses électorales en se servant de l'argent des contribuables pour annoncer des mesures gouvernementales.

Compte tenu de toutes les cartes de crédit frauduleuses qui sont en circulation, on devrait certes pouvoir exiger de tous les électeurs dont le nom ne figure pas sur la liste qu'ils fournissent une pièce d'identité. Pour supprimer cette échappatoire, on devrait exiger de toute personne qui ne peut pas fournir une pièce d'identité ou une preuve de résidence qu'elle prête tout simplement serment avant de voter.

Enfin, pour que les ressources électorales soient concentrées sur les questions plutôt que sur le travail, il devrait être précisé que la liste électorale officielle dans sa forme imprimée comprenne les numéros de scrutin et de séquence afin que les scrutateurs centraux puissent repérer plus facilement les personnes qui ont voté et que les campagnes puissent coûter moins cher. Nous sommes ravis que les

directeurs généraux des élections puissent désormais expérimenter et étudier la technologie en évolution de l'électronique pour tenir des scrutins.

Bref, comme beaucoup d'efforts libéraux, le projet de loi comporte de bonnes mesures, mais ne va pas assez loin et n'est pas le projet de loi extraordinaire qu'il aurait pu être. Le problème est idéologique. On est trop arrogant pour faire confiance à l'électeur moyen et on cherche encore à profiter du pouvoir pour s'attirer des avantages. Il fallait peut-être les mesures insuffisantes du projet de loi pour montrer à quel point le gouvernement libéral est puéril et étroit d'esprit.

• (1715)

Voici un autre projet de loi qui prouve que le gouvernement n'est pas un bon gestionnaire du mandat public. Nous pouvons seulement espérer que cela changera et que le gouvernement voudra donner une chance à la démocratie et cessera d'être aussi stupide. S'il ne tient pas compte des avertissements, des parties du projet de loi seront inévitablement condamnés par les tribunaux comme anti-constitutionnelles. Voyons à ce que nos règles soient parfaitement justes, car la Chambre ne nous appartient pas, mais appartient à tous les Canadiens. Soyons justes pour eux!

[Français]

M. Stéphan Tremblay (Lac-Saint-Jean, BQ): Madame la Présidente, il me fait extrêmement plaisir d'intervenir, aujourd'hui, sur le projet de loi relatif à la réforme électorale.

Je commencerai par citer une phrase qui en dit long, et qui a été prononcée par le directeur général des élections du Canada, M. Jean-Pierre Kingsley, lors de sa comparution devant le Comité permanent de la procédure et des affaires de la Chambre, le 28 octobre dernier:

Quand je suis à l'étranger, je ne recommande pas qu'on s'inspire du modèle canadien quand vient le temps de nommer les directeurs de scrutin. Je dis toujours, comme je le fais au Canada, que le système actuel est dépassé.

Il y a beaucoup de choses qui sont dépassées dans le système actuel, et peut-être que la façon de nommer les directeurs de scrutin en est une. Mes collègues députés en ont parlé auparavant. Ça fait trente ans qu'on n'a pas fait de réforme électorale; eh bien, si on veut en faire une, on pourrait profiter de l'occasion et tirer profit de commentaires aussi riches que ceux du directeur général des élections.

Un autre volet qui a été abordé par mes collègues et qui est très important, c'est le financement des partis politiques. C'est un débat qui suscite beaucoup de réactions ici. Peut-être pas autant qu'on en voudrait, bien entendu, parce que certains font la sourde oreille, mais je prétends et je suis certain que le mode de financement des partis politiques a une grande importance dans une démocratie.

Lorsqu'on regarde la provenance de ces modes de financement, on comprend rapidement quelle orientation prendront les partis politiques. Cela a été dit régulièrement aujourd'hui par mes collègues. Le Bloc québécois s'est inspiré de la loi électorale du Québec, où il est interdit à une entreprise de financer un parti politique. Et c'est facile à comprendre.

Initiatives ministérielles

Tout d'abord, on sait que l'argent, c'est le nerf de la guerre, et que l'argent est nécessaire à un parti politique pour faire valoir ses idées, pour faire la promotion de ses idées. Les campagnes électorales étant couvertes, bien souvent, par les médias, ça prend de l'argent pour faire valoir des idées, de nouvelles idées. C'est pour cela qu'il faut aller voir les gens pour leur demander de contribuer, s'ils sont d'accord avec nos idées, pour que nous puissions en faire la promotion.

Cependant, quand vient le temps d'aller chercher cet argent, on a deux choix: on va la chercher chez les individus ou chez les entreprises. C'est connu, les entreprises, les corporations, sont beaucoup plus riches que les citoyens. Or, dans la loi actuelle—et ce n'est pas prêt de changer à ce qu'on voit—une entreprise, telle qu'une banque, qui fait des millions de dollars de profits, qui a intérêt à ce que certaines lois soient modifiées, qui a des intérêts dans tout ce qui a trait à la politique, peut décider de financer un parti politique, et dans certains cas, uniquement le parti au pouvoir.

Ce n'est pas sans conséquence, car cela peut engendrer beaucoup de favoritisme. Si une entreprise finance un parti pour une somme de 25 000 \$, eh bien, cette entreprise aura sûrement une oreille plus attentive de la part de ce parti que le simple citoyen qui aurait contribué, toutes proportions gardées, 50 00 \$ par exemple.

Donc, il y a deux poids, deux mesures. Au Québec, l'idée de n'accepter le financement que des seuls citoyens est très valable. Bien entendu, il y a des citoyens qui sont plus riches que d'autres, mais au moins, la marge n'est pas trop grande. D'autant plus que la limite est de 5 000 \$.

• (1720)

C'est sûr et c'est clair que ce n'est pas parfait, mais au moins, on s'en approche. On vise la perfection et on vise un système équitable. Aujourd'hui, nous débattons d'un projet de réforme qui, à mon avis, ne réforme pas grand-chose.

Parlant de réforme, le député de Bas-Richelieu—Nicolet—Bécancour avait, au cours de la précédente législature, fait la promotion d'un changement à la loi fédérale en présentant la motion M-150. Le Bloc a tenté de changer cette règle et d'amener ses valeurs démocratiques dans ce Parlement. Bien entendu, les enjeux étant incroyablement grands pour le parti gouvernemental, cette proposition fut rejetée et c'est toujours la formule actuelle qui prévaut.

À deux reprises, le Bloc québécois a essayé de changer cette règle. Je continue de croire que le financement provenant des entreprises est une menace à la démocratie. On se demande maintenant ce que le Bloc devrait faire face au refus des partis de changer la loi. Je me dis qu'il va falloir, à un moment donné, arrêter d'être cruel envers nous-mêmes parce qu'on ne lutte pas avec les mêmes règles. En quelque part, la situation est injuste. Je pense qu'on fait notre effort pour changer cette règle mais, à un moment donné, je vais être obligé de militer au sein de mon parti pour qu'il y ait des changements parce que ce n'est pas juste de se battre à armes inégales.

Initiatives ministérielles

Bref, le temps le dira. J'espère que des amendements pourront être apportés à ce projet de loi pour que la loi actuelle du Québec puisse avoir un écho à travers le Canada.

Quand on parle de réforme et d'élections, on parle bien entendu de démocratie. J'en aurais long à dire sur la démocratie ou sur le semblant de démocratie. Ce que je veux dire, c'est que le système est loin d'être parfait et qu'il y aurait bien des choses à améliorer. J'ai l'habitude de dire que la démocratie est en crise à trois niveaux.

Tout d'abord, il y a celui du pouvoir politique national versus une économie qui est mondiale. Je pense que de plus en plus de députés savent très bien que je tente de générer ce débat ici. Comment un gouvernement national peut-il établir des mesures fiscales nationales efficaces dans une économie mondiale? Il faudrait faire une vaste réflexion à ce niveau.

Le deuxième niveau est à l'intérieur même de cette institution. Nous aurions besoin, j'en suis certain, d'une vaste réforme. Ce Parlement est mal adapté à la réalité. Il représente mal ses citoyens à bien des égards. Il fonctionne selon des mécanismes d'il y a quelques centaines d'années ou sûrement d'une centaine d'années. Il mériterait d'être modernisé et mériterait une vaste réforme pour que les citoyens puissent se reconnaître davantage au sein des institutions.

D'ailleurs, ma collègue, la députée de Longueuil, mène une réflexion à cet égard concernant les changements et les réformes qu'on pourrait adopter au sein des institutions pour faire en sorte que le citoyen s'identifie davantage à la façon dont nous appliquons notre système de représentation démocratique.

Quand je parle de crise démocratique au troisième niveau, cela se passe entre le citoyen et l'État. Cela se passe entre le citoyen qui, trop souvent, se désintéresse de la politique pour de bonnes raisons. Je pense que des règles de financement mal adaptées aux besoins et à la réalité des citoyens peuvent faire en sorte que le citoyen décroche de la politique parce qu'il s'y sent mal représenté.

Beaucoup de travail reste à faire. Le Bloc québécois s'efforce de faire ces changements. J'espère que pour les prochaines générations, on arrivera à faire ces changements. C'est urgent.

J'ai l'impression que bien souvent, on prend la démocratie beaucoup trop pour acquise. On pense qu'étant donné qu'on est dans un système démocratique, on n'a plus de luttes à mener. C'est toutefois le contraire. C'est justement parce qu'on a la chance de vivre dans un système démocratique, qu'il faut lutter et travailler avec acharnement avec les citoyens pour en arriver à un système démocratique qui soit à l'image des citoyens.

• (1725)

Ce n'est pas avec un projet de réforme électorale tel que celui qui est présenté aujourd'hui qu'on va redonner confiance aux citoyens, c'est clair.

Donc, j'espère que les députés libéraux et ceux des autres partis réfléchiront à ce système électoral, et par le fait même, à tout notre système de représentativité démocratique.

[Traduction]

M. Reed Elley (Nanaimo—Cowichan, Réf.): Madame la Présidente, mes collègues me disent que je suis censé mettre fin au débat ce soir à la Chambre, et c'est ce que je ferai.

Le projet de loi C-2 est un document de 250 pages qui, à mes yeux, tente médiocrement de remédier à certains des problèmes inhérents à la loi électorale actuelle. Il y a plusieurs éléments du projet de loi qui devraient attirer l'attention et susciter l'inquiétude de tous les Canadiens.

Les libéraux fédéraux ont bien sûr un bilan peu reluisant quand il s'agit de rendre des comptes démocratiques. Le projet de loi semble en être une preuve de plus. Malheureusement, si on n'apporte pas de modifications substantielles au projet de loi, il pourrait avoir un impact sur les prochaines élections fédérales, évidemment en faveur des libéraux.

Un des sujets de préoccupation tient au plafond que l'on propose d'imposer aux dépenses faites par des tiers. Je crois que les tiers jouent un rôle important dans le processus démocratique qui a cours ici au Canada. Ils attirent l'attention du public sur des éléments du programme électoral d'un ou de plusieurs partis politiques. Ils ne présentent pas eux-mêmes de candidats, mais ils peuvent appuyer ou condamner les positions d'un candidat ou d'un parti politique.

Tous les Canadiens n'ont pas le temps de participer aussi activement qu'ils le voudraient à l'application de la nouvelle loi. Ils s'en remettent par conséquent à des organismes comme la Fédération des contribuables canadiens pour jouer un rôle de chien de garde tant pour surveiller l'application de la nouvelle loi que pour recommander des révisions et des changements aux projets de loi dont la Chambre est saisie.

Je rappelle à la Chambre qu'à l'occasion de deux causes judiciaires antérieures, des dispositions de la loi électorale ont été annulées en Alberta concernant le montant des dépenses que des tiers pouvaient faire. Le gouvernement tente maintenant d'imposer de nouveau ces dispositions. Il ne fait aucun doute que la question sera à nouveau contestée devant les tribunaux, ce qui coûtera beaucoup d'argent aux contribuables.

Compte tenu des contestations précédentes devant les tribunaux et du fait que la version provisoire du projet de loi C-2 renferme un libellé semblable, il est probable que cette partie du projet de loi sera jugée inconstitutionnelle à nouveau à la suite d'une contestation judiciaire.

Je crois fermement que la Loi électorale du Canada doit être politiquement neutre et servir l'intérêt de tous les Canadiens. Elle ne doit pas être favorable à un groupe ou un autre. La véritable démocratie garantit que les gens sont capables d'écouter, d'interroger et, en fin de compte, de décider qui va diriger le pays.

À ce stade-ci, la Loi électorale du Canada proposée n'a pas l'appui des Canadiens. Elle n'a pas l'appui non plus du directeur général des élections, pas plus que celui des partis d'opposition à la Chambre des communes.

Initiatives ministérielles

Ainsi, qui est en faveur de ce projet de loi? En fait, seulement le gouvernement libéral actuel. Pourquoi est-il en faveur de cette mesure alors qu'il a l'appui de si peu de gens? Je crois que s'il n'est pas modifié, le projet de loi favorisera le gouvernement et qu'il sera ainsi extrêmement difficile pour les autres partis politiques d'avoir leur mot à dire dans des changements futurs.

Il est maintenant temps de prendre collectivement à parti le gouvernement sur cette question. L'opposition officielle a pris note de cette question et continuera de tenir le gouvernement responsable de ses actions antidémocratiques.

J'ai eu l'occasion de parler de démocratie dans beaucoup de discours dans le passé, à la Chambre des communes et un peu partout dans ma circonscription, Nanaimo—Cowichan. Sans une

véritable démocratie populaire active, les citoyens du Canada n'ont l'occasion d'exprimer leur opinion sur les affaires du pays qu'une fois tous les quatre ou cinq ans.

Je crois que les Canadiens attendent beaucoup plus que cela de leur système politique. Le projet de loi ne fait rien pour répondre aux graves préoccupations de la population au sujet du financement des campagnes, des exigences d'enregistrement des tiers partis, du moment où des élections partielles se tiendront et surtout, des nominations partisans à Élections Canada, la chose la plus controversée de toutes.

La présidente suppléante (Mme Thibeault): À ce stade-ci, je dois interrompre le député.

LOI SUR L'ACCORD DÉFINITIF NISGA'A

La Chambre reprend l'étude, interrompue le 6 décembre, du projet de loi C-9, Loi portant mise en vigueur de l'Accord définitif nisga'a, dont le comité a fait rapport sans proposition d'amendement.

La présidente suppléante (Mme Thibeault): Comme il est 17 h 30, conformément à l'ordre adopté le lundi 6 décembre 1999, la Chambre passe maintenant aux votes différés par appel nominal, à l'étape du rapport, sur le projet de loi C-9.

Convoquez les députés.

• (1755)

Après l'appel du timbre:

M. Peter Adams: Monsieur le Président, j'invoque le Règlement. Je sais que vous, tout comme moi, estimez que cet endroit est un endroit sérieux, où la tradition est importante et où les députés doivent être vêtus convenablement.

Je signale que le député de Langley—Abbotsford n'est pas vêtu convenablement.

Le vice-président: J'aperçois maintenant le député de Langley—Abbotsford.

• (1800)

Je crois qu'il serait plus productif que nous passions au vote. Je sais que la présidence applique systématiquement le code vestimentaire, bien que je doive admettre que le vice-président a commis un écart, l'autre jour, pas dans sa propre tenue vestimentaire, comme vous le comprenez. Il convient que les députés se rappellent qu'ils doivent respecter le code vestimentaire à la Chambre.

Cependant, ce code s'applique habituellement lorsqu'un député désire prendre la parole à la Chambre. Comme nous ne prévoyons pas de discours ce soir et que nous tenons un vote, je n'entends pas prendre d'autres mesures à cet égard pour l'instant.

Le vote porte sur la motion n^o 1. Si la motion n^o 1 est rejetée, nous devons voter sur les motions n^{os} 2 et 3.

• (1805)

(La motion n^o 1, mise aux voix, est rejetée.)

(Vote n^o 62)

POUR

Députés

Abbott
Bailey
Breitkreuz (Yellowhead)
Casson
Cummins
Elley
Forseth
Goldring
Grewal
Hanger
Hill (Macleod)
Hilstrom
Johnston
Konrad
Lunn
Martin (Esquimalt—Juan de Fuca)
McNally
Mills (Red Deer)
Obhrai
Penson
Schmidt
Solberg
Strahl
Vellacott
Williams—49

Anders
Benoit
Cadman
Chatters
Duncan
Epp
Gilmour
Gouk
Grey (Edmonton North)
Hart
Hill (Prince George—Peace River)
Jaffer
Kenney (Calgary Southeast)
Lowther
Manning
Mayfield
Meredith
Morrison
Pankiw
Reynolds
Scott (Skeena)
Stinson
Thompson (Wild Rose)
White (Langley—Abbotsford)

CONTRE

Députés

Adams
Alcock
Assad
Asselin
Axworthy
Bachand (Saint-Jean)
Beaumier
Bélangier
Bellemare
Bergeron
ne—Pabok)
Bertrand
Bigras
Blondin—Andrew
Bonwick
Bradshaw
Brisson
Bulte
Caccia

Alarie
Anderson
Assadourian
Augustine
Bachand (Richmond—Arthabaska)
Baker
Bélair
Bellehumeur
Bennett
Bernier (Bonaventure—Gaspé—Îles-de-la-Madeleine)
Bernier (Tobique—Mactaquac)
Bevilacqua
Blaikie
Bonin
Boudria
Brien
Bryden
Byrne
Cannis

Initiatives ministérielles

Canuel	Caplan
Cardin	Carroll
Casey	Catterall
Chamberlain	Chan
Charbonneau	Chrétien (Frontenac—Mégantic)
Clouthier	Collenette
Cotler	Crête
Cullen	Dalphondu-Guiral
de Savoye	Debien
Desjarlais	Desrochers
DeVillers	Dhaliwal
Discepola	Dockrill
Doyle	Dromisky
Drouin	Dubé (Lévis-et-Chutes-de-la-Chaudière)
Dubé (Madawaska—Restigouche)	Duceppe
Duhamel	Dumas
Earle	Easter
Eggleton	Finlay
Fontana	Fournier
Fry	Gagnon
Galloway	Gauthier
Girard-Bujold	Godfrey
Godin (Acadie—Bathurst)	Godin (Châteauguay)
Goodale	Graham
Gray (Windsor West)	Grose
Gruending	Guarnieri
Guay	Guimond
Harb	Hardy
Harvey	Herron
Hubbard	Ianno
Ifody	Jackson
Jones	Jordan
Karetak-Lindell	Keddy (South Shore)
Keys	Kilger (Stormont—Dundas—Charlottenburgh)
Kilgour (Edmonton Southeast)	Knutson
Kraft Sloan	Laliberte
Lastewka	Laurin
Lebel	Lee
Leung	Lill
Limoges	Lincoln
Longfield	Loubier
MacAulay	MacKay (Pictou—Antigonish—Guysborough)
Mahoney	Malhi
Maloney	Mancini
Manley	Marceau
Martin (LaSalle—Émard)	Martin (Winnipeg Centre)
Matthews	McDonough
McKay (Scarborough East)	McLellan (Edmonton West)
McTeague	McWhinney
Ménard	Mercier
Mifflin	Mitchell
Muise	Murray
Myers	Nault
Nystrom	O'Brien (Labrador)
O'Brien (London—Fanshawe)	O'Reilly
Pagtakhan	Paradis
Parrish	Patry
Peric	Perron
Peterson	Phinney
Picard (Drummond)	Pillitteri
Plamondon	Power
Pratt	Price
Proud	Proulx
Provenzano	Redman
Reed	Riis
Robinson	Rocheleau
Rock	Saada
Sauvageau	Scott (Fredericton)
Sgro	Shepherd
Solomon	Speller
St. Denis	St-Hilaire
St-Jacques	St-Julien
Steckle	Stewart (Brant)
Stewart (Northumberland)	Stoffer
Szabo	Telegdi
Thibeault	Thompson (New Brunswick Southwest)
Torsney	Tremblay (Lac-Saint-Jean)
Tremblay (Rimouski—Mitis)	Turp
Ur	Valeri
Vanclief	Vautour
Venne	Wayne
Whelan	Wilfert
Wood—202	

DÉPUTÉS «PAIRÉS»

Dion	Gagliano
Lalonde	Marchand

Le vice-président: Je déclare la motion n° 1 rejetée.

Le vote porte maintenant sur la motion n° 2. Si cette motion est rejetée, nous devons voter sur la motion n° 3.

● (1815)

(La motion n° 2, mise aux voix, est rejetée.)

(Vote n° 63)

POUR

Députés

Abbott	Anders
Bailey	Benoit
Breitkreuz (Yellowhead)	Cadman
Casson	Chatters
Cummins	Duncan
Elley	Epp
Forseth	Gilmour
Goldring	Gouk
Grewal	Grey (Edmonton North)
Hanger	Hart
Hill (Macleod)	Hill (Prince George—Peace River)
Hilstrom	Jaffer
Johnston	Kenney (Calgary Southeast)
Konrad	Lowther
Lunn	Manning
Martin (Esquimalt—Juan de Fuca)	Mayfield
McNally	Meredith
Mills (Red Deer)	Morrison
Obhrai	Pankiw
Penson	Reynolds
Schmidt	Scott (Skeena)
Solberg	Stinson
Strahl	Thompson (Wild Rose)
Vellacott	White (Langley—Abbotsford)
Williams—49	

CONTRE

Députés

Adams	Alarie
Alcock	Anderson
Assad	Assadourian
Asselin	Augustine
Axworthy	Bachand (Richmond—Arthabaska)
Bachand (Saint-Jean)	Baker
Beaumier	Bélair
Bélanger	Bellehumeur
Bellemare	Bennett
Bergeron	Bernier (Bonaventure—Gaspé—Îles-de-la-Madeleine)
ne—Pabok)	Bernier (Tobique—Mactaquac)
Bertrand	Bevilacqua
Bigras	Blaikie
Blondin-Andrew	Bonin
Bonwick	Boudria
Bradshaw	Brien
Brisson	Bryden
Bulte	Byrne
Caccia	Cannis
Canuel	Caplan
Cardin	Carroll
Catterall	Chamberlain
Chan	Charbonneau

Initiatives ministérielles

DÉPUTÉS «PAIRÉS»

Chrétien (Frontenac—Mégantic)	Clouthier
Collenette	Cotler
Crête	Cullen
Dalphon-Guiral	de Savoye
Debien	Desjarlais
Desrochers	DeVillers
Dhaliwal	Discepolo
Dockrill	Doyle
Dromisky	Drouin
Dubé (Lévis-et-Chutes-de-la-Chaudière)	Dubé (Madawaska—Restigouche)
Duceppe	Duhamel
Dumas	Earle
Easter	Eggleton
Finlay	Fontana
Fournier	Fry
Gagnon	Galloway
Gauthier	Girard-Bujold
Godfrey	Godin (Acadie—Bathurst)
Godin (Châteauguay)	Goodale
Graham	Gray (Windsor West)
Grose	Gruending
Guarnieri	Guay
Guimond	Harb
Hardy	Harvey
Herron	Hubbard
Ianno	Ifody
Jackson	Jones
Jordan	Karetak-Lindell
Keddy (South Shore)	Keyes
Kilger (Stormont—Dundas—Charlottenburgh)	Kilgour (Edmonton Southeast)
Knutson	Kraft Sloan
Laliberte	Lastewka
Laurin	Lebel
Lee	Leung
Lill	Limoges
Lincoln	Longfield
Loubier	MacAulay
MacKay (Pictou—Antigonish—Guysborough)	Mahoney
Malhi	Maloney
Mancini	Manley
Marceau	Martin (LaSalle—Émard)
Martin (Winnipeg Centre)	Matthews
McDonough	McKay (Scarborough East)
McLellan (Edmonton West)	McTeague
McWhinney	Ménard
Mercier	Mifflin
Mitchell	Muise
Murray	Myers
Nault	Nystrom
O'Brien (Labrador)	O'Brien (London—Fanshawe)
O'Reilly	Pagtakhan
Paradis	Parrish
Patry	Peric
Perron	Peterson
Phinney	Picard (Drummond)
Pillitteri	Plamondon
Power	Pratt
Price	Proud
Proulx	Provenzano
Redman	Reed
Richardson	Riis
Robinson	Rocheleau
Rock	Saada
Sauvageau	Scott (Fredericton)
Sgro	Shepherd
Solomon	Speller
St. Denis	St-Hilaire
St-Jacques	St-Julien
Steckle	Stewart (Brant)
Stewart (Northumberland)	Stoffer
Szabo	Telegdi
Thibeault	Thompson (New Brunswick Southwest)
Torsney	Tremblay (Lac-Saint-Jean)
Tremblay (Rimouski—Mitis)	Turp
Ur	Valeri
Vanclief	Vautour
Venne	Wayne
Whelan	Wilfert
Wood—202	

Dion	Gagliano
Lalonde	Marchand

Le vice-président: Je déclare la motion n° 2 rejetée.

Le vote porte maintenant sur la motion n° 3.

• (1825)

(La motion n° 3, mise aux voix, est rejetée.)

(Vote n° 64)

POUR

Députés

Abbott	Anders
Bailey	Benoit
Breitkreuz (Yellowhead)	Cadman
Casson	Chatters
Cummins	Duncan
Elley	Epp
Forseth	Gilmour
Goldring	Gouk
Grewal	Grey (Edmonton North)
Hanger	Hart
Hill (Macleod)	Hill (Prince George—Peace River)
Hilstrom	Jaffer
Johnston	Kenney (Calgary Southeast)
Konrad	Lowther
Lunn	Manning
Martin (Esquimalt—Juan de Fuca)	Mayfield
McNally	Meredith
Mills (Red Deer)	Morrison
Obhrai	Pankiw
Penson	Reynolds
Schmidt	Scott (Skeena)
Solberg	Stinson
Strahl	Thompson (Wild Rose)
Vellacott	White (Langley—Abbotsford)
Williams—49	

CONTRE

Députés

Adams	Alarie
Alcock	Anderson
Assad	Assadourian
Asselin	Augustine
Axworthy	Bachand (Richmond—Arthabaska)
Bachand (Saint-Jean)	Baker
Beaumier	Bélaïr
Bélangier	Bellehumeur
Bellemare	Bennett
Bergeron	Bernier (Bonaventure—Gaspé—Îles-de-la-Madeleine)
ne—Pabok)	Bernier (Tobique—Mactaquac)
Bertrand	Bevilacqua
Bigras	Blaikie
Blondin-Andrew	Bonin
Bonwick	Boudria
Bradshaw	Brien
Brisson	Bryden
Bulte	Byrne
Caccia	Cannis
Canuel	Caplan
Cardin	Carroll
Casey	Catterall
Chamberlain	Chan

Initiatives ministérielles

Charbonneau	Chrétien (Frontenac—Mégantic)
Clouthier	Collenette
Cotler	Crête
Cullen	Dalphond-Guiral
de Savoye	Debien
Desjarlais	Desrochers
DeVillers	Dhaliwal
Discepolo	Dockrill
Doyle	Dromisky
Drouin	Dubé (Lévis-et-Chutes-de-la-Chaudière)
Dubé (Madawaska—Restigouche)	Duceppe
Duhamel	Dumas
Earle	Easter
Eggleton	Finlay
Fontana	Fournier
Fry	Gagnon
Galloway	Gauthier
Girard-Bujold	Godfrey
Godin (Acadie—Bathurst)	Godin (Châteauguay)
Goodale	Graham
Gray (Windsor West)	Grose
Gruending	Guarnieri
Guay	Guimond
Harb	Hardy
Harvey	Herron
Hubbard	Ianno
Iftody	Jackson
Jones	Jordan
Karetak-Lindell	Keddy (South Shore)
Keys	Kilger (Stormont—Dundas—Charlottenburgh)
Kilgour (Edmonton Southeast)	Knutson
Kraft Sloan	Laliberte
Lastewka	Laurin
Lebel	Lee
Leung	Lill
Limoges	Lincoln
Longfield	Loubier
MacAulay	MacKay (Pictou—Antigonish—Guysborough)
Mahoney	Malhi
Maloney	Mancini
Manley	Marceau
Martin (LaSalle—Énard)	Martin (Winnipeg Centre)
Matthews	McDonough
McKay (Scarborough East)	McLellan (Edmonton West)
McTeague	McWhinney
Ménard	Mercier
Mifflin	Mitchell
Muise	Murray
Myers	Nault
Nystrom	O'Brien (Labrador)
O'Brien (London—Fanshawe)	O'Reilly
Pagtakhan	Paradis
Parrish	Patry
Peric	Perron
Peterson	Phinney
Picard (Drummond)	Pillitteri
Plamondon	Power
Pratt	Price
Proud	Proulx
Provenzano	Redman
Reed	Richardson
Riis	Robinson
Rocheleau	Rock
Saada	Sauvageau
Scott (Fredericton)	Sgro
Shepherd	Solomon
Speller	St. Denis
St-Hilaire	St-Jacques
St-Julien	Steckle
Stewart (Brant)	Stewart (Northumberland)
Stoffer	Szabo
Telegdi	Thibeault
Thompson (New Brunswick Southwest)	Torsney
Tremblay (Lac-Saint-Jean)	Tremblay (Rimouski—Mitis)
Turp	Ur
Valeri	Vanclief
Vautour	Venne
Wasylcia-Leis	Wayne
Whelan	Wilfert
Wood—204	

DÉPUTÉS «PAIRÉS»

Dion	Gagliano
Lalonde	Marchand

Le vice-président: Je déclare la motion n^o 3 rejetée.

M. Peter Stoffer: Monsieur le Président, j'invoque le Règlement. Je ne peux m'empêcher de mentionner que la conduite déplorable du Parti réformiste pourrait fort bien coûter des points précieux aux pages qui sont actuellement en période d'examen. Je trouve injuste qu'ils doivent faire les frais de cette situation avec le reste d'entre nous.

Le vice-président: J'ai bien peur que ce ne soit pas là un recours au Règlement. Si le whip de l'opposition officielle veut prendre la parole au sujet d'un autre recours au Règlement, je vais lui céder la parole.

M. Chuck Strahl: Monsieur le Président, je demande le consentement unanime de la Chambre afin que nous laissions maintenant les pages rentrer chez eux.

Le vice-président: Y a-t-il consentement unanime?

Des voix: D'accord.

Une voix: Non.

Le vice-président: Le prochain vote porte sur la motion n^o 4. Si la motion n^o 4 est rejetée, il faudra mettre aux voix les motions n^{os} 5 à 27.

● (1835)

(La motion n^o 4, mise aux voix, est rejetée.)

(Vote n^o 65)

POUR

Députés

Abbott	Anders
Bailey	Benoit
Breitkreuz (Yellowhead)	Cadman
Casson	Chatters
Cummins	Duncan
Elley	Epp
Forseth	Gilmour
Goldring	Gouk
Grewal	Grey (Edmonton North)
Hanger	Hart
Hill (Macleod)	Hill (Prince George—Peace River)
Hilstrom	Jaffer
Johnston	Kenney (Calgary Southeast)
Konrad	Lowther
Lunn	Manning
Martin (Esquimalt—Juan de Fuca)	Mayfield
McNally	Meredith
Mills (Red Deer)	Morrison
Obhrai	Pankiw
Penson	Reynolds
Schmidt	Solberg
Stinson	Strahl
Thompson (Wild Rose)	Vellacott
White (Langley—Abbotsford)	Williams —48

Initiatives ministérielles

CONTRE

Députés

Adams
Alcock
Assad
Asselin
Axworthy
Bachand (Saint-Jean)
Beaumier
Bélangier
Bellemare
Bergeron
Bene—Pabok
Bertrand
Bigras
Blondin—Andrew
Bonwick
Brien
Bryden
Byrne
Cannis
Caplan
Carroll
Catterall
Chan
Chrétien (Frontenac—Mégantic)
Collenette
Crête
Dalphond—Guiral
Debien
Desrochers
Dhaliwal
Dockrill
Dromisky
Dubé (Lévis—Chutes-de-la-Chaudière)
Duceppe
Dumas
Easter
Finlay
Fournier
Gagnon
Gauthier
Godfrey
Godin (Châteauguay)
Graham
Grose
Guarnieri
Guimond
Hardy
Herron
Ianno
Jackson
Jordan
Keddy (South Shore)
Kilger (Stormont—Dundas—Charlottenburgh)
Knutson
Laliberte
Laurin
Leung
Limoges
Longfield
MacAulay
Mahoney
Maloney
Manley
Martin (LaSalle—Émard)
Matthews
McKay (Scarborough East)
McWhinney
Mercier
Mitchell
Murray
Nault
O'Brien (Labrador)
O'Reilly
Paradis
Patry

Alarie
Anderson
Assadourian
Augustine
Bachand (Richmond—Arthabaska)
Baker
Bélaïr
Bellehumeur
Bennett
Bernier (Bonaventure—Gaspé—Îles-de-la-Madeleine)
Bernier (Tobique—Mactaquac)
Bevilacqua
Blaikie
Bonin
Bradshaw
Brisson
Bulte
Caccia
Canuel
Cardin
Casey
Chamberlain
Charbonneau
Clouthier
Cotler
Cullen
de Savoye
Desjarlais
DeVillers
Discepola
Doyle
Drouin
Dubé (Madawaska—Restigouche)
Duhamel
Earle
Eggleton
Fontana
Fry
Galloway
Girard—Bujold
Godin (Acadie—Bathurst)
Goodale
Gray (Windsor West)
Gruending
Guay
Harb
Harvey
Hubbard
Iftody
Jones
Karetak—Lindell
Keyes
Kilgour (Edmonton Southeast)
Kraft Sloan
Lastewka
Lee
Lill
Lincoln
Loubier
MacKay (Pictou—Antigonish—Guysborough)
Malhi
Mancini
Marceau
Martin (Winnipeg Centre)
McDonough
McTeague
Ménard
Mifflin
Muise
Myers
Nystrom
O'Brien (London—Fanshawe)
Pagtakhan
Parrish
Peric

Perron
Phinney
Pillitteri
Power
Price
Proulx
Redman
Richardson
Robinson
Rock
Sauvageau
Sgro
Solomon
St-Hilaire
St-Julien
Stewart (Brant)
Stoffer
Telegdi
Thompson (New Brunswick Southwest)
Tremblay (Lac-Saint-Jean)
Turp
Valeri
Vautour
Wasylcyia—Leis
Whelan
Wood —200

Peterson
Picard (Drummond)
Plamondon
Pratt
Proud
Provenzano
Reed
Riis
Rocheleau
Saada
Scott (Fredericton)
Shepherd
St. Denis
St-Jacques
Steckle
Stewart (Northumberland)
Szabo
Thibeault
Torsney
Tremblay (Rimouski—Mitis)
Ur
Vanclief
Venne
Wayne
Wilfert

DÉPUTÉS «PAIRÉS»

Dion
Lalonde

Gagliano
Marchand

Le vice-président: Je déclare la motion n° 4 rejetée.

M. Darrel Stinson: Monsieur le Président, j'invoque le Règlement. Je tiens à signaler que c'est le parti ministériel qui a refusé de laisser les pages rentrer chez eux.

Le vice-président: Le prochain vote porte sur la motion n° 5. Si la motion n° 5 est rejetée, il faudra mettre aux voix les motions n°s 6 à 12.

• (1840)

(La motion n° 5, mise aux voix, est rejetée.)

(Vote n° 66)

POUR

Députés

Abbott
Bailey
Breitkreuz (Yellowhead)
Casson
Cummins
Elley
Forseth
Goldring
Grewal
Hanger
Hill (Macleod)
Hilstrom
Johnston
Konrad
Lunn
Martin (Esquimalt—Juan de Fuca)
McNally
Mills (Red Deer)
Obhrai
Penson
Schmidt
Stinson
Thompson (Wild Rose)
White (Langley—Abbotsford)

Anders
Benoit
Cadman
Chatters
Duncan
Epp
Gilmour
Gouk
Grey (Edmonton North)
Hart
Hill (Prince George—Peace River)
Jaffer
Kenney (Calgary Southeast)
Lowther
Manning
Mayfield
Meredith
Morrison
Pankiw
Reynolds
Solberg
Strahl
Vellacott
Williams —48

Initiatives ministérielles

CONTRE

Députés

Adams	Alarie
Alcock	Anderson
Assad	Asselin
Augustine	Axworthy
Bachand (Richmond—Arthabaska)	Bachand (Saint-Jean)
Baker	Beaunier
Bélaïr	Bélangier
Bellehumeur	Bellemare
Bennett	Bergeron
Bernier (Bonaventure—Gaspé—Îles-de-la-Madeleine—Pabok)	Bertrand
Bernier (Tobique—Mactaquac)	Bigras
Bevilacqua	Blondin-Andrew
Blaikie	Bonwick
Bonin	Brien
Bradshaw	Bryden
Brisson	Byrne
Bulte	Cannis
Caccia	Caplan
Canuel	Carroll
Cardin	Catterall
Casey	Chan
Chamberlain	Chrétien (Frontenac—Mégantic)
Charbonneau	Collenette
Clouthier	Crête
Cotler	Dalphond-Guiral
Cullen	Debien
de Savoye	Desrochers
Desjarlais	Dhaliwal
DeVillers	Dockrill
Discepola	Dromisky
Doyle	Dubé (Lévis-et-Chutes-de-la-Chaudière)
Drouin	Duceppe
Dubé (Madawaska—Restigouche)	Dumas
Duhamel	Easter
Earle	Finlay
Eggleton	Fourmier
Fontana	Gagnon
Fry	Gauthier
Galloway	Godfrey
Girard-Bujold	Godin (Châteauguay)
Godin (Acadie—Bathurst)	Graham
Goodale	Grose
Gray (Windsor West)	Guarnieri
Gruending	Guimond
Guay	Hardy
Harb	Herron
Harvey	Ianno
Hubbard	Jackson
Iftody	Jordan
Jones	Keddy (South Shore)
Karetak-Lindell	Kilgour (Edmonton Southeast)
Keys	Kraft Sloan
Knutson	Lastewka
Laliberte	Lebel
Laurin	Leung
Lee	Lincoln
Lill	Loubier
Longfield	MacKay (Pictou—Antigonish—Guysborough)
MacAulay	Malhi
Mahoney	Mancini
Maloney	Marceau
Manley	Martin (Winnipeg Centre)
Martin (LaSalle—Émard)	McDonough
Matthews	McTeague
McKay (Scarborough East)	Ménard
McWhinney	Mifflin
Mercier	Muise
Mitchell	Myers
Murray	Nystrom
Nault	O'Brien (London—Fanshawe)
O'Brien (Labrador)	Pagtakhan
O'Reilly	Parrish
Paradis	Peric
Patry	Peterson
Perron	Picard (Drummond)
Phinney	Plamondon
Pillitteri	Pratt
Power	Proud
Price	

Proulx	Provenzano
Redman	Reed
Richardson	Riis
Robinson	Rocheleau
Rock	Saada
Sauvageau	Scott (Fredericton)
Sgro	Shepherd
Solomon	Speller
St. Denis	St-Hilaire
St-Jacques	St-Julien
Steckle	Stewart (Brant)
Stewart (Northumberland)	Stoffer
Szabo	Telegdi
Thibeault	Thompson (New Brunswick Southwest)
Torsney	Tremblay (Lac-Saint-Jean)
Tremblay (Rimouski—Mitis)	Turp
Ur	Valeri
Vanclief	Vautour
Venne	Wasylcia-Leis
Wayne	Whelan
Wilfert	Wood—199

DÉPUTÉS «PAIRÉS»

Dion	Gagliano
Lalonde	Marchand

Le vice-président: Je déclare la motion n° 5 rejetée.

Le prochain vote porte sur la motion n° 6. Si la motion n° 6 est rejetée, il faudra mettre aux voix les motions 7 à 12.

• (1850)

[*Français*]

(La motion n° 6, mise aux voix, est rejetée par le vote suivant:)

(Vote n° 67)

POUR

Députés

Abbott	Anders
Bailey	Benoit
Breitkreuz (Yellowhead)	Cadman
Casson	Chatters
Cummins	Duncan
Elley	Epp
Forseth	Gilmour
Goldring	Gouk
Grewal	Grey (Edmonton North)
Hanger	Hart
Hill (Macleod)	Hill (Prince George—Peace River)
Hilstrom	Jaffer
Johnston	Kenney (Calgary Southeast)
Konrad	Lowther
Lunn	Manning
Martin (Esquimalt—Juan de Fuca)	Mayfield
McNally	Meredith
Mills (Red Deer)	Morrison
Obhrai	Pankiw
Penson	Reynolds
Schmidt	Solberg
Stinson	Strahl
Thompson (Wild Rose)	Vellacott
White (Langley—Abbotsford)	Williams —48

Initiatives ministérielles

CONTRE

Députés

Adams
Anderson
Asselin
Axworthy
Bachand (Saint-Jean)
Beaumier
Bélanger
Bellemare
Bernier (Bonaventure—Gaspé—Îles-de-la-Madeleine—Pabok)
Bernier (Tobique—Mactaquac)
Bevilacqua
Blaikie
Bonin
Brien
Bryden
Cannis
Caplan
Casey
Chamberlain
Charbonneau
Collenette
Crête
Dalphond-Guiral
Debien
Desrochers
Dhaliwal
Dockrill
Dromisky
Duceppe
Dumas
Easter
Finlay
Fournier
Gallaway
Girard-Bujold
Godin (Acadie—Bathurst)
Graham
Grose
Guarnieri
Guimond
Harvey
Ianno
Jackson
Keddy (South Shore)
Kilger (Stormont—Dundas—Charlottenburgh)
Knutson
Laliberte
Laurin
Lee
Lincoln
Loubier
MacKay (Pictou—Antigonish—Guysborough)
Maloney
Manley
Martin (LaSalle—Émard)
McDonough
Ménard
Mifflin
Muisie
Myers
Nystrom
O'Reilly
Paradis
Patry
Perron
Phinney
Power
Proulx
Richardson
Robinson
Saada
Scott (Fredericton)
Solomon
St. Denis
St-Julien
Stewart (Northumberland)
Szabo
Thibeault
Torsney
Vanclief
Wasylcia-Leis

Alcock
Assad
Augustine
Bachand (Richmond—Arthabaska)
Baker
Bélair
Bellehumeur
Bergeron
Bertrand
Bigras
Blondin-Andrew
Bradshaw
Brison
Caccia
Canuel
Cardin
Catterall
Chan
Chrétien (Frontenac—Mégantic)
Cotler
Cullen
de Savoye
Desjarlais
DeVillers
Discepola
Doyle
Dubé (Lévis-et-Chutes-de-la-Chaudière)
Duhamel
Earle
Eggleton
Fontana
Fry
Gauthier
Godfrey
Goodale
Gray (Windsor West)
Gruending
Guay
Harb
Hubbard
Iftody
Jones
Keyes
Kilgour (Edmonton Southeast)
Kraft Sloan
Lastewka
Lebel
Lill
Longfield
MacAulay
Malhi
Mancini
Marceau
Martin (Winnipeg Centre)
McWhinney
Mercier
Mitchell
Murray
Nault
O'Brien (London—Fanshawe)
Pagtakhan
Parrish
Peric
Peterson
Pillitteri
Proud
Reed
Riis
Rock
Sauvageau
Sgro
Speller
St-Hilaire
Stewart (Brant)
Stoffer
Telegdi
Thompson (New Brunswick Southwest)
Tremblay (Lac-Saint-Jean)
Vautour
Wood—161

DÉPUTÉS «PAIRÉS»

Dion
Lalonde

Gagliano
Marchand

Le vice-président: Je déclare la motion n° 6 rejetée.

La prochaine mise aux voix porte sur la motion n° 7. Si la motion n° 7 est rejetée, il faudra mettre aux voix les motions nos 8 à 12.

• (1900)

[Traduction]

(La motion n° 7, mise aux voix, est rejetée.)

(Vote n° 68)

POUR

Députés

Anders
Benoit
Cadman
Cummins
Elley
Forseth
Goldring
Grewal
Hanger
Hilstrom
Kenney (Calgary Southeast)
Lowther
Manning
Mayfield
Meredith
Morrison
Pankiw
Reynolds
Solberg
Strahl
Vellacott
Williams —43

Bailey
Breitkreuz (Yellowhead)
Chatters
Duncan
Epp
Gilmour
Gouk
Grey (Edmonton North)
Hart
Jaffer
Konrad
Lunn
Martin (Esquimalt—Juan de Fuca)
McNally
Mills (Red Deer)
Obhrai
Penson
Schmidt
Stinson
Thompson (Wild Rose)
White (Langley—Abbotsford)

CONTRE

Députés

Adams
Anderson
Asselin
Augustine
Axworthy
Bachand (Saint-Jean)
Bélair
Bellehumeur
Bergeron
ne—Pabok)
Bigras
Blondin-Andrew
Bradshaw
Brison
Caccia
Canuel
Cardin
Catterall
Chan
Chrétien (Frontenac—Mégantic)
Crête
Dalphond-Guiral
Debien
Desrochers
Dhaliwal
Dockrill
Dromisky
Duceppe
Dumas
Easter
Fontana
Fry

Alcock
Assad
Augustine
Bachand (Richmond—Arthabaska)
Beaumier
Bélanger
Bellemare
Bernier (Bonaventure—Gaspé—Îles-de-la-Madeleine—Pabok)
Bertrand
Blaikie
Bonin
Brien
Bryden
Cannis
Caplan
Casey
Chamberlain
Charbonneau
Cotler
Cullen
de Savoye
Desjarlais
DeVillers
Discepola
Doyle
Dubé (Lévis-et-Chutes-de-la-Chaudière)
Duhamel
Earle
Finlay
Fournier
Gallaway

Initiatives ministérielles

Gauthier	Girard-Bujold	Obhrai	Pankiw
Godfrey	Godin (Acadie—Bathurst)	Penson	Reynolds
Goodale	Graham	Schmidt	Solberg
Grose	Gruending	Stinson	Strahl
Guarnieri	Guay	Thompson (Wild Rose)	Vellacott
Guimond	Harb	White (Langley—Abbotsford)—41	
Hardy	Harvey		
Hubbard	Ianno		
Iftody	Jackson		
Jones	Keddy (South Shore)		
Keyes	Kilger (Stormont—Dundas—Charlottenburgh)		
Kilgour (Edmonton Southeast)	Knutson		
Kraft Sloan	Laliberte		
Lastewka	Laurin		
Lebel	Lee		
Leung	Lill		
Lincoln	Longfield	Adams	Anderson
Loubier	MacAulay	Assad	Assadourian
MacKay (Pictou—Antigonish—Guysborough)	Malhi	Augustine	Axworthy
Maloney	Mancini	Baker	Beaumer
Manley	Marceau	Bélar	Bertrand
Martin (LaSalle—Émard)	Martin (Winnipeg Centre)	Blondin-Andrew	Bonin
McDonough	McWhinney	Bradshaw	Bryden
Ménard	Mercier	Caccia	Cannis
Mifflin	Mitchell	Caplan	Catterall
Muise	Murray	Chamberlain	Chan
Nault	Nystrom	Debien	Desjarlais
O'Brien (London—Fanshawe)	O'Reilly	DeVillers	Dhaliwal
Pagtakhan	Paradis	Discepolo	Dromisky
Parrish	Patry	Drouin	Duhamel
Peric	Perron	Dumas	Earle
Peterson	Phinney	Easter	Finlay
Power	Pratt	Fontana	Fry
Proud	Proulx	Gagnon	Godin (Acadie—Bathurst)
Reed	Richardson	Goodale	Graham
Riis	Robinson	Gruending	Guay
Saada	Sauvageau	Harb	Hardy
Scott (Fredericton)	Solomon	Harvey	Herron
Speller	St. Denis	Iftody	Jordan
St-Hilaire	St-Julien	Karetak-Lindell	Keyes
Stewart (Brant)	Stewart (Northumberland)	Kilger (Stormont—Dundas—Charlottenburgh)	Kilgour (Edmonton Southeast)
Stoffer	Telegdi	Knutson	Limoges
Thompson (New Brunswick Southwest)	Torsney	MacAulay	MacKay (Pictou—Antigonish—Guysborough)
Tremblay (Lac-Saint-Jean)	Vanclief	Maloney	Mancini
Vautour	Wasylcia-Leis	Manley	Martin (LaSalle—Émard)
Wood—152		Martin (Winnipeg Centre)	McDonough
		Mifflin	Mitchell
		Myers	Nystrom
		Pagtakhan	Paradis
		Peterson	Phinney
		Picard (Drummond)	Pratt
		Proud	Redman
		Robinson	Rocheleau
		Saada	Scott (Fredericton)
		Solomon	St. Denis
		St-Julien	Stewart (Brant)
		Stoffer	Torsney
		Tremblay (Rimouski—Mitis)	Vanclief
		Wasylcia-Leis	Wayne
		Whelan	Wood—88

CONTRE

Députés

DÉPUTÉS «PAIRÉS»

Dion	Gagliano
Lalonde	Marchand

Le vice-président: Je déclare la motion n^o 7 rejetée.

Le prochain vote porte sur la motion n^o 8. Si la motion n^o 8 est rejetée, il faudra mettre aux voix les motions n^{os} 9 et 10.

• (1905)

(La motion n^o 8, mise aux voix, est rejetée.)

(Vote n^o 69)

POUR

Députés

Anders	Benoit
Breitkreuz (Yellowhead)	Cadman
Chatters	Cummins
Duncan	Elley
Epp	Forseth
Gilmour	Goldring
Gouk	Grewal
Grey (Edmonton North)	Hanger
Hart	Hilstrom
Jaffer	Kenney (Calgary Southeast)
Konrad	Lowther
Lunn	Manning
Martin (Esquimalt—Juan de Fuca)	Mayfield
McNally	Meredith
Mills (Red Deer)	Morrison

Asselin	Bachand (Saint-Jean)
Bakopanos	Barnes
Bellehumeur	Bergeron
Bernier (Bonaventure—Gaspé—Îles-de-la-Madeleine—Pabok)	
Bigras	Brien
Brown	Bulte
Calder	Canuel
Cardin	Cauchon
Chrétien (Frontenac—Mégantic)	Coderre
Collenette	Crête
Cullen	Dalphonde-Guiral
de Savoye	Desrochers
Dion	Dubé (Lévis-et-Chutes-de-la-Chaudière)
Folco	Fournier
Gagliano	Gauthier
Girard-Bujold	Guimond
Harvard	Lalonde
Lavigne	Lebel
Lee	Loubier
Marceau	Marchand
Marleau	McCormick
McGuire	McTeague

DÉPUTÉS «PAIRÉS»

Initiatives ministérielles

Ménard
Normand
Pettigrew
Robillard
Sauvageau
Serré
Stewart (Northumberland)
Wilfert

Minna
Perron
Pickard (Chatham—Kent Essex)
Rock
Sekora
St-Hilaire
Tremblay (Lac-Saint-Jean)

Myers
Nyström
Paradis
Phinney
Plamondon
Price
Redman
Rocheleau
Scott (Fredericton)
St. Denis
St-Julien
Stoffer
Thompson (New Brunswick Southwest)
Tremblay (Rimouski—Mitis)
Ur
Venne
Wayne
Wood—97

Nault
Pagtakhan
Peterson
Picard (Drummond)
Pratt
Proud
Robinson
Saada
Solomon
St-Jacques
Stewart (Brant)
Szabo
Torsney
Turp
Vanclief
Wasylcia-Leis
Whelan

Le vice-président: Je déclare la motion n° 8 rejetée.

Le prochain vote porte sur la motion n° 9. Si le motion n° 9 est rejetée, il faudra mettre aux voix la motion n° 10.

• (1910)

(La motion n° 9, mise aux voix, est rejetée.)

DÉPUTÉS «PAIRÉS»

(Vote n° 70)

POUR

Députés

Abbott
Benoit
Cadman
Chatters
Duncan
Epp
Gilmour
Gouk
Grey (Edmonton North)
Hill (Macleod)
Jaffer
Kenney (Calgary Southeast)
Lowther
Manning
Mayfield
Mills (Red Deer)
Obhrai
Penson
Solberg
Strahl
Vellacott

Anders
Breitkreuz (Yellowhead)
Casson
Cummins
Elley
Forseth
Goldring
Grewal
Hanger
Hillstrom
Johnston
Konrad
Lunn
Martin (Esquimalt—Juan de Fuca)
McNally
Morrison
Pankiw
Reynolds
Stinson
Thompson (Wild Rose)
Williams—42

CONTRE

Députés

Adams
Anderson
Assadourian
Axworthy
Baker
Bélair
Bertrand
Bonin
Bryden
Cannis
Catterall
Chan
Desjarlais
Dhaliwal
Dromisky
Duhamel
Earle
Fry
Godin (Acadie—Bathurst)
Graham
Harb
Harvey
Ifody
Karetak-Lindell
Kilger (Stormont—Dundas—Charlottenburgh)
Knutson
Limoges
MacKay (Pictou—Antigonish—Guysborough)
Mancini
Martin (Winnipeg Centre)
Mifflin

Alarie
Assad
Augustine
Bachand (Richmond—Arthabaska)
Beaumier
Bennett
Blondin-Andrew
Bradshaw
Caccia
Caplan
Chamberlain
Clouthier
DeVillers
Discepola
Drouin
Dumas
Fontana
Gagnon
Godin (Châteauguay)
Gruending
Hardy
Herron
Jordan
Keyes
Kilgour (Edmonton Southeast)
Leung
MacAulay
Maloney
Manley
Matthews
Mitchell

Asselin
Bakopoulos
Bellehumeur
Bernier (Bonaventure—Gaspé—Îles-de-la-Madeleine—Pabok)
Bigras
Brown
Calder
Cardin
Chrétien (Frontenac—Mégantic)
Collenette
Cullen
de Savoie
Dion
Folco
Gagliano
Girard-Bujold
Harvard
Lavigne
Lee
Marceau
Marleau
McGuire
Ménard
Normand
Pettigrew
Robillard
Sauvageau
Serré
Stewart (Northumberland)
Wilfert

Bachand (Saint-Jean)
Barnes
Bergeron
Bernier (Bonaventure—Gaspé—Îles-de-la-Madeleine—Pabok)
Brien
Bulte
Canuel
Cauchon
Coderre
Crête
Dalphond-Guiral
Desrochers
Dubé (Lévis-et-Chutes-de-la-Chaudière)
Fournier
Gauthier
Guimond
Lalonde
Lebel
Loubier
Marchand
McCormick
McTeague
Minna
Perron
Pickard (Chatham—Kent Essex)
Rock
Sekora
St-Hilaire
Tremblay (Lac-Saint-Jean)

Le vice-président: Je déclare la motion n° 9 rejetée.

[Français]

La prochaine mise au voix porte sur la motion n° 10.

• (1915)

(La motion n° 10, mise aux voix, est rejetée par le vote suivant:)

(Vote n° 71)

POUR

Députés

Abbott
Benoit
Cadman
Chatters
Duncan
Epp
Gilmour
Gouk
Grey (Edmonton North)

Anders
Breitkreuz (Yellowhead)
Casson
Cummins
Elley
Forseth
Goldring
Grewal
Hanger

Initiatives ministérielles

Hill (Macleod)
Jaffer
Kenney (Calgary Southeast)
Lowther
Martin (Esquimalt—Juan de Fuca)
McNally
Morrison
Schmidt
Solberg
Strahl
Vellacott

Hill (Prince George—Peace River)
Johnston
Konrad
Manning
Mayfield
Meredith
Pankiw
Scott (Skeena)
Stinson
Thompson (Wild Rose)
Williams —40

Gauthier
Guimond
Lalonde
Lebel
Loubier
Marchand
McCormick
McTeague
Minna
Perron
Pickard (Chatham—Kent Essex)
Rock
Sekora
St-Hilaire
Tremblay (Lac-Saint-Jean)

Girard-Bujold
Harvard
Lavigne
Lee
Marceau
Marleau
McGuire
Ménard
Normand
Pettigrew
Robillard
Sauvageau
Serré
Stewart (Northumberland)
Wilfert

CONTRE

Députés

Alarie	Anderson
Assad	Assadourian
Augustine	Axworthy
Baker	Bélangier
Bennett	Bonwick
Boudria	Bradshaw
Byrne	Caccia
Caplan	Chan
Clouthier	Desjarlais
Dhaliwal	Discepola
Drouin	Duhamel
Dumas	Earle
Fontana	Fry
Gagnon	Godin (Acadie—Bathurst)
Godin (Châteauguay)	Goodale
Gruending	Harb
Hardy	Harvey
Herron	Jordan
Karetak-Lindell	Keys
Kilger (Stormont—Dundas—Charlottenburgh)	Kilgour (Edmonton Southeast)
Leung	Limoges
MacAulay	MacKay (Pictou—Antigonish—Guysborough)
Maloney	Mancini
Manley	Matthews
Mifflin	Mitchell
Myers	Nault
Nystrom	O'Brien (Labrador)
Pagtakhan	Peterson
Phinney	Picard (Drummond)
Pillitteri	Pratt
Price	Proud
Provenzano	Redman
Robinson	Rocheleau
Scott (Fredericton)	Solomon
St-Jacques	St-Julien
Steckle	Stewart (Brant)
Stoffer	Szabo
Thompson (New Brunswick Southwest)	Tremblay (Rimouski—Mitis)
Turp	Ur
Vanclief	Venne
Wasylycia-Leis	Wayne
Whelan—83	

DÉPUTÉS «PAIRÉS»

Asselin	Bachand (Saint-Jean)
Bakopoulos	Barnes
Bellehumeur	Bergeron
Bernier (Bonaventure—Gaspé—Îles-de-la-Madeleine—Pabok)	
Bigras	Brien
Brown	Bulte
Calder	Canuel
Cardin	Cauchon
Chrétien (Frontenac—Mégantic)	Coderre
Collenette	Crête
Cullen	Dalphond-Guiral
de Savoye	Desrochers
Dion	Dubé (Lévis-et-Chutes-de-la-Chaudière)
Folco	Fournier
Gagliano	

Le vice-président: Je déclare la motion n° 10 rejetée.

[Traduction]

Le prochain vote portera sur la motion n° 11. Si cette motion est rejetée, il faudra mettre la motion n° 12 aux voix.

● (1920)

[Français]

(La motion n° 11, mise aux voix, est rejetée par le vote suivant:)

(Vote n° 72)

POUR

Députés

Abbott	Anders
Breitkreuz (Yellowhead)	Cadman
Casson	Chatters
Cummins	Duncan
Elley	Epp
Forseth	Gilmour
Goldring	Gouk
Grewal	Grey (Edmonton North)
Hanger	Hart
Hill (Macleod)	Hill (Prince George—Peace River)
Jaffer	Johnston
Kenney (Calgary Southeast)	Konrad
Lowther	Lunn
Manning	McNally
Meredith	Morrison
Pankiw	Schmidt
Scott (Skeena)	Solberg
Strahl	Vellacott
White (Langley—Abbotsford)	Williams—38

CONTRE

Députés

Alarie	Anderson
Assad	Assadourian
Axworthy	Baker
Bennett	Blaikie
Bonwick	Boudria
Bradshaw	Byrne
Caccia	Caplan
Chan	Clouthier
Desjarlais	Dhaliwal
Drouin	Duhamel
Dumas	Earle
Fontana	Fry
Gagnon	Godin (Acadie—Bathurst)
Godin (Châteauguay)	Goodale
Gruending	Harb
Hardy	Harvey
Herron	Jackson

Initiatives ministérielles

Jordan
 Keys
 Kilgour (Edmonton Southeast)
 Leung
 Limoges
 Malhi
 Mancini
 Matthews
 Mifflin
 Murray
 Nault
 O'Brien (Labrador)
 Picard (Drummond)
 Pratt
 Proud
 Redman
 Richardson
 Rocheleau
 Shepherd
 St-Jacques
 Steckle
 Stoffer
 Thompson (New Brunswick Southwest)
 Turp
 Vanclief
 Wasylcia-Leis
 Whelan—87

Karetak-Lindell
 Kilger (Stormont—Dundas—Charlottenburgh)
 Laliberte
 Lill
 MacAulay
 Maloney
 Manley
 Mercier
 Mitchell
 Myers
 Nystrom
 Pagtakhan
 Pillitteri
 Price
 Provenzano
 Reed
 Robinson
 Scott (Fredericton)
 Solomon
 St-Julien
 Stewart (Brant)
 Szabo
 Tremblay (Rimouski—Mitis)
 Ur
 Venne
 Wayne

Cummins
 Elley
 Forseth
 Goldring
 Grewal
 Hanger
 Hill (Macleod)
 Jaffer
 Kenney (Calgary Southeast)
 Lowther
 Manning
 Meredith
 Morrison
 Penson
 Scott (Skeena)
 Stinson
 Vellacott
 Williams—41

Duncan
 Epp
 Gilmour
 Gouk
 Grey (Edmonton North)
 Hart
 Hill (Prince George—Peace River)
 Johnston
 Konrad
 Lunn
 McNally
 Mills (Red Deer)
 Pankiw
 Schmidt
 Solberg
 Strahl
 White (Langley—Abbotsford)

DÉPUTÉS «PAIRÉS»

Asselin
 Bakopanos
 Bellehumeur
 Bernier (Bonaventure—Gaspé—Îles-de-la-Madeleine—Pabok)
 Bigras
 Brown
 Calder
 Cardin
 Chrétien (Frontenac—Mégantic)
 Collenette
 Cullen
 de Savoye
 Dion
 Folco
 Gagliano
 Girard-Bujold
 Harvard
 Lavigne
 Lee
 Marceau
 Marleau
 McGuire
 Ménard
 Normand
 Pettigrew
 Robillard
 Sauvageau
 Serré
 Stewart (Northumberland)
 Wilfert

Bachand (Saint-Jean)
 Barnes
 Bergeron
 Brien
 Bulte
 Canuel
 Cauchon
 Coderre
 Crête
 Dalphond-Guiral
 Desrochers
 Dubé (Lévis-et-Chutes-de-la-Chaudière)
 Fournier
 Gauthier
 Guimond
 Lalonde
 Lebel
 Loubier
 Marchand
 McCormick
 McTeague
 Minna
 Perron
 Pickard (Chatham—Kent Essex)
 Rock
 Sekora
 St-Hilaire
 Tremblay (Lac-Saint-Jean)

Alarie
 Assad
 Baker
 Bennett
 Blaikie
 Boudria
 Bryden
 Caccia
 Clouthier
 Dhaliwal
 Drouin
 Duhamel
 Earle
 Fry
 Godin (Acadie—Bathurst)
 Goodale
 Harb
 Harvey
 Hubbard
 Jones
 Karetak-Lindell
 Kilger (Stormont—Dundas—Charlottenburgh)
 Laliberte
 Lill
 Longfield
 Malhi
 Mancini
 Martin (Winnipeg Centre)
 Mercier
 Mitchell
 Myers
 Nystrom
 Pagtakhan
 Picard (Drummond)
 Pratt
 Proud
 Redman
 Richardson
 Rocheleau
 Shepherd
 St-Julien
 Stewart (Brant)
 Szabo
 Tremblay (Rimouski—Mitis)
 Ur
 Venne
 Whelan—93

CONTRE

Députés

Anderson
 Axworthy
 Bellemare
 Bevilacqua
 Bonwick
 Bradshaw
 Byrne
 Chan
 DeVillers
 Dockrill
 Duceppe
 Dumas
 Fontana
 Gagnon
 Godin (Châteauguay)
 Gruending
 Hardy
 Herron
 Jackson
 Jordan
 Keys
 Kilgour (Edmonton Southeast)
 Leung
 Limoges
 MacAulay
 Maloney
 Manley
 Matthews
 Mifflin
 Murray
 Nault
 O'Brien (Labrador)
 Peric
 Pillitteri
 Price
 Provenzano
 Reed
 Robinson
 Scott (Fredericton)
 Solomon
 Steckle
 Stoffer
 Thompson (New Brunswick Southwest)
 Turp
 Valeri
 Wayne

Le vice-président: Je déclare la motion n^o 11 rejetée.

La prochaine mise aux voix porte sur la motion n^o 12.

● (1930)

(La motion n^o 12, mise aux voix, est rejetée par le vote suivant:)

(Vote n^o 73)

POUR

Députés

Abbott
 Breikreuz (Yellowhead)
 Casson

Anders
 Cadman
 Chatters

DÉPUTÉS «PAIRÉS»

Asselin
 Bakopanos
 Bellehumeur
 Bernier (Bonaventure—Gaspé—Îles-de-la-Madeleine—Pabok)
 Bigras

Bachand (Saint-Jean)
 Barnes
 Bergeron
 Brien

Initiatives ministérielles

Brown	Bulte
Calder	Canuel
Cardin	Cauchon
Chrétien (Frontenac—Mégantic)	Coderre
Collenette	Crête
Cullen	Dalphondu-Guiral
de Savoie	Desrochers
Dion	Dubé (Lévis-et-Chutes-de-la-Chaudière)
Folco	Fournier
Gagliano	Gauthier
Girard-Bujold	Guimond
Harvard	Lalonde
Lavigne	Lebel
Lee	Loubier
Marceau	Marchand
Marleau	McCormick
McGuire	McTeague
Ménard	Minna
Normand	Perron
Pettigrew	Pickard (Chatham—Kent Essex)
Robillard	Rock
Sauvageau	Sekora
Serré	St-Hilaire
Stewart (Northumberland)	Tremblay (Lac-Saint-Jean)
Wilfert	

Scott (Skeena)
Stinson
Thompson (Wild Rose)
White (Langley—Abbotsford)

Solberg
Strahl
Véllacott
Williams —42

CONTRE

Députés

Alarie
Assad
Axworthy
Baker
Bennett
Blaikie
Boudria
Bryden
Caccia
Clouthier
Desjarlais
Dhaliwal
Dockrill
Duceppe
Dumas
Fry
Godin (Châteauguay)
Grose
Guarnieri
Hardy
Herron
Iftody
Jones
Karetak-Lindell
Kilgour (Edmonton Southeast)
Lastewka
Leung
Limoges
Longfield
Malhi
Manley
Mercier
Mitchell
Myers
Nystrom
O'Reilly
Peric
Phinney
Pillitteri
Price
Provenzano
Reed
Riis
Rocheleau
Shepherd
St. Denis
Steckle
Stoffer
Telegdi
Tremblay (Rimouski—Mitis)
Ur
Venne
Whelan—105

Anderson
Assadourian
Bachand (Richmond—Arthabaska)
Bellemare
Bevilacqua
Bonwick
Bradshaw
Byrne
Chan
Debien
DeVillers
Discepola
Drouin
Duhamel
Earle
Gagnon
Goodale
Gruending
Harb
Harvey
Hubbard
Jackson
Jordan
Keyes
Laliberte
Laurin
Lill
Lincoln
MacAulay
Mancini
Matthews
Mifflin
Murray
Nault
O'Brien (Labrador)
Pagtakhan
Peterson
Picard (Drummond)
Pratt
Proud
Redman
Richardson
Robinson
Scott (Fredericton)
Speller
St-Julien
Stewart (Brant)
Szabo
Thompson (New Brunswick Southwest)
Turp
Valeri
Wayne

Le vice-président: Je déclare la motion n° 12 rejetée.

[Traduction]

M. Darrel Stinson: Monsieur le Président, j'invoque le Règlement. Je voudrais encore une fois demander le consentement unanime de la Chambre pour qu'on laisse partir les pages.

Le vice-président: Y a-t-il consentement unanime?

Des voix: D'accord.

Des voix: Non.

Le vice-président: Le vote suivant porte sur la motion n° 13. Le rejet de la motion n° 13 entraînera la tenue d'un vote sur les motions n°s 14 à 18.

• (1935)

(La motion n° 13, mise aux voix, est rejetée.)

(Vote n° 74)

POUR

Députés

Abbott	Anders
Breitkreuz (Yellowhead)	Cadman
Casson	Chatters
Cummins	Duncan
Elley	Epp
Forseth	Gilmour
Goldring	Gouk
Grewal	Grey (Edmonton North)
Hart	Hill (Macleod)
Hill (Prince George—Peace River)	Jaffer
Johnston	Kenney (Calgary Southeast)
Konrad	Lowther
Manning	Mayfield
McNally	Meredith
Mills (Red Deer)	Morrison
Obhrai	Pankiw
Penson	Schmidt

DÉPUTÉS «PAIRÉS»

Asselin	Bachand (Saint-Jean)
Bakopanos	Barnes
Bellehumeur	Bergeron
Bernier (Bonaventure—Gaspé—Îles-de-la-Madeleine—Pabok)	Brien
Bigras	Bulte
Brown	Canuel
Calder	Cauchon
Cardin	Coderre
Chrétien (Frontenac—Mégantic)	
Collenette	

Initiatives ministérielles

Crête
Dalphond-Guiral
Desrochers
Dubé (Lévis-et-Chutes-de-la-Chaudière)
Fournier
Gauthier
Guimond
Lalonde
Lebel
Loubier
Marchand
McCormick
McTeague
Minna
Perron
Pickard (Chatham—Kent Essex)
Rock
Sekora
St-Hilaire
Tremblay (Lac-Saint-Jean)

Cullen
de Savoye
Dion
Folco
Gagliano
Girard-Bujold
Harvard
Lavigne
Lee
Marceau
Marleau
McGuire
Ménard
Normand
Pettigrew
Robillard
Sauvageau
Serré
Stewart (Northumberland)
Wilfert

Desjarlais
Dhaliwal
Dockrill
Duceppe
Dumas
Easter
Gagnon
Goodale
Gruending
Guay
Hardy
Herron
Iftody
Jones
Karetak-Lindell
Knutson
Laliberte
Laurin
Lill
Lincoln
MacAulay
Maloney
Martin (Winnipeg Centre)
McDonough
Mercier
Murray
Nault
O'Brien (Labrador)
O'Reilly
Peric
Phinney
Pillitteri
Price
Proulx
Redman
Richardson
Robinson
Scott (Fredericton)
Speller
St-Jacques
Steckle
Stoffer
Telegdi
Tremblay (Rimouski—Mitis)
Ur
Venne
Whelan

DeVillers
Discepola
Drouin
Duhamel
Earle
Fry
Godin (Châteauguay)
Grose
Guarnieri
Harb
Harvey
Hubbard
Jackson
Jordan
Kilgour (Edmonton Southeast)
Kraft Sloan
Lastewka
Leung
Limoges
Longfield
Malhi
Mancini
Matthews
McLellan (Edmonton West)
Mifflin
Myers
Nystrom
O'Brien (London—Fanshawe)
Pagtakhan
Peterson
Picard (Drummond)
Pratt
Proud
Provenzano
Reed
Riis
Rocheleau
Shepherd
St. Denis
St-Julien
Stewart (Brant)
Szabo
Thompson (New Brunswick Southwest)
Turp
Valeri
Wayne
Wood—116

Le vice-président: Je déclare la motion n^o 13 rejetée.

Le vote suivant porte sur la motion n^o 14. Le rejet de la motion n^o 14 entraînera la tenue d'un vote sur les motions n^{os} 15 à 18.

● (1940)

(La motion n^o 14, mise aux voix, est rejetée.)

(Vote n^o 75)

POUR

Députés

Abbott
Breitkreuz (Yellowhead)
Casson
Cummins
Epp
Gilmour
Gouk
Grey (Edmonton North)
Hill (Macleod)
Hilstrom
Johnston
Konrad
Lunn
Martin (Esquimalt—Juan de Fuca)
McNally
Mills (Red Deer)
Obhrai
Penson
Scott (Skeena)
Stinson
Thompson (Wild Rose)
White (Langley—Abbotsford)

Anders
Cadman
Chatters
Elley
Forseth
Goldring
Grewal
Hart
Hill (Prince George—Peace River)
Jaffer
Kenney (Calgary Southeast)
Lowther
Manning
Mayfield
Meredith
Morrison
Pankiw
Schmidt
Solberg
Strahl
Vellacott
Williams —44

CONTRE

Députés

Alarie
Anderson
Axworthy
Baker
Bennett
Blondin-Andrew
Bradshaw
Byrne
Catterall
Chan
Cotler

Alcock
Assad
Bachand (Richmond—Arthabaska)
Bellemare
Blaikie
Boudria
Bryden
Caccia
Chamberlain
Clouthier
Debien

DÉPUTÉS «PAIRÉS»

Asselin
Bakopanos
Bellehumeur
Bernier (Bonaventure—Gaspé—Îles-de-la-Madeleine—Pabok)
Bigras
Brown
Calder
Cardin
Chrétien (Frontenac—Mégantic)
Collenette
Cullen
de Savoye
Dion
Folco
Gagliano
Girard-Bujold
Harvard
Lavigne
Lee
Marceau
Marleau
McGuire
Ménard
Normand
Pettigrew
Robillard
Sauvageau

Bachand (Saint-Jean)
Barnes
Bergeron
Brien
Bulte
Canuel
Cauchon
Coderre
Crête
Dalphond-Guiral
Desrochers
Dubé (Lévis-et-Chutes-de-la-Chaudière)
Fournier
Gauthier
Guimond
Lalonde
Lebel
Loubier
Marchand
McCormick
McTeague
Minna
Perron
Pickard (Chatham—Kent Essex)
Rock
Sekora

Initiatives ministérielles

Serré
Stewart (Northumberland)
Wilfert

St-Hilaire
Tremblay (Lac-Saint-Jean)

Le vice-président: Je déclare la motion n° 14 rejetée.

Mme Elsie Wayne: Monsieur le Président, j'invoque le Règlement. Je crois que tous les députés doivent être financièrement responsables. Je demande au chef de l'opposition s'il sait que ce petit jeu aura coûté 2,4 millions de dollars demain soir.

Le vice-président: Ce n'est pas un rappel au Règlement.

M. Preston Manning: Monsieur le Président, si ce traité est adopté avec tous les défauts qu'il contient, il coûtera au Canada des milliards de dollars.

Le vice-président: La présidence craint que ce ne soit le début d'un débat.

Le prochain vote porte sur la motion n° 15. Le rejet de la motion n° 15 entraînera la mise au voix de la motion n° 16.

● (1950)

[Français]

(La motion n° 15, mise aux voix, est rejetée par le vote suivant:)

(Vote n° 76)

POUR

Députés

Abbott
Benoit
Cadman
Chatters
Duncan
Epp
Gilmour
Gouk
Grey (Edmonton North)
Hill (Macleod)
Hilstrom
Johnston
Konrad
Lunn
Martin (Esquimalt—Juan de Fuca)
McNally
Mills (Red Deer)
Obhrai
Penson
Scott (Skeena)
Stinson
Thompson (Wild Rose)
White (Langley—Abbotsford)

Anders
Breitkreuz (Yellowhead)
Casson
Cummins
Elley
Forseth
Goldring
Grewal
Hart
Hill (Prince George—Peace River)
Jaffer
Kenney (Calgary Southeast)
Lowther
Manning
Mayfield
Meredith
Morrison
Pankiw
Schmidt
Solberg
Strahl
Vellacott
Williams —46

CONTRE

Députés

Alarie
Anderson
Augustine
Bachand (Richmond—Arthabaska)
Beaumier
Bellemare
Bertrand
Bonwick
Bryne
Caccia

Alcock
Assadourian
Axworthy
Baker
Bélanger
Bennett
Blaikie
Boudria
Byrne
Catterall

Chamberlain
Cotler
Desjarlais
Dhaliwal
Dockrill
Drouin
Dumas
Easter
Fry
Galloway
Goodale
Gruending
Guay
Hardy
Hubbard
Jackson
Jordan
Kilger (Stormont—Dundas—Charlottenburgh)
Knutson
Laliberte
Laurin
Lill
Lincoln
MacAulay
Malhi
Mancini
Matthews
Mercier
Murray
Nault
O'Brien (London—Fanshawe)
Peric
Phinney
Pillitteri
Proulx
Redman
Richardson
Robinson
Saada
Shepherd
Speller
St-Jacques
Steckle
Stoffer
Telegdi
Tremblay (Rimouski—Mitis)
Ur
Vanclief
Wasylcyia-Leis
Whelan

Clouthier
Debien
DeVillers
Discepola
Dromisky
Duceppe
Earle
Finlay
Gagnon
Godin (Châteauguay)
Grose
Guarnieri
Harb
Herron
Iftody
Jones
Karetak-Lindell
Kilgour (Edmonton Southeast)
Kraft Sloan
Lastewka
Leung
Limoges
Longfield
MacKay (Pictou—Antigonish—Guysborough)
Maloney
Martin (Winnipeg Centre)
McDonough
Mifflin
Myers
O'Brien (Labrador)
O'Reilly
Peterson
Picard (Drummond)
Price
Provenzano
Reed
Riis
Rocheleau
Scott (Fredericton)
Solomon
St. Denis
St-Julien
Stewart (Brant)
Szabo
Thompson (New Brunswick Southwest)
Turp
Valeri
Venne
Wayne
Wood—120

DÉPUTÉS «PAIRÉS»

Asselin
Bakopanos
Bellehumeur
Bernier (Bonaventure—Gaspé—Îles-de-la-Madeleine—Pabok)
Bigras
Brown
Calder
Cardin
Chrétien (Frontenac—Mégantic)
Collenette
Cullen
de Savoye
Dion
Folco
Gagliano
Girard-Bujold
Harvard
Lavigne
Lee
Marceau
Marleau
McGuire
Ménard
Normand

Bachand (Saint-Jean)
Barnes
Bergeron
Bernier (Pabok)
Brien
Bulte
Canuel
Cauchon
Coderre
Crête
Dalphond-Guiral
Desrochers
Dubé (Lévis-et-Chutes-de-la-Chaudière)
Fournier
Gauthier
Guimond
Lalonde
Lebel
Loubier
Marchand
McCormick
McTeague
Minna

Initiatives ministérielles

Perron
Pickard (Chatham—Kent Essex)
Rock
Sekora
St-Hilaire
Tremblay (Lac-Saint-Jean)

Pettigrew
Robillard
Sauvageau
Serré
Stewart (Northumberland)
Wilfert

Iftody
Jones
Karetak-Lindell
Kraft Sloan
Lastewka
Leung
Limoges
Longfield
MacKay (Pictou—Antigonish—Guysborough)
Maloney
Matthews
Mifflin
Myers
O'Brien (London—Fanshawe)
Peric
Picard (Drummond)
Pratt
Proulx
Redman
Richardson
Robinson
Saada
Shepherd
Speller
St-Jacques
Steckle
Szabo
Thompson (New Brunswick Southwest)
Turp
Valeri
Venne
Wayne
Wood—111

Jackson
Jordan
Knutson
Laliberte
Laurin
Lill
Lincoln
MacAulay
Malhi
Martin (Winnipeg Centre)
Mercier
Murray
Nystrom
O'Reilly
Phinney
Pillitteri
Price
Provenzano
Reed
Riis
Rocheleau
Scott (Fredericton)
Solomon
St. Denis
St-Julien
Stewart (Brant)
Telegdi
Tremblay (Rimouski—Mitis)
Ur
Vanclief
Wasylcia-Leis
Whelan

Le vice-président: Je déclare la motion n° 15 rejetée.

[Traduction]

Le prochain vote porte sur la motion n° 16. Je rappelle aux députés que les téléphones cellulaires ne sont pas permis à la Chambre.

● (1955)

(La motion n° 16, mise aux voix, est rejetée.)

(Vote n° 77)

POUR

Députés

Abbott
Benoit
Cadman
Chatters
Duncan
Epp
Gilmour
Gouk
Grey (Edmonton North)
Hart
Hill (Prince George—Peace River)
Jaffer
Kenney (Calgary Southeast)
Lowther
Manning
Mayfield
Meredith
Morrison
Pankiw
Schmidt
Solberg
Strahl
Vellacott
Williams —47

Anders
Breitkreuz (Yellowhead)
Casson
Cummins
Elley
Forseth
Goldring
Grewal
Hanger
Hill (MacLeod)
Hilstrom
Johnston
Konrad
Lunn
Martin (Esquimalt—Juan de Fuca)
McNally
Mills (Red Deer)
Obhrai
Penson
Scott (Skeena)
Stinson
Thompson (Wild Rose)
White (Langley—Abbotsford)

CONTRE

Députés

Alarie
Anderson
Augustine
Bachand (Richmond—Arthabaska)
Bélanger
Bennett
Blaikie
Boudria
Byrne
Catterall
Chan
Cotler
Desjarlais
Discepolo
Drouin
Dumas
Easter
Gagnon
Godin (Châteauguay)
Graham
Gruending
Guay
Hardy

Alcock
Assadourian
Axworthy
Beaumier
Bellemare
Bertrand
Bonwick
Bryden
Caccia
Chamberlain
Clouthier
Debien
DeVillers
Dromisky
Duceppe
Earle
Finlay
Galloway
Goodale
Grose
Guarnieri
Harb
Hubbard

DÉPUTÉS «PAIRÉS»

Asselin	Bachand (Saint-Jean)
Bakopanos	Barnes
Bellehumeur	Bergeron
Bernier (Bonaventure—Gaspé—Îles-de-la-Madeleine—Pabok)	Brien
Bigras	Bulte
Brown	Canuel
Calder	Cauchon
Cardin	Coderre
Chrétien (Frontenac—Mégantic)	Crête
Collenette	Dalphon-Duval
Cullen	Desrochers
de Savoye	Dubé (Lévis-et-Chutes-de-la-Chaudière)
Dion	Fournier
Folco	Gauthier
Gagliano	Guimond
Girard-Bujold	Lalonde
Harvard	Label
Lavigne	Loubier
Lee	Marchand
Marceau	McCormick
Marleau	McTeague
McGuire	Minna
Ménard	Perron
Normand	Pickard (Chatham—Kent Essex)
Pettigrew	Rock
Robillard	Sekora
Sauvageau	St-Hilaire
Serré	Tremblay (Lac-Saint-Jean)
Stewart (Northumberland)	
Wilfert	

Le vice-président: Je déclare la motion n° 16 rejetée.

Le prochain vote porte sur la motion n° 17. Le rejet de la motion n° 17 entraînera la mise aux voix de la motion n° 18.

Initiatives ministérielles

M. Greg Thompson: Monsieur le Président, j'invoque le Règlement. J'attire votre attention sur le commentaire 329, à la page 101 de la sixième édition du *Beauchesne*, qui porte sur le décorum à la Chambre. Suis-je autorisé à citer un passage du *Beauchesne*?

Le vice-président: D'accord.

M. Greg Thompson: Permettez-moi de le faire. On dit:

Le Règlement est pratiquement muet sur la tenue vestimentaire des députés. L'article 17 exige que le député qui désire obtenir la parole se lève la tête découverte. Quoique le port du chapeau à la Chambre puisse se réclamer d'une vénérable tradition, les Présidents tendent à réprouver depuis quelques années le port de couvre-chefs trop fantaisistes.

On ajoute:

De nombreux Présidents ont ordonné aux députés de sexe masculin de porter veston, chemise et cravate, et ont autorisé en de rares occasions, telle la fête de Burns. . .

Ce n'est pas la fête de Burns. À la page 102, le commentaire 330 dit ceci:

Les députés de sexe masculin sont tenus de porter le veston et la cravate.

Au moins deux députés du Parti réformiste ne respectent pas la procédure. Nous nous élevons contre cela.

M. Chuck Strahl: Monsieur le Président, j'invoque le Règlement sur le même sujet. Il semble que nous serons à la Chambre pour un certain temps. Je remarque que le député de Davenport ne porte pas de cravate, mais cela ne nous ennuie pas. Je crois que les députés peuvent voter comme bon leur semble. La situation serait peut-être différente si nous faisons des discours. À mon avis, nous allons être ici pendant encore quelques minutes. Je pense que le fait qu'une ou deux personnes n'aient pas leur veston sur le dos ne provoquera probablement pas d'émeutes au pays. À mon avis, nous pouvons nous en accommoder.

• (2000)

Le vice-président: Si nous ne devons rester ici que quelques minutes encore, je suis convaincu que les députés voudront remettre leur veston. Il est fort manifeste que le député de Nouveau-Brunswick-Sud-Ouest a raison. Je n'ai pas l'intention d'être à cheval sur le Règlement en ce qui concerne l'habillement. Je préférerais bien sûr et je pense qu'il est de mise que les députés soient convenablement vêtus à la Chambre et la citation du député est parfaitement exacte. J'ai dit clairement qu'aucun député désirant invoquer le Règlement ne pourra prendre la parole à moins qu'il soit vêtu convenablement. J'espère donc que les députés agiront en conséquence.

Je signale au député de Nouveau-Brunswick-Sud-Ouest que je ne veux pas poursuivre encore longtemps cette discussion.

M. Greg Thompson: Nous non plus monsieur le Président, car comme l'a signalé le député de Saint John, il en coûtera 2,5 millions

de dollars aux Canadiens entre maintenant et demain matin. Voici où je veux en venir. Quelle différence y a-t-il entre un député qui ne porte pas son veston pendant le débat et un député qui ne le porte pas pour voter. À mon avis, le député ne peut voter dans cette enceinte s'il n'est pas convenablement vêtu.

Le vice-président: J'ai pris bonne note du rappel au Règlement du député de Nouveau-Brunswick-Sud-Ouest. Les députés qui ne sont pas convenablement vêtus ne seront pas comptés lors du vote.

Des voix: Bravo!

M. Chuck Strahl: Monsieur le Président, bien sûr, je respecte la décision de la présidence. Cependant, s'applique-t-elle aux votes qui ont déjà été pris ou uniquement aux votes qui suivront.

Le vice-président: Cela s'applique à compter de maintenant.

M. Chuck Strahl: Monsieur le Président, à mon avis il n'y a qu'un conservateur pour se préoccuper d'une cravate alors que nous nous prononçons ce soir sur des questions mettant en jeu des milliards de dollars.

Le vice-président: Nous essayons tous de nous entraider.

Le vote porte sur la motion n° 17. Un vote négatif sur la motion n° 17 entraînera la mise aux voix de la motion n° 18.

• (2010)

(La motion n° 17, mise aux voix, est rejetée.)

(Vote n° 78)

POUR

Députés

Abbott	Anders
Benoit	Breitkreuz (Yellowhead)
Cadman	Casson
Chatters	Cummins
Duncan	Elley
Epp	Forseth
Gilmour	Goldring
Gouk	Grewal
Grey (Edmonton North)	Hanger
Hart	Hill (Macleod)
Hill (Prince George—Peace River)	Hilstrom
Jaffer	Johnston
Kenny (Calgary Southeast)	Konrad
Lowther	Lunn
Manning	Martin (Esquimalt—Juan de Fuca)
Mayfield	McNally
Meredith	Mills (Red Deer)
Morrison	Obhrai
Pankiw	Penson
Reynolds	Schmidt
Solberg	Stinson
Strahl	Thompson (Wild Rose)
Vellacott	Williams—46

CONTRE

Députés

Alarie	Alcock
Anderson	Assadourian
Augustine	Axworthy

Initiatives ministérielles

Beaumier
Bellemare
Bertrand
Blondin-Andrew
Bryden
Byrne
Catterall
Clouthier
Cullen
Desjarlais
Dhaliwal
Dockrill
Duceppe
Earle
Finlay
Gagnon
Godin (Châteauguay)
Gruending
Guay
Hardy
Hubbard
Jones
Karetak-Lindell
Kilger (Stormont—Dundas—Charlottenburgh)
Kraft Sloan
Lastewka
Leung
Lincoln
MacKay (Pictou—Antigonish—Guysborough)
Maloney
Martin (Winnipeg Centre)
McDonough
Mercier
Murray
Nystrom
O'Brien (London—Fanshawe)
Parrish
Phinney
Pillitteri
Price
Provenzano
Reed
Riis
Rocheleau
Shepherd
Speller
St-Jacques
Steckle
Szabo
Thompson (New Brunswick Southwest)
Turp
Valeri
Venne
Wayne
Wilfert

Bélangier
Bennett
Blaikie
Bonwick
Bulte
Carroll
Chamberlain
Cotler
Debien
DeVillers
Discepola
Dromisky
Dumas
Easter
Fontana
Godfrey
Grose
Guarnieri
Harb
Herron
Jackson
Jordan
Keys
Knutson
Laliberte
Laurin
Limoges
Longfield
Malhi
Mancini
Matthews
McKay (Scarborough East)
Mitchell
Myers
O'Brien (Labrador)
O'Reilly
Peric
Picard (Drummond)
Pratt
Proulx
Redman
Richardson
Robinson
Saada
Solomon
St. Denis
St-Julien
Stoffer
Telegdi
Tremblay (Rimouski—Mitis)
Ur
Vanclief
Wasylcia-Leis
Whelan
Wood—116

DÉPUTÉS «PAIRÉS»

Asselin
Bakopanos
Bellehumeur
Bernier (Bonaventure—Gaspé—Îles-de-la-Madeleine—Pabok)
Bigras
Brown
Calder
Cardin
Chrétien (Frontenac—Mégantic)
Collenette
Cullen
de Savoye
Dion
Folco
Gagliano
Girard-Bujold
Harvard
Lavigne
Lee
Marceau
Marleau
McGuire
Ménard
Normand
Pettigrew

Bachand (Saint-Jean)
Barnes
Bergeron
Brien
Bulte
Canuel
Cauchon
Coderre
Crête
Dalphond-Guiral
Desrochers
Dubé (Lévis-et-Chutes-de-la-Chaudière)
Fournier
Gauthier
Guimond
Lalonde
Lebel
Loubier
Marchand
McCormick
McTeague
Minna
Perron
Pickard (Chatham—Kent Essex)

Robillard
Sauvageau
Serré
Stewart (Northumberland)
Wilfert

Rock
Sekora
St-Hilaire
Tremblay (Lac-Saint-Jean)

Le vice-président: Je déclare la motion n^o 17 rejetée.

Le prochain vote porte sur la motion n^o 18.

• (2015)

(La motion n^o 18, mise aux voix, est rejetée.)

(Vote n^o 79)

POUR

Députés

Abbott
Benoit
Casson
Cummins
Epp
Grewal
Hanger
Hill (Macleod)
Hilstrom
Johnston
Konrad
Lunn
Mayfield
Mills (Red Deer)
Pankiw
Reynolds
Stinson
Thompson (Wild Rose)—35

Anders
Cadman
Chatters
Duncan
Goldring
Grey (Edmonton North)
Hart
Hill (Prince George—Peace River)
Jaffer
Kenney (Calgary Southeast)
Lowther
Martin (Esquimalt—Juan de Fuca)
Meredith
Ohrai
Penson
Schmidt
Strahl

CONTRE

Députés

Alarie
Anderson
Axworthy
Bélangier
Bennett
Blaikie
Bonwick
Bulte
Caccia
Catterall
Cotler
Debien
DeVillers
Discepola
Dromisky
Duceppe
Earle
Finlay
Gagnon
Godin (Châteauguay)
Guarnieri
Harb
Herron
Iftody
Jones
Karetak-Lindell
Kilger (Stormont—Dundas—Charlottenburgh)
Kraft Sloan
Laurin
Lincoln
MacKay (Pictou—Antigonish—Guysborough)
Malhi
Mancini
Matthews

Alcock
Augustine
Beaumier
Bellemare
Bertrand
Blondin-Andrew
Bryden
Byrne
Carroll
Chamberlain
Cullen
Desjarlais
Dhaliwal
Dockrill
Drouin
Dumas
Easter
Fontana
Godfrey
Grose
Guay
Hardy
Hubbard
Jackson
Jordan
Keys
Knutson
Laliberte
Limoges
Longfield
Mahoney
Maloney
Martin (Winnipeg Centre)
McDonough

Initiatives ministérielles

McKay (Scarborough East)	Mercier
Mitchell	Murray
Myers	Nault
O'Brien (London—Fanshawe)	O'Reilly
Parrish	Peric
Phinney	Picard (Drummond)
Pillitteri	Pratt
Price	Proulx
Provenzano	Redman
Reed	Richardson
Riis	Robinson
Saada	Shepherd
Solomon	Speller
St. Denis	St-Jacques
St-Julien	Steckle
Stoffer	Telegdi
Thompson (New Brunswick Southwest)	Torsney
Tremblay (Rimouski—Mitis)	Turp
Ur	Valeri
Vanclief	Venne
Wayne	Whelan
Wilfert	Wood —112

toute la nuit ici, comme nous le ferons probablement. Nous profitons de l'occasion pour leur souhaiter bonne chance dans leurs examens.

Des voix: Bravo!

Le vice-président: Je ne suis pas sûr que c'était recevable.

Le vote porte sur la motion n° 19. Un vote négatif sur la motion n° 19 entraînera la mise aux voix des motions n^{os} 20 à 22.

● (2020)

(La motion n° 19, mise aux voix, est rejetée.)

DÉPUTÉS «PAIRÉS»

Asselin	Bachand (Saint-Jean)
Bakopanos	Barnes
Bellehumeur	Bergeron
Bernier (Bonaventure—Gaspé—Îles-de-la-Madeleine—Pabok)	Brien
Bigras	Bulte
Brown	Canuel
Calder	Cauchon
Cardin	Coderre
Chrétien (Frontenac—Mégantic)	Crête
Collenette	Dalphond-Guiral
Cullen	Desrochers
de Savoye	Dubé (Lévis-et-Chutes-de-la-Chaudière)
Dion	Fournier
Folco	Gauthier
Gagliano	Guimond
Girard-Bujold	Lalonde
Harvard	Lebel
Lavigne	Loubier
Lee	Marchand
Marceau	McCormick
Marleau	McTeague
McGuire	Minna
Ménard	Perron
Normand	Pickard (Chatham—Kent Essex)
Pettigrew	Rock
Robillard	Sekora
Sauvageau	St-Hilaire
Serré	Tremblay (Lac-Saint-Jean)
Stewart (Northumberland)	
Wilfert	

Le vice-président: Je déclare la motion n° 18 rejetée.

M. Darrel Stinson: Monsieur le Président, j'invoque le Règlement. Une fois de plus, je demande le consentement unanime de la Chambre pour que les pages puissent rentrer chez eux.

Le vice-président: Y a-t-il consentement unanime?

Des voix: Oui.

Des voix: Non.

M. Bob Kilger: Monsieur le Président, j'invoque le Règlement. J'imagine que tout le monde est bien conscient des pressions que peut représenter pour un page le fait d'être présent à la Chambre, mais je crois comprendre que la Chambre a déjà prévu que les pages puissent travailler par roulement afin qu'ils n'aient pas à passer

(Vote n° 80)

POUR

Députés

Abbott	Anders
Benoit	Cadman
Casson	Chatters
Cummins	Duncan
Epp	Goldring
Gouk	Grewal
Grey (Edmonton North)	Hanger
Hart	Hill (MacLeod)
Hill (Prince George—Peace River)	Hilstrom
Jaffer	Johnston
Kenney (Calgary Southeast)	Konrad
Lowther	Lunn
Martin (Esquimalt—Juan de Fuca)	Mayfield
Meredith	Mills (Red Deer)
Obhrai	Penson
Reynolds	Schmidt
Stinson	Strahl
Thompson (Wild Rose)	Williams—36

CONTRE

Députés

Alarie	Alcock
Anderson	Assad
Assadourian	Augustine
Axworthy	Bachand (Richmond—Arthabaska)
Beaumier	Bélangier
Bellemare	Bennett
Bertrand	Blaikie
Blondin-Andrew	Bonwick
Bryden	Bulte
Byrne	Caccia
Carroll	Catterall
Chamberlain	Cotler
Cullen	Debien
Desjarlais	DeVillers
Dhaliwal	Discepola
Dockrill	Dromisky
Drouin	Duceppe
Duhamel	Dumas
Earle	Easter
Eggleton	Finlay
Fontana	Gagnon
Godfrey	Godin (Châteauguay)
Grose	Guarnieri
Guay	Harb
Hardy	Harvey
Herron	Hubbard
Ianno	Iftody
Jackson	Jones
Jordan	Karetak-Lindell
Keyes	Kilger (Stormont—Dundas—Charlottenburgh)
Kilgour (Edmonton Southeast)	Kraft Sloan
Laliberte	Lastewka

Initiatives ministérielles

(Vote n° 81)

Laurin
Limoges
Longfield
Mahoney
Maloney
Martin (Winnipeg Centre)
McKay (Scarborough East)
Mitchell
Myers
O'Brien (London—Fanshawe)
Parrish
Picard (Drummond)
Pratt
Proud
Provenzano
Reed
Riis
Rocheleau
Sgro
Solomon
St. Denis
St-Julien
Stoffer
Thompson (New Brunswick Southwest)
Tremblay (Rimouski—Mitis)
Ur
Vanclief
Wayne
Wilfert

Lee
Lincoln
MacKay (Pictou—Antigonish—Guysborough)
Malhi
Mancini
McDonough
Mercier
Murray
Nault
O'Reilly
Phinney
Pillitteri
Price
Proulx
Redman
Richardson
Robinson
Saada
Shepherd
Speller
St-Jacques
Steckle
Szabo
Torsney
Turp
Valeri
Venne
Whelan
Wood —122

POUR

Députés

Abbott
Benoit
Casson
Cummins
Epp
Goldring
Grewal
Hanger
Hill (Macleod)
Hilstrom
Kenney (Calgary Southeast)
Lowther
Martin (Esquimalt—Juan de Fuca)
Meredith
Penson
Schmidt
Williams—33

Anders
Cadman
Chatters
Duncan
Gilmour
Gouk
Grey (Edmonton North)
Hart
Hill (Prince George—Peace River)
Johnston
Konrad
Lunn
Mayfield
Mills (Red Deer)
Reynolds
Strahl

DÉPUTÉS «PAIRÉS»

Asselin
Bakopanos
Bellehumeur
Bernier (Bonaventure—Gaspé—Îles-de-la-Madeleine—Pabok)
Bigras
Brown
Calder
Cardin
Chrétien (Frontenac—Mégantic)
Collenette
Cullen
de Savoye
Dion
Folco
Gagliano
Girard-Bujold
Harvard
Lavigne
Lee
Marceau
Marleau
McGuire
Ménard
Normand
Pettigrew
Robillard
Sauvageau
Serré
Stewart (Northumberland)
Wilfert

Bachand (Saint-Jean)
Barnes
Bergeron
Brien
Bulte
Canuel
Cauchon
Coderre
Crête
Dalphond-Guiral
Desrochers
Dubé (Lévis-et-Chutes-de-la-Chaudière)
Fournier
Gauthier
Guimond
Lalonde
Lebel
Loubier
Marchand
McCormick
McTeague
Minna
Perron
Pickard (Chatham—Kent Essex)
Rock
Sekora
St-Hilaire
Tremblay (Lac-Saint-Jean)

Adams
Alcock
Assad
Augustine
Beaumier
Bellemare
Bertrand
Blondin-Andrew
Bulte
Caplan
Catterall
Collenette
Cullen
Desjarlais
Discepola
Drouin
Duhamel
Earle
Eggleton
Fontana
Godfrey
Grose
Guay
Hardy
Hubbard
Iftody
Jones
Karetak-Lindell
Kilger (Stormont—Dundas—Charlottenburgh)
Laliberte
Laurin
Leung
Limoges
Longfield
Malhi
Mancini
McDonough
Mercier
Murray
Nault
O'Reilly
Peric
Picard (Drummond)
Pratt
Proud
Provenzano
Reed
Riis
Rocheleau
Scott (Fredericton)
Shepherd
St. Denis
St-Julien

CONTRE

Députés

Alarie
Anderson
Assadourian
Bachand (Richmond—Arthabaska)
Bélangier
Bennett
Blaikie
Bryden
Byrne
Carroll
Chamberlain
Cotler
Debien
DeVillers
Dockrill
Duceppe
Dumas
Easter
Finlay
Gagnon
Godin (Châteauguay)
Guarnieri
Harb
Herron
Ianno
Jackson
Jordan
Keyes
Kilgour (Edmonton Southeast)
Lastewka
Lee
Lill
Lincoln
MacKay (Pictou—Antigonish—Guysborough)
Maloney
Martin (Winnipeg Centre)
McKay (Scarborough East)
Mitchell
Myers
O'Brien (London—Fanshawe)
Parrish
Phinney
Pillitteri
Price
Proulx
Redman
Richardson
Robinson
Saada
Sgro
Solomon
St-Jacques
Steckle

Le vice-président: Je déclare la motion n° 19 rejetée.

[Français]

La prochaine mise aux voix porte sur la motion n° 20. Si la motion n° 20 est rejetée, il faudra mettre aux voix les motions nos 21 et 22.

● (2030)

[Traduction]

(La motion n° 20, mise aux voix, est rejetée.)

Initiatives ministérielles

Stoffer
Thompson (New Brunswick Southwest)
Tremblay (Rimouski—Mitis)
Ur
Vanclief
Wasylcia-Leis
Whelan
Wood—121

Szabo
Torsney
Turp
Valeri
Venne
Wayne
Wilfert

Reynolds
Stinson
Thompson (Wild Rose)—39

Schmidt
Strahl

CONTRE

DÉPUTÉS «PAIRÉS»

Asselin	Bachand (Saint-Jean)
Bakopanos	Barnes
Bellehumeur	Bergeron
Bernier (Bonaventure—Gaspé—Îles-de-la-Madeleine—Pabok)	Brien
Bigras	Bulte
Brown	Canuel
Calder	Cauchon
Cardin	Coderre
Chrétien (Frontenac—Mégantic)	Crête
Collenette	Dalphondu-Guiral
Cullen	Desrochers
de Savoye	Dubé (Lévis-et-Chutes-de-la-Chaudière)
Dion	Fournier
Folco	Gauthier
Gagliano	Guimond
Girard-Bujold	Lalonde
Harvard	Lebel
Lavigne	Loubier
Lee	Marchand
Marceau	McCormick
Marleau	McTeague
McGuire	Minna
Ménard	Perron
Normand	Pickard (Chatham—Kent Essex)
Pettigrew	Rock
Robillard	Sekora
Sauvageau	St-Hilaire
Serré	Tremblay (Lac-Saint-Jean)
Stewart (Northumberland)	
Wilfert	

Le vice-président: Je déclare la motion n^o 20 rejetée.

Le président suppléant (M. McClelland): Le prochain vote portera sur la motion n^o 21. Si cette motion est rejetée, il faudra mettre la motion n^o 22 aux voix.

• (2035)

(La motion n^o 21, mise aux voix, est rejetée.)

(Vote n^o 82)

POUR

Députés

Abbott	Anders
Benoit	Breitkreuz (Yellowhead)
Cadman	Casson
Chatters	Cummins
Duncan	Elley
Epp	Forseth
Gilmour	Goldring
Gouk	Grewal
Grey (Edmonton North)	Hanger
Hart	Hill (Macleod)
Hill (Prince George—Peace River)	Hilstrom
Johnston	Kenney (Calgary Southeast)
Konrad	Lowther
Lunn	Martin (Esquimalt—Juan de Fuca)
Mayfield	McNally
Meredith	Mills (Red Deer)
Pankiw	Penson

Adams	Alarie
Anderson	Assad
Assadourian	Augustine
Bachand (Richmond—Arthabaska)	Beaumier
Bélanger	Bellemare
Bennett	Blaikie
Blondin-Andrew	Bonwick
Boudria	Bryden
Bulte	Byrne
Caccia	Caplan
Carroll	Catterall
Chamberlain	Collenette
Cullen	Debien
Desjarlais	DeVillers
Discepola	Dockrill
Drouin	Duceppe
Duhamel	Dumas
Earle	Easter
Eggleton	Finlay
Fontana	Gagnon
Gallaway	Godfrey
Godin (Châteauguay)	Grose
Guarnieri	Guay
Harb	Hardy
Harvey	Herron
Hubbard	Ianno
Iftody	Jackson
Jones	Jordan
Karetak-Lindell	Keyes
Kilgour (Edmonton Southeast)	Laliberte
Lastewka	Laurin
Lee	Leung
Lill	Limoges
Lincoln	Longfield
MacKay (Pictou—Antigonish—Guysborough)	Malhi
Maloney	Mancini
Martin (Winnipeg Centre)	McDonough
McKay (Scarborough East)	Mercier
Mitchell	Murray
Myers	Nault
O'Brien (London—Fanshawe)	O'Reilly
Pagtakhan	Patry
Peric	Peterson
Phinney	Picard (Drummond)
Plamondon	Pratt
Price	Proud
Proulx	Provenzano
Redman	Reed
Richardson	Riis
Robinson	Rocheleau
Saada	Scott (Fredericton)
Sgro	Shepherd
Solomon	St. Denis
St-Jacques	St-Julien
Steckle	Stoffer
Szabo	Thompson (New Brunswick Southwest)
Torsney	Tremblay (Rimouski—Mitis)
Turp	Ur
Valeri	Vanclief
Venne	Wasylcia-Leis
Wayne	Whelan
Wilfert	Wood—124

DÉPUTÉS «PAIRÉS»

Asselin	Bachand (Saint-Jean)
Bakopanos	Barnes
Bellehumeur	Bergeron
Bernier (Bonaventure—Gaspé—Îles-de-la-Madeleine—Pabok)	

Initiatives ministérielles

Bigras
Brown
Calder
Cardin
Chrétien (Frontenac—Mégantic)
Collenette
Cullen
de Savoye
Dion
Folco
Gagliano
Girard-Bujold
Harvard
Lavigne
Lee
Marceau
Marleau
McGuire
Ménard
Normand
Pettigrew
Robillard
Sauvageau
Serré
Stewart (Northumberland)
Wilfert

Brien
Bulte
Canuel
Cauchon
Coderre
Crête
Dalphond-Guiral
Desrochers
Dubé (Lévis-et-Chutes-de-la-Chaudière)
Fournier
Gauthier
Guimond
Lalonde
Lebel
Loubier
Marchand
McCormick
McTeague
Minna
Perron
Pickard (Chatham—Kent Essex)
Rock
Sekora
St-Hilaire
Tremblay (Lac-Saint-Jean)

Assadourian
Bachand (Richmond—Arthabaska)
Beaumier
Bellemare
Blaikie
Bonwick
Bryden
Caccia
Carroll
Collenette
Debien
DeVillers
Dockrill
Duceppe
Dumas
Easter
Finlay
Galloway
Godin (Acadie—Bathurst)
Grose
Guarnieri
Harb
Harvey
Hubbard
Iftody
Jones
Keys
Lastewka
Lee
Lill
Lincoln
MacKay (Pictou—Antigonish—Guysborough)
Maloney
Martin (Winnipeg Centre)
McKay (Scarborough East)
Mercier
Murray
Nault
O'Brien (London—Fanshawe)
Pagtakhan
Peric
Phinney
Plamondon
Price
Proulx
Redman
Riis
Rocheleau
Scott (Fredericton)
Shepherd
St. Denis
St-Julien
Stoffer
Telegdi
Torsney
Turp
Valeri
Wasylcia-Leis
Whelan
Wood—123

Augustine
Baker
Bélanger
Bennett
Blondin-Andrew
Boudria
Bulte
Caplan
Chamberlain
Cullen
Desjarlais
Discepola
Drouin
Duhamel
Earle
Eggleton
Gagnon
Godfrey
Godin (Châteauguay)
Gruending
Guay
Hardy
Herron
Ianno
Jackson
Jordan
Kilgour (Edmonton Southeast)
Laurin
Leung
Limoges
Longfield
Malhi
Mancini
McDonough
McWhinney
Mitchell
Myers
Nystrom
O'Reilly
Petry
Peterson
Picard (Drummond)
Pratt
Proud
Provenzano
Richardson
Robinson
Saada
Sgro
Solomon
St-Jacques
Steckle
Szabo
Thompson (New Brunswick Southwest)
Tremblay (Rimouski—Mitis)
Ur
Vanclief
Wayne
Wilfert

Le président suppléant (M. McClelland): Je déclare la motion n° 21 rejetée.

Je tiens à informer la Chambre que, à cause de l'interruption, il n'y aura pas d'heure réservée aux initiatives parlementaires aujourd'hui. En conséquence, la mesure qui devait être étudiée sera mise au programme d'une autre séance.

Le vote portera maintenant sur la motion n° 22.

● (2040)

(La motion n° 22, mise aux voix, est rejetée.)

(Vote n° 83)

POUR

Députés

Abbott
Benoit
Cadman
Chatters
Duncan
Epp
Gilmour
Gouk
Hanger
Hill (Macleod)
Hilstrom
Johnston
Manning
McNally
Mills (Red Deer)
Pankiw
Reynolds
Stinson
White (Langley—Abbotsford)

Anders
Breitkreuz (Yellowhead)
Casson
Cummins
Elley
Forseth
Goldring
Grewal
Hart
Hill (Prince George—Peace River)
Jaffer
Kenney (Calgary Southeast)
Mayfield
Meredith
Obhrai
Penson
Schmidt
Thompson (Wild Rose)
Williams—38

CONTRE

Députés

Adams
Alcock

Alarie
Assad

DÉPUTÉS «PAIRÉS»

Asselin
Bakopanos
Bellehumeur
Bernier (Bonaventure—Gaspé—Îles-de-la-Madeleine—Pabok)
Bigras
Brown
Calder
Cardin
Chrétien (Frontenac—Mégantic)
Collenette
Cullen
de Savoye
Dion
Folco
Gagliano

Bachand (Saint-Jean)
Barnes
Bergeron
Bernier (Bonaventure—Gaspé—Îles-de-la-Madeleine—Pabok)
Brien
Bulte
Canuel
Cauchon
Coderre
Crête
Dalphond-Guiral
Desrochers
Dubé (Lévis-et-Chutes-de-la-Chaudière)
Fournier

Initiatives ministérielles

Gauthier	Girard-Bujold
Guimond	Harvard
Lalonde	Lavigne
Lebel	Lee
Loubier	Marceau
Marchand	Marleau
McCormick	McGuire
McTeague	Ménard
Minna	Normand
Perron	Pettigrew
Pickard (Chatham—Kent Essex)	Robillard
Rock	Sauvageau
Sekora	Serré
St-Hilaire	Stewart (Northumberland)
Tremblay (Lac-Saint-Jean)	Wilfert

Le président suppléant (M. McClelland): Je déclare la motion n° 22 rejetée.

Le prochain vote porte sur la motion n° 23. Si cette motion est rejetée, il faudra mettre la motion n° 24 aux voix.

● (2050)

(La motion n° 23, mise aux voix, est rejetée.)

(Vote n° 84)

POUR

Députés

Abbott	Anders
Benoit	Breitkreuz (Yellowhead)
Casson	Chatters
Cummins	Duncan
Elley	Epp
Forseth	Gilmour
Goldring	Gouk
Grewal	Hanger
Hart	Hill (Macleod)
Hill (Prince George—Peace River)	Hilstrom
Jaffer	Johnston
Kenney (Calgary Southeast)	Lunn
Manning	Mayfield
McNally	Meredith
Mills (Red Deer)	Morrison
Obhrai	Pankiw
Penson	Reynolds
Schmidt	Stinson
Thompson (Wild Rose)	White (Langley—Abbotsford)
Williams—39	

CONTRE

Députés

Adams	Alarie
Alcock	Assad
Assadourian	Augustine
Bachand (Richmond—Arthabaska)	Baker
Beaumier	Bélangier
Bellemare	Bennett
Bertrand	Blaikie
Blondin-Andrew	Bonwick
Boudria	Bradshaw
Bryden	Bulte
Caccia	Caplan
Carroll	Chamberlain
Chan	Collenette
Cullen	Debien
Desjarlais	DeVillers
Discepolo	Dockrill
Dromisky	Drouin
Duceppe	Duhamel

Dumas	Earle
Easter	Eggleton
Finlay	Fry
Galloway	Godfrey
Godin (Acadie—Bathurst)	Godin (Châteauguay)
Grose	Gruending
Guarnieri	Guay
Harb	Hardy
Harvey	Herron
Hubbard	Ianno
Iftody	Jackson
Jones	Jordan
Kilger (Stormont—Dundas—Charlottenburgh)	Kilgour (Edmonton Southeast)
Knutson	Laurin
Lee	Leung
Lill	Limoges
Longfield	MacKay (Pictou—Antigonish—Guysborough)
Malhi	Maloney
Martin (Winnipeg Centre)	McDonough
McKay (Scarborough East)	McWhinney
Mercier	Mitchell
Murray	Myers
Nault	Nystrom
O'Brien (London—Fanshawe)	O'Reilly
Pagtakhan	Parrish
Patry	Peric
Peterson	Phinney
Picard (Drummond)	Pillitteri
Plamondon	Pratt
Price	Proud
Proulx	Provenzano
Redman	Reed
Richardson	Riis
Robinson	Rocheleau
Saada	Scott (Fredericton)
Sgro	Shepherd
Solomon	Speller
St. Denis	St-Jacques
St-Julien	Steckle
Stoffer	Szabo
Telegdi	Thompson (New Brunswick Southwest)
Torsney	Tremblay (Rimouski—Mitis)
Turp	Ur
Valeri	Venne
Wasylcia-Leis	Wayne
Whelan	Wilfert
Wood—129	

DÉPUTÉS «PAIRÉS»

Asselin	Bachand (Saint-Jean)
Bakopanos	Barnes
Bellehumeur	Bergeron
Bernier (Bonaventure—Gaspé—Îles-de-la-Madeleine—Pabok)	
Bigras	Brien
Brown	Bulte
Calder	Canuel
Cardin	Cauchon
Chrétien (Frontenac—Mégantic)	Coderre
Collenette	Crête
Cullen	Dalphond-Guiral
de Savoye	Desrochers
Dion	Dubé (Lévis-et-Chutes-de-la-Chaudière)
Folco	Fournier
Gagliano	Gauthier
Girard-Bujold	Guimond
Harvard	Lalonde
Lavigne	Lebel
Lee	Loubier
Marceau	Marchand
Marleau	McCormick
McGuire	McTeague
Ménard	Minna
Normand	Perron
Pettigrew	Pickard (Chatham—Kent Essex)
Robillard	Rock
Sauvageau	

Initiatives ministérielles

Sekora
St-Hilaire
Tremblay (Lac-Saint-Jean)

Serré
Stewart (Northumberland)
Wilfert

McKay (Scarborough East)
Mercier
Mitchell
Nault
O'Brien (London—Fanshawe)
Pagtakhan
Peric
Phinney
Pillitteri
Pratt
Proud
Provenzano
Reed
Riis
Rocheleau
Sgro
Solomon
St-Jacques
Steckle
Szabo
Thompson (New Brunswick Southwest)
Turp
Venne
Wayne
Wilfert

McWhinney
Mifflin
Murray
Nystrom
O'Reilly
Patry
Peterson
Picard (Drummond)
Plamondon
Price
Proulx
Redman
Richardson
Robinson
Scott (Fredericton)
Shepherd
St. Denis
St-Julien
Stoffer
Telegdi
Tremblay (Rimouski—Mitis)
Ur
Wasylcyia-Leis
Whelan
Wood —120

Le vice-président (M. McClelland): Je déclare la motion n° 23 rejetée.

Le vote suivant porte sur la motion n° 24.

● (2055)

(La motion n° 24, mise aux voix, est rejetée.)

(Vote n° 85)

POUR

Députés

Abbott
Benoit
Casson
Cummins
Elley
Forseth
Goldring
Grewal
Hart
Hill (Prince George—Peace River)
Jaffer
Kenney (Calgary Southeast)
Lunn
Mayfield
Meredith
Morrison
Pankiw
Reynolds
Stinson
White (Langley—Abbotsford)

Anders
Breitkreuz (Yellowhead)
Chatters
Duncan
Epp
Gilmour
Gouk
Hanger
Hill (MacLeod)
Hilstrom
Johnston
Konrad
Manning
McNally
Mills (Red Deer)
Obhrai
Penson
Schmidt
Thompson (Wild Rose)
Williams—40

CONTRE

Députés

Adams
Alcock
Augustine
Baker
Bellemare
Bertrand
Blondin-Andrew
Boudria
Bryden
Caccia
Chamberlain
Collenette
Cullen
Desjarlais
Discepolo
Dromisky
Duceppe
Dumas
Easter
Finlay
Galloway
Godin (Châteauguay)
Gruending
Guay
Hardy
Herron
Ifody
Jones
Kilger (Stormont—Dundas—Charlottenburgh)
Knutson
Laurin
Lill
Longfield
Malhi
Martin (Winnipeg Centre)

Alarie
Assadourian
Bachand (Richmond—Arthabaska)
Beaumier
Bennett
Blaikie
Bonwick
Bradshaw
Byrne
Caplan
Chan
Cotler
Debien
DeVillers
Dockrill
Drouin
Duhamel
Earle
Eggleton
Fry
Godin (Acadie—Bathurst)
Grose
Guarnieri
Harb
Harvey
Hubbard
Jackson
Jordan
Kilgour (Edmonton Southeast)
Kraft Sloan
Lee
Limoges
MacKay (Pictou—Antigonish—Guysborough)
Maloney
McDonough

DÉPUTÉS «PAIRÉS»

Asselin
Bakopanos
Bellehumeur
Bernier (Bonaventure—Gaspé—Îles-de-la-Madeleine—Pabok)
Bigras
Brown
Calder
Cardin
Chrétien (Frontenac—Mégantic)
Collenette
Cullen
de Savoye
Dion
Folco
Gagliano
Girard-Bujold
Harvard
Lavigne
Lee
Marceau
Marleau
McGuire
Ménard
Normand
Pettigrew
Robillard
Sauvageau
Serré
Stewart (Northumberland)
Wilfert

Bachand (Saint-Jean)
Barnes
Bergerson
Brien
Bulte
Canuel
Cauchon
Coderre
Crête
Dalphond-Guiral
Desrochers
Dubé (Lévis-et-Chutes-de-la-Chaudière)
Fournier
Gauthier
Guimond
Lalonde
Lebel
Loubier
Marchand
McCormick
McTeague
Minna
Perron
Pickard (Chatham—Kent Essex)
Rock
Sekora
St-Hilaire
Tremblay (Lac-Saint-Jean)

Le président suppléant (M. McClelland): Je déclare la motion no 24 rejetée.

Le vote suivant porte sur la motion n° 25. Le rejet de la motion n° 25 entraînera la mise aux voix de la motion n° 26.

● (2100)

(La motion n° 25, mise aux voix, est rejetée.)

Initiatives ministérielles

(Vote n° 86)

POUR

Députés

Abbott	Anders
Benoit	Breitkreuz (Yellowhead)
Cadman	Casson
Chatters	Cummins
Duncan	Elley
Epp	Forseth
Gilmour	Goldring
Gouk	Grewal
Grey (Edmonton North)	Hanger
Hart	Hill (Macleod)
Hill (Prince George—Peace River)	Hilstrom
Jaffer	Johnston
Kenney (Calgary Southeast)	Konrad
Lunn	Manning
Martin (Esquimalt—Juan de Fuca)	Mayfield
McNally	Meredith
Mills (Red Deer)	Morrison
Obhrai	Pankiw
Penson	Reynolds
Schmidt	Scott (Skeena)
Solberg	Stinson
Strahl	Thompson (Wild Rose)
Vellacott	White (Langley—Abbotsford)
Williams—47	

CONTRE

Députés

Adams	Alarie
Augustine	Bélaire
Bellemare	Bennett
Bevilacqua	Blaikie
Blondin-Andrew	Bonwick
Bradshaw	Bryden
Bulte	Caccia
Caplan	Carroll
Chamberlain	Chan
Collenette	Cotler
Cullen	Debien
Desjarlais	DeVillers
Discepolo	Dockrill
Dromisky	Drouin
Duhamel	Dumas
Earle	Easter
Eggleton	Finlay
Fry	Gagnon
Galloway	Godin (Châteauguay)
Grose	Gruending
Guarnieri	Harb
Hardy	Harvey
Herron	Hubbard
Iftody	Jackson
Jones	Jordan
Kilger (Stormont—Dundas—Charlottetown)	Kilgour (Edmonton Southeast)
Knutson	Laurin
Lee	Leung
Lill	Limoges
Lincoln	Longfield
MacAulay	MacKay (Pictou—Antigonish—Guysborough)
Malhi	Maloney
Mancini	Martin (Winnipeg Centre)
Matthews	McDonough
McKay (Scarborough East)	McWhinney
Mercier	Mifflin
Murray	Myers
Nault	Nystrom
O'Brien (London—Fanshawe)	O'Reilly
Pagtakhan	Patry
Peterson	Phinney
Pillitteri	Pratt
Proud	Proulx
Redman	Reed
Richardson	Riis

Rocheleau	Scott (Fredericton)
Sgro	Shepherd
Solomon	St-Julien
Stoffer	Szabo
Thompson (New Brunswick Southwest)	Tremblay (Rimouski—Mitis)
Ur	Valeri
Wasylycia-Leis	Wayne
Wilfert	Wood—106

DÉPUTÉS «PAIRÉS»

Asselin	Bachand (Saint-Jean)
Bakopanos	Barnes
Bellehumeur	Bergeron
Bernier (Bonaventure—Gaspé—Îles-de-la-Madeleine—Pabok)	Brien
Bigras	Bulte
Brown	Canuel
Calder	Cauchon
Cardin	Coderre
Chrétien (Frontenac—Mégantic)	Crête
Collenette	Dalphond-Guiral
Cullen	Desrochers
de Savoye	Dubé (Lévis-et-Chutes-de-la-Chaudière)
Dion	Fournier
Folco	Gauthier
Gagliano	Guimond
Girard-Bujold	Lalonde
Harvard	Lebel
Lavigne	Loubier
Lee	Marchand
Marceau	McCormick
Marleau	McTeague
McGuire	Minna
Ménard	Perron
Normand	Pickard (Chatham—Kent Essex)
Pettigrew	Rock
Robillard	Sekora
Sauvageau	St-Hilaire
Serré	Tremblay (Lac-Saint-Jean)
Stewart (Northumberland)	
Wilfert	

Le président suppléant (M. McClelland): Je déclare la motion n° 25 rejetée.

• (2105)

Le vote porte maintenant sur la motion n° 26.

• (2110)

(La motion n° 26, mise aux voix, est rejetée.)

(Vote n° 87)

POUR

Députés

Abbott	Anders
Benoit	Breitkreuz (Yellowhead)
Cadman	Casson
Chatters	Cummins
Duncan	Elley
Epp	Forseth
Gilmour	Goldring
Gouk	Grewal
Grey (Edmonton North)	Hanger
Hart	Hill (Macleod)
Hill (Prince George—Peace River)	Hilstrom
Jaffer	Johnston
Kenney (Calgary Southeast)	Konrad
Lowther	Lunn
Manning	Martin (Esquimalt—Juan de Fuca)
Mayfield	McNally
Meredith	Mills (Red Deer)
Morrison	Obhrai
Pankiw	Reynolds

Initiatives ministérielles

Schmidt
Stinson
Thompson (Wild Rose)
Williams—45

Solberg
Strahl
Vellacott

Bigras
Brown
Calder
Cardin
Chrétien (Frontenac—Mégantic)
Collenette
Cullen
de Savoye
Dion
Folco
Gagliano
Girard-Bujold
Harvard
Lavigne
Lee
Marceau
Marleau
McGuire
Ménard
Normand
Pettigrew
Robillard
Sauvageau
Serré
Stewart (Northumberland)
Wilfert

Brien
Bulte
Canuel
Cauchon
Coderre
Crête
Dalphond-Guiral
Desrochers
Dubé (Lévis-et-Chutes-de-la-Chaudière)
Fournier
Gauthier
Guimond
Lalonde
Lebel
Loubier
Marchand
McCormick
McTeague
Minna
Perron
Pickard (Chatham—Kent Essex)
Rock
Sekora
St-Hilaire
Tremblay (Lac-Saint-Jean)

CONTRE

Députés

Adams
Assadourian
Beaumier
Bellemare
Bertrand
Blaikie
Bonwick
Bryden
Caccia
Carroll
Chamberlain
Clouthier
Cotler
Debien
De Villers
Dockrill
Duceppe
Dumas
Easter
Finlay
Fry
Galloway
Godin (Châteauguay)
Graham
Gruending
Harb
Harvey
Hubbard
Jackson
Jordan
Kilgour (Edmonton Southeast)
Laurin
Leung
Limoges
Longfield
MacKay (Pictou—Antigonish—Guysborough)
Maloney
Martin (Winnipeg Centre)
McDonough
McWhinney
Mifflin
Myers
Nystrom
O'Brien (London—Fanshawe)
Pagtakhan
Peterson
Picard (Drummond)
Pratt
Proud
Redman
Richardson
Rocheleau
Sgro
Solomon
St-Julien
Stoffer
Thompson (New Brunswick Southwest)
Turp
Wasylcia-Leis
Whelan
Wood—121

Alarie
Augustine
Bélaïr
Bennett
Bevilacqua
Blondin-Andrew
Bradshaw
Bulte
Caplan
Catterall
Chan
Collenette
Cullen
Desjarlais
Discepola
Drouin
Duhamel
Earle
Eggleton
Fontana
Gagnon
Godin (Acadie—Bathurst)
Goodale
Grose
Guarnieri
Hardy
Herron
Iftody
Jones
Keyes
Knutson
Lee
Lill
Lincoln
MacAulay
Malhi
Mancini
Matthews
McKay (Scarborough East)
Mercier
Murray
Nault
O'Brien (Labrador)
O'Reilly
Parrish
Phinney
Pillitteri
Price
Proulx
Reed
Riis
Scott (Fredericton)
Shepherd
St-Jacques
Steckle
Szabo
Tremblay (Rimouski—Mitis)
Ur
Wayne
Wilfert

Le président suppléant (M. McClelland): Je déclare la motion n° 26 rejetée.

Le vote porte maintenant sur la motion n° 27.

● (2115)

(La motion n° 27, mise aux voix, est rejetée.)

(Vote n° 88)

POUR

Députés

Abbott
Benoit
Cadman
Chatters
Duncan
Epp
Gilmour
Gouk
Grey (Edmonton North)
Hart
Hill (Prince George—Peace River)
Jaffer
Kenney (Calgary Southeast)
Lowther
Manning
Mayfield
Meredith
Morrison
Pankiw
Schmidt
Stinson
Thompson (Wild Rose)
Williams—45

Anders
Breitkreuz (Yellowhead)
Casson
Cummins
Elley
Forseth
Goldring
Grewal
Hanger
Hill (Macleod)
Hilstrom
Johnston
Konrad
Lunn
Martin (Esquimalt—Juan de Fuca)
McNally
Mills (Red Deer)
Obhrai
Reynolds
Solberg
Strahl
Vellacott

CONTRE

Députés

DÉPUTÉS «PAIRÉS»

Asselin
Bakopanos
Bellehumeur
Bernier (Bonaventure—Gaspé—Îles-de-la-Madeleine—Pabok)

Bachand (Saint-Jean)
Barnes
Bergeron

Adams
Assadourian
Baker
Bélaïr
Bennett
Bevilacqua
Blondin-Andrew
Bonwick

Alarie
Augustine
Beaumier
Bellemare
Bertrand
Blaikie
Bonin
Bradshaw

Initiatives ministérielles

Bulte	Caccia
Cannis	Caplan
Carroll	Catterall
Chamberlain	Chan
Charbonneau	Collenette
Cotler	Cullen
Dalphond-Guiral	Debien
Desjarlais	DeVillers
Discepola	Dromisky
Drouin	Duceppe
Duhamel	Dumas
Earle	Eggleton
Finlay	Fontana
Fry	Gagnon
Galloway	Godin (Acadie—Bathurst)
Godin (Châteauguay)	Goodale
Graham	Grose
Harb	Hardy
Harvey	Herron
Hubbard	Iftody
Jackson	Jones
Jordan	Keyes
Kilgour (Edmonton Southeast)	Knutson
Lastewka	Laurin
Lee	Leung
Lill	Limoges
Lincoln	Longfield
MacAulay	MacKay (Pictou—Antigonish—Guysborough)
Malhi	Maloney
Mancini	Manley
Martin (Winnipeg Centre)	Matthews
McDonough	McKay (Scarborough East)
McWhinney	Mercier
Mifflin	Mitchell
Murray	Myers
Nault	Nystrom
O'Brien (Labrador)	O'Brien (London—Fanshawe)
O'Reilly	Pagtakhan
Parrish	Peric
Phinney	Pillitteri
Pratt	Price
Proud	Proulx
Redman	Reed
Richardson	Riis
Robinson	Rocheleau
Scott (Fredericton)	Sgro
Shepherd	Solomon
St. Denis	St-Jacques
St-Julien	Steckle
Stewart (Brant)	Stoffer
Szabo	Telegdi
Thompson (New Brunswick Southwest)	Tremblay (Rimouski—Mitis)
Turp	Ur
Wasylcia-Leis	Wayne
Whelan	Wilfert
Wood—127	

Sauvageau	Sekora
Serré	St-Hilaire
Stewart (Northumberland)	Tremblay (Lac-Saint-Jean)
Wilfert	

Le président suppléant (M. McClelland): Je déclare la motion n° 27 rejetée.

Le vote porte maintenant sur la motion n° 28. Si la motion n° 28 est rejetée, les motions n°s 29 et 30 devront être mises aux voix.

● (2125)

(La motion n° 28, mise aux voix, est rejetée.)

(Vote n° 89)

POUR

Députés

Abbott	Anders
Benoit	Breitkreuz (Yellowhead)
Cadman	Casson
Chatters	Cummins
Duncan	Elley
Epp	Forseth
Gilmour	Goldring
Gouk	Grewal
Grey (Edmonton North)	Hanger
Hart	Hill (Macleod)
Hill (Prince George—Peace River)	Hilstrom
Jaffer	Johnston
Kenney (Calgary Southeast)	Konrad
Lowther	Lunn
Manning	Martin (Esquimalt—Juan de Fuca)
Mayfield	Meredith
Mills (Red Deer)	Morrison
Pankiw	Penson
Reynolds	Schmidt
Solberg	Stinson
Strahl	Vellacott
Williams—43	

CONTRE

Députés

Adams	Alarie
Assadourian	Augustine
Beaumier	Bélaïr
Bélangier	Bellemare
Bennett	Bertrand
Bevilacqua	Blaikie
Bonin	Bonwick
Bradshaw	Bulte
Caccia	Cannis
Caplan	Carroll
Catterall	Chamberlain
Chan	Charbonneau
Clouthier	Collenette
Cotler	Debien
Desjarlais	DeVillers
Discepola	Dockrill
Dromisky	Duceppe
Duhamel	Dumas
Earle	Easter
Eggleton	Finlay
Fontana	Fry
Gagnon	Godin (Acadie—Bathurst)
Godin (Châteauguay)	Goodale
Graham	Grose
Guarnieri	Guay
Harb	Hardy
Harvey	Hubbard
Iftody	Jackson
Jones	Jordan
Keyes	Kilgour (Edmonton Southeast)
Knutson	Kraft Sloan
Lastewka	Laurin
Lee	Leung
Lill	Limoges
Lincoln	Longfield
MacAulay	MacKay (Pictou—Antigonish—Guysborough)
Malhi	Maloney
Mancini	Manley

DÉPUTÉS «PAIRÉS»

Asselin	Bachand (Saint-Jean)
Bakopanos	Barnes
Bellehumeur	Bergeron
Bernier (Bonaventure—Gaspé—Îles-de-la-Madeleine—Pabok)	Brien
Bigras	Bulte
Brown	Canuel
Calder	Cauchon
Cardin	Coderre
Chrétien (Frontenac—Mégantic)	Crête
Collenette	Dalphond-Guiral
Cullen	Desrochers
de Savoye	Dubé (Lévis-et-Chutes-de-la-Chaudière)
Dion	Fournier
Folco	Gauthier
Gagliano	Guimond
Girard-Bujold	Lalonde
Harvard	Lebel
Lavigne	Loubier
Lee	Marchand
Marceau	McCormick
Marleau	McTeague
McGuire	Minna
Ménard	Perron
Normand	Pickard (Chatham—Kent Essex)
Pettigrew	Rock
Robillard	

Initiatives ministérielles

Martin (Winnipeg Centre)
McDonough
McWhinney
Mifflin
Murray
Nault
O'Brien (London—Fanshawe)
Pagtakhan
Peric
Picard (Drummond)
Pratt
Proud
Redman
Richardson
Robinson
Saada
Solomon
St-Jacques
Steckle
Stoffer
Telegdi
Tremblay (Rimouski—Mitis)
Ur
Wasylycia-Leis
Whelan
Wood—127

Matthews
McKay (Scarborough East)
Mercier
Mitchell
Myers
Nystrom
O'Reilly
Patry
Phinney
Pillitteri
Price
Proulx
Reed
Riis
Rocheleau
Shepherd
St. Denis
St-Julien
Stewart (Brant)
Szabo
Thompson (New Brunswick Southwest)
Turp
Valeri
Wayne
Wilfert

croions qu'il aurait fallu en débattre et nous nous ferions un plaisir de nous prononcer là-dessus ce soir.

Le président suppléant (M. McClelland): C'est bon, c'est bon! Les deux camps ont mis leur grain de sel. Nous avons des votes à tenir.

M. Lee Morrison: J'invoque le Règlement, monsieur le Président. Je voudrais que la Chambre reconnaisse que la présence ici de vestiges de Joe Clark coûte quelque. . .

Le président suppléant (M. McClelland): Le vote porte maintenant sur la motion n° 29. Si la motion n° 29 est rejetée, la motion n° 30 devra être mise aux voix.

● (2130)

(La motion n° 29, mise aux voix, est rejetée.)

DÉPUTÉS «PAIRÉS»

Asselin	Bachand (Saint-Jean)
Bakopanos	Barnes
Bellehumeur	Bergeron
Bernier (Bonaventure—Gaspé—Îles-de-la-Madeleine—Pabok)	Brien
Bigras	Bulte
Brown	Canuel
Calder	Cauchon
Cardin	Coderre
Chrétien (Frontenac—Mégantic)	Crête
Collenette	Dalphondu-Guiral
Cullen	Desrochers
de Savoye	Dubé (Lévis-et-Chutes-de-la-Chaudière)
Dion	Fournier
Folco	Gauthier
Gagliano	Guimond
Girard-Bujold	Lalonde
Harvard	Lebel
Lavigne	Loubier
Lee	Marchand
Marceau	McCormick
Marleau	McTeague
McGuire	Minna
Ménard	Perron
Normand	Pickard (Chatham—Kent Essex)
Pettigrew	Rock
Robillard	Sekora
Sauvageau	St-Hilaire
Serré	Tremblay (Lac-Saint-Jean)
Stewart (Northumberland)	
Wilfert	

Le président suppléant (M. McClelland): Je déclare la motion n° 28 rejetée.

Mme Elsie Wayne: J'invoque le Règlement, monsieur le Président. J'en appelle à nouveau à l'opposition. Nous n'avons pas assez d'argent pour indemniser les membres de notre marine marchande et nous gaspillons 2,5 millions de dollars. Auraient-ils l'obligeance d'agir de façon responsable et de mettre fin à ceci.

M. Chuck Strahl: J'invoque le Règlement, monsieur le Président. Nous aussi avons des préoccupations quant au coût. Nous sommes préoccupés par le coût de ce traité, qui excédera évidemment 1 milliard de dollars pour toute la durée du traité. Nous

(Vote n° 90)

POUR

Députés

Abbott	Anders
Benoit	Breitkreuz (Yellowhead)
Cadman	Casson
Chatters	Cummins
Duncan	Elley
Epp	Forseth
Gilmour	Goldring
Gouk	Grewal
Grey (Edmonton North)	Hanger
Hart	Hill (Macleod)
Hill (Prince George—Peace River)	Hilstrom
Jaffer	Johnston
Kenney (Calgary Southeast)	Konrad
Lowther	Lunn
Manning	Martin (Esquimalt—Juan de Fuca)
Mayfield	McNally
Meredith	Mills (Red Deer)
Morrison	Pankiw
Penson	Reynolds
Schmidt	Solberg
Stinson	Strahl
Vellacott	Williams—44

CONTRE

Députés

Adams	Alarie
Assadourian	Augustine
Bachand (Richmond—Arthabaska)	Beaumier
Bélair	Bélanger
Bellemare	Bennett
Bertrand	Bevilacqua
Blaikie	Bonin
Bonwick	Bradshaw
Bulte	Caccia
Cannis	Caplan
Carroll	Catterall
Chan	Charbonneau
Clouthier	Collenette
Debien	Desjarlais
DeVillers	Discepolo
Dockrill	Dromisky
Duceppe	Duhamel
Dumas	Earle
Eggleton	Finlay
Fontana	Fry
Gagnon	Godin (Acadie—Bathurst)
Godin (Châteauguay)	Graham
Grose	Guarnieri
Guay	Harb
Hardy	Harvey

Initiatives ministérielles

Herron	Hubbard	Cadman	Casson
Iftody	Jackson	Chatters	Cummins
Jones	Jordan	Duncan	Epp
Keyes	Kilger (Stormont—Dundas—Charlottenburgh)	Gilmour	Goldring
Kilgour (Edmonton Southeast)	Lastewka	Gouk	Grewal
Laurin	Lee	Grey (Edmonton North)	Hanger
Leung	Lill	Hart	Hill (Macleod)
Limoges	Longfield	Hill (Prince George—Peace River)	Jaffer
MacAulay	MacKay (Pictou—Antigonish—Guysborough)	Johnston	Kenney (Calgary Southeast)
Malhi	Maloney	Konrad	Lowther
Mancini	Manley	Lunn	Manning
Martin (Winnipeg Centre)	Matthews	Martin (Esquimalt—Juan de Fuca)	Mayfield
McDonough	McKay (Scarborough East)	McNally	Meredith
Mercier	Mifflin	Mills (Red Deer)	Morrison
Mitchell	Murray	Obhrai	Pankiw
Myers	Nault	Penson	Reynolds
Nystrom	Pagtakhan	Schmidt	Solberg
Paradis	Parrish	Stinson	Strahl
Patry	Phinney	Vellacott	White (Langley—Abbotsford)
Picard (Drummond)	Plamondon	Williams—43	
Pratt	Price		
Proulx	Redman		
Riis	Robinson		
Rocheleau	Saada		
Sgro	Shepherd		
Solomon	St-Jacques		
St-Julien	Steckle		
Stewart (Brant)	Stoffer		
Szabo	Thompson (New Brunswick Southwest)		
Torsney	Tremblay (Rimouski—Mitis)		
Turp	Ur		
Wasylcia-Leis	Wayne		
Whelan	Wilfert		
Wood—117			

DÉPUTÉS «PAIRÉS»

Asselin	Bachand (Saint-Jean)
Bakopanos	Barnes
Bellehumeur	Bergeron
Bernier (Bonaventure—Gaspé—Îles-de-la-Madeleine—Pabok)	Brien
Bigras	Bulte
Brown	Canuel
Calder	Cauchon
Cardin	Coderre
Chrétien (Frontenac—Mégantic)	Crête
Collenette	Dalphondu-Guiral
Cullen	Desrochers
de Savoye	Dubé (Lévis-et-Chutes-de-la-Chaudière)
Dion	Fournier
Folco	Gauthier
Gagliano	Guimond
Girard-Bujold	Lalonde
Harvard	Lebel
Lavigne	Loubier
Lee	Marchand
Marceau	McCormick
Marleau	McTeague
McGuire	Minna
Ménard	Perron
Normand	Pickard (Chatham—Kent Essex)
Pettigrew	Rock
Robillard	Sekora
Sauvageau	St-Hilaire
Serré	Tremblay (Lac-Saint-Jean)
Stewart (Northumberland)	
Wilfert	

Le président suppléant (M. McClelland): Je déclare la motion n^o 29 rejetée.

Le vote porte maintenant sur la motion n^o 30.

• (2140)

(La motion n^o 30, mise aux voix, est rejetée.)

(Vote n^o 91)

POUR

Députés

Abbott	Anders
Benoit	Breitkreuz (Yellowhead)

CONTRE

Députés

Adams	Alarie
Anderson	Augustine
Bachand (Richmond—Arthabaska)	Beaumier
Bélaïr	Bellemare
Bennett	Bertrand
Bevilacqua	Blaikie
Bonin	Bonwick
Bradshaw	Bulte
Caccia	Caplan
Carroll	Catterall
Chamberlain	Chan
Charbonneau	Clouthier
Collenette	Copps
Cullen	Debien
Desjarlais	DeVillers
Discepola	Dockrill
Duceppe	Dumas
Earle	Easter
Eggleton	Finlay
Fontana	Fry
Gagnon	Godin (Acadie—Bathurst)
Godin (Châteauguay)	Goodale
Graham	Guay
Harb	Hardy
Harvey	Herron
Hubbard	Iftody
Jackson	Jones
Jordan	Keyes
Kilgour (Edmonton Southeast)	Knutson
Laurin	Lee
Leung	Lill
Limoges	Lincoln
Longfield	MacAulay
MacKay (Pictou—Antigonish—Guysborough)	Malhi
Maloney	Mancini
Manley	Martin (LaSalle—Émard)
Martin (Winnipeg Centre)	Matthews
McDonough	McKay (Scarborough East)
McWhinney	Mercier
Mitchell	Murray
Myers	Nystrom
Pagtakhan	Parrish
Patry	Peric
Phinney	Picard (Drummond)
Plamondon	Pratt
Price	Provenzano
Redman	Reed
Riis	Robinson
Rocheleau	Saada
Scott (Fredericton)	Shepherd
Solomon	St. Denis
St-Jacques	St-Julien
Steckle	Stoffer
Szabo	Telegdi
Thompson (New Brunswick Southwest)	Torsney

Initiatives ministérielles

Tremblay (Rimouski—Mitis)
Ur
Wayne
Wilfert

Turp
Wasylycia-Leis
Whelan
Wood—118

CONTRE

Députés

DÉPUTÉS «PAIRÉS»

Asselin	Bachand (Saint-Jean)
Bakopanos	Barnes
Bellehumeur	Bergeron
Bernier (Bonaventure—Gaspé—Îles-de-la-Madeleine—Pabok)	Brien
Bigras	Bulte
Brown	Canuel
Calder	Cauchon
Cardin	Coderre
Chrétien (Frontenac—Mégantic)	Crête
Collenette	Dalphondu-Guiral
Cullen	Desrochers
de Savoye	Dubé (Lévis-et-Chutes-de-la-Chaudière)
Dion	Fournier
Folco	Gauthier
Gagliano	Guimond
Girard-Bujold	Lalonde
Harvard	Lebel
Lavigne	Loubier
Lee	Marchand
Marceau	McCormick
Marleau	McTeague
McGuire	Minna
Ménard	Perron
Normand	Pickard (Chatham—Kent Essex)
Pettigrew	Rock
Robillard	Sekora
Sauvageau	St-Hilaire
Serré	Tremblay (Lac-Saint-Jean)
Stewart (Northumberland)	
Wilfert	

Adams	Alarie
Alcock	Anderson
Assadourian	Augustine
Bachand (Richmond—Arthabaska)	Baker
Beaumier	Bélair
Bellemare	Bennett
Blaikie	Bonin
Bradshaw	Bryden
Bulte	Caccia
Caplan	Carroll
Catterall	Chamberlain
Charbonneau	Clouthier
Copps	Cullen
Desjarlais	DeVillers
Discepola	Dockrill
Duceppe	Dumas
Earle	Easter
Eggleton	Finlay
Fontana	Gagnon
Godin (Acadie—Bathurst)	Godin (Châteauguay)
Goodale	Graham
Guarnieri	Guay
Harb	Hardy
Harvey	Herron
Hubbard	Jackson
Jones	Jordan
Keyes	Kilgour (Edmonton Southeast)
Knutson	Laurin
Lee	Leung
Lill	Limoges
Lincoln	Longfield
MacAulay	Malhi
Maloney	Mancini
Manley	Martin (LaSalle—Émard)
Martin (Winnipeg Centre)	Matthews
McDonough	McKay (Scarborough East)
Mercier	Murray
Myers	Nault
Nystrom	Pagtakhan
Parrish	Peric
Phinney	Picard (Drummond)
Plamondon	Pratt
Price	Proud
Provenzano	Redman
Reed	Richardson
Riis	Robinson
Rocheleau	Saada
Scott (Fredericton)	Sgro
Shepherd	Solomon
St. Denis	St-Jacques
St-Julien	Steckle
Stewart (Brant)	Stoffer
Szabo	Telegdi
Thompson (New Brunswick Southwest)	Torsney
Tremblay (Rimouski—Mitis)	Turp
Ur	Valeri
Wasylycia-Leis	Wayne
Whelan	Wilfert—116

Le vice-président: Je déclare la motion n^o 30 rejetée.

Le prochain vote porte sur la motion n^o 31. Si la motion n^o 31 est rejetée, il faudra mettre aux voix les motions n^{os} 32 à 40.

● (2145)

(La motion n^o 31, mise aux voix, est rejetée.)

(Vote n^o 92)

POUR

Députés

Abbott	Anders
Benoit	Breitkreuz (Yellowhead)
Cadman	Casson
Chatters	Cummins
Duncan	Epp
Gilmour	Goldring
Gouk	Grewal
Grey (Edmonton North)	Hanger
Hart	Hill (Macleod)
Hill (Prince George—Peace River)	Hilstrom
Jaffer	Johnston
Kenney (Calgary Southeast)	Konrad
Lowther	Lunn
Manning	Martin (Esquimalt—Juan de Fuca)
Mayfield	McNally
Meredith	Mills (Red Deer)
Morrison	Obhrai
Pankiw	Penson
Reynolds	Schmidt
Solberg	Stinson
Strahl	Vellacott
White (Langley—Abbotsford)	Williams—44

DÉPUTÉS «PAIRÉS»

Asselin	Bachand (Saint-Jean)
Bakopanos	Barnes
Bellehumeur	Bergeron
Bernier (Bonaventure—Gaspé—Îles-de-la-Madeleine—Pabok)	Brien
Bigras	Bulte
Brown	Canuel
Calder	Cauchon
Cardin	Coderre
Chrétien (Frontenac—Mégantic)	
Collenette	

Initiatives ministérielles

Crête	Cullen
Dalphondu-Guiral	de Savoye
Desrochers	Dion
Dubé (Lévis-et-Chutes-de-la-Chaudière)	Folco
Fournier	Gagliano
Gauthier	Girard-Bujold
Guimond	Harvard
Lalonde	Lavigne
Lebel	Lee
Loubier	Marceau
Marchand	Marleau
McCormick	McGuire
McTeague	Ménard
Minna	Normand
Perron	Pettigrew
Pickard (Chatham—Kent Essex)	Robillard
Rock	Sauvageau
Sekora	Serré
St-Hilaire	Stewart (Northumberland)
Tremblay (Lac-Saint-Jean)	Wilfert

Le président suppléant (M. McClelland): Je déclare la motion n° 31 rejetée.

[Français]

La prochaine mise aux voix porte sur la motion n° 32. Si la motion n° 32 est rejetée, il faudra mettre aux voix les motions nos 33 à 38.

● (2150)

[Traduction]

Pendant le vote:

Le président suppléant (M. McClelland): À l'ordre, je vous prie. Aidons un peu la personne qui fait l'appel nominal. Nous nous sommes donné mutuellement un peu de latitude, mais lorsqu'on procède à l'appel nominal des députés d'un côté de la Chambre, il serait courtois de ne pas entrer et sortir et de ne pas se tenir entre la personne qui procède à l'appel nominal et les banquettes.

● (2155)

(La motion n° 32, mise aux voix, est rejetée.)

(Vote n° 93)

POUR

Députés

Abbott	Anders
Benoit	Cadman
Casson	Chatters
Cummins	Duncan
Elley	Epp
Gilmour	Goldring
Gouk	Grewal
Grey (Edmonton North)	Hanger
Hart	Hill (Macleod)
Hill (Prince George—Peace River)	Hilstrom
Jaffer	Johnston
Kenney (Calgary Southeast)	Konrad
Lowther	Lunn
Manning	Martin (Esquimalt—Juan de Fuca)
McNally	Meredith
Mills (Red Deer)	Morrison
Obhrai	Pankiw
Penson	Reynolds
Schmidt	Solberg
Stinson	Strahl
Thompson (Wild Rose)	Vellacott
Williams—43	

CONTRE

Députés

Adams	Alarie
Alcock	Anderson
Assadourian	Augustine
Bachand (Richmond—Arthabaska)	Beaumier
Bellemare	Bennett
Bevilacqua	Blaikie
Bonwick	Bryden
Bulte	Caplan
Carroll	Catterall
Chamberlain	Chan
Charbonneau	Clouthier
Collenette	Copps
Cullen	Desjarlais
DeVillers	Discepola
Dockrill	Doyle
Dromisky	Duceppe
Dumas	Earle
Easter	Eggleton
Finlay	Fry
Gagnon	Galloway
Godin (Acadie—Bathurst)	Godin (Châteauguay)
Goodale	Graham
Grose	Guarnieri
Guay	Harb
Hardy	Harvey
Hubbard	Iftody
Jackson	Jones
Jordan	Keyes
Kilger (Stormont—Dundas—Charlottenburgh)	Kilgour (Edmonton Southeast)
Knutson	Kraft Sloan
Lee	Leung
Lill	Limoges
Lincoln	Longfield
MacKay (Pictou—Antigonish—Guysborough)	Malhi
Maloney	Mancini
Manley	Martin (LaSalle—Énard)
Martin (Winnipeg Centre)	Matthews
McDonough	McKay (Scarborough East)
Mercier	Mitchell
Murray	Myers
Nault	Nystrom
Pagtakhan	Parrish
Patry	Peric
Phinney	Picard (Drummond)
Pillitteri	Plamondon
Pratt	Price
Proud	Provenzano
Redman	Reed
Richardson	Riis
Robinson	Rocheleau
Saada	Scott (Fredericton)
Sgro	Shepherd
Solomon	St. Denis
St-Jacques	St-Julien
Steckle	Stewart (Brant)
Stoffer	Szabo
Telegdi	Thompson (New Brunswick Southwest)
Torsney	Tremblay (Rimouski—Mitis)
Turp	Ur
Wayne	Whelan
Wilfert	Wood—122

DÉPUTÉS «PAIRÉS»

Asselin	Bachand (Saint-Jean)
Bakopanos	Barnes
Bellehumeur	Bergeron
Bernier (Bonaventure—Gaspé—Îles-de-la-Madeleine—Pabok)	Brien
Bigras	Bulte
Brown	Canuel
Calder	Cauchon
Cardin	
Chrétien (Frontenac—Mégantic)	

Initiatives ministérielles

Coderre
Crête
Dalphond-Guiral
Desrochers
Dubé (Lévis-et-Chutes-de-la-Chaudière)
Fournier
Gauthier
Guimond
Lalonde
Lebel
Loubier
Marchand
McCormick
McTeague
Minna
Perron
Pickard (Chatham—Kent Essex)
Rock
Sekora
St-Hilaire
Tremblay (Lac-Saint-Jean)

Collenette
Cullen
de Savoye
Folco
Gagliano
Girard-Bujold
Harvard
Lavigne
Lee
Marceau
Marleau
McGuire
Ménard
Normand
Pettigrew
Robillard
Sauvageau
Serré
Stewart (Northumberland)
Wilfert

Bonwick
Caplan
Catterall
Charbonneau
Collenette
Cullen
Discepola
Doyle
Duceppe
Earle
Eggleton
Fry
Galloway
Godin (Châteauguay)
Graham
Guarnieri
Harb
Harvey
Hubbard
Jackson
Keys
Kraft Sloan
Laurin
Leung
Lincoln
MacKay (Pictou—Antigonish—Guysborough)
Maloney
Manley
Martin (Winnipeg Centre)
McDonough
McLellan (Edmonton West)
Mifflin
Myers
Nystrom
Parrish
Picard (Drummond)
Pratt
Proulx
Reed
Riis
Saada
Shepherd
St. Denis
Steckle
Stoffer
Telegdi
Torsney
Turp
Venne
Wayne
Wood—115

Bryden
Carroll
Chamberlain
Clouthier
Coppes
Desjarlais
Dockrill
Dromisky
Dumas
Easter
Finlay
Gagnon
Godin (Acadie—Bathurst)
Goodale
Grose
Guay
Hardy
Herron
Itody
Jones
Kilgour (Edmonton Southeast)
Lastewka
Lee
Lill
Longfield
Malhi
Mancini
Martin (LaSalle—Énard)
Matthews
McKay (Scarborough East)
Mercier
Mitchell
Nault
Pagtakhan
Phinney
Plamondon
Price
Redman
Richardson
Robinson
Scott (Fredericton)
Solomon
St-Julien
Stewart (Brant)
Szabo
Thompson (New Brunswick Southwest)
Tremblay (Rimouski—Mitis)
Ur
Wasylcia-Leis
Whelan

Le président suppléant (M. McClelland): Je déclare la motion n^o 32 rejetée.

Le prochain vote porte sur la motion n^o 33. Si la motion n^o 33 est rejetée, il faudra mettre aux voix les motions n^{os} 34 à 36.

● (2200)

(La motion n^o 33, mise aux voix, est rejetée.)

(Vote n^o 94)

POUR

Députés

Abbott
Benoit
Cadman
Cummins
Elley
Gilmour
Gouk
Grey (Edmonton North)
Hill (Prince George—Peace River)
Jaffer
Kenney (Calgary Southeast)
Lowther
Manning
Mayfield
Meredith
Morrison
Pankiw
Schmidt
Stinson
Thompson (Wild Rose)
Williams—41

Anders
Breitkreuz (Yellowhead)
Chatters
Duncan
Epp
Goldring
Grewal
Hart
Hilstrom
Johnston
Konrad
Lunn
Martin (Esquimalt—Juan de Fuca)
McNally
Mills (Red Deer)
Obhrai
Reynolds
Solberg
Strahl
Vellacott

CONTRE

Députés

Adams
Alcock
Assadourian
Bachand (Richmond—Arthabaska)
Beaumier
Bennett
Bevilacqua

Alarie
Anderson
Augustine
Baker
Bellemare
Bertrand
Blaikie

DÉPUTÉS «PAIRÉS»

Asselin
Bakopanos
Bellehumeur
Bernier (Bonaventure—Gaspé—Îles-de-la-Madeleine—Pabok)
Bigras
Brown
Calder
Cardin
Chrétien (Frontenac—Mégantic)
Collenette
Cullen
de Savoye
Dion
Folco
Gagliano
Girard-Bujold
Harvard
Lavigne
Lee
Marceau
Marleau
McGuire
Ménard
Bachand (Saint-Jean)
Barnes
Bergeron
Brien
Bulte
Canuel
Cauchon
Coderre
Crête
Dalphond-Guiral
Desrochers
Dubé (Lévis-et-Chutes-de-la-Chaudière)
Fournier
Gauthier
Guimond
Lalonde
Lebel
Loubier
Marchand
McCormick
McTeague

Initiatives ministérielles

Minna	Normand
Perron	Pettigrew
Pickard (Chatham—Kent Essex)	Robillard
Rock	Sauvageau
Sekora	Serré
St-Hilaire	Stewart (Northumberland)
Tremblay (Lac-Saint-Jean)	Wilfert

Le vice-président: Je déclare la motion n° 33 rejetée.

Le prochain vote porte sur la motion n° 34. Si la motion n° 34 est rejetée, il faudra mettre aux voix la motion n° 35.

• (2205)

(La motion n° 34, mise aux voix, est rejetée.)

(Vote n° 95)

POUR

Députés

Abbott	Anders
Benoit	Breitkreuz (Yellowhead)
Cadman	Chatters
Cummins	Duncan
Elley	Epp
Gilmour	Gouk
Grewal	Grey (Edmonton North)
Hanger	Hart
Hill (Prince George—Peace River)	Hilstrom
Jaffer	Johnston
Kenney (Calgary Southeast)	Konrad
Lowther	Lunn
Manning	Mayfield
McNally	Meredith
Mills (Red Deer)	Morrison
Obhrai	Pankiw
Reynolds	Schmidt
Solberg	Stinson
Strahl	Thompson (Wild Rose)
Vellacott	White (Langley—Abbotsford)
Williams—41	

CONTRE

Députés

Adams	Alarie
Augustine	Bachand (Richmond—Arthabaska)
Baker	Bellemare
Bennett	Bertrand
Bevilacqua	Blaikie
Bryden	Bulte
Carroll	Catterall
Chamberlain	Charbonneau
Cloutier	Collenette
Copps	Cullen
Desjarlais	Discepola
Dockrill	Doyle
Dromisky	Dumas
Earle	Easter
Eggleton	Finlay
Fontana	Fry
Gagnon	Galloway
Godin (Acadie—Bathurst)	Goodale
Graham	Grose
Guarnieri	Guay
Harb	Hardy
Harvey	Herron
Hubbard	Iftody
Jackson	Jones
Keys	Kilgour (Edmonton Southeast)

Knutson	Kraft Sloan
Lastewka	Laurin
Lee	Leung
Lill	Longfield
MacKay (Pictou—Antigonish—Guysborough)	Mahoney
Malhi	Maloney
Mancini	Martin (LaSalle—Énard)
Martin (Winnipeg Centre)	Matthews
McDonough	McKay (Scarborough East)
Mercier	Mifflin
Mitchell	Myers
Nault	Nystrom
Pagtakhan	Peterson
Picard (Drummond)	Plamondon
Pratt	Price
Proulx	Provenzano
Redman	Reed
Riis	Robinson
Saada	Scott (Fredericton)
Shepherd	Solomon
Speller	St. Denis
St-Jacques	St-Julien
Steckle	Stewart (Brant)
Stoffer	Szabo
Telegdi	Thompson (New Brunswick Southwest)
Torsney	Tremblay (Rimouski—Mitis)
Turp	Ur
Venne	Wasylycia-Leis
Wayne	Whelan
Wilfert	Wood—110

DÉPUTÉS «PAIRÉS»

Asselin	Bachand (Saint-Jean)
Bakopanos	Barnes
Bellehumeur	Bergeron
Bernier (Bonaventure—Gaspé—Îles-de-la-Madeleine—Pabok)	Brien
Bigras	Bulte
Brown	Canuel
Calder	Cauchon
Cardin	Coderre
Chrétien (Frontenac—Mégantic)	Crête
Collenette	Dalphond-Guiral
Cullen	Desrochers
de Savoye	Dubé (Lévis-et-Chutes-de-la-Chaudière)
Dion	Fournier
Folco	Gauthier
Gagliano	Guimond
Girard-Bujold	Lalonde
Harvard	Lebel
Lavigne	Loubier
Lee	Marchand
Marceau	McCormick
Marleau	McTeague
McGuire	Minna
Ménard	Perron
Normand	Pickard (Chatham—Kent Essex)
Pettigrew	Rock
Robillard	Sekora
Sauvageau	St-Hilaire
Serré	Tremblay (Lac-Saint-Jean)
Stewart (Northumberland)	
Wilfert	

Le président suppléant (M. McClelland): Je déclare la motion n° 34 rejetée.

• (2210)

[Français]

La prochaine mise aux voix porte sur la motion n° 35.

Initiatives ministérielles

● (2215)

[Traduction]

(La motion n^o 35, mise aux voix, est rejetée.)(Vote n^o 96)

POUR

Députés

Abbott	Anders
Benoit	Breitkreuz (Yellowhead)
Cadman	Chatters
Cummins	Duncan
Elley	Epp
Forseth	Gilmour
Gouk	Grewal
Grey (Edmonton North)	Hanger
Hart	Hill (Prince George—Peace River)
Hilstrom	Kenney (Calgary Southeast)
Konrad	Lowther
Lunn	Manning
Mayfield	McNally
Meredith	Mills (Red Deer)
Morrison	Obhrai
Pankiw	Penson
Reynolds	Schmidt
Solberg	Stinson
Strahl	Thompson (Wild Rose)
Vellacott	Williams—40

CONTRE

Députés

Adams	Alarie
Alcock	Assadourian
Augustine	Bellemare
Bennett	Bertrand
Blaikie	Bonwick
Bradshaw	Bryden
Bulte	Caplan
Carroll	Charbonneau
Clouthier	Collenette
Copps	Cotler
Cullen	Debien
Desjarlais	Discepolo
Dockrill	Doyle
Dromisky	Dumas
Earle	Easter
Eggleton	Finlay
Fry	Gagnon
Godfrey	Godin (Acadie—Bathurst)
Godin (Châteauguay)	Goodale
Graham	Grose
Guarnieri	Guay
Harb	Hardy
Herron	Hubbard
Jackson	Jones
Keys	Kilgour (Edmonton Southeast)
Knutson	Lastewka
Laurin	Lee
Lill	Lincoln
Longfield	MacKay (Pictou—Antigonish—Guysborough)
Malhi	Maloney
Mancini	Martin (LaSalle—Émard)
Martin (Winnipeg Centre)	McDonough
McKay (Scarborough East)	McWhinney
Mercier	Mifflin
Mitchell	Myers
Nault	Nystrom
Pagtakhan	Peric
Peterson	Picard (Drummond)
Plamondon	Pratt
Price	Proulx
Provenzano	Redman
Riis	Robinson

Rocheleau	Saada
Scott (Fredericton)	Sgro
Shepherd	Solomon
Speller	St. Denis
St-Jacques	St-Julien
Steckle	Stewart (Brant)
Stoffer	Szabo
Thompson (New Brunswick Southwest)	Torsney
Tremblay (Rimouski—Mitis)	Turp
Ur	Vautour
Venne	Wasylcia-Leis
Wayne	Whelan
Wilfert	Wood—110

DÉPUTÉS «PAIRÉS»

Asselin	Bachand (Saint-Jean)
Bakopanos	Barnes
Bellehumeur	Bergeron
Bernier (Bonaventure—Gaspé—Îles-de-la-Madeleine—Pabok)	Brien
Bigras	Bulte
Brown	Canuel
Calder	Cauchon
Cardin	Coderre
Chrétien (Frontenac—Mégantic)	Crête
Collenette	Dalphond-Guiral
Cullen	Desrochers
de Savoye	Dubé (Lévis-et-Chutes-de-la-Chaudière)
Dion	Fournier
Folco	Gauthier
Gagliano	Guimond
Girard-Bujold	Lalonde
Harvard	Lebel
Lavigne	Loubier
Lee	Marchand
Marceau	McCormick
Marleau	McTeague
McGuire	Minna
Ménard	Perron
Normand	Pickard (Chatham—Kent Essex)
Pettigrew	Rock
Robillard	Sekora
Sauvageau	St-Hilaire
Serré	Stewart (Northumberland)
Stewart (Northumberland)	Tremblay (Lac-Saint-Jean)
Wilfert	

Le président suppléant (M. McClelland): Je déclare la motion n^o 35 rejetée.Le prochain vote porte sur la motion n^o 36.

● (2220)

(La motion n^o 36, mise aux voix, est rejetée.)(Vote n^o 97)

POUR

Députés

Abbott	Anders
Benoit	Breitkreuz (Yellowhead)
Cadman	Chatters
Cummins	Duncan
Elley	Epp
Forseth	Gilmour
Gouk	Grewal
Grey (Edmonton North)	Hanger
Hart	Hill (Prince George—Peace River)
Hilstrom	Jaffer
Kenney (Calgary Southeast)	Konrad
Lowther	Lunn
Manning	Mayfield
McNally	Meredith
Mills (Red Deer)	Morrison
Obhrai	Pankiw

Initiatives ministérielles

Penson
Schmidt
Solberg
Strahl
Vellacott
Williams —43

Reynolds
Scott (Skeena)
Stinson
Thompson (Wild Rose)
White (Langley—Abbotsford)

Crête
Dalphond-Guiral
Desrochers
Dubé (Lévis-et-Chutes-de-la-Chaudière)
Fournier
Gauthier
Guimond
Lalonde
Lebel
Loubier
Marchand
McCormick
McTeague
Minna
Perron
Pickard (Chatham—Kent Essex)
Rock
Sekora
St-Hilaire
Tremblay (Lac-Saint-Jean)

Cullen
de Savoye
Dion
Folco
Gagliano
Girard-Bujold
Harvard
Lavigne
Lee
Marceau
Marleau
McGuire
Ménard
Normand
Pettigrew
Robillard
Sauvageau
Serré
Stewart (Northumberland)
Wilfert

CONTRE

Députés

Adams
Alcock
Augustine
Bennett
Blaikie
Bryden
Caplan
Clouthier
Cotler
Desjarlais
Dockrill
Dromisky
Duceppe
Earle
Eggleton
Fry
Godfrey
Godin (Châteauguay)
Graham
Guarnieri
Harb
Harvey
Hubbard
Jones
Kilgour (Edmonton Southeast)
Lastewka
Lee
Lill
Malhi
Mancini
Martin (Winnipeg Centre)
McDonough
McWhinney
Mifflin
Myers
Nystrom
Peterson
Plamondon
Price
Provenzano
Reed
Robinson
Saada
Shepherd
Speller
St-Jacques
Steckle
Stoffer
Thompson (New Brunswick Southwest)
Tremblay (Rimouski—Mitis)
Ur
Venne
Wayne
Wilfert

Alarie
Assadourian
Bellemare
Bertrand
Bradshaw
Bulte
Carroll
Coppes
Debien
Discepola
Doyle
Drouin
Dumas
Easter
Finlay
Gagnon
Godin (Acadie—Bathurst)
Goodale
Grose
Guay
Hardy
Herron
Jackson
Kilger (Stormont—Dundas—Charlottenburgh)
Knutson
Laurin
Leung
MacKay (Pictou—Antigonish—Guysborough)
Maloney
Martin (LaSalle—Émard)
Matthews
McKay (Scarborough East)
Mercier
Mitchell
Nault
Pagtakhan
Picard (Drummond)
Pratt
Proulx
Redman
Riis
Rocheleau
Scott (Fredericton)
Solomon
St. Denis
St-Julien
Stewart (Brant)
Szabo
Torsney
Turp
Vautour
Wasylycia-Leis
Whelan
Wood—108

DÉPUTÉS «PAIRÉS»

Asselin
Bakopanos
Bellehumeur
Bernier (Bonaventure—Gaspé—Îles-de-la-Madeleine—Pabok)
Bigras
Brown
Calder
Cardin
Chrétien (Frontenac—Mégantic)
Collenette

Bachand (Saint-Jean)
Barnes
Bergeron
Brien
Bulte
Canuel
Cauchon
Coderre

Le président suppléant (M. McClelland): Je déclare la motion n° 36 rejetée.

Je comprends qu'il est tard et que nous sommes ici depuis longtemps. Toutefois, comme les députés le savent bien, et je m'adresse à un député en particulier, nous avons à la Chambre des règles de conduite et de comportement qui sont établies depuis longtemps. L'une de ces règles traite du port du veston. Je demanderais au député de Langley—Abbotsford de bien vouloir porter son veston.

• (2225)

M. Chuck Strahl: Monsieur le Président, j'invoque le Règlement. J'aimerais que vous me précisiez si les députés sont tenus de porter le veston seulement au moment de voter ou autrement? Si les députés ne sont pas en train de voter, ils ne sont sûrement pas tenus de porter le veston à cette heure avancée de la soirée.

Le président suppléant (M. McClelland): Cette règle existe depuis longtemps et a trait au comportement approprié à la Chambre. Ce n'est pas à 22 h 30 que nous allons nous pencher sur cette question.

Le vote porte sur la motion n° 37.

M. Peter Adams: Monsieur le Président, j'invoque le Règlement. Je remarque que le leader parlementaire du Parti réformiste a remis son veston.

J'aimerais souligner que le commentaire 330 de Beauséne indique qu'un député qui n'est pas convenablement vêtu ne devrait pas avoir le droit de voter. Je propose de retrancher un vote . . .

Le président suppléant (M. McClelland): La question est déjà réglée. Je remercie le député de Langley—Abbotsford. Le vote suivant porte sur la motion n° 37.

• (2230)

(La motion n° 37, mise aux voix, est rejetée.)

Initiatives ministérielles

(Vote n° 98)

Whelan
Wood—101

Wilfert

POUR

Députés

Anders	Benoit
Breitkreuz (Yellowhead)	Cadman
Chatters	Cummins
Duncan	Elley
Epp	Forseth
Gilmour	Gouk
Grewal	Grey (Edmonton North)
Hanger	Hart
Hill (Prince George—Peace River)	Hilstrom
Jaffer	Kenney (Calgary Southeast)
Konrad	Lowther
Lunn	Manning
Mayfield	McNally
Meredith	Mills (Red Deer)
Morrison	Pankiw
Penson	Reynolds
Schmidt	Scott (Skeena)
Solberg	Strahl
Vellacott	White (Langley—Abbotsford)
Williams—39	

CONTRE

Députés

Adams	Alcock
Assadourian	Bélangier
Bellemare	Bennett
Blaikie	Bradshaw
Bryden	Bulte
Carroll	Clouthier
Copps	Cotler
Debien	Desjarlais
Discepolo	Dockrill
Doyle	Dromisky
Drouin	Duceppe
Dumas	Earle
Easter	Finlay
Fry	Gagnon
Godfrey	Godin (Acadie—Bathurst)
Godin (Châteauguay)	Goodale
Graham	Grose
Guarnieri	Guay
Harb	Hardy
Harvey	Herron
Hubbard	Jackson
Jones	Keyes
Kilger (Stormont—Dundas—Charlottenburgh)	Kilgour (Edmonton Southeast)
Lastewka	Laurin
Lee	Leung
Lill	MacAulay
MacKay (Pictou—Antigonish—Guysborough)	Malhi
Maloney	Mancini
Martin (LaSalle—Émard)	Martin (Winnipeg Centre)
Matthews	McDonough
McKay (Scarborough East)	McWhinney
Mercier	Mifflin
Myers	Nault
Nystrom	Pagtakhan
Paradis	Peric
Peterson	Picard (Drummond)
Plamondon	Price
Proulx	Provenzano
Reed	Riis
Robinson	Rocheleau
Scott (Fredericton)	Shepherd
Solomon	Speller
St-Jacques	St-Julien
Steckle	Stewart (Brant)
Stoffer	Szabo
Thompson (New Brunswick Southwest)	Tremblay (Rimouski—Mitis)
Turp	Ur
Vautour	Venne
Wasylycia-Leis	Wayne

DÉPUTÉS «PAIRÉS»

Asselin	Bachand (Saint-Jean)
Bakopanos	Barnes
Bellehumeur	Bergeron
Bernier (Bonaventure—Gaspé—Îles-de-la-Madeleine—Pabok)	Brien
Bigras	Bulte
Brown	Canuel
Calder	Cauchon
Cardin	Coderre
Chrétien (Frontenac—Mégantic)	Crête
Collenette	Dalphond-Guiral
Cullen	Desrochers
de Savoye	Dubé (Lévis-et-Chutes-de-la-Chaudière)
Dion	Fournier
Folco	Gauthier
Gagliano	Guimond
Girard-Bujold	Lalonde
Harvard	Lebel
Lavigne	Loubier
Lee	Marchand
Marceau	McCormick
Marleau	McTeague
McGuire	Minna
Ménard	Perron
Normand	Pickard (Chatham—Kent Essex)
Pettigrew	Rock
Robillard	Sekora
Sauvageau	St-Hilaire
Serré	Tremblay (Lac-Saint-Jean)
Stewart (Northumberland)	
Wilfert	

Le président suppléant (M. McClelland): Je déclare la motion n° 37 rejetée.

M. Darrel Stinson: Monsieur le Président, j'invoque le Règlement. J'ai dû m'absenter un moment, mais je voudrais que tout le monde sache que, si j'avais été ici, j'aurais voté avec mon parti.

Le président suppléant (M. McClelland): À présent des millions de Canadiens peuvent dormir sur leurs deux oreilles.

Le prochain vote porte sur la motion n° 38.

● (2240)

(La motion n° 38, mise aux voix, est rejetée.)

(Vote n° 99)

POUR

Députés

Abbott	Anders
Benoit	Cadman
Chatters	Duncan
Elley	Epp
Gilmour	Gouk
Grewal	Grey (Edmonton North)
Hanger	Hart
Hill (Prince George—Peace River)	Hilstrom
Jaffer	Kenney (Calgary Southeast)
Konrad	Lowther
Lunn	Manning
Mayfield	McNally
Meredith	Mills (Red Deer)
Morrison	Pankiw
Penson	Reynolds
Schmidt	Scott (Skeena)
Solberg	Stinson

Initiatives ministérielles

Strahl
White (Langley—Abbotsford)

Vellacott
Williams—38

CONTRE

Députés

Adams
Alcock
Bachand (Richmond—Arthabaska)
Bennett
Bevilacqua
Bryden
Clouthier
Cotler
Desjarlais
Dockrill
Dromisky
Dumas
Easter
Fry
Godfrey
Goodale
Grose
Guay
Hardy
Herron
Jackson
Keys
Kilgour (Edmonton Southeast)
Lastewka
Lee
Lill
Malhi
Mancini
Martin (Winnipeg Centre)
McDonough
Mercier
Mitchell
Nault
Pagtakhan
Peric
Picard (Drummond)
Proulx
Redman
Riis
Rocheleau
Solomon
St-Jacques
Steckle
Stoffer
Thompson (New Brunswick Southwest)
Turp
Vautour
Wasylcia-Leis
Whelan
Wood—99

Alarie
Assadourian
Bellemare
Bertrand
Bradshaw
Bulte
Copps
Debien
Discepola
Doyle
Drouin
Earle
Finlay
Gagnon
Godin (Châteauguay)
Graham
Guarnieri
Harb
Harvey
Hubbard
Jones
Kilger (Stormont—Dundas—Charlottenburgh)
Knutson
Laurin
Leung
MacKay (Pictou—Antigonish—Guysborough)
Maloney
Martin (LaSalle—Émard)
Matthews
McKay (Scarborough East)
Mifflin
Myers
Nystrom
Paradis
Peterson
Price
Provenzano
Reed
Robinson
Shepherd
Speller
St-Julien
Stewart (Brant)
Szabo
Tremblay (Rimouski—Mitis)
Ur
Venne
Wayne
Wilfert

Lebel
Loubier
Marchand
McCormick
McTeague
Minna
Perron
Pickard (Chatham—Kent Essex)
Rock
Sekora
St-Hilaire
Tremblay (Lac-Saint-Jean)

Lee
Marceau
Marleau
McGuire
Ménard
Normand
Pettigrew
Robillard
Sauvageau
Serré
Stewart (Northumberland)
Wilfert

Le président suppléant (M. McClelland): Je déclare la motion n° 38 rejetée.

Le vote porte maintenant sur la motion n° 39. Si la motion n° 39 est rejetée, il faudra mettre aux voix la motion n° 40.

• (2245)

(La motion n° 39, mise aux voix, est rejetée.)

(Vote n° 100)

POUR

Députés

Abbott
Benoit
Cadman
Duncan
Epp
Gilmour
Grewal
Hanger
Hill (Prince George—Peace River)
Jaffer
Konrad
Manning
Mayfield
Meredith
Morrison
Penson
Schmidt
Solberg
Strahl
Vellacott

Anders
Breitkreuz (Yellowhead)
Chatters
Elley
Forseth
Gouk
Grey (Edmonton North)
Hart
Hilstrom
Kenney (Calgary Southeast)
Lowther
Martin (Esquimalt—Juan de Fuca)
McNally
Mills (Red Deer)
Pankiw
Reynolds
Scott (Skeena)
Stinson
Thompson (Wild Rose)
White (Langley—Abbotsford)—40

DÉPUTÉS «PAIRÉS»

Asselin
Bakopanos
Bellehumeur
Bernier (Bonaventure—Gaspé—Îles-de-la-Madeleine—Pabok)
Bigras
Brown
Calder
Cardin
Chrétien (Frontenac—Mégantic)
Collenette
Cullen
de Savoye
Dion
Folco
Gagliano
Girard-Bujold
Harvard
Lavigne

Bachand (Saint-Jean)
Barnes
Bergeron
Brien
Bulte
Canuel
Cauchon
Coderre
Crête
Dalphond-Guiral
Desrochers
Dubé (Lévis-et-Chutes-de-la-Chaudière)
Fournier
Gauthier
Guimond
Lalonde

Adams
Alcock
Bélangier
Bennett
Blaikie
Bryden
Copps
Debien
Discepola
Doyle
Drouin
Dumas
Easter
Fry
Godfrey
Godin (Châteauguay)
Graham
Guarnieri
Harb
Harvey
Hubbard

CONTRE

Députés

Alarie
Augustine
Bellemare
Bertrand
Bradshaw
Clouthier
Cotler
Desjarlais
Dockrill
Dromisky
Duceppe
Earle
Finlay
Gagnon
Godin (Acadie—Bathurst)
Goodale
Grose
Guay
Hardy
Herron
Jones

Initiatives ministérielles

Keyes
 Kilgour (Edmonton Southeast)
 Lastewka
 Lee
 Lill
 MacKay (Pictou—Antigonish—Guysborough)
 Maloney
 Martin (LaSalle—Énard)
 Matthews
 McKay (Scarborough East)
 Mifflin
 Myers
 Nystrom
 Peric
 Plamondon
 Price
 Provenzano
 Reed
 Robinson
 Scott (Fredericton)
 Solomon
 St-Jacques
 Steckle
 Stoffer
 Thompson (New Brunswick Southwest)
 Ur
 Venne
 Wayne
 Wilfert

Kilger (Stormont—Dundas—Charlottenburgh)
 Knutson
 Laurin
 Leung
 MacAulay
 Malhi
 Mancini
 Martin (Winnipeg Centre)
 McDonough
 Mercier
 Mitchell
 Nault
 Pagtakhan
 Picard (Drummond)
 Pratt
 Proulx
 Redman
 Riis
 Rocheleau
 Shepherd
 Speller
 St-Julien
 Stewart (Brant)
 Szabo
 Turp
 Vautour
 Wasylcia-Leis
 Whelan
 Wood—100

Abbott
 Benoit
 Cadman
 Duncan
 Gilmour
 Grewal
 Hanger
 Hill (Prince George—Peace River)
 Jaffer
 Konrad
 Lunn
 Martin (Esquimalt—Juan de Fuca)
 McNally
 Morrison
 Pankiw
 Reynolds
 Scott (Skeena)
 Stinson
 Thompson (Wild Rose)
 White (Langley—Abbotsford)—39

POUR

Députés

Anders
 Breitzkreuz (Yellowhead)
 Chatters
 Epp
 Gouk
 Grey (Edmonton North)
 Hart
 Hilstrom
 Kenney (Calgary Southeast)
 Lowther
 Manning
 Mayfield
 Mills (Red Deer)
 Obhrai
 Penson
 Schmidt
 Solberg
 Strahl
 Vellacott

DÉPUTÉS «PAIRÉS»

Asselin
 Bakopanos
 Belleumeur
 Bernier (Bonaventure—Gaspé—Îles-de-la-Madeleine—Pabok)
 Bigras
 Brown
 Calder
 Cardin
 Chrétien (Frontenac—Mégantic)
 Collette
 Cullen
 de Savoye
 Dion
 Folco
 Gagliano
 Girard-Bujold
 Harvard
 Lavigne
 Lee
 Marceau
 Marleau
 McGuire
 Ménard
 Normand
 Pettigrew
 Robillard
 Sauvageau
 Serré
 Stewart (Northumberland)
 Wilfert

Bachand (Saint-Jean)
 Barnes
 Bergeron
 Brien
 Bulte
 Canuel
 Cauchon
 Coderre
 Crête
 Dalphond-Guiral
 Desrochers
 Dubé (Lévis-et-Chutes-de-la-Chaudière)
 Fournier
 Gauthier
 Guimond
 Lalonde
 Lebel
 Loubier
 Marchand
 McCormick
 McTeague
 Minna
 Perron
 Pickard (Chatham—Kent Essex)
 Rock
 Sekora
 St-Hilaire
 Tremblay (Lac-Saint-Jean)

Adams
 Augustine
 Bélanger
 Bennett
 Blaikie
 Bryden
 Clouthier
 Copps
 Cullen
 Desjarlais
 Dockrill
 Drouin
 Dumas
 Easter
 Finlay
 Gagnon
 Godin (Acadie—Bathurst)
 Graham
 Guarnieri
 Harb
 Harvey
 Jones
 Kilger (Stormont—Dundas—Charlottenburgh)
 Knutson
 Lastewka
 Lee
 Lill
 Longfield
 MacKay (Pictou—Antigonish—Guysborough)
 Maloney
 Martin (LaSalle—Énard)
 Ménard
 Mifflin
 Myers
 O'Brien (London—Fanshawe)
 Pagtakhan
 Picard (Drummond)
 Pratt
 Provenzano
 Reed
 Robinson
 Saada
 Shepherd
 Speller
 Steckle
 Stoffer
 Thompson (New Brunswick Southwest)
 Tremblay (Rimouski—Mitis)
 Ur
 Venne
 Wayne
 Wilfert—103

CONTRE

Députés

Alarie
 Bachand (Richmond—Arthabaska)
 Bellemare
 Bertrand
 Bradshaw
 Bulte
 Collette
 Cullen
 Debien
 Discepola
 Doyle
 Duceppe
 Earle
 Eggleton
 Fry
 Godfrey
 Godin (Châteauguay)
 Grose
 Guay
 Hardy
 Hubbard
 Keyes
 Kilgour (Edmonton Southeast)
 Kraft Sloan
 Laurin
 Leung
 Limoges
 MacAulay
 Malhi
 Mancini
 Matthews
 Mercier
 Mitchell
 Nystrom
 O'Reilly
 Peric
 Plamondon
 Proulx
 Redman
 Riis
 Rocheleau
 Scott (Fredericton)
 Solomon
 St-Julien
 Stewart (Brant)
 Telegdi
 Torsney
 Turp
 Vautour
 Wasylcia-Leis
 Whelan

Le président suppléant (M. McClelland): Je déclare la motion n° 39 rejetée.

Le vote porte maintenant sur la motion n° 40.

• (2250)

(La motion n° 40, mise aux voix, est rejetée.)

(Vote n° 101)

Initiatives ministérielles

DÉPUTÉS «PAIRÉS»

Asselin	Bachand (Saint-Jean)
Bakopanos	Barnes
Bellehumeur	Bergeron
Bernier (Bonaventure—Gaspé—Îles-de-la-Madeleine—Pabok)	Brien
Bigras	Bulte
Brown	Canuel
Calder	Cauchon
Cardin	Coderre
Chrétien (Frontenac—Mégantic)	Crête
Collenette	Dalphondu-Guiral
Cullen	Desrochers
de Savoye	Dubé (Lévis-et-Chutes-de-la-Chaudière)
Dion	Fournier
Folco	Gauthier
Gagliano	Guimond
Girard-Bujold	Lalonde
Harvard	Lebel
Lavigne	Loubier
Lee	Marchand
Marceau	McCormick
Marleau	McTeague
McGuire	Minna
Ménard	Perron
Normand	Pickard (Chatham—Kent Essex)
Pettigrew	Rock
Robillard	Sekora
Sauvageau	St-Hilaire
Serré	Tremblay (Lac-Saint-Jean)
Stewart (Northumberland)	
Wilfert	

Le président suppléant (M. McClelland): Je déclare la motion n° 40 rejetée.

[Français]

La prochaine mise aux voix porte sur la motion n° 41.

• (2300)

[Traduction]

(La motion n° 41, mise aux voix, est rejetée.)

(Vote n° 102)

POUR

Députés

Abbott	Anders
Breitkreuz (Yellowhead)	Cadman
Chatters	Duncan
Elley	Epp
Forsyth	Gilmour
Gouk	Grewal
Grey (Edmonton North)	Hangar
Hart	Hill (Prince George—Peace River)
Hilstrom	Jaffer
Kenny (Calgary Southeast)	Konrad
Lowther	Lunn
Manning	Martin (Esquimalt—Juan de Fuca)
Mayfield	McNally
Meredith	Mills (Red Deer)
Morrison	Ohrai
Pankiw	Penson
Reynolds	Schmidt
Scott (Skeena)	Solberg
Stinson	Strahl
Thompson (Wild Rose)	Vellacott
White (Langley—Abbotsford)	Williams—42

CONTRE

Députés

Adams	Alarie
Alcock	Augustine
Bélanger	Bellemare
Bennett	Bertrand
Blaikie	Bradshaw
Bryden	Casey
Collenette	Copps
Cotler	Cullen
Debien	Desjarlais
Dockrill	Doyle
Drouin	Dubé (Madawaska—Restigouche)
Duceppe	Dumas
Earle	Easter
Eggleton	Finlay
Fry	Gagnon
Godfrey	Godin (Acadie—Bathurst)
Godin (Châteauguay)	Graham
Grose	Guarnieri
Guay	Harb
Hardy	Harvey
Hubbard	Jones
Keyes	Kilger (Stormont—Dundas—Charlottenburgh)
Kilgour (Edmonton Southeast)	Knutson
Kraft Sloan	Lastewka
Laurin	Lee
Leung	Lill
Limoges	Lincoln
Longfield	MacAulay
MacKay (Pictou—Antigonish—Guysborough)	Mahoney
Malhi	Maloney
Mancini	Martin (LaSalle—Émard)
McDonough	Mercier
Mitchell	Murray
Myers	Nystrom
O'Brien (London—Fanshawe)	O'Reilly
Paradis	Peric
Picard (Drummond)	Plamondon
Proulx	Provenzano
Redman	Reed
Riis	Robinson
Rocheleau	Saada
Scott (Fredericton)	Shepherd
Solomon	Speller
St. Denis	St-Julien
Steckle	Stoffer
Szabo	Telegdi
Thompson (New Brunswick Southwest)	Tremblay (Rimouski—Mitis)
Turp	Ur
Vautour	Venne
Wasylcia-Leis	Whelan
Wilfert—101	

DÉPUTÉS «PAIRÉS»

Bachand (Saint-Jean)

Asselin	Bachand (Saint-Jean)
Bakopanos	Barnes
Bellehumeur	Bergeron
Bernier (Bonaventure—Gaspé—Îles-de-la-Madeleine—Pabok)	Bergeron
Bigras	Brien
Brown	Bulte
Calder	Canuel
Cardin	Cauchon
Chrétien (Frontenac—Mégantic)	Coderre
Collenette	Crête
Cullen	Dalphondu-Guiral
de Savoye	Desrochers
Dion	Dubé (Lévis-et-Chutes-de-la-Chaudière)
Folco	Fournier
Gagliano	Gauthier
Girard-Bujold	Guimond
Harvard	Lalonde
Lavigne	Lebel
Lee	Loubier
Marceau	Marchand
Marleau	McCormick
McGuire	McTeague
Ménard	Minna

Initiatives ministérielles

Normand
Pettigrew
Robillard
Sauvageau
Serré
Stewart (Northumberland)
Wilfert

Perron
Pickard (Chatham—Kent Essex)
Rock
Sekora
St-Hilaire
Tremblay (Lac-Saint-Jean)

Le président suppléant (M. McClelland): Je déclare la motion n° 41 rejetée.

M. Preston Manning: Monsieur le Président, j'invoque le Règlement. Si la motion n° 42, sur laquelle nous nous apprêtons à voter, était adoptée, il deviendrait inutile de voter sur les autres amendements. Si elle n'est pas adoptée, par contre, nous serons ici au moins jusqu'à jeudi et peut-être même jusqu'à vendredi.

Vous voudrez peut-être, monsieur le Président, demander à la Chambre si elle souhaite reporter le vote sur la motion n° 42 de façon que les députés aient plus de temps pour réfléchir et se demander si l'entêtement du ministre vaut le prix à payer.

Le président suppléant (M. McClelland): Le vote porte maintenant sur la motion n° 42.

• (2305)

Je sais que les députés commencent à être fatigués et que les tempéraments peuvent s'échauffer. Il y aura des interpellations de part et d'autre, mais si on tombe dans la méchanceté, le climat risque de se détériorer rapidement. Je demande donc à tous les députés de choisir judicieusement les mots qu'ils se lancent les uns aux autres.

• (2310)

(La motion n° 42, mise aux voix, est rejetée.)

(Vote n° 103)

CONTRE

Députés

Adams
Augustine
Bellehumeur
Bergeron
Bigras
Bradshaw
Bryden
Casey
Copps
Cullen
Desjarlais
Dockrill
Dromisky
Dubé (Madawaska—Restigouche)
Eggleton
Fry
Godfrey
Graham
Harab
Herron
Jones
Kilgour (Edmonton Southeast)
Lastewka
Lill
Lincoln
Loubier
Mahoney
Maloney
Marceau
McDonough
Ménard
Mitchell
Myers
Nystrom
Proud
Provenzano
Reed
Robinson
Sauvageau
Shepherd
St. Denis
St-Julien
Stoffer
Telegdi
Tremblay (Lac-Saint-Jean)
Vautour
Wilfert—93

Alcock
Bélanger
Bennett
Bertrand
Blaikie
Brien
Cardin
Collenette
Cotler
de Savoye
Desrochers
Doyle
Dubé (Lévis-et-Chutes-de-la-Chaudière)
Earle
Finlay
Galloway
Godin (Acadie—Bathurst)
Guarnieri
Hardy
Hubbard
Kilger (Stormont—Dundas—Charlottenburgh)
Kraft Sloan
Lee
Limoges
Longfield
MacKay (Pictou—Antigonish—Guysborough)
Malhi
Mancini
Martin (LaSalle—Émard)
McLellan (Edmonton West)
Mills (Broadview—Greenwood)
Murray
Nault
Peric
Proulx
Redman
Riis
Saada
Scott (Fredericton)
Solomon
St-Hilaire
Steckle
Szabo
Thompson (New Brunswick Southwest)
Ur
Wasylcia-Leis

DÉPUTÉS «PAIRÉS»

POUR

Députés

Abbott
Benoit
Cadman
Duncan
Epp
Gilmour
Grewal
Hanger
Hill (Prince George—Peace River)
Jaffer
Konrad
Lunn
Martin (Esquimalt—Juan de Fuca)
McNally
Mills (Red Deer)
Obhrai
Penson
Schmidt
Solberg
Strahl
Vellacott
Williams—43

Anders
Breitkreuz (Yellowhead)
Chatters
Elley
Forseth
Gouk
Grey (Edmonton North)
Hart
Hilstrom
Kenney (Calgary Southeast)
Lowther
Manning
Mayfield
Meredith
Morrison
Pankiw
Reynolds
Scott (Skeena)
Stinson
Thompson (Wild Rose)
White (Langley—Abbotsford)

Asselin
Bakopanos
Bellehumeur
Bernier (Bonaventure—Gaspé—Îles-de-la-Madeleine—Pabok)
Bigras
Brown
Calder
Cardin
Chrétien (Frontenac—Mégantic)
Collenette
Cullen
de Savoye
Dion
Folco
Gagliano
Girard-Bujold
Harvard
Lavigne
Lee
Marceau
Marleau
McGuire

Bachand (Saint-Jean)
Barnes
Bergeron
Brien
Bulte
Canuel
Cauchon
Coderre
Crête
Dalphond-Guiral
Desrochers
Dubé (Lévis-et-Chutes-de-la-Chaudière)
Fournier
Gauthier
Guimond
Lalonde
Lebel
Loubier
Marchand
McCormick

Initiatives ministérielles

McTeague	Ménard
Minna	Normand
Perron	Pettigrew
Pickard (Chatham—Kent Essex)	Robillard
Rock	Sauvageau
Sekora	Serré
St-Hilaire	Stewart (Northumberland)
Tremblay (Lac-Saint-Jean)	Wilfert

Le président suppléant (M. McClelland): Je déclare la motion n° 42 rejetée.

Le prochain vote portera sur la motion n° 43. Si cette motion est rejetée, il faudra mettre la motion n° 44 aux voix.

MacKay (Pictou—Antigonish—Guysborough)	Mahoney
Malhi	Maloney
Mancini	Marceau
McDonough	Ménard
Mills (Broadview—Greenwood)	Murray
Myers	Nault
Nystrom	Peric
Peterson	Proud
Proulx	Provenzano
Redman	Reed
Robinson	Saada
Sauvageau	Scott (Fredericton)
Shepherd	Solomon
St. Denis	St-Hilaire
St-Julien	Steckle
Stoffer	Szabo
Thompson (New Brunswick Southwest)	Tremblay (Lac-Saint-Jean)
Ur	Vautour
Wasylycia-Leis	Wilfert—88

● (2315)

(La motion n° 43, mise aux voix, est rejetée.)

(Vote n° 104)

POUR

Députés

Anders	Benoit
Breitkreuz (Yellowhead)	Cadman
Chatters	Duncan
Elley	Epp
Forseth	Gilmour
Gouk	Grewal
Grey (Edmonton North)	Hanger
Hart	Hill (Prince George—Peace River)
Jaffer	Kenney (Calgary Southeast)
Konrad	Lowther
Lunn	Manning
Martin (Esquimalt—Juan de Fuca)	Mayfield
McNally	Meredith
Mills (Red Deer)	Morrison
Obhrai	Pankiw
Penson	Reynolds
Schmidt	Scott (Skeena)
Solberg	Stinson
Strahl	Thompson (Wild Rose)
Vellacott	White (Langley—Abbotsford)
Williams—41	

CONTRE

Députés

Adams	Alcock
Augustine	Bélangier
Bellehumeur	Bennett
Bergeron	Bertrand
Bigras	Blaikie
Bradshaw	Brien
Bryden	Cannis
Cardin	Casey
Collenette	Cullen
de Savoye	Desjarlais
Desrochers	Doyle
Dromisky	Dubé (Lévis-et-Chutes-de-la-Chaudière)
Dubé (Madawaska—Restigouche)	Earle
Eggleton	Finlay
Fry	Galloway
Godfrey	Godin (Acadie—Bathurst)
Graham	Guarnieri
Harb	Hardy
Herron	Hubbard
Jones	Kilger (Stormont—Dundas—Charlottenburgh)
Kilgour (Edmonton Southeast)	Kraft Sloan
Lastewka	Lee
Leung	Lill
Limoges	Lincoln
Longfield	Loubier

DÉPUTÉS «PAIRÉS»

Asselin	Bachand (Saint-Jean)
Bakopanos	Barnes
Bellehumeur	Bergeron
Bernier (Bonaventure—Gaspé—Îles-de-la-Madeleine—Pabok)	Briand
Bigras	Brien
Brown	Bulte
Calder	Canuel
Cardin	Cauchon
Chrétien (Frontenac—Mégantic)	Coderre
Collenette	Crête
Cullen	Dalphond-Guiral
de Savoye	Desrochers
Dion	Dubé (Lévis-et-Chutes-de-la-Chaudière)
Folco	Fournier
Gagliano	Gauthier
Girard-Bujold	Guimond
Harvard	Lalonde
Lavigne	Label
Lee	Loubier
Marceau	Marchand
Marleau	McCormick
McGuire	McTeague
Ménard	Minna
Normand	Perron
Pettigrew	Pickard (Chatham—Kent Essex)
Robillard	Rock
Sauvageau	Sekora
Serré	St-Hilaire
Stewart (Northumberland)	Tremblay (Lac-Saint-Jean)
Wilfert	

Le président suppléant (M. McClelland): Je déclare la motion n° 43 rejetée.

Le prochain vote portera sur la motion n° 44.

● (2320)

(La motion n° 44, mise aux voix, est rejetée.)

(Vote n° 105)

POUR

Députés

Abbott	Anders
Benoit	Breitkreuz (Yellowhead)
Chatters	Duncan
Elley	Epp
Forseth	Gilmour
Gouk	Grewal
Grey (Edmonton North)	Hanger
Hart	Hill (Prince George—Peace River)
Jaffer	Kenney (Calgary Southeast)

Initiatives ministérielles

Konrad
Lunn
McNally
Mills (Red Deer)
Obhrai
Penson
Schmidt
Solberg
Thompson (Wild Rose)
White (Langley—Abbotsford)

Lowther
Mayfield
Meredith
Morrison
Pankiw
Reynolds
Scott (Skeena)
Stinson
Vellacott
Williams—38

Gauthier
Guimond
Lalonde
Lebel
Loubier
Marchand
McCormick
McTeague
Minna
Perron
Pickard (Chatham—Kent Essex)
Rock
Sekora
St-Hilaire
Tremblay (Lac-Saint-Jean)

Girard-Bujold
Harvard
Lavigne
Lee
Marceau
Marleau
McGuire
Ménard
Normand
Pettigrew
Robillard
Sauvageau
Serré
Stewart (Northumberland)
Wilfert

CONTRE

Députés

Adams
Bélaire
Bellehumeur
Bergeron
Bigras
Bradshaw
Cannis
Casey
Cullen
Desjarlais
DeVillers
Doyle
Dubé (Madawaska—Restigouche)
Eggleton
Fry
Godfrey
Graham
Harb
Herron
Jones
Kilger (Stormont—Dundas—Charlottenburgh)
Kraft Sloan
Lee
Lincoln
Loubier
Mahoney
Maloney
McDonough
Mifflin
Murray
Nault
Peterson
Proulx
Redman
Robinson
Sauvageau
Shepherd
St. Denis
St-Julien
Stoffer
Thompson (New Brunswick Southwest)
Ur
Wasylycia-Leis

Augustine
Bélanger
Bennett
Bertrand
Blaikie
Brien
Cardin
Collenette
de Savoye
Desrochers
Dockrill
Dubé (Lévis-et-Chutes-de-la-Chaudière)
Earle
Finlay
Galloway
Godin (Acadie—Bathurst)
Guarnieri
Hardy
Hubbard
Jordan
Kilgour (Edmonton Southeast)
Lastewka
Limoges
Longfield
MacKay (Pictou—Antigonish—Guysborough)
Malhi
Marceau
Ménard
Mitchell
Myers
Nystrom
Proud
Provenzano
Reed
Saada
Scott (Fredericton)
Solomon
St-Hilaire
Steckle
Szabo
Tremblay (Lac-Saint-Jean)
Vautour
Wilfert—86

DÉPUTÉS «PAIRÉS»

Asselin
Bakopanos
Bellehumeur
Bernier (Bonaventure—Gaspé—Îles-de-la-Madeleine—Pabok)
Bigras
Brown
Calder
Cardin
Chrétien (Frontenac—Mégantic)
Collenette
Cullen
de Savoye
Dion
Folco
Gagliano

Bachand (Saint-Jean)
Barnes
Bergeron
Brien
Bulte
Canuel
Cauchon
Coderre
Crête
Dalphond-Guiral
Desrochers
Dubé (Lévis-et-Chutes-de-la-Chaudière)
Fournier

Abbott
Benoit
Cadman
Duncan
Forseth
Gouk
Grey (Edmonton North)
Hill (Prince George—Peace River)
Jaffer
Konrad
Lunn
McNally
Mills (Red Deer)
Obhrai
Penson
Schmidt
Solberg
Vellacott
Williams—37

(Vote n° 106)

POUR

Députés

Anders
Breitkreuz (Yellowhead)
Chatters
Epp
Gilmour
Grewal
Hart
Hilstrom
Kenney (Calgary Southeast)
Lowther
Mayfield
Meredith
Morrison
Pankiw
Reynolds
Scott (Skeena)
Stinson
White (Langley—Abbotsford)

CONTRE

Députés

Adams
Augustine
Bélanger
Bennett
Bertrand
Blaikie
Bradshaw
Cannis
Casey
Cullen
Desjarlais

Alcock
Bélaire
Bellehumeur
Bergeron
Bigras
Bonin
Brien
Cardin
Collenette
de Savoye
Desrochers

Le président suppléant (M. McClelland): Je déclare la motion n° 44 rejetée.

[Français]

La prochaine mise aux voix porte sur la motion n° 45. Si la motion n° 45 est rejetée, il faudra mettre aux voix les motions n°s 46 et 54.

● (2325)

(La motion n° 45, mise aux voix, est rejetée par le vote suivant:)

Initiatives ministérielles

DeVillers	Dockrill
Doyle	Dromisky
Dubé (Lévis-et-Chutes-de-la-Chaudière)	Dubé (Madawaska—Restigouche)
Earle	Eggleton
Finlay	Galloway
Godfrey	Godin (Acadie—Bathurst)
Goodale	Graham
Guarnieri	Harb
Hardy	Herron
Hubbard	Jones
Jordan	Kilger (Stormont—Dundas—Charlottenburgh)
Kilgour (Edmonton Southeast)	Kraft Sloan
Lastewka	Lee
Limoges	Lincoln
Longfield	Loubier
MacKay (Pictou—Antigonish—Guysborough)	Mahoney
Malhi	Maloney
Marceau	McDonough
McLellan (Edmonton West)	Ménard
Mifflin	Mitchell
Murray	Myers
Nault	Nystrom
Peric	Proud
Proulx	Redman
Reed	Robinson
Saada	Sauvageau
Scott (Fredericton)	Shepherd
Solomon	St. Denis
St-Hilaire	St-Julien
Steckle	Stoffer
Telegdi	Thompson (New Brunswick Southwest)
Torsney	Tremblay (Lac-Saint-Jean)
Ur	Vautour
Wasylycia-Leis	Wilfert—90

● (2330)

(La motion n° 46, mise aux voix, a été rejetée.)

(Vote n° 107)

POUR

Députés

Abbott	Anders
Benoit	Breitkreuz (Yellowhead)
Cadman	Chatters
Duncan	Elley
Epp	Forseth
Gilmour	Gouk
Grewal	Grey (Edmonton North)
Hart	Hill (Prince George—Peace River)
Hilstrom	Jaffer
Kenney (Calgary Southeast)	Konrad
Lowther	Lunn
Mayfield	McNally
Meredith	Morrison
Obhrai	Pankiw
Reynolds	Schmidt
Solberg	Stinson
Strahl	Vellacott
Williams —35	

DÉPUTÉS «PAIRÉS»

Alarie	Asselin
Bachand (Saint-Jean)	Bakopanos
Barnes	Bellemare
Bernier (Bonaventure—Gaspé—Îles-de-la-Madeleine—Pabok)	Calder
Brown	Caplan
Canuel	Chrétien (Frontenac—Mégantic)
Carroll	Dalphonde-Guiral
Crête	Dion
Debien	Duceppe
Discepola	Folco
Dumas	Gagnon
Fournier	Girard-Bujold
Gauthier	Grose
Godin (Châteauguay)	Guimond
Guay	Keyes
Harvard	Laurin
Lalonde	MacAulay
Lebel	Marleau
Marchand	McCormick
Matthews	McTeague
McGuire	Minna
Mercier	O'Brien (London—Fanshawe)
Normand	Pagtakhan
O'Reilly	Patry
Paradis	Picard (Drummond)
Perron	Pillitteri
Pickard (Chatham—Kent Essex)	Rocheleau
Plamondon	Sekora
Rock	Turp
Tremblay (Rimouski—Mitis)	
Venne	

La présidente suppléante (Mme Thibeault): Je déclare la motion n° 45 rejetée.

[Traduction]

Le vote porte maintenant sur la motion n° 46. Si la motion n° 46 est rejetée, les motions n°s 47 à 49 devront être mises aux voix.

CONTRE

Députés

Adams	Alcock
Augustine	Bélaïr
Bélangier	Bellehumeur
Bennett	Bergeron
Bertrand	Bigras
Blaikie	Bonin
Brien	Bryden
Cannis	Cardin
Casey	Cauchon
Collenette	Cullen
de Savoye	Desjarlais
Desrochers	DeVillers
Dockrill	Doyle
Dromisky	Dubé (Lévis-et-Chutes-de-la-Chaudière)
Dubé (Madawaska—Restigouche)	Earle
Eggleton	Finlay
Galloway	Godfrey
Godin (Acadie—Bathurst)	Goodale
Graham	Guarnieri
Harb	Hardy
Herron	Hubbard
Jones	Jordan
Kilger (Stormont—Dundas—Charlottenburgh)	Kilgour (Edmonton Southeast)
Kraft Sloan	Lee
Longfield	Loubier
MacKay (Pictou—Antigonish—Guysborough)	Mahoney
Malhi	Maloney
Marceau	McDonough
McLellan (Edmonton West)	Ménard
Mifflin	Mitchell
Murray	Myers
Nault	Nystrom
Proud	Proulx
Provenzano	Robinson
Saada	Sauvageau
Shepherd	Solomon
St. Denis	St-Hilaire
St-Julien	Steckle
Stoffer	Szabo
Thompson (New Brunswick Southwest)	Torsney
Tremblay (Lac-Saint-Jean)	Ur
Wasylycia-Leis —83	

Initiatives ministérielles

DÉPUTÉS «PAIRÉS»

Alarie	Asselin
Bachand (Saint-Jean)	Bakopanos
Barnes	Bellemare
Bernier (Bonaventure—Gaspé—Îles-de-la-Madeleine—Pabok)	Bellemare
Brown	Calder
Canuel	Caplan
Carroll	Chrétien (Frontenac—Mégantic)
Crête	Dalphondu-Guiral
Debien	Dion
Discepola	Duceppe
Dumas	Folco
Fournier	Gagnon
Gauthier	Girard-Bujold
Godin (Châteauguay)	Grose
Guay	Guimond
Harvard	Keyes
Lalonde	Laurin
Lebel	MacAulay
Marchand	Marleau
Matthews	McCormick
McGuire	McTeague
Mercier	Minna
Normand	O'Brien (London—Fanshawe)
O'Reilly	Pagtakhan
Paradis	Patry
Perron	Picard (Drummond)
Pickard (Chatham—Kent Essex)	Pillitteri
Plamondon	Rocheleau
Rock	Sekora
Tremblay (Rimouski—Mitis)	Turp
Venne	

La présidente suppléante (Mme Thibeault): Je déclare la motion n^o 46 rejetée.

• (2335)

[Français]

La prochaine mise aux voix porte sur la motion n^o 47. Si la motion n^o 47 est rejetée, il faudra mettre aux voix la motion n^o 48.

• (2340)

[Traduction]

(La motion n^o 47, mise aux voix, est rejetée.)

(Vote n^o 108)

POUR

Députés

Anders	Benoit
Breitkreuz (Yellowhead)	Cadman
Chatters	Cummins
Duncan	Elley
Epp	Forseth
Gilmour	Gouk
Grewal	Hart
Hill (Prince George—Peace River)	Hilstrom
Jaffer	Kenney (Calgary Southeast)
Konrad	Lowther
Lunn	Mayfield
McNally	Meredith
Mills (Red Deer)	Morrison
Obhrai	Pankiw
Penson	Reynolds
Schmidt	Stinson
Strahl	Vellacott
White (Langley—Abbotsford)	Williams —36

CONTRE

Députés

Adams	Alcock
Augustine	Bélaire
Bélanger	Bellehumeur
Bennett	Bergeron
Bertrand	Bigras
Blaikie	Bonin
Brien	Bryden
Cannis	Cardin
Casey	Cauchon
Collenette	Cullen
de Savoye	Desjarlais
Desrochers	DeVillers
Dockrill	Doyle
Dubé (Lévis-et-Chutes-de-la-Chaudière)	Dubé (Madawaska—Restigouche)
Earle	Eggleton
Finlay	Gallaway
Godfrey	Godin (Acadie—Bathurst)
Goodale	Graham
Guarnieri	Harb
Hardy	Herron
Hubbard	Jones
Jordan	Kilger (Stormont—Dundas—Charlottenburgh)
Kilgour (Edmonton Southeast)	Kraft Sloan
Lee	Limoges
Longfield	Loubier
MacKay (Pictou—Antigonish—Guysborough)	Mahoney
Malhi	Maloney
Marceau	McDonough
McLellan (Edmonton West)	Ménard
Mifflin	Mills (Broadview—Greenwood)
Mitchell	Murray
Myers	Nault
Nystrom	Peric
Proud	Proulx
Provenzano	Reed
Robinson	Saada
Sauvageau	Shepherd
Solomon	St-Hilaire
St-Julien	Steckle
Stoffer	Szabo
Telegdi	Thompson (New Brunswick Southwest)
Torsney	Tremblay (Lac-Saint-Jean)
Ur	Vautour
Wasylcia-Leis—87	

DÉPUTÉS «PAIRÉS»

Alarie	Asselin
Bachand (Saint-Jean)	Bakopanos
Barnes	Bellemare
Bernier (Bonaventure—Gaspé—Îles-de-la-Madeleine—Pabok)	Bellemare
Brown	Calder
Canuel	Caplan
Carroll	Chrétien (Frontenac—Mégantic)
Crête	Dalphondu-Guiral
Debien	Dion
Discepola	Duceppe
Dumas	Folco
Fournier	Gagnon
Gauthier	Girard-Bujold
Godin (Châteauguay)	Grose
Guay	Guimond
Harvard	Keyes
Lalonde	Laurin
Lebel	MacAulay
Marchand	Marleau
Matthews	McCormick
McGuire	McTeague
Mercier	Minna
Normand	O'Brien (London—Fanshawe)
O'Reilly	Pagtakhan
Paradis	Patry
Perron	

Initiatives ministérielles

Picard (Drummond)
Pillitteri
Rocheleau
Sekora
Turp

Pickard (Chatham—Kent Essex)
Plamondon
Rock
Tremblay (Rimouski—Mitis)
Venne

Proulx
Robinson
Sauvageau
Shepherd
St. Denis
St-Julien
Stoffer
Telegdi
Torsney
Ur
Wasylcyia-Leis—87

Provenzano
Saada
Scott (Fredericton)
Solomon
St-Hilaire
Steckle
Szabo
Thompson (New Brunswick Southwest)
Tremblay (Lac-Saint-Jean)
Vautour

La présidente suppléante (Mme Thibeault): Je déclare la motion n° 47 rejetée.

Le vote porte maintenant sur la motion n° 48.

• (2345)

[Français]

(La motion n° 48, mise aux voix, est rejetée par le vote suivant:)

(Vote n° 109)

POUR

Députés

Anders
Cadman
Cummins
Elley
Forseth
Gouk
Hart
Hilstrom
Kenney (Calgary Southeast)
Lowther
Mayfield
Meredith
Morrison
Pankiw
Reynolds
Stinson
Thompson (Wild Rose)
White (Langley—Abbotsford)

Benoit
Chatters
Duncan
Epp
Gilmour
Grewal
Hill (Prince George—Peace River)
Jaffer
Konrad
Martin (Esquimalt—Juan de Fuca)
McNally
Mills (Red Deer)
Obhrai
Penson
Schmidt
Strahl
Vellacott
Williams —36

CONTRE

Députés

Adams
Augustine
Bélangier
Bennett
Bertrand
Blaikie
Brien
Cannis
Casey
Collenette
Desjarlais
DeVillers
Doyle
Dubé (Lévis-et-Chutes-de-la-Chaudière)
Earle
Finlay
Galloway
Godin (Acadie—Bathurst)
Graham
Harb
Herron
Jones
Kilger (Stormont—Dundas—Charlottenburgh)
Lastewka
Limoges
Loubier
Mahoney
Maloney
McDonough
Ménard
Mills (Broadview—Greenwood)
Myers
Peric

Alcock
Bélaïr
Bellehumeur
Bergeron
Bigras
Bonin
Bryden
Cardin
Cauchon
de Savoye
Desrochers
Dockrill
Dromisky
Dubé (Madawaska—Restigouche)
Eggleton
Fry
Godfrey
Goodale
Guarnieri
Hardy
Hubbard
Jordan
Kilgour (Edmonton Southeast)
Lee
Longfield
MacKay (Pictou—Antigonish—Guysborough)
Malhi
Marceau
McLellan (Edmonton West)
Mifflin
Murray
Nystrom
Proud

DÉPUTÉS «PAIRÉS»

Alarie	Asselin
Bachand (Saint-Jean)	Bakopanos
Barnes	Bellemare
Bernier (Bonaventure—Gaspé—Îles-de-la-Madeleine—Pabok)	Calder
Brown	Caplan
Canuel	Chrétien (Frontenac—Mégantic)
Carroll	Dalphond-Guiral
Crête	Dion
Debien	Duceppe
Discepola	Folco
Dumas	Gagnon
Fournier	Girard-Bujold
Gauthier	Grose
Godin (Châteauguay)	Guimond
Guay	Keyes
Harvard	Laurin
Lalonde	MacAulay
Lebel	Marleau
Marchand	McCormick
Matthews	McTeague
McGuire	Minna
Mercier	O'Brien (London—Fanshawe)
Normand	Pagtakhan
O'Reilly	Patry
Paradis	Picard (Drummond)
Perron	Pillitteri
Pickard (Chatham—Kent Essex)	Rocheleau
Plamondon	Sekora
Rock	Turp
Tremblay (Rimouski—Mitis)	
Venne	

La présidente suppléante (Mme Thibeault): Je déclare la motion n° 48 rejetée.

La prochaine mise aux voix porte sur la motion n° 49.

• (2350)

(La motion n° 49, mise aux voix, est rejetée par le vote suivant:)

(Vote n° 110)

POUR

Députés

Anders
Breitkreuz (Yellowhead)
Chatters
Duncan
Epp
Gilmour
Gouk
Hart
Hilstrom
Kenney (Calgary Southeast)
Lowther
Martin (Esquimalt—Juan de Fuca)
McNally
Mills (Red Deer)
Obhrai
Reynolds
Scott (Skeena)

Benoit
Cadman
Cummins
Elley
Forseth
Goldring
Grewal
Hill (Prince George—Peace River)
Jaffer
Konrad
Lunn
Mayfield
Meredith
Morrison
Penson
Schmidt
Solberg

Initiatives ministérielles

Stinson
Thompson (Wild Rose)
White (Langley—Abbotsford)

Strahl
Vellacott
Williams—40

Patry
Picard (Drummond)
Pillitteri
Rocheleau
Sekora
Turp

Perron
Pickard (Chatham—Kent Essex)
Plamondon
Rock
Tremblay (Rimouski—Mitis)
Venne

CONTRE

Députés

Adams	Alcock
Augustine	Bellehumeur
Bennett	Bergeron
Bigras	Blaikie
Bonin	Brien
Bryden	Cardin
Casey	Cauchon
Collenette	Cullen
de Savoye	Desjarlais
Desrochers	DeVillers
Dockrill	Doyle
Dromisky	Dubé (Lévis-et-Chutes-de-la-Chaudière)
Dubé (Madawaska—Restigouche)	Earle
Eggleton	Finlay
Fry	Galloway
Godfrey	Godin (Acadie—Bathurst)
Goodale	Graham
Guarnieri	Harb
Hardy	Herron
Hubbard	Jones
Jordan	Kilger (Stormont—Dundas—Charlottenburgh)
Kilgour (Edmonton Southeast)	Lastewka
Lee	Limoges
Longfield	Loubier
MacKay (Pictou—Antigonish—Guysborough)	Mahoney
Malhi	Maloney
Marceau	McDonough
McLellan (Edmonton West)	Ménard
Mills (Broadview—Greenwood)	Murray
Myers	Nault
Nystrom	Peric
Proud	Proulx
Provenzano	Robinson
Sauvageau	Scott (Fredericton)
Shepherd	Solomon
St. Denis	St-Hilaire
St-Julien	Steckle
Stoffer	Szabo
Thompson (New Brunswick Southwest)	Torsney
Tremblay (Lac-Saint-Jean)	Ur
Vautour	Wasylycia-Leis—82

DÉPUTÉS «PAIRÉS»

Alarie	Asselin
Bachand (Saint-Jean)	Bakopanos
Barnes	Bellemare
Bernier (Bonaventure—Gaspé—Îles-de-la-Madeleine—Pabok)	Calder
Brown	Caplan
Canuel	Chrétien (Frontenac—Mégantic)
Carroll	Dalphond-Guiral
Crête	Dion
Debien	Duceppe
Discepola	Folco
Dumas	Gagnon
Fournier	Girard-Bujold
Gauthier	Grose
Godin (Châteauguay)	Guimond
Guay	Keyes
Harvard	Laurin
Lalonde	MacAulay
Lebel	Marleau
Marchand	McCormick
Matthews	McTeague
McGuire	Minna
Mercier	O'Brien (London—Fanshawe)
Normand	Pagtakhan
O'Reilly	
Paradis	

La présidente suppléante (Mme Thibeault): Je déclare la motion n^o 49 rejetée.

[Traduction]

Le vote porte sur la motion n^o 50. Si la motion n^o 50 est rejetée, les motions n^{os} 51 à 53 devront être mises aux voix.

• (2355)

[Français]

(La motion n^o 50, mise aux voix, est rejetée par le vote suivant:)

(Vote n^o III)

POUR

Députés

Abbott	Anders
Benoit	Breitkreuz (Yellowhead)
Cadman	Cummins
Duncan	Epp
Forseth	Gilmour
Goldring	Gouk
Grewal	Hill (Prince George—Peace River)
Hilstrom	Jaffer
Kenney (Calgary Southeast)	Konrad
Lowther	Martin (Esquimalt—Juan de Fuca)
Mayfield	McNally
Meredith	Mills (Red Deer)
Pankiw	Penson
Schmidt	Scott (Skeena)
Solberg	Strahl
Vellacott	Williams—32

CONTRE

Députés

Adams	Alcock
Augustine	Bellehumeur
Bennett	Bergeron
Bertrand	Bigras
Blaikie	Bonin
Brien	Bryden
Cannis	Cardin
Casey	Cauchon
Collenette	Cullen
de Savoye	Desjarlais
Desrochers	DeVillers
Dockrill	Doyle
Dromisky	Dubé (Lévis-et-Chutes-de-la-Chaudière)
Dubé (Madawaska—Restigouche)	Earle
Eggleton	Finlay
Fry	Galloway
Godfrey	Godin (Acadie—Bathurst)
Goodale	Graham
Guarnieri	Harb
Hardy	Herron
Hubbard	Jones
Jordan	Kilger (Stormont—Dundas—Charlottenburgh)
Kilgour (Edmonton Southeast)	Kraft Sloan
Lastewka	Lee
Limoges	Longfield

Initiatives ministérielles

Loubier	MacKay (Pictou—Antigonish—Guysborough)
Mahoney	Malhi
Maloney	Marceau
McDonough	Ménard
Mifflin	Mills (Broadview—Greenwood)
Mitchell	Murray
Myers	Nault
Nystrom	Peric
Proud	Proulx
Reed	Robinson
Sauvageau	Scott (Fredericton)
Shepherd	Solomon
St. Denis	St-Hilaire
St-Julien	Steckle
Stoffer	Szabo
Telegdi	Torsney
Tremblay (Lac-Saint-Jean)	Ur
Vautour	Wasylycia-Leis—86

● (2405)

[Français]

(La motion n° 51, mise aux voix, est rejetée par le vote suivant:)

*(Vote n° 112)***POUR**

Députés

Abbott	Anders
Benoit	Breitkreuz (Yellowhead)
Cadman	Chatters
Cummins	Duncan
Elley	Epp
Gilmour	Goldring
Gouk	Grewal
Grey (Edmonton North)	Hart
Hill (Macleod)	Hill (Prince George—Peace River)
Hilstrom	Jaffer
Kenney (Calgary Southeast)	Konrad
Lowther	Martin (Esquimalt—Juan de Fuca)
Mayfield	McNally
Meredith	Mills (Red Deer)
Obhrai	Pankiw
Schmidt	Scott (Skeena)
Solberg	Stinson
Strahl	Thompson (Wild Rose)
Vellacott	White (Langley—Abbotsford)
Williams —39	

CONTRE

Députés

Adams	Alcock
Augustine	Bélangier
Bellehumeur	Bennett
Bergeron	Bertrand
Bigras	Brien
Cannis	Casey
Cauchon	Collenette
Cullen	de Savoye
Desjarlais	Desrochers
DeVillers	Dockrill
Doyle	Dromisky
Dubé (Lévis-et-Chutes-de-la-Chaudière)	Dubé (Madawaska—Restigouche)
Earle	Eggleton
Fry	Galloway
Godfrey	Godin (Acadie—Bathurst)
Graham	Harb
Hardy	Herron
Hubbard	Jones
Jordan	Kilger (Stormont—Dundas—Charlottenburgh)
Kilgour (Edmonton Southeast)	Kraft Sloan
Lastewka	Lee
Limoges	Lincoln
Longfield	Loubier
MacKay (Pictou—Antigonish—Guysborough)	Mahoney
Malhi	Maloney
Marceau	McDonough
Ménard	Mifflin
Mills (Broadview—Greenwood)	Mitchell
Murray	Myers
Nault	Nystrom
Peric	Proud
Provenzano	Redman
Reed	Robinson
Saada	Sauvageau
Scott (Fredericton)	Shepherd
Solomon	St. Denis
St-Hilaire	St-Julien
Steckle	Stoffer
Szabo	Telegdi
Thompson (New Brunswick Southwest)	Torsney

DÉPUTÉS «PAIRÉS»

Alarie	Asselin
Bachand (Saint-Jean)	Bakopanos
Barnes	Bellemare
Bernier (Bonaventure—Gaspé—Îles-de-la-Madeleine—Pabok)	Calder
Brown	Caplan
Canuel	Chrétien (Frontenac—Mégantic)
Carroll	Dalphonnd-Guiral
Crête	Dion
Debien	Duceppe
Discepola	Folco
Dumas	Gagnon
Fournier	Girard-Bujold
Gauthier	Grose
Godin (Châteauguay)	Guimond
Guay	Keyes
Harvard	Laurin
Lalonde	MacAulay
Lebel	Marleau
Marchand	McCormick
Matthews	McTeague
McGuire	Minna
Mercier	O'Brien (London—Fanshawe)
Normand	Pagtakhan
O'Reilly	Patry
Paradis	Picard (Drummond)
Perron	Pillitteri
Pickard (Chatham—Kent Essex)	Rocheleau
Plamondon	Sekora
Rock	Turp
Tremblay (Rimouski—Mitis)	
Venne	

La présidente suppléante (Mme Thibeault): Je déclare la motion n° 50 rejetée.

La prochaine mise aux voix porte sur la motion n° 51. Si la motion n° 51 est rejetée, il faudra mettre aux voix les motions n°s 52 et 53.

● (2400)

[Traduction]

M. Ken Epp: Madame la Présidente, j'invoque le Règlement. Soit que mon casque d'écoute fasse défaut ou que quelque chose se soit passé, mais je n'ai pas entendu l'appel du vote sur la motion n° 50.

La présidente suppléante (Mme Thibeault): J'ai déclaré la motion 50 rejetée.

Le prochain vote porte sur la motion n° 51.

*Initiatives ministérielles*Ur
Wasylycia-LeisVautour
Wilfert—84Strahl
VellacottThompson (Wild Rose)
White (Langley—Abbotsford)—38

DÉPUTÉS «PAIRÉS»

Alarie	Asselin
Bachand (Saint-Jean)	Bakopanos
Barnes	Bellemare
Bernier (Bonaventure—Gaspé—Îles-de-la-Madeleine—Pabok)	Calder
Brown	Caplan
Canuel	Chrétien (Frontenac—Mégantic)
Carroll	Dalphondu-Guiral
Crête	Dion
Debien	Duceppe
Discepola	Folco
Dumas	Gagnon
Fournier	Girard-Bujold
Gauthier	Grose
Godin (Châteauguay)	Guimond
Guay	Keys
Harvard	Laurin
Lalonde	MacAulay
Lebel	Marleau
Marchand	McCormick
Matthews	McTeague
McGuire	Minna
Mercier	O'Brien (London—Fanshawe)
Normand	Pagtakhan
O'Reilly	Patry
Paradis	Picard (Drummond)
Perron	Pillitteri
Pickard (Chatham—Kent Essex)	Rocheleau
Plamondon	Sekora
Rock	Turp
Tremblay (Rimouski—Mitis)	
Venne	

La présidente suppléante (Mme Thibeault): Je déclare la motion n° 51 rejetée.

[Traduction]

Le prochain vote porte sur la motion n° 52. Si la motion n° 52 est rejetée, il faudra mettre la motion 53 aux voix.

● (2410)

(La motion n° 52, mise aux voix, est rejetée.)

(Vote n° 113)

POUR

Députés

Abbott	Anders
Cadman	Casson
Chatters	Cummins
Duncan	Elley
Epp	Gilmour
Goldring	Gouk
Grewal	Grey (Edmonton North)
Hart	Hill (Macleod)
Hill (Prince George—Peace River)	Hilstrom
Jaffer	Johnston
Kenney (Calgary Southeast)	Konrad
Lowther	Lunn
Martin (Esquimalt—Juan de Fuca)	Mayfield
McNally	Meredith
Morrison	Obhrai
Pankiw	Scott (Skeena)
Solberg	Stinson

CONTRE

Députés

Adams	Alcock
Augustine	Bélaïr
Bélanger	Bellehumeur
Bennett	Bergeron
Bertrand	Bigras
Blaikie	Bonin
Brien	Bryden
Cannis	Cardin
Casey	Cauchon
Collenette	de Savoye
Desjarlais	Desrochers
DeVillers	Dockrill
Doyle	Dromisky
Dubé (Lévis-et-Chutes-de-la-Chaudière)	Dubé (Madawaska—Restigouche)
Earle	Eggleton
Finlay	Galloway
Godfrey	Godin (Acadie—Bathurst)
Goodale	Graham
Harb	Harby
Herron	Hubbard
Jones	Jordan
Kilgour (Edmonton Southeast)	Kraft Sloan
Lastewka	Lee
Limoges	Lincoln
Longfield	Loubier
MacKay (Pictou—Antigonish—Guysborough)	Mahoney
Malhi	Maloney
Marceau	McDonough
Ménard	Mifflin
Mills (Broadview—Greenwood)	Mitchell
Murray	Myers
Nault	Nystrom
Peric	Proud
Proulx	Provenzano
Redman	Reed
Robinson	Saada
Sauvageau	Scott (Fredericton)
Shepherd	Solomon
St. Denis	St-Hilaire
St-Julien	Steckle
Stoffer	Szabo
Telegdi	Thompson (New Brunswick Southwest)
Torsney	Tremblay (Lac-Saint-Jean)
Ur	Vautour
Wasylycia-Leis	Wilfert—90

DÉPUTÉS «PAIRÉS»

Alarie	Asselin
Bachand (Saint-Jean)	Bakopanos
Barnes	Bellemare
Bernier (Bonaventure—Gaspé—Îles-de-la-Madeleine—Pabok)	Calder
Brown	Caplan
Canuel	Chrétien (Frontenac—Mégantic)
Carroll	Dalphondu-Guiral
Crête	Dion
Debien	Duceppe
Discepola	Folco
Dumas	Gagnon
Fournier	Girard-Bujold
Gauthier	Grose
Godin (Châteauguay)	Guimond
Guay	Keys
Harvard	Laurin
Lalonde	MacAulay
Lebel	Marleau
Marchand	McCormick
Matthews	

Initiatives ministérielles

McGuire
Mercier
Normand
O'Reilly
Paradis
Perron
Pickard (Chatham—Kent Essex)
Plamondon
Rock
Tremblay (Rimouski—Mitis)
Venne

McTeague
Minna
O'Brien (London—Fanshawe)
Pagtakhan
Patry
Picard (Drummond)
Pillitteri
Rocheleau
Sekora
Turp

Bennett
Bertrand
Brien
Bryden
Casey
Collenette
Desjarlais
DeVillers
Doyle
Dubé (Lévis-et-Chutes-de-la-Chaudière)
Earle
Finlay
Godfrey
Goodale
Guarnieri
Herron
Jones
Kilgour (Edmonton Southeast)
Lastewka
Limoges
Longfield
MacKay (Pictou—Antigonish—Guysborough)
Malhi
Marceau
Ménard
Mills (Broadview—Greenwood)
Murray
Nault
Proud
Provenzano
Reed
Saada
Scott (Fredericton)
Solomon
St-Hilaire
Steckle
Szabo
Torsney
Ur
Wilfert—85

Bergeron
Bigras
Brown
Cardin
Cauchon
de Savoye
Desrochers
Dockrill
Dromisky
Dubé (Madawaska—Restigouche)
Eggleton
Galloway
Godin (Acadie—Bathurst)
Graham
Harb
Hubbard
Jordan
Kraft Sloan
Lee
Lincoln
Loubier
Mahoney
Maloney
McDonough
Mifflin
Mitchell
Myers
Nystrom
Proulx
Redman
Robinson
Sauvageau
Shepherd
St. Denis
St-Julien
Stoffer
Thompson (New Brunswick Southwest)
Tremblay (Lac-Saint-Jean)
Vautour

La présidente suppléante (Mme Thibeault): Je déclare la motion n° 52 rejetée.

[Français]

La prochaine mise aux voix porte sur la motion n° 53.

• (2415)

[Traduction]

M. Randy White: Madame la Présidente, je ne sais pas si je peux invoquer le Règlement pour annoncer que le NPD est loin derrière le Parti vert dans l'élection qui se tient en Colombie-Britannique.

Des voix: Oh, oh!

La présidente suppléante (Mme Thibeault): Ce n'est pas un rappel au Règlement.

• (2420)

[Français]

La motion n° 53, mise aux voix, est rejetée par le vote suivant:)

(Vote n° 114)

POUR

Députés

Abbott
Breitkreuz (Yellowhead)
Casson
Cummins
Elley
Forsyth
Goldring
Grewal
Hart
Hill (Prince George—Peace River)
Jaffer
Kenney (Calgary Southeast)
Lowther
Martin (Esquimalt—Juan de Fuca)
McNally
Morrison
Pankiw
Solberg
Strahl
Vellacott

Anders
Cadman
Chatters
Duncan
Epp
Gilmour
Gouk
Grey (Edmonton North)
Hill (Macleod)
Hilstrom
Johnston
Konrad
Lunn
Mayfield
Meredith
Obhrai
Scott (Skeena)
Stinson
Thompson (Wild Rose)
White (Langley—Abbotsford)—40

CONTRE

Députés

Adams
Augustine
Bélanger

Alcock
Bélair
Bellehumeur

DÉPUTÉS «PAIRÉS»

Alarie	Asselin
Bachand (Saint-Jean)	Bakopanos
Barnes	Bellemare
Bernier (Bonaventure—Gaspé—Îles-de-la-Madeleine—Pabok)	Bernier
Brown	Calder
Canuel	Caplan
Carroll	Chrétien (Frontenac—Mégantic)
Crête	Dalphond-Guiral
Debien	Dion
Discepola	Duceppe
Dumas	Folco
Fournier	Gagnon
Gauthier	Girard-Bujold
Godin (Châteauguay)	Grose
Guay	Guimond
Harvard	Keyes
Lalonde	Laurin
Lebel	MacAulay
Marchand	Marleau
Matthews	McCormick
McGuire	McTeague
Mercier	Minna
Normand	O'Brien (London—Fanshawe)
O'Reilly	Pagtakhan
Paradis	Patry
Perron	Picard (Drummond)
Pickard (Chatham—Kent Essex)	Pillitteri
Plamondon	Rocheleau
Rock	Sekora
Tremblay (Rimouski—Mitis)	Turp
Venne	

La présidente suppléante (Mme Thibeault): Je déclare la motion n° 53 rejetée.

[Traduction]

M. Chuck Strahl: J'invoque le Règlement, madame la Présidente. Dans le cadre de l'élection complémentaire qui se tient aujourd'hui, j'aimerais faire remarquer que 90 p. 100 des voix exprimées vont à des partis qui s'opposent à l'accord nisga'a. C'est ce que je voulais souligner.

La présidente suppléante (Mme Thibeault): Le prochain vote porte sur la motion n° 54.

• (2425)

(La motion n° 54, mise aux voix, est rejetée.)

(Vote n° 115)

POUR

Députés

Abbott
Breitkreuz (Yellowhead)
Casson
Cummins
Elley
Forsyth
Goldring
Grewal
Hart
Hill (Prince George—Peace River)
Jaffer
Kenney (Calgary Southeast)
Lunn
Mayfield
Meredith
Pankiw
Solberg
Strahl
Vellacott

Anders
Cadman
Chatters
Duncan
Epp
Gilmour
Gouk
Grey (Edmonton North)
Hill (Macleod)
Hilstrom
Johnston
Konrad
Martin (Esquimalt—Juan de Fuca)
McNally
Morrison
Scott (Skeena)
Stinson
Thompson (Wild Rose)
White (Langley—Abbotsford)—38

CONTRE

Députés

Adams
Augustine
Bélanger
Bennett
Bertrand
Blondin-Andrew
Brien
Cardin
Cauchon
Desjarlais
De Villers
Doyle
Dubé (Lévis-et-Chutes-de-la-Chaudière)
Earle
Finlay
Godfrey
Goodale
Guarnieri
Herron
Jones
Kilgour (Edmonton Southeast)
Lee
Lincoln
MacKay (Pictou—Antigonish—Guysborough)
Malhi
Marceau
Ménard
Mills (Broadview—Greenwood)
Myers
Peric
Proulx
Redman
Robinson

Alcock
Bélair
Bellehumeur
Bergeron
Bigras
Bonin
Bryden
Casey
de Savoye
Desrochers
Dockrill
Dromisky
Dubé (Madawaska—Restigouche)
Eggleton
Galloway
Godin (Acadie—Bathurst)
Graham
Harb
Hubbard
Jordan
Kraft Sloan
Limoges
Loubier
Mahoney
Maloney
McDonough
Mifflin
Murray
Nault
Proud
Provenzano
Reed
Saada

Initiatives ministérielles

Sauvageau	Shepherd
Solomon	St. Denis
St-Hilaire	St-Julien
Steckle	Stoffer
Szabo	Telegdi
Thompson (New Brunswick Southwest)	Torsney
Tremblay (Lac-Saint-Jean)	Ur
Vautour	Wasylycia-Leis
Wilfert—83	

DÉPUTÉS «PAIRÉS»

Alarie	Asselin
Bachand (Saint-Jean)	Bakopanos
Barnes	Bellemare
Bernier (Bonaventure—Gaspé—Îles-de-la-Madeleine—Pabok)	Calder
Brown	Caplan
Canuel	Chrétien (Frontenac—Mégantic)
Carroll	Dalphond-Guiral
Crête	Dion
Debien	Duceppe
Discepola	Folco
Dumas	Gagnon
Fournier	Girard-Bujold
Gauthier	Grose
Godin (Châteauguay)	Guimond
Guay	Keyes
Harvard	Laurin
Lalonde	MacAulay
Lebel	Marleau
Marchand	McCormick
Matthews	McTeague
McGuire	Minna
Mercier	O'Brien (London—Fanshawe)
Normand	Pagtakhan
O'Reilly	Patry
Paradis	Picard (Drummond)
Perron	Pillitteri
Pickard (Chatham—Kent Essex)	Rocheleau
Plamondon	Sekora
Rock	Turp
Tremblay (Rimouski—Mitis)	
Venne	

La présidente suppléante (Mme Thibeault): Je déclare la motion n° 54 rejetée.

[Français]

La mise aux voix porte sur la motion n° 55. Si la motion n° 55 est rejetée, il faudra mettre aux voix les motions n°s 56 à 58.

[Traduction]

M. Chuck Strahl: Madame la Présidente, j'invoque le Règlement. Je pense que nous avons sauté une étape entre le moment où vous avez demandé à ceux qui étaient en faveur et à ceux qui étaient contre de bien vouloir le dire; normalement vous auriez penché en faveur de l'opposition, qui l'aurait probablement emporté, de toute façon, et nous aurions continué à partir de là.

La présidente suppléante (Mme Thibeault): En fait, la question a déjà été mise aux voix. Dans ce cas-ci, le vote a déjà été reporté. Nous passons donc directement au vote.

• (2430)

[Français]

(La motion n° 55, mise aux voix, est rejetée par le vote suivant:)

Initiatives ministérielles

(Vote n° 116)

POUR

Députés

Abbott	Anders
Breitkreuz (Yellowhead)	Casson
Chatters	Cummins
Elley	Epp
Forseth	Gilmour
Goldring	Gouk
Grewal	Grey (Edmonton North)
Hart	Hill (Macleod)
Jaffer	Johnston
Kenney (Calgary Southeast)	Konrad
Lunn	Mayfield
McNally	Meredith
Morrison	Obhrai
Pankiw	Schmidt
Scott (Skeena)	Solberg
Stinson	Strahl
Thompson (Wild Rose)	Vellacott
White (Langley—Abbotsford)—35	

CONTRE

Députés

Adams	Alcock
Augustine	Bélaïr
Bélangier	Bellehumeur
Bennett	Bergeron
Bigras	Bonin
Brien	Bryden
Cannis	Cardin
Casey	Cauchon
Cullen	de Savoye
Desjarlais	Desrochers
DeVillers	Dockrill
Doyle	Dromisky
Dubé (Lévis-et-Chutes-de-la-Chaudière)	Dubé (Madawaska—Restigouche)
Earle	Eggleton
Finlay	Galloway
Godfrey	Godin (Acadie—Bathurst)
Goodale	Graham
Guarnieri	Harb
Herron	Hubbard
Jones	Jordan
Kilger (Stormont—Dundas—Charlottenburgh)	Kilgour (Edmonton Southeast)
Kraft Sloan	Lee
Limoges	Lincoln
Longfield	Loubier
MacKay (Pictou—Antigonish—Guysborough)	Mahoney
Malhi	Maloney
Marceau	McDonough
McLellan (Edmonton West)	Ménard
Mifflin	Mills (Broadview—Greenwood)
Mitchell	Murray
Myers	Nault
Peric	Peterson
Proud	Proulx
Provenzano	Reed
Robinson	Saada
Sauvageau	Scott (Fredericton)
Shepherd	Solomon
St. Denis	St-Hilaire
St-Julien	Steckle
Stoffer	Szabo
Telegdi	Thompson (New Brunswick Southwest)
Torsney	Ur
Vautour	Wasylycia-Leis
Wilfert —87	

DÉPUTÉS «PAIRÉS»

Alarie	Asselin
Bachand (Saint-Jean)	Bakopanos

Barnes	Bellemare
Bernier (Bonaventure—Gaspé—Îles-de-la-Madeleine—Pabok)	Calder
Brown	Caplan
Canuel	Chrétien (Frontenac—Mégantic)
Carroll	Dalphondu-Guiral
Crête	Dion
Debien	Duceppe
Discepola	Folco
Dumas	Gagnon
Fournier	Girard-Bujold
Gauthier	Grose
Godin (Châteauguay)	Guimond
Guay	Keyes
Harvard	Laurin
Lalonde	MacAulay
Lebel	Marleau
Marchand	McCormick
Matthews	McTeague
McGuire	Minna
Mercier	O'Brien (London—Fanshawe)
Normand	Pagtakhan
O'Reilly	Patry
Paradis	Picard (Drummond)
Perron	Pillitteri
Pickard (Chatham—Kent Essex)	Rocheleau
Plamondon	Sekora
Rock	Turp
Tremblay (Rimouski—Mitis)	
Venne	

La présidente suppléante (Mme Thibeault): Je déclare la motion n° 55 rejetée.

[Traduction]

Le prochain vote porte sur la motion n° 56. Si la motion n° 56 est rejetée, il faudra mettre aux voix les motions n°s 57 et 58.

● (2435)

[Français]

(La motion n° 56, mise aux voix, est rejetée par le vote suivant:)

(Vote n° 117)

POUR

Députés

Abbott	Anders
Breitkreuz (Yellowhead)	Cadman
Casson	Chatters
Cummins	Epp
Gilmour	Goldring
Gouk	Grewal
Grey (Edmonton North)	Hart
Hill (Macleod)	Hill (Prince George—Peace River)
Hilstrom	Jaffer
Johnston	Kenney (Calgary Southeast)
Konrad	Lunn
Mayfield	Meredith
Morrison	Obhrai
Pankiw	Schmidt
Scott (Skeena)	Solberg
Stinson	Strahl
Thompson (Wild Rose)	Vellacott
White (Langley—Abbotsford)—35	

CONTRE

Députés

Adams	Alcock
Augustine	Bélaïr

Initiatives ministérielles

Bélanger	Bellehumeur
Bennett	Bergeron
Bertrand	Bigras
Bonin	Brien
Cannis	Cardin
Casey	Cauchon
Collenette	Cullen
de Savoye	Desjarlais
Desrochers	DeVillers
Dockrill	Doyle
Dromisky	Dubé (Lévis-et-Chutes-de-la-Chaudière)
Dubé (Madawaska—Restigouche)	Earle
Eggleton	Finlay
Fry	Godfrey
Godin (Acadie—Bathurst)	Goodale
Graham	Harb
Herron	Hubbard
Jones	Jordan
Kilger (Stormont—Dundas—Charlottenburgh)	Kraft Sloan
Lastewka	Lee
Limoges	Lincoln
Longfield	Loubier
MacKay (Pictou—Antigonish—Guysborough)	Mahoney
Malhi	Maloney
Marceau	McDonough
McLellan (Edmonton West)	Ménard
Mifflin	Mills (Broadview—Greenwood)
Mitchell	Murray
Myers	Nault
Peterson	Proud
Proulx	Provenzano
Reed	Robinson
Sauvageau	Scott (Fredericton)
Shepherd	Solomon
St. Denis	St-Hilaire
St-Julien	Steckle
Stoffer	Szabo
Telegdi	Thompson (New Brunswick Southwest)
Torsney	Tremblay (Lac-Saint-Jean)
Ur	Vautour
Wasylycia-Leis	Wilfert—86

DÉPUTÉS «PAIRÉS»

Alarie	Asselin
Bachand (Saint-Jean)	Bakopanos
Barnes	Bellemare
Bernier (Bonaventure—Gaspé—Îles-de-la-Madeleine—Pabok)	
Brown	Calder
Canuel	Caplan
Carroll	Chrétien (Frontenac—Mégantic)
Crête	Dalphond-Guiral
Debien	Dion
Discepola	Duceppe
Dumas	Folco
Fournier	Gagnon
Gauthier	Girard-Bujold
Godin (Châteauguay)	Grose
Guay	Guimond
Harvard	Keyes
Lalonde	Laurin
Lebel	MacAulay
Marchand	Marleau
Matthews	McCormick
McGuire	McTeague
Mercier	Minna
Normand	O'Brien (London—Fanshawe)
O'Reilly	Pagtakhan
Paradis	Patry
Perron	Picard (Drummond)
Pickard (Chatham—Kent Essex)	Pillitteri
Plamondon	Rocheleau
Rock	Sekora
Tremblay (Rimouski—Mitis)	Turp
Venne	

La présidente suppléante (Mme Thibeault): Je déclare la motion n° 56 rejetée.

● (2440)

[Traduction]

Le prochain vote porte sur la motion n° 57. Si la motion n° 57 est rejetée, il faudra mettre aux voix la motion n° 58.

● (2445)

[Français]

(La motion n° 57, mise aux voix, est rejetée par le vote suivant:)

(Vote n° 118)

POUR

Députés

Abbott	Anders
Breitkreuz (Yellowhead)	Cadman
Casson	Chatters
Cummins	Duncan
Elley	Epp
Gilmour	Goldring
Gouk	Grewal
Grey (Edmonton North)	Hart
Hill (Macleod)	Hill (Prince George—Peace River)
Hilstrom	Jaffer
Johnston	Kenney (Calgary Southeast)
Konrad	Lowther
Lunn	Martin (Esquimalt—Juan de Fuca)
Mayfield	McNally
Meredith	Morrison
Obhrai	Pankiw
Schmidt	Solberg
Stinson	Strahl
Thompson (Wild Rose)	Vellacott
White (Langley—Abbotsford)—39	

CONTRE

Députés

Adams	Alcock
Augustine	Bélair
Bélanger	Bellehumeur
Bennett	Bergeron
Bertrand	Bigras
Bonin	Brien
Bryden	Cannis
Cardin	Casey
Cauchon	Collenette
Cullen	de Savoye
Desjarlais	Desrochers
DeVillers	Doyle
Dubé (Lévis-et-Chutes-de-la-Chaudière)	Dubé (Madawaska—Restigouche)
Earle	Eggleton
Finlay	Fry
Godfrey	Godin (Acadie—Bathurst)
Goodale	Graham
Guarnieri	Harb
Herron	Hubbard
Jones	Jordan
Kilger (Stormont—Dundas—Charlottenburgh)	Kraft Sloan
Lastewka	Lee
Limoges	Lincoln
Longfield	Loubier
MacKay (Pictou—Antigonish—Guysborough)	Mahoney

Initiatives ministérielles

Malhi
Marceau
Ménard
Mills (Broadview—Greenwood)
Murray
Nault
Proud
Provenzano
Robinson
Sauvageau
Shepherd
St. Denis
St-Julien
Stoffer
Thompson (New Brunswick Southwest)
Ur
Wasylycia-Leis

Maloney
McDonough
Mifflin
Mitchell
Myers
Peterson
Proulx
Reed
Saada
Scott (Fredericton)
Solomon
St-Hilaire
Steckle
Szabo
Tremblay (Lac-Saint-Jean)
Vautour
Wilfert—84

Hill (MacLeod)
Hilstrom
Johnston
Konrad
Lunn
Mayfield
Meredith
Obhrai
Schmidt
Solberg
Strahl
Vellacott

Hill (Prince George—Peace River)
Jaffer
Kenney (Calgary Southeast)
Lowther
Martin (Esquimalt—Juan de Fuca)
McNally
Morrison
Pankiw
Scott (Skeena)
Stinson
Thompson (Wild Rose)
White (Langley—Abbotsford)—40

DÉPUTÉS «PAIRÉS»

Alarie
Bachand (Saint-Jean)
Barnes
Bernier (Bonaventure—Gaspé—Îles-de-la-Madeleine—Pabok)
Brown
Canuel
Carroll
Crête
Debien
Discepola
Dumas
Fournier
Gauthier
Godin (Châteauguay)
Guay
Harvard
Lalonde
Lebel
Marchand
Matthews
McGuire
Mercier
Normand
O'Reilly
Paradis
Perron
Pickard (Chatham—Kent Essex)
Plamondon
Rock
Tremblay (Rimouski—Mitis)
Venne

Asselin
Bakopanos
Bellemare
Calder
Caplan
Chrétien (Frontenac—Mégantic)
Dalphond-Guiral
Dion
Duceppe
Folco
Gagnon
Girard-Bujold
Grose
Guimond
Keyes
Laurin
MacAulay
Marleau
McCormick
McTeague
Minna
O'Brien (London—Fanshawe)
Pagtakhan
Patry
Picard (Drummond)
Pillitteri
Rocheleau
Sekora
Turp

Adams
Bélair
Bellehumeur
Bergeron
Bigras
Brien
Cardin
Cauchon
Desjarlais
DeVillers
Dubé (Lévis-et-Chutes-de-la-Chaudière)
Finlay
Godfrey
Goodale
Guarnieri
Hardy
Jones
Kilger (Stormont—Dundas—Charlottenburgh)
Lee
Lincoln
Loubier
Maloney
McDonough
Mifflin
Mitchell
Myers
Peterson
Proulx
Reed
Saada
Scott (Fredericton)
Solomon
St-Hilaire
Steckle
Szabo
Tremblay (Lac-Saint-Jean)
Vautour
Wilfert—75

CONTRE

Députés

Alcock
Bélanger
Bennett
Bertrand
Bonin
Cannis
Casey
de Savoye
Desrochers
Doyle
Dubé (Madawaska—Restigouche)
Fry
Godin (Acadie—Bathurst)
Graham
Harb
Hubbard
Jordan
Lastewka
Limoges
Longfield
MacKay (Picou—Antigonish—Guysborough)
Marceau
Ménard
Mills (Broadview—Greenwood)
Murray
Nault
Proud
Provenzano
Robinson
Sauvageau
Shepherd
St. Denis
St-Julien
Stoffer
Thompson (New Brunswick Southwest)
Ur
Wasylycia-Leis

La présidente suppléante (Mme Thibeault): Je déclare la motion n^o 57 rejetée.

La prochaine mise aux voix porte sur la motion n^o 58.

● (2450)

[Traduction]

(La motion n^o 58, mise aux voix, est rejetée.)

(Vote n^o 119)

POUR

Députés

Abbott
Breitkreuz (Yellowhead)
Casson
Cummins
Elley
Gilmour
Gouk
Grey (Edmonton North)

Anders
Cadman
Chatters
Duncan
Epp
Goldring
Grewal
Hart

Alarie
Bachand (Saint-Jean)
Barnes
Bernier (Bonaventure—Gaspé—Îles-de-la-Madeleine—Pabok)
Brown
Canuel
Carroll
Crête
Debien
Discepola
Dumas
Fournier
Gauthier
Godin (Châteauguay)
Guay
Harvard
Lalonde
Lebel

Asselin
Bakopanos
Bellemare
Bernier (Bonaventure—Gaspé—Îles-de-la-Madeleine—Pabok)
Calder
Caplan
Chrétien (Frontenac—Mégantic)
Dalphond-Guiral
Dion
Duceppe
Folco
Gagnon
Girard-Bujold
Grose
Guimond
Keyes
Laurin

DÉPUTÉS «PAIRÉS»

MacAulay
Marleau
McCormick
McTeague
Minna
O'Brien (London—Fanshawe)
Pagtakhan
Patty
Picard (Drummond)
Pillitteri
Rocheleau
Sekora
Turp

Marchand
Matthews
McGuire
Mercier
Normand
O'Reilly
Paradis
Perron
Pickard (Chatham—Kent Essex)
Plamondon
Rock
Tremblay (Rimouski—Mitis)
Venne

Jones
Kilger (Stormont—Dundas—Charlottenburgh)
Lastewka
Limoges
Longfield
MacKay (Pictou—Antigonish—Guysborough)
Malhi
Marceau
Mifflin
Mitchell
Myers
Peric
Proulx
Reed
Saada
Scott (Fredericton)
Solomon
St-Hilaire
Steckle
Szabo
Tremblay (Lac-Saint-Jean)
Vautour
Wilfert—77

Jordan
Kraft Sloan
Lee
Lincoln
Loubier
Mahoney
Maloney
McDonough
Mills (Broadview—Greenwood)
Murray
Nault
Proud
Provenzano
Robinson
Sauvageau
Shepherd
St. Denis
St-Julien
Stoffer
Thompson (New Brunswick Southwest)
Ur
Wasylcyia-Leis

La présidente suppléante (Mme Thibeault): Je déclare la motion n° 58 rejetée.

[Français]

La prochaine mise aux voix porte sur la motion n° 59. Si la motion n° 59 est rejetée, il faudra mettre aux voix les motions n° 60 et 61.

• (2455)

[Traduction]

(La motion n° 59, mise aux voix, est rejetée.)

(Vote n° 120)

POUR

Députés

Abbott
Breitkreuz (Yellowhead)
Casson
Cummins
Elley
Gilmour
Gouk
Grey (Edmonton North)
Hill (Macleod)
Hilstrom
Johnston
Konrad
Lunn
Mayfield
Meredith
Ohrhai
Schmidt
Solberg
Strahl
Vellacott —39

Anders
Cadman
Chatters
Duncan
Epp
Goldring
Grewal
Hart
Hill (Prince George—Peace River)
Jaffer
Kenney (Calgary Southeast)
Lowther
Martin (Esquimalt—Juan de Fuca)
McNally
Morrison
Pankiw
Scott (Skeena)
Stinson
Thompson (Wild Rose)

CONTRE

Députés

Adams
Bélaïr
Bennett
Bertrand
Bonin
Cannis
Casey
Collenette
Desjarlais
DeVillers
Doyle
Dubé (Madawaska—Restigouche)
Fry
Godin (Acadie—Bathurst)
Guarnieri
Hardy

Augustine
Bélangier
Bergeron
Bigras
Brien
Cardin
Cauchon
de Savoye
Desrochers
Dockrill
Dubé (Lévis-et-Chutes-de-la-Chaudière)
Finlay
Godfrey
Graham
Harb
Hubbard

Initiatives ministérielles

DÉPUTÉS «PAIRÉS»

Alarie	Asselin
Bachand (Saint-Jean)	Bakopanos
Barnes	Bellemare
Bernier (Bonaventure—Gaspé—Îles-de-la-Madeleine—Pabok)	Calder
Brown	Caplan
Canuel	Chrétien (Frontenac—Mégantic)
Carroll	Dalphon-Duval
Crête	Dion
Debien	Duceppe
Discepola	Folco
Dumas	Gagnon
Fournier	Girard-Bujold
Gauthier	Grose
Godin (Châteauguay)	Guimond
Guay	Keyes
Harvard	Laurin
Lalonde	MacAulay
Lebel	Marleau
Marchand	McCormick
Matthews	McTeague
McGuire	Minna
Mercier	O'Brien (London—Fanshawe)
Normand	Pagtakhan
O'Reilly	Patty
Paradis	Picard (Drummond)
Perron	Pillitteri
Pickard (Chatham—Kent Essex)	Rocheleau
Plamondon	Sekora
Rock	Turp
Tremblay (Rimouski—Mitis)	
Venne	

La présidente suppléante (Mme Thibeault): Je déclare la motion n° 59 rejetée.

[Français]

La prochaine mise aux voix porte sur la motion n° 60. Si la motion n° 60 est rejetée, il faudra mettre aux voix la motion n° 61.

• (2500)

[Traduction]

(La motion n° 60, mise aux voix, est rejetée.)

Initiatives ministérielles

(Vote n° 121)

POUR

Députés

Abbott	Anders
Breitkreuz (Yellowhead)	Cadman
Casson	Chatters
Cummins	Duncan
Epp	Gilmour
Goldring	Gouk
Grewal	Grey (Edmonton North)
Hart	Hill (Macleod)
Hill (Prince George—Peace River)	Hilstrom
Jaffer	Johnston
Kenny (Calgary Southeast)	Konrad
Lowther	Lunn
Martin (Esquimalt—Juan de Fuca)	Mayfield
McNally	Meredith
Morrison	Obhrai
Pankiw	Schmidt
Scott (Skeena)	Solberg
Stinson	Strahl
Thompson (Wild Rose)	Vellacott —38

CONTRE

Députés

Adams	Augustine
Bélair	Bélanger
Bellehumeur	Bennett
Bergeron	Bertrand
Bigras	Bonin
Brien	Cannis
Cardin	Casey
Cauchon	Collenette
de Savoye	Desjarlais
Desrochers	DeVillers
Dockrill	Doyle
Dromisky	Dubé (Lévis-et-Chutes-de-la-Chaudière)
Dubé (Madawaska—Restigouche)	Finlay
Graham	Guarnieri
Harb	Hardy
Herron	Hubbard
Jones	Jordan
Kilger (Stormont—Dundas—Charlottenburgh)	Kraft Sloan
Lastewka	Lee
Limoges	Lincoln
Longfield	Loubier
MacKay (Pictou—Antigonish—Guysborough)	Mahoney
Malhi	Maloney
Marceau	McDonough
McLellan (Edmonton West)	Ménard
Mifflin	Mitchell
Murray	Myers
Nault	Peric
Peterson	Proud
Provenzano	Reed
Saada	Sauvageau
Shepherd	Solomon
St. Denis	St-Hilaire
St-Julien	Steckle
Stoffer	Szabo
Telegdi	Thompson (New Brunswick Southwest)
Tremblay (Lac-Saint-Jean)	Ur
Vautour	Wasylycia-Leis
Wilfert—77	

DÉPUTÉS «PAIRÉS»

Alarie	Asselin
Bachand (Saint-Jean)	Bakopanos

Barnes	Bellemare
Bernier (Bonaventure—Gaspé—Îles-de-la-Madeleine—Pabok)	Calder
Brown	Caplan
Canuel	Chrétien (Frontenac—Mégantic)
Carroll	Dalphond-Guiral
Crête	Dion
Debien	Duceppe
Discepola	Folco
Dumas	Gagnon
Fournier	Girard-Bujold
Gauthier	Grose
Godin (Châteauguay)	Guimond
Guay	Keyes
Harvard	Laurin
Lalonde	MacAulay
Lebel	Marleau
Marchand	McCormick
Matthews	McTeague
McGuire	Minna
Mercier	O'Brien (London—Fanshawe)
Normand	Pagtakhan
O'Reilly	Patry
Paradis	Picard (Drummond)
Perron	Pillitteri
Pickard (Chatham—Kent Essex)	Rocheleau
Plamondon	Sekora
Rock	Turp
Tremblay (Rimouski—Mitis)	
Venne	

La présidente suppléante (Mme Thibeault): Je déclare la motion n° 60 rejetée.

Le vote porte maintenant sur la motion n° 61.

• (2510)

[Français]

(La motion n° 61, mise aux voix, est rejetée par le vote suivant:)

(Vote n° 122)

POUR

Députés

Abbott	Anders
Breitkreuz (Yellowhead)	Cadman
Casson	Chatters
Cummins	Duncan
Epp	Gilmour
Goldring	Gouk
Grewal	Grey (Edmonton North)
Hart	Hill (Macleod)
Hill (Prince George—Peace River)	Hilstrom
Jaffer	Johnston
Kenny (Calgary Southeast)	Konrad
Lowther	Lunn
Martin (Esquimalt—Juan de Fuca)	Mayfield
McNally	Meredith
Morrison	Obhrai
Pankiw	Schmidt
Solberg	Strahl
Vellacott	White (Langley—Abbotsford)—36

CONTRE

Députés

Adams	Alcock
Augustine	Bélair

Initiatives ministérielles

Bélanger	Bellehumeur
Bennett	Bergeron
Bertrand	Bigras
Bonin	Brien
Cannis	Cardin
Casey	Cauchon
Collenette	de Savoye
Desjarlais	Desrochers
DeVillers	Dockrill
Doyle	Dromisky
Dubé (Lévis-et-Chutes-de-la-Chaudière)	Dubé (Madawaska—Restigouche)
Eggleton	Finlay
Fry	Galloway
Godfrey	Goodale
Graham	Guarnieri
Harb	Hardy
Herron	Hubbard
Jones	Jordan
Kilgour (Edmonton Southeast)	Kraft Sloan
Lastewka	Lee
Limoges	Lincoln
Longfield	Loubier
MacKay (Pictou—Antigonish—Guysborough)	Mahoney
Malhi	Maloney
Marceau	McDonough
McLellan (Edmonton West)	Ménard
Mifflin	Mills (Broadview—Greenwood)
Mitchell	Murray
Myers	Peterson
Proud	Proulx
Provenzano	Reed
Saada	Sauvageau
Scott (Fredericton)	Shepherd
Solomon	St. Denis
St-Hilaire	St-Julien
Steckle	Stoffer
Szabo	Thompson (New Brunswick Southwest)
Tremblay (Lac-Saint-Jean)	Ur
Vautour	Wasylycia-Leis
Wilfert—83	

DÉPUTÉS «PAIRÉS»

Alarie	Asselin
Bachand (Saint-Jean)	Bakopanos
Barnes	Bellemare
Bernier (Bonaventure—Gaspé—Îles-de-la-Madeleine—Pabok)	
Brown	Calder
Canuel	Caplan
Carroll	Chrétien (Frontenac—Mégantic)
Crête	Dalphond-Guiral
Debien	Dion
Discepola	Duceppe
Dumas	Folco
Fournier	Gagnon
Gauthier	Girard-Bujold
Godin (Châteauguay)	Grose
Guay	Guimond
Harvard	Keyes
Lalonde	Laurin
Lebel	MacAulay
Marchand	Marleau
Matthews	McCormick
McGuire	McTeague
Mercier	Minna
Normand	O'Brien (London—Fanshawe)
O'Reilly	Pagtakhan
Paradis	Patry
Perron	Picard (Drummond)
Pickard (Chatham—Kent Essex)	Pillitteri
Plamondon	Rocheleau
Rock	Sekora
Tremblay (Rimouski—Mitis)	Turp
Venne	

La présidente suppléante (Mme Thibeault): Je déclare la motion n^o 61 rejetée.

[Traduction]

Le vote porte maintenant sur la motion n^o 62. Si la motion n^o 62 est rejetée, il faudra mettre aux voix les motions n^{os} 63 à 69.

• (2515)

[Français]

(La motion n^o 62, mise aux voix, est rejetée par le vote suivant:)

(Vote n^o 123)

POUR

Députés

Abbott	Anders
Breitkreuz (Yellowhead)	Cadman
Casson	Chatters
Cummins	Duncan
Elley	Epp
Gilmour	Goldring
Gouk	Grewal
Hart	Hill (Macleod)
Hill (Prince George—Peace River)	Hilstrom
Jaffer	Johnston
Kenney (Calgary Southeast)	Konrad
Lowther	Martin (Esquimalt—Juan de Fuca)
Mayfield	McNally
Meredith	Morrison
Obhrai	Pankiw
Schmidt	Stinson
Thompson (Wild Rose)	Vellacott
White (Langley—Abbotsford)—35	

CONTRE

Députés

Adams	Alcock
Augustine	Bélar
Bellehumeur	Bennett
Bergeron	Bertrand
Bigras	Bonin
Brien	Cannis
Cardin	Casey
Cauchon	Coderre
Collenette	Cullen
de Savoye	Desjarlais
Desrochers	DeVillers
Dockrill	Doyle
Dromisky	Dubé (Lévis-et-Chutes-de-la-Chaudière)
Dubé (Madawaska—Restigouche)	Eggleton
Finlay	Fry
Galloway	Godfrey
Graham	Guarnieri
Harb	Hardy
Herron	Hubbard
Jones	Jordan
Kilger (Stormont—Dundas—Charlottenburgh)	Kilgour (Edmonton Southeast)
Kraft Sloan	Lastewka
Lee	Limoges
Lincoln	Longfield
Loubier	MacKay (Pictou—Antigonish—Guysborough)
Mahoney	Malhi
Maloney	Marceau
McDonough	McLellan (Edmonton West)
Ménard	Mifflin
Mills (Broadview—Greenwood)	Murray

Initiatives ministérielles

Myers	Proud
Proulx	Provenzano
Reed	Saada
Sauvageau	Scott (Fredericton)
Shepherd	Solomon
St. Denis	St-Hilaire
St-Julien	Steckle
Stoffer	Szabo
Thompson (New Brunswick Southwest)	Tremblay (Lac-Saint-Jean)
Ur	Vautour
Wasylycia-Leis	Wilfert—82

Konrad	Lowther
Martin (Esquimalt—Juan de Fuca)	Mayfield
McNally	Meredith
Morrison	Obhrai
Pankiw	Schmidt
Solberg	Stinson
Thompson (Wild Rose)—33	

DÉPUTÉS «PAIRÉS»

Alarie	Asselin
Bachand (Saint-Jean)	Bakopanos
Barnes	Bellemare
Bernier (Bonaventure—Gaspé—Îles-de-la-Madeleine—Pabok)	
Brown	Calder
Canuel	Caplan
Carroll	Chrétien (Frontenac—Mégantic)
Crête	Dalphon-D-Guiral
Debien	Dion
Discepola	Duceppe
Dumas	Folco
Fournier	Gagnon
Gauthier	Girard-Bujold
Godin (Châteauguay)	Grose
Guay	Guimond
Harvard	Keyes
Lalonde	Laurin
Lebel	MacAulay
Marchand	Marleau
Matthews	McCormick
McGuire	McTeague
Mercier	Minna
Normand	O'Brien (London—Fanshawe)
O'Reilly	Pagtakhan
Paradis	Patry
Perron	Picard (Drummond)
Pickard (Chatham—Kent Essex)	Pillitteri
Plamondon	Rocheleau
Rock	Sekora
Tremblay (Rimouski—Mitis)	Turp
Venne	

La présidente suppléante (Mme Thibeault): Je déclare la motion n^o 62 rejetée.

[Traduction]

Le vote porte maintenant sur la motion n^o 63. Si la motion n^o 63 est rejetée, il faudra mettre aux voix la motion n^o 64.

• (2520)

[Français]

(La motion n^o 63, mise aux voix, est rejetée par le vote suivant:)

(Vote n^o 124)

POUR

Députés

Abbott	Anders
Breitkreuz (Yellowhead)	Casson
Chatters	Cummins
Duncan	Elley
Epp	Gilmour
Goldring	Gouk
Grewal	Hart
Hill (Macleod)	Hill (Prince George—Peace River)
Hilstrom	Jaffer
Johnston	Kennedy (Calgary Southeast)

CONTRE

Députés

Adams	Alcock
Augustine	Bélair
Bellehumeur	Bennett
Bergeron	Bigras
Bonin	Brien
Bryden	Cannis
Cardin	Casey
Cauchon	Coderre
Collenette	de Savoye
Desjarlais	Desrochers
DeVillers	Dockrill
Doyle	Dubé (Lévis-et-Chutes-de-la-Chaudière)
Dubé (Madawaska—Restigouche)	Eggleton
Finlay	Fry
Galloway	Godfrey
Graham	Guarnieri
Harb	Hardy
Herron	Hubbard
Jones	Jordan
Kilger (Stormont—Dundas—Charlottenburgh)	Kilgour (Edmonton Southeast)
Kraft Sloan	Lee
Limoges	Lincoln
Longfield	Loubier
MacKay (Pictou—Antigonish—Guysborough)	Mahoney
Malhi	Maloney
Marceau	McLellan (Edmonton West)
Ménard	Mifflin
Mitchell	Murray
Myers	Peric
Proud	Proulx
Provenzano	Reed
Saada	Sauvageau
Scott (Fredericton)	Shepherd
Solomon	St-Hilaire
St-Julien	Steckle
Stoffer	Szabo
Telegdi	Thompson (New Brunswick Southwest)
Tremblay (Lac-Saint-Jean)	Ur
Vautour	Wasylycia-Leis
Wilfert—79	

DÉPUTÉS «PAIRÉS»

Alarie	Asselin
Bachand (Saint-Jean)	Bakopanos
Barnes	Bellemare
Bernier (Bonaventure—Gaspé—Îles-de-la-Madeleine—Pabok)	
Brown	Calder
Canuel	Caplan
Carroll	Chrétien (Frontenac—Mégantic)
Crête	Dalphon-D-Guiral
Debien	Dion
Discepola	Duceppe
Dumas	Folco
Fournier	Gagnon
Gauthier	Girard-Bujold
Godin (Châteauguay)	Grose
Guay	Guimond
Harvard	Keyes
Lalonde	Laurin
Lebel	MacAulay
Marchand	Marleau
Matthews	McCormick
McGuire	McTeague
Mercier	

Minna
O'Brien (London—Fanshawe)
Pagtakhan
Patry
Picard (Drummond)
Pillitteri
Rocheleau
Sekora
Turp

Normand
O'Reilly
Paradis
Perron
Pickard (Chatham—Kent Essex)
Plamondon
Rock
Tremblay (Rimouski—Mitis)
Venne

La présidente suppléante (Mme Thibeault): Je déclare la motion n° 63 rejetée.

[Traduction]

M. Mike Scott: Madame la Présidente, j'invoque le Règlement pour informer la Chambre de l'état de la situation en Colombie-Britannique, où 94 p. 100 des voix sont. . .

La présidente suppléante (Mme Thibeault): Il ne s'agit sans doute pas d'un rappel au Règlement.

Le prochain vote portera sur la motion n° 64.

• (2525)

[Français]

(La motion n° 64, mise aux voix, est rejetée par le vote suivant:)

(Vote n° 125)

POUR

Députés

Anders
Casson
Cummins
Elley
Gilmour
Gouk
Grey (Edmonton North)
Hill (Macleod)
Hilstrom
Johnston
Konrad
Lunn
Mayfield
Meredith
Obhrai
Scott (Skeena)
Stinson
Vellacott

Breitkreuz (Yellowhead)
Chatters
Duncan
Epp
Goldring
Grewal
Hart
Hill (Prince George—Peace River)
Jaffer
Kenney (Calgary Southeast)
Lowther
Martin (Esquimalt—Juan de Fuca)
McNally
Morrison
Pankiw
Solberg
Thompson (Wild Rose)
White (Langley—Abbotsford)—36

CONTRE

Députés

Adams
Augustine
Bélanger
Bennett
Bigras
Brien
Cardin
Cauchon
Collenette
Desjarlais

Alcock
Bélair
Bellehumeur
Bergeron
Bonin
Bryden
Casey
Coderre
de Savoye
Desrochers

Initiatives ministérielles

DeVillers
Doyle
Dubé (Lévis-et-Chutes-de-la-Chaudière)
Eggleton
Fry
Godfrey
Guarnieri
Hardy
Hubbard
Jordan
Kilgour (Edmonton Southeast)
Lee
Lincoln
Loubier
Malhi
Marceau
Ménard
Mills (Broadview—Greenwood)
Murray
Nault
Proud
Provenzano
Scott (Fredericton)
Solomon
St-Hilaire
Steckle
Szabo
Thompson (New Brunswick Southwest)
Ur
Wasylcyia-Leis—79

Dockrill
Dromisky
Dubé (Madawaska—Restigouche)
Finlay
Galloway
Graham
Harb
Herron
Jones
Kilger (Stormont—Dundas—Charlottenburgh)
Kraft Sloan
Limoges
Longfield
MacKay (Pictou—Antigonish—Guysborough)
Maloney
McLellan (Edmonton West)
Mifflin
Mitchell
Myers
Peric
Proulx
Sauvageau
Shepherd
St. Denis
St-Julien
Stoffer
Telegdi
Tremblay (Lac-Saint-Jean)
Vautour

DÉPUTÉS «PAIRÉS»

Alarie	Asselin
Bachand (Saint-Jean)	Bakopanos
Barnes	Bellemare
Bernier (Bonaventure—Gaspé—Îles-de-la-Madeleine—Pabok)	Brown
Brown	Calder
Canuel	Caplan
Carroll	Chrétien (Frontenac—Mégantic)
Crête	Dalphondu-Guiral
Debien	Dion
Discepola	Duceppe
Dumas	Folco
Fournier	Gagnon
Gauthier	Girard-Bujold
Godin (Châteauguay)	Grose
Guay	Guimond
Harvard	Keyes
Lalonde	Laurin
Lebel	MacAulay
Marchand	Marleau
Matthews	McCormick
McGuire	McTeague
Mercier	Minna
Normand	O'Brien (London—Fanshawe)
O'Reilly	Pagtakhan
Paradis	Patry
Perron	Picard (Drummond)
Pickard (Chatham—Kent Essex)	Pillitteri
Plamondon	Rocheleau
Rock	Sekora
Tremblay (Rimouski—Mitis)	Turp
Venne	

La présidente suppléante (Mme Thibeault): Je déclare la motion n° 64 rejetée.

[Traduction]

Le prochain vote porte sur la motion n° 65. Si la motion n° 65 est rejetée, il faudra mettre aux voix la motion n° 66.

Initiatives ministérielles

● (2535)

Ur
Wasylcyia-Leis—83

Vautour

[Français]

DÉPUTÉS «PAIRÉS»

(La motion n° 65, mise aux voix, est rejetée par le vote suivant:)

(Vote n° 126)

POUR

Députés

Abbott	Anders
Cadman	Casson
Chatters	Cummins
Duncan	Elley
Epp	Forsyth
Gilmour	Goldring
Gouk	Grewal
Grey (Edmonton North)	Hill (MacLeod)
Hill (Prince George—Peace River)	Hilstrom
Jaffer	Johnston
Kenney (Calgary Southeast)	Konrad
Lunn	Martin (Esquimalt—Juan de Fuca)
Mayfield	McNally
Meredith	Morrison
Obhrai	Pankiw
Scott (Skeena)	Solberg
Stinson	Strahl
Thompson (Wild Rose)	Vellacott
White (Langley—Abbotsford)—37	

CONTRE

Députés

Adams	Alcock
Augustine	Bélangier
Bellehumeur	Bennett
Bergeron	Bertrand
Bigras	Bonin
Brien	Bryden
Cardin	Casey
Cauchon	Coderre
Collenette	Cullen
de Savoye	Desjarlais
Desrochers	DeVillers
Dockrill	Doyle
Dromisky	Dubé (Lévis-et-Chutes-de-la-Chaudière)
Dubé (Madawaska—Restigouche)	Finlay
Fry	Galloway
Godfrey	Goodale
Graham	Guarnieri
Harb	Hardy
Herron	Hubbard
Jones	Jordan
Kilger (Stormont—Dundas—Charlottenburgh)	Kilgour (Edmonton Southeast)
Kraft Sloan	Lastewka
Lee	Limoges
Lincoln	Longfield
Loubier	MacKay (Pictou—Antigonish—Guysborough)
Malhi	Maloney
Marceau	McLellan (Edmonton West)
Ménard	Mifflin
Mills (Broadview—Greenwood)	Mitchell
Murray	Myers
Nault	Peric
Proud	Proulx
Provenzano	Reed
Saada	Sauvageau
Scott (Fredericton)	Shepherd
Solomon	St. Denis
St-Hilaire	St-Julien
Steckle	Stoffer
Szabo	Telegdi
Thompson (New Brunswick Southwest)	Tremblay (Lac-Saint-Jean)

Alarie	Asselin
Bachand (Saint-Jean)	Bakopanos
Barnes	Bellemare
Bernier (Bonaventure—Gaspé—Îles-de-la-Madeleine—Pabok)	
Brown	Calder
Canuel	Caplan
Carroll	Chrétien (Frontenac—Mégantic)
Crête	Dalphond-Guiral
Debien	Dion
Discepola	Duceppe
Dumas	Folco
Fournier	Gagnon
Gauthier	Girard-Bujold
Godin (Châteauguay)	Grose
Guay	Guimond
Harvard	Keys
Lalonde	Laurin
Lebel	MacAulay
Marchand	Marleau
Matthews	McCormick
McGuire	McTeague
Mercier	Minna
Normand	O'Brien (London—Fanshawe)
O'Reilly	Pagtakhan
Paradis	Patry
Perron	Picard (Drummond)
Pickard (Chatham—Kent Essex)	Pillitteri
Plamondon	Rocheleau
Rock	Sekora
Tremblay (Rimouski—Mitis)	Turp
Venne	

La présidente suppléante (Mme Thibeault): Je déclare la motion n° 65 rejetée.

[Traduction]

Le prochain vote porte sur la motion n° 66.

● (2540)

(La motion n° 66, mise aux voix, est rejetée.)

(Vote n° 127)

POUR

Députés

Abbott	Anders
Breitkreuz (Yellowhead)	Cadman
Casson	Chatters
Cummins	Duncan
Elley	Epp
Forsyth	Gilmour
Goldring	Gouk
Grewal	Grey (Edmonton North)
Hart	Hill (MacLeod)
Hill (Prince George—Peace River)	Hilstrom
Jaffer	Johnston
Konrad	Lowther
Lunn	Martin (Esquimalt—Juan de Fuca)
McNally	Meredith
Morrison	Pankiw
Schmidt	Solberg
Stinson	Strahl
Thompson (Wild Rose)	Vellacott
White (Langley—Abbotsford)—37	

Initiatives ministérielles

CONTRE

Députés

Adams	Augustine
Bélanger	Bellehumeur
Bennett	Bergeron
Bertrand	Bigras
Bonin	Brien
Bryden	Cannis
Cardin	Casey
Cauchon	Coderre
Collenette	Cullen
de Savoye	Desjarlais
Desrochers	DeVillers
Doyle	Dromisky
Dubé (Lévis-et-Chutes-de-la-Chaudière)	Dubé (Madawaska—Restigouche)
Finlay	Fry
Galloway	Godfrey
Goodale	Graham
Guarnieri	Harb
Hardy	Herron
Hubbard	Jones
Jordan	Kilger (Stormont—Dundas—Charlottenburgh)
Kilgour (Edmonton Southeast)	Kraft Sloan
Lastewka	Lee
Limoges	Lincoln
Longfield	Loubier
MacKay (Pictou—Antigonish—Guysborough)	Malhi
Maloney	Marceau
McLellan (Edmonton West)	Ménard
Mifflin	Mills (Broadview—Greenwood)
Mitchell	Murray
Myers	Nault
Peric	Proud
Proulx	Provenzano
Reed	Saada
Sauvageau	Scott (Fredericton)
Shepherd	Solomon
St. Denis	St-Hilaire
St-Julien	Steckle
Stoffer	Szabo
Telegdi	Thompson (New Brunswick Southwest)
Tremblay (Lac-Saint-Jean)	Ur
Vautour	Wasylycia-Leis
Wilfert—83	

DÉPUTÉS «PAIRÉS»

Alarie	Asselin
Bachand (Saint-Jean)	Bakopanos
Barnes	Bellemare
Bernier (Bonaventure—Gaspé—Îles-de-la-Madeleine—Pabok)	
Brown	Calder
Canuel	Caplan
Carroll	Chrétien (Frontenac—Mégantic)
Crête	Dalphond-Guiral
Debien	Dion
Discepola	Duceppe
Dumas	Folco
Fournier	Gagnon
Gauthier	Girard-Bujold
Godin (Châteauguay)	Grose
Guay	Guimond
Harvard	Keyes
Lalonde	Laurin
Lebel	MacAulay
Marchand	Marleau
Matthews	McCormick
McGuire	McTeague
Mercier	Minna
Normand	O'Brien (London—Fanshawe)
O'Reilly	Pagtakhan
Paradis	Patry
Perron	Picard (Drummond)
Pickard (Chatham—Kent Essex)	Pillitteri
Plamondon	

Rocheleau
Sekora
Turp

Rock
Tremblay (Rimouski—Mitis)
Venne

La présidente suppléante (Mme Thibeault): Je déclare la motion n^o 66 rejetée.

[*Français*]

La prochaine mise aux voix porte sur la motion n^o 67. Si la motion n^o 67 est rejetée, il faudra mettre aux voix les motions n^{os} 68 et 69.

● (2545)

[*Traduction*]

(La motion n^o 67, mise aux voix, est rejetée.)

(Vote n^o 128)

POUR

Députés

Abbott	Anders
Breitkreuz (Yellowhead)	Cadman
Casson	Chatters
Cummins	Duncan
Elley	Epp
Forseth	Gilmour
Goldring	Gouk
Grewal	Grey (Edmonton North)
Hart	Hill (Macleod)
Hill (Prince George—Peace River)	Hilstrom
Jaffer	Johnston
Kenney (Calgary Southeast)	Konrad
Lowther	Lunn
Martin (Esquimalt—Juan de Fuca)	Mayfield
McNally	Meredith
Morrison	Pankiw
Schmidt	Solberg
Stinson	Strahl
Thompson (Wild Rose)	Vellacott
White (Langley—Abbotsford)—39	

CONTRE

Députés

Adams	Augustine
Bélaire	Bélanger
Bellehumeur	Bennett
Bergeron	Bertrand
Bigras	Bonin
Brien	Bryden
Cannis	Cardin
Casey	Cauchon
Coderre	Collenette
Cullen	de Savoye
Desjarlais	Desrochers
DeVillers	Doyle
Dromisky	Dubé (Lévis-et-Chutes-de-la-Chaudière)
Dubé (Madawaska—Restigouche)	Finlay
Fry	Galloway
Godfrey	Goodale
Graham	Guarnieri
Harb	Herron
Hubbard	Jones
Jordan	Kilger (Stormont—Dundas—Charlottenburgh)
Kilgour (Edmonton Southeast)	Kraft Sloan
Lee	Limoges
Lincoln	Longfield
Loubier	MacKay (Pictou—Antigonish—Guysborough)
Malhi	Maloney
Marceau	Ménard
Mills (Broadview—Greenwood)	Mitchell
Murray	Myers

Initiatives ministérielles

Nault	Peterson	Jaffer	Johnston
Proud	Proulx	Kenny (Calgary Southeast)	Konrad
Provenzano	Reed	Lowther	Lunn
Saada	Sauvageau	Martin (Esquimalt—Juan de Fuca)	Mayfield
Scott (Fredericton)	Shepherd	McNally	Meredith
Solomon	St. Denis	Morrison	Obhrai
St-Hilaire	St-Julien	Pankiw	Schmidt
Steckle	Stoffer	Solberg	Stinson
Szabo	Telegdi	Strahl	Thompson (Wild Rose)
Thompson (New Brunswick Southwest)	Torsney	Vellacott	White (Langley—Abbotsford)—40
Tremblay (Lac-Saint-Jean)	Ur		
Vautour	Wasylycia-Leis		
Wilfert—81			

DÉPUTÉS «PAIRÉS»

Alarie	Asselin
Bachand (Saint-Jean)	Bakopanos
Barnes	Bellemare
Bernier (Bonaventure—Gaspé—Îles-de-la-Madeleine—Pabok)	Calder
Brown	Caplan
Canuel	Chrétien (Frontenac—Mégantic)
Carroll	Dalphondu-Guiral
Crête	Dion
Debien	Duceppe
Discepola	Folco
Dumas	Gagnon
Fournier	Girard-Bujold
Gauthier	Grose
Godin (Châteauguay)	Guimond
Guay	Keyes
Harvard	Laurin
Lalonde	MacAulay
Lebel	Marleau
Marchand	McCormick
Matthews	McTeague
McGuire	Minna
Mercier	O'Brien (London—Fanshawe)
Normand	Pagtakhan
O'Reilly	Patry
Paradis	Picard (Drummond)
Perron	Pillitteri
Pickard (Chatham—Kent Essex)	Rocheleau
Plamondon	Sekora
Rock	Turp
Tremblay (Rimouski—Mitis)	
Venne	

La présidente suppléante (Mme Thibeault): Je déclare la motion n^o 67 rejetée.

[*Français*]

La prochaine mise aux voix porte sur la motion n^o 68. Si la motion n^o 68 est rejetée, il faudra mettre aux voix la motion n^o 69.

• (2550)

(La motion n^o 68, mise aux voix, est rejetée par le vote suivant:)

(Vote n^o 129)

POUR

Députés

Abbott	Anders
Breitkreuz (Yellowhead)	Cadman
Casson	Chatters
Cummins	Duncan
Elley	Epp
Forseth	Gilmour
Goldring	Gouk
Grewal	Grey (Edmonton North)
Hart	Hill (Macleod)
Hill (Prince George—Peace River)	Hilstrom

CONTRE

Députés

Adams	Bélair
Bélanger	Bellehumeur
Bennett	Bertrand
Bigras	Bonin
Brien	Bryden
Cannis	Cardin
Casey	Cauchon
Coderre	Collenette
Cullen	de Savoye
Desrochers	DeVillers
Dockrill	Doyle
Dromisky	Dubé (Lévis-et-Chutes-de-la-Chaudière)
Dubé (Madawaska—Restigouche)	Finlay
Fry	Godfrey
Graham	Guarnieri
Harb	Herron
Hubbard	Jones
Jordan	Kilger (Stormont—Dundas—Charlottenburgh)
Kilgour (Edmonton Southeast)	Lee
Limoges	Lincoln
Longfield	Loubier
MacKay (Pictou—Antigonish—Guysborough)	Mahoney
Malhi	Maloney
Marceau	Ménard
Mitchell	Murray
Myers	Nault
Peterson	Proulx
Provenzano	Reed
Saada	Sauvageau
Scott (Fredericton)	Shepherd
Solomon	St. Denis
St-Julien	Steckle
Stoffer	Szabo
Telegdi	Thompson (New Brunswick Southwest)
Torsney	Ur
Vautour	Wasylycia-Leis—72

DÉPUTÉS «PAIRÉS»

Alarie	Asselin
Bachand (Saint-Jean)	Bakopanos
Barnes	Bellemare
Bernier (Bonaventure—Gaspé—Îles-de-la-Madeleine—Pabok)	Calder
Brown	Caplan
Canuel	Chrétien (Frontenac—Mégantic)
Carroll	Dalphondu-Guiral
Crête	Dion
Debien	Duceppe
Discepola	Folco
Dumas	Gagnon
Fournier	Girard-Bujold
Gauthier	Grose
Godin (Châteauguay)	Guimond
Guay	Keyes
Harvard	Laurin
Lalonde	MacAulay
Lebel	Marleau
Marchand	McCormick
Matthews	McTeague
McGuire	Minna
Mercier	
Normand	

Initiatives ministérielles

O'Brien (London—Fanshawe)
Pagtakhan
Patry
Picard (Drummond)
Pillitteri
Rocheleau
Sekora
Turp

O'Reilly
Paradis
Perron
Pickard (Chatham—Kent Essex)
Plamondon
Rock
Tremblay (Rimouski—Mitis)
Venne

Peterson
Proulx
Reed
Sauvageau
Shepherd
St. Denis
St-Julien
Stoffer
Telegdi
Torsney
Ur
Wilfert—81

Proud
Provenzano
Saada
Scott (Fredericton)
Solomon
St-Hilaire
Steeckle
Szabo
Thompson (New Brunswick Southwest)
Tremblay (Lac-Saint-Jean)
Wasylcyia-Leis

La présidente suppléante (Mme Thibeault): Je déclare la motion n^o 68 rejetée.

[Traduction]

Le prochain vote porte sur la motion n^o 69.

● (2600)

(La motion n^o 69, mise aux voix, est rejetée.)

(Vote n^o 130)

POUR

Députés

Abbott
Cadman
Chatters
Duncan
Forsyth
Goldring
Grewal
Hart
Hill (Prince George—Peace River)
Johnston
Konrad
Lunn
Mayfield
Meredith
Obhrai
Schmidt
Stinson
Thompson (Wild Rose)

Anders
Casson
Cummins
Epp
Gilmour
Gouk
Grey (Edmonton North)
Hill (Macleod)
Jaffer
Kenney (Calgary Southeast)
Lowther
Martin (Esquimalt—Juan de Fuca)
McNally
Morrison
Pankiw
Solberg
Strahl
Vellacott—36

CONTRE

Députés

Adams
Bélanger
Bennett
Bertrand
Bonin
Bryden
Cardin
Cauchon
Collenette
de Savoye
Desrochers
Dockrill
Dromisky
Dubé (Madawaska—Restigouche)
Finlay
Godfrey
Guarnieri
Herron
Jones
Kilger (Stormont—Dundas—Charlottenburgh)
Lastewka
Limoges
Longfield
MacKay (Pictou—Antigonish—Guysborough)
Malhi
Marceau
Mifflin
Murray
Nault

Bélaïr
Bellehumeur
Bergeron
Bigras
Brien
Cannis
Casey
Coderre
Cullen
Desjarlais
DeVillers
Doyle
Dubé (Lévis-et-Chutes-de-la-Chaudière)
Eggleton
Fry
Graham
Harb
Hubbard
Jordan
Kilgour (Edmonton Southeast)
Lee
Lincoln
Loubier
Mahoney
Maloney
Ménard
Mitchell
Myers
Peric

DÉPUTÉS «PAIRÉS»

Alarie	Asselin
Bachand (Saint-Jean)	Bakopanos
Barnes	Bellemare
Bernier (Bonaventure—Gaspé—Îles-de-la-Madeleine—Pabok)	Calder
Brown	Caplan
Canuel	Chrétien (Frontenac—Mégantic)
Carroll	Dalphondu-Guiral
Crête	Dion
Debien	Duceppe
Discepola	Folco
Dumas	Gagnon
Fournier	Girard-Bujold
Gauthier	Grose
Godin (Châteauguay)	Guimond
Guay	Keyes
Harvard	Laurin
Lalonde	MacAulay
Lebel	Marleau
Marchand	McCormick
Matthews	McTeague
McGuire	Minna
Mercier	O'Brien (London—Fanshawe)
Normand	Pagtakhan
O'Reilly	Patry
Paradis	Picard (Drummond)
Perron	Pillitteri
Pickard (Chatham—Kent Essex)	Rocheleau
Plamondon	Sekora
Rock	Turp
Tremblay (Rimouski—Mitis)	
Venne	

La présidente suppléante (Mme Thibeault): Je déclare la motion n^o 69 rejetée.

[Français]

La prochaine mise aux voix porte sur la motion n^o 70. Si la motion n^o 70 est rejetée, il faudra mettre aux voix les motions n^{os} 71 et 72.

● (2605)

(La motion n^o 70, mise aux voix, est rejetée par le vote suivant:)

(Vote n^o 131)

POUR

Députés

Abbott	Anders
Cadman	Casson
Chatters	Cummins
Epp	Forsyth
Gilmour	Goldring
Gouk	Grewal
Grey (Edmonton North)	Hart
Hill (Macleod)	Hill (Prince George—Peace River)
Hilstrom	Jaffer
Johnston	Kenney (Calgary Southeast)
Konrad	Lowther

Initiatives ministérielles

Lunn
McNally
Morrison
Schmidt
Solberg
Strahl
Williams—35

Mayfield
Meredith
Obhrai
Scott (Skeena)
Stinson
Thompson (Wild Rose)

Minna
O'Brien (London—Fanshawe)
Pagtakhan
Petry
Picard (Drummond)
Pillitteri
Rocheleau
Sekora
Turp

Normand
O'Reilly
Paradis
Perron
Pickard (Chatham—Kent Essex)
Plamondon
Rock
Tremblay (Rimouski—Mitis)
Venne

CONTRE

Députés

Adams	Bélaïr
Bélangier	Bellehumeur
Bennett	Bergeron
Bertrand	Bigras
Bonin	Brien
Bryden	Cannis
Cardin	Casey
Cauchon	Coderre
Collenette	Cullen
de Savoye	Desjarlais
Desrochers	DeVillers
Dockrill	Doyle
Dromisky	Dubé (Lévis-et-Chutes-de-la-Chaudière)
Dubé (Madawaska—Restigouche)	Eggleton
Finlay	Fry
Galloway	Godfrey
Graham	Guarnieri
Harb	Herron
Hubbard	Jones
Kilger (Stormont—Dundas—Charlottenburgh)	Kilgour (Edmonton Southeast)
Lastewka	Lee
Limoges	Longfield
Loubier	MacKay (Pictou—Antigonish—Guysborough)
Mahoney	Malhi
Maloney	Marceau
Ménard	Mifflin
Mitchell	Murray
Myers	Nault
Peterson	Power
Proud	Provenzano
Saada	Sauvageau
Scott (Fredericton)	Shepherd
Solomon	St. Denis
St-Hilaire	St-Julien
Steckle	Stoffer
Szabo	Telegdi
Thompson (New Brunswick Southwest)	Torsney
Tremblay (Lac-Saint-Jean)	Ur
Vautour	Wasylycia-Leis
Wilfert—79	

DÉPUTÉS «PAIRÉS»

Alarie	Asselin
Bachand (Saint-Jean)	Bakopanos
Barnes	Bellemare
Bernier (Bonaventure—Gaspé—Îles-de-la-Madeleine—Pabok)	
Brown	Calder
Canuel	Caplan
Carroll	Chrétien (Frontenac—Mégantic)
Crête	Dalphond-Guiral
Debien	Dion
Discepola	Duceppe
Dumas	Folco
Fournier	Gagnon
Gauthier	Girard-Bujold
Godin (Châteauguay)	Grose
Guay	Guimond
Harvard	Keys
Lalonde	Laurin
Lebel	MacAulay
Marchand	Marleau
Matthews	McCormick
McGuire	McTeague
Mercier	

La présidente suppléante (Mme Thibeault): Je déclare la motion n° 70 rejetée.

[Traduction]

Avant de passer à la prochaine motion, je voudrais demander à nouveau aux députés des deux côtés de la Chambre de rester à leur siège au cours du vote. Autrement, il est extrêmement difficile pour les greffiers de prendre le vote. Il est aussi tard pour eux que pour nous et ils sont très fatigués. Par considération pour nos greffiers, veuillez rester assis au cours du vote.

[Français]

La prochaine mise aux voix porte sur la motion n° 71. Si la motion n° 71 est rejetée, il faudra mettre aux voix la motion n° 72.

● (2610)

(La motion n° 71, mise aux voix, est rejetée par le vote suivant:)

(Vote n° 132)

POUR

Députés

Abbott	Anders
Cadman	Casson
Chatters	Cummins
Epp	Forseth
Gilmour	Goulding
Gouk	Grewal
Grey (Edmonton North)	Hart
Hill (Macleod)	Hill (Prince George—Peace River)
Hilstrom	Jaffer
Johnston	Kenney (Calgary Southeast)
Konrad	Lowther
Lunn	Mayfield
McNally	Meredith
Mills (Red Deer)	Morrison
Obhrai	Pankiw
Schmidt	Scott (Skeena)
Solberg	Stinson
Strahl	Thompson (Wild Rose)
Vellacott	White (Langley—Abbotsford)
Williams—39	

CONTRE

Députés

Adams	Bélaïr
Bélangier	Bellehumeur
Bergeron	Bertrand
Bigras	Bonin
Brien	Bryden
Cannis	Cardin
Casey	Coderre
Collenette	Cullen
de Savoye	Desjarlais
Desrochers	DeVillers
Dockrill	Dubé (Lévis-et-Chutes-de-la-Chaudière)
Dubé (Madawaska—Restigouche)	Eggleton

Initiatives ministérielles

(Vote n° 133)

Finlay	Fry
Galloway	Godfrey
Graham	Guarnieri
Harb	Herron
Hubbard	Jones
Jordan	Kilgour (Edmonton Southeast)
Lastewka	Lee
Limoges	Longfield
Loubier	MacKay (Pictou—Antigonish—Guysborough)
Mahoney	Malhi
Maloney	Marceau
Ménard	Mifflin
Mills (Broadview—Greenwood)	Mitchell
Murray	Myers
Nault	Peric
Peterson	Power
Proud	Provenzano
Reed	Saada
Sauvageau	Scott (Fredericton)
Shepherd	Solomon
St. Denis	St-Hilaire
St-Julien	Steckle
Stoffer	Szabo
Telegdi	Thompson (New Brunswick Southwest)
Torsney	Tremblay (Lac-Saint-Jean)
Ur	Vautour
Wasylycia-Leis	Wilfert—78

POUR

Députés

Abbott	Anders
Benoit	Cadman
Casson	Chatters
Cummins	Epp
Forseth	Gilmour
Goldring	Gouk
Grewal	Grey (Edmonton North)
Hart	Hill (Macleod)
Hill (Prince George—Peace River)	Hilstrom
Jaffer	Johnston
Kenney (Calgary Southeast)	Konrad
Lowther	Lunn
Mayfield	McNally
Meredith	Mills (Red Deer)
Morrison	Obhrai
Pankiw	Schmidt
Scott (Skeena)	Solberg
Stinson	Strahl
Vellacott	White (Langley—Abbotsford)
Williams—39	

DÉPUTÉS «PAIRÉS»

Alarie	Asselin
Bachand (Saint-Jean)	Bakopanos
Barnes	Bellemare
Bernier (Bonaventure—Gaspé—Îles-de-la-Madeleine—Pabok)	
Brown	Calder
Canuel	Caplan
Carrroll	Chrétien (Frontenac—Mégantic)
Crête	Dalphonh-Guiral
Debien	Dion
Discepola	Duceppe
Dumas	Folco
Fournier	Gagnon
Gauthier	Girard-Bujold
Godin (Châteauguay)	Grose
Guay	Guimond
Harvard	Keyes
Lalonde	Laurin
Lebel	MacAulay
Marchand	Marleau
Matthews	McCormick
McGuire	McTeague
Mercier	Minna
Normand	O'Brien (London—Fanshawe)
O'Reilly	Pagtakhan
Paradis	Patry
Perron	Picard (Drummond)
Pickard (Chatham—Kent Essex)	Pillitteri
Plamondon	Rocheleau
Rock	Sekora
Tremblay (Rimouski—Mitis)	Turp
Venne	

La présidente suppléante (Mme Thibeault): Je déclare la motion n° 71 rejetée.

[Traduction]

Le Président: Le prochain vote porte sur la motion n° 72.

• (2620)

(La motion n° 72, mise aux voix, est rejetée.)

CONTRE

Députés

Adams	Bélaïr
Bélanger	Bellehumeur
Bennett	Bergeron
Bertrand	Bigras
Bonin	Brien
Bryden	Canniss
Cardin	Coderre
Collenette	Cullen
de Savoye	Desjarlais
Desrochers	DeVillers
Dockrill	Dubé (Lévis-et-Chutes-de-la-Chaudière)
Dubé (Madawaska—Restigouche)	Eggleton
Finlay	Fry
Galloway	Godfrey
Graham	Guarnieri
Harb	Herron
Hubbard	Jones
Jordan	Kilgour (Edmonton Southeast)
Lastewka	Lee
Limoges	Lincoln
Longfield	Loubier
MacKay (Pictou—Antigonish—Guysborough)	Mahoney
Malhi	Maloney
Marceau	Ménard
Mifflin	Mills (Broadview—Greenwood)
Mitchell	Murray
Myers	Nault
Peric	Peterson
Power	Proud
Proulx	Provenzano
Reed	Sauvageau
Scott (Fredericton)	Shepherd
Solomon	St. Denis
St-Hilaire	St-Julien
Steckle	Stoffer
Telegdi	Thompson (New Brunswick Southwest)
Torsney	Tremblay (Lac-Saint-Jean)
Ur	Vautour—76

DÉPUTÉS «PAIRÉS»

Alarie	Asselin
Bachand (Saint-Jean)	Bakopanos
Barnes	Bellemare
Bernier (Bonaventure—Gaspé—Îles-de-la-Madeleine—Pabok)	
Brown	Calder
Canuel	Caplan

Initiatives ministérielles

Carroll
Crête
Debien
Discepola
Dumas
Fournier
Gauthier
Godin (Châteauguay)
Guay
Harvard
Lalonde
Lebel
Marchand
Matthews
McGuire
Mercier
Normand
O'Reilly
Paradis
Perron
Pickard (Chatham—Kent Essex)
Plamondon
Rock
Tremblay (Rimouski—Mitis)
Venne

Chrétien (Frontenac—Mégantic)
Dalphond-Guiral
Dion
Duceppe
Folco
Gagnon
Girard-Bujold
Grose
Guimond
Keyes
Laurin
MacAulay
Marleau
McCormick
McTeague
Minna
O'Brien (London—Fanshawe)
Pagtakhan
Patry
Picard (Drummond)
Pillitteri
Rocheleau
Sekora
Turp

Vellacott
Williams—39

White (Langley—Abbotsford)

CONTRE

Députés

Adams
Bélangier
Bennett
Bertrand
Bonin
Bryden
Cardin
Coderre
Cullen
Desjarlais
DeVillers
Dubé (Lévis-et-Chutes-de-la-Chaudière)
Eggleton
Galloway
Guarnieri
Herron
Jones
Kilgour (Edmonton Southeast)
Lee
Lincoln
Loubier
Mahoney
Maloney
Ménard
Mills (Broadview—Greenwood)
Murray
Nault
Power
Proulx
Reed
Scott (Fredericton)
Solomon
St-Hilaire
Steckle
Szabo
Thompson (New Brunswick Southwest)
Tremblay (Lac-Saint-Jean)
Vautour—75

Bélaïr
Bellehumeur
Bergeron
Bigras
Brien
Cannis
Cauchon
Collenette
de Savoye
Desrochers
Dockrill
Dubé (Madawaska—Restigouche)
Fry
Graham
Harb
Hubbard
Jordan
Lastewka
Limoges
Longfield
MacKay (Pictou—Antigonish—Guysborough)
Malhi
Marceau
Mifflin
Mitchell
Myers
Peric
Proud
Provenzano
Sauvageau
Shepherd
St. Denis
St-Julien
Stoffer
Telegdi
Torsney
Ur

Le Président: Je déclare la motion n° 72 rejetée.

[*Français*]

La prochaine mise aux voix porte sur la motion n° 73. Si la motion n° 73 est rejetée, il faudra mettre aux voix les motions n°s 74 à 81.

[*Traduction*]

M. Chuck Strahl: Monsieur le Président, j'invoque le Règlement. Dans l'élection complémentaire qui s'est tenue aujourd'hui en Colombie-Britannique, 92 p. 100 des gens ont voté contre l'Accord niska' a en. . .

Des voix: Oh, oh!

● (2625)

(La motion n° 73, mise aux voix, est rejetée.)

(*Vote n° 134*)

POUR

Députés

Abbott
Benoit
Casson
Cummins
Gilmour
Gouk
Grey (Edmonton North)
Hill (MacLeod)
Hilstrom
Johnston
Konrad
Lunn
McNally
Mills (Red Deer)
Obhrai
Penson
Schmidt
Solberg

Anders
Cadman
Chatters
Epp
Goldring
Grewal
Hart
Hill (Prince George—Peace River)
Jaffer
Kenney (Calgary Southeast)
Lowther
Mayfield
Meredith
Morrison
Pankiw
Reynolds
Scott (Skeena)
Strahl

DÉPUTÉS «PAIRÉS»

Alarie
Bachand (Saint-Jean)
Barnes
Bernier (Bonaventure—Gaspé—Îles-de-la-Madeleine—Pabok)
Brown
Canuel
Carroll
Crête
Debien
Discepola
Dumas
Fournier
Gauthier
Godin (Châteauguay)
Guay
Harvard
Lalonde
Lebel
Marchand
Matthews
McGuire
Mercier
Normand
O'Reilly
Paradis
Perron
Pickard (Chatham—Kent Essex)
Plamondon
Rock
Tremblay (Rimouski—Mitis)
Venne

Asselin
Bakopanos
Bellemare
Bernier (Bonaventure—Gaspé—Îles-de-la-Madeleine—Pabok)
Calder
Caplan
Chrétien (Frontenac—Mégantic)
Dalphond-Guiral
Dion
Duceppe
Folco
Gagnon
Girard-Bujold
Grose
Guimond
Keyes
Laurin
MacAulay
Marleau
McCormick
McTeague
Minna
O'Brien (London—Fanshawe)
Pagtakhan
Patry
Picard (Drummond)
Pillitteri
Rocheleau
Sekora
Turp

Le Président: Je déclare la motion n° 73 rejetée.

M. Peter Adams: Monsieur le Président, j'invoque le Règlement. J'ai appris de source sûre qu'un député réformiste savoure un copieux repas ici même à la Chambre des communes.

Des voix: Oh, oh!

Le Président: À l'ordre, s'il vous plaît. Je sais qu'il est tard et qu'il pourrait se passer encore beaucoup de temps avant que nous ayons terminé de voter. Je vous rappelle que nous nous trouvons à la Chambre des communes pour mener les affaires de la Chambre. J'espère que les députés qui veulent manger une bouchée voudront bien le faire à l'extérieur de la Chambre. De plus, j'aimerais qu'on ne s'occupe pas à toutes sortes d'autres choses comme de jouer aux cartes. Nous sommes à la Chambre des communes.

Je vous demanderais, en votre qualité de députés, de bien vouloir respecter le Règlement de la Chambre. Si vous ne vous trouvez pas de ce côté-ci du rideau au moment où je commence à lire la motion sur laquelle portera le vote, je compte sur vous pour ne pas tenter de faire inscrire votre vote sur cette motion. Nous sommes loin d'avoir terminé et je vous demanderais de bien vouloir respecter nos traditions.

Le prochain vote porte sur la motion n° 74. Si la motion n° 74 est rejetée, il faudra mettre aux voix les motions 75 à 77.

• (2635)

(La motion n° 74, mise aux voix, est rejetée.)

(Vote n° 135)

POUR

Députés

Abbott	Anders
Benoit	Cadman
Casson	Chatters
Cummins	Forseth
Gilmour	Goldring
Gouk	Grewal
Hart	Hill (Macleod)
Hill (Prince George—Peace River)	Hilstrom
Jaffer	Johnston
Kenney (Calgary Southeast)	Konrad
Lowther	Lunn
Mayfield	McNally
Meredith	Mills (Red Deer)
Morrison	Obhrai
Pankiw	Penson
Reynolds	Schmidt
Scott (Skeena)	Stinson
Strahl	Vellacott
White (Langley—Abbotsford)	Williams—38

CONTRE

Députés

Adams	Bélaïr
Bélangier	Bellehumeur
Bennett	Bergeron

Initiatives ministérielles

Bertrand	Bigras
Bonin	Brien
Bryden	Cannis
Cardin	Cauchon
Coderre	Collenette
Cullen	de Savoye
Desjarlais	Desrochers
DeVillers	Dromisky
Dubé (Lévis-et-Chutes-de-la-Chaudière)	Dubé (Madawaska—Restigouche)
Eggleton	Finlay
Fry	Galloway
Godfrey	Graham
Harb	Herron
Hubbard	Jones
Jordan	Kilgour (Edmonton Southeast)
Lastewka	Lee
Limoges	Lincoln
Longfield	Loubier
MacKay (Pictou—Antigonish—Guysborough)	Mahoney
Malhi	Maloney
Marceau	Ménard
Mifflin	Mills (Broadview—Greenwood)
Mitchell	Murray
Myers	Nault
Peric	Power
Proud	Proulx
Provenzano	Reed
Sauvageau	Scott (Fredericton)
Shepherd	Solomon
St. Denis	St-Hilaire
St-Julien	Steckle
Stoffer	Szabo
Telegdi	Thompson (New Brunswick Southwest)
Torsney	Tremblay (Lac-Saint-Jean)
Ur	Vautour
Wilfert—77	

DÉPUTÉS «PAIRÉS»

Alarie	Asselin
Bachand (Saint-Jean)	Bakopanos
Barnes	Bellemare
Bernier (Bonaventure—Gaspé—Îles-de-la-Madeleine—Pabok)	
Brown	Calder
Canuel	Caplan
Carroll	Chrétien (Frontenac—Mégantic)
Crête	Dalphond-Guiral
Debien	Dion
Discepola	Duceppe
Dumas	Folco
Fournier	Gagnon
Gauthier	Girard-Bujold
Godin (Châteauguay)	Grose
Guay	Guimond
Harvard	Keyes
Lalonde	Laurin
Lebel	MacAulay
Marchand	Marleau
Matthews	McCormick
McGuire	McTeague
Mercier	Minna
Normand	O'Brien (London—Fanshawe)
O'Reilly	Pagtakhan
Paradis	Patry
Perron	Picard (Drummond)
Pickard (Chatham—Kent Essex)	Pillitteri
Plamondon	Rocheleau
Rock	Sekora
Tremblay (Rimouski—Mitis)	Turp
Venne	

Le Président: Je déclare la motion n° 74 rejetée.

Initiatives ministérielles

Le prochain vote porte sur la motion n^o 75. Si la motion n^o 75 est rejetée, il faudra mettre aux voix les motions n^{os} 76 et 77.

DÉPUTÉS «PAIRÉS»

● (2640)

(La motion n^o 75, mise aux voix, est rejetée.)

(Vote n^o 136)

POUR

Députés

Anders	Benoit
Cadman	Casson
Chatters	Cummins
Gilmour	Golding
Gouk	Grewal
Grey (Edmonton North)	Hart
Hill (Macleod)	Hill (Prince George—Peace River)
Hilstrom	Johnston
Kenney (Calgary Southeast)	Konrad
Lowther	Lunn
Mayfield	McNally
Meredith	Mills (Red Deer)
Obhrai	Pankiw
Penson	Reynolds
Schmidt	Scott (Skeena)
Stinson	Strahl
Vellacott	Williams—34

CONTRE

Députés

Adams	Bélaïr
Bélangier	Bellehumeur
Bennett	Bergeron
Bertrand	Bigras
Bonin	Brien
Bryden	Cannis
Cardin	Cauchon
Coderre	Collenette
Cullen	de Savoye
Desjarlais	Desrochers
DeVillers	Dromisky
Dubé (Lévis-et-Chutes-de-la-Chaudière)	Dubé (Madawaska—Restigouche)
Eggleton	Finlay
Fry	Galloway
Godfrey	Graham
Harb	Herron
Hubbard	Jones
Jordan	Kilgour (Edmonton Southeast)
Lastewka	Lee
Limoges	Lincoln
Longfield	Loubier
MacKay (Pictou—Antigonish—Guysborough)	Malhi
Maloney	Marceau
Ménard	Mifflin
Mills (Broadview—Greenwood)	Mitchell
Muise	Murray
Myers	Nault
Power	Proud
Proulx	Provenzano
Reed	Sauvageau
Scott (Fredericton)	Shepherd
Solomon	St. Denis
St-Hilaire	St-Julien
Steckle	Stoffer
Szabo	Thompson (New Brunswick Southwest)
Torsney	Tremblay (Lac-Saint-Jean)
Ur	Wilfert —74

Alarie	Asselin
Bachand (Saint-Jean)	Bakopanos
Barnes	Bellemare
Bernier (Bonaventure—Gaspé—Îles-de-la-Madeleine—Pabok)	Calder
Brown	Caplan
Canuel	Chrétien (Frontenac—Mégantic)
Carroll	Dalphond-Guiral
Crête	Dion
Debien	Duceppe
Discepola	Folco
Dumas	Gagnon
Fournier	Girard-Bujold
Gauthier	Grose
Godin (Châteauguay)	Guimond
Guay	Keyes
Harvard	Laurin
Lalonde	MacAulay
Lebel	Marleau
Marchand	McCormick
Matthews	McTeague
McGuire	Minna
Mercier	O'Brien (London—Fanshawe)
Normand	Pagtakhan
O'Reilly	Patry
Paradis	Picard (Drummond)
Perron	Pillitteri
Pickard (Chatham—Kent Essex)	Rocheleau
Plamondon	Sekora
Rock	Turp
Tremblay (Rimouski—Mitis)	
Venne	

Le Président: Je déclare la motion n^o 75 rejetée.

[Français]

La prochaine mise aux voix porte sur la motion n^o 76. Si la motion n^o 76 est rejetée, il faudra mettre aux voix la motion n^o 77.

● (2645)

[Traduction]

(La motion n^o 76, mise aux voix, est rejetée.)

(Vote n^o 137)

POUR

Députés

Abbott	Anders
Benoit	Cadman
Casson	Chatters
Cummins	Forseth
Gilmour	Golding
Gouk	Grewal
Grey (Edmonton North)	Hart
Hill (Macleod)	Hill (Prince George—Peace River)
Hilstrom	Johnston
Kenney (Calgary Southeast)	Konrad
Lowther	Lunn
Mayfield	Meredith
Mills (Red Deer)	Pankiw
Penson	Reynolds
Schmidt	Scott (Skeena)
Stinson	Strahl
Vellacott	White (Langley—Abbotsford)
Williams —35	

Initiatives ministérielles

CONTRE

Députés

Adams	Bélaïr
Bélangier	Bellehumeur
Bennett	Bergeron
Bertrand	Bigras
Bonin	Brien
Bryden	Cannis
Cardin	Cauchon
Coderre	Collenette
Cullen	de Savoye
Desjarlais	Desrochers
DeVillers	Dromisky
Dubé (Lévis-et-Chutes-de-la-Chaudière)	Dubé (Madawaska—Restigouche)
Eggleton	Finlay
Fry	Gallaway
Godfrey	Graham
Harb	Herron
Hubbard	Jones
Jordan	Kilgour (Edmonton Southeast)
Lastewka	Lee
Limoges	Lincoln
Longfield	Loubier
MacKay (Pictou—Antigonish—Guysborough)	Malhi
Maloney	Marceau
Ménard	Mifflin
Muise	Murray
Myers	Nault
Peric	Peterson
Power	Proulx
Provenzano	Sauvageau
Scott (Fredericton)	Shepherd
Solomon	St-Hilaire
St-Julien	Steckle
Stoffer	Szabo
Telegdi	Thompson (New Brunswick Southwest)
Torsney	Tremblay (Lac-Saint-Jean)
Ur	Wilfert—72

DÉPUTÉS «PAIRÉS»

Alarie	Asselin
Bachand (Saint-Jean)	Bakopanos
Barnes	Bellemare
Bernier (Bonaventure—Gaspé—Îles-de-la-Madeleine—Pabok)	
Brown	Calder
Canuel	Caplan
Carroll	Chrétien (Frontenac—Mégantic)
Crête	Dalphondu-Guiral
Debien	Dion
Discepola	Duceppe
Dumas	Folco
Fournier	Gagnon
Gauthier	Girard-Bujold
Godin (Châteauguay)	Grose
Guay	Guimond
Harvard	Keyes
Lalonde	Laurin
Lebel	MacAulay
Marchand	Marleau
Matthews	McCormick
McGuire	McTeague
Mercier	Minna
Normand	O'Brien (London—Fanshawe)
O'Reilly	Pagtakhan
Paradis	Patry
Perron	Picard (Drummond)
Pickard (Chatham—Kent Essex)	Pillitteri
Plamondon	Rocheleau
Rock	Sekora
Tremblay (Rimouski—Mitis)	Turp
Venne	

Le Président: Je déclare la motion n° 76 rejetée.

Le prochain vote porte sur la motion n° 77.

● (2650)

(La motion n° 77, mise aux voix, est rejetée.)

(Vote n° 138)

POUR

Députés

Abbott	Anders
Benoit	Cadman
Casson	Chatters
Cummins	Forseth
Gilmour	Goldring
Gouk	Grewal
Grey (Edmonton North)	Hart
Hill (Macleod)	Hill (Prince George—Peace River)
Hilstrom	Johnston
Kenney (Calgary Southeast)	Konrad
Lowther	Lunn
Mayfield	McNally
Meredith	Mills (Red Deer)
Morrison	Obhrai
Pankiw	Pensson
Reynolds	Schmidt
Scott (Skeena)	Stinson
Strahl	Vellacott
White (Langley—Abbotsford)	Williams—38

CONTRE

Députés

Adams	Bélangier
Bellehumeur	Bennett
Bergeron	Bertrand
Bigras	Bonin
Brien	Bryden
Cannis	Cardin
Cauchon	Coderre
Collenette	Cullen
de Savoye	Desjarlais
Desrochers	DeVillers
Dromisky	Dubé (Lévis-et-Chutes-de-la-Chaudière)
Dubé (Madawaska—Restigouche)	Eggleton
Finlay	Fry
Gallaway	Graham
Harb	Herron
Hubbard	Jones
Jordan	Kilgour (Edmonton Southeast)
Lastewka	Lee
Limoges	Lincoln
Longfield	Loubier
MacKay (Pictou—Antigonish—Guysborough)	Mahoney
Malhi	Maloney
Marceau	Ménard
Mifflin	Mitchell
Muise	Myers
Nault	Peric
Peterson	Power
Proulx	Provenzano
Sauvageau	Scott (Fredericton)
Shepherd	Solomon
St-Denis	St-Hilaire
St-Julien	Steckle
Stoffer	Szabo
Thompson (New Brunswick Southwest)	Torsney
Tremblay (Lac-Saint-Jean)	Ur
Wilfert—71	

Initiatives ministérielles

DÉPUTÉS «PAIRÉS»

Alarie	Asselin
Bachand (Saint-Jean)	Bakopanos
Barnes	Bellemare
Bernier (Bonaventure—Gaspé—Îles-de-la-Madeleine—Pabok)	Calder
Brown	Caplan
Canuel	Chrétien (Frontenac—Mégantic)
Carroll	Dalphond-Guiral
Crête	Dion
Debien	Duceppe
Discepola	Folco
Dumas	Gagnon
Fournier	Girard-Bujold
Gauthier	Grose
Godin (Châteauguay)	Guimond
Guay	Keyes
Harvard	Laurin
Lalonde	MacAulay
Lebel	Marleau
Marchand	McCormick
Matthews	McTeague
McGuire	Minna
Mercier	O'Brien (London—Fanshawe)
Normand	Pagtakhan
O'Reilly	Patry
Paradis	Picard (Drummond)
Perron	Pillitteri
Pickard (Chatham—Kent Essex)	Rocheleau
Plamondon	Sekora
Rock	Turp
Tremblay (Rimouski—Mitis)	
Venne	

Le Président: Je déclare la motion n^o 77 rejetée.

Le prochain vote porte sur la motion n^o 78. Si la motion n^o 78 est rejetée, il faudra mettre aux voix les motions n^{os} 79 et 80.

CONTRE

Députés

Adams	Bélair
Bélanger	Bellehumeur
Bennett	Bergeron
Bigras	Bonin
Brien	Cannis
Cardin	Cauchon
Coderre	Collenette
Cullen	de Savoye
Desrochers	DeVillers
Dromisky	Dubé (Lévis-et-Chutes-de-la-Chaudière)
Dubé (Madawaska—Restigouche)	Eggleton
Finlay	Fry
Godfrey	Graham
Harb	Herron
Hubbard	Jones
Jordan	Kilgour (Edmonton Southeast)
Lastewka	Lee
Limoges	Lincoln
Longfield	Loubier
MacKay (Pictou—Antigonish—Guysborough)	Mahoney
Malhi	Maloney
Marceau	McLellan (Edmonton West)
Ménard	Miffiin
Mitchell	Muise
Murray	Myers
Nault	Peric
Peterson	Proulx
Sauvageau	Scott (Fredericton)
Shepherd	Solomon
St. Denis	St-Hilaire
St-Julien	Steckle
Stoffer	Szabo
Thompson (New Brunswick Southwest)	Torsney
Tremblay (Lac-Saint-Jean)	Ur
Wasylycia-Leis	Wilfert—70

DÉPUTÉS «PAIRÉS»

• (2655)

(La motion n^o 78, mise aux voix, est rejetée.)

(Vote n^o 139)

POUR

Députés

Abbott	Anders
Benoit	Cadman
Casson	Chatters
Cummins	Forseth
Goldring	Gouk
Grewal	Grey (Edmonton North)
Hart	Hill (Macleod)
Hill (Prince George—Peace River)	Jaffer
Johnston	Kenney (Calgary Southeast)
Konrad	Lowther
Lunn	Mayfield
McNally	Meredith
Mills (Red Deer)	Morrison
Obhrai	Pankiw
Penson	Reynolds
Schmidt	Scott (Skeena)
Solberg	Stinson
Strahl	Thompson (Wild Rose)
Vellacott	White (Langley—Abbotsford)
Williams —39	

Alarie	Bakopanos
Barnes	Bellehumeur
Bergeron	Bigras
Brien	Brown
Bulte	Caccia
Calder	Cardin
Cauchon	Coderre
Collenette	Cullen
de Savoye	Debien
Desrochers	Dion
Dubé (Lévis-et-Chutes-de-la-Chaudière)	Duceppe
Dumas	Folco
Gagliano	Gagnon
Godin (Châteauguay)	Guay
Harvard	Laurin
Lavigne	Lee
Loubier	Marceau
Marchand	Marleau
McCormick	McGuire
McTeague	Ménard
Mercier	Minna
Normand	Pettigrew
Picard (Drummond)	Pickard (Chatham—Kent Essex)
Plamondon	Robillard
Rocheleau	Rock
Sauvageau	Sekora
Serré	St-Hilaire
Stewart (Northumberland)	Tremblay (Lac-Saint-Jean)
Tremblay (Rimouski—Mitis)	Turp
Venne	Wilfert

Initiatives ministérielles

Le Président: Je déclare la motion n° 78 rejetée.

[Français]

La prochaine mise aux voix porte sur la motion n° 79. Si la motion n° 79 est rejetée, il faudra mettre aux voix la motion n° 80.

• (2705)

[Traduction]

(La motion n° 79, mise aux voix, est rejetée.)

(Vote n° 140)

POUR

Députés

Abbott	Anders
Benoit	Cadman
Casson	Chatters
Cummins	Forseth
Gilmour	Goldring
Grewal	Grey (Edmonton North)
Hart	Hill (Macleod)
Hill (Prince George—Peace River)	Jaffer
Johnston	Kenney (Calgary Southeast)
Konrad	Lowther
Lunn	Mayfield
McNally	Meredith
Mills (Red Deer)	Morrison
Obhrai	Pankiw
Penson	Reynolds
Schmidt	Scott (Skeena)
Solberg	Stinson
Thompson (Wild Rose)	Vellacott
White (Langley—Abbotsford)	Williams —38

CONTRE

Députés

Adams	Asselin
Bachand (Saint-Jean)	Bélair
Bélangier	Bennett
Bernier (Bonaventure—Gaspé—Îles-de-la-Madeleine—Pabok)	Cannis
Bernier (Tobique—Mactaquac)	Cauchon
Canuel	Coderre
Chrétien (Frontenac—Mégantic)	Dalphond-Guiral
Crête	Dromisky
DeVillers	Finlay
Eggleton	Fry
Fournier	Girard-Bujold
Gauthier	Goodale
Godfrey	Guimond
Graham	Herron
Harb	Jones
Hubbard	Kilger (Stormont—Dundas—Charlottenburgh)
Jordan	Lalonde
Kilgour (Edmonton Southeast)	Lee
Lebel	Lincoln
Limoges	MacKay (Pictou—Antigonish—Guysborough)
Longfield	Malhi
Mahoney	McLellan (Edmonton West)
Maloney	Mitchell
Mifflin	Murray
Muise	Nault
Myers	Perron
Peric	Scott (Fredericton)
Peterson	Solomon
Shepherd	

St. Denis	St-Julien
Steckle	Stoffer
Szabo	Telegdi
Thompson (New Brunswick Southwest)	Torsney
Ur	Wasylycia-Leis
Wilfert—68	

DÉPUTÉS «PAIRÉS»

Alarie	Bakopanos
Barnes	Bellehumeur
Bergeron	Bigras
Brien	Brown
Bulte	Caccia
Calder	Cardin
Cauchon	Coderre
Collenette	Cullen
de Savoye	Debien
Desrochers	Dion
Dubé (Lévis-et-Chutes-de-la-Chaudière)	Duceppe
Dumas	Folco
Gagliano	Gagnon
Godin (Châteauguay)	Guay
Harvard	Laurin
Lavigne	Lee
Loubier	Marceau
Marchand	Marleau
McCormick	McGuire
McTeague	Ménard
Mercier	Minna
Normand	Pettigrew
Picard (Drummond)	Pickard (Chatham—Kent Essex)
Plamondon	Robillard
Rocheleau	Rock
Sauvageau	Sekora
Serré	St-Hilaire
Stewart (Northumberland)	Tremblay (Lac-Saint-Jean)
Tremblay (Rimouski—Mitis)	Turp
Venne	Wilfert

Le Président: Je déclare la motion n° 79 rejetée.

Le prochain vote porte sur la motion n° 80.

• (2710)

(La motion n° 80, mise aux voix, est rejetée.)

(Vote n° 141)

POUR

Députés

Abbott	Anders
Benoit	Cadman
Casson	Chatters
Cummins	Forseth
Gilmour	Goldring
Gouk	Grewal
Grey (Edmonton North)	Hart
Hill (Macleod)	Hill (Prince George—Peace River)
Jaffer	Johnston
Kenney (Calgary Southeast)	Konrad
Lowther	Lunn
Mayfield	McNally
Meredith	Mills (Red Deer)
Morrison	Obhrai
Pankiw	Penson
Reynolds	Schmidt
Solberg	Stinson
Strahl	Thompson (Wild Rose)

*Initiatives ministérielles*Vellacott
Williams—39

White (Langley—Abbotsford)

Stewart (Northumberland)
Tremblay (Rimouski—Mitis)
VenneTremblay (Lac-Saint-Jean)
Turp
Wilfert

CONTRE

Députés

Adams
Asselin
Bélaïr
Bennett
ne—Pabok)
Bryden
Canuel
Chrétien (Frontenac—Mégantic)
Crête
DeVillers
Eggleton
Finlay
Fournier
Galloway
Girard-Bujold
Goodale
Guimond
Hubbard
Jordan
Kilgour (Edmonton Southeast)
Lebel
Limoges
Longfield
Mahoney
Maloney
Mifflin
Muise
Myers
Peterson
Provenzano
Saada
Shepherd
St. Denis
Steckle
Szabo
Thompson (New Brunswick Southwest)
UrAlcock
Bachand (Saint-Jean)
Bélaïr
Bernier (Bonaventure—Gaspé—Îles-de-la-Madeleine)
Bernier (Tobique—Mactaquac)
Cannis
Cauchon
Coderre
Dalphond-Guiral
Dromisky
Finlay
Fry
Gauthier
Godfrey
Graham
Harb
Jones
Kilger (Stormont—Dundas—Charlottenburgh)
Lalonde
Lee
Lincoln
MacKay (Pictou—Antigonish—Guysborough)
Malhi
McLellan (Edmonton West)
Mitchell
Murray
Perron
Power
Reed
Scott (Fredericton)
Solomon
St-Julien
Stoffer
Telegdi
Torsney
Wasylcia-Leis—71**Le Président:** Je déclare la motion n^o 80 rejetée.Le vote suivant porte sur la motion n^o 81.

● (2715)

(La motion n^o 81, mise aux voix, est rejetée.)(Vote n^o 142)

POUR

Députés

Abbott
Benoit
Casson
Cummins
Goldring
Grewal
Hart
Hill (Prince George—Peace River)
Johnston
Konrad
Lunn
McNally
Mills (Red Deer)
Obhrai
Penson
Schmidt
Stinson
Thompson (Wild Rose)
White (Langley—Abbotsford)Anders
Cadman
Chatters
Gilmour
Gouk
Grey (Edmonton North)
Hill (Macleod)
Jaffer
Kenney (Calgary Southeast)
Lowther
Mayfield
Meredith
Morrison
Pankiw
Reynolds
Solberg
Strahl
Vellacott
Williams—38

DÉPUTÉS «PAIRÉS»

Alarie
Barnes
Bergeron
Brien
Bulte
Calder
Cauchon
Collenette
de Savoye
Desrochers
Dubé (Lévis-et-Chutes-de-la-Chaudière)
Dumas
Gagliano
Godin (Châteauguay)
Harvard
Lavigne
Loubier
Marchand
McCormick
McTeague
Mercier
Normand
Picard (Drummond)
Plamondon
Rocheleau
Sauvageau
SerréBakopanos
Bellehumeur
Bigras
Brown
Caccia
Cardin
Coderre
Cullen
Debien
Dion
Duceppe
Folco
Gagnon
Guay
Laurin
Lee
Marceau
Marleau
McGuire
Ménard
Minna
Pettigrew
Pickard (Chatham—Kent Essex)
Robillard
Rock
Sekora
St-Hilaire

CONTRE

Députés

Adams
Asselin
Bélaïr
Bennett
ne—Pabok)
Bryden
Canuel
Chrétien (Frontenac—Mégantic)
Crête
DeVillers
Finlay
Fournier
Galloway
Girard-Bujold
Goodale
Guimond
Hubbard
Jordan
Kilger (Stormont—Dundas—Charlottenburgh)
Lalonde
Lebel
Limoges
Longfield
Mahoney
Maloney
Mifflin
Muise
Myers
Peterson
Proud
Reed
Shepherd
St. Denis
SteckleAlcock
Bachand (Saint-Jean)
Bélaïr
Bernier (Bonaventure—Gaspé—Îles-de-la-Madeleine)
Bernier (Tobique—Mactaquac)
Cannis
Cauchon
Coderre
Dalphond-Guiral
Dromisky
Fournier
Gauthier
Godfrey
Graham
Harb
Jones
Keddy (South Shore)
Kilgour (Edmonton Southeast)
Lastewka
Lee
Lincoln
MacKay (Pictou—Antigonish—Guysborough)
Malhi
McLellan (Edmonton West)
Mitchell
Murray
Perron
Power
Provenzano
Saada
Solomon
St-Julien
Stoffer

Initiatives ministérielles

Szabo
Thompson (New Brunswick Southwest)
Ur

Telegdi
Torsney
Wasylycia-Leis—71

CONTRE

Députés

DÉPUTÉS «PAIRÉS»

Alarie
Barnes
Bergeron
Brien
Bulte
Calder
Cauchon
Collenette
de Savoye
Desrochers
Dubé (Lévis-et-Chutes-de-la-Chaudière)
Dumas
Gagliano
Godin (Châteauguay)
Harvard
Lavigne
Loubier
Marchand
McCormick
McTeague
Mercier
Normand
Picard (Drummond)
Plamondon
Rocheleau
Sauvageau
Serré
Stewart (Northumberland)
Tremblay (Rimouski—Mitis)
Venne

Bakopanos
Bellehumeur
Bigras
Brown
Caccia
Cardin
Coderre
Cullen
Debien
Dion
Duceppe
Folco
Gagnon
Guay
Laurin
Lee
Marceau
Marleau
McGuire
Ménard
Minna
Pettigrew
Pickard (Chatham—Kent Essex)
Robillard
Rock
Sekora
St-Hilaire
Tremblay (Lac-Saint-Jean)
Turp
Wilfert

Adams
Asselin
Bélair
Bennett
ne—Pabok)
Bonin
Bryden
Cauchon
Coderre
Dalphond-Guiral
Dromisky
Fournier
Gauthier
Godfrey
Graham
Harb
Jones
Keddy (South Shore)
Kilgour (Edmonton Southeast)
Lastewka
Lee
Lincoln
MacKay (Pictou—Antigonish—Guysborough)
Malhi
McLellan (Edmonton West)
Mills (Broadview—Greenwood)
Muise
Myers
Perron
Power
Proulx
Reed
Scott (Fredericton)
Solomon
St-Julien
Stoffer
Thompson (New Brunswick Southwest)
Wasylycia-Leis—74

Alcock
Bachand (Saint-Jean)
Bélanger
Bernier (Bonaventure—Gaspé—Îles-de-la-Madeleine)
Bernier (Tobique—Mactaquac)
Brisson
Canuel
Chrétien (Frontenac—Mégantic)
Crête
DeVillers
Finlay
Gallaway
Giard-Bujold
Goodale
Guimond
Hubbard
Jordan
Kilger (Stormont—Dundas—Charlottenburgh)
Lalonde
Lebel
Limoges
Longfield
Mahoney
Maloney
Mifflin
Mitchell
Murray
Nault
Peterson
Proud
Provenzano
Saada
Shepherd
St. Denis
Steckle
Szabo
Ur

Le Président: Je déclare la motion n° 81 rejetée.

Le vote suivant porte sur la motion n° 82. Si la motion n° 82 est rejetée, il faudra mettre aux voix les motions n°s 83 à 87.

● (2720)

(La motion n° 82, mise aux voix, est rejetée.)

(Vote n° 143)

POUR

Députés

Anders
Cadman
Chatters
Gilmour
Gouk
Grey (Edmonton North)
Hill (Macleod)
Jaffer
Kenney (Calgary Southeast)
Lowther
Mayfield
Meredith
Morrison
Pankiw
Reynolds
Solberg
Strahl
Vellacott
Williams—37

Benoit
Casson
Cummins
Goldring
Grewal
Hart
Hill (Prince George—Peace River)
Johnston
Konrad
Lunn
McNally
Mills (Red Deer)
Obhrai
Penson
Schmidt
Stinson
Thompson (Wild Rose)
White (Langley—Abbotsford)

Alarie
Barnes
Bergeron
Brien
Bulte
Calder
Cauchon
Collenette
de Savoye
Desrochers
Dubé (Lévis-et-Chutes-de-la-Chaudière)
Dumas
Gagliano
Godin (Châteauguay)
Harvard
Lavigne
Loubier
Marchand
McCormick
McTeague
Mercier
Normand
Picard (Drummond)
Plamondon
Rocheleau
Sauvageau
Serré
Stewart (Northumberland)
Tremblay (Rimouski—Mitis)
Venne

Bakopanos
Bellehumeur
Bigras
Brown
Caccia
Cardin
Coderre
Cullen
Debien
Dion
Duceppe
Folco
Gagnon
Guay
Laurin
Lee
Marceau
Marleau
McGuire
Ménard
Minna
Pettigrew
Pickard (Chatham—Kent Essex)
Robillard
Rock
Sekora
St-Hilaire
Tremblay (Lac-Saint-Jean)
Turp
Wilfert

Initiatives ministérielles

Le Président: Je déclare la motion n° 82 rejetée.

Ur
Wilfert—76

Wasylcia-Leis

Le vote suivant porte sur la motion n° 83. Si la motion n° 83 est rejetée, il faudra mettre aux voix les motions n°s 84 à 86.

DÉPUTÉS «PAIRÉS»

• (2725)

(La motion n° 83, mise aux voix, est rejetée.)

(Vote n° 144)

POUR

Députés

Anders
Cadman
Chatters
Gilmour
Gouk
Grey (Edmonton North)
Hill (Macleod)
Jaffer
Kenney (Calgary Southeast)
Lowther
Mayfield
Meredith
Morrison
Pankiw
Reynolds
Solberg
Strahl
Vellacott
Williams—37

Benoit
Casson
Cummins
Goldring
Grewal
Hart
Hill (Prince George—Peace River)
Johnston
Konrad
Lunn
McNally
Mills (Red Deer)
Obhrai
Penson
Schmidt
Stinson
Thompson (Wild Rose)
White (Langley—Abbotsford)

CONTRE

Députés

Adams
Asselin
Bélair
Bennett
ne—Pabok
Bertrand
Brisson
Canuel
Chrétien (Frontenac—Mégantic)
Crête
Dromisky
Fournier
Gauthier
Godfrey
Graham
Harb
Jones
Keddy (South Shore)
Kilgour (Edmonton Southeast)
Lastewka
Lee
Longfield
Malhi
McDonough
Mifflin
Mitchell
Murray
Nault
Perron
Power
Proulx
Reed
Scott (Fredericton)
Solomon
St-Julien
Stoffer
Telegdi

Alcock
Bachand (Saint-Jean)
Bélanger
Bernier (Bonaventure—Gaspé—Îles-de-la-Madeleine)
Bernier (Tobique—Mactaquac)
Bonin
Bryden
Cauchon
Coderre
De Villers
Finlay
Galloway
Girard-Bujold
Goodale
Guimond
Hubbard
Jordan
Kilger (Stormont—Dundas—Charlottenburgh)
Lalonde
Lebel
Limoges
MacKay (Pictou—Antigonish—Guysborough)
Maloney
McLellan (Edmonton West)
Mills (Broadview—Greenwood)
Muise
Myers
Peric
Peterson
Proud
Provenzano
Saada
Shepherd
St. Denis
Steckle
Szabo
Thompson (New Brunswick Southwest)

Alarie
Barnes
Bergeron
Brien
Bulte
Calder
Cauchon
Collenette
de Savoye
Desrochers
Dubé (Lévis-et-Chutes-de-la-Chaudière)
Dumas
Gagliano
Godin (Châteauguay)
Harvard
Lavigne
Loubier
Marchand
McCormick
McTeague
Mercier
Normand
Picard (Drummond)
Plamondon
Rocheleau
Sauvageau
Serré
Stewart (Northumberland)
Tremblay (Rimouski—Mitis)
Venne

Bakopanos
Bellehumeur
Bigras
Brown
Caccia
Cardin
Coderre
Cullen
Debien
Dion
Duceppe
Folco
Gagnon
Guay
Laurin
Lee
Marceau
Marleau
McGuire
Ménard
Minna
Pettigrew
Pickard (Chatham—Kent Essex)
Robillard
Rock
Sekora
St-Hilaire
Tremblay (Lac-Saint-Jean)
Turp
Wilfert

Le Président: Je déclare la motion n° 83 rejetée.

[Français]

La prochaine mise aux voix porte sur la motion n° 84. Si la motion n° 84 est rejetée, il faudra mettre aux voix les motions n°s 85 et 86.

• (2735)

[Traduction]

(La motion n° 84, mise aux voix, est rejetée.)

(Vote n° 145)

POUR

Députés

Abbott
Benoit
Casson
Cummins
Gilmour
Gouk
Grey (Edmonton North)
Hill (Macleod)
Jaffer
Kenney (Calgary Southeast)
Lowther
Mayfield
Meredith
Morrison
Penson
Schmidt
Stinson

Anders
Cadman
Chatters
Forseth
Goldring
Grewal
Hart
Hill (Prince George—Peace River)
Johnston
Konrad
Lunn
McNally
Mills (Red Deer)
Pankiw
Reynolds
Solberg
Strahl

Initiatives ministérielles

Thompson (Wild Rose)
White (Langley—Abbotsford)

Vellacott
Williams—38

Le Président: Je déclare la motion n° 84 rejetée.

Le vote suivant porte sur la motion n° 85.

CONTRE

Députés

Adams	Alcock
Asselin	Bachand (Saint-Jean)
Bélangier	Bennett
Bernier (Bonaventure—Gaspé—Îles-de-la-Madeleine—Pabok)	Bertrand
Bernier (Tobique—Mactaquac)	Brison
Bonin	Canuel
Bryden	Chrétien (Frontenac—Mégantic)
Cauchon	Crête
Coderre	DeVillers
Dalphondu-Guiral	Fournier
Finlay	Gauthier
Galloway	Godfrey
Girard-Bujold	Guimond
Goodale	Hubbard
Harb	Jordan
Jones	Kilger (Stormont—Dundas—Charlottenburgh)
Keddy (South Shore)	Lalonde
Kilgour (Edmonton Southeast)	Lebel
Lastewka	Limoges
Lee	Longfield
Lincoln	Malhi
MacKay (Pictou—Antigonish—Guysborough)	McDonough
Maloney	Mifflin
McLellan (Edmonton West)	Muise
Mills (Broadview—Greenwood)	Nault
Myers	Power
Perron	Proulx
Proud	Reed
Provenzano	Scott (Fredericton)
Saada	St. Denis
Solomon	Steckle
St-Julien	Szabo
Stoffer	Ur
Thompson (New Brunswick Southwest)	Wilfert—69
Wasylycia-Leis	

● (2740)

(La motion n° 85, mise aux voix, est rejetée.)

(Vote n° 146)

POUR

Députés

Abbott	Anders
Benoit	Cadman
Casson	Chatters
Cummins	Forseth
Gilmour	Goldring
Gouk	Grewal
Grey (Edmonton North)	Hart
Hill (MacLeod)	Hill (Prince George—Peace River)
Jaffer	Johnston
Kenney (Calgary Southeast)	Konrad
Lowther	Lunn
Mayfield	McNally
Meredith	Mills (Red Deer)
Morrison	Pankiw
Penson	Reynolds
Schmidt	Solberg
Stinson	Strahl
Thompson (Wild Rose)	Vellacott
White (Langley—Abbotsford)	Williams—38

CONTRE

Députés

DÉPUTÉS «PAIRÉS»

Alarie	Bakopanos
Barnes	Bellehumeur
Bergeron	Bigras
Brien	Brown
Bulte	Caccia
Calder	Cardin
Cauchon	Coderre
Collenette	Cullen
de Savoye	Debien
Desrochers	Dion
Dubé (Lévis-et-Chutes-de-la-Chaudière)	Duceppe
Dumas	Folco
Gagliano	Gagnon
Godin (Châteauguay)	Guay
Harvard	Laurin
Lavigne	Lee
Loubier	Marceau
Marchand	Marleau
McCormick	McGuire
McTeague	Ménard
Mercier	Minna
Normand	Pettigrew
Picard (Drummond)	Pickard (Chatham—Kent Essex)
Plamondon	Robillard
Rocheleau	Rock
Sauvageau	Sekora
Serré	St-Hilaire
Stewart (Northumberland)	Tremblay (Lac-Saint-Jean)
Tremblay (Rimouski—Mitis)	Turp
Venne	Wilfert

Adams	Alcock
Asselin	Bachand (Saint-Jean)
Bélangier	Bennett
Bernier (Bonaventure—Gaspé—Îles-de-la-Madeleine—Pabok)	Bertrand
Bernier (Tobique—Mactaquac)	Brison
Bonin	Cannis
Bryden	Cauchon
Canuel	Coderre
Chrétien (Frontenac—Mégantic)	Dalphondu-Guiral
Crête	Finlay
DeVillers	Fry
Fournier	Gauthier
Galloway	Godfrey
Girard-Bujold	Harb
Guimond	Jones
Hubbard	Keddy (South Shore)
Jordan	Kilgour (Edmonton Southeast)
Kilger (Stormont—Dundas—Charlottenburgh)	Lastewka
Lalonde	Lee
Lebel	Lincoln
Limoges	MacKay (Pictou—Antigonish—Guysborough)
Longfield	Maloney
Malhi	McLellan (Edmonton West)
McDonough	Mills (Broadview—Greenwood)
Mifflin	Myers
Muise	Peric
Nault	Power
Perron	Proulx
Proud	Reed
Provenzano	Scott (Fredericton)
Saada	Solomon
Shepherd	St-Julien
St. Denis	Stoffer
Steckle	Thompson (New Brunswick Southwest)
Szabo	Wasylycia-Leis—71
Ur	

Initiatives ministérielles

DÉPUTÉS «PAIRÉS»

Alarie	Bakopanos
Barnes	Bellehumeur
Bergeron	Bigras
Brien	Brown
Bulte	Caccia
Calder	Cardin
Cauchon	Coderre
Collenette	Cullen
de Savoye	Debien
Desrochers	Dion
Dubé (Lévis-et-Chutes-de-la-Chaudière)	Duceppe
Dumas	Folco
Gagliano	Gagnon
Godin (Châteauguay)	Guay
Harvard	Laurin
Lavigne	Lee
Loubier	Marceau
Marchand	Marleau
McCormick	McGuire
McTeague	Ménard
Mercier	Minna
Normand	Pettigrew
Picard (Drummond)	Pickard (Chatham—Kent Essex)
Plamondon	Robillard
Rocheleau	Rock
Sauvageau	Sekora
Serré	St-Hilaire
Stewart (Northumberland)	Tremblay (Lac-Saint-Jean)
Tremblay (Rimouski—Mitis)	Turp
Venne	Wilfert

Le Président: Je déclare la motion n° 85 rejetée.

[*Français*]

La prochaine mise aux voix porte sur la motion n° 86.

• (2745)

[*Traduction*]

(La motion n° 86, mise aux voix, est rejetée.)

(Vote n° 147)

POUR

Députés

Abbott	Anders
Benoit	Cadman
Casson	Chatters
Cummins	Forseth
Gilmour	Goldring
Gouk	Grewal
Grey (Edmonton North)	Hart
Hill (Macleod)	Hill (Prince George—Peace River)
Jaffer	Johnston
Kenney (Calgary Southeast)	Konrad
Lowther	Lunn
Mayfield	McNally
Meredith	Mills (Red Deer)
Morrison	Obhrai
Pankiw	Penson
Reynolds	Schmidt
Solberg	Stinson
Strahl	Thompson (Wild Rose)
Vellacott	White (Langley—Abbotsford)
Williams—39	

CONTRE

Députés

Adams	Alcock
Asselin	Bachand (Saint-Jean)
Bennett	Bernier (Bonaventure—Gaspé—Îles-de-la-Madeleine)
ne—Pabok)	Bernier (Tobique—Mactaquac)
Bertrand	Bonin
Brison	Bryden
Cannis	Canuel
Cauchon	Chrétien (Frontenac—Mégantic)
Coderre	Crête
Cullen	Dalphond-Guiral
DeVillers	Dromisky
Finlay	Fournier
Fry	Galloway
Gauthier	Girard-Bujold
Godfrey	Graham
Guimond	Harb
Hubbard	Jones
Keddy (South Shore)	Kilger (Stormont—Dundas—Charlottenburgh)
Kilgour (Edmonton Southeast)	Lalonde
Lastewka	Lebel
Lee	Limoges
Lincoln	Longfield
MacKay (Pictou—Antigonish—Guysborough)	Mahoney
Malhi	Maloney
McDonough	McLellan (Edmonton West)
Miffiin	Mills (Broadview—Greenwood)
Muise	Myers
Nault	Peric
Perron	Power
Proud	Proulx
Provenzano	Reed
Saada	Scott (Fredericton)
Shepherd	Solomon
St. Denis	St-Julien
Steckle	Stoffer
Szabo	Thompson (New Brunswick Southwest)
Torsney	Ur
Wasylcia-Leis	Wilfert—75

DÉPUTÉS «PAIRÉS»

Alarie	Bakopanos
Barnes	Bellehumeur
Bergeron	Bigras
Brien	Brown
Bulte	Caccia
Calder	Cardin
Cauchon	Coderre
Collenette	Cullen
de Savoye	Debien
Desrochers	Dion
Dubé (Lévis-et-Chutes-de-la-Chaudière)	Duceppe
Dumas	Folco
Gagliano	Gagnon
Godin (Châteauguay)	Guay
Harvard	Laurin
Lavigne	Lee
Loubier	Marceau
Marchand	Marleau
McCormick	McGuire
McTeague	Ménard
Mercier	Minna
Normand	Pettigrew
Picard (Drummond)	Pickard (Chatham—Kent Essex)
Plamondon	Robillard
Rocheleau	Rock
Sauvageau	Sekora
Serré	St-Hilaire
Stewart (Northumberland)	Tremblay (Lac-Saint-Jean)
Tremblay (Rimouski—Mitis)	Turp
Venne	Wilfert

Initiatives ministérielles

Le Président: Je déclare la motion n° 86 rejetée.

Szabo
Torsney
Wasylcia-Leis—74

Thompson (New Brunswick Southwest)
Ur

Le vote suivant porte sur la motion n° 87.

DÉPUTÉS «PAIRÉS»

• (2750)

(La motion n° 87, mise aux voix, est rejetée.)

(Vote n° 148)

POUR

Députés

Abbott	Anders
Benoit	Cadman
Casson	Chatters
Cummins	Forseth
Gilmour	Goldring
Gouk	Grewal
Grey (Edmonton North)	Hart
Hill (Prince George—Peace River)	Jaffer
Johnston	Kenney (Calgary Southeast)
Konrad	Lowther
Lunn	Mayfield
McNally	Meredith
Mills (Red Deer)	Morrison
Obhrai	Pankiw
Penson	Reynolds
Schmidt	Solberg
Stinson	Strahl
Thompson (Wild Rose)	Vellacott
Williams—37	

CONTRE

Députés

Adams	Alcock
Asselin	Bachand (Saint-Jean)
Bennett	Bernier (Bonaventure—Gaspé—Îles-de-la-Madeleine)
ne—Pabok)	Bernier (Tobique—Mactaquac)
Bertrand	Bonin
Brisson	Bryden
Cannis	Canuel
Cauchon	Chrétien (Frontenac—Mégantic)
Coderre	Collenette
Crête	Cullen
Dalphondu-Guiral	DeVillers
Dromisky	Finlay
Fournier	Fry
Gauthier	Girard-Bujold
Godfrey	Graham
Guimond	Harb
Hubbard	Jones
Jordan	Keddy (South Shore)
Kilger (Stormont—Dundas—Charlottenburgh)	Kilgour (Edmonton Southeast)
Lalonde	Lastewka
Lebel	Lee
Limoges	Lincoln
Longfield	MacKay (Pictou—Antigonish—Guysborough)
Mahoney	Malhi
Maloney	McDonough
McLellan (Edmonton West)	Mifflin
Mills (Broadview—Greenwood)	Muise
Myers	Nault
Peric	Perron
Power	Proud
Proulx	Provenzano
Reed	Saada
Scott (Fredericton)	Shepherd
Solomon	St. Denis
Steckle	Stoffer

Alarie	Bakopanos
Barnes	Bellehumeur
Bergeron	Bigras
Brien	Brown
Bulte	Caccia
Calder	Cardin
Cauchon	Coderre
Collenette	Cullen
de Savoye	Debien
Desrochers	Dion
Dubé (Lévis-et-Chutes-de-la-Chaudière)	Duceppe
Dumas	Folco
Gagliano	Gagnon
Godin (Châteauguay)	Guay
Harvard	Laurin
Lavigne	Lee
Loubier	Marceau
Marchand	Marleau
McCormick	McGuire
McTeague	Ménard
Mercier	Minna
Normand	Pettigrew
Picard (Drummond)	Pickard (Chatham—Kent Essex)
Plamondon	Robillard
Rocheleau	Rock
Sauvageau	Sekora
Serré	St-Hilaire
Stewart (Northumberland)	Tremblay (Lac-Saint-Jean)
Tremblay (Rimouski—Mitis)	Turp
Venne	Wilfert

Le Président: Je déclare la motion n° 87 rejetée.

[Français]

La prochaine mise aux voix porte sur la motion n° 88.

• (2755)

[Traduction]

(La motion n° 88, mise aux voix, est rejetée.)

(Vote n° 149)

POUR

Députés

Abbott	Anders
Benoit	Cadman
Casson	Chatters
Cummins	Forseth
Gilmour	Goldring
Gouk	Grewal
Grey (Edmonton North)	Hart
Hill (Prince George—Peace River)	Jaffer
Johnston	Kenney (Calgary Southeast)
Konrad	Lowther
Lunn	Mayfield
McNally	Meredith
Mills (Red Deer)	Morrison
Obhrai	Pankiw
Penson	Reynolds
Schmidt	Solberg
Stinson	Strahl

Initiatives ministérielles

Thompson (Wild Rose)
White (Langley—Abbotsford)

Vellacott
Williams—38

CONTRE

Députés

Adams	Alcock
Asselin	Bachand (Saint-Jean)
Bennett	Bernier (Tobique—Mactaquac)
Bertrand	Bonin
Brison	Bryden
Cannis	Canuel
Cauchon	Chrétien (Frontenac—Mégantic)
Coderre	Collenette
Crête	Cullen
Dalphondu-Guiral	DeVillers
Dromisky	Finlay
Fournier	Fry
Gauthier	Girard-Bujold
Godfrey	Graham
Guimond	Harb
Hubbard	Jones
Jordan	Keddy (South Shore)
Kilger (Stormont—Dundas—Charlottenburgh)	Kilgour (Edmonton Southeast)
Lalonde	Lastewka
Lebel	Lee
Limoges	Lincoln
Longfield	MacKay (Pictou—Antigonish—Guysborough)
Mahoney	Malhi
Maloney	McDonough
McLellan (Edmonton West)	Mifflin
Mills (Broadview—Greenwood)	Mitchell
Muise	Myers
Nault	Peric
Perron	Power
Proud	Proulx
Provenzano	Reed
Scott (Fredericton)	Shepherd
Solomon	St. Denis
Steckle	Stoffer
Szabo	Thompson (New Brunswick Southwest)
Torsney	Ur
Wasylycia-Leis—73	

DÉPUTÉS «PAIRÉS»

Alarie	Bakopanos
Barnes	Bellehumeur
Bergeron	Bigras
Brien	Brown
Bulte	Caccia
Calder	Cardin
Cauchon	Coderre
Collenette	Cullen
de Savoye	Debien
Desrochers	Dion
Dubé (Lévis-et-Chutes-de-la-Chaudière)	Duceppe
Dumas	Folco
Gagliano	Gagnon
Godin (Châteauguay)	Guay
Harvard	Laurin
Lavigne	Lee
Loubier	Marceau
Marchand	Marleau
McCormick	McGuire
McTeague	Ménard
Mercier	Minna
Normand	Pettigrew
Picard (Drummond)	Pickard (Chatham—Kent Essex)
Plamondon	Robillard
Rocheleau	Rock
Sauvageau	Sekora
Serré	St-Hilaire
Stewart (Northumberland)	Tremblay (Lac-Saint-Jean)
Tremblay (Rimouski—Mitis)	Turp
Venne	Wilfert

Le Président: Je déclare la motion n° 88 rejetée.

[Français]

La prochaine mise aux voix porte sur la motion n° 89. Si la motion n° 89 est rejetée, il faudra mettre aux voix les motions n° 90 à 93.

● (2800)

[Traduction]

(La motion n° 89, mise aux voix, est rejetée.)

(Vote n° 150)

POUR

Députés

Abbott	Anders
Benoit	Cadman
Casson	Chatters
Cummins	Goldring
Grewal	Grey (Edmonton North)
Hill (Prince George—Peace River)	Jaffer
Johnston	Kenney (Calgary Southeast)
Konrad	Lowther
Lunn	Mayfield
McNally	Mills (Red Deer)
Morrison	Obhrai
Pankiw	Penson
Reynolds	Schmidt
Solberg	Vellacott
White (Langley—Abbotsford)	Williams—30

CONTRE

Députés

Adams	Alcock
Asselin	Bachand (Saint-Jean)
Bennett	Bertrand
Bonin	Brison
Bryden	Cannis
Canuel	Cauchon
Chrétien (Frontenac—Mégantic)	Coderre
Collenette	Crête
Dalphondu-Guiral	DeVillers
Dromisky	Eggleton
Finlay	Fournier
Fry	Galloway
Girard-Bujold	Godfrey
Goodale	Graham
Guimond	Harb
Hubbard	Jones
Jordan	Keddy (South Shore)
Kilger (Stormont—Dundas—Charlottenburgh)	Kilgour (Edmonton Southeast)
Lalonde	Lastewka
Lebel	Lee
Limoges	Lincoln
Longfield	MacKay (Pictou—Antigonish—Guysborough)
Malhi	Maloney
McDonough	McLellan (Edmonton West)
Mifflin	Mills (Broadview—Greenwood)
Mitchell	Muise
Myers	Nault
Peric	Perron
Peterson	Power
Proud	Proulx
Provenzano	Reed
Scott (Fredericton)	Shepherd
Solomon	St. Denis
Steckle	Stoffer
Szabo	Thompson (New Brunswick Southwest)
Torsney	Ur
Wasylycia-Leis	Wilfert—74

Initiatives ministérielles

DÉPUTÉS «PAIRÉS»

Alarie	Bakopanos
Barnes	Bellehumeur
Bergeron	Bigras
Brien	Brown
Bulte	Caccia
Calder	Cardin
Cauchon	Coderre
Collenette	Cullen
de Savoye	Debien
Desrochers	Dion
Dubé (Lévis-et-Chutes-de-la-Chaudière)	Duceppe
Dumas	Folco
Gagliano	Gagnon
Godin (Châteauguay)	Guay
Harvard	Laurin
Lavigne	Lee
Loubier	Marceau
Marchand	Marleau
McCormick	McGuire
McTeague	Ménard
Mercier	Minna
Normand	Pettigrew
Picard (Drummond)	Pickard (Chatham—Kent Essex)
Plamondon	Robillard
Rocheleau	Rock
Sauvageau	Sekora
Serré	St-Hilaire
Stewart (Northumberland)	Tremblay (Lac-Saint-Jean)
Tremblay (Rimouski—Mitis)	Turp
Venne	Wilfert

Le Président: Je déclare la motion n° 89 rejetée.

Le prochain vote porte sur la motion n° 90.

[Français]

Si la motion n° 90 est rejeté, il faudra mettre aux voix la motion n° 91.

• (2810)

[Traduction]

(La motion n° 90, mise aux voix, est rejetée.)

(Vote n° 151)

POUR

Députés

Abbott	Anders
Benoit	Cadman
Casson	Chatters
Cummins	Forseth
Goldring	Gouk
Grewal	Grey (Edmonton North)
Hill (Prince George—Peace River)	Jaffer
Johnston	Kenney (Calgary Southeast)
Konrad	Lowther
Lunn	McNally
Meredith	Mills (Red Deer)
Morrison	Obhrai
Pankiw	Penson
Reynolds	Solberg
Stinson	Strahl
Vellacott	White (Langley—Abbotsford)
Williams—33	

CONTRE

Députés

Adams	Asselin
Bachand (Saint-Jean)	Bennett
Bernier (Bonaventure—Gaspé—Îles-de-la-Madeleine—Pabok)	Bertrand
Bernier (Tobique—Mactaquac)	Brisson
Bonin	Cannis
Bryden	Cauchon
Canuel	Collenette
Chrétien (Frontenac—Mégantic)	Dalphond-Guiral
Crête	Dromisky
DeVillers	Finlay
Eggleton	Fry
Fournier	Girard-Bujold
Galloway	Goodale
Godfrey	Guimond
Graham	Hubbard
Harb	Jordan
Jones	Kilger (Stormont—Dundas—Charlottenburgh)
Keddy (South Shore)	Lalonde
Kilgour (Edmonton Southeast)	Lee
Lastewka	Lincoln
Limoges	MacKay (Pictou—Antigonish—Guysborough)
Longfield	Malhi
Mahoney	McDonough
Maloney	Mills (Broadview—Greenwood)
Mifflin	Muise
Mitchell	Nault
Myers	Perron
Peric	Power
Peterson	Proulx
Proud	Reed
Provenzano	Saada
Robinson	Solomon
Shepherd	Steckle
St. Denis	Szabo
Stoffer	Torsney
Thompson (New Brunswick Southwest)	Wasylcia-Leis
Ur	
Wilfert—74	

DÉPUTÉS «PAIRÉS»

Alarie	Bakopanos
Barnes	Bellehumeur
Bergeron	Bigras
Brien	Brown
Bulte	Caccia
Calder	Cardin
Cauchon	Coderre
Collenette	Cullen
de Savoye	Debien
Desrochers	Dion
Dubé (Lévis-et-Chutes-de-la-Chaudière)	Duceppe
Dumas	Folco
Gagliano	Gagnon
Godin (Châteauguay)	Guay
Harvard	Laurin
Lavigne	Lee
Loubier	Marceau
Marchand	Marleau
McCormick	McGuire
McTeague	Ménard
Mercier	Minna
Normand	Pettigrew
Picard (Drummond)	Pickard (Chatham—Kent Essex)
Plamondon	Robillard
Rocheleau	Rock
Sauvageau	Sekora
Serré	St-Hilaire
Stewart (Northumberland)	Tremblay (Lac-Saint-Jean)
Tremblay (Rimouski—Mitis)	Turp
Venne	Wilfert

Le Président: Je déclare la motion n° 90 rejetée.

Initiatives ministérielles

[Français]

La prochaine mise aux voix porte sur la motion n° 91.

• (2815)

[Traduction]

(La motion n° 91, mise aux voix, est rejetée.)

(Vote n° 152)

POUR

Députés

Abbott	Anders
Benoit	Cadman
Casson	Cummins
Forseth	Goldring
Gouk	Grewal
Grey (Edmonton North)	Hill (Prince George—Peace River)
Jaffer	Johnston
Kenney (Calgary Southeast)	Lowther
Lunn	Mayfield
Meredith	Mills (Red Deer)
Obhrai	Pankiw
Penson	Stinson
Strahl	Thompson (Wild Rose)
Vellacott	White (Langley—Abbotsford)
Williams—29	

CONTRE

Députés

Adams	Asselin
Bachand (Saint-Jean)	Bennett
Bernier (Bonaventure—Gaspé—Îles-de-la-Madeleine—Pabok)	Bertrand
Bernier (Tobique—Mactaquac)	Brison
Bonin	Cannis
Bryden	Cauchon
Canuel	Coderre
Chrétien (Frontenac—Mégantic)	Crête
Collenette	DeVillers
Dalphondu-Guiral	Eggleton
Dromiskiy	Fournier
Finlay	Gagnon
Fry	Girard-Bujold
Galloway	Goodale
Godfrey	Guimond
Graham	Hubbard
Harb	Jordan
Jones	Kilger (Stormont—Dundas—Charlottenburgh)
Keddy (South Shore)	Lalonde
Kilgour (Edmonton Southeast)	Lebel
Lastewka	Limoges
Lee	Longfield
Lincoln	Mahoney
MacKay (Pictou—Antigonish—Guysborough)	Maloney
Malhi	Mifflin
McDonough	Mitchell
Mills (Broadview—Greenwood)	Myers
Muise	Perron
Nault	Power
Peterson	Proulx
Proud	Reed
Provenzano	Saada
Robinson	Solomon
Shepherd	Steckle
St. Denis	Szabo
Stoffer	

Thompson (New Brunswick Southwest)
Ur
Wilfert—76Torsney
Wasylcia-Leis

DÉPUTÉS «PAIRÉS»

Alarie	Bakopanos
Barnes	Bellehumeur
Bergeron	Bigras
Brien	Brown
Bulte	Caccia
Calder	Cardin
Cauchon	Coderre
Collenette	Cullen
de Savoye	Debien
Desrochers	Dion
Dubé (Lévis-et-Chutes-de-la-Chaudière)	Duceppe
Dumas	Folco
Gagliano	Gagnon
Godin (Châteauguay)	Guay
Harvard	Laurin
Lavigne	Lee
Loubier	Marceau
Marchand	Marleau
McCormick	McGuire
McTeague	Ménard
Mercier	Minna
Normand	Pettigrew
Picard (Drummond)	Pickard (Chatham—Kent Essex)
Plamondon	Robillard
Rocheleau	Rock
Sauvageau	Sekora
Serré	St-Hilaire
Stewart (Northumberland)	Tremblay (Lac-Saint-Jean)
Tremblay (Rimouski—Mitis)	Turp
Venne	Wilfert

Le Président: Je déclare la motion n° 91 rejetée.

[Français]

La prochaine mise aux voix porte sur la motion n° 92.

• (2820)

[Traduction]

(La motion n° 92, mise aux voix, est rejetée.)

(Vote n° 153)

POUR

Députés

Abbott	Anders
Benoit	Casson
Chatters	Cummins
Elley	Forseth
Goldring	Gouk
Grewal	Jaffer
Johnston	Kenney (Calgary Southeast)
Lowther	Lunn
Mayfield	McNally
Meredith	Mills (Red Deer)
Morrison	Obhrai
Pankiw	Penson
Stinson	Strahl
Thompson (Wild Rose)	Vellacott
White (Langley—Abbotsford)	Williams—30

Initiatives ministérielles

CONTRE

Députés

Adams	Alcock
Asselin	Bachand (Saint-Jean)
Bélanger	Bennett
Bernier (Bonaventure—Gaspé—Îles-de-la-Madeleine—Pabok)	Bertrand
Bernier (Tobique—Mactaquac)	Brison
Bonin	Cannis
Bryden	Cauchon
Canuel	Coderre
Chrétien (Frontenac—Mégantic)	Crête
Collenette	DeVillers
Dalphondu-Guiral	Eggleton
Dromisky	Fournier
Finlay	Gauthier
Galloway	Godfrey
Girard-Bujold	Graham
Goodale	Guimond
Gruending	Hubbard
Harb	Jordan
Jones	Kilger (Stormont—Dundas—Charlottenburgh)
Keddy (South Shore)	Lalonde
Kilgour (Edmonton Southeast)	Lee
Lebel	Lincoln
Limoges	MacKay (Pictou—Antigonish—Guysborough)
Longfield	Malhi
Mahoney	McDonough
Maloney	Mills (Broadview—Greenwood)
Mifflin	Muise
Mitchell	Nault
Myers	Peterson
Perron	Proud
Power	Provenzano
Proulx	Robinson
Reed	Shepherd
Saada	St. Denis
Solomon	Stoffer
Steckle	Thompson (New Brunswick Southwest)
Szabo	Ur
Torsney	
Wilfert—76	

DÉPUTÉS «PAIRÉS»

Alarie	Bakopanos
Barnes	Bellehumeur
Bergeron	Bigras
Brien	Brown
Bulte	Caccia
Calder	Cardin
Cauchon	Coderre
Collenette	Cullen
de Savoye	Debien
Desrochers	Dion
Dubé (Lévis-et-Chutes-de-la-Chaudière)	Duceppe
Dumas	Folco
Gagliano	Gagnon
Godin (Châteauguay)	Guay
Harvard	Laurin
Lavigne	Lee
Loubier	Marceau
Marchand	Marleau
McCormick	McGuire
McTeague	Ménard
Mercier	Minna
Normand	Pettigrew
Picard (Drummond)	Pickard (Chatham—Kent Essex)
Plamondon	Robillard
Rocheleau	Rock
Sauvageau	Sekora
Serré	St-Hilaire
Stewart (Northumberland)	Tremblay (Lac-Saint-Jean)
Tremblay (Rimouski—Mitis)	Turp
Venne	Wilfert

Le prochain vote porte sur la motion n° 93.

● (2825)

(La motion n° 93, mise aux voix, est rejetée.)

(Vote n° 154)

POUR

Députés

Abbott	Anders
Benoit	Cadman
Casson	Chatters
Cummins	Duncan
Elley	Epp
Forseth	Goldring
Gouk	Grewal
Grey (Edmonton North)	Hill (Prince George—Peace River)
Jaffer	Johnston
Kenney (Calgary Southeast)	Konrad
Lowther	Lunn
Mayfield	Meredith
Mills (Red Deer)	Morrison
Obhrai	Pankiw
Penson	Reynolds
Schmidt	Solberg
Stinson	Strahl
Vellacott	White (Langley—Abbotsford)
Williams—37	

CONTRE

Députés

Adams	Alcock
Asselin	Bachand (Saint-Jean)
Bélanger	Bennett
Bernier (Bonaventure—Gaspé—Îles-de-la-Madeleine—Pabok)	Bertrand
Bernier (Tobique—Mactaquac)	Brison
Bonin	Cannis
Bryden	Cauchon
Canuel	Coderre
Chrétien (Frontenac—Mégantic)	Crête
Collenette	DeVillers
Dalphondu-Guiral	Eggleton
Dromisky	Fournier
Finlay	Galloway
Fry	Girard-Bujold
Gauthier	Goodale
Godfrey	Gruending
Graham	Harb
Guimond	Jones
Hubbard	Keddy (South Shore)
Jordan	Kilgour (Edmonton Southeast)
Kilger (Stormont—Dundas—Charlottenburgh)	Lalonde
Laliberte	Limoges
Lebel	Longfield
Lincoln	Mahoney
MacKay (Pictou—Antigonish—Guysborough)	Maloney
Malhi	Mifflin
McDonough	Mitchell
Mills (Broadview—Greenwood)	Myers
Muise	Perron
Nault	Power
Peterson	Proulx
Proud	Reed
Provenzano	Saada
Robinson	Solomon
Shepherd	Steckle
St. Denis	Telegdi
Szabo	Torsney
Thompson (New Brunswick Southwest)	Wilfert—77
Ur	

Le Président: Je déclare la motion n° 92 rejetée.

Initiatives ministérielles

DÉPUTÉS «PAIRÉS»

Alarie	Bakopanos
Barnes	Bellehumeur
Bergeron	Bigras
Brien	Brown
Bulte	Caccia
Calder	Cardin
Cauchon	Coderre
Collenette	Cullen
de Savoye	Debien
Desrochers	Dion
Dubé (Lévis-et-Chutes-de-la-Chaudière)	Duceppe
Dumas	Folco
Gagliano	Gagnon
Godin (Châteauguay)	Guay
Harvard	Laurin
Lavigne	Lee
Loubier	Marceau
Marchand	Marleau
McCormick	McGuire
McTeague	Ménard
Mercier	Minna
Normand	Pettigrew
Picard (Drummond)	Pickard (Chatham—Kent Essex)
Plamondon	Robillard
Rocheleau	Rock
Sauvageau	Sekora
Serré	St-Hilaire
Stewart (Northumberland)	Tremblay (Lac-Saint-Jean)
Tremblay (Rimouski—Mitis)	Turp
Venne	Wilfert

CONTRE

Députés

Adams	Alcock
Asselin	Bachand (Saint-Jean)
Bélangier	Bennett
Bernier (Bonaventure—Gaspé—Îles-de-la-Madeleine—Pabok)	Bertrand
Bernier (Tobique—Mactaquac)	Brison
Bonin	Canniss
Bryden	Cauchon
Canuel	Coderre
Chrétien (Frontenac—Mégantic)	Crête
Collenette	DeVillers
Dalphon-D-Guiral	Eggleton
Dromisky	Fournier
Folco	Galloway
Finlay	Girard-Bujold
Fry	Goodale
Gauthier	Gruending
Godfrey	Harb
Graham	Jones
Guimond	Keddy (South Shore)
Hubbard	Laliberte
Jordan	Lebel
Kilgour (Edmonton Southeast)	Limoges
Lalonde	Longfield
Lee	Malhi
Lincoln	McDonough
MacKay (Pictou—Antigonish—Guysborough)	Mills (Broadview—Greenwood)
Maloney	Muise
Mifflin	Perron
Mitchell	Power
Myers	Provenzano
Peterson	Robinson
Proud	Scott (Fredericton)
Reed	Solomon
Saada	Steckle
Shepherd	Telegdi
St. Denis	Torsney
Szabo	Wilfert—75
Thompson (New Brunswick Southwest)	
Ur	

Le Président: Je déclare la motion n° 93 rejetée.

Le prochain vote porte sur la motion n° 94. Si la motion n° 94 est rejetée, il faudra mettre aux voix les motions n°s 95 à 98.

• (2830)

DÉPUTÉS «PAIRÉS»

(La motion n° 94, mise aux voix, est rejetée.)

(Vote n° 155)

POUR

Députés

Abbott	Anders
Benoit	Cadman
Casson	Chatters
Cummins	Duncan
Elley	Epp
Forseth	Goldring
Gouk	Grewal
Grey (Edmonton North)	Hill (Macleod)
Hill (Prince George—Peace River)	Jaffer
Johnston	Kenney (Calgary Southeast)
Konrad	Lowther
Lunn	Mayfield
Meredith	Mills (Red Deer)
Morrison	Pankiw
Penson	Reynolds
Schmidt	Solberg
Stinson	White (Langley—Abbotsford)
Williams—35	

Alarie	Bakopanos
Barnes	Bellehumeur
Bergeron	Bigras
Brien	Brown
Bulte	Caccia
Calder	Cardin
Cauchon	Coderre
Collenette	Cullen
de Savoye	Debien
Desrochers	Dion
Dubé (Lévis-et-Chutes-de-la-Chaudière)	Duceppe
Dumas	Folco
Gagliano	Gagnon
Godin (Châteauguay)	Guay
Harvard	Laurin
Lavigne	Lee
Loubier	Marceau
Marchand	Marleau
McCormick	McGuire
McTeague	Ménard
Mercier	Minna
Normand	Pettigrew
Picard (Drummond)	Pickard (Chatham—Kent Essex)
Plamondon	Robillard
Rocheleau	Rock
Sauvageau	Sekora
Serré	St-Hilaire
Stewart (Northumberland)	Tremblay (Lac-Saint-Jean)
Tremblay (Rimouski—Mitis)	Turp
Venne	Wilfert

M. John Bryden: Monsieur le Président, j'invoque le Règlement. J'étais à mon siège et je crois n'avoir pas été compté. J'aimerais être inclus dans le nombre.

M. Chuck Strahl: Monsieur le Président, s'il existe un doute quelconque, nous sommes disposés à voter à nouveau sur cette motion pour plus de clarté.

Le Président: Je remercie le député de cette offre, mais il n'y a aucun doute.

Je déclare la motion n° 94 rejetée.

Le prochain vote porte sur la motion n° 95.

• (2835)

(La motion n° 95, mise aux voix, est rejetée.)

(Vote n° 156)

POUR

Députés

Abbott	Anders
Benoit	Cadman
Casson	Chatters
Cummins	Duncan
Elley	Epp
Forseth	Goldring
Gouk	Grewal
Hill (Macleod)	Hill (Prince George—Peace River)
Jaffer	Johnston
Kennedy (Calgary Southeast)	Konrad
Lunn	Mayfield
Meredith	Mills (Red Deer)
Morrison	Obhrai
Pankiw	Reynolds
Schmidt	Solberg
Stinson	Strahl
Vellacott	Williams —34

CONTRE

Députés

Adams	Alcock
Asselin	Bachand (Saint-Jean)
Bélanger	Bennett
Bernier (Bonaventure—Gaspé—Îles-de-la-Madeleine—Pabok)	Bernier (Tobique—Mactaquac)
Bernier (Tobique—Mactaquac)	Bertrand
Bonin	Brisson
Bryden	Canuel
Cauchon	Chrétien (Frontenac—Mégantic)
Coderre	Collenette
Crête	Dalphond-Guiral
DeVillers	Dromisky
Eggleton	Finlay
Fournier	Fry
Galloway	Gauthier
Girard-Bujold	Godfrey
Goodale	Graham
Gruending	Guimond
Harb	Hubbard
Jones	Jordan
Keddy (South Shore)	Kilgour (Edmonton Southeast)
Laliberte	Lalonde
Lebel	Lee
Limoges	Lincoln
Longfield	MacKay (Pictou—Antigonish—Guysborough)
Malhi	Maloney
McDonough	Mifflin
Mitchell	Muise
Myers	Perron
Peterson	Power
Proud	Provenzano
Reed	

Robinson	Saada
Scott (Fredericton)	Shepherd
Solomon	St. Denis
Steckle	Szabo
Thompson (New Brunswick Southwest)	Torsney
Wilfert—71	

Initiatives ministérielles

DÉPUTÉS «PAIRÉS»

Alarie	Bakopanos
Barnes	Bellehumeur
Bergeron	Bigras
Brien	Brown
Bulte	Caccia
Calder	Cardin
Cauchon	Coderre
Collenette	Cullen
de Savoye	Debien
Desrochers	Dion
Dubé (Lévis-et-Chutes-de-la-Chaudière)	Duceppe
Dumas	Folco
Gagliano	Gagnon
Godin (Châteauguay)	Guay
Harvard	Laurin
Lavigne	Lee
Loubier	Marceau
Marchand	Marleau
McCormick	McGuire
McTeague	Ménard
Mercier	Minna
Normand	Pettigrew
Picard (Drummond)	Pickard (Chatham—Kent Essex)
Plamondon	Robillard
Rocheleau	Rock
Sauvageau	Sekora
Serré	St-Hilaire
Stewart (Northumberland)	Tremblay (Lac-Saint-Jean)
Tremblay (Rimouski—Mitis)	Turp
Venne	Wilfert

Le Président: Je déclare la motion n° 95 rejetée.

Le prochain vote porte sur la motion n° 96. Si la motion n° 96 est rejetée, il faudra mettre aux voix les motions n°s 97 et 98.

• (2845)

(La motion n° 96, mise aux voix, est rejetée.)

(Vote n° 157)

POUR

Députés

Abbott	Anders
Benoit	Cadman
Casson	Chatters
Cummins	Duncan
Elley	Epp
Forseth	Goldring
Gouk	Grewal
Grey (Edmonton North)	Hill (Macleod)
Hill (Prince George—Peace River)	Jaffer
Johnston	Kennedy (Calgary Southeast)
Konrad	Lunn
Mayfield	Meredith
Mills (Red Deer)	Morrison
Obhrai	Pankiw
Reynolds	Schmidt
Solberg	Stinson
Strahl	Thompson (Wild Rose)
Williams—35	

Initiatives ministérielles

CONTRE

Députés

Adams	Alcock
Asselin	Bachand (Saint-Jean)
Bélangier	Bennett
Bernier (Bonaventure—Gaspé—Îles-de-la-Madeleine—Pabok)	Bertrand
Bernier (Tobique—Mactaquac)	Brisson
Bonin	Canuel
Bryden	Chrétien (Frontenac—Mégantic)
Cauchon	Collenette
Coderre	Dalphon-Guiral
Crête	Eggleton
DeVillers	Fournier
Finlay	Galloway
Fry	Girard-Bujold
Gauthier	Goodale
Godfrey	Gruending
Graham	Harb
Guibon	Hubbard
Harvey	Jones
Jones	Jordan
Keddy (South Shore)	Kilger (Stormont—Dundas—Charlottenburgh)
Kilgour (Edmonton Southeast)	Laliberte
Lalonde	Lebel
Lee	Limoges
Lincoln	Longfield
MacKay (Pictou—Antigonish—Guysborough)	Malhi
Maloney	McDonough
Mifflin	Mitchell
Muise	Myers
Nault	Perron
Peterson	Power
Proud	Proulx
Provenzano	Reed
Robinson	Saada
Scott (Fredericton)	Shepherd
Solomon	St. Denis
Steckle	Szabo
Thompson (New Brunswick Southwest)	Torsney
Ur	Wilfert—75

DÉPUTÉS «PAIRÉS»

Alarie	Bakopanos
Barnes	Bellehumeur
Bergeron	Bigras
Brien	Brown
Bulte	Caccia
Calder	Cardin
Cauchon	Coderre
Collenette	Cullen
de Savoye	Debien
Desrochers	Dion
Dubé (Lévis-et-Chutes-de-la-Chaudière)	Duceppe
Dumas	Folco
Gagliano	Gagnon
Godin (Châteauguay)	Guay
Harvard	Laurin
Lavigne	Lee
Loubier	Marceau
Marchand	Marleau
McCormick	McGuire
McTeague	Ménard
Mercier	Minna
Normand	Pettigrew
Picard (Drummond)	Pickard (Chatham—Kent Essex)
Plamondon	Robillard
Rocheleau	Rock
Sauvageau	Sekora
Serré	St-Hilaire
Stewart (Northumberland)	Tremblay (Lac-Saint-Jean)
Tremblay (Rimouski—Mitis)	Turp
Venne	Wilfert

M. Rob Anders: Monsieur le Président, j'invoque le Règlement. J'aimerais être compté parmi ceux qui ont voté sur cette motion.

Le Président: Je déclare la motion n° 96 rejetée.

[Français]

La prochaine mise aux voix porte sur la motion n° 97. Si la motion n° 97 est rejetée, il faudra mettre aux voix la motion n° 98.

• (2850)

[Traduction]

(La motion n° 97, mise aux voix, est rejetée.)

(Vote n° 158)

POUR

Députés

Abbott	Anders
Benoit	Cadman
Casson	Chatters
Cummins	Duncan
Elley	Epp
Forseth	Goldring
Gouk	Grewal
Grey (Edmonton North)	Hill (Macleod)
Hill (Prince George—Peace River)	Jaffer
Johnston	Kenney (Calgary Southeast)
Konrad	Lunn
Mayfield	Meredith
Mills (Red Deer)	Obhrai
Pankiw	Reynolds
Schmidt	Solberg
Stinson	Strahl
Thompson (Wild Rose)	Vellacott
White (Langley—Abbotsford)	Williams—36

CONTRE

Députés

Adams	Alcock
Asselin	Bachand (Saint-Jean)
Bélangier	Bernier (Bonaventure—Gaspé—Îles-de-la-Madeleine—Pabok)
Bernier (Tobique—Mactaquac)	Bernier (Tobique—Mactaquac)
Bonin	Brisson
Bryden	Canuel
Cauchon	Chrétien (Frontenac—Mégantic)
Coderre	Collenette
Crête	Dalphon-Guiral
DeVillers	Eggleton
Finlay	Fournier
Fry	Gauthier
Girard-Bujold	Godfrey
Goodale	Graham
Gruending	Guibon
Harb	Harvey
Hubbard	Jones
Jordan	Keddy (South Shore)
Kilger (Stormont—Dundas—Charlottenburgh)	Kilgour (Edmonton Southeast)
Laliberte	Lalonde
Lebel	Lee
Limoges	Lincoln
Longfield	MacKay (Pictou—Antigonish—Guysborough)
Mahoney	Malhi
Maloney	Mifflin
Mitchell	Muise
Myers	Nault
Perron	Peterson

Initiatives ministérielles

Power
Proulx
Robinson
Scott (Fredericton)
Solomon
Steckle
Thompson (New Brunswick Southwest)
Wilfert —70

Proud
Provenzano
Saada
Shepherd
St. Denis
Szabo
Ur

Strahl
Vellacott
Williams —37

Thompson (Wild Rose)
White (Langley—Abbotsford)

CONTRE

DÉPUTÉS «PAIRÉS»

Alarie
Barnes
Bergeron
Brien
Bulte
Calder
Cauchon
Collenette
de Savoye
Desrochers
Dubé (Lévis-et-Chutes-de-la-Chaudière)
Dumas
Gagliano
Godin (Châteauguay)
Harvard
Lavigne
Loubier
Marchand
McCormick
McTeague
Mercier
Normand
Picard (Drummond)
Plamondon
Rocheleau
Sauvageau
Serré
Stewart (Northumberland)
Tremblay (Rimouski—Mitis)
Venne

Bakopanos
Bellehumeur
Bigras
Brown
Caccia
Cardin
Coderre
Cullen
Debien
Dion
Duceppe
Folco
Gagnon
Guay
Laurin
Lee
Marceau
Marleau
McGuire
Ménard
Minna
Pettigrew
Pickard (Chatham—Kent Essex)
Robillard
Rock
Sekora
St-Hilaire
Tremblay (Lac-Saint-Jean)
Turp
Wilfert

Adams
Asselin
Bélanger
Bernier (Bonaventure—Gaspé—Îles-de-la-Madeleine—Pabok)
Bernier (Tobique—Mactaquac)
Brison
Canuel
Chrétien (Frontenac—Mégantic)
Collenette
Dalphond-Guiral
Eggleton
Fry
Girard-Bujold
Goodale
Gruending
Harb
Hubbard
Jordan
Kilger (Stormont—Dundas—Charlottenburgh)
Laliberte
Lebel
Limoges
Longfield
Mahoney
Maloney
Mitchell
Myers
Perron
Proud
Provenzano
Saada
Shepherd
St. Denis
Szabo
Ur

Alcock
Bachand (Saint-Jean)
Bennett
Bonin
Bryden
Cauchon
Coderre
Crête
DeVillers
Fournier
Gauthier
Godfrey
Graham
Guimond
Harvey
Jones
Keddy (South Shore)
Kilgour (Edmonton Southeast)
Lalonde
Lee
Lincoln
MacKay (Pictou—Antigonish—Guysborough)
Malhi
Mifflin
Muisse
Nault
Power
Proulx
Robinson
Scott (Fredericton)
Solomon
Steckle
Thompson (New Brunswick Southwest)
Wilfert —69

Députés

Le Président: Je déclare la motion n° 97 rejetée.

[Français]

La prochaine mise aux voix porte sur la motion n° 98.

• (2855)

[Traduction]

(La motion n° 98, mise aux voix, est rejetée.)

(Vote n° 159)

POUR

Députés

Abbott
Benoit
Casson
Cummins
Elley
Goldring
Grewal
Hill (Macleod)
Jaffer
Kenney (Calgary Southeast)
Lowther
Mayfield
Mills (Red Deer)
Pankiw
Reynolds
Solberg

Anders
Cadman
Chatters
Duncan
Epp
Gouk
Grey (Edmonton North)
Hill (Prince George—Peace River)
Johnston
Konrad
Lunn
Meredith
Obhrai
Penson
Schmidt
Stinson

Alarie
Barnes
Bergeron
Brien
Bulte
Calder
Cauchon
Collenette
de Savoye
Desrochers
Dubé (Lévis-et-Chutes-de-la-Chaudière)
Dumas
Gagliano
Godin (Châteauguay)
Harvard
Lavigne
Loubier
Marchand
McCormick
McTeague
Mercier
Normand
Picard (Drummond)
Plamondon
Rocheleau
Sauvageau
Serré
Stewart (Northumberland)
Tremblay (Rimouski—Mitis)
Venne

Bakopanos
Bellehumeur
Bigras
Brown
Caccia
Cardin
Coderre
Cullen
Debien
Dion
Duceppe
Folco
Gagnon
Guay
Laurin
Lee
Marceau
Marleau
McGuire
Ménard
Minna
Pettigrew
Pickard (Chatham—Kent Essex)
Robillard
Rock
Sekora
St-Hilaire
Tremblay (Lac-Saint-Jean)
Turp
Wilfert

DÉPUTÉS «PAIRÉS»

Initiatives ministérielles

Le Président: Je déclare la motion n° 98 rejetée.

DÉPUTÉS «PAIRÉS»

Le prochain vote porte sur la motion n° 99. Si la motion n° 99 est rejetée, il faudra mettre aux voix les motions n°s 100 à 107.

• (2900)

(La motion n° 99, mise aux voix, est rejetée.)

(Vote n° 160)

POUR

Députés

Abbott	Anders
Benoit	Cadman
Casson	Chatters
Duncan	Elley
Epp	Goldring
Gouk	Grewal
Grey (Edmonton North)	Hill (MacLeod)
Hill (Prince George—Peace River)	Jaffer
Johnston	Kenney (Calgary Southeast)
Konrad	Lowther
Lunn	Mayfield
Meredith	Mills (Red Deer)
Obhrai	Pankiw
Penson	Schmidt
Solberg	Stinson
Strahl	Thompson (Wild Rose)
Vellaocott	White (Langley—Abbotsford)
Williams—35	

CONTRE

Députés

Adams	Alcock
Asselin	Bachand (Saint-Jean)
Bélanger	Bennett
Bernier (Tobique—Mactaquac)	Bertrand
Bonin	Brisson
Bryden	Canuel
Cauchon	Chrétien (Frontenac—Mégantic)
Collenette	Crête
Dalphon-Guiral	DeVillers
Dromisky	Eggleton
Fournier	Fry
Gauthier	Girard-Bujold
Goodale	Graham
Gruending	Guimond
Harb	Harvey
Hubbard	Jones
Jordan	Keddy (South Shore)
Kilger (Stormont—Dundas—Charlottenburgh)	Kilgour (Edmonton Southeast)
Laliberte	Lalonde
Lebel	Lee
Limoges	Lincoln
Longfield	MacKay (Pictou—Antigonish—Guysborough)
Mahoney	Malhi
Maloney	Martin (Winnipeg Centre)
Mifflin	Muise
Myers	Nault
Perron	Power
Proud	Proulx
Provenzano	Robinson
Saada	Scott (Fredericton)
Shepherd	Solomon
St. Denis	Steckle
Szabo	Telegdi
Thompson (New Brunswick Southwest)	Ur
Wilfert —69	

Alarie	Bakopanos
Barnes	Bellehumeur
Bergeron	Bigras
Brien	Brown
Bulte	Caccia
Calder	Cardin
Cauchon	Coderre
Collenette	Cullen
de Savoye	Debien
Desrochers	Dion
Dubé (Lévis-et-Chutes-de-la-Chaudière)	Duceppe
Dumas	Folco
Gagliano	Gagnon
Godin (Châteauguay)	Guay
Harvard	Laurin
Lavigne	Lee
Loubier	Marceau
Marchand	Marleau
McCormick	McGuire
McTeague	Ménard
Mercier	Minna
Normand	Pettigrew
Picard (Drummond)	Pickard (Chatham—Kent Essex)
Plamondon	Robillard
Rocheleau	Rock
Sauvageau	Sekora
Serré	St-Hilaire
Stewart (Northumberland)	Tremblay (Lac-Saint-Jean)
Tremblay (Rimouski—Mitis)	Turp
Venne	Wilfert

Le Président: Je déclare la motion n° 99 rejetée.

Le prochain vote porte sur la motion n° 100.

• (2905)

(La motion n° 100, mise aux voix, est rejetée.)

(Vote n° 161)

POUR

Députés

Abbott	Anders
Benoit	Cadman
Casson	Chatters
Cummins	Duncan
Elley	Epp
Forseth	Goldring
Gouk	Grewal
Grey (Edmonton North)	Hill (MacLeod)
Hill (Prince George—Peace River)	Jaffer
Johnston	Kenney (Calgary Southeast)
Konrad	Lowther
Lunn	Mayfield
Meredith	Mills (Red Deer)
Obhrai	Pankiw
Penson	Schmidt
Solberg	Strahl
Thompson (Wild Rose)	Vellaocott
White (Langley—Abbotsford)	Williams—36

CONTRE

Députés

Adams	Alcock
Asselin	Bachand (Saint-Jean)
Bélanger	Bennett

Initiatives ministérielles

Bernier (Bonaventure—Gaspé—Îles-de-la-Madeleine—Pabok)	Bertrand
Bernier (Tobique—Mactaquac)	Brison
Bonin	Cannis
Bryden	Cauchon
Canuel	Crête
Chrétien (Frontenac—Mégantic)	DeVillers
Dalphondu-Guiral	Eggleton
Dromisky	Gauthier
Fry	Godfrey
Girard-Bujold	Graham
Goodale	Guimond
Gruending	Harvey
Harb	Jones
Hubbard	Keddy (South Shore)
Jordan	Kilgour (Edmonton Southeast)
Kilger (Stormont—Dundas—Charlottenburgh)	Lalonde
Laliberte	Limoges
Lee	Longfield
Lincoln	Mahoney
MacKay (Pictou—Antigonish—Guysborough)	Maloney
Malhi	McLellan (Edmonton West)
Martin (Winnipeg Centre)	Mills (Broadview—Greenwood)
Mifflin	Muise
Mitchell	Power
Nault	Proulx
Proud	Robinson
Provenzano	Scott (Fredericton)
Saada	Solomon
Shepherd	Szabo
Steckle	Thompson (New Brunswick Southwest)
Telegdi	Wilfert—69
Ur	

● (2910)

(La motion n° 101, mise aux voix, est rejetée.)

(Vote n° 162)

POUR

Députés

Anders	Benoit
Cadman	Chatters
Cummins	Duncan
Elley	Epp
Forsyth	Goldring
Gouk	Grewal
Grey (Edmonton North)	Hill (Macleod)
Hill (Prince George—Peace River)	Jaffer
Johnston	Kenney (Calgary Southeast)
Konrad	Lowther
Lunn	Mayfield
Meredith	Mills (Red Deer)
Obhrai	Pankiw
Penson	Schmidt
Solberg	Stinson
Strahl	Vellacott
White (Langley—Abbotsford)	Williams—34

CONTRE

Députés

Adams	Alcock
Asselin	Bachand (Saint-Jean)
Bélanger	Bennett
Bernier (Bonaventure—Gaspé—Îles-de-la-Madeleine—Pabok)	Bertrand
Bernier (Tobique—Mactaquac)	Brison
Bonin	Cannis
Bryden	Cauchon
Canuel	Coderre
Chrétien (Frontenac—Mégantic)	Crête
Collenette	DeVillers
Dalphondu-Guiral	Eggleton
Dromisky	Fry
Fournier	Godfrey
Girard-Bujold	Graham
Goodale	Guimond
Gruending	Harvey
Harb	Jordan
Jones	Laliberte
Kilger (Stormont—Dundas—Charlottenburgh)	Lastewka
Lalonde	Lee
Lebel	Lincoln
Limoges	MacKay (Pictou—Antigonish—Guysborough)
Longfield	Malhi
Mahoney	Martin (Winnipeg Centre)
Maloney	Mifflin
McLellan (Edmonton West)	Myers
Mills (Broadview—Greenwood)	Perron
Nault	Proulx
Power	Reed
Provenzano	Saada
Robinson	Shepherd
Scott (Fredericton)	Steckle
Solomon	Thompson (New Brunswick Southwest)
Szabo	Wilfert—69
Ur	

DÉPUTÉS «PAIRÉS»

Alarie	Bakopanos
Barnes	Bellehumeur
Bergeron	Bigras
Brien	Brown
Bulte	Caccia
Calder	Cardin
Cauchon	Coderre
Collenette	Cullen
de Savoye	Debien
Desrochers	Dion
Dubé (Lévis-et-Chutes-de-la-Chaudière)	Duceppe
Dumas	Folco
Gagliano	Gagnon
Godin (Châteauguay)	Guay
Harvard	Laurin
Lavigne	Lee
Loubier	Marceau
Marchand	Marleau
McCormick	McGuire
McTeague	Ménard
Mercier	Minna
Normand	Pettigrew
Picard (Drummond)	Pickard (Chatham—Kent Essex)
Plamondon	Robillard
Rocheleau	Rock
Sauvageau	Sekora
Serré	St-Hilaire
Stewart (Northumberland)	Tremblay (Lac-Saint-Jean)
Tremblay (Rimouski—Mitis)	Turp
Venne	Wilfert

Le Président: Je déclare la motion n° 100 rejetée.

Le prochain vote porte sur la motion n° 101. Si la motion n° 101 est rejetée, il faudra mettre aux voix les motions n°s 102 et 103.

DÉPUTÉS «PAIRÉS»

Alarie	Bakopanos
Barnes	Bellehumeur

Initiatives ministérielles

Bergeron	Bigras	Bryden	Cannis
Brien	Brown	Canuel	Cauchon
Bulte	Caccia	Chrétien (Frontenac—Mégantic)	Coderre
Calder	Cardin	Collenette	Crête
Cauchon	Coderre	Cullen	Dalphondu-Guiral
Collenette	Cullen	DeVillers	Fournier
de Savoye	Debien	Fry	Gauthier
Desrochers	Dion	Girard-Bujold	Godfrey
Dubé (Lévis-et-Chutes-de-la-Chaudière)	Duceppe	Goodale	Graham
Dumas	Folco	Guimond	Harb
Gagliano	Gagnon	Harvey	Hubbard
Godin (Châteauguay)	Guay	Jones	Jordan
Harvard	Laurin	Keddy (South Shore)	Kilger (Stormont—Dundas—Charlottenburgh)
Lavigne	Lee	Laliberte	Lalonde
Loubier	Marceau	Lastewka	Lebel
Marchand	Marleau	Limoges	Lincoln
McCormick	McGuire	Longfield	MacKay (Pictou—Antigonish—Guysborough)
McTeague	Ménard	Mahoney	Malhi
Mercier	Minna	Maloney	Martin (Winnipeg Centre)
Normand	Pettigrew	McLellan (Edmonton West)	Mifflin
Picard (Drummond)	Pickard (Chatham—Kent Essex)	Mills (Broadview—Greenwood)	Mitchell
Plamondon	Robillard	Muise	Myers
Rocheleau	Rock	Nault	Perron
Sauvageau	Sekora	Proulx	Provenzano
Serré	St-Hilaire	Reed	Robinson
Stewart (Northumberland)	Tremblay (Lac-Saint-Jean)	Saada	Scott (Fredericton)
Tremblay (Rimouski—Mitis)	Turp	Shepherd	Solomon
Venne	Wilfert	St. Denis	Steckle
		Szabo	Telegdi
		Thompson (New Brunswick Southwest)	Ur
		Wilfert—72	

Le Président: Je déclare la motion n° 101 rejetée.

Le prochain vote porte sur la motion n° 102. Si la motion n° 102 est rejetée, il faudra mettre aux voix la motion n° 103.

● (2920)

DÉPUTÉS «PAIRÉS»

(La motion n° 102, mise aux voix, est rejetée.)

(Vote n° 163)

POUR

Députés

Abbott	Anders
Benoit	Cadman
Casson	Chatters
Cummins	Duncan
Elley	Epp
Forseth	Goldring
Gouk	Grewal
Grey (Edmonton North)	Hill (Macleod)
Hill (Prince George—Peace River)	Jaffer
Johnston	Kenney (Calgary Southeast)
Konrad	Lowther
Lunn	Meredith
Mills (Red Deer)	Obhrai
Pankiw	Penson
Schmidt	Solberg
Stinson	Strahl
Thompson (Wild Rose)	Vellacott
White (Langley—Abbotsford)	Williams—36

CONTRE

Députés

Adams	Alcock
Asselin	Bachand (Saint-Jean)
Bélanger	Bennett
Bernier (Bonaventure—Gaspé—Îles-de-la-Madeleine—Pabok)	Bernier (Tobique—Mactaquac)
Bernier (Tobique—Mactaquac)	Bertrand
Bonin	Brisson

Alarie	Bakopanos
Barnes	Bellehumeur
Bergeron	Bigras
Brien	Brown
Bulte	Caccia
Calder	Cardin
Cauchon	Coderre
Collenette	Cullen
de Savoye	Debien
Desrochers	Dion
Dubé (Lévis-et-Chutes-de-la-Chaudière)	Duceppe
Dumas	Folco
Gagliano	Gagnon
Godin (Châteauguay)	Guay
Harvard	Laurin
Lavigne	Lee
Loubier	Marceau
Marchand	Marleau
McCormick	McGuire
McTeague	Ménard
Mercier	Minna
Normand	Pettigrew
Picard (Drummond)	Pickard (Chatham—Kent Essex)
Plamondon	Robillard
Rocheleau	Rock
Sauvageau	Sekora
Serré	St-Hilaire
Stewart (Northumberland)	Tremblay (Lac-Saint-Jean)
Tremblay (Rimouski—Mitis)	Turp
Venne	Wilfert

Le Président: Je déclare la motion n° 102 rejetée.

[Français]

La prochaine mise aux voix porte sur la motion n° 103.

Initiatives ministérielles

● (2925)

Telegdi
UrThompson (New Brunswick Southwest)
Wilfert —80

[Traduction]

DÉPUTÉS «PAIRÉS»

(La motion n° 103, mise aux voix, est rejetée.)

(Vote n° 164)

POUR

Députés

Abbott	Anders
Breitkreuz (Yellowhead)	Cadman
Casson	Chatters
Cummins	Duncan
Epp	Forseth
Goldring	Gouk
Grewal	Grey (Edmonton North)
Hill (Macleod)	Hill (Prince George—Peace River)
Jaffer	Johnston
Kenney (Calgary Southeast)	Konrad
Lowther	Lunn
Mayfield	Meredith
Mills (Red Deer)	Obhrai
Pankiw	Penson
Schmidt	Solberg
Stinson	Strahl
Thompson (Wild Rose)	Vellacott
White (Langley—Abbotsford)	Williams—36

CONTRE

Députés

Adams	Alcock
Asselin	Bachand (Saint-Jean)
Bélanger	Bennett
Bernier (Bonaventure—Gaspé—Îles-de-la-Madeleine—Pabok)	Bertrand
Bernier (Tobique—Mactaquac)	Brisson
Bonin	Cannis
Bryden	Cauchon
Canuel	Coderre
Chrétien (Frontenac—Mégantic)	Cullen
Crête	DeVillers
Dalphondu-Guiral	Eggleton
Dromisky	Fournier
Finlay	Gauthier
Galloway	Godfrey
Girard-Bujold	Graham
Goodale	Guimond
Gruending	Harvey
Harb	Jones
Hubbard	Keddy (South Shore)
Jordan	Kilgour (Edmonton Southeast)
Kilger (Stormont—Dundas—Charlottenburgh)	Lalonde
Laliberte	Lebel
Lastewka	Limoges
Lee	Longfield
Lincoln	Mahoney
MacKay (Pictou—Antigonish—Guysborough)	Maloney
Malhi	McLellan (Edmonton West)
Martin (Winnipeg Centre)	Mills (Broadview—Greenwood)
Mifflin	Muise
Mitchell	Myers
Murray	Perron
Nault	Proud
Peterson	Provenzano
Proulx	Robinson
Reed	Scott (Fredericton)
Saada	Solomon
Shepherd	Steckle
St. Denis	
Szabo	

Alarie	Bakopanos
Barnes	Bellehumeur
Bergeron	Bigras
Brien	Brown
Bulte	Caccia
Calder	Cardin
Cauchon	Coderre
Collenette	Cullen
de Savoye	Debien
Desrochers	Dion
Dubé (Lévis-et-Chutes-de-la-Chaudière)	Duceppe
Dumas	Folco
Gagliano	Gagnon
Godin (Châteauguay)	Guay
Harvard	Laurin
Lavigne	Lee
Loubier	Marceau
Marchand	Marleau
McCormick	McGuire
McTeague	Ménard
Mercier	Minna
Normand	Pettigrew
Picard (Drummond)	Pickard (Chatham—Kent Essex)
Plamondon	Robillard
Rocheleau	Rock
Sauvageau	Sekora
Serré	St-Hilaire
Stewart (Northumberland)	Tremblay (Lac-Saint-Jean)
Tremblay (Rimouski—Mitis)	Turp
Venne	Wilfert

Le Président: Je déclare la motion n° 103 rejetée.

M. Derrek Konrad: Monsieur le Président, j'invoque le Règlement. De nombreuses décisions ont été prises ce soir sur des détails aussi ordinaires que la nécessité de porter une cravate et quoi d'autre encore. J'ai toujours cru qu'un député devait se lever à sa place lorsqu'il, ou elle, voulait que son vote soit compté. Le ministre des Affaires indiennes, qui a présenté ce projet de loi, n'a pas pris la peine de se lever lors du dernier vote et lors de nombreux autres votes auparavant. Je considère qu'il faudrait soustraire son vote du total.

Le Président: Je m'adresse au ministre des Affaires indiennes. Vous êtes-vous levé lors du dernier vote?

L'hon. Robert D. Nault: Oui, monsieur le Président.

Le Président: Le prochain vote porte sur la motion n° 104.

● (2930)

(La motion n° 104, mise aux voix, est rejetée.)

(Vote n° 165)

POUR

Députés

Abbott	Anders
Breitkreuz (Yellowhead)	Cadman
Casson	Chatters
Cummins	Duncan
Elley	Epp
Forseth	Goldring
Gouk	Grewal
Grey (Edmonton North)	Hill (Macleod)
Jaffer	Johnston
Kenney (Calgary Southeast)	Konrad

Initiatives ministérielles

Lowther
Mayfield
Mills (Red Deer)
Pankiw
Schmidt
Stinson
Thompson (Wild Rose)
Williams —35

Lunn
Meredith
Obhrai
Penson
Solberg
Strahl
Vellacott

McTeague
Mercier
Normand
Picard (Drummond)
Plamondon
Rocheleau
Sauvageau
Serré
Stewart (Northumberland)
Tremblay (Rimouski—Mitis)
Venne

Ménard
Minna
Pettigrew
Pickard (Chatham—Kent Essex)
Robillard
Rock
Sekora
St-Hilaire
Tremblay (Lac-Saint-Jean)
Turp
Wilfert

CONTRE

Députés

Adams
Asselin
Bélanger
Bernier (Bonaventure—Gaspé—Îles-de-la-Madeleine—Pabok)
Bernier (Tobique—Mactaquac)
Bonin
Bryden
Cannis
Cauchon
Coderre
Cullen
DeVillers
Eggleton
Fournier
Gauthier
Godfrey
Graham
Guimond
Harvey
Jones
Keddy (South Shore)
Kilgour (Edmonton Southeast)
Lalonde
Lebel
Limoges
Longfield
Mahoney
Maloney
McLellan (Edmonton West)
Mills (Broadview—Greenwood)
Muisse
Myers
Perron
Power
Proulx
Reed
Scott (Fredericton)
Solomon
Steckle
Telegdi
Ur

Alcock
Bachand (Saint-Jean)
Bennett
Bertrand
Brisson
Caccia
Canuel
Chrétien (Frontenac—Mégantic)
Crête
Dalphond-Guiral
Dromisky
Finlay
Galloway
Girard-Bujold
Goodale
Gruending
Harb
Hubbard
Jordan
Kilger (Stormont—Dundas—Charlottentown)
Laliberte
Lastewka
Lee
Lincoln
MacKay (Pictou—Antigonish—Guysborough)
Malhi
Martin (Winnipeg Centre)
Mifflin
Mitchell
Murray
Nault
Peterson
Proud
Provenzano
Robinson
Shepherd
St. Denis
Szabo
Thompson (New Brunswick Southwest)
Wilfert —81

DÉPUTÉS «PAIRÉS»

Alarie
Barnes
Bergeron
Brien
Bulte
Calder
Cauchon
Collenette
de Savoye
Desrochers
Dubé (Lévis-et-Chutes-de-la-Chaudière)
Dumas
Gagliano
Godin (Châteauguay)
Harvard
Lavigne
Loubier
Marchand
McCormick

Bakopanos
Bellehumeur
Bigras
Brown
Caccia
Cardin
Coderre
Cullen
Debien
Dion
Duceppe
Folco
Gagnon
Guay
Laurin
Lee
Marceau
Marleau
McGuire

Adams
Asselin
Bennett
ne—Pabok)
Bertrand
Brisson
Cannis
Cauchon
Chrétien (Frontenac—Mégantic)
Crête
Dalphond-Guiral
Dromisky
Finlay
Galloway
Girard-Bujold
Goodale
Gruending
Harb
Hubbard
Jordan

Députés

Alcock
Bachand (Saint-Jean)
Bernier (Bonaventure—Gaspé—Îles-de-la-Madeleine—Pabok)
Bernier (Tobique—Mactaquac)
Bonin
Caccia
Canuel
Chamberlain
Coderre
Cullen
DeVillers
Eggleton
Fournier
Gauthier
Godfrey
Graham
Guimond
Harvey
Jones

Le vice-président: Je déclare la motion n° 104 rejetée.

[Français]

La prochaine mise aux voix porte sur la motion n° 105.

• (2935)

[Traduction]

Si la motion n° 105 est rejetée, il faudra mettre aux voix les motions n°s 106 et 107.

• (2940)

(La motion n° 105, mise aux voix, est rejetée.)

(Vote n° 166)

POUR

Députés

Abbott
Benoit
Cadman
Chatters
Duncan
Epp
Goldring
Grewal
Hill (MacLeod)
Jaffer
Kenney (Calgary Southeast)
Lowther
Mayfield
Mills (Red Deer)
Pankiw
Schmidt
Stinson
Thompson (Wild Rose)
White (Langley—Abbotsford)

Anders
Breitkreuz (Yellowhead)
Casson
Cummins
Elley
Forseth
Gouk
Grey (Edmonton North)
Hill (Prince George—Peace River)
Johnston
Konrad
Lunn
Meredith
Obhrai
Penson
Solberg
Strahl
Vellacott
Williams—38

CONTRE

Députés

Keddy (South Shore)	Kilgour (Edmonton Southeast)
Laliberte	Lalonde
Lastewka	Lebel
Lee	Limoges
Lincoln	Longfield
MacKay (Pictou—Antigonish—Guysborough)	Mahoney
Malhi	Maloney
Martin (Winnipeg Centre)	McLellan (Edmonton West)
Mifflin	Mitchell
Muise	Murray
Myers	Nault
Perron	Peterson
Power	Proud
Provenzano	Reed
Robinson	Shepherd
Solomon	St. Denis
Steckle	Szabo
Telegdi	Thompson (New Brunswick Southwest)
Ur	Wilfert—76

DÉPUTÉS «PAIRÉS»

Alarie	Bakopanos
Barnes	Bellehumeur
Bergeron	Bigras
Brien	Brown
Bulte	Caccia
Calder	Cardin
Cauchon	Coderre
Collenette	Cullen
de Savoye	Debien
Desrochers	Dion
Dubé (Lévis-et-Chutes-de-la-Chaudière)	Duceppe
Dumas	Folco
Gagliano	Gagnon
Godin (Châteauguay)	Guay
Harvard	Laurin
Lavigne	Lee
Loubier	Marceau
Marchand	Marleau
McCormick	McGuire
McTeague	Ménard
Mercier	Minna
Normand	Pettigrew
Picard (Drummond)	Pickard (Chatham—Kent Essex)
Plamondon	Robillard
Rocheleau	Rock
Sauvageau	Sekora
Serré	St-Hilaire
Stewart (Northumberland)	Tremblay (Lac-Saint-Jean)
Tremblay (Rimouski—Mitis)	Turp
Venne	Wilfert

Le vice-président: Je déclare la motion n° 105 rejetée.

M. Ken Epp: Monsieur le Président, j'invoque le Règlement. Je n'ai pas vu que mon collègue n'allait pas voter. J'attendais qu'il se lève. Je me suis levé lorsque j'ai constaté la situation, mais le greffier tournait la tête juste à ce moment. J'aimerais faire inscrire mon vote en faveur de cette motion.

Le vice-président: Le député de Elk Island m'indique qu'il vote en faveur de cette motion. Le greffier qui recevait les votes avait tourné la tête vers la présidence pour indiquer que tous les votes en faveur de la motion avaient été exprimés et j'ai demandé qu'on passe aux votes contre. Le député ne s'était pas levé. Voilà pourquoi j'ai passé aux votes contre. J'autoriserai donc l'ajout du vote maintenant; le vote du député sera ajouté aux votes en faveur de la motion.

Le vote du député de Wanuskewin et le vote du député de Yellowhead seront aussi comptés parmi les votes en faveur de la motion.

Initiatives ministérielles

Le prochain vote porte sur la motion n° 106. Si la motion n° 106 est rejetée, il faudra mettre aux voix la motion n° 107.

● (2945)

Pendant le vote:

Le vice-président: Il est interdit d'utiliser des accessoires durant le vote. Nous reprenons le vote.

(La motion n° 106, mise aux voix, est rejetée.)

(Vote n° 167)

POUR

Députés

Abbott	Anders
Benoit	Breitkreuz (Yellowhead)
Cadman	Casson
Chatters	Cummins
Duncan	Elley
Epp	Forseth
Goldring	Gouk
Grewal	Grey (Edmonton North)
Hill (Macleod)	Hill (Prince George—Peace River)
Jaffer	Kenney (Calgary Southeast)
Konrad	Lowther
Lunn	Martin (Esquimalt—Juan de Fuca)
Mayfield	Meredith
Mills (Red Deer)	Obhrai
Pankiw	Penson
Schmidt	Scott (Skeena)
Solberg	Stinson
Strahl	Thompson (Wild Rose)
Vellacott	White (Langley—Abbotsford)
Williams—39	

CONTRE

Députés

Adams	Anderson
Asselin	Bachand (Saint-Jean)
Bennett	Bernier (Bonaventure—Gaspé—Îles-de-la-Madeleine)
ne—Pabok)	Bernier (Tobique—Mactaquac)
Bertrand	Bonin
Brisson	Bryden
Caccia	Cannis
Canuel	Caplan
Cauchon	Chamberlain
Chrétien (Frontenac—Mégantic)	Coderre
Collenette	Crête
Cullen	Dalphond-Guiral
DeVillers	Dromisky
Eggleton	Finlay
Fournier	Fry
Galloway	Gauthier
Girard-Bujold	Godfrey
Goodale	Graham
Gruending	Guimond
Harb	Harvey
Hubbard	Jones
Keddy (South Shore)	Kilgour (Edmonton Southeast)
Laliberte	Lalonde
Lastewka	Lebel
Lee	Limoges
Lincoln	Longfield
MacKay (Pictou—Antigonish—Guysborough)	Mahoney
Malhi	Maloney
Martin (Winnipeg Centre)	McLellan (Edmonton West)
Mifflin	

Initiatives ministérielles

Mills (Broadview—Greenwood)	Mitchell
Muise	Murray
Myers	Nault
Parrish	Perron
Peterson	Power
Proud	Provenzano
Robinson	Scott (Fredericton)
Shepherd	Solomon
St. Denis	Steckle
Szabo	Telegdi
Thompson (New Brunswick Southwest)	Ur—80

DÉPUTÉS «PAIRÉS»

Alarie	Bakopanos
Barnes	Bellehumeur
Bergeron	Bigras
Brien	Brown
Bulte	Caccia
Calder	Cardin
Cauchon	Coderre
Collenette	Cullen
de Savoye	Debien
Desrochers	Dion
Dubé (Lévis-et-Chutes-de-la-Chaudière)	Duceppe
Dumas	Folco
Gagliano	Gagnon
Godin (Châteauguay)	Guay
Harvard	Laurin
Lavigne	Lee
Loubier	Marceau
Marchand	Marleau
McCormick	McGuire
McTeague	Ménard
Mercier	Minna
Normand	Pettigrew
Picard (Drummond)	Pickard (Chatham—Kent Essex)
Plamondon	Robillard
Rocheleau	Rock
Sauvageau	Sekora
Serré	St-Hilaire
Stewart (Northumberland)	Tremblay (Lac-Saint-Jean)
Tremblay (Rimouski—Mitis)	Turp
Venne	Wilfert

Le vice-président: Je déclare la motion n° 106 rejetée.

M. Greg Thompson: Monsieur le Président, j'invoque le Règlement. Est-ce que le greffier m'a inclus dans le dernier vote? J'ai été retenu.

● (2950)

Le vice-président: Le député a raison de poser la question, car je suis tenté de refuser son vote à cause de ses nombreuses infractions contre la décision de la présidence concernant les accessoires.

M. Randy White: Monsieur le Président, j'invoque le Règlement. Il est remarquable de voir à quel point les conservateurs ressemblent aux libéraux à la Chambre. Un signe semblable me rappelle que les conservateurs autant que les libéraux puisent dans l'assiette au beurre.

M. Peter Adams: Monsieur le Président, j'invoque le Règlement. J'ai entendu votre décision concernant les accessoires. Je me demande si vous ne pourriez pas vous prononcer aussi au sujet de l'écriteau que j'ai utilisé indiquant que le Parti réformiste coûte 30 000 \$ l'heure.

Le vice-président: Je ne vois, dans tout cela, aucun recours au Règlement recevable. Nous allons donc passer au prochain vote. Je

dois préciser respectueusement qu'aucune des interventions n'a été utile pour la présidence. Le député a-t-il un point différent à soulever? Je ne veux plus entendre parler des coûts.

M. Chuck Strahl: Monsieur le Président, je n'ai pas l'intention de parler de coûts. J'interviens au sujet des mots qui ont été lancés à notre égard au cours du dernier vote, surtout ceux déplorant que le NPD ait obtenu uniquement 2,5 p. 100 lors des élections partielles. . .

Le vice-président: Voilà un autre commentaire du même genre et de même utilité. Passons donc au vote.

M. Jim Jones: Monsieur le Président, j'invoque le Règlement. Je veux m'assurer que ma voix a été comptée lors du dernier vote.

Le vice-président: Je propose au député de s'approcher discrètement du Bureau pour vérifier si son vote a été dûment inscrit.

Le prochain vote porte sur la motion n° 107.

● (2955)

(La motion n° 107, mise aux voix, est rejetée.)

(Vote n° 168)

POUR

Députés

Abbott	Anders
Benoit	Breitkreuz (Yellowhead)
Cadman	Casson
Chatters	Cummins
Duncan	Elley
Epp	Forseth
Goldring	Grewal
Grey (Edmonton North)	Hill (MacLeod)
Hill (Prince George—Peace River)	Johnston
Kenney (Calgary Southeast)	Konrad
Lowther	Lunn
Martin (Esquimalt—Juan de Fuca)	Mayfield
Meredith	Mills (Red Deer)
Obhrai	Pankiw
Schmidt	Scott (Skeena)
Solberg	Stinson
Strahl	Thompson (Wild Rose)
Vellacott	White (Langley—Abbotsford)
Williams—37	

CONTRE

Députés

Adams	Anderson
Asselin	Bachand (Saint-Jean)
Bélanger	Bennett
Bernier (Bonaventure—Gaspé—Îles-de-la-Madeleine—Pabok)	Bonin
Bernier (Tobique—Mactaquac)	Caccia
Brison	Canuel
Cannis	Cauchon
Caplan	Chrétien (Frontenac—Mégantic)
Chamberlain	Coderre
Clouthier	Crête
Collenette	DeVillers
Dalphond-Guiral	Dromisky
Dion	Finlay
Eggleton	Fry
Fournier	Gauthier
Galloway	Godfrey
Girard-Bujold	

Goodale	Graham
Gruending	Guimond
Harb	Harvey
Hubbard	Jones
Jordan	Keddy (South Shore)
Kilger (Stormont—Dundas—Charlottenburgh)	Kilgour (Edmonton Southeast)
Laliberte	Lalonde
Lastewka	Lebel
Lee	Limoges
Lincoln	Longfield
MacKay (Pictou—Antigonish—Guysborough)	Mahoney
Malhi	Maloney
Martin (Winnipeg Centre)	McLellan (Edmonton West)
Mifflin	Mills (Broadview—Greenwood)
Muise	Murray
Myers	Nault
Parrish	Perron
Power	Pratt
Proud	Proulx
Provenzano	Robinson
Scott (Fredericton)	Sgro
Shepherd	Solomon
St. Denis	Steckle
Szabo	Thompson (New Brunswick Southwest)
Ur	Wood —83

DÉPUTÉS «PAIRÉS»

Alarie	Bakopanos
Barnes	Bellehumeur
Bergeron	Bigras
Brien	Brown
Bulte	Caccia
Calder	Cardin
Cauchon	Coderre
Collenette	Cullen
de Savoye	Debien
Desrochers	Dion
Dubé (Lévis-et-Chutes-de-la-Chaudière)	Duceppe
Dumas	Folco
Gagliano	Gagnon
Godin (Châteauguay)	Guay
Harvard	Laurin
Lavigne	Lee
Loubier	Marceau
Marchand	Marleau
McCormick	McGuire
McTeague	Ménard
Mercier	Minna
Normand	Pettigrew
Picard (Drummond)	Pickard (Chatham—Kent Essex)
Plamondon	Robillard
Rocheleau	Rock
Sauvageau	Sekora
Serré	St-Hilaire
Stewart (Northumberland)	Tremblay (Lac-Saint-Jean)
Tremblay (Rimouski—Mitis)	Turp
Venne	Wilfert

Le vice-président: Je déclare la motion n° 107 rejetée.

M. Sarkis Assadourian: Monsieur le Président, j'invoque le Règlement. J'étais absent durant le dernier vote. Je désire voter comme les députés ministériels. Je suis très fier de mon gouvernement et des députés qui sont ici depuis 12 heures pour voter.

M. Derrek Konrad: Monsieur le Président, j'invoque le Règlement. Un des autres occupants du fauteuil a mentionné plus tôt que les députés devaient rester assis et ne pas se déplacer durant le vote.

Initiatives ministérielles

Il y a eu tant de déplacements du côté du gouvernement, je me demande si le résultat du dernier vote est exact. Je crois que nous devrions voter à nouveau sur cette motion.

Le vice-président: Les députés sont censés rester à leur siège durant un vote. Il serait très utile pour la présidence et pour les greffiers au Bureau que les députés respectent cette règle. Cependant, j'ai surveillé le vote et je ne crois pas qu'il se soit produit quoi que ce soit qui puisse poser problème.

M. John Cannis: Monsieur le Président, j'invoque le Règlement. Je n'ai vraiment pas apprécié du tout les loufoqueries du Parti conservateur à la Chambre.

• (3000)

Le vice-président: Je pense que nous avons réglé cette question.

Le prochain vote porte sur la motion n° 108.

• (3005)

[Français]

(La motion n° 108, mise aux voix, est rejetée par le vote suivant:)

(Vote n° 169)

POUR

Députés

Anders	Benoit
Breitkreuz (Yellowhead)	Cadman
Casson	Chatters
Cummins	Duncan
Elley	Epp
Goldring	Grewal
Hill (Macleod)	Hill (Prince George—Peace River)
Johnston	Kenney (Calgary Southeast)
Konrad	Lunn
Martin (Esquimalt—Juan de Fuca)	Mayfield
Meredith	Mills (Red Deer)
Obhrai	Pankiw
Penson	Schmidt
Scott (Skeena)	Stinson
Strahl	Thompson (Wild Rose)
Vellacott	Williams—32

CONTRE

Députés

Anderson	Assad
Assadourian	Asselin
Bachand (Saint-Jean)	Beaumier
Bélangier	Bennett
Bernier (Bonaventure—Gaspé—Îles-de-la-Madeleine—Pabok)	Boudria
Bernier (Tobique—Mactaquac)	Bulte
Brison	Canuel
Caccia	Carroll
Caplan	Chan
Chamberlain	Clouthier
Chrétien (Frontenac—Mégantic)	Dalphond-Guiral
Crête	Dion
Dhaliwal	Easter
Duhamel	Gauthier
Fournier	Graham
Girard-Bujold	Gruending
Grose	Harvey
Guimond	

Initiatives ministérielles

Jones	Keddy (South Shore)	Grewal	Hill (Macleod)
Knutson	Laliberte	Hill (Prince George—Peace River)	Johnston
Lalonde	Lebel	Kenney (Calgary Southeast)	Konrad
Lee	Limoges	Lunn	Martin (Esquimalt—Juan de Fuca)
MacAulay	MacKay (Pictou—Antigonish—Guysborough)	Meredith	Obhrai
Manley	Martin (Winnipeg Centre)	Penson	Schmidt
Matthews	Muise	Scott (Skeena)	Stinson
Paradis	Parrish	Strahl	White (Langley—Abbotsford) —26
Perron	Phinney		
Pillitteri	Power		
Pratt	Provenzano		
Richardson	Robinson		
Sgro	Solomon		
Speller	Stewart (Brant)		
Szabo	Thompson (New Brunswick Southwest)		
Valeri	Whelan		
Wood—68			

CONTRE

Députés

DÉPUTÉS «PAIRÉS»

Alarie	Bakopanos	Anderson	Assad
Barnes	Bellehumeur	Assadourian	Asselin
Bergeron	Bigras	Bachand (Saint-Jean)	Beaumier
Brien	Brown	Bennett	Bernier (Bonaventure—Gaspé—Îles-de-la-Madeleine)
Bulte	Caccia	ne—Pabok)	Bernier (Tobique—Mactaquac)
Calder	Cardin	Boudria	Brison
Cauchon	Coderre	Bulte	Caccia
Collenette	Cullen	Canuel	Caplan
de Savoye	Debien	Carroll	Chamberlain
Desrochers	Dion	Chan	Clouthier
Dubé (Lévis-et-Chutes-de-la-Chaudière)	Duceppe	Crête	Dalphond-Guiral
Dumas	Folco	Dhaliwal	Dion
Gagliano	Gagnon	Discepola	Duhamel
Godin (Châteauguay)	Guay	Easter	Fontana
Harvard	Laurin	Fournier	Gauthier
Lavigne	Lee	Girard-Bujold	Graham
Loubier	Marceau	Grose	Gruending
Marchand	Marleau	Guimond	Harvey
McCormick	McGuire	Iftody	Jones
McTeague	Ménard	Keddy (South Shore)	Keyes
Mercier	Minna	Knutson	Lalonde
Normand	Pettigrew	Lebel	MacAulay
Picard (Drummond)	Pickard (Chatham—Kent Essex)	MacKay (Pictou—Antigonish—Guysborough)	Manley
Plamondon	Robillard	Martin (Winnipeg Centre)	Matthews
Rocheleau	Rock	Muise	Paradis
Sauvageau	Sekora	Parrish	Perron
Serré	St-Hilaire	Phinney	Pillitteri
Stewart (Northumberland)	Tremblay (Lac-Saint-Jean)	Power	Pratt
Tremblay (Rimouski—Mitis)	Turp	Richardson	Robinson
Venne	Wilfert	Sgro	Solomon
		Speller	Stewart (Brant)
		Szabo	Thompson (New Brunswick Southwest)
		Valeri	Whelan
		Wood—66	

Le vice-président: Je déclare la motion n° 108 rejetée.

[Traduction]

Le prochain vote porte sur la motion n° 109. Si la motion n° 109 est rejetée, il faudra mettre aux voix les motions n°s 110 à 118.

• (3010)

[Français]

(La motion n° 109, mise aux voix, est rejetée par le vote suivant:)

(Vote n° 170)

POUR

Députés

Anders	Benoit
Breitkreuz (Yellowhead)	Cadman
Casson	Chatters
Cummins	Duncan
Epp	Goldring

DÉPUTÉS «PAIRÉS»

Alarie	Bakopanos
Barnes	Bellehumeur
Bergeron	Bigras
Brien	Brown
Bulte	Caccia
Calder	Cardin
Cauchon	Coderre
Collenette	Cullen
de Savoye	Debien
Desrochers	Dion
Dubé (Lévis-et-Chutes-de-la-Chaudière)	Duceppe
Dumas	Folco
Gagliano	Gagnon
Godin (Châteauguay)	Guay
Harvard	Laurin
Lavigne	Lee
Loubier	Marceau
Marchand	Marleau
McCormick	McGuire
McTeague	Ménard
Mercier	Minna
Normand	Pettigrew
Picard (Drummond)	Pickard (Chatham—Kent Essex)
Plamondon	Robillard
Rocheleau	Rock
Sauvageau	Sekora

Initiatives ministérielles

Serré
Stewart (Northumberland)
Tremblay (Rimouski—Mitis)
Venne

St-Hilaire
Tremblay (Lac-Saint-Jean)
Turp
Wilfert

Pratt
Robinson
Solomon
Stewart (Brant)
Thompson (New Brunswick Southwest)
Whelan

Richardson
Sgro
Speller
Szabo
Valeri
Wood—69

Le vice-président: Je déclare la motion n° 109 rejetée.

[Traduction]

Le prochain vote porte sur la motion n° 110.

• (3015)

[Français]

La motion n° 110, mise aux voix, est rejetée par le vote suivant:)

(Vote n° 171)

POUR

Députés

Anders
Breitkreuz (Yellowhead)
Casson
Cummins
Epp
Grewal
Hill (Prince George—Peace River)
Kenney (Calgary Southeast)
Lunn
Meredith
Obhrai
Schmidt
Strahl
White (Langley—Abbotsford)—27

Benoit
Cadman
Chatters
Duncan
Goldring
Hill (Macleod)
Johnston
Konrad
Martin (Esquimalt—Juan de Fuca)
Mills (Red Deer)
Reynolds
Stinson
Thompson (Wild Rose)

CONTRE

Députés

Anderson
Assadourian
Baumier
Bernier (Bonaventure—Gaspé—Îles-de-la-Madeleine—Pabok)
Bernier (Tobique—Mactaquac)
Brisson
Caccia
Caplan
Chamberlain
Chrétien (Frontenac—Mégantic)
Crête
Dhaliwal
Discepola
Duhamel
Fontana
Gauthier
Grose
Guimond
Jones
Keyes
Laliberte
Lebel
MacAulay
Manley
Matthews
O'Reilly
Parrish
Perron
Pillitteri

Assad
Bachand (Saint-Jean)
Bennett
Boudria
Bulte
Canuel
Carroll
Chan
Clouthier
Dalphond-Guiral
Dion
Drouin
Easter
Fournier
Girard-Bujold
Gruending
Harvey
Keddy (South Shore)
Knutson
Lalonde
Lee
MacKay (Pictou—Antigonish—Guysborough)
Martin (Winnipeg Centre)
Muisse
Paradis
Patry
Phinney
Power

DÉPUTÉS «PAIRÉS»

Alarie
Barnes
Bergeron
Brien
Bulte
Calder
Cauchon
Collenette
de Savoye
Desrochers
Dubé (Lévis-et-Chutes-de-la-Chaudière)
Dumas
Gagliano
Godin (Châteauguay)
Harvard
Lavigne
Loubier
Marchand
McCormick
McTeague
Mercier
Normand
Picard (Drummond)
Plamondon
Rocheleau
Sauvageau
Serré
Stewart (Northumberland)
Tremblay (Rimouski—Mitis)
Venne

Bakopanos
Bellehumeur
Bigras
Brown
Caccia
Cardin
Coderre
Cullen
Debien
Dion
Duceppe
Folco
Gagnon
Guay
Laurin
Lee
Marceau
Marleau
McGuire
Ménard
Minna
Pettigrew
Pickard (Chatham—Kent Essex)
Robillard
Rock
Sekora
St-Hilaire
Tremblay (Lac-Saint-Jean)
Turp
Wilfert

Le vice-président: Je déclare la motion n° 110 rejetée.

[Traduction]

Le prochain vote porte sur la motion n° 111. Si la motion n° 111 est rejetée, il faudra mettre aux voix la motion n° 112.

• (3020)

(La motion n° 111, mise aux voix, est rejetée.)

(Vote n° 172)

POUR

Députés

Anders
Breitkreuz (Yellowhead)
Casson
Cummins
Elley
Goldring
Hill (Macleod)
Kenney (Calgary Southeast)
Lunn
Meredith

Benoit
Cadman
Chatters
Duncan
Epp
Grewal
Johnston
Konrad
Martin (Esquimalt—Juan de Fuca)
Mills (Red Deer)

Initiatives ministérielles

Obhrai	Penson
Reynolds	Schmidt
Stinson	Strahl
Thompson (Wild Rose)	White (Langley—Abbotsford)—28

Stewart (Northumberland)	Tremblay (Lac-Saint-Jean)
Tremblay (Rimouski—Mitis)	Turp
Venne	Wilfert

Le vice-président: Je déclare la motion n° 111 rejetée.

Le vote suivant porte sur la motion n° 112.

CONTRE

Députés

Anderson	Assad
Asselin	Bachand (Saint-Jean)
Beaumier	Bélangier
Bernier (Bonaventure—Gaspé—Îles-de-la-Madeleine—Pabok)	Bevilacqua
Bernier (Tobique—Mactaquac)	Brison
Boudria	Caccia
Bulte	Caplan
Canuel	Chamberlain
Carroll	Chrétien (Frontenac—Mégantic)
Chan	Cotler
Clouthier	Dalphond-Guiral
Crête	Discepola
Dion	Duhamel
Drouin	Fontana
Easter	Gauthier
Fournier	Grose
Girard-Bujold	Guimond
Gruending	Ianno
Harvey	Jones
Iftody	Keyes
Keddy (South Shore)	Laliberte
Knutson	Lebel
Lalonde	MacKay (Pictou—Antigonish—Guysborough)
MacAulay	Martin (Winnipeg Centre)
Manley	Muise
Matthews	Paradis
O'Reilly	Patry
Parrish	Phinney
Perron	Power
Pillitteri	Richardson
Pratt	Sgro
Robinson	Speller
Solomon	Szabo
Stewart (Brant)	Valeri
Thompson (New Brunswick Southwest)	Wood—71
Whelan	

• (3025)

[*Français*]

(La motion n° 112, mise aux voix, est rejetée par le vote suivant:)

(Vote n° 173)

POUR

Députés

Anders	Benoit
Breitkreuz (Yellowhead)	Cadman
Casson	Chatters
Cummins	Duncan
Elley	Epp
Goldring	Grewal
Hart	Hill (Macleod)
Johnston	Kenney (Calgary Southeast)
Konrad	Lunn
Martin (Esquimalt—Juan de Fuca)	Meredith
Mills (Red Deer)	Obhrai
Penson	Reynolds
Scott (Skeena)	Stinson
Strahl	Thompson (Wild Rose)
White (Langley—Abbotsford) —29	

CONTRE

Députés

DÉPUTÉS «PAIRÉS»

Alarie	Bakopanos
Barnes	Bellehumeur
Bergeron	Bigras
Brien	Brown
Bulte	Caccia
Calder	Cardin
Cauchon	Coderre
Collette	Cullen
de Savoye	Debien
Desrochers	Dion
Dubé (Lévis-et-Chutes-de-la-Chaudière)	Duceppe
Dumas	Folco
Gagliano	Gagnon
Godin (Châteauguay)	Guay
Harvard	Laurin
Lavigne	Lee
Loubier	Marceau
Marchand	Marleau
McCormick	McGuire
McTeague	Ménard
Mercier	Minna
Normand	Pettigrew
Picard (Drummond)	Pickard (Chatham—Kent Essex)
Plamondon	Robillard
Rocheleau	Rock
Sauvageau	Sekora
Serré	St-Hilaire

Anderson	Assad
Assadourian	Asselin
Bachand (Saint-Jean)	Baker
Beaumier	Bevilacqua
Boudria	Brison
Bulte	Caccia
Canuel	Carroll
Casey	Catterall
Chamberlain	Chan
Chrétien (Frontenac—Mégantic)	Clouthier
Cotler	Crête
Dalphond-Guiral	Dhaliwal
Dion	Discepola
Drouin	Duhamel
Easter	Fontana
Fournier	Gauthier
Girard-Bujold	Grose
Gruending	Guimond
Harvey	Ianno
Iftody	Jones
Keddy (South Shore)	Keyes
Knutson	Laliberte
Lalonde	Lebel
Leung	MacAulay
MacKay (Pictou—Antigonish—Guysborough)	Manley
Martin (Winnipeg Centre)	Matthews
McKay (Scarborough East)	Muise
O'Reilly	Pagtakhan
Paradis	Parrish
Patry	Perron
Phinney	Pillitteri
Power	Pratt
Richardson	Robinson
Sgro	Solomon

Initiatives ministérielles

Speller
Szabo
Valeri
Wood—75

Stewart (Brant)
Thompson (New Brunswick Southwest)
Whelan

CONTRE

Députés

DÉPUTÉS «PAIRÉS»

Alarie
Barnes
Bergeron
Brien
Bulte
Calder
Cauchon
Collenette
de Savoye
Desrochers
Dubé (Lévis-et-Chutes-de-la-Chaudière)
Dumas
Gagliano
Godin (Châteauguay)
Harvard
Lavigne
Loubier
Marchand
McCormick
McTeague
Mercier
Normand
Picard (Drummond)
Plamondon
Rocheleau
Sauvageau
Serré
Stewart (Northumberland)
Tremblay (Rimouski—Mitis)
Venne

Bakopanos
Bellehumeur
Bigras
Brown
Caccia
Cardin
Coderre
Cullen
Debien
Dion
Duceppe
Folco
Gagnon
Guay
Laurin
Lee
Marceau
Marleau
McGuire
Ménard
Minna
Pettigrew
Pickard (Chatham—Kent Essex)
Robillard
Rock
Sekora
St-Hilaire
Tremblay (Lac-Saint-Jean)
Turp
Wilfert

Anderson
Assadourian
Bachand (Saint-Jean)
Beaumier
Bevilacqua
Brison
Caccia
Caplan
Catterall
Chan
Chrétien (Frontenac—Mégantic)
Cotler
Dalphond-Guiral
Dion
Drouin
Easter
Fournier
Girard-Bujold
Gruending
Harvey
Iftody
Keddy (South Shore)
Knutson
Lalonde
Leung
MacKay (Pictou—Antigonish—Guysborough)
Martin (Winnipeg Centre)
McKay (Scarborough East)
O'Reilly
Paradis
Patry
Phinney
Power
Richardson
Solomon
Stewart (Brant)
Thompson (New Brunswick Southwest)
Whelan

Assad
Asselin
Baker
Bernier (Tobique—Mactaquac)
Boudria
Bulte
Canuel
Carroll
Chamberlain
Charbonneau
Clouthier
Crête
Dhaliwal
Discepola
Duhamel
Fontana
Gauthier
Grose
Guimond
Ianno
Jones
Keyes
Laliberte
Lebel
MacAulay
Manley
Matthews
Muise
Pagtakhan
Parrish
Perron
Pillitteri
Pratt
Robinson
Speller
Szabo
Valeri
Wood—76

Le vice-président: Je déclare la motion n^o 112 rejetée.

[Traduction]

Le vote suivant porte sur la motion n^o 113. Si la motion n^o 113 est rejetée, il faudra mettre aux voix les motions n^{os} 114 et 115.

● (3030)

(La motion n^o 113, mise aux voix, est rejetée.)

(Vote n^o 174)

POUR

Députés

Anders
Breitkreuz (Yellowhead)
Casson
Cummins
Elley
Gilmour
Grewal
Johnston
Konrad
Martin (Esquimalt—Juan de Fuca)
Mills (Red Deer)
Penson
Schmidt
Stinson
Thompson (Wild Rose)—29

Benoit
Cadman
Chatters
Duncan
Epp
Goldring
Hart
Kenney (Calgary Southeast)
Lunn
Meredith
Ohrai
Reynolds
Scott (Skeena)
Strahl

Alarie
Barnes
Bergeron
Brien
Bulte
Calder
Cauchon
Collenette
de Savoye
Desrochers
Dubé (Lévis-et-Chutes-de-la-Chaudière)
Dumas
Gagliano
Godin (Châteauguay)
Harvard
Lavigne
Loubier
Marchand
McCormick
McTeague
Mercier
Normand
Picard (Drummond)
Plamondon
Rocheleau
Sauvageau
Serré
Stewart (Northumberland)
Tremblay (Rimouski—Mitis)
Venne

Bakopanos
Bellehumeur
Bigras
Brown
Caccia
Cardin
Coderre
Cullen
Debien
Dion
Duceppe
Folco
Gagnon
Guay
Laurin
Lee
Marceau
Marleau
McGuire
Ménard
Minna
Pettigrew
Pickard (Chatham—Kent Essex)
Robillard
Rock
Sekora
St-Hilaire
Tremblay (Lac-Saint-Jean)
Turp
Wilfert

DÉPUTÉS «PAIRÉS»

Initiatives ministérielles

Le vice-président: Je déclare la motion n° 113 rejetée.

Szabo
Valeri
Wood—76

Thompson (New Brunswick Southwest)
Whelan

Le vote suivant porte sur la motion n° 114. Si la motion n° 114 est rejetée, il faudra mettre aux voix la motion n° 115.

DÉPUTÉS «PAIRÉS»

• (3035)

(La motion n° 114, mise aux voix, est rejetée.)

(Vote n° 175)

POUR

Députés

Anders
Breitkreuz (Yellowhead)
Casson
Cummins
Elley
Gilmour
Grewal
Hill (Macleod)
Johnston
Konrad
Martin (Esquimalt—Juan de Fuca)
Mills (Red Deer)
Penson
Schmidt
Stinson
Thompson (Wild Rose)—31

Benoit
Cadman
Chatters
Duncan
Epp
Goldring
Hart
Hilstrom
Kenney (Calgary Southeast)
Lunn
Meredith
Obhrai
Reynolds
Scott (Skeena)
Strahl

CONTRE

Députés

Anderson
Assadourian
Bachand (Saint-Jean)
Bernier (Bonaventure—Gaspé—Îles-de-la-Madeleine—Pabok)
Bernier (Tobique—Mactaquac)
Brisson
Caccia
Caplan
Catterall
Chan
Chrétien (Frontenac—Mégantic)
Cotler
Dhaliwal
Discepola
Duhamel
Fontana
Gauthier
Grose
Guimond
Ifody
Jones
Keyes
Laliberte
Lebel
MacAulay
Manley
Matthews
McWhinney
O'Reilly
Paradis
Patry
Phinney
Power
Richardson
Sgro
Speller

Assad
Asselin
Beaumier
Bevilacqua
Bulte
Canuel
Carroll
Chamberlain
Charbonneau
Clouthier
Dalphond-Guiral
Dion
Drouin
Easter
Fournier
Girard-Bujold
Gruending
Ianno
Jackson
Keddy (South Shore)
Knutson
Lalonde
Leung
MacKay (Pictou—Antigonish—Guysborough)
Martin (Winnipeg Centre)
McKay (Scarborough East)
Muise
Pagtakhan
Parrish
Perron
Pillitteri
Pratt
Robinson
Solomon
Stewart (Brant)

Alarie
Barnes
Bergeron
Brien
Bulte
Calder
Cauchon
Collenette
de Savoye
Desrochers
Dubé (Lévis-et-Chutes-de-la-Chaudière)
Dumas
Gagliano
Godin (Châteauguay)
Harvard
Lavigne
Loubier
Marchand
McCormick
McTeague
Mercier
Normand
Picard (Drummond)
Plamondon
Rocheleau
Sauvageau
Serré
Stewart (Northumberland)
Tremblay (Rimouski—Mitis)
Venne

Bakopanos
Bellehumeur
Bigras
Brown
Caccia
Cardin
Coderre
Cullen
Debien
Dion
Duceppe
Folco
Gagnon
Guay
Laurin
Lee
Marceau
Marleau
McGuire
Ménard
Minna
Pettigrew
Pickard (Chatham—Kent Essex)
Robillard
Rock
Sekora
St-Hilaire
Tremblay (Lac-Saint-Jean)
Turp
Wilfert

Le vice-président: Je déclare la motion n° 114 rejetée.

[Français]

La prochaine mise aux voix porte sur la motion n° 115.

• (3040)

[Traduction]

(La motion n° 115, mise aux voix, est rejetée.)

(Vote n° 176)

POUR

Députés

Anders
Breitkreuz (Yellowhead)
Casson
Cummins
Elley
Gilmour
Grewal
Hill (Macleod)
Johnston
Konrad
Martin (Esquimalt—Juan de Fuca)
Mills (Red Deer)
Penson
Schmidt
Stinson
Thompson (Wild Rose)

Benoit
Cadman
Chatters
Duncan
Epp
Goldring
Hart
Hilstrom
Kenney (Calgary Southeast)
Lunn
Meredith
Obhrai
Reynolds
Scott (Skeena)
Strahl
White (Langley—Abbotsford) —32

Initiatives ministérielles

CONTRE

Députés

Anderson	Assad
Assadourian	Asselin
Bachand (Saint-Jean)	Beaumier
Bernier (Bonaventure—Gaspé—Îles-de-la-Madeleine—Pabok)	Bevilacqua
Bernier (Tobique—Mactaquac)	Bulte
Brisson	Canuel
Caccia	Carroll
Caplan	Chamberlain
Catterall	Charbonneau
Chan	Clouthier
Chrétien (Frontenac—Mégantic)	Crête
Cotler	Dhaliwal
Dalphondu-Guiral	Discepola
Dion	Duhamel
Drouin	Fontana
Easter	Gauthier
Fournier	Grose
Girard-Bujold	Guimond
Gruending	Iftody
Ianno	Jones
Jackson	Keyes
Keddy (South Shore)	Laliberte
Knutson	Lebel
Lalonde	MacAulay
Leung	Manley
MacKay (Pictou—Antigonish—Guysborough)	Matthews
Martin (Winnipeg Centre)	McWhinney
McKay (Scarborough East)	O'Reilly
Muise	Paradis
Pagtakhan	Patry
Parrish	Phinney
Perron	Power
Pillitteri	Sgro
Pratt	Speller
Solomon	Szabo
Stewart (Brant)	Valeri
Thompson (New Brunswick Southwest)	Wood—75
Whelan	

DÉPUTÉS «PAIRÉS»

Alcock	Asselin
Bachand (Saint-Jean)	Bakopoulos
Barnes	Bellehumeur
Bergeron	Bernier (Bonaventure—Gaspé—Îles-de-la-Madeleine—Pabok)
ne—Pabok)	Bigras
Brien	Brown
Calder	Canuel
Cardin	Cauchon
Chrétien (Frontenac—Mégantic)	Coderre
Collenette	Crête
Cullen	Dalphondu-Guiral
de Savoye	Desrochers
Dubé (Lévis-et-Chutes-de-la-Chaudière)	Folco
Fournier	Gagliano
Gauthier	Girard-Bujold
Graham	Guimond
Harvard	Lalonde
Lavigne	Lebel
Lee	Loubier
Marceau	Marchand
Marleau	McCormick
McGuire	McTeague
Ménard	Minna
Normand	Perron
Pettigrew	Pickard (Chatham—Kent Essex)
Robillard	Rock
Sauvageau	Sekora
Serré	St-Hilaire
Stewart (Northumberland)	Tremblay (Lac-Saint-Jean)
Wilfert	

Le vice-président: Je déclare la motion n° 115 rejetée.

Le prochain vote porte sur la motion n° 116.

• (3045)

(La motion n° 116, mise aux voix, est rejetée.)

(Vote n° 177)

POUR

Députés

Anders	Benoit
Breitkreuz (Yellowhead)	Casson
Chatters	Cummins
Duncan	Elley
Epp	Gilmour
Goldring	Grewal
Hart	Hill (Macleod)
Hilstrom	Kenney (Calgary Southeast)
Konrad	Lunn
Martin (Esquimalt—Juan de Fuca)	Meredith
Mills (Red Deer)	Penson
Reynolds	Schmidt
Scott (Skeena)	Stinson
Strahl	Thompson (Wild Rose)
White (Langley—Abbotsford) —29	

CONTRE

Députés

Anderson	Assad
Assadourian	Asselin
Bachand (Saint-Jean)	Beaumier
Bernier (Bonaventure—Gaspé—Îles-de-la-Madeleine—Pabok)	Bevilacqua
Bernier (Tobique—Mactaquac)	Brisson
Boudria	Caccia
Bulte	Caplan
Canuel	Catterall
Carroll	Chan
Chamberlain	Chrétien (Frontenac—Mégantic)
Charbonneau	Cotler
Clouthier	Dalphondu-Guiral
Crête	Dion
Dhaliwal	Drouin
Discepola	Easter
Duhamel	Fournier
Fontana	Girard-Bujold
Gauthier	Gruending
Grose	Ianno
Guimond	Jackson
Iftody	Keddy (South Shore)
Jones	Knutson
Keyes	Lalonde
Laliberte	Leung
Lebel	MacKay (Pictou—Antigonish—Guysborough)
MacAulay	Martin (Winnipeg Centre)
Manley	McKay (Scarborough East)
Matthews	Muise
McWhinney	Pagtakhan
O'Reilly	Parrish
Paradis	Perron
Patry	Pillitteri
Phinney	Pratt
Power	Sgro
Richardson	Speller
Solomon	Szabo
Stewart (Brant)	Valeri
Thompson (New Brunswick Southwest)	Wood—77
Whelan	

Initiatives ministérielles

DÉPUTÉS «PAIRÉS»

Alcock	Asselin
Bachand (Saint-Jean)	Bakopanos
Barnes	Bellehumeur
Bergeron	Bernier (Bonaventure—Gaspé—Îles-de-la-Madeleine—Pabok)
Brien	Bigras
Calder	Brown
Cardin	Canuel
Chrétien (Frontenac—Mégantic)	Cauchon
Collenette	Coderre
Cullen	Crête
de Savoye	Dalphondu-Guiral
Dubé (Lévis-et-Chutes-de-la-Chaudière)	Desrochers
Fournier	Folco
Gauthier	Gagliano
Graham	Girard-Bujold
Harvard	Guimond
Lavigne	Lalonde
Lee	Lebel
Marceau	Loubier
Marleau	Marchand
McGuire	McCormick
Ménard	McTeague
Normand	Minna
Pettigrew	Perron
Robillard	Pickard (Chatham—Kent Essex)
Sauvageau	Rock
Serré	Sekora
Stewart (Northumberland)	St-Hilaire
Wilfert	Tremblay (Lac-Saint-Jean)

Bulte	Caccia
Canuel	Caplan
Carroll	Catterall
Chamberlain	Chan
Charbonneau	Chrétien (Frontenac—Mégantic)
Clouthier	Cotler
Crête	Dalphondu-Guiral
Dhaliwal	Dion
Discepola	Drouin
Duhamel	Easter
Fontana	Fournier
Gauthier	Girard-Bujold
Grose	Grunding
Guimond	Ianno
Ifody	Jackson
Jones	Keddy (South Shore)
Keyes	Knutson
Laliberte	Lalonde
Lebel	Leung
MacAulay	MacKay (Picou—Antigonish—Guysborough)
Manley	Martin (Winnipeg Centre)
Matthews	McKay (Scarborough East)
McWhinney	Muise
O'Reilly	Pagtakhan
Paradis	Parrish
Patry	Perron
Phinney	Pillitteri
Power	Pratt
Price	Richardson
Sgro	Solomon
Speller	Stewart (Brant)
Szabo	Thompson (New Brunswick Southwest)
Valeri	Whelan
Wood—79	

Le vice-président: Je déclare la motion n° 116 rejetée.

Le prochain vote porte sur la motion n° 117. Si la motion n° 117 est rejetée, il faudra mettre aux voix la motion n° 118.

● (3050)

(La motion n° 117, mise aux voix, est rejetée.)

(Vote n° 178)

POUR

Députés

Anders	Benoit
Breitkreuz (Yellowhead)	Cadman
Casson	Chatters
Cummins	Duncan
Elley	Epp
Gilmour	Goldring
Grewal	Hart
Hill (Macleod)	Hilstrom
Kenney (Calgary Southeast)	Konrad
Lunn	Martin (Esquimalt—Juan de Fuca)
Mills (Red Deer)	Obhrai
Reynolds	Schmidt
Scott (Skeena)	Stinson
Strahl	Thompson (Wild Rose)—28

CONTRE

Députés

Anderson	Assad
Assadourian	Asselin
Bachand (Saint-Jean)	Baker
Beaumier	Bernier (Bonaventure—Gaspé—Îles-de-la-Madeleine—Pabok)
Bevilacqua	Bernier (Tobique—Mactaquac)
Brisson	Bonwick

DÉPUTÉS «PAIRÉS»

Alcock	Asselin
Bachand (Saint-Jean)	Bakopanos
Barnes	Bellehumeur
Bergeron	Bernier (Bonaventure—Gaspé—Îles-de-la-Madeleine—Pabok)
Brien	Bigras
Calder	Brown
Cardin	Canuel
Chrétien (Frontenac—Mégantic)	Cauchon
Collenette	Coderre
Cullen	Crête
de Savoye	Dalphondu-Guiral
Dubé (Lévis-et-Chutes-de-la-Chaudière)	Desrochers
Fournier	Folco
Gauthier	Gagliano
Graham	Girard-Bujold
Harvard	Guimond
Lavigne	Lalonde
Lee	Lebel
Marceau	Loubier
Marleau	Marchand
McGuire	McCormick
Ménard	McTeague
Normand	Minna
Pettigrew	Perron
Robillard	Pickard (Chatham—Kent Essex)
Sauvageau	Rock
Serré	Sekora
Stewart (Northumberland)	St-Hilaire
Wilfert	Tremblay (Lac-Saint-Jean)

Le vice-président: Je déclare la motion n° 117 rejetée.

Le vote suivant porte sur la motion n° 118.

● (3055)

(La motion n° 118, mise aux voix, est rejetée.)

Initiatives ministérielles

(Vote n° 179)

POUR

Députés

Anders	Benoit
Breitkreuz (Yellowhead)	Cadman
Casson	Chatters
Cummins	Duncan
Elley	Epp
Gilmour	Goldring
Grewal	Hart
Hill (Macleod)	Hilstrom
Kenny (Calgary Southeast)	Konrad
Lunn	Martin (Esquimalt—Juan de Fuca)
Meredith	Mills (Red Deer)
Obhrai	Reynolds
Schmidt	Scott (Skeena)
Strahl	White (Langley—Abbotsford) —28

CONTRE

Députés

Anderson	Assad
Assadourian	Asselin
Bachand (Saint-Jean)	Baker
Beaumier	Bernier (Bonaventure—Gaspé—Îles-de-la-Madeleine—Pabok)
Bevilacqua	Bernier (Tobique—Mactaquac)
Brisson	Bonwick
Caccia	Bulte
Caplan	Canuel
Chamberlain	Catterall
Charbonneau	Chan
Cloutier	Chrétien (Frontenac—Mégantic)
Crête	Cotler
Dhaliwal	Dalphond-Guiral
Discepola	Dion
Easter	Drouin
Gauthier	Fournier
Grose	Girard-Bujold
Guarnieri	Gruending
Ianno	Guimond
Jackson	Ifody
Keddy (South Shore)	Jones
Laliberte	Knutson
Lebel	Lalonde
MacAulay	Leung
Manley	MacKay (Pictou—Antigonish—Guysborough)
McKay (Scarborough East)	Matthews
Muise	McWhinney
Pagtakhan	O'Reilly
Parrish	Paradis
Perron	Patry
Pillitteri	Phinney
Pratt	Power
Richardson	Price
Solomon	Sgro
Stewart (Brant)	Speller
Thompson (New Brunswick Southwest)	Szabo
Whelan	Valeri
	Wood—75

DÉPUTÉS «PAIRÉS»

Alcock	Asselin
Bachand (Saint-Jean)	Bakopanos
Barnes	Bellehumeur
Bergeron	Bernier (Bonaventure—Gaspé—Îles-de-la-Madeleine—Pabok)

Bigras	Brien
Brown	Calder
Canuel	Cardin
Cauchon	Chrétien (Frontenac—Mégantic)
Coderre	Collenette
Crête	Cullen
Dalphon-Guiral	de Savoye
Desrochers	Dubé (Lévis-et-Chutes-de-la-Chaudière)
Folco	Fournier
Gagliano	Gauthier
Girard-Bujold	Graham
Guimond	Harvard
Lalonde	Lavigne
Lebel	Lee
Loubier	Marceau
Marchand	Marleau
McCormick	McGuire
McTeague	Ménard
Minna	Normand
Perron	Pettigrew
Pickard (Chatham—Kent Essex)	Robillard
Rock	Sauvageau
Sekora	Serré
St-Hilaire	Stewart (Northumberland)
Tremblay (Lac-Saint-Jean)	Wilfert

Le vice-président: Je déclare la motion n° 118 rejetée.

M. Greg Thompson: Monsieur le Président, j'invoque le Règlement. Si je ne m'abuse, dans la plus grande partie du monde libre, c'est le 8 décembre. Aux fins d'information, pourriez-vous expliquer aux millions de Canadiens qui nous regardent pourquoi nous en sommes toujours au 7 décembre?

Le vice-président: L'explication est simple. La séance du 7 décembre n'est pas encore terminée et ne le sera peut-être pas avant un bout de temps.

Le vote suivant porte sur la motion n° 119. Si la motion n° 119 est rejetée, il faudra mettre aux voix la motion n° 120.

● (3100)

(La motion n° 119, mise aux voix, est rejetée.)

(Vote n° 180)

POUR

Députés

Anders	Benoit
Breitkreuz (Yellowhead)	Cadman
Casson	Chatters
Cummins	Duncan
Elley	Epp
Gilmour	Goldring
Grewal	Hart
Hill (Macleod)	Hilstrom
Kenny (Calgary Southeast)	Konrad
Lunn	Martin (Esquimalt—Juan de Fuca)
McNally	Meredith
Mills (Red Deer)	Obhrai
Reynolds	Schmidt
Scott (Skeena)	Stinson
Strahl	White (Langley—Abbotsford)—30

Initiatives ministérielles

CONTRE

● (3105)

Députés

Anderson	Assad
Assadourian	Asselin
Bachand (Saint-Jean)	Baker
Beaumier	Bellemare
Bernier (Bonaventure—Gaspé—Îles-de-la-Madeleine—Pabok)	Bevilacqua
Bernier (Tobique—Mactaquac)	Brisson
Bonwick	Caccia
Bulte	Caplan
Canuel	Chamberlain
Catterall	Charbonneau
Chan	Cotler
Clouthier	Dhaliwal
Crête	Discepola
Dion	Easter
Drouin	Gauthier
Fournier	Grose
Girard-Bujold	Gruending
Gruending	Guarnieri
Guimond	Ianno
Jackson	Jones
Keddy (South Shore)	Knutson
Lalonde	Lebel
Leung	MacAulay
MacKay (Pictou—Antigonish—Guysborough)	Manley
Matthews	McKay (Scarborough East)
McWhinney	Muise
O'Reilly	Parrish
Patry	Perron
Phinney	Pillitteri
Power	Pratt
Price	Richardson
Sgro	Solomon
Stewart (Brant)	Thompson (New Brunswick Southwest)
Valeri	Whelan
Wood—68	

(La motion n° 120, mise aux voix, est rejetée.)

(Vote n° 181)

POUR

Députés

Anders	Benoit
Breitkreuz (Yellowhead)	Cadman
Casson	Chatters
Cummins	Duncan
Elley	Epp
Gilmour	Goldring
Grewal	Hart
Hill (Macleod)	Hilstrom
Kennedy (Calgary Southeast)	Konrad
Lunn	Martin (Esquimalt—Juan de Fuca)
McNally	Meredith
Mills (Red Deer)	Ohrai
Reynolds	Schmidt
Scott (Skeena)	Stinson
Strahl	Thompson (Wild Rose)—30

CONTRE

Députés

Alarie	Anderson
Assad	Assadourian
Baker	Beaumier
Bellemare	Bevilacqua
Bonwick	Brisson
Bulte	Caccia
Caplan	Catterall
Chamberlain	Chan
Charbonneau	Clouthier
Cotler	Debien
Dhaliwal	Dion
Discepola	Drouin
Dumas	Easter
Fontana	Grose
Gruending	Guarnieri
Guay	Harvey
Ianno	Itody
Jackson	Jones
Keddy (South Shore)	Laliberte
Coderre	MacAulay
Crête	Manley
Dalphondu-Guiral	Matthews
Desrochers	McWhinney
Folco	O'Reilly
Gagliano	Parrish
Girard-Bujold	Phinney
Guimond	Pratt
Lalonde	Richardson
Lebel	Sgro
Loubier	Thompson (New Brunswick Southwest)
Marchand	Valeri
McCormick	Wayne
McTeague	Wood—66
Minna	
Perron	
Pickard (Chatham—Kent Essex)	
Rock	
Sekora	
St-Hilaire	
Tremblay (Lac-Saint-Jean)	

DÉPUTÉS «PAIRÉS»

Alcock	Asselin
Bachand (Saint-Jean)	Bakopanos
Barnes	Bellehumeur
Bergeron	Bernier (Bonaventure—Gaspé—Îles-de-la-Madeleine—Pabok)
Brien	Bigras
Calder	Brown
Cardin	Canuel
Chrétien (Frontenac—Mégantic)	Cauchon
Collenette	Coderre
Cullen	Crête
de Savoye	Dalphondu-Guiral
Dubé (Lévis-et-Chutes-de-la-Chaudière)	Desrochers
Fournier	Folco
Gauthier	Gagliano
Graham	Girard-Bujold
Harvard	Guimond
Lavigne	Lalonde
Lee	Lebel
Marceau	Loubier
Marleau	Marchand
McGuire	McCormick
Ménard	McTeague
Normand	Minna
Pettigrew	Perron
Robillard	Pickard (Chatham—Kent Essex)
Sauvageau	Rock
Serré	Sekora
Stewart (Northumberland)	St-Hilaire
Wilfert	Tremblay (Lac-Saint-Jean)

DÉPUTÉS «PAIRÉS»

Alcock	Asselin
Bachand (Saint-Jean)	Bakopanos
Barnes	Bellehumeur
Bergeron	Bernier (Bonaventure—Gaspé—Îles-de-la-Madeleine—Pabok)
Brien	Bigras
Calder	Brown
Cardin	Canuel
	Cauchon

Le vice-président: Je déclare la motion n° 119 rejetée.

Le prochain vote porte sur la motion n° 120.

Initiatives ministérielles

Chrétien (Frontenac—Mégantic)
Collenette
Cullen
de Savoye
Dubé (Lévis-et-Chutes-de-la-Chaudière)
Fournier
Gauthier
Graham
Harvard
Lavigne
Lee
Marceau
Marleau
McGuire
Ménard
Normand
Pettigrew
Robillard
Sauvageau
Serré
Stewart (Northumberland)
Wilfert

Coderre
Crête
Dalphond-Guiral
Desrochers
Folco
Gagliano
Girard-Bujold
Guimond
Lalonde
Lebel
Loubier
Marchand
McCormick
McTeague
Minna
Perron
Pickard (Chatham—Kent Essex)
Rock
Sekora
St-Hilaire
Tremblay (Lac-Saint-Jean)

Cotler
Dhaliwal
Discepola
Duhamel
Easter
Gagnon
Gruending
Guay
Harvey
Iftody
Jones
Keys
Laurin
MacAulay
Manley
Matthews
McWhinney
O'Reilly
Parrish
Phinney
Pillitteri
Price
Rocheleau
Speller
Thompson (New Brunswick Southwest)
Valeri
Wayne
Wood—73

Debien
Dion
Drouin
Dumas
Fontana
Grose
Guarnieri
Hardy
Ianno
Jackson
Keddy (South Shore)
Laliberte
Leung
MacKay (Pictou—Antigonish—Guysborough)
Martin (Winnipeg Centre)
McKay (Scarborough East)
Muisé
Pagtakhan
Parry
Picard (Drummond)
Pratt
Richardson
Solomon
Stewart (Brant)
Tremblay (Rimouski—Mitis)
Volpe
Whelan

Le vice-président: Je déclare la motion n^o 120 rejetée.

Le prochain vote porte sur la motion n^o 121. Si la motion n^o 121 est rejetée, il faudra mettre aux voix les motions n^{os} 122 et 125.

• (3110)

[Français]

(La motion n^o 121, mise aux voix, est rejetée par le vote suivant:)

(Vote n^o 182)

POUR

Députés

Anders
Breitkreuz (Yellowhead)
Casson
Cummins
Elley
Gilmour
Grewal
Hill (Macleod)
Kenney (Calgary Southeast)
Lunn
McNally
Mills (Red Deer)
Reynolds
Scott (Skeena)
Strahl
White (Langley—Abbotsford) —31

Benoit
Cadman
Chatters
Duncan
Épp
Goldring
Hart
Hilstrom
Konrad
Lunn
Martin (Esquimalt—Juan de Fuca)
Meredith
Obhrai
Schmidt
Stinson
Thompson (Wild Rose)

CONTRE

Députés

Alarie
Assad
Baker
Bellemare
Bonwick
Bulte
Caplan
Chamberlain
Charbonneau

Anderson
Assadourian
Beaumier
Bevilacqua
Brison
Caccia
Catterall
Chan
Clouthier

DÉPUTÉS «PAIRÉS»

Alcock	Asselin
Bachand (Saint-Jean)	Bakopanos
Barnes	Bellehumeur
Bergeron	Bernier (Bonaventure—Gaspé—Îles-de-la-Madeleine)
ne—Pabok)	Bigras
Brien	Brown
Calder	Canuel
Cardin	Cauchon
Chrétien (Frontenac—Mégantic)	Coderre
Collenette	Crête
Cullen	Dalphond-Guiral
de Savoye	Desrochers
Dubé (Lévis-et-Chutes-de-la-Chaudière)	Folco
Fournier	Gagliano
Gauthier	Girard-Bujold
Graham	Guimond
Harvard	Lalonde
Lavigne	Lebel
Lee	Loubier
Marceau	Marchand
Marleau	McCormick
McGuire	McTeague
Ménard	Minna
Normand	Perron
Pettigrew	Pickard (Chatham—Kent Essex)
Robillard	Rock
Sauvageau	Sekora
Serré	St-Hilaire
Stewart (Northumberland)	Tremblay (Lac-Saint-Jean)
Wilfert	

Le vice-président: Je déclare la motion n^o 121 rejetée.

La prochaine mise aux voix porte sur la motion n^o 122.

• (3115)

[Traduction]

(La motion n^o 122, mise aux voix, est rejetée.)

Initiatives ministérielles

(Vote n° 183)

POUR

Députés

Anders	Benoit
Breitkreuz (Yellowhead)	Cadman
Casson	Chatters
Cummins	Duncan
Epp	Gilmour
Grewal	Hart
Hill (Macleod)	Hilstrom
Kenney (Calgary Southeast)	Konrad
Lunn	Martin (Esquimalt—Juan de Fuca)
McNally	Meredith
Mills (Red Deer)	Obhrai
Reynolds	Schmidt
Stinson	Strahl
Thompson (Wild Rose)	White (Langley—Abbotsford)—28

CONTRE

Députés

Alarie	Anderson
Assad	Assadourian
Baker	Beaumier
Bellemare	Bevilacqua
Bonwick	Bulte
Caccia	Caplan
Catterall	Chamberlain
Chan	Charbonneau
Clouthier	Cotler
Debien	Dhaliwal
Dion	Discepola
Drouin	Duhamel
Dumas	Easter
Gagnon	Grose
Gruending	Guarnieri
Guay	Hardy
Harvey	Ianno
Iftody	Jackson
Jones	Keddy (South Shore)
Keys	Knutson
Laliberte	Laurin
Leung	MacAulay
MacKay (Pictou—Antigonish—Guysborough)	Manley
Martin (Winnipeg Centre)	Matthews
McKay (Scarborough East)	McWhinney
Mercier	Muise
O'Reilly	Pagtakhan
Patry	Phinney
Picard (Drummond)	Pillitteri
Power	Pratt
Price	Richardson
Rochelleau	Sgro
Solomon	Speller
Stewart (Brant)	Thompson (New Brunswick Southwest)
Tremblay (Rimouski—Mitis)	Turp
Valeri	Volpe
Wayne	Whelan
Wood—75	

DÉPUTÉS «PAIRÉS»

Alcock	Asselin
Bachand (Saint-Jean)	Bakopanos
Barnes	Bellehumeur
Bergeron	Bernier (Bonaventure—Gaspé—Îles-de-la-Madeleine)
ne—Pabok)	Bigras
Brien	Brown
Calder	Canuel
Cardin	Cauchon
Chrétien (Frontenac—Mégantic)	

Coderre	Collenette
Crête	Cullen
Dalphond-Guiral	de Savoie
Desrochers	Dubé (Lévis-et-Chutes-de-la-Chaudière)
Folco	Fournier
Gagliano	Gauthier
Girard-Bujold	Graham
Guimond	Harvard
Lalonde	Lavigne
Lebel	Lee
Loubier	Marceau
Marchand	Marleau
McCormick	McGuire
McTeague	Ménard
Minna	Normand
Perron	Pettigrew
Pickard (Chatham—Kent Essex)	Robillard
Rock	Sauvageau
Sekora	Serré
St-Hilaire	Stewart (Northumberland)
Tremblay (Lac-Saint-Jean)	Wilfert

Le vice-président: Je déclare la motion n° 122 rejetée.

Mme Elsie Wayne: Monsieur le Président, le mercredi matin entre 8 et 9 heures, nous avons un déjeuner-prière. Je me demande si la Chambre pourrait suspendre ses travaux pour nous permettre d'assister à notre déjeuner-prière ce matin.

[Français]

Mme Suzanne Tremblay: Monsieur le Président, j'ai également un recours au Règlement. Je viens d'aller déjeuner à la cafétéria du 5^e étage. Il y a une employée, une jeune femme, qui travaille depuis 21 heures consécutives. J'aimerais qu'on prenne les moyens nécessaires pour ne pas exploiter le personnel de la Chambre des communes.

[Traduction]

Le vice-président: Y a-t-il consentement unanime pour suspendre la séance pendant une heure?

Des voix: D'accord.

Des voix: Non.

Le vice-président: Le vote suivant porte sur la motion n° 123.

● (3120)

(La motion n° 123, mise aux voix, est rejetée.)

(Vote n° 184)

POUR

Députés

Anders	Benoit
Breitkreuz (Yellowhead)	Cadman
Casson	Chatters

Cummins
Elley
Gilmour
Grewal
Hill (Macleod)
Kenney (Calgary Southeast)
Lunn
McNally
Mills (Red Deer)
Reynolds
Scott (Skeena)
Strahl
White (Langley—Abbotsford) —31

Duncan
Epp
Goldring
Hart
Hilstrom
Konrad
Martin (Esquimalt—Juan de Fuca)
Meredith
Obhrai
Schmidt
Stinson
Thompson (Wild Rose)

Marleau
McGuire
Ménard
Normand
Pettigrew
Robillard
Sauvageau
Serré
Stewart (Northumberland)
Wilfert

McCormick
McTeague
Minna
Perron
Pickard (Chatham—Kent Essex)
Rock
Sekora
St-Hilaire
Tremblay (Lac-Saint-Jean)

Initiatives ministérielles

Le vice-président: Je déclare la motion n^o 123 rejetée.

Le prochain vote porte sur la motion n^o 124.

CONTRE

Députés

Alarie	Anderson
Assad	Assadourian
Baker	Beaumier
Bellemare	Bevilacqua
Bonwick	Boudria
Bulte	Caccia
Caplan	Carroll
Chamberlain	Chan
Charbonneau	Clouthier
Cotler	Debien
Dion	Discepola
Doyle	Drouin
Duhamel	Dumas
Easter	Fontana
Gagnon	Grose
Gruending	Guarnieri
Guay	Hardy
Harvey	Ianno
Iftody	Jackson
Jones	Keddy (South Shore)
Keyes	Knutson
Laliberte	Laurin
Leung	MacAulay
MacKay (Pictou—Antigonish—Guysborough)	Manley
Martin (Winnipeg Centre)	Matthews
McKay (Scarborough East)	McWhinney
Mercier	Muise
O'Reilly	Pagtakhan
Paradis	Parrish
Patry	Phinney
Picard (Drummond)	Pillitteri
Power	Pratt
Price	Richardson
Rocheleau	Sgro
Solomon	Speller
Stewart (Brant)	Thompson (New Brunswick Southwest)
Tremblay (Rimouski—Mitis)	Valeri
Volpe	Wayne
Whelan	Wood—78

DÉPUTÉS «PAIRÉS»

Alcock	Asselin
Bachand (Saint-Jean)	Bakopanos
Barnes	Bellehumeur
Bergeron	Bernier (Bonaventure—Gaspé—Îles-de-la-Madeleine—Pabok)
Brien	Bigras
Calder	Brown
Cardin	Canuel
Chrétien (Frontenac—Mégantic)	Cauchon
Collenette	Coderre
Cullen	Crête
de Savoye	Dalphond-Guiral
Dubé (Lévis-et-Chutes-de-la-Chaudière)	Desrochers
Fournier	Folco
Gauthier	Gagliano
Graham	Girard-Bujold
Harvard	Guimond
Lavigne	Lalonde
Lee	Lebel
Marceau	Loubier
	Marchand

• (3130)

(La motion n^o 124, mise aux voix, est rejetée.)

(Vote n^o 185)

POUR

Députés

Anders	Benoit
Breitkreuz (Yellowhead)	Cadman
Chatters	Cummins
Duncan	Elley
Epp	Gilmour
Grewal	Hart
Hill (Macleod)	Hilstrom
Kenney (Calgary Southeast)	Konrad
Lunn	Martin (Esquimalt—Juan de Fuca)
McNally	Meredith
Mills (Red Deer)	Obhrai
Penson	Reynolds
Schmidt	Stinson
Strahl	Thompson (Wild Rose)
White (Langley—Abbotsford) —29	

CONTRE

Députés

Alarie	Anderson
Assad	Assadourian
Baker	Beaumier
Bellemare	Bevilacqua
Bonwick	Boudria
Brisson	Caccia
Caplan	Carroll
Chamberlain	Chan
Charbonneau	Clouthier
Cotler	Debien
Dion	Discepola
Doyle	Drouin
Duceppe	Duhamel
Dumas	Easter
Fontana	Gagliano
Grose	Gruending
Guarnieri	Guay
Hardy	Harvey
Ianno	Iftody
Jackson	Jones
Keddy (South Shore)	Keyes
Knutson	Laliberte
Laurin	Leung
MacAulay	MacKay (Pictou—Antigonish—Guysborough)
Manley	Martin (Winnipeg Centre)
Matthews	McKay (Scarborough East)
McWhinney	Mercier
Muise	O'Reilly
Pagtakhan	Paradis
Parrish	Patry
Phinney	Picard (Drummond)
Pillitteri	Pratt
Price	Richardson
Rocheleau	Sgro
Speller	Stewart (Brant)
Thompson (New Brunswick Southwest)	Tremblay (Rimouski—Mitis)

Initiatives ministérielles

Turp
Volpe
Whelan

Valeri
Wayne
Wood—78

DÉPUTÉS «PAIRÉS»

Alcock	Asselin
Bachand (Saint-Jean)	Bakopanos
Barnes	Bellehumeur
Bergeron	Bernier (Bonaventure—Gaspé—Îles-de-la-Madeleine—Pabok)
Brien	Bigras
Calder	Brown
Cardin	Canuel
Chrétien (Frontenac—Mégantic)	Cauchon
Collenette	Coderre
Cullen	Crête
de Savoye	Dalphondu-Guiral
Dubé (Lévis-et-Chutes-de-la-Chaudière)	Desrochers
Fournier	Folco
Gauthier	Gagliano
Graham	Girard-Bujold
Harvard	Guimond
Lavigne	Lalonde
Lee	Lebel
Marceau	Loubier
Marleau	Marchand
McGuire	McCormick
Ménard	McTeague
Normand	Minna
Pettigrew	Perron
Robillard	Pickard (Chatham—Kent Essex)
Sauvageau	Rock
Serré	Sekora
Stewart (Northumberland)	St-Hilaire
Wilfert	Tremblay (Lac-Saint-Jean)

Bachand (Richmond—Arthabaska)	Baker
Beaumier	Bellemare
Bevilacqua	Bonwick
Boudria	Brisson
Bulte	Caccia
Caplan	Chamberlain
Chan	Charbonneau
Clouthier	Cotler
Debien	Dion
Discepola	Doyle
Drouin	Duceppe
Duhamel	Dumas
Fontana	Gagliano
Godin (Acadie—Bathurst)	Grose
Gruending	Guarnieri
Guay	Hardy
Harvey	Jackson
Jones	Keddy (South Shore)
Keyes	Knudson
Laliberte	Laurin
Lavigne	Leung
MacAulay	MacKay (Pictou—Antigonish—Guysborough)
Manley	Martin (Winnipeg Centre)
Matthews	McKay (Scarborough East)
McWhinney	Mercier
Muise	O'Reilly
Pagtakhan	Paradis
Parrish	Phinney
Picard (Drummond)	Pillitteri
Power	Pratt
Price	Richardson
Rocheleau	Sgro
St-Jacques	Stewart (Brant)
Thompson (New Brunswick Southwest)	Tremblay (Rimouski—Mitis)
Turp	Valeri
Volpe	Wayne
Whelan	Wood—78

Le vice-président: Je déclare la motion n° 124 rejetée.

[Français]

La prochaine mise aux voix porte sur la motion n° 125.

• (3135)

[Traduction]

(La motion n° 125, mise aux voix, est rejetée.)

(Vote n° 186)

POUR

Députés

Anders	Benoit
Breitkreuz (Yellowhead)	Cadman
Chatters	Cummins
Duncan	Elley
Epp	Grewal
Hart	Hill (MacLeod)
Hilstrom	Kenney (Calgary Southeast)
Konrad	Lunn
Martin (Esquimalt—Juan de Fuca)	McNally
Meredith	Mills (Red Deer)
Penson	Reynolds
Stinson	Strahl
Thompson (Wild Rose)	White (Langley—Abbotsford)—26

CONTRE

Députés

Alarie	Anderson
Assad	Assadourian

DÉPUTÉS «PAIRÉS»

Alcock	Asselin
Bachand (Saint-Jean)	Bakopanos
Barnes	Bellehumeur
Bergeron	Bernier (Bonaventure—Gaspé—Îles-de-la-Madeleine—Pabok)
Brien	Bigras
Calder	Brown
Cardin	Canuel
Chrétien (Frontenac—Mégantic)	Cauchon
Collenette	Coderre
Cullen	Crête
de Savoye	Dalphondu-Guiral
Dubé (Lévis-et-Chutes-de-la-Chaudière)	Desrochers
Fournier	Folco
Gauthier	Gagliano
Graham	Girard-Bujold
Harvard	Guimond
Lavigne	Lalonde
Lee	Lebel
Marceau	Loubier
Marleau	Marchand
McGuire	McCormick
Ménard	McTeague
Normand	Minna
Pettigrew	Perron
Robillard	Pickard (Chatham—Kent Essex)
Sauvageau	Rock
Serré	Sekora
Stewart (Northumberland)	St-Hilaire
Wilfert	Tremblay (Lac-Saint-Jean)

Le vice-président: Je déclare la motion n° 125 rejetée.

Le prochain vote porte sur la motion n° 126.

Initiatives ministérielles

DÉPUTÉS «PAIRÉS»

● (3140)

(La motion n^o 126, mise aux voix, est rejetée.)(Vote n^o 187)

POUR

Députés

Anders	Benoit
Breitkreuz (Yellowhead)	Cadman
Chatters	Cummins
Duncan	Elley
Epp	Grewal
Hart	Hill (Macleod)
Hilstrom	Kenney (Calgary Southeast)
Konrad	Lunn
Martin (Esquimalt—Juan de Fuca)	McNally
Meredith	Mills (Red Deer)
Obhrai	Penson
Reynolds	Schmidt
Scott (Skeena)	Stinson
Thompson (Wild Rose)—27	

CONTRE

Députés

Alarie	Anderson
Assad	Assadourian
Bachand (Richmond—Arthabaska)	Baker
Beaumier	Bellemare
Bevilacqua	Bonwick
Boudria	Brison
Bulte	Caccia
Caplan	Carroll
Catterall	Chamberlain
Chan	Charbonneau
Clouthier	Cotler
Debien	Dion
Discepola	Doyle
Drouin	Duceppe
Duhamel	Dumas
Easter	Fontana
Gagliano	Gagnon
Godin (Acadie—Bathurst)	Grose
Gruending	Guarnieri
Guay	Hardy
Harvey	Jackson
Jones	Keddy (South Shore)
Keyes	Knutson
Laliberte	Laurin
Lavigne	Leung
MacAulay	Manley
Martin (Winnipeg Centre)	Matthews
McKay (Scarborough East)	McWhinney
Mercier	Muise
O'Reilly	Pagtakhan
Paradis	Parrish
Phinney	Picard (Drummond)
Pillitteri	Power
Pratt	Price
Richardson	Rocheleau
Sgro	St-Jacques
Stewart (Brant)	Thompson (New Brunswick Southwest)
Tremblay (Rimouski—Mitis)	Turp
Valeri	Volpe
Wayne	Whelan
Wood—81	

Alcock	Asselin
Bachand (Saint-Jean)	Bakopanos
Barnes	Bellehumeur
Bergeron	Bernier (Bonaventure—Gaspé—Îles-de-la-Madeleine)
ne—Pabok)	Bigras
Brien	Brown
Calder	Canuel
Cardin	Cauchon
Chrétien (Frontenac—Mégantic)	Coderre
Collenette	Crête
Cullen	Dalphonde-Guiral
de Savoye	Desrochers
Dubé (Lévis-et-Chutes-de-la-Chaudière)	Folco
Fournier	Gagliano
Gauthier	Girard-Bujold
Graham	Guimond
Harvard	Lalonde
Lavigne	Lebel
Lee	Loubier
Marceau	Marchand
Marleau	McCormick
McGuire	McTeague
Ménard	Minna
Normand	Perron
Pettigrew	Pickard (Chatham—Kent Essex)
Robillard	Rock
Sauvageau	Sekora
Serré	St-Hilaire
Stewart (Northumberland)	Tremblay (Lac-Saint-Jean)
Wilfert	

Le vice-président: Je déclare la motion n^o 126 rejetée.Le prochain vote porte sur la motion n^o 127. Si la motion n^o 127 est rejetée, il faudra mettre aux voix les motions n^{os} 128 et 129.

● (3145)

(La motion n^o 127, mise aux voix, est rejetée.)(Vote n^o 188)

POUR

Députés

Anders	Benoit
Breitkreuz (Yellowhead)	Cadman
Chatters	Cummins
Duncan	Elley
Epp	Grewal
Hart	Hill (Macleod)
Hilstrom	Kenney (Calgary Southeast)
Konrad	Lunn
Martin (Esquimalt—Juan de Fuca)	McNally
Meredith	Mills (Red Deer)
Obhrai	Penson
Reynolds	Schmidt
Stinson	Thompson (Wild Rose)
White (Langley—Abbotsford)—27	

CONTRE

Députés

Alarie	Anderson
Assad	Assadourian
Bachand (Richmond—Arthabaska)	Baker
Beaumier	Bellemare
Bevilacqua	Bonwick
Boudria	Brison

Initiatives ministérielles

Bulte	Caccia
Caplan	Carroll
Catterall	Chamberlain
Chan	Charbonneau
Clouthier	Cotler
Debien	Dhaliwal
Dion	Discepola
Doyle	Drouin
Duceppe	Duhamel
Dumas	Easter
Fontana	Gagliano
Gagnon	Godin (Acadie—Bathurst)
Grose	Gruending
Guarnieri	Guay
Hardy	Harvey
Iftody	Jackson
Jones	Knutson
Laliberte	Laurin
Lavigne	Leung
MacAulay	Manley
Martin (Winnipeg Centre)	Matthews
McKay (Scarborough East)	McWhinney
Mercier	O'Reilly
Pagtakhan	Parrish
Phinney	Picard (Drummond)
Pillitteri	Pratt
Price	Richardson
Rocheleau	Sgro
Speller	St-Jacques
Stewart (Brant)	Thompson (New Brunswick Southwest)
Tremblay (Rimouski—Mitis)	Turp
Valeri	Volpe
Wayne	Whelan
Wood—79	

DÉPUTÉS «PAIRÉS»

Alcock	Asselin
Bachand (Saint-Jean)	Bakopanos
Barnes	Bellehumeur
Bergeron	Bernier (Bonaventure—Gaspé—Îles-de-la-Madeleine—Pabok)
ne—Pabok)	Bigras
Brien	Brown
Calder	Canuel
Cardin	Cauchon
Chrétien (Frontenac—Mégantic)	Coderre
Collenette	Crête
Cullen	Dalphond-Guiral
de Savoye	Desrochers
Dubé (Lévis-et-Chutes-de-la-Chaudière)	Folco
Fournier	Gagliano
Gauthier	Girard-Bujold
Graham	Guimond
Harvard	Lalonde
Lavigne	Lebel
Lee	Loubier
Marceau	Marchand
Marleau	McCormick
McGuire	McTeague
Ménard	Minna
Normand	Perron
Pettigrew	Pickard (Chatham—Kent Essex)
Robillard	Rock
Sauvageau	Sekora
Serré	St-Hilaire
Stewart (Northumberland)	Tremblay (Lac-Saint-Jean)
Wilfert	

Le vice-président: Je déclare la motion n° 127 rejetée.

Le prochain vote porte sur la motion n° 128.

• (3150)

(La motion n° 128, mise aux voix, est rejetée.)

(Vote n° 189)

POUR

Députés

Anders	Benoit
Breitkreuz (Yellowhead)	Cadman
Chatters	Cummins
Duncan	Elley
Epp	Goldring
Grewal	Hart
Hill (Macleod)	Hilstrom
Kenney (Calgary Southeast)	Konrad
Lunn	McNally
Meredith	Mills (Red Deer)
Obhrai	Penson
Reynolds	Schmidt
Stinson	Strahl
White (Langley—Abbotsford)—27	

CONTRE

Députés

Alarie	Anderson
Assad	Bachand (Richmond—Arthabaska)
Beaumier	Bellemare
Bevilacqua	Bonwick
Boudria	Bulte
Caccia	Caplan
Carroll	Catterall
Chamberlain	Chan
Charbonneau	Clouthier
Cotler	Debien
Dhaliwal	Dion
Discepola	Drouin
Duceppe	Dumas
Easter	Gagnon
Godin (Acadie—Bathurst)	Grose
Gruending	Guarnieri
Guay	Hardy
Harvey	Iftody
Jackson	Jones
Keddy (South Shore)	Knutson
Laliberte	Laurin
Lavigne	Leung
MacAulay	Manley
Martin (Winnipeg Centre)	Matthews
McKay (Scarborough East)	McWhinney
Mercier	Muise
O'Reilly	Pagtakhan
Paradis	Parrish
Phinney	Picard (Drummond)
Pratt	Price
Rocheleau	Sgro
Speller	St-Jacques
Stewart (Brant)	Thompson (New Brunswick Southwest)
Tremblay (Rimouski—Mitis)	Turp
Valeri	Volpe
Wayne	Whelan—72

DÉPUTÉS «PAIRÉS»

Alcock	Asselin
Bachand (Saint-Jean)	Bakopanos
Barnes	Bellehumeur
Bergeron	Bernier (Bonaventure—Gaspé—Îles-de-la-Madeleine—Pabok)
ne—Pabok)	Bigras
Brien	Brown
Calder	Canuel
Cardin	Cauchon
Chrétien (Frontenac—Mégantic)	Coderre
Collenette	Crête
Cullen	

Initiatives ministérielles

Dalphon-Guiral	de Savoye	Laliberte	Laurin
Desrochers	Dubé (Lévis-et-Chutes-de-la-Chaudière)	Lavigne	Leung
Folco	Fournier	Lill	MacAulay
Gagliano	Gauthier	Manley	Matthews
Girard-Bujold	Graham	McKay (Scarborough East)	McWhinney
Guimond	Harvard	Mercier	Muise
Lalonde	Lavigne	O'Reilly	Pagtakhan
Lebel	Lee	Paradis	Parrish
Loubier	Marceau	Patry	Phinney
Marchand	Marleau	Picard (Drummond)	Pillitteri
McCormick	McGuire	Power	Pratt
McTeague	Ménard	Price	Richardson
Minna	Normand	Rocheleau	Sgro
Perron	Pettigrew	Speller	Stewart (Brant)
Pickard (Chatham—Kent Essex)	Robillard	Thompson (New Brunswick Southwest)	Tremblay (Rimouski—Mitis)
Rock	Sauvageau	Turp	Valeri
Sekora	Serré	Volpe	Whelan—76
St-Hilaire	Stewart (Northumberland)		
Tremblay (Lac-Saint-Jean)	Wilfert		

Le vice-président: Je déclare la motion n° 128 rejetée.

DÉPUTÉS «PAIRÉS»

Le prochain vote porte sur la motion n° 129.

• (3155)

(La motion n° 129, mise aux voix, est rejetée.)

(Vote n° 190)

POUR

Députés

Anders	Benoit
Breitkreuz (Yellowhead)	Cadman
Chatters	Cummins
Duncan	Elley
Epp	Goldring
Grewal	Hart
Hill (Macleod)	Hilstrom
Kennedy (Calgary Southeast)	Konrad
Lunn	McNally
Meredith	Mills (Red Deer)
Obhrai	Schmidt
Stinson	Strahl
Thompson (Wild Rose)	White (Langley—Abbotsford) —26

CONTRE

Députés

Alarie	Anderson
Assad	Bachand (Richmond—Arthabaska)
Baker	Beaumier
Bellemare	Bevilacqua
Bonwick	Brisson
Bulte	Caccia
Caplan	Carroll
Catterall	Chamberlain
Chan	Clouthier
Cotler	Debien
Dhaliwal	Discepola
Doyle	Drouin
Duceppe	Dumas
Easter	Fontana
Gagliano	Gagnon
Godin (Acadie—Bathurst)	Grose
Gruending	Guarnieri
Guay	Hardy
Harvey	Iftody
Jackson	Jones
Keddy (South Shore)	Knutson

Alcock	Asselin
Bachand (Saint-Jean)	Bakopanos
Barnes	Bellehumeur
Bergeron	Bernier (Bonaventure—Gaspé—Îles-de-la-Madeleine)
ne—Pabok)	Bigras
Brien	Brown
Calder	Canuel
Cardin	Cauchon
Chrétien (Frontenac—Mégantic)	Coderre
Collenette	Crête
Cullen	Dalphon-Guiral
de Savoye	Desrochers
Dubé (Lévis-et-Chutes-de-la-Chaudière)	Folco
Fournier	Gagliano
Gauthier	Girard-Bujold
Graham	Guimond
Harvard	Lalonde
Lavigne	Lebel
Lee	Loubier
Marceau	Marchand
Marleau	McCormick
McGuire	McTeague
Ménard	Minna
Normand	Perron
Pettigrew	Pickard (Chatham—Kent Essex)
Robillard	Rock
Sauvageau	Sekora
Serré	St-Hilaire
Stewart (Northumberland)	Tremblay (Lac-Saint-Jean)
Wilfert	

Le vice-président: Je déclare la motion n° 129 rejetée.

M. Chuck Strahl: Monsieur le Président, j'invoque le Règlement. Je sais que vous tenez rigoureusement au respect des conventions, la tenue vestimentaire par exemple, mais jugez-vous acceptable qu'un député prenne des photos à la Chambre pendant un vote? J'ai remarqué que Bill Mathews vient de le faire. Je me demande si c'est approprié.

Le vice-président: Le whip en chef de l'opposition sait parfaitement qu'il est incorrect de se reporter à un autre député en citant son nom. Il n'avait certes pas l'intention de le faire. Je suis également certain qu'aucun député ne prendrait des photos à la Chambre. Le député peut croire qu'il est fortement déconseillé de le faire.

M. Chuck Strahl: Monsieur le Président, vous pourriez peut-être vérifier auprès du député, puisqu'il est à la Chambre. Je pense qu'il se promène en prenant des photos. À mon avis, c'est tout à fait

Initiatives ministérielles

inacceptable. Vous pourriez peut-être lui demander ce qu'il entend faire avec son appareil. J'ignore ce qu'il est en train de faire.

Le vice-président: Je doute qu'il soit nécessaire de poser la question. Je comprends que plusieurs soient tentés de prendre des photos à la Chambre, étant donné le nombre de députés photogéniques. Cela dit, toutefois, je suis d'avis que les députés devraient s'abstenir de le faire.

Le vote suivant porte sur la motion n^o 130. Si la motion n^o 130 est rejetée, il faudra mettre aux voix la motion n^o 131.

• (3200)

(La motion n^o 130, mise aux voix, est rejetée par le vote suivant:)

(Vote n^o 191)

POUR

Députés

Anders	Breitkreuz (Yellowhead)
Cadman	Chatters
Cummins	Duncan
Elley	Gilmour
Goldring	Grewal
Hart	Hill (Macleod)
Hilstrom	Kenney (Calgary Southeast)
Konrad	Lunn
McNally	Meredith
Mills (Red Deer)	Penson
Reynolds	Schmidt
Scott (Skeena)	Stinson
Strahl	Thompson (Wild Rose)
White (Langley—Abbotsford)	White (North Vancouver) —28

CONTRE

Députés

Alarie	Anderson
Assad	Assadourian
Baker	Beaumier
Bevilacqua	Bonwick
Caccia	Carroll
Catterall	Chamberlain
Chan	Clouthier
Cotler	Debien
Dion	Discepola
Doyle	Duceppe
Easter	Fontana
Gagliano	Gagnon
Godin (Acadie—Bathurst)	Grose
Gruending	Guarnieri
Guay	Hardy
Ianno	Jackson
Jones	Keddy (South Shore)
Keys	Knutson
Laliberte	Laurin
Lavigne	Leung
Lill	MacAulay
Matthews	McKay (Scarborough East)
McWhinney	Mercier
Muise	Pagtakhan
Paradis	Patry
Phinney	Picard (Drummond)
Pillitteri	Pratt
Price	Rocheleau
Sgro	Speller
Thompson (New Brunswick Southwest)	Tremblay (Rimouski—Mitis)
Turp	Valeri
Volpe	Whelan—64

DÉPUTÉS «PAIRÉS»

Alcock	Asselin
Bachand (Saint-Jean)	Bakopanos
Barnes	Bellehumeur
Bergeron	Bernier (Bonaventure—Gaspé—Îles-de-la-Madeleine—Pabok)
Brien	Bigras
Calder	Brown
Cardin	Canuel
Chrétien (Frontenac—Mégantic)	Cauchon
Collenette	Coderre
Cullen	Crête
de Savoye	Dalphond-Guiral
Dubé (Lévis-et-Chutes-de-la-Chaudière)	Desrochers
Fournier	Folco
Gauthier	Gagliano
Graham	Girard-Bujold
Harvard	Guimond
Lavigne	Lalonde
Lee	Lebel
Marceau	Loubier
Marleau	Marchand
McGuire	McCormick
Ménard	McTeague
Normand	Minna
Pettigrew	Perron
Robillard	Pickard (Chatham—Kent Essex)
Sauvageau	Rock
Serré	Sekora
Stewart (Northumberland)	St-Hilaire
Wilfert	Tremblay (Lac-Saint-Jean)

Le vice-président: Je déclare la motion n^o 130 rejetée.

M. Chuck Strahl: Monsieur le Président, j'invoque le Règlement. Nous sommes ici depuis un bon nombre d'heures. Je sais que les pages vont et viennent constamment et qu'ils font du très bon travail pour ce qui est de nous apporter des boissons, à tout le moins de l'eau.

Il existe un problème du fait qu'un bon nombre de pages ont commencé à travailler à 18 heures et qu'ils n'ont pas accès à la nourriture qui sert de petit déjeuner dans l'antichambre.

Des voix: Oh, oh.

M. Chuck Strahl: Non, ils n'ont pas accès à cette nourriture. Monsieur le Président, serait-il possible de s'entendre afin de permettre aux pages de prendre le petit déjeuner à ce moment-ci?

Le vice-président: Je suis certain que s'il y a de la nourriture dans l'antichambre, cette nourriture sera mise à la disposition de tous les députés.

Le prochain vote porte sur la motion n^o 131.

• (3205)

(La motion n^o 131, mise aux voix, est rejetée par le vote suivant:)

(Vote n^o 192)

POUR

Députés

Ablonczy	Anders
Breitkreuz (Yellowhead)	Cadman
Chatters	Cummins
Duncan	Elley

Initiatives ministérielles

Epp
Goldring
Hart
Kenney (Calgary Southeast)
Lunn
Meredith
Reynolds
Scott (Skeena)
Strahl

Gilmour
Grewal
Hill (Macleod)
Konrad
McNally
Penson
Schmidt
Stinson
Thompson (Wild Rose)—26

Le vice-président: Je déclare la motion n^o 131 rejetée.

Le prochain vote porte sur la motion n^o 132. Si la motion 132 est rejetée, il faudra mettre aux voix les motions n^{os} 133 à 148.

● (3210)

CONTRE

(La motion n^o 132, mise aux voix, est rejetée par le vote suivant:)

Députés

Alarie
Assad
Baker
Bevilacqua
Bulte
Caplan
Catterall
Chan
Cotler
Dion
Doyle
Duceppe
Dumas
Fontana
Gagnon
Grose
Hardy
Jackson
Keyes
Laliberte
Lavigne
Lill
Matthews
McWhinney
Pagtakhan
Parrish
Phinney
Pratt
Sgro
Tremblay (Rimouski—Mitis)
Valeri
Whelan

Anderson
Assadourian
Beaumier
Bonwick
Caccia
Carroll
Chamberlain
Clouthier
Debien
Discepola
Drouin
Duhamel
Easter
Gagliano
Godin (Acadie—Bathurst)
Gruending
Ianno
Keddy (South Shore)
Knutson
Laurin
Leung
MacAulay
McKay (Scarborough East)
Mercier
Paradis
Patry
Pillitteri
Rocheleau
Thompson (New Brunswick Southwest)
Turp
Volpe
Wood—64

(Vote n^o 193)

POUR

Députés

Ablonczy
Cadman
Duncan
Grewal
Hill (Macleod)
Kenney (Calgary Southeast)
Lunn
Meredith
Reynolds
Stinson
Thompson (Wild Rose)—21

Anders
Cummins
Epp
Hart
Hilstrom
Konrad
McNally
Penson
Scott (Skeena)
Strahl

CONTRE

Députés

Alarie
Beaumier
Bevilacqua
Bulte
Carroll
Chamberlain
Clouthier
Debien
Doyle
Duceppe
Dumas
Gagnon
Grose
Jackson
Knutson
Laurin
Leung
MacAulay
McWhinney
O'Reilly
Parrish
Phinney
Pratt
Sgro
Thompson (New Brunswick Southwest)
Turp
Volpe
Wood—55

Anderson
Bellemare
Brisson
Caplan
Catterall
Chan
Cotler
Dion
Drouin
Duhamel
Gagliano
Godin (Acadie—Bathurst)
Hardy
Keyes
Laliberte
Lavigne
Lill
Martin (Winnipeg Centre)
Mercier
Paradis
Patry
Pillitteri
Rocheleau
St-Jacques
Tremblay (Rimouski—Mitis)
Valeri
Whelan

DÉPUTÉS «PAIRÉS»

Alcock
Bachand (Saint-Jean)
Barnes
Bergeron
ne—Pabok)
Brien
Calder
Cardin
Chrétien (Frontenac—Mégantic)
Collenette
Cullen
de Savoie
Dubé (Lévis-et-Chutes-de-la-Chaudière)
Fournier
Gauthier
Graham
Harvard
Lavigne
Lee
Marceau
Marleau
McGuire
Ménard
Normand
Pettigrew
Robillard
Sauvageau
Serré
Stewart (Northumberland)
Wilfert

Asselin
Bakopanos
Bellehumeur
Bernier (Bonaventure—Gaspé—Îles-de-la-Madelei-
Bigras
Brown
Canuel
Cauchon
Coderre
Crête
Dalphond-Guiral
Desrochers
Folco
Gagliano
Girard-Bujold
Guimond
Lalonde
Lebel
Loubier
Marchand
McCormick
McTeague
Minna
Perron
Pickard (Chatham—Kent Essex)
Rock
Sekora
St-Hilaire
Tremblay (Lac-Saint-Jean)

DÉPUTÉS «PAIRÉS»

Alcock
Bachand (Saint-Jean)
Barnes
Bergeron
ne—Pabok)
Brien
Calder
Cardin
Chrétien (Frontenac—Mégantic)
Collenette
Cullen

Asselin
Bakopanos
Bellehumeur
Bernier (Bonaventure—Gaspé—Îles-de-la-Madelei-
Bigras
Brown
Canuel
Cauchon
Coderre
Crête

Initiatives ministérielles

Dalphondu-Guiral	de Savoie
Desrochers	Dubé (Lévis-et-Chutes-de-la-Chaudière)
Folco	Fournier
Gagliano	Gauthier
Girard-Bujold	Graham
Guimond	Harvard
Lalonde	Lavigne
Lebel	Lee
Loubier	Marceau
Marchand	Marleau
McCormick	McGuire
McTeague	Ménard
Minna	Normand
Perron	Pettigrew
Pickard (Chatham—Kent Essex)	Robillard
Rock	Sauvageau
Sekora	Serré
St-Hilaire	Stewart (Northumberland)
Tremblay (Lac-Saint-Jean)	Wilfert

Le vice-président: Je déclare la motion n° 132 rejetée.

Le prochain vote porte sur la motion n° 133.

• (3215)

(La motion n° 133, mise aux voix, est rejetée par le vote suivant:)

(Vote n° 194)

POUR

Députés

Ablonczy	Anders
Benoit	Cadman
Chatters	Cummins
Epp	Grewal
Hart	Hill (MacLeod)
Hilstrom	Kennedy (Calgary Southeast)
Konrad	Lunn
McNally	Meredith
Mills (Red Deer)	Penson
Scott (Skeena)	Stinson
Strahl	Thompson (Wild Rose)—22

CONTRE

Députés

Alarie	Anderson
Assad	Assadourian
Beaumier	Bonwick
Brisson	Bulte
Caccia	Caplan
Carroll	Catterall
Chamberlain	Chan
Charbonneau	Clouthier
Debien	Dion
Doyle	Drouin
Duceppe	Duhamel
Dumas	Easter
Gagliano	Gagnon
Godin (Acadie—Bathurst)	Grose
Guay	Hardy
Harvey	Jackson
Keddy (South Shore)	Keyes
Knutson	Laliberte
Lavigne	Leung
Lill	MacAulay
Mancini	Manley
Martin (Winnipeg Centre)	Matthews
McKay (Scarborough East)	McWhinney
Mercier	O'Reilly
Parrish	Patry
Phinney	Pillitteri
Price	Rocheleau
Sgro	St-Jacques

Stewart (Brant)
Turp
Whelan

Tremblay (Rimouski—Mitis)
Valeri
Wood—62

DÉPUTÉS «PAIRÉS»

Alcock
Bachand (Saint-Jean)
Barnes
Bergeron
ne—Pabok)
Brien
Calder
Cardin
Chrétien (Frontenac—Mégantic)
Collenette
Cullen
de Savoie
Dubé (Lévis-et-Chutes-de-la-Chaudière)
Fournier
Gauthier
Graham
Harvard
Lavigne
Lee
Marceau
Marleau
McGuire
Ménard
Normand
Pettigrew
Robillard
Sauvageau
Serré
Stewart (Northumberland)
Wilfert

Asselin
Bakopanos
Bellehumeur
Bernier (Bonaventure—Gaspé—Îles-de-la-Madeleine)
Bigras
Brown
Canuel
Cauchon
Coderre
Crête
Dalphondu-Guiral
Desrochers
Folco
Gagliano
Girard-Bujold
Guimond
Lalonde
Lebel
Loubier
Marchand
McCormick
McTeague
Minna
Perron
Pickard (Chatham—Kent Essex)
Rock
Sekora
St-Hilaire
Tremblay (Lac-Saint-Jean)

Le vice-président: Je déclare la motion n° 133 rejetée.

Le prochain vote porte sur la motion n° 134.

• (3220)

(La motion n° 134, mise aux voix, est rejetée par le vote suivant:)

(Vote n° 195)

POUR

Députés

Ablonczy	Anders
Benoit	Breitkreuz (Yellowhead)
Cadman	Chatters
Cummins	Duncan
Epp	Gilmour
Goldring	Grewal
Hanger	Hart
Hilstrom	Johnston
Kennedy (Calgary Southeast)	Konrad
Lunn	McNally
Meredith	Mills (Red Deer)
Morrison	Obhrai
Scott (Skeena)	Stinson
Strahl	Thompson (Wild Rose)
White (Langley—Abbotsford)—29	

CONTRE

Députés

Alarie	Assadourian
Beaumier	Bellemare
Bonwick	Brisson

Bulte	Caccia
Caplan	Carroll
Catterall	Chamberlain
Chan	Charbonneau
Clouthier	Debien
Dion	Doyle
Duceppe	Duhamel
Dumas	Easter
Gagliano	Gagnon
Godin (Acadie—Bathurst)	Grose
Guay	Hardy
Harvey	Jackson
Keddy (South Shore)	Keyes
Knutson	Laliberte
Lavigne	Leung
Lill	Mancini
Manley	Martin (Winnipeg Centre)
Matthews	McKay (Scarborough East)
McWhinney	Muise
O'Reilly	Parrish
Patry	Phinney
Pillitteri	Power
Pratt	Price
Rocheleau	Sgro
Speller	St-Jacques
Stewart (Brant)	Thompson (New Brunswick Southwest)
Tremblay (Rimouski—Mitis)	Turp
Valeri	Volpe
Whelan	Wood—64

DÉPUTÉS «PAIRÉS»

Alcock	Asselin
Bachand (Saint-Jean)	Bakopanos
Barnes	Bellehumeur
Bergeron	Bernier (Bonaventure—Gaspé—Îles-de-la-Madeleine—Pabok)
Brien	Bigras
Calder	Brown
Cardin	Canuel
Chrétien (Frontenac—Mégantic)	Cauchon
Collenette	Coderre
Cullen	Crête
de Savoye	Dalphond-Guiral
Dubé (Lévis-et-Chutes-de-la-Chaudière)	Desrochers
Fournier	Folco
Gauthier	Gagliano
Graham	Girard-Bujold
Harvard	Guimond
Lavigne	Lalonde
Lee	Lebel
Marceau	Loubier
Marleau	Marchand
McGuire	McCormick
Ménard	McTeague
Normand	Minna
Pettigrew	Perron
Robillard	Pickard (Chatham—Kent Essex)
Sauvageau	Rock
Serré	Sekora
Stewart (Northumberland)	St-Hilaire
Wilfert	Tremblay (Lac-Saint-Jean)

Le vice-président: Je déclare la motion n^o 134 rejetée.

L'hon. Charles Caccia: Monsieur le Président, j'invoque le Règlement. Étant donné que ni la 22^e édition de l'ouvrage d'Erskine May ni la 5^e édition du Beauchesne n'inclut une définition de l'abus et de la prise en otage du Parlement, je me demande si vous pourriez faire des démarches auprès des éditeurs de ces augustes publications afin de leur recommander d'inclure ces deux termes, abus et

Initiatives ministérielles

prise en otage du Parlement, dans leurs publications, afin d'illustrer le genre d'abus dont fait l'objet notre institution depuis 13 heures.

M. Chuck Strahl: Monsieur le Président, nous pourrions peut-être demander aux éditeurs de mentionner le nombre record de recours à l'attribution de temps et à la clôture de la part des libéraux à titre d'autre exemple de violation des principes démocratiques, et c'est d'ailleurs pour cette raison que nous sommes ici maintenant.

Le vice-président: Nous pourrions peut-être consulter les éditions plus récentes afin de voir si elles sont plus utiles.

Le prochain vote porte sur la motion n^o 135.

• (3225)

(La motion n^o 135, mise aux voix, est rejetée par le vote suivant:)

(Vote n^o 196)

POUR

Députés

Ablonczy	Anders
Benoit	Breitkreuz (Yellowhead)
Cadman	Chatters
Duncan	Elley
Epp	Gilmour
Goldring	Grewal
Hanger	Hart
Hill (Macleod)	Hilstrom
Johnston	Kenney (Calgary Southeast)
Konrad	Lunn
Martin (Esquimalt—Juan de Fuca)	McNally
Meredith	Mills (Red Deer)
Morrison	Ohrai
Reynolds	Scott (Skeena)
Stinson	Strahl
Thompson (Wild Rose)	White (Langley—Abbotsford)—32

CONTRE

Députés

Alarie	Assad
Assadourian	Baker
Beaumier	Bellemare
Bevilacqua	Bonwick
Brisson	Bulte
Caccia	Caplan
Carroll	Catterall
Chamberlain	Chan
Charbonneau	Clouthier
Cotler	Debien
Dion	Discepola
Doyle	Drouin
Duceppe	Duhamel
Dumas	Earle
Easter	Fontana
Gagliano	Gagnon
Grose	Guay
Hardy	Harvey
Jackson	Keyes
Knutson	Laliberte
Lavigne	Leung
Lill	Mancini
Manley	Martin (Winnipeg Centre)
Matthews	McKay (Scarborough East)
McWhinney	Muise
O'Brien (London—Fanshawe)	O'Reilly

Initiatives ministérielles

Pagtakhan	Parrish
Patry	Phinney
Picard (Drummond)	Pillitteri
Pratt	Rocheleau
Sgro	Speller
St-Jacques	Stewart (Brant)
Thompson (New Brunswick Southwest)	Tremblay (Rimouski—Mitis)
Turp	Valeri
Volpe	Whelan
Wood—71	

DÉPUTÉS «PAIRÉS»

Alcock	Asselin
Bachand (Saint-Jean)	Bakopanos
Barnes	Bellehumeur
Bergeron	Bernier (Bonaventure—Gaspé—Îles-de-la-Madeleine—Pabok)
Brien	Bigras
Calder	Brown
Cardin	Canuel
Chrétien (Frontenac—Mégantic)	Cauchon
Collenette	Coderre
Cullen	Crête
de Savoye	Dalphondu-Guiral
Dubé (Lévis-et-Chutes-de-la-Chaudière)	Desrochers
Fournier	Folco
Gauthier	Gagliano
Graham	Girard-Bujold
Harvard	Guimond
Lavigne	Lalonde
Lee	Lebel
Marceau	Loubier
Marleau	Marchand
McGuire	McCormick
Ménard	McTeague
Normand	Minna
Pettigrew	Perron
Robillard	Pickard (Chatham—Kent Essex)
Sauvageau	Rock
Serré	Sekora
Stewart (Northumberland)	St-Hilaire
Wilfert	Tremblay (Lac-Saint-Jean)

Le président suppléant (M. McClelland): Je déclare la motion n° 135 rejetée.

Le prochain vote porte sur la motion n° 136.

• (3230)

(La motion n° 136, mise aux voix, est rejetée.)

(Vote n° 197)

POUR

Députés

Ablonczy	Anders
Benoit	Cadman
Chatters	Cummins
Duncan	Elley
Epp	Gilmour
Grewal	Hanger
Hart	Hill (Macleod)
Hilstrom	Johnston
Kenny (Calgary Southeast)	Konrad
Lunn	Martin (Esquimalt—Juan de Fuca)
McNally	Meredith
Mills (Red Deer)	Morrison
Obhrai	Penson
Reynolds	Schmidt
Stinson	Strahl
Thompson (Wild Rose)—31	

CONTRE

Députés

Alarie	Anderson
Assad	Assadourian
Bachand (Richmond—Arthabaska)	Baker
Beaumier	Brisson
Bulte	Caccia
Caplan	Carroll
Chan	Charbonneau
Clouthier	Cotler
Debien	Dion
Discepola	Doyle
Drouin	Duceppe
Dumas	Earle
Easter	Fontana
Gagliano	Gagnon
Grose	Guay
Hardy	Harvey
Jackson	Keddy (South Shore)
Knutsen	Laliberte
Lavigne	Leung
Lill	Mancini
Manley	Martin (Winnipeg Centre)
Matthews	McKay (Scarborough East)
McWhinney	Muise
O'Brien (London—Fanshawe)	O'Reilly
Pagtakhan	Parrish
Patry	Phinney
Picard (Drummond)	Pillitteri
Pratt	Price
Richardson	Rocheleau
Sgro	Speller
St-Jacques	Stewart (Brant)
Thompson (New Brunswick Southwest)	Tremblay (Rimouski—Mitis)
Turp	Valeri
Volpe	Wayne
Whelan	Wood—70

DÉPUTÉS «PAIRÉS»

Alcock	Asselin
Bachand (Saint-Jean)	Bakopanos
Barnes	Bellehumeur
Bergeron	Bernier (Bonaventure—Gaspé—Îles-de-la-Madeleine—Pabok)
Brien	Bigras
Calder	Brown
Cardin	Canuel
Chrétien (Frontenac—Mégantic)	Cauchon
Collenette	Coderre
Cullen	Crête
de Savoye	Dalphondu-Guiral
Dubé (Lévis-et-Chutes-de-la-Chaudière)	Desrochers
Fournier	Folco
Gauthier	Gagliano
Graham	Girard-Bujold
Harvard	Guimond
Lavigne	Lalonde
Lee	Lebel
Marceau	Loubier
Marleau	Marchand
McGuire	McCormick
Ménard	McTeague
Normand	Minna
Pettigrew	Perron
Robillard	Pickard (Chatham—Kent Essex)
Sauvageau	Rock
Serré	Sekora
Stewart (Northumberland)	St-Hilaire
Wilfert	Tremblay (Lac-Saint-Jean)

Le président suppléant (M. McClelland): Je déclare la motion n° 136 rejetée.

M. Jason Kenney: Monsieur le Président, j'invoque le Règlement. Je pense que vous constaterez que le député de Davenport, qui est intervenu récemment pour dire à quel point il était renversé par l'incapacité totale du gouvernement de mettre fin à cette marque de dissidence, est en train de manger à la Chambre.

• (3235)

Le président suppléant (M. McClelland): Je remercie le député de Calgary-Sud-Est de me le signaler.

Comme nous l'avons fait hier soir, je demande qu'aucun député ne se tienne entre le greffier et les députés qu'il nomme quand il prend le vote d'un côté de la Chambre. Il y a constamment des députés qui entrent et sortent. Dans la mesure du possible, nous devons faciliter la tâche des greffiers.

Il va sans dire qu'il est interdit de manger ou de boire. Nous devons à la Chambre le respect qu'elle mérite.

Le prochain vote porte sur la motion n° 137.

• (3240)

(La motion n° 137, mise aux voix, est rejetée.)

(Vote n° 198)

POUR

Députés

Ablonczy	Anders
Benoit	Cadman
Chatters	Cummins
Duncan	Elley
Epp	Gilmour
Goldring	Grewal
Hanger	Hart
Hill (MacLeod)	Hilstrom
Johnston	Kenney (Calgary Southeast)
Konrad	Lunn
Martin (Esquimalt—Juan de Fuca)	McNally
Meredith	Mills (Red Deer)
Morrison	Obhrai
Penson	Reynolds
Schmidt	Stinson
Strahl	Thompson (Wild Rose)
White (Langley—Abbotsford)—33	

CONTRE

Députés

Alarie	Anderson
Assad	Bachand (Richmond—Arthabaska)
Baker	Barnes
Beaumier	Bevilacqua
Blaikie	Bonwick
Brisson	Bulte
Caccia	Caplan
Carroll	Charbonneau
Cotler	Debien
Dion	Discepola
Drouin	Duceppe
Dumas	Earle
Easter	Fontana
Gagnon	Godin (Acadie—Bathurst)
Grose	Guay

Hardy
Keddy (South Shore)
Knutson
Lill
Manley
Matthews
McWhinney
Muise
O'Reilly
Paradis
Patry
Picard (Drummond)
Pratt
Richardson
Speller
Stewart (Brant)
Tremblay (Rimouski—Mitis)
Wayne
Wood—67

Jackson
Keyes
Leung
Mancini
Martin (Winnipeg Centre)
McKay (Scarborough East)
Mercier
O'Brien (London—Fanshawe)
Pagtakhan
Parrish
Phinney
Pillitteri
Price
Sgro
St-Jacques
Thompson (New Brunswick Southwest)
Volpe
Whelan

DÉPUTÉS «PAIRÉS»

Alcock	Asselin
Bachand (Saint-Jean)	Bakopanos
Barnes	Bellehumeur
Bergeron	Bernier (Bonaventure—Gaspé—Îles-de-la-Madeleine)
ne—Pabok)	Bigras
Brien	Brown
Calder	Canuel
Cardin	Cauchon
Chrétien (Frontenac—Mégantic)	Coderre
Collenette	Crête
Cullen	Dalphond-Guiral
de Savoye	Desrochers
Dubé (Lévis-et-Chutes-de-la-Chaudière)	Folco
Fournier	Gagliano
Gauthier	Girard-Bujold
Graham	Guimond
Harvard	Lalonde
Lavigne	Lebel
Lee	Loubier
Marceau	Marchand
Marleau	McCormick
McGuire	McTeague
Ménard	Minna
Normand	Perron
Pettigrew	Pickard (Chatham—Kent Essex)
Robillard	Rock
Sauvageau	Sekora
Serré	St-Hilaire
Stewart (Northumberland)	Tremblay (Lac-Saint-Jean)
Wilfert	

Le président suppléant (M. McClelland): Je déclare la motion n° 137 rejetée.

[Français]

La prochaine mise aux voix porte sur la motion n° 138.

• (3245)

[Traduction]

(La motion n° 138, mise aux voix, est rejetée.)

(Vote n° 199)

POUR

Députés

Ablonczy	Anders
Benoit	Breitbart (Yellowhead)

Initiatives ministérielles

Cadman
Cummins
Epp
Goldring
Hanger
Hill (MacLeod)
Johnston
Konrad
Martin (Esquimalt—Juan de Fuca)
Meredith
Morrison
Reynolds
Scott (Skeena)

Chatters
Duncan
Gilmour
Grewal
Hart
Hilstrom
Kenney (Calgary Southeast)
Lunn
McNally
Mills (Red Deer)
Obhrai
Schmidt
Stinson—30

Marchand
McCormick
McTeague
Minna
Perron
Pickard (Chatham—Kent Essex)
Rock
Sekora
St-Hilaire
Tremblay (Lac-Saint-Jean)

Marleau
McGuire
Ménard
Normand
Pettigrew
Robillard
Sauvageau
Serré
Stewart (Northumberland)
Wilfert

Le président suppléant (M. McClelland): Je déclare la motion n° 138 rejetée.

CONTRE

Députés

Alarie
Assad
Baker
Beaumier
Bonwick
Caccia
Carroll
Clouthier
Debien
Dion
Doyle
Duceppe
Earle
Fontana
Gagnon
Guarnieri
Hardy
Iftody
Keddy (South Shore)
Knutson
Laurin
Leung
Mancini
Martin (Winnipeg Centre)
McKay (Scarborough East)
Mercier
O'Brien (London—Fanshawe)
Pagtakhan
Parrish
Phinney
Pillitteri
Price
Riis
Sgro
Stewart (Brant)
Thompson (New Brunswick Southwest)
Turp
Wayne
Wood—77

Anderson
Bachand (Richmond—Arthabaska)
Barnes
Blaikie
Bulte
Caplan
Charbonneau
Cotler
Dhaliwal
Discepola
Drouin
Dumas
Easter
Gagliano
Godin (Acadie—Bathurst)
Guay
Ianno
Jackson
Keyes
Laliberte
Lavigne
Lill
Manley
Matthews
McWhinney
Muise
O'Reilly
Paradis
Patry
Picard (Drummond)
Pratt
Richardson
Rocheleau
St-Jacques
Stoffer
Tremblay (Rimouski—Mitis)
Volpe
Whelan

• (3250)

(La motion n° 139, mise aux voix, est rejetée.)

(Vote n° 200)

POUR

Députés

Ablonczy
Benoit
Cadman
Cummins
Elley
Gilmour
Grewal
Hart
Hilstrom
Kenney (Calgary Southeast)
Martin (Esquimalt—Juan de Fuca)
Mills (Red Deer)
Obhrai
Schmidt
Strahl—29

Anders
Breitkreuz (Yellowhead)
Chatters
Duncan
Epp
Goldring
Hanger
Hill (MacLeod)
Johnston
Konrad
Meredith
Morrison
Penson
Scott (Skeena)

CONTRE

Députés

DÉPUTÉS «PAIRÉS»

Alcock
Bachand (Saint-Jean)
Barnes
Bergeron
ne—Pabok)
Brien
Calder
Cardin
Chrétien (Frontenac—Mégantic)
Collenette
Cullen
de Savoie
Dubé (Lévis-et-Chutes-de-la-Chaudière)
Fournier
Gauthier
Graham
Harvard
Lavigne
Lee
Marceau

Asselin
Bakopanos
Bellehumeur
Bernier (Bonaventure—Gaspé—Îles-de-la-Madeleine)
Bigras
Brown
Canuel
Cauchon
Coderre
Crête
Dalphond-Guiral
Desrochers
Folco
Gagliano
Girard-Bujold
Guimond
Lalonde
Lebel
Loubier

Anderson
Baker
Beaumier
Blaikie
Bulte
Caplan
Chamberlain
Clouthier
Debien
Dion
Doyle
Duhamel
Earle
Gagnon
Guarnieri
Hardy
Ianno
Jackson
Keyes
Laliberte
Lavigne
MacAulay
Manley
Matthews
McWhinney
Muise
O'Reilly

Bachand (Richmond—Arthabaska)
Barnes
Bevilacqua
Bonwick
Caccia
Carroll
Charbonneau
Cotler
Dhaliwal
Discepola
Drouin
Dumas
Easter
Godin (Acadie—Bathurst)
Guay
Harvey
Iftody
Keddy (South Shore)
Knutson
Laurin
Lill
Mancini
Martin (Winnipeg Centre)
McKay (Scarborough East)
Mercier
O'Brien (London—Fanshawe)
Pagtakhan

Initiatives ministérielles

Paradis
 Patry
 Picard (Drummond)
 Pratt
 Riis
 Sgro
 St-Jacques
 Thompson (New Brunswick Southwest)
 Turp
 Volpe
 Whelan—75

Parrish
 Phinney
 Pillitteri
 Richardson
 Rocheleau
 Speller
 Stoffer
 Tremblay (Rimouski—Mitis)
 Valeri
 Wayne

Scott (Skeena)
 Strahl—33

Stinson

CONTRE

Députés

Anderson
 Baker
 Beaumier
 Blaikie
 Brison
 Caccia
 Carroll
 Chamberlain
 Clouthier
 Dhaliwal
 Doyle
 Duhamel
 Earle
 Gagliano
 Godin (Acadie—Bathurst)
 Guarnieri
 Hardy
 Ianno
 Jackson
 Keyes
 Lavigne
 Lill
 Mancini
 Martin (Winnipeg Centre)
 McWhinney
 Muise
 O'Reilly
 Paradis
 Patry
 Picard (Drummond)
 Pratt
 Riis
 Speller
 Stoffer
 Tremblay (Rimouski—Mitis)
 Valeri
 Wayne
 Wood—75

Bachand (Richmond—Arthabaska)
 Barnes
 Bevilacqua
 Bonwick
 Bulte
 Caplan
 Catterall
 Charbonneau
 Cotler
 Discepola
 Drouin
 Dumas
 Easter
 Gagnon
 Grose
 Guay
 Harvey
 Ifody
 Keddy (South Shore)
 Laurin
 Leung
 MacAulay
 Manley
 McKay (Scarborough East)
 Minna
 O'Brien (London—Fanshawe)
 Pagtakhian
 Parrish
 Phinney
 Pillitteri
 Richardson
 Rocheleau
 St-Jacques
 Thompson (New Brunswick Southwest)
 Turp
 Volpe
 Whelan

DÉPUTÉS «PAIRÉS»

Alcock
 Bachand (Saint-Jean)
 Barnes
 Bergeron
 ne—Pabok)
 Brien
 Calder
 Cardin
 Chrétien (Frontenac—Mégantic)
 Collette
 Cullen
 de Savoye
 Dubé (Lévis-et-Chutes-de-la-Chaudière)
 Fournier
 Gauthier
 Graham
 Harvard
 Lavigne
 Lee
 Marceau
 Marleau
 McGuire
 Ménard
 Normand
 Pettigrew
 Robillard
 Sauvageau
 Serré
 Stewart (Northumberland)
 Wilfert

Asselin
 Bakopanos
 Bellehumeur
 Bernier (Bonaventure—Gaspé—Îles-de-la-Madelei-
 Bigras
 Brown
 Canuel
 Cauchon
 Coderre
 Crête
 Dalphond-Guiral
 Desrochers
 Folco
 Gagliano
 Girard-Bujold
 Guimond
 Lalonde
 Lebel
 Loubier
 Marchand
 McCormick
 McTeague
 Minna
 Perron
 Pickard (Chatham—Kent Essex)
 Rock
 Sekora
 St-Hilaire
 Tremblay (Lac-Saint-Jean)

Le président suppléant (M. McClelland): Je déclare la motion n^o 139 rejetée.

Le vote suivant porte sur la motion n^o 140.

• (3255)

(La motion n^o 140, mise aux voix, est rejetée.)

(Vote n^o 201)

POUR

Députés

Ablonczy
 Bailey
 Breitzkreuz (Yellowhead)
 Casson
 Cummins
 Elley
 Gilmour
 Grewal
 Hart
 Hilstrom
 Kenney (Calgary Southeast)
 Lunn
 McNally
 Mills (Red Deer)
 Penson

Anders
 Benoit
 Cadman
 Chatters
 Duncan
 Epp
 Goldring
 Hanger
 Hill (MacLeod)
 Johnson
 Konrad
 Martin (Esquimalt—Juan de Fuca)
 Morrison
 Schmidt

Alcock
 Bachand (Saint-Jean)
 Barnes
 Bergeron
 ne—Pabok)
 Brien
 Calder
 Cardin
 Chrétien (Frontenac—Mégantic)
 Collette
 Cullen
 de Savoye
 Dubé (Lévis-et-Chutes-de-la-Chaudière)
 Fournier
 Gauthier
 Graham
 Harvard
 Lavigne
 Lee
 Marceau
 Marleau
 McGuire
 Ménard
 Normand
 Pettigrew
 Robillard
 Sauvageau
 Serré
 Stewart (Northumberland)
 Wilfert

Asselin
 Bakopanos
 Bellehumeur
 Bernier (Bonaventure—Gaspé—Îles-de-la-Madelei-
 Bigras
 Brown
 Canuel
 Cauchon
 Coderre
 Crête
 Dalphond-Guiral
 Desrochers
 Folco
 Gagliano
 Girard-Bujold
 Guimond
 Lalonde
 Lebel
 Loubier
 Marchand
 McCormick
 McTeague
 Minna
 Perron
 Pickard (Chatham—Kent Essex)
 Rock
 Sekora
 St-Hilaire
 Tremblay (Lac-Saint-Jean)

Initiatives ministérielles

Le président suppléant (M. McClelland): Je déclare la motion n° 140 rejetée.

[Français]

La prochaine mise aux voix porte sur la motion n° 141.

● (3305)

[Traduction]

(La motion n° 141, mise aux voix, est rejetée.)

(Vote n° 202)

POUR

Députés

Ablonczy	Anders
Bailey	Benoit
Breitkreuz (Yellowhead)	Cadman
Casson	Chatters
Cummins	Duncan
Elley	Epp
Gilmour	Goldring
Grewal	Hart
Hill (Macleod)	Hilstrom
Johnston	Kenney (Calgary Southeast)
Konrad	Martin (Esquimalt—Juan de Fuca)
McNally	Meredith
Mills (Red Deer)	Penson
Schmidt	Scott (Skeena)
Stinson	Strahl —30

CONTRE

Députés

Alarie	Anderson
Assad	Bachand (Richmond—Arthabaska)
Barnes	Bevilacqua
Blaikie	Bonwick
Boudria	Brisson
Caccia	Caplan
Catterall	Chamberlain
Chan	Charbonneau
Clouthier	Cotler
Debien	Dhaliwal
Discepola	Doyle
Drouin	Duceppe
Duhamel	Dumas
Earle	Easter
Gagliano	Gagnon
Godin (Acadie—Bathurst)	Grose
Guarnieri	Guay
Hardy	Harvey
Iftody	Jackson
Keyes	Knutson
Laliberte	Laurin
Lavigne	Leung
Lill	MacAulay
Mancini	Manley
Martin (Winnipeg Centre)	McKay (Scarborough East)
McWhinney	Minna
Muise	O'Brien (London—Fanshawe)
O'Reilly	Pagtakhan
Paradis	Patry
Phinney	Picard (Drummond)
Pillitteri	Price
Richardson	Riis
Rocheleau	Speller
St-Jacques	Stewart (Brant)
Stoffer	Thompson (New Brunswick Southwest)
Tremblay (Rimouski—Mitis)	Turp
Valeri	Volpe
Wayne	Whelan
Wood—77	

DÉPUTÉS «PAIRÉS»

Alcock	Asselin
Bachand (Saint-Jean)	Bakopanos
Barnes	Bellehumeur
Bergeron	Bernier (Bonaventure—Gaspé—Îles-de-la-Madeleine)
ne—Pabok)	Bigras
Brien	Brown
Calder	Canuel
Cardin	Cauchon
Chrétien (Frontenac—Mégantic)	Coderre
Collenette	Crête
Cullen	Dalphonde-Guiral
de Savoie	Desrochers
Dubé (Lévis-et-Chutes-de-la-Chaudière)	Folco
Fournier	Gagliano
Gauthier	Girard-Bujold
Graham	Guimond
Harvard	Lalonde
Lavigne	Lebel
Lee	Loubier
Marceau	Marchand
Marleau	McCormick
McGuire	McTeague
Ménard	Minna
Normand	Nunziata
Perron	Pettigrew
Pickard (Chatham—Kent Essex)	Robillard
Rock	Sauvageau
Sekora	Serré
St-Hilaire	Stewart (Northumberland)
Tremblay (Lac-Saint-Jean)	Wilfert

Le président suppléant (M. McClelland): Je déclare la motion n° 141 rejetée.

Le prochain vote porte sur la motion n° 142.

● (3310)

(La motion n° 142, mise aux voix, est rejetée.)

(Vote n° 203)

POUR

Députés

Bailey	Benoit
Cadman	Casson
Chatters	Cummins
Duncan	Elley
Epp	Goldring
Grewal	Hanger
Hart	Hill (Macleod)
Hilstrom	Johnston
Kenney (Calgary Southeast)	Konrad
Lunn	Martin (Esquimalt—Juan de Fuca)
McNally	Meredith
Mills (Red Deer)	Obhrai
Penson	Schmidt
Stinson	Strahl
Thompson (Wild Rose)—29	

CONTRE

Députés

Alarie	Anderson
Assad	Bachand (Richmond—Arthabaska)
Barnes	Bevilacqua
Blaikie	Blondin-Andrew

Initiatives ministérielles

Bonwick	Brison
Caccia	Caplan
Catterall	Chamberlain
Clouthier	Cotler
Debien	Dhaliwal
Dion	Discepola
Doyle	Drouin
Duceppe	Duhamel
Dumas	Earle
Easter	Gagnon
Godin (Acadie—Bathurst)	Grose
Guarnieri	Guay
Hardy	Harvey
Iftody	Jackson
Keddy (South Shore)	Knutson
Laliberte	Laurin
Lavigne	Leung
Lill	MacAulay
Mancini	Manley
Martin (Winnipeg Centre)	Matthews
McKay (Scarborough East)	McWhinney
Minna	Muise
O'Brien (London—Fanshawe)	O'Reilly
Pagtakhan	Paradis
Phinney	Picard (Drummond)
Pillitteri	Price
Richardson	Riis
Rocheleau	Speller
St-Jacques	Stewart (Brant)
Stoffer	Thompson (New Brunswick Southwest)
Tremblay (Rimouski—Mitis)	Turp
Valeri	Volpe
Wayne	Whelan
Wood—75	

● (3315)

(La motion n° 143, mise aux voix, est rejetée.)

(Vote n° 204)

POUR

Députés

Bailey	Benoit
Cadman	Casson
Chatters	Cummins
Elley	Epp
Gilmour	Goldring
Grewal	Hanger
Hill (Macleod)	Hilstrom
Johnston	Kenney (Calgary Southeast)
Konrad	Lunn
Manning	McNally
Meredith	Mills (Red Deer)
Morrison	Obhrai
Penson	Schmidt
Stinson —27	

CONTRE

Députés

Alarie	Anderson
Assad	Bachand (Richmond—Arthabaska)
Blaikie	Blondin-Andrew
Bonwick	Brison
Caccia	Caplan
Catterall	Chamberlain
Clouthier	Cotler
Debien	Dhaliwal
Dion	Discepola
Doyle	Drouin
Duceppe	Duhamel
Dumas	Earle
Easter	Gagliano
Gagnon	Godin (Acadie—Bathurst)
Grose	Guay
Hardy	Harvey
Iftody	Jackson
Keddy (South Shore)	Knutson
Laliberte	Laurin
Leung	Lill
MacAulay	Mancini
Manley	Martin (Winnipeg Centre)
Matthews	McKay (Scarborough East)
McWhinney	Muise
O'Brien (London—Fanshawe)	O'Reilly
Pagtakhan	Paradis
Phinney	Picard (Drummond)
Pillitteri	Pratt
Price	Riis
Rocheleau	Sgro
Speller	St-Jacques
Stewart (Brant)	Stoffer
Thompson (New Brunswick Southwest)	Tremblay (Rimouski—Mitis)
Turp	Wayne
Whelan	Wood—70

DÉPUTÉS «PAIRÉS»

Alcock	Asselin
Bachand (Saint-Jean)	Bakopanos
Barnes	Bellehumeur
Bergeron ne—Pabok)	Bernier (Bonaventure—Gaspé—Îles-de-la-Madelei-
Brien	Bigras
Calder	Brown
Cardin	Canuel
Chrétien (Frontenac—Mégantic)	Cauchon
Collenette	Coderre
Cullen	Crête
de Savoie	Dalphond-Guiral
Dubé (Lévis-et-Chutes-de-la-Chaudière)	Desrochers
Fournier	Folco
Gauthier	Gagliano
Graham	Girard-Bujold
Harvard	Guimond
Lavigne	Lalonde
Lee	Lebel
Marceau	Loubier
Marleau	Marchand
McGuire	McCormick
Ménard	McTeague
Normand	Minna
Perron	Nunziata
Pickard (Chatham—Kent Essex)	Pettigrew
Rock	Robillard
Sekora	Sauvageau
St-Hilaire	Serré
Tremblay (Lac-Saint-Jean)	Stewart (Northumberland)
	Wilfert

DÉPUTÉS «PAIRÉS»

Alcock	Asselin
Bachand (Saint-Jean)	Bakopanos
Barnes	Bellehumeur
Bergeron ne—Pabok)	Bernier (Bonaventure—Gaspé—Îles-de-la-Madelei-
Brien	Bigras
Calder	Brown
Cardin	Canuel
Chrétien (Frontenac—Mégantic)	Cauchon

Le président suppléant (M. McClelland): Je déclare la motion n° 142 rejetée.

Le prochain vote porte sur la motion n° 143.

Initiatives ministérielles

Coderre
Crête
Dalphond-Guiral
Desrochers
Folco
Gagliano
Girard-Bujold
Guimond
Lalonde
Lebel
Loubier
Marchand
McCormick
McTeague
Minna
Nunziata
Pettigrew
Robillard
Sauvageau
Serré
Stewart (Northumberland)
Wilfert

Collenette
Cullen
de Savoye
Dubé (Lévis-et-Chutes-de-la-Chaudière)
Fournier
Gauthier
Graham
Harvard
Lavigne
Lee
Marceau
Marleau
McGuire
Ménard
Normand
Perron
Pickard (Chatham—Kent Essex)
Rock
Sekora
St-Hilaire
Tremblay (Lac-Saint-Jean)

MacAulay
Manley
Matthews
McWhinney
Minna
O'Brien (London—Fanshawe)
Pagtakhan
Parrish
Picard (Drummond)
Pratt
Riis
Sgro
Stoffer
Tremblay (Rimouski—Mitis)
Valeri
Whelan

Mancini
Martin (Winnipeg Centre)
McKay (Scarborough East)
Mercier
Muise
O'Reilly
Paradis
Phinney
Pillitteri
Price
Rocheleau
St-Jacques
Thompson (New Brunswick Southwest)
Turp
Venne
Wood—72

Le président suppléant (M. McClelland): Je déclare la motion n° 143 rejetée.

Le prochain vote porte sur la motion n° 144.

● (3320)

(La motion n° 144, mise aux voix, est rejetée.)

(Vote n° 205)

POUR

Députés

Ablonczy
Benoit
Casson
Cummins
Epp
Goldring
Hanger
Hill (Macleod)
Johnston
Konrad
Manning
Meredith
Morrison
Penson
Stinson—29

Bailey
Cadman
Chatters
Elley
Gilmour
Grewal
Hart
Hilstrom
Kenney (Calgary Southeast)
Lunn
McNally
Mills (Red Deer)
Obhrai
Schmidt

CONTRE

Députés

Alarie
Barnes
Blondin-Andrew
Brisson
Caccia
Carroll
Chamberlain
Cotler
Dhaliwal
Discepola
Drouin
Duhamel
Earle
Gagliano
Grose
Guay
Harvey
Keddy (South Shore)
Laliberte
Leung

Anderson
Blaikie
Bonwick
Bulte
Caplan
Catterall
Clouthier
Debien
Dion
Doyle
Duceppe
Dumas
Easter
Gagnon
Guarnieri
Hardy
Jackson
Knutson
Laurin
Lill

Alcock
Bachand (Saint-Jean)
Barnes
Bergeron
ne—Pabok)
Brien
Calder
Cardin
Chrétien (Frontenac—Mégantic)
Collenette
Cullen
de Savoye
Dubé (Lévis-et-Chutes-de-la-Chaudière)
Fournier
Gauthier
Graham
Harvard
Lavigne
Lee
Marceau
Marleau
McGuire
Ménard
Normand
Perron
Pickard (Chatham—Kent Essex)
Rock
Sekora
St-Hilaire
Tremblay (Lac-Saint-Jean)

Asselin
Bakopanos
Bellehumeur
Bernier (Bonaventure—Gaspé—Îles-de-la-Madeleine)
Bigras
Brown
Canuel
Cauchon
Coderre
Crête
Dalphond-Guiral
Desrochers
Folco
Gagliano
Girard-Bujold
Guimond
Lalonde
Lebel
Loubier
Marchand
McCormick
McTeague
Minna
Nunziata
Pettigrew
Robillard
Sauvageau
Serré
Stewart (Northumberland)
Wilfert

DÉPUTÉS «PAIRÉS»

Le président suppléant (M. McClelland): Je déclare la motion n° 144 rejetée.

[Français]

La prochaine mise aux voix porte sur la motion n° 145.

● (3325)

[Traduction]

(La motion n° 145, mise aux voix, est rejetée par le vote suivant:)

(Vote n° 206)

POUR

Députés

Bailey
Cadman
Chatters
Duncan
Gilmour
Hanger
Hill (Macleod)
Johnston

Benoit
Casson
Cummins
Epp
Grewal
Hart
Hilstrom
Konrad

Initiatives ministérielles

DÉPUTÉS «PAIRÉS»

Lunn
McNally
Mills (Red Deer)
Penson
Scott (Skeena)

Manning
Meredith
Obhrai
Schmidt
Stinson—26

CONTRE

Députés

Alarie
Assadourian
Barnes
Bevilacqua
Blondin-Andrew
Bulte
Caplan
Catterall
Clouthier
Debien
Dion
Doyle
Duceppe
Dumas
Easter
Gagnon
Guay
Harvey
Jackson
Knutson
Laurin
Lill
Mancini
Martin (Winnipeg Centre)
McKay (Scarborough East)
Mercier
Muisie
O'Reilly
Paradis
Pettigrew
Picard (Drummond)
Pratt
Richardson
Rock
St-Jacques
Stoffer
Tremblay (Rimouski—Mitis)
Venne
Wayne
Wood—79

Anderson
Bachand (Richmond—Arthabaska)
Beaumier
Blaikie
Brisson
Caccia
Carroll
Chamberlain
Cotler
Dhaliwal
Discepola
Drouin
Duhamel
Earle
Gagliano
Guarnieri
Hardy
Ianno
Keddy (South Shore)
Laliberte
Lavigne
MacAulay
Manley
Matthews
McWhinney
Minna
O'Brien (London—Fanshawe)
Pagtakhan
Parrish
Phinney
Pillitteri
Price
Rocheleau
Sgro
Stewart (Brant)
Thompson (New Brunswick Southwest)
Valeri
Volpe
Whelan

Alcock
Bachand (Saint-Jean)
Barnes
Bergeron
ne—Pabok)
Brien
Calder
Cardin
Chrétien (Frontenac—Mégantic)
Collenette
Cullen
de Savoye
Dubé (Lévis-et-Chutes-de-la-Chaudière)
Fournier
Gauthier
Graham
Harvard
Lavigne
Lee
Marceau
Marleau
McGuire
Ménard
Normand
Perron
Pickard (Chatham—Kent Essex)
Rock
Sekora
St-Hilaire
Tremblay (Lac-Saint-Jean)

Asselin
Bakopanos
Bellehumeur
Bernier (Bonaventure—Gaspé—Îles-de-la-Madeleine)
Bigras
Brown
Canuel
Cauchon
Coderre
Crête
Dalphond-Guiral
Desrochers
Folco
Gagliano
Girard-Bujold
Guimond
Lalonde
Lebel
Loubier
Marchand
McCormick
McTeague
Minna
Nunziata
Pettigrew
Robillard
Sauvageau
Serré
Stewart (Northumberland)
Wilfert

Le président suppléant (M. McClelland): Je déclare la motion n° 145 rejetée.

Le prochain vote porte sur la motion n° 146.

● (3330)

(La motion n^o 146, mise aux voix, est rejetée par le vote suivant:)

(Vote n^o 207)

POUR

Députés

Ablonczy
Benoit
Casson
Cummins
Epp
Grewal
Hart
Kenney (Calgary Southeast)
Lunn
McNally
Mills (Red Deer)
Obhrai
Schmidt
Stinson

Bailey
Cadman
Chatters
Duncan
Gilmour
Hanger
Hilstrom
Konrad
Manning
Meredith
Morrison
Penson
Scott (Skeena)
Strahl —28

CONTRE

Députés

Anderson
Bachand (Richmond—Arthabaska)
Beaumier
Brisson
Caccia
Carroll
Chamberlain
Clouthier
Debien
Dion
Doyle
Duceppe
Dumas
Easter
Godin (Acadie—Bathurst)
Guarnieri
Hardy
Ianno
Jackson
Laliberte
Lavigne
Lill
Manley
McKay (Scarborough East)
Mercier
Muisse
O'Reilly
Paradis
Pettigrew
Picard (Drummond)
Pratt
Richardson
Rock

Assadourian
Barnes
Blondin-Andrew
Bulte
Caplan
Catterall
Chan
Cotler
Dhaliwal
Discepola
Drouin
Duhamel
Earle
Gagnon
Gray (Windsor West)
Guay
Harvey
Iftody
Keddy (South Shore)
Laurin
Leung
MacAulay
Matthews
McWhinney
Minna
O'Brien (London—Fanshawe)
Pagtakhan
Parrish
Phinney
Pillitteri
Price
Rocheleau
Sgro

St-Jacques
Stoffer
Tremblay (Rimouski—Mitis)
Valeri
Volpe
Whelan

Stewart (Brant)
Thompson (New Brunswick Southwest)
Turp
Venne
Wayne
Wood—78

DÉPUTÉS «PAIRÉS»

Alcock
Bachand (Saint-Jean)
Barnes
Bergeron
ne—Pabok)
Brien
Calder
Cardin
Chrétien (Frontenac—Mégantic)
Collenette
Cullen
de Savoye
Dubé (Lévis-et-Chutes-de-la-Chaudière)
Fournier
Gauthier
Graham
Harvard
Lavigne
Lee
Marceau
Marleau
McGuire
Ménard
Normand
Perron
Pickard (Chatham—Kent Essex)
Rock
Sekora
St-Hilaire
Tremblay (Lac-Saint-Jean)

Asselin
Bakopanos
Bellehumeur
Bernier (Bonaventure—Gaspé—Îles-de-la-Madeleine)
Bigras
Brown
Canuel
Cauchon
Coderre
Crête
Dalphond-Guiral
Desrochers
Folco
Gagliano
Girard-Bujold
Guimond
Lalonde
Lebel
Loubier
Marchand
McCormick
McTeague
Minna
Nunziata
Pettigrew
Robillard
Sauvageau
Serré
Stewart (Northumberland)
Wilfert

Le président suppléant (M. McClelland): Je déclare la motion n^o 146 rejetée.

Le prochain vote porte sur la motion n^o 147.

● (3335)

(La motion n^o 147, mise aux voix, est rejetée par le vote suivant:)

(Vote n^o 208)

POUR

Députés

Ablonczy
Benoit

Bailey
Breitkreuz (Yellowhead)

Initiatives ministérielles

Cadman	Casson	Harvard	Lalonde
Chatters	Cummins	Lavigne	Lebel
Duncan	Epp	Lee	Loubier
Gilmour	Goldring	Marceau	Marchand
Grewal	Hanger	Marleau	McCormick
Hart	Hill (Macleod)	McGuire	McTeague
Hilstrom	Kennedy (Calgary Southeast)	Ménard	Minna
Konrad	Lunn	Normand	Nunziata
Manning	McNally	Perron	Pettigrew
Meredith	Mills (Red Deer)	Pickard (Chatham—Kent Essex)	Robillard
Morrison	Obhrai	Rock	Sauvageau
Reynolds	Schmidt	Sekora	Serré
Scott (Skeena)	Stinson	St-Hilaire	Stewart (Northumberland)
Strahl—31		Tremblay (Lac-Saint-Jean)	Wilfert

CONTRE

Députés

Alarie	Anderson
Assadourian	Bachand (Richmond—Arthabaska)
Baker	Barnes
Beaumier	Blaikie
Blondin-Andrew	Bulte
Caplan	Carroll
Catterall	Chamberlain
Chan	Clouthier
Cotler	Debien
Dhaliwal	Dion
Discepola	Doyle
Drouin	Duceppe
Duhamel	Dumas
Earle	Easter
Gagnon	Godin (Acadie—Bathurst)
Gray (Windsor West)	Guarnieri
Guay	Hardy
Harvey	Ianno
Iftody	Jackson
Keddy (South Shore)	Keyes
Knutson	Laliberte
Laurin	Lavigne
Lill	MacAulay
Mancini	Manley
Matthews	McKay (Scarborough East)
Mercier	Minna
Muise	Nystrom
O'Brien (London—Fanshawe)	O'Reilly
Pagtakhan	Paradis
Parrish	Pettigrew
Phinney	Picard (Drummond)
Pillitteri	Pratt
Price	Richardson
Riis	Rocheleau
Rock	Sgro
St-Jacques	Stoffer
Tremblay (Rimouski—Mitis)	Turp
Valeri	Venne
Volpe	Wayne
Whelan	Wood—80

DÉPUTÉS «PAIRÉS»

Alcock	Asselin
Bachand (Saint-Jean)	Bakopanos
Barnes	Bellehumeur
Bergeron	Bernier (Bonaventure—Gaspé—Îles-de-la-Madeleine—Pabok)
ne—Pabok)	Bigras
Brien	Brown
Calder	Canuel
Cardin	Cauchon
Chrétien (Frontenac—Mégantic)	Coderre
Collenette	Crête
Cullen	Dalphond-Guiral
de Savoie	Desrochers
Dubé (Lévis-et-Chutes-de-la-Chaudière)	Folco
Fournier	Gagliano
Gauthier	Girard-Bujold
Graham	Guimond

Le président suppléant (M. McClelland): Je déclare la motion n° 147 rejetée.

Le prochain vote porte sur la motion n° 148.

• (3340)

(La motion n° 148, mise aux voix, est rejetée par le vote suivant:)

(Vote n° 209)

POUR

Députés

Ablonczy	Bailey
Benoit	Breitkreuz (Yellowhead)
Cadman	Casson
Chatters	Cummins
Epp	Gilmour
Grewal	Hanger
Hart	Hill (Macleod)
Hilstrom	Johnston
Kennedy (Calgary Southeast)	Konrad
Lunn	Manning
McNally	Meredith
Morrison	Obhrai
Penson	Reynolds
Schmidt	Scott (Skeena)
Stinson	Strahl—30

CONTRE

Députés

Alarie	Anderson
Assadourian	Bachand (Richmond—Arthabaska)
Barnes	Beaumier
Blaikie	Blondin-Andrew
Boudria	Bulte
Caccia	Caplan
Carroll	Catterall
Chamberlain	Chan
Charbonneau	Clouthier
Cotler	Debien
Dhaliwal	Dion
Discepola	Doyle
Drouin	Duceppe
Dumas	Easter
Gagliano	Gagnon
Godin (Acadie—Bathurst)	Gray (Windsor West)
Guarnieri	Guay
Hardy	Harvey
Ianno	Iftody
Jackson	Keddy (South Shore)

Knutson	Laliberte
Laurin	Lavigne
Leung	Lill
MacAulay	Mancini
Manley	McKay (Scarborough East)
Mercier	Minna
Muise	Nystrom
O'Brien (London—Fanshawe)	O'Reilly
Pagtakhan	Parrish
Pettigrew	Phinney
Picard (Drummond)	Pillitteri
Pratt	Price
Richardson	Rocheleau
Rock	Sgro
St-Jacques	Stoffer
Tremblay (Rimouski—Mitis)	Turp
Valeri	Venne
Volpe	Wayne
Whelan	Wood —78

DÉPUTÉS «PAIRÉS»

Alcock	Asselin
Bachand (Saint-Jean)	Bakopanos
Barnes	Bellehumeur
Bergeron	Bernier (Bonaventure—Gaspé—Îles-de-la-Madeleine—Pabok)
Brien	Bigras
Calder	Brown
Cardin	Canuel
Chrétien (Frontenac—Mégantic)	Cauchon
Collenette	Coderre
Cullen	Crête
de Savoye	Dalphondu-Guiral
Dubé (Lévis-et-Chutes-de-la-Chaudière)	Desrochers
Fournier	Folco
Gauthier	Gagliano
Graham	Girard-Bujold
Harvard	Guimond
Lavigne	Lalonde
Lee	Lebel
Marceau	Loubier
Marleau	Marchand
McGuire	McCormick
Ménard	McTeague
Normand	Minna
Perron	Nunziata
Pickard (Chatham—Kent Essex)	Pettigrew
Rock	Robillard
Sekora	Sauvageau
St-Hilaire	Serré
Tremblay (Lac-Saint-Jean)	Stewart (Northumberland)
	Wilfert

Le président suppléant (M. McClelland): Je déclare la motion n° 148 rejetée.

M. Ted McWhinney: Monsieur le Président, j'invoque le Règlement. J'aimerais être inscrit comme ayant voté non relativement à cette motion.

Le président suppléant (M. McClelland): Étant donné que nous votons depuis de longues heures, beaucoup de députés vont et viennent. Si des députés commencent à se lever pour demander que leur vote soit inscrit, la Présidence va insister afin que tous les députés demeurent à leur place durant le vote. Cela signifie qu'il faut être ici au moment où la motion faisant l'objet du vote est annoncée et qu'il faut demeurer présent jusqu'au vote. Par conséquent, je propose que l'on ne modifie aucun vote, peu importe que des députés fassent leur entrée à la Chambre ou quittent celle-ci.

Initiatives ministérielles

● (3345)

Le prochain vote porte sur la motion n° 149. Si la motion n° 149 est rejetée, il faudra mettre aux voix les motions n°s 150 à 158.

● (3350)

(La motion n° 149, mise aux voix, est rejetée.)

(Vote n° 210)

POUR

Députés

Ablonczy	Bailey
Breitkreuz (Yellowhead)	Cadman
Casson	Chatters
Cummins	Duncan
Elley	Epp
Gilmour	Goldring
Grewal	Hart
Hill (Macleod)	Hilstrom
Johnston	Kenney (Calgary Southeast)
Konrad	Lunn
Manning	McNally
Meredith	Mills (Red Deer)
Obhrai	Penson
Reynolds	Schmidt
Scott (Skeena)	Stinson
Strahl—31	

CONTRE

Députés

Alarie	Anderson
Assadourian	Bachand (Richmond—Arthabaska)
Barnes	Beaumier
Bellemare	Blaikie
Blondin-Andrew	Bulte
Caccia	Carrroll
Chamberlain	Chan
Charbonneau	Clouthier
Cotler	Debien
Dhaliwal	Dion
Discepola	Doyle
Drouin	Duceppe
Dumas	Earle
Easter	Fontana
Gagliano	Gagnon
Godin (Acadie—Bathurst)	Grose
Guarnieri	Guay
Hardy	Harvey
Herron	Ianno
Iftody	Keddy (South Shore)
Knutson	Laliberte
Laurin	Lavigne
Leung	Lill
MacAulay	Mancini
Manley	Martin (LaSalle—Émard)
Matthews	McKay (Scarborough East)
McWhinney	Mercier
Minna	Muise
Nystrom	O'Brien (London—Fanshawe)
O'Reilly	Pagtakhan
Pettigrew	Phinney
Picard (Drummond)	Pratt
Price	Riis
Robillard	Rock
Sgro	Stoffer
Tremblay (Rimouski—Mitis)	Turp
Valeri	Venne
Volpe	Wayne
Whelan	Wood—78

Initiatives ministérielles

DÉPUTÉS «PAIRÉS»

Alcock
Bachand (Saint-Jean)
Barnes
Bergeron
ne—Pabok)
Brien
Calder
Cardin
Chrétien (Frontenac—Mégantic)
Collenette
Cullen
de Savoye
Dubé (Lévis-et-Chutes-de-la-Chaudière)
Fournier
Gauthier
Graham
Harvard
Lavigne
Lee
Marceau
Marleau
McGuire
Ménard
Normand
Perron
Pickard (Chatham—Kent Essex)
Rock
Sekora
St-Hilaire
Tremblay (Lac-Saint-Jean)

Asselin
Bakopanos
Bellehumeur
Bernier (Bonaventure—Gaspé—Îles-de-la-Madelei-
Bigras
Brown
Canuel
Cauchon
Coderre
Crête
Dalphond-Guiral
Desrochers
Folco
Gagliano
Girard-Bujold
Guimond
Lalonde
Lebel
Loubier
Marchand
McCormick
McTeague
Minna
Nunziata
Pettigrew
Robillard
Sauvageau
Serré
Stewart (Northumberland)
Wilfert

Reynolds
Strahl

Schmidt
Williams —32

CONTRE

Députés

Alarie
Barnes
Bellemare
Blondin-Andrew
Bulte
Caccia
Chan
Chrétien (Saint-Maurice)
Debien
Discepolo
Dumas
Easter
Gagnon
Grose
Guay
Harvey
Ianno
Keddy (South Shore)
Knutson
Laurin
Lill
Mancini
Matthews
McWhinney
Minna
Nystrom
O'Reilly
Pettigrew
Picard (Drummond)
Pratt
Robillard
Rock
Stoffer
Turp
Venne
Wayne
Wood—73

Assadourian
Beaumier
Blaikie
Boudria
Byrne
Chamberlain
Charbonneau
Colter
Dion
Doyle
Earle
Gagliano
Godin (Acadie—Bathurst)
Guarnieri
Hardy
Herron
Iftody
Keyes
Laliberte
Leung
MacAulay
Manley
McKay (Scarborough East)
Mercier
Muisse
O'Brien (London—Fanshawe)
Pagtakhian
Phinney
Pillitteri
Riis
Rocheleau
Stewart (Brant)
Tremblay (Rimouski—Mitis)
Valeri
Volpe
Whelan

Le président suppléant (M. McClelland): Je déclare la motion n° 149 rejetée.

M. Ken Epp: Monsieur le Président, j'invoque le Règlement. Je regrette de n'être pas bilingue car les résultats des votes ne sont pas traduits en général. Je voudrais demander au greffier de bien vouloir annoncer les résultats dans les deux langues.

Le président suppléant (M. McClelland): Je ne sais pas au juste de quel vote le député parle, mais cela ne pose aucun problème.

[Français]

La prochaine mise aux voix porte sur la motion n° 150.

● (3355)

[Traduction]

(La motion n° 150, mise aux voix, est rejetée.)

(Vote n° 211)

POUR

Députés

Ablonczy
Benoit
Cadman
Chatters
Duncan
Epp
Grewal
Hart
Hilstrom
Kenney (Calgary Southeast)
Lunn
Martin (Esquimalt—Juan de Fuca)
Meredith
Morrison

Bailey
Breitkreuz (Yellowhead)
Casson
Cummins
Elley
Gilmour
Hanger
Hill (Macleod)
Johnston
Konrad
Manning
McNally
Mills (Red Deer)
Penson

Alcock
Bachand (Saint-Jean)
Barnes
Bergeron
ne—Pabok)
Brien
Calder
Cardin
Chrétien (Frontenac—Mégantic)
Collenette
Cullen
de Savoye
Dubé (Lévis-et-Chutes-de-la-Chaudière)
Fournier
Gauthier
Graham
Harvard
Lavigne
Lee
Marceau
Marleau
McGuire
Ménard
Normand
Perron
Pickard (Chatham—Kent Essex)
Rock
Sekora
St-Hilaire
Tremblay (Lac-Saint-Jean)

Asselin
Bakopanos
Bellehumeur
Bernier (Bonaventure—Gaspé—Îles-de-la-Madelei-
Bigras
Brown
Canuel
Cauchon
Coderre
Crête
Dalphond-Guiral
Desrochers
Folco
Gagliano
Girard-Bujold
Guimond
Lalonde
Lebel
Loubier
Marchand
McCormick
McTeague
Minna
Nunziata
Pettigrew
Robillard
Sauvageau
Serré
Stewart (Northumberland)
Wilfert

Le président suppléant (M. McClelland): Je déclare la motion n° 150 rejetée.

• (3400)

M. Stan Keyes: Monsieur le Président, j'invoque le Règlement. Vu l'importance de l'industrie du transport aérien au Canada, je demande le consentement unanime de la Chambre pour déposer le premier rapport du Comité permanent des transports.

Le président suppléant (M. McClelland): Le député de Hamilton-Ouest a demandé le consentement unanime de la Chambre pour déposer un rapport. Y a-t-il consentement unanime?

Des voix: D'accord.

AFFAIRES COURANTES

[Traduction]

LES COMITÉS DE LA CHAMBRE

TRANSPORTS

M. Stan Keyes (Hamilton-Ouest, Lib.): Monsieur le Président, j'ai l'honneur de présenter, dans les deux langues officielles, le premier rapport du Comité permanent des transports intitulé «Restructuration de l'industrie canadienne du transport aérien: favoriser la concurrence et protéger l'intérêt du public».

En outre, nonobstant l'article 109 du Règlement, le comité demande au gouvernement de déposer une réponse globale à ce rapport dans les 45 jours.

INITIATIVES MINISTÉRIELLES

[Traduction]

LOI PORTANT MISE EN VIGUEUR DE L'ACCORD DÉFINITIF NISGA'A

La Chambre reprend l'étude du projet de loi C-9, Loi portant mise en vigueur de l'Accord définitif niska'a, dont un comité a fait rapport sans proposition d'amendement.

Mme Elsie Wayne: Monsieur le Président, j'invoque le Règlement. J'ai remarqué que, ce matin, les députés de l'opposition ont

Initiatives ministérielles

du mal à se lever pour voter. Puisque cette opération coûte quelque 2,4 millions de dollars aux contribuables. . .

Des voix: C'est une honte.

Le président suppléant (M. McClelland): La députée de Saint John a peut-être remarqué la même chose de la part de celui qui occupe ce fauteuil.

Le prochain vote porte sur la motion n° 151.

• (3405)

(La motion n° 151, mise aux voix, est rejetée.)

(Vote n° 212)

POUR

Députés

Abbott	Ablonczy
Bailey	Benoit
Casson	Cummins
Duncan	Elley
Epp	Gilmour
Goldring	Grewal
Grey (Edmonton North)	Hanger
Hart	Hill (Macleod)
Hilstrom	Johnston
Kenney (Calgary Southeast)	Lowther
Manning	Martin (Esquimalt—Juan de Fuca)
Mayfield	McNally
Mills (Red Deer)	Morrison
Penson	Reynolds
Stinson	Williams—30

CONTRE

Députés

Alarie	Assadourian
Axworthy	Bachand (Richmond—Arthabaska)
Baker	Barnes
Bellemare	Blaikie
Blondin-Andrew	Bulte
Byrne	Carroll
Catterall	Chamberlain
Chan	Charbonneau
Chrétien (Saint-Maurice)	Clouthier
Copps	Cotler
Debien	Discepola
Doyle	Duhamel
Dumas	Earle
Easter	Fontana
Gagliano	Gagnon
Godin (Acadie—Bathurst)	Grose
Guarnieri	Guay
Hardy	Harvey
Herron	Ianno
Iftody	Jennings
Keddy (South Shore)	Knutson
Laliberte	Laurin
Leung	Lill
Mancini	Manley
Martin (Winnipeg Centre)	Matthews
McKay (Scarborough East)	McWhinney
Mercier	Minna
Muise	Nystrom
O'Brien (London—Fanshawe)	O'Reilly

Initiatives ministérielles

Pagtakhan
Pettigrew
Picard (Drummond)
Pratt
Riis
Rocheleau
Sgro
Stoffer
Turp
Venne
Whelan

Parrish
Phinney
Pillitteri
Price
Robillard
Rock
Stewart (Brant)
Tremblay (Rimouski—Mitis)
Valeri
Wayne
Wood—80

Martin (Esquimalt—Juan de Fuca)
McNally
Mills (Red Deer)
Reynolds
Stinson

Mayfield
Meredith
Penson
Solberg
Williams —32

CONTRE

Députés

DÉPUTÉS «PAIRÉS»

Alcock
Bachand (Saint-Jean)
Barnes
Bergeron
ne—Pabok)
Brien
Calder
Cardin
Chrétien (Frontenac—Mégantic)
Collenette
Cullen
de Savoye
Dubé (Lévis-et-Chutes-de-la-Chaudière)
Fournier
Gauthier
Graham
Harvard
Lavigne
Lee
Marceau
Marleau
McGuire
Ménard
Normand
Perron
Pickard (Chatham—Kent Essex)
Rock
Sekora
St-Hilaire
Tremblay (Lac-Saint-Jean)

Asselin
Bakopanos
Bellehumeur
Bernier (Bonaventure—Gaspé—Îles-de-la-Madeleine)
Bigras
Brown
Canuel
Cauchon
Coderre
Crête
Dalphond-Guiral
Desrochers
Folco
Gagliano
Girard-Bujold
Guimond
Lalonde
Lebel
Loubier
Marchand
McCormick
McTeague
Minna
Nunziata
Pettigrew
Robillard
Sauvageau
Serré
Stewart (Northumberland)
Wilfert

Alarie
Axworthy
Barnes
Bellemare
Blondin-Andrew
Byrne
Carroll
Chan
Chrétien (Saint-Maurice)
Copps
Debien
Doyle
Duhamel
Earle
Fontana
Gagnon
Grose
Guay
Herron
Iftody
Keddy (South Shore)
Laliberte
Leung
Mancini
Martin (Winnipeg Centre)
McKay (Scarborough East)
Mercier
Muisie
O'Brien (London—Fanshawe)
Pagtakhan
Pettigrew
Picard (Drummond)
Pratt
Riis
Rocheleau
Sgro
St-Jacques
Stoffer
Turp
Venne
Wayne

Assadourian
Baker
Beaumier
Blaikie
Bulte
Caplan
Chamberlain
Charbonneau
Clouthier
Cotler
Discepola
Drouin
Dumas
Easter
Gagliano
Godin (Acadie—Bathurst)
Guarnieri
Harvey
Ianno
Jennings
Knutson
Laurin
Lill
Manley
Matthews
McWhinney
Minna
Nystrom
O'Reilly
Parrish
Phinney
Pillitteri
Price
Robillard
Rock
Speller
Stewart (Brant)
Tremblay (Rimouski—Mitis)
Valeri
Volpe
Whelan—82

Le président suppléant (M. McClelland): Je déclare la motion n° 151 rejetée.

[*Français*]

La prochaine mise aux voix porte sur la motion n° 152.

● (3410)

[*Traduction*]

(La motion n° 152, mise aux voix, est rejetée.)

(Vote n° 213)

POUR

Députés

Abbott
Bailey
Casson
Duncan
Epp
Gouk
Grey (Edmonton North)
Hart
Hill (Prince George—Peace River)
Johnston
Lowther

Ablonczy
Benoit
Cummins
Elley
Gilmour
Grewal
Hanger
Hill (Macleod)
Hilstrom
Kenney (Calgary Southeast)
Manning

Alarie
Asselin
Bakopanos
ne—Pabok)
Brown
Canuel
Chrétien (Frontenac—Mégantic)
Collenette
Cullen
Debien
Dumas
Fournier
Gauthier
Godin (Châteauguay)
Guay
Harvard
Lalonde
Laurin
Lee
Malhi
McCormick
McTeague
Normand
O'Brien (Labrador)

Alcock
Bachand (Saint-Jean)
Bernier (Bonaventure—Gaspé—Îles-de-la-Madeleine)
Bradshaw
Calder
Cauchon
Coderre
Crête
Dalphond-Guiral
Duceppe
Folco
Gagnon
Girard-Bujold
Graham
Guimond
Kraft Sloan
Lastewka
Lebel
Lincoln
Marleau
McGuire
Mercier
Nunziata
Perron

Picard (Drummond)
Plamondon
Rocheleau
Serré
Tremblay (Lac-Saint-Jean)
Venne

Pickard (Chatham—Kent Essex)
Proulx
Sekora
Stewart (Northumberland)
Turp
Wilfert

St-Jacques
Stoffer
Valeri
Venne
Wayne

Stewart (Brant)
Tremblay (Rimouski—Mitis)
Vautour
Voipe
Whelan—80

Initiatives ministérielles

Le président suppléant (M. McClelland): Je déclare la motion n° 152 rejetée.

Le prochain vote porte sur la motion n° 153.

• (3420)

(La motion n° 153, mise aux voix, est rejetée.)

(Vote n° 214)

POUR

Députés

Abbott
Bailey
Casson
Duncan
Epp
Gouk
Grey (Edmonton North)
Hill (MacLeod)
Hilstrom
Kenney (Calgary Southeast)
Manning
McNally
Morrison
Scott (Skeena)
Stinson

Ablonczy
Benoit
Cummins
Elley
Gilmour
Grewal
Hart
Hill (Prince George—Peace River)
Johnston
Lowther
Mayfield
Mills (Red Deer)
Reynolds
Solberg
Williams—30

CONTRE

Députés

Alarie
Assadourian
Baker
Bellemare
Blaikie
Byrne
Caplan
Chamberlain
Charbonneau
Clouthier
Cotler
Discepola
Drouin
Dumas
Easter
Gagliano
Godin (Acadie—Bathurst)
Guay
Harvey
Iftody
Keddy (South Shore)
Laliberte
Leung
Manley
Matthews
McWhinney
Minna
O'Brien (London—Fanshawe)
Pagtakhan
Pettigrew
Picard (Drummond)
Pratt
Riis
Rocheleau
Sgro

Assad
Axworthy
Beaumier
Bevilacqua
Bulte
Caccia
Carroll
Chan
Chrétien (Saint-Maurice)
Copps
Debien
Doyle
Duhamel
Earle
Fontana
Gagnon
Grose
Hardy
Herron
Jennings
Keys
Laurin
Mancini
Martin (Winnipeg Centre)
McKay (Scarborough East)
Mercier
Nystrom
O'Reilly
Parrish
Phinney
Pillitteri
Price
Robillard
Rock
Speller

Alarie
Asselin
Bakopanos
ne—Pabok)
Brown
Canuel
Chrétien (Frontenac—Mégantic)
Collenette
Cullen
Debien
Dumas
Fournier
Gauthier
Godin (Châteauguay)
Guay
Harvard
Lalonde
Laurin
Lee
Malhi
McCormick
McTeague
Normand
O'Brien (Labrador)
Picard (Drummond)
Plamondon
Rocheleau
Serré
Tremblay (Lac-Saint-Jean)
Venne

Alcock
Bachand (Saint-Jean)
Bernier (Bonaventure—Gaspé—Îles-de-la-Madeleine)
Bradshaw
Calder
Cauchon
Coderre
Crête
Dalphond-Guiral
Duceppe
Folco
Gagnon
Girard-Bujold
Graham
Guimond
Kraft Sloan
Lastewka
Lebel
Lincoln
Marleau
McGuire
Mercier
Nunziata
Perron
Pickard (Chatham—Kent Essex)
Proulx
Sekora
Stewart (Northumberland)
Turp
Wilfert

DÉPUTÉS «PAIRÉS»

Le président suppléant (M. McClelland): Je déclare la motion n° 153 rejetée.

[Français]

La prochaine mise aux voix porte sur la motion n° 154.

• (3425)

[Traduction]

(La motion n° 154, mise aux voix, est rejetée.)

(Vote n° 215)

POUR

Députés

Abbott
Bailey
Casson
Duncan
Epp
Gouk
Grey (Edmonton North)
Hart
Hill (Prince George—Peace River)
Johnston
Lowther
Mayfield
Mills (Red Deer)
Penson
Scott (Skeena)
Stinson—31

Ablonczy
Benoit
Cummins
Elley
Gilmour
Grewal
Hanger
Hill (MacLeod)
Hilstrom
Kenney (Calgary Southeast)
Manning
McNally
Morrison
Reynolds
Solberg

Initiatives ministérielles

CONTRE

Députés

Alarie	Assad
Assadourian	Axworthy
Bachand (Richmond—Arthabaska)	Barnes
Beaumier	Bellemare
Bevilacqua	Blaikie
Caccia	Caplan
Carroll	Catterall
Chamberlain	Charbonneau
Chrétien (Saint-Maurice)	Clouthier
Copps	Cotler
Debien	Dion
Discepola	Doyle
Drouin	Duhamel
Dumas	Earle
Easter	Fontana
Gagliano	Gagnon
Godin (Acadie—Bathurst)	Gray (Windsor West)
Grose	Guay
Hardy	Harvey
Herron	Ianno
Jennings	Keddy (South Shore)
Keyes	Laliberte
Laurin	Lill
Mancini	Manley
Martin (Winnipeg Centre)	Matthews
McKay (Scarborough East)	Mercier
Minna	O'Brien (London—Fanshawe)
Pagtakhan	Parrish
Pettigrew	Phinney
Picard (Drummond)	Pillitteri
Pratt	Price
Riis	Robillard
Rocheleau	Rock
Sgro	Speller
St-Jacques	Stewart (Brant)
Stoffer	Tremblay (Rimouski—Mitis)
Valeri	Vautour
Volpe	Wayne
Whelan—77	

DÉPUTÉS «PAIRÉS»

Alarie	Alcock
Asselin	Bachand (Saint-Jean)
Bakopanos	Bernier (Bonaventure—Gaspé—Îles-de-la-Madeleine)
ne—Pabok)	Bradshaw
Brown	Calder
Canuel	Cauchon
Chrétien (Frontenac—Mégantic)	Coderre
Collette	Crête
Cullen	Dalphondu-Guiral
Debien	Duceppe
Dumas	Folco
Fournier	Gagnon
Gauthier	Girard-Bujold
Godin (Châteauguay)	Graham
Guay	Guimond
Harvard	Kraft Sloan
Lalonde	Lastewka
Laurin	Lebel
Lee	Lincoln
Malhi	Marleau
McCormick	McGuire
McTeague	Mercier
Normand	Nunziata
O'Brien (Labrador)	Perron
Picard (Drummond)	Pickard (Chatham—Kent Essex)
Plamondon	Proulx
Rocheleau	Sekora
Serré	Stewart (Northumberland)
Tremblay (Lac-Saint-Jean)	Turp
Venne	Wilfert

Le président suppléant (M. McClelland): Je déclare la motion n° 154 rejetée.

Le prochain vote porte sur la motion n° 155.

• (3430)

[Français]

(La motion n° 155, mise aux voix, est rejetée par le vote suivant:)

(Vote n° 216)

POUR

Députés

Abbott	Ablonczy
Bailey	Benoit
Casson	Cummins
Duncan	Epp
Gilmour	Gouk
Grewal	Grey (Edmonton North)
Hanger	Hart
Hill (MacLeod)	Hill (Prince George—Peace River)
Hilstrom	Jaffer
Johnston	Kenney (Calgary Southeast)
Lowther	Manning
Mayfield	McNally
Mills (Red Deer)	Morrison
Penson	Reynolds
Scott (Skeena)	Solberg
Stinson	White (Langley—Abbotsford)
Williams—33	

CONTRE

Députés

Alarie	Assad
Assadourian	Axworthy
Bachand (Richmond—Arthabaska)	Barnes
Beaumier	Bellemare
Blaikie	Caccia
Caplan	Carroll
Catterall	Chamberlain
Charbonneau	Chrétien (Saint-Maurice)
Clouthier	Copps
Cotler	Debien
Dion	Discepola
Drouin	Duceppe
Duhamel	Dumas
Earle	Easter
Fontana	Gagnon
Godin (Acadie—Bathurst)	Gray (Windsor West)
Grose	Guay
Hardy	Harvey
Herron	Ianno
Jennings	Keddy (South Shore)
Keyes	Laliberte
Laurin	Lavigne
Leung	Lill
MacAulay	Mancini
Manley	Martin (Winnipeg Centre)
McKay (Scarborough East)	Mercier
Minna	Muise
Nystrom	O'Brien (London—Fanshawe)
O'Reilly	Pagtakhan
Parrish	Pettigrew
Phinney	Picard (Drummond)
Pillitteri	Price
Richardson	Robillard
Rocheleau	Rock
St-Jacques	Stewart (Brant)
Stoffer	Tremblay (Rimouski—Mitis)
Valeri	Vautour
Venne	Volpe
Wayne	Whelan—78

Initiatives ministérielles

DÉPUTÉS «PAIRÉS»

Alarie
Asselin
Bakopanos
ne—Pabok)
Brown
Canuel
Chrétien (Frontenac—Mégantic)
Collenette
Cullen
Debien
Dumas
Fournier
Gauthier
Godin (Châteauguay)
Guay
Harvard
Lalonde
Laurin
Lee
Malhi
McCormick
McTeague
Normand
Perron
Pickard (Chatham—Kent Essex)
Proulx
Sekora
Stewart (Northumberland)
Turp
Wilfert

Alcock
Bachand (Saint-Jean)
Bernier (Bonaventure—Gaspé—Îles-de-la-Madelei-
Bradshaw
Calder
Cauchon
Coderre
Crête
Dalphond-Guiral
Duceppe
Folco
Gagnon
Girard-Bujold
Graham
Guimond
Kraft Sloan
Lastewka
Lebel
Lincoln
Marleau
McGuire
Mercier
O'Brien (Labrador)
Picard (Drummond)
Plamondon
Rocheleau
Serré
Tremblay (Lac-Saint-Jean)
Venne

Stinson
Williams—37

White (Langley—Abbotsford)

CONTRE

Députés

Alarie
Assadourian
Bachand (Richmond—Arthabaska)
Barnes
Bellemare
Blaikie
Caccia
Carroll
Chamberlain
Charbonneau
Clouthier
Cotler
Dion
Doyle
Duceppe
Earle
Gagliano
Godin (Acadie—Bathurst)
Grose
Hardy
Ianno
Keyes
Laliberte
Lavigne
Lill
Mancini
Martin (Winnipeg Centre)
McKay (Scarborough East)
Minna
O'Reilly
Pettigrew
Pillitteri
Price
Robillard
St-Jacques
Stoffer
Turp
Vautour
Volpe
Whelan—79

Assad
Axworthy
Baker
Beaumier
Bevilacqua
Bulte
Caplan
Catterall
Chan
Chrétien (Saint-Maurice)
Coppes
Debien
Discepolo
Drouin
Dumas
Fontana
Gagnon
Gray (Windsor West)
Guay
Harvey
Jennings
Knutson
Laurin
Leung
MacAulay
Manley
Matthews
Mercier
O'Brien (London—Fanshawe)
Pagtakhan
Picard (Drummond)
Pratt
Riis
Rocheleau
St-Julien
Tremblay (Rimouski—Mitis)
Valeri
Venne
Wayne

Le président suppléant (M. McClelland): Je déclare la motion n° 155 rejetée.

[Traduction]

Le prochain vote porte sur la motion n° 156.

M. John Williams: Monsieur le Président, j'invoque le Règlement. Je dois vous dire que le député de Kootenay—Columbia a renversé de l'eau sur mon fauteuil. Je voudrais donc être reconnu. . .

Le président suppléant (M. McClelland): Le député de St. Albert est bien chanceux que ce ne soit que de l'eau.

Le vote porte sur la motion n° 156.

• (3435)

(La motion n° 156, mise aux voix, est rejetée.)

(Vote n° 217)

POUR

Députés

Abbott
Bailey
Breitkreuz (Yellowhead)
Cummins
Epp
Gilmour
Gouk
Grey (Edmonton North)
Hill (Macleod)
Hilstrom
Johnston
Lowther
Martin (Esquimalt—Juan de Fuca)
McNally
Morrison
Penson
Scott (Skeena)

Ablonczy
Benoit
Casson
Duncan
Forsyth
Goldring
Grewal
Hanger
Hill (Prince George—Peace River)
Jaffer
Kenney (Calgary Southeast)
Manning
Mayfield
Mills (Red Deer)
Pankiw
Reynolds
Solberg

Alarie
Asselin
Bakopanos
ne—Pabok)
Brown
Canuel
Chrétien (Frontenac—Mégantic)
Collenette
Cullen
Debien
Dumas
Fournier
Gauthier
Godin (Châteauguay)
Guay
Harvard
Lalonde
Laurin
Lee
Malhi
McCormick
McTeague
Normand
O'Brien (Labrador)
Picard (Drummond)
Plamondon
Rocheleau
Serré

Alcock
Bachand (Saint-Jean)
Bernier (Bonaventure—Gaspé—Îles-de-la-Madelei-
Bradshaw
Calder
Cauchon
Coderre
Crête
Dalphond-Guiral
Duceppe
Folco
Gagnon
Girard-Bujold
Graham
Guimond
Kraft Sloan
Lastewka
Lebel
Lincoln
Marleau
McGuire
Mercier
Nunziata
Perron
Pickard (Chatham—Kent Essex)
Proulx
Sekora

DÉPUTÉS «PAIRÉS»

Initiatives ministérielles

Stewart (Northumberland)
Turp
Wilfert

Tremblay (Lac-Saint-Jean)
Venne

Robillard
St-Jacques
Stoffer
Turp
Vautour
Volpe
Whelan

Rocheleau
St-Julien
Tremblay (Rimouski—Mitis)
Valeri
Venne
Wayne
Wood—80

Le président suppléant (M. McClelland): Je déclare la motion n° 156 rejetée.

• (3440)

[Français]

La prochaine mise aux voix porte sur la motion n° 157.

• (3445)

(La motion n° 157, mise aux voix, est rejetée par le vote suivant:)

(Vote n° 218)

POUR

Députés

Abbott
Benoit
Casson
Duncan
Forseith
Gouk
Grey (Edmonton North)
Hill (Macleod)
Hilstrom
Johnston
Lowther
Martin (Esquimalt—Juan de Fuca)
McNally
Pankiw
Reynolds
Solberg
Vellacott
Williams—35

Bailey
Breitkreuz (Yellowhead)
Cummins
Epp
Gilmour
Grewal
Hanger
Hill (Prince George—Peace River)
Jaffer
Kenney (Calgary Southeast)
Manning
Mayfield
Mills (Red Deer)
Penson
Scott (Skeena)
Stinson
White (Langley—Abbotsford)

CONTRE

Députés

Anderson
Assadourian
Bachand (Richmond—Arthabaska)
Barnes
Bellemare
Blaikie
Bulte
Caplan
Catterall
Chan
Chrétien (Saint-Maurice)
Coppes
Dion
Doyle
Duceppe
Earle
Gagliano
Gray (Windsor West)
Guay
Herron
Jennings
Laliberte
Lavigne
Lill
Mancini
Matthews
Mercier
O'Brien (London—Fanshawe)
Paradis
Pettigrew
Picard (Drummond)
Pratt
Richardson

Assad
Axworthy
Baker
Beaumier
Bevilacqua
Boudria
Caccia
Carroll
Chamberlain
Charbonneau
Clouthier
Cotler
Discepola
Drouin
Dumas
Easter
Gagnon
Grose
Hardy
Iftody
Knutson
Laurin
Leung
MacAulay
Manley
McKay (Scarborough East)
Minna
O'Reilly
Parrish
Phinney
Pillitteri
Price
Riis

Alarie
Asselin
Bakopanos
ne—Pabok)
Brown
Canuel
Chrétien (Frontenac—Mégantic)
Collenette
Cullen
Debien
Dumas
Fournier
Gauthier
Godin (Châteauguay)
Guay
Harvard
Lalonde
Laurin
Lee
Malhi
McCormick
McTeague
Normand
Perron
Pickard (Chatham—Kent Essex)
Proulx
Sekora
Stewart (Northumberland)
Turp
Wilfert

DÉPUTÉS «PAIRÉS»

Alcock
Bachand (Saint-Jean)
Bernier (Bonaventure—Gaspé—Îles-de-la-Madeleine)
Bradshaw
Calder
Cauchon
Coderre
Crête
Dalphond-Guiral
Duceppe
Folco
Gagnon
Girard-Bujold
Graham
Guimond
Kraft Sloan
Lastewka
Lebel
Lincoln
Marleau
McGuire
Mercier
O'Brien (Labrador)
Picard (Drummond)
Plamondon
Rocheleau
Serré
Tremblay (Lac-Saint-Jean)
Venne

Le président suppléant (M. McClelland): Je déclare la motion n° 157 rejetée.

[Traduction]

Le prochain vote porte sur la motion n° 158.

• (3450)

(La motion n° 158, mise aux voix, est rejetée.)

(Vote n° 219)

POUR

Députés

Abbott
Bailey
Breitkreuz (Yellowhead)
Cummins
Epp
Goldring
Grewal
Hanger
Hill (Prince George—Peace River)
Jaffer
Kenney (Calgary Southeast)
Manning
Mayfield
Mills (Red Deer)
Pankiw
Reynolds
Solberg
Vellacott

Ablonczy
Benoit
Casson
Duncan
Gilmour
Gouk
Grey (Edmonton North)
Hill (Macleod)
Hilstrom
Johnston
Lowther
Martin (Esquimalt—Juan de Fuca)
McNally
Morrison
Penson
Scott (Skeena)
Stinson
Williams—36

Initiatives ministérielles

CONTRE

Députés

Alarie
Assadourian
Bachand (Richmond—Arthabaska)
Beaumier
Bevilacqua
Bulte
Caplan
Catterall
Chan
Chrétien (Saint-Maurice)
Coppes
Discepola
Drouin
Duhamel
Earle
Gagliano
Godin (Acadie—Bathurst)
Grose
Hardy
Iftody
Keys
Laliberte
Lavigne
Lill
Mancini
Matthews
Minna
O'Brien (London—Fanshawe)
Pagtakhan
Parrish
Phinney
Pillitteri
Price
Robillard
Rock
St-Jacques
Stoffer
Valeri
Venne
Wayne
Wood—81

Anderson
Axworthy
Barnes
Bellemare
Blaikie
Caccia
Carroll
Chamberlain
Charbonneau
Clouthier
Cotler
Doyle
Duceppe
Dumas
Easter
Gagnon
Gray (Windsor West)
Guay
Herron
Jennings
Knutson
Laurin
Leung
MacAulay
Manley
McKay (Scarborough East)
Nystrom
O'Reilly
Paradis
Pettigrew
Picard (Drummond)
Pratt
Riis
Rocheleau
Speller
St-Julien
Tremblay (Rimouski—Mitis)
Vautour
Volpe
Whelan

Serré
Tremblay (Lac-Saint-Jean)
Venne

Stewart (Northumberland)
Turp
Wilfert

Le président suppléant (M. McClelland): Je déclare la motion n^o 158 rejetée.

Le prochain vote porte sur la motion n^o 159. Si la motion n^o 159 est rejetée, il faudra mettre aux voix les motions n^{os} 160 à 278.

● (3455)

(La motion n^o 159, mise aux voix, est rejetée.)

(Vote n^o 220)

POUR

Députés

Abbott
Bailey
Breitkreuz (Yellowhead)
Cummins
Epp
Goldring
Grewal
Hanger
Hill (Prince George—Peace River)
Jaffer
Kenney (Calgary Southeast)
Manning
Mayfield
Mills (Red Deer)
Pankiw
Reynolds
Solberg
Vellacott
Williams—37

Ablonczy
Benoit
Casson
Duncan
Gilmour
Gouk
Grey (Edmonton North)
Hill (Macleod)
Hilstrom
Johnston
Lowther
Martin (Esquimalt—Juan de Fuca)
McNally
Morrison
Penson
Scott (Skeena)
Stinson
White (Langley—Abbotsford)

DÉPUTÉS «PAIRÉS»

Alarie	Alcock
Asselin	Bachand (Saint-Jean)
Bakopanos	Bernier (Bonaventure—Gaspé—Îles-de-la-Madeleine)
ne—Pabok)	Bradshaw
Brown	Calder
Canuel	Cauchon
Chrétien (Frontenac—Mégantic)	Coderre
Collenette	Crête
Cullen	Dalphond-Guiral
Debien	Duceppe
Dumas	Folco
Fournier	Gagnon
Gauthier	Girard-Bujold
Godin (Châteauguay)	Graham
Guay	Guimond
Harvard	Kraft Sloan
Lalonde	Lastewka
Laurin	Lebel
Lee	Lincoln
Malhi	Marleau
McCormick	McGuire
McTeague	Mercier
Normand	Nunziata
O'Brien (Labrador)	Perron
Picard (Drummond)	Pickard (Chatham—Kent Essex)
Plamondon	Proulx
Rocheleau	Sekora

CONTRE

Députés

Alarie	Anderson
Assadourian	Axworthy
Baker	Barnes
Beaumier	Bevilacqua
Blaikie	Boudria
Bulte	Caplan
Carroll	Catterall
Chamberlain	Chan
Charbonneau	Clouthier
Coppes	Debien
Discepola	Doyle
Drouin	Duhamel
Dumas	Earle
Easter	Gagliano
Gagnon	Godin (Acadie—Bathurst)
Gray (Windsor West)	Grose
Guay	Hardy
Herron	Iftody
Jennings	Knutson
Laliberte	Laurin
Lavigne	Lill
Mancini	Manley
Martin (LaSalle—Émard)	Matthews
McKay (Scarborough East)	McWhinney
Mercier	Nystrom
O'Brien (London—Fanshawe)	O'Reilly
Pagtakhan	Paradis
Pettigrew	Phinney
Picard (Drummond)	Pillitteri
Price	Richardson
Riis	Robillard
Rocheleau	Rock

Initiatives ministérielles

Speller	St-Jacques
St-Julien	Stoffer
Tremblay (Rimouski—Mitis)	Valeri
Vautour	Venne
Volpe	Wayne
Whelan	Wood—76

Le président suppléant (M. McClelland): Le prochain vote porte sur la motion n° 160.

• (3505)

DÉPUTÉS «PAIRÉS»

(La motion n° 160, mise aux voix, est rejetée.)

Alarie	Alcock
Asselin	Bachand (Saint-Jean)
Bakopanos	Bernier (Bonaventure—Gaspé—Îles-de-la-Madeleine—Pabok)
Brown	Bradshaw
Canuel	Calder
Chrétien (Frontenac—Mégantic)	Cauchon
Collenette	Coderre
Cullen	Crête
Debien	Dalphondu-Guiral
Dumas	Duceppe
Fournier	Folco
Gauthier	Gagnon
Godin (Châteauguay)	Girard-Bujold
Guay	Graham
Harvard	Guimond
Lalonde	Kraft Sloan
Laurin	Lastewka
Lee	Lebel
Malhi	Lincoln
McCormick	Marleau
McTeague	McGuire
Normand	Mercier
O'Brien (Labrador)	Nunziata
Picard (Drummond)	Perron
Plamondon	Pickard (Chatham—Kent Essex)
Rocheleau	Proulx
Serré	Sekora
Tremblay (Lac-Saint-Jean)	Stewart (Northumberland)
Venne	Turp
	Wilfert

(Vote n° 221)

POUR

Députés

Abbott	Bailey
Benoit	Breitkreuz (Yellowhead)
Casson	Cummins
Duncan	Epp
Gilmour	Goldring
Gouk	Grewal
Grey (Edmonton North)	Hanger
Hill (Macleod)	Hill (Prince George—Peace River)
Hilstrom	Jaffer
Johnston	Kenney (Calgary Southeast)
Lowther	Martin (Esquimalt—Juan de Fuca)
Mayfield	McNally
Mills (Red Deer)	Morrison
Pankiw	Penson
Reynolds	Stinson
Vellacott	White (Langley—Abbotsford)
Williams—33	

Le président suppléant (M. McClelland): Je déclare la motion n° 159 rejetée.

M. John Williams: Monsieur le Président, j'invoque le Règlement. Je vous signale que mon collègue a renversé une si grande quantité d'eau sur mon fauteuil que je suis incapable de m'y asseoir. Je vous demande donc de suspendre la séance jusqu'à ce qu'on m'apporte un nouveau fauteuil.

Le président suppléant (M. McClelland): De nombreuses réflexions me viennent à l'esprit en ce moment et je ne peux me permettre d'en formuler aucune. Il ne s'agit vraiment pas d'un recours au Règlement.

M. John Williams: Monsieur le Président, je pensais faire valoir un sérieux point de privilège. Je crois que cela méritait une réponse aussi sérieuse.

Le président suppléant (M. McClelland): Le député de St. Albert pensait peut-être soulever un argument sérieux, mais je peux l'assurer que ce n'était pas le cas.

• (3500)

M. John Cummins: Monsieur le Président, j'invoque le Règlement. Vous n'avez jamais hésité à dire le fond de votre pensée. Pourquoi le faites-vous maintenant?

CONTRE

Députés

Anderson	Assadourian
Axworthy	Barnes
Beaumier	Bellehumeur
Bevilacqua	Bigras
Blaikie	Brien
Bulte	Caccia
Caplan	Cardin
Carroll	Catterall
Chamberlain	Chan
Charbonneau	Clouthier
Copps	de Savoye
Desrochers	Discepola
Doyle	Drouin
Earle	Easter
Fontana	Gagliano
Godin (Acadie—Bathurst)	Gray (Windsor West)
Grose	Herron
Ianno	Jennings
Keyes	Knutson
Laliberte	Laurin
Lavigne	Lill
Loubier	Mancini
Manley	Marceau
Matthews	McKay (Scarborough East)
McWhinney	Minna
Nystrom	O'Brien (London—Fanshawe)
O'Reilly	Pagtakhan
Paradis	Patry
Pettigrew	Phinney
Pillitteri	Price
Richardson	Riis
Robillard	Rock
Sauvageau	Speller
St-Hilaire	St-Jacques
St-Julien	Stoffer
Valeri	Volpe
Whelan —73	

Initiatives ministérielles

DÉPUTÉS «PAIRÉS»

(Vote n° 222)

Alarie	Alcock
Asselin	Bachand (Saint-Jean)
Bakopanos	Bernier (Bonaventure—Gaspé—Îles-de-la-Madeleine—Pabok)
Brown	Bradshaw
Canuel	Calder
Chrétien (Frontenac—Mégantic)	Cauchon
Collenette	Coderre
Cullen	Crête
Debien	Dalphond-Guiral
Dumas	Duceppe
Fournier	Folco
Gauthier	Gagnon
Godin (Châteauguay)	Girard-Bujold
Guay	Graham
Harvard	Guimond
Lalonde	Kraft Sloan
Laurin	Lastewka
Lee	Lebel
Malhi	Lincoln
McCormick	Marleau
McTeague	McGuire
Normand	Mercier
O'Brien (Labrador)	Nunziata
Picard (Drummond)	Perron
Plamondon	Pickard (Chatham—Kent Essex)
Rocheleau	Proulx
Serré	Sekora
Tremblay (Lac-Saint-Jean)	Stewart (Northumberland)
Venne	Turp
	Wilfert

Le président suppléant (M. McClelland): Je déclare la motion n° 160 rejetée.

M. John Williams: Monsieur le Président, j'invoque le Règlement. Je voudrais remercier la whip adjointe du parti ministériel qui a fait preuve d'une grande ingéniosité en réglant la question du fauteuil mouillé.

Le président suppléant (M. McClelland): Oui, cela ne m'a pas échappé. Je pense aussi que la whip adjointe du gouvernement a fait preuve d'une grande ingéniosité. Je dois dire que je comprenais mal que le député de St. Albert n'ait pas trouvé lui-même la solution au problème.

Mme Marlene Catterall: Monsieur le Président, j'ignore la cause de la plainte du député de St. Albert concernant son fauteuil mouillé, mais je suis heureuse d'avoir aidé à trouver une solution.

L'hon. Herb Gray: Monsieur le Président, j'invoque le Règlement. Le problème impliquait-il de l'eau lourde ou un autre type d'eau? Des précisions seraient appréciées.

Le président suppléant (M. McClelland): Eh bien, je ne pense pas que nous devrions aller plus loin dans cette voie.

Le prochain vote porte sur la motion n° 161.

● (3510)

(La motion n° 161, mise aux voix, est rejetée.)

POUR

Députés

Abbott	Ablonczy
Bailey	Benoit
Breitkreuz (Yellowhead)	Casson
Cummins	Duncan
Epp	Gilmour
Goldring	Gouk
Grewal	Grey (Edmonton North)
Hill (Prince George—Peace River)	Hilstrom
Jaffer	Johnston
Kenney (Calgary Southeast)	Lowther
Martin (Esquimalt—Juan de Fuca)	Mayfield
McNally	Mills (Red Deer)
Morrison	Pankiw
Penson	Reynolds
Solberg	Stinson
Vellacott	White (Langley—Abbotsford)
Williams —33	

CONTRE

Députés

Anderson	Axworthy
Barnes	Bellehumeur
Bergeron	Bevilacqua
Bigras	Brien
Bulte	Caplan
Cardin	Carroll
Catterall	Chan
Charbonneau	Clouthier
Copps	de Savoye
Desrochers	Dion
Discepola	Doyle
Drouin	Dubé (Lévis-et-Chutes-de-la-Chaudière)
Dubé (Madawaska—Restigouche)	Earle
Easter	Fontana
Gagliano	Godin (Acadie—Bathurst)
Gray (Windsor West)	Grose
Hardy	Herron
Jennings	Knutson
Laliberte	Leung
Lill	Loubier
Mancini	Manley
Marceau	Matthews
McKay (Scarborough East)	McWhinney
Ménard	Minna
O'Brien (London—Fanshawe)	O'Reilly
Pagtakhan	Paradis
Parrish	Patry
Pettigrew	Phinney
Pillitteri	Price
Richardson	Riis
Rock	Sauvageau
Speller	St-Hilaire
St-Julien	Stewart (Brant)
Stoffer	Valeri
Vautour	Volpe
Whelan	Wood—72

DÉPUTÉS «PAIRÉS»

Alarie	Alcock
Asselin	Bachand (Saint-Jean)
Bakopanos	Bernier (Bonaventure—Gaspé—Îles-de-la-Madeleine—Pabok)
Brown	Bradshaw
Canuel	Calder
Chrétien (Frontenac—Mégantic)	Cauchon

Initiatives ministérielles

Coderre	Collenette
Crête	Cullen
Dalphond-Guiral	Debien
Duceppe	Dumas
Folco	Fournier
Gagnon	Gauthier
Girard-Bujold	Godin (Châteauguay)
Graham	Guay
Guimond	Harvard
Kraft Sloan	Lalonde
Lastewka	Laurin
Lebel	Lee
Lincoln	Malhi
Marleau	McCormick
McGuire	McTeague
Mercier	Normand
Nunziata	O'Brien (Labrador)
Perron	Picard (Drummond)
Pickard (Chatham—Kent Essex)	Plamondon
Proulx	Rocheleau
Sekora	Serré
Stewart (Northumberland)	Tremblay (Lac-Saint-Jean)
Turp	Venne
Wilfert	

Le président suppléant (M. McClelland): Je déclare la motion n° 161 rejetée.

Le prochain vote porte sur la motion n° 162.

• (3515)

[Français]

(La motion n° 162, mise aux voix, est rejetée par le vote suivant:)

(Vote n° 223)

POUR

Députés

Ablonczy	Bailey
Breitkreuz (Yellowhead)	Casson
Cummins	Duncan
Epp	Forseth
Gilmour	Goldring
Gouk	Grewal
Hill (Prince George—Peace River)	Jaffer
Johnston	Kenney (Calgary Southeast)
Lowther	Martin (Esquimalt—Juan de Fuca)
McNally	Mills (Red Deer)
Morrison	Pankiw
Penson	Reynolds
Solberg	Stinson
Vellacott	Williams —28

CONTRE

Députés

Assadourian	Axworthy
Bellehumeur	Bigras
Brien	Bulte
Caccia	Caplan
Cardin	Carroll
Charbonneau	Clouthier
de Savoye	Desrochers
Dion	Doyle
Drouin	Dubé (Lévis-et-Chutes-de-la-Chaudière)
Dubé (Madawaska—Restigouche)	Duhamel
Earle	Easter
Fontana	Gagliano
Godin (Acadie—Bathurst)	Grose
Hardy	Herron
Jackson	Jennings

Knutson	Laliberte
Leung	Lill
Mancini	Manley
Marceau	Matthews
McKay (Scarborough East)	McWhinney
Ménard	Minna
O'Brien (London—Fanshawe)	Pagtakhan
Paradis	Parrish
Patry	Pettigrew
Pillitteri	Riis
Sauvageau	Sgro
St-Hilaire	St-Julien
Stewart (Brant)	Stoffer
Tremblay (Lac-Saint-Jean)	Vautour
Volpe	Whelan
Wood—61	

DÉPUTÉS «PAIRÉS»

Alarie	Alcock
Asselin	Bachand (Saint-Jean)
Bakopanos	Bernier (Bonaventure—Gaspé—Îles-de-la-Madeleine)
ne—Pabok)	Bradshaw
Brown	Calder
Canuel	Cauchon
Chrétien (Frontenac—Mégantic)	Coderre
Collenette	Crête
Cullen	Dalphond-Guiral
Debien	Duceppe
Dumas	Folco
Fournier	Gagnon
Gauthier	Girard-Bujold
Godin (Châteauguay)	Graham
Guay	Guimond
Harvard	Kraft Sloan
Lalonde	Lastewka
Laurin	Lebel
Lee	Lincoln
Malhi	Marleau
McCormick	McGuire
McTeague	Mercier
Normand	O'Brien (Labrador)
Perron	Picard (Drummond)
Pickard (Chatham—Kent Essex)	Plamondon
Proulx	Rocheleau
Sekora	Serré
Stewart (Northumberland)	Tremblay (Lac-Saint-Jean)
Turp	Venne
Wilfert	

Le président suppléant (M. McClelland): Je déclare la motion n° 162 rejetée.

[Traduction]

M. John Herron: Monsieur le Président, j'invoque le Règlement. Je voudrais demander aux députés réformistes si nous ne pourrions pas appliquer les votes déjà pris aux motions qui restent et affecter l'économie ainsi réalisée à la réduction de la dette? Nos vis-à-vis seraient-ils d'accord avec cette initiative?

M. Jay Hill: Monsieur le Président, j'invoque le Règlement. En guise de réponse, je voudrais demander au député s'il parle de la dette accumulée par le Canada au nom du Parti progressiste-conservateur.

Le président suppléant (M. McClelland): C'est match nul. Tout le monde a le même score.

Le prochain vote porte sur la motion n° 163.

● (3520)

(La motion n° 163, mise aux voix, est rejetée.)

(Vote n° 224)

POUR

Députés

Ablonczy
Breitkreuz (Yellowhead)
Duncan
Forseth
Grewal
Hanger
Hilstrom
Johnston
Lowther
Mayfield
Mills (Red Deer)
Penson
Solberg
Vellacott

Bailey
Cummins
Epp
Gilmour
Grey (Edmonton North)
Hill (Prince George—Peace River)
Jaffer
Kenney (Calgary Southeast)
Manning
McNally
Morrison
Reynolds
Stinson
Williams—28

CONTRE

Députés

Assadourian
Barnes
Bellemare
Blaikie
Bulte
Caccia
Cardin
Chan
de Savoye
Doyle
Dubé (Lévis-et-Chutes-de-la-Chaudière)
Duhamel
Easter
Gagliano
Hardy
Herron
Jennings
Lill
Mancini
McWhinney
Minna
Paradis
Patry
Phinney
Riis
Rock
Sgro
St-Hilaire
Stewart (Brant)
Tremblay (Lac-Saint-Jean)
Volpe
Wood—63

Axworthy
Bellehumeur
Bigras
Brien
Byrne
Caplan
Carroll
Clouthier
Desrochers
Drouin
Dubé (Madawaska—Restigouche)
Earle
Fontana
Grose
Harvey
Jackson
Laliberte
Loubier
Marceau
Ménard
O'Brien (London—Fanshawe)
Parrish
Pettigrew
Pillitteri
Robillard
Sauvageau
Speller
St-Julien
Stoffer
Vautour
Whelan

DÉPUTÉS «PAIRÉS»

Alarie
Asselin
Bakopanos
ne—Pabok)
Brown
Canel
Chrétien (Frontenac—Mégantic)
Collenette
Cullen
Debien

Alcock
Bachand (Saint-Jean)
Bernier (Bonaventure—Gaspé—Îles-de-la-Madeleine)
Bradshaw
Calder
Cauchon
Coderre
Crête
Dalphond-Guiral

Initiatives ministérielles

Duceppe	Dumas
Folco	Fournier
Gagnon	Gauthier
Girard-Bujold	Godin (Châteauguay)
Graham	Guay
Guimond	Harvard
Kraft Sloan	Lalonde
Lastewka	Laurin
Lebel	Lee
Lincoln	Malhi
Marleau	McCormick
McGuire	McTeague
Mercier	Normand
Nunziata	O'Brien (Labrador)
Perron	Picard (Drummond)
Pickard (Chatham—Kent Essex)	Plamondon
Proulx	Rocheleau
Sekora	Serré
Stewart (Northumberland)	Tremblay (Lac-Saint-Jean)
Turp	Venne
Wilfert	

Le président suppléant (M. McClelland): Je déclare la motion n° 163 rejetée.

[Français]

M. Stéphane Bergeron: Monsieur le Président, j'invoque le Règlement.

Je veux simplement que mon vote soit enregistré contre cette motion.

[Traduction]

Le président suppléant (M. McClelland): Si je comprends bien, le whip demande que son vote soit enregistré d'une façon particulière. Nous avons déjà discuté de cette question et nous avons décidé que, puisqu'il y a tellement de va-et-vient, avec les députés qui entrent et qui sortent, nous allons soit observer rigoureusement les règles, selon lesquelles tous les députés restent à leurs fauteuils pendant que leurs votes sont enregistrés, ou permettre les allées et venues des députés. Par conséquent, nous n'allons changer aucun vote, mais nous allons remplacer le Président.

● (3525)

La présidente suppléante (Mme Thibeault): Le prochain vote porte sur la motion n° 164.

● (3530)

(La motion n° 164, mise aux voix, est rejetée par le vote suivant:)

(Vote n° 225)

POUR

Députés

Abbott
Breitkreuz (Yellowhead)
Epp
Gilmour
Grewal
Hill (Macleod)
Hilstrom
Johnston
Lowther
Mayfield
Mills (Red Deer)
Pankiw
Solberg
Vellacott
Williams—29

Bailey
Duncan
Forseth
Gouk
Hanger
Hill (Prince George—Peace River)
Jaffer
Kenney (Calgary Southeast)
Manning
McNally
Morrison
Reynolds
Stinson
White (Langley—Abbotsford)

Initiatives ministérielles

CONTRE

Députés

Assadourian	Augustine
Axworthy	Baker
Barnes	Bellehumeur
Bellemare	Bergeron
Bevilacqua	Bigras
Blaikie	Boudria
Brien	Byrne
Caccia	Caplan
Cardin	Carroll
Chan	Charbonneau
Clouthier	de Savoye
Desrochers	Doyle
Drouin	Dubé (Lévis-et-Chutes-de-la-Chaudière)
Dubé (Madawaska—Restigouche)	Earle
Easter	Fontana
Gagliano	Godin (Acadie—Bathurst)
Grose	Hardy
Harvey	Herron
Iftody	Jackson
Jennings	Knutson
Laliberte	Lill
Loubier	Mancini
Marceau	Ménard
Minna	O'Brien (London—Fanshawe)
Parrish	Patry
Peric	Pettigrew
Phinney	Pillitteri
Price	Riis
Robillard	Rock
Sauvageau	Sgro
Speller	St-Hilaire
St-Julien	Stewart (Brant)
Stoffer	Tremblay (Lac-Saint-Jean)
Vautour	Volpe
Wasylcia-Leis	Whelan
Wood—71	

DÉPUTÉS «PAIRÉS»

Alarie	Alcock
Asselin	Bachand (Saint-Jean)
Bakopanos	Bernier (Bonaventure—Gaspé—Îles-de-la-Madeleine—Pabok)
Brown	Bradshaw
Canuel	Calder
Chrétien (Frontenac—Mégantic)	Cauchon
Collenette	Coderre
Cullen	Crête
Debien	Dalphond-Guiral
Dumas	Duceppe
Fournier	Folco
Gauthier	Gagnon
Godin (Châteauguay)	Girard-Bujold
Guay	Graham
Harvard	Guimond
Lalonde	Kraft Sloan
Laurin	Lastewka
Lee	Lebel
Malhi	Lincoln
McCormick	Marleau
McTeague	McGuire
Normand	Mercier
O'Brien (Labrador)	Nunziata
Picard (Drummond)	Perron
Plamondon	Pickard (Chatham—Kent Essex)
Rocheleau	Proulx
Serré	Sekora
Tremblay (Lac-Saint-Jean)	Stewart (Northumberland)
Venne	Turp
	Wilfert

La présidente suppléante (Mme Thibeault): Je déclare la motion n° 164 rejetée.

Le prochain vote porte sur la motion n° 165.

• (3535)

(La motion n° 165, mise aux voix, est rejetée par le vote suivant:)

(Vote n° 226)

POUR

Députés

Abbott	Ablonczy
Bailey	Breitkreuz (Yellowhead)
Casson	Cummins
Duncan	Epp
Forsyth	Gilmour
Gouk	Grewal
Hanger	Hill (Prince George—Peace River)
Hilstrom	Jaffer
Johnston	Kenney (Calgary Southeast)
Lowther	Manning
Mayfield	McNally
Mills (Red Deer)	Morrison
Pankiw	Penson
Reynolds	Solberg
Stinson	Vellacott
White (Langley—Abbotsford)	Williams—32

CONTRE

Députés

Assadourian	Augustine
Axworthy	Baker
Barnes	Bellehumeur
Bellemare	Bergeron
Bevilacqua	Bigras
Blaikie	Boudria
Brien	Bulte
Byrne	Caplan
Cardin	Carroll
Casey	Chan
Charbonneau	Cotler
de Savoye	Desrochers
Dion	Discepolo
Doyle	Drouin
Dubé (Lévis-et-Chutes-de-la-Chaudière)	Dubé (Madawaska—Restigouche)
Earle	Easter
Fontana	Gagliano
Godin (Acadie—Bathurst)	Grose
Hardy	Harvey
Herron	Iftody
Jackson	Jennings
Knutson	Laliberte
Lill	Loubier
MacAulay	Mancini
Marceau	Martin (LaSalle—Émard)
Ménard	Minna
O'Brien (London—Fanshawe)	Parrish
Patry	Peric
Phinney	Pillitteri
Price	Riis
Sauvageau	Sgro
Speller	St-Hilaire
St-Julien	Vautour
Volpe	Wasylcia-Leis
Whelan	Wood—70

Initiatives ministérielles

DÉPUTÉS «PAIRÉS»

Alarie	Alcock
Asselin	Bachand (Saint-Jean)
Bakopanos	Bernier (Bonaventure—Gaspé—Îles-de-la-Madeleine—Pabok)
Brown	Bradshaw
Canuel	Calder
Chrétien (Frontenac—Mégantic)	Cauchon
Collenette	Coderre
Cullen	Crête
Debien	Dalphondu-Guiral
Dumas	Duceppe
Fournier	Folco
Gauthier	Gagnon
Godin (Châteauguay)	Girard-Bujold
Guay	Graham
Harvard	Guimond
Lalonde	Kraft Sloan
Laurin	Lastewka
Lee	Lebel
Malhi	Lincoln
McCormick	Marleau
McTeague	McGuire
Normand	Mercier
O'Brien (Labrador)	Nunziata
Picard (Drummond)	Perron
Plamondon	Pickard (Chatham—Kent Essex)
Rocheleau	Proulx
Serré	Sekora
Tremblay (Lac-Saint-Jean)	Stewart (Northumberland)
Venne	Turp
	Wilfert

La présidente suppléante (Mme Thibeault): Je déclare la motion n^o 165 rejetée.

M. Randy White: Madame la Présidente, j'invoque le Règlement. Maintenant qu'il est passé 11 h 30, pourrais-je demander le consentement de la Chambre afin de commencer à poser des questions au ministre des Finances relativement à ses politiques fiscales régressives et à la façon. . .

La présidente suppléante (Mme Thibeault): Ce n'est pas un rappel au Règlement.

Le prochain vote porte sur la motion n^o 166.

● (3540)

(La motion n^o 166, mise aux voix, est rejetée par le vote suivant:)

(Vote n^o 227)

POUR

Députés

Abbott	Ablonczy
Bailey	Casson
Cummins	Epp
Forseth	Gouk
Grewal	Grey (Edmonton North)
Hanger	Hill (MacLeod)
Hill (Prince George—Peace River)	Hilstrom
Jaffer	Johnston
Kennedy (Calgary Southeast)	Lowther
Manning	Martin (Esquimalt—Juan de Fuca)
Mayfield	McNally
Mills (Red Deer)	Morrison
Pankiw	Penson
Reynolds	Solberg
Stinson	Vellacott
Williams—31	

CONTRE

Députés

Augustine	Axworthy
Baker	Barnes
Bellehumeur	Bellemare
Bergeron	Bevilacqua
Bigras	Blaikie
Brien	Bulte
Byrne	Caccia
Cardin	Casey
Catterall	Chan
Charbonneau	Chrétien (Saint-Maurice)
Copps	Cotler
de Savoie	Desrochers
Dion	Discepolo
Doyle	Drouin
Dubé (Lévis-et-Chutes-de-la-Chaudière)	Dubé (Madawaska—Restigouche)
Earle	Easter
Fontana	Gagliano
Godin (Acadie—Bathurst)	Gray (Windsor West)
Grose	Hardy
Harvey	Herron
Ianno	Iftody
Jackson	Jennings
Laliberte	Lill
Loubier	MacKay (Pictou—Antigonish—Guysborough)
Mancini	Marceau
Martin (LaSalle—Émard)	Ménard
Minna	Nystrom
O'Brien (London—Fanshawe)	Parrish
Patry	Peric
Pettigrew	Phinney
Pillitteri	Price
Riis	Robillard
Rock	Sauvageau
Sgro	Speller
St-Hilaire	St-Julien
Stoffer	Tremblay (Lac-Saint-Jean)
Vautour	Volpe
Wasylcia-Leis	Whelan
Wood—77	

DÉPUTÉS «PAIRÉS»

Alarie	Alcock
Asselin	Bachand (Saint-Jean)
Bakopanos	Bernier (Bonaventure—Gaspé—Îles-de-la-Madeleine—Pabok)
Brown	Bradshaw
Canuel	Calder
Chrétien (Frontenac—Mégantic)	Cauchon
Collenette	Coderre
Cullen	Crête
Debien	Dalphondu-Guiral
Dumas	Duceppe
Fournier	Folco
Gauthier	Gagnon
Godin (Châteauguay)	Girard-Bujold
Guay	Graham
Harvard	Guimond
Lalonde	Kraft Sloan
Laurin	Lastewka
Lee	Lebel
Malhi	Lincoln
McCormick	Marleau
McTeague	McGuire
Normand	Mercier
O'Brien (Labrador)	Nunziata
Picard (Drummond)	Perron
Plamondon	Pickard (Chatham—Kent Essex)
Rocheleau	Proulx
Serré	Sekora
Tremblay (Lac-Saint-Jean)	Stewart (Northumberland)
Venne	Turp
	Wilfert

Initiatives ministérielles

La présidente suppléante (Mme Thibeault): Je déclare la motion n° 166 rejetée.

Wasylycia-Leis
Wood—71

Whelan

[Français]

La prochaine mise aux voix porte sur la motion n° 167.

• (3545)

[Traduction]

(La motion n° 167, mise aux voix, est rejetée par le vote suivant:)

(Vote n° 228)

POUR

Députés

Abbott
Benoit
Cummins
Forsyth
Grewal
Hanger
Hill (Prince George—Peace River)
Jaffer
Kenney (Calgary Southeast)
Manning
Mayfield
Mills (Red Deer)
Pankiw
Reynolds
Williams —29

Ablonczy
Casson
Epp
Gouk
Grey (Edmonton North)
Hill (Macleod)
Hilstrom
Johnston
Lowther
Martin (Esquimalt—Juan de Fuca)
McNally
Morrison
Penson
Vellacott

CONTRE

Députés

Augustine
Barnes
Bellemare
Bevilacqua
Blaikie
Bulte
Caccia
Catterall
Clouthier
Cotler
Desrochers
Discepola
Drouin
Dubé (Madawaska—Restigouche)
Fontana
Godin (Acadie—Bathurst)
Harvey
Iftody
Knutson
Lill
MacAulay
Mancini
Martin (LaSalle—Émard)
Minna
O'Brien (London—Fanshawe)
Parrish
Peric
Phinney
Riis
Rock
Sgro
St-Hilaire
Stoffer
Vautour

Axworthy
Bellehumeur
Bergeron
Bigras
Brien
Byrne
Cardin
Chrétien (Saint-Maurice)
Coppes
de Savoye
Dion
Doyle
Dubé (Lévis-et-Chutes-de-la-Chaudière)
Earle
Gagliano
Hardy
Herron
Jennings
Laliberte
Loubier
MacKay (Pictou—Antigonish—Guysborough)
Marceau
Ménard
Nystrom
O'Reilly
Patry
Pettigrew
Pillitteri
Robillard
Sauvageau
Speller
St-Julien
Tremblay (Lac-Saint-Jean)
Volpe

Alarie
Asselin
Bakopoulos
ne—Pabok)
Brown
Canuel
Chrétien (Frontenac—Mégantic)
Collenette
Cullen
Debien
Dumas
Fournier
Gauthier
Godin (Châteauguay)
Guay
Harvard
Lalonde
Laurin
Lee
Malhi
McCormick
McTeague
Normand
O'Brien (Labrador)
Picard (Drummond)
Plamondon
Rocheleau
Serré
Tremblay (Lac-Saint-Jean)
Venne

Alcock
Bachand (Saint-Jean)
Bernier (Bonaventure—Gaspé—Îles-de-la-Madeleine)
Bradshaw
Calder
Cauchon
Coderre
Crête
Dalphond-Guiral
Duceppe
Folco
Gagnon
Girard-Bujold
Graham
Guimond
Kraft Sloan
Lastewka
Lebel
Lincoln
Marleau
McGuire
Mercier
Nunziata
Perron
Pickard (Chatham—Kent Essex)
Proulx
Sekora
Stewart (Northumberland)
Turp
Wilfert

DÉPUTÉS «PAIRÉS»

La présidente suppléante (Mme Thibeault): Je déclare la motion n° 167 rejetée.

[Français]

La prochaine mise aux voix porte sur la motion n° 168.

• (3555)

[Traduction]

(La motion n° 168, mise aux voix, est rejetée par le vote suivant:)

(Vote n° 229)

POUR

Députés

Abbott
Bailey
Breitkreuz (Yellowhead)
Cummins
Forsyth
Goldring
Grewal
Hanger
Hilstrom
Johnston
Lowther
Mayfield
Mills (Red Deer)
Pankiw
Stinson
White (Langley—Abbotsford)

Ablonczy
Benoit
Casson
Epp
Gilmour
Gouk
Grey (Edmonton North)
Hill (Macleod)
Jaffer
Kenney (Calgary Southeast)
Manning
McNally
Morrison
Reynolds
Vellacott
Williams—32

Initiatives ministérielles

CONTRE

Députés

Assadourian	Augustine
Axworthy	Barnes
Bellehumeur	Bellemare
Bergeron	Bevilacqua
Bigras	Blaikie
Brien	Bulte
Byrne	Caccia
Cardin	Catterall
Chrétien (Saint-Maurice)	Clouthier
Copps	Cotler
Desrochers	Dhaliwal
Dion	Discepola
Doyle	Drouin
Dubé (Lévis-et-Chutes-de-la-Chaudière)	Dubé (Madawaska—Restigouche)
Earle	Easter
Gagliano	Godin (Acadie—Bathurst)
Hardy	Harvey
Herron	Iftody
Jennings	Knutson
Laliberte	Lill
Loubier	MacAulay
Mancini	Marceau
Martin (LaSalle—Émard)	Matthews
Ménard	Minna
Nystrom	O'Brien (London—Fanshawe)
O'Reilly	Parrish
Peric	Pettigrew
Phinney	Pillitteri
Robillard	Rock
Sauvageau	Sgro
Speller	St-Hilaire
St-Julien	Stoffer
Vautour	Volpe
Wasylycia-Leis	Whelan
Wood—69	

Le prochain vote porte sur la motion n^o 169.

• (3600)

[Français]

(La motion n^o 169, mise aux voix, est rejetée par le vote suivant:)(Vote n^o 230)

POUR

Députés

Abbott	Ablonczy
Bailey	Benoit
Breitkreuz (Yellowhead)	Casson
Cummins	Epp
Forseth	Goldring
Gouk	Grewal
Grey (Edmonton North)	Hanger
Hill (Macleod)	Hill (Prince George—Peace River)
Hilstrom	Johnston
Lowther	Manning
Martin (Esquimalt—Juan de Fuca)	Mayfield
McNally	Mills (Red Deer)
Morrison	Pankiw
Penson	Reynolds
Stinson	Vellacott
White (Langley—Abbotsford)	Williams—32

DÉPUTÉS «PAIRÉS»

Alarie	Alcock
Asselin	Bachand (Saint-Jean)
Bakopanos	Bernier (Bonaventure—Gaspé—Îles-de-la-Madeleine—Pabok)
Brown	Bradshaw
Canuel	Calder
Chrétien (Frontenac—Mégantic)	Cauchon
Collenette	Coderre
Cullen	Crête
Debien	Dalphond-Guiral
Dumas	Duceppe
Fournier	Folco
Gauthier	Gagnon
Godin (Châteauguay)	Girard-Bujold
Guay	Graham
Harvard	Guimond
Lalonde	Kraft Sloan
Laurin	Lastewka
Lee	Lebel
Malhi	Lincoln
McCormick	Marleau
McTeague	McGuire
Normand	Mercier
O'Brien (Labrador)	Nunziata
Picard (Drummond)	Perron
Plamondon	Pickard (Chatham—Kent Essex)
Rocheleau	Proulx
Serré	Sekora
Tremblay (Lac-Saint-Jean)	Stewart (Northumberland)
Venne	Turp
	Wilfert

CONTRE

Députés

Anderson	Assadourian
Augustine	Barnes
Beaumier	Bellehumeur
Bellemare	Bergeron
Bigras	Blaikie
Blondin-Andrew	Boudria
Brien	Bulte
Byrne	Caccia
Caplan	Cardin
Carroll	Casey
Catterall	Chan
Charbonneau	Chrétien (Saint-Maurice)
Clouthier	Copps
Cotler	de Savoye
Desrochers	Dhaliwal
Discepola	Dockrill
Doyle	Drouin
Dubé (Lévis-et-Chutes-de-la-Chaudière)	Dubé (Madawaska—Restigouche)
Duhamel	Earle
Easter	Fontana
Gagliano	Godin (Acadie—Bathurst)
Gray (Windsor West)	Grose
Hardy	Harvey
Herron	Ianno
Jennings	Knutson
Lavigne	Lill
Loubier	MacAulay
Mancini	Marceau
Ménard	Minna
Nystrom	O'Brien (London—Fanshawe)
O'Reilly	Pagtakhan
Patry	Peric
Pettigrew	Phinney
Pratt	Price
Rock	Sauvageau
Speller	St-Hilaire
St-Julien	Stewart (Brant)
Stoffer	Tremblay (Lac-Saint-Jean)
Valeri	Vautour
Volpe	Wasylycia-Leis
Whelan	Wood—82

La présidente suppléante (Mme Thibeault): Je déclare la motion n^o 168 rejetée.

Initiatives ministérielles

DÉPUTÉS «PAIRÉS»

Alarie	Alcock
Asselin	Bachand (Saint-Jean)
Bakopanos	Bernier (Bonaventure—Gaspé—Îles-de-la-Madeleine—Pabok)
Brown	Bradshaw
Canuel	Calder
Chrétien (Frontenac—Mégantic)	Cauchon
Collenette	Coderre
Cullen	Crête
Debien	Dalphondu-Guiral
Dumas	Duceppe
Fournier	Folco
Gauthier	Gagnon
Godin (Châteauguay)	Girard-Bujold
Guay	Graham
Harvard	Guimond
Lalonde	Kraft Sloan
Laurin	Lastewka
Lee	Lebel
Malhi	Lincoln
McCormick	Marleau
McTeague	McGuire
Normand	Mercier
O'Brien (Labrador)	Nunziata
Picard (Drummond)	Perron
Plamondon	Pickard (Chatham—Kent Essex)
Rocheleau	Proulx
Serré	Sekora
Tremblay (Lac-Saint-Jean)	Stewart (Northumberland)
Venne	Turp
	Wilfert

La présidente suppléante (Mme Thibeault): Je déclare la motion n° 169 rejetée.

[Traduction]

Le prochain vote porte sur la motion n° 170.

• (3605)

(La motion n° 170, mise aux voix, est rejetée.)

(Vote n° 231)

POUR

Députés

Abbott	Ablonczy
Bailey	Benoit
Breitkreuz (Yellowhead)	Casson
Cummins	Duncan
Epp	Forseth
Gilmour	Goldring
Gouk	Grewal
Grey (Edmonton North)	Hanger
Hill (MacLeod)	Hill (Prince George—Peace River)
Hilstrom	Jaffer
Johnston	Kenney (Calgary Southeast)
Lowther	Manning
Martin (Esquimalt—Juan de Fuca)	Mayfield
Mills (Red Deer)	Morrison
Pankiw	Penson
Scott (Skeena)	Stinson
Vellacott	White (Langley—Abbotsford)
Williams—35	

CONTRE

Députés

Assadourian	Augustine
Barnes	Beaumier
Bellehumeur	Bellemare
Bigras	Blaikie
Blondin-Andrew	Brien
Bulte	Byrne
Caccia	Caplan
Cardin	Carroll
Catterall	Chrétien (Saint-Maurice)
Clouthier	Copps
de Savoye	Desjarlais
Desrochers	Dhaliwal
Discepola	Dockrill
Doyle	Drouin
Dubé (Madawaska—Restigouche)	Duhamel
Earle	Easter
Fontana	Godin (Acadie—Bathurst)
Gray (Windsor West)	Grose
Hardy	Herron
Ianno	Lavigne
Leung	Loubier
MacAulay	Mancini
Marceau	McKay (Scarborough East)
McWhinney	Ménard
Minna	Nault
Nystrom	O'Brien (London—Fanshawe)
O'Reilly	Peric
Pettigrew	Phinney
Pratt	Price
Richardson	Rock
Sauvageau	Speller
St-Hilaire	St-Julien
Stewart (Brant)	Stoffer
Tremblay (Lac-Saint-Jean)	Vautour
Volpe	Wasylcia-Leis
Whelan—71	

DÉPUTÉS «PAIRÉS»

Alarie	Alcock
Asselin	Bachand (Saint-Jean)
Bakopanos	Bernier (Bonaventure—Gaspé—Îles-de-la-Madeleine—Pabok)
Brown	Bradshaw
Canuel	Calder
Chrétien (Frontenac—Mégantic)	Cauchon
Collenette	Coderre
Cullen	Crête
Debien	Dalphondu-Guiral
Dumas	Duceppe
Fournier	Folco
Gauthier	Gagnon
Godin (Châteauguay)	Girard-Bujold
Guay	Graham
Harvard	Guimond
Lalonde	Kraft Sloan
Laurin	Lastewka
Lee	Lebel
Malhi	Lincoln
McCormick	Marleau
McTeague	McGuire
Normand	Mercier
O'Brien (Labrador)	Nunziata
Picard (Drummond)	Perron
Plamondon	Pickard (Chatham—Kent Essex)
Rocheleau	Proulx
Serré	Sekora
Tremblay (Lac-Saint-Jean)	Stewart (Northumberland)
Venne	Turp
	Wilfert

Initiatives ministérielles

La présidente suppléante (Mme Thibeault): Je déclare la motion n° 170 rejetée.

[*Français*]

La prochaine mise aux voix porte sur la motion n° 171.

• (3610)

(La motion n° 171, mise aux voix, est rejetée par le vote suivant:)

(*Vote n° 232*)

POUR

Députés

Abbott
Bailey
Breitkreuz (Yellowhead)
Cummins
Epp
Gilmour
Grewal
Hill (Macleod)
Hilstrom
Kenney (Calgary Southeast)
Manning
Pankiw
Stinson
White (Langley—Abbotsford)

Ablonczy
Benoit
Casson
Duncan
Forseth
Goldring
Grey (Edmonton North)
Hill (Prince George—Peace River)
Jaffer
Lowther
Martin (Esquimalt—Juan de Fuca)
Penson
Vellacott
Williams—28

CONTRE

Députés

Anderson
Beaumier
Bellemare
Blondin-Andrew
Bulte
Cardin
Catterall
Clouthier
de Savoye
Desrochers
Dion
Dockrill
Earle
Godin (Acadie—Bathurst)
Grose
Herron
Knutson
Loubier
Marceau
Minna
O'Brien (London—Fanshawe)
Pagtakhan
Pratt
Rock
St-Hilaire
Vautour
Whelan—53

Augustine
Bellehumeur
Bergeron
Brien
Caplan
Carroll
Chrétien (Saint-Maurice)
Cotler
Desjarlais
Dhaliwal
Discepola
Doyle
Easter
Gray (Windsor West)
Hardy
Ianno
Lill
MacAulay
Ménard
Nystrom
O'Reilly
Pettigrew
Price
Speller
St-Julien
Wasylcyia-Leis

DÉPUTÉS «PAIRÉS»

Alarie
Asselin
Bakopanos
ne—Pabok)
Brown
Canuel
Chrétien (Frontenac—Mégantic)
Collenette

Alcock
Bachand (Saint-Jean)
Bernier (Bonaventure—Gaspé—Îles-de-la-Madeleine)
Bradshaw
Calder
Cauchon
Coderre

Crête
Dalphond-Guiral
Duceppe
Folco
Gagnon
Girard-Bujold
Graham
Guimond
Kraft Sloan
Lastewka
Lebel
Lincoln
Marleau
McGuire
Mercier
Nunziata
Perron
Pickard (Chatham—Kent Essex)
Proulx
Sekora
Stewart (Northumberland)
Turp
Wilfert

Cullen
Debien
Dumas
Fournier
Gauthier
Godin (Châteauguay)
Guay
Harvard
Lalonde
Laurin
Lee
Malhi
McCormick
McTeague
Normand
O'Brien (Labrador)
Picard (Drummond)
Plamondon
Rocheleau
Serré
Tremblay (Lac-Saint-Jean)
Venne

La présidente suppléante (Mme Thibeault): Je déclare la motion n° 171 rejetée.

[*Traduction*]

Le prochain vote porte sur la motion n° 172.

• (3615)

[*Français*]

(La motion n° 172, mise aux voix, est rejetée par le vote suivant:)

(*Vote n° 233*)

POUR

Députés

Abbott
Bailey
Casson
Epp
Gilmour
Grewal
Hanger
Hill (Prince George—Peace River)
Johnston
Lowther
Mayfield
Mills (Red Deer)
Stinson
White (Langley—Abbotsford)

Ablonczy
Benoit
Duncan
Forseth
Gouk
Grey (Edmonton North)
Hill (Macleod)
Jaffer
Kenney (Calgary Southeast)
Manning
McNally
Penson
Vellacott
Williams—28

CONTRE

Députés

Anderson
Augustine
Beaumier
Bellemare
Bergeron
Blondin-Andrew
Bulte
Cardin
Catterall
Charbonneau
Clouthier
de Savoye
Dhaliwal
Discepola
Drouin

Assadourian
Barnes
Bellehumeur
Bennett
Bigras
Brien
Byrne
Carroll
Chamberlain
Chrétien (Saint-Maurice)
Cotler
Desrochers
Dion
Doyle
Dubé (Lévis-et-Chutes-de-la-Chaudière)

Initiatives ministérielles

Dubé (Madawaska—Restigouche)	Earle
Easter	Fontana
Godin (Acadie—Bathurst)	Gray (Windsor West)
Grose	Hardy
Herron	Ianno
Lavigne	Leung
Lill	Loubier
MacAulay	MacKay (Pictou—Antigonish—Guysborough)
Maloney	Mancini
Marceau	Matthews
McWhinney	Ménard
Minna	Nault
Nystrom	O'Brien (London—Fanshawe)
O'Reilly	Pagtakhan
Parrish	Pettigrew
Phinney	Pratt
Richardson	Rock
Sauvageau	St-Hilaire
St-Julien	Tremblay (Lac-Saint-Jean)
Vautour	Volpe
Wasylcia-Leis	Whelan
Wood—73	

● (3620)

La présidente suppléante (Mme Thibeault): Tous les députés conviendront certainement que les greffiers de la Chambre font un travail extraordinaire aujourd'hui. Je pense que nous pouvons nous fier aux résultats qu'ils annoncent, à moins que le député veuille pousser l'affaire plus loin.

Le prochain vote porte sur la motion n^o 173.

● (3625)

[Français]

(La motion n^o 173, mise aux voix, est rejetée par le vote suivant:)

DÉPUTÉS «PAIRÉS»

(Vote n^o 234)

Alarie	Alcock
Asselin	Bachand (Saint-Jean)
Bakopanos	Bernier (Bonaventure—Gaspé—Îles-de-la-Madeleine—Pabok)
Brown	Bradshaw
Canuel	Calder
Chrétien (Frontenac—Mégantic)	Cauchon
Collenette	Coderre
Cullen	Crête
Debien	Dalphond-Guiral
Dumas	Duceppe
Fournier	Folco
Gauthier	Gagnon
Godin (Châteauguay)	Girard-Bujold
Guay	Graham
Harvard	Guimond
Lalonde	Kraft Sloan
Laurin	Lastewka
Lee	Lebel
Malhi	Lincoln
McCormick	Marleau
McTeague	McGuire
Normand	Mercier
O'Brien (Labrador)	Nunziata
Picard (Drummond)	Perron
Plamondon	Pickard (Chatham—Kent Essex)
Rocheleau	Proulx
Serré	Sekora
Tremblay (Lac-Saint-Jean)	Stewart (Northumberland)
Venne	Turp
	Wilfert

La présidente suppléante (Mme Thibeault): Je déclare la motion n^o 172 rejetée.

[Traduction]

M. Ken Epp: Madame la Présidente, je voudrais demander aux greffiers de vérifier leurs chiffres. Le vote précédent avait eu pour résultat 28 à 54 et celui-ci, 28 à 74. Se pourrait-il que 20 députés viennent d'arriver?

POUR

Députés

Abbott	Ablonczy
Bailey	Benoit
Casson	Cummins
Duncan	Epp
Forseth	Gouk
Grewal	Hanger
Hill (Macleod)	Hill (Prince George—Peace River)
Jaffer	Johnston
Kenney (Calgary Southeast)	Lowther
Manning	Mayfield
Mills (Red Deer)	Morrison
Stinson	Vellacott
Williams—25	

CONTRE

Députés

Anderson	Assad
Assadourian	Augustine
Barnes	Beaumier
Bellehumeur	Bergeron
Bigras	Blaikie
Blondin-Andrew	Brien
Bulte	Byrne
Caplan	Cardin
Carroll	Catterall
Chamberlain	Chrétien (Saint-Maurice)
Clouthier	Cotler
de Savoye	Desjarlais
Desrochers	Dhaliwal
Discepola	Doyle
Drouin	Dubé (Lévis-et-Chutes-de-la-Chaudière)
Dubé (Madawaska—Restigouche)	Earle
Easter	Gagliano
Godin (Acadie—Bathurst)	Gray (Windsor West)
Grose	Hardy
Ianno	Jackson
Lavigne	Lill
Loubier	MacAulay
MacKay (Pictou—Antigonish—Guysborough)	Mancini
Marceau	McTeague
Ménard	Nault
O'Brien (London—Fanshawe)	O'Reilly
Pagtakhan	Pettigrew
Phinney	Price
Richardson	Sauvageau
Speller	St-Hilaire
St-Julien	Stoffer
Tremblay (Lac-Saint-Jean)	Vautour

*Initiatives ministérielles*Volpe
Whelan—67

Wasylycia-Leis

DÉPUTÉS «PAIRÉS»

Alarie
Asselin
Bakopanos
ne—Pabok)
Brown
Canuel
Chrétien (Frontenac—Mégantic)
Collenette
Cullen
Debien
Dumas
Fournier
Gauthier
Godin (Châteauguay)
Guay
Harvard
Lalonde
Laurin
Lee
Malhi
McCormick
McTeague
Normand
O'Brien (Labrador)
Picard (Drummond)
Plamondon
Rocheleau
Serré
Tremblay (Lac-Saint-Jean)
Venne

Alcock
Bachand (Saint-Jean)
Bernier (Bonaventure—Gaspé—Îles-de-la-Madeleine)
Bradshaw
Calder
Cauchon
Coderre
Crête
Dalphond-Guiral
Duceppe
Folco
Gagnon
Girard-Bujold
Graham
Guimond
Kraft Sloan
Lastewka
Lebel
Lincoln
Marleau
McGuire
Mercier
Nunziata
Perron
Pickard (Chatham—Kent Essex)
Proulx
Sekora
Stewart (Northumberland)
Turp
Wilfert

Beaumier
Bergeron
Blaikie
Brien
Byrne
Cardin
Casey
Chamberlain
de Savoye
Desrochers
Discepola
Dubé (Lévis-et-Chutes-de-la-Chaudière)
Duhamel
Easter
Hardy
Ianno
Jennings
Leung
Loubier
Maloney
Marceau
McTeague
Nault
O'Reilly
Parrish
Phinney
Richardson
Sgro
St-Julien
Stoffer
Volpe
Whelan

Bellehumeur
Bigras
Blondin-Andrew
Bulte
Caplan
Carroll
Catterall
Clouthier
Desjarlais
Dhaliwal
Doyle
Dubé (Madawaska—Restigouche)
Earle
Gray (Windsor West)
Herron
Jackson
Knutson
Lill
MacKay (Pictou—Antigonish—Guysborough)
Mancini
McKay (Scarborough East)
Ménard
O'Brien (London—Fanshawe)
Pagtakhan
Pettigrew
Pratt
Sauvageau
St-Hilaire
Stewart (Brant)
Tremblay (Lac-Saint-Jean)
Wasylycia-Leis
Wood—68

DÉPUTÉS «PAIRÉS»

La présidente suppléante (Mme Thibeault): Je déclare la motion n° 173 rejetée.

[Traduction]

Le prochain vote porte sur la motion n° 174.

• (3630)

(La motion n° 174, mise aux voix, est rejetée.)

(Vote n° 235)

POUR

Députés

Abbott
Bailey
Cummins
Gilmour
Grewal
Hanger
Hill (Prince George—Peace River)
Jaffer
Kenney (Calgary Southeast)
Manning
McNally
Reynolds
Stinson
Williams—27

Ablonczy
Benoit
Epp
Gouk
Grey (Edmonton North)
Hill (Macleod)
Hilstrom
Johnston
Lowther
Mayfield
Penson
Scott (Skeena)
Vellacott

CONTRE

Députés

Anderson
Augustine

Assadourian
Barnes

Alarie
Asselin
Bakopanos
ne—Pabok)
Brown
Canuel
Chrétien (Frontenac—Mégantic)
Collenette
Cullen
Debien
Dumas
Fournier
Gauthier
Godin (Châteauguay)
Guay
Harvard
Lalonde
Laurin
Lee
Malhi
McCormick
McTeague
Normand
O'Brien (Labrador)
Picard (Drummond)
Plamondon
Rocheleau
Serré
Tremblay (Lac-Saint-Jean)
Venne

Alcock
Bachand (Saint-Jean)
Bernier (Bonaventure—Gaspé—Îles-de-la-Madeleine)
Bradshaw
Calder
Cauchon
Coderre
Crête
Dalphond-Guiral
Duceppe
Folco
Gagnon
Girard-Bujold
Graham
Guimond
Kraft Sloan
Lastewka
Lebel
Lincoln
Marleau
McGuire
Mercier
Nunziata
Perron
Pickard (Chatham—Kent Essex)
Proulx
Sekora
Stewart (Northumberland)
Turp
Wilfert

La présidente suppléante (Mme Thibeault): Je déclare la motion n° 174 rejetée.

[Français]

La prochaine mise aux voix porte sur la motion n° 175.

Initiatives ministérielles

● (3635)

(La motion n° 175, mise aux voix, est rejetée par le vote suivant:)

(Vote n° 236)

POUR

Députés

Abbott
Bailey
Cummins
Epp
Goldring
Grewal
Hanger
Hilstrom
Johnston
Lowther
Mayfield
Mills (Red Deer)
Penson
Stinson
Williams—29

Ablonczy
Benoit
Duncan
Gilmour
Gouk
Grey (Edmonton North)
Hill (Prince George—Peace River)
Jaffer
Kenney (Calgary Southeast)
Manning
McNally
Morrison
Solberg
Vellacott

CONTRE

Députés

Assad
Augustine
Beaumier
Bergeron
Blaikie
Brien
Byrne
Cardin
Casey
Chamberlain
Clouthier
de Savoye
Dion
Drouin
Dubé (Madawaska—Restigouche)
Earle
Gray (Windsor West)
Hardy
Ianno
Jennings
Knutson
Leung
Loubier
Maloney
Marceau
McKay (Scarborough East)
Ménard
Nault
O'Reilly
Parrish
Phinney
Price
Speller
St-Julien
Tremblay (Lac-Saint-Jean)
Vautour
Whelan

Assadourian
Barnes
Bellehumeur
Bigras
Blondin-Andrew
Bulte
Caplan
Carroll
Catterall
Charbonneau
Copps
Desrochers
Doyle
Dubé (Lévis-et-Chutes-de-la-Chaudière)
Duhamel
Gagliano
Grose
Herron
Jackson
Kilger (Stormont—Dundas—Charlottenburgh)
Lavigne
Lill
MacKay (Pictou—Antigonish—Guysborough)
Mancini
Matthews
McTeague
Mills (Broadview—Greenwood)
O'Brien (London—Fanshawe)
Pagtakhan
Pettigrew
Pratt
Sauvageau
St-Hilaire
Stoffer
Valeri
Wayne
Wood—74

DÉPUTÉS «PAIRÉS»

Alarie
Asselin
Bakopanos
ne—Pabok)

Alcock
Bachand (Saint-Jean)
Bernier (Bonaventure—Gaspé—Îles-de-la-Madeleine)
Bradshaw

Brown
Canuel
Chrétien (Frontenac—Mégantic)
Collenette
Cullen
Debien
Dumas
Fournier
Gauthier
Godin (Châteauguay)
Guay
Harvard
Lalonde
Laurin
Lee
Malhi
McCormick
McTeague
Normand
O'Brien (Labrador)
Picard (Drummond)
Plamondon
Rocheleau
Serré
Tremblay (Lac-Saint-Jean)
Venne

Calder
Cauchon
Coderre
Crête
Dalphond-Guiral
Duceppe
Folco
Gagnon
Girard-Bujold
Graham
Guimond
Kraft Sloan
Lastewka
Lebel
Lincoln
Marleau
McGuire
Mercier
Nunziata
Perron
Pickard (Chatham—Kent Essex)
Proulx
Sekora
Stewart (Northumberland)
Turp
Wilfert

La présidente suppléante (Mme Thibeault): Je déclare la motion n° 175 rejetée.

[Traduction]

Le prochain vote porte sur la motion n° 176.

● (3640)

(La motion n° 176, mise aux voix, est rejetée.)

(Vote n° 237)

POUR

Députés

Abbott
Casson
Duncan
Gilmour
Gouk
Grey (Edmonton North)
Hill (Macleod)
Hilstrom
Johnston
Lowther
Mayfield
Mills (Red Deer)
Solberg
Williams—27

Breitkreuz (Yellowhead)
Cummins
Epp
Goldring
Grewal
Hanger
Hill (Prince George—Peace River)
Jaffer
Kenney (Calgary Southeast)
Manning
McNally
Penson
Vellacott

CONTRE

Députés

Assadourian
Barnes
Bellehumeur
Bigras

Augustine
Beaumier
Bergeron
Blondin-Andrew

Initiatives ministérielles

(Vote n° 238)

Brien	Bulte
Caplan	Cardin
Catterall	Chamberlain
Charbonneau	Clouthier
Desjarlais	Desrochers
Dion	Doyle
Drouin	Dubé (Lévis-et-Chutes-de-la-Chaudière)
Dubé (Madawaska—Restigouche)	Duhamel
Earle	Gray (Windsor West)
Grose	Gruending
Hardy	Herron
Jackson	Jennings
Kilger (Stormont—Dundas—Charlottenburgh)	Lavigne
Lill	Loubier
MacKay (Pictou—Antigonish—Guysborough)	Maloney
Marceau	Matthews
McKay (Scarborough East)	McTeague
Ménard	Nault
O'Brien (London—Fanshawe)	O'Reilly
Pagtakhan	Parrish
Pettigrew	Phinney
Sauvageau	Speller
St-Hilaire	St-Julien
Stoffer	Tremblay (Lac-Saint-Jean)
Valeri	Vautour
Wayne	Whelan
Wood—61	

POUR

Députés

Abbott	Casson
Cummins	Duncan
Epp	Forseth
Gilmour	Goldring
Gouk	Grewal
Grey (Edmonton North)	Hanger
Hill (Prince George—Peace River)	Hilstrom
Jaffer	Johnston
Kenney (Calgary Southeast)	Lowther
McNally	Mills (Red Deer)
Morrison	Penson
Solberg	Stinson
Vellacott	Williams —26

CONTRE

Députés

Assad	Assadourian
Augustine	Barnes
Beaumier	Bellehumeur
Bellemare	Bergeron
Bevilacqua	Bigras
Blaikie	Brien
Bulte	Byrne
Caplan	Cardin
Chamberlain	Charbonneau
Clouthier	Copps
Cotler	Desjarlais
Desrochers	Dion
Discepola	Doyle
Drouin	Dubé (Lévis-et-Chutes-de-la-Chaudière)
Dubé (Madawaska—Restigouche)	Duhamel
Earle	Gagliano
Godin (Acadie—Bathurst)	Grose
Gruending	Herron
Jackson	Jennings
Kilger (Stormont—Dundas—Charlottenburgh)	Kilgour (Edmonton Southeast)
Lavigne	Lill
Loubier	MacKay (Pictou—Antigonish—Guysborough)
Maloney	Mancini
Marceau	Matthews
McKay (Scarborough East)	McTeague
Ménard	Nystrom
O'Brien (London—Fanshawe)	Pagtakhan
Parrish	Pettigrew
Pratt	Price
Sauvageau	Speller
St-Hilaire	St-Julien
Stoffer	Tremblay (Lac-Saint-Jean)
Valeri	Vautour
Wasylcia-Leis	Wayne
Whelan	Wood—70

DÉPUTÉS «PAIRÉS»

Alarie	Alcock
Asselin	Bachand (Saint-Jean)
Bakopanos	Bernier (Bonaventure—Gaspé—Îles-de-la-Madeleine—Pabok)
Brown	Bradshaw
Canuel	Calder
Chrétien (Frontenac—Mégantic)	Cauchon
Collenette	Coderre
Cullen	Crête
Debien	Dalphond-Guiral
Dumas	Duceppe
Fournier	Folco
Gauthier	Gagnon
Godin (Châteauguay)	Girard-Bujold
Guay	Graham
Harvard	Guimond
Lalonde	Kraft Sloan
Laurin	Lastewka
Lee	Lebel
Malhi	Lincoln
McCormick	Marleau
McTeague	McGuire
Normand	Mercier
O'Brien (Labrador)	Nunziata
Picard (Drummond)	Perron
Plamondon	Pickard (Chatham—Kent Essex)
Rocheleau	Proulx
Serré	Sekora
Tremblay (Lac-Saint-Jean)	Stewart (Northumberland)
Venne	Turp
	Wilfert

La présidente suppléante (Mme Thibeault): Je déclare la motion n° 176 rejetée.

[Français]

La prochaine mise aux voix porte sur la motion n° 177.

● (3650)

(La motion n° 177, mise aux voix, est rejetée par le vote suivant:)

DÉPUTÉS «PAIRÉS»

Alarie	Alcock
Asselin	Bachand (Saint-Jean)
Bakopanos	Bernier (Bonaventure—Gaspé—Îles-de-la-Madeleine—Pabok)
Brown	Bradshaw
Canuel	Calder
Chrétien (Frontenac—Mégantic)	Cauchon
Collenette	Coderre
Cullen	Crête
Debien	Dalphond-Guiral
Dumas	Duceppe
Fournier	Folco
Gauthier	Gagnon

Initiatives ministérielles

Girard-Bujold	Godin (Châteauguay)	O'Brien (London—Fanshawe)	Pagtakhan
Graham	Guay	Parrish	Pettigrew
Guimond	Harvard	Phinney	Pratt
Kraft Sloan	Lalonde	Price	Rock
Lastewka	Laurin	Sauvageau	Speller
Lebel	Lee	St-Hilaire	St-Julien
Lincoln	Malhi	Stewart (Brant)	Stoffer
Marleau	McCormick	Thompson (New Brunswick Southwest)	Tremblay (Lac-Saint-Jean)
McGuire	McTeague	Valeri	Vautour
Mercier	Normand	Wasylcia-Leis	Wayne
Nunziata	O'Brien (Labrador)	Whelan	Wood—72
Perron	Picard (Drummond)		
Pickard (Chatham—Kent Essex)	Plamondon		
Proulx	Rocheleau		
Sekora	Serré		
Stewart (Northumberland)	Tremblay (Lac-Saint-Jean)		
Turp	Venne		
Wilfert			

DÉPUTÉS «PAIRÉS»

La présidente suppléante (Mme Thibeault): Je déclare la motion n^o 177 rejetée.

La prochaine mise aux voix porte sur la motion n^o 178.

• (3655)

(La motion n^o 178, mise aux voix, est rejetée par le vote suivant:)

(Vote n^o 239)

POUR

Députés

Abbott	Benoit
Casson	Cummins
Duncan	Epp
Goldring	Gouk
Grewal	Grey (Edmonton North)
Hanger	Hill (Macleod)
Hill (Prince George—Peace River)	Hilstrom
Jaffer	Johnston
Kennedy (Calgary Southeast)	Lowther
McNally	Mills (Red Deer)
Penson	Reynolds
Stinson	Vellacott
White (Langley—Abbotsford)	Williams—26

CONTRE

Députés

Anderson	Assad
Assadourian	Augustine
Baker	Barnes
Beaumier	Bellehumeur
Bellemare	Bevilacqua
Bigras	Blaikie
Brien	Bulte
Byrne	Caplan
Chamberlain	Clouthier
Copps	Cotler
de Savoye	Desjarlais
Desrochers	Dion
Discepola	Dockrill
Doyle	Drouin
Dubé (Lévis-et-Chutes-de-la-Chaudière)	Dubé (Madawaska—Restigouche)
Earle	Gagliano
Godin (Acadie—Bathurst)	Grose
Gruending	Jackson
Jennings	Kilger (Stormont—Dundas—Charlottenburgh)
Lavigne	Lill
Loubier	MacKay (Pictou—Antigonish—Guysborough)
Maloney	Mancini
Marceau	McKay (Scarborough East)
McTeague	McWhinney
Ménard	Nystrom

Alarie	Alcock
Asselin	Bachand (Saint-Jean)
Bakopanos	Bernier (Bonaventure—Gaspé—Îles-de-la-Madeleine)
ne—Pabok)	Bradshaw
Brown	Calder
Canuel	Cauchon
Chrétien (Frontenac—Mégantic)	Coderre
Collenette	Crête
Cullen	Dalphonde-Guiral
Debien	Duceppe
Dumas	Folco
Fournier	Gagnon
Gauthier	Girard-Bujold
Godin (Châteauguay)	Graham
Guay	Guimond
Harvard	Kraft Sloan
Lalonde	Lastewka
Laurin	Lebel
Lee	Lincoln
Malhi	Marleau
McCormick	McGuire
McTeague	Mercier
Normand	Nunziata
O'Brien (Labrador)	Perron
Picard (Drummond)	Pickard (Chatham—Kent Essex)
Plamondon	Proulx
Rocheleau	Sekora
Serré	Stewart (Northumberland)
Tremblay (Lac-Saint-Jean)	Turp
Venne	Wilfert

La présidente suppléante (Mme Thibeault): Je déclare la motion n^o 178 rejetée.

[Traduction]

Le prochain vote porte sur la motion n^o 179.

• (3700)

(La motion n^o 179, mise aux voix, est rejetée.)

(Vote n^o 240)

POUR

Députés

Abbott	Benoit
Breitkreuz (Yellowhead)	Casson
Cummins	Duncan
Epp	Gilmour
Goldring	Gouk
Grewal	Grey (Edmonton North)

Initiatives ministérielles

Hanger
Hill (Prince George—Peace River)
Jaffer
Kenney (Calgary Southeast)
McNally
Penson
Solberg
Vellacott
Williams—29

Hill (Macleod)
Hilstrom
Johnston
Lowther
Mills (Red Deer)
Reynolds
Stinson
White (Langley—Abbotsford)

Tremblay (Lac-Saint-Jean)
Venne

Turp
Wilfert

La présidente suppléante (Mme Thibeault): Je déclare la motion n^o 179 rejetée.

[Français]

La prochaine mise aux voix porte sur la motion n^o 180.

• (3705)

(La motion n^o 180, mise aux voix, est rejetée par le vote suivant:)

(Vote n^o 241)

CONTRE

Députés

Anderson
Augustine
Barnes
Bellehumeur
Bigras
Brien
Caplan
Chamberlain
Clouthier
Cotler
Desjarlais
Dion
Dockrill
Drouin
Gagliano
Grose
Jackson
Kilger (Stormont—Dundas—Charlottenburgh)
Lill
MacKay (Pictou—Antigonish—Guysborough)
Mancini
Matthews
McTeague
Ménard
Nystrom
O'Reilly
Parrish
Pratt
Richardson
Sauvageau
Speller
St-Julien
Thompson (New Brunswick Southwest)
Valeri
Wayne
Wood—71

Assad
Baker
Beaumier
Bergeron
Blaikie
Byrne
Cardin
Chrétien (Saint-Maurice)
Coppes
de Savoye
Desrochers
Discepola
Doyle
Earle
Godin (Acadie—Bathurst)
Gruending
Jennings
Lavigne
Loubier
Maloney
Marceau
McKay (Scarborough East)
McWhinney
Nault
O'Brien (London—Fanshawe)
Pagtakhan
Pettigrew
Price
Rock
Sgro
St-Hilaire
Stoffer
Tremblay (Lac-Saint-Jean)
Vautour
Whelan

Abbott
Benoit
Casson
Epp
Goldring
Grewal
Hanger
Hill (Macleod)
Hilstrom
Kenney (Calgary Southeast)
Manning
Morrison
Solberg
Vellacott
Williams—29

POUR

Députés

Bailey
Breitkreuz (Yellowhead)
Cummins
Gilmour
Gouk
Grey (Edmonton North)
Hart
Hill (Prince George—Peace River)
Johnston
Lowther
Mills (Red Deer)
Reynolds
Stinson
White (Langley—Abbotsford)

DÉPUTÉS «PAIRÉS»

Alarie
Asselin
Bakopanos
ne—Pabok)
Brown
Canel
Chrétien (Frontenac—Mégantic)
Collenette
Cullen
Debien
Dumas
Fournier
Gauthier
Godin (Châteauguay)
Guay
Harvard
Lalonde
Laurin
Lee
Malhi
McCormick
McTeague
Normand
O'Brien (Labrador)
Picard (Drummond)
Plamondon
Rocheleau
Serré

Alcock
Bachand (Saint-Jean)
Bernier (Bonaventure—Gaspé—Îles-de-la-Madeleine)
Bradshaw
Calder
Cauchon
Coderre
Crête
Dalphond-Guiral
Duceppe
Folco
Gagnon
Girard-Bujold
Graham
Guimond
Kraft Sloan
Lastewka
Lebel
Lincoln
Marleau
McGuire
Mercier
Nunziata
Perron
Pickard (Chatham—Kent Essex)
Proulx
Sekora
Stewart (Northumberland)

Anderson
Baker
Beaumier
Bellemare
Blaikie
Bulte
Caccia
Chamberlain
Clouthier
Coderre
Desjarlais
Dion
Dockrill
Drouin
Duhamel
Easter
Godin (Acadie—Bathurst)
Gruending
Jennings
Lavigne
Loubier
Maloney
Marceau
McKay (Scarborough East)
McWhinney
Nault
O'Brien (London—Fanshawe)
Pagtakhan
Pettigrew
Price
Sauvageau

CONTRE

Députés

Augustine
Barnes
Bellehumeur
Bigras
Brien
Byrne
Cardin
Chrétien (Saint-Maurice)
Coppes
de Savoye
Desrochers
Discepola
Doyle
Dubé (Madawaska—Restigouche)
Earle
Gagliano
Grose
Jackson
Kilger (Stormont—Dundas—Charlottenburgh)
Lill
MacKay (Pictou—Antigonish—Guysborough)
Mancini
Matthews
McTeague
Ménard
Nystrom
O'Reilly
Parrish
Pratt
Rock
Sgro

Initiatives ministérielles

Speller
St-Julien
Thompson (New Brunswick Southwest)
Valeri
Wayne
Wood—73

St-Hilaire
Stoffer
Tremblay (Lac-Saint-Jean)
Vautour
Whelan

Vellacott
Williams—31

White (Langley—Abbotsford)

CONTRE

DÉPUTÉS «PAIRÉS»

Alarie
Asselin
Bakopanos
ne—Pabok)
Brown
Canuel
Chrétien (Frontenac—Mégantic)
Collenette
Cullen
Debien
Dumas
Fournier
Gauthier
Godin (Châteauguay)
Guay
Harvard
Lalonde
Laurin
Lee
Malhi
McCormick
McTeague
Normand
O'Brien (Labrador)
Picard (Drummond)
Plamondon
Rocheleau
Serré
Tremblay (Lac-Saint-Jean)
Venne

Alcock
Bachand (Saint-Jean)
Bernier (Bonaventure—Gaspé—Îles-de-la-Madeleine)
Bradshaw
Calder
Cauchon
Coderre
Crête
Dalphond-Guiral
Duceppe
Folco
Gagnon
Girard-Bujold
Graham
Guimond
Kraft Sloan
Lastewka
Lebel
Lincoln
Marleau
McGuire
Mercier
Nunziata
Perron
Pickard (Chatham—Kent Essex)
Proulx
Sekora
Stewart (Northumberland)
Turp
Wilfert

Augustine
Barnes
Bellehumeur
Bigras
Brien
Byrne
Cardin
Chamberlain
Copps
de Savoye
Dion
Dockrill
Drouin
Dubé (Madawaska—Restigouche)
Earle
Gagliano
Gründing
Jackson
Knutson
Lill
MacKay (Pictou—Antigonish—Guysborough)
Marceau
McDonough
McTeague
Ménard
Nault
Pagtakhan
Pettigrew
Price
Sauvageau
St-Julien
Stoffer
Tremblay (Lac-Saint-Jean)
Vautour
Whelan

Députés

Baker
Beaumier
Bellemare
Blaikie
Bulte
Caccia
Catterall
Clouthier
Cotler
Desrochers
Discepola
Doyle
Dubé (Lévis-et-Chutes-de-la-Chaudière)
Duhamel
Easter
Godin (Acadie—Bathurst)
Ianno
Kilger (Stormont—Dundas—Charlottenburgh)
Lavigne
Loubier
Maloney
Matthews
McKay (Scarborough East)
McWhinney
Minna
O'Brien (London—Fanshawe)
Parrish
Pratt
Rock
St-Hilaire
Stewart (Brant)
Thompson (New Brunswick Southwest)
Valeri
Wayne
Wood—70

La présidente suppléante (Mme Thibeault): Je déclare la motion n^o 180 rejetée.

[Traduction]

Le prochain vote porte sur la motion n^o 181.

• (3710)

(La motion n^o 181, mise aux voix, est rejetée.)

(Vote n^o 242)

POUR

Députés

Abbott
Benoit
Casson
Duncan
Epp
Goldring
Grewal
Hart
Hill (Prince George—Peace River)
Jaffer
Kenney (Calgary Southeast)
Manning
Morrison
Solberg

Bailey
Breitkreuz (Yellowhead)
Cummins
Elley
Gilmour
Gouk
Grey (Edmonton North)
Hill (Macleod)
Hilstrom
Johnston
Lowther
Mills (Red Deer)
Reynolds
Stinson

Alarie
Asselin
Bakopanos
ne—Pabok)
Brown
Canuel
Chrétien (Frontenac—Mégantic)
Collenette
Cullen
Debien
Dumas
Fournier
Gauthier
Godin (Châteauguay)
Guay
Harvard
Lalonde
Laurin
Lee
Malhi
McCormick
McTeague
Normand
O'Brien (Labrador)
Picard (Drummond)
Plamondon
Rocheleau
Serré
Tremblay (Lac-Saint-Jean)
Venne

Alcock
Bachand (Saint-Jean)
Bernier (Bonaventure—Gaspé—Îles-de-la-Madeleine)
Bradshaw
Calder
Cauchon
Coderre
Crête
Dalphond-Guiral
Duceppe
Folco
Gagnon
Girard-Bujold
Graham
Guimond
Kraft Sloan
Lastewka
Lebel
Lincoln
Marleau
McGuire
Mercier
Nunziata
Perron
Pickard (Chatham—Kent Essex)
Proulx
Sekora
Stewart (Northumberland)
Turp
Wilfert

DÉPUTÉS «PAIRÉS»

La présidente suppléante (Mme Thibeault): Je déclare la motion n° 181 rejetée.

[Français]

La prochaine mise aux voix porte sur la motion n° 182.

● (3720)

(La motion n° 182, mise aux voix, est rejetée par le vote suivant:)

(Vote n° 243)

POUR

Députés

Abbott
Benoit
Cummins
Epp
Goldring
Grewal
Hart
Hill (Prince George—Peace River)
Jaffer
Lowther
McNally
Morrison
Solberg
Vellacott

Bailey
Breitkreuz (Yellowhead)
Duncan
Gilmour
Gouk
Grey (Edmonton North)
Hill (Macleod)
Hilstrom
Kenney (Calgary Southeast)
Manning
Mills (Red Deer)
Reynolds
Stinson
White (Langley—Abbotsford)—28

CONTRE

Députés

Augustine
Barnes
Bellehumeur
Brien
Byrne
Cardin
Chamberlain
Coppes
de Savoye
Dion
Doyle
Dubé (Lévis-et-Chutes-de-la-Chaudière)
Duhamel
Easter
Godin (Acadie—Bathurst)
Gruending
Kilger (Stormont—Dundas—Charlottenburgh)
Lavigne
Loubier
Mancini
McKay (Scarborough East)
McWhinney
Nault
O'Reilly
Parrish
Pratt
Rock
St-Julien
Stoffer
Tremblay (Lac-Saint-Jean)
Vautour
Whelan

Baker
Beaumier
Bellemare
Bulte
Caccia
Catterall
Clouthier
Cotler
Desrochers
Discepola
Drouin
Dubé (Madawaska—Restigouche)
Earle
Gagliano
Grose
Jennings
Kilgour (Edmonton Southeast)
Lill
Maloney
Matthews
McTeague
Ménard
O'Brien (London—Fanshawe)
Pagtakhan
Pettigrew
Price
Sauvageau
Stewart (Brant)
Thompson (New Brunswick Southwest)
Valeri
Wayne
Wood—64

DÉPUTÉS «PAIRÉS»

Alarie
Asselin
Bakopanos
ne—Pabok)

Alcock
Bachand (Saint-Jean)
Bernier (Bonaventure—Gaspé—Îles-de-la-Madeleine)
Bradshaw

Initiatives ministérielles

Brown
Canuel
Chrétien (Frontenac—Mégantic)
Collenette
Cullen
Debien
Dumas
Fournier
Gauthier
Godin (Châteauguay)
Guay
Harvard
Lalonde
Laurin
Lee
Malhi
McCormick
McTeague
Normand
O'Brien (Labrador)
Picard (Drummond)
Plamondon
Rocheleau
Serré
Tremblay (Lac-Saint-Jean)
Venne

Calder
Cauchon
Coderre
Crête
Dalphond-Guiral
Duceppe
Folco
Gagnon
Girard-Bujold
Graham
Guimond
Kraft Sloan
Lastewka
Lebel
Lincoln
Marleau
McGuire
Mercier
Nunziata
Perron
Pickard (Chatham—Kent Essex)
Proulx
Sekora
Stewart (Northumberland)
Turp
Wilfert

La présidente suppléante (Mme Thibeault): Je déclare la motion n° 182 rejetée.

[Traduction]

Mme Deborah Grey: Madame la Présidente, nous sommes ici depuis très longtemps et je m'interroge au sujet du calendrier. Je sais que nous avons l'impression d'être encore le 7 décembre, mais devons-nous modifier le calendrier? La masse est là.

La présidente suppléante (Mme Thibeault): En réponse à la députée qui invoque le Règlement, je dois dire que la date restera inchangée puisque la séance est toujours celle que nous avons commencée le 7 décembre.

Le prochain vote porte sur la motion n° 183.

● (3725)

[Français]

(La motion n° 183, mise aux voix, est rejetée par le vote suivant:)

(Vote n° 244)

POUR

Députés

Abbott
Bailey
Breitkreuz (Yellowhead)
Duncan
Gilmour
Grewal
Hanger
Hill (Macleod)
Hilstrom

Ablonczy
Benoit
Cummins
Epp
Goldring
Grey (Edmonton North)
Hart
Hill (Prince George—Peace River)
Jaffer

Initiatives ministérielles

Kenney (Calgary Southeast)	Manning
McNally	Mills (Red Deer)
Morrison	Pankiw
Reynolds	Solberg
Stinson	White (Langley—Abbotsford)
Williams—29	

CONTRE

Députés	
Anderson	Assad
Assadourian	Augustine
Axworthy	Baker
Beaumier	Bellehumeur
Bellemare	Bergeron
Bevilacqua	Bigras
Blaikie	Brien
Bulte	Byrne
Caccia	Cardin
Catterall	Chamberlain
Chan	Charbonneau
Clouthier	Copps
Cotler	de Savoye
Desrochers	Dhaliwal
Dion	Doyle
Drouin	Dubé (Lévis-et-Chutes-de-la-Chaudière)
Dubé (Madawaska—Restigouche)	Duhamel
Earle	Easter
Gagliano	Godin (Acadie—Bathurst)
Grose	Gruending
Ianno	Jennings
Kilger (Stormont—Dundas—Charlottenburgh)	Kilgour (Edmonton Southeast)
Lavigne	Lill
Loubier	MacAulay
MacKay (Picou—Antigonish—Guysborough)	Maloney
Mancini	Marceau
Matthews	McKay (Scarborough East)
McTeague	Ménard
Nault	O'Brien (London—Fanshawe)
O'Reilly	Parrish
Pettigrew	Pratt
Price	Rock
Sauvageau	St-Hilaire
St-Julien	Stewart (Brant)
Thompson (New Brunswick Southwest)	Tremblay (Lac-Saint-Jean)
Valeri	Vautour
Wasylcia-Leis	Wayne
Whelan	Wood—76

DÉPUTÉS «PAIRÉS»

Alarie	Alcock
Asselin	Bachand (Saint-Jean)
Bakopanos	Bernier (Bonaventure—Gaspé—Îles-de-la-Madeleine)
ne—Pabok)	Bradshaw
Brown	Calder
Canuel	Cauchon
Chrétien (Frontenac—Mégantic)	Coderre
Collenette	Crête
Cullen	Dalphond-Guiral
Debien	Duceppe
Dumas	Folco
Fournier	Gagnon
Gauthier	Girard-Bujold
Godin (Châteauguay)	Graham
Guay	Guimond
Harvard	Kraft Sloan
Lalonde	Lastewka
Laurin	Lebel
Lee	Lincoln
Malhi	Marleau
McCormick	McGuire
McTeague	Mercier
Normand	Nunziata
O'Brien (Labrador)	Perron
Picard (Drummond)	Pickard (Chatham—Kent Essex)
Plamondon	Proulx
Rocheleau	Sekora
Serré	Stewart (Northumberland)
Tremblay (Lac-Saint-Jean)	Turp
Venne	Wilfert

La présidente suppléante (Mme Thibeault): Je déclare la motion 183 rejetée.

M. Stéphane Bergeron: Madame la Présidente, sur un rappel au Règlement, j'aimerais simplement savoir de votre part si mon vote a été enregistré.

La présidente suppléante (Mme Thibeault): Oui, le vote de l'honorable député a été enregistré.

La prochaine mise aux voix porte sur la motion n° 184.

• (3730)

[Traduction]

(La motion n° 184, mise aux voix, est rejetée.)

(Vote n° 245)

POUR

Députés	
Abbott	Bailey
Benoit	Breitkreuz (Yellowhead)
Cummins	Duncan
Epp	Gilmour
Goldring	Grewal
Grey (Edmonton North)	Hanger
Hart	Hill (Macleod)
Hill (Prince George—Peace River)	Hilstrom
Jaffer	Johnston
Kenney (Calgary Southeast)	Manning
Martin (Esquimalt—Juan de Fuca)	McNally
Mills (Red Deer)	Morrison
Pankiw	Reynolds
Solberg	Stinson
Vellacott	White (Langley—Abbotsford)—30

CONTRE

Députés	
Anderson	Assad
Assadourian	Augustine
Axworthy	Baker
Barnes	Beaumier
Bellehumeur	Bellemare
Bergeron	Bigras
Bulte	Byrne
Caccia	Cardin
Catterall	Chamberlain
Chan	Charbonneau
Clouthier	Coderre
Copps	Cotler
de Savoye	Desrochers
Dhaliwal	Dion
Discepola	Dockrill
Doyle	Drouin
Dubé (Lévis-et-Chutes-de-la-Chaudière)	Dubé (Madawaska—Restigouche)
Duhamel	Earle
Easter	Gagliano
Grose	Gruending
Ianno	Jennings
Kilger (Stormont—Dundas—Charlottenburgh)	Kilgour (Edmonton Southeast)
Knutson	Lavigne
Leung	Lill
Loubier	MacAulay

Initiatives ministérielles

MacKay (Pictou—Antigonish—Guysborough)
Mancini
Matthews
McTeague
Nault
O'Reilly
Pettigrew
Price
Rock
Sgro
St-Julien
Stoffer
Tremblay (Lac-Saint-Jean)
Wasylcia-Leis
Whelan

Maloney
Marceau
McKay (Scarborough East)
Ménard
O'Brien (London—Fanshawe)
Parrish
Pratt
Robillard
Sauvageau
St-Hilaire
Stewart (Brant)
Thompson (New Brunswick Southwest)
Valeri
Wayne
Wood—80

Hilstrom
Johnston
Martin (Esquimalt—Juan de Fuca)
Mills (Red Deer)
Pankiw
Solberg
White (Langley—Abbotsford)

Jaffer
Kenney (Calgary Southeast)
McNally
Morrison
Reynolds
Stinson
Williams—30

CONTRE

Députés

DÉPUTÉS «PAIRÉS»

Alarie
Asselin
Bakopanos
ne—Pabok)
Brown
Canuel
Chrétien (Frontenac—Mégantic)
Collenette
Cullen
Debien
Dumas
Fournier
Gauthier
Godin (Châteauguay)
Guay
Harvard
Lalonde
Laurin
Lee
Malhi
McCormick
McTeague
Normand
O'Brien (Labrador)
Picard (Drummond)
Plamondon
Rocheleau
Serré
Tremblay (Lac-Saint-Jean)
Venne

Alcock
Bachand (Saint-Jean)
Bernier (Bonaventure—Gaspé—Îles-de-la-Madeleine)
Bradshaw
Calder
Cauchon
Coderre
Crête
Dalphond-Guiral
Duceppe
Folco
Gagnon
Girard-Bujold
Graham
Guimond
Kraft Sloan
Lastewka
Lebel
Lincoln
Marleau
McGuire
Mercier
Nunziata
Perron
Pickard (Chatham—Kent Essex)
Proulx
Sekora
Stewart (Northumberland)
Turp
Wilfert

Anderson
Assadourian
Axworthy
Beaumier
Bergeron
Brien
Byrne
Catterall
Clouthier
Cotler
Desrochers
Dion
Dockrill
Drouin
Dubé (Madawaska—Restigouche)
Earle
Gagliano
Gruending
Kilger (Stormont—Dundas—Charlottenburgh)
Knutson
Leung
Loubier
Maloney
Marceau
Matthews
McKay (Scarborough East)
Ménard
O'Brien (London—Fanshawe)
Parrish
Pratt
Robillard
Sauvageau
St-Hilaire
Stewart (Brant)
Thompson (New Brunswick Southwest)
Valeri
Wasylcia-Leis
Whelan

Assad
Augustine
Baker
Bellehumeur
Bigras
Bulte
Cardin
Chamberlain
Coppes
de Savoye
Dhaliwal
Discepolo
Doyle
Dubé (Lévis-et-Chutes-de-la-Chaudière)
Duhamel
Easter
Grose
Ianno
Kilgour (Edmonton Southeast)
Lavigne
Lill
MacKay (Pictou—Antigonish—Guysborough)
Mancini
Martin (LaSalle—Émard)
McDonough
McTeague
Nystrom
O'Reilly
Pettigrew
Riis
Rock
Sgro
St-Julien
Stoffer
Tremblay (Lac-Saint-Jean)
Vautour
Wayne
Wood—76

La présidente suppléante (Mme Thibeault): Je déclare la motion n° 184 rejetée.

[Français]

La prochaine mise aux voix porte sur la motion n° 185.

● (3735)

(La motion n° 185, mise aux voix, est rejetée par le vote suivant:)

(Vote n° 246)

POUR

Députés

Abbott
Benoit
Casson
Duncan
Gilmour
Grewal
Hanger
Hill (Macleod)

Bailey
Breitkreuz (Yellowhead)
Cummins
Epp
Goldring
Grey (Edmonton North)
Hart
Hill (Prince George—Peace River)

DÉPUTÉS «PAIRÉS»

Alarie
Asselin
Bakopanos
ne—Pabok)
Brown
Canuel
Chrétien (Frontenac—Mégantic)
Collenette
Cullen
Debien
Dumas
Fournier
Gauthier
Godin (Châteauguay)
Guay
Harvard
Lalonde
Laurin
Lee
Malhi
McCormick
McTeague
Normand
O'Brien (Labrador)
Picard (Drummond)
Plamondon
Rocheleau

Alcock
Bachand (Saint-Jean)
Bernier (Bonaventure—Gaspé—Îles-de-la-Madeleine)
Bradshaw
Calder
Cauchon
Coderre
Crête
Dalphond-Guiral
Duceppe
Folco
Gagnon
Girard-Bujold
Graham
Guimond
Kraft Sloan
Lastewka
Lebel
Lincoln
Marleau
McGuire
Mercier
Nunziata
Perron
Pickard (Chatham—Kent Essex)
Proulx
Sekora

Initiatives ministérielles

Serré
Tremblay (Lac-Saint-Jean)
Venne

Stewart (Northumberland)
Turp
Wilfert

Rock
Sgro
St-Julien
Stoffer
Tremblay (Lac-Saint-Jean)
Wasylcyia-Leis
Wood—75

Sauvageau
St-Hilaire
Stewart (Brant)
Thompson (New Brunswick Southwest)
Valeri
Whelan

La présidente suppléante (Mme Thibeault): Je déclare la motion n° 185 rejetée.

[Traduction]

Le prochain vote porte sur la motion n° 186.

● (3740)

[Français]

(La motion n° 186, mise aux voix, est rejetée par le vote suivant:)

(Vote n° 247)

POUR

Députés

Abbott
Benoit
Casson
Duncan
Gilmour
Grewal
Hanger
Hill (Macleod)
Hilstrom
Johnston
Manning
McNally
Morrison
Solberg

Bailey
Breitkreuz (Yellowhead)
Cummins
Epp
Goldring
Grey (Edmonton North)
Hart
Hill (Prince George—Peace River)
Jaffer
Kenney (Calgary Southeast)
Martin (Esquimalt—Juan de Fuca)
Mills (Red Deer)
Pankiw
Stinson—28

CONTRE

Députés

Assadourian
Axworthy
Baker
Bellemeur
Bergeron
Brien
Byrne
Catterall
Charbonneau
Copp
de Savoye
Dion
Doyle
Dubé (Lévis-et-Chutes-de-la-Chaudière)
Duhamel
Easter
Grose
Ianno
Kilger (Stormont—Dundas—Charlottenburgh)
Leung
Loubier
Maloney
Marceau
McDonough
McTeague
Minna
Nystrom
O'Reilly
Patry
Pillitteri
Price

Augustine
Bachand (Richmond—Arthabaska)
Barnes
Bellemare
Bigras
Bulte
Cardin
Chamberlain
Clouthier
Cotler
Desrochers
Discepola
Drouin
Dubé (Madawaska—Restigouche)
Earle
Gagliano
Gruending
Jennings
Kilgour (Edmonton Southeast)
Lill
MacKay (Pictou—Antigonish—Guysborough)
Mancini
Matthews
McKay (Scarborough East)
Ménard
Nault
O'Brien (London—Fanshawe)
Parrish
Pettigrew
Pratt
Robillard

Alarie
Asselin
Bakopanos
ne—Pabok)
Brown
Canuel
Chrétien (Frontenac—Mégantic)
Collenette
Cullen
Debien
Dumas
Fournier
Gauthier
Godin (Châteauguay)
Guay
Harvard
Lalonde
Laurin
Lee
Malhi
McCormick
McTeague
Normand
O'Brien (Labrador)
Picard (Drummond)
Plamondon
Rocheleau
Serré
Tremblay (Lac-Saint-Jean)
Venne

Alcock
Bachand (Saint-Jean)
Bernier (Bonaventure—Gaspé—Îles-de-la-Madeleine)
Bradshaw
Calder
Cauchon
Coderre
Crête
Dalphond-Guiral
Duceppe
Folco
Gagnon
Girard-Bujold
Graham
Guimond
Kraft Sloan
Lastewka
Lebel
Lincoln
Marleau
McGuire
Mercier
Nunziata
Perron
Pickard (Chatham—Kent Essex)
Proulx
Sekora
Stewart (Northumberland)
Turp
Wilfert

DÉPUTÉS «PAIRÉS»

La présidente suppléante (Mme Thibeault): Je déclare la motion n° 186 rejetée.

La prochaine mise aux voix porte sur la motion n° 187.

● (3745)

[Traduction]

(La motion n° 187, mise aux voix, est rejetée.)

(Vote n° 248)

POUR

Députés

Abbott
Bailey
Breitkreuz (Yellowhead)
Cummins
Epp
Gilmour
Grewal
Hanger
Hill (Macleod)
Hilstrom
Johnston
Lowther
McNally

Ablonczy
Benoit
Casson
Duncan
Forseth
Goldring
Grey (Edmonton North)
Hart
Hill (Prince George—Peace River)
Jaffer
Kenney (Calgary Southeast)
Martin (Esquimalt—Juan de Fuca)
Mills (Red Deer)

Initiatives ministérielles

Morrison
Solberg
White (Langley—Abbotsford) —31

Pankiw
Vellacott

La présidente suppléante (Mme Thibeault): Je déclare la motion n° 187 rejetée.

Le prochain vote porte sur la motion n° 188.

CONTRE

Députés

Assadourian
Axworthy
Baker
Bellehumeur
Bergeron
Blondin-Andrew
Bulte
Cardin
Chamberlain
Clouthier
de Savoye
Dion
Doyle
Duhamel
Easter
Godin (Acadie—Bathurst)
Gruending
Jackson
Loubier
Maloney
Marceau
Matthews
McKay (Scarborough East)
Ménard
Nault
O'Brien (London—Fanshawe)
Patry
Phinney
Pratt
Robillard
Sauvageau
St-Hilaire
Stewart (Brant)
Thompson (New Brunswick Southwest)
Valeri

Augustine
Bachand (Richmond—Arthabaska)
Barnes
Bellemare
Bigras
Brien
Byrne
Catterall
Charbonneau
Cotler
Desrochers
Discepola
Drouin
Earle
Gagliano
Grose
Ianno
Kilgour (Edmonton Southeast)
MacKay (Pictou—Antigonish—Guysborough)
Mancini
Martin (LaSalle—Émard)
McDonough
McTeague
Minna
Nystrom
O'Reilly
Pettigrew
Pillitteri
Price
Rock
Sgro
St-Julien
Stoffer
Tremblay (Lac-Saint-Jean)
Whelan —70

• (3750)

(La motion n° 188, mise aux voix, est rejetée.)

(Vote n° 249)

POUR

Députés

Abbott
Bailey
Breitkreuz (Yellowhead)
Cummins
Epp
Goldring
Grey (Edmonton North)
Hart
Hill (Prince George—Peace River)
Jaffer
Kenney (Calgary Southeast)
Manning
McNally
Morrison
Stinson
White (Langley—Abbotsford) —31

Ablonczy
Benoit
Casson
Duncan
Forseth
Grewal
Hanger
Hill (Macleod)
Hilstrom
Johnston
Lowther
Martin (Esquimalt—Juan de Fuca)
Mills (Red Deer)
Pankiw
Vellacott

CONTRE

Députés

Assad
Augustine
Barnes
Bellemare
Bigras
Boudria
Bulte
Cardin
Chamberlain
Coderre
de Savoye
Dion
Doyle
Dubé (Lévis-et-Chutes-de-la-Chaudière)
Duhamel
Gagliano
Grose
Ianno
Jackson
Loubier
Maloney
Manley
Martin (LaSalle—Émard)
McDonough
McTeague
Minna
Nault
O'Brien (London—Fanshawe)
Patry
Phinney
Pratt
Robillard
Sauvageau
St-Hilaire
Stewart (Brant)
Thompson (New Brunswick Southwest)
Vautour
Wood—75

Assadourian
Axworthy
Bellehumeur
Bergeron
Blondin-Andrew
Brien
Byrne
Catterall
Charbonneau
Cotler
Desrochers
Dockrill
Drouin
Dubé (Madawaska—Restigouche)
Earle
Godin (Acadie—Bathurst)
Gruending
Ifody
Leung
MacKay (Pictou—Antigonish—Guysborough)
Mancini
Marceau
Matthews
McKay (Scarborough East)
Ménard
Muisse
Nystrom
O'Reilly
Pettigrew
Pillitteri
Price
Rock
Sgro
St-Julien
Stoffer
Valeri
Whelan

DÉPUTÉS «PAIRÉS»

Alarie
Asselin
Bakopanos
ne—Pabok)
Brown
Canuel
Chrétien (Frontenac—Mégantic)
Collette
Cullen
Debien
Dumas
Fournier
Gauthier
Godin (Châteauguay)
Guay
Harvard
Lalonde
Laurin
Lee
Malhi
McCormick
McTeague
Normand
O'Brien (Labrador)
Picard (Drummond)
Plamondon
Rocheleau
Serré
Tremblay (Lac-Saint-Jean)
Venne

Alcock
Bachand (Saint-Jean)
Bernier (Bonaventure—Gaspé—Îles-de-la-Madeleine)
Bradshaw
Calder
Cauchon
Coderre
Crête
Dalphond-Guiral
Duceppe
Folco
Gagnon
Girard-Bujold
Graham
Guimond
Kraft Sloan
Lastewka
Lebel
Lincoln
Marleau
McGuire
Mercier
Nunziata
Perron
Pickard (Chatham—Kent Essex)
Proulx
Sekora
Stewart (Northumberland)
Turp
Wilfert

Initiatives ministérielles

DÉPUTÉS «PAIRÉS»

Alarie	Alcock
Asselin	Bachand (Saint-Jean)
Bakopanos	Bernier (Bonaventure—Gaspé—Îles-de-la-Madeleine—Pabok)
Brown	Bradshaw
Canuel	Calder
Chrétien (Frontenac—Mégantic)	Cauchon
Collenette	Coderre
Cullen	Crête
Debien	Dalphondu-Guiral
Dumas	Duceppe
Fournier	Folco
Gauthier	Gagnon
Godin (Châteauguay)	Girard-Bujold
Guay	Graham
Harvard	Guimond
Lalonde	Kraft Sloan
Laurin	Lastewka
Lee	Lebel
Malhi	Lincoln
McCormick	Marleau
McTeague	McGuire
Normand	Mercier
O'Brien (Labrador)	Nunziata
Picard (Drummond)	Perron
Plamondon	Pickard (Chatham—Kent Essex)
Rocheleau	Proulx
Serré	Sekora
Tremblay (Lac-Saint-Jean)	Stewart (Northumberland)
Venne	Turp
	Wilfert

La présidente suppléante (Mme Thibeault): Je déclare la motion n° 188 rejetée.

• (3755)

[Français]

La prochaine mise aux voix porte sur la motion n° 189.

• (3800)

[Traduction]

(La motion n° 189, mise aux voix, est rejetée.)

(Vote n° 250)

POUR

Députés

Abbott	Ablonczy
Bailey	Benoit
Cadman	Casson
Cummins	Duncan
Epp	Forseth
Gilmour	Goldring
Gouk	Grewal
Grey (Edmonton North)	Hanger
Hart	Hill (MacLeod)
Hill (Prince George—Peace River)	Hilstrom
Jaffer	Johnston
Kenney (Calgary Southeast)	Lowther
Manning	Martin (Esquimalt—Juan de Fuca)
McNally	Mills (Red Deer)
Morrison	Pankiw
Scott (Skeena)	Stinson
Vellacott	White (Langley—Abbotsford)
Williams—35	

CONTRE

Députés

Assad	Assadourian
Augustine	Axworthy
Baker	Barnes
Bellehumeur	Bellemare
Bergeron	Bigras
Blondin-Andrew	Bonwick
Brien	Bulte
Byrne	Caplan
Catterall	Chamberlain
Charbonneau	Clouthier
Coderre	Copps
Cotler	de Savoye
Desjarlais	Desrochers
Dion	Discepolo
Dockrill	Doyle
Drouin	Dubé (Lévis-et-Chutes-de-la-Chaudière)
Dubé (Madawaska—Restigouche)	Duhamel
Earle	Easter
Gagliano	Godin (Acadie—Bathurst)
Gray (Windsor West)	Grose
Gruending	Ianno
Iftody	Jackson
Jennings	Leung
Loubier	MacKay (Picou—Antigonish—Guysborough)
Maloney	Mancini
Manley	Marceau
Martin (LaSalle—Émard)	Matthews
McDonough	McKay (Scarborough East)
McTeague	Ménard
Minna	Muise
Nault	O'Brien (London—Fanshawe)
O'Reilly	Patry
Pettigrew	Phinney
Pillitteri	Pratt
Robillard	Rock
Sauvageau	Sgro
St-Hilaire	St-Julien
Stewart (Brant)	Stoffer
Thompson (New Brunswick Southwest)	Valeri
Vautour	Whelan
Wood—81	

DÉPUTÉS «PAIRÉS»

Alarie	Alcock
Asselin	Bachand (Saint-Jean)
Bakopanos	Bernier (Bonaventure—Gaspé—Îles-de-la-Madeleine—Pabok)
Brown	Bradshaw
Canuel	Calder
Chrétien (Frontenac—Mégantic)	Cauchon
Collenette	Coderre
Cullen	Crête
Debien	Dalphondu-Guiral
Dumas	Duceppe
Fournier	Folco
Gauthier	Gagnon
Godin (Châteauguay)	Girard-Bujold
Guay	Graham
Harvard	Guimond
Lalonde	Kraft Sloan
Laurin	Lastewka
Lee	Lebel
Malhi	Lincoln
McCormick	Marleau
McTeague	McGuire
Normand	Mercier
O'Brien (Labrador)	Nunziata
Picard (Drummond)	Perron
Plamondon	Pickard (Chatham—Kent Essex)
Rocheleau	Proulx
Serré	Sekora
Tremblay (Lac-Saint-Jean)	Stewart (Northumberland)
Venne	Turp
	Wilfert

La présidente suppléante (Mme Thibeault): Je déclare la motion n° 189 rejetée.

M. Sarkis Assadourian: Madame la Présidente, j'invoque le Règlement. Est-il possible d'arrêter tout ce cirque de la part du Parti réformiste pour passer à la période des questions? Il est 14 heures, alors passons aux affaires de la nation. Je demande le consentement unanime à cette fin.

Des voix: Non.

La présidente suppléante (Mme Thibeault): De toute évidence, il n'y a pas consentement unanime. Nous continuons les votes.

M. Randy White: Madame la Présidente, j'invoque le Règlement. Comme il est 14 heures, je me demande si la Chambre donnerait son consentement unanime pour que le gouvernement consacre la prochaine heure aux questions de l'opposition officielle.

Des voix: Oh, oh!

M. Chuck Strahl: Madame la Présidente, j'invoque le Règlement. Il est 14 heures et, normalement le mercredi, nous chantons Ô Canada. Je me demande si nous pourrions prendre un moment pour le chanter.

Des voix: Oh, oh!

La présidente suppléante (Mme Thibeault): À l'ordre, s'il vous plaît. Le prochain vote porte sur la motion n° 190.

• (3810)

(La motion n° 190, mise aux voix, est rejetée.)

(Vote n° 251)

POUR

Députés

Abbott	Ablonczy
Anders	Bailey
Breitkreuz (Yellowhead)	Cadman
Cummins	Duncan
Epp	Forseth
Gilmour	Gouk
Grewal	Grey (Edmonton North)
Hanger	Hart
Hill (Prince George—Peace River)	Jaffer
Kenney (Calgary Southeast)	Konrad
Lowther	Manning
Martin (Esquimalt—Juan de Fuca)	McNally
Morrison	Pankiw
Schmidt	Scott (Skeena)
Stinson	Strahl
Vellacott	Williams—32

CONTRE

Députés

Assad	Assadourian
Augustine	Axworthy
Baker	Barnes

Initiatives ministérielles

Bellehumeur	Bergeron
Bigras	Blondin-Andrew
Bonwick	Brien
Bulte	Byrne
Caplan	Cardin
Carroll	Catterall
Chamberlain	Chan
Charbonneau	Clouthier
Coderre	Cotler
Desrochers	Dhaliwal
Dion	Discepola
Dockrill	Doyle
Dubé (Lévis-et-Chutes-de-la-Chaudière)	Dubé (Madawaska—Restigouche)
Duhamel	Earle
Easter	Gagliano
Godin (Acadie—Bathurst)	Gray (Windsor West)
Grose	Gruending
Herron	Ianno
Iftody	Jennings
Kilger (Stormont—Dundas—Charlottenburgh)	Leung
Loubier	MacAulay
Maloney	Mancini
Manley	Marceau
Matthews	McDonough
McKay (Scarborough East)	McTeague
Muise	Nault
Nystrom	O'Brien (London—Fanshawe)
O'Reilly	Patry
Pettigrew	Phinney
Pillitteri	Pratt
Price	Robillard
Rock	Sauvageau
Sgro	Solomon
Speller	St-Hilaire
St-Julien	Stewart (Brant)
Stoffer	Szabo
Thompson (New Brunswick Southwest)	Vautour
Wasylcia-Leis	Whelan
Wood—83	

DÉPUTÉS «PAIRÉS»

Alarie	Alcock
Asselin	Bachand (Saint-Jean)
Bakopanos	Bernier (Bonaventure—Gaspé—Îles-de-la-Madeleine)
ne—Pabok)	Bradshaw
Brown	Calder
Canuel	Cauchon
Chrétien (Frontenac—Mégantic)	Coderre
Collenette	Crête
Cullen	Dalphond-Guiral
Debien	Duceppe
Dumas	Folco
Fournier	Gagnon
Gauthier	Girard-Bujold
Godin (Châteauguay)	Graham
Guay	Guimond
Harvard	Kraft Sloan
Lalonde	Lastewka
Laurin	Lebel
Lee	Lincoln
Malhi	Marleau
McCormick	McGuire
McTeague	Mercier
Normand	Nunziata
O'Brien (Labrador)	Perron
Picard (Drummond)	Pickard (Chatham—Kent Essex)
Plamondon	Proulx
Rocheleau	Sekora
Serré	Stewart (Northumberland)
Tremblay (Lac-Saint-Jean)	Turp
Venne	Wilfert

La présidente suppléante (Mme Thibeault): Je déclare la motion n° 190 rejetée.

Initiatives ministérielles

L'hon. Lorne Nystrom: Madame la Présidente, j'invoque le Règlement. Comme il est 14 h 15, je me demande si nous pourrions avoir le consentement unanime pour passer à la période des questions orales. Nous avons de nombreuses questions urgentes à poser aujourd'hui.

Je demande le consentement unanime pour revenir à la période des questions orales.

La présidente suppléante (Mme Thibeault): Y a-t-il consentement unanime?

Des voix: D'accord.

Des voix: Non.

* * *

RECOURS AU RÈGLEMENT

LE PAIRAGE DE DÉPUTÉS

M. John Nunziata: Madame la Présidente, j'invoque le Règlement.

Il y a un certain temps, j'ai accepté de me paier officiellement au secrétaire d'État aux Sciences, à la Recherche et au Développement entre le 2 et le 7 décembre, ce qui avait pour effet de faire en sorte que j'étais réputé être présent au cours des délibérations des dernières 24 heures.

Je voudrais qu'on me précise que c'était bien le cas. Étant donné que j'ai accepté de prolonger ce pairage jusqu'au 8 décembre, soit aujourd'hui, je veux savoir si le pairage officiel est toujours en vigueur.

Il y a un autre point. Même si j'ai accepté ce pairage avec le ministre, le nom du ministre ne figure pas dans le registre pertinent. Je voudrais bien confirmer que j'étais, en fait, jumelé au secrétaire d'État aux Sciences, à la Recherche et au Développement au cours des dernières 24 heures.

La présidente suppléante (Mme Thibeault): Je tiens à signaler au député que le pairage est une affaire privée entre deux députés. Il y a un registre de cela, mais c'est quand même du domaine privé. Je ne suis pas en mesure de clarifier un tel accord.

M. John Nunziata: Madame la Présidente, il est clair que ce n'est pas le cas. Le Règlement prévoit le pairage. En fait, le greffier de la Chambre m'a dit que l'un des effets du pairage est qu'un député paier officiellement conformément au Règlement de la Chambre des communes est réputé avoir été présent durant le vote. Je voudrais que la Présidence me confirme cela.

● (3815)

La présidente suppléante (Mme Thibeault): Je prendrai cette affaire en délibéré. Je donnerai une réponse au député le plus tôt possible, mais pour l'instant nous poursuivons nos travaux.

M. Chuck Strahl (Fraser Valley, Réf.): Madame la Présidente, toujours au sujet du même rappel au Règlement, puisque vous y réfléchissez, je tiens à dire que le Parti réformiste croit que le pairage entre deux députés ne concerne que ces deux députés.

La présidente suppléante (Mme Thibeault): J'ai déjà dit que j'allais prendre cette affaire en délibéré.

* * *

LOI SUR L'ACCORD DÉFINITIF NISGA'A

La Chambre reprend l'étude du projet de loi C-9, Loi portant mise en oeuvre de l'Accord définitif niska'a, dont le comité a fait rapport avec des propositions d'amendement

M. Jim Gouk: Madame la Présidente, pendant que vous délibérez sur ce rappel au Règlement, je voudrais en faire un autre. Je voudrais vous rappeler qu'il y a quelques semaines, au début du débat sur le traité niska'a, j'ai soulevé la question de privilège. J'ai signalé que le député de Kamloops, Thompson and Highland Valleys. . .

Une voix: On se lance dans un débat.

M. Jim Gouk: Pas du tout.

Le député de Kamloops, Thompson and Highland Valleys. . .

La présidente suppléante (Mme Thibeault): J'ai bien peur que le député ne revienne sur un point qui a déjà été soulevé. Nous allons poursuivre.

Le Président: Le député de Kootenay—Boundary—Okanagan veut-t-il invoquer le Règlement ou soulever la question de privilège?

M. Jim Gouk: Monsieur le Président, il s'agit, en fait, d'un rappel au Règlement découlant d'une question de privilège précédente.

Le Président: Je voudrais que le député aille droit au but.

M. Jim Gouk: Monsieur le Président, je l'ai soulevée parce que la Présidente précédente allait délibérer sur une question donnée. Il y a quelques semaines, j'ai soulevé la question de privilège. J'ai soumis à la Présidente toute l'information. Elle a promis de me donner une réponse. Cela remonte à plusieurs semaines et touche le débat sur le traité niska'a. Nous en sommes maintenant à la fin de ce débat et je n'ai toujours pas obtenu de réponse. Je voulais simplement savoir si elle allait faire cela également.

Le Président: Oui, et nous donnerons une réponse au député en temps voulu.

Le prochain vote porte sur la motion n^o 191.

• (3820)

(La motion n^o 191, mise aux voix, est rejetée.)

(Vote n^o 252)

POUR

Députés

Abbott	Ablonczy
Anders	Bailey
Breitkreuz (Yellowhead)	Cadman
Chatters	Epp
Gouk	Grewal
Grey (Edmonton North)	Hanger
Hart	Hill (Prince George—Peace River)
Jaffer	Kenney (Calgary Southeast)
Konrad	Lowther
Manning	McNally
Meredith	Morrison
Obhrai	Pankiw
Schmidt	Scott (Skeena)
Solberg	Stinson
Strahl	Vellacott
Williams —31	

CONTRE

Députés

Adams	Assad
Assadourian	Augustine
Axworthy	Baker
Bellehumeur	Bellemare
Bergeron	Bigras
Blondin-Andrew	Bonwick
Boudria	Brien
Bulte	Byrne
Caplan	Cardin
Carroll	Chamberlain
Chan	Clouthier
Coderre	Cotler
de Savoye	Desrochers
Dhaliwal	Dion
Discepola	Dockrill
Doyle	Drouin
Dubé (Lévis-et-Chutes-de-la-Chaudière)	Dubé (Madawaska—Restigouche)
Duhamel	Earle
East	Godin (Acadie—Bathurst)
Gray (Windsor West)	Grose
Gruending	Herron
Ianno	Iftody
Jackson	Jennings
Jones	Keddy (South Shore)
Kilger (Stormont—Dundas—Charlottenburgh)	Lastewka
Leung	Loubier
Maloney	Mancini
Manley	Marceau
Martin (Winnipeg Centre)	McDonough
McKay (Scarborough East)	McTeague
Ménard	Muise
Nault	Nystrom
O'Brien (London—Fanshawe)	O'Reilly
Patry	Phinney
Pratt	Price
Riis	Robillard
Rock	Sauvageau
Solomon	Speller
St-Hilaire	St-Julien
Stewart (Brant)	Stoffer
Szabo	Thompson (New Brunswick Southwest)
Tremblay (Lac-Saint-Jean)	Vautour
Wasylcia-Leis	Whelan
Wood—87	

DÉPUTÉS «PAIRÉS»

Alarie	Alcock
Asselin	Bachand (Saint-Jean)

Initiatives ministérielles

Bakopanos	Bernier (Bonaventure—Gaspé—Îles-de-la-Madeleine)
ne—Pabok)	Bradshaw
Brown	Calder
Canuel	Cauchon
Chrétien (Frontenac—Mégantic)	Coderre
Collenette	Crête
Cullen	Dalphond-Guiral
Debien	Duceppe
Dumas	Folco
Fournier	Gagnon
Gauthier	Girard-Bujold
Godin (Châteauguay)	Graham
Guay	Guimond
Harvard	Kraft Sloan
Lalonde	Lastewka
Laurin	Lebel
Lee	Lincoln
Malhi	Marleau
McCormick	McGuire
McTeague	Mercier
Normand	Nunziata
O'Brien (Labrador)	Perron
Picard (Drummond)	Pickard (Chatham—Kent Essex)
Plamondon	Proulx
Rocheleau	Sekora
Serré	Stewart (Northumberland)
Tremblay (Lac-Saint-Jean)	Turp
Venne	Wilfert

Le Président: Je déclare la motion n^o 191 rejetée.

Le vote suivant porte sur la motion n^o 192.

• (3830)

(La motion n^o 192, mise aux voix, est rejetée.)

(Vote n^o 253)

POUR

Députés

Abbott	Ablonczy
Anders	Bailey
Breitkreuz (Yellowhead)	Cadman
Chatters	Epp
Gouk	Grewal
Grey (Edmonton North)	Hanger
Hart	Hill (Prince George—Peace River)
Jaffer	Kenney (Calgary Southeast)
Konrad	Lowther
Manning	Mayfield
McNally	Meredith
Morrison	Obhrai
Pankiw	Schmidt
Solberg	Stinson
Thompson (Wild Rose)	Vellacott
Williams—31	

CONTRE

Députés

Adams	Assad
Assadourian	Augustine
Axworthy	Baker
Barnes	Beaumier
Bellehumeur	Bellemare
Bergeron	Bigras
Blondin-Andrew	Bonwick
Boudria	Brien
Bulte	Cardin
Chamberlain	Clouthier
Coderre	Copps
de Savoye	Desjarlais
Desrochers	Dhaliwal
Dion	Discepola
Dockrill	Doyle
Drouin	Dubé (Lévis-et-Chutes-de-la-Chaudière)
Dubé (Madawaska—Restigouche)	Duhamel

Initiatives ministérielles

Earle	Easter
Godin (Acadie—Bathurst)	Gray (Windsor West)
Grose	Gruending
Herron	Ianno
Iftody	Jackson
Jennings	Jones
Keddy (South Shore)	Lastewka
Lavigne	Leung
Maloney	Mancini
Manley	Marceau
Martin (Winnipeg Centre)	McDonough
McKay (Scarborough East)	McTeague
Ménard	Muise
Nault	Nystrom
O'Brien (London—Fanshawe)	O'Reilly
Pagtakhan	Parrish
Pettigrew	Phinney
Pratt	Price
Riis	Robillard
Rock	Sauvageau
Solomon	Speller
St-Hilaire	St-Julien
Stewart (Brant)	Stoffer
Szabo	Thompson (New Brunswick Southwest)
Tremblay (Lac-Saint-Jean)	Vautour
Wasylcia-Leis	Whelan
Wood—87	

Manning	Mayfield
McNally	Meredith
Morrison	Ohrai
Pankiw	Solberg
Stinson	Thompson (Wild Rose)
Williams—31	

CONTRE

Députés

Adams	Assadourian
Augustine	Axworthy
Barnes	Beaumier
Bellehumeur	Bellemare
Bergeron	Bigras
Blondin-Andrew	Boudria
Brien	Caplan
Cardin	Catterall
Chamberlain	Clouthier
Coderre	de Savoye
Desjarlais	Desrochers
Dhaliwal	Dion
Discepola	Dockrill
Doyle	Drouin
Dubé (Lévis-et-Chutes-de-la-Chaudière)	Dubé (Madawaska—Restigouche)
Duhamel	Earle
Easter	Gagliano
Godin (Acadie—Bathurst)	Gray (Windsor West)
Grose	Gruending
Herron	Ianno
Iftody	Jackson
Jennings	Jones
Keddy (South Shore)	Kilger (Stormont—Dundas—Charlottenburgh)
Kilgour (Edmonton Southeast)	Lastewka
Lavigne	Loubier
Maloney	Mancini
Manley	Marceau
Martin (Winnipeg Centre)	McDonough
McTeague	Ménard
Muise	Nault
Pagtakhan	Parrish
Pettigrew	Phinney
Pratt	Price
Riis	Robillard
Rock	Sauvageau
Solomon	Speller
St-Hilaire	St-Julien
Stewart (Brant)	Stoffer
Szabo	Thompson (New Brunswick Southwest)
Tremblay (Lac-Saint-Jean)	Valeri
Vautour	Wasylcia-Leis
Whelan	Wood—84

DÉPUTÉS «PAIRÉS»

Alarie	Alcock
Asselin	Bachand (Saint-Jean)
Bakopanos	Bernier (Bonaventure—Gaspé—Îles-de-la-Madeleine—Pabok)
Brown	Bradshaw
Canuel	Calder
Chrétien (Frontenac—Mégantic)	Cauchon
Collenette	Coderre
Cullen	Crête
Debien	Dalphondu-Guiral
Dumas	Duceppe
Fournier	Folco
Gauthier	Gagnon
Godin (Châteauguay)	Girard-Bujold
Guay	Graham
Harvard	Guimond
Lalonde	Kraft Sloan
Laurin	Lastewka
Lee	Lebel
Malhi	Lincoln
McCormick	Marleau
McTeague	McGuire
Normand	Mercier
O'Brien (Labrador)	Nunziata
Picard (Drummond)	Perron
Plamondon	Pickard (Chatham—Kent Essex)
Rocheleau	Proulx
Serré	Sekora
Tremblay (Lac-Saint-Jean)	Stewart (Northumberland)
Venne	Turp
	Wilfert

DÉPUTÉS «PAIRÉS»

Le Président: Je déclare la motion n° 192 rejetée.

Le vote suivant porte sur la motion n° 193.

• (3835)

(La motion n° 193, mise aux voix, est rejetée.)

(Vote n° 254)

POUR

Députés

Abbott	Ablonczy
Anders	Bailey
Breitkreuz (Yellowhead)	Cadman
Chatters	Duncan
Epp	Gilmour
Gouk	Grewal
Grey (Edmonton North)	Hanger
Hart	Hill (Prince George—Peace River)
Jaffer	Kenney (Calgary Southeast)
Konrad	Lowther

Alarie	Alcock
Asselin	Bachand (Saint-Jean)
Bakopanos	Bernier (Bonaventure—Gaspé—Îles-de-la-Madeleine—Pabok)
Brown	Bradshaw
Canuel	Calder
Chrétien (Frontenac—Mégantic)	Cauchon
Collenette	Coderre
Cullen	Crête
Debien	Dalphondu-Guiral
Dumas	Duceppe
Fournier	Folco
Gauthier	Gagnon
Godin (Châteauguay)	Girard-Bujold
Guay	Graham
Harvard	Guimond
Lalonde	Kraft Sloan
Laurin	Lastewka
Lee	Lebel
Malhi	Lincoln
McCormick	Marleau
McTeague	McGuire
Normand	Mercier
O'Brien (Labrador)	Nunziata
Picard (Drummond)	Perron

Initiatives ministérielles

Pickard (Chatham—Kent Essex)
Proulx
Sekora
Stewart (Northumberland)
Turp
Wilfert

Plamondon
Rocheleau
Serré
Tremblay (Lac-Saint-Jean)
Venne

Speller
St-Julien
Stoffer
Thompson (New Brunswick Southwest)
Vautour
Whelan

St-Hilaire
Stewart (Brant)
Szabo
Tremblay (Lac-Saint-Jean)
Wasylycia-Leis
Wood—86

Le Président: Je déclare la motion n° 193 rejetée.

Le vote suivant porte sur la motion n° 194.

• (3840)

(La motion n° 194, mise aux voix, est rejetée.)

(Vote n° 255)

POUR

Députés

Abbott
Anders
Breitkreuz (Yellowhead)
Chatters
Epp
Gouk
Hanger
Hill (Prince George—Peace River)
Kenney (Calgary Southeast)
Lowther
Mayfield
Meredith
Obhrai
Schmidt
Stinson
Thompson (Wild Rose)

Ablonczy
Bailey
Cadman
Duncan
Gilmour
Grewal
Hart
Jaffer
Konrad
Manning
McNally
Morrison
Pankiw
Solberg
Strahl
Williams —32

CONTRE

Députés

Adams
Augustine
Barnes
Bellehumeur
Bergeron
Blaikie
Bonwick
Bulte
Cardin
Catterall
Clouthier
de Savoye
Desrochers
Dion
Dockrill
Drouin
Dubé (Madawaska—Restigouche)
Earle
Gagliano
Gray (Windsor West)
Herron
Iftody
Jennings
Keddy (South Shore)
Lavigne
Loubier
Mancini
Marceau
McDonough
McTeague
Muise
Nystrom
Parrish
Phinney
Price
Robillard
Sauvageau

Assadourian
Axworthy
Beaumier
Bellemare
Bigras
Blondin-Andrew
Brien
Caplan
Carroll
Chamberlain
Coderre
Desjarlais
Dhaliwal
Discepola
Doyle
Dubé (Lévis-et-Chutes-de-la-Chaudière)
Duhamel
Easter
Godin (Acadie—Bathurst)
Grose
Ianno
Jackson
Jones
Kilger (Stormont—Dundas—Charlottenburgh)
Leung
Maloney
Manley
Martin (Winnipeg Centre)
McKay (Scarborough East)
Ménard
Nault
Pagtakhan
Pettigrew
Pratt
Riis
Rock
Solomon

DÉPUTÉS «PAIRÉS»

Alarie
Asselin
Bakopanos
ne—Pabok)
Brown
Canuel
Chrétien (Frontenac—Mégantic)
Collenette
Cullen
Debien
Dumas
Fournier
Gauthier
Godin (Châteauguay)
Guay
Harvard
Lalonde
Laurin
Lee
Malhi
McCormick
McTeague
Normand
O'Brien (Labrador)
Picard (Drummond)
Plamondon
Rocheleau
Serré
Tremblay (Lac-Saint-Jean)
Venne

Alcock
Bachand (Saint-Jean)
Bernier (Bonaventure—Gaspé—Îles-de-la-Madeleine)
Bradshaw
Calder
Cauchon
Coderre
Crête
Dalphond-Guiral
Duceppe
Folco
Gagnon
Girard-Bujold
Graham
Guimond
Kraft Sloan
Lastewka
Lebel
Lincoln
Marleau
McGuire
Mercier
Nunziata
Perron
Pickard (Chatham—Kent Essex)
Proulx
Sekora
Stewart (Northumberland)
Turp
Wilfert

Le Président: Je déclare la motion n° 194 rejetée.

Le vote suivant porte sur la motion n° 195.

• (3845)

(La motion n° 195, mise aux voix, est rejetée.)

(Vote n° 256)

POUR

Députés

Abbott
Anders
Breitkreuz (Yellowhead)
Chatters
Epp
Gouk
Grey (Edmonton North)
Hart
Kenney (Calgary Southeast)
Lowther
Manning
McNally
Morrison
Pankiw
Solberg
Thompson (Wild Rose)

Ablonczy
Bailey
Cadman
Duncan
Gilmour
Grewal
Hanger
Jaffer
Konrad
Lunn
Mayfield
Meredith
Obhrai
Schmidt
Stinson
Williams —32

Initiatives ministérielles

CONTRE

Députés

Adams	Assadourian
Augustine	Barnes
Beaumier	Bellehumeur
Bellemare	Bergeron
Bigras	Blaikie
Blondin-Andrew	Bonwick
Brien	Bulte
Caplan	Cardin
Carroll	Catterall
Chan	Clouthier
Coderre	de Savoye
Desrochers	Dhaliwal
Dion	Discepola
Dockrill	Doyle
Drouin	Dubé (Lévis-et-Chutes-de-la-Chaudière)
Dubé (Madawaska—Restigouche)	Duhamel
Earle	Easter
Gagliano	Godin (Acadie—Bathurst)
Herron	Ianno
Iftody	Jackson
Jennings	Jones
Keddy (South Shore)	Lavigne
Leung	Loubier
MacKay (Pictou—Antigonish—Guysborough)	Maloney
Mancini	Manley
Marceau	Martin (Winnipeg Centre)
Matthews	McDonough
McKay (Scarborough East)	McTeague
Ménard	Muise
Nault	Nystrom
Pagtakhan	Parrish
Pettigrew	Phinney
Power	Pratt
Price	Riis
Rock	Sauvageau
Solomon	St-Hilaire
St-Julien	Stewart (Brant)
Stoffer	Szabo
Thompson (New Brunswick Southwest)	Tremblay (Lac-Saint-Jean)
Valeri	Vautour
Wasylycia-Leis	Whelan
Wood—83	

DÉPUTÉS «PAIRÉS»

Alarie	Alcock
Asselin	Bachand (Saint-Jean)
Bakopanos	Bernier (Bonaventure—Gaspé—Îles-de-la-Madeleine—Pabok)
Brown	Bradshaw
Canuel	Calder
Chrétien (Frontenac—Mégantic)	Cauchon
Collenette	Coderre
Cullen	Crête
Debien	Dalphond-Guiral
Dumas	Duceppe
Fournier	Folco
Gauthier	Gagnon
Godin (Châteauguay)	Girard-Bujold
Guay	Graham
Harvard	Guimond
Lalonde	Kraft Sloan
Laurin	Lastewka
Lee	Lebel
Malhi	Lincoln
McCormick	Marleau
McTeague	McGuire
Normand	Mercier
O'Brien (Labrador)	Nunziata
Picard (Drummond)	Perron
Plamondon	Pickard (Chatham—Kent Essex)
Rocheleau	Proulx
Serré	Sekora
Tremblay (Lac-Saint-Jean)	Stewart (Northumberland)
Venne	Turp
	Wilfert

Le Président: Je déclare la motion n° 195 rejetée.

Le vote suivant porte sur la motion n° 196.

● (3850)

(La motion n° 196, mise aux voix, est rejetée.)

(Vote n° 257)

POUR

Députés

Ablonczy	Anders
Bailey	Breitkreuz (Yellowhead)
Cadman	Chatters
Duncan	Epp
Forseth	Gilmour
Gouk	Grewal
Grey (Edmonton North)	Hanger
Hart	Jaffer
Kenney (Calgary Southeast)	Konrad
Lowther	Lunn
Manning	Mayfield
McNally	Meredith
Morrison	Obhrai
Pankiw	Schmidt
Solberg	Stinson
Thompson (Wild Rose)	Vellacott—32

CONTRE

Députés

Adams	Assadourian
Augustine	Bellehumeur
Bellemare	Bergeron
Bigras	Blaikie
Blondin-Andrew	Bonwick
Brien	Byrne
Caplan	Cardin
Carroll	Catterall
Chan	Clouthier
Coderre	de Savoye
Desrochers	Dhaliwal
Dion	Discepola
Dockrill	Doyle
Drouin	Dubé (Lévis-et-Chutes-de-la-Chaudière)
Dubé (Madawaska—Restigouche)	Duhamel
Earle	Easter
Gagliano	Herron
Ianno	Jackson
Jennings	Jones
Keddy (South Shore)	Lastewka
Lavigne	Leung
Loubier	MacAulay
MacKay (Pictou—Antigonish—Guysborough)	Mancini
Manley	Marceau
Martin (Winnipeg Centre)	Matthews
McKay (Scarborough East)	McTeague
Ménard	Muise
Nault	Nystrom
Pagtakhan	Parrish
Pettigrew	Phinney
Power	Pratt
Price	Rock
Sauvageau	Solomon
Speller	St-Hilaire
St-Julien	Stewart (Brant)
Stoffer	Szabo
Thompson (New Brunswick Southwest)	Tremblay (Lac-Saint-Jean)
Valeri	Vautour
Wasylycia-Leis	Whelan
Wood—79	

DÉPUTÉS «PAIRÉS»

Alarie	Alcock
Asselin	Bachand (Saint-Jean)
Bakopanos ne—Pabok)	Bernier (Bonaventure—Gaspé—Îles-de-la-Madelei- Bradshaw
Brown	Calder
Canuel	Cauchon
Chrétien (Frontenac—Mégantic)	Coderre
Collenette	Crête
Cullen	Dalphondu-Guiral
Debien	Duceppe
Dumas	Folco
Fournier	Gagnon
Gauthier	Girard-Bujold
Godin (Châteauguay)	Graham
Guay	Guimond
Harvard	Kraft Sloan
Lalonde	Lastewka
Laurin	Lebel
Lee	Lincoln
Malhi	Marleau
McCormick	McGuire
McTeague	Mercier
Normand	Nunziata
O'Brien (Labrador)	Perron
Picard (Drummond)	Pickard (Chatham—Kent Essex)
Plamondon	Proulx
Rocheleau	Sekora
Serré	Stewart (Northumberland)
Tremblay (Lac-Saint-Jean)	Turp
Venne	Wilfert

Le Président: Je déclare la motion n° 196 rejetée.

M. Bill Blaikie: Monsieur le Président, j'invoque le Règlement. Hier soir, le vice-président a laissé entendre qu'un article du Règlement interdisait l'utilisation du téléphone cellulaire à la Chambre. Je constate que des députés l'utilisent. Je ne veux accuser aucun député ni aucun parti. Je vois que cela se fait partout à la Chambre. C'est une tendance déplorable. Si, comme l'a dit le vice-président, il existe un article du Règlement à cet égard, il devrait être appliqué et les députés devraient s'abstenir d'utiliser un téléphone cellulaire à la Chambre des communes, sinon nous allons nous engager sur une pente savonneuse qui nous plongera dans une situation encore plus chaotique que ce à quoi nous sommes habitués ici.

Le Président: Le député soulève un rappel au Règlement valable. Il existe bien sûr un article du Règlement à cet égard. Nous ne devons pas utiliser de téléphone cellulaire à la Chambre. C'est interdit.

Le prochain vote porte sur la motion n° 197.

• (3900)

(La motion n° 197, mise aux voix, est rejetée.)

(Vote n° 258)

POUR

Députés

Anders	Bailey
Cadman	Chatters

Initiatives ministérielles

Duncan	Epp
Forsyth	Gilmour
Gouk	Grey (Edmonton North)
Hanger	Hart
Hill (Prince George—Peace River)	Jaffer
Kenney (Calgary Southeast)	Konrad
Lowther	Lunn
Manning	Mayfield
McNally	Meredith
Morrison	Pankiw
Schmidt	Solberg
Strahl	White (Langley—Abbotsford)—28

CONTRE

Députés

Adams	Augustine
Bachand (Richmond—Arthabaska)	Bellehumeur
Bergeron	Bernier (Tobique—Mactaquac)
Bigras	Blaikie
Blondin-Andrew	Bonwick
Brien	Byrne
Caplan	Cardin
Carroll	Catterall
Chamberlain	Chan
Clouthier	Coderre
Copps	de Savoye
Desrochers	Dhaliwal
Discepolo	Dockrill
Doyle	Drouin
Dubé (Lévis-et-Chutes-de-la-Chaudière)	Dubé (Madawaska—Restigouche)
Duhamel	Earle
Easter	Gagliano
Godin (Acadie—Bathurst)	Grose
Herron	Ianno
Jackson	Jennings
Jones	Keddy (South Shore)
Lastewka	Lavigne
Leung	Loubier
MacAulay	MacKay (Pictou—Antigonish—Guysborough)
Maloney	Mancini
Manley	Marceau
Martin (Winnipeg Centre)	Matthews
McDonough	McKay (Scarborough East)
McTeague	Ménard
Muise	Nault
Nystrom	Pagtakhan
Parrish	Pettigrew
Phinney	Power
Pratt	Price
Rock	Sauvageau
Sgro	Solomon
Speller	St-Julien
Stoffer	Thompson (New Brunswick Southwest)
Tremblay (Lac-Saint-Jean)	Vautour
Volpe	Wasylcia-Leis
Whelan	Wilfert
Wood—83	

DÉPUTÉS «PAIRÉS»

Alarie	Alcock
Asselin	Bachand (Saint-Jean)
Bakopanos ne—Pabok)	Bernier (Bonaventure—Gaspé—Îles-de-la-Madelei- Bradshaw
Brown	Calder
Canuel	Cauchon
Chrétien (Frontenac—Mégantic)	Coderre
Collenette	Crête
Cullen	Dalphondu-Guiral
Debien	Duceppe
Dumas	Folco
Fournier	Gagnon
Gauthier	Girard-Bujold
Godin (Châteauguay)	Graham
Guay	Guimond

Initiatives ministérielles

Harvard	Kraft Sloan
Lalonde	Lastewka
Laurin	Lebel
Lee	Lincoln
Malhi	Marleau
McCormick	McGuire
McTeague	Mercier
Normand	Nunziata
O'Brien (Labrador)	Perron
Picard (Drummond)	Pickard (Chatham—Kent Essex)
Plamondon	Proulx
Rocheleau	Sekora
Serré	Stewart (Northumberland)
Tremblay (Lac-Saint-Jean)	Turp
Venne	Wilfert

McKay (Scarborough East)
Muisse
Nault
Pagtakhan
Perron
Phinney
Pratt
Sgro
St-Julien
Szabo
Valeri
Wasylycia-Leis

McTeague
Myers
Nystrom
Parrish
Pettigrew
Power
Rock
Solomon
Stoffer
Thompson (New Brunswick Southwest)
Vautour
Whelan—83

Le Président: Je déclare la motion n° 197 rejetée.

Le prochain vote porte sur la motion n° 198.

• (3905)

(La motion n° 198, mise aux voix, est rejetée.)

(Vote n° 259)

POUR

Députés

Anders	Bailey
Cadman	Duncan
Epp	Forseth
Gilmour	Gouk
Grewal	Hanger
Hart	Hill (Prince George—Peace River)
Kenney (Calgary Southeast)	Konrad
Lowther	Lunn
Manning	Mayfield
McNally	Meredith
Morrison	Obhrai
Pankiw	Schmidt
Stinson	Strahl—26

CONTRE

Députés

Adams	Asselin
Augustine	Bachand (Richmond—Arthabaska)
Bachand (Saint-Jean)	Baker
Barnes	Bernier (Bonaventure—Gaspé—Îles-de-la-Madeleine)
Berne—Pabok)	Bernier (Tobique—Mactaquac)
Bevilacqua	Blaikie
Blondin-Andrew	Bonwick
Brisson	Canuel
Caplan	Carroll
Catterall	Chamberlain
Chan	Chrétien (Frontenac—Mégantic)
Clouthier	Coderre
Copps	Crête
Dalphond-Guiral	Desjarlais
Dhaliwal	Discepola
Doyle	Drouin
Dubé (Madawaska—Restigouche)	Duhamel
Earle	Fournier
Godin (Acadie—Bathurst)	Godin (Châteauguay)
Gray (Windsor West)	Grose
Gruending	Guimond
Herron	Ianno
Jackson	Jennings
Jones	Keddy (South Shore)
Lalonde	Lastewka
Lavigne	Lebel
Leung	MacAulay
MacKay (Pictou—Antigonish—Guysborough)	Maloney
Manley	Martin (Winnipeg Centre)
Matthews	McDonough

DÉPUTÉS «PAIRÉS»

Alarie	Alcock
Asselin	Bachand (Saint-Jean)
Bakopanos	Bernier (Bonaventure—Gaspé—Îles-de-la-Madeleine)
ne—Pabok)	Bradshaw
Brown	Calder
Canuel	Cauchon
Chrétien (Frontenac—Mégantic)	Coderre
Collenette	Crête
Cullen	Dalphond-Guiral
Debien	Duceppe
Dumas	Folco
Fournier	Gagnon
Gauthier	Girard-Bujold
Godin (Châteauguay)	Graham
Guay	Guimond
Harvard	Kraft Sloan
Lalonde	Lastewka
Laurin	Lebel
Lee	Lincoln
Malhi	Marleau
McCormick	McGuire
McTeague	Mercier
Normand	Nunziata
O'Brien (Labrador)	Perron
Picard (Drummond)	Pickard (Chatham—Kent Essex)
Plamondon	Proulx
Rocheleau	Sekora
Serré	Stewart (Northumberland)
Tremblay (Lac-Saint-Jean)	Turp
Venne	Wilfert

Le Président: Je déclare la motion n° 198 rejetée.

Le prochain vote porte sur la motion n° 199.

• (3910)

(La motion n° 199, mise aux voix, est rejetée.)

(Vote n° 260)

POUR

Députés

Ablonczy	Anders
Bailey	Chatters
Epp	Forseth
Gouk	Grewal
Hanger	Hart
Hill (Prince George—Peace River)	Kenney (Calgary Southeast)
Konrad	Lowther
Lunn	Manning
Mayfield	McNally
Meredith	Morrison
Obhrai	Pankiw
Schmidt	Stinson
Thompson (Wild Rose)—25	

Initiatives ministérielles

CONTRE

Députés

Adams	Asselin
Augustine	Bachand (Richmond—Arthabaska)
Bachand (Saint-Jean)	Beaumier
Bernier (Bonaventure—Gaspé—Îles-de-la-Madeleine—Pabok)	Bevilacqua
Bernier (Tobique—Mactaquac)	Bonwick
Blaikie	Bulte
Brison	Carroll
Canuel	Chamberlain
Catterall	Chrétien (Frontenac—Mégantic)
Chan	Coderre
Clouthier	Crête
Copps	Desjarlais
Dalphondu-Guiral	Discepola
Dhaliwal	Drouin
Doyle	Gagliano
Dubé (Madawaska—Restigouche)	Godin (Châteauguay)
Godin (Acadie—Bathurst)	Grose
Gray (Windsor West)	Guimond
Gruending	Ianno
Herron	Jennings
Jackson	Keddy (South Shore)
Jones	Lastewka
Lalonde	Lebel
Lavigne	MacKay (Pictou—Antigonish—Guysborough)
MacAulay	Manley
Maloney	McDonough
Martin (Winnipeg Centre)	McTeague
McKay (Scarborough East)	Muise
McWhinney	Nystrom
Myers	Parrish
Pagtakhan	Pettigrew
Perron	Power
Phinney	Robillard
Pratt	Sgro
Rock	St-Julien
Solomon	Szabo
Stoffer	Valeri
Thompson (New Brunswick Southwest)	Wasylcia-Leis
Vautour	Whelan —79
Wayne	

DÉPUTÉS «PAIRÉS»

Alarie	Alcock
Asselin	Bachand (Saint-Jean)
Bakopanos	Bernier (Bonaventure—Gaspé—Îles-de-la-Madeleine—Pabok)
ne—Pabok)	Bradshaw
Brown	Calder
Canuel	Cauchon
Chrétien (Frontenac—Mégantic)	Coderre
Collenette	Crête
Cullen	Dalphondu-Guiral
Debien	Duceppe
Dumas	Folco
Fournier	Gagnon
Gauthier	Girard-Bujold
Godin (Châteauguay)	Graham
Guay	Guimond
Harvard	Kraft Sloan
Lalonde	Lastewka
Laurin	Lebel
Lee	Lincoln
Malhi	Marleau
McCormick	McGuire
McTeague	Mercier
Normand	Nunziata
O'Brien (Labrador)	Perron
Picard (Drummond)	Pickard (Chatham—Kent Essex)
Plamondon	Proulx
Rocheleau	Sekora
Serré	Stewart (Northumberland)
Tremblay (Lac-Saint-Jean)	Turp
Venne	Wilfert

Le Président: Je déclare la motion n^o 199 rejetée.Le prochain vote porte sur la motion n^o 200.

● (3915)

(La motion n^o 200, mise aux voix, est rejetée.)(Vote n^o 261)

POUR

Députés

Ablonczy	Anders
Bailey	Cadman
Chatters	Epp
Forseth	Gouk
Grewal	Hart
Hill (Prince George—Peace River)	Kenney (Calgary Southeast)
Konrad	Lowther
Manning	McNally
Morrison	Ohrai
Pankiw	Schmidt
Solberg	Stinson
Thompson (Wild Rose)	Vellacott
White (Langley—Abbotsford)—25	

CONTRE

Députés

Adams	Asselin
Augustine	Bachand (Richmond—Arthabaska)
Bachand (Saint-Jean)	Baker
Beaumier	Bernier (Bonaventure—Gaspé—Îles-de-la-Madeleine—Pabok)
ne—Pabok)	Bernier (Tobique—Mactaquac)
Bevilacqua	Blaikie
Bonwick	Brison
Bulte	Byrne
Canuel	Carroll
Catterall	Chamberlain
Chan	Chrétien (Frontenac—Mégantic)
Copps	Crête
Dalphondu-Guiral	Desjarlais
Dhaliwal	Dion
Discepola	Doyle
Drouin	Dubé (Madawaska—Restigouche)
Fournier	Gagliano
Godin (Acadie—Bathurst)	Godin (Châteauguay)
Gray (Windsor West)	Grose
Gruending	Guimond
Herron	Ianno
Jackson	Jennings
Jones	Keddy (South Shore)
Lalonde	Lastewka
Lavigne	Lebel
Lill	MacAulay
Maloney	Mancini
Manley	Martin (Winnipeg Centre)
Matthews	McDonough
McKay (Scarborough East)	McTeague
McWhinney	Muise
Myers	Nystrom
Parrish	Perron
Pettigrew	Phinney
Power	Pratt
Robillard	Rock
Sgro	Solomon
St-Julien	Stoffer
Szabo	Thompson (New Brunswick Southwest)
Valeri	Vautour
Volpe	Wasylcia-Leis
Wayne	Whelan
Wood—84	

Initiatives ministérielles

DÉPUTÉS «PAIRÉS»

Alarie	Alcock
Asselin	Bachand (Saint-Jean)
Bakopanos	Bernier (Bonaventure—Gaspé—Îles-de-la-Madeleine—Pabok)
ne—Pabok)	Bradshaw
Brown	Calder
Canuel	Cauchon
Chrétien (Frontenac—Mégantic)	Coderre
Collenette	Crête
Cullen	Dalphondu-Guiral
Debien	Duceppe
Dumas	Folco
Fournier	Gagnon
Gauthier	Girard-Bujold
Godin (Châteauguay)	Graham
Guay	Guimond
Harvard	Kraft Sloan
Lalonde	Lastewka
Laurin	Lebel
Lee	Lincoln
Malhi	Marleau
McCormick	McGuire
McTeague	Mercier
Normand	Nunziata
O'Brien (Labrador)	Perron
Picard (Drummond)	Pickard (Chatham—Kent Essex)
Plamondon	Proulx
Rocheleau	Sekora
Serré	Stewart (Northumberland)
Tremblay (Lac-Saint-Jean)	Turp
Venne	Wilfert

Bachand (Richmond—Arthabaska)	Bachand (Saint-Jean)
Baker	Beaumier
Bernier (Bonaventure—Gaspé—Îles-de-la-Madeleine—Pabok)	Blaikie
Bernier (Tobique—Mactaquac)	Brison
Bonwick	Byrne
Bulte	Carroll
Canuel	Chrétien (Frontenac—Mégantic)
Chamberlain	Copps
Clouthier	Dalphondu-Guiral
Crête	Dhaliwal
Desjarlais	Discepolo
Dion	Drouin
Doyle	Fournier
Dubé (Madawaska—Restigouche)	Godin (Châteauguay)
Gagliano	Grose
Gray (Windsor West)	Guimond
Gruending	Jackson
Ianno	Jones
Jennings	Lalonde
Keddy (South Shore)	Lebel
Lavigne	MacAulay
Lill	Maloney
MacKay (Pictou—Antigonish—Guysborough)	Manley
Mancini	Matthews
Martin (Winnipeg Centre)	McKay (Scarborough East)
McDonough	McWhinney
McTeague	Myers
Muise	Parrish
Nystrom	Pettigrew
Perron	Pratt
Phinney	Sgro
Robillard	Speller
Solomon	Stoffer
St-Julien	Thompson (New Brunswick Southwest)
Szabo	Vautour
Valeri	Wayne
Wasylcia-Leis	Wood—79
Whelan	

Le Président: Je déclare la motion n° 200 rejetée.

Le prochain vote porte sur la motion n° 201.

• (3920)

(La motion n° 201, mise aux voix, est rejetée.)

(Vote n° 262)

POUR

Députés

Ablonczy	Anders
Bailey	Cadman
Chatters	Duncan
Epp	Gouk
Grewal	Grey (Edmonton North)
Hanger	Hart
Hill (Prince George—Peace River)	Konrad
Lowther	Lunn
Manning	Mayfield
McNally	Morrison
Ohrai	Pankiw
Schmidt	Solberg
Stinson	Strahl
Thompson (Wild Rose)	Vellacott
White (Langley—Abbotsford)—29	

CONTRE

Députés

Adams	Assadourian
Asselin	Augustine

DÉPUTÉS «PAIRÉS»

Alarie	Bakopanos
Bélaïr	Bélanger
Bellehumeur	Bennett
Bergeron	Bigras
Bonin	Brien
Brown	Calder
Cardin	Collenette
de Savoye	Debien
Desrochers	Dubé (Lévis-et-Chutes-de-la-Chaudière)
Duceppe	Dumas
Eggleton	Folco
Gagnon	Girard-Bujold
Graham	Guarnieri
Guay	Harb
Harvard	Kilgour (Edmonton Southeast)
Knutson	Laurin
Loubier	Marceau
Marchand	McCormick
McGuire	Ménard
Mercier	Mifflin
Murray	Normand
Nunziata	O'Brien (Labrador)
Peterson	Picard (Drummond)
Plamondon	Proulx
Rocheleau	Sauvageau
Sekora	Serré
St. Denis	St-Hilaire
Tremblay (Lac-Saint-Jean)	Tremblay (Rimouski—Mitis)
Turp	Ur
Vanclief	Venne
Wappel	

Le Président: Je déclare la motion n° 201 rejetée.

RECOURS AU RÈGLEMENT

LE PAIRAGE DE DÉPUTÉS—DÉCISION DE LA PRÉSIDENTE

Le Président: Plus tôt aujourd'hui, le député de York-Sud—Weston a invoqué le Règlement afin d'obtenir des éclaircissements au sujet du pairage qu'il avait prévu pour le 7 décembre 1999. Il semble y avoir une certaine confusion attribuable au fait que la Chambre n'a pas ajourné et que, techniquement, nous poursuivons toujours la séance du 7 décembre, bien que nous soyons maintenant rendus au 8 décembre.

• (3925)

La notion de pairage est reconnue au paragraphe 44.1(1) du Règlement qui traite expressément du registre des députés pairés tenu au Bureau de la Chambre et qui prévoit l'inscription du nom des députés pairés dans les Journaux immédiatement après un vote par appel nominal auquel ils n'ont pas participé.

Le Règlement est muet quant aux motifs justifiant la non-participation des députés. Il demeure aussi muet sur la question d'une paire brisée. Aucune pénalité n'est prévue et nulle mesure corrective n'est suggérée.

Comme le précise Erskine May à la page 350 de la vingt-et-unième édition:

Le Président a décrété que les ententes de pairage sont des ententes privées intervenues entre les députés et ne constituent aucunement des questions au sujet desquelles lui-même ou la Chambre peut intervenir.

Je réitère donc ce qu'a dit plus tôt mon collègue, soit que les détails précis de l'entente de pairage qu'a conclue le député de York-Sud—Weston doivent être discutés avec le député avec lequel il est pairé. Ces dispositions figureront dans le registre de pairage et les journaux seront établis en conséquence en ce qui concerne les inscriptions pertinentes à faire pour le 7 décembre.

M. John Nunziata: Monsieur le Président, j'invoque le Règlement.

Le Président: J'ai rendu ma décision au sujet de ce rappel au Règlement.

M. John Nunziata: Monsieur le Président, j'aimerais préciser au sujet du pairage que, une fois que deux députés se sont entendus pour être «pairés», en ce qui concerne le vote et le compte rendu officiel de la Chambre des communes, les députés qui sont dûment inscrits au registre sont considérés comme ayant voté.

Des voix: Non.

Le Président: À l'ordre, s'il vous plaît. Selon moi, comme on vient de le dire, c'est inexact.

Initiatives ministérielles

LA LOI SUR L'ACCORD DÉFINITIF NISGA'A

La Chambre reprend l'étude du projet de loi C-9, Loi portant mise en vigueur de l'Accord définitif nisga'a, dont le comité a fait rapport sans amendement.

Le Président: Le prochain vote porte sur la motion n° 202.

• (3930)

(La motion n° 202, mise aux voix, est rejetée.)

(Vote n° 263)

POUR

Députés

Ablonczy	Anders
Bailey	Cadman
Chatters	Duncan
Epp	Gouk
Grewal	Grey (Edmonton North)
Hart	Hill (Prince George—Peace River)
Konrad	Lowther
Lunn	Manning
Mayfield	McNally
Meredith	Morrison
Obhrai	Pankiw
Schmidt	Solberg
Stinson	Thompson (Wild Rose)
Vellacott—27	

CONTRE

Députés

Asselin	Bachand (Saint-Jean)
Baker	Bernier (Bonaventure—Gaspé—Îles-de-la-Madeleine)
ne—Pabok)	Bernier (Tobique—Mactaquac)
Blaikie	Bonwick
Brisson	Byrne
Canuel	Carroll
Catterall	Chamberlain
Chrétien (Frontenac—Mégantic)	Clouthier
Crête	Dalphond-Guiral
Desjarlais	Dhaliwal
Dion	Discepola
Doyle	Drouin
Fournier	Gagliano
Godin (Châteauguay)	Grose
Gruending	Guimond
Ianno	Jackson
Jennings	Lalonde
Lavigne	Lebel
Lill	MacKay (Pictou—Antigonish—Guysborough)
Maloney	Mancini
Manley	Martin (Winnipeg Centre)
Matthews	McDonough
McKay (Scarborough East)	McTeague
Muise	Myers
Nystrom	Parrish
Perron	Pettigrew
Phinney	Pillitteri
Power	Pratt
Robillard	Sgro
Solomon	Speller
St-Julien	Stoffer
Szabo	Thompson (New Brunswick Southwest)
Vautour	Wasylycia-Leis
Wood—66	

Initiatives ministérielles

DÉPUTÉS «PAIRÉS»

Alarie	Bakopanos
Bélaïr	Bélaïger
Bellehumeur	Bennett
Bergeron	Bigras
Bonin	Brien
Brown	Calder
Cardin	Collenette
de Savoye	Debien
Desrochers	Dubé (Lévis-et-Chutes-de-la-Chaudière)
Duceppe	Dumas
Eggleton	Folco
Gagnon	Girard-Bujold
Graham	Guarnieri
Guay	Harb
Harvard	Kilgour (Edmonton Southeast)
Knutson	Laurin
Loubier	Marceau
Marchand	McCormick
McGuire	Ménard
Mercier	Mifflin
Murray	Normand
Nunziata	O'Brien (Labrador)
Peterson	Picard (Drummond)
Plamondon	Proulx
Rocheleau	Sauvageau
Sekora	Serré
St. Denis	St-Hilaire
Tremblay (Lac-Saint-Jean)	Tremblay (Rimouski—Mitis)
Turp	Ur
Vanclief	Venne
Wappel	

Le Président: Je déclare la motion n° 202 rejetée.

Mme Judy Wasylcia-Leis: Monsieur le Président, j'invoque le Règlement. Le ministre de la Santé aurait dû comparaître devant le Comité permanent de la Santé à ce moment précis. Puisque, de toute évidence, le Parti réformiste et notamment son porte-parole en matière de santé ont décidé de laisser passer cette importante occasion, j'aimerais demander la permission à la Chambre de poser quelques questions au ministre de la Santé.

Des voix: D'accord.

Une voix: Non.

Le Président: Le prochain vote porte sur la motion n° 203.

• (3935)

(La motion n° 203, mise aux voix, est rejetée.)

(Vote n° 264)

POUR

Députés

Ablonczy	Anders
Bailey	Cadman
Chatters	Duncan
Epp	Gilmour
Gouk	Grewal
Grey (Edmonton North)	Hanger
Hart	Hill (Prince George—Peace River)
Konrad	Lowther
Lunn	Manning
Mayfield	McNally
Meredith	Pankiw
Schmidt	Stinson
Vellacott —25	

CONTRE

Députés

Asselin	Augustine
Bachand (Saint-Jean)	Baker
Bernier (Bonaventure—Gaspé—Îles-de-la-Madeleine—Pabok)	Bernier (Tobique—Mactaquac)
Bernier (Tobique—Mactaquac)	Blaikie
Bulte	Byrne
Canuel	Carroll
Catterall	Chamberlain
Chan	Charbonneau
Clouthier	Crête
Dalphond-Guiral	Desjarlais
Dion	Discepola
Doyle	Drouin
Duhamel	Fontana
Fournier	Godin (Châteauguay)
Grose	Gruending
Guimond	Ianno
Iftody	Jackson
Jennings	Lalonde
Lebel	Lill
Maloney	Mancini
Manley	Matthews
McKay (Scarborough East)	McTeague
Mills (Broadview—Greenwood)	Minna
Muise	Myers
Parrish	Perron
Pettigrew	Phinney
Power	Pratt
Robillard	Rock
Sgro	Speller
St-Julien	Stoffer
Szabo	Thompson (New Brunswick Southwest)
Wasylcia-Leis	Wood—63

DÉPUTÉS «PAIRÉS»

Alarie	Bakopanos
Bélaïr	Bélaïger
Bellehumeur	Bennett
Bergeron	Bigras
Bonin	Brien
Brown	Calder
Cardin	Collenette
de Savoye	Debien
Desrochers	Dubé (Lévis-et-Chutes-de-la-Chaudière)
Duceppe	Dumas
Eggleton	Folco
Gagnon	Girard-Bujold
Graham	Guarnieri
Guay	Harb
Harvard	Kilgour (Edmonton Southeast)
Knutson	Laurin
Loubier	Marceau
Marchand	McCormick
McGuire	Ménard
Mercier	Mifflin
Murray	Normand
Nunziata	O'Brien (Labrador)
Peterson	Picard (Drummond)
Plamondon	Proulx
Rocheleau	Sauvageau
Sekora	Serré
St. Denis	St-Hilaire
Tremblay (Lac-Saint-Jean)	Tremblay (Rimouski—Mitis)
Turp	Ur
Vanclief	Venne
Wappel	

Le Président: Je déclare la motion n° 203 rejetée.

Le prochain vote porte sur la motion n° 204.

● (3940)

(La motion n° 204, mise aux voix, est rejetée.)

(Vote n° 265)

POUR

Députés

Ablonczy	Anders
Bailey	Cadman
Chatters	Duncan
Epp	Gilmour
Gouk	Grewal
Grey (Edmonton North)	Hanger
Hart	Hill (Prince George—Peace River)
Konrad	Lowther
Lunn	Manning
Mayfield	McNally
Meredith	Pankiw
Schmidt	Stinson
Thompson (Wild Rose)	Vellacott—26

CONTRE

Députés

Assadourian	Asselin
Augustine	Bachand (Saint-Jean)
Baker	Beaumier
Bernier (Tobique—Mactaquac)	Bevilacqua
Blaikie	Bonwick
Brison	Bulte
Byrne	Canuel
Catterall	Chamberlain
Chan	Charbonneau
Chrétien (Frontenac—Mégantic)	Clouthier
Coderre	Copps
Crête	Dalphondu-Guiral
Desjarlais	Discepola
Doyle	Drouin
Duhamel	Fontana
Godin (Châteauguay)	Grose
Gruending	Guimond
Ianno	Ifody
Jackson	Lalonde
Lill	MacKay (Pictou—Antigonish—Guysborough)
Maloney	Mancini
Manley	Matthews
McKay (Scarborough East)	McTeague
Minna	Muise
Myers	Nystrom
Parrish	Pettigrew
Phinney	Pillitteri
Power	Pratt
Robillard	Rock
Sgro	Solomon
Speller	St-Julien
Stoffer	Szabo
Valeri	Vautour
Volpe	Wood—68

DÉPUTÉS «PAIRÉS»

Alarie	Bakopanos
Bélaire	Bélangier
Bellehumeur	Bennett
Bergeron	Bigras
Bonin	Brien
Brown	Calder
Cardin	Collenette
de Savoye	Debien
Desrochers	Dubé (Lévis-et-Chutes-de-la-Chaudière)
Duceppe	Dumas
Eggleton	Folco
Gagnon	Girard-Bujold
Graham	Guarnieri

Initiatives ministérielles

Guay	Harb
Harvard	Kilgour (Edmonton Southeast)
Knutson	Laurin
Loubier	Marceau
Marchand	McCormick
McGuire	Ménard
Mercier	Mifflin
Murray	Normand
Nunziata	O'Brien (Labrador)
Peterson	Picard (Drummond)
Plamondon	Proulx
Rocheleau	Sauvageau
Sekora	Serré
St. Denis	St-Hilaire
Tremblay (Lac-Saint-Jean)	Tremblay (Rimouski—Mitis)
Turp	Ur
Vanclief	Venne
Wappel	

Le Président: Je déclare la motion n° 204 rejetée.

Le prochain vote porte sur la motion n° 205.

● (3945)

(La motion n° 205, mise aux voix, est rejetée.)

(Vote n° 266)

POUR

Députés

Ablonczy	Anders
Bailey	Cadman
Chatters	Duncan
Epp	Gilmour
Gouk	Grewal
Grey (Edmonton North)	Hanger
Hart	Hill (Prince George—Peace River)
Konrad	Lowther
Lunn	Manning
Mayfield	Meredith
Obhrai	Pankiw
Schmidt	Stinson
Thompson (Wild Rose)	Vellacott—26

CONTRE

Députés

Assadourian	Asselin
Augustine	Bachand (Saint-Jean)
Bernier (Bonaventure—Gaspé—Îles-de-la-Madeleine—Pabok)	Bernier (Tobique—Mactaquac)
Bernier (Tobique—Mactaquac)	Bevilacqua
Blaikie	Bonwick
Brison	Bulte
Byrne	Canuel
Catterall	Chamberlain
Chan	Charbonneau
Chrétien (Frontenac—Mégantic)	Clouthier
Coderre	Copps
Cotler	Crête
Desjarlais	Discepola
Doyle	Fontana
Fournier	Godin (Châteauguay)
Grose	Guimond
Ifody	Jackson
Keddy (South Shore)	Lalonde
Lebel	Lill
MacAulay	MacKay (Pictou—Antigonish—Guysborough)
Maloney	Mancini
Manley	Matthews

Initiatives ministérielles

McKay (Scarborough East)	McTeague
Minna	Muise
Nystrom	Perron
Pettigrew	Phinney
Pillitteri	Pratt
Robillard	Rock
Sgro	Solomon
Speller	St-Julien
Stewart (Brant)	Stoffer
Szabo	Thompson (New Brunswick Southwest)
Valeri	Vautour
Volpe	Wasylcia-Leis
Whelan	Wood—69

Strahl
Vellacott —27

Thompson (Wild Rose)

CONTRE

Députés

Assadourian
Augustine
Baker
ne—Pabok
Bevilacqua
Bonwick
Bulte
Canuel
Chamberlain
Chrétien (Frontenac—Mégantic)
Coderre
Cotler
Dalphond-Guiral
Discepolo
Duhamel
Godin (Acadie—Bathurst)
Grose
Iftody
Lalonde
Lill
Maloney
Manley
McKay (Scarborough East)
Mills (Broadview—Greenwood)
Muise
Pettigrew
Pillitteri
Robillard
Saada
Solomon
St-Julien
Stoffer
Thompson (New Brunswick Southwest)
Vautour
Wasylcia-Leis
Wood —70

Asselin
Bachand (Saint-Jean)
Bernier (Bonaventure—Gaspé—Îles-de-la-Madeleine)
Bernier (Tobique—Mactaquac)
Blaikie
Brisson
Byrne
Catterall
Chan
Clouthier
Coppes
Crête
Desjarlais
Doyle
Fournier
Godin (Châteauguay)
Guimond
Jackson
Lebel
MacKay (Pictou—Antigonish—Guysborough)
Mancini
Matthews
McTeague
Minna
Perron
Phinney
Pratt
Rock
Sgro
Speller
Stewart (Brant)
Szabo
Valeri
Volpe
Whelan

DÉPUTÉS «PAIRÉS»

Alarie	Bakopanos
Bélaire	Bélaire
Bellehumeur	Bennett
Bergeron	Bigras
Bonin	Brien
Brown	Calder
Cardin	Collenette
de Savoye	Debien
Desrochers	Dubé (Lévis-et-Chutes-de-la-Chaudière)
Duceppe	Dumas
Eggleton	Folco
Gagnon	Girard-Bujold
Graham	Guarnieri
Guay	Harb
Harvard	Kilgour (Edmonton Southeast)
Knutson	Laurin
Loubier	Marceau
Marchand	McCormick
McGuire	Ménard
Mercier	Mifflin
Murray	Normand
Nunziata	O'Brien (Labrador)
Peterson	Picard (Drummond)
Plamondon	Proulx
Rocheleau	Sauvageau
Sekora	Serré
St. Denis	St-Hilaire
Tremblay (Lac-Saint-Jean)	Tremblay (Rimouski—Mitis)
Turp	Ur
Vanclief	Venne
Wappel	

Le Président: Je déclare la motion n° 205 rejetée.

Le prochain vote porte sur la motion n° 206.

• (3950)

(La motion n° 206, mise aux voix, est rejetée.)

(Vote n° 267)

POUR

Députés

Ablonczy	Anders
Bailey	Cadman
Chatters	Duncan
Epp	Gilmour
Grewal	Grey (Edmonton North)
Hanger	Hart
Hill (Prince George—Peace River)	Jaffer
Konrad	Lowther
Lunn	Manning
Mayfield	McNally
Meredith	Obhrai
Schmidt	Stinson

Alarie	Bakopanos
Bélaire	Bélaire
Bellehumeur	Bennett
Bergeron	Bigras
Bonin	Brien
Brown	Calder
Cardin	Collenette
de Savoye	Debien
Desrochers	Dubé (Lévis-et-Chutes-de-la-Chaudière)
Duceppe	Dumas
Eggleton	Folco
Gagnon	Girard-Bujold
Graham	Guarnieri
Guay	Harb
Harvard	Kilgour (Edmonton Southeast)
Knutson	Laurin
Loubier	Marceau
Marchand	McCormick
McGuire	Ménard
Mercier	Mifflin
Murray	Normand
Nunziata	O'Brien (Labrador)
Peterson	Picard (Drummond)
Plamondon	Proulx
Rocheleau	Sauvageau
Sekora	Serré
St. Denis	St-Hilaire
Tremblay (Lac-Saint-Jean)	Tremblay (Rimouski—Mitis)
Turp	Ur
Vanclief	Venne
Wappel	

DÉPUTÉS «PAIRÉS»

Le Président: Je déclare la motion n° 206 rejetée.

Le prochain vote porte sur la motion n° 207.

● (3955)

(La motion n° 207, mise aux voix, est rejetée.)

(Vote n° 268)

POUR

Députés

Ablonczy	Anders
Bailey	Cadman
Chatters	Duncan
Epp	Gilmour
Gouk	Grewal
Hanger	Hill (Prince George—Peace River)
Jaffer	Konrad
Lowther	Mayfield
McNally	Meredith
Morrison	Pankiw
Schmidt	Solberg
Stinson	Strahl
Thompson (Wild Rose)	Vellacott —26

CONTRE

Députés

Assadourian	Asselin
Augustine	Bachand (Saint-Jean)
Baker	Bernier (Bonaventure—Gaspé—Îles-de-la-Madeleine)
ne—Pabok)	Bernier (Tobique—Mactaquac)
Bevilacqua	Blaikie
Bonwick	Brison
Bulte	Canuel
Catterall	Chamberlain
Chan	Chrétien (Frontenac—Mégantic)
Clouthier	Coderre
Cotler	Crête
Dalphondu-Guiral	Desjarlais
Discepola	Doyle
Duhamel	Easter
Fournier	Godin (Acadie—Bathurst)
Godin (Châteauguay)	Grose
Guimond	Iftody
Jackson	Keddy (South Shore)
Lalonde	Lebel
Lill	MacKay (Pictou—Antigonish—Guysborough)
Maloney	Mancini
Matthews	McKay (Scarborough East)
McTeague	Mills (Broadview—Greenwood)
Minna	Muise
Parrish	Patry
Perron	Pettigrew
Phinney	Pillitteri
Pratt	Robillard
Rock	Sgro
Solomon	Speller
St-Julien	Stewart (Brant)
Stoffer	Szabo
Thompson (New Brunswick Southwest)	Valeri
Vautour	Volpe
Wasylcia-Leis	Whelan
Wood—70	

DÉPUTÉS «PAIRÉS»

Alarie	Bakopanos
Bélaire	Bélangier
Bellehumeur	Bennett

Initiatives ministérielles

Bergeron	Bigras
Bonin	Brien
Brown	Calder
Cardin	Collenette
de Savoye	Debien
Desrochers	Dubé (Lévis-et-Chutes-de-la-Chaudière)
Duceppe	Dumas
Eggleton	Folco
Gagnon	Girard-Bujold
Graham	Guarnieri
Guay	Harb
Harvard	Kilgour (Edmonton Southeast)
Knutson	Laurin
Loubier	Marceau
Marchand	McCormick
McGuire	Ménard
Mercier	Mifflin
Murray	Normand
Nunziata	O'Brien (Labrador)
Peterson	Picard (Drummond)
Plamondon	Proulx
Rocheleau	Sauvageau
Sekora	Serré
St. Denis	St-Hilaire
Tremblay (Lac-Saint-Jean)	Tremblay (Rimouski—Mitis)
Turp	Ur
Vancielief	Venne
Wappel	

Le Président: Je déclare la motion n° 207 rejetée.

Le prochain vote porte sur la motion n° 208.

● (4000)

(La motion n° 208, mise aux voix, est rejetée.)

(Vote n° 269)

POUR

Députés

Ablonczy	Anders
Bailey	Cadman
Chatters	Duncan
Epp	Forseth
Gouk	Grewal
Hanger	Hill (Prince George—Peace River)
Jaffer	Konrad
Lowther	Lunn
Martin (Esquimalt—Juan de Fuca)	Mayfield
McNally	Meredith
Morrison	Obhrai
Pankiw	Solberg
Stinson	Strahl
Thompson (Wild Rose)	Vellacott—28

CONTRE

Députés

Adams	Assadourian
Asselin	Augustine
Bachand (Saint-Jean)	Baker
Bernier (Bonaventure—Gaspé—Îles-de-la-Madeleine)	ne—Pabok)
Bernier (Tobique—Mactaquac)	Blaikie
Bonwick	Brison
Bulte	Canuel
Chan	Chrétien (Frontenac—Mégantic)
Clouthier	Coderre
Cotler	Crête
Dalphondu-Guiral	Desjarlais
Discepola	Doyle
Drouin	Duhamel
Fournier	Godin (Acadie—Bathurst)
Godin (Châteauguay)	

Initiatives ministérielles

Grose	Guimond
Iftody	Jackson
Jennings	Keddy (South Shore)
Lalonde	Lebel
Lill	MacKay (Pictou—Antigonish—Guysborough)
Maloney	Mancini
Manley	Martin (Winnipeg Centre)
Matthews	McKay (Scarborough East)
McTeague	McWhinney
Minna	Muise
Patry	Perron
Pettigrew	Pillitteri
Pratt	Robillard
Rock	Sgro
Solomon	St-Julien
Stewart (Brant)	Stoffer
Szabo	Thompson (New Brunswick Southwest)
Valeri	Vautour
Volpe	Wasylycia-Leis
Whelan	Wood—68

Pankiw	Schmidt
Solberg	Stinson
Strahl	Thompson (Wild Rose)
Vellacott —25	

CONTRE

Députés

Assadourian	Asselin
Augustine	Bachand (Saint-Jean)
Baker	Barnes
Bernier (Bonaventure—Gaspé—Îles-de-la-Madeleine—Pabok)	Blaikie
Bernier (Tobique—Mactaquac)	Bulte
Bonwick	Carroll
Canuel	Chan
Catterall	Coderre
Chrétien (Frontenac—Mégantic)	Crête
Cotler	Discepola
Dalphonf-Guiral	Doyle
Dockrill	Duhamel
Drouin	Fournier
Easter	Godin (Châteauguay)
Godin (Acadie—Bathurst)	Iftody
Guimond	Jennings
Jackson	Lalonde
Keddy (South Shore)	Lill
Lebel	Maloney
MacKay (Pictou—Antigonish—Guysborough)	Manley
Mancini	McKay (Scarborough East)
Martin (Winnipeg Centre)	McWhinney
McTeague	Muise
Minna	Patry
Parrish	Pettigrew
Perron	Pratt
Pillitteri	Rock
Robillard	Sgro
Saada	St-Julien
Solomon	Stoffer
Stewart (Brant)	Thompson (New Brunswick Southwest)
Szabo	Vautour
Valeri	Whelan
Wasylycia-Leis	
Wood —68	

DÉPUTÉS «PAIRÉS»

Alarie	Bakopanos
Bélaïr	Bélaïr
Bellehumeur	Bennett
Bergeron	Bigras
Bonin	Brien
Brown	Calder
Cardin	Collenette
de Savoye	Debien
Desrochers	Dubé (Lévis-et-Chutes-de-la-Chaudière)
Duceppe	Dumas
Eggleton	Folco
Gagnon	Girard-Bujold
Graham	Guarnieri
Guay	Harb
Harvard	Kilgour (Edmonton Southeast)
Knutson	Laurin
Loubier	Marceau
Marchand	McCormick
McGuire	Ménard
Mercier	Mifflin
Murray	Normand
Nunziata	O'Brien (Labrador)
Peterson	Picard (Drummond)
Plamondon	Proulx
Rocheleau	Sauvageau
Sekora	Serré
St. Denis	St-Hilaire
Tremblay (Lac-Saint-Jean)	Tremblay (Rimouski—Mitis)
Turp	Ur
Vanclief	Venne
Wappel	

Le Président: Je déclare la motion n^o 208 rejetée.

Le vote suivant porte sur la motion n^o 209.

(La motion n^o 209, mise aux voix, est rejetée.)

(Vote n^o 270)

POUR

Députés

Ablonczy	Anders
Bailey	Cadman
Chatters	Duncan
Epp	Forseth
Gilmour	Gouk
Grewal	Hanger
Jaffer	Konrad
Lunn	Martin (Esquimalt—Juan de Fuca)
Meredith	Morrison

DÉPUTÉS «PAIRÉS»

Alarie	Bakopanos
Bélaïr	Bélaïr
Bellehumeur	Bennett
Bergeron	Bigras
Bonin	Brien
Brown	Calder
Cardin	Collenette
de Savoye	Debien
Desrochers	Dubé (Lévis-et-Chutes-de-la-Chaudière)
Duceppe	Dumas
Eggleton	Folco
Gagnon	Girard-Bujold
Graham	Guarnieri
Guay	Harb
Harvard	Kilgour (Edmonton Southeast)
Knutson	Laurin
Loubier	Marceau
Marchand	McCormick
McGuire	Ménard
Mercier	Mifflin
Murray	Normand
Nunziata	O'Brien (Labrador)
Peterson	Picard (Drummond)
Plamondon	Proulx
Rocheleau	Sauvageau
Sekora	Serré
St. Denis	St-Hilaire
Tremblay (Lac-Saint-Jean)	Tremblay (Rimouski—Mitis)
Turp	Ur
Vanclief	Venne
Wappel	

Initiatives ministérielles

Le Président: Je déclare la motion n° 209 rejetée.

Le vote suivant porte sur la motion n° 210.

• (4010)

(La motion n° 210, mise aux voix, est rejetée.)

(Vote n° 271)

POUR

Députés

Ablonczy	Anders
Bailey	Cadman
Chatters	Duncan
Epp	Forseth
Gilmour	Gouk
Grewal	Grey (Edmonton North)
Hanger	Hart
Hill (Prince George—Peace River)	Jaffer
Konrad	Lunn
Manning	Martin (Esquimalt—Juan de Fuca)
Mayfield	McNally
Meredith	Morrison
Obhrai	Pankiw
Schmidt	Solberg
Stinson	Thompson (Wild Rose)
Vellacott—31	

CONTRE

Députés

Assadourian	Asselin
Augustine	Bachand (Saint-Jean)
Baker	Bellemare
Bernier (Bonaventure—Gaspé—Îles-de-la-Madeleine—Pabok)	Bevilacqua
Bernier (Tobique—Mactaquac)	Blondin-Andrew
Blaikie	Bulte
Bonwick	Canuel
Byrne	Catterall
Carroll	Chan
Chamberlain	Clouthier
Chrétien (Frontenac—Mégantic)	Cotler
Coderre	Dalphond-Guiral
Crête	Discepolo
Desjarlais	Doyle
Dockrill	Duhamel
Drouin	Fournier
Easter	Grose
Godin (Châteauguay)	Iftody
Guimond	Jennings
Jackson	Lalonde
Keddy (South Shore)	Lebel
Lavigne	MacKay (Pictou—Antigonish—Guysborough)
Leung	Manley
Maloney	Matthews
Martin (Winnipeg Centre)	McTeague
McKay (Scarborough East)	Minna
McWhinney	Pagtakhan
Muise	Patry
Parrish	Phinney
Perron	Pratt
Pillitteri	Saada
Robillard	Solomon
Sgro	Stewart (Brant)
St-Julien	Szabo
Stoffer	Valeri
Thompson (New Brunswick Southwest)	Volpe
Vautour	Whelan
Wasylcia-Leis	
Wood —76	

DÉPUTÉS «PAIRÉS»

Alarie	Bakopoulos
Bélaïr	Bélanger
Bellehumeur	Bennett
Bergeron	Bigras
Bonin	Brien
Brown	Calder
Cardin	Collenette
de Savoye	Debien
Desrochers	Dubé (Lévis-et-Chutes-de-la-Chaudière)
Duceppe	Dumas
Eggleton	Folco
Gagnon	Girard-Bujold
Graham	Guarnieri
Guay	Harb
Harvard	Kilgour (Edmonton Southeast)
Knutson	Laurin
Loubier	Marceau
Marchand	McCormick
McGuire	Ménard
Mercier	Mifflin
Murray	Normand
Nunziata	O'Brien (Labrador)
Peterson	Picard (Drummond)
Plamondon	Proulx
Rocheleau	Sauvageau
Sekora	Serré
St. Denis	St-Hilaire
Tremblay (Lac-Saint-Jean)	Tremblay (Rimouski—Mitis)
Turp	Ur
Vanclief	Venne
Wappel	

Le Président: Je déclare la motion n° 210 rejetée.

Le vote suivant porte sur la motion n° 211.

• (4015)

(La motion n° 211, mise aux voix, est rejetée.)

(Vote n° 272)

POUR

Députés

Ablonczy	Anders
Bailey	Cadman
Chatters	Duncan
Epp	Forseth
Gilmour	Gouk
Grewal	Grey (Edmonton North)
Hanger	Hart
Hill (Prince George—Peace River)	Konrad
Lowther	Manning
Martin (Esquimalt—Juan de Fuca)	Mayfield
McNally	Meredith
Morrison	Obhrai
Pankiw	Schmidt
Solberg	Thompson (Wild Rose)
White (Langley—Abbotsford)—29	

CONTRE

Députés

Anderson	Assadourian
Asselin	Augustine

Initiatives ministérielles

Bachand (Saint-Jean)	Baker
Barnes	Bellemare
Bernier (Bonaventure—Gaspé—Îles-de-la-Madeleine—Pabok)	Bevilacqua
Bernier (Tobique—Mactaquac)	Blondin-Andrew
Blaikie	Bulte
Brison	Canuel
Byrne	Catterall
Carroll	Chan
Chamberlain	Clouthier
Chrétien (Frontenac—Mégantic)	Crête
Cotler	Discepolo
Dalphondu-Guiral	Doyle
Dockrill	Duhamel
Drouin	Fournier
Easter	Godin (Châteauguay)
Godin (Acadie—Bathurst)	Guimond
Grose	Jackson
Iftody	Keddy (South Shore)
Jennings	Lavigne
Lalonde	Leung
Lebel	MacKay (Pictou—Antigonish—Guysborough)
Lill	Manley
Maloney	Matthews
Martin (Winnipeg Centre)	McWhinney
McTeague	Minna
Mills (Broadview—Greenwood)	Pagtakhan
Muise	Patry
Parrish	Pettigrew
Perron	Pillitteri
Phinney	Robillard
Pratt	Saada
Rock	Solomon
Sgro	Stewart (Brant)
St-Julien	Szabo
Stoffer	Valeri
Thompson (New Brunswick Southwest)	Volpe
Vautour	Whelan
Wasylcia-Leis	
Wood—80	

Le Président: Je déclare la motion n° 211 rejetée.

Le vote suivant porte sur la motion n° 212.

● (4020)

(La motion n° 212, mise aux voix, est rejetée.)

(Vote n° 273)

POUR

Députés

Ablonczy	Anders
Bailey	Cadman
Chatters	Duncan
Epp	Forseth
Gilmour	Gouk
Grewal	Grey (Edmonton North)
Hanger	Hart
Hill (Prince George—Peace River)	Konrad
Lowther	Manning
Martin (Esquimalt—Juan de Fuca)	Mayfield
McNally	Meredith
Morrison	Obhrai
Pankiw	Schmidt
Solberg	Stinson
Strahl	Thompson (Wild Rose)
Vellacott	White (Langley—Abbotsford)—32

CONTRE

Députés

Anderson	Assadourian
Asselin	Augustine
Bachand (Richmond—Arthabaska)	Bachand (Saint-Jean)
Baker	Barnes
Bellemare	Bernier (Bonaventure—Gaspé—Îles-de-la-Madeleine—Pabok)
Bevilacqua	Bernier (Tobique—Mactaquac)
Blondin-Andrew	Blaikie
Brison	Bonwick
Byrne	Bulte
Carroll	Canuel
Chan	Chamberlain
Cotler	Chrétien (Frontenac—Mégantic)
Dalphondu-Guiral	Crête
Discepolo	Dion
Doyle	Dockrill
Easter	Drouin
Fournier	Fontana
Godin (Châteauguay)	Godin (Acadie—Bathurst)
Guimond	Grose
Jackson	Iftody
Jones	Jennings
Lalonde	Keddy (South Shore)
Lill	Lebel
Maloney	MacKay (Pictou—Antigonish—Guysborough)
Martin (Winnipeg Centre)	Manley
McKay (Scarborough East)	Matthews
McWhinney	McTeague
Minna	Mills (Broadview—Greenwood)
Pagtakhan	Muise
Patry	Parrish
Pettigrew	Perron
Pillitteri	Phinney
Robillard	Pratt
Sgro	Saada
St-Julien	Solomon
Stoffer	Stewart (Brant)
Thompson (New Brunswick Southwest)	Szabo
Vautour	Valeri
Wasylcia-Leis	Volpe
Wood—80	Whelan

DÉPUTÉS «PAIRÉS»

Alarie	Bakopanos
Bélaïr	Bélangier
Bellehumeur	Bennett
Bergeron	Bigras
Bonin	Brien
Brown	Calder
Cardin	Collenette
de Savoye	Debien
Desrochers	Dubé (Lévis-et-Chutes-de-la-Chaudière)
Duceppe	Dumas
Eggleton	Folco
Gagnon	Girard-Bujold
Graham	Guarnieri
Guay	Harb
Harvard	Kilgour (Edmonton Southeast)
Knutson	Laurin
Loubier	Marceau
Marchand	McCormick
McGuire	Ménard
Mercier	Mifflin
Murray	Normand
Nunziata	O'Brien (Labrador)
Peterson	Picard (Drummond)
Plamondon	Proulx
Rocheleau	Sauvageau
Sekora	Serré
St. Denis	St-Hilaire
Tremblay (Lac-Saint-Jean)	Tremblay (Rimouski—Mitis)
Turp	Ur
Vanclief	Venne
Wappel	

Initiatives ministérielles

DÉPUTÉS «PAIRÉS»

Alarie	Bakopanos
Bélaïr	Bélangier
Bellehumeur	Bennett
Bergeron	Bigras
Bonin	Brien
Brown	Calder
Cardin	Collenette
de Savoye	Debien
Desrochers	Dubé (Lévis-et-Chutes-de-la-Chaudière)
Duceppe	Dumas
Eggleton	Folco
Gagnon	Girard-Bujold
Graham	Guarnieri
Guay	Harb
Harvard	Kilgour (Edmonton Southeast)
Knutson	Laurin
Loubier	Marceau
Marchand	McCormick
McGuire	Ménard
Mercier	Mifflin
Murray	Normand
Nunziata	O'Brien (Labrador)
Peterson	Picard (Drummond)
Plamondon	Proulx
Rocheleau	Sauvageau
Sekora	Serré
St. Denis	St-Hilaire
Tremblay (Lac-Saint-Jean)	Tremblay (Rimouski—Mitis)
Turp	Ur
Vanclief	Venne
Wappel	

Bachand (Richmond—Arthabaska)	Bachand (Saint-Jean)
Baker	Bellemare
Bernier (Tobique—Mactaquac)	Blaikie
Blondin-Andrew	Bonwick
Brison	Byrne
Canuel	Caplan
Carroll	Catterall
Chamberlain	Chan
Chrétien (Frontenac—Mégantic)	Clouthier
Coderre	Crête
Dalphond-Guiral	Dion
Discepola	Dockrill
Doyle	Drouin
Easter	Fournier
Godin (Acadie—Bathurst)	Godin (Châteauguay)
Grose	Guimond
Jennings	Keddy (South Shore)
Lalonde	Lavigne
Lill	MacKay (Pictou—Antigonish—Guysborough)
Maloney	Manley
Martin (Winnipeg Centre)	Matthews
McKay (Scarborough East)	McTeague
McWhinney	Minna
Muise	O'Brien (London—Fanshawe)
O'Reilly	Pagtakhan
Parrish	Patry
Perron	Pettigrew
Phinney	Pillitteri
Pratt	Robillard
Rock	Saada
Sgro	Solomon
St-Julien	Stewart (Brant)
Stoffer	Szabo
Thompson (New Brunswick Southwest)	Valeri
Vautour	Wasylcia-Leis
Whelan	Wood—76

Le Président: Je déclare la motion n° 212 rejetée.

Le vote suivant porte sur la motion n° 213.

• (4025)

(La motion n° 213, mise aux voix, est rejetée.)

(Vote n° 274)

POUR

Députés

Ablonczy	Anders
Bailey	Cadman
Chatters	Duncan
Epp	Forseth
Gilmour	Gouk
Grewal	Grey (Edmonton North)
Hanger	Hart
Hill (Prince George—Peace River)	Jaffer
Konrad	Lowther
Manning	Martin (Esquimalt—Juan de Fuca)
Mayfield	McNally
Meredith	Morrison
Obhrai	Pankiw
Schmidt	Stinson
Strahl	Thompson (Wild Rose)
Vellacott	White (Langley—Abbotsford)—32

CONTRE

Députés

Anderson	Assadourian
Asselin	Augustine

DÉPUTÉS «PAIRÉS»

Alarie	Bakopanos
Bélaïr	Bélangier
Bellehumeur	Bennett
Bergeron	Bigras
Bonin	Brien
Brown	Calder
Cardin	Collenette
de Savoye	Debien
Desrochers	Dubé (Lévis-et-Chutes-de-la-Chaudière)
Duceppe	Dumas
Eggleton	Folco
Gagnon	Girard-Bujold
Graham	Guarnieri
Guay	Harb
Harvard	Kilgour (Edmonton Southeast)
Knutson	Laurin
Loubier	Marceau
Marchand	McCormick
McGuire	Ménard
Mercier	Mifflin
Murray	Normand
Nunziata	O'Brien (Labrador)
Peterson	Picard (Drummond)
Plamondon	Proulx
Rocheleau	Sauvageau
Sekora	Serré
St. Denis	St-Hilaire
Tremblay (Lac-Saint-Jean)	Tremblay (Rimouski—Mitis)
Turp	Ur
Vanclief	Venne
Wappel	

Le Président: Je déclare la motion n° 213 rejetée.

Le prochain vote porte sur la motion n° 214.

Initiatives ministérielles

● (4030)

(La motion n° 214, mise aux voix, est rejetée.)

(Vote n° 275)

POUR

Députés

Ablonczy	Anders
Bailey	Cadman
Chatters	Duncan
Forsyth	Gilmour
Gouk	Grewal
Grey (Edmonton North)	Hanger
Hart	Hill (Prince George—Peace River)
Jaffer	Konrad
Lowther	Lunn
Manning	Martin (Esquimalt—Juan de Fuca)
Mayfield	McNally
Meredith	Morrison
Obhrai	Pankiw
Schmidt	Solberg
Stinson	Strahl
Vellacott —31	

CONTRE

Députés

Anderson	Assadourian
Asselin	Augustine
Bachand (Richmond—Arthabaska)	Bachand (Saint-Jean)
Baker	Barnes
Bellemare	Bernier (Tobique—Mactaquac)
Blaikie	Blondin-Andrew
Bonwick	Brison
Bulte	Byrne
Canuel	Caplan
Carroll	Catterall
Chamberlain	Chrétien (Frontenac—Mégantic)
Clouthier	Coderre
Cotler	Dalphond-Guiral
Dion	Discepola
Dockrill	Doyle
Drouin	Duhamel
Easter	Fontana
Fournier	Godin (Acadie—Bathurst)
Godin (Châteauguay)	Grose
Guimond	Jennings
Lalonde	Lavigne
Lebel	Lill
MacKay (Pictou—Antigonish—Guysborough)	Maloney
Manley	Martin (Winnipeg Centre)
Matthews	McTeague
McWhinney	Minna
Muise	O'Brien (London—Fanshawe)
O'Reilly	Pagtakhan
Parrish	Patry
Perron	Pettigrew
Phinney	Pillitteri
Pratt	Robillard
Rock	Saada
Sgro	Solomon
St-Julien	Stewart (Brant)
Stoffer	Szabo
Thompson (New Brunswick Southwest)	Valeri
Vautour	Volpe
Wasylcia-Leis	Whelan
Wood—79	

DÉPUTÉS «PAIRÉS»

Alarie	Bakopanos
Bélaïr	Bélangier
Bellehumeur	Bennett
Bergeron	Bigras
Bonin	Brien
Brown	Calder
Cardin	Collenette
de Savoye	Debien
Desrochers	Dubé (Lévis-et-Chutes-de-la-Chaudière)
Duceppe	Dumas
Eggleton	Folco
Gagnon	Girard-Bujold
Graham	Guarnieri
Guay	Harb
Harvard	Kilgour (Edmonton Southeast)
Knutson	Laurin
Loubier	Marceau
Marchand	McCormick
McGuire	Ménard
Mercier	Mifflin
Murray	Normand
Nunziata	O'Brien (Labrador)
Peterson	Picard (Drummond)
Plamondon	Proulx
Rocheleau	Sauvageau
Sekora	Serré
St. Denis	St-Hilaire
Tremblay (Lac-Saint-Jean)	Tremblay (Rimouski—Mitis)
Turp	Ur
Vanclief	Venne
Wappel	

Le Président: Je déclare la motion n° 214 rejetée.

Le prochain vote porte sur la motion n° 215.

● (4035)

(La motion n° 215, mise aux voix, est rejetée.)

(Vote n° 276)

POUR

Députés

Ablonczy	Anders
Bailey	Cadman
Chatters	Duncan
Forsyth	Gilmour
Gouk	Grewal
Grey (Edmonton North)	Hanger
Hart	Hill (Prince George—Peace River)
Jaffer	Konrad
Lowther	Lunn
Martin (Esquimalt—Juan de Fuca)	Mayfield
McNally	Meredith
Morrison	Obhrai
Pankiw	Schmidt
Solberg	Stinson
Strahl	Thompson (Wild Rose)
Vellacott—31	

CONTRE

Députés

Anderson	Assadourian
Asselin	Augustine
Bachand (Saint-Jean)	Baker
Barnes	Bellemare

Initiatives ministérielles

Bernier (Bonaventure—Gaspé—Îles-de-la-Madeleine—Pabok)
 Bernier (Tobique—Mactaquac)
 Blondin-Andrew
 Bulte
 Canuel
 Carroll
 Chamberlain
 Coderre
 Crête
 Dion
 Dockrill
 Drouin
 Easter
 Godin (Acadie—Bathurst)
 Grose
 Jennings
 Lalonde
 Lebel
 Lill
 Maloney
 Martin (Winnipeg Centre)
 McTeague
 Minna
 O'Brien (London—Fanshawe)
 Pagtakhan
 Patry
 Phinney
 Robillard
 Rock
 Sgro
 St-Julien
 Stoffer
 Thompson (New Brunswick Southwest)
 Volpe
 Whelan—76

● (4040)

(La motion n° 216, mise aux voix, est rejetée.)

(Vote n° 277)

POUR

Députés

Ablonczy
 Anders
 Bailey
 Cadman
 Chatters
 Duncan
 Forseth
 Gilmour
 Gouk
 Grewal
 Grey (Edmonton North)
 Hanger
 Hill (Prince George—Peace River)
 Jaffer
 Lunn
 Martin (Esquimalt—Juan de Fuca)
 Mayfield
 McNally
 Meredith
 Morrison
 Pankiw
 Schmidt
 Solberg
 Stinson
 Strahl
 Thompson (Wild Rose)
 Vellacott—27

CONTRE

Députés

DÉPUTÉS «PAIRÉS»

Alarie
 Bélair
 Bellehumeur
 Bergeron
 Bonin
 Brown
 Cardin
 de Savoye
 Desrochers
 Duceppe
 Eggleton
 Gagnon
 Graham
 Guay
 Harvard
 Knutson
 Loubier
 Marchand
 McGuire
 Mercier
 Murray
 Nunziata
 Peterson
 Plamondon
 Rocheleau
 Sekora
 St. Denis
 Tremblay (Lac-Saint-Jean)
 Turp
 Vanclief
 Wappel

Bakopanos
 Bélanger
 Bennett
 Bigras
 Brien
 Calder
 Collenette
 Debien
 Dubé (Lévis-et-Chutes-de-la-Chaudière)
 Dumas
 Folco
 Girard-Bujold
 Guarnieri
 Harb
 Kilgour (Edmonton Southeast)
 Laurin
 Marceau
 McCormick
 Ménard
 Mifflin
 Normand
 O'Brien (Labrador)
 Picard (Drummond)
 Proulx
 Sauvageau
 Serré
 St-Hilaire
 Tremblay (Rimouski—Mitis)
 Ur
 Venne

Anderson
 Assadourian
 Asselin
 Augustine
 Bachand (Richmond—Arthabaska)
 Bachand (Saint-Jean)
 Baker
 Barnes
 Bellemare
 Bernier (Bonaventure—Gaspé—Îles-de-la-Madeleine—Pabok)
 Bernier (Tobique—Mactaquac)
 Blondin-Andrew
 Bulte
 Bonwick
 Canuel
 Carroll
 Chan
 Catterall
 Coderre
 Crête
 Dhaliwal
 Discepola
 Doyle
 Drouin
 Duhamel
 Easter
 Godin (Acadie—Bathurst)
 Grose
 Guimond
 Jennings
 Keddy (South Shore)
 Lalonde
 Lavigne
 Lebel
 Leung
 Lill
 MacKay (Pictou—Antigonish—Guysborough)
 Maloney
 Manley
 Martin (Winnipeg Centre)
 Matthews
 McTeague
 McWhinney
 Minna
 Muisé
 O'Brien (London—Fanshawe)
 Pagtakhan
 Perron
 Phinney
 Pratt
 Robillard
 Robinson
 Saada
 Sgro
 Solomon
 Stewart (Brant)
 Stoffer
 Thompson (New Brunswick Southwest)
 Szabo
 Vautour
 Valeri
 Volpe
 Whelan
 Wood —81

Le Président: Je déclare la motion n° 215 rejetée.

Le prochain vote porte sur la motion n° 216.

Initiatives ministérielles

DÉPUTÉS «PAIRÉS»

Alarie	Bakopanos
Bélaïr	Bélangier
Bellehumeur	Bennett
Bergeron	Bigras
Bonin	Brien
Brown	Calder
Cardin	Collenette
de Savoye	Debien
Desrochers	Dubé (Lévis-et-Chutes-de-la-Chaudière)
Duceppe	Dumas
Eggleton	Folco
Gagnon	Girard-Bujold
Graham	Guarnieri
Guay	Harb
Harvard	Kilgour (Edmonton Southeast)
Knutson	Laurin
Loubier	Marceau
Marchand	McCormick
McGuire	Ménard
Mercier	Mifflin
Murray	Normand
Nunziata	O'Brien (Labrador)
Peterson	Picard (Drummond)
Plamondon	Proulx
Rocheleau	Sauvageau
Sekora	Serré
St. Denis	St-Hilaire
Tremblay (Lac-Saint-Jean)	Tremblay (Rimouski—Mitis)
Turp	Ur
Vanclief	Venne
Wappel	

Le Président: Je déclare la motion n° 216 rejetée.

Le prochain vote porte sur la motion n° 217.

• (4045)

(La motion n° 217, mise aux voix, est rejetée.)

(Vote n° 278)

POUR

Députés

Abлонczy	Anders
Bailey	Cadman
Chatters	Duncan
Epp	Forseth
Gilmour	Gouk
Grewal	Grey (Edmonton North)
Hanger	Hart
Hill (Prince George—Peace River)	Jaffer
Konrad	Lowther
Lunn	Manning
Martin (Esquimalt—Juan de Fuca)	Mayfield
McNally	Meredith
Morrison	Pankiw
Schmidt	Solberg
Stinson	Thompson (Wild Rose)
Vellacott	White (Langley—Abbotsford)—32

CONTRE

Députés

Assadourian	Asselin
Augustine	Bachand (Richmond—Arthabaska)

Bachand (Saint-Jean)	Baker
Bellemare	Bernier (Bonaventure—Gaspé—Îles-de-la-Madeleine—Pabok)
Bonwick	Blondin-Andrew
Bulte	Brisson
Canuel	Byrne
Carroll	Caplan
Chan	Chamberlain
Clouthier	Chrétien (Frontenac—Mégantic)
Crête	Cotler
Dhaliwal	Dalphond-Guiral
Discepola	Dion
Drouin	Doyle
Easter	Dubé (Madawaska—Restigouche)
Fournier	Fontana
Godin (Acadie—Bathurst)	Gagliano
Grose	Godin (Châteauguay)
Jennings	Guimond
Lalonde	Keddy (South Shore)
Lebel	Lavigne
MacKay (Pictou—Antigonish—Guysborough)	Lill
Manley	Maloney
Matthews	Martin (Winnipeg Centre)
McTeague	McKay (Scarborough East)
O'Brien (London—Fanshawe)	McWhinney
Pagtakhan	O'Reilly
Patry	Parrish
Pettigrew	Perron
Pillitteri	Phinney
Robillard	Pratt
Saada	Rock
Solomon	Sgro
St-Julien	Speller
Stoffer	Stewart (Brant)
Valeri	Thompson (New Brunswick Southwest)
Volpe	Vautour
Whelan	Wasylcia-Leis
	Wood—77

DÉPUTÉS «PAIRÉS»

Alarie	Bakopanos
Bélaïr	Bélangier
Bellehumeur	Bennett
Bergeron	Bigras
Bonin	Brien
Brown	Calder
Cardin	Collenette
de Savoye	Debien
Desrochers	Dubé (Lévis-et-Chutes-de-la-Chaudière)
Duceppe	Dumas
Eggleton	Folco
Gagnon	Girard-Bujold
Graham	Guarnieri
Guay	Harb
Harvard	Kilgour (Edmonton Southeast)
Knutson	Laurin
Loubier	Marceau
Marchand	McCormick
McGuire	Ménard
Mercier	Mifflin
Murray	Normand
Nunziata	O'Brien (Labrador)
Peterson	Picard (Drummond)
Plamondon	Proulx
Rocheleau	Sauvageau
Sekora	Serré
St. Denis	St-Hilaire
Tremblay (Lac-Saint-Jean)	Tremblay (Rimouski—Mitis)
Turp	Ur
Vanclief	Venne
Wappel	

Le Président: Je déclare la motion n° 217 rejetée.

Le prochain vote porte sur la motion n° 218.

• (4050)

(La motion n° 218, mise aux voix, est rejetée.)

(Vote n° 279)

POUR

Députés

Ablonczy	Anders
Bailey	Cadman
Chatters	Duncan
Forseth	Gilmour
Gouk	Grewal
Grey (Edmonton North)	Hanger
Hart	Hill (Prince George—Peace River)
Konrad	Lowther
Lunn	Manning
Mayfield	McNally
Meredith	Morrison
Pankiw	Schmidt
Solberg	Stinson
Thompson (Wild Rose)	Vellacott —28

CONTRE

Députés

Assadourian	Asselin
Augustine	Bachand (Richmond—Arthabaska)
Bachand (Saint-Jean)	Bellemare
Bernier (Bonaventure—Gaspé—Îles-de-la-Madeleine—Pabok)	Blondin-Andrew
Bernier (Tobique—Mactaquac)	Brisson
Bonwick	Canuel
Bulte	Carroll
Caplan	Chan
Chamberlain	Clouthier
Chrétien (Frontenac—Mégantic)	Crête
Cotler	Dion
Dalphondu-Guiral	Doyle
Discepola	Dubé (Madawaska—Restigouche)
Drouin	Gagliano
Easter	Godin (Châteauguay)
Godin (Acadie—Bathurst)	Jordan
Grose	Kilger (Stormont—Dundas—Charlottenburgh)
Keddy (South Shore)	Lavigne
Lalonde	Lill
Lebel	MacKay (Pictou—Antigonish—Guysborough)
MacAulay	Manley
Maloney	Matthews
Martin (Winnipeg Centre)	McWhinney
McTeague	O'Brien (London—Fanshawe)
Muise	Pagtakhan
O'Reilly	Patry
Parrish	Pettigrew
Perron	Pillitteri
Phinney	Rock
Robinson	Sgro
Saada	St-Julien
Solomon	Stoffer
Stewart (Brant)	Thompson (New Brunswick Southwest)
Szabo	Wasylycia-Leis
Volpe	Wood—71
Whelan	

DÉPUTÉS «PAIRÉS»

Alarie	Bakopanos
Bélair	Bélanger

Initiatives ministérielles

Bellehumeur	Bennett
Bergeron	Bigras
Bonin	Brien
Brown	Calder
Cardin	Collenette
de Savoye	Debien
Desrochers	Dubé (Lévis-et-Chutes-de-la-Chaudière)
Duceppe	Dumas
Eggleton	Folco
Gagnon	Girard-Bujold
Graham	Guarnieri
Guay	Harb
Harvard	Kilgour (Edmonton Southeast)
Knutson	Laurin
Loubier	Marceau
Marchand	McCormick
McGuire	Ménard
Mercier	Mifflin
Murray	Normand
Nunziata	O'Brien (Labrador)
Peterson	Picard (Drummond)
Plamondon	Proulx
Rocheleau	Sauvageau
Sekora	Serré
St. Denis	St-Hilaire
Tremblay (Lac-Saint-Jean)	Tremblay (Rimouski—Mitis)
Turp	Ur
Vanclief	Venne
Wappel	

Le Président: Je déclare la motion n° 218 rejetée.

Le prochain vote porte sur la motion n° 219.

• (4055)

(La motion n° 219, mise aux voix, est rejetée.)

(Vote n° 280)

POUR

Députés

Ablonczy	Anders
Bailey	Cadman
Chatters	Duncan
Forseth	Gilmour
Gouk	Grewal
Grey (Edmonton North)	Hanger
Hart	Jaffer
Konrad	Lowther
Lunn	Manning
Mayfield	McNally
Meredith	Morrison
Obhrai	Pankiw
Schmidt	Solberg
Stinson	Thompson (Wild Rose)
Vellacott—29	

CONTRE

Députés

Assadourian	Asselin
Augustine	Bachand (Saint-Jean)
Bellemare	Bernier (Bonaventure—Gaspé—Îles-de-la-Madeleine—Pabok)
Blondin-Andrew	Bernier (Tobique—Mactaquac)
Brisson	Bonwick

Initiatives ministérielles

Bulte	Byrne
Canuel	Caplan
Carrroll	Chamberlain
Chan	Chrétien (Frontenac—Mégantic)
Clouthier	Crête
Dalphondu-Guiral	Desjarlais
Dion	Discepola
Doyle	Drouin
Dubé (Madawaska—Restigouche)	Easter
Fournier	Gagliano
Gauthier	Godin (Acadie—Bathurst)
Godin (Châteauguay)	Gray (Windsor West)
Grose	Guimond
Harvey	Jordan
Keddy (South Shore)	Kilger (Stormont—Dundas—Charlottenburgh)
Lalonde	Lavigne
Lebel	Leung
Lill	MacAulay
MacKay (Pictou—Antigonish—Guysborough)	Maloney
Manley	Martin (Winnipeg Centre)
Matthews	McKay (Scarborough East)
McWhinney	Muise
O'Brien (London—Fanshawe)	O'Reilly
Pagtakhan	Parrish
Patry	Perron
Pettigrew	Phinney
Pillitteri	Power
Pratt	Robinson
Saada	Solomon
Speller	St-Julien
Stewart (Brant)	Stoffer
Szabo	Thompson (New Brunswick Southwest)
Vautour	Volpe
Wasylycia-Leis	Wayne
Whelan	Wood—80

● (4100)

(La motion n° 220, mise aux voix, est rejetée.)

(Vote n° 281)

POUR

Députés

Ablonczy	Anders
Bailey	Cadman
Chatters	Duncan
Forseth	Gilmour
Gouk	Grewal
Grey (Edmonton North)	Hart
Jaffer	Konrad
Lowther	Lunn
Manning	Mayfield
McNally	Meredith
Morrison	Obhrai
Pankiw	Schmidt
Solberg	Stinson
Thompson (Wild Rose)	Vellacott—28

CONTRE

Députés

Assadourian	Asselin
Augustine	Bachand (Saint-Jean)
Bernier (Bonaventure—Gaspé—Îles-de-la-Madeleine—Pabok)	Blondin-Andrew
Bernier (Tobique—Mactaquac)	Boudria
Bonwick	Byrne
Bulte	Caplan
Canuel	Chamberlain
Carrroll	Chrétien (Frontenac—Mégantic)
Chan	Dalphondu-Guiral
Crête	Dion
Desjarlais	Doyle
Discepola	Dubé (Madawaska—Restigouche)
Drouin	Easter
Duhamel	Gagliano
Fournier	Godin (Acadie—Bathurst)
Gauthier	Gray (Windsor West)
Godin (Châteauguay)	Guimond
Grose	Jordan
Harvey	Lalonde
Kilger (Stormont—Dundas—Charlottenburgh)	Lebel
Lavigne	MacAulay
Lill	Maloney
MacKay (Pictou—Antigonish—Guysborough)	Matthews
Martin (Winnipeg Centre)	McWhinney
McKay (Scarborough East)	O'Brien (London—Fanshawe)
Muise	Pagtakhan
O'Reilly	Patry
Parrish	Pettigrew
Perron	Pillitteri
Phinney	Pratt
Power	Robillard
Riis	Saada
Robinson	Speller
Solomon	Szabo
St-Julien	Vautour
Thompson (New Brunswick Southwest)	Wasylycia-Leis
Volpe	Whelan
Wayne	
Wood—76	

DÉPUTÉS «PAIRÉS»

Alarie	Bakopanos
Bélaïr	Bélangier
Bellehumeur	Bennett
Bergeron	Bigras
Bonin	Brien
Brown	Calder
Cardin	Collenette
de Savoye	Debien
Desrochers	Dubé (Lévis-et-Chutes-de-la-Chaudière)
Duceppe	Dumas
Eggleton	Folco
Gagnon	Girard-Bujold
Graham	Guarnieri
Guay	Harb
Harvard	Kilgour (Edmonton Southeast)
Knutson	Laurin
Loubier	Marceau
Marchand	McCormick
McGuire	Ménard
Mercier	Mifflin
Murray	Normand
Nunziata	O'Brien (Labrador)
Peterson	Picard (Drummond)
Plamondon	Proulx
Rocheleau	Sauvageau
Sekora	Serré
St. Denis	St-Hilaire
Tremblay (Lac-Saint-Jean)	Tremblay (Rimouski—Mitis)
Turp	Ur
Vanclief	Venne
Wappel	

Le Président: Je déclare la motion n° 219 rejetée.

Le prochain vote porte sur la motion n° 220.

Initiatives ministérielles

DÉPUTÉS «PAIRÉS»

Alarie	Bakopanos
Bélaïr	Bélaïnger
Bellehumeur	Bennett
Bergeron	Bigras
Bonin	Brien
Brown	Calder
Cardin	Collenette
de Savoye	Debien
Desrochers	Dubé (Lévis-et-Chutes-de-la-Chaudière)
Duceppe	Dumas
Eggleton	Folco
Gagnon	Girard-Bujold
Graham	Guarnieri
Guay	Harb
Harvard	Kilgour (Edmonton Southeast)
Knutson	Laurin
Loubier	Marceau
Marchand	McCormick
McGuire	Ménard
Mercier	Mifflin
Murray	Normand
Nunziata	O'Brien (Labrador)
Peterson	Picard (Drummond)
Plamondon	Proulx
Rocheleau	Sauvageau
Sekora	Serré
St. Denis	St-Hilaire
Tremblay (Lac-Saint-Jean)	Tremblay (Rimouski—Mitis)
Turp	Ur
Vanclief	Venne
Wappel	

Le Président: Je déclare la motion n° 220 rejetée.

Le prochain vote porte sur la motion n° 221.

M. Randy White: Monsieur le Président, j'invoque le Règlement. Pourriez-vous nous confirmer la motion où nous en sommes à ce stade?

Le Président: Cher collègue, nous en sommes à la motion n° 221.

• (4105)

(La motion n° 221, mise aux voix, est rejetée.)

(Vote n° 282)

POUR

Députés	
Ablonczy	Anders
Bailey	Cadman
Chatters	Duncan
Forseth	Gilmour
Grewal	Grey (Edmonton North)
Hart	Jaffer
Konrad	Lunn
Manning	Mayfield
McNally	Meredith
Morrison	Obhrai
Pankiw	Schmidt
Solberg	Stinson
Strahl	Thompson (Wild Rose)
Vellacott	White (Langley—Abbotsford)—28

CONTRE

Députés

Assadourian	Asselin
Augustine	Bachand (Saint-Jean)
Bellemare	Bernier (Tobique—Mactaquac)
Blondin-Andrew	Bonwick
Boudria	Bulte
Canuel	Caplan
Catterall	Chamberlain
Chrétien (Frontenac—Mégantic)	Coderre
Copps	Crête
Dalphond-Guiral	Davies
Dion	Discepola
Doyle	Drouin
Dubé (Madawaska—Restigouche)	Duhamel
Easter	Fourrier
Gagliano	Gauthier
Godin (Acadie—Bathurst)	Godin (Châteauguay)
Gray (Windsor West)	Grose
Guimond	Harvey
Ianno	Iftody
Jordan	Keddy (South Shore)
Lalonde	Leung
Lill	MacAulay
MacKay (Pictou—Antigonish—Guysborough)	Maloney
Martin (Winnipeg Centre)	Matthews
McKay (Scarborough East)	McWhinney
Muise	O'Brien (London—Fanshawe)
O'Reilly	Pagtakhan
Parrish	Patry
Pettigrew	Phinney
Pillitteri	Power
Pratt	Riis
Robillard	Robinson
Rock	Saada
Solomon	Speller
St-Julien	Szabo
Telegdi	Thompson (New Brunswick Southwest)
Valeri	Vautour
Volpe	Wasylcia-Leis
Wayne	Whelan
Wood—79	

DÉPUTÉS «PAIRÉS»

Alarie	Bakopanos
Bélaïr	Bélaïnger
Bellehumeur	Bennett
Bergeron	Bigras
Bonin	Brien
Brown	Calder
Cardin	Collenette
de Savoye	Debien
Desrochers	Dubé (Lévis-et-Chutes-de-la-Chaudière)
Duceppe	Dumas
Eggleton	Folco
Gagnon	Girard-Bujold
Graham	Guarnieri
Guay	Harb
Harvard	Kilgour (Edmonton Southeast)
Knutson	Laurin
Loubier	Marceau
Marchand	McCormick
McGuire	Ménard
Mercier	Mifflin
Murray	Normand
Nunziata	O'Brien (Labrador)
Peterson	Picard (Drummond)
Plamondon	Proulx
Rocheleau	Sauvageau
Sekora	Serré
St. Denis	St-Hilaire
Tremblay (Lac-Saint-Jean)	Tremblay (Rimouski—Mitis)
Turp	Ur

*Initiatives ministérielles*Vanclief
Wappel

Venne

DÉPUTÉS «PAIRÉS»

Le Président: Je déclare la motion n° 221 rejetée.

Le prochain vote porte sur la motion n° 222.

● (4110)

(La motion n° 222, mise aux voix, est rejetée.)

(Vote n° 283)

POUR

Députés

Ablonczy	Anders
Bailey	Cadman
Chatters	Duncan
Epp	Forseth
Gilmour	Gouk
Grewal	Grey (Edmonton North)
Hart	Jaffer
Konrad	Lowther
Lunn	Mayfield
McNally	Meredith
Morrison	Obhrai
Pankiw	Schmidt
Solberg	Stinson
Strahl	Vellacott—28

CONTRE

Députés

Assadourian	Asselin
Augustine	Bachand (Saint-Jean)
Bellemare	Bernier (Bonaventure—Gaspé—Îles-de-la-Madeleine)
ne—Pabok)	Bernier (Tobique—Mactaquac)
Blaikie	Blondin-Andrew
Boudria	Bulte
Byrne	Canuel
Carroll	Catterall
Chamberlain	Coderre
Copps	Crête
Dalphon-D-Guiral	Davies
Discepolo	Doyle
Drouin	Dubé (Madawaska—Restigouche)
Easter	Fournier
Gagliano	Gauthier
Godin (Acadie—Bathurst)	Godin (Châteauguay)
Gray (Windsor West)	Grose
Guimond	Harvey
Jordan	Keddy (South Shore)
Lalonde	Lebel
Leung	Lill
MacKay (Pictou—Antigonish—Guysborough)	Maloney
Martin (Winnipeg Centre)	Matthews
McKay (Scarborough East)	McWhinney
Muise	Nystrom
O'Brien (London—Fanshawe)	O'Reilly
Pagtakhan	Parrish
Patry	Perron
Pettigrew	Phinney
Pillitteri	Power
Pratt	Riis
Robillard	Robinson
Rock	Saada
Solomon	St-Julien
Szabo	Telegdi
Thompson (New Brunswick Southwest)	Valeri
Vautour	Wasylcia-Leis
Wayne	Whelan
Wood—76	

Alarie	Bakopanos
Bélaire	Bélangier
Bellehumeur	Bennett
Bergeron	Bigras
Bonin	Brien
Brown	Calder
Cardin	Collenette
de Savoye	Debien
Desrochers	Dubé (Lévis-et-Chutes-de-la-Chaudière)
Duceppe	Dumas
Eggleton	Folco
Gagnon	Girard-Bujold
Graham	Guarnieri
Guay	Harb
Harvard	Kilgour (Edmonton Southeast)
Knutson	Laurin
Loubier	Marceau
Marchand	McCormick
McGuire	Ménard
Mercier	Mifflin
Murray	Normand
Nunziata	O'Brien (Labrador)
Peterson	Picard (Drummond)
Plamondon	Proulx
Rocheleau	Sauvageau
Sekora	Serré
St. Denis	St-Hilaire
Tremblay (Lac-Saint-Jean)	Tremblay (Rimouski—Mitis)
Turp	Ur
Vanclief	Venne
Wappel	

Le Président: Je déclare la motion n° 222 rejetée.

Le prochain vote porte sur la motion n° 223.

● (4115)

(La motion n° 223, mise aux voix, est rejetée.)

(Vote n° 284)

POUR

Députés

Ablonczy	Anders
Bailey	Cadman
Chatters	Duncan
Epp	Gilmour
Gouk	Grewal
Jaffer	Lowther
Lunn	Mayfield
McNally	Meredith
Morrison	Obhrai
Pankiw	Schmidt
Solberg	Strahl
Vellacott	White (Langley—Abbotsford) —24

CONTRE

Députés

Assadourian	Asselin
Augustine	Bachand (Saint-Jean)
Bernier (Bonaventure—Gaspé—Îles-de-la-Madeleine—Pabok)	
Bernier (Tobique—Mactaquac)	Blaikie

Initiatives ministérielles

(Vote n° 285)

Blondin-Andrew
Boudria
Canuel
Catterall
Chrétien (Frontenac—Mégantic)
Coderre
Crête
Davies
Discepola
Dubé (Madawaska—Restigouche)
Fontana
Gauthier
Godin (Châteauguay)
Grose
Harvey
Jordan
Lebel
Lill
Maloney
McKay (Scarborough East)
Muisse
Nystrom
O'Reilly
Parrish
Perron
Phinney
Power
Riis
Robinson
Saada
St-Julien
Telegdi
Vautour
Wasylcia-Leis
Whelan

Bonwick
Bulte
Carroll
Chamberlain
Clouthier
Copps
Dalphond-Guiral
Dion
Doyle
Easter
Gagliano
Godin (Acadie—Bathurst)
Gray (Windsor West)
Guimond
Jennings
Lalonde
Leung
MacKay (Pictou—Antigonish—Guysborough)
Matthews
McWhinney
Myers
O'Brien (London—Fanshawe)
Pagtakhan
Patry
Pettigrew
Pillitteri
Pratt
Robillard
Rock
Solomon
Szabo
Thompson (New Brunswick Southwest)
Volpe
Wayne
Wood —77

Abbott
Anders
Cadman
Duncan
Gilmour
Grewal
Hart
Jaffer
Lowther
Martin (Esquimalt—Juan de Fuca)
McNally
Morrison
Pankiw
Solberg
Thompson (Wild Rose)

POUR

Députés

Ablonczy
Bailey
Chatters
Epp
Gouk
Hanger
Hill (Prince George—Peace River)
Konrad
Lunn
Mayfield
Meredith
Obhrai
Schmidt
Strahl
Vellacott—30

CONTRE

Députés

Assadourian
Augustine
Barnes
Bernier (Bonaventure—Gaspé—Îles-de-la-Madeleine—Pabok)
Bernier (Tobique—Mactaquac)
Blondin-Andrew
Boudria
Carroll
Chamberlain
Clouthier
Dalphond-Guiral
Dhaliwal
Discepola
Drouin
Duhamel
Fontana
Gagliano
Godin (Châteauguay)
Grose
Harvey
Keddy (South Shore)
Lebel
Lill
Maloney
Matthews
McWhinney
Nystrom
O'Reilly
Parrish
Perron
Phinney
Power
Riis
Robinson
Saada
St-Julien
Thompson (New Brunswick Southwest)
Whelan

Asselin
Bachand (Saint-Jean)
Bellemare
Blaikie
Bonwick
Canuel
Catterall
Chrétien (Frontenac—Mégantic)
Crête
Davies
Dion
Doyle
Dubé (Madawaska—Restigouche)
Easter
Fournier
Godin (Acadie—Bathurst)
Gray (Windsor West)
Guimond
Ianno
Lalonde
Leung
MacKay (Pictou—Antigonish—Guysborough)
Martin (Winnipeg Centre)
McKay (Scarborough East)
Myers
O'Brien (London—Fanshawe)
Pagtakhan
Patry
Pettigrew
Pillitteri
Pratt
Robillard
Rock
Solomon
Telegdi
Volpe
Wood—75

DÉPUTÉS «PAIRÉS»

Alarie
Bélaïr
Bellehumeur
Bergeron
Bonin
Brown
Cardin
de Savoye
Desrochers
Duceppe
Eggleton
Gagnon
Graham
Guay
Harvard
Knutson
Loubier
Marchand
McGuire
Mercier
Murray
Nunziata
Peterson
Plamondon
Rocheleau
Sekora
St. Denis
Tremblay (Lac-Saint-Jean)
Turp
Vanclief
Wappel

Bakopanos
Bélanger
Bennett
Bigras
Brien
Calder
Collenette
Debien
Dubé (Lévis-et-Chutes-de-la-Chaudière)
Dumas
Folco
Girard-Bujold
Guarnieri
Harb
Kilgour (Edmonton Southeast)
Laurin
Marceau
McCormick
Ménard
Mifflin
Normand
O'Brien (Labrador)
Picard (Drummond)
Proulx
Sauvageau
Serré
St-Hilaire
Tremblay (Rimouski—Mitis)
Ur
Venne

Le Président: Je déclare la motion n° 223 rejetée.

Le vote suivant porte sur la motion n° 224.

● (4120)

(La motion n° 224, mise aux voix, est rejetée.)

DÉPUTÉS «PAIRÉS»

Alarie
Bélaïr
Bellehumeur
Bergeron
Bonin
Brown
Cardin
de Savoye

Bakopanos
Bélanger
Bennett
Bigras
Brien
Calder
Collenette
Debien

Initiatives ministérielles

Desrochers	Dubé (Lévis-et-Chutes-de-la-Chaudière)	Barnes	Bellemare
Duceppe	Dumas	Bernier (Bonaventure—Gaspé—Îles-de-la-Madeleine—Pabok)	Blaikie
Eggleton	Folco	Bernier (Tobique—Mactaquac)	Bonwick
Gagnon	Girard-Bujold	Blondin-Andrew	Caplan
Graham	Guarnieri	Canuel	Catterall
Guay	Harb	Carroll	Chan
Harvard	Kilgour (Edmonton Southeast)	Chamberlain	Clouthier
Knutson	Laurin	Chrétien (Frontenac—Mégantic)	Crête
Loubier	Marceau	Cotler	Davies
Marchand	McCormick	Dalhond-Guiral	Dion
McGuire	Ménard	Dhaliwal	Doyle
Mercier	Mifflin	Discepolo	Dubé (Madawaska—Restigouche)
Murray	Normand	Drouin	Easter
Nunziata	O'Brien (Labrador)	Duhamel	Gagliano
Peterson	Picard (Drummond)	Fontana	Godin (Châteauguay)
Plamondon	Proulx	Godin (Acadie—Bathurst)	Guimond
Rocheleau	Sauvageau	Grose	Harvey
Sekora	Serré	Harb	Keddy (South Shore)
St. Denis	St-Hilaire	Ianno	Lebel
Tremblay (Lac-Saint-Jean)	Tremblay (Rimouski—Mitis)	Lalonde	Longfield
Turp	Ur	Lill	MacKay (Pictou—Antigonish—Guysborough)
Vanclief	Venne	MacAulay	Martin (Winnipeg Centre)
Wappel		Maloney	McWhinney
		Matthews	Nystrom
		Myers	O'Reilly
		O'Brien (London—Fanshawe)	Patry
		Parrish	Pettigrew
		Perron	Pillitteri
		Phinney	Pratt
		Power	Robillard
		Riis	Rock
		Robinson	Solomon
		Saada	Szabo
		St-Julien	Thompson (New Brunswick Southwest)
		Telegdi	Volpe
		Vautour	Wayne
		Wasylcia-Leis	Wood—79
		Whelan	

Le Président: Je déclare la motion n° 224 rejetée.

M. Myron Thompson: Monsieur le Président, j'invoque le Règlement. J'ai entendu de nombreuses choses sur le coût de cet exercice démocratique. J'aimerais que le Président sache que je fais don des 900 000 dollars que j'aurais eus comme prestations de retraite pour cette cause.

Le Président: Il ne s'agit pas d'un rappel au Règlement, mais c'est une bonne contribution.

Le vote suivant porte sur la motion n° 225.

• (4130)

(La motion n° 225, mise aux voix, est rejetée.)

(Vote n° 286)

POUR

Députés

Abbott	Ablonczy
Anders	Cadman
Chatters	Elley
Epp	Gilmour
Gouk	Grewal
Hanger	Hart
Hill (Prince George—Peace River)	Jaffer
Konrad	Lowther
Lunn	Martin (Esquimalt—Juan de Fuca)
Mayfield	McNally
Meredith	Morrison
Obhrai	Pankiw
Schmidt	Solberg
Stinson	Thompson (Wild Rose)
Vellacott—29	

CONTRE

Députés

Assadourian	Asselin
Augustine	Bachand (Saint-Jean)

DÉPUTÉS «PAIRÉS»

Alarie	Bakopoulos
Bélaïr	Bélangier
Bellehumeur	Bennett
Bergeron	Bigras
Bonin	Brien
Brown	Calder
Cardin	Collenette
de Savoye	Debien
Desrochers	Dubé (Lévis-et-Chutes-de-la-Chaudière)
Duceppe	Dumas
Eggleton	Folco
Gagnon	Girard-Bujold
Graham	Guarnieri
Guay	Harb
Harvard	Kilgour (Edmonton Southeast)
Knutson	Laurin
Loubier	Marceau
Marchand	McCormick
McGuire	Ménard
Mercier	Mifflin
Murray	Normand
Nunziata	O'Brien (Labrador)
Peterson	Picard (Drummond)
Plamondon	Proulx
Rocheleau	Sauvageau
Sekora	Serré
St. Denis	St-Hilaire
Tremblay (Lac-Saint-Jean)	Tremblay (Rimouski—Mitis)
Turp	Ur
Vanclief	Venne
Wappel	

Le Président: Je déclare la motion n° 225 rejetée.

M. Sarkis Assadourian: Monsieur le Président, j'invoque le Règlement. Le calendrier de l'ordre des travaux indique que le 7 décembre, à 17 h 30, nous serions normalement saisis des initiatives parlementaires, plus précisément de la motion n° 19 du député de Skeena. Je demande le consentement unanime de la Chambre pour que nous tenions ce débat.

Le Président: Ce débat a été annulé hier soir. La réponse est non.

[Français]

Le vice-président: La prochaine mise aux voix porte sur la motion n° 226.

• (4135)

(La motion n° 226, mise aux voix, est rejetée par le vote suivant:)

(Vote n° 287)

POUR

Députés

Abbott	Ablonczy
Anders	Bailey
Cadman	Chatters
Cummins	Duncan
Epp	Gilmour
Gouk	Grewal
Grey (Edmonton North)	Hanger
Hart	Hill (Prince George—Peace River)
Jaffer	Konrad
Lowther	Lunn
Martin (Esquimalt—Juan de Fuca)	Mayfield
McNally	Meredith
Morrison	Obhrai
Pankiw	Schmidt
Solberg	Stinson
Thompson (Wild Rose)	Vellacott—32

CONTRE

Députés

Assadourian	Asselin
Augustine	Bachand (Saint-Jean)
Barnes	Bellemare
Bernier (Bonaventure—Gaspé—Îles-de-la-Madeleine—Pabok)	Blondin-Andrew
Bernier (Tobique—Mactaquac)	Bulte
Bonwick	Carroll
Canuel	Catterall
Casey	Chan
Chamberlain	Clouthier
Chrétien (Frontenac—Mégantic)	Cotler
Copps	Dalphond-Guiral
Crête	Desjarlais
Davies	Discepola
Dhaliwal	Doyle
Dockrill	Dubé (Madawaska—Restigouche)
Drouin	Easter
Duhamel	Fournier
Fontana	Gauthier
Gagliano	Godin (Châteauguay)
Godin (Acadie—Bathurst)	Guimond
Grose	Hardy
Harb	Ianno
Harvey	Keddy (South Shore)
Jennings	Lalonde
Keys	Lill
Lebel	
Longfield	

Initiatives ministérielles

MacAulay	Maloney
Manley	Martin (Winnipeg Centre)
Matthews	McWhinney
Minna	Muise
Myers	O'Brien (London—Fanshawe)
O'Reilly	Pagtakhan
Parrish	Patry
Perron	Pettigrew
Phinney	Pillitteri
Power	Riis
Robinson	Rock
Saada	Sgro
Solomon	St-Julien
Szabo	Telegdi
Thompson (New Brunswick Southwest)	Valeri
Vautour	Volpe
Wasylcia-Leis	Wayne
Whelan	Wood—88

DÉPUTÉS «PAIRÉS»

Alarie	Bakopanos
Bélaire	Bélangier
Bellehumeur	Bennett
Bergeron	Bigras
Bonin	Brien
Brown	Calder
Cardin	Collenette
de Savoye	Debien
Desrochers	Dubé (Lévis-et-Chutes-de-la-Chaudière)
Duceppe	Dumas
Eggleton	Folco
Gagnon	Girard-Bujold
Graham	Guarnieri
Guay	Harb
Harvard	Kilgour (Edmonton Southeast)
Knutson	Laurin
Loubier	Marceau
Marchand	McCormick
McGuire	Ménard
Mercier	Mifflin
Murray	Normand
Nunziata	O'Brien (Labrador)
Peterson	Picard (Drummond)
Plamondon	Proulx
Rocheleau	Sauvageau
Sekora	Serré
St. Denis	St-Hilaire
Tremblay (Lac-Saint-Jean)	Tremblay (Rimouski—Mitis)
Turp	Ur
Vanclief	Venne
Wappel	

Le vice-président: Je déclare la motion n° 226 rejetée.

[Traduction]

M. Greg Thompson: Monsieur le Président, j'invoque le Règlement. Nous nous livrons à cet exercice depuis maintenant 24 heures, à un coût total de plus d'un million de dollars pour les contribuables canadiens. Cela a réussi à bloquer les travaux parlementaires. Y a-t-il. . .

Le vice-président: Cela n'a rien d'un rappel au Règlement, et c'est pourquoi je coupe la parole au député. Il s'engage en fait dans un débat. S'il tient à engager un tel débat, puisque nous sommes occupés à tenir des votes à la Chambre, je lui suggère d'aller le faire dans le foyer de la Chambre. Nous passons maintenant au prochain vote.

Initiatives ministérielles

[Français]

DÉPUTÉS «PAIRÉS»

La prochaine mise aux voix porte sur la motion n° 227.

● (4140)

(La motion n° 227, mise aux voix, est rejetée par le vote suivant:)

(Vote n° 288)

POUR

Députés

Abbott
Bailey
Chatters
Duncan
Epp
Gouk
Grey (Edmonton North)
Hart
Jaffer
Lowther
Martin (Esquimalt—Juan de Fuca)
McNally
Morrison
Pankiw
Stinson
Vellacott—31

Anders
Cadman
Cummins
Elley
Gilmour
Grewal
Hanger
Hill (Prince George—Peace River)
Konrad
Lunn
Mayfield
Meredith
Obhrai
Schmidt
Thompson (Wild Rose)

CONTRE

Députés

Assadourian
Augustine
Barnes
Bernier (Tobique—Mactaquac)
Bonwick
Canuel
Catterall
Chan
Clouthier
Cotler
Desjarlais
Discepola
Doyle
Drouin
Duhamel
Fournier
Gauthier
Godin (Châteauguay)
Guimond
Hardy
Herron
Jennings
Keyes
Lill
MacAulay
Manley
Matthews
Minna
O'Brien (London—Fanshawe)
Pagtakhan
Perron
Phinney
Power
Proud
Rock
Solomon
Stewart (Brant)
Telegdi
Vautour
Wayne
Wood—81

Asselin
Bachand (Saint-Jean)
Bellemare
Blondin-Andrew
Bulte
Carroll
Chamberlain
Chrétien (Frontenac—Mégantic)
Copps
Davies
Dhaliwal
Dockrill
Dromisky
Dubé (Madawaska—Restigouche)
Easter
Gagliano
Godin (Acadie—Bathurst)
Grose
Harb
Harvey
Ianno
Keddy (South Shore)
Lalonde
Longfield
Maloney
Martin (Winnipeg Centre)
McWhinney
Muisse
O'Reilly
Parrish
Pettigrew
Pillitteri
Pratt
Richardson
Sgro
St-Julien
Szabo
Thompson (New Brunswick Southwest)
Wasylcia-Leis
Whelan

Assadourian
Axworthy
Bakopanos
Bergeron
ne—Pabok)
Bigras
Brown
Calder
Caplan
Catterall
Chrétien (Frontenac—Mégantic)
Comuzzi
Dalphond-Guiral
Debien
Dion
Dubé (Lévis-et-Chutes-de-la-Chaudière)
Duhamel
Folco
Gagliano
Gauthier
Godin (Châteauguay)
Guay
Harvard
Karetak-Lindell
Lalonde
Lebel
Manley
Marchand
McCormick
McWhinney
Normand
O'Brien (Labrador)
O'Reilly
Perron
Picard (Drummond)
Pillitteri
Rocheleau
Sekora
St-Hilaire
Stewart (Northumberland)
Turp
Volpe
Whelan

Asselin
Bachand (Saint-Jean)
Bellemare
Bernier (Bonaventure—Gaspé—Îles-de-la-Madeleine)
Bevilacqua
Bonwick
Caccia
Canuel
Cardin
Chamberlain
Clouthier
Crête
de Savoye
Desrochers
Discepola
Duceppe
Dumas
Fournier
Gagnon
Girard-Bujold
Guarnieri
Guimond
Ianno
Karygiannis
Laurin
Loubier
Marceau
Matthews
McGuire
Mercier
Nunziata
O'Brien (London—Fanshawe)
Parrish
Pettigrew
Pickard (Chatham—Kent Essex)
Plamondon
Sauvageau
Serré
Stewart (Brant)
Tremblay (Lac-Saint-Jean)
Venne
Wappel
Wood

Le vice-président: Je déclare la motion n° 227 rejetée.

[Traduction]

Le prochain vote porte sur la motion n° 228.

● (4150)

(La motion n° 228, mise aux voix, est rejetée.)

(Vote n° 289)

POUR

Députés

Ablonczy
Bailey
Chatters
Duncan
Epp
Gouk
Grey (Edmonton North)
Hart
Jaffer
Lowther
Martin (Esquimalt—Juan de Fuca)
McNally
Morrison
Stinson
White (Langley—Abbotsford)—29

Anders
Cadman
Cummins
Elley
Gilmour
Grewal
Hanger
Hill (Prince George—Peace River)
Konrad
Lunn
Mayfield
Meredith
Schmidt
Thompson (Wild Rose)

Initiatives ministérielles

CONTRE

Députés

Assadourian	Asselin
Augustine	Bachand (Saint-Jean)
Bellemare	Bernier (Bonaventure—Gaspé—Îles-de-la-Madeleine—Pabok)
Bertrand	Bernier (Tobique—Mactaquac)
Bonwick	Blondin-Andrew
Canuel	Bulte
Catterall	Carroll
Chrétien (Frontenac—Mégantic)	Chan
Copps	Clouthier
Crête	Cotler
Davies	Dalphondu-Guiral
Dhaliwal	Desjarlais
Discepola	Dion
Doyle	Dockrill
Drouin	Dromisky
Duhamel	Dubé (Madawaska—Restigouche)
Gagliano	Fontana
Godin (Acadie—Bathurst)	Gauthier
Grose	Godin (Châteauguay)
Harb	Guimond
Harvey	Hardy
Jennings	Herron
Keddy (South Shore)	Jordan
Lalonde	Keyes
Lill	Lebel
Maloney	MacKay (Pictou—Antigonish—Guysborough)
Matthews	Martin (Winnipeg Centre)
Minna	McWhinney
Nystrom	Muise
O'Reilly	O'Brien (London—Fanshawe)
Parrish	Pagtakhan
Phinney	Pettigrew
Pratt	Power
Robinson	Riis
Sgro	Rock
St-Julien	Solomon
Szabo	Stewart (Brant)
Vautour	Thompson (New Brunswick Southwest)
Wayne	Wasylycia-Leis
Wood—80	Whelan

DÉPUTÉS «PAIRÉS»

Assadourian	Asselin
Axworthy	Bachand (Saint-Jean)
Bakopoulos	Bellemare
Bergeron	Bernier (Bonaventure—Gaspé—Îles-de-la-Madeleine—Pabok)
Bigras	Bevilacqua
Brown	Bonwick
Calder	Caccia
Caplan	Canuel
Catterall	Cardin
Chrétien (Frontenac—Mégantic)	Chamberlain
Comuzzi	Clouthier
Dalphondu-Guiral	Crête
Debien	de Savoye
Dion	Desrochers
Dubé (Lévis-et-Chutes-de-la-Chaudière)	Discepola
Duhamel	Duceppe
Folco	Dumas
Gagliano	Fournier
Gauthier	Gagnon
Godin (Châteauguay)	Girard-Bujold
Guay	Guarnieri
Harvard	Guimond
Karetak-Lindell	Ianno
Lalonde	Karygiannis
Lebel	Laurin
Manley	Loubier
Marchand	Marceau
McCormick	Matthews
McWhinney	McGuire

Mercier	Normand
Nunziata	O'Brien (Labrador)
O'Brien (London—Fanshawe)	O'Reilly
Parrish	Perron
Pettigrew	Picard (Drummond)
Pickard (Chatham—Kent Essex)	Pillitteri
Plamondon	Rocheleau
Sauvageau	Sekora
Serré	St-Hilaire
Stewart (Brant)	Stewart (Northumberland)
Tremblay (Lac-Saint-Jean)	Turp
Venne	Volpe
Wappel	Whelan
Wood	

Le vice-président: Je déclare la motion n° 228 rejetée.

Le prochain vote porte sur la motion n° 229.

• (4155)

[Français]

(La motion n° 229, mise aux voix, est rejetée par le vote suivant:)

(Vote n° 290)

POUR

Députés

Abbott	Ablonczy
Anders	Bailey
Cadman	Chatters
Cummins	Duncan
Elley	Epp
Gilmour	Gouk
Grewal	Grey (Edmonton North)
Hanger	Hart
Hill (Prince George—Peace River)	Konrad
Lowther	Lunn
Mayfield	McNally
Meredith	Morrison
Obhrai	Schmidt
Stinson	Vellacott
White (Langley—Abbotsford)—29	

CONTRE

Députés

Asselin	Augustine
Bachand (Saint-Jean)	Beaumier
Bellemare	Bennett
Bernier (Bonaventure—Gaspé—Îles-de-la-Madeleine—Pabok)	Bertrand
Bernier (Tobique—Mactaquac)	Bonwick
Blaikie	Bonwick
Brisson	Canuel
Casey	Catterall
Chrétien (Frontenac—Mégantic)	Coderre
Copps	Cotler
Crête	Dalphondu-Guiral
Davies	Desjarlais
DeVillers	Dhaliwal
Dion	Discepola
Dockrill	Doyle
Dromisky	Easton
Fontana	Gagliano
Gauthier	Godin (Acadie—Bathurst)
Godin (Châteauguay)	Grose
Guimond	Harb
Hardy	Harvey
Herron	Ianno

Initiatives ministérielles

Jennings	Jordan
Keddy (South Shore)	Kilger (Stormont—Dundas—Charlottenburgh)
Lalonde	Lebel
Lill	Longfield
MacAulay	MacKay (Pictou—Antigonish—Guysborough)
Maloney	Martin (Winnipeg Centre)
Matthews	McWhinney
Minna	Muise
Myers	Nystrom
O'Brien (London—Fanshawe)	O'Reilly
Pagtakhan	Perron
Pettigrew	Phinney
Pillitteri	Power
Pratt	Proud
Riis	Robillard
Robinson	Rock
Sgro	Solomon
St-Julien	Stewart (Brant)
Szabo	Telegdi
Thompson (New Brunswick Southwest)	Vautour
Wasylcia-Leis	Wayne
Whelan	Wilfert
Wood—88	

DÉPUTÉS «PAIRÉS»

Assadourian	Asselin
Axworthy	Bachand (Saint-Jean)
Bakopanos	Bellemare
Bergeron	Bernier (Bonaventure—Gaspé—Îles-de-la-Madeleine—Pabok)
ne—Pabok)	Bevilacqua
Bigras	Bonwick
Brown	Caccia
Calder	Canuel
Caplan	Cardin
Catterall	Chamberlain
Chrétien (Frontenac—Mégantic)	Clouthier
Comuzzi	Crête
Dalphond-Guiral	de Savoye
Debien	Desrochers
Dion	Discepola
Dubé (Lévis-et-Chutes-de-la-Chaudière)	Duceppe
Duhamel	Dumas
Folco	Fournier
Gagliano	Gagnon
Gauthier	Girard-Bujold
Godin (Châteauguay)	Guarnieri
Guay	Guimond
Harvard	Ianno
Karetak-Lindell	Karygiannis
Lalonde	Laurin
Lebel	Loubier
Manley	Marceau
Marchand	Matthews
McCormick	McGuire
McWhinney	Mercier
Normand	Nunziata
O'Brien (Labrador)	O'Brien (London—Fanshawe)
O'Reilly	Parrish
Perron	Pettigrew
Picard (Drummond)	Pickard (Chatham—Kent Essex)
Pillitteri	Plamondon
Rocheleau	Sauvageau
Sekora	Serré
St-Hilaire	Stewart (Brant)
Stewart (Northumberland)	Tremblay (Lac-Saint-Jean)
Turp	Venne
Volpe	Wappel
Whelan	Wood

Le vice-président: Je déclare la motion n° 229 rejetée.

[Traduction]

Le prochain vote porte sur la motion n° 230.

● (4200)

(La motion n° 230, mise aux voix, est rejetée.)

(Vote n° 291)

POUR

Députés

Abbott	Ablonczy
Anders	Bailey
Cadman	Chatters
Cummins	Duncan
Elley	Gilmour
Gouk	Grewal
Grey (Edmonton North)	Hanger
Hart	Hill (Prince George—Peace River)
Konrad	Lowther
Mayfield	McNally
Meredith	Morrison
Obhrai	Schmidt
Stinson	Thompson (Wild Rose)
Vellacott	White (Langley—Abbotsford)—28

CONTRE

Députés

Asselin	Augustine
Bachand (Richmond—Arthabaska)	Bachand (Saint-Jean)
Bellemare	Bennett
Bernier (Bonaventure—Gaspé—Îles-de-la-Madeleine—Pabok)	Bertrand
Bernier (Tobique—Mactaquac)	Bonwick
Blaikie	Casey
Canuel	Coderre
Chrétien (Frontenac—Mégantic)	Cotler
Copps	Davies
Crête	DeVillers
Desjarlais	Dion
Dhaliwal	Dockrill
Discepola	Dromisky
Doyle	Eggleton
Dubé (Madawaska—Restigouche)	Gagliano
Fontana	Godin (Acadie—Bathurst)
Gauthier	Grose
Godin (Châteauguay)	Harb
Guimond	Harvey
Hardy	Jennings
Ianno	Keddy (South Shore)
Jordan	Lalonde
Kilger (Stormont—Dundas—Charlottenburgh)	Lebel
Lavigne	Longfield
Lill	MacKay (Pictou—Antigonish—Guysborough)
MacAulay	McWhinney
Maloney	Minna
Mifflin	Myers
Mitchell	O'Brien (London—Fanshawe)
Nystrom	Pagtakhan
O'Reilly	Pettigrew
Perron	Pillitteri
Phinney	Pratt
Power	Riis
Proud	Robinson
Robillard	Scott (Fredericton)
Rock	St-Julien
Solomon	Szabo
Stewart (Brant)	Thompson (New Brunswick Southwest)
Telegdi	Vautour
Ur	Wayne
Wasylcia-Leis	Wilfert
Whelan	
Wood—86	

Initiatives ministérielles

DÉPUTÉS «PAIRÉS»

Assadourian	Asselin
Axworthy	Bachand (Saint-Jean)
Bakopanos	Bellemare
Bergeron	Bernier (Bonaventure—Gaspé—Îles-de-la-Madeleine—Pabok)
ne—Pabok)	Bevilacqua
Bigras	Bonwick
Brown	Caccia
Calder	Canuel
Caplan	Cardin
Catterall	Chamberlain
Chrétien (Frontenac—Mégantic)	Clouthier
Comuzzi	Crête
Dalphondu-Guiral	de Savoye
Debien	Desrochers
Dion	Discepola
Dubé (Lévis-et-Chutes-de-la-Chaudière)	Duceppe
Duhamel	Dumas
Folco	Fournier
Gagliano	Gagnon
Gauthier	Girard-Bujold
Godin (Châteauguay)	Guarnieri
Guay	Guimond
Harvard	Ianno
Karetak-Lindell	Karygiannis
Lalonde	Laurin
Lebel	Loubier
Manley	Marceau
Marchand	Matthews
McCormick	McGuire
McWhinney	Mercier
Normand	Nunziata
O'Brien (Labrador)	O'Brien (London—Fanshawe)
O'Reilly	Parrish
Perron	Pettigrew
Picard (Drummond)	Pickard (Chatham—Kent Essex)
Pillitteri	Plamondon
Rocheleau	Sauvageau
Sekora	Serré
St-Hilaire	Stewart (Brant)
Stewart (Northumberland)	Tremblay (Lac-Saint-Jean)
Turp	Venne
Volpe	Wappel
Whelan	Wood

Le vice-président: Je déclare la motion n° 230 rejetée.

M. Bill Blaikie: Monsieur le Président, j'invoque le Règlement. Plus tôt aujourd'hui, j'ai discuté avec le Président de votre déclaration d'hier soir concernant l'interdiction d'utiliser le téléphone cellulaire à la Chambre. Je suppose que cela s'applique à toute l'enceinte et que le téléphone cellulaire n'est pas autorisé derrière les rideaux non plus. Je vois bon nombre de gens qui utilisent leur téléphone cellulaire dans la Chambre et derrière les rideaux, mais je ne mentionnerai aucun nom.

Monsieur le Président, j'aimerais que vous indiquiez clairement que le téléphone cellulaire est interdit pendant que la Chambre siège et que cette interdiction vaut pour toute l'enceinte.

Le vice-président: J'espère que j'ai été clair. Si le Président avait de meilleurs yeux, je suis convaincu qu'il réprimanderait les députés qui utilisent leur téléphone cellulaire à la Chambre. Je sais que les députés des deux côtés de la Chambre voudront s'abstenir d'y avoir recours dans l'avenir.

Le prochain vote porte sur la motion n° 231.

• (4205)

(La motion n° 231, mise aux voix, est rejetée.)

(Vote n° 292)

POUR

Députés

Abbott	Ablonczy
Anders	Bailey
Cadman	Casson
Chatters	Cummins
Duncan	Elley
Epp	Forseth
Gilmour	Gouk
Grewal	Grey (Edmonton North)
Hanger	Hart
Hill (Prince George—Peace River)	Johnston
Konrad	Lowther
Lunn	Mayfield
McNally	Meredith
Morrison	Obhrai
Reynolds	Schmidt
Stinson	Strahl
Thompson (Wild Rose)	Vellacott
White (Langley—Abbotsford)—35	

CONTRE

Députés

Asselin	Bachand (Saint-Jean)
Barnes	Bellemare
Bennett	Bernier (Bonaventure—Gaspé—Îles-de-la-Madeleine—Pabok)
ne—Pabok)	Bertrand
Blaikie	Bonin
Canuel	Cauchon
Charbonneau	Chrétien (Frontenac—Mégantic)
Coderre	Copps
Crête	Cullen
Dalphondu-Guiral	Davies
Desjarlais	DeVillers
Discepola	Dockrill
Doyle	Dromisky
Dubé (Madawaska—Restigouche)	Eggleton
Finlay	Fournier
Fry	Godin (Acadie—Bathurst)
Godin (Châteauguay)	Goodale
Guimond	Harb
Hardy	Harvey
Herron	Hubbard
Ianno	Jennings
Jordan	Keddy (South Shore)
Lalonde	Lastewka
Lee	Lill
Limoges	Lincoln
Longfield	MacKay (Pictou—Antigonish—Guysborough)
Maloney	Manley
McTeague	Mifflin
Minna	Mitchell
Muise	Murray
Myers	Nystrom
Perron	Peterson
Power	Proud
Provenzano	Redman
Riis	Robinson
Scott (Fredericton)	Shepherd
Solomon	St-Julien
Szabon	Telegdi
Thompson (New Brunswick Southwest)	Ur
Vautour	Wasylcia-Leis
Wilfert—80	

Initiatives ministérielles

DÉPUTÉS «PAIRÉS»

Assadourian	Asselin
Axworthy	Bachand (Saint-Jean)
Bakopanos	Bellemare
Bergeron	Bernier (Bonaventure—Gaspé—Îles-de-la-Madeleine—Pabok)
ne—Pabok)	Bevilacqua
Bigras	Bonwick
Brown	Caccia
Calder	Canuel
Caplan	Cardin
Catterall	Chamberlain
Chrétien (Frontenac—Mégantic)	Clouthier
Comuzzi	Crête
Dalphondu-Guiral	de Savoye
Debien	Desrochers
Dion	Discepola
Dubé (Lévis-et-Chutes-de-la-Chaudière)	Duceppe
Duhamel	Dumas
Folco	Fournier
Gagliano	Gagnon
Gauthier	Girard-Bujold
Godin (Châteauguay)	Guarnieri
Guay	Guimond
Harvard	Ianno
Karetak-Lindell	Karygiannis
Lalonde	Laurin
Lebel	Loubier
Manley	Marceau
Marchand	Matthews
McCormick	McGuire
McWhinney	Mercier
Normand	Nunziata
O'Brien (Labrador)	O'Brien (London—Fanshawe)
O'Reilly	Parrish
Perron	Pettigrew
Picard (Drummond)	Pickard (Chatham—Kent Essex)
Pillitteri	Plamondon
Rocheleau	Sauvageau
Sekora	Serré
St-Hilaire	Stewart (Brant)
Stewart (Northumberland)	Tremblay (Lac-Saint-Jean)
Turp	Venne
Volpe	Wappel
Whelan	Wood

Thompson (Wild Rose)
White (Langley—Abbotsford)—37

Vellacott

CONTRE

Députés

Alcock	Asselin
Barnes	Bellemare
Bertrand	Blaikie
Bonin	Bryden
Canuel	Cauchon
Charbonneau	Chrétien (Frontenac—Mégantic)
Cullen	Davies
Desjarlais	DeVillers
Discepola	Dockrill
Doyle	Dromisky
Dubé (Madawaska—Restigouche)	Eggleton
Finlay	Fournier
Galloway	Godin (Acadie—Bathurst)
Goodale	Graham
Guimond	Harb
Hardy	Harvey
Herron	Hubbard
Keddy (South Shore)	Kilger (Stormont—Dundas—Charlottenburgh)
Lalonde	Lastewka
Lebel	Lee
Lill	Lincoln
Longfield	MacKay (Pictou—Antigonish—Guysborough)
Malhi	Maloney
Mifflin	Mills (Broadview—Greenwood)
Minna	Mitchell
Muise	Nystrom
Peterson	Power
Proud	Riis
Robinson	Scott (Fredericton)
Shepherd	St-Julien
Telegdi	Thompson (New Brunswick Southwest)
Vautour	Wasylcyia-Leis
Wayne—65	

Le vice-président: Je déclare la motion n° 231 rejetée.

Le prochain vote porte sur la motion n° 232.

• (4215)

(La motion n° 232, mise aux voix, est rejetée.)

(Vote n° 293)

POUR

Députés

Abbott	Ablonczy
Anders	Bailey
Cadman	Casson
Chatters	Cummins
Duncan	Elley
Epp	Forseth
Gilmour	Gouk
Grewal	Grey (Edmonton North)
Hanger	Hart
Hill (Macleod)	Hill (Prince George—Peace River)
Johnston	Konrad
Lowther	Lunn
Mayfield	McNally
Meredith	Mills (Red Deer)
Morrison	Obhrai
Reynolds	Schmidt
Stinson	Strahl

Assadourian	Asselin
Axworthy	Bachand (Saint-Jean)
Bakopanos	Bellemare
Bergeron	Bernier (Bonaventure—Gaspé—Îles-de-la-Madeleine—Pabok)
ne—Pabok)	Bevilacqua
Bigras	Bonwick
Brown	Caccia
Calder	Canuel
Caplan	Cardin
Catterall	Chamberlain
Chrétien (Frontenac—Mégantic)	Clouthier
Comuzzi	Crête
Dalphondu-Guiral	de Savoye
Debien	Desrochers
Dion	Discepola
Dubé (Lévis-et-Chutes-de-la-Chaudière)	Duceppe
Duhamel	Dumas
Folco	Fournier
Gagliano	Gagnon
Gauthier	Girard-Bujold
Godin (Châteauguay)	Guarnieri
Guay	Guimond
Harvard	Ianno
Karetak-Lindell	Karygiannis
Lalonde	Laurin
Lebel	Loubier
Manley	Marceau
Marchand	Matthews
McCormick	McGuire
McWhinney	Mercier
Normand	Nunziata
O'Brien (Labrador)	O'Brien (London—Fanshawe)
O'Reilly	Parrish
Perron	Pettigrew
Picard (Drummond)	Pickard (Chatham—Kent Essex)
Pillitteri	

DÉPUTÉS «PAIRÉS»

Initiatives ministérielles

DÉPUTÉS «PAIRÉS»

Plamondon
Sauvageau
Serré
Stewart (Brant)
Tremblay (Lac-Saint-Jean)
Venne
Wappel
Wood

Rocheleau
Sekora
St-Hilaire
Stewart (Northumberland)
Turp
Volpe
Whelan

Le vice-président: Je déclare la motion n° 232 rejetée.

Le prochain vote porte sur la motion n° 233.

• (4220)

(La motion n° 233, mise aux voix, est rejetée.)

(Vote n° 294)

POUR

Députés

Abbott
Anders
Cadman
Chatters
Duncan
Epp
Gilmour
Grewal
Hanger
Hill (Macleod)
Konrad
Lunn
McNally
Mills (Red Deer)
Obhrai
Schmidt
Strahl
Vellacott

Ablonczy
Bailey
Casson
Cummins
Elley
Forseth
Gouk
Grey (Edmonton North)
Hart
Johnston
Lowther
Mayfield
Meredith
Morrison
Reynolds
Stinson
Thompson (Wild Rose)
White (Langley—Abbotsford)—36

CONTRE

Députés

Asselin
Barnes
Bennett
Blaikie
Brisson
Canuel
Charbonneau
Crête
Dalphondu-Guiral
Desjarlais
Discepola
Doyle
Finlay
Galloway
Godin (Châteauguay)
Guimond
Harvey
Hubbard
Keddy (South Shore)
Lalonde
Lebel
Lill
Longfield
Malhi
Muise
Nystrom
Power
Redman
Riis
Shepherd
Steckle
Telegdi
Torsney
Wasylcia-Leis

Bachand (Saint-Jean)
Bellemare
Bernier (Tobique—Mactaquac)
Bonin
Bryden
Casey
Cotler
Cullen
Davies
DeVillers
Dockrill
Dubé (Madawaska—Restigouche)
Fournier
Godin (Acadie—Bathurst)
Graham
Hardy
Herron
Jennings
Knutson
Lastewka
Lee
Lincoln
MacKay (Pictou—Antigonish—Guysborough)
Maloney
Murray
Perron
Provenzano
Reed
Robinson
Solomon
Szabo
Thompson (New Brunswick Southwest)
Ur
Wilfert—68

Assadourian
Axworthy
Bakopanos
Bergeron
ne—Pabok
Bigras
Brown
Calder
Caplan
Catterall
Chrétien (Frontenac—Mégantic)
Comuzzi
Dalphondu-Guiral
Debien
Dion
Dubé (Lévis-et-Chutes-de-la-Chaudière)
Duhamel
Folco
Gagliano
Gauthier
Godin (Châteauguay)
Guay
Harvard
Karetak-Lindell
Lalonde
Lebel
Manley
Marchand
McCormick
McWhinney
Normand
O'Brien (Labrador)
O'Reilly
Perron
Picard (Drummond)
Pillitteri
Rocheleau
Sekora
St-Hilaire
Stewart (Northumberland)
Turp
Volpe
Whelan

Asselin
Bachand (Saint-Jean)
Bellemare
Bernier (Bonaventure—Gaspé—Îles-de-la-Madeleine)
Bevilacqua
Bonwick
Caccia
Canuel
Cardin
Chamberlain
Clouthier
Crête
de Savoye
Desrochers
Discepola
Duceppe
Dumas
Fournier
Gagnon
Girard-Bujold
Guarnieri
Guimond
Ianno
Karygiannis
Laurin
Loubier
Marceau
Matthews
McGuire
Mercier
Nunziata
O'Brien (London—Fanshawe)
Parrish
Pettigrew
Pickard (Chatham—Kent Essex)
Plamondon
Sauvageau
Serré
Stewart (Brant)
Tremblay (Lac-Saint-Jean)
Venne
Wappel
Wood

Le vice-président: Je déclare la motion n° 233 rejetée.

La prochaine question porte sur la motion n° 234.

• (4225)

(La motion n° 234, mise aux voix, est rejetée.)

(Vote n° 295)

POUR

Députés

Abbott
Anders
Cadman
Chatters
Duncan
Epp
Gilmour
Grewal
Hanger
Hill (Macleod)
Johnston
Lowther
McNally
Mills (Red Deer)
Obhrai

Ablonczy
Bailey
Casson
Cummins
Elley
Forseth
Goldring
Grey (Edmonton North)
Hart
Hilstrom
Konrad
Mayfield
Meredith
Morrison
Reynolds

Initiatives ministérielles

Schmidt
Strahl
Vellacott

Stinson
Thompson (Wild Rose)
White (Langley—Abbotsford)—36

Plamondon
Sauvageau
Serré
Stewart (Brant)
Tremblay (Lac-Saint-Jean)
Venne
Wappel
Wood

Rocheleau
Sekora
St-Hilaire
Stewart (Northumberland)
Turp
Volpe
Whelan

CONTRE

Députés

Adams
Bachand (Saint-Jean)
Bernier (Tobique—Mactaquac)
Brisson
Canel
Chrétien (Frontenac—Mégantic)
Crête
Desjarlais
Eggleton
Fournier
Galloway
Godin (Châteauguay)
Graham
Harb
Harvey
Hubbard
Keddy (South Shore)
Kilger (Stormont—Dundas—Charlottenburgh)
Lastewka
Lill
Malhi
Mills (Broadview—Greenwood)
Mitchell
Murray
Perron
Proud
Riis
Scott (Fredericton)
Solomon
Szabo
Thompson (New Brunswick Southwest)
Vautour

Asselin
Bennett
Blaikie
Cannis
Casey
Cotler
Davies
Dockrill
Finlay
Fry
Godin (Acadie—Bathurst)
Goodale
Guimond
Hardy
Herron
Jennings
Keyes
Lalonde
Lebel
Lincoln
Mifflin
Minna
Muisse
Nystrom
Peterson
Reed
Robinson
Shepherd
Steckle
Telegdi
Ur
Wasylycia-Leis—64

DÉPUTÉS «PAIRÉS»

Assadourian
Axworthy
Bakopanos
Bergeron
ne—Pabok)
Bigras
Brown
Calder
Caplan
Catterall
Chrétien (Frontenac—Mégantic)
Comuzzi
Dalphond-Guiral
Debien
Dion
Dubé (Lévis-et-Chutes-de-la-Chaudière)
Duhamel
Folco
Gagliano
Gauthier
Godin (Châteauguay)
Guay
Harvard
Karetak-Lindell
Lalonde
Lebel
Manley
Marchand
McCormick
McWhinney
Normand
O'Brien (Labrador)
O'Reilly
Perron
Picard (Drummond)
Pillitteri

Asselin
Bachand (Saint-Jean)
Bellemare
Bernier (Bonaventure—Gaspé—Îles-de-la-Madeleine)
Bevilacqua
Bonwick
Caccia
Canel
Cardin
Chamberlain
Clouthier
Crête
de Savoye
Desrochers
Discepola
Duceppe
Dumas
Fournier
Gagnon
Girard-Bujold
Guarnieri
Guimond
Ianno
Karygiannis
Laurin
Loubier
Marceau
Matthews
McGuire
Mercier
Nunziata
O'Brien (London—Fanshawe)
Parrish
Pettigrew
Pickard (Chatham—Kent Essex)

Abbott
Anders
Benoit
Casson
Cummins
Elley
Forseth
Goldring
Grewal
Hanger
Hilstrom
Konrad
Lunn
Meredith
Morrison
Schmidt
Vellacott

(Vote n° 296)

POUR

Députés

Ablonczy
Bailey
Cadman
Chatters
Duncan
Epp
Gilmour
Gouk
Grey (Edmonton North)
Hill (MacLeod)
Johnston
Lowther
Manning
Mills (Red Deer)
Reynolds
Strahl
White (Langley—Abbotsford)—34

CONTRE

Députés

Adams
Asselin
Barnes
ne—Pabok)
Bertrand
Canel
Charbonneau
Cullen
Desjarlais
Discepola
Doyle
Fournier
Godin (Acadie—Bathurst)
Goodale
Harb
Harvey
Jones
Kilger (Stormont—Dundas—Charlottenburgh)
Lalonde
Lee
MacKay (Pictou—Antigonish—Guysborough)
Mifflin
Minna
Nault
Perron
Proud
Solomon
Torsney
Wasylycia-Leis—56

Assadourian
Bachand (Saint-Jean)
Bernier (Bonaventure—Gaspé—Îles-de-la-Madeleine)
Bernier (Tobique—Mactaquac)
Bryden
Casey
Crête
Davies
DeVillers
Dockrill
Eggleton
Gauthier
Godin (Châteauguay)
Guimond
Hardy
Ianno
Keddy (South Shore)
Knutson
Lebel
Lill
Maloney
Mills (Broadview—Greenwood)
Muisse
Nystrom
Peterson
Riis
Thompson (New Brunswick Southwest)
Vautour

Le vice-président: Je déclare la motion n° 234 rejetée.

Le vote suivant porte sur la motion n° 235.

• (4230)

(La motion n° 235, mise aux voix, est rejetée.)

Initiatives ministérielles

DÉPUTÉS «PAIRÉS»

Assadourian	Asselin
Axworthy	Bachand (Saint-Jean)
Bakopanos	Bellemare
Bergeron	Bernier (Bonaventure—Gaspé—Îles-de-la-Madeleine—Pabok)
ne—Pabok)	Bevilacqua
Bigras	Bonwick
Brown	Caccia
Calder	Canuel
Caplan	Cardin
Catterall	Chamberlain
Chrétien (Frontenac—Mégantic)	Clouthier
Comuzzi	Crête
Dalphondu-Guiral	de Savoye
Debien	Desrochers
Dion	Discepola
Dubé (Lévis-et-Chutes-de-la-Chaudière)	Duceppe
Duhamel	Dumas
Folco	Fournier
Gagliano	Gagnon
Gauthier	Girard-Bujold
Godin (Châteauguay)	Guarnieri
Guay	Guimond
Harvard	Ianno
Karetak-Lindell	Karygiannis
Lalonde	Laurin
Lebel	Loubier
Manley	Marceau
Marchand	Matthews
McCormick	McGuire
McWhinney	Mercier
Normand	Nunziata
O'Brien (Labrador)	O'Brien (London—Fanshawe)
O'Reilly	Parrish
Perron	Pettigrew
Picard (Drummond)	Pickard (Chatham—Kent Essex)
Pillitteri	Plamondon
Rocheleau	Sauvageau
Sekora	Serré
St-Hilaire	Stewart (Brant)
Stewart (Northumberland)	Tremblay (Lac-Saint-Jean)
Turp	Venne
Volpe	Wappel
Whelan	Wood

Le vice-président: Je déclare la motion n° 235 rejetée.

Le vote suivant porte sur la motion n° 236.

• (4235)

(La motion n° 236, mise aux voix, est rejetée.)

(Vote n° 297)

POUR

Députés

Abbott	Anders
Benoit	Cadman
Casson	Chatters
Cummins	Epp
Goldring	Grewal
Grey (Edmonton North)	Hanger
Hill (Macleod)	Hilstrom
Jaffer	Johnston
Konrad	Manning
Meredith	Mills (Red Deer)
Obhrai	Reynolds
Schmidt	Stinson
Vellacott	White (Langley—Abbotsford)—26

CONTRE

Députés

Bachand (Saint-Jean)	Bennett
Bernier (Bonaventure—Gaspé—Îles-de-la-Madeleine—Pabok)	Bertrand
Bernier (Tobique—Mactaquac)	Cannis
Bryden	Crête
Charbonneau	Davies
Cullen	De Villers
Desjarlais	Dockrill
Discepola	Finlay
Doyle	Galloway
Fournier	Godin (Acadie—Bathurst)
Gauthier	Graham
Godin (Châteauguay)	Harvey
Hardy	Jones
Herron	Knutson
Keddy (South Shore)	Lebel
Lalonde	Lill
Lee	Longfield
Lincoln	Malhi
MacKay (Pictou—Antigonish—Guysborough)	Muise
McTeague	Nault
Murray	Riis
Nystrom	Shepherd
Robinson	Steckle
Solomon	Telegdi
Szabo	Torsney
Thompson (New Brunswick Southwest)	Vautour
Ur	
Wasylcia-Leis—54	

DÉPUTÉS «PAIRÉS»

Assadourian	Asselin
Axworthy	Bachand (Saint-Jean)
Bakopanos	Bellemare
Bergeron	Bernier (Bonaventure—Gaspé—Îles-de-la-Madeleine—Pabok)
ne—Pabok)	Bevilacqua
Bigras	Bonwick
Brown	Caccia
Calder	Canuel
Caplan	Cardin
Catterall	Chamberlain
Chrétien (Frontenac—Mégantic)	Clouthier
Comuzzi	Crête
Dalphondu-Guiral	de Savoye
Debien	Desrochers
Dion	Discepola
Dubé (Lévis-et-Chutes-de-la-Chaudière)	Duceppe
Duhamel	Dumas
Folco	Fournier
Gagliano	Gagnon
Gauthier	Girard-Bujold
Godin (Châteauguay)	Guarnieri
Guay	Guimond
Harvard	Ianno
Karetak-Lindell	Karygiannis
Lalonde	Laurin
Lebel	Loubier
Manley	Marceau
Marchand	Matthews
McCormick	McGuire
McWhinney	Mercier
Normand	Nunziata
O'Brien (Labrador)	O'Brien (London—Fanshawe)
O'Reilly	Parrish
Perron	Pettigrew
Picard (Drummond)	Pickard (Chatham—Kent Essex)
Pillitteri	Plamondon
Rocheleau	Sauvageau
Sekora	Serré
St-Hilaire	Stewart (Brant)
Stewart (Northumberland)	Tremblay (Lac-Saint-Jean)
Turp	Venne
Volpe	Wappel
Whelan	Wood

Initiatives ministérielles

Le vice-président: Je déclare la motion n° 236 rejetée.

Le vote suivant porte sur la motion n° 237.

• (4240)

(La motion n° 237, mise aux voix, est rejetée.)

(Vote n° 298)

POUR

Députés

Abbott
Benoit
Casson
Cummins
Goldring
Hill (Macleod)
Johnston
Lunn
Mills (Red Deer)
Reynolds
Stinson

Anders
Cadman
Chatters
Epp
Grewal
Hilstrom
Konrad
Meredith
Obhrai
Schmidt
Vellacott—22

CONTRE

Députés

Adams
Bachand (Saint-Jean)
ne—Pabok)
Bryden
Cauchon
Cullen
DeVillers
Eggleton
Godin (Châteauguay)
Harvey
Keddy (South Shore)
Knutson
Lebel
Lill
Maloney
Mills (Broadview—Greenwood)
Mitchell
Nystrom
Proud
Solomon
Thompson (New Brunswick Southwest)

Assadourian
Bernier (Bonaventure—Gaspé—Îles-de-la-Madeleine—Tobique—Mactaquac)
Cannis
Crête
Davies
Discepola
Gauthier
Harb
Ianno
Kilger (Stormont—Dundas—Charlottenburgh)
Lalonde
Lee
MacKay (Pictou—Antigonish—Guysborough)
Mifflin
Minna
Nault
Peterson
Robinson
St. Denis
Torsney—41

DÉPUTÉS «PAIRÉS»

Assadourian
Axworthy
Bakopanos
Bergeron
ne—Pabok)
Bigras
Brown
Calder
Caplan
Catterall
Chrétien (Frontenac—Mégantic)
Comuzzi
Dalphond-Guiral
Debien
Dion
Dubé (Lévis-et-Chutes-de-la-Chaudière)
Duhamel
Folco
Gagliano
Gauthier
Godin (Châteauguay)
Guay

Asselin
Bachand (Saint-Jean)
Bellemare
Bernier (Bonaventure—Gaspé—Îles-de-la-Madeleine—Bevilacqua
Bonwick
Caccia
Canuel
Cardin
Chamberlain
Cloutier
Crête
de Savoye
Desrochers
Discepola
Duceppe
Dumas
Fournier
Gagnon
Girard-Bujold
Guarnieri

Guimond
Ianno
Karygiannis
Laurin
Loubier
Marceau
Matthews
McGuire
Mercier
Nunziata
O'Brien (London—Fanshawe)
Parrish
Pettigrew
Pickard (Chatham—Kent Essex)
Plamondon
Sauvageau
Serré
Stewart (Brant)
Tremblay (Lac-Saint-Jean)
Venne
Wappel
Wood

Harvard
Karetak-Lindell
Lalonde
Lebel
Manley
Marchand
McCormick
McWhinney
Normand
O'Brien (Labrador)
O'Reilly
Perron
Picard (Drummond)
Pillitteri
Rocheleau
Sekora
St-Hilaire
Stewart (Northumberland)
Turp
Volpe
Whelan

Le vice-président: Je déclare la motion n° 237 rejetée.

Le vote suivant porte sur la motion n° 238.

(La motion n° 238, mise aux voix, est rejetée.)

(Vote n° 299)

POUR

Députés

Anders
Casson
Cummins
Grewal
Hilstrom
Konrad
Meredith
Reynolds

Cadman
Chatters
Goldring
Hill (Macleod)
Johnston
Lunn
Mills (Red Deer)
Schmidt—16

CONTRE

Députés

Bachand (Saint-Jean)
Bernier (Bonaventure—Gaspé—Îles-de-la-Madeleine—Tobique—Mactaquac)
Davies
Finlay
Godin (Châteauguay)
Harvey
Jennings
Lebel
Malhi
Nault
Steckle
Ur

Bennett
Bernier (Bonaventure—Gaspé—Îles-de-la-Madeleine—Pabok)
Crête
Doyle
Gauthier
Graham
Herron
Lalonde
Lill
Murray
Provenzano
Thompson (New Brunswick Southwest)
Wilfert—25

DÉPUTÉS «PAIRÉS»

Assadourian
Axworthy
Bakopanos
Bergeron
ne—Pabok)
Bigras
Brown
Calder
Caplan
Catterall
Chrétien (Frontenac—Mégantic)

Asselin
Bachand (Saint-Jean)
Bellemare
Bernier (Bonaventure—Gaspé—Îles-de-la-Madeleine—Bevilacqua
Bonwick
Caccia
Canuel
Cardin
Chamberlain

Initiatives ministérielles

Clouthier
Crête
de Savoie
Desrochers
Discepola
Duceppe
Dumas
Fournier
Gagnon
Girard-Bujold
Guarnieri
Guimond
Ianno
Karygiannis
Laurin
Loubier
Marceau
Matthews
McGuire
Mercier
Nunziata
O'Brien (London—Fanshawe)
Parrish
Pettigrew
Pickard (Chatham—Kent Essex)
Plamondon
Sauvageau
Serré
Stewart (Brant)
Tremblay (Lac-Saint-Jean)
Venne
Wappel
Wood

Comuzzi
Dalphond-Guiral
Debien
Dion
Dubé (Lévis-et-Chutes-de-la-Chaudière)
Duhamel
Folco
Gagliano
Gauthier
Godin (Châteauguay)
Guay
Harvard
Karetak-Lindell
Lalonde
Lebel
Manley
Marchand
McCormick
McWhinney
Normand
O'Brien (Labrador)
O'Reilly
Perron
Picard (Drummond)
Pillitteri
Rocheleau
Sekora
St-Hilaire
Stewart (Northumberland)
Turp
Volpe
Whelan

Knutson
Lebel
McDonough
Mills (Broadview—Greenwood)
Mitchell
Nystrom
Thompson (New Brunswick Southwest)
Vautour—33

Lalonde
MacKay (Pictou—Antigonish—Guysborough)
Mifflin
Minna
Nault
Robinson
Torsney

DÉPUTÉS «PAIRÉS»

Assadourian
Axworthy
Bakopanos
Bergeron
ne—Pabok)
Bigras
Brown
Calder
Caplan
Catterall
Chrétien (Frontenac—Mégantic)
Comuzzi
Dalphond-Guiral
Debien
Dion
Dubé (Lévis-et-Chutes-de-la-Chaudière)
Duhamel
Folco
Gagliano
Gauthier
Godin (Châteauguay)
Guay
Harvard
Karetak-Lindell
Lalonde
Lebel
Manley
Marchand
McCormick
McWhinney
Normand
O'Brien (Labrador)
O'Reilly
Perron
Picard (Drummond)
Pillitteri
Rocheleau
Sekora
St-Hilaire
Stewart (Northumberland)
Turp
Volpe
Whelan

Asselin
Bachand (Saint-Jean)
Bellemare
Bernier (Bonaventure—Gaspé—Îles-de-la-Madeleine)
Bevilacqua
Bonwick
Caccia
Canuel
Cardin
Chamberlain
Clouthier
Crête
de Savoie
Desrochers
Discepola
Duceppe
Dumas
Fournier
Gagnon
Girard-Bujold
Guarnieri
Guimond
Ianno
Karygiannis
Laurin
Loubier
Marceau
Matthews
McGuire
Mercier
Nunziata
O'Brien (London—Fanshawe)
Parrish
Pettigrew
Pickard (Chatham—Kent Essex)
Plamondon
Sauvageau
Serré
Stewart (Brant)
Tremblay (Lac-Saint-Jean)
Venne
Wappel
Wood

Le vice-président: Je déclare la motion n° 238 rejetée.

[Français]

La prochaine mise aux voix porte sur la motion n° 239.

● (4245)

[Traduction]

(La motion n° 239, mise aux voix, est rejetée.)

(Vote n° 300)

POUR

Députés

Anders
Cadman
Chatters
Goldring
Hill (Macleod)
Johnston
Lunn
Mills (Red Deer)
Reynolds
Williams—19

Benoit
Casson
Cummins
Grewal
Hilstrom
Konrad
Meredith
Obhrai
Schmidt

CONTRE

Députés

Adams
Bernier (Bonaventure—Gaspé—Îles-de-la-Madeleine—Pabok)
Bernier (Tobique—Mactaquac)
Cauchon
Cullen
De Villers
Doyle
Godin (Châteauguay)
Harvey
Kilger (Stormont—Dundas—Charlottenburgh)

Bachand (Saint-Jean)
Cannis
Crête
Davies
Discepola
Gauthier
Harb
Keddy (South Shore)

Le vice-président: Je déclare la motion n° 239 rejetée.

Le prochain vote porte sur la motion n° 240.

● (4250)

(La motion n° 240, mise aux voix, est rejetée.)

(Vote n° 301)

POUR

Députés

Anders
Cadman
Chatters
Gilmour
Grewal
Johnston
Lunn

Benoit
Casson
Cummins
Goldring
Hill (Macleod)
Konrad
Meredith

Initiatives ministérielles

Mills (Red Deer)
Reynolds
Williams—19

Pankiw
Schmidt

(La motion n° 241, mise aux voix, est rejetée.)

(Vote n° 302)

CONTRE

Députés

Barnes ne—Pabok)	Bernier (Bonaventure—Gaspé—Îles-de-la-Madeleine)
Cannis	Bernier (Tobique—Mactaquac)
Cullen	Crête
DeVillers	Davies
Doyle	Discepola
Gauthier	Finlay
Harvey	Godin (Châteauguay)
Jones	Herron
Lalonde	Knutson
Lee	Lebel
Malhi	MacKay (Pictou—Antigonish—Guysborough)
Murray	McDonough
Szabo	Nystrom
Torsney	Thompson (New Brunswick Southwest)
	Wilfert—29

POUR

Députés

Anders	Cadman
Casson	Chatters
Gilmour	Goldring
Grewal	Hill (Macleod)
Johnston	Konrad
Meredith	Mills (Red Deer)
Reynolds	Schmidt—14

CONTRE

Députés

DÉPUTÉS «PAIRÉS»

Assadourian	Asselin
Axworthy	Bachand (Saint-Jean)
Bakopanos	Bellemare
Bergeron ne—Pabok)	Bernier (Bonaventure—Gaspé—Îles-de-la-Madeleine)
Bigras	Bevilacqua
Brown	Bonwick
Calder	Caccia
Caplan	Canuel
Catterall	Cardin
Chrétien (Frontenac—Mégantic)	Chamberlain
Comuzzi	Clouthier
Dalphondu-Guiral	Crête
Debien	de Savoye
Dion	Desrochers
Dubé (Lévis-et-Chutes-de-la-Chaudière)	Discepola
Duhamel	Duceppe
Folco	Dumas
Gagliano	Fournier
Gauthier	Gagnon
Godin (Châteauguay)	Girard-Bujold
Guay	Guarnieri
Harvard	Guimond
Karetak-Lindell	Ianno
Lalonde	Karygiannis
Lebel	Laurin
Manley	Loubier
Marchand	Marceau
McCormick	Matthews
McWhinney	McGuire
Normand	Mercier
O'Brien (Labrador)	Nunziata
O'Reilly	O'Brien (London—Fanshawe)
Perron	Parrish
Picard (Drummond)	Pettigrew
Pillitteri	Pickard (Chatham—Kent Essex)
Rocheleau	Plamondon
Sekora	Sauvageau
St-Hilaire	Serré
Stewart (Northumberland)	Stewart (Brant)
Turp	Tremblay (Lac-Saint-Jean)
Völpe	Venne
Whelan	Wappel
	Wood

Adams	Assadourian
Bachand (Saint-Jean)	Barnes
Bernier (Bonaventure—Gaspé—Îles-de-la-Madeleine—Pabok)	Cannis
Bernier (Tobique—Mactaquac)	Crête
Cauchon	Dalphondu-Guiral
Cullen	DeVillers
Davies	Doyle
Discepola	Gauthier
Finlay	Harb
Godin (Châteauguay)	Harvey
Hardy	Knutson
Jones	Lebel
Lalonde	Lincoln
Lee	Malhi
MacKay (Pictou—Antigonish—Guysborough)	Mifflin
McDonough	Nystrom
Mitchell	Robinson
Power	Thompson (New Brunswick Southwest)
Szabo	
Torsney—38	

DÉPUTÉS «PAIRÉS»

Assadourian	Asselin
Axworthy	Bachand (Saint-Jean)
Bakopanos	Bellemare
Bergeron ne—Pabok)	Bernier (Bonaventure—Gaspé—Îles-de-la-Madeleine)
Bigras	Bevilacqua
Brown	Bonwick
Calder	Caccia
Caplan	Canuel
Catterall	Cardin
Chrétien (Frontenac—Mégantic)	Chamberlain
Comuzzi	Clouthier
Dalphondu-Guiral	Crête
Debien	de Savoye
Dion	Desrochers
Dubé (Lévis-et-Chutes-de-la-Chaudière)	Discepola
Duhamel	Duceppe
Folco	Dumas
Gagliano	Fournier
Gauthier	Gagnon
Godin (Châteauguay)	Girard-Bujold
Guay	Guarnieri
Harvard	Guimond
Karetak-Lindell	Ianno
Lalonde	Karygiannis
Lebel	Laurin
Manley	Loubier
Marchand	Marceau
McCormick	Matthews
McWhinney	McGuire
Normand	Mercier
O'Brien (Labrador)	Nunziata
O'Reilly	O'Brien (London—Fanshawe)

Le vice-président: Je déclare la motion n° 240 rejetée.

Le prochain vote porte sur la motion n° 241.

Initiatives ministérielles

Parrish
Pettigrew
Pickard (Chatham—Kent Essex)
Plamondon
Sauvageau
Serré
Stewart (Brant)
Tremblay (Lac-Saint-Jean)
Venne
Wappel
Wood

Perron
Picard (Drummond)
Pillitteri
Rocheleau
Sekora
St-Hilaire
Stewart (Northumberland)
Turp
Volpe
Whelan

Bevilacqua
Bonwick
Caccia
Canuel
Cardin
Chamberlain
Clouthier
Crête
de Savoye
Desrochers
Discepola
Duceppe
Dumas
Fournier
Gagnon
Girard-Bujold
Guarnieri
Guimond
Ianno
Karygiannis
Laurin
Loubier
Marceau
Matthews
McGuire
Mercier
Nunziata
O'Brien (London—Fanshawe)
Parrish
Pettigrew
Pickard (Chatham—Kent Essex)
Plamondon
Sauvageau
Serré
Stewart (Brant)
Tremblay (Lac-Saint-Jean)
Venne
Wappel
Wood

Bigras
Brown
Calder
Caplan
Catterall
Chrétien (Frontenac—Mégantic)
Comuzzi
Dalphond-Guiral
Debien
Dion
Dubé (Lévis-et-Chutes-de-la-Chaudière)
Duhamel
Folco
Gagliano
Gauthier
Godin (Châteauguay)
Guay
Harvard
Karetak-Lindell
Lalonde
Lebel
Manley
Marchand
McCormick
McWhinney
Normand
O'Brien (Labrador)
O'Reilly
Perron
Picard (Drummond)
Pillitteri
Rocheleau
Sekora
St-Hilaire
Stewart (Northumberland)
Turp
Volpe
Whelan

Le vice-président: Je déclare la motion n° 241 rejetée.

[*Français*]

La prochaine mise aux voix porte sur la motion n° 242.

• (4255)

[*Traduction*]

(La motion n° 242, mise aux voix, est rejetée.)

(*Vote n° 303*)

POUR

Députés

Ablonczy
Cadman
Chatters
Goldring
Hill (MacLeod)
Johnston
Lunn
Meredith
Ohrai
Schmidt

Anders
Casson
Gilmour
Grewal
Hilstrom
Konrad
Martin (Esquimalt—Juan de Fuca)
Mills (Red Deer)
Reynolds
Williams—20

CONTRE

Députés

Assadourian
Barnes
ne—Pabok)
Cannis
Cullen
Desjarlais
Doyle
Finlay
Godin (Châteauguay)
Harvey
Keddy (South Shore)
Lalonde
Lebel
Limoges
Longfield
Malhi
McDonough
Nystrom
Redman
St. Denis
Thompson (New Brunswick Southwest)
Vautour
Wilfert—44

Bachand (Saint-Jean)
Bernier (Bonaventure—Gaspé—Îles-de-la-Madeleine)
Bernier (Tobique—Mactaquac)
Crête
Dalphond-Guiral
DeVillers
Dubé (Madawaska—Restigouche)
Gauthier
Hardy
Jones
Knutson
Lastewka
Lee
Lincoln
MacKay (Pictou—Antigonish—Guysborough)
Maloney
Murray
Power
Reed
Szabo
Torsney
Wayne

DÉPUTÉS «PAIRÉS»

Assadourian
Axworthy
Bakopanos
Bergeron
ne—Pabok)

Asselin
Bachand (Saint-Jean)
Bellemare
Bernier (Bonaventure—Gaspé—Îles-de-la-Madeleine)

Le vice-président: Je déclare la motion n° 242 rejetée.

Le prochain vote porte sur la motion n° 243.

• (4300)

(La motion n° 243, mise aux voix, est rejetée.)

(*Vote n° 304*)

POUR

Députés

Abbott
Anders
Casson
Grewal
Hilstrom
Kenney (Calgary Southeast)
Lunn
Meredith
Morrison
Reynolds
Vellacott

Ablonczy
Cadman
Goldring
Hill (MacLeod)
Johnston
Konrad
Martin (Esquimalt—Juan de Fuca)
Mills (Red Deer)
Ohrai
Schmidt
Williams—22

CONTRE

Députés

Adams
Bachand (Saint-Jean)
Bellemare
ne—Pabok)
Bonin
Casey

Assadourian
Barnes
Bernier (Bonaventure—Gaspé—Îles-de-la-Madeleine)
Bertrand
Cannis

Initiatives ministérielles

Cauchon	Crête
Dalphondu-Guiral	Desjarlais
De Villers	Doyle
Dubé (Madawaska—Restigouche)	Gauthier
Godin (Châteauguay)	Harb
Hardy	Harvey
Jones	Jordan
Keddy (South Shore)	Kilger (Stormont—Dundas—Charlottenburgh)
Knutson	Lalonde
Lastewka	Lebel
Lee	Lill
Limoges	Lincoln
Longfield	MacKay (Pictou—Antigonish—Guysborough)
Malhi	Maloney
McDonough	McTeague
Mifflin	Mitchell
Nystrom	Power
Redman	Reed
Shepherd	St. Denis
Thompson (New Brunswick Southwest)	Torsney
Wayne	Wilfert—52

(Vote n° 305)

POUR

Députés

Ablonczy	Anders
Cadman	Casson
Goldring	Grewal
Hill (MacLeod)	Hilstrom
Johnston	Kenney (Calgary Southeast)
Konrad	Lunn
Martin (Esquimalt—Juan de Fuca)	Meredith
Mills (Red Deer)	Morrison
Obhrai	Reynolds
Schmidt	White (Langley—Abbotsford)
Williams —21	

DÉPUTÉS «PAIRÉS»

Assadourian	Asselin
Axworthy	Bachand (Saint-Jean)
Bakopanos	Bellemare
Bergeron	Bernier (Bonaventure—Gaspé—Îles-de-la-Madeleine—Pabok)
ne—Pabok)	Bevilacqua
Bigras	Bonwick
Brown	Caccia
Calder	Canuel
Caplan	Cardin
Catterall	Chamberlain
Chrétien (Frontenac—Mégantic)	Clouthier
Comuzzi	Crête
Dalphondu-Guiral	de Savoye
Debien	Desrochers
Dion	Discepola
Dubé (Lévis-et-Chutes-de-la-Chaudière)	Duceppe
Duhamel	Dumas
Folco	Fournier
Gagliano	Gagnon
Gauthier	Girard-Bujold
Godin (Châteauguay)	Guarnieri
Guay	Guimond
Harvard	Ianno
Karetak-Lindell	Karygiannis
Lalonde	Laurin
Lebel	Loubier
Manley	Marceau
Marchand	Matthews
McCormick	McGuire
McWhinney	Mercier
Normand	Nunziata
O'Brien (Labrador)	O'Brien (London—Fanshawe)
O'Reilly	Parrish
Perron	Pettigrew
Picard (Drummond)	Pickard (Chatham—Kent Essex)
Pillitteri	Plamondon
Rocheleau	Sauvageau
Sekora	Serré
St-Hilaire	Stewart (Brant)
Stewart (Northumberland)	Tremblay (Lac-Saint-Jean)
Turp	Venne
Volpe	Wappel
Whelan	Wood

CONTRE

Députés

Alarie	Bellehumeur
Bennett	Bertrand
Bonin	Brien
Brison	Bryden
Cauchon	Charbonneau
Desjarlais	Doyle
Dubé (Madawaska—Restigouche)	Gauthier
Harb	Hardy
Jones	Jordan
Keddy (South Shore)	Kilger (Stormont—Dundas—Charlottenburgh)
Knutson	Lill
Limoges	MacKay (Pictou—Antigonish—Guysborough)
Maloney	McDonough
Ménard	Mitchell
Muise	Nystrom
Peterson	Power
Redman	Shepherd
St. Denis	Thompson (New Brunswick Southwest)
Torsney	Wayne
Wilfert—39	

DÉPUTÉS «PAIRÉS»

Assadourian	Asselin
Axworthy	Bachand (Saint-Jean)
Bakopanos	Bellemare
Bergeron	Bernier (Bonaventure—Gaspé—Îles-de-la-Madeleine—Pabok)
ne—Pabok)	Bevilacqua
Bigras	Bonwick
Brown	Caccia
Calder	Canuel
Caplan	Cardin
Catterall	Chamberlain
Chrétien (Frontenac—Mégantic)	Clouthier
Comuzzi	Crête
Dalphondu-Guiral	de Savoye
Debien	Desrochers
Dion	Discepola
Dubé (Lévis-et-Chutes-de-la-Chaudière)	Duceppe
Duhamel	Dumas
Folco	Fournier
Gagliano	Gagnon
Gauthier	Girard-Bujold
Godin (Châteauguay)	Guarnieri
Guay	Guimond
Harvard	Ianno
Karetak-Lindell	Karygiannis
Lalonde	Laurin
Lebel	Loubier
Manley	Marceau
Marchand	Matthews
McCormick	McGuire
McWhinney	Mercier
Normand	Nunziata
O'Brien (Labrador)	O'Brien (London—Fanshawe)
O'Reilly	Parrish
Perron	

Le vice-président: Je déclare la motion n° 243 rejetée.

Le prochain vote porte sur la motion n° 244.

● (4305)

(La motion n° 244, mise aux voix, est rejetée.)

Initiatives ministérielles

Pettigrew
Pickard (Chatham—Kent Essex)
Plamondon
Sauvageau
Serré
Stewart (Brant)
Tremblay (Lac-Saint-Jean)
Venne
Wappel
Wood

Picard (Drummond)
Pillitteri
Rocheleau
Sekora
St-Hilaire
Stewart (Northumberland)
Turp
Volpe
Whelan

Bigras
Brown
Calder
Caplan
Catterall
Chrétien (Frontenac—Mégantic)
Comuzzi
Dalphond-Guiral
Debien
Dion
Dubé (Lévis-et-Chutes-de-la-Chaudière)
Duhamel
Folco
Gagliano
Gauthier
Godin (Châteauguay)
Guay
Harvard
Karetak-Lindell
Lalonde
Lebel
Manley
Marchand
McCormick
McWhinney
Normand
O'Brien (Labrador)
O'Reilly
Perron
Picard (Drummond)
Pillitteri
Rocheleau
Sekora
St-Hilaire
Stewart (Northumberland)
Turp
Volpe
Whelan

Bonwick
Caccia
Canuel
Cardin
Chamberlain
Clouthier
Crête
de Savoye
Desrochers
Discepola
Duceppe
Dumas
Fournier
Gagnon
Girard-Bujold
Guarnieri
Guimond
Ianno
Karygiannis
Laurin
Loubier
Marceau
Matthews
McGuire
Mercier
Nunziata
O'Brien (London—Fanshawe)
Parrish
Pettigrew
Pickard (Chatham—Kent Essex)
Plamondon
Sauvageau
Serré
Stewart (Brant)
Tremblay (Lac-Saint-Jean)
Venne
Wappel
Wood

Le vice-président: Je déclare la motion n° 244 rejetée.

Le prochain vote porte sur la motion n° 245.

• (4310)

[Français]

(La motion n° 245, mise aux voix, est rejetée par le vote suivant:)

(Vote n° 306)

POUR

Députés

Ablonczy
Cadman
Goldring
Hill (Macleod)
Kenney (Calgary Southeast)
Lunn
Meredith
Morrison
Reynolds
White (Langley—Abbotsford)

Anders
Casson
Grewal
Hilstrom
Konrad
Martin (Esquimalt—Juan de Fuca)
Mills (Red Deer)
Obhrai
Schmidt
Williams —20

CONTRE

Députés

Alarie
Bennett
Bonin
Brisson
Casey
Charbonneau
Doyle
Harb
Jones
Keddy (South Shore)
MacKay (Pictou—Antigonish—Guysborough)
McDonough
Mifflin
Nystrom
St. Denis
Torsney

Bellehumeur
Bertrand
Brien
Bryden
Cauchon
Desjarlais
Dubé (Madawaska—Restigouche)
Hardy
Jordan
Lill
Maloney
Ménard
Muise
Power
Thompson (New Brunswick Southwest)
Wasylcia-Leis—32

DÉPUTÉS «PAIRÉS»

Assadourian
Axworthy
Bakopanos
Bergeron
ne—Pabok)

Asselin
Bachand (Saint-Jean)
Bellemare
Bernier (Bonaventure—Gaspé—Îles-de-la-Madeleine)
Bevilacqua

Le vice-président: Je déclare la motion n° 245 rejetée.

[Traduction]

Le prochain vote porte sur la motion n° 246.

(La motion n° 246, mise aux voix, est rejetée.)

(Vote n° 307)

POUR

Députés

Abbott
Anders
Cadman
Cummins
Goldring
Hill (Macleod)
Konrad
Martin (Esquimalt—Juan de Fuca)
Mills (Red Deer)
Obhrai
Schmidt
Williams—23

Ablonczy
Benoit
Casson
Gilmour
Grewal
Kenney (Calgary Southeast)
Lunn
Meredith
Morrison
Reynolds
White (Langley—Abbotsford)

CONTRE

Députés

Adams
Bellehumeur
Bonin

Béland
Bertrand
Brien

Initiatives ministérielles

Brison	Bryden
Cauchon	Charbonneau
Desjarlais	DeVillers
Doyle	Dromisky
Dubé (Madawaska—Restigouche)	Graham
Harb	Hardy
Jones	Keddy (South Shore)
Lastewka	Lill
Lincoln	Longfield
MacKay (Pictou—Antigonish—Guysborough)	Malhi
Maloney	McDonough
McTeague	Mifflin
Mitchell	Muise
Nault	Nystrom
Peterson	Reed
Telegdi	Thompson (New Brunswick Southwest)
Torsney	Wasylycia-Leis
Wayne—41	

(Vote n° 308)

POUR

Députés

Abbott	Anders
Cadman	Casson
Cummins	Gilmour
Goldring	Grewal
Hill (Macleod)	Kenney (Calgary Southeast)
Konrad	Lunn
Martin (Esquimalt—Juan de Fuca)	Meredith
Mills (Red Deer)	Obhrai
Reynolds	Schmidt
Williams—19	

DÉPUTÉS «PAIRÉS»

Assadourian	Asselin
Axworthy	Bachand (Saint-Jean)
Bakopanos	Bellemare
Bergeron	Bernier (Bonaventure—Gaspé—Îles-de-la-Madeleine)
ne—Pabok)	Bevilacqua
Bigras	Bonwick
Brown	Caccia
Calder	Canuel
Caplan	Cardin
Catterall	Chamberlain
Chrétien (Frontenac—Mégantic)	Clouthier
Comuzzi	Crête
Dalphondu-Guiral	de Savoye
Debien	Desrochers
Dion	Discepola
Dubé (Lévis-et-Chutes-de-la-Chaudière)	Duceppe
Duhamel	Dumas
Folco	Fournier
Gagliano	Gagnon
Gauthier	Girard-Bujold
Godin (Châteauguay)	Guarnieri
Guay	Guimond
Harvard	Ianno
Karetak-Lindell	Karygiannis
Lalonde	Laurin
Lebel	Loubier
Manley	Marceau
Marchand	Matthews
McCormick	McGuire
McWhinney	Mercier
Normand	Nunziata
O'Brien (Labrador)	O'Brien (London—Fanshawe)
O'Reilly	Parrish
Perron	Pettigrew
Picard (Drummond)	Pickard (Chatham—Kent Essex)
Pillitteri	Plamondon
Rocheleau	Sauvageau
Sekora	Serré
St-Hilaire	Stewart (Brant)
Stewart (Northumberland)	Tremblay (Lac-Saint-Jean)
Turp	Venne
Volpe	Wappel
Whelan	Wood

CONTRE

Députés

Alarie	Bellehumeur
Bennett	Brien
Casey	Desjarlais
Doyle	Dubé (Madawaska—Restigouche)
Graham	Hardy
Jennings	Jones
Jordan	Keddy (South Shore)
Lill	Lincoln
Longfield	MacKay (Pictou—Antigonish—Guysborough)
Malhi	McDonough
McTeague	Ménard
Muise	Nault
Nystrom	Provenzano
Redman	Reed
Shepherd	Steckle
Telegdi	Thompson (New Brunswick Southwest)
Ur	Wasylycia-Leis
Wayne	Wilfert—36

DÉPUTÉS «PAIRÉS»

Assadourian	Asselin
Axworthy	Bachand (Saint-Jean)
Bakopanos	Bellemare
Bergeron	Bernier (Bonaventure—Gaspé—Îles-de-la-Madeleine)
ne—Pabok)	Bevilacqua
Bigras	Bonwick
Brown	Caccia
Calder	Canuel
Caplan	Cardin
Catterall	Chamberlain
Chrétien (Frontenac—Mégantic)	Clouthier
Comuzzi	Crête
Dalphondu-Guiral	de Savoye
Debien	Desrochers
Dion	Discepola
Dubé (Lévis-et-Chutes-de-la-Chaudière)	Duceppe
Duhamel	Dumas
Folco	Fournier
Gagliano	Gagnon
Gauthier	Girard-Bujold
Godin (Châteauguay)	Guarnieri
Guay	Guimond
Harvard	Ianno
Karetak-Lindell	Karygiannis
Lalonde	Laurin
Lebel	Loubier
Manley	Marceau
Marchand	Matthews
McCormick	McGuire
McWhinney	Mercier
Normand	Nunziata
O'Brien (Labrador)	O'Brien (London—Fanshawe)
O'Reilly	Parrish
Perron	Pettigrew
Picard (Drummond)	Pickard (Chatham—Kent Essex)
Pillitteri	

Le vice-président: Je déclare la motion n° 246 rejetée.

[Français]

La prochaine mise aux voix porte sur la motion n° 247.

• (4315)

(La motion n° 247, mise aux voix, est rejetée par le vote suivant:)

Initiatives ministérielles

Plamondon
Sauvageau
Serré
Stewart (Brant)
Tremblay (Lac-Saint-Jean)
Venne
Wappel
Wood

Rocheleau
Sekora
St-Hilaire
Stewart (Northumberland)
Turp
Volpe
Whelan

Clouthier
Crête
de Savoye
Desrochers
Discepolo
Duceppe
Dumas
Fournier
Gagnon
Girard-Bujold
Guarnieri
Guimond
Ianno
Karygiannis
Laurin
Loubier
Marceau
Matthews
McGuire
Mercier
Nunziata
O'Brien (London—Fanshawe)
Parrish
Pettigrew
Pickard (Chatham—Kent Essex)
Plamondon
Sauvageau
Serré
Stewart (Brant)
Tremblay (Lac-Saint-Jean)
Venne
Wappel
Wood

Comuzzi
Dalphond-Guiral
Debien
Dion
Dubé (Lévis-et-Chutes-de-la-Chaudière)
Duhamel
Folco
Gagliano
Gauthier
Godin (Châteauguay)
Guay
Harvard
Karetak-Lindell
Lalonde
Lebel
Manley
Marchand
McCormick
McWhinney
Normand
O'Brien (Labrador)
O'Reilly
Perron
Picard (Drummond)
Pillitteri
Rocheleau
Sekora
St-Hilaire
Stewart (Northumberland)
Turp
Volpe
Whelan

Le vice-président: Je déclare la motion n° 247 rejetée.

[Traduction]

Le prochain vote porte sur la motion n° 248.

● (4320)

(La motion n° 248, mise aux voix, est rejetée.)

(Vote n° 309)

POUR

Députés

Abbott
Benoit
Casson
Gilmour
Grewal
Kenney (Calgary Southeast)
Lunn
Meredith
Obhrai
Schmidt
Williams—21

Anders
Cadman
Chatters
Goldring
Hill (Macleod)
Konrad
Martin (Esquimalt—Juan de Fuca)
Mills (Red Deer)
Reynolds
Scott (Skeena)

CONTRE

Députés

Adams
Bélair
Bertrand
Brien
Casey
Cullen
DeVillers
Dromisky
Finlay
Harb
Jones
Lill
Maloney
Ménard
Nault
Peterson
Scott (Fredericton)
Telegdi
Torsney
Wasylycia-Leis

Alarie
Bellehumeur
Bonin
Bryden
Cauchon
Desjarlais
Doyle
Dubé (Madawaska—Restigouche)
Graham
Hardy
Keddy (South Shore)
Longfield
McDonough
Muise
Nystrom
Power
St. Denis
Thompson (New Brunswick Southwest)
Tremblay (Rimouski—Mitis)
Wayne—40

DÉPUTÉS «PAIRÉS»

Assadourian
Axworthy
Bakopanos
Bergeron
ne—Pabok)
Bigras
Brown
Calder
Caplan
Catterall
Chrétien (Frontenac—Mégantic)

Asselin
Bachand (Saint-Jean)
Bellemare
Bernier (Bonaventure—Gaspé—Îles-de-la-Madeleine)
Bevilacqua
Bonwick
Caccia
Canuel
Cardin
Chamberlain

Alarie
Bellehumeur
Bertrand
Brien
Casey
Desjarlais
Doyle
Dubé (Madawaska—Restigouche)
Hardy
Jones
Keddy (South Shore)
Maloney
Ménard
Nault

POUR

Députés

Abbott
Benoit
Chatters
Goldring
Hill (Macleod)
Kenney (Calgary Southeast)
Lunn
Meredith
Obhrai
Schmidt
Vellacott

Anders
Cadman
Gilmour
Grewal
Hilstrom
Konrad
Martin (Esquimalt—Juan de Fuca)
Mills (Red Deer)
Reynolds
Scott (Skeena)
Williams—22

CONTRE

Députés

Bélair
Bennett
Bonin
Bryden
Davies
DeVillers
Dromisky
Harb
Jennings
Jordan
Lill
McDonough
Muise
Power

Le vice-président: Je déclare la motion n° 248 rejetée.

Le vote suivant porte sur la motion n° 249.

(La motion n° 249, mise aux voix, est rejetée.)

(Vote n° 310)

Initiatives ministérielles

Redman
Shepherd
Steckle
Torsney
Ur
Wayne—39

Robinson
St. Denis
Thompson (New Brunswick Southwest)
Tremblay (Rimouski—Mitis)
Wasylycia-Leis

Schmidt
Vellacott

Scott (Skeena)
Williams—22

DÉPUTÉS «PAIRÉS»

Assadourian
Axworthy
Bakopanos
Bergeron
ne—Pabok)
Bigras
Brown
Calder
Caplan
Catterall
Chrétien (Frontenac—Mégantic)
Comuzzi
Dalphond-Guiral
Debien
Dion
Dubé (Lévis-et-Chutes-de-la-Chaudière)
Duhamel
Folco
Gagliano
Gauthier
Godin (Châteauguay)
Guay
Harvard
Karetak-Lindell
Lalonde
Lebel
Manley
Marchand
McCormick
McWhinney
Normand
O'Brien (Labrador)
O'Reilly
Perron
Picard (Drummond)
Pillitteri
Rocheleau
Sekora
St-Hilaire
Stewart (Northumberland)
Turp
Volpe
Whelan

Asselin
Bachand (Saint-Jean)
Bellemare
Bernier (Bonaventure—Gaspé—Îles-de-la-Madeleine)
Bevilacqua
Bonwick
Caccia
Canuel
Cardin
Chamberlain
Clouthier
Crête
de Savoye
Desrochers
Discepola
Duceppe
Dumas
Fournier
Gagnon
Girard-Bujold
Guarnieri
Guimond
Ianno
Karygiannis
Laurin
Loubier
Marceau
Matthews
McGuire
Mercier
Nunziata
O'Brien (London—Fanshawe)
Parrish
Pettigrew
Pickard (Chatham—Kent Essex)
Plamondon
Sauvageau
Serré
Stewart (Brant)
Tremblay (Lac-Saint-Jean)
Venne
Wappel
Wood

Adams
Bélaïr
Brien
Casey
Davies
Doyle
Finlay
Harb
Hubbard
Jones
Keddy (South Shore)
Lincoln
Mahoney
Marleau
Ménard
Murray
Peterson
Proud
Redman
Scott (Fredericton)
Telegdi
Wasylycia-Leis

CONTRE

Députés

Alarie
Bellehumeur
Brison
Cauchon
Dockrill
Dubé (Madawaska—Restigouche)
Graham
Hardy
Jennings
Jordan
Limoges
Longfield
Malhi
McDonough
Muise
Nault
Power
Provenzano
Robinson
Solomon
Thompson (New Brunswick Southwest)
Wayne—44

DÉPUTÉS «PAIRÉS»

Assadourian
Axworthy
Bakopanos
Bergeron
ne—Pabok)
Bigras
Brown
Calder
Caplan
Catterall
Chrétien (Frontenac—Mégantic)
Comuzzi
Dalphond-Guiral
Debien
Dion
Dubé (Lévis-et-Chutes-de-la-Chaudière)
Duhamel
Folco
Gagliano
Gauthier
Godin (Châteauguay)
Guay
Harvard
Karetak-Lindell
Lalonde
Lebel
Manley
Marchand
McCormick
McWhinney
Normand
O'Brien (Labrador)
O'Reilly
Perron
Picard (Drummond)
Pillitteri
Rocheleau
Sekora
St-Hilaire
Stewart (Northumberland)
Turp
Volpe
Whelan

Asselin
Bachand (Saint-Jean)
Bellemare
Bernier (Bonaventure—Gaspé—Îles-de-la-Madeleine)
Bevilacqua
Bonwick
Caccia
Canuel
Cardin
Chamberlain
Clouthier
Crête
de Savoye
Desrochers
Discepola
Duceppe
Dumas
Fournier
Gagnon
Girard-Bujold
Guarnieri
Guimond
Ianno
Karygiannis
Laurin
Loubier
Marceau
Matthews
McGuire
Mercier
Nunziata
O'Brien (London—Fanshawe)
Parrish
Pettigrew
Pickard (Chatham—Kent Essex)
Plamondon
Sauvageau
Serré
Stewart (Brant)
Tremblay (Lac-Saint-Jean)
Venne
Wappel
Wood

Le vice-président: Je déclare la motion n^o 249 rejetée.

Le vote suivant porte sur la motion n^o 250.

● (4325)

(La motion n^o 250, mise aux voix, est rejetée.)

(Vote n^o 311)

POUR

Députés

Abbott
Benoit
Chatters
Goldring
Hill (MacLeod)
Kenney (Calgary Southeast)
Lunn
Meredith
Morrison

Anders
Cadman
Gilmour
Grewal
Hilstrom
Konrad
Martin (Esquimalt—Juan de Fuca)
Mills (Red Deer)
Obhrai

Le vice-président: Je déclare la motion n° 250 rejetée.

M. Peter Adams: Monsieur le Président, j'invoque le Règlement. Est-il vrai que, au taux horaire de 30 000 \$, nous venons tout juste de franchir le cap des 750 000 \$?

Le vice-président: La Présidence ne voudrait pas spéculer là-dessus. Si je puis, sans être mesquin, décrire cette intervention comme étant un rappel au Règlement bidon, je dirai qu'il n'y a pas là matière à rappel au Règlement. C'est une question à débattre à l'extérieur de la Chambre.

Le vote suivant porte sur la motion n° 251.

• (4330)

(La motion n° 251, mise aux voix, est rejetée.)

(Vote n° 312)

POUR

Députés

Abbott
Benoit
Chatters
Goldring
Hilstrom
Konrad
Martin (Esquimalt—Juan de Fuca)
Morrison
Schmidt
Vellacott—19

Anders
Cadman
Gilmour
Grewal
Kenney (Calgary Southeast)
Lunn
Meredith
Obhrai
Scott (Skeena)

CONTRE

Députés

Alarie
Bennett
Bonin
Brisson
Casey
Desjardais
Dockrill
Dromisky
Finlay
Hardy
Jennings
Jordan
Limoges
Longfield
Malhi
McDonough
Muise
Myers
Power
Redman
Robinson
Solomon
Steckle
Thompson (New Brunswick Southwest)
Ur
Wayne—51

Bellehumeur
Bertrand
Brien
Bryden
Davies
DeVillers
Doyle
Dubé (Madawaska—Restigouche)
Graham
Hubbard
Jones
Keddy (South Shore)
Lincoln
Mahoney
Maloney
Ménard
Murray
Nault
Provenzano
Riis
Shepherd
St. Denis
Telegdi
Torsney
Wasylcyia-Leis

DÉPUTÉS «PAIRÉS»

Assadourian
Axworthy
Bakopanos
Bergeron
ne—Pabok)

Asselin
Bachand (Saint-Jean)
Bellemare
Bernier (Bonaventure—Gaspé—Îles-de-la-Madelei-

Bevilacqua
Bonwick
Caccia
Canuel
Cardin
Chamberlain
Clouthier
Crête
de Savoye
Desrochers
Discepolo
Duceppe
Dumas
Fournier
Gagnon
Girard-Bujold
Guarnieri
Guimond
Ianno
Karygiannis
Laurin
Loubier
Marceau
Matthews
McGuire
Mercier
Nunziata
O'Brien (London—Fanshawe)
Parrish
Pettigrew
Pickard (Chatham—Kent Essex)
Plamondon
Sauvageau
Serré
Stewart (Brant)
Tremblay (Lac-Saint-Jean)
Venne
Wappel
Wood

Bigras
Brown
Calder
Caplan
Catterall
Chrétien (Frontenac—Mégantic)
Comuzzi
Dalphond-Guiral
Debien
Dion
Dubé (Lévis-et-Chutes-de-la-Chaudière)
Duhamel
Folco
Gagliano
Gauthier
Godin (Châteauguay)
Guay
Harvard
Karetak-Lindell
Lalonde
Lebel
Manley
Marchand
McCormick
McWhinney
Normand
O'Brien (Labrador)
O'Reilly
Perron
Picard (Drummond)
Pillitteri
Rocheleau
Sekora
St-Hilaire
Stewart (Northumberland)
Turp
Volpe
Whelan

Le vice-président: Je déclare la motion n° 251 rejetée.

M. Mark Muise: J'invoque le Règlement, monsieur le Président. Sauf le respect que je vous dois, pourriez-vous nous dire si le mot «bidon», que vous avez utilisé tout à l'heure, est parlementaire?

Le vice-président: Si le Président utilise un mot, vous pouvez être certain qu'il est parlementaire.

Le prochain vote porte sur la motion n° 252.

• (4335)

(La motion n° 252, mise aux voix, est rejetée.)

(Vote n° 313)

POUR

Députés

Abbott
Anders
Cadman
Cummins
Grewal
Kenney (Calgary Southeast)
Lunn
Meredith
Schmidt
Vellacott
Williams—21

Ablonczy
Benoit
Chatters
Gilmour
Hilstrom
Konrad
Martin (Esquimalt—Juan de Fuca)
Morrison
Scott (Skeena)
White (Langley—Abbotsford)

Initiatives ministérielles

CONTRE

Députés

Adams	Bélaïr
Bellehumeur	Brien
Casey	Davies
Desjarlais	Dockrill
Doyle	Dubé (Madawaska—Restigouche)
Eggleton	Finlay
Graham	Harb
Hardy	Hubbard
Jones	Keddy (South Shore)
Lastewka	Limoges
Lincoln	Longfield
Mahoney	Malhi
McDonough	Ménard
Muise	Murray
Myers	Nault
Power	Proud
Provenzano	Redman
Reed	Riis
Robinson	Scott (Fredericton)
Solomon	Telegdi
Thompson (New Brunswick Southwest)	Wasylycia-Leis
Wayne—43	

M. Lee Morrison: Monsieur le Président, j'invoque le Règlement. Peut-on tenir pour acquis que, lorsque le Président utilise un mot comme le mot «bidon», ce mot est utilisé dans sa bonne acception?

Le vice-président: Je ne voudrais pas que le député saute aux conclusions. Il devra faire appel à son propre jugement. Il peut très bien ne pas être du même avis que la Présidence.

Le prochain vote porte sur la motion n° 253.

• (4340)

[Français]

(La motion n° 253, mise aux voix, est rejetée par le vote suivant:)

(Vote n° 314)

DÉPUTÉS «PAIRÉS»

Assadourian	Asselin
Axworthy	Bachand (Saint-Jean)
Bakopanos	Bellemare
Bergeron	Bernier (Bonaventure—Gaspé—Îles-de-la-Madeleine)
ne—Pabok)	Bevilacqua
Bigras	Bonwick
Brown	Caccia
Calder	Canuel
Caplan	Cardin
Catterall	Chamberlain
Chrétien (Frontenac—Mégantic)	Cloutier
Comuzzi	Crête
Dalphondu-Guiral	de Savoye
Debien	Desrochers
Dion	Discepola
Dubé (Lévis-et-Chutes-de-la-Chaudière)	Duceppe
Duhamel	Dumas
Folco	Fournier
Gagliano	Gagnon
Gauthier	Girard-Bujold
Godin (Châteauguay)	Guarnieri
Guay	Guimond
Harvard	Ianno
Karetak-Lindell	Karygiannis
Lalonde	Laurin
Lebel	Loubier
Manley	Marceau
Marchand	Matthews
McCormick	McGuire
McWhinney	Mercier
Normand	Nunziata
O'Brien (Labrador)	O'Brien (London—Fanshawe)
O'Reilly	Parrish
Perron	Pettigrew
Picard (Drummond)	Pickard (Chatham—Kent Essex)
Pillitteri	Plamondon
Rocheleau	Sauvageau
Sekora	Serré
St-Hilaire	Stewart (Brant)
Stewart (Northumberland)	Tremblay (Lac-Saint-Jean)
Turp	Venne
Volpe	Wappel
Whelan	Wood

POUR

Députés

Abbott	Ablonczy
Anders	Benoit
Cadman	Chatters
Cummins	Gilmour
Grewal	Hilstrom
Kenney (Calgary Southeast)	Konrad
Lunn	Martin (Esquimalt—Juan de Fuca)
Meredith	Morrison
Schmidt	Scott (Skeena)
White (Langley—Abbotsford)	Williams—20

CONTRE

Députés

Adams	Bélaïr
Bellehumeur	Bertrand
Bonin	Brien
Bryden	Casey
Davies	Desjarlais
DeVillers	Dockrill
Doyle	Dromisky
Dubé (Madawaska—Restigouche)	Eggleton
Finlay	Graham
Harb	Hardy
Hubbard	Jones
Keddy (South Shore)	Longfield
Maloney	McDonough
Ménard	Muise
Murray	Nault
Power	Proud
Reed	Riis
Robinson	Scott (Fredericton)
Solomon	St. Denis
Thompson (New Brunswick Southwest)	Torsney
Wasylycia-Leis	Wayne—42

DÉPUTÉS «PAIRÉS»

Assadourian	Asselin
Axworthy	Bachand (Saint-Jean)
Bakopanos	Bellemare
Bergeron	Bernier (Bonaventure—Gaspé—Îles-de-la-Madeleine)
ne—Pabok)	Bevilacqua
Bigras	Bonwick
Brown	Caccia
Calder	Canuel
Caplan	Cardin
Catterall	

Le vice-président: Je déclare la motion n° 252 rejetée.

Chamberlain
Clouthier
Crête
de Savoie
Desrochers
Discepola
Duceppe
Dumas
Fournier
Gagnon
Girard-Bujold
Guarnieri
Guimond
Ianno
Karygiannis
Laurin
Loubier
Marceau
Matthews
McGuire
Mercier
Nunziata
O'Brien (London—Fanshawe)
Parrish
Pettigrew
Pickard (Chatham—Kent Essex)
Plamondon
Sauvageau
Serré
Stewart (Brant)
Tremblay (Lac-Saint-Jean)
Venne
Wappel
Wood

Chrétien (Frontenac—Mégantic)
Comuzzi
Dalphond-Guiral
Debien
Dion
Dubé (Lévis-et-Chutes-de-la-Chaudière)
Duhamel
Folco
Gagliano
Gauthier
Godin (Châteauguay)
Guay
Harvard
Karetak-Lindell
Lalonde
Lebel
Manley
Marchand
McCormick
McWhinney
Normand
O'Brien (Labrador)
O'Reilly
Perron
Picard (Drummond)
Pillitteri
Rocheleau
Sekora
St-Hilaire
Stewart (Northumberland)
Turp
Volpe
Whelan

Jordan
Limoges
Maloney
Ménard
Murray
Nault
Provenzano
Riis
Shepherd
St. Denis
Thompson (New Brunswick Southwest)
Ur
Wayne—47

Keddy (South Shore)
Longfield
McDonough
Muisé
Myers
Power
Reed
Robinson
Solomon
Steckle
Torsney
Wasylycia-Leis

Initiatives ministérielles

DÉPUTÉS «PAIRÉS»

Assadourian	Asselin
Axworthy	Bachand (Saint-Jean)
Bakopanos	Bellemare
Bergeron	Bernier (Bonaventure—Gaspé—Îles-de-la-Madeleine)
ne—Pabok)	Bevilacqua
Bigras	Bonwick
Brown	Caccia
Calder	Canuel
Caplan	Cardin
Catterall	Chamberlain
Chrétien (Frontenac—Mégantic)	Clouthier
Comuzzi	Crête
Dalphond-Guiral	de Savoie
Debien	Desrochers
Dion	Discepola
Dubé (Lévis-et-Chutes-de-la-Chaudière)	Duceppe
Duhamel	Dumas
Folco	Fournier
Gagliano	Gagnon
Gauthier	Girard-Bujold
Godin (Châteauguay)	Guarnieri
Guay	Guimond
Harvard	Ianno
Karetak-Lindell	Karygiannis
Lalonde	Laurin
Lebel	Loubier
Manley	Marceau
Marchand	Matthews
McCormick	McGuire
McWhinney	Mercier
Normand	Nunziata
O'Brien (Labrador)	O'Brien (London—Fanshawe)
O'Reilly	Parrish
Perron	Pettigrew
Picard (Drummond)	Pickard (Chatham—Kent Essex)
Pillitteri	Plamondon
Rocheleau	Sauvageau
Sekora	Serré
St-Hilaire	Stewart (Brant)
Stewart (Northumberland)	Tremblay (Lac-Saint-Jean)
Turp	Venne
Volpe	Wappel
Whelan	Wood

Le vice-président: Je déclare la motion n° 253 rejetée.

La prochaine mise aux voix porte sur la motion n° 254.

[Traduction]

(La motion n° 254, mise aux voix, est rejetée.)

(Vote n° 315)

POUR

Députés

Abbott	Ablonczy
Anders	Benoit
Cadman	Chatters
Cummins	Gilmour
Grewal	Hilstrom
Johnston	Kenney (Calgary Southeast)
Konrad	Lunn
Martin (Esquimalt—Juan de Fuca)	Meredith
Morrison	Schmidt
Scott (Skeena)	White (Langley—Abbotsford)
Williams—21	

CONTRE

Députés

Adams	Alarie
Bélaïr	Bellehumeur
Bennett	Bertrand
Brien	Brisson
Casey	Davies
Desjarlais	DeVillers
Dockrill	Doyle
Drominsky	Dubé (Madawaska—Restigouche)
Finlay	Graham
Hardy	Hubbard
Jennings	Jones

Le vice-président: Je déclare la motion n° 254 rejetée.

Le prochain vote porte sur la motion n° 255.

● (4345)

(La motion n° 255, mise aux voix, est rejetée.)

Initiatives ministérielles

(Vote n° 316)

POUR

Députés

Abbott	Ablonczy
Anders	Benoit
Cadman	Chatters
Cummins	Gilmour
Grewal	Hilstrom
Johnston	Kenney (Calgary Southeast)
Konrad	Lunn
Martin (Esquimalt—Juan de Fuca)	Meredith
Morrison	Obhrai
Schmidt	White (Langley—Abbotsford)
Williams—21	

CONTRE

Députés

Adams	Alarie
Bélaïr	Bellehumeur
Bennett	Brien
Brisson	Casey
Davies	Desjarlais
Dockrill	Doyle
Dubé (Madawaska—Restigouche)	Eggleton
Finlay	Graham
Harb	Hardy
Hubbard	Jennings
Jordan	Keddy (South Shore)
Limoges	Lincoln
Longfield	Mahoney
McDonough	Ménard
Muise	Murray
Myers	Nault
Power	Proud
Provenzano	Reed
Riis	Robinson
Scott (Fredericton)	Shepherd
Solomon	Steckle
Thompson (New Brunswick Southwest)	Ur
Wasylcia-Leis	Wayne—46

DÉPUTÉS «PAIRÉS»

Assadourian	Asselin
Axworthy	Bachand (Saint-Jean)
Bakopanos	Bellemare
Bergeron	Bernier (Bonaventure—Gaspé—Îles-de-la-Madeleine)
ne—Pabok)	Bevilacqua
Bigras	Bonwick
Brown	Caccia
Calder	Canuel
Caplan	Cardin
Catterall	Chamberlain
Chrétien (Frontenac—Mégantic)	Clouthier
Comuzzi	Crête
Dalphondu-Guiral	de Savoye
Debien	Desrochers
Dion	Discepolo
Dubé (Lévis-et-Chutes-de-la-Chaudière)	Duceppe
Duhamel	Dumas
Folco	Fournier
Gagliano	Gagnon
Gauthier	Girard-Bujold
Godin (Châteauguay)	Guarnieri
Guay	Guimond
Harvard	Ianno
Karetak-Lindell	Karygiannis
Lalonde	Laurin
Lebel	Loubier
Manley	Marceau
Marchand	Matthews
McCormick	

McGuire	McWhinney
Mercier	Normand
Nunziata	O'Brien (Labrador)
O'Brien (London—Fanshawe)	O'Reilly
Parrish	Perron
Pettigrew	Picard (Drummond)
Pickard (Chatham—Kent Essex)	Pillitteri
Plamondon	Rocheleau
Sauvageau	Sekora
Serré	St-Hilaire
Stewart (Brant)	Stewart (Northumberland)
Tremblay (Lac-Saint-Jean)	Turp
Venne	Volpe
Wappel	Whelan
Wood	

Le vice-président: Je déclare la motion n° 255 rejetée.

Le prochain vote porte sur la motion n° 256.

● (4350)

[Français]

(La motion n° 256, mise aux voix, est rejetée par le vote suivant:)

(Vote n° 317)

POUR

Députés

Abbott	Ablonczy
Anders	Benoit
Cadman	Chatters
Cummins	Gilmour
Grewal	Hilstrom
Johnston	Kenney (Calgary Southeast)
Konrad	Lowther
Martin (Esquimalt—Juan de Fuca)	Meredith
Morrison	Obhrai
Schmidt	Stinson
Thompson (Wild Rose)	Vellacott
White (Langley—Abbotsford)	Williams—24

CONTRE

Députés

Adams	Alarie
Bellehumeur	Bennett
Bonin	Brien
Brisson	Casey
Davies	Desjarlais
DeVillers	Dockrill
Doyle	Dromisky
Dubé (Madawaska—Restigouche)	Godin (Acadie—Bathurst)
Hardy	Jennings
Jordan	Keddy (South Shore)
Limoges	Mahoney
Maloney	McDonough
Ménard	Myers
Nault	Nystrom
Power	Proud
Provenzano	Reed
Riis	Robinson
Shepherd	Solomon
St. Denis	Steckle
Thompson (New Brunswick Southwest)	Torsney
Ur	Wasylcia-Leis
Wayne—43	

Initiatives ministérielles

DÉPUTÉS «PAIRÉS»

Assadourian	Asselin
Axworthy	Bachand (Saint-Jean)
Bakopanos	Bellemare
Bergeron	Bernier (Bonaventure—Gaspé—Îles-de-la-Madeleine—Pabok)
Bigras	Bevilacqua
Brown	Bonwick
Calder	Caccia
Caplan	Canuel
Catterall	Cardin
Chrétien (Frontenac—Mégantic)	Chamberlain
Comuzzi	Clouthier
Dalphondu-Guiral	Crête
Debien	de Savoie
Dion	Desrochers
Dubé (Lévis-et-Chutes-de-la-Chaudière)	Discepola
Duhamel	Duceppe
Folco	Dumas
Gagliano	Fournier
Gauthier	Gagnon
Godin (Châteauguay)	Girard-Bujold
Guay	Guarnieri
Harvard	Guimond
Karetak-Lindell	Ianno
Lalonde	Karygiannis
Lebel	Laurin
Manley	Loubier
Marchand	Marceau
McCormick	Matthews
McWhinney	McGuire
Normand	Mercier
O'Brien (Labrador)	Nunziata
O'Reilly	O'Brien (London—Fanshawe)
Perron	Parrish
Picard (Drummond)	Pettigrew
Pillitteri	Pickard (Chatham—Kent Essex)
Rocheleau	Plamondon
Sekora	Sauvageau
St-Hilaire	Serré
Stewart (Northumberland)	Stewart (Brant)
Turp	Tremblay (Lac-Saint-Jean)
Volpe	Venne
Whelan	Wappel
	Wood

Le vice-président: Je déclare la motion n° 256 rejetée.

[Traduction]

Le prochain vote porte sur la motion n° 257.

[Français]

(La motion n° 257, mise aux voix, est rejetée par le vote suivant:)

(Vote n° 318)

POUR

Députés

Abbott	Anders
Benoit	Chatters
Cummins	Gilmour
Grewal	Hilstrom
Johnston	Kenney (Calgary Southeast)
Lowther	Martin (Esquimalt—Juan de Fuca)
McNally	Morrison
Stinson	Thompson (Wild Rose)
Vellacott	White (Langley—Abbotsford)
Williams —19	

CONTRE

Députés

Adams	Alarie
Bellehumeur	Bennett
Brien	Brisson
Casey	Davies
Desjarlais	Dockrill
Doyle	Eggleton
Finlay	Godin (Acadie—Bathurst)
Graham	Harb
Hardy	Hubbard
Keddy (South Shore)	Limoges
Lincoln	Longfield
Malhi	McDonough
Ménard	Murray
Myers	Nault
Nystrom	Power
Proud	Provenzano
Riis	Robinson
Scott (Fredericton)	Shepherd
Solomon	Steckle
Telegdi	Thompson (New Brunswick Southwest)
Ur	Wasylcia-Leis
Wayne—43	

DÉPUTÉS «PAIRÉS»

Assadourian	Asselin
Axworthy	Bachand (Saint-Jean)
Bakopanos	Bellemare
Bergeron	Bernier (Bonaventure—Gaspé—Îles-de-la-Madeleine—Pabok)
Bigras	Bevilacqua
Brown	Bonwick
Calder	Caccia
Caplan	Canuel
Catterall	Cardin
Chrétien (Frontenac—Mégantic)	Chamberlain
Comuzzi	Clouthier
Dalphondu-Guiral	Crête
Debien	de Savoie
Dion	Desrochers
Dubé (Lévis-et-Chutes-de-la-Chaudière)	Discepola
Duhamel	Duceppe
Folco	Dumas
Gagliano	Fournier
Gauthier	Gagnon
Godin (Châteauguay)	Girard-Bujold
Guay	Guarnieri
Harvard	Guimond
Karetak-Lindell	Ianno
Lalonde	Karygiannis
Lebel	Laurin
Manley	Loubier
Marchand	Marceau
McCormick	Matthews
McWhinney	McGuire
Normand	Mercier
O'Brien (Labrador)	Nunziata
O'Reilly	O'Brien (London—Fanshawe)
Perron	Parrish
Picard (Drummond)	Pettigrew
Pillitteri	Pickard (Chatham—Kent Essex)
Rocheleau	Plamondon
Sekora	Sauvageau
St-Hilaire	Serré
Stewart (Northumberland)	Stewart (Brant)
Turp	Tremblay (Lac-Saint-Jean)
Volpe	Venne
Whelan	Wappel
	Wood

Le vice-président: Je déclare la motion n° 257 rejetée.

*Initiatives ministérielles***[Traduction]**

Le prochain vote porte sur la motion n° 258.

● (4355)

[Français]

(La motion n° 258, mise aux voix, est rejetée par le vote suivant:)

(Vote n° 319)

POUR

Députés

Abbott
Cummins
Hilstrom
Kenney (Calgary Southeast)
McNally
Vellacott

Benoit
Grewal
Johnston
Lowther
Morrison
Williams—12

CONTRE

Députés

Adams
Bellehumeur
Brien
Casey
Desjarlais
Dockrill
Dromisky
Godin (Acadie—Bathurst)
Hardy
Keddy (South Shore)
Ménard
Nystrom
Proud
Robinson
Solomon
Thompson (New Brunswick Southwest)
Wasylycia-Leis

Alarie
Bonin
Bryden
Davies
DeVillers
Doyle
Eggleton
Harb
Harvey
Maloney
Nault
Power
Riis
Scott (Fredericton)
St. Denis
Torsney
Wayne—34

DÉPUTÉS «PAIRÉS»

Assadourian
Axworthy
Bakopanos
Bergeon
ne—Pabok)
Bigras
Brown
Calder
Caplan
Catterall
Chrétien (Frontenac—Mégantic)
Comuzzi
Dalphond-Guiral
Debien
Dion
Dubé (Lévis-et-Chutes-de-la-Chaudière)
Duhamel
Folco
Gagliano
Gauthier
Godin (Châteauguay)
Guay
Harvard
Karetak-Lindell
Lalonde
Lebel
Manley
Marchand
McCormick
McWhinney
Normand
O'Brien (Labrador)
O'Reilly
Perron
Picard (Drummond)
Pillitteri

Asselin
Bachand (Saint-Jean)
Bellemare
Bernier (Bonaventure—Gaspé—Îles-de-la-Madeleine)
Bevilacqua
Bonwick
Caccia
Canuel
Cardin
Chamberlain
Clouthier
Crête
de Savoie
Desrochers
Discepola
Duceppe
Dumas
Fournier
Gagnon
Girard-Bujold
Guarnieri
Guimond
Ianno
Karygiannis
Laurin
Loubier
Marceau
Matthews
McGuire
Mercier
Nunziata
O'Brien (London—Fanshawe)
Parrish
Pettigrew
Pickard (Chatham—Kent Essex)
Plamondon

Rocheleau
Sekora
St-Hilaire
Stewart (Northumberland)
Turp
Volpe
Whelan

Sauvageau
Serré
Stewart (Brant)
Tremblay (Lac-Saint-Jean)
Venne
Wappel
Wood

Le vice-président: Je déclare la motion n° 258 rejetée.

[Traduction]

Mme Elsie Wayne: Monsieur le Président, j'invoque le Règlement. En toute déférence à l'égard de mes collègues de l'opposition officielle, je pense maintenant que nous faisons cela depuis tellement d'heures qu'ils doivent être eux-mêmes tout à fait disposés à mettre un terme à cette situation. Nous devrions leur donner cette occasion.

Je demande, monsieur le Président, que vous leur demandiez si nous pouvons mettre un terme à cette situation. Cette comédie va cesser et elle ne nous coûtera plus d'argent.

Le vice-président: La députée a formulé sa demande. Le député de Selkirk—Interlake a la parole au sujet du même rappel au Règlement.

M. Howard Hilstrom: Monsieur le Président, les gens de Selkirk—Interlake ne veulent pas qu'on mette un terme à cette situation tant que la démocratie ne reprendra pas ses droits dans cette enceinte.

Des voix: Oh, oh!

Le vice-président: À l'ordre, s'il vous plaît. Le prochain vote porte sur la motion n° 259.

● (4400)

(La motion n° 259, mise aux voix, est rejetée.)

(Vote n° 320)

POUR

Députés

Abbott
Bailey
Cummins
Gilmour
Grewal
Jaffer
Kenney (Calgary Southeast)
McNally
Solberg
Williams—19

Ablonczy
Benoit
Elley
Gouk
Hilstrom
Johnston
Lowther
Morrison
Vellacott

CONTRE

Députés

Alarie
Bonin
Brison

Bellehumeur
Brien
Bryden

Initiatives ministérielles

Casey
Desjarlais
Dockrill
Dromisky
Finlay
Graham
Harvey
Keddy (South Shore)
Lincoln
Ménard
Murray
Nystrom
Riis
Solomon
Thompson (New Brunswick Southwest)
Wasylycia-Leis

Davies
DeVillers
Doyle
Dubé (Madawaska—Restigouche)
Godin (Acadie—Bathurst)
Hardy
Hubbard
Kraft Sloan
Longfield
Muisse
Nault
Power
Robinson
St. Denis
Torsney
Wayne—38

DÉPUTÉS «PAIRÉS»

Assadourian
Axworthy
Bakopanos
Bergeron
ne—Pabok
Bigras
Brown
Calder
Caplan
Catterall
Chrétien (Frontenac—Mégantic)
Comuzzi
Dalphond-Guiral
Debien
Dion
Dubé (Lévis-et-Chutes-de-la-Chaudière)
Duhamel
Folco
Gagliano
Gauthier
Godin (Châteauguay)
Guay
Harvard
Karetak-Lindell
Lalonde
Lebel
Manley
Marchand
McCormick
McWhinney
Normand
O'Brien (Labrador)
O'Reilly
Perron
Picard (Drummond)
Pillitteri
Rocheleau
Sekora
St-Hilaire
Stewart (Northumberland)
Turp
Volpe
Whelan

Asselin
Bachand (Saint-Jean)
Bellemare
Bernier (Bonaventure—Gaspé—Îles-de-la-Madeleine)
Bevilacqua
Bonwick
Caccia
Canuel
Cardin
Chamberlain
Clouthier
Crête
de Savoye
Desrochers
Discepolo
Duceppe
Dumas
Fournier
Gagnon
Girard-Bujold
Guarnieri
Guimond
Ianno
Karygiannis
Laurin
Loubier
Marceau
Matthews
McGuire
Mercier
Nunziata
O'Brien (London—Fanshawe)
Parrish
Pettigrew
Pickard (Chatham—Kent Essex)
Plamondon
Sauvageau
Serré
Stewart (Brant)
Tremblay (Lac-Saint-Jean)
Venne
Wappel
Wood

Le vice-président: Le député de Burnaby—Douglas est un député d'expérience et doit bien savoir qu'il est totalement antiréglementaire de parler de l'absence de députés à la Chambre. Je suis étonné de le voir si malicieux.

M. John Cummins: Monsieur le Président, j'invoque le Règlement. Il faudrait faire remarquer que, lorsque cette mesure a été débattue à la Chambre, les députés à l'extrémité de la salle pouvaient rarement trouver un des leurs pour intervenir dans le débat.

Le vice-président: Voyez-vous ce qui arrive quand on se met à faire ce que j'ai déjà qualifié de rappels au Règlement bidon? Nous allons procéder à quelques votes et faire quelque chose de substantiel.

Le prochain vote porte sur la motion n° 260.

● (4405)

(La motion n° 260, mise aux voix, est rejetée.)

(Vote n° 321)

POUR

Députés

Abbott
Bailey
Cummins
Elley
Gilmour
Grewal
Hill (Prince George—Peace River)
Jaffer
Kenney (Calgary Southeast)
Mayfield
Morrison
Stinson
Vellacott

Ablonczy
Benoit
Duncan
Epp
Gouk
Hanger
Hilstrom
Johnston
Lowther
McNally
Solberg
Thompson (Wild Rose)
Williams—26

CONTRE

Députés

Adams
Barnes
Bellehumeur
Bonin
Brison
Casey
Davies
DeVillers
Doyle
Dubé (Madawaska—Restigouche)
Finlay
Graham
Hardy
Hubbard
Jones
Kilger (Stormont—Dundas—Charlottenburgh)
Limoges
Longfield
Ménard
Mitchell
Murray
Nystrom
Peterson

Alarie
Bélaïr
Bennett
Brien
Bryden
Charbonneau
Desjarlais
Dockrill
Dromisky
Eggleton
Godin (Acadie—Bathurst)
Harb
Harvey
Jennings
Keddy (South Shore)
Kraft Sloan
Lincoln
Maloney
Mills (Broadview—Greenwood)
Muisse
Nault
Peric
Proud

Le vice-président: Je déclare la motion n° 259 rejetée.

M. Svend J. Robinson: Monsieur le Président, j'invoque le Règlement. J'ai besoin des conseils de la Présidence. Pourrait-elle me dire ce qui se passe à la Chambre quand ceux qui se disent si soucieux de la démocratie n'ont que 19 députés ici pour voter. Qu'est-ce qui se passe?

Des voix: Oh, oh!

Initiatives ministérielles

Provenzano	Riis
Robinson	Saada
Scott (Fredericton)	Shepherd
Solomon	St. Denis
Steckle	Thompson (New Brunswick Southwest)
Torsney	Ur
Wasylycia-Leis	Wayne—60

DÉPUTÉS «PAIRÉS»

Assadourian	Asselin
Axworthy	Bachand (Saint-Jean)
Bakopanos	Bellemare
Bergeron	Bernier (Bonaventure—Gaspé—Îles-de-la-Madeleine—Pabok)
Bigras	Bevilacqua
Brown	Bonwick
Calder	Caccia
Caplan	Canuel
Catterall	Cardin
Chrétien (Frontenac—Mégantic)	Chamberlain
Comuzzi	Clouthier
Dalphond-Guiral	Crête
Debien	de Savoye
Dion	Desrochers
Dubé (Lévis-et-Chutes-de-la-Chaudière)	Discepolo
Duhamel	Duceppe
Folco	Dumas
Gagliano	Fournier
Gauthier	Gagnon
Godin (Châteauguay)	Girard-Bujold
Guay	Guarnieri
Harvard	Guimond
Karetak-Lindell	Ianno
Lalonde	Karygiannis
Lebel	Laurin
Manley	Loubier
Marchand	Marceau
McCormick	Matthews
McWhinney	McGuire
Normand	Mercier
O'Brien (Labrador)	Nunziata
O'Reilly	O'Brien (London—Fanshawe)
Perron	Parrish
Picard (Drummond)	Pettigrew
Pillitteri	Pickard (Chatham—Kent Essex)
Rocheleau	Plamondon
Sekora	Sauvageau
St-Hilaire	Serré
Stewart (Northumberland)	Stewart (Brant)
Turp	Tremblay (Lac-Saint-Jean)
Volpe	Venne
Whelan	Wappel
	Wood

Le vice-président: Je déclare la motion n° 260 rejetée.

M. Howard Hilstrom: Monsieur le Président, j'invoque le Règlement. Depuis pas mal de temps, le NPD n'a qu'un ou deux députés à la Chambre pour prendre part aux votes.

• (4410)

Le vice-président: Aussi hilarantes qu'elles puissent être, ces observations sont inutiles et enfreignent le Règlement. Je prie instamment les députés de respecter scrupuleusement le Règlement. Les choses ont assez bien été pendant un moment puis, soudainement, il y a plein de rappels au Règlement qui n'en sont pas et qui sont déplacés.

J'espère que le député de Calgary-Sud-Est ne va pas souligner l'absence de députés.

M. Jason Kenney: Monsieur le Président, je sais que vous n'êtes pas habitué à faire face à de vrais rappels au Règlement, mais vous m'avez appelé monsieur Calgary-Sud-Est. Il se peut que je sois immensément populaire à cet endroit, mais j'aimerais que mon nom soit bien inscrit et qu'il soit précisé que j'ai voté oui.

Le vice-président: J'ai certainement dit le député de Calgary-Sud-Est.

Mme Elsie Wayne: Monsieur le Président, j'invoque le Règlement. Dans mon cas, on m'a appelée madame Wayne Easter. Ne vous en déplaie, je m'appelle Elsie Wayne. Je vous remercie.

Le vice-président: Je suis convaincu que les gens pensaient à cette période de l'année.

M. Monte Solberg: Monsieur le Président, j'invoque le Règlement. Je veux que vous sachiez à quel point Wayne Easter est vexé aujourd'hui.

Le vice-président: Mes collègues, si nous continuons à nous comporter de la sorte, tout le monde sera vexé.

Le prochain vote porte sur la motion n° 261.

• (4415)

(La motion n° 261, mise aux voix, est rejetée.)

(Vote n° 322)

POUR

Députés

Abbott	Ablonczy
Anders	Bailey
Benoit	Cummins
Duncan	Elley
Epp	Gilmour
Gouk	Grewal
Hanger	Hill (Prince George—Peace River)
Hilstrom	Jaffer
Johnston	Kenney (Calgary Southeast)
Lowther	Mayfield
McNally	Morrison
Solberg	Stinson
Thompson (Wild Rose)	Vellacott
Williams—27	

CONTRE

Députés

Adams	Alarie
Barnes	Bellehumeur
Bonin	Brien
Brisson	Bryden
Casey	Charbonneau
Davies	Desjarlais
DeVillers	Doyle
Dubé (Madawaska—Restigouche)	Finlay
Godin (Acadie—Bathurst)	Graham
Hardy	Harvey
Jones	Keddy (South Shore)
Kraft Sloan	Lincoln
Longfield	Maloney
Ménard	Mills (Broadview—Greenwood)
Mitchell	Muise
Murray	Nault
Nystrom	Peterson
Proud	Riis

Robinson
Solomon
Thompson (New Brunswick Southwest)
Wayne—43

Saada
St. Denis
Wasylcyia-Leis

DÉPUTÉS «PAIRÉS»

Assadourian	Asselin
Axworthy	Bachand (Saint-Jean)
Bakopanos	Bellemare
Bergeron	Bernier (Bonaventure—Gaspé—Îles-de-la-Madeleine—Pabok)
Bigras	Bevilacqua
Brown	Bonwick
Calder	Caccia
Caplan	Canuel
Catterall	Cardin
Chrétien (Frontenac—Mégantic)	Chamberlain
Comuzzi	Clouthier
Dalphondu-Guiral	Crête
Debien	de Savoye
Dion	Desrochers
Dubé (Lévis-et-Chutes-de-la-Chaudière)	Discepola
Duhamel	Duceppe
Folco	Dumas
Gagliano	Fournier
Gauthier	Gagnon
Godin (Châteauguay)	Girard-Bujold
Guay	Guarnieri
Harvard	Guimond
Karetak-Lindell	Ianno
Lalonde	Karygiannis
Lebel	Laurin
Manley	Loubier
Marchand	Marceau
McCormick	Matthews
McWhinney	McGuire
Normand	Mercier
O'Brien (Labrador)	Nunziata
O'Reilly	O'Brien (London—Fanshawe)
Perron	Parrish
Picard (Drummond)	Pettigrew
Pillitteri	Pickard (Chatham—Kent Essex)
Rocheleau	Plamondon
Sekora	Sauvageau
St-Hilaire	Serré
Stewart (Northumberland)	Stewart (Brant)
Turp	Tremblay (Lac-Saint-Jean)
Volpe	Venne
Whelan	Wappel
	Wood

Le vice-président: Je déclare la motion n° 261 rejetée.

M. John Duncan: Monsieur le Président, j'invoque le Règlement. Je crois que le député de Kitchener—Waterloo a un appareil photo et je vous demande de nous dire s'il prend ou non des photos actuellement à la Chambre.

Le vice-président: J'espère bien que non. Le député de Kitchener—Waterloo est-il seulement présent? Je ne le vois pas. Je suis sûr que le whip en chef du gouvernement dira immédiatement un mot au député de Kitchener—Waterloo si c'est réellement le cas, et qu'il s'occupera de cette question.

M. Randy White: Monsieur le Président, c'est la deuxième fois que ça arrive aujourd'hui et je n'ai pas l'intention de recommencer.

Initiatives ministérielles

Une fois, aujourd'hui, un de nos députés a été photographié à la Chambre. En fait, c'était moi. On nous doit des excuses.

Ce que je veux dire à mes collègues à la Chambre, c'est que c'est tout à fait déplacé et qu'aucun de nous ne devrait tolérer une chose pareille.

Le vice-président: J'ai dit plus tôt aujourd'hui que la Présidence n'approuvait pas ce genre de conduite. Je suis sûr que si le député de Kitchener—Waterloo était là, il nous dirait très rapidement s'il a ou non pris des photos avec son appareil.

N'ayant rien vu, je ne puis pas faire beaucoup plus. Je suis sûr que le whip en chef du gouvernement en touchera un mot au député de Kitchener—Waterloo et en reparlera à la Chambre.

M. Gerald Keddy: Monsieur le Président, ne serait-il pas correct de la part des députés d'être habillé comme il faut et de rester éveillé? De cette façon, ils n'auraient pas besoin de s'inquiéter des appareils photo.

Le vice-président: Là-dessus, nous passons au vote suivant.

Le prochain vote porte sur la motion n° 262.

● (4420)

(La motion n° 262, mise aux voix, est rejetée.)

(Vote n° 323)

POUR

Députés

Abbott	Ablonczy
Anders	Bailey
Benoit	Cummins
Duncan	Elley
Epp	Gilmour
Gouk	Grewal
Hanger	Hill (Prince George—Peace River)
Hilstrom	Jaffer
Johnston	Lowther
Mayfield	McNally
Morrison	Pankiw
Solberg	Stinson
Thompson (Wild Rose)	Vellacott
White (Langley—Abbotsford)	Williams—28

CONTRE

Députés

Adams	Alarie
Barnes	Bélaïr
Bellehumeur	Bonin
Brien	Brison
Bryden	Casey
Charbonneau	Davies
Desjarlais	DeVillers
Doyle	Dubé (Madawaska—Restigouche)
Eggleton	Godin (Acadie—Bathurst)
Goodale	Harb
Hardy	Harvey
Jones	Keddy (South Shore)
Maloney	Mifflin
Mills (Broadview—Greenwood)	Mitchell

Initiatives ministérielles

Muise
Nystrom
Proud
Robinson
St. Denis
Wasylcia-Leis

Nault
Peterson
Riis
Saada
Thompson (New Brunswick Southwest)
Wayne—40

Johnston
Mayfield
Morrison
Solberg
Thompson (Wild Rose)
White (Langley—Abbotsford)

Lowther
McNally
Pankiw
Stinson
Vellacott
Williams—28

DÉPUTÉS «PAIRÉS»

Assadourian
Axworthy
Bakopanos
Bergeron
ne—Pabok)
Bigras
Brown
Calder
Caplan
Catterall
Chrétien (Frontenac—Mégantic)
Comuzzi
Dalphond-Guiral
Debien
Dion
Dubé (Lévis-et-Chutes-de-la-Chaudière)
Duhamel
Folco
Gagliano
Gauthier
Godin (Châteauguay)
Guay
Harvard
Karetak-Lindell
Lalonde
Lebel
Manley
Marchand
McCormick
McWhinney
Normand
O'Brien (Labrador)
O'Reilly
Perron
Picard (Drummond)
Pillitteri
Rocheleau
Sekora
St-Hilaire
Stewart (Northumberland)
Turp
Volpe
Whelan

Asselin
Bachand (Saint-Jean)
Bellemare
Bernier (Bonaventure—Gaspé—Îles-de-la-Madelei-
Bevilacqua
Bonwick
Caccia
Canuel
Cardin
Chamberlain
Clouthier
Crête
de Savoye
Desrochers
Discepola
Duceppe
Dumas
Fournier
Gagnon
Girard-Bujold
Guarnieri
Guimond
Ianno
Karygiannis
Laurin
Loubier
Marceau
Matthews
McGuire
Mercier
Nunziata
O'Brien (London—Fanshawe)
Parrish
Pettigrew
Pickard (Chatham—Kent Essex)
Plamondon
Sauvageau
Serré
Stewart (Brant)
Tremblay (Lac-Saint-Jean)
Venne
Wappel
Wood

Adams
Bélaïr
Bennett
Bonin
Brien
Bryden
Chrétien (Saint-Maurice)
Desjarlais
Doyle
Dubé (Madawaska—Restigouche)
Godin (Acadie—Bathurst)
Harb
Harvey
Jones
McLellan (Edmonton West)
Mitchell
Nystrom
Provenzano
Robinson
Shepherd
Steckle
Ur
Wayne

CONTRE

Députés

Barnes
Bellehumeur
Bertrand
Bradshaw
Brison
Casey
Davies
De Villers
Dromisky
Eggleton
Goodale
Hardy
Jennings
Maloney
Mifflin
Muise
Peterson
Riis
Saada
St. Denis
Thompson (New Brunswick Southwest)
Wasylcia-Leis
Wilfert—46

DÉPUTÉS «PAIRÉS»

Assadourian
Axworthy
Bakopanos
Bergeron
ne—Pabok)
Bigras
Brown
Calder
Caplan
Catterall
Chrétien (Frontenac—Mégantic)
Comuzzi
Dalphond-Guiral
Debien
Dion
Dubé (Lévis-et-Chutes-de-la-Chaudière)
Duhamel
Folco
Gagliano
Gauthier
Godin (Châteauguay)
Guay
Harvard
Karetak-Lindell
Lalonde
Lebel
Manley
Marchand
McCormick
McWhinney
Normand
O'Brien (Labrador)
O'Reilly
Perron
Picard (Drummond)
Pillitteri
Rocheleau
Sekora
St-Hilaire
Stewart (Northumberland)
Turp
Volpe
Whelan

Asselin
Bachand (Saint-Jean)
Bellemare
Bernier (Bonaventure—Gaspé—Îles-de-la-Madelei-
Bevilacqua
Bonwick
Caccia
Canuel
Cardin
Chamberlain
Clouthier
Crête
de Savoye
Desrochers
Discepola
Duceppe
Dumas
Fournier
Gagnon
Girard-Bujold
Guarnieri
Guimond
Ianno
Karygiannis
Laurin
Loubier
Marceau
Matthews
McGuire
Mercier
Nunziata
O'Brien (London—Fanshawe)
Parrish
Pettigrew
Pickard (Chatham—Kent Essex)
Plamondon
Sauvageau
Serré
Stewart (Brant)
Tremblay (Lac-Saint-Jean)
Venne
Wappel
Wood

Le président suppléant (M. McClelland): Je déclare la motion n° 262 rejetée.

Le vote suivant porte sur la motion n° 263.

• (4425)

(La motion n° 263, mise aux voix, est rejetée.)

(Vote n° 324)

POUR

Députés

Abbott
Anders
Benoit
Duncan
Épp
Gouk
Hanger
Hilstrom

Ablonczy
Bailey
Cummins
Elley
Gilmour
Grewal
Hill (Prince George—Peace River)
Jaffer

Le président suppléant (M. McClelland): Je déclare la motion n° 263 rejetée.

Mme Elsie Wayne: Monsieur le Président, j'invoque le Règlement. Je crois comprendre que lorsque la Chambre des communes est saisie d'une motion, les motionnaires doivent être présents à la Chambre et s'ils ne le sont pas, vous ne la mettez pas aux voix.

Le président suppléant (M. McClelland): Je peux certainement comprendre pourquoi la députée de Saint John se pose cette question. Durant l'étape du rapport ou d'autres étapes du projet de loi, c'est bien entendu le cas, à moins qu'il y ait un ordre spécial qui prévienne cela.

Dans le cas présent, tous les votes ont été reportés à 17 h 30 ce soir. C'est la procédure normale et les choses sont faites comme elles le devraient.

M. Jim Gouk: Monsieur le Président, j'invoque le Règlement. Certains ont fait valoir, et ils n'ont pas tort, que nous préoccupons de ce qu'il en coûte à la Chambre pour les travaux que nous faisons à cette heure de la nuit. Je comprends cela, mais si nous nous préoccupons des coûts, d'autres partis devraient éviter d'invoquer le Règlement à tort et à travers.

Des voix: Oh, oh!

Le président suppléant (M. McClelland): Laissez-moi m'occuper de cette question. Comme on le dit, médecin, guéris-toi toi-même.

[Français]

La prochaine mise aux voix porte sur la motion n° 264.

• (4430)

(La motion n° 264, mise aux voix, est rejetée par le vote suivant:)

(Vote n° 325)

POUR

Députés

Ablonczy
Bailey
Casson
Duncan
Epp
Gouk
Hill (Prince George—Peace River)
Jaffer
Lowther
Morrison
Solberg
Thompson (Wild Rose)
White (Langley—Abbotsford)

Anders
Benoit
Cummins
Elley
Gilmour
Grewal
Hilstrom
Johnston
McNally
Pankiw
Stinson
Vellacott
Williams—26

CONTRE

Députés

Alarie
Bellehumeur

Bélaïr
Bennett

Initiatives ministérielles

Brien	Brison
Casey	Chrétien (Saint-Maurice)
Davies	Desjarlais
Dockrill	Doyle
Dubé (Madawaska—Restigouche)	Eggleton
Finlay	Godin (Acadie—Bathurst)
Goodale	Graham
Harb	Hardy
Harvey	Hubbard
Jennings	Jones
Keddy (South Shore)	Limoges
Lincoln	Longfield
Malhi	McLellan (Edmonton West)
Ménard	Mifflin
Muise	Murray
Peric	Redman
Reed	Riis
Robinson	Scott (Fredericton)
Shepherd	Steckle
Szabo	Thompson (New Brunswick Southwest)
Tremblay (Rimouski—Mitis)	Ur
Wasylcia-Leis	Wayne
Wilfert—49	

DÉPUTÉS «PAIRÉS»

Assadourian	Asselin
Axworthy	Bachand (Saint-Jean)
Bakopanos	Bellemare
Bergeron	Bernier (Bonaventure—Gaspé—Îles-de-la-Madeleine)
ne—Pabok)	Bevilacqua
Bigras	Bonwick
Brown	Caccia
Calder	Canuel
Caplan	Cardin
Catterall	Chamberlain
Chrétien (Frontenac—Mégantic)	Clouthier
Comuzzi	Crête
Dalphond-Guiral	de Savoye
Debien	Desrochers
Dion	Discepola
Dubé (Lévis-et-Chutes-de-la-Chaudière)	Duceppe
Duhamel	Dumas
Folco	Fournier
Gagliano	Gagnon
Gauthier	Girard-Bujold
Godin (Châteauguay)	Guarnieri
Guay	Guimond
Harvard	Ianno
Karetak-Lindell	Karygiannis
Lalonde	Laurin
Lebel	Loubier
Manley	Marceau
Marchand	Matthews
McCormick	McGuire
McWhinney	Mercier
Normand	Nunziata
O'Brien (Labrador)	O'Brien (London—Fanshawe)
O'Reilly	Parrish
Perron	Pettigrew
Picard (Drummond)	Pickard (Chatham—Kent Essex)
Pillitteri	Plamondon
Rocheleau	Sauvageau
Sekora	Serré
St-Hilaire	Stewart (Brant)
Stewart (Northumberland)	Tremblay (Lac-Saint-Jean)
Turp	Venne
Volpe	Wappel
Whelan	Wood

Le président suppléant (M. McClelland): Je déclare la motion n° 264 rejetée.

Initiatives ministérielles

[Traduction]

Le vote suivant porte sur la motion n° 265.

● (4435)

[Français]

(La motion n° 265, mise aux voix, est rejetée par le vote suivant:)

(Vote n° 326)

POUR

Députés

Ablonczy
Bailey
Cummins
Epp
Gouk
Hanger
Jaffer
Lowther
Morrison
Solberg
Thompson (Wild Rose)
Williams—23

Anders
Casson
Elley
Goldring
Grewal
Hill (Prince George—Peace River)
Johnston
McNally
Pankiw
Stinson
Vellacott

CONTRE

Députés

Adams
Bélair
Bertrand
Bradshaw
Brisson
Casey
Davies
DeVillers
Doyle
Dubé (Madawaska—Restigouche)
Godin (Acadie—Bathurst)
Harb
Harvey
Keddy (South Shore)
Maloney
McLellan (Edmonton West)
Mifflin
Mitchell
Nault
Riis
Saada
St. Denis
Tremblay (Rimouski—Mitis)
Wayne—47

Alarie
Bellehumeur
Bonin
Brien
Bryden
Chrétien (Saint-Maurice)
Desjarlais
Dockrill
Dromisky
Eggleton
Goodale
Hardy
Jones
Knutson
Marleau
Ménard
Mills (Broadview—Greenwood)
Muise
Peterson
Robinson
Scott (Fredericton)
Thompson (New Brunswick Southwest)
Wasylycia-Leis

DÉPUTÉS «PAIRÉS»

Assadourian
Axworthy
Bakopanos
Bergeron
ne—Pabok)
Bigras
Brown
Calder
Caplan
Catterall
Chrétien (Frontenac—Mégantic)
Comuzzi
Dalphond-Guiral
Debien
Dion

Asselin
Bachand (Saint-Jean)
Bellemare
Bernier (Bonaventure—Gaspé—Îles-de-la-Madeleine)
Bevilacqua
Bonwick
Caccia
Canuel
Cardin
Chamberlain
Cloutier
Crête
de Savoye
Desrochers

Discepolo
Duceppe
Dumas
Fournier
Gagnon
Girard-Bujold
Guarnieri
Guimond
Ianno
Karygiannis
Laurin
Loubier
Marceau
Matthews
McGuire
Mercier
Nunziata
O'Brien (London—Fanshawe)
Parrish
Pettigrew
Pickard (Chatham—Kent Essex)
Plamondon
Sauvageau
Serré
Stewart (Brant)
Tremblay (Lac-Saint-Jean)
Venne
Wappel
Wood

Dubé (Lévis-et-Chutes-de-la-Chaudière)
Duhamel
Folco
Gagliano
Gauthier
Godin (Châteauguay)
Guay
Harvard
Karetak-Lindell
Lalonde
Lebel
Manley
Marchand
McCormick
McWhinney
Normand
O'Brien (Labrador)
O'Reilly
Perron
Picard (Drummond)
Pillitteri
Rocheleau
Sekora
St-Hilaire
Stewart (Northumberland)
Turp
Volpe
Whelan

Le président suppléant (M. McClelland): Je déclare la motion n° 265 rejetée.

[Traduction]

Mme Elsie Wayne: Monsieur le Président, j'invoque le Règlement. Cela fait un aujourd'hui que notre collègue, M^{me} Shaughnessy Cohen, qui siégeait en face de nous, nous a quittés. Je pense qu'il serait approprié que nous nous levions et que nous observions un moment de silence en souvenir de M^{me} Shaughnessy Cohen.

Le président suppléant (M. McClelland): Au nom de tous les députés, de la famille de Shaughnessy et de tous ceux qui la connaissent, qui l'aimaient et qui ont travaillé avec elle, je pense que ce rappel au Règlement est on ne peut plus approprié.

Il est difficile de penser que Shaughnessy n'est pas des nôtres aujourd'hui. Si elle était là, elle nous ménagerait pas, ce qui rendrait ma vie fort agréable.

Nous avons eu le privilège de travailler avec elle. Je suis certain que tous les députés vont se joindre à nous pour observer un moment de silence.

[Note de la rédaction: La Chambre observe un moment de silence.]

● (4440)

[Français]

Le président suppléant (M. McClelland): La prochaine mise aux voix porte sur la motion n° 266.

(La motion n° 266, mise aux voix, est rejetée par le vote suivant:)

(Vote n° 327)

POUR

Députés

Abbott
Anders

Ablonczy
Bailey

Initiatives ministérielles

Casson
Duncan
Epp
Gouk
Hanger
Jaffer
Lowther
McNally
Pankiw
Thompson (Wild Rose)
Williams—25

Cummins
Elley
Goldring
Grewal
Hill (Prince George—Peace River)
Johnston
Mayfield
Morrison
Stinson
Vellacott

Wappel
Wood

Whelan

Le président suppléant (M. McClelland): Je déclare la motion n° 266 rejetée.

La prochaine mise aux voix porte sur la motion n° 267.

● (4450)

[Traduction]

(La motion n° 267, mise aux voix, est rejetée.)

(Vote n° 328)

CONTRE

Députés

Adams
Bélaïr
Bertrand
Bradshaw
Bryden
Chrétien (Saint-Maurice)
Desjarlais
Dockrill
Dromisky
Eggleton
Godin (Acadie—Bathurst)
Harb
Harvey
Keddy (South Shore)
Lee
Ménard
Mitchell
Nault
Robinson
Scott (Fredericton)
Thompson (New Brunswick Southwest)
Wasylcyia-Leis

Alarie
Bellehumeur
Bonin
Brien
Cauchon
Davies
De Villers
Doyle
Dubé (Madawaska—Restigouche)
Fry
Goodale
Hardy
Jones
Knutson
McLellan (Edmonton West)
Mifflin
Muise
Nystrom
Saada
St. Denis
Tremblay (Rimouski—Mitis)
Wayne—44

POUR

Députés

Abbott
Anders
Casson
Duncan
Epp
Gouk
Hanger
Jaffer
Lowther
Morrison
Pankiw
Stinson
Vellacott
Williams—27

Abлонczy
Bailey
Cummins
Elley
Goldring
Grewal
Hill (Prince George—Peace River)
Johnston
Mayfield
Ohrai
Solberg
Thompson (Wild Rose)
White (Langley—Abbotsford)

DÉPUTÉS «PAIRÉS»

Assadourian
Axworthy
Bakopanos
Bergeron
ne—Pabok)
Bigras
Brown
Calder
Caplan
Catterall
Chrétien (Frontenac—Mégantic)
Comuzzi
Dalphond-Guiral
Debien
Dion
Dubé (Lévis-et-Chutes-de-la-Chaudière)
Duhamel
Folco
Gagliano
Gauthier
Godin (Châteauguay)
Guay
Harvard
Karetak-Lindell
Lalonde
Lebel
Manley
Marchand
McCormick
McWhinney
Normand
O'Brien (Labrador)
O'Reilly
Perron
Picard (Drummond)
Pillitteri
Rocheleau
Sekora
St-Hilaire
Stewart (Northumberland)
Turp
Volpe

Asselin
Bachand (Saint-Jean)
Bellemare
Bernier (Bonaventure—Gaspé—Îles-de-la-Madeleine)
Bevilacqua
Bonwick
Caccia
Canuel
Cardin
Chamberlain
Clouthier
Crête
de Savoie
Desrochers
Discepolo
Duceppe
Dumas
Fournier
Gagnon
Girard-Bujold
Guarnieri
Guimond
Ianno
Karygiannis
Laurin
Loubier
Marceau
Matthews
McGuire
Mercier
Nunziata
O'Brien (London—Fanshawe)
Parrish
Pettigrew
Pickard (Chatham—Kent Essex)
Plamondon
Sauvageau
Serré
Stewart (Brant)
Tremblay (Lac-Saint-Jean)
Venne

Adams
Bélaïr
Bradshaw
Brison
Chrétien (Saint-Maurice)
Davies
Dockrill
Dubé (Madawaska—Restigouche)
Finlay
Godin (Acadie—Bathurst)
Graham
Hardy
Hubbard
Keddy (South Shore)
Lincoln
McLellan (Edmonton West)
Mifflin
Mitchell
Murray
Nystrom
Reed
Scott (Fredericton)
Thompson (New Brunswick Southwest)
Wasylcyia-Leis —47

CONTRE

Députés

Alarie
Bellehumeur
Brien
Cauchon
Collenette
Desjarlais
Doyle
Eggleton
Fry
Goodale
Harb
Harvey
Jones
Kraft Sloan
Malhi
Ménard
Mills (Broadview—Greenwood)
Muise
Nault
Peric
Robinson
Telegdi
Tremblay (Rimouski—Mitis)

DÉPUTÉS «PAIRÉS»

Assadourian
Axworthy
Bakopanos
Bergeron
ne—Pabok)
Bigras
Brown
Calder
Caplan

Asselin
Bachand (Saint-Jean)
Bellemare
Bernier (Bonaventure—Gaspé—Îles-de-la-Madeleine)
Bevilacqua
Bonwick
Caccia
Canuel

Initiatives ministérielles

Cardin	Catterall
Chamberlain	Chrétien (Frontenac—Mégantic)
Clouthier	Comuzzi
Crête	Dalphondu-Guiral
de Savoye	Debien
Desrochers	Dion
Discepolo	Dubé (Lévis-et-Chutes-de-la-Chaudière)
Duceppe	Duhamel
Dumas	Folco
Fournier	Gagliano
Gagnon	Gauthier
Girard-Bujold	Godin (Châteauguay)
Guarnieri	Guay
Guimond	Harvard
Ianno	Karetak-Lindell
Karygiannis	Lalonde
Laurin	Lebel
Loubier	Manley
Marceau	Marchand
Matthews	McCormick
McGuire	McWhinney
Mercier	Normand
Nunziata	O'Brien (Labrador)
O'Brien (London—Fanshawe)	O'Reilly
Parrish	Perron
Pettigrew	Picard (Drummond)
Pickard (Chatham—Kent Essex)	Pillitteri
Plamondon	Rocheleau
Sauvageau	Sekora
Serré	St-Hilaire
Stewart (Brant)	Stewart (Northumberland)
Tremblay (Lac-Saint-Jean)	Turp
Venne	Volpe
Wappel	Whelan
Wood	

Le président suppléant (M. McClelland): Je déclare la motion n° 267 rejetée.

M. Ken Epp: Monsieur le Président, je vous sais gré de m'autoriser à invoquer le Règlement. La situation s'est produite pendant la mise aux voix de deux motions d'affilée et est attribuable au fait que, malheureusement, certains d'entre nous, y compris moi-même, sommes unilingues. Nous dépendons entièrement des interprètes, qui font un excellent travail, et nous leur en sommes reconnaissants.

Cependant, monsieur le Président, lorsque vous demandez «puis-je me dispenser d'en faire lecture?», il s'écoule environ cinq secondes avant que nous n'entendions le message que vous avez transmis. Vous ne devriez pas présumer que vous pouvez alors continuer, car nous n'entendons que la fin du message. Je demanderais donc que vous attendiez un peu.

Le président suppléant (M. McClelland): J'accepte le reproche, d'autant plus que je suis bien certain d'avoir posé la question en anglais, ce qui me rend totalement confus.

Le prochain vote porte sur la motion n° 268.

• (4455)

[Français]

(La motion n° 268, mise aux voix, est rejetée par le vote suivant:)

(Vote n° 329)

POUR

Députés

Abbott	Ablonczy
Anders	Bailey
Casson	Cummins
Duncan	Elley

Epp	Goldring
Gouk	Grewal
Hanger	Hill (Prince George—Peace River)
Jaffer	Johnston
Lowther	Mayfield
McNally	Morrison
Obhrai	Pankiw
Schmidt	Solberg
Stinson	Thompson (Wild Rose)
Vellacott	White (Langley—Abbotsford)
Williams—29	

CONTRE

Députés

Adams	Alarie
Bélair	Bellehumeur
Bennett	Bradshaw
Brien	Brison
Cauchon	Chrétien (Saint-Maurice)
Davies	Desjarlais
Dockrill	Doyle
Dubé (Madawaska—Restigouche)	Eggleton
Fry	Godin (Acadie—Bathurst)
Goodale	Harb
Hardy	Harvey
Jennings	Jones
Jordan	Keddy (South Shore)
Limoges	Mahoney
McLellan (Edmonton West)	Ménard
Mifflin	Mills (Broadview—Greenwood)
Mitchell	Muise
Nault	Nystrom
Provenzano	Redman
Robinson	Scott (Fredericton)
Steckle	Thompson (New Brunswick Southwest)
Tremblay (Rimouski—Mitis)	Ur
Wasylcia-Leis	Wayne
Wilfert—47	

DÉPUTÉS «PAIRÉS»

Assadourian	Asselin
Axworthy	Bachand (Saint-Jean)
Bakopanos	Bellemare
Bergeron	Bernier (Bonaventure—Gaspé—Îles-de-la-Madeleine)
ne—Pabok)	Bevilacqua
Bigras	Bonwick
Brown	Caccia
Calder	Canuel
Caplan	Cardin
Catterall	Chamberlain
Chrétien (Frontenac—Mégantic)	Clouthier
Comuzzi	Crête
Dalphondu-Guiral	de Savoye
Debien	Desrochers
Dion	Discepolo
Dubé (Lévis-et-Chutes-de-la-Chaudière)	Duceppe
Duhamel	Dumas
Folco	Fournier
Gagliano	Gagnon
Gauthier	Girard-Bujold
Godin (Châteauguay)	Guarnieri
Guay	Guimond
Harvard	Ianno
Karetak-Lindell	Karygiannis
Lalonde	Laurin
Lebel	Loubier
Manley	Marceau
Marchand	Matthews
McCormick	McGuire
McWhinney	Mercier
Normand	Nunziata
O'Brien (Labrador)	O'Brien (London—Fanshawe)
O'Reilly	Parrish
Perron	Pettigrew
Picard (Drummond)	Pickard (Chatham—Kent Essex)
Pillitteri	

Initiatives ministérielles

Plamondon
Sauvageau
Serré
Stewart (Brant)
Tremblay (Lac-Saint-Jean)
Venne
Wappel
Wood

Rocheleau
Sekora
St-Hilaire
Stewart (Northumberland)
Turp
Volpe
Whelan

Cardin
Chamberlain
Clouthier
Crête
de Savoye
Desrochers
Discepolo
Duceppe
Dumas
Fournier
Gagnon
Girard-Bujold
Guarnieri
Guimond
Ianno
Karygiannis
Laurin
Loubier
Marceau
Matthews
McGuire
Mercier
Nunziata
O'Brien (London—Fanshawe)
Parrish
Pettigrew
Pickard (Chatham—Kent Essex)
Plamondon
Sauvageau
Serré
Stewart (Brant)
Tremblay (Lac-Saint-Jean)
Venne
Wappel
Wood

Catterall
Chrétien (Frontenac—Mégantic)
Comuzzi
Dalphond-Guiral
Debien
Dion
Dubé (Lévis-et-Chutes-de-la-Chaudière)
Duhamel
Folco
Gagliano
Gauthier
Godin (Châteauguay)
Guay
Harvard
Karetak-Lindell
Lalonde
Lebel
Manley
Marchand
McCormick
McWhinney
Normand
O'Brien (Labrador)
O'Reilly
Perron
Picard (Drummond)
Pillitteri
Rocheleau
Sekora
St-Hilaire
Stewart (Northumberland)
Turp
Volpe
Whelan

Le président suppléant (M. McClelland): Je déclare la motion n° 268 rejetée.

La prochaine mise aux voix porte sur la motion n° 269.

● (4500)

(La motion n° 269, mise aux voix, est rejetée par le vote suivant:)

(Vote n° 330)

POUR

Députés

Abbott
Anders
Casson
Duncan
Epp
Gouk
Hanger
Johnston
Mayfield
Morrison
Pankiw
Solberg
White (Langley—Abbotsford)

Ablonczy
Bailey
Cummins
Elley
Goldring
Grewal
Jaffer
Lowther
McNally
Obhrai
Schmidt
Vellacott
Williams—26

CONTRE

Députés

Adams
Bellehumeur
Bradshaw
Brison
Cauchon
Davies
DeVillers
Doyle
Dubé (Madawaska—Restigouche)
Fry
Goodale
Hardy
Keddy (South Shore)
Lee
Ménard
Mitchell
Nault
Robinson
Scott (Fredericton)
Torsney
Wasylycia-Leis

Alarie
Bonin
Brien
Bryden
Chrétien (Saint-Maurice)
Desjarlais
Dockrill
Dromisky
Eggleton
Godin (Acadie—Bathurst)
Harb
Jones
Knutson
McLellan (Edmonton West)
Mifflin
Muise
Nystrom
Saada
Thompson (New Brunswick Southwest)
Tremblay (Rimouski—Mitis)
Wayne—42

DÉPUTÉS «PAIRÉS»

Assadourian
Axworthy
Bakopanos
Bergeron
ne—Pabok)
Bigras
Brown
Calder
Caplan

Asselin
Bachand (Saint-Jean)
Bellemare
Bernier (Bonaventure—Gaspé—Îles-de-la-Madeleine)
Bevilacqua
Bonwick
Caccia
Canuel

Le président suppléant (M. McClelland): Je déclare la motion n° 269 rejetée.

[Traduction]

Le député de Delta—South Richmond veut faire un rappel au Règlement qui ne nous étonnera sans doute pas.

M. John Cummins: Parfaitement, monsieur le Président. Si quelqu'un tient le compte, je souligne qu'il reste encore 200 motions à mettre aux voix.

Le président suppléant (M. McClelland): Le député de South Shore invoque le Règlement.

M. Gerald Keddy: Monsieur le Président, je vous sais gré de l'indulgence dont vous avez fait preuve pour répondre à ce rappel au Règlement. Il peut s'agir ici d'une demande d'éclaircissement. Je me pose la question suivante: De toutes les motions qui ont été mises aux voix jusqu'ici, combien ont été fructueuses pour l'opposition officielle?

Le président suppléant (M. McClelland): Cela suffit. Comme je ne suis que le Président, je n'accorde pas d'indulgences.

[Français]

La prochaine mise aux voix porte sur la motion n° 270.

● (4505)

(La motion n° 270, mise aux voix, est rejetée par le vote suivant:)

Initiatives ministérielles

(Vote n° 331)

POUR

Députés

Ablonczy	Anders
Bailey	Casson
Cummins	Duncan
Epp	Goldring
Grewal	Hilstrom
Jaffer	Johnston
Kenney (Calgary Southeast)	Lowther
Mayfield	McNally
Morrison	Obhrai
Pankiw	Schmidt
Solberg	Vellacott
White (Langley—Abbotsford)	Williams—24

CONTRE

Députés

Adams	Alarie
Bélaïr	Bellehumeur
Bradshaw	Brien
Brisson	Cauchon
Chrétien (Saint-Maurice)	Collenette
Davies	Desjarlais
Doyle	Dubé (Madawaska—Restigouche)
Eggleton	Finlay
Fry	Godin (Acadie—Bathurst)
Graham	Harb
Hardy	Harvey
Jones	Keddy (South Shore)
Lincoln	Longfield
Malhi	McLellan (Edmonton West)
Ménard	Mifflin
Muise	Murray
Nault	Nystrom
Peric	Reed
Robinson	Scott (Fredericton)
Telegdi	Thompson (New Brunswick Southwest)
Tremblay (Rimouski—Mitis)	Wayne—42

DÉPUTÉS «PAIRÉS»

Assadourian	Asselin
Axworthy	Bachand (Saint-Jean)
Bakopanos	Bellemare
Bergeron	Bernier (Bonaventure—Gaspé—Îles-de-la-Madeleine—Pabok)
ne—Pabok)	Bevilacqua
Bigras	Bonwick
Brown	Caccia
Calder	Canuel
Caplan	Cardin
Catterall	Chamberlain
Chrétien (Frontenac—Mégantic)	Cloutier
Comuzzi	Crête
Dalphond-Guiral	de Savoye
Debien	Desrochers
Dion	Discepola
Dubé (Lévis-et-Chutes-de-la-Chaudière)	Duceppe
Duhamel	Dumas
Folco	Fournier
Gagliano	Gagnon
Gauthier	Girard-Bujold
Godin (Châteauguay)	Guarnieri
Guay	Guimond
Harvard	Ianno
Karetak-Lindell	Karygiannis
Lalonde	Laurin
Lebel	Loubier
Manley	Marceau
Marchand	Matthews
McCormick	McGuire
McWhinney	

Mercier	Normand
Nunziata	O'Brien (Labrador)
O'Brien (London—Fanshawe)	O'Reilly
Parrish	Perron
Pettigrew	Picard (Drummond)
Pickard (Chatham—Kent Essex)	Pillitteri
Plamondon	Rocheleau
Sauvageau	Sekora
Serré	St-Hilaire
Stewart (Brant)	Stewart (Northumberland)
Tremblay (Lac-Saint-Jean)	Turp
Venne	Volpe
Wappel	Whelan
Wood	

Le président suppléant (M. McClelland): Je déclare la motion n° 270 rejetée.

[Traduction]

M. Jim Pankiw: Monsieur le Président, comme vous le savez, de nombreux rappels au Règlement ont été faits quant à la durée des votes. Je voudrais demander le consentement unanime pour présenter de nouveau la motion n° 42, étant entendu que si cette motion est remise aux voix et adoptée, nous pourrions en finir avec le reste des votes et sortir d'ici dans dix minutes.

Le président suppléant (M. McClelland): Comme les députés le savent, il est impossible de remettre un oeuf dans sa coquille une fois que celle-ci est brisée. Nous nous sommes penchés sur cette motion il y a un bon bout de temps. Je serai heureux de présenter la motion.

M. Jim Pankiw: Monsieur le Président, s'il est impossible de remettre un oeuf dans sa coquille, faut-il en conclure que les conservateurs ne pourront jamais se reconstituer?

Le président suppléant (M. McClelland): Le prochain vote porte sur la motion n° 271.

• (4510)

[Français]

(La motion n° 271, mise aux voix, est rejetée par le vote suivant:)

(Vote n° 332)

POUR

Députés

Ablonczy	Anders
Bailey	Casson
Cummins	Epp
Goldring	Grewal
Hilstrom	Jaffer
Johnston	Kenney (Calgary Southeast)
Lowther	Mayfield
Morrison	Obhrai
Pankiw	Schmidt
Solberg	Stinson
Vellacott	White (Langley—Abbotsford)
Williams—23	

CONTRE

Députés

Alarie	Bellehumeur
Brien	Casey
Cauchon	Chrétien (Saint-Maurice)
Cotler	Davies

Initiatives ministérielles

(Vote n° 333)

Doyle
Eggleton
Godin (Acadie—Bathurst)
Harb
Harvey
Lincoln
Malhi
Mifflin
Peric
Reed
Shepherd
Telegdi
Tremblay (Rimouski—Mitis)
Wayne—35

Dubé (Madawaska—Restigouche)
Finlay
Graham
Hardy
Keddy (South Shore)
Mahoney
Ménard
Muisse
Provenzano
Robinson
Steckle
Thompson (New Brunswick Southwest)
Ur

POUR

Députés

Abbott
Anders
Cadman
Cummins
Goldring
Grewal
Hill (Macleod)
Jaffer
Kenney (Calgary Southeast)
Lowther
Mayfield
Mills (Red Deer)
Obhrai
Reynolds
Solberg
Vellacott
Williams—33

Ablonczy
Bailey
Casson
Epp
Gouk
Hanger
Hilstrom
Johnston
Konrad
Lunn
Meredith
Morrison
Pankiw
Schmidt
Stinson
White (Langley—Abbotsford)

DÉPUTÉS «PAIRÉS»

Assadourian
Axworthy
Bakopanos
Bergeron
ne—Pabok)
Bigras
Brown
Calder
Caplan
Catterall
Chrétien (Frontenac—Mégantic)
Comuzzi
Dalphond-Guiral
Debien
Dion
Dubé (Lévis-et-Chutes-de-la-Chaudière)
Duhamel
Folco
Gagliano
Gauthier
Godin (Châteauguay)
Guay
Harvard
Karetak-Lindell
Lalonde
Lebel
Manley
Marchand
McCormick
McWhinney
Normand
O'Brien (Labrador)
O'Reilly
Perron
Picard (Drummond)
Pillitteri
Rocheleau
Sekora
St-Hilaire
Stewart (Northumberland)
Turp
Volpe
Whelan

Asselin
Bachand (Saint-Jean)
Bellemare
Bernier (Bonaventure—Gaspé—Îles-de-la-Madeleine)
Bevilacqua
Bonwick
Caccia
Canuel
Cardin
Chamberlain
Clouthier
Crête
de Savoye
Desrochers
Discepola
Duceppe
Dumas
Fournier
Gagnon
Girard-Bujold
Guarnieri
Guimond
Ianno
Karygiannis
Laurin
Loubier
Marceau
Matthews
McGuire
Mercier
Nunziata
O'Brien (London—Fanshawe)
Parrish
Pettigrew
Pickard (Chatham—Kent Essex)
Plamondon
Sauvageau
Serré
Stewart (Brant)
Tremblay (Lac-Saint-Jean)
Venne
Wappel
Wood

CONTRE

Députés

Adams
Bellehumeur
Brien
Cauchon
Collenette
Davies
DeVillers
Dromisky
Eggleton
Harb
Jordan
Knutson
Limoges
McLellan (Edmonton West)
Mifflin
Mitchell
Murray
Nault
Reed
Robinson
Thompson (New Brunswick Southwest)
Ur

Alarie
Bonin
Bryden
Chrétien (Saint-Maurice)
Cotler
Desjarlais
Doyle
Dubé (Madawaska—Restigouche)
Fry
Hardy
Keddy (South Shore)
Lee
Mahoney
Ménard
Mills (Broadview—Greenwood)
Muisse
Myers
Provenzano
Riis
Saada
Tremblay (Rimouski—Mitis)
Wayne—44

DÉPUTÉS «PAIRÉS»

Assadourian
Axworthy
Bakopanos
Bergeron
ne—Pabok)
Bigras
Brown
Calder
Caplan
Catterall
Chrétien (Frontenac—Mégantic)
Comuzzi
Dalphond-Guiral
Debien
Dion
Dubé (Lévis-et-Chutes-de-la-Chaudière)
Duhamel
Folco
Gagliano
Gauthier
Godin (Châteauguay)
Guay
Harvard

Asselin
Bachand (Saint-Jean)
Bellemare
Bernier (Bonaventure—Gaspé—Îles-de-la-Madeleine)
Bevilacqua
Bonwick
Caccia
Canuel
Cardin
Chamberlain
Clouthier
Crête
de Savoye
Desrochers
Discepola
Duceppe
Dumas
Fournier
Gagnon
Girard-Bujold
Guarnieri
Guimond

Le président suppléant (M. McClelland): Je déclare la motion n° 271 rejetée.

La prochaine mise aux voix porte sur la motion n° 272.

● (4515)

[Traduction]

(La motion n° 272, mise aux voix, est rejetée.)

Initiatives ministérielles

Ianno	Karetak-Lindell
Karygiannis	Lalonde
Laurin	Lebel
Loubier	Manley
Marceau	Marchand
Matthews	McCormick
McGuire	McWhinney
Mercier	Normand
Nunziata	O'Brien (Labrador)
O'Brien (London—Fanshawe)	O'Reilly
Parrish	Perron
Pettigrew	Picard (Drummond)
Pickard (Chatham—Kent Essex)	Pillitteri
Plamondon	Rocheleau
Sauvageau	Sekora
Serré	St-Hilaire
Stewart (Brant)	Stewart (Northumberland)
Tremblay (Lac-Saint-Jean)	Turp
Venne	Volpe
Wappel	Whelan
Wood	

Stinson
White (Langley—Abbotsford)

Vellacott
Williams—24

CONTRE

Députés

Adams
Bélanger
Brien
Cauchon
Collenette
Davies
Doyle
Eggleton
Fry
Hardy
Hubbard
Lastewka
Longfield
McLellan (Edmonton West)
Mifflin
Muisse
Nault
Reed
Robinson
Thompson (New Brunswick Southwest)
Wayne—41

Alarie
Bellehumeur
Brison
Chrétien (Saint-Maurice)
Cotler
Desjarlais
Dubé (Madawaska—Restigouche)
Finlay
Graham
Harvey
Keddy (South Shore)
Lincoln
Malhi
Ménard
Mitchell
Murray
Peric
Riis
Scott (Fredericton)
Tremblay (Rimouski—Mitis)

Le président suppléant (M. McClelland): Je déclare la motion n° 272 rejetée.

M. John Williams: Monsieur le Président, j'invoque le Règlement. Je vous félicite d'utiliser les deux langues officielles à la Chambre. Cependant, je ne sais pas si c'est votre accent, mais lorsque vous parlez dans l'une des deux langues il arrive que nous n'obtenions pas la traduction. Peut-être devriez-vous donner aux interprètes le temps de comprendre ce que vous dites pour qu'ils puissent nous donner une traduction.

Le président suppléant (M. McClelland): Peut-être le député de St. Albert pourrait-il préciser quelle langue lui pose le plus de difficulté.

M. Peter Adams: Monsieur le Président, j'invoque le Règlement. Si vous déplacez votre fauteuil de ce côté-ci, je crois que vous constaterez que les non l'emportent tout le temps.

Le président suppléant (M. McClelland): Étant donné les têtes que j'y vois, je ne crois pas qu'il faille s'en étonner.

[Français]

La prochaine mise aux voix porte sur la motion n° 273.

● (4520)

(La motion n° 273, mise aux voix, est rejetée par le vote suivant:)

(Vote n° 334)

POUR

Députés

Abbott	Ablonczy
Anders	Bailey
Cummins	Elley
Epp	Grewal
Hanger	Hilstrom
Jaffer	Johnston
Kennedy (Calgary Southeast)	Lunn
Meredith	Mills (Red Deer)
Morrison	Pankiw
Schmidt	Solberg

Assadourian
Axworthy
Bakopanos
Bergeron
ne—Pabok)
Bigras
Brown
Calder
Caplan
Catterall
Chrétien (Frontenac—Mégantic)
Comuzzi
Dalphond-Guiral
Debien
Dion
Dubé (Lévis-et-Chutes-de-la-Chaudière)
Duhamel
Folco
Gagliano
Gauthier
Godin (Châteauguay)
Guay
Harvard
Karetak-Lindell
Lalonde
Lebel
Manley
Marchand
McCormick
McWhinney
Normand
O'Brien (Labrador)
O'Reilly
Perron
Picard (Drummond)
Pillitteri
Rocheleau
Sekora
St-Hilaire
Stewart (Northumberland)
Turp
Volpe
Whelan

Asselin
Bachand (Saint-Jean)
Bellemare
Bernier (Bonaventure—Gaspé—Îles-de-la-Madeleine)
Bevilacqua
Bonwick
Caccia
Canuel
Cardin
Chamberlain
Clouthier
Crête
de Savoie
Desrochers
Discepola
Duceppe
Dumas
Fournier
Gagnon
Girard-Bujold
Guarnieri
Guimond
Ianno
Karygiannis
Laurin
Loubier
Marceau
Matthews
McGuire
Mercier
Nunziata
O'Brien (London—Fanshawe)
Parrish
Pettigrew
Pickard (Chatham—Kent Essex)
Plamondon
Sauvageau
Serré
Stewart (Brant)
Tremblay (Lac-Saint-Jean)
Venne
Wappel
Wood

Le président suppléant (M. McClelland): Je déclare la motion n° 273 rejetée.

[Traduction]

Le prochain vote porte sur la motion n° 274.

• (4525)

[Français]

(La motion n° 274, mise aux voix, est rejetée par le vote suivant:)

(Vote n° 335)

POUR

Députés

Abbott	Ablonczy
Anders	Cummins
Elley	Epp
Grewal	Hilstrom
Jaffer	Kenney (Calgary Southeast)
Lunn	Meredith
Mills (Red Deer)	Morrison
Obhrai	Pankiw
Stinson	Vellacott
White (Langley—Abbotsford) —19	

CONTRE

Députés

Adams	Alarie
Bellehumeur	Bennett
Brien	Brison
Cauchon	Collenette
Desjarlais	Doyle
Dubé (Madawaska—Restigouche)	Eggleton
Fry	Harb
Hardy	Harvey
Limoges	Ménard
Mifflin	Mitchell
Nault	Peterson
Provenzano	Riis
Robinson	Scott (Fredericton)
Shepherd	Steckle
Thompson (New Brunswick Southwest)	Tremblay (Rimouski—Mitis)
Ur	Wayne—32

DÉPUTÉS «PAIRÉS»

Assadourian	Asselin
Axworthy	Bachand (Saint-Jean)
Bakopanos	Bellemare
Bergeron	Bernier (Bonaventure—Gaspé—Îles-de-la-Madeleine)
ne—Pabok)	Bevilacqua
Bigras	Bonwick
Brown	Caccia
Calder	Canuel
Caplan	Cardin
Catterall	Chamberlain
Chrétien (Frontenac—Mégantic)	Clouthier
Comuzzi	Crête
Dalphond-Guiral	de Savoie
Debien	Desrochers
Dion	Discepola
Dubé (Lévis-et-Chutes-de-la-Chaudière)	Duceppe
Duhamel	Dumas
Folco	Fournier
Gagliano	Gagnon
Gauthier	Girard-Bujold
Godin (Châteauguay)	Guarnieri
Guay	Guimond
Harvard	Ianno
Karetak-Lindell	Karygiannis
Lalonde	

Initiatives ministérielles

Laurin	Lebel
Loubier	Manley
Marceau	Marchand
Matthews	McCormick
McGuire	McWhinney
Mercier	Normand
Nunziata	O'Brien (Labrador)
O'Brien (London—Fanshawe)	O'Reilly
Parrish	Perron
Pettigrew	Picard (Drummond)
Pickard (Chatham—Kent Essex)	Pillitteri
Plamondon	Rocheleau
Sauvageau	Sekora
Serré	St-Hilaire
Stewart (Brant)	Stewart (Northumberland)
Tremblay (Lac-Saint-Jean)	Turp
Venne	Volpe
Wappel	Whelan
Wood	

Le président suppléant (M. McClelland): Je déclare la motion n° 274 rejetée.

La prochaine mise aux voix porte sur la motion n° 275.

• (4530)

(La motion n° 275, mise aux voix, est rejetée par le vote suivant:)

(Vote n° 336)

POUR

Députés

Abbott	Ablonczy
Anders	Benoit
Cummins	Elley
Epp	Gouk
Grewal	Hilstrom
Jaffer	Kenney (Calgary Southeast)
Lunn	Meredith
Mills (Red Deer)	Morrison
Obhrai	Pankiw
Schmidt	Stinson
Vellacott	White (Langley—Abbotsford)
Williams—23	

CONTRE

Députés

Adams	Alarie
Bélair	Bellehumeur
Bonin	Bradshaw
Brien	Bryden
Cauchon	Collenette
Davies	Desjarlais
DeVillers	Doyle
Dubé (Madawaska—Restigouche)	Eggleton
Fry	Harb
Hardy	Harvey
Hubbard	Keddy (South Shore)
Knutson	Kraft Sloan
Lee	Ménard
Mifflin	Muise
Murray	Nystrom
Peric	Peterson
Proud	Robinson
Scott (Fredericton)	Speller
St. Denis	Thompson (New Brunswick Southwest)
Tremblay (Rimouski—Mitis)	Wayne—40

Initiatives ministérielles

DÉPUTÉS «PAIRÉS»

Assadourian	Asselin
Axworthy	Bachand (Saint-Jean)
Bakopanos	Bellemare
Bergeron	Bernier (Bonaventure—Gaspé—Îles-de-la-Madelei-
ne—Pabok)	Bevilacqua
Bigras	Bonwick
Brown	Caccia
Calder	Canuel
Caplan	Cardin
Catterall	Chamberlain
Chrétien (Frontenac—Mégantic)	Clouthier
Comuzzi	Crête
Dalphondu-Guiral	de Savoye
Debien	Desrochers
Dion	Discepola
Dubé (Lévis-et-Chutes-de-la-Chaudière)	Duceppe
Duhamel	Dumas
Folco	Fournier
Gagliano	Gagnon
Gauthier	Girard-Bujold
Godin (Châteauguay)	Guarnieri
Guay	Guimond
Harvard	Ianno
Karetak-Lindell	Karygiannis
Lalonde	Laurin
Lebel	Loubier
Manley	Marceau
Marchand	Matthews
McCormick	McGuire
McWhinney	Mercier
Normand	Nunziata
O'Brien (Labrador)	O'Brien (London—Fanshawe)
O'Reilly	Parrish
Perron	Pettigrew
Picard (Drummond)	Pickard (Chatham—Kent Essex)
Pillitteri	Plamondon
Rocheleau	Sauvageau
Sekora	Serré
St-Hilaire	Stewart (Brant)
Stewart (Northumberland)	Tremblay (Lac-Saint-Jean)
Turp	Venne
Volpe	Wappel
Whelan	Wood

Schmidt
Vellacott
Williams—25

Stinson
White (Langley—Abbotsford)

CONTRE

Députés

Adams
Bellehumeur
Brien
Cauchon
Davies
Doyle
Eggleton
Graham
Hardy
Hubbard
Kraft Sloan
Longfield
Ménard
Muisé
Nystrom
Proud
Reed
Thompson (New Brunswick Southwest)
Wayne—37

Bélaïr
Bradshaw
Casey
Collenette
Desjarlais
Dubé (Madawaska—Restigouche)
Fry
Harb
Harvey
Keddy (South Shore)
Lincoln
Malhi
Mifflin
Nault
Peterson
Provenzano
Robinson
Tremblay (Rimouski—Mitis)

DÉPUTÉS «PAIRÉS»

Assadourian
Axworthy
Bakopanos
Bergeron
ne—Pabok)
Bigras
Brown
Calder
Caplan
Catterall
Chrétien (Frontenac—Mégantic)
Comuzzi
Dalphondu-Guiral
Debien
Dion
Dubé (Lévis-et-Chutes-de-la-Chaudière)
Duhamel
Folco
Gagliano
Gauthier
Godin (Châteauguay)
Guay
Harvard
Karetak-Lindell
Lalonde
Lebel
Manley
Marchand
McCormick
McWhinney
Normand
O'Brien (Labrador)
O'Reilly
Perron
Picard (Drummond)
Pillitteri
Rocheleau
Sekora
St-Hilaire
Stewart (Northumberland)
Turp
Volpe
Whelan

Asselin
Bachand (Saint-Jean)
Bellemare
Bernier (Bonaventure—Gaspé—Îles-de-la-Madelei-
Bevilacqua
Bonwick
Caccia
Canuel
Cardin
Chamberlain
Clouthier
Crête
de Savoye
Desrochers
Discepola
Duceppe
Dumas
Fournier
Gagnon
Girard-Bujold
Guarnieri
Guimond
Ianno
Karygiannis
Laurin
Loubier
Marceau
Matthews
McGuire
Mercier
Nunziata
O'Brien (London—Fanshawe)
Parrish
Pettigrew
Pickard (Chatham—Kent Essex)
Plamondon
Sauvageau
Serré
Stewart (Brant)
Tremblay (Lac-Saint-Jean)
Venne
Wappel
Wood

Le président suppléant (M. McClelland): Je déclare la motion n° 275 rejetée.

La prochaine mise aux voix porte sur la motion n° 276.

[Traduction]

(La motion n° 276, mise aux voix, est rejetée.)

(Vote n° 337)

POUR

Députés

Abbott	Ablonczy
Anders	Bailey
Benoit	Cummins
Elley	Epp
Goldring	Gouk
Grewal	Hanger
Hilstrom	Jaffer
Kenney (Calgary Southeast)	Lunn
Meredith	Mills (Red Deer)
Morrison	Pankiw

Le président suppléant (M. McClelland): Je déclare la motion n° 276 rejetée.

Le prochain vote porte sur la motion n° 277.

• (4535)

(La motion n° 277, mise aux voix, est rejetée.)

(Vote n° 338)

POUR

Députés

Abbott
Anders
Benoit
Elley
Goldring
Grewal
Hilstrom
Kenney (Calgary Southeast)
Manning
Mills (Red Deer)
Pankiw
Solberg
Vellacott
Williams —27

Ablonczy
Bailey
Cummins
Epp
Gouk
Hanger
Jaffer
Lunn
Meredith
Morrison
Schmidt
Stinson
White (Langley—Abbotsford)

CONTRE

Députés

Adams
Bellehumeur
Bradshaw
Casey
Coderre
Davies
Doyle
Fry
Hardy
Jennings
Keddy (South Shore)
Ménard
Muise
Nystrom
Peterson
Proulx
Robinson
Steckle
Tremblay (Rimouski—Mitis)

Bélaïr
Bennett
Brien
Cauchon
Collenette
Desjarlais
Dubé (Madawaska—Restigouche)
Harb
Harvey
Jones
Limoges
Mifflin
Nault
Peric
Proud
Reed
Shepherd
Thompson (New Brunswick Southwest)
Wayne—38

DÉPUTÉS «PAIRÉS»

Assadourian
Axworthy
Bakopanos
Bergeron
ne—Pabok)
Bigras
Brown
Calder
Caplan
Catterall
Chrétien (Frontenac—Mégantic)
Comuzzi
Dalphond-Guiral
Debien
Dion
Dubé (Lévis-et-Chutes-de-la-Chaudière)
Duhamel
Folco
Gagliano

Asselin
Bachand (Saint-Jean)
Bellemar
Bernier (Bonaventure—Gaspé—Îles-de-la-Madeleine)
Bevilacqua
Bonwick
Caccia
Canuel
Cardin
Chamberlain
Clouthier
Crête
de Savoye
Desrochers
Discepolo
Duceppe
Dumas
Fournier

Initiatives ministérielles

Gagnon
Girard-Bujold
Guarnieri
Guimond
Ianno
Karygiannis
Laurin
Loubier
Marceau
Matthews
McGuire
Mercier
Nunziata
O'Brien (London—Fanshawe)
Parrish
Pettigrew
Pickard (Chatham—Kent Essex)
Plamondon
Sauvageau
Serré
Stewart (Brant)
Tremblay (Lac-Saint-Jean)
Venne
Wappel
Wood

Gauthier
Godin (Châteauguay)
Guay
Harvard
Karetak-Lindell
Lalonde
Lebel
Manley
Marchand
McCormick
McWhinney
Normand
O'Brien (Labrador)
O'Reilly
Perron
Picard (Drummond)
Pillitteri
Rocheleau
Sekora
St-Hilaire
Stewart (Northumberland)
Turp
Volpe
Whelan

Le président suppléant (M. McClelland): Je déclare la motion n° 277 rejetée.

M. John Williams: Monsieur le Président, le Règlement veut qu'on commence avec la rangée d'en avant, puis qu'on progresse vers l'arrière, de façon que le vote de chacun soit enregistré.

• (4540)

Or, j'ai remarqué que du côté ministériel plusieurs députés sont demeurés assis. . .

Le président suppléant (M. McClelland): Sauf votre respect, le Règlement veut que les gens qui désirent que leur vote soit enregistré se lèvent, et leur vote est alors enregistré. C'est ce que stipule le Règlement.

M. John Williams: Monsieur le Président, le vote du député de Cambridge, qui n'occupe pas la dernière rangée, a été enregistré avec ceux des occupants de la dernière rangée. On dirait que les gens se promènent à leur guise.

Le président suppléant (M. McClelland): Si l'honorable député de St. Albert porte attention à notre fonctionnement, il constatera que ce n'est pas inhabituel. Cela se produit très souvent.

Le prochain vote porte sur la motion n° 278.

• (4545)

[Français]

(La motion n° 278, mise aux voix, est rejetée par le vote suivant:)

(Vote n° 339)

POUR

Députés

Abbott
Anders
Chatters
Elley

Ablonczy
Bailey
Cummins
Epp

Initiatives ministérielles

Grewal
Hanger
Jaffer
Kenney (Calgary Southeast)
Lowther
Manning
Mills (Red Deer)
Pankiw
Solberg
Vellacott

Grey (Edmonton North)
Hilstrom
Johnston
Konrad
Lunn
Meredith
Morrison
Schmidt
Stinson
Williams—28

Le président suppléant (M. McClelland): Je déclare la motion n° 278 rejetée.

La prochaine mise aux voix porte sur la motion n° 279. Si la motion n° 279 est rejetée, il faudra mettre aux voix les motions nos 280 et 282.

(La motion n° 279, mise aux voix, est rejetée par le vote suivant:)

CONTRE

Députés

Adams
Bélair
Bertrand
Bradshaw
Brisson
Cauchon
Davies
DeVillers
Dromiskiy
Eggleton
Godin (Acadie—Bathurst)
Hardy
Keddy (South Shore)
McLellan (Edmonton West)
Mitchell
Nault
Peterson
Proulx
Saada
St. Denis
Torsney
Wasylcia-Leis —43

Alarie
Bellehumeur
Bonin
Brien
Casey
Collenette
Desjarlais
Doyle
Dubé (Madawaska—Restigouche)
Fry
Harb
Harvey
Lee
Mifflin
Muise
Nystrom
Proud
Robinson
Scott (Fredericton)
Thompson (New Brunswick Southwest)
Tremblay (Rimouski—Mitis)

(Vote n° 340)

POUR

Députés

Abbott
Bailey
Chatters
Elley
Goldring
Grewal
Hilstrom
Johnston
Konrad
Lunn
Meredith
Morrison
Solberg
Vellacott

Anders
Benoit
Cummins
Epp
Gouk
Grey (Edmonton North)
Jaffer
Kenney (Calgary Southeast)
Lowther
Manning
Mills (Red Deer)
Schmidt
Stinson
Williams—28

DÉPUTÉS «PAIRÉS»

Assadourian
Axworthy
Bakopanos
Bergeron
ne—Pabok)
Bigras
Brown
Calder
Caplan
Catterall
Chrétien (Frontenac—Mégantic)
Comuzzi
Dalphondu-Guiral
Debien
Dion
Dubé (Lévis-et-Chutes-de-la-Chaudière)
Duhamel
Folco
Gagliano
Gauthier
Godin (Châteauguay)
Guay
Harvard
Karetak-Lindell
Lalonde
Lebel
Manley
Marchand
McCormick
McWhinney
Normand
O'Brien (Labrador)
O'Reilly
Perron
Picard (Drummond)
Pillitteri
Rocheleau
Sekora
St-Hilaire
Stewart (Northumberland)
Turp
Volpe
Whelan

Asselin
Bachand (Saint-Jean)
Bellemare
Bernier (Bonaventure—Gaspé—Îles-de-la-Madeleine)
Bevilacqua
Bonwick
Caccia
Canuel
Cardin
Chamberlain
Clouthier
Crête
de Savoye
Desrochers
Discepola
Duceppe
Dumas
Fournier
Gagnon
Girard-Bujold
Guarnieri
Guimond
Ianno
Karygiannis
Laurin
Loubier
Marceau
Matthews
McGuire
Mercier
Nunziata
O'Brien (London—Fanshawe)
Parrish
Pettigrew
Pickard (Chatham—Kent Essex)
Plamondon
Sauvageau
Serré
Stewart (Brant)
Tremblay (Lac-Saint-Jean)
Venne
Wappel
Wood

CONTRE

Députés

Adams
Bélair
Bellehumeur
Bradshaw
Brisson
Davies
Doyle
Fry
Graham
Hardy
Hubbard
Keddy (South Shore)
Kraft Sloan
Lincoln
McLellan (Edmonton West)
Mitchell
Murray
Nystrom
Peterson
Proulx
Robinson
Steckle
Thompson (New Brunswick Southwest)
Ur

Alcock
Bélanger
Bennett
Brien
Cauchon
Desjarlais
Dubé (Madawaska—Restigouche)
Godin (Acadie—Bathurst)
Harb
Harvey
Jennings
Kilger (Stormont—Dundas—Charlottenburgh)
Limoges
Longfield
Mifflin
Muise
Nault
Peric
Proud
Redman
Scott (Fredericton)
Szabo
Tremblay (Rimouski—Mitis)
Wasylcia-Leis —48

DÉPUTÉS «PAIRÉS»

Assadourian
Axworthy
Bakopanos
Bergeron
ne—Pabok)
Bigras
Brown
Calder
Caplan
Catterall
Chrétien (Frontenac—Mégantic)
Comuzzi
Dalphondu-Guiral

Asselin
Bachand (Saint-Jean)
Bellemare
Bernier (Bonaventure—Gaspé—Îles-de-la-Madeleine)
Bevilacqua
Bonwick
Caccia
Canuel
Cardin
Chamberlain
Clouthier
Crête

de Savoye
Desrochers
Discepola
Duceppe
Dumas
Fournier
Gagnon
Girard-Bujold
Guarnieri
Guimond
Ianno
Karygiannis
Laurin
Loubier
Marceau
Matthews
McGuire
Mercier
Nunziata
O'Brien (London—Fanshawe)
Parrish
Pettigrew
Pickard (Chatham—Kent Essex)
Plamondon
Sauvageau
Serré
Stewart (Brant)
Tremblay (Lac-Saint-Jean)
Venne
Wappel
Wood

Debien
Dion
Dubé (Lévis-et-Chutes-de-la-Chaudière)
Duhamel
Folco
Gagliano
Gauthier
Godin (Châteauguay)
Guay
Harvard
Karetak-Lindell
Lalonde
Lebel
Manley
Marchand
McCormick
McWhinney
Normand
O'Brien (Labrador)
O'Reilly
Perron
Picard (Drummond)
Pillitteri
Rocheleau
Sekora
St-Hilaire
Stewart (Northumberland)
Turp
Volpe
Whelan

Casey
Coderre
Davies
DeVillers
Dromisky
Eggleton
Godin (Acadie—Bathurst)
Harb
Harvey
Keddy (South Shore)
Kraft Sloan
Lee
Longfield
McLellan (Edmonton West)
Murray
Peterson
Proulx
Robinson
St. Denis
Torsney
Wasylycia-Leis —51

Initiatives ministérielles

Cauchon
Cullen
Desjarlais
Doyle
Dubé (Madawaska—Restigouche)
Finlay
Graham
Hardy
Jones
Knutson
Lastewka
Lincoln
Malhi
Mitchell
Peric
Proud
Reed
Scott (Fredericton)
Thompson (New Brunswick Southwest)
Tremblay (Rimouski—Mitis)

DÉPUTÉS «PAIRÉS»

Le président suppléant (M. McClelland): Je déclare la motion n° 279 rejetée.

[Traduction]

Le prochain vote porte sur la motion n° 280.

● (4550)

[Français]

(La motion n° 280, mise aux voix, est rejetée par le vote suivant:)

(Vote n° 341)

POUR

Députés

Ablonczy	Anders
Bailey	Benoit
Casson	Chatters
Cummins	Elley
Epp	Goldring
Gouk	Grewal
Grey (Edmonton North)	Hilstrom
Johnston	Kenney (Calgary Southeast)
Konrad	Lowther
Manning	Meredith
Mills (Red Deer)	Morrison
Pankiw	Schmidt
Scott (Skeena)	Stinson
Vellacott	Williams—28

CONTRE

Députés

Adams	Alcock
Bélaïr	Bellehumeur
Bertrand	Bonin
Bradshaw	Brien
Brison	Bryden

Assadourian	Asselin
Axworthy	Bachand (Saint-Jean)
Bakopanos	Bellemare
Bergeron	Bernier (Bonaventure—Gaspé—Îles-de-la-Madeleine)
ne—Pabok)	Bevilacqua
Bigras	Bonwick
Brown	Caccia
Calder	Canuel
Caplan	Cardin
Catterall	Chamberlain
Chrétien (Frontenac—Mégantic)	Clouthier
Comuzzi	Crête
Dalphondu-Guiral	de Savoye
Debien	Desrochers
Dion	Discepola
Dubé (Lévis-et-Chutes-de-la-Chaudière)	Duceppe
Duhamel	Dumas
Folco	Fournier
Gagliano	Gagnon
Gauthier	Girard-Bujold
Godin (Châteauguay)	Guarnieri
Guay	Guimond
Harvard	Ianno
Karetak-Lindell	Karygiannis
Lalonde	Laurin
Lebel	Loubier
Manley	Marceau
Marchand	Matthews
McCormick	McGuire
McWhinney	Mercier
Normand	Nunziata
O'Brien (Labrador)	O'Brien (London—Fanshawe)
O'Reilly	Parrish
Perron	Pettigrew
Picard (Drummond)	Pickard (Chatham—Kent Essex)
Pillitteri	Plamondon
Rocheleau	Sauvageau
Sekora	Serré
St-Hilaire	Stewart (Brant)
Stewart (Northumberland)	Tremblay (Lac-Saint-Jean)
Turp	Venne
Volpe	Wappel
Whelan	Wood

Le président suppléant (M. McClelland): Je déclare la motion n° 280 rejetée.

La prochaine mise aux voix porte sur la motion n° 281.

Initiatives ministérielles

● (4555)

[Traduction]

(La motion n° 281, mise aux voix, est rejetée.)

(Vote n° 342)

POUR

Députés

Ablonczy	Anders
Bailey	Benoit
Casson	Cummins
Elley	Epp
Goldring	Grewal
Grey (Edmonton North)	Hilstrom
Johnston	Kenney (Calgary Southeast)
Konrad	Lowther
Manning	Mayfield
Meredith	Mills (Red Deer)
Morrison	Obhrai
Pankiw	Schmidt
Scott (Skeena)	Vellacott—26

CONTRE

Députés

Alcock	Bélanger
Bellehumeur	Bennett
Bertrand	Bonin
Brien	Brison
Bryden	Casey
Cullen	Davies
Desjarlais	DeVillers
Doyle	Dromisky
Dubé (Madawaska—Restigouche)	Finlay
Godin (Acadie—Bathurst)	Graham
Hardy	Harvey
Jennings	Jones
Keddy (South Shore)	Kraft Sloan
Lastewka	Lee
Limoges	Lincoln
Longfield	Malhi
Ménard	Muise
Murray	Nystrom
Peric	Proulx
Redman	Reed
Robinson	Saada
Shepherd	St. Denis
Thompson (New Brunswick Southwest)	Torsney
Tremblay (Rimouski—Mitis)	Ur
Vautour	Wasylycia-Leis
Wilfert—51	

DÉPUTÉS «PAIRÉS»

Assadourian	Asselin
Axworthy	Bachand (Saint-Jean)
Bakopanos	Bellemare
Bergeron	Bernier (Bonaventure—Gaspé—Îles-de-la-Madeleine)
ne—Pabok)	Bevilacqua
Bigras	Bonwick
Brown	Caccia
Calder	Canuel
Caplan	Cardin
Catterall	Chamberlain
Chrétien (Frontenac—Mégantic)	Clouthier
Comuzzi	Crête
Dalphondu-Guiral	de Savoye
Debien	

Desrochers	Dion
Discepolo	Dubé (Lévis-et-Chutes-de-la-Chaudière)
Duceppe	Duhamel
Dumas	Folco
Fournier	Gagliano
Gagnon	Gauthier
Girard-Bujold	Godin (Châteauguay)
Guarnieri	Guay
Guimond	Harvard
Ianno	Karetak-Lindell
Karygiannis	Lalonde
Laurin	Lebel
Loubier	Manley
Marceau	Marchand
Matthews	McCormick
McGuire	McWhinney
Mercier	Normand
Nunziata	O'Brien (Labrador)
O'Brien (London—Fanshawe)	O'Reilly
Parrish	Perron
Pettigrew	Picard (Drummond)
Pickard (Chatham—Kent Essex)	Pillitteri
Plamondon	Rocheleau
Sauvageau	Sekora
Serré	St-Hilaire
Stewart (Brant)	Stewart (Northumberland)
Tremblay (Lac-Saint-Jean)	Turp
Venne	Volpe
Wappel	Whelan
Wood	

Le président suppléant (M. McClelland): Je déclare la motion n° 281 rejetée.

Le prochain vote porte sur la motion n° 282.

● (4600)

[Français]

(La motion n° 282, mise aux voix, est rejetée par le vote suivant:)

(Vote n° 343)

POUR

Députés

Abbott	Ablonczy
Anders	Bailey
Benoit	Casson
Cummins	Elley
Epp	Goldring
Grewal	Grey (Edmonton North)
Hilstrom	Johnston
Kenney (Calgary Southeast)	Konrad
Lowther	Manning
Mayfield	Meredith
Mills (Red Deer)	Obhrai
Pankiw	Schmidt
Scott (Skeena)	Vellacott
White (Langley—Abbotsford)	Williams—28

CONTRE

Députés

Adams	Alarie
Bélaïr	Bellehumeur
Bertrand	Bonin
Bradshaw	Brien
Brison	Bryden
Casey	Coderre
Cullen	Davies
Desjarlais	DeVillers
Doyle	Dromisky

Initiatives ministérielles

(Vote n° 344)

Dubé (Madawaska—Restigouche)
 Godin (Acadie—Bathurst)
 Harb
 Jones
 Lee
 Ménard
 Muise
 Peterson
 Robinson
 Scott (Fredericton)
 Thompson (New Brunswick Southwest)
 Tremblay (Rimouski—Mitis)
 Wasylcyia-Leis—43

Eggleton
 Goodale
 Hardy
 Keddy (South Shore)
 MacAulay
 Mitchell
 Nystrom
 Proud
 Saada
 St. Denis
 Torsney
 Vautour

DÉPUTÉS «PAIRÉS»

Assadourian
 Axworthy
 Bakopanos
 Bergeron
 ne—Pabok)
 Bigras
 Brown
 Calder
 Caplan
 Catterall
 Chrétien (Frontenac—Mégantic)
 Comuzzi
 Dalphond-Guiral
 Debien
 Dion
 Dubé (Lévis-et-Chutes-de-la-Chaudière)
 Duhamel
 Folco
 Gagliano
 Gauthier
 Godin (Châteauguay)
 Guay
 Harvard
 Karetak-Lindell
 Lalonde
 Lebel
 Manley
 Marchand
 McCormick
 McWhinney
 Normand
 O'Brien (Labrador)
 O'Reilly
 Perron
 Picard (Drummond)
 Pillitteri
 Rocheleau
 Sekora
 St-Hilaire
 Stewart (Northumberland)
 Turp
 Volpe
 Whelan

Asselin
 Bachand (Saint-Jean)
 Bellemare
 Bernier (Bonaventure—Gaspé—Îles-de-la-Madelei-
 Bevilacqua
 Bonwick
 Caccia
 Canuel
 Cardin
 Chamberlain
 Clouthier
 Crête
 de Savoye
 Desrochers
 Discepola
 Duceppe
 Dumas
 Fournier
 Gagnon
 Girard-Bujold
 Guarnieri
 Guimond
 Ianno
 Karygiannis
 Laurin
 Loubier
 Marceau
 Matthews
 McGuire
 Mercier
 Nunziata
 O'Brien (London—Fanshawe)
 Parrish
 Pettigrew
 Pickard (Chatham—Kent Essex)
 Plamondon
 Sauvageau
 Serré
 Stewart (Brant)
 Tremblay (Lac-Saint-Jean)
 Venne
 Wappel
 Wood

Abbott
 Anders
 Casson
 Cummins
 Epp
 Grewal
 Hilstrom
 Kenney (Calgary Southeast)
 Lowther
 Mayfield
 Mills (Red Deer)
 Obhrai
 Schmidt
 Stinson
 Williams—29

POUR

Députés

Ablonczy
 Benoit
 Chatters
 Elley
 Goldring
 Grey (Edmonton North)
 Johnston
 Konrad
 Manning
 Meredith
 Morrison
 Pankiw
 Scott (Skeena)
 Vellacott

CONTRE

Députés

Bélanger
 Bennett
 Brien
 Casey
 Davies
 Doyle
 Finlay
 Graham
 Hubbard
 Keddy (South Shore)
 Lastewka
 Lincoln
 Malhi
 Mitchell
 Nault
 Peterson
 Redman
 Shepherd
 Telegdi
 Tremblay (Rimouski—Mitis)
 Vautour

Bellehumeur
 Bradshaw
 Brison
 Coderre
 Desjarlais
 Dubé (Madawaska—Restigouche)
 Godin (Acadie—Bathurst)
 Hardy
 Jones
 Kraft Sloan
 Limoges
 Longfield
 Ménard
 Murray
 Nystrom
 Proud
 Robinson
 Steckle
 Thompson (New Brunswick Southwest)
 Ur
 Wasylcyia-Leis—42

DÉPUTÉS «PAIRÉS»

Assadourian
 Axworthy
 Bakopanos
 Bergeron
 ne—Pabok)
 Bigras
 Brown
 Calder
 Caplan
 Catterall
 Chrétien (Frontenac—Mégantic)
 Comuzzi
 Dalphond-Guiral
 Debien
 Dion
 Dubé (Lévis-et-Chutes-de-la-Chaudière)
 Duhamel
 Folco
 Gagliano
 Gauthier
 Godin (Châteauguay)
 Guay
 Harvard

Asselin
 Bachand (Saint-Jean)
 Bellemare
 Bernier (Bonaventure—Gaspé—Îles-de-la-Madelei-
 Bevilacqua
 Bonwick
 Caccia
 Canuel
 Cardin
 Chamberlain
 Clouthier
 Crête
 de Savoye
 Desrochers
 Discepola
 Duceppe
 Dumas
 Fournier
 Gagnon
 Girard-Bujold
 Guarnieri
 Guimond

Le président suppléant (M. McClelland): Je déclare la motion n° 282 rejetée.

La prochaine mise aux voix porte sur la motion n° 283. Si la motion n° 283 est rejetée, il faudra mettre aux voix la motion n° 284.

● (4605)

[Traduction]

(La motion n° 283, mise aux voix, est rejetée.)

Initiatives ministérielles

Ianno	Karetak-Lindell
Karygiannis	Lalonde
Laurin	Lebel
Loubier	Manley
Marceau	Marchand
Matthews	McCormick
McGuire	McWhinney
Mercier	Normand
Nunziata	O'Brien (Labrador)
O'Brien (London—Fanshawe)	O'Reilly
Parrish	Perron
Pettigrew	Picard (Drummond)
Pickard (Chatham—Kent Essex)	Pillitteri
Plamondon	Rocheleau
Sauvageau	Sekora
Serré	St-Hilaire
Stewart (Brant)	Stewart (Northumberland)
Tremblay (Lac-Saint-Jean)	Turp
Venne	Volpe
Wappel	Whelan
Wood	

Le président suppléant (M. McClelland): Je déclare la motion n° 283 rejetée.

Je voudrais expliquer pourquoi je n'ai pas procédé à la mise aux voix la dernière fois. C'est que le député d'Elk Island a porté à ma connaissance que, dans certains cas, on avait déjà procédé à la mise aux voix, le vote ayant été différé. Nous ne sommes donc pas obligés de faire ce que nous avons déjà fait.

[Français]

La prochaine mise aux voix porte sur la motion n° 284.

(La motion n° 284, mise aux voix, est rejetée par le vote suivant:)

(Vote n° 345)

POUR

Députés

Abbott	Ablonczy
Anders	Benoit
Casson	Chatters
Cummins	Epp
Goldring	Grewal
Hilstrom	Johnston
Kenney (Calgary Southeast)	Konrad
Lowther	Manning
Mayfield	Meredith
Mills (Red Deer)	Morrison
Obhrai	Pankiw
Schmidt	Stinson
White (Langley—Abbotsford)	Williams—26

CONTRE

Députés

Adams	Alarie
Assadourian	Bellehumeur
Bertrand	Blaikie
Bradshaw	Brien
Brison	Casey
Coderre	Cullen
Davies	Desjarlais
Doyle	Dromisky

Eggleton	Godin (Acadie—Bathurst)
Goodale	Hardy
Harvey	Jones
Keddy (South Shore)	Lee
Limoges	Ménard
Mills (Broadview—Greenwood)	Nault
Nystrom	Peterson
Proud	Redman
Saada	Scott (Fredericton)
St. Denis	Thompson (New Brunswick Southwest)
Torsney	Tremblay (Rimouski—Mitis)
Vautour	Wasylycia-Leis —40

DÉPUTÉS «PAIRÉS»

Assadourian	Asselin
Axworthy	Bachand (Saint-Jean)
Bakopanos	Bellemare
Bergeron	Bernier (Bonaventure—Gaspé—Îles-de-la-Madeleine)
ne—Pabok)	Bevilacqua
Bigras	Bonwick
Brown	Caccia
Calder	Canuel
Caplan	Cardin
Catterall	Chamberlain
Chrétien (Frontenac—Mégantic)	Clouthier
Comuzzi	Crête
Dalphond-Guiral	de Savoye
Debien	Desrochers
Dion	Discepola
Dubé (Lévis-et-Chutes-de-la-Chaudière)	Duceppe
Duhamel	Dumas
Folco	Fournier
Gagliano	Gagnon
Gauthier	Girard-Bujold
Godin (Châteauguay)	Guarnieri
Guay	Guimond
Harvard	Ianno
Karetak-Lindell	Karygiannis
Lalonde	Laurin
Lebel	Loubier
Manley	Marceau
Marchand	Matthews
McCormick	McGuire
McWhinney	Mercier
Normand	Nunziata
O'Brien (Labrador)	O'Brien (London—Fanshawe)
O'Reilly	Parrish
Perron	Pettigrew
Picard (Drummond)	Pickard (Chatham—Kent Essex)
Pillitteri	Plamondon
Rocheleau	Sauvageau
Sekora	Serré
St-Hilaire	Stewart (Brant)
Stewart (Northumberland)	Tremblay (Lac-Saint-Jean)
Turp	Venne
Volpe	Wappel
Whelan	Wood

Le président suppléant (M. McClelland): Je déclare la motion n° 284 rejetée.

La prochaine mise aux voix porte sur la motion n° 285. Si la motion n° 285 est rejetée, il faudra mettre aux voix les motions n°s 286 et 288.

● (4610)

(La motion n° 285, mise aux voix, est rejetée par le vote suivant:)

Initiatives ministérielles

(Vote n° 346)

POUR

Députés

Ablonczy
Benoit
Casson
Cummins
Goldring
Johnston
Konrad
Mayfield
Mills (Red Deer)
Schmidt
White (Langley—Abbotsford)

Anders
Cadman
Chatters
Epp
Grewal
Kenney (Calgary Southeast)
Lowther
Meredith
Obhrai
Stinson
Williams—22

Pettigrew
Pickard (Chatham—Kent Essex)
Plamondon
Sauvageau
Serré
Stewart (Brant)
Tremblay (Lac-Saint-Jean)
Venne
Wappel
Wood

Picard (Drummond)
Pillitteri
Rocheleau
Sekora
St-Hilaire
Stewart (Northumberland)
Turp
Volpe
Whelan

Le président suppléant (M. McClelland): Je déclare la motion n° 285 rejetée.

La prochaine mise aux voix porte sur la motion n° 286.

● (4615)

CONTRE

Députés

Adams
Bélanger
Bennett
Brien
Casey
Desjarlais
Finlay
Graham
Harvey
Keddy (South Shore)
Lastewka
Lincoln
Ménard
Nault
Provenzano
Shepherd
Telegdi
Tremblay (Rimouski—Mitis)
Wasylcia-Leis —37

Alarie
Bellehumeur
Blaikie
Brisson
Davies
Doyle
Godin (Acadie—Bathurst)
Hardy
Hubbard
Kraft Sloan
Limoges
Longfield
Murray
Nystrom
Redman
Steckle
Thompson (New Brunswick Southwest)
Vautour

Abbott
Anders
Cadman
Chatters
Epp
Grewal
Hanger
Johnston
Konrad
Mayfield
Mills (Red Deer)
Schmidt
Strahl
Williams—27

(Vote n° 347)

POUR

Députés

Ablonczy
Benoit
Casson
Cummins
Goldring
Grey (Edmonton North)
Hilstrom
Kenney (Calgary Southeast)
Lowther
Meredith
Obhrai
Stinson
White (Langley—Abbotsford)

DÉPUTÉS «PAIRÉS»

Assadourian
Axworthy
Bakopanos
Bergeron
ne—Pabok)
Bigras
Brown
Calder
Caplan
Catterall
Chrétien (Frontenac—Mégantic)
Comuzzi
Dalphond-Guiral
Debien
Dion
Dubé (Lévis-et-Chutes-de-la-Chaudière)
Duhamel
Folco
Gagliano
Gauthier
Godin (Châteauguay)
Guay
Harvard
Karetak-Lindell
Lalonde
Lebel
Manley
Marchand
McCormick
McWhinney
Normand
O'Brien (Labrador)
O'Reilly
Perron

Asselin
Bachand (Saint-Jean)
Bellemare
Bernier (Bonaventure—Gaspé—Îles-de-la-Madeleine)
Bevilacqua
Bonwick
Caccia
Canuel
Cardin
Chamberlain
Clouthier
Crête
de Savoye
Desrochers
Discepola
Duceppe
Dumas
Fournier
Gagnon
Girard-Bujold
Guarnieri
Guimond
Ianno
Karygiannis
Laurin
Loubier
Marceau
Matthews
McGuire
Mercier
Nunziata
O'Brien (London—Fanshawe)
Parrish

Adams
Bellehumeur
Blaikie
Brien
Casey
Cullen
Desjarlais
Dromisky
Godin (Acadie—Bathurst)
Hardy
Keddy (South Shore)
Lee
Mills (Broadview—Greenwood)
Nault
Peterson
Saada
Thompson (New Brunswick Southwest)
Tremblay (Rimouski—Mitis)
Wasylcia-Leis—37

CONTRE

Députés

Alarie
Bertrand
Bradshaw
Bryden
Cauchon
Davies
Doyle
Fry
Goodale
Harvey
Kilger (Stormont—Dundas—Charlottenburgh)
Ménard
Mitchell
Nystrom
Proud
St. Denis
Torsney
Vautour

DÉPUTÉS «PAIRÉS»

Assadourian
Axworthy
Bakopanos
Bergeron
ne—Pabok)
Bigras
Brown

Asselin
Bachand (Saint-Jean)
Bellemare
Bernier (Bonaventure—Gaspé—Îles-de-la-Madeleine)
Bevilacqua
Bonwick

Initiatives ministérielles

Caccia
Canuel
Cardin
Chamberlain
Clouthier
Crête
de Savoie
Desrochers
Discepola
Duceppe
Dumas
Fournier
Gagnon
Girard-Bujold
Guarnieri
Guimond
Ianno
Karygiannis
Laurin
Loubier
Marceau
Matthews
McGuire
Mercier
Nunziata
O'Brien (London—Fanshawe)
Parrish
Pettigrew
Pickard (Chatham—Kent Essex)
Plamondon
Sauvageau
Serré
Stewart (Brant)
Tremblay (Lac-Saint-Jean)
Venne
Wappel
Wood

Calder
Caplan
Catterall
Chrétien (Frontenac—Mégantic)
Comuzzi
Dalphond-Guiral
Debien
Dion
Dubé (Lévis-et-Chutes-de-la-Chaudière)
Duhamel
Folco
Gagliano
Gauthier
Godin (Châteauguay)
Guay
Harvard
Karetak-Lindell
Lalonde
Lebel
Manley
Marchand
McCormick
McWhinney
Normand
O'Brien (Labrador)
O'Reilly
Perron
Picard (Drummond)
Pillitteri
Rocheleau
Sekora
St-Hilaire
Stewart (Northumberland)
Turp
Volpe
Whelan

Brisson
Coderre
Desjarlais
Finlay
Godin (Acadie—Bathurst)
Hardy
Hubbard
Kraft Sloan
Lincoln
Ménard
Nault
Peric
Provenzano
Shepherd
Telegdi
Tremblay (Rimouski—Mitis)
Vautour
Wilfert—43

Casey
Davies
Doyle
Fry
Graham
Harvey
Keddy (South Shore)
Limoges
Longfield
Murray
Nystrom
Proud
Redman
Steckle
Thompson (New Brunswick Southwest)
Ur
Wasylycia-Leis

DÉPUTÉS «PAIRÉS»

Assadourian
Axworthy
Bakopanos
Bergeron
ne—Pabok)

Bigras
Brown
Calder
Caplan
Catterall
Chrétien (Frontenac—Mégantic)
Comuzzi
Dalphond-Guiral
Debien
Dion
Dubé (Lévis-et-Chutes-de-la-Chaudière)
Duhamel
Folco
Gagliano
Gauthier
Godin (Châteauguay)
Guay
Harvard
Karetak-Lindell
Lalonde
Lebel
Manley
Marchand
McCormick
McWhinney
Normand
O'Brien (Labrador)
O'Reilly
Perron
Picard (Drummond)
Pillitteri
Rocheleau
Sekora
St-Hilaire
Stewart (Northumberland)
Turp
Volpe
Whelan

Asselin
Bachand (Saint-Jean)
Bellemare
Bernier (Bonaventure—Gaspé—Îles-de-la-Madeleine)
Bevilacqua
Bonwick
Caccia
Canuel
Cardin
Chamberlain
Clouthier
Crête
de Savoie
Desrochers
Discepola
Duceppe
Dumas
Fournier
Gagnon
Girard-Bujold
Guarnieri
Guimond
Ianno
Karygiannis
Laurin
Loubier
Marceau
Matthews
McGuire
Mercier
Nunziata
O'Brien (London—Fanshawe)
Parrish
Pettigrew
Pickard (Chatham—Kent Essex)
Plamondon
Sauvageau
Serré
Stewart (Brant)
Tremblay (Lac-Saint-Jean)
Venne
Wappel
Wood

Le président suppléant (M. McClelland): Je déclare la motion n° 286 rejetée.

La prochaine mise aux voix porte sur la motion n° 287.

● (4620)

(La motion n° 287, mise aux voix, est rejetée par le vote suivant:)

(Vote n° 348)

POUR

Députés

Abbott	Ablonczy
Anders	Benoit
Cadman	Casson
Chatters	Cummins
Epp	Goldring
Grewal	Grey (Edmonton North)
Hanger	Hill (MacLeod)
Hilstrom	Johnston
Kenney (Calgary Southeast)	Konrad
Mayfield	Meredith
Mills (Red Deer)	Schmidt
Stinson	Strahl
White (Langley—Abbotsford)	Williams —26

CONTRE

Députés

Adams	Alarie
Alcock	Bélangier
Bellehumeur	Bennett
Blaikie	Brien

Le président suppléant (M. McClelland): Je déclare la motion n° 287 rejetée.

[Traduction]

Le prochain vote porte sur la motion n° 288.

[Français]

(La motion n° 288, mise aux voix, est rejetée par le vote suivant:)

(Vote n° 349)

POUR

Députés

Abbott
Anders
Cadman
Chatters
Epp
Grewal
Hanger
Hill (Prince George—Peace River)
Johnston
Konrad
Meredith
Schmidt
Strahl
Williams—27

Ablonczy
Benoit
Casson
Cummins
Goldring
Grey (Edmonton North)
Hill (Macleod)
Hilstrom
Kenney (Calgary Southeast)
Mayfield
Mills (Red Deer)
Stinson
White (Langley—Abbotsford)

CONTRE

Députés

Adams
Bellehumeur
Blaikie
Brien
Bryden
Cotler
Davies
Doyle
Dubé (Madawaska—Restigouche)
Godin (Acadie—Bathurst)
Hardy
Keddy (South Shore)
Lee
Mitchell
Nystrom
Peterson
Saada
St. Denis
Tremblay (Rimouski—Mitis)
Wasylcia-Leis—39

Alarie
Bertrand
Bradshaw
Brisson
Casey
Cullen
Desjarlais
Dromisky
Fry
Goodale
Harvey
Kilger (Stormont—Dundas—Charlottenburgh)
Ménard
Nault
Peric
Provenzano
Scott (Fredericton)
Torsney
Vautour

DÉPUTÉS «PAIRÉS»

Assadourian
Axworthy
Bakopanos
Bergeron
ne—Pabok)
Bigras
Brown
Calder
Caplan
Catterall
Chrétien (Frontenac—Mégantic)
Comuzzi
Dalphond-Guiral
Debien
Dion
Dubé (Lévis-et-Chutes-de-la-Chaudière)
Duhamel
Folco
Gagliano
Gauthier
Godin (Châteauguay)
Guay
Harvard
Karetak-Lindell

Asselin
Bachand (Saint-Jean)
Bellemare
Bernier (Bonaventure—Gaspé—Îles-de-la-Madeleine)
Bevilacqua
Bonwick
Caccia
Canuel
Cardin
Chamberlain
Clouthier
Crête
de Savoye
Desrochers
Discepola
Duceppe
Dumas
Fournier
Gagnon
Girard-Bujold
Guarnieri
Guimond
Ianno

Initiatives ministérielles

Karygiannis
Laurin
Loubier
Marceau
Matthews
McGuire
Mercier
Nunziata
O'Brien (London—Fanshawe)
Parrish
Pettigrew
Pickard (Chatham—Kent Essex)
Plamondon
Sauvageau
Serré
Stewart (Brant)
Tremblay (Lac-Saint-Jean)
Venne
Wappel
Wood

Lalonde
Lebel
Manley
Marchand
McCormick
McWhinney
Normand
O'Brien (Labrador)
O'Reilly
Perron
Picard (Drummond)
Pillitteri
Rocheleau
Sekora
St-Hilaire
Stewart (Northumberland)
Turp
Volpe
Whelan

Le président suppléant (M. McClelland): Je déclare la motion n° 288 rejetée.

La prochaine mise aux voix porte sur la motion n° 289. Si la motion n° 289 est rejetée, il faudra mettre aux voix la motion n° 290.

• (4625)

(La motion n° 289, mise aux voix, est rejetée par le vote suivant:)

(Vote n° 350)

POUR

Députés

Abbott
Anders
Cadman
Chatters
Elley
Goldring
Grey (Edmonton North)
Hill (Macleod)
Hilstrom
Kenney (Calgary Southeast)
Lowther
Meredith
Schmidt
Strahl
Williams—29

Ablonczy
Benoit
Casson
Cummins
Epp
Grewal
Hanger
Hill (Prince George—Peace River)
Johnston
Konrad
Mayfield
Obhrai
Stinson
White (Langley—Abbotsford)

CONTRE

Députés

Adams
Bélanger
Bennett
Blaikie
Brien
Bryden
Cotler
Desjarlais
Dubé (Madawaska—Restigouche)
Fry
Goodale
Harvey
Keddy (South Shore)
Limoges
Mahoney
Mitchell
Nault
Peterson

Alcock
Bellehumeur
Bertrand
Bradshaw
Brisson
Casey
Davies
Doyle
Finlay
Godin (Acadie—Bathurst)
Hardy
Jordan
Lee
Longfield
Ménard
Myers
Nystrom
Provenzano

Initiatives ministérielles

Redman
Scott (Fredericton)
St. Denis
Thompson (New Brunswick Southwest)
Ur
Wasylycia-Leis

Saada
Shepherd
Steckle
Torsney
Vautour
Wilfert—48

Epp
Grey (Edmonton North)
Hill (MacLeod)
Hilstrom
Kenney (Calgary Southeast)
Lowther
Meredith
Schmidt
Strahl
Williams—27

Grewal
Hanger
Hill (Prince George—Peace River)
Johnston
Konrad
Mayfield
Obhrai
Stinson
White (Langley—Abbotsford)

DÉPUTÉS «PAIRÉS»

Assadourian
Axworthy
Bakopanos
Bergeron
ne—Pabok)
Bigras
Brown
Calder
Caplan
Catterall
Chrétien (Frontenac—Mégantic)
Comuzzi
Dalphond-Guiral
Debien
Dion
Dubé (Lévis-et-Chutes-de-la-Chaudière)
Duhamel
Folco
Gagliano
Gauthier
Godin (Châteauguay)
Guay
Harvard
Karetak-Lindell
Lalonde
Lebel
Manley
Marchand
McCormick
McWhinney
Normand
O'Brien (Labrador)
O'Reilly
Perron
Picard (Drummond)
Pillitteri
Rocheleau
Sekora
St-Hilaire
Stewart (Northumberland)
Turp
Volpe
Whelan

Asselin
Bachand (Saint-Jean)
Bellemare
Bernier (Bonaventure—Gaspé—Îles-de-la-Madeleine)
Bevilacqua
Bonwick
Caccia
Canuel
Cardin
Chamberlain
Clouthier
Crête
de Savoye
Desrochers
Discepola
Duceppe
Dumas
Fournier
Gagnon
Girard-Bujold
Guarnieri
Guimond
Ianno
Karygiannis
Laurin
Loubier
Marceau
Matthews
McGuire
Mercier
Nunziata
O'Brien (London—Fanshawe)
Parrish
Pettigrew
Pickard (Chatham—Kent Essex)
Plamondon
Sauvageau
Serré
Stewart (Brant)
Tremblay (Lac-Saint-Jean)
Venne
Wappel
Wood

Adams
Bélangier
Bertrand
Bradshaw
Brison
Casey
Davies
Doyle
Eggleton
Fry
Goodale
Harvey
Kilger (Stormont—Dundas—Charlottenburgh)
Longfield
Ménard
Murray
Nystrom
Proulx
Scott (Fredericton)
Thompson (New Brunswick Southwest)
Tremblay (Rimouski—Mitis)
Wasylycia-Leis —43

CONTRE

Députés

Alcock
Bellehumeur
Blaikie
Brien
Bryden
Cotler
Desjarlais
Dubé (Madawaska—Restigouche)
Finlay
Godin (Acadie—Bathurst)
Hardy
Keddy (South Shore)
Lee
Malhi
Mitchell
Nault
Peterson
Saada
St. Denis
Torsney
Vautour

DÉPUTÉS «PAIRÉS»

Assadourian
Axworthy
Bakopanos
Bergeron
ne—Pabok)
Bigras
Brown
Calder
Caplan
Catterall
Chrétien (Frontenac—Mégantic)
Comuzzi
Dalphond-Guiral
Debien
Dion
Dubé (Lévis-et-Chutes-de-la-Chaudière)
Duhamel
Folco
Gagliano
Gauthier
Godin (Châteauguay)
Guay
Harvard
Karetak-Lindell
Lalonde
Lebel
Manley
Marchand
McCormick
McWhinney
Normand
O'Brien (Labrador)
O'Reilly
Perron
Picard (Drummond)
Pillitteri
Rocheleau
Sekora
St-Hilaire

Asselin
Bachand (Saint-Jean)
Bellemare
Bernier (Bonaventure—Gaspé—Îles-de-la-Madeleine)
Bevilacqua
Bonwick
Caccia
Canuel
Cardin
Chamberlain
Clouthier
Crête
de Savoye
Desrochers
Discepola
Duceppe
Dumas
Fournier
Gagnon
Girard-Bujold
Guarnieri
Guimond
Ianno
Karygiannis
Laurin
Loubier
Marceau
Matthews
McGuire
Mercier
Nunziata
O'Brien (London—Fanshawe)
Parrish
Pettigrew
Pickard (Chatham—Kent Essex)
Plamondon
Sauvageau
Serré

Le président suppléant (M. McClelland): Je déclare la motion n° 289 rejetée.

[Traduction]

Le vote suivant porte sur la motion n° 290.

• (4630)

[Français]

(La motion n° 290, mise aux voix, est rejetée par le vote suivant:)

(Vote n° 351)

POUR

Députés

Abbott
Anders
Casson
Cummins

Ablonczy
Cadman
Chatters
Elley

Stewart (Brant)
Tremblay (Lac-Saint-Jean)
Venne
Wappel
Wood

Stewart (Northumberland)
Turp
Volpe
Whelan

Le président suppléant (M. McClelland): Je déclare la motion n° 290 rejetée.

La prochaine mise aux voix porte sur la motion n° 291. Si la motion n° 291 est rejetée, il faudra mettre aux voix la motion n° 292.

● (4635)

(La motion n° 291, mise aux voix, est rejetée par le vote suivant:)

(Vote n° 352)

POUR

Députés

Abbott
Cadman
Chatters
Elley
Goldring
Grey (Edmonton North)
Hill (MacLeod)
Hilstrom
Johnston
Lowther
Mayfield
Obhrai
Solberg
Strahl

Ablonczy
Casson
Cummins
Epp
Grewal
Hanger
Hill (Prince George—Peace River)
Jaffer
Kenney (Calgary Southeast)
Lunn
Meredith
Schmidt
Stinson
Williams —28

CONTRE

Députés

Adams
Bélanger
Bennett
Bradshaw
Brisson
Cotler
Desjarlais
Dubé (Madawaska—Restigouche)
Finlay
Godin (Acadie—Bathurst)
Hardy
Jordan
Limoges
Mahoney
Ménard
Myers
Nystrom
Provenzano
Steckle
Tremblay (Rimouski—Mitis)
Vautour
Wilfert—43

Alarie
Bellehumeur
Blaikie
Brien
Casey
Davies
Doyle
Eggleton
Fry
Goodale
Harvey
Keddy (South Shore)
Longfield
Malhi
Murray
Nault
Proulx
Redman
Thompson (New Brunswick Southwest)
Ur
Wasylycia-Leis

DÉPUTÉS «PAIRÉS»

Assadourian
Axworthy
Bakopanos
Bergeron
ne—Pabok)
Bigras
Brown

Asselin
Bachand (Saint-Jean)
Bellemare
Bernier (Bonaventure—Gaspé—Îles-de-la-Madeleine)
Bevilacqua
Bonwick

Caccia
Canuel
Cardin
Chamberlain
Clouthier
Crête
de Savoye
Desrochers
Discepola
Duceppe
Dumas
Fournier
Gagnon
Girard-Bujold
Guarnieri
Guimond
Ianno
Karygiannis
Laurin
Loubier
Marceau
Matthews
McGuire
Mercier
Nunziata
O'Brien (London—Fanshawe)
Parrish
Pettigrew
Pickard (Chatham—Kent Essex)
Plamondon
Sauvageau
Serré
Stewart (Brant)
Tremblay (Lac-Saint-Jean)
Venne
Wappel
Wood

Initiatives ministérielles

Calder
Caplan
Catterall
Chrétien (Frontenac—Mégantic)
Comuzzi
Dalphond-Guiral
Debien
Dion
Dubé (Lévis-et-Chutes-de-la-Chaudière)
Duhamel
Folco
Gagliano
Gauthier
Godin (Châteauguay)
Guay
Harvard
Karetak-Lindell
Lalonde
Lebel
Manley
Marchand
McCormick
McWhinney
Normand
O'Brien (Labrador)
O'Reilly
Perron
Picard (Drummond)
Pillitteri
Rocheleau
Sekora
St-Hilaire
Stewart (Northumberland)
Turp
Volpe
Whelan

Le président suppléant (M. McClelland): Je déclare la motion n° 291 rejetée.

La prochaine mise aux voix porte sur la motion n° 292.

● (4640)

(La motion n° 292, mise aux voix, est rejetée par le vote suivant:)

(Vote n° 353)

POUR

Députés

Ablonczy
Cadman
Chatters
Epp
Grewal
Hanger
Hill (Prince George—Peace River)
Jaffer
Kenney (Calgary Southeast)
Lowther
Mayfield
Morrison
Schmidt
Stinson
Williams—29

Anders
Casson
Cummins
Goldring
Grey (Edmonton North)
Hill (MacLeod)
Hilstrom
Johnston
Konrad
Lunn
Meredith
Obhrai
Solberg
Strahl

Initiatives ministérielles

CONTRE

Députés

Adams	Alarie
Bélangier	Bellehumeur
Bertrand	Blaikie
Bradshaw	Brien
Brisson	Bryden
Casey	Collenette
Cotler	Davies
Desjarlais	Dockrill
Doyle	Dubé (Madawaska—Restigouche)
Eggleton	Finlay
Fry	Godin (Acadie—Bathurst)
Goodale	Hardy
Harvey	Jordan
Keddy (South Shore)	Lee
Limoges	Mahoney
Malhi	Ménard
Mifflin	Murray
Myers	Nault
Nystrom	Proulx
Redman	Saada
Shepherd	St. Denis
Steckle	Szabo
Thompson (New Brunswick Southwest)	Tremblay (Rimouski—Mitis)
Ur	Vautour
Wasylycia-Leis—49	

DÉPUTÉS «PAIRÉS»

Assadourian	Asselin
Axworthy	Bachand (Saint-Jean)
Bakopanos	Bellemare
Bergeron	Bernier (Bonaventure—Gaspé—Îles-de-la-Madeleine—Pabok)
ne—Pabok)	Bevilacqua
Bigras	Bonwick
Brown	Caccia
Calder	Canuel
Caplan	Cardin
Catterall	Chamberlain
Chrétien (Frontenac—Mégantic)	Clouthier
Comuzzi	Crête
Dalphond-Guiral	de Savoye
Debien	Desrochers
Dion	Discepola
Dubé (Lévis-et-Chutes-de-la-Chaudière)	Duceppe
Duhamel	Dumas
Folco	Fournier
Gagliano	Gagnon
Gauthier	Girard-Bujold
Godin (Châteauguay)	Guarnieri
Guay	Guimond
Harvard	Ianno
Karetak-Lindell	Karygiannis
Lalonde	Laurin
Lebel	Loubier
Manley	Marceau
Marchand	Matthews
McCormick	McGuire
McWhinney	Mercier
Normand	Nunziata
O'Brien (Labrador)	O'Brien (London—Fanshawe)
O'Reilly	Parrish
Perron	Pettigrew
Picard (Drummond)	Pickard (Chatham—Kent Essex)
Pillitteri	Plamondon
Rocheleau	Sauvageau
Sekora	Serré
St-Hilaire	Stewart (Brant)
Stewart (Northumberland)	Tremblay (Lac-Saint-Jean)
Turp	Venne
Volpe	Wappel
Whelan	Wood

Le président suppléant (M. McClelland): Je déclare la motion n° 292 rejetée.

La prochaine mise aux voix porte sur la motion n° 293. Si la motion n° 293 est rejetée, il faudra mettre aux voix les motions n°s 294 et 295.

(La motion n° 293, mise aux voix, est rejetée par le vote suivant:)

(Vote n° 354)

POUR

Députés

Ablonczy	Anders
Cadman	Casson
Chatters	Cummins
Epp	Forseth
Grewal	Grey (Edmonton North)
Hanger	Hill (Macleod)
Hill (Prince George—Peace River)	Hilstrom
Jaffer	Johnston
Kenney (Calgary Southeast)	Konrad
Lowther	Lunn
Mayfield	Meredith
Morrison	Obhrai
Schmidt	Solberg
Stinson	Strahl
Williams—29	

CONTRE

Députés

Adams	Alarie
Bélangier	Bellehumeur
Bertrand	Bradshaw
Brien	Bryden
Casey	Collenette
Cotler	Davies
Desjarlais	Dockrill
Doyle	Dubé (Madawaska—Restigouche)
Eggleton	Finlay
Fry	Godin (Acadie—Bathurst)
Goodale	Hardy
Harvey	Jordan
Lee	Mahoney
Malhi	Ménard
Mifflin	Mitchell
Murray	Myers
Nault	Nystrom
Proulx	Redman
Reed	Saada
Shepherd	St. Denis
Steckle	Thompson (New Brunswick Southwest)
Tremblay (Rimouski—Mitis)—43	

DÉPUTÉS «PAIRÉS»

Assadourian	Asselin
Axworthy	Bachand (Saint-Jean)
Bakopanos	Bellemare
Bergeron	Bernier (Bonaventure—Gaspé—Îles-de-la-Madeleine—Pabok)
ne—Pabok)	Bevilacqua
Bigras	Bonwick
Brown	Caccia
Calder	Canuel
Caplan	Cardin
Catterall	Chamberlain
Chrétien (Frontenac—Mégantic)	Clouthier
Comuzzi	Crête
Dalphond-Guiral	de Savoye
Debien	

Initiatives ministérielles

Desrochers
Discepola
Duceppe
Dumas
Fournier
Gagnon
Girard-Bujold
Guarnieri
Guimond
Ianno
Karygiannis
Laurin
Loubier
Marceau
Matthews
McGuire
Mercier
Nunziata
O'Brien (London—Fanshawe)
Parrish
Pettigrew
Pickard (Chatham—Kent Essex)
Plamondon
Sauvageau
Serré
Stewart (Brant)
Tremblay (Lac-Saint-Jean)
Venne
Wappel
Wood

Dion
Dubé (Lévis-et-Chutes-de-la-Chaudière)
Duhamel
Folco
Gagliano
Gauthier
Godin (Châteauguay)
Guay
Harvard
Karetak-Lindell
Lalonde
Lebel
Manley
Marchand
McCormick
McWhinney
Normand
O'Brien (Labrador)
O'Reilly
Perron
Picard (Drummond)
Pillitteri
Rocheleau
Sekora
St-Hilaire
Stewart (Northumberland)
Turp
Volpe
Whelan

Bradshaw
Cannis
Collenette
Davies
Dockrill
Dubé (Madawaska—Restigouche)
Finlay
Godin (Acadie—Bathurst)
Hardy
Jordan
Lee
Malhi
Ménard
Mitchell
Nault
Proulx
Redman
Saada
Steckle
Tremblay (Rimouski—Mitis)
Wasylycia-Leis —47

Brien
Casey
Cotler
Desjarlais
Doyle
Eggleton
Fry
Graham
Harvey
Lastewka
Mahoney
McWhinney
Mifflin
Myers
Peric
Provenzano
Reed
Shepherd
Thompson (New Brunswick Southwest)
Vautour

DÉPUTÉS «PAIRÉS»

Le président suppléant (M. McClelland): Je déclare la motion n° 293 rejetée.

[Traduction]

Le vote suivant porte sur la motion n° 294.

● (4645)

(La motion n° 294, mise aux voix, est rejetée.)

(Vote n° 355)

POUR

Députés

Ablonczy
Cadman
Chatters
Epp
Grewal
Hanger
Hill (Prince George—Peace River)
Jaffer
Kenney (Calgary Southeast)
Lowther
Mayfield
Morrison
Schmidt
Stinson
Williams—29

Anders
Casson
Cummins
Goldring
Grey (Edmonton North)
Hill (Macleod)
Hilstrom
Johnston
Konrad
Lunn
Meredith
Obhrai
Solberg
Strahl

CONTRE

Députés

Adams
Bélanger
Bertrand

Alarie
Bellehumeur
Bonin

Assadourian
Axworthy
Bakopanos
Bergeron
ne—Pabok)
Bigras
Brown
Calder
Caplan
Catterall
Chrétien (Frontenac—Mégantic)
Comuzzi
Dalphond-Guiral
Debien
Dion
Dubé (Lévis-et-Chutes-de-la-Chaudière)
Duhamel
Folco
Gagliano
Gauthier
Godin (Châteauguay)
Guay
Harvard
Karetak-Lindell
Lalonde
Lebel
Manley
Marchand
McCormick
McWhinney
Normand
O'Brien (Labrador)
O'Reilly
Perron
Picard (Drummond)
Pillitteri
Rocheleau
Sekora
St-Hilaire
Stewart (Northumberland)
Turp
Volpe
Whelan

Asselin
Bachand (Saint-Jean)
Bellemare
Bernier (Bonaventure—Gaspé—Îles-de-la-Madeleine)
Bevilacqua
Bonwick
Caccia
Canuel
Cardin
Chamberlain
Clouthier
Crête
de Savoye
Desrochers
Discepola
Duceppe
Dumas
Fournier
Gagnon
Girard-Bujold
Guarnieri
Guimond
Ianno
Karygiannis
Laurin
Loubier
Marceau
Matthews
McGuire
Mercier
Nunziata
O'Brien (London—Fanshawe)
Parrish
Pettigrew
Pickard (Chatham—Kent Essex)
Plamondon
Sauvageau
Serré
Stewart (Brant)
Tremblay (Lac-Saint-Jean)
Venne
Wappel
Wood

Le président suppléant (M. McClelland): Je déclare la motion n° 294 rejetée.

Le vote suivant porte sur la motion n° 295.

Initiatives ministérielles

● (4650)

(La motion n° 295, mise aux voix, est rejetée.)

*(Vote n° 356)***POUR**

Députés

Ablonczy
Cadman
Chatters
Goldring
Grey (Edmonton North)
Hill (Prince George—Peace River)
Jaffer
Kenney (Calgary Southeast)
Lowther
Mayfield
Morrison
Solberg
Strahl

Anders
Casson
Cummins
Grewal
Hill (Macleod)
Hilstrom
Johnston
Konrad
Lunn
Meredith
Obhrai
Stinson
Williams—26

CONTRE

Députés

Adams
Alcock
Bellehumeur
Bonin
Brien
Bryden
Casey
Cotler
Desjarlais
Dockrill
Dubé (Madawaska—Restigouche)
Eggleton
Fry
Hardy
Keddy (South Shore)
Lee
Mahoney
Ménard
Mitchell
Myers
Nystrom
Proulx
Reed
Thompson (New Brunswick Southwest)
Vautour—49

Alarie
Bélangier
Bertrand
Bradshaw
Brison
Cannis
Collenette
Davies
DeVillers
Doyle
Earle
Finlay
Godin (Acadie—Bathurst)
Harvey
Lastewka
Limoges
Malhi
Mifflin
Murray
Nault
Peric
Provenzano
Saada
Tremblay (Rimouski—Mitis)

DÉPUTÉS «PAIRÉS»

Assadourian	Asselin
Axworthy	Bachand (Saint-Jean)
Bakopanos	Bellemare
Bergeron	Bernier (Bonaventure—Gaspé—Îles-de-la-Madeleine)
ne—Pabok)	Bevilacqua
Bigras	Bonwick
Brown	Caccia
Calder	Canuel
Caplan	Cardin
Catterall	Chamberlain
Chrétien (Frontenac—Mégantic)	Clouthier
Comuzzi	Crête
Dalphond-Guiral	de Savoye
Debien	Desrochers
Dion	Discepola
Dubé (Lévis-et-Chutes-de-la-Chaudière)	Duceppe
Duhamel	Dumas
Folco	Fournier
Gagliano	

Gagnon
Girard-Bujold
Guarnieri
Guimond
Ianno
Karygiannis
Laurin
Loubier
Marceau
Matthews
McGuire
Mercier
Nunziata
O'Brien (London—Fanshawe)
Parrish
Pettigrew
Pickard (Chatham—Kent Essex)
Plamondon
Sauvageau
Serré
Stewart (Brant)
Tremblay (Lac-Saint-Jean)
Venne
Wappel
Wood

Gauthier
Godin (Châteauguay)
Guay
Harvard
Karetak-Lindell
Lalonde
Lebel
Manley
Marchand
McCormick
McWhinney
Normand
O'Brien (Labrador)
O'Reilly
Perron
Picard (Drummond)
Pillitteri
Rocheleau
Sekora
St-Hilaire
Stewart (Northumberland)
Turp
Volpe
Whelan

Le président suppléant (M. McClelland): Je déclare la motion n° 295 rejetée.

Le prochain vote porte sur la motion n° 296. Si la motion n° 296 est rejetée, il faudra mettre aux voix les motions n°s 297 à 469.

(La motion n° 296, mise aux voix, est rejetée.)

*(Vote n° 357)***POUR**

Députés

Ablonczy
Cadman
Chatters
Goldring
Grey (Edmonton North)
Hill (Prince George—Peace River)
Jaffer
Kenney (Calgary Southeast)
Lowther
Mayfield
Obhrai
Stinson

Anders
Casson
Cummins
Grewal
Hill (Macleod)
Hilstrom
Johnston
Konrad
Lunn
Morrison
Solberg
Strahl—24

CONTRE

Députés

Adams	Alarie
Bellehumeur	Bonin
Brien	Bryden
Cotler	Davies
Desjarlais	DeVillers
Dockrill	Doyle
Dromisky	Dubé (Madawaska—Restigouche)
Earle	Fry
Godin (Acadie—Bathurst)	Hardy
Keddy (South Shore)	Lee
Limoges	Ménard
Myers	Nault
Nystrom	Proud
Proulx	Provenzano
Saada	Shepherd
Steckle	Szabo
Thompson (New Brunswick Southwest)	Tremblay (Rimouski—Mitis)
Ur	Vautour
Wasylycia-Leis—37	

DÉPUTÉS «PAIRÉS»

Assadourian	Asselin
Axworthy	Bachand (Saint-Jean)
Bakopanos	Bellemare
Bergeron	Bernier (Bonaventure—Gaspé—Îles-de-la-Madeleine—Pabok)
Bigras	Bevilacqua
Brown	Bonwick
Calder	Caccia
Caplan	Canuel
Catterall	Cardin
Chrétien (Frontenac—Mégantic)	Chamberlain
Comuzzi	Clouthier
Dalphondu-Guiral	Crête
Debien	de Savoye
Dion	Desrochers
Dubé (Lévis-et-Chutes-de-la-Chaudière)	Discepolo
Duhamel	Duceppe
Folco	Dumas
Gagliano	Fournier
Gauthier	Gagnon
Godin (Châteauguay)	Girard-Bujold
Guay	Guarnieri
	Guimond

Initiatives ministérielles

Harvard	Ianno
Karetak-Lindell	Karygiannis
Lalonde	Laurin
Lebel	Loubier
Manley	Marceau
Marchand	Matthews
McCormick	McGuire
McWhinney	Mercier
Normand	Nunziata
O'Brien (Labrador)	O'Brien (London—Fanshawe)
O'Reilly	Parrish
Perron	Pettigrew
Picard (Drummond)	Pickard (Chatham—Kent Essex)
Pillitteri	Plamondon
Rocheleau	Sauvageau
Sekora	Serré
St-Hilaire	Stewart (Brant)
Stewart (Northumberland)	Tremblay (Lac-Saint-Jean)
Turp	Venne
Volpe	Wappel
Whelan	Wood

Le président suppléant (M. McClelland): Je déclare la motion n° 296 rejetée.

● (4655)

Le prochain vote porte sur la motion n^o 297.

(La motion n^o 297, mise aux voix, est rejetée.)

(Vote n^o 358)

POUR

Députés

Ablonczy
Cadman
Chatters
Goldring
Grey (Edmonton North)
Hill (Prince George—Peace River)
Jaffer
Kenney (Calgary Southeast)
Lowther
Mayfield
Morrison
Solberg
Strahl

Anders
Casson
Cummins
Grewal
Hill (Macleod)
Hilstrom
Johnston
Konrad
Lunn
Meredith
Obhrai
Stinson
Williams—26

CONTRE

Députés

Adams
Alcock
Bellehumeur
Brien
Collenette
Davies
Dockrill
Dubé (Madawaska—Restigouche)
Eggleton
Godin (Acadie—Bathurst)
Harvey
Keddy (South Shore)
Limoges
Malhi
Mifflin
Murray
Nault
Peric
Proulx
Reed
Steckle
Thompson (New Brunswick Southwest)
Ur
Wasylycia-Leis—47

Alarie
Bélair
Bennett
Casey
Cotler
Desjarlais
Doyle
Earle
Finlay
Graham
Hubbard
Lastewka
Longfield
Ménard
Mitchell
Myers
Nystrom
Proud
Provenzano
Shepherd
Szabo
Tremblay (Rimouski—Mitis)
Vautour

DÉPUTÉS «PAIRÉS»

Assadourian
Axworthy

Asselin
Bachand (Saint-Jean)

Bakopanos
Bergeron
ne—Pabok)
Bigras
Brown
Calder
Caplan
Catterall
Chrétien (Frontenac—Mégantic)
Comuzzi
Dalphond-Guiral
Debien
Dion
Dubé (Lévis-et-Chutes-de-la-Chaudière)
Duhamel
Folco
Gagliano
Gauthier
Godin (Châteauguay)
Guay
Harvard
Karetak-Lindell
Lalonde
Lebel
Manley
Marchand
McCormick
McWhinney
Normand
O'Brien (Labrador)
O'Reilly
Perron
Picard (Drummond)
Pillitteri
Rocheleau
Sekora
St-Hilaire
Stewart (Northumberland)
Turp
Volpe
Whelan

Bellemare
Bernier (Bonaventure—Gaspé—Îles-de-la-Madeleine)
Bevilacqua
Bonwick
Caccia
Canuel
Cardin
Chamberlain
Clouthier
Crête
de Savoye
Desrochers
Discepolo
Duceppe
Dumas
Fournier
Gagnon
Girard-Bujold
Guarnieri
Guimond
Ianno
Karygiannis
Laurin
Loubier
Marceau
Matthews
McGuire
Mercier
Nunziata
O'Brien (London—Fanshawe)
Parrish
Pettigrew
Pickard (Chatham—Kent Essex)
Plamondon
Sauvageau
Serré
Stewart (Brant)
Tremblay (Lac-Saint-Jean)
Venne
Wappel
Wood

Le président suppléant (M. McClelland): Je déclare la motion n^o 297 rejetée.

Le prochain vote porte sur la motion n^o 298.

● (4700)

[Français]

(La motion n^o 298, mise aux voix, est rejetée par le vote suivant:)

Initiatives ministérielles

(Vote n° 359)

POUR

Députés

Ablonczy	Anders
Benoit	Cadman
Casson	Chatters
Cummins	Hill (Prince George—Peace River)
Hilstrom	Jaffer
Kenney (Calgary Southeast)	Konrad
Lowther	Mayfield
Schmidt	Solberg
Strahl	Williams—18

CONTRE

Députés

Adams	Alarie
Bélaire	Bellehumeur
Bennett	Bonin
Brien	Brison
Bryden	Collenette
Cotler	Davies
Desjarlais	DeVillers
Dockrill	Doyle
Dubé (Madawaska—Restigouche)	Earle
Eggleton	Godin (Acadie—Bathurst)
Harvey	Jordan
Limoges	Ménard
Mifflin	Mitchell
Myers	Nystrom
Proud	Proulx
Provenzano	Saada
Shepherd	St. Denis
Steckle	Szabo
Thompson (New Brunswick Southwest)	Tremblay (Rimouski—Mitis)
Ur	Vautour
Wasylcyia-Leis—41	

DÉPUTÉS «PAIRÉS»

Assadourian	Asselin
Axworthy	Bachand (Saint-Jean)
Bakopanos	Bellemare
Bergeron	Bernier (Bonaventure—Gaspé—Îles-de-la-Madeleine)
ne—Pabok)	Bevilacqua
Bigras	Bonwick
Brown	Caccia
Calder	Canuel
Caplan	Cardin
Catterall	Chamberlain
Chrétien (Frontenac—Mégantic)	Clouthier
Comuzzi	Crête
Dalphond-Guiral	de Savoye
Debien	Desrochers
Dion	Discepola
Dubé (Lévis-et-Chutes-de-la-Chaudière)	Duceppe
Duhamel	Dumas
Folco	Fournier
Gagliano	Gagnon
Gauthier	Girard-Bujold
Godin (Châteauguay)	Guarnieri
Guay	Guimond
Harvard	Ianno
Karetak-Lindell	Karygiannis
Lalonde	Laurin
Lebel	
Loubier	Manley
Marceau	Marchand
Matthews	McCormick
McGuire	McWhinney
Mercier	Normand

Nunziata	O'Brien (Labrador)
O'Brien (London—Fanshawe)	O'Reilly
Parrish	Perron
Pettigrew	Picard (Drummond)
Pickard (Chatham—Kent Essex)	Pillitteri
Plamondon	Rocheleau
Sauvageau	Sekora
Serré	St-Hilaire
Stewart (Brant)	Stewart (Northumberland)
Tremblay (Lac-Saint-Jean)	Turp
Venne	Volpe
Wappel	Whelan
Wood	

Le président suppléant (M. McClelland): Je déclare la motion n° 298 rejetée.

La prochaine mise aux voix porte sur la motion n° 299.

[Traduction]

(La motion n° 299, mise aux voix, est rejetée.)

(Vote n° 360)

POUR

Députés

Ablonczy	Anders
Benoit	Cadman
Chatters	Cummins
Gouk	Grewal
Hill (Prince George—Peace River)	Hilstrom
Jaffer	Kenney (Calgary Southeast)
Konrad	Lowther
Mayfield	Mills (Red Deer)
Schmidt	Solberg
Strahl	Williams—20

CONTRE

Députés

Alarie	Bélangier
Bellehumeur	Bonin
Brien	Brison
Cannis	Cullen
DeVillers	Doyle
Dromisky	Dubé (Madawaska—Restigouche)
Earle	Finlay
Godin (Acadie—Bathurst)	Harvey
Jordan	Keddy (South Shore)
Lee	Limoges
Longfield	Malhi
Ménard	Murray
Myers	Nystrom
Proulx	Provenzano
Redman	Reed
Saada	Shepherd
St. Denis	Steckle
Szabo	Thompson (New Brunswick Southwest)
Ur	Vautour
Wasylcyia-Leis—39	

DÉPUTÉS «PAIRÉS»

Assadourian	Asselin
Axworthy	Bachand (Saint-Jean)

Bakopanos
Bergeron
ne—Pabok)
Bigras
Brown
Calder
Caplan
Catterall
Chrétien (Frontenac—Mégantic)
Comuzzi
Dalphond-Guiral
Debien
Dion
Dubé (Lévis-et-Chutes-de-la-Chaudière)
Duhamel
Folco
Gagliano
Gauthier
Godin (Châteauguay)
Guay
Harvard
Karetak-Lindell
Lalonde
Lebel
Manley
Marchand
McCormick
McWhinney
Normand
O'Brien (Labrador)
O'Reilly
Perron
Picard (Drummond)
Pillitteri
Rocheleau
Sekora
St-Hilaire
Stewart (Northumberland)
Turp
Volpe
Whelan

Bellemare
Bernier (Bonaventure—Gaspé—Îles-de-la-Madeleine)
Bevilacqua
Bonwick
Caccia
Canuel
Cardin
Chamberlain
Clouthier
Crête
de Savoye
Desrochers
Discepola
Duceppe
Dumas
Fournier
Gagnon
Girard-Bujold
Guarnieri
Guimond
Ianno
Karygiannis
Laurin
Loubier
Marceau
Matthews
McGuire
Mercier
Nunziata
O'Brien (London—Fanshawe)
Parrish
Pettigrew
Pickard (Chatham—Kent Essex)
Plamondon
Sauvageau
Serré
Stewart (Brant)
Tremblay (Lac-Saint-Jean)
Venne
Wappel
Wood

Bellehumeur
Bonin
Cannis
Cullen
DeVillers
Doyle
Dubé (Madawaska—Restigouche)
Finlay
Graham
Harvey
Jordan
Kilger (Stormont—Dundas—Charlottenburgh)
Limoges
Longfield
Ménard
Murray
Nystrom
Proulx
Redman
Shepherd
Steckle
Thompson (New Brunswick Southwest)
Ur
Wasylcia-Leis

Initiatives ministérielles

Bertrand
Brien
Collenette
Desjarlais
Dockrill
Dromisky
Earle
Godin (Acadie—Bathurst)
Hardy
Hubbard
Keddy (South Shore)
Lee
Lincoln
MacKay (Pictou—Antigonish—Guysborough)
Mifflin
Myers
Proud
Provenzano
Reed
St. Denis
Szabo
Tremblay (Rimouski—Mitis)
Vautour
Wilfert—52

DÉPUTÉS «PAIRÉS»

Le président suppléant (M. McClelland): Je déclare la motion n° 299 rejetée.

Le vote suivant porte sur la motion n° 300.

● (4705)

(La motion n° 300, mise aux voix, est rejetée.)

(Vote n° 361)

POUR

Députés

Ablonczy	Anders
Benoit	Cadman
Chatters	Goldring
Gouk	Grewal
Hilstrom	Kenny (Calgary Southeast)
Konrad	Lowther
Lunn	Mayfield
Meredith	Mills (Red Deer)
Schmidt	Solberg
Williams—19	

CONTRE

Députés

Adams	Alarie
Bélair	Bélanger

Assadourian	Asselin
Axworthy	Bachand (Saint-Jean)
Bakopanos	Bellemare
Bergeron ne—Pabok)	Bernier (Bonaventure—Gaspé—Îles-de-la-Madeleine)
Bevilacqua	Bevilacqua
Bonwick	Bonwick
Caccia	Caccia
Canuel	Canuel
Cardin	Cardin
Chamberlain	Chamberlain
Clouthier	Clouthier
Crête	Crête
de Savoye	de Savoye
Desrochers	Desrochers
Discepola	Discepola
Duceppe	Duceppe
Dumas	Dumas
Fournier	Fournier
Gagnon	Gagnon
Girard-Bujold	Girard-Bujold
Guarnieri	Guarnieri
Guimond	Guimond
Ianno	Ianno
Karygiannis	Karygiannis
Laurin	Laurin
Loubier	Loubier
Marceau	Marceau
Matthews	Matthews
McGuire	McGuire
Mercier	Mercier
Nunziata	Nunziata
O'Brien (Labrador)	O'Brien (London—Fanshawe)
O'Reilly	Parrish
Perron	Pettigrew
Picard (Drummond)	Pickard (Chatham—Kent Essex)
Pillitteri	Plamondon
Rocheleau	Sauvageau
Sekora	Serré
St-Hilaire	Stewart (Brant)
Stewart (Northumberland)	Tremblay (Lac-Saint-Jean)
Turp	Venne
Volpe	Wappel
Whelan	Wood

Le président suppléant (M. McClelland): Je déclare la motion n° 300 rejetée.

Initiatives ministérielles

M. John Cummins: Monsieur le Président, j'invoque le Règlement. J'aimerais souligner qu'il reste quelque 179 votes. Avec un peu de bonne volonté de la part de tous, nous devrions pouvoir en finir dans plus ou moins 17 heures.

Le président suppléant (M. McClelland): Je vous remercie beaucoup. Le prochain vote porte sur la motion n° 301.

• (4710)

(La motion n° 301, mise aux voix, est rejetée.)

(Vote n° 362)

POUR

Députés

Ablonczy
Benoit
Chatters
Goldring
Grewal
Hilstrom
Kenney (Calgary Southeast)
Lowther
Mayfield
Mills (Red Deer)
Reynolds
Solberg
Williams—25

Anders
Cadman
Cummins
Gouk
Hill (Macleod)
Jaffer
Konrad
Lunn
Meredith
Obhrai
Schmidt
Stinson

CONTRE

Députés

Adams
Bélaire
Bellehumeur
Blaikie
Brien
Collenette
Desjarlais
Dromisky
Earle
Godin (Acadie—Bathurst)
Harvey
Jordan
Limoges
Longfield
Ménard
Murray
Nystrom
Provenzano
Reed
Shepherd
Steckle
Tremblay (Rimouski—Mitis)
Vautour
Wilfert—47

Alarie
Bélangier
Bertrand
Bonin
Cannis
Cullen
DeVillers
Dubé (Madawaska—Restigouche)
Finlay
Hardy
Hubbard
Lee
Lincoln
MacKay (Pictou—Antigonish—Guysborough)
Mifflin
Myers
Proulx
Redman
Scott (Fredericton)
St. Denis
Szabo
Ur
Wasylycia-Leis

DÉPUTÉS «PAIRÉS»

Assadourian
Axworthy
Bakopanos
Bergeron
ne—Pabok)
Bigras
Brown

Asselin
Bachand (Saint-Jean)
Bellemare
Bernier (Bonaventure—Gaspé—Îles-de-la-Madeleine)
Bevilacqua
Bonwick

Caccia
Canuel
Cardin
Chamberlain
Clouthier
Crête
de Savoye
Desrochers
Discepola
Duceppe
Dumas
Fournier
Gagnon
Girard-Bujold
Guarnieri
Guimond
Ianno
Karygiannis
Laurin
Loubier
Marceau
Matthews
McGuire
Mercier
Nunziata
O'Brien (London—Fanshawe)
Parrish
Pettigrew
Pickard (Chatham—Kent Essex)
Plamondon
Sauvageau
Serré
Stewart (Brant)
Tremblay (Lac-Saint-Jean)
Venne
Wappel
Wood

Calder
Caplan
Catterall
Chrétien (Frontenac—Mégantic)
Comuzzi
Dalphond-Guiral
Debien
Dion
Dubé (Lévis-et-Chutes-de-la-Chaudière)
Duhamel
Folco
Gagliano
Gauthier
Godin (Châteauguay)
Guay
Harvard
Karetak-Lindell
Lalonde
Lebel
Manley
Marchand
McCormick
McWhinney
Normand
O'Brien (Labrador)
O'Reilly
Perron
Picard (Drummond)
Pillitteri
Rocheleau
Sekora
St-Hilaire
Stewart (Northumberland)
Turp
Volpe
Whelan

Le président suppléant (M. McClelland): Je déclare la motion n° 301 rejetée.

M. Gary Lunn: Monsieur le Président, j'invoque le Règlement. Je signale aux milliers de gens qui nous regardent à la maison et qu'il y a des gens à la tribune qui assistent à ces délibérations.

Le président suppléant (M. McClelland): Le prochain vote porte sur la motion n° 302.

• (4715)

(La motion n° 302, mise aux voix, est rejetée.)

(Vote n° 363)

POUR

Députés

Ablonczy
Benoit
Chatters
Goldring
Grewal
Hilstrom
Johnston
Konrad
Lunn
Mills (Red Deer)
Reynolds
Stinson

Anders
Casson
Cummins
Gouk
Hill (Macleod)
Jaffer
Kenney (Calgary Southeast)
Lowther
Meredith
Obhrai
Schmidt
Williams—24

Initiatives ministérielles

CONTRE

Députés

Adams	Alarie
Bélaïr	Bélangier
Bellehumeur	Bertrand
Blaikie	Bonin
Brien	Cannis
Collenette	Cullen
Desjarlais	DeVillers
Dockrill	Dromisky
Dubé (Madawaska—Restigouche)	Earle
Finlay	Godin (Acadie—Bathurst)
Hardy	Harvey
Hubbard	Jordan
Lee	Limoges
Lincoln	Longfield
MacKay (Pictou—Antigonish—Guysborough)	Malhi
Mifflin	Mitchell
Murray	Myers
Nault	Nystrom
Proud	Proulx
Provenzano	Reed
Scott (Fredericton)	St. Denis
Steckle	Szabo
Telegdi	Tremblay (Rimouski—Mitis)
Ur	Vautour
Wasylycia-Leis	Wilfert—50

DÉPUTÉS «PAIRÉS»

Assadourian	Asselin
Axworthy	Bachand (Saint-Jean)
Bakopanos	Bellemare
Bergeron	Bernier (Bonaventure—Gaspé—Îles-de-la-Madeleine—Pabok)
ne—Pabok)	Bevilacqua
Bigras	Bonwick
Brown	Caccia
Calder	Canuel
Caplan	Cardin
Catterall	Chamberlain
Chrétien (Frontenac—Mégantic)	Clouthier
Comuzzi	Crête
Dalphond-Guiral	de Savoye
Debien	Desrochers
Dion	Discepolo
Dubé (Lévis-et-Chutes-de-la-Chaudière)	Duceppe
Duhamel	Dumas
Folco	Fournier
Gagliano	Gagnon
Gauthier	Girard-Bujold
Godin (Châteauguay)	Guarnieri
Guay	Guimond
Harvard	Ianno
Karetak-Lindell	Karygiannis
Lalonde	Laurin
Lebel	Loubier
Manley	Marceau
Marchand	Matthews
McCormick	McGuire
McWhinney	Mercier
Normand	Nunziata
O'Brien (Labrador)	O'Brien (London—Fanshawe)
O'Reilly	Parrish
Perron	Pettigrew
Picard (Drummond)	Pickard (Chatham—Kent Essex)
Pillitteri	Plamondon
Rocheleau	Sauvageau
Sekora	Serré
St-Hilaire	Stewart (Brant)
Stewart (Northumberland)	Tremblay (Lac-Saint-Jean)
Turp	Venne
Volpe	Wappel
Whelan	Wood

Le président suppléant (M. McClelland): Je déclare la motion n° 302 rejetée.

J'aimerais rappeler aux députés que la seule boisson autorisée à la Chambre est l'eau et que la règle est appliquée de façon stricte. Aucun aliment ne sera toléré, pas même les fruits.

Le prochain vote porte sur la motion n° 303.

(La motion n° 303, mise aux voix, est rejetée.)

(Vote n° 364)

POUR

Députés

Ablonczy	Anders
Benoit	Casson
Chatters	Cummins
Goldring	Grewal
Grey (Edmonton North)	Hill (MacLeod)
Hill (Prince George—Peace River)	Hilstrom
Jaffer	Johnston
Kenney (Calgary Southeast)	Konrad
Lowther	Lunn
Meredith	Mills (Red Deer)
Obhrai	Reynolds
Schmidt	Stinson
Strahl	Williams—26

CONTRE

Députés

Adams	Alarie
Alcock	Bélaïr
Bélangier	Bellehumeur
Bertrand	Blaikie
Bonin	Brien
Bryden	Cannis
Collenette	Cullen
Desjarlais	DeVillers
Dockrill	Dromisky
Dubé (Madawaska—Restigouche)	Earle
Eggleton	Godin (Acadie—Bathurst)
Hardy	Harvey
Hubbard	Jordan
Lee	Limoges
Lincoln	Longfield
MacKay (Pictou—Antigonish—Guysborough)	Malhi
Mifflin	Mitchell
Murray	Myers
Nault	Nystrom
Proud	Proulx
Provenzano	Scott (Fredericton)
St. Denis	Steckle
Szabo	Tremblay (Rimouski—Mitis)
Ur	Vautour
Wasylycia-Leis	Wilfert—50

DÉPUTÉS «PAIRÉS»

Assadourian	Asselin
Axworthy	Bachand (Saint-Jean)
Bakopanos	Bellemare
Bergeron	Bernier (Bonaventure—Gaspé—Îles-de-la-Madeleine—Pabok)
ne—Pabok)	Bevilacqua
Bigras	Bonwick
Brown	Caccia
Calder	Canuel

Initiatives ministérielles

Cardin	Catterall
Chamberlain	Chrétien (Frontenac—Mégantic)
Clouthier	Comuzzi
Crête	Dalphondu-Guiral
de Savoye	Debien
Desrochers	Dion
Discepolo	Dubé (Lévis-et-Chutes-de-la-Chaudière)
Duceppe	Duhamel
Dumas	Folco
Fournier	Gagliano
Gagnon	Gauthier
Girard-Bujold	Godin (Châteauguay)
Guarnieri	Guay
Guimond	Harvard
Ianno	Karetak-Lindell
Karygiannis	Lalonde
Laurin	Lebel
Loubier	Manley
Marceau	Marchand
Matthews	McCormick
McGuire	McWhinney
Mercier	Normand
Nunziata	O'Brien (Labrador)
O'Brien (London—Fanshawe)	O'Reilly
Parrish	Perron
Pettigrew	Picard (Drummond)
Pickard (Chatham—Kent Essex)	Pillitteri
Plamondon	Rocheleau
Sauvageau	Sekora
Serré	St-Hilaire
Stewart (Brant)	Stewart (Northumberland)
Tremblay (Lac-Saint-Jean)	Turp
Venne	Volpe
Wappel	Whelan
Wood	

Chatters
Goldring
Grewal
Hill (Macleod)
Hilstrom
Kenney (Calgary Southeast)
Meredith
Obhrai
Schmidt
Williams—23

Cummins
Gouk
Grey (Edmonton North)
Hill (Prince George—Peace River)
Johnston
Konrad
Mills (Red Deer)
Reynolds
Strahl

CONTRE

Députés

Adams
Alcock
Bélangier
Bertrand
Bonin
Bryden
Collenette
Desjarlais
Dockrill
Earle
Godin (Acadie—Bathurst)
Harvey
Jordan
Kraft Sloan
Lincoln
Malhi
Mifflin
Murray
Nystrom
Provenzano
St. Denis
Szabo
Tremblay (Rimouski—Mitis)
Vautour

Alarie
Bélar
Bellehumeur
Blaikie
Brien
Cannis
Cullen
DeVillers
Dubé (Madawaska—Restigouche)
Eggleton
Hardy
Hubbard
Kilger (Stormont—Dundas—Charlottenburgh)
Lee
MacKay (Pictou—Antigonish—Guysborough)
Ménard
Mitchell
Nault
Proud
Scott (Fredericton)
Steckle
Torsney
Ur
Wasylycia-Leis—48

DÉPUTÉS «PAIRÉS»

Le président suppléant (M. McClelland): Je déclare la motion n° 303 rejetée.

M. Jason Kenney: Monsieur le Président, j'invoque le Règlement. Nous savons tous, et le Président l'a déjà établi, qu'il est interdit de brandir des objets à la Chambre. Je vois que les libéraux brandissent un billet de banque qui symbolise les milliards de dollars qu'a coûté le règlement des revendications territoriales dans le dossier Nisga'a.

Le président suppléant (M. McClelland): Cela a déjà été mentionné, et ces objets ont disparu. Je demanderais aux députés de ne pas les remplacer.

Le prochain vote porte sur la motion n° 304.

• (4720)

[Français]

(La motion n° 304, mise aux voix, est rejetée par le vote suivant:)

(Vote n° 365)

POUR

Députés

Ablonczy
Benoit

Anders
Casson

Assadourian
Axworthy
Bakopanos
Bergeron
ne—Pabok)
Bigras
Brown
Calder
Caplan
Catterall
Chrétien (Frontenac—Mégantic)
Comuzzi
Dalphondu-Guiral
Debien
Dion
Dubé (Lévis-et-Chutes-de-la-Chaudière)
Duhamel
Folco
Gagliano
Gauthier
Godin (Châteauguay)
Guay
Harvard
Karetak-Lindell
Lalonde
Lebel
Manley
Marchand
McCormick
McWhinney
Normand
O'Brien (Labrador)
O'Reilly
Perron

Asselin
Bachand (Saint-Jean)
Bellemare
Bernier (Bonaventure—Gaspé—Îles-de-la-Madeleine)
Bevilacqua
Bonwick
Caccia
Canuel
Cardin
Chamberlain
Clouthier
Crête
de Savoye
Desrochers
Discepolo
Duceppe
Dumas
Fournier
Gagnon
Girard-Bujold
Guarnieri
Guimond
Ianno
Karygiannis
Laurin
Loubier
Marceau
Matthews
McGuire
Mercier
Nunziata
O'Brien (London—Fanshawe)
Parrish
Pettigrew

Initiatives ministérielles

Picard (Drummond)
Pillitteri
Rocheleau
Sekora
St-Hilaire
Stewart (Northumberland)
Turp
Volpe
Whelan

Pickard (Chatham—Kent Essex)
Plamondon
Sauvageau
Serré
Stewart (Brant)
Tremblay (Lac-Saint-Jean)
Venne
Wappel
Wood

Bakopanos
Bergeron
ne—Pabok)
Bigras
Brown
Calder
Caplan
Catterall
Chrétien (Frontenac—Mégantic)
Comuzzi
Dalphond-Guiral
Debien
Dion
Dubé (Lévis-et-Chutes-de-la-Chaudière)
Duhamel
Folco
Gagliano
Gauthier
Godin (Châteauguay)
Guay
Harvard
Karetak-Lindell
Lalonde
Lebel
Manley
Marchand
McCormick
McWhinney
Normand
O'Brien (Labrador)
O'Reilly
Perron
Picard (Drummond)
Pillitteri
Rocheleau
Sekora
St-Hilaire
Stewart (Northumberland)
Turp
Volpe
Whelan

Bellemare
Bernier (Bonaventure—Gaspé—Îles-de-la-Madeleine)
Bevilacqua
Bonwick
Caccia
Canuel
Cardin
Chamberlain
Clouthier
Crête
de Savoye
Desrochers
Discepola
Duceppe
Dumas
Fournier
Gagnon
Girard-Bujold
Guarnieri
Guimond
Ianno
Karygiannis
Laurin
Loubier
Marceau
Matthews
McGuire
Mercier
Nunziata
O'Brien (London—Fanshawe)
Parrish
Pettigrew
Pickard (Chatham—Kent Essex)
Plamondon
Sauvageau
Serré
Stewart (Brant)
Tremblay (Lac-Saint-Jean)
Venne
Wappel
Wood

Le président suppléant (M. McClelland): Je déclare la motion n° 304 rejetée.

[Traduction]

Le prochain vote porte sur la motion n° 305.

• (4725)

(La motion n° 305, mise aux voix, est rejetée.)

(Vote n° 366)

POUR

Députés

Ablonczy
Cadman
Chatters
Goldring
Grewal
Hill (Macleod)
Hilstrom
Kenney (Calgary Southeast)
Mayfield
Mills (Red Deer)
Reynolds
Solberg
Strahl
Williams—27

Benoit
Casson
Cummins
Gouk
Grey (Edmonton North)
Hill (Prince George—Peace River)
Johnston
Konrad
Meredith
Obhrai
Schmidt
Stinson
Thompson (Wild Rose)

CONTRE

Députés

Adams
Alcock
Bélanger
Blaikie
Brien
Cannis
DeVillers
Dubé (Madawaska—Restigouche)
Eggleton
Hardy
Hubbard
Jordan
Lee
Lincoln
Malhi
Mifflin
Murray
Nystrom
Proulx
Scott (Fredericton)
Steckle
Torsney
Ur
Wasylycia-Leis—47

Alarie
Bélaïr
Bertrand
Bonin
Bryden
Desjarlais
Dockrill
Earle
Godin (Acadie—Bathurst)
Harvey
Jones
Kraft Sloan
Limoges
MacKay (Pictou—Antigonish—Guysborough)
Ménard
Mitchell
Nault
Proud
Provenzano
St. Denis
Szabo
Tremblay (Rimouski—Mitis)
Vautour

DÉPUTÉS «PAIRÉS»

Assadourian
Axworthy

Asselin
Bachand (Saint-Jean)

Le président suppléant (M. McClelland): Je déclare la motion n° 305 rejetée.

Le prochain vote porte sur la motion n° 306.

[Français]

(La motion n° 306, mise aux voix, est rejetée par le vote suivant:)

(Vote n° 367)

POUR

Députés

Ablonczy
Benoit
Casson
Cummins
Gouk
Grey (Edmonton North)
Hill (Prince George—Peace River)
Johnston
Konrad
Meredith
Obhrai
Schmidt
Stinson
Thompson (Wild Rose)

Anders
Cadman
Chatters
Goldring
Grewal
Hill (Macleod)
Hilstrom
Kenney (Calgary Southeast)
Mayfield
Mills (Red Deer)
Reynolds
Solberg
Strahl
Williams—28

Initiatives ministérielles

CONTRE

Députés

Adams	Alarie
Bélaïr	Bélangier
Bellehumeur	Bertrand
Blaikie	Bonin
Brien	Bryden
Cannis	Desjarlais
DeVillers	Dockrill
Dubé (Madawaska—Restigouche)	Earle
Eggleton	Godin (Acadie—Bathurst)
Hardy	Harvey
Hubbard	Jones
Jordan	Kraft Sloan
Lee	Limoges
Lincoln	MacKay (Pictou—Antigonish—Guysborough)
Malhi	Ménard
Mifflin	Mitchell
Murray	Myers
Nault	Nystrom
Peterson	Proud
Proulx	Provenzano
Saada	Scott (Fredericton)
Shepherd	St. Denis
Steckle	Szabo
Torsney	Tremblay (Rimouski—Mitis)
Ur	Wasylcia-Leis—50

Le président suppléant (M. McClelland): Je déclare la motion n° 306 rejetée.

● (4730)

M. Réal Ménard: Madame la Présidente, est-ce que vous pourriez indiquer à cette Chambre combien de votes il nous reste à prendre pour que l'on ait complété nos travaux?

La présidente suppléante (Mme Thibeault): Nous sommes rendus à la motion n° 307. Si votre arithmétique est bonne, il s'agit de 472 moins 307, je crois. En fait, on me dit qu'il en reste 167.

La prochaine mise aux voix porte sur la motion n° 307.

[Traduction]

(La motion n° 307, mise aux voix, est rejetée.)

(Vote n° 368)

DÉPUTÉS «PAIRÉS»

Assadourian	Asselin
Axworthy	Bachand (Saint-Jean)
Bakopanos	Bellemare
Bergeron	Bernier (Bonaventure—Gaspé—Îles-de-la-Madeleine)
ne—Pabok)	Bevilacqua
Bigras	Bonwick
Brown	Caccia
Calder	Canuel
Caplan	Cardin
Catterall	Chamberlain
Chrétien (Frontenac—Mégantic)	Cloutier
Comuzzi	Crête
Dalphon-Duval	de Savoye
Debien	Desrochers
Dion	Discepola
Dubé (Lévis-et-Chutes-de-la-Chaudière)	Duceppe
Duhamel	Dumas
Folco	Fournier
Gagliano	Gagnon
Gauthier	Girard-Bujold
Godin (Châteauguay)	Guarnieri
Guay	Guimond
Harvard	Ianno
Karetak-Lindell	Karygiannis
Lalonde	Laurin
Lebel	Loubier
Manley	Marceau
Marchand	Matthews
McCormick	McGuire
McWhinney	Mercier
Normand	Nunziata
O'Brien (Labrador)	O'Brien (London—Fanshawe)
O'Reilly	Parrish
Perron	Pettigrew
Picard (Drummond)	Pickard (Chatham—Kent Essex)
Pillitteri	Plamondon
Rocheleau	Sauvageau
Sekora	Serré
St-Hilaire	Stewart (Brant)
Stewart (Northumberland)	Tremblay (Lac-Saint-Jean)
Turp	Venne
Volpe	Wappel
Whelan	Wood

POUR

Députés

Ablonczy	Anders
Benoit	Cadman
Casson	Chatters
Cummins	Goldring
Gouk	Grewal
Grey (Edmonton North)	Hill (MacLeod)
Hill (Prince George—Peace River)	Hilstrom
Johnston	Kenney (Calgary Southeast)
Konrad	Mayfield
Meredith	Mills (Red Deer)
Obhrai	Reynolds
Schmidt	Solberg
Stinson	Strahl
Thompson (Wild Rose)	Williams—28

CONTRE

Députés

Adams	Alarie
Bélaïr	Bélangier
Bellehumeur	Bertrand
Blaikie	Bonin
Brien	Bryden
Cannis	Cullen
Desjarlais	DeVillers
Dockrill	Dubé (Madawaska—Restigouche)
Earle	Eggleton
Godin (Acadie—Bathurst)	Goodale
Hardy	Hubbard
Jones	Jordan
Kraft Sloan	Lee
Limoges	Lincoln
MacKay (Pictou—Antigonish—Guysborough)	Malhi
McLellan (Edmonton West)	Ménard
Mifflin	Murray
Myers	Nault
Nystrom	Peterson
Proulx	Provenzano
Reed	Saada
Scott (Fredericton)	Shepherd
St. Denis	Steckle
Szabo	Torsney
Tremblay (Rimouski—Mitis)	Ur
Vautour	Wasylcia-Leis—52

Initiatives ministérielles

DÉPUTÉS «PAIRÉS»

Assadourian
Axworthy
Bakopanos
Bergeron
ne—Pabok)
Bigras
Brown
Calder
Caplan
Catterall
Chrétien (Frontenac—Mégantic)
Comuzzi
Dalphond-Guiral
Debien
Dion
Dubé (Lévis-et-Chutes-de-la-Chaudière)
Duhamel
Folco
Gagliano
Gauthier
Godin (Châteauguay)
Guay
Harvard
Karetak-Lindell
Lalonde
Lebel
Manley
Marchand
McCormick
McWhinney
Normand
O'Brien (Labrador)
O'Reilly
Perron
Picard (Drummond)
Pillitteri
Rocheleau
Sekora
St-Hilaire
Stewart (Northumberland)
Turp
Volpe
Whelan

Asselin
Bachand (Saint-Jean)
Bellemare
Bernier (Bonaventure—Gaspé—Îles-de-la-Madeleine)
Bevilacqua
Bonwick
Caccia
Canuel
Cardin
Chamberlain
Clouthier
Crête
de Savoye
Desrochers
Discepola
Duceppe
Dumas
Fournier
Gagnon
Girard-Bujold
Guarnieri
Guimond
Ianno
Karygiannis
Laurin
Loubier
Marceau
Matthews
McGuire
Mercier
Nunziata
O'Brien (London—Fanshawe)
Parrish
Pettigrew
Pickard (Chatham—Kent Essex)
Plamondon
Sauvageau
Serré
Stewart (Brant)
Tremblay (Lac-Saint-Jean)
Venne
Wappel
Wood

Stinson
Vellacott

Thompson (Wild Rose)
Williams—26

CONTRE

Députés

Alarie
Bélangier
Bertrand
Bonin
Bryden
Cullen
DeVillers
Dubé (Madawaska—Restigouche)
Eggleton
Hardy
Jones
Lastewka
Limoges
MacKay (Pictou—Antigonish—Guysborough)
Ménard
Murray
Nault
Peterson
Redman
Saada
Shepherd
Steckle
Torsney
Ur
Wasylycia-Leis—50

DÉPUTÉS «PAIRÉS»

La présidente suppléante (Mme Thibeault): Je déclare la motion n^o 307 rejetée.

[*Français*]

La prochaine mise aux voix porte sur la motion n^o 308.

● (4735)

[*Traduction*]

(La motion n^o 308, mise aux voix, est rejetée.)

(Vote n^o 369)

POUR

Députés

Ablonczy
Benoit
Chatters
Goldring
Grewal
Hill (Macleod)
Johnston
Konrad
Meredith
Obhrai
Schmidt

Anders
Cadman
Forseth
Gouk
Grey (Edmonton North)
Hill (Prince George—Peace River)
Kenney (Calgary Southeast)
Mayfield
Mills (Red Deer)
Reynolds
Solberg

Assadourian
Axworthy
Bakopanos
Bergeron
ne—Pabok)
Bigras
Brown
Calder
Caplan
Catterall
Chrétien (Frontenac—Mégantic)
Comuzzi
Dalphond-Guiral
Debien
Dion
Dubé (Lévis-et-Chutes-de-la-Chaudière)
Duhamel
Folco
Gagliano
Gauthier
Godin (Châteauguay)
Guay
Harvard
Karetak-Lindell
Lalonde
Lebel
Manley
Marchand
McCormick
McWhinney
Normand
O'Brien (Labrador)
O'Reilly
Perron
Picard (Drummond)
Pillitteri
Rocheleau
Sekora
St-Hilaire
Stewart (Northumberland)
Turp
Volpe
Whelan

Asselin
Bachand (Saint-Jean)
Bellemare
Bernier (Bonaventure—Gaspé—Îles-de-la-Madeleine)
Bevilacqua
Bonwick
Caccia
Canuel
Cardin
Chamberlain
Clouthier
Crête
de Savoye
Desrochers
Discepola
Duceppe
Dumas
Fournier
Gagnon
Girard-Bujold
Guarnieri
Guimond
Ianno
Karygiannis
Laurin
Loubier
Marceau
Matthews
McGuire
Mercier
Nunziata
O'Brien (London—Fanshawe)
Parrish
Pettigrew
Pickard (Chatham—Kent Essex)
Plamondon
Sauvageau
Serré
Stewart (Brant)
Tremblay (Lac-Saint-Jean)
Venne
Wappel
Wood

Initiatives ministérielles

La présidente suppléante (Mme Thibeault): Je déclare la motion n° 308 rejetée.

[*Français*]

La prochaine mise aux voix porte sur la motion n° 309.

• (4740)

(La motion n° 309, mise aux voix, est rejetée par le vote suivant:)

(Vote n° 370)

POUR

Députés

Ablonczy
Benoit
Casson
Cummins
Goldring
Grey (Edmonton North)
Johnston
Konrad
Meredith
Obhrai
Schmidt
Stinson
Vellacott

Anders
Cadman
Chatters
Forseth
Grewal
Hill (Macleod)
Kenney (Calgary Southeast)
Mayfield
Mills (Red Deer)
Reynolds
Solberg
Thompson (Wild Rose)
Williams —26

CONTRE

Députés

Adams
Bélaïr
Bellehumeur
Blaikie
Bryden
Cullen
Dubé (Madawaska—Restigouche)
Eggleton
Goodale
Hubbard
Jordan
Knutson
Limoges
Longfield
Malhi
Ménard
Mitchell
Myers
Nystrom
Proulx
Reed
Scott (Fredericton)
St. Denis
Szabo
Torsney
Ur
Wasylycia-Leis—53

Alarie
Bélangier
Bertrand
Brien
Cannis
Dockrill
Earle
Fry
Hardy
Jones
Kilger (Stormont—Dundas—Charlottenburgh)
Kraft Sloan
Lincoln
MacKay (Pictou—Antigonish—Guysborough)
Maloney
Mifflin
Murray
Nault
Peterson
Provenzano
Saada
Shepherd
Steckle
Telegdi
Tremblay (Rimouski—Mitis)
Vautour

DÉPUTÉS «PAIRÉS»

Assadourian
Axworthy
Bakopanos
Bergeron
ne—Pabok)
Bigras
Brown
Calder
Caplan

Asselin
Bachand (Saint-Jean)
Bellemare
Bernier (Bonaventure—Gaspé—Îles-de-la-Madeleine)
Bevilacqua
Bonwick
Caccia
Canuel

Cardin
Chamberlain
Clouthier
Crête
de Savoye
Desrochers
Discepola
Duceppe
Dumas
Fournier
Gagnon
Girard-Bujold
Guarnieri
Guimond
Ianno
Karygiannis
Laurin
Loubier
Marceau
Matthews
McGuire
Mercier
Nunziata
O'Brien (London—Fanshawe)
Parrish
Pettigrew
Pickard (Chatham—Kent Essex)
Plamondon
Sauvageau
Serré
Stewart (Brant)
Tremblay (Lac-Saint-Jean)
Venne
Wappel
Wood

Catterall
Chrétien (Frontenac—Mégantic)
Comuzzi
Dalphond-Guiral
Debien
Dion
Dubé (Lévis-et-Chutes-de-la-Chaudière)
Duhamel
Folco
Gagliano
Gauthier
Godin (Châteauguay)
Guay
Harvard
Karetak-Lindell
Lalonde
Lebel
Manley
Marchand
McCormick
McWhinney
Normand
O'Brien (Labrador)
O'Reilly
Perron
Picard (Drummond)
Pillitteri
Rocheleau
Sekora
St-Hilaire
Stewart (Northumberland)
Turp
Volpe
Whelan

La présidente suppléante (Mme Thibeault): Je déclare la motion n° 309 rejetée.

La prochaine mise aux voix porte sur la motion n° 310.

• (4745)

[*Traduction*]

(La motion n° 310, mise aux voix, est rejetée.)

(Vote n° 371)

POUR

Députés

Ablonczy
Benoit
Casson
Cummins
Grewal
Hill (Macleod)
Kenney (Calgary Southeast)
Mayfield
Mills (Red Deer)
Pankiw
Solberg
Thompson (Wild Rose)
Williams —25

Anders
Cadman
Chatters
Forseth
Grey (Edmonton North)
Johnston
Konrad
Meredith
Obhrai
Schmidt
Stinson
Vellacott

CONTRE

Députés

Adams
Bélaïr
Bertrand
Bryden

Alarie
Bellehumeur
Brien
Cannis

Cullen	Desjarlais
Dockrill	Dromisky
Dubé (Madawaska—Restigouche)	Earle
Eggleton	Fry
Goodale	Hardy
Hubbard	Jones
Jordan	Kraft Sloan
Lee	Lincoln
MacKay (Pictou—Antigonish—Guysborough)	Malhi
Maloney	Ménard
Mitchell	Murray
Nault	Nystrom
Peterson	Saada
Shepherd	Steckle
Szabo	Telegdi
Torsney	Tremblay (Rimouski—Mitis)
Ur	Vautour
Wasylycia-Leis—43	

DÉPUTÉS «PAIRÉS»

Assadourian	Asselin
Axworthy	Bachand (Saint-Jean)
Bakopanos	Bellemare
Bergeron	Bernier (Bonaventure—Gaspé—Îles-de-la-Madeleine—Pabok)
Bigras	Bevilacqua
Brown	Bonwick
Calder	Caccia
Caplan	Canuel
Catterall	Cardin
Chrétien (Frontenac—Mégantic)	Chamberlain
Comuzzi	Clouthier
Dalphonde-Guiral	Crête
Debien	de Savoye
Dion	Desrochers
Dubé (Lévis-et-Chutes-de-la-Chaudière)	Discepolo
Duhamel	Duceppe
Folco	Dumas
Gagliano	Fournier
Gauthier	Gagnon
Godin (Châteauguay)	Girard-Bujold
Guay	Guarnieri
Harvard	Guimond
Karetak-Lindell	Ianno
Lalonde	Karygiannis
Lebel	Laurin
Manley	Loubier
Marchand	Marceau
McCormick	Matthews
McWhinney	McGuire
Normand	Mercier
O'Brien (Labrador)	Nunziata
O'Reilly	O'Brien (London—Fanshawe)
Perron	Parrish
Picard (Drummond)	Pettigrew
Pillitteri	Pickard (Chatham—Kent Essex)
Rocheleau	Plamondon
Sekora	Sauvageau
St-Hilaire	Serré
Stewart (Northumberland)	Stewart (Brant)
Turp	Tremblay (Lac-Saint-Jean)
Volpe	Venne
Whelan	Wappel
	Wood

La présidente suppléante (Mme Thibeault): Je déclare la motion n° 310 rejetée.

[Français]

M. Réal Ménard: Madame la Présidente, j'invoque le Règlement. Je crois que si vous le demandiez, vous obtiendriez le consentement unanime pour qu'il y ait une motion de félicitations à l'endroit de tous les pages qui ont travaillé depuis le début de nos travaux, et particulièrement les pages qui sont avec nous ce soir, et

Initiatives ministérielles

permettez-moi de les nommer: Nathalie, Annie, Kajia, Mélanie, Norah, Julien, Jennifer, Laura, Éric, David.

Je pense que vous allez obtenir le consentement pour qu'ensemble, on les félicite et qu'on leur offre une bonne main d'applaudissements.

[Note de la rédaction: Les députés se lèvent et applaudissent]

La présidente suppléante (Mme Thibeault): Je pense que l'honorable député a sa réponse.

[Traduction]

M. John Cummins: J'invoque le Règlement, madame la Présidente. Je propose que l'on sollicite le consentement unanime pour que nous remercions le Parti réformiste pour cette belle soirée.

La présidente suppléante (Mme Thibeault): Le vote porte maintenant sur la motion n° 311.

• (4750)

[Français]

(La motion n° 311, mise aux voix, est rejetée par le vote suivant:)

(Vote n° 372)

POUR

Députés

Ablonczy	Anders
Benoit	Cadman
Casson	Chatters
Cummins	Forseth
Goldring	Grewal
Grey (Edmonton North)	Hill (MacLeod)
Hilstrom	Johnston
Kenney (Calgary Southeast)	Konrad
Lowther	Mayfield
Meredith	Mills (Red Deer)
Pankiw	Schmidt
Solberg	Stinson
Thompson (Wild Rose)	Vellacott
Williams —27	

CONTRE

Députés

Adams	Alarie
Bélaire	Bellehumeur
Bertrand	Blaikie
Brien	Bryden
Cannis	Cullen
Desjarlais	DeVillers
Dockrill	Dromisky
Dubé (Madawaska—Restigouche)	Earle
Eggleton	Fry
Godin (Acadie—Bathurst)	Goodale
Hardy	Hubbard
Jones	Jordan
Knutson	Lee
Limoges	Lincoln
Longfield	MacKay (Pictou—Antigonish—Guysborough)
Malhi	Maloney

Initiatives ministérielles

Ménard	Mitchell
Murray	Myers
Nault	Nystrom
Peterson	Provenzano
Reed	Saada
Scott (Fredericton)	Shepherd
St. Denis	Steckle
Szabo	Torsney
Tremblay (Rimouski—Mitis)	Ur
Vautour	Wasylycia-Leis—52

La présidente suppléante (Mme Thibeault): Le prochain vote porte sur la motion n^o 312.

• (4755)

[Français]

(La motion n^o 312, mise aux voix, est rejetée par le vote suivant:)

DÉPUTÉS «PAIRÉS»

Assadourian	Asselin
Axworthy	Bachand (Saint-Jean)
Bakopanos	Bellemare
Bergeron	Bernier (Bonaventure—Gaspé—Îles-de-la-Madeleine—Pabok)
Bigras	Bevilacqua
Brown	Bonwick
Calder	Caccia
Caplan	Canuel
Catterall	Cardin
Chrétien (Frontenac—Mégantic)	Chamberlain
Comuzzi	Clouthier
Dalphond-Guiral	Crête
Debien	de Savoye
Dion	Desrochers
Dubé (Lévis-et-Chutes-de-la-Chaudière)	Discepolo
Duhamel	Duceppe
Folco	Dumas
Gagliano	Fournier
Gauthier	Gagnon
Godin (Châteauguay)	Girard-Bujold
Guay	Guarnieri
Harvard	Guimond
Karetak-Lindell	Ianno
Lalonde	Karygiannis
Lebel	Laurin
Manley	Loubier
Marchand	Marceau
McCormick	Matthews
McWhinney	McGuire
Normand	Mercier
O'Brien (Labrador)	Nunziata
O'Reilly	O'Brien (London—Fanshawe)
Perron	Parrish
Picard (Drummond)	Pettigrew
Pillitteri	Pickard (Chatham—Kent Essex)
Rocheleau	Plamondon
Sekora	Sauvageau
St-Hilaire	Serré
Stewart (Northumberland)	Stewart (Brant)
Turp	Tremblay (Lac-Saint-Jean)
Volpe	Venne
Whelan	Wappel
	Wood

La présidente suppléante (Mme Thibeault): Je déclare la motion n^o 311 rejetée.

[Traduction]

M. Dale Johnston: Madame la Présidente, j'invoque le Règlement. Il n'y aura rien d'indiqué dans le hansard en ce qui a trait au résultat de la motion proposée par notre collègue de Hochelaga—Maisonneuve. Je veux qu'il soit indiqué dans le hansard que les députés présents à la Chambre se sont levés pour applaudir les pages.

Des voix: Bravo!

(Vote n^o 373)

POUR

Députés

Ablonczy	Anders
Benoit	Cadman
Casson	Chatters
Cummins	Forseth
Goldring	Grewal
Grey (Edmonton North)	Hill (Macleod)
Hill (Prince George—Peace River)	Hilstrom
Jaffer	Johnston
Kennedy (Calgary Southeast)	Konrad
Mayfield	Meredith
Mills (Red Deer)	Pankiw
Schmidt	Solberg
Strahl	Thompson (Wild Rose)
Vellacott	Williams —28

CONTRE

Députés

Adams	Alarie
Bélaïr	Bélangier
Bellehumeur	Bennett
Blaikie	Brien
Bryden	Cannis
Cullen	Desjarlais
DeVillers	Dockrill
Dromisky	Dubé (Madawaska—Restigouche)
Earle	Eggleton
Fry	Godin (Acadie—Bathurst)
Goodale	Graham
Hardy	Hubbard
Jones	Jordan
Kilger (Stormont—Dundas—Charlottenburgh)	Kraft Sloan
Lee	Limoges
Lincoln	Longfield
MacKay (Pictou—Antigonish—Guysborough)	Malhi
Maloney	Ménard
Mitchell	Murray
Myers	Nystrom
Peterson	Reed
Saada	Scott (Fredericton)
Shepherd	St. Denis
Steckle	Szabo
Torsney	Tremblay (Rimouski—Mitis)
Ur	Vautour
Wasylycia-Leis—53	

DÉPUTÉS «PAIRÉS»

Assadourian	Asselin
Axworthy	Bachand (Saint-Jean)
Bakopanos	Bellemare
Bergeron	Bernier (Bonaventure—Gaspé—Îles-de-la-Madeleine—Pabok)
Bigras	Bevilacqua
Brown	Bonwick
Calder	Caccia
Caplan	Canuel
Catterall	Cardin

Chamberlain
Clouthier
Crête
de Savoye
Desrochers
Discepola
Duceppe
Dumas
Fournier
Gagnon
Girard-Bujold
Guarnieri
Guimond
Ianno
Karygiannis
Laurin
Loubier
Marceau
Matthews
McGuire
Mercier
Nunziata
O'Brien (London—Fanshawe)
Parrish
Pettigrew
Pickard (Chatham—Kent Essex)
Plamondon
Sauvageau
Serré
Stewart (Brant)
Tremblay (Lac-Saint-Jean)
Venne
Wappel
Wood

Chrétien (Frontenac—Mégantic)
Comuzzi
Dalphond-Guiral
Debien
Dion
Dubé (Lévis-et-Chutes-de-la-Chaudière)
Duhamel
Folco
Gagliano
Gauthier
Godin (Châteauguay)
Guay
Harvard
Karetak-Lindell
Lalonde
Lebel
Manley
Marchand
McCormick
McWhinney
Normand
O'Brien (Labrador)
O'Reilly
Perron
Picard (Drummond)
Pillitteri
Rocheleau
Sekora
St-Hilaire
Stewart (Northumberland)
Turp
Volpe
Whelan

Lowther
Mayfield
Mills (Red Deer)
Reynolds
Solberg
Strahl
Vellacott

Lunn
Meredith
Pankiw
Schmidt
Stinson
Thompson (Wild Rose)
Williams—32

Initiatives ministérielles

CONTRE

Députés

Adams
Alcock
Bellehumeur
Blaikie
Brien
Collenette
Desjarlais
Dockrill
Dubé (Madawaska—Restigouche)
Eggleton
Godin (Acadie—Bathurst)
Gruending
Jones
Kraft Sloan
Limoges
Longfield
Malhi
Ménard
Nystrom
Proulx
Saada
Shepherd
Steckle
Ur
Wasylcyia-Leis—49

Alarie
Bélanger
Bennett
Bonin
Bryden
Cullen
DeVillers
Dromisky
Earle
Fry
Goodale
Hardy
Jordan
Lee
Lincoln
MacKay (Pictou—Antigonish—Guysborough)
Maloney
Murray
Peterson
Reed
Scott (Fredericton)
St. Denis
Tremblay (Rimouski—Mitis)
Vautour

La présidente suppléante (Mme Thibeault): Je déclare la motion n° 312 rejetée.

[Traduction]

M. Chuck Strahl: Madame la Présidente, j'invoque le Règlement. Plus tôt, une demande a été faite pour qu'il soit indiqué dans le hansard que les députés se sont levés pour applaudir les pages. Je demanderais que l'accueil plutôt chaleureux réservé à la motion du député de Delta—South Richmond soit aussi indiqué dans le hansard. On ne s'est pas levé pour applaudir, mais c'était quand même un accueil très chaleureux. . .

La présidente suppléante (Mme Thibeault): Ce n'est pas là un rappel au Règlement.

Le prochain vote porte sur la motion n° 313.

● (4800)

[Français]

(La motion n° 313, mise aux voix, est rejetée par le vote suivant:)

(Vote n° 374)

POUR

Députés

Ablonczy
Benoit
Casson
Cummins
Goldring
Grey (Edmonton North)
Hill (Prince George—Peace River)
Jaffer
Kenney (Calgary Southeast)

Anders
Cadman
Chatters
Forseth
Grewal
Hill (MacLeod)
Hilstrom
Johnston
Konrad

Assadourian
Axworthy
Bakopanos
Bergeron
ne—Pabok)
Bigras
Brown
Calder
Caplan
Catterall
Chrétien (Frontenac—Mégantic)
Comuzzi
Dalphond-Guiral
Debien
Dion
Dubé (Lévis-et-Chutes-de-la-Chaudière)
Duhamel
Folco
Gagliano
Gauthier
Godin (Châteauguay)
Guay
Harvard
Karetak-Lindell
Lalonde
Lebel
Manley
Marchand
McCormick
McWhinney
Normand
O'Brien (Labrador)
O'Reilly
Perron
Picard (Drummond)
Pillitteri
Rocheleau
Sekora
St-Hilaire
Stewart (Northumberland)
Turp
Volpe
Whelan

DÉPUTÉS «PAIRÉS»

Asselin
Bachand (Saint-Jean)
Bellemare
Bernier (Bonaventure—Gaspé—Îles-de-la-Madeleine)
Bevilacqua
Bonwick
Caccia
Canuel
Cardin
Chamberlain
Clouthier
Crête
de Savoye
Desrochers
Discepola
Duceppe
Dumas
Fournier
Gagnon
Girard-Bujold
Guarnieri
Guimond
Ianno
Karygiannis
Laurin
Loubier
Marceau
Matthews
McGuire
Mercier
Nunziata
O'Brien (London—Fanshawe)
Parrish
Pettigrew
Pickard (Chatham—Kent Essex)
Plamondon
Sauvageau
Serré
Stewart (Brant)
Tremblay (Lac-Saint-Jean)
Venne
Wappel
Wood

Initiatives ministérielles

La présidente suppléante (Mme Thibeault): Je déclare la motion n° 313 rejetée.

Mme Suzanne Tremblay: Madame la Présidente, j'invoque le Règlement. Je demande le consentement unanime pour continuer à remercier les personnes qui nous ont aidés, au cours des dernières heures que nous avons passées ensemble ici.

Je pense tout d'abord aux constables, qui surveillent partout et dans tous les édifices, le personnel de la cafétéria et du service des repas dans l'antichambre, les chauffeurs d'autobus, les sergents d'armes, le personnel de soutien des partis politiques que nous avons dans nos différents lobbies, spécialement Christian et Jean-François du Bloc québécois, et les interprètes, Harriet Smith, Claudette Branchaud, Scott Macdonnell, Hélène Régimbald, Carole Savard et Jean-Marie Crochet.

Je pense que l'on peut tous saluer le travail de ces gens.

Des voix: Bravo!

La présidente suppléante (Mme Thibeault): L'honorable députée a sans doute eu sa réponse.

[Traduction]

M. Jim Pankiw: Madame la Présidente, j'invoque le Règlement. Avant le vote sur la dernière motion, le député de Fraser Valley a fait un rappel au Règlement, mais il a négligé de mentionner que, dans l'élection partielle d'hier, le NPD a obtenu moins de votes que . . .

La présidente suppléante (Mme Thibeault): Ce n'est certainement pas là un rappel au Règlement.

Le prochain vote porte sur la motion n° 314.

• (4805)

[Français]

(La motion n° 314, mise aux voix, est rejetée par le vote suivant:)

(Vote n° 375)

POUR

Députés

Ablonczy	Anders
Cadman	Casson
Chatters	Cummins
Forseth	Goldring
Grewal	Grey (Edmonton North)
Hill (Macleod)	Hill (Prince George—Peace River)
Hilstrom	Jaffer
Johnston	Kenney (Calgary Southeast)
Konrad	Lowther
Lunn	Mayfield
Meredith	Mills (Red Deer)
Obhrai	Pankiw

Reynolds
Solberg
Vellacott—29

Schmidt
Strahl

CONTRE

Députés

Adams	Alarie
Alcock	Bachand (Saint-Jean)
Bélanger	Bellehumeur
Bennett	Bergeron
Bertrand	Blaikie
Bradshaw	Brien
Collenette	Desjarlais
DeVillers	Dockrill
Dromisky	Dubé (Madawaska—Restigouche)
Earle	Eggleton
Fry	Godin (Acadie—Bathurst)
Goodale	Gruending
Hardy	Jones
Jordan	Knutson
Kraft Sloan	Lee
Limoges	Lincoln
Longfield	MacKay (Pictou—Antigonish—Guysborough)
Mahoney	Malhi
Maloney	McLellan (Edmonton West)
Ménard	Mitchell
Murray	Myers
Nystrom	Peterson
Proulx	Provenzano
Reed	Saada
Scott (Fredericton)	Shepherd
Solomon	St. Denis
Steckle	Szabo
Tremblay (Rimouski—Mitis)	Ur
Vautour	Wasylycia-Leis—58

DÉPUTÉS «PAIRÉS»

Assadourian	Asselin
Axworthy	Bachand (Saint-Jean)
Bakopanos	Bellemare
Bergeron	Bernier (Bonaventure—Gaspé—Îles-de-la-Madeleine)
ne—Pabok)	Bevilacqua
Bigras	Bonwick
Brown	Caccia
Calder	Canuel
Caplan	Cardin
Catterall	Chamberlain
Chrétien (Frontenac—Mégantic)	Clouthier
Comuzzi	Crête
Dalphonde-Guiral	de Savoye
Debien	Desrochers
Dion	Discepolo
Dubé (Lévis-et-Chutes-de-la-Chaudière)	Duceppe
Duhamel	Dumas
Folco	Fournier
Gagliano	Gagnon
Gauthier	Girard-Bujold
Godin (Châteauguay)	Guarnieri
Guay	Guimond
Harvard	Ianno
Karetak-Lindell	Karygiannis
Lalonde	Laurin
Lebel	Loubier
Manley	Marceau
Marchand	Matthews
McCormick	McGuire
McWhinney	Mercier
Normand	Nunziata
O'Brien (Labrador)	O'Brien (London—Fanshawe)
O'Reilly	Parrish
Perron	Pettigrew
Picard (Drummond)	Pickard (Chatham—Kent Essex)
Pillitteri	Piamondon
Rocheleau	Sauvageau
Sekora	Serré
St-Hilaire	Stewart (Brant)

Initiatives ministérielles

Stewart (Northumberland)
Turp
Volpe
Whelan

Tremblay (Lac-Saint-Jean)
Venne
Wappel
Wood

Bakopanos
Bergeron
ne—Pabok)
Bigras
Brown
Calder
Caplan
Catterall
Chrétien (Frontenac—Mégantic)
Comuzzi
Dalphon-Guiral
Debien
Dion
Dubé (Lévis-et-Chutes-de-la-Chaudière)
Duhamel
Folco
Gagliano
Gauthier
Godin (Châteauguay)
Guay
Harvard
Karetak-Lindell
Lalonde
Lebel
Manley
Marchand
McCormick
McWhinney
Normand
O'Brien (Labrador)
O'Reilly
Perron
Picard (Drummond)
Pillitteri
Rocheleau
Sekora
St-Hilaire
Stewart (Northumberland)
Turp
Volpe
Whelan

Bellemare
Bernier (Bonaventure—Gaspé—Îles-de-la-Madeleine)
Bevilacqua
Bonwick
Caccia
Canuel
Cardin
Chamberlain
Clouthier
Crête
de Savoye
Desrochers
Discepolo
Duceppe
Dumas
Fournier
Gagnon
Girard-Bujold
Guarnieri
Guimond
Ianno
Karygiannis
Laurin
Loubier
Marceau
Matthews
McGuire
Mercier
Nunziata
O'Brien (London—Fanshawe)
Parrish
Pettigrew
Pickard (Chatham—Kent Essex)
Plamondon
Sauvageau
Serré
Stewart (Brant)
Tremblay (Lac-Saint-Jean)
Venne
Wappel
Wood

La présidente suppléante (Mme Thibeault): Je déclare la motion n° 314 rejetée.

[Traduction]

Le prochain vote porte sur la motion n° 315.

• (4810)

[Français]

(La motion n° 315, mise aux voix, est rejetée par le vote suivant:)

(Vote n° 376)

POUR

Députés

Ablonczy
Cadman
Chatters
Forseth
Grewal
Hill (Macleod)
Hilstrom
Johnston
Konrad
Lunn
Meredith
Pankiw
Schmidt
Strahl

Anders
Casson
Cummins
Goldring
Grey (Edmonton North)
Hill (Prince George—Peace River)
Jaffer
Kenney (Calgary Southeast)
Lowther
Mayfield
Mills (Red Deer)
Reynolds
Solberg
Vellacott—28

CONTRE

Députés

Adams
Bélanger
Bennett
Bertrand
Bradshaw
Collenette
DeVillers
Dubé (Madawaska—Restigouche)
Eggleton
Godin (Acadie—Bathurst)
Gruending
Jones
Knutson
Lee
Lincoln
MacKay (Pictou—Antigonish—Guysborough)
Maloney
Ménard
Murray
Nystrom
Proulx
Saada
Shepherd
St. Denis
Szabo
Tremblay (Rimouski—Mitis)
Vautour

Bachand (Saint-Jean)
Bellehumeur
Bergeron
Blaikie
Brien
Desjarlais
Dockrill
Earle
Fry
Goodale
Hardy
Jordan
Kraft Sloan
Limoges
Longfield
Mahoney
McLellan (Edmonton West)
Mitchell
Myers
Peterson
Redman
Scott (Fredericton)
Solomon
Steckle
Telegdi
Ur
Wasylycia-Leis—54

DÉPUTÉS «PAIRÉS»

Assadourian
Axworthy

Asselin
Bachand (Saint-Jean)

Ablonczy
Cadman
Chatters
Goldring
Grey (Edmonton North)
Hill (Prince George—Peace River)

POUR

Députés

Anders
Casson
Cummins
Grewal
Hill (Macleod)
Hilstrom

La présidente suppléante (Mme Thibeault): Je déclare la motion n° 315 rejetée.

[Traduction]

M. Peter MacKay: Madame la Présidente, j'invoque le Règlement. Je sais que nous avons félicité un certain nombre de personnes, mais il y a un groupe qui mérite toute notre admiration et c'est celui formé par le greffier de la Chambre et son personnel. Je tiens à remercier également les greffiers au bureau du Président de l'inlassable travail qu'ils ont accompli tout au long de cette épreuve.

La présidente suppléante (Mme Thibeault): Le prochain vote porte sur la motion n° 316.

• (4815)

(La motion n° 316, mise aux voix, est rejetée.)

(Vote n° 377)

Initiatives ministérielles

Johnston
Konrad
Lunn
Meredith
Pankiw
Schmidt
Stinson
Thompson (Wild Rose)

Kenney (Calgary Southeast)
Lowther
Mayfield
Mills (Red Deer)
Reynolds
Solberg
Strahl
Vellacott—28

Rocheleau
Sekora
St-Hilaire
Stewart (Northumberland)
Turp
Volpe
Whelan

Sauvageau
Serré
Stewart (Brant)
Tremblay (Lac-Saint-Jean)
Venne
Wappel
Wood

CONTRE

Députés

Adams
Bélanger
Bennett
Bertrand
Bradshaw
Collenette
Desjarlais
Dockrill
Dubé (Madawaska—Restigouche)
Fry
Godin (Acadie—Bathurst)
Graham
Hardy
Jordan
Kraft Sloan
Limoges
Longfield
Malhi
McLellan (Edmonton West)
Mitchell
Myers
Peterson
Redman
Shepherd
Steckle
Ur
Wasylycia-Leis—53

Bachand (Saint-Jean)
Bellehumeur
Bergeron
Blaikie
Brien
Cullen
DeVillers
Dromisky
Earle
Galloway
Goodale
Gruending
Jones
Knutson
Lee
Lincoln
Mahoney
Maloney
Ménard
Murray
Nystrom
Proulx
Saada
St. Denis
Szabo
Vautour

DÉPUTÉS «PAIRÉS»

Assadourian
Axworthy
Bakopanos
Bergeron
ne—Pabok)
Bigras
Brown
Calder
Caplan
Catterall
Chrétien (Frontenac—Mégantic)
Comuzzi
Dalphond-Guiral
Debien
Dion
Dubé (Lévis-et-Chutes-de-la-Chaudière)
Duhamel
Folco
Gagliano
Gauthier
Godin (Châteauguay)
Guay
Harvard
Karetak-Lindell
Lalonde
Lebel
Manley
Marchand
McCormick
McWhinney
Normand
O'Brien (Labrador)
O'Reilly
Perron
Picard (Drummond)
Pillitteri

Asselin
Bachand (Saint-Jean)
Bellemare
Bernier (Bonaventure—Gaspé—Îles-de-la-Madeleine)
Bevilacqua
Bonwick
Caccia
Canuel
Cardin
Chamberlain
Clouthier
Crête
de Savoye
Desrochers
Discepolo
Duceppe
Dumas
Fournier
Gagnon
Girard-Bujold
Guarnieri
Guimond
Ianno
Karygiannis
Laurin
Loubier
Marceau
Matthews
McGuire
Mercier
Nunziata
O'Brien (London—Fanshawe)
Parrish
Pettigrew
Pickard (Chatham—Kent Essex)
Plamondon

Ablonczy
Cadman
Chatters
Goldring
Grey (Edmonton North)
Hill (Prince George—Peace River)
Johnston
Konrad
Lunn
Meredith
Obhrai
Reynolds
Scott (Skeena)
Stinson
Thompson (Wild Rose)

POUR

Députés

Anders
Casson
Cummins
Grewal
Hill (MacLeod)
Hilstrom
Kenney (Calgary Southeast)
Lowther
Mayfield
Mills (Red Deer)
Pankiw
Schmidt
Solberg
Strahl
Vellacott —30

(Vote n° 378)

La présidente suppléante (Mme Thibeault): Je déclare la motion n° 316 rejetée.

Le prochain vote porte sur la motion n° 317.

● (4820)

(La motion n° 317, mise aux voix, est rejetée.)

CONTRE

Députés

Adams
Bélanger
Bennett
Bertrand
Bradshaw
Collenette
Desjarlais
Dromisky
Earle
Galloway
Graham
Jones
Knutson
Lee
Lincoln
MacKay (Pictou—Antigonish—Guysborough)
Malhi
McLellan (Edmonton West)
Myers
Proulx
Saada
Steckle
Szabo
Ur—47

Bachand (Saint-Jean)
Bellehumeur
Bergeron
Blaikie
Brien
Cullen
DeVillers
Dubé (Madawaska—Restigouche)
Fry
Goodale
Gruending
Jordan
Kraft Sloan
Limoges
Longfield
Mahoney
Maloney
Mitchell
Peterson
Redman
St. Denis
Stoffer
Torsney

DÉPUTÉS «PAIRÉS»

Assadourian
Axworthy
Bakopanos
Bergeron
ne—Pabok)
Bigras

Asselin
Bachand (Saint-Jean)
Bellemare
Bernier (Bonaventure—Gaspé—Îles-de-la-Madeleine)
Bevilacqua
Bonwick

Initiatives ministérielles

Brown
Calder
Caplan
Catterall
Chrétien (Frontenac—Mégantic)
Comuzzi
Dalphond-Guiral
Debien
Dion
Dubé (Lévis-et-Chutes-de-la-Chaudière)
Duhamel
Folco
Gagliano
Gauthier
Godin (Châteauguay)
Guay
Harvard
Karetak-Lindell
Lalonde
Lebel
Manley
Marchand
McCormick
McWhinney
Normand
O'Brien (Labrador)
O'Reilly
Perron
Picard (Drummond)
Pillitteri
Rocheleau
Sekora
St-Hilaire
Stewart (Northumberland)
Turp
Volpe
Whelan

Caccia
Canuel
Cardin
Chamberlain
Clouthier
Crête
de Savoye
Desrochers
Discepola
Duceppe
Dumas
Fournier
Gagnon
Girard-Bujold
Guarnieri
Guimond
Ianno
Karygiannis
Laurin
Loubier
Marceau
Matthews
McGuire
Mercier
Nunziata
O'Brien (London—Fanshawe)
Parrish
Pettigrew
Pickard (Chatham—Kent Essex)
Plamondon
Sauvageau
Serré
Stewart (Brant)
Tremblay (Lac-Saint-Jean)
Venne
Wappel
Wood

Solberg
Strahl
Vellacott —31

Stinson
Thompson (Wild Rose)

CONTRE

Députés

Adams
Bélanger
Bennett
Bertrand
Bradshaw
Collenette
Desjarlais
Dromisky
Earle
Fry
Goodale
Gruending
Jones
Knutson
Lee
Lincoln
MacKay (Pictou—Antigonish—Guysborough)
Malhi
McLellan (Edmonton West)
Murray
Peterson
Proulx
Reed
Shepherd
Steckle
Szabo
Torsney

Bachand (Saint-Jean)
Bellehumeur
Bergeron
Blaikie
Brien
Cullen
DeVillers
Dubé (Madawaska—Restigouche)
Finlay
Gallaway
Graham
Hardy
Jordan
Kraft Sloan
Limoges
Longfield
Mahoney
Maloney
Mitchell
Myers
Proud
Redman
Saada
St. Denis
Stoffer
Telegdi
Ur—54

La présidente suppléante (Mme Thibeault): Je déclare la motion n^o 317 rejetée.

[*Français*]

La prochaine mise aux voix porte sur la motion n^o 318.

• (4825)

[*Traduction*]

(La motion n^o 318, mise aux voix, est rejetée.)

(Vote n^o 379)

POUR

Députés

Ablonczy
Cadman
Chatters
Goldring
Grey (Edmonton North)
Hill (Prince George—Peace River)
Jaffer
Kenney (Calgary Southeast)
Lowther
Mayfield
Mills (Red Deer)
Pankiw
Schmidt

Anders
Casson
Cummins
Grewal
Hill (Macleod)
Hilstrom
Johnston
Konrad
Lunn
Meredith
Obhrai
Reynolds
Scott (Skeena)

Assadourian
Axworthy
Bakopanos
Bergeron
ne—Pabok)
Bigras
Brown
Calder
Caplan
Catterall
Chrétien (Frontenac—Mégantic)
Comuzzi
Dalphond-Guiral
Debien
Dion
Dubé (Lévis-et-Chutes-de-la-Chaudière)
Duhamel
Folco
Gagliano
Gauthier
Godin (Châteauguay)
Guay
Harvard
Karetak-Lindell
Lalonde
Lebel
Manley
Marchand
McCormick
McWhinney
Normand
O'Brien (Labrador)
O'Reilly
Perron
Picard (Drummond)
Pillitteri
Rocheleau
Sekora
St-Hilaire
Stewart (Northumberland)
Turp
Volpe
Whelan

Asselin
Bachand (Saint-Jean)
Bellemare
Bernier (Bonaventure—Gaspé—Îles-de-la-Madeleine)
Bevilacqua
Bonwick
Caccia
Canuel
Cardin
Chamberlain
Clouthier
Crête
de Savoye
Desrochers
Discepola
Duceppe
Dumas
Fournier
Gagnon
Girard-Bujold
Guarnieri
Guimond
Ianno
Karygiannis
Laurin
Loubier
Marceau
Matthews
McGuire
Mercier
Nunziata
O'Brien (London—Fanshawe)
Parrish
Pettigrew
Pickard (Chatham—Kent Essex)
Plamondon
Sauvageau
Serré
Stewart (Brant)
Tremblay (Lac-Saint-Jean)
Venne
Wappel
Whelan

DÉPUTÉS «PAIRÉS»

Initiatives ministérielles

La présidente suppléante (Mme Thibeault): Je déclare la motion n° 318 rejetée.

[*Français*]

La prochaine mise aux voix porte sur la motion n° 319.

(La motion n° 319, mise aux voix, est rejetée par le vote suivant:)

(Vote n° 380)

POUR

Députés

Ablonczy	Anders
Cadman	Casson
Chatters	Cummins
Goldring	Grewal
Grey (Edmonton North)	Hill (Macleod)
Hill (Prince George—Peace River)	Hilstrom
Jaffer	Johnston
Kennedy (Calgary Southeast)	Konrad
Lowther	Lunn
Mayfield	Meredith
Mills (Red Deer)	Obhrai
Pankiw	Schmidt
Scott (Skeena)	Solberg
Stinson	Strahl
Thompson (Wild Rose)	Vellacott—30

CONTRE

Députés

Adams	Bachand (Saint-Jean)
Bélanger	Bellehumeur
Bennett	Bergeron
Bertrand	Blaikie
Bradshaw	Brien
Cauchon	Coderre
Collenette	Cullen
Desjarlais	Dromisky
Dubé (Madawaska—Restigouche)	Earle
Eggleton	Finlay
Fry	Galloway
Goodale	Graham
Gruending	Hardy
Jones	Jordan
Knutson	Kraft Sloan
Lee	Limoges
Lincoln	Longfield
Mahoney	Malhi
Maloney	Mitchell
Murray	Myers
Proulx	Provenzano
Redman	Shepherd
Solomon	St. Denis
Steckle	Stoffer
Szabo	Torsney
Ur—51	

DÉPUTÉS «PAIRÉS»

Assadourian	Asselin
Axworthy	Bachand (Saint-Jean)
Bakopanos	Bellemare
Bergeron	Bernier (Bonaventure—Gaspé—Îles-de-la-Madeleine—Pabok)
ne—Pabok)	Bevilacqua
Bigras	Bonwick
Brown	Caccia

Calder	Canuel
Caplan	Cardin
Catterall	Chamberlain
Chrétien (Frontenac—Mégantic)	Clouthier
Comuzzi	Crête
Dalphond-Guiral	de Savoye
Debien	Desrochers
Dion	Discepola
Dubé (Lévis-et-Chutes-de-la-Chaudière)	Duceppe
Duhamel	Dumas
Folco	Fournier
Gagliano	Gagnon
Gauthier	Girard-Bujold
Godin (Châteauguay)	Guarnieri
Guay	Guimond
Harvard	Ianno
Karetak-Lindell	Karygiannis
Lalonde	Laurin
Lebel	Loubier
Manley	Marceau
Marchand	Matthews
McCormick	McGuire
McWhinney	Mercier
Normand	Nunziata
O'Brien (Labrador)	O'Brien (London—Fanshawe)
O'Reilly	Parrish
Perron	Pettigrew
Picard (Drummond)	Pickard (Chatham—Kent Essex)
Pillitteri	Plamondon
Rocheleau	Sauvageau
Sekora	Serré
St-Hilaire	Stewart (Brant)
Stewart (Northumberland)	Tremblay (Lac-Saint-Jean)
Turp	Venne
Volpe	Wappel
Whelan	Wood

La présidente suppléante (Mme Thibeault): Je déclare la motion n° 319 rejetée.

[*Traduction*]

Le prochain vote porte sur la motion n° 320.

• (4830)

[*Français*]

(La motion n° 320, mise aux voix, est rejetée par le vote suivant:)

(Vote n° 381)

POUR

Députés

Ablonczy	Anders
Cadman	Casson
Chatters	Cummins
Goldring	Grewal
Grey (Edmonton North)	Hill (Macleod)
Hill (Prince George—Peace River)	Hilstrom
Jaffer	Johnston
Kennedy (Calgary Southeast)	Konrad
Lowther	Lunn
Mayfield	Meredith
Mills (Red Deer)	Obhrai
Pankiw	Schmidt
Scott (Skeena)	Solberg
Stinson	Strahl
Thompson (Wild Rose)—29	

Initiatives ministérielles

CONTRE

Députés

Adams	Bachand (Saint-Jean)
Bélangier	Bellehumeur
Bennett	Bergeron
Blaikie	Bradshaw
Brien	Coderre
Collenette	DeVillers
Dromiskiy	Dubé (Madawaska—Restigouche)
Earle	Eggleton
Finlay	Fry
Galloway	Goodale
Graham	Gruending
Jones	Knutson
Kraft Sloan	Lee
Limoges	Lincoln
Longfield	MacKay (Pictou—Antigonish—Guysborough)
Mahoney	Malhi
Maloney	Mitchell
Murray	Myers
Proud	Proulx
Provenzano	Redman
Solomon	St. Denis
Steckle	Stoffer
Szabo	Torsney
Ur—47	

DÉPUTÉS «PAIRÉS»

Assadourian	Asselin
Axworthy	Bachand (Saint-Jean)
Bakopanos	Bellemare
Bergeron	Bernier (Bonaventure—Gaspé—Îles-de-la-Madeleine)
ne—Pabok)	Bevilacqua
Bigras	Bonwick
Brown	Caccia
Calder	Canuel
Caplan	Cardin
Catterall	Chamberlain
Chrétien (Frontenac—Mégantic)	Clouthier
Comuzzi	Crête
Dalphondu-Guiral	de Savoye
Debien	Desrochers
Dion	Discepola
Dubé (Lévis-et-Chutes-de-la-Chaudière)	Duceppe
Duhamel	Dumas
Folco	Fournier
Gagliano	Gagnon
Gauthier	Girard-Bujold
Godin (Châteauguay)	Guarnieri
Guay	Guimond
Harvard	Ianno
Karetak-Lindell	Karygiannis
Lalonde	Laurin
Lebel	Loubier
Manley	Marceau
Marchand	Matthews
McCormick	McGuire
McWhinney	Mercier
Normand	Nunziata
O'Brien (Labrador)	O'Brien (London—Fanshawe)
O'Reilly	Parrish
Perron	Pettigrew
Picard (Drummond)	Pickard (Chatham—Kent Essex)
Pillitteri	Plamondon
Rocheleau	Sauvageau
Sekora	Serré
St-Hilaire	Stewart (Brant)
Stewart (Northumberland)	Tremblay (Lac-Saint-Jean)
Turp	Venne
Volpe	Wappel
Whelan	Wood

La présidente suppléante (Mme Thibeault): Je déclare la motion n° 320 rejetée.

M. Mauril Bélangier: Madame la Présidente, vous pouvez le vérifier, mais il y a environ 22 heures, le Président a demandé aux députés de cette Chambre d'avoir un certain comportement et de ne pas jouer aux cartes dans cette enceinte.

Je vous fais remarquer qu'il y a deux députés du Parti réformiste occupant les banquettes avant qui jouent aux cartes présentement, et ce n'est pas acceptable.

[Traduction]

La présidente suppléante (Mme Thibeault): Je demanderais aux députés des deux côtés de la Chambre de ne pas jouer aux cartes, s'ils vous plaît.

• (4835)

M. Chuck Strahl: Madame la Présidente, j'invoque le Règlement. J'observe que, du côté libéral, certains députés jouent à des jeux sur leur ordinateur. Je pense que cela devrait cesser. C'est une insulte. Certains d'entre eux ont également des pommes sur leur pupitre. C'est vraiment très choquant.

La présidente suppléante (Mme Thibeault): Je crois que cela vaut pour les deux côtés de la Chambre. Je suis sûre que tous les députés voudront bien se conformer au Règlement de la Chambre.

Le prochain vote porte sur la motion n° 321.

(La motion n° 321, mise aux voix, est rejetée.)

(Vote n° 382)

POUR

Députés

Ablonczy	Anders
Breitkreuz (Yellowhead)	Cadman
Chatters	Cummins
Goldring	Grewal
Grey (Edmonton North)	Hill (MacLeod)
Hill (Prince George—Peace River)	Hilstrom
Jaffer	Johnston
Kennedy (Calgary Southeast)	Konrad
Lowther	Lunn
Mayfield	Meredith
Mills (Red Deer)	Obhrai
Pankiw	Schmidt
Scott (Skeena)	Solberg
Stinson	Strahl
Thompson (Wild Rose)—29	

CONTRE

Députés

Adams	Bachand (Saint-Jean)
Bélangier	Bellehumeur
Bennett	Bergeron
Blaikie	Bradshaw
Brien	Bryden
Coderre	Collenette
DeVillers	Dubé (Madawaska—Restigouche)
Earle	Eggleton
Finlay	Fry
Galloway	Goodale
Graham	Gruending
Herron	Jones

Initiatives ministérielles

Jordan	Knutson
Kraft Sloan	Lee
Limoges	Lincoln
Longfield	MacKay (Pictou—Antigonish—Guysborough)
Mahoney	Malhi
Maloney	McLellan (Edmonton West)
Mitchell	Murray
Myers	Proud
Proulx	Provenzano
Redman	Reed
Scott (Fredericton)	Shepherd
Solomon	St. Denis
Steckle	Stoffer
Szabo	Ur—52

DÉPUTÉS «PAIRÉS»

Assadourian	Asselin
Axworthy	Bachand (Saint-Jean)
Bakopanos	Bellemare
Bergeron	Bernier (Bonaventure—Gaspé—Îles-de-la-Madeleine—Pabok)
Bigras	Bevilacqua
Brown	Bonwick
Calder	Caccia
Caplan	Canuel
Catterall	Cardin
Chrétien (Frontenac—Mégantic)	Chamberlain
Comuzzi	Clouthier
Dalphondu-Guiral	Crête
Debien	de Savoye
Dion	Desrochers
Dubé (Lévis-et-Chutes-de-la-Chaudière)	Discepola
Duhamel	Duceppe
Folco	Dumas
Gagliano	Fournier
Gauthier	Gagnon
Godin (Châteauguay)	Girard-Bujold
Guay	Guarnieri
Harvard	Guimond
Karetak-Lindell	Ianno
Lalonde	Karygiannis
Lebel	Laurin
Manley	Loubier
Marchand	Marceau
McCormick	Matthews
McWhinney	McGuire
Normand	Mercier
O'Brien (Labrador)	Nunziata
O'Reilly	O'Brien (London—Fanshawe)
Perron	Parrish
Picard (Drummond)	Pettigrew
Pillitteri	Pickard (Chatham—Kent Essex)
Rocheleau	Plamondon
Sekora	Sauvageau
St-Hilaire	Serré
Stewart (Northumberland)	Stewart (Brant)
Turp	Tremblay (Lac-Saint-Jean)
Volpe	Venne
Whelan	Wappel
	Wood

La présidente suppléante (Mme Thibeault): Je déclare la motion n° 321 rejetée.

• (4840)

M. Bill Blaikie: Madame la Présidente, j'invoque le Règlement. Je crois que, il y a à peine quelques minutes, vous avez demandé aux députés qui jouaient aux cartes de cesser. Au cours de toutes ces années où j'ai siégé, je n'ai jamais vu quelqu'un jouer aux cartes à la

Chambre avant l'arrivée des réformistes. C'est la vérité. À mes yeux, c'est un manque de respect flagrant envers la Chambre.

S'ils jugent que l'affaire dont ils nous ont saisis est à ce point sérieuse, puisqu'ils nous l'ont imposée, les réformistes devraient à tout le moins rester assis, prendre tout le processus au sérieux et cesser de jouer aux cartes pendant ce temps-là.

M. Chuck Strahl: Madame la Présidente, j'invoque le Règlement. Je suis un peu choqué d'entendre cela de la bouche du député. C'est son parti qui a lancé un saumon mort sur le pupitre de quelqu'un. Ces gens pensent qu'ils sont passés maîtres en fait de décorum. J'estime pour ma part qu'ils n'ont de leçon à donner à personne en ce qui concerne la Chambre.

La présidente suppléante (Mme Thibeault): Je dois insister sur le fait que tous les députés doivent respecter le Règlement et cesser de jouer aux cartes.

Le prochain vote porte sur la motion n° 322.

• (4845)

(La motion n° 322, mise aux voix, est rejetée.)

(Vote n° 383)

POUR

Députés

Ablonczy	Anders
Benoit	Breitkreuz (Yellowhead)
Cadman	Casson
Chatters	Cummins
Forseth	Goldring
Grewal	Grey (Edmonton North)
Hill (Macleod)	Hill (Prince George—Peace River)
Hilstrom	Jaffer
Konrad	Lowther
Lunn	Meredith
Mills (Red Deer)	Ohrai
Pankiw	Reynolds
Schmidt	Scott (Skeena)
Solberg	Stinson
Strahl	Thompson (Wild Rose)
Vellacott —31	

CONTRE

Députés

Adams	Bachand (Saint-Jean)
Bélangier	Bellehumeur
Bennett	Bergeron
Blaikie	Bradshaw
Brien	Bryden
Collenette	Cotler
DeVillers	Dubé (Madawaska—Restigouche)
Earle	Eggleton
Finlay	Fry
Galloway	Goodale
Graham	Gruending
Herron	Hubbard
Jones	Jordan
Knutson	Kraft Sloan
Lee	Limoges
Lincoln	Longfield
MacKay (Pictou—Antigonish—Guysborough)	Mahoney
Maloney	McLellan (Edmonton West)
Mitchell	Murray
Myers	Proud
Proulx	Provenzano

Initiatives ministérielles

Redman
Scott (Fredericton)
St. Denis
Stoffer
Ur—51

Reed
Solomon
Steckle
Szabo

Lunn
Mills (Red Deer)
Reynolds
Scott (Skeena)
Stinson
Thompson (Wild Rose)

Meredith
Pankiw
Schmidt
Solberg
Strahl
Vellacott—30

DÉPUTÉS «PAIRÉS»

Assadourian
Axworthy
Bakopanos
Bergeron
ne—Pabok)
Bigras
Brown
Calder
Caplan
Catterall
Chrétien (Frontenac—Mégantic)
Comuzzi
Dalphond-Guiral
Debien
Dion
Dubé (Lévis-et-Chutes-de-la-Chaudière)
Duhamel
Folco
Gagliano
Gauthier
Godin (Châteauguay)
Guay
Harvard
Karetak-Lindell
Lalonde
Lebel
Manley
Marchand
McCormick
McWhinney
Normand
O'Brien (Labrador)
O'Reilly
Perron
Picard (Drummond)
Pillitteri
Rocheleau
Sekora
St-Hilaire
Stewart (Northumberland)
Turp
Volpe
Whelan

Asselin
Bachand (Saint-Jean)
Bellemare
Bernier (Bonaventure—Gaspé—Îles-de-la-Madeleine)
Bevilacqua
Bonwick
Caccia
Canuel
Cardin
Chamberlain
Clouthier
Crête
de Savoye
Desrochers
Discepola
Duceppe
Dumas
Fournier
Gagnon
Girard-Bujold
Guarnieri
Guimond
Ianno
Karygiannis
Laurin
Loubier
Marceau
Matthews
McGuire
Mercier
Nunziata
O'Brien (London—Fanshawe)
Parrish
Pettigrew
Pickard (Chatham—Kent Essex)
Plamondon
Sauvageau
Serré
Stewart (Brant)
Tremblay (Lac-Saint-Jean)
Venne
Wappel
Wood

La présidente suppléante (Mme Thibeault): Je déclare la motion n^o 322 rejetée.

Le vote suivant porte sur la motion n^o 323.

[*Français*]

(La motion n^o 323, mise aux voix, est rejetée par le vote suivant:)

(Vote n^o 384)

POUR

Députés

Abлонczy
Benoit
Cadman
Chatters
Forseth
Grewal
Hill (MacLeod)
Hilstrom
Kenney (Calgary Southeast)

Anders
Breitkreuz (Yellowhead)
Casson
Cummins
Goldring
Grey (Edmonton North)
Hill (Prince George—Peace River)
Jaffer
Lowther

CONTRE

Députés

Adams
Bélanger
Bennett
Bertrand
Bradshaw
Bryden
Cotler
Dubé (Madawaska—Restigouche)
Eggleton
Fry
Goodale
Grunding
Hubbard
Jordan
Lee
Lincoln
MacKay (Pictou—Antigonish—Guysborough)
Malhi
McLellan (Edmonton West)
Murray
Proud
Provenzano
Scott (Fredericton)
Solomon
Steckle
Szabo

Bachand (Saint-Jean)
Bellemare
Bergeron
Blaikie
Brien
Collenette
Dockrill
Earle
Finlay
Gallaway
Graham
Herron
Jones
Knutson
Limoges
Longfield
Mahoney
Maloney
Mitchell
Myers
Proulx
Reed
Shepherd
St. Denis
Stoffer
Ur—52

DÉPUTÉS «PAIRÉS»

Assadourian
Axworthy
Bakopanos
Bergeron
ne—Pabok)
Bigras
Brown
Calder
Caplan
Catterall
Chrétien (Frontenac—Mégantic)
Comuzzi
Dalphond-Guiral
Debien
Dion
Dubé (Lévis-et-Chutes-de-la-Chaudière)
Duhamel
Folco
Gagliano
Gauthier
Godin (Châteauguay)
Guay
Harvard
Karetak-Lindell
Lalonde
Lebel
Manley
Marchand
McCormick
McWhinney
Normand
O'Brien (Labrador)
O'Reilly
Perron
Picard (Drummond)
Pillitteri
Rocheleau
Sekora
St-Hilaire

Asselin
Bachand (Saint-Jean)
Bellemare
Bernier (Bonaventure—Gaspé—Îles-de-la-Madeleine)
Bevilacqua
Bonwick
Caccia
Canuel
Cardin
Chamberlain
Clouthier
Crête
de Savoye
Desrochers
Discepola
Duceppe
Dumas
Fournier
Gagnon
Girard-Bujold
Guarnieri
Guimond
Ianno
Karygiannis
Laurin
Loubier
Marceau
Matthews
McGuire
Mercier
Nunziata
O'Brien (London—Fanshawe)
Parrish
Pettigrew
Pickard (Chatham—Kent Essex)
Plamondon
Sauvageau
Serré

Initiatives ministérielles

Stewart (Brant)
Tremblay (Lac-Saint-Jean)
Venne
Wappel
Wood

Stewart (Northumberland)
Turp
Volpe
Whelan

La présidente suppléante (Mme Thibeault): Je déclare la motion n° 323 rejetée.

La prochaine mise aux voix porte sur la motion n° 324.

• (4850)

[Traduction]

(La motion n° 324, mise aux voix, est rejetée.)

(Vote n° 385)

POUR

Députés

Ablonczy
Benoit
Cadman
Cummins
Goldring
Grey (Edmonton North)
Hill (Prince George—Peace River)
Jaffer
Kenney (Calgary Southeast)
Lunn
Mills (Red Deer)
Reynolds
Solberg
Strahl
Vellacott —29

Anders
Breitkreuz (Yellowhead)
Casson
Forseth
Grewal
Hill (Macleod)
Hilstrom
Johnston
Lowther
Meredith
Pankiw
Scott (Skeena)
Stinson
Thompson (Wild Rose)

CONTRE

Députés

Adams
Bellehumeur
Bergeron
Blaikie
Brien
Collenette
DeVillers
Dubé (Madawaska—Restigouche)
Eggleton
Fry
Graham
Herron
Jones
Knutson
Limoges
Longfield
Mahoney
Maloney
Mifflin
Murray
Peterson
Proulx
Scott (Fredericton)
Solomon
Steckle
Szabo

Bachand (Saint-Jean)
Bennett
Bertrand
Bradshaw
Bryden
Cotler
Dockrill
Earle
Finlay
Goodale
Gruending
Hubbard
Jordan
Lee
Lincoln
MacKay (Pictou—Antigonish—Guysborough)
Malhi
McLellan (Edmonton West)
Mitchell
Myers
Proud
Provenzano
Shepherd
St. Denis
Stoffer
Ur—52

DÉPUTÉS «PAIRÉS»

Assadourian
Axworthy

Asselin
Bachand (Saint-Jean)

Bakopanos
Bergeron
ne—Pabok)
Bigras
Brown
Calder
Caplan
Catterall
Chrétien (Frontenac—Mégantic)
Comuzzi
Dalphond-Guiral
Debien
Dion
Dubé (Lévis-et-Chutes-de-la-Chaudière)
Duhamel
Folco
Gagliano
Gauthier
Godin (Châteauguay)
Guay
Harvard
Karetak-Lindell
Lalonde
Lebel
Manley
Marchand
McCormick
McWhinney
Normand
O'Brien (Labrador)
O'Reilly
Perron
Picard (Drummond)
Pillitteri
Rocheleau
Sekora
St-Hilaire
Stewart (Northumberland)
Turp
Volpe
Whelan

Bellemare
Bernier (Bonaventure—Gaspé—Îles-de-la-Madeleine)
Bevilacqua
Bonwick
Caccia
Canuel
Cardin
Chamberlain
Clouthier
Crête
de Savoye
Desrochers
Discepolo
Duceppe
Dumas
Fournier
Gagnon
Girard-Bujold
Guarnieri
Guimond
Ianno
Karygiannis
Laurin
Loubier
Marceau
Matthews
McGuire
Mercier
Nunziata
O'Brien (London—Fanshawe)
Parrish
Pettigrew
Pickard (Chatham—Kent Essex)
Plamondon
Sauvageau
Serré
Stewart (Brant)
Tremblay (Lac-Saint-Jean)
Venne
Wappel
Wood

La présidente suppléante (Mme Thibeault): Je déclare la motion n° 324 rejetée.

Le vote suivant porte sur la motion n° 325.

• (4855)

[Français]

(La motion n° 325, mise aux voix, est rejetée par le vote suivant:)

(Vote n° 386)

POUR

Députés

Ablonczy
Benoit
Casson
Goldring
Hill (Macleod)
Kenney (Calgary Southeast)
Lunn
Mills (Red Deer)
Pankiw
Scott (Skeena)
Stinson
Vellacott—23

Anders
Breitkreuz (Yellowhead)
Cummins
Grewal
Johnston
Lowther
Meredith
Obhrai
Reynolds
Solberg
Strahl

Initiatives ministérielles

CONTRE

Députés

Adams	Bachand (Saint-Jean)
Bélanger	Bellehumeur
Bennett	Bergeron
Bertrand	Blaikie
Bradshaw	Brien
Bryden	Cannis
Coderre	Collenette
Cotler	DeVillers
Dockrill	Dubé (Madawaska—Restigouche)
Earle	Eggleton
Finlay	Fry
Goodale	Graham
Gruending	Herron
Hubbard	Jones
Jordan	Knutson
Limoges	Lincoln
Longfield	MacKay (Pictou—Antigonish—Guysborough)
Mahoney	Malhi
Maloney	McLellan (Edmonton West)
Mifflin	Mitchell
Murray	Myers
Peterson	Proud
Proulx	Provenzano
Scott (Fredericton)	Shepherd
Solomon	St. Denis
Steckle	Stoffer
Szabo	Telegdi
Ur—55	

DÉPUTÉS «PAIRÉS»

Assadourian	Asselin
Axworthy	Bachand (Saint-Jean)
Bakopanos	Bellemare
Bergeron	Bernier (Bonaventure—Gaspé—Îles-de-la-Madeleine—Pabok)
ne—Pabok)	Bevilacqua
Bigras	Bonwick
Brown	Caccia
Calder	Canuel
Caplan	Cardin
Catterall	Chamberlain
Chrétien (Frontenac—Mégantic)	Clouthier
Comuzzi	Crête
Dalphond-Guiral	de Savoye
Debien	Desrochers
Dion	Discepola
Dubé (Lévis-et-Chutes-de-la-Chaudière)	Duceppe
Duhamel	Dumas
Folco	Fournier
Gagliano	Gagnon
Gauthier	Girard-Bujold
Godin (Châteauguay)	Guarnieri
Guay	Guimond
Harvard	Ianno
Karetak-Lindell	Karygiannis
Lalonde	Laurin
Lebel	Loubier
Manley	Marceau
Marchand	Matthews
McCormick	McGuire
McWhinney	Mercier
Normand	Nunziata
O'Brien (Labrador)	O'Brien (London—Fanshawe)
O'Reilly	Parrish
Perron	Pettigrew
Picard (Drummond)	Pickard (Chatham—Kent Essex)
Pillitteri	Plamondon
Rocheleau	Sauvageau
Sekora	Serré
St-Hilaire	Stewart (Brant)
Stewart (Northumberland)	Tremblay (Lac-Saint-Jean)
Turp	Venne
Volpe	Wappel
Whelan	Wood

La présidente suppléante (Mme Thibeault): Je déclare la motion n^o 325 rejetée.

La prochaine mise aux voix porte sur la motion n^o 326.

● (4900)

(La motion n^o 326, mise aux voix, est rejetée par le vote suivant:)

(Vote n^o 387)

POUR

Députés

Ablonczy	Anders
Benoit	Breitkreuz (Yellowhead)
Casson	Cummins
Forsyth	Goldring
Grewal	Hart
Hill (Macleod)	Hill (Prince George—Peace River)
Johnston	Kenney (Calgary Southeast)
Lowther	Mayfield
Meredith	Mills (Red Deer)
Obhrai	Pankiw
Reynolds	Scott (Skeena)
Solberg	Strahl
Vellacott—25	

CONTRE

Députés

Adams	Bachand (Saint-Jean)
Bélair	Bélanger
Bellehumeur	Bennett
Bergeron	Bertrand
Blaikie	Bonin
Bradshaw	Brien
Bryden	Cannis
Cauchon	Coderre
Collenette	Cotler
DeVillers	Dockrill
Dubé (Madawaska—Restigouche)	Earle
Eggleton	Finlay
Fry	Goodale
Graham	Gruending
Herron	Hubbard
Jones	Jordan
Knutson	Kraft Sloan
Lee	Limoges
Lincoln	Longfield
MacKay (Pictou—Antigonish—Guysborough)	Mahoney
Malhi	Maloney
Mifflin	Mitchell
Murray	Myers
Peterson	Proud
Proulx	Provenzano
Scott (Fredericton)	Shepherd
Solomon	St. Denis
Steckle	Stoffer
Szabo	Telegdi
Torsney	Ur—60

DÉPUTÉS «PAIRÉS»

Assadourian	Asselin
Axworthy	Bachand (Saint-Jean)
Bakopanos	Bellemare
Bergeron	Bernier (Bonaventure—Gaspé—Îles-de-la-Madeleine—Pabok)
ne—Pabok)	Bevilacqua
Bigras	Bonwick
Brown	Caccia
Calder	

Initiatives ministérielles

Canuel	Caplan
Cardin	Catterall
Chamberlain	Chrétien (Frontenac—Mégantic)
Clouthier	Comuzzi
Crête	Dalphond-Guiral
de Savoye	Debien
Desrochers	Dion
Discepola	Dubé (Lévis-et-Chutes-de-la-Chaudière)
Duceppe	Duhamel
Dumas	Folco
Fournier	Gagliano
Gagnon	Gauthier
Girard-Bujold	Godin (Châteauguay)
Guarnieri	Guay
Guimond	Harvard
Ianno	Karetak-Lindell
Karygiannis	Lalonde
Laurin	Lebel
Loubier	Manley
Marceau	Marchand
Matthews	McCormick
McGuire	McWhinney
Mercier	Normand
Nunziata	O'Brien (Labrador)
O'Brien (London—Fanshawe)	O'Reilly
Parrish	Perron
Pettigrew	Picard (Drummond)
Pickard (Chatham—Kent Essex)	Pillitteri
Plamondon	Rocheleau
Sauvageau	Sekora
Serré	St-Hilaire
Stewart (Brant)	Stewart (Northumberland)
Tremblay (Lac-Saint-Jean)	Turp
Venne	Volpe
Wappel	Whelan
Wood	

La présidente suppléante (Mme Thibeault): Je déclare la motion n^o 326 rejetée.

[Traduction]

M. Peter Adams: Madame la Présidente, j'invoque le Règlement. Je constate qu'il est 1 heure du matin, le 9 décembre. Je constate aussi que, officiellement du moins, nous en sommes toujours au 7 décembre. Si je puis me permettre. . .

La présidente suppléante (Mme Thibeault): Cette objection a déjà été soulevée un peu plus tôt. Nous en sommes toujours à la séance commencée le 7 décembre. Par conséquent, le calendrier continuera d'indiquer la date du 7 décembre jusqu'à l'ajournement de la séance.

M. Peter Adams: Madame la Présidente, je sais que, d'un point de vue technique, nous en sommes toujours au 7 décembre. Toutefois, depuis le 7 décembre, il nous en coûte 28 000 \$ de l'heure. Le coût à l'heure actuelle s'élève. . .

La présidente suppléante (Mme Thibeault): Je ne vois pas là matière à rappel au Règlement.

M. John Cummins: Madame la Présidente, j'invoque le Règlement. La couleur rouge sur cette affiche représente le sang qui coulera des veines des Canadiens quand leur sera présentée la note salée de ce traité qui les saignera à blanc.

M. Jim Pankiw: Madame la Présidente, je voudrais obtenir une précision. Je me demande si cette couleur rouge ne représente pas la dette nationale créée par les libéraux et les conservateurs.

La présidente suppléante (Mme Thibeault): Le vote suivant porte sur la motion n^o 327.

• (4905)

(La motion n^o 327, mise aux voix, est rejetée.)

(Vote n^o 388)

POUR

Députés

Ablonczy	Anders
Benoit	Breitkreuz (Yellowhead)
Casson	Chatters
Cummins	Forseth
Goldring	Grewal
Grey (Edmonton North)	Hart
Hill (Macleod)	Hill (Prince George—Peace River)
Johnston	Kenney (Calgary Southeast)
Konrad	Lunn
Mayfield	Meredith
Mills (Red Deer)	Obhrai
Pankiw	Reynolds
Schmidt	Scott (Skeena)
Solberg	Stinson
Vellacott—29	

CONTRE

Députés

Bachand (Saint-Jean)	Bélair
Bélangier	Bellehumeur
Bennett	Bergeron
Bertrand	Blaikie
Bradshaw	Brien
Bryden	Cauchon
Coderre	Collenette
Cotler	DeVillers
Dockrill	Dromisky
Dubé (Madawaska—Restigouche)	Earle
Eggleton	Goodale
Graham	Gruending
Herron	Hubbard
Jordan	Kilger (Stormont—Dundas—Charlottenburgh)
Knutson	Kraft Sloan
Lastewka	Lee
Limoges	Lincoln
Longfield	MacKay (Pictou—Antigonish—Guysborough)
Malhi	Maloney
McLellan (Edmonton West)	Mifflin
Mitchell	Murray
Peterson	Proud
Proulx	Provenzano
Reed	Scott (Fredericton)
Shepherd	Solomon
St. Denis	Steckle
Stoffer	Szabo
Telegdi	Torsney
Ur	Vautour—58

DÉPUTÉS «PAIRÉS»

Assadourian	Asselin
Axworthy	Bachand (Saint-Jean)

Initiatives ministérielles

Bakopanos	Bellemare
Bergeron	Bernier (Bonaventure—Gaspé—Îles-de-la-Madeleine—Pabok)
ne—Pabok)	Bevilacqua
Bigras	Bonwick
Brown	Caccia
Calder	Canuel
Caplan	Cardin
Catterall	Chamberlain
Chrétien (Frontenac—Mégantic)	Clouthier
Comuzzi	Crête
Dalphondu-Guiral	de Savoye
Debien	Desrochers
Dion	Discepola
Dubé (Lévis-et-Chutes-de-la-Chaudière)	Duceppe
Duhamel	Dumas
Folco	Fournier
Gagliano	Gagnon
Gauthier	Girard-Bujold
Godin (Châteauguay)	Guarnieri
Guay	Guimond
Harvard	Ianno
Karetak-Lindell	Karygiannis
Lalonde	Laurin
Lebel	Loubier
Manley	Marceau
Marchand	Matthews
McCormick	McGuire
McWhinney	Mercier
Normand	Nunziata
O'Brien (Labrador)	O'Brien (London—Fanshawe)
O'Reilly	Parrish
Perron	Pettigrew
Picard (Drummond)	Pickard (Chatham—Kent Essex)
Pillitteri	Plamondon
Rocheleau	Sauvageau
Sekora	Serré
St-Hilaire	Stewart (Brant)
Stewart (Northumberland)	Tremblay (Lac-Saint-Jean)
Turp	Venne
Volpe	Wappel
Whelan	Wood

La présidente suppléante (Mme Thibeault): Je déclare la motion n° 327 rejetée.

Le prochain vote porte sur la motion n° 328.

● (4910)

(La motion n° 328, mise aux voix, est rejetée.)

(Vote n° 389)

POUR

Députés

Ablonczy	Anders
Benoit	Breitkreuz (Yellowhead)
Cadman	Casson
Chatters	Cummins
Forseth	Gilmour
Goldring	Grewal
Hart	Hill (Macleod)
Hill (Prince George—Peace River)	Hilstrom
Johnston	Kenny (Calgary Southeast)
Konrad	Lunn
Mayfield	Meredith
Mills (Red Deer)	Obhrai
Pankiw	Reynolds
Schmidt	Scott (Skeena)
Solberg	Stinson
Vellacott—31	

CONTRE

Députés

Alcock	Bachand (Saint-Jean)
Bélaïr	Bélangier
Bellehumeur	Bennett
Bergeron	Bertrand
Brien	Bryden
Cauchon	Coderre
Collenette	Cotler
DeVillers	Dockrill
Dromisky	Dubé (Madawaska—Restigouche)
Earle	Eggleton
Gruending	Herron
Hubbard	Jordan
Kraft Sloan	Lee
Limoges	Lincoln
Longfield	MacKay (Pictou—Antigonish—Guysborough)
Mahoney	Malhi
Maloney	McLellan (Edmonton West)
Mifflin	Mitchell
Murray	Myers
Proud	Proulx
Provenzano	Reed
Scott (Fredericton)	Shepherd
Solomon	St. Denis
Steckle	Stoffer
Szabo	Torsney
Ur	Vautour—52

DÉPUTÉS «PAIRÉS»

Assadourian	Asselin
Axworthy	Bachand (Saint-Jean)
Bakopanos	Bellemare
Bergeron	Bernier (Bonaventure—Gaspé—Îles-de-la-Madeleine—Pabok)
ne—Pabok)	Bevilacqua
Bigras	Bonwick
Brown	Caccia
Calder	Canuel
Caplan	Cardin
Catterall	Chamberlain
Chrétien (Frontenac—Mégantic)	Clouthier
Comuzzi	Crête
Dalphondu-Guiral	de Savoye
Debien	Desrochers
Dion	Discepola
Dubé (Lévis-et-Chutes-de-la-Chaudière)	Duceppe
Duhamel	Dumas
Folco	Fournier
Gagliano	Gagnon
Gauthier	Girard-Bujold
Godin (Châteauguay)	Guarnieri
Guay	Guimond
Harvard	Ianno
Karetak-Lindell	Karygiannis
Lalonde	Laurin
Lebel	Loubier
Manley	Marceau
Marchand	Matthews
McCormick	McGuire
McWhinney	Mercier
Normand	Nunziata
O'Brien (Labrador)	O'Brien (London—Fanshawe)
O'Reilly	Parrish
Perron	Pettigrew
Picard (Drummond)	Pickard (Chatham—Kent Essex)
Pillitteri	Plamondon
Rocheleau	Sauvageau
Sekora	Serré
St-Hilaire	Stewart (Brant)
Stewart (Northumberland)	Tremblay (Lac-Saint-Jean)
Turp	Venne
Volpe	Wappel
Whelan	Wood

Initiatives ministérielles

La présidente suppléante (Mme Thibeault): Je déclare la motion n° 328 rejetée.

Le prochain vote porte sur la motion n° 329.

• (4915)

(La motion n° 329, mise aux voix, est rejetée.)

(Vote n° 390)

POUR

Députés

Ablonczy	Anders
Benoit	Breitkreuz (Yellowhead)
Cadman	Casson
Chatters	Cummins
Gilmour	Goldring
Grewal	Hart
Hill (Macleod)	Hill (Prince George—Peace River)
Hilstrom	Johnston
Kenney (Calgary Southeast)	Konrad
Lunn	Mayfield
Meredith	Mills (Red Deer)
Obhrai	Pankiw
Reynolds	Schmidt
Scott (Skeena)	Solberg
Stinson	Vellacott—30

CONTRE

Députés

Adams	Alcock
Bachand (Saint-Jean)	Bélaire
Bélanger	Bellehumeur
Bennett	Bergeron
Bertrand	Blaikie
Bonin	Brien
Bryden	Cannis
Cauchon	Coderre
Collenette	Cotler
DeVillers	Dockrill
Dromisky	Dubé (Madawaska—Restigouche)
Earle	Finlay
Fry	Graham
Gruending	Herron
Hubbard	Jordan
Lee	Limoges
Lincoln	Longfield
MacKay (Pictou—Antigonish—Guysborough)	Mahoney
Malhi	Maloney
McLellan (Edmonton West)	Mifflin
Murray	Myers
Proud	Proulx
Provenzano	Reed
Scott (Fredericton)	Shepherd
Solomon	St. Denis
Steckle	Stoffer
Szabo	Telegdi
Torsney	Ur
Vautour—57	

DÉPUTÉS «PAIRÉS»

Assadourian	Asselin
Axworthy	Bachand (Saint-Jean)
Bakopanos	Bellemare

Bergeron	Bernier (Bonaventure—Gaspé—Îles-de-la-Madeleine)
ne—Pabok)	Bevilacqua
Bigras	Bonwick
Brown	Caccia
Calder	Canuel
Caplan	Cardin
Catterall	Chamberlain
Chrétien (Frontenac—Mégantic)	Clouthier
Comuzzi	Crête
Dalphondu-Guiral	de Savoie
Debien	Desrochers
Dion	Discepolo
Dubé (Lévis-et-Chutes-de-la-Chaudière)	Duceppe
Duhamel	Dumas
Folco	Fournier
Gagliano	Gagnon
Gauthier	Girard-Bujold
Godin (Châteauguay)	Guarnieri
Guay	Guimond
Harvard	Ianno
Karetak-Lindell	Karygiannis
Lalonde	Laurin
Lebel	Loubier
Manley	Marceau
Marchand	Matthews
McCormick	McGuire
McWhinney	Mercier
Normand	Nunziata
O'Brien (Labrador)	O'Brien (London—Fanshawe)
O'Reilly	Parrish
Perron	Pettigrew
Picard (Drummond)	Pickard (Chatham—Kent Essex)
Pillitteri	Plamondon
Rocheleau	Sauvageau
Sekora	Serré
St-Hilaire	Stewart (Brant)
Stewart (Northumberland)	Tremblay (Lac-Saint-Jean)
Turp	Venne
Volpe	Wappel
Whelan	Wood

La présidente suppléante (Mme Thibeault): Je déclare la motion n° 329 rejetée.

Le prochain vote porte sur la motion n° 330.

• (4920)

[Français]

(La motion n° 330, mise aux voix, est rejetée par le vote suivant:)

(Vote n° 391)

POUR

Députés

Ablonczy	Anders
Benoit	Breitkreuz (Yellowhead)
Cadman	Casson
Chatters	Cummins
Gilmour	Goldring
Grewal	Hart
Hill (Macleod)	Hilstrom
Johnston	Kenney (Calgary Southeast)
Konrad	Lunn
McNally	Meredith
Mills (Red Deer)	Obhrai
Pankiw	Reynolds
Schmidt	Scott (Skeena)
Stinson	Thompson (Wild Rose)
Vellacott —29	

Initiatives ministérielles

CONTRE

Députés

Adams	Alcock
Bachand (Saint-Jean)	Bélanger
Bellehumeur	Bennett
Bergeron	Bertrand
Blaikie	Bonin
Brien	Bryden
Cannis	Cauchon
Coderre	Collenette
Cotler	DeVillers
Dockrill	Dromisky
Dubé (Madawaska—Restigouche)	Earle
Finlay	Fry
Graham	Gruending
Herron	Hubbard
Jordan	Lastewka
Lee	Limoges
Lincoln	Longfield
MacKay (Pictou—Antigonish—Guysborough)	Mahoney
Malhi	Maloney
Mitchell	Murray
Myers	Proud
Proulx	Provenzano
Reed	Shepherd
Solomon	St. Denis
Steckle	Stoffer
Szabo	Telegdi
Torsney	Ur—54

DÉPUTÉS «PAIRÉS»

Assadourian	Asselin
Axworthy	Bachand (Saint-Jean)
Bakopanos	Bellemare
Bergeron	Bernier (Bonaventure—Gaspé—Îles-de-la-Madeleine)
ne—Pabok)	Bevilacqua
Bigras	Bonwick
Brown	Caccia
Calder	Canuel
Caplan	Cardin
Catterall	Chamberlain
Chrétien (Frontenac—Mégantic)	Clouthier
Comuzzi	Crête
Dalphondu-Guiral	de Savoye
Debien	Desrochers
Dion	Discepola
Dubé (Lévis-et-Chutes-de-la-Chaudière)	Duceppe
Duhamel	Dumas
Folco	Fournier
Gagliano	Gagnon
Gauthier	Girard-Bujold
Godin (Châteauguay)	Guarnieri
Guay	Guimond
Harvard	Ianno
Karetak-Lindell	Karygiannis
Lalonde	Laurin
Lebel	Loubier
Manley	Marceau
Marchand	Matthews
McCormick	McGuire
McWhinney	Mercier
Normand	Nunziata
O'Brien (Labrador)	O'Brien (London—Fanshawe)
O'Reilly	Parrish
Perron	Pettigrew
Picard (Drummond)	Pickard (Chatham—Kent Essex)
Pillitteri	Plamondon
Rocheleau	Sauvageau
Sekora	Serré
St-Hilaire	Stewart (Brant)
Stewart (Northumberland)	Tremblay (Lac-Saint-Jean)
Turp	Venne
Volpe	Wappel
Whelan	Wood

La présidente suppléante (Mme Thibeault): Je déclare la motion n^o 330 rejetée.

La prochaine mise aux voix porte sur la motion n^o 331.

• (4925)

(La motion n^o 331, mise aux voix, est rejetée par le vote suivant:)

(Vote n^o 392)

POUR

Députés

Ablonczy	Anders
Benoit	Breitkreuz (Yellowhead)
Cadman	Casson
Chatters	Cummins
Gilmour	Goldring
Grewal	Hart
Hill (Macleod)	Hill (Prince George—Peace River)
Hilstrom	Kenney (Calgary Southeast)
Konrad	Lunn
Martin (Esquimalt—Juan de Fuca)	McNally
Meredith	Obhrai
Pankiw	Reynolds
Schmidt	Stinson
Strahl	Thompson (Wild Rose)
White (Langley—Abbotsford)—29	

CONTRE

Députés

Adams	Alcock
Bachand (Saint-Jean)	Bélanger
Bellehumeur	Bennett
Bergeron	Bertrand
Blaikie	Bonin
Brien	Bryden
Cannis	Cauchon
Coderre	Collenette
Cotler	DeVillers
Dockrill	Dromisky
Dubé (Madawaska—Restigouche)	Earle
Finlay	Fry
Graham	Gruending
Herron	Hubbard
Jordan	Lastewka
Lee	Limoges
Lincoln	Longfield
MacKay (Pictou—Antigonish—Guysborough)	Mahoney
Maloney	Mitchell
Murray	Myers
Proud	Proulx
Reed	Shepherd
Solomon	St. Denis
Steckle	Stoffer
Szabo	Telegdi
Torsney	Ur
Vautour —53	

DÉPUTÉS «PAIRÉS»

Assadourian	Asselin
Axworthy	Bachand (Saint-Jean)
Bakopanos	Bellemare
Bergeron	Bernier (Bonaventure—Gaspé—Îles-de-la-Madeleine)
ne—Pabok)	Bevilacqua
Bigras	Bonwick
Brown	Caccia
Calder	Canuel
Caplan	

Initiatives ministérielles

Cardin
Chamberlain
Clouthier
Crête
de Savoye
Desrochers
Discepola
Duceppe
Dumas
Fournier
Gagnon
Girard-Bujold
Guarnieri
Guimond
Ianno
Karygiannis
Laurin
Loubier
Marceau
Matthews
McGuire
Mercier
Nunziata
O'Brien (London—Fanshawe)
Parrish
Pettigrew
Pickard (Chatham—Kent Essex)
Plamondon
Sauvageau
Serré
Stewart (Brant)
Tremblay (Lac-Saint-Jean)
Venne
Wappel
Wood

Catterall
Chrétien (Frontenac—Mégantic)
Comuzzi
Dalphond-Guiral
Debien
Dion
Dubé (Lévis-et-Chutes-de-la-Chaudière)
Duhamel
Folco
Gagliano
Gauthier
Godin (Châteauguay)
Guay
Harvard
Karetak-Lindell
Lalonde
Lebel
Manley
Marchand
McCormick
McWhinney
Normand
O'Brien (Labrador)
O'Reilly
Perron
Picard (Drummond)
Pillitteri
Rocheleau
Sekora
St-Hilaire
Stewart (Northumberland)
Turp
Volpe
Whelan

Bélanger
Bennett
Bertrand
Bonin
Bryden
Cauchon
Cotler
Dockrill
Dubé (Madawaska—Restigouche)
Finlay
Galloway
Hubbard
Lee
Lincoln
MacKay (Pictou—Antigonish—Guysborough)
Malhi
McLellan (Edmonton West)
Murray
Solomon
Steckle
Szabo
Torsney
Vautour—49

Bellehumeur
Bergeron
Blaikie
Brien
Cannis
Coderre
DeVillers
Dromisky
Earle
Fry
Gruending
Jordan
Limoges
Longfield
Mahoney
Maloney
Mitchell
Proulx
St. Denis
Stoffer
Telegdi
Ur

La présidente suppléante (Mme Thibeault): Je déclare la motion n° 331 rejetée.

La prochaine mise aux voix porte sur la motion n° 332.

● (4930)

[Traduction]

(La motion n° 332, mise aux voix, est rejetée.)

(Vote n° 393)

POUR

Députés

Ablonczy
Breitkreuz (Yellowhead)
Chatters
Gilmour
Grewal
Hill (Macleod)
Hilstrom
Kenney (Calgary Southeast)
Lunn
McNally
Mills (Red Deer)
Reynolds
Stinson
Thompson (Wild Rose)

Anders
Cadman
Cummins
Goldring
Hart
Hill (Prince George—Peace River)
Johnston
Konrad
Martin (Esquimalt—Juan de Fuca)
Meredith
Obhrai
Schmidt
Strahl
White (Langley—Abbotsford)—28

CONTRE

Députés

Adams
Bachand (Saint-Jean)

Alcock
Bélaïr

DÉPUTÉS «PAIRÉS»

Assadourian	Asselin
Axworthy	Bachand (Saint-Jean)
Bakopanos	Bellemare
Bergeron	Bernier (Bonaventure—Gaspé—Îles-de-la-Madeleine—Pabok)
ne—Pabok)	Bevilacqua
Bigras	Bonwick
Brown	Caccia
Calder	Canuel
Caplan	Cardin
Catterall	Chamberlain
Chrétien (Frontenac—Mégantic)	Clouthier
Comuzzi	Crête
Dalphond-Guiral	de Savoye
Debien	Desrochers
Dion	Discepola
Dubé (Lévis-et-Chutes-de-la-Chaudière)	Duceppe
Duhamel	Dumas
Folco	Fournier
Gagliano	Gagnon
Gauthier	Girard-Bujold
Godin (Châteauguay)	Guarnieri
Guay	Guimond
Harvard	Ianno
Karetak-Lindell	Karygiannis
Lalonde	Laurin
Lebel	Loubier
Manley	Marceau
Marchand	Matthews
McCormick	McGuire
McWhinney	Mercier
Normand	Nunziata
O'Brien (Labrador)	O'Brien (London—Fanshawe)
O'Reilly	Parrish
Perron	Pettigrew
Picard (Drummond)	Pickard (Chatham—Kent Essex)
Pillitteri	Plamondon
Rocheleau	Sauvageau
Sekora	Serré
St-Hilaire	Stewart (Brant)
Stewart (Northumberland)	Tremblay (Lac-Saint-Jean)
Turp	Venne
Volpe	Wappel
Whelan	Wood

La présidente suppléante (Mme Thibeault): Je déclare la motion n° 332 rejetée.

Le prochain vote porte sur la motion n° 333.

● (4935)

(La motion n° 333, mise aux voix est rejetée.)

*(Vote n° 394)***POUR**

Députés

Ablonczy
Benoit
Cadman
Chatters
Gilmour
Grewal
Hill (Macleod)
Johnston
Konrad
Martin (Esquimalt—Juan de Fuca)
Meredith
Reynolds
Stinson
White (Langley—Abbotsford)—27

Anders
Breitkreuz (Yellowhead)
Casson
Cummins
Goldring
Hart
Hilstrom
Kenney (Calgary Southeast)
Lunn
McNally
Mills (Red Deer)
Schmidt
Thompson (Wild Rose)

CONTRE

Députés

Alcock
Bélaïr
Bellehumeur
Bergeron
Blaikie
Bryden
Cauchon
Cotler
Dockrill
Dubé (Madawaska—Restigouche)
Fry
Graham
Herron
Jordan
Limoges
Longfield
Mahoney
Maloney
Mitchell
Myers
Proulx
St. Denis
Stoffer
Telegdi
Ur

Bachand (Saint-Jean)
Bélaïr
Bennett
Bertrand
Brien
Cannis
Coderre
DeVillers
Dromisky
Earle
Galloway
Gruending
Hubbard
Lee
Lincoln
MacKay (Pictou—Antigonish—Guysborough)
Malhi
McLellan (Edmonton West)
Murray
Peterson
Solomon
Steckle
Szabo
Torsney
Vautour—50

DÉPUTÉS «PAIRÉS»

Assadourian
Axworthy
Bakopanos
Bergeron
ne—Pabok)
Bigras
Brown
Calder
Caplan
Catterall
Chrétien (Frontenac—Mégantic)
Comuzzi
Dalphond-Guiral
Debien
Dion
Dubé (Lévis-et-Chutes-de-la-Chaudière)

Asselin
Bachand (Saint-Jean)
Bellemare
Bernier (Bonaventure—Gaspé—Îles-de-la-Madeleine)
Bevilacqua
Bonwick
Caccia
Canuel
Cardin
Chamberlain
Clouthier
Crête
de Savoye
Desrochers
Discepolo

Initiatives ministérielles

Duceppe
Dumas
Fournier
Gagnon
Girard-Bujold
Guarnieri
Guimond
Ianno
Karygiannis
Laurin
Loubier
Marceau
Matthews
McGuire
Mercier
Nunziata
O'Brien (London—Fanshawe)
Parrish
Pettigrew
Pickard (Chatham—Kent Essex)
Plamondon
Sauvageau
Serré
Stewart (Brant)
Tremblay (Lac-Saint-Jean)
Venne
Wappel
Wood

Duhamel
Folco
Gagliano
Gauthier
Godin (Châteauguay)
Guay
Harvard
Karetak-Lindell
Lalonde
Lebel
Manley
Marchand
McCormick
McWhinney
Normand
O'Brien (Labrador)
O'Reilly
Perron
Picard (Drummond)
Pillitteri
Rocheleau
Sekora
St-Hilaire
Stewart (Northumberland)
Turp
Volpe
Whelan

La présidente suppléante (Mme Thibeault): Je déclare la motion n° 333 rejetée.

Le prochain vote porte sur la motion n° 334.

[Français]

(La motion n° 334, mise aux voix, est rejetée par le vote suivant:)

*(Vote n° 395)***POUR**

Députés

Ablonczy
Benoit
Cadman
Chatters
Gilmour
Grewal
Hilstrom
Kenney (Calgary Southeast)
Lunn
McNally
Mills (Red Deer)
Schmidt
Thompson (Wild Rose)

Anders
Breitkreuz (Yellowhead)
Casson
Cummins
Goldring
Hart
Johnston
Konrad
Martin (Esquimalt—Juan de Fuca)
Meredith
Reynolds
Stinson
White (Langley—Abbotsford)—26

CONTRE

Députés

Adams
Bachand (Saint-Jean)
Bélaïr
Bennett
Brien
Cauchon
Cotler
Dockrill
Dubé (Madawaska—Restigouche)
Finlay
Galloway

Alcock
Bélaïr
Bellehumeur
Blaikie
Cannis
Coderre
DeVillers
Dromisky
Earle
Fry
Graham

Initiatives ministérielles

Gruending	Herron
Hubbard	Jordan
Lee	Limoges
Lincoln	Longfield
MacKay (Pictou—Antigonish—Guysborough)	Mahoney
Malhi	Maloney
McLellan (Edmonton West)	Mitchell
Murray	Myers
Peterson	Proulx
Solomon	St. Denis
Steckle	Stoffer
Szabo	Telegdi
Torsney	Ur
Vautour—49	

DÉPUTÉS «PAIRÉS»

Assadourian	Asselin
Axworthy	Bachand (Saint-Jean)
Bakopanos	Bellemare
Bergeron	Bernier (Bonaventure—Gaspé—Îles-de-la-Madeleine—Pabok)
Bigras	Bonwick
Brown	Caccia
Calder	Canuel
Caplan	Cardin
Catterall	Chamberlain
Chrétien (Frontenac—Mégantic)	Clouthier
Comuzzi	Crête
Dalphondu-Guiral	de Savoye
Debien	Desrochers
Dion	Discepola
Dubé (Lévis-et-Chutes-de-la-Chaudière)	Duceppe
Duhamel	Dumas
Folco	Fournier
Gagliano	Gagnon
Gauthier	Girard-Bujold
Godin (Châteauguay)	Guarnieri
Guay	Guimond
Harvard	Ianno
Karetak-Lindell	Karygiannis
Lalonde	Laurin
Lebel	Loubier
Manley	Marceau
Marchand	Matthews
McCormick	McGuire
McWhinney	Mercier
Normand	Nunziata
O'Brien (Labrador)	O'Brien (London—Fanshawe)
O'Reilly	Parrish
Perron	Pettigrew
Picard (Drummond)	Pickard (Chatham—Kent Essex)
Pillitteri	Plamondon
Rocheleau	Sauvageau
Sekora	Serré
St-Hilaire	Stewart (Brant)
Stewart (Northumberland)	Tremblay (Lac-Saint-Jean)
Turp	Venne
Volpe	Wappel
Whelan	Wood

(Vote n° 396)

POUR

Députés

Ablonczy	Anders
Benoit	Breitkreuz (Yellowhead)
Casson	Chatters
Cummins	Gilmour
Goldring	Grewal
Hart	Hill (Macleod)
Hilstrom	Johnston
Kenney (Calgary Southeast)	Konrad
Lunn	Martin (Esquimalt—Juan de Fuca)
McNally	Meredith
Mills (Red Deer)	Reynolds
Schmidt	Stinson
Thompson (Wild Rose)	White (Langley—Abbotsford)—26

CONTRE

Députés

Adams	Alcock
Bachand (Saint-Jean)	Bélair
Bélangier	Bellehumeur
Bennett	Bergeron
Bertrand	Blaikie
Bonin	Brien
Cannis	Cauchon
Coderre	Colleenette
Cotler	DeVillers
Dockrill	Dromisky
Dubé (Madawaska—Restigouche)	Earle
Finlay	Fry
Galloway	Goodale
Graham	Gruending
Herron	Hubbard
Jordan	Knutson
Kraft Sloan	Lastewka
Lee	Limoges
Lincoln	Longfield
MacKay (Pictou—Antigonish—Guysborough)	Mahoney
Malhi	Maloney
McLellan (Edmonton West)	Mitchell
Murray	Myers
Peterson	Proulx
Scott (Fredericton)	Shepherd
Solomon	St. Denis
Steckle	Stoffer
Szabo	Telegdi
Torsney	Ur
Vautour—59	

DÉPUTÉS «PAIRÉS»

La présidente suppléante (Mme Thibeault): Je déclare la motion n° 334 rejetée.

[Traduction]

Le prochain vote porte sur la motion n° 335.

● (4940)

(La motion n° 335, mise aux voix, est rejetée.)

Assadourian	Asselin
Axworthy	Bachand (Saint-Jean)
Bakopanos	Bellemare
Bergeron	Bernier (Bonaventure—Gaspé—Îles-de-la-Madeleine—Pabok)
Bigras	Bevilacqua
Brown	Bonwick
Calder	Caccia
Caplan	Canuel
Catterall	Cardin
Chrétien (Frontenac—Mégantic)	Chamberlain
Comuzzi	Clouthier
Dalphondu-Guiral	Crête
Debien	de Savoye
Dion	Desrochers
Dubé (Lévis-et-Chutes-de-la-Chaudière)	Discepola
Duhamel	Duceppe
Folco	Dumas
Gagliano	Fournier

Initiatives ministérielles

Gagnon
Girard-Bujold
Guarnieri
Guimond
Ianno
Karygiannis
Laurin
Loubier
Marceau
Matthews
McGuire
Mercier
Nunziata
O'Brien (London—Fanshawe)
Parrish
Pettigrew
Pickard (Chatham—Kent Essex)
Plamondon
Sauvageau
Serré
Stewart (Brant)
Tremblay (Lac-Saint-Jean)
Venne
Wappel
Wood

Gauthier
Godin (Châteauguay)
Guay
Harvard
Karetak-Lindell
Lalonde
Lebel
Manley
Marchand
McCormick
McWhinney
Normand
O'Brien (Labrador)
O'Reilly
Perron
Picard (Drummond)
Pillitteri
Rocheleau
Sekora
St-Hilaire
Stewart (Northumberland)
Turp
Volpe
Whelan

DeVillers
Dromisky
Earle
Fry
Goodale
Gruending
Jordan
Kraft Sloan
Limoges
MacKay (Pictou—Antigonish—Guysborough)
Malhi
Mitchell
Myers
Provenzano
Shepherd
Steckle
Szabo
Ur—53

Dockrill
Dubé (Madawaska—Restigouche)
Finlay
Galloway
Graham
Hubbard
Knutson
Lee
Longfield
Mahoney
Maloney
Murray
Peterson
Scott (Fredericton)
Solomon
Stoffer
Telegdi

DÉPUTÉS «PAIRÉS»

La présidente suppléante (Mme Thibeault): Je déclare la motion n° 335 rejetée.

Le prochain vote porte sur la motion n° 336.

• (4945)

[*Français*]

(La motion n° 336, mise aux voix, est rejetée par le vote suivant:)

(Vote n° 397)

POUR

Députés

Ablonczy
Benoit
Cadman
Chatters
Duncan
Gilmour
Grewal
Hilstrom
Kenney (Calgary Southeast)
Lunn
McNally
Mills (Red Deer)
Schmidt
Thompson (Wild Rose)

Anders
Breitkreuz (Yellowhead)
Casson
Cummins
Epp
Goldring
Hart
Johnston
Konrad
Martin (Esquimalt—Juan de Fuca)
Meredith
Obhrai
Stinson
White (Langley—Abbotsford)—28

CONTRE

Députés

Adams
Bachand (Saint-Jean)
Bélanger
Bennett
Bertrand
Bonin
Bryden
Cauchon
Collenette

Alcock
Bélair
Bellehumeur
Bergeron
Blaikie
Brien
Cannis
Coderre
Cotler

Assadourian
Axworthy
Bakopanos
Bergeron
ne—Pabok)
Bigras
Brown
Calder
Caplan
Catterall
Chrétien (Frontenac—Mégantic)
Comuzzi
Dalphond-Guiral
Debien
Dion
Dubé (Lévis-et-Chutes-de-la-Chaudière)
Duhamel
Folco
Gagliano
Gauthier
Godin (Châteauguay)
Guay
Harvard
Karetak-Lindell
Lalonde
Lebel
Manley
Marchand
McCormick
McWhinney
Normand
O'Brien (Labrador)
O'Reilly
Perron
Picard (Drummond)
Pillitteri
Rocheleau
Sekora
St-Hilaire
Stewart (Northumberland)
Turp
Volpe
Whelan

Asselin
Bachand (Saint-Jean)
Bellemare
Bernier (Bonaventure—Gaspé—Îles-de-la-Madeleine)
Bevilacqua
Bonwick
Caccia
Canuel
Cardin
Chamberlain
Clouthier
Crête
de Savoie
Desrochers
Discepola
Duceppe
Dumas
Fournier
Gagnon
Girard-Bujold
Guarnieri
Guimond
Ianno
Karygiannis
Laurin
Loubier
Marceau
Matthews
McGuire
Mercier
Nunziata
O'Brien (London—Fanshawe)
Parrish
Pettigrew
Pickard (Chatham—Kent Essex)
Plamondon
Sauvageau
Serré
Stewart (Brant)
Tremblay (Lac-Saint-Jean)
Venne
Wappel
Wood

La présidente suppléante (Mme Thibeault): Je déclare la motion n° 336 rejetée.

La prochaine mise aux voix porte sur la motion n° 337.

• (4950)

(La motion n° 337, mise aux voix, est rejetée par le vote suivant:)

Initiatives ministérielles

(Vote n° 398)

POUR

Députés

Anders
Breitkreuz (Yellowhead)
Casson
Cummins
Epp
Goldring
Hart
Hilstrom
Kenney (Calgary Southeast)
Martin (Esquimalt—Juan de Fuca)
Meredith
Obhrai
Stinson
White (Langley—Abbotsford)—27

Benoit
Cadman
Chatters
Duncan
Gilmour
Grewal
Hill (Macleod)
Johnston
Konrad
McNally
Mills (Red Deer)
Schmidt
Thompson (Wild Rose)

Ianno
Karygiannis
Laurin
Loubier
Marceau
Matthews
McGuire
Mercier
Nunziata
O'Brien (London—Fanshawe)
Parrish
Pettigrew
Pickard (Chatham—Kent Essex)
Plamondon
Sauvageau
Serré
Stewart (Brant)
Tremblay (Lac-Saint-Jean)
Venne
Wappel
Wood

Karetak-Lindell
Lalonde
Lebel
Manley
Marchand
McCormick
McWhinney
Normand
O'Brien (Labrador)
O'Reilly
Perron
Picard (Drummond)
Pillitteri
Rocheleau
Sekora
St-Hilaire
Stewart (Northumberland)
Turp
Volpe
Whelan

La présidente suppléante (Mme Thibeault): Je déclare la motion n° 337 rejetée.

La prochaine mise aux voix porte sur la motion n° 338.

CONTRE

Députés

Adams
Bélaïr
Bellehumeur
Bergeron
Bonin
Bryden
Cauchon
Collenette
DeVillers
Earle
Fry
Goodale
Gruending
Jordan
Kraft Sloan
Limoges
MacKay (Pictou—Antigonish—Guysborough)
Malhi
Mitchell
Myers
Provenzano
Shepherd
Steckle
Szabo
Ur

Bachand (Saint-Jean)
Bélaïr
Bennett
Bertrand
Brien
Cannis
Coderre
Cotler
Dubé (Madawaska—Restigouche)
Finlay
Galloway
Graham
Hubbard
Knutson
Lee
Longfield
Mahoney
Maloney
Murray
Peterson
Scott (Fredericton)
Solomon
Stoffer
Telegdi
Vautour—50

● (4955)

(La motion n° 338, mise aux voix, est rejetée par le vote suivant:)

(Vote n° 399)

POUR

Députés

Ablonczy
Benoit
Cadman
Chatters
Duncan
Gilmour
Grewal
Hill (Macleod)
Johnston
Konrad
McNally
Mills (Red Deer)
Schmidt

Anders
Breitkreuz (Yellowhead)
Casson
Cummins
Epp
Goldring
Hart
Hilstrom
Kenney (Calgary Southeast)
Martin (Esquimalt—Juan de Fuca)
Meredith
Obhrai
White (Langley—Abbotsford)—26

DÉPUTÉS «PAIRÉS»

Assadourian
Axworthy
Bakopanos
Bergeron
ne—Pabok)
Bigras
Brown
Calder
Caplan
Catterall
Chrétien (Frontenac—Mégantic)
Comuzzi
Dalphond-Guiral
Debien
Dion
Dubé (Lévis-et-Chutes-de-la-Chaudière)
Duhamel
Folco
Gagliano
Gauthier
Godin (Châteauguay)
Guay
Harvard

Asselin
Bachand (Saint-Jean)
Bellemare
Bernier (Bonaventure—Gaspé—Îles-de-la-Madeleine)
Bevilacqua
Bonwick
Caccia
Canuel
Cardin
Chamberlain
Clouthier
Crête
de Savoye
Desrochers
Discepolo
Duceppe
Dumas
Fournier
Gagnon
Girard-Bujold
Guarnieri
Guimond

Adams
Bélaïr
Bellehumeur
Bergeron
Bonin
Bryden
Coderre
Cotler
Dockrill
Finlay
Galloway
Graham
Herron
Jordan
Kraft Sloan
Lee
Longfield
Mahoney
Maloney
Murray
Peterson
Provenzano

CONTRE

Députés

Bachand (Saint-Jean)
Bélaïr
Bennett
Bertrand
Brien
Cauchon
Collenette
DeVillers
Earle
Fry
Goodale
Gruending
Hubbard
Knutson
Lastewka
Limoges
MacKay (Pictou—Antigonish—Guysborough)
Malhi
Mitchell
Myers
Proulx
Scott (Fredericton)

Initiatives ministérielles

Shepherd
St. Denis
Stoffer
Ur

Solomon
Steckle
Szabo
Vautour—52

Hill (Macleod)
Johnston
Konrad
McNally
Mills (Red Deer)
Schmidt

Hilstrom
Kenney (Calgary Southeast)
Martin (Esquimalt—Juan de Fuca)
Meredith
Obhrai
White (Langley—Abbotsford)—26

DÉPUTÉS «PAIRÉS»

Assadourian
Axworthy
Bakopanos
Bergeron
ne—Pabok)
Bigras
Brown
Calder
Caplan
Catterall
Chrétien (Frontenac—Mégantic)
Comuzzi
Dalphond-Guiral
Debien
Dion
Dubé (Lévis-et-Chutes-de-la-Chaudière)
Duhamel
Folco
Gagliano
Gauthier
Godin (Châteauguay)
Guay
Harvard
Karetak-Lindell
Lalonde
Lebel
Manley
Marchand
McCormick
McWhinney
Normand
O'Brien (Labrador)
O'Reilly
Perron
Picard (Drummond)
Pillitteri
Rocheleau
Sekora
St-Hilaire
Stewart (Northumberland)
Turp
Volpe
Whelan

Asselin
Bachand (Saint-Jean)
Bellemare
Bernier (Bonaventure—Gaspé—Îles-de-la-Madelei-
Bevilacqua
Bonwick
Caccia
Canuel
Cardin
Chamberlain
Clouthier
Crête
de Savoye
Desrochers
Discepola
Duceppe
Dumas
Fournier
Gagnon
Girard-Bujold
Guarnieri
Guimond
Ianno
Karygiannis
Laurin
Loubier
Marceau
Matthews
McGuire
Mercier
Nunziata
O'Brien (London—Fanshawe)
Parrish
Pettigrew
Pickard (Chatham—Kent Essex)
Plamondon
Sauvageau
Serré
Stewart (Brant)
Tremblay (Lac-Saint-Jean)
Venne
Wappel
Wood

Adams
Bachand (Saint-Jean)
Bellehumeur
Bergeron
Blaikie
Brien
Cauchon
Cullen
Dockrill
Finlay
Galloway
Graham
Herron
Jordan
Kraft Sloan
Limoges
MacKay (Pictou—Antigonish—Guysborough)
Malhi
Mitchell
Myers
Proulx
Reed
Shepherd
St. Denis
Stoffer
Ur

CONTRE

Députés
Alcock
Bélair
Bennett
Bertrand
Bonin
Bryden
Cotler
DeVillers
Earle
Fry
Goodale
Gruending
Hubbard
Knutson
Lee
Longfield
Mahoney
Maloney
Murray
Peterson
Provenzano
Scott (Fredericton)
Solomon
Steckle
Szabo
Vautour —52

DÉPUTÉS «PAIRÉS»

Assadourian
Axworthy
Bakopanos
Bergeron
ne—Pabok)
Bigras
Brown
Calder
Caplan
Catterall
Chrétien (Frontenac—Mégantic)
Comuzzi
Dalphond-Guiral
Debien
Dion
Dubé (Lévis-et-Chutes-de-la-Chaudière)
Duhamel
Folco
Gagliano
Gauthier
Godin (Châteauguay)
Guay
Harvard
Karetak-Lindell
Lalonde
Lebel
Manley
Marchand
McCormick
McWhinney
Normand
O'Brien (Labrador)
O'Reilly
Perron
Picard (Drummond)
Pillitteri
Rocheleau
Sekora

Asselin
Bachand (Saint-Jean)
Bellemare
Bernier (Bonaventure—Gaspé—Îles-de-la-Madelei-
Bevilacqua
Bonwick
Caccia
Canuel
Cardin
Chamberlain
Clouthier
Crête
de Savoye
Desrochers
Discepola
Duceppe
Dumas
Fournier
Gagnon
Girard-Bujold
Guarnieri
Guimond
Ianno
Karygiannis
Laurin
Loubier
Marceau
Matthews
McGuire
Mercier
Nunziata
O'Brien (London—Fanshawe)
Parrish
Pettigrew
Pickard (Chatham—Kent Essex)
Plamondon
Sauvageau
Serré

La présidente suppléante (Mme Thibeault): Je déclare la motion n° 338 rejetée.

La prochaine mise aux voix porte sur la motion n° 339.

[Traduction]

(La motion n° 339, mise aux voix, est rejetée.)

(Vote n° 400)

POUR

Députés

Ablonczy
Benoit
Cadman
Chatters
Duncan
Gilmour
Grewal

Anders
Breitkreuz (Yellowhead)
Casson
Cummins
Epp
Goldring
Hart

Initiatives ministérielles

St-Hilaire
Stewart (Northumberland)
Turp
Volpe
Whelan

Stewart (Brant)
Tremblay (Lac-Saint-Jean)
Venne
Wappel
Wood

La présidente suppléante (Mme Thibeault): Je déclare la motion n° 339 rejetée.

Le vote porte maintenant sur la motion n° 340.

● (5000)

(La motion n° 340, mise aux voix, est rejetée.)

(Vote n° 401)

POUR

Députés

Ablonczy
Benoit
Cadman
Chatters
Duncan
Gilmour
Grewal
Hill (Macleod)
Kenney (Calgary Southeast)
Martin (Esquimalt—Juan de Fuca)
Meredith
Obhrai
White (Langley—Abbotsford)—25

Anders
Breitkreuz (Yellowhead)
Casson
Cummins
Epp
Goldring
Hart
Hilstrom
Konrad
McNally
Mills (Red Deer)
Schmidt

CONTRE

Députés

Adams
Bélaïr
Bergeron
ne—Pabok)
Bonin
Cauchon
Cullen
DeVillers
Earle
Fournier
Goodale
Gruending
Herron
Knutson
Lee
Longfield
Mahoney
Maloney
Murray
Peterson
Provenzano
Sauvageau
Shepherd
St. Denis
Stoffer
Ur

Alcock
Bennett
Bernier (Bonaventure—Gaspé—Îles-de-la-Madeleine)
Bertrand
Bryden
Cotler
de Savoye
Dockrill
Finlay
Fry
Graham
Guay
Jordan
Kraft Sloan
Limoges
MacKay (Pictou—Antigonish—Guysborough)
Malhi
Mitchell
Myers
Proulx
Reed
Scott (Fredericton)
Solomon
Steckle
Szabo
Vautour —51

DÉPUTÉS «PAIRÉS»

Assadourian
Axworthy
Bakopanos
Bergeron

Asselin
Bachand (Saint-Jean)
Bellemare
Bernier (Bonaventure—Gaspé—Îles-de-la-Madeleine)

ne—Pabok)
Bigras
Brown
Calder
Caplan
Catterall
Chrétien (Frontenac—Mégantic)
Comuzzi
Dalphondu-Guiral
Debien
Dion
Dubé (Lévis-et-Chutes-de-la-Chaudière)
Duhamel
Folco
Gagliano
Gauthier
Godin (Châteauguay)
Guay
Harvard
Karetak-Lindell
Lalonde
Lebel
Manley
Marchand
McCormick
McWhinney
Normand
O'Brien (Labrador)
O'Reilly
Perron
Picard (Drummond)
Pillitteri
Rocheleau
Sekora
St-Hilaire
Stewart (Northumberland)
Turp
Volpe
Whelan

Bevilacqua
Bonwick
Caccia
Canuel
Cardin
Chamberlain
Clouthier
Crête
de Savoye
Desrochers
Discepolo
Duceppe
Dumas
Fournier
Gagnon
Girard-Bujold
Guarnieri
Guimond
Ianno
Karygiannis
Laurin
Loubier
Marceau
Matthews
McGuire
Mercier
Nunziata
O'Brien (London—Fanshawe)
Parrish
Pettigrew
Pickard (Chatham—Kent Essex)
Plamondon
Sauvageau
Serré
Stewart (Brant)
Tremblay (Lac-Saint-Jean)
Venne
Wappel
Wood

La présidente suppléante (Mme Thibeault): Je déclare la motion n° 340 rejetée.

Le vote porte maintenant sur la motion n° 341.

● (5005)

[Français]

(La motion n° 341, mise aux voix, est rejetée par le vote suivant:)

(Vote n° 402)

POUR

Députés

Ablonczy
Benoit
Cadman
Chatters
Duncan
Gilmour
Grewal
Hill (Macleod)
Johnston
Konrad
Martin (Esquimalt—Juan de Fuca)
Meredith
Obhrai
Stinson
White (Langley—Abbotsford)—29

Anders
Breitkreuz (Yellowhead)
Casson
Cummins
Epp
Goldring
Hart
Hilstrom
Kenney (Calgary Southeast)
Lunn
McNally
Mills (Red Deer)
Schmidt
Thompson (Wild Rose)

Initiatives ministérielles

CONTRE

Députés

Adams	Alcock
Bélaïr	Bergeron
Bernier (Bonaventure—Gaspé—Îles-de-la-Madeleine—Pabok)	Blaikie
Bertrand	Bryden
Bonin	Cotler
Cauchon	de Savoye
Cullen	Dubé (Madawaska—Restigouche)
Dockrill	Finlay
Earle	Fry
Fournier	Graham
Goodale	Guay
Gruending	Jordan
Hubbard	Kraft Sloan
Knutson	Lee
Lastewka	Lincoln
Limoges	MacKay (Pictou—Antigonish—Guysborough)
Longfield	Malhi
Mahoney	Mitchell
Maloney	Myers
Murray	Proud
Peterson	Provenzano
Proulx	Sauvageau
Reed	Shepherd
Scott (Fredericton)	St. Denis
Solomon	Stoffer
Steckle	Ur
Szabo	
Vautour —54	

DÉPUTÉS «PAIRÉS»

Assadourian	Asselin
Axworthy	Bachand (Saint-Jean)
Bakopanos	Bellemare
Bergeron	Bernier (Bonaventure—Gaspé—Îles-de-la-Madeleine—Pabok)
ne—Pabok)	Bevilacqua
Bigras	Bonwick
Brown	Caccia
Calder	Canuel
Caplan	Cardin
Catterall	Chamberlain
Chrétien (Frontenac—Mégantic)	Clouthier
Comuzzi	Crête
Dalphond-Guiral	de Savoye
Debien	Desrochers
Dion	Discepola
Dubé (Lévis-et-Chutes-de-la-Chaudière)	Duceppe
Duhamel	Dumas
Folco	Fournier
Gagliano	Gagnon
Gauthier	Girard-Bujold
Godin (Châteauguay)	Guarnieri
Guay	Guimond
Harvard	Ianno
Karetak-Lindell	Karygiannis
Lalonde	Laurin
Lebel	Loubier
Manley	Marceau
Marchand	Matthews
McCormick	McGuire
McWhinney	Mercier
Normand	Nunziata
O'Brien (Labrador)	O'Brien (London—Fanshawe)
O'Reilly	Parrish
Perron	Pettigrew
Picard (Drummond)	Pickard (Chatham—Kent Essex)
Pillitteri	Plamondon
Rocheleau	Sauvageau
Sekora	Serré
St-Hilaire	Stewart (Brant)
Stewart (Northumberland)	Tremblay (Lac-Saint-Jean)
Turp	Venne
Volpe	Wappel
Whelan	Wood

La présidente suppléante (Mme Thibeault): Je déclare la motion n° 341 rejetée.

La prochaine mise aux voix porte sur la motion n° 342.

• (5010)

(La motion n° 342, mise aux voix, est rejetée par le vote suivant:)

(Vote n° 403)

POUR

Députés

Ablonczy	Anders
Benoit	Breitkreuz (Yellowhead)
Cadman	Casson
Chatters	Cummins
Duncan	Epp
Gilmour	Goldring
Grewal	Hart
Hill (Macleod)	Hilstrom
Johnston	Kenney (Calgary Southeast)
Konrad	Lunn
Martin (Esquimalt—Juan de Fuca)	McNally
Meredith	Mills (Red Deer)
Obhrai	Stinson
Thompson (Wild Rose)	White (Langley—Abbotsford) —28

CONTRE

Députés

Adams	Alcock
Bélaïr	Bélaïr
Bennett	Bergeron
Bernier (Bonaventure—Gaspé—Îles-de-la-Madeleine—Pabok)	Blaikie
Bertrand	Bryden
Bonin	Coderre
Cauchon	Cullen
Cotler	DeVillers
de Savoye	Dubé (Madawaska—Restigouche)
Dromisky	Finlay
Earle	Fry
Fournier	Gruending
Graham	Herron
Guay	Jordan
Hubbard	Kraft Sloan
Knutson	Lee
Lastewka	Lincoln
Limoges	MacKay (Pictou—Antigonish—Guysborough)
Longfield	Malhi
Mahoney	Mitchell
Maloney	Myers
Murray	Proulx
Proud	Reed
Provenzano	Shepherd
Sauvageau	St. Denis
Solomon	Stoffer
Steckle	Ur
Szabo	
Vautour—56	

DÉPUTÉS «PAIRÉS»

Assadourian	Asselin
Axworthy	Bachand (Saint-Jean)
Bakopanos	Bellemare
Bergeron	Bernier (Bonaventure—Gaspé—Îles-de-la-Madeleine—Pabok)
ne—Pabok)	Bevilacqua
Bigras	Bonwick
Brown	Caccia
Calder	Canuel
Caplan	

Initiatives ministérielles

Cardin	Catterall
Chamberlain	Chrétien (Frontenac—Mégantic)
Clouthier	Comuzzi
Crête	Dalphondu-Guiral
de Savoye	Debien
Desrochers	Dion
Discepolo	Dubé (Lévis-et-Chutes-de-la-Chaudière)
Duceppe	Duhamel
Dumas	Folco
Fournier	Gagliano
Gagnon	Gauthier
Girard-Bujold	Godin (Châteauguay)
Guarnieri	Guay
Guimond	Harvard
Ianno	Karetak-Lindell
Karygiannis	Lalonde
Laurin	Lebel
Loubier	Manley
Marceau	Marchand
Matthews	McCormick
McGuire	McWhinney
Mercier	Normand
Nunziata	O'Brien (Labrador)
O'Brien (London—Fanshawe)	O'Reilly
Parrish	Perron
Pettigrew	Picard (Drummond)
Pickard (Chatham—Kent Essex)	Pillitteri
Plamondon	Rocheleau
Sauvageau	Sekora
Serré	St-Hilaire
Stewart (Brant)	Stewart (Northumberland)
Tremblay (Lac-Saint-Jean)	Turp
Venne	Volpe
Wappel	Whelan
Wood	

Obhrai
Stinson
White (Langley—Abbotsford)—29

Schmidt
Thompson (Wild Rose)

CONTRE

Députés

Adams	Alcock
Bélair	Bélanger
Bennett	Bergeron
Bernier (Bonaventure—Gaspé—Îles-de-la-Madeleine—Pabok)	Blaikie
Bertrand	Bryden
Bonin	Coderre
Cauchon	Cullen
Cotler	De Villers
de Savoye	Dubé (Madawaska—Restigouche)
Dromisky	Fournier
Finlay	Galloway
Fry	Graham
Goodale	Guay
Gruending	Hubbard
Herron	Knutson
Jordan	Kraft Sloan
Kraft Sloan	Lastewka
Lee	Limoges
Lincoln	Longfield
MacKay (Pictou—Antigonish—Guysborough)	Mahoney
Malhi	Maloney
Mitchell	Murray
Myers	Proulx
Provenzano	Reed
Sauvageau	Shepherd
Solomon	St. Denis
Steckle	Stoffer
Szabo	Telegdi
Ur	Vautour—57

La présidente suppléante (Mme Thibeault): Je déclare la motion n° 342 rejetée.

M. Benoît Sauvageau: Madame la Présidente, j'invoque le Règlement. Je désire souligner la présence, féliciter et encourager les pages et les remercier. Je vais les nommer: Laura Floyd, Candice Bazinet, Jonathan Hubble, Marie-Claire Émond, Melanie McGuire, Cynara Corbin, Heather Tilley, Sonja Harrington, Karine Rozon et Jean-François Laberge.

Des voix: Bravo!

La présidente suppléante (Mme Thibeault): La prochaine mise aux voix porte sur la motion n° 343.

• (5015)

[Traduction]

(La motion n° 343, mise aux voix, est rejetée.)

(Vote n° 404)

POUR

Députés

Ablonczy	Anders
Benoit	Breitkreuz (Yellowhead)
Cadman	Casson
Chatters	Cummins
Duncan	Epp
Gilmour	Goldring
Grewal	Hart
Hill (Macleod)	Hilstrom
Johnston	Kenney (Calgary Southeast)
Konrad	Lunn
Martin (Esquimalt—Juan de Fuca)	McNally
Meredith	Mills (Red Deer)

Assadourian	Asselin
Axworthy	Bachand (Saint-Jean)
Bakopanos	Bellemare
Bergeron	Bernier (Bonaventure—Gaspé—Îles-de-la-Madeleine—Pabok)
ne—Pabok)	Bevilacqua
Bigras	Bonwick
Brown	Caccia
Calder	Canuel
Caplan	Cardin
Catterall	Chamberlain
Chrétien (Frontenac—Mégantic)	Clouthier
Comuzzi	Crête
Dalphondu-Guiral	de Savoye
Debien	Desrochers
Dion	Discepolo
Dubé (Lévis-et-Chutes-de-la-Chaudière)	Duceppe
Duhamel	Dumas
Folco	Fournier
Gagliano	Gagnon
Gauthier	Girard-Bujold
Godin (Châteauguay)	Guarnieri
Guay	Guimond
Harvard	Ianno
Karetak-Lindell	Karygiannis
Lalonde	Laurin
Lebel	Loubier
Manley	Marceau
Marchand	Matthews
McCormick	McGuire
McWhinney	Mercier
Normand	Nunziata
O'Brien (Labrador)	O'Brien (London—Fanshawe)
O'Reilly	Parrish
Perron	Pettigrew
Picard (Drummond)	Pickard (Chatham—Kent Essex)
Pillitteri	Plamondon
Rocheleau	Sauvageau
Sekora	Serré
St-Hilaire	Stewart (Brant)
Stewart (Northumberland)	Tremblay (Lac-Saint-Jean)
Turp	Venne
Volpe	Wappel
Whelan	Wood

DÉPUTÉS «PAIRÉS»

La présidente suppléante (Mme Thibeault): Je déclare la motion n° 343 rejetée.

Le vote porte maintenant sur la motion n° 344.

• (5020)

[Français]

(La motion n° 344, mise aux voix, est rejetée par le vote suivant:)

(Vote n° 405)

POUR

Députés

Ablonczy	Anders
Benoit	Breitkreuz (Yellowhead)
Cadman	Casson
Chatters	Cummins
Duncan	Epp
Gilmour	Goldring
Grewal	Hart
Hill (Macleod)	Hilstrom
Johnston	Kenney (Calgary Southeast)
Konrad	Lunn
Martin (Esquimalt—Juan de Fuca)	McNally
Mills (Red Deer)	Obhrai
Schmidt	Stinson
Thompson (Wild Rose)	White (Langley—Abbotsford) —28

CONTRE

Députés

Adams	Alcock
Bélaire	Bélangier
Bennett	Bergeron
Bernier (Bonaventure—Gaspé—Îles-de-la-Madeleine—Pabok)	Bonin
Blaikie	Cauchon
Bryden	Cotler
Coderre	de Savoye
Cullen	Dockrill
DeVillers	Dubé (Madawaska—Restigouche)
Dromisky	Finlay
Earle	Fry
Fournier	Goodale
Galloway	Gruending
Graham	Herron
Guay	Kraft Sloan
Hubbard	Lee
Lastewka	Lincoln
Limoges	MacKay (Pictou—Antigonish—Guysborough)
Longfield	Malhi
Mahoney	Mitchell
Maloney	Myers
Murray	Reed
Proulx	Shepherd
Sauvageau	St. Denis
Solomon	Stoffer
Steckle	Ur
Szabo	
Vautour—54	

DÉPUTÉS «PAIRÉS»

Assadourian	Asselin
Axworthy	Bachand (Saint-Jean)
Bakopanos	Bellemare
Bergeron	Bernier (Bonaventure—Gaspé—Îles-de-la-Madeleine—Pabok)
ne—Pabok)	Bevilacqua
Bigras	Bonwick
Brown	Caccia
Calder	

Initiatives ministérielles

Canuel	Caplan
Cardin	Catterall
Chamberlain	Chrétien (Frontenac—Mégantic)
Clouthier	Comuzzi
Crête	Dalphondu-Guiral
de Savoye	Debien
Desrochers	Dion
Discepola	Dubé (Lévis-et-Chutes-de-la-Chaudière)
Duceppe	Duhamel
Dumas	Folco
Fournier	Gagliano
Gagnon	Gauthier
Girard-Bujold	Godin (Châteauguay)
Guarnieri	Guay
Guimond	Harvard
Ianno	Karetak-Lindell
Karygiannis	Lalonde
Laurin	Lebel
Loubier	Manley
Marceau	Marchand
Matthews	McCormick
McGuire	McWhinney
Mercier	Normand
Nunziata	O'Brien (Labrador)
O'Brien (London—Fanshawe)	O'Reilly
Parrish	Perron
Pettigrew	Picard (Drummond)
Pickard (Chatham—Kent Essex)	Pillitteri
Plamondon	Rocheleau
Sauvageau	Sekora
Serré	St-Hilaire
Stewart (Brant)	Stewart (Northumberland)
Tremblay (Lac-Saint-Jean)	Turp
Venne	Volpe
Wappel	Whelan
Wood	

La présidente suppléante (Mme Thibeault): Je déclare la motion n° 344 rejetée.

M. Stéphane Bergeron: Madame la Présidente, j'invoque le Règlement, car je voudrais faire un commentaire, si vous me le permettez. Actuellement, le décorum semble souffrir beaucoup de la fatigue qui semble s'être emparée des députés de cette Chambre, particulièrement de la part de nos collègues réformistes.

D'une part, j'ai de la difficulté à suivre le déroulement des votes et, d'autre part, les collègues réformistes demeurent debout à leur place. J'ai eu de la difficulté à suivre le déroulement du vote tout à l'heure, et c'est la raison pour laquelle on est un peu en retard. . .

[Traduction]

La présidente suppléante (Mme Thibeault): Comme je l'ai fait tout à l'heure, j'exhorte tous les députés à rester assis lors de la mise aux voix, d'un côté comme de l'autre, afin de faciliter le travail de nos greffiers. Ils ne peuvent voir que vous êtes debout si quelqu'un est devant vous. Afin de faciliter quelque peu le processus, faisons preuve, je vous prie, d'un peu plus de décorum.

Le prochain vote porte sur la motion n° 345.

• (5025)

(La motion n° 345, mise aux voix, est rejetée.)

Initiatives ministérielles

(Vote n° 406)

POUR

Députés

Ablonczy	Anders
Benoit	Breitkreuz (Yellowhead)
Cadman	Casson
Chatters	Cummins
Duncan	Epp
Gilmour	Goldring
Grewal	Hart
Hill (Macleod)	Hilstrom
Johnston	Kenny (Calgary Southeast)
Konrad	Lunn
Martin (Esquimalt—Juan de Fuca)	McNally
Meredith	Obhrai
Schmidt	Stinson
Thompson (Wild Rose)	White (Langley—Abbotsford) —28

CONTRE

Députés

Adams	Bélaïr
Bélangier	Bennett
Bergeron	Bernier (Bonaventure—Gaspé—Îles-de-la-Madelei-)
ne—Pabok)	Blaikie
Bonin	Bryden
Cauchon	Coderre
Cotler	Cullen
de Savoye	DeVillers
Dockrill	Dromisky
Dubé (Madawaska—Restigouche)	Earle
Finlay	Fournier
Fry	Galloway
Goodale	Graham
Gruending	Guay
Herron	Kraft Sloan
Lee	Limoges
Lincoln	Longfield
MacKay (Pictou—Antigonish—Guysborough)	Mahoney
Malhi	Maloney
Murray	Myers
Proulx	Provenzano
Reed	Sauvageau
Shepherd	Solomon
St. Denis	Steckle
Stoffer	Szabo
Ur	Vautour
Wilfert —52	

DÉPUTÉS «PAIRÉS»

Assadourian	Asselin
Axworthy	Bachand (Saint-Jean)
Bakopanos	Bellemare
Bergeron	Bernier (Bonaventure—Gaspé—Îles-de-la-Madelei-)
ne—Pabok)	Bevilacqua
Bigras	Bonwick
Brown	Caccia
Calder	Canuel
Caplan	Cardin
Catterall	Chamberlain
Chrétien (Frontenac—Mégantic)	Clouthier
Comuzzi	Crête
Dalphond-Guiral	de Savoye
Debien	Desrochers
Dion	Discepola
Dubé (Lévis-et-Chutes-de-la-Chaudière)	Duceppe
Duhamel	Dumas
Folco	Fournier
Gagliano	Gagnon
Gauthier	Girard-Bujold
Godin (Châteauguay)	Guarnieri
Guay	

Guimond	Harvard
Ianno	Karetak-Lindell
Karygiannis	Lalonde
Laurin	Lebel
Loubier	Manley
Marceau	Marchand
Matthews	McCormick
McGuire	McWhinney
Mercier	Normand
Nunziata	O'Brien (Labrador)
O'Brien (London—Fanshawe)	O'Reilly
Parrish	Perron
Pettigrew	Picard (Drummond)
Pickard (Chatham—Kent Essex)	Pillitteri
Plamondon	Rocheleau
Sauvageau	Sekora
Serré	St-Hilaire
Stewart (Brant)	Stewart (Northumberland)
Tremblay (Lac-Saint-Jean)	Turp
Venne	Volpe
Wappel	Whelan
Wood	

Le Président: Je déclare la motion n° 345 rejetée.

M. Peter MacKay: Monsieur le Président, j'invoque le Règlement. Je me demande si la Présidence ne voudrait pas demander le consentement unanime de la Chambre pour que soit suspendue la mise aux voix le temps qu'on débarrasse le plancher et les tables des journaux et des autres détritiques qui les recouvrent. Je crains qu'en passant près de quelqu'un les pages finissent par se blesser.

Le Président: Y a-t-il consentement unanime?**Des voix:** D'accord.**Des voix:** Non.**Le Président:** Le prochain vote porte sur la motion n° 346.

● (5030)

(La motion n° 346, mise aux voix, est rejetée.)

(Vote n° 407)

POUR

Députés

Ablonczy	Anders
Benoit	Breitkreuz (Yellowhead)
Cadman	Casson
Chatters	Cummins
Duncan	Epp
Gilmour	Goldring
Grewal	Hart
Hill (Macleod)	Hilstrom
Johnston	Kenny (Calgary Southeast)
Konrad	Lunn
Martin (Esquimalt—Juan de Fuca)	McNally
Meredith	Mills (Red Deer)
Obhrai	Schmidt
Scott (Skeena)	Stinson
Thompson (Wild Rose)	White (Langley—Abbotsford)—30

Initiatives ministérielles

CONTRE

Députés

Adams	Bélanger
Bennett	Bergeron
Bernier (Bonaventure—Gaspé—Îles-de-la-Madeleine—Pabok)	
Bertrand	Blaikie
Bonin	Bryden
Cauchon	Cotler
Cullen	de Savoye
DeVillers	Dockrill
Dromisky	Dubé (Madawaska—Restigouche)
Earle	Finlay
Fournier	Fry
Galloway	Gruending
Guay	Herron
Hubbard	Jordan
Kraft Sloan	Lee
Limoges	Lincoln
MacKay (Pictou—Antigonish—Guysborough)	Mahoney
Malhi	Maloney
Murray	Proulx
Provenzano	Reed
Sauvageau	Shepherd
Solomon	St. Denis
Steckle	Stoffer
Ur	Vautour
Wilfert—48	

Le vote suivant porte sur la motion n° 347.

(La motion n° 347, mise aux voix, est rejetée.)

(Vote n° 408)

POUR

Députés

Ablonczy	Anders
Breitkreuz (Yellowhead)	Cadman
Casson	Chatters
Cummins	Duncan
Epp	Gilmour
Goldring	Grewal
Hart	Hill (Macleod)
Hilstrom	Johnston
Kenney (Calgary Southeast)	Konrad
Lunn	Mark
Martin (Esquimalt—Juan de Fuca)	McNally
Meredith	Mills (Red Deer)
Obhrai	Schmidt
Scott (Skeena)	Stinson
Thompson (Wild Rose)—29	

DÉPUTÉS «PAIRÉS»

Assadourian	Asselin
Axworthy	Bachand (Saint-Jean)
Bakopanos	Bellemare
Bergeron	Bernier (Bonaventure—Gaspé—Îles-de-la-Madeleine—Pabok)
ne—Pabok)	Bevilacqua
Bigras	Bonwick
Brown	Caccia
Calder	Canuel
Caplan	Cardin
Catterall	Chamberlain
Chrétien (Frontenac—Mégantic)	Clouthier
Comuzzi	Crête
Dalphondu-Guiral	de Savoye
Debien	Desrochers
Dion	Discepola
Dubé (Lévis-et-Chutes-de-la-Chaudière)	Duceppe
Duhamel	Dumas
Folco	Fournier
Gagliano	Gagnon
Gauthier	Girard-Bujold
Godin (Châteauguay)	Guarnieri
Guay	Guimond
Harvard	Ianno
Karetak-Lindell	Karygiannis
Lalonde	Laurin
Lebel	Loubier
Manley	Marceau
Marchand	Matthews
McCormick	McGuire
McWhinney	Mercier
Normand	Nunziata
O'Brien (Labrador)	O'Brien (London—Fanshawe)
O'Reilly	Parrish
Perron	Pettigrew
Picard (Drummond)	Pickard (Chatham—Kent Essex)
Pillitteri	Plamondon
Rocheleau	Sauvageau
Sekora	Serré
St-Hilaire	Stewart (Brant)
Stewart (Northumberland)	Tremblay (Lac-Saint-Jean)
Turp	Venne
Volpe	Wappel
Whelan	Wood

CONTRE

Députés

Adams	Bélair
Bélanger	Bergeron
Bernier (Bonaventure—Gaspé—Îles-de-la-Madeleine—Pabok)	
Bertrand	Blaikie
Bonin	Bonwick
Bryden	Cauchon
Cotler	Cullen
de Savoye	DeVillers
Dockrill	Dromisky
Dubé (Madawaska—Restigouche)	Earle
Eggleton	Finlay
Fournier	Fry
Galloway	Goodale
Graham	Gruending
Guay	Herron
Hubbard	Jordan
Knutson	Kraft Sloan
Lastewka	Lee
Limoges	Lincoln
Longfield	MacKay (Pictou—Antigonish—Guysborough)
Malhi	Maloney
Mitchell	Murray
Myers	Proulx
Provenzano	Reed
Saada	Sauvageau
Scott (Fredericton)	Shepherd
Solomon	St. Denis
Steckle	Stoffer
Szabo	Telegdi
Ur	Vautour
Wilfert—60	

DÉPUTÉS «PAIRÉS»

Assadourian	Asselin
Axworthy	Bachand (Saint-Jean)
Bakopanos	Bellemare
Bergeron	Bernier (Bonaventure—Gaspé—Îles-de-la-Madeleine—Pabok)
ne—Pabok)	Bevilacqua
Bigras	Bonwick
Brown	Caccia
Calder	Canuel
Caplan	

Le Président: Je déclare la motion n° 346 rejetée.

Initiatives ministérielles

Cardin	Catterall	Bergeron	Bernier (Bonaventure—Gaspé—Îles-de-la-Madeleine)
Chamberlain	Chrétien (Frontenac—Mégantic)	ne—Pabok)	Bertrand
Clouthier	Comuzzi	Blaikie	Bonin
Crête	Dalphondu-Guiral	Bryden	Cauchon
de Savoye	Debien	Coderre	Cotler
Desrochers	Dion	Cullen	de Savoye
Discepolo	Dubé (Lévis-et-Chutes-de-la-Chaudière)	DeVillers	Dockrill
Duceppe	Duhamel	Dromisky	Dubé (Madawaska—Restigouche)
Dumas	Folco	Earle	Eggleton
Fournier	Gagliano	Finlay	Fournier
Gagnon	Gauthier	Fry	Galloway
Girard-Bujold	Godin (Châteauguay)	Goodale	Graham
Guarnieri	Guay	Gruending	Guay
Guimond	Harvard	Hubbard	Knutson
Ianno	Karetak-Lindell	Kraft Sloan	Lastewka
Karygiannis	Lalonde	Lee	Limoges
Laurin	Lebel	Lincoln	Longfield
Loubier	Manley	MacKay (Pictou—Antigonish—Guysborough)	Malhi
Marceau	Marchand	Maloney	Mitchell
Matthews	McCormick	Murray	Myers
McGuire	McWhinney	Proulx	Provenzano
Mercier	Normand	Saada	Sauvageau
Nunziata	O'Brien (Labrador)	Scott (Fredericton)	Shepherd
O'Brien (London—Fanshawe)	O'Reilly	Solomon	St. Denis
Parrish	Perron	Steckle	Stoffer
Pettigrew	Picard (Drummond)	Szabo	Ur
Pickard (Chatham—Kent Essex)	Pillitteri	Vautour	Wilfert—57
Plamondon	Rocheleau		
Sauvageau	Sekora		
Serré	St-Hilaire		
Stewart (Brant)	Stewart (Northumberland)		
Tremblay (Lac-Saint-Jean)	Turp		
Venne	Volpe		
Wappel	Whelan		
Wood			

DÉPUTÉS «PAIRÉS»

Le Président: Je déclare la motion n° 347 rejetée.

Le vote suivant porte sur la motion n° 348.

• (5035)

(La motion n° 348, mise aux voix, est rejetée.)

(Vote n° 409)

POUR

Députés

Ablonczy	Anders
Benoit	Breitkreuz (Yellowhead)
Cadman	Casson
Chatters	Cummins
Duncan	Epp
Gilmour	Goldring
Grewal	Hart
Hill (MacLeod)	Hilstrom
Johnston	Kenney (Calgary Southeast)
Konrad	Martin (Esquimalt—Juan de Fuca)
McNally	Meredith
Mills (Red Deer)	Ohrai
Schmidt	Scott (Skeena)
Stinson	Thompson (Wild Rose)
White (Langley—Abbotsford)—29	

CONTRE

Députés

Adams	Bélaïr
Bélanger	Bennett

Assadourian	Asselin
Axworthy	Bachand (Saint-Jean)
Bakopanos	Bellemare
Bergeron	Bernier (Bonaventure—Gaspé—Îles-de-la-Madeleine)
ne—Pabok)	Bevilacqua
Bigras	Bonwick
Brown	Caccia
Calder	Canuel
Caplan	Cardin
Catterall	Chamberlain
Chrétien (Frontenac—Mégantic)	Clouthier
Comuzzi	Crête
Dalphondu-Guiral	de Savoye
Debien	Desrochers
Dion	Discepolo
Dubé (Lévis-et-Chutes-de-la-Chaudière)	Duceppe
Duhamel	Dumas
Folco	Fournier
Gagliano	Gagnon
Gauthier	Girard-Bujold
Godin (Châteauguay)	Guarnieri
Guay	Guimond
Harvard	Ianno
Karetak-Lindell	Karygiannis
Lalonde	Laurin
Lebel	Loubier
Manley	Marceau
Marchand	Matthews
McCormick	McGuire
McWhinney	Mercier
Normand	Nunziata
O'Brien (Labrador)	O'Brien (London—Fanshawe)
O'Reilly	Parrish
Perron	Pettigrew
Picard (Drummond)	Pickard (Chatham—Kent Essex)
Pillitteri	Plamondon
Rocheleau	Sauvageau
Sekora	Serré
St-Hilaire	Stewart (Brant)
Stewart (Northumberland)	Tremblay (Lac-Saint-Jean)
Turp	Venne
Volpe	Wappel
Whelan	Wood

Le Président: Je déclare la motion n° 348 rejetée.

Le vote suivant porte sur la motion n° 349.

• (5040)

(La motion n° 349, mise aux voix, est rejetée.)

(Vote n° 410)

POUR

Députés

Ablonczy	Anders
Benoit	Breitkreuz (Yellowhead)
Cadman	Casson
Chatters	Cummins
Duncan	Epp
Gilmour	Goldring
Grewal	Hart
Hill (Macleod)	Hilstrom
Johnston	Kenney (Calgary Southeast)
Konrad	Martin (Esquimalt—Juan de Fuca)
McNally	Meredith
Obhrai	Schmidt
Scott (Skeena)	Stinson
Thompson (Wild Rose)	White (Langley—Abbotsford)—28

CONTRE

Députés

Adams	Bélaire
Bélaire	Bennett
Bergeron	Bernier (Bonaventure—Gaspé—Îles-de-la-Madeleine)
ne—Pabok)	Bertrand
Bonin	Bryden
Cauchon	Coderre
Cotler	de Savoye
DeVillers	Dockrill
Dromisky	Dubé (Madawaska—Restigouche)
Earle	Eggleton
Finlay	Fournier
Fry	Goodale
Graham	Gruending
Guay	Herron
Hubbard	Knutson
Kraft Sloan	Lee
Limoges	Lincoln
Longfield	MacKay (Pictou—Antigonish—Guysborough)
Malhi	Maloney
Mitchell	Murray
Myers	Proulx
Provenzano	Saada
Sauvageau	Scott (Fredericton)
Shepherd	Solomon
St. Denis	Steckle
Stoffer	Szabo
Ur	Vautour
Wilfert—54	

DÉPUTÉS «PAIRÉS»

Assadourian	Asselin
Axworthy	Bachand (Saint-Jean)
Bakopanos	Bellemare
Bergeron	Bernier (Bonaventure—Gaspé—Îles-de-la-Madeleine)
ne—Pabok)	Bevilacqua
Bigras	Bonwick
Brown	Caccia
Calder	Canuel
Caplan	Cardin
Catterall	Chamberlain
Chrétien (Frontenac—Mégantic)	Clouthier
Comuzzi	

Initiatives ministérielles

Crête	Dalphonde-Guiral
de Savoye	Debien
Desrochers	Dion
Discepola	Dubé (Lévis-et-Chutes-de-la-Chaudière)
Duceppe	Duhamel
Dumas	Folco
Fournier	Gagliano
Gagnon	Gauthier
Girard-Bujold	Godin (Châteauguay)
Guarnieri	Guay
Guimond	Harvard
Ianno	Karetak-Lindell
Karygiannis	Lalonde
Laurin	Lebel
Loubier	Manley
Marceau	Marchand
Mathews	McCormick
McGuire	McWhinney
Mercier	Normand
Nunziata	O'Brien (Labrador)
O'Brien (London—Fanshawe)	O'Reilly
Parrish	Perron
Pettigrew	Picard (Drummond)
Pickard (Chatham—Kent Essex)	Pillitteri
Plamondon	Rocheleau
Sauvageau	Sekora
Serré	St-Hilaire
Stewart (Brant)	Stewart (Northumberland)
Tremblay (Lac-Saint-Jean)	Turp
Venne	Volpe
Wappel	Whelan
Wood	

Le Président: Je déclare la motion n° 349 rejetée.

[Français]

Mme Monique Guay: Monsieur le Président, j'invoque le Règlement. Après 32 heures et demie de vote, j'aimerais qu'on remercie les greffiers et les greffières, les moniteurs au parquet et le personnel du hansom, mais surtout, tous ceux qui vont devoir faire le ménage, car je n'ai encore jamais vu cela à la Chambre des communes, cela ressemble à une poubelle géante. Il faut donc remercier le personnel qui devra faire le ménage ici, demain matin.

Des voix: Bravo!

Le Président: La prochaine mise aux voix porte sur la motion n° 350.

• (5045)

[Traduction]

(La motion n° 350, mise aux voix, est rejetée.)

(Vote n° 411)

POUR

Députés

Ablonczy	Anders
Breitkreuz (Yellowhead)	Cadman
Casson	Chatters
Cummins	Epp
Gilmour	Goldring
Grewal	Hart
Hill (Macleod)	Hilstrom
Johnston	Kenney (Calgary Southeast)
Konrad	Martin (Esquimalt—Juan de Fuca)
McNally	Meredith

Initiatives ministérielles

Schmidt
White (Langley—Abbotsford)—23

Scott (Skeena)

CONTRE

Députés

Adams	Alcock
Bélaïr	Bélangier
Bennett	Bergeron
Bernier (Bonaventure—Gaspé—Îles-de-la-Madeleine—Pabok)	Bonin
Bertrand	Cauchon
Bryden	Cotler
Coderre	DeVillers
de Savoye	Dromisky
Dockrill	Earle
Dubé (Madawaska—Restigouche)	Fournier
Eggleton	Goodale
Fry	Guay
Gruending	Hubbard
Herron	Knutson
Jordan	Lee
Kraft Sloan	Lincoln
Limoges	Malhi
MacKay (Pictou—Antigonish—Guysborough)	Mitchell
Maloney	Myers
Murray	Provenzano
Proulx	Sauvageau
Saada	Solomon
Scott (Fredericton)	Stoffer
St. Denis	Vautour
Ur	
Wilfert—50	

DÉPUTÉS «PAIRÉS»

Assadourian	Asselin
Axworthy	Bachand (Saint-Jean)
Bakopanos	Bellemare
Bergeron	Bernier (Bonaventure—Gaspé—Îles-de-la-Madeleine—Pabok)
ne—Pabok)	Bevilacqua
Bigras	Bonwick
Brown	Caccia
Calder	Canuel
Caplan	Cardin
Catterall	Chamberlain
Chrétien (Frontenac—Mégantic)	Clouthier
Comuzzi	Crête
Dalphondu-Guiral	de Savoye
Debien	Desrochers
Dion	Discepola
Dubé (Lévis-et-Chutes-de-la-Chaudière)	Duceppe
Duhamel	Dumas
Folco	Fournier
Gagliano	Gagnon
Gauthier	Girard-Bujold
Godin (Châteauguay)	Guarnieri
Guay	Guimond
Harvard	Ianno
Karetak-Lindell	Karygiannis
Lalonde	Laurin
Lebel	Loubier
Manley	Marceau
Marchand	Matthews
McCormick	McGuire
McWhinney	Mercier
Normand	Nunziata
O'Brien (Labrador)	O'Brien (London—Fanshawe)
O'Reilly	Parrish
Perron	Pettigrew
Picard (Drummond)	Pickard (Chatham—Kent Essex)
Pillitteri	Plamondon
Rocheleau	Sauvageau
Sekora	Serré
St-Hilaire	Stewart (Brant)
Stewart (Northumberland)	Tremblay (Lac-Saint-Jean)
Turp	Venne
Volpe	Wappel
Whelan	Wood

Le Président: Je déclare la motion n° 350 rejetée.

Le prochain vote porte sur la motion n° 351.

● (5050)

(La motion n° 351, mise aux voix, est rejetée.)

(Vote n° 412)

POUR

Députés

Ablonczy	Anders
Breitkreuz (Yellowhead)	Cadman
Casson	Chatters
Cummins	Epp
Gilmour	Goldring
Grewal	Hill (Macleod)
Hilstrom	Johnston
Kenny (Calgary Southeast)	Konrad
McNally	Meredith
Schmidt	Scott (Skeena)
White (Langley—Abbotsford)—21	

CONTRE

Députés

Adams	Alcock
Bélaïr	Bélangier
Bennett	Bergeron
Bernier (Bonaventure—Gaspé—Îles-de-la-Madeleine—Pabok)	Bonin
Bertrand	Cauchon
Bryden	Cotler
Coderre	de Savoye
Cullen	Dockrill
DeVillers	Dubé (Madawaska—Restigouche)
Dromisky	Eggleton
Earle	Fry
Fournier	Goodale
Galloway	Gruending
Graham	Herron
Guay	Jordan
Hubbard	Lee
Knutson	Lincoln
Limoges	MacKay (Pictou—Antigonish—Guysborough)
Longfield	Malhi
Mahoney	Mitchell
Maloney	Myers
Murray	Provenzano
Proulx	Saada
Reed	Scott (Fredericton)
Sauvageau	Solomon
Shepherd	Steckle
St. Denis	Szabo
Stoffer	Vautour
Ur	
Wilfert—58	

DÉPUTÉS «PAIRÉS»

Assadourian	Asselin
Axworthy	Bachand (Saint-Jean)
Bakopanos	Bellemare
Bergeron	Bernier (Bonaventure—Gaspé—Îles-de-la-Madeleine—Pabok)
ne—Pabok)	Bevilacqua
Bigras	Bonwick
Brown	Caccia
Calder	Canuel
Caplan	Cardin
Catterall	Chamberlain
Chrétien (Frontenac—Mégantic)	Clouthier
Comuzzi	Crête
Dalphondu-Guiral	

Initiatives ministérielles

de Savoye
Desrochers
Discepola
Duceppe
Dumas
Fournier
Gagnon
Girard-Bujold
Guarnieri
Guimond
Ianno
Karygiannis
Laurin
Loubier
Marceau
Matthews
McGuire
Mercier
Nunziata
O'Brien (London—Fanshawe)
Parrish
Pettigrew
Pickard (Chatham—Kent Essex)
Plamondon
Sauvageau
Serré
Stewart (Brant)
Tremblay (Lac-Saint-Jean)
Venne
Wappel
Wood

Debien
Dion
Dubé (Lévis-et-Chutes-de-la-Chaudière)
Duhamel
Folco
Gagliano
Gauthier
Godin (Châteauguay)
Guay
Harvard
Karetak-Lindell
Lalonde
Lebel
Manley
Marchand
McCormick
McWhinney
Normand
O'Brien (Labrador)
O'Reilly
Perron
Picard (Drummond)
Pillitteri
Rocheleau
Sekora
St-Hilaire
Stewart (Northumberland)
Turp
Volpe
Whelan

Knutson
Lee
Longfield
Mahoney
Maloney
Myers
Provenzano
Saada
Scott (Fredericton)
Steckle
Szabo
Ur

Lastewka
Limoges
MacKay (Pictou—Antigonish—Guysborough)
Malhi
Murray
Proulx
Reed
Sauvageau
Solomon
Stoffer
Telegdi
Wilfert—48

DÉPUTÉS «PAIRÉS»

Assadourian
Axworthy
Bakopanos
Bergeron
ne—Pabok)
Bigras
Brown
Calder
Caplan
Catterall
Chrétien (Frontenac—Mégantic)
Comuzzi
Dalphond-Guiral
Debien
Dion
Dubé (Lévis-et-Chutes-de-la-Chaudière)
Duhamel
Folco
Gagliano
Gauthier
Godin (Châteauguay)
Guay
Harvard
Karetak-Lindell
Lalonde
Lebel
Manley
Marchand
McCormick
McWhinney
Normand
O'Brien (Labrador)
O'Reilly
Perron
Picard (Drummond)
Pillitteri
Rocheleau
Sekora
St-Hilaire
Stewart (Northumberland)
Turp
Volpe
Whelan

Asselin
Bachand (Saint-Jean)
Bellemare
Bernier (Bonaventure—Gaspé—Îles-de-la-Madeleine)
Bevilacqua
Bonwick
Caccia
Canuel
Cardin
Chamberlain
Clouthier
Crête
de Savoye
Desrochers
Discepola
Duceppe
Dumas
Fournier
Gagnon
Girard-Bujold
Guarnieri
Guimond
Ianno
Karygiannis
Laurin
Loubier
Marceau
Matthews
McGuire
Mercier
Nunziata
O'Brien (London—Fanshawe)
Parrish
Pettigrew
Pickard (Chatham—Kent Essex)
Plamondon
Sauvageau
Serré
Stewart (Brant)
Tremblay (Lac-Saint-Jean)
Venne
Wappel
Wood

Le Président: Je déclare la motion n° 351 rejetée.

Le prochain vote porte sur la motion n° 352.

• (5055)

(La motion n° 352, mise aux voix, est rejetée.)

(Vote n° 413)

POUR

Députés

Ablonczy
Cadman
Chatters
Duncan
Gilmour
Grewal
Hill (Macleod)
Konrad
McNally
Mills (Red Deer)
Reynolds
Scott (Skeena)
Thompson (Wild Rose)

Anders
Casson
Cummins
Epp
Goldring
Hart
Kenney (Calgary Southeast)
Martin (Esquimalt—Juan de Fuca)
Meredith
Obhrai
Schmidt
Stinson
White (Langley—Abbotsford) —26

CONTRE

Députés

Adams
Bennett
Bernier (Bonaventure—Gaspé—Îles-de-la-Madeleine—Pabok)
Bonin
Coderre
de Savoye
Dockrill
Earle
Fournier
Galloway
Graham
Guay
Jordan

Alcock
Bergeron
Cauchon
Cotler
DeVillers
Dubé (Madawaska—Restigouche)
Eggleton
Fry
Goodale
Gruending
Herron

Le Président: Je déclare la motion n° 352 rejetée.

Le prochain vote porte sur la motion n° 353.

(La motion n° 353, mise aux voix, est rejetée.)

(Vote n° 414)

POUR

Députés

Ablonczy
Benoit
Cadman
Chatters

Anders
Breitkreuz (Yellowhead)
Casson
Cummins

Initiatives ministérielles

Duncan	Epp
Gilmour	Goldring
Grewal	Hart
Hill (Macleod)	Kenney (Calgary Southeast)
Konrad	McNally
Meredith	Mills (Red Deer)
Obhrai	Reynolds
Schmidt	Stinson
Thompson (Wild Rose)	White (Langley—Abbotsford) —26

O'Brien (London—Fanshawe)	O'Reilly
Parrish	Perron
Pettigrew	Picard (Drummond)
Pickard (Chatham—Kent Essex)	Pillitteri
Plamondon	Rocheleau
Sauvageau	Sekora
Serré	St-Hilaire
Stewart (Brant)	Stewart (Northumberland)
Tremblay (Lac-Saint-Jean)	Turp
Venne	Volpe
Wappel	Whelan
Wood	

CONTRE

Députés

Adams	Alcock
Bennett	Bergeron
Bernier (Bonaventure—Gaspé—Îles-de-la-Madeleine—Pabok)	Bertrand
Bernier (Tobique—Mactaquac)	Bryden
Brown	Coderre
Cauchon	Cullen
Cotler	De Villers
de Savoye	Dubé (Madawaska—Restigouche)
Dockrill	Eggleton
Earle	Fry
Fournier	Goodale
Galloway	Gruending
Graham	Herron
Guay	Kilger (Stormont—Dundas—Charlottenburgh)
Jordan	Laliberte
Knutson	Lee
Lastewka	Lincoln
Limoges	MacKay (Pictou—Antigonish—Guysborough)
Longfield	Malhi
Mahoney	Murray
Maloney	Peterson
Myers	Proud
Power	Provenzano
Proulx	Saada
Reed	Solomon
Sauvageau	Stoffer
Steckle	Telegdi
Szabo	Vautour
Ur	
Wilfert—58	

DÉPUTÉS «PAIRÉS»

Assadourian	Asselin
Axworthy	Bachand (Saint-Jean)
Bakopanos	Bellemare
Bergeron	Bernier (Bonaventure—Gaspé—Îles-de-la-Madeleine—Pabok)
ne—Pabok)	Bevilacqua
Bigras	Bonwick
Brown	Caccia
Calder	Canuel
Caplan	Cardin
Catterall	Chamberlain
Chrétien (Frontenac—Mégantic)	Clouthier
Comuzzi	Crête
Dalphond-Guiral	de Savoye
Debien	Desrochers
Dion	Discepola
Dubé (Lévis-et-Chutes-de-la-Chaudière)	Duceppe
Duhamel	Dumas
Folco	Fournier
Gagliano	Gagnon
Gauthier	Girard-Bujold
Godin (Châteauguay)	Guarnieri
Guay	Guimond
Harvard	Ianno
Karetak-Lindell	Karygiannis
Lalonde	Laurin
Lebel	Loubier
Manley	Marceau
Marchand	Matthews
McCormick	McGuire
McWhinney	Mercier
Normand	Nunziata
O'Brien (Labrador)	

Le Président: Je déclare la motion n° 353 rejetée.

• (5100)

Le vote porte maintenant sur la motion n° 354.

(La motion n° 354, mise aux voix, est rejetée.)

(Vote n° 415)

POUR

Députés

Ablonczy	Benoit
Breitkreuz (Yellowhead)	Cadman
Casson	Chatters
Cummins	Duncan
Epp	Gilmour
Goldring	Grewal
Hart	Hill (Macleod)
Kenney (Calgary Southeast)	Konrad
Martin (Esquimalt—Juan de Fuca)	McNally
Meredith	Mills (Red Deer)
Obhrai	Reynolds
Schmidt	Stinson
White (Langley—Abbotsford) —25	

CONTRE

Députés

Adams	Alcock
Bélanger	Bennett
Bergeron	Bernier (Bonaventure—Gaspé—Îles-de-la-Madeleine—Pabok)
ne—Pabok)	Bernier (Tobique—Mactaquac)
Bertrand	Bonin
Bryden	Cauchon
Coderre	Cotler
Cullen	de Savoye
De Villers	Dockrill
Dubé (Madawaska—Restigouche)	Earle
Eggleton	Fournier
Fry	Galloway
Graham	Gruending
Guay	Herron
Jordan	Kilger (Stormont—Dundas—Charlottenburgh)
Knutson	Laliberte
Lee	Limoges
Lincoln	Longfield
MacKay (Pictou—Antigonish—Guysborough)	Mahoney
Malhi	Maloney
McLellan (Edmonton West)	Mitchell
Murray	Myers
Peterson	Power
Proud	Proulx
Provenzano	Reed
Saada	Sauvageau
Solomon	St. Denis
Steckle	Stoffer
Szabo	Telegdi
Ur	Vautour
Wilfert—60	

DÉPUTÉS «PAIRÉS»

Assadourian	Asselin
Axworthy	Bachand (Saint-Jean)
Bakopanos	Bellemare
Bergeron	Bernier (Bonaventure—Gaspé—Îles-de-la-Madelei- ne—Pabok)
Bigras	Bevilacqua
Brown	Bonwick
Calder	Caccia
Caplan	Canuel
Catterall	Cardin
Chrétien (Frontenac—Mégantic)	Chamberlain
Comuzzi	Cloutier
Dalphondu-Guiral	Crête
Debien	de Savoye
Dion	Desrochers
Dubé (Lévis-et-Chutes-de-la-Chaudière)	Discepolo
Duhamel	Duceppe
Folco	Dumas
Gagliano	Fournier
Gauthier	Gagnon
Godin (Châteauguay)	Girard-Bujold
Guay	Guarnieri
Harvard	Guimond
Karetak-Lindell	Ianno
Lalonde	Karygiannis
Lebel	Laurin
Manley	Loubier
Marchand	Marceau
McCormick	Matthews
McWhinney	McGuire
Normand	Mercier
O'Brien (Labrador)	Nunziata
O'Reilly	O'Brien (London—Fanshawe)
Perron	Parrish
Picard (Drummond)	Pettigrew
Pillitteri	Pickard (Chatham—Kent Essex)
Rocheleau	Plamondon
Sekora	Sauvageau
St-Hilaire	Serré
Stewart (Northumberland)	Stewart (Brant)
Turp	Tremblay (Lac-Saint-Jean)
Volpe	Venne
Whelan	Wappel
	Wood

Le Président: Je déclare la motion n° 354 rejetée.

[Français]

M. Pierre de Savoye: Monsieur le Président, j'invoque le Règlement. J'ai remarqué que certains députés, parce qu'ils ont des homonymes, ont le privilège d'entendre nommer le nom de leur comté. Le comté de Portneuf est un aussi beau comté que n'importe quel autre comté.

Je demande donc le consentement unanime de la Chambre pour que dorénavant, tous les députés présents aient le privilège d'avoir leur nom de comté nommé.

• (5105)

[Traduction]

M. Lynn Myers: J'invoque le Règlement, monsieur le Président. C'est le cœur gros que je fais aujourd'hui cette annonce à la

Initiatives ministérielles

Chambre. À 3 heures, ce matin, les singeries du Parti réformiste nous avaient coûté 924 000 \$. . .

Le Président: Je veux que le député range cet accessoire. Je préférerais que vous n'apportiez pas d'accessoires à la Chambre. Veuillez avoir l'obligeance de ne pas rapporter cela ici.

M. Darrel Stinson: J'invoque le Règlement, monsieur le Président. Je veux que tout le monde ici comprenne que, en renonçant à ma pension, j'ai renoncé à 1 million de dollars, ce qui contribue à payer ce qui se passe ici ce soir.

M. Ken Epp: J'invoque le Règlement, monsieur le Président. De tous les députés, je suis probablement celui qui comprend le mieux votre décision à l'égard des accessoires.

L'accessoire en question vous est caché par le rideau, monsieur le Président, mais il est visible à une de nos caméras et je crois qu'il devrait aussi être enlevé de derrière le rideau.

Le Président: Je demande au député de bien vouloir sortir l'accessoire de la Chambre.

Le vote porte maintenant sur la motion n° 355.

• (5110)

(La motion n° 355, mise aux voix, est rejetée.)

(Vote n° 416)

POUR

Députés

Ablonczy	Benoit
Breitkreuz (Yellowhead)	Cadman
Casson	Chatters
Cummins	Duncan
Elley	Epp
Gilmour	Goldring
Grewal	Hart
Hill (Macleod)	Hilstrom
Kenney (Calgary Southeast)	Konrad
Martin (Esquimalt—Juan de Fuca)	McNally
Meredith	Mills (Red Deer)
Obhrai	Reynolds
Schmidt	Stinson
Thompson (Wild Rose)	White (Langley—Abbotsford)—28

CONTRE

Députés

Adams	Alcock
Bélangier	Bennett
Bergeron	Bernier (Bonaventure—Gaspé—Îles-de-la-Madelei- ne—Pabok)
Bertrand	Bernier (Tobique—Mactaquac)
Bryden	Bonin
Coderre	Cauchon
Cullen	Cotler
DeVillers	de Savoye
Dubé (Madawaska—Restigouche)	Dockrill
Eggleton	Earle
Fry	Fournier
Graham	Galloway
Guay	Gruending
Jordan	Herron
	Kilger (Stormont—Dundas—Charlottenburgh)

Initiatives ministérielles

Laliberte	Lee
Lincoln	Longfield
MacKay (Pictou—Antigonish—Guysborough)	Mahoney
Malhi	Maloney
McLellan (Edmonton West)	Mitchell
Murray	Myers
Peterson	Power
Proud	Proulx
Provenzano	Reed
Sauvageau	Scott (Fredericton)
Shepherd	Solomon
St. Denis	Telegdi
Torsney	Vautour—55

DÉPUTÉS «PAIRÉS»

Assadourian	Asselin
Axworthy	Bachand (Saint-Jean)
Bakopanos	Bellemare
Bergeron	Bernier (Bonaventure—Gaspé—Îles-de-la-Madeleine—Pabok)
ne—Pabok)	Bevilacqua
Bigras	Bonwick
Brown	Caccia
Calder	Canuel
Caplan	Cardin
Catterall	Chamberlain
Chrétien (Frontenac—Mégantic)	Clouthier
Comuzzi	Crête
Dalphon-Guiral	de Savoye
Debien	Desrochers
Dion	Discepola
Dubé (Lévis-et-Chutes-de-la-Chaudière)	Duceppe
Duhamel	Dumas
Folco	Fournier
Gagliano	Gagnon
Gauthier	Girard-Bujold
Godin (Châteauguay)	Guarnieri
Guay	Guimond
Harvard	Ianno
Karetak-Lindell	Karygiannis
Lalonde	Laurin
Lebel	Loubier
Manley	Marceau
Marchand	Matthews
McCormick	McGuire
McWhinney	Mercier
Normand	Nunziata
O'Brien (Labrador)	O'Brien (London—Fanshawe)
O'Reilly	Parrish
Perron	Pettigrew
Picard (Drummond)	Pickard (Chatham—Kent Essex)
Pillitteri	Plamondon
Rocheleau	Sauvageau
Sekora	Serré
St-Hilaire	Stewart (Brant)
Stewart (Northumberland)	Tremblay (Lac-Saint-Jean)
Turp	Venne
Volpe	Wappel
Whelan	Wood

Le Président: Je déclare la motion n° 355 rejetée.

[*Français*]

M. Stéphane Bergeron: Monsieur le Président, j'invoque le Règlement. Je constate avec grande satisfaction que la personne qui a fait l'appel aux votes, il y a quelques minutes, a pris en considération le recours au Règlement de mon collègue de Portneuf.

Alors, dans le même esprit, j'invoque le Règlement pour la même raison, et j'invite la personne qui fera l'appel aux votes à nommer ma circonscription, qui est Verchères—Les-Patriotes, dont je suis très fier.

Le Président: Je crois que c'était un beau lapsus.

La prochaine mise aux voix porte sur la motion n° 356.

• (5115)

[*Traduction*]

Pendant le vote:

M. Gurmant Grewal: J'invoque le Règlement, monsieur le Président. Je n'ai pas manqué un seul vote depuis le début et je n'ai pas eu la chance de prendre la parole parce que les autres députés se levaient. Je n'ai pas entendu annoncer que l'on votait en face.

Le Président: Ce sera votre tour la prochaine fois.

M. Randy White: J'invoque le Règlement, monsieur le Président. Pourriez-vous nous dire ce que vous entendez par la prochaine fois? Ces gens-là attendaient de voter en ligne et je crois que le greffier ne s'en est pas aperçu.

Le Président: Lorsque des députés ne se lèvent pas, nous supposons tout simplement qu'ils ne veulent pas se lever. Nous demandons simplement aux députés de se lever dans un temps raisonnable.

(La motion n° 356, mise aux voix, est rejetée.)

(*Vote n° 417*)

POUR

Députés

Ablonczy	Benoit
Breitkreuz (Yellowhead)	Cadman
Casson	Chatters
Cummins	Duncan
Elley	Epp
Gilmour	Goldring
Grewal	Hart
Hill (Macleod)	Hilstrom
Kenny (Calgary Southeast)	Konrad
Martin (Esquimalt—Juan de Fuca)	McNally
Meredith	Mills (Red Deer)
Obhrai	Penson
Reynolds	Schmidt
Stinson	White (Langley—Abbotsford) —28

CONTRE

Députés

Adams	Alcock
Bélaïr	Bélangier
Bennett	Bergeron
Bernier (Bonaventure—Gaspé—Îles-de-la-Madeleine—Pabok)	Bertrand
Bernier (Tobique—Mactaquac)	Bryden
Bonin	Coderre
Cauchon	Cullen
Cotler	DeVillers
de Savoye	Dromisky
Dockrill	Earle
Dubé (Madawaska—Restigouche)	Finlay
Eggleton	Fry
Fournier	Gruending
Graham	Hubbard
Herron	Kilger (Stormont—Dundas—Charlottenburgh)
Jordan	Kraft Sloan
Knutson	Longfield
Lincoln	Mahoney
MacKay (Pictou—Antigonish—Guysborough)	Maloney
Malhi	

Initiatives ministérielles

McLellan (Edmonton West)	Mitchell
Murray	Myers
Peterson	Power
Proud	Proulx
Provenzano	Reed
Saada	Sauvageau
Scott (Fredericton)	Shepherd
Solomon	St. Denis
Steckle	Telegdi
Torsney	Ur
Vautour	Wilfert—61

Le Président: Nous corrigerons cela lors du prochain vote. J'ai rendu une décision au sujet du dernier vote et je la maintiens. Je me suis prononcé sur ce recours au Règlement et je voudrais que nous passions à la prochaine motion.

Le prochain vote porte sur la motion n° 357.

● (5125)

DÉPUTÉS «PAIRÉS»

(La motion n° 357, mise aux voix, est rejetée.)

Assadourian	Asselin
Axworthy	Bachand (Saint-Jean)
Bakopanos	Bellemare
Bergeron	Bernier (Bonaventure—Gaspé—Îles-de-la-Madeleine—Pabok)
ne—Pabok)	Bevilacqua
Bigras	Bonwick
Brown	Caccia
Calder	Canuel
Caplan	Cardin
Catterall	Chamberlain
Chrétien (Frontenac—Mégantic)	Clouthier
Comuzzi	Crête
Dalphon-Duval	de Savoye
Debien	Desrochers
Dion	Discepola
Dubé (Lévis-et-Chutes-de-la-Chaudière)	Duceppe
Duhamel	Dumas
Folco	Fournier
Gagliano	Gagnon
Gauthier	Girard-Bujold
Godin (Châteauguay)	Guarnieri
Guay	Guimond
Harvard	Ianno
Karetak-Lindell	Karygiannis
Lalonde	Laurin
Lebel	Loubier
Manley	Marceau
Marchand	Matthews
McCormick	McGuire
McWhinney	Mercier
Normand	Nunziata
O'Brien (Labrador)	O'Brien (London—Fanshawe)
O'Reilly	Parrish
Perron	Pettigrew
Picard (Drummond)	Pickard (Chatham—Kent Essex)
Pillitteri	Plamondon
Rocheleau	Sauvageau
Sekora	Serré
St-Hilaire	Stewart (Brant)
Stewart (Northumberland)	Tremblay (Lac-Saint-Jean)
Turp	Venne
Volpe	Wappel
Whelan	Wood

(Vote n° 418)

POUR

Députés

Ablonczy	Benoit
Breitkreuz (Yellowhead)	Cadman
Casson	Chatters
Cummins	Duncan
Elley	Epp
Gilmour	Goldring
Grewal	Hart
Hill (Macleod)	Hilstrom
Kenney (Calgary Southeast)	Konrad
Martin (Esquimalt—Juan de Fuca)	McNally
Meredith	Mills (Red Deer)
Obhrai	Reynolds
Schmidt	Stinson
Thompson (Wild Rose)	White (Langley—Abbotsford)—28

CONTRE

Députés

Adams	Alcock
Bélaïr	Bélangier
Bennett	Bergeron
Bernier (Bonaventure—Gaspé—Îles-de-la-Madeleine—Pabok)	Bernier (Tobique—Mactaquac)
Bernier (Tobique—Mactaquac)	Bertrand
Bonin	Bryden
Cauchon	Coderre
Cotler	Cullen
de Savoye	DeVillers
Dromisky	Dubé (Madawaska—Restigouche)
Earle	Eggleton
Finlay	Fournier
Fry	Graham
Gruending	Guay
Herron	Hubbard
Jordan	Kilger (Stormont—Dundas—Charlottenburgh)
Knutson	Kraft Sloan
Laliberte	Limoges
Lincoln	Longfield
MacKay (Pictou—Antigonish—Guysborough)	Mahoney
Malhi	Maloney
McLellan (Edmonton West)	Mitchell
Myers	Peterson
Power	Proulx
Provenzano	Saada
Sauvageau	Scott (Fredericton)
Shepherd	Solomon
St. Denis	Steckle
Telegdi	Torsney
Ur	Vautour
Wilfert—60	

Le Président: Je déclare la motion n° 356 rejetée.

La parole est au leader parlementaire de l'opposition pour un recours au Règlement.

M. Randy White: Monsieur le Président, mes collègues, ici, ont le droit de voter.

● (5120)

Parce que la greffière n'a pas vu une personne, elle a oublié tous les autres participants au vote qui se trouvaient derrière cette personne qu'elle n'a pas nommé.

DÉPUTÉS «PAIRÉS»

Assadourian	Asselin
Axworthy	Bachand (Saint-Jean)
Bakopanos	Bellemare

Initiatives ministérielles

Bergeron
ne—Pabok)
Bigras
Brown
Calder
Caplan
Catterall
Chrétien (Frontenac—Mégantic)
Comuzzi
Dalphond-Guiral
Debien
Dion
Dubé (Lévis-et-Chutes-de-la-Chaudière)
Duhamel
Folco
Gagliano
Gauthier
Godin (Châteauguay)
Guay
Harvard
Karetak-Lindell
Lalonde
Lebel
Manley
Marchand
McCormick
McWhinney
Normand
O'Brien (Labrador)
O'Reilly
Perron
Picard (Drummond)
Pillitteri
Rocheleau
Sekora
St-Hilaire
Stewart (Northumberland)
Turp
Volpe
Whelan

Bernier (Bonaventure—Gaspé—Îles-de-la-Madeleine)
Bevilacqua
Bonwick
Caccia
Canuel
Cardin
Chamberlain
Clouthier
Crête
de Savoye
Desrochers
Discepola
Duceppe
Dumas
Fournier
Gagnon
Girard-Bujold
Guarnieri
Guimond
Ianno
Karygiannis
Laurin
Loubier
Marceau
Matthews
McGuire
Mercier
Nunziata
O'Brien (London—Fanshawe)
Parrish
Pettigrew
Pickard (Chatham—Kent Essex)
Plamondon
Sauvageau
Serré
Stewart (Brant)
Tremblay (Lac-Saint-Jean)
Venne
Wappel
Wood

CONTRE

Députés

Adams
Bélaire
Bennett
Bernier (Bonaventure—Gaspé—Îles-de-la-Madeleine—Pabok)
Bernier (Tobique—Mactaquac)
Bonin
Coderre
de Savoye
Dockrill
Dubé (Madawaska—Restigouche)
Eggleton
Fournier
Galloway
Gruending
Hubbard
Knutson
Laliberte
Limoges
Longfield
Mahoney
Maloney
Mills (Broadview—Greenwood)
Myers
Power
Provenzano
Sauvageau
Shepherd
St. Denis
Szabo
Torsney
Vautour

Alcock
Bélanger
Bergeron
Bertrand
Cauchon
Cullen
DeVillers
Dromisky
Earle
Finlay
Fry
Graham
Herron
Jordan
Kraft Sloan
Lee
Lincoln
MacKay (Pictou—Antigonish—Guysborough)
Malhi
McLellan (Edmonton West)
Mitchell
Peterson
Proulx
Saada
Scott (Fredericton)
Solomon
Steckle
Telegdi
Ur
Wilfert—61

Le Président: Je déclare la motion n° 357 rejetée.

DÉPUTÉS «PAIRÉS»

[Français]

M. Benoît Sauvageau: Monsieur le Président, j'invoque le Règlement. Je tiens à souligner aux députés de la Chambre que le propriétaire d'une Corolla rouge, immatriculée JWN 101, a laissé ses phares allumés.

[Traduction]

Le Président: Le prochain vote porte sur la motion n° 358.

• (5130)

(La motion n° 358, mise aux voix, est rejetée.)

(Vote n° 419)

POUR

Députés

Ablonczy
Breitkreuz (Yellowhead)
Casson
Cummins
Elley
Gilmour
Grewal
Hill (Macleod)
Konrad
McNally
Mills (Red Deer)
Schmidt
Thompson (Wild Rose)

Benoit
Cadman
Chatters
Duncan
Epp
Goldring
Hart
Kenney (Calgary Southeast)
Martin (Esquimalt—Juan de Fuca)
Meredith
Reynolds
Stinson
White (Langley—Abbotsford)—26

Assadourian
Axworthy
Bakopanos
Bergeron
ne—Pabok)
Bigras
Brown
Calder
Caplan
Catterall
Chrétien (Frontenac—Mégantic)
Comuzzi
Dalphond-Guiral
Debien
Dion
Dubé (Lévis-et-Chutes-de-la-Chaudière)
Duhamel
Folco
Gagliano
Gauthier
Godin (Châteauguay)
Guay
Harvard
Karetak-Lindell
Lalonde
Lebel
Manley
Marchand
McCormick
McWhinney
Normand
O'Brien (Labrador)
O'Reilly
Perron
Picard (Drummond)
Pillitteri
Rocheleau
Sekora
St-Hilaire
Stewart (Northumberland)
Turp
Volpe
Whelan

Asselin
Bachand (Saint-Jean)
Bellemare
Bernier (Bonaventure—Gaspé—Îles-de-la-Madeleine)
Bevilacqua
Bonwick
Caccia
Canuel
Cardin
Chamberlain
Clouthier
Crête
de Savoye
Desrochers
Discepola
Duceppe
Dumas
Fournier
Gagnon
Girard-Bujold
Guarnieri
Guimond
Ianno
Karygiannis
Laurin
Loubier
Marceau
Matthews
McGuire
Mercier
Nunziata
O'Brien (London—Fanshawe)
Parrish
Pettigrew
Pickard (Chatham—Kent Essex)
Plamondon
Sauvageau
Serré
Stewart (Brant)
Tremblay (Lac-Saint-Jean)
Venne
Wappel
Wood

Le Président: Le déclare la motion n° 358 rejetée.

Mme Angela Vautour: Monsieur le Président, j'invoque le Règlement. Nous avons rendu hommage à bien des membres du personnel ce soir, et il y a trois personnes importantes que nous avons oublié de mentionner et de féliciter pour tout le travail qu'elles ont accompli depuis une trentaine d'heures. À 500 \$ la minute, je dois faire vite.

Le Président: Il ne s'agit pas d'un recours au Règlement.

Le prochain vote porte sur la motion n° 359.

• (5135)

(La motion n° 359, mise aux voix, est rejetée.)

(Vote n° 420)

POUR

Députés

Ablonczy	Benoit
Breitkreuz (Yellowhead)	Cadman
Casson	Chatters
Cummins	Duncan
Elley	Epp
Gilmour	Goldring
Grewal	Hart
Hill (Macleod)	Hilstrom
Kenney (Calgary Southeast)	Konrad
Martin (Esquimalt—Juan de Fuca)	McNally
Meredith	Mills (Red Deer)
Obhrai	Reynolds
Schmidt	Stinson
Thompson (Wild Rose)	White (Langley—Abbotsford)—28

CONTRE

Députés

Adams	Alcock
Bélaire	Bélangier
Bennett	Bergeron
Bernier (Bonaventure—Gaspé—Îles-de-la-Madeleine—Pabok)	Bertrand
Bernier (Tobique—Mactaquac)	Bryden
Bonin	Coderre
Cauchon	Cullen
Cotler	De Villers
de Savoye	Dromisky
Dockrill	Earle
Dubé (Madawaska—Restigouche)	Finlay
Eggleton	Galloway
Fournier	Gruending
Graham	Herron
Guay	Jordan
Hubbard	Knutson
Kilger (Stormont—Dundas—Charlottenburgh)	Laliberte
Kraft Sloan	Lincoln
Lee	MacKay (Pictou—Antigonish—Guysborough)
Longfield	Malhi
Mahoney	McLellan (Edmonton West)
Maloney	Mitchell
Mills (Broadview—Greenwood)	Peterson
Myers	Saada
Provenzano	Scott (Fredericton)
Sauvageau	Solomon
Shepherd	Steckle
St. Denis	Telegdi
Szabo	Ur
Torsney	
Wilfert—60	

Initiatives ministérielles

DÉPUTÉS «PAIRÉS»

Assadourian	Asselin
Axworthy	Bachand (Saint-Jean)
Bakopanos	Bellemare
Bergeron	Bernier (Bonaventure—Gaspé—Îles-de-la-Madeleine—Pabok)
ne—Pabok)	Bevilacqua
Bigras	Bonwick
Brown	Caccia
Calder	Canuel
Caplan	Cardin
Catterall	Chamberlain
Chrétien (Frontenac—Mégantic)	Clouthier
Comuzzi	Crête
Dalphondu-Guiral	de Savoye
Debien	Desrochers
Dion	Discepolo
Dubé (Lévis-et-Chutes-de-la-Chaudière)	Duceppe
Duhamel	Dumas
Folco	Fournier
Gagliano	Gagnon
Gauthier	Girard-Bujold
Godin (Châteauguay)	Guarnieri
Guay	Guimond
Harvard	Ianno
Karetak-Lindell	Karygiannis
Lalonde	Laurin
Lebel	Loubier
Manley	Marceau
Marchand	Matthews
McCormick	McGuire
McWhinney	Mercier
Normand	Nunziata
O'Brien (Labrador)	O'Brien (London—Fanshawe)
O'Reilly	Parrish
Perron	Pettigrew
Picard (Drummond)	Pickard (Chatham—Kent Essex)
Pillitteri	Plamondon
Rocheleau	Sauvageau
Sekora	Serré
St-Hilaire	Stewart (Brant)
Stewart (Northumberland)	Tremblay (Lac-Saint-Jean)
Turp	Venne
Volpe	Wappel
Whelan	Wood

Le Président: Je déclare la motion n° 359 rejetée.

Le prochain vote porte sur la motion n° 360.

• (5140)

(La motion n° 360, mise aux voix, est rejetée.)

(Vote n° 421)

POUR

Députés

Ablonczy	Benoit
Breitkreuz (Yellowhead)	Cadman
Casson	Chatters
Cummins	Duncan
Elley	Epp
Gilmour	Goldring
Grewal	Hart
Hill (Macleod)	Hilstrom
Kenney (Calgary Southeast)	Konrad
Martin (Esquimalt—Juan de Fuca)	McNally
Meredith	Mills (Red Deer)
Obhrai	Reynolds
Schmidt	White (Langley—Abbotsford)—26

Initiatives ministérielles

CONTRE

Députés

Adams	Alcock
Bélaïr	Bélangier
Bennett	Bergeron
Bernier (Bonaventure—Gaspé—Îles-de-la-Madeleine—Pabok)	Bertrand
Bernier (Tobique—Mactaquac)	Bryden
Bonin	Coderre
Cauchon	Cullen
Cotler	DeVillers
de Savoye	Dromisky
Dockrill	Earle
Dubé (Madawaska—Restigouche)	Finlay
Eggleton	Galloway
Fournier	Gruending
Graham	Herron
Guay	Knutson
Jordan	Laliberte
Kraft Sloan	Lincoln
Lee	MacKay (Pictou—Antigonish—Guysborough)
Longfield	Malhi
Mahoney	McLellan (Edmonton West)
Maloney	Mitchell
Mills (Broadview—Greenwood)	Provenzano
Myers	Sauvageau
Saada	Shepherd
Scott (Fredericton)	St. Denis
Solomon	Szabo
Steckle	Ur
Torsney	
Wilfert—56	

DÉPUTÉS «PAIRÉS»

Assadourian	Asselin
Axworthy	Bachand (Saint-Jean)
Bakopanos	Bellemare
Bergeron	Bernier (Bonaventure—Gaspé—Îles-de-la-Madeleine—Pabok)
Bigras	Bevilacqua
Brown	Bonwick
Calder	Caccia
Caplan	Canuel
Catterall	Cardin
Chrétien (Frontenac—Mégantic)	Chamberlain
Comuzzi	Clouthier
Dalphon-D-Guiral	Crête
Debien	de Savoye
Dion	Desrochers
Dubé (Lévis-et-Chutes-de-la-Chaudière)	Discepola
Duhamel	Duceppe
Folco	Dumas
Gagliano	Fournier
Gauthier	Gagnon
Godin (Châteauguay)	Girard-Bujold
Guay	Guarnieri
Harvard	Guimond
Karetak-Lindell	Ianno
Lalonde	Karygiannis
Lebel	Laurin
Manley	Loubier
Marchand	Marceau
McCormick	Matthews
McWhinney	McGuire
Normand	Mercier
O'Brien (Labrador)	Nunziata
O'Reilly	O'Brien (London—Fanshawe)
Perron	Parrish
Picard (Drummond)	Pettigrew
Pillitteri	Pickard (Chatham—Kent Essex)
Rocheleau	Plamondon
Sekora	Sauvageau
St-Hilaire	Serré
Stewart (Northumberland)	Stewart (Brant)
Turp	Tremblay (Lac-Saint-Jean)
Volpe	Venne
Whelan	Wappel
	Wood

Le Président: Je déclare la motion n° 360 rejetée.

Le prochain vote porte sur la motion n° 361.

(La motion n° 361, mise aux voix, est rejetée.)

(Vote n° 422)

POUR

Députés

Ablonczy	Benoit
Breitkreuz (Yellowhead)	Cadman
Chatters	Cummins
Duncan	Elley
Epp	Gilmour
Goldring	Grewal
Hart	Hill (Macleod)
Hilstrom	Kenney (Calgary Southeast)
Konrad	Martin (Esquimalt—Juan de Fuca)
McNally	Meredith
Mills (Red Deer)	Obhrai
Reynolds	Schmidt
Thompson (Wild Rose)	White (Langley—Abbotsford)—26

CONTRE

Députés

Adams	Alcock
Bélaïr	Bélangier
Bennett	Bergeron
Bernier (Bonaventure—Gaspé—Îles-de-la-Madeleine—Pabok)	Bertrand
Bernier (Tobique—Mactaquac)	Bryden
Bonin	Coderre
Cauchon	Cullen
Cotler	DeVillers
de Savoye	Dromisky
Dockrill	Earle
Dubé (Madawaska—Restigouche)	Finlay
Eggleton	Fry
Fournier	Gruending
Galloway	Herron
Guay	Knutson
Jordan	Laliberte
Kraft Sloan	Limoges
Lee	Longfield
Lincoln	Mahoney
MacKay (Pictou—Antigonish—Guysborough)	Maloney
Malhi	Mills (Broadview—Greenwood)
McLellan (Edmonton West)	Proulx
Myers	Saada
Provenzano	Scott (Fredericton)
Sauvageau	Solomon
Shepherd	Steckle
St. Denis	Torsney
Szabo	Wilfert—57
Ur	

DÉPUTÉS «PAIRÉS»

Assadourian	Asselin
Axworthy	Bachand (Saint-Jean)
Bakopanos	Bellemare
Bergeron	Bernier (Bonaventure—Gaspé—Îles-de-la-Madeleine—Pabok)
Bigras	Bevilacqua
Brown	Bonwick
Calder	Caccia
Caplan	Canuel
Catterall	Cardin
Chrétien (Frontenac—Mégantic)	Chamberlain
Comuzzi	Clouthier
Dalphon-D-Guiral	Crête

Initiatives ministérielles

de Savoye
Desrochers
Discepola
Duceppe
Dumas
Fournier
Gagnon
Girard-Bujold
Guarnieri
Guimond
Ianno
Karygiannis
Laurin
Loubier
Marceau
Matthews
McGuire
Mercier
Nunziata
O'Brien (London—Fanshawe)
Parrish
Pettigrew
Pickard (Chatham—Kent Essex)
Plamondon
Sauvageau
Serré
Stewart (Brant)
Tremblay (Lac-Saint-Jean)
Venne
Wappel
Wood

Debien
Dion
Dubé (Lévis-et-Chutes-de-la-Chaudière)
Duhamel
Folco
Gagliano
Gauthier
Godin (Châteauguay)
Guay
Harvard
Karetak-Lindell
Lalonde
Lebel
Manley
Marchand
McCormick
McWhinney
Normand
O'Brien (Labrador)
O'Reilly
Perron
Picard (Drummond)
Pillitteri
Rocheleau
Sekora
St-Hilaire
Stewart (Northumberland)
Turp
Volpe
Whelan

Dockrill
Dubé (Madawaska—Restigouche)
Eggleton
Fournier
Galloway
Guay
Hubbard
Knutson
Laliberte
Limoges
Longfield
Mahoney
Maloney
Murray
Power
Provenzano
Sauvageau
Shepherd
St. Denis
Szabo
Ur—56

Dromisky
Earle
Finlay
Fry
Graham
Herron
Jordan
Kraft Sloan
Lee
Lincoln
MacKay (Pictou—Antigonish—Guysborough)
Malhi
Mills (Broadview—Greenwood)
Myers
Proulx
Saada
Scott (Fredericton)
Solomon
Steckle
Torsney

Le Président: Je déclare la motion n° 361 rejetée.

Le prochain vote porte sur la motion n° 362.

● (5145)

(La motion n° 362, mise aux voix, est rejetée.)

(Vote n° 423)

POUR

Députés

Ablonczy	Benoit
Breitkreuz (Yellowhead)	Cadman
Chatters	Cummins
Duncan	Elley
Epp	Gilmour
Goldring	Grewal
Hart	Hill (Macleod)
Hilstrom	Kenney (Calgary Southeast)
Konrad	Martin (Esquimalt—Juan de Fuca)
McNally	Meredith
Mills (Red Deer)	Ohrai
Reynolds	Schmidt
Stinson	Thompson (Wild Rose)
White (Langley—Abbotsford)—27	

CONTRE

Députés

Adams	Bélaïr
Bélangier	Bennett
Bergeron	Bernier (Bonaventure—Gaspé—Îles-de-la-Madeleine)
ne—Pabok)	Bernier (Tobique—Mactaquac)
Bertrand	Bonin
Bryden	Cauchon
Coderre	Cotler
de Savoye	DeVillers

DÉPUTÉS «PAIRÉS»

Assadourian	Asselin
Axworthy	Bachand (Saint-Jean)
Bakopanos	Bellemare
Bergeron	Bernier (Bonaventure—Gaspé—Îles-de-la-Madeleine)
ne—Pabok)	Bevilacqua
Bigras	Bonwick
Brown	Caccia
Calder	Canuel
Caplan	Cardin
Catterall	Chamberlain
Chrétien (Frontenac—Mégaric)	Clouthier
Comuzzi	Crête
Dalphonde-Guiral	de Savoye
Debien	Desrochers
Dion	Discepola
Dubé (Lévis-et-Chutes-de-la-Chaudière)	Duceppe
Duhamel	Dumas
Folco	Fournier
Gagliano	Gagnon
Gauthier	Girard-Bujold
Godin (Châteauguay)	Guarnieri
Guay	Guimond
Harvard	Ianno
Karetak-Lindell	Karygiannis
Lalonde	Laurin
Lebel	Loubier
Manley	Marceau
Marchand	Matthews
McCormick	McGuire
McWhinney	Mercier
Normand	Nunziata
O'Brien (Labrador)	O'Brien (London—Fanshawe)
O'Reilly	Parrish
Perron	Pettigrew
Picard (Drummond)	Pickard (Chatham—Kent Essex)
Pillitteri	Plamondon
Rocheleau	Sauvageau
Sekora	Serré
St-Hilaire	Stewart (Brant)
Stewart (Northumberland)	Tremblay (Lac-Saint-Jean)
Turp	Venne
Volpe	Wappel
Whelan	Wood

Le Président: Je déclare la motion n° 362 rejetée.

[*Français*]

M. Ghislain Fournier: Monsieur le Président, j'invoque le Règlement. Je vous prie d'excuser ma voix, mais j'ai passé la journée à expliquer pourquoi on ne devrait pas voter cette nuit.

Initiatives ministérielles

Considérant que le comté de Manicouagan est le plus grand au Québec et au Canada, et que cela coûte 500 \$ la minute, je pense qu'on devrait nommer le comté. . .

Le Président: Ce n'est pas un rappel au Règlement.

[Traduction]

Le prochain vote porte sur la motion n° 363.

• (5150)

(La motion n° 363, mise aux voix, est rejetée.)

(Vote n° 424)

POUR

Députés

Ablonczy	Benoit
Breitkreuz (Yellowhead)	Cadman
Chatters	Cummins
Duncan	Elley
Epp	Gilmour
Goldring	Grewal
Hart	Hill (Macleod)
Hilstrom	Kenney (Calgary Southeast)
Konrad	Martin (Esquimalt—Juan de Fuca)
McNally	Meredith
Mills (Red Deer)	Obhrai
Schmidt	Stinson
Thompson (Wild Rose)	White (Langley—Abbotsford)—26

CONTRE

Députés

Adams	Alcock
Bélaire	Bélangier
Bennett	Bergeron
Bernier (Bonaventure—Gaspé—Îles-de-la-Madeleine—Pabok)	Bertrand
Bernier (Tobique—Mactaquac)	Bryden
Bonin	Coderre
Cauchon	DeVillers
de Savoye	Dubé (Madawaska—Restigouche)
Dockrill	Eggleton
Earle	Fournier
Finlay	Galloway
Fry	Gruending
Graham	Herron
Guay	Jordan
Hubbard	Kraft Sloan
Knutson	Lee
Laliberte	Lincoln
Limoges	MacKay (Pictou—Antigonish—Guysborough)
Longfield	Malhi
Mahoney	Mills (Broadview—Greenwood)
Maloney	Murray
Mitchell	Power
Myers	Provenzano
Proulx	Sauvageau
Saada	Solomon
Scott (Fredericton)	Steckle
St. Denis	Torsney
Szabo	Wilfert —57
Ur	

DÉPUTÉS «PAIRÉS»

Alarie	Assad
Augustine	Axworthy
Bachand (Saint-Jean)	Bakopanos
Beaumier	Bellehumeur
Bergeron	Bernier (Bonaventure—Gaspé—Îles-de-la-Madeleine)
ne—Pabok)	Bigras
Bonwick	Brien
Brown	Byrne
Calder	Canuel
Chan	Comuzzi
Copps	de Savoye
Debien	Dion
Dubé (Lévis-et-Chutes-de-la-Chaudière)	Duceppe
Dumas	Folco
Fournier	Gagnon
Gauthier	Girard-Bujold
Godin (Châteauguay)	Gray (Windsor West)
Guarnieri	Guay
Guimond	Harb
Harvard	Karetak-Lindell
Kilgour (Edmonton Southeast)	Lalonde
Laurin	Marceau
Marchand	Martin (LaSalle—Émard)
McCormick	McGuire
Ménard	Mercier
Normand	Nunziata
O'Brien (Labrador)	Pagtakhan
Perron	Picard (Drummond)
Pickard (Chatham—Kent Essex)	Plamondon
Redman	Robillard
Rocheleau	Rock
Sauvageau	Sekora
Serré	St-Hilaire
Stewart (Northumberland)	Tremblay (Lac-Saint-Jean)
Tremblay (Rimouski—Mitis)	Turp
Valeri	Venne
Wappel	Whelan

Le Président: Je déclare la motion n° 363 rejetée.

[Français]

M. Benoît Sauvageau: Monsieur le Président, j'invoque le Règlement. Si vous le demandiez, je crois que vous pourriez obtenir le consentement unanime de la Chambre pour appliquer les votes jusqu'à la fin.

Des voix: D'accord.

Des voix: Non.

Le Président: Il semble que la réponse soit non.

[Traduction]

Le prochain vote porte sur la motion n° 364.

• (5155)

(La motion n° 364, mise aux voix, est rejetée.)

(Vote n° 425)

POUR

Députés

Ablonczy	Benoit
Breitkreuz (Yellowhead)	Cadman
Chatters	Cummins
Duncan	Elley
Epp	Gilmour
Goldring	Grewal
Hart	Hill (Macleod)

Initiatives ministérielles

Hilstrom
Konrad
McNally
Mills (Red Deer)
Schmidt
Thompson (Wild Rose)

Kenney (Calgary Southeast)
Martin (Esquimalt—Juan de Fuca)
Meredith
Obhrai
Stinson
White (Langley—Abbotsford)—26

Le Président: Je déclare la motion n° 364 rejetée.

Le prochain vote porte sur la motion n° 365.

● (5200)

(La motion n° 365, mise aux voix, est rejetée.)

CONTRE

Députés

Adams	Alcock
Bélair	Bélanger
Bennett	Bergeron
Bernier (Bonaventure—Gaspé—Îles-de-la-Madeleine—Pabok)	Bertrand
Bernier (Tobique—Mactaquac)	Bryden
Bonin	Coderre
Cauchon	Dockrill
de Savoye	Earle
Dubé (Madawaska—Restigouche)	Finlay
Eggleton	Fry
Fournier	Graham
Galloway	Guay
Gruending	Hubbard
Herron	Knutson
Jordan	Lee
Laliberte	Lincoln
Limoges	MacKay (Pictou—Antigonish—Guysborough)
Longfield	Malhi
Mahoney	Mills (Broadview—Greenwood)
Maloney	Murray
Mitchell	Power
Myers	Provenzano
Proulx	Sauvageau
Saada	Solomon
Scott (Fredericton)	Steckle
St. Denis	Telegdi
Szabo	Ur—55
Torsney	

DÉPUTÉS «PAIRÉS»

Alarie	Assad
Augustine	Axworthy
Bachand (Saint-Jean)	Bakopanos
Beaumier	Bellehumeur
Bergeron	Bernier (Bonaventure—Gaspé—Îles-de-la-Madeleine—Pabok)
Bonwick	Bigras
Brown	Brien
Calder	Byrne
Chan	Canuel
Copps	Comuzzi
Debien	de Savoye
Dubé (Lévis-et-Chutes-de-la-Chaudière)	Dion
Dumas	Duceppe
Fournier	Folco
Gauthier	Gagnon
Godin (Châteauguay)	Girard-Bujold
Guarnieri	Gray (Windsor West)
Guimond	Guay
Harvard	Harb
Kilgour (Edmonton Southeast)	Karetak-Lindell
Laurin	Lalonde
Marchand	Marceau
McCormick	Martin (LaSalle—Émard)
Ménard	McGuire
Normand	Mercier
O'Brien (Labrador)	Nunziata
Perron	Pagtakhan
Pickard (Chatham—Kent Essex)	Picard (Drummond)
Redman	Plamondon
Rocheleau	Robillard
Sauvageau	Rock
Serré	Sekora
Stewart (Northumberland)	St-Hilaire
Tremblay (Rimouski—Mitis)	Tremblay (Lac-Saint-Jean)
Valéri	Turp
Wappel	Venne
	Whelan

(Vote n° 426)

POUR

Députés

Ablonczy	Benoit
Breitkreuz (Yellowhead)	Cadman
Chatters	Cummins
Duncan	Elley
Epp	Gilmour
Goldring	Grewal
Hart	Hill (Macleod)
Hilstrom	Kenney (Calgary Southeast)
Konrad	Martin (Esquimalt—Juan de Fuca)
McNally	Meredith
Mills (Red Deer)	Obhrai
Schmidt	Stinson
Thompson (Wild Rose)	White (Langley—Abbotsford)—26

CONTRE

Députés

Adams	Alcock
Asselin	Bélair
Bélanger	Bennett
Bernier (Tobique—Mactaquac)	Bertrand
Bonin	Bryden
Cardin	Cauchon
Chrétien (Frontenac—Mégantic)	Coderre
Crête	Dalphondu-Guiral
DeVillers	Dockrill
Dubé (Madawaska—Restigouche)	Earle
Eggleton	Finlay
Fry	Galloway
Graham	Gruending
Herron	Hubbard
Jordan	Laliberte
Lebel	Lee
Limoges	Lincoln
Longfield	MacKay (Pictou—Antigonish—Guysborough)
Mahoney	Malhi
Maloney	Mitchell
Murray	Myers
Peterson	Power
Proulx	Saada
Scott (Fredericton)	Shepherd
Solomon	St. Denis
Steckle	Szabo
Telegdi	Torsney
Ur—55	

DÉPUTÉS «PAIRÉS»

Alarie	Assad
Augustine	Axworthy
Bachand (Saint-Jean)	Bakopanos
Beaumier	Bellehumeur
Bergeron	Bernier (Bonaventure—Gaspé—Îles-de-la-Madeleine—Pabok)
Bonwick	Bigras
Brown	Brien
Calder	Byrne
Chan	Canuel
Copps	Comuzzi
Debien	de Savoye

Initiatives ministérielles

Dion	Dubé (Lévis-et-Chutes-de-la-Chaudière)
Duceppe	Dumas
Folco	Fournier
Gagnon	Gauthier
Girard-Bujold	Godin (Châteauguay)
Gray (Windsor West)	Guarnieri
Guay	Guimond
Harb	Harvard
Karetak-Lindell	Kilgour (Edmonton Southeast)
Lalonde	Laurin
Marceau	Marchand
Martin (LaSalle—Émard)	McCormick
McGuire	Ménard
Mercier	Normand
Nunziata	O'Brien (Labrador)
Pagtakhan	Perron
Picard (Drummond)	Pickard (Chatham—Kent Essex)
Plamondon	Redman
Robillard	Rocheleau
Rock	Sauvageau
Sekora	Serré
St-Hilaire	Stewart (Northumberland)
Tremblay (Lac-Saint-Jean)	Tremblay (Rimouski—Mitis)
Turp	Valeri
Venne	Wappel
Whelan	

Maloney	Mitchell
Murray	Myers
Peterson	Power
Proulx	Provenzano
Saada	Scott (Fredericton)
Shepherd	Solomon
St. Denis	Steckle
Szabo	Telegdi
Torsney	Ur—56

DÉPUTÉS «PAIRÉS»

Alarie	Assad
Augustine	Axworthy
Bachand (Saint-Jean)	Bakopanos
Beaumier	Bellehumeur
Bergeron	Bernier (Bonaventure—Gaspé—Îles-de-la-Madeleine)
ne—Pabok)	Bigras
Bonwick	Brien
Brown	Byrne
Calder	Canuel
Chan	Comuzzi
Copps	de Savoye
Debien	Dion
Dubé (Lévis-et-Chutes-de-la-Chaudière)	Duceppe
Dumas	Folco
Fournier	Gagnon
Gauthier	Girard-Bujold
Godin (Châteauguay)	Gray (Windsor West)
Guarnieri	Guay
Guimond	Harb
Harvard	Karetak-Lindell
Kilgour (Edmonton Southeast)	Lalonde
Laurin	Marceau
Marchand	Martin (LaSalle—Émard)
McCormick	McGuire
Ménard	Mercier
Normand	Nunziata
O'Brien (Labrador)	Pagtakhan
Perron	Picard (Drummond)
Pickard (Chatham—Kent Essex)	Plamondon
Redman	Robillard
Rocheleau	Rock
Sauvageau	Sekora
Serré	St-Hilaire
Stewart (Northumberland)	Tremblay (Lac-Saint-Jean)
Tremblay (Rimouski—Mitis)	Turp
Valeri	Venne
Wappel	Whelan

Le Président: Je déclare la motion n° 365 rejetée.

Le prochain vote porte sur la motion n° 366.

• (5205)

(La motion n° 366, mise aux voix, est rejetée.)

(Vote n° 427)

POUR

Députés

Ablonczy	Benoit
Cadman	Chatters
Cummins	Duncan
Epp	Gilmour
Goldring	Grewal
Hill (Macleod)	Hilstrom
Kennedy (Calgary Southeast)	Konrad
Martin (Esquimalt—Juan de Fuca)	McNally
Meredith	Mills (Red Deer)
Reynolds	Schmidt
Stinson	Thompson (Wild Rose)
White (Langley—Abbotsford)—23	

CONTRE

Députés

Adams	Alcock
Asselin	Bélaïr
Bélangier	Bennett
Bernier (Tobique—Mactaquac)	Bertrand
Bonin	Bryden
Cardin	Cauchon
Chrétien (Frontenac—Mégantic)	Coderre
Crête	Dalphond-Guiral
DeVillers	Dockrill
Dubé (Madawaska—Restigouche)	Earle
Eggleton	Finlay
Fry	Galloway
Graham	Gruending
Herron	Hubbard
Jordan	Laliberté
Lebel	Lee
Limoges	Lincoln
Longfield	MacKay (Pictou—Antigonish—Guysborough)
Mahoney	Malhi

Le Président: Je déclare la motion n° 366 rejetée.

Le prochain vote porte sur la motion n° 367.

(La motion n° 367, mise aux voix, est rejetée.)

(Vote n° 428)

POUR

Députés

Ablonczy	Benoit
Cadman	Chatters
Cummins	Duncan
Elley	Epp
Gilmour	Goldring
Grewal	Hart
Hill (Macleod)	Hilstrom
Kennedy (Calgary Southeast)	Konrad
Martin (Esquimalt—Juan de Fuca)	McNally
Meredith	Mills (Red Deer)
Obhrai	Reynolds
Schmidt	Stinson
Thompson (Wild Rose)	White (Langley—Abbotsford)—26

Initiatives ministérielles

(Vote n° 429)

CONTRE

Députés

Adams	Asselin
Bélaïr	Bélangier
Bernier (Tobique—Mactaquac)	Bonin
Bryden	Cardin
Cauchon	Chrétien (Frontenac—Mégantic)
Coderre	Crête
Dalphond-Guiral	DeVillers
Dockrill	Dubé (Madawaska—Restigouche)
Earle	Eggleton
Finlay	Fry
Galloway	Graham
Gruending	Herron
Hubbard	Jordan
Laliberte	Lebel
Lee	Limoges
Lincoln	Longfield
MacKay (Pictou—Antigonish—Guysborough)	Mahoney
Malhi	Maloney
Mitchell	Murray
Myers	Peterson
Power	Proulx
Saada	Scott (Fredericton)
Shepherd	Solomon
St. Denis	Steckle
Szabo	Torsney
Ur—51	

DÉPUTÉS «PAIRÉS»

Alarie	Assad
Augustine	Axworthy
Bachand (Saint-Jean)	Bakopanos
Beaumier	Bellehumeur
Bergeron ne—Pabok)	Bernier (Bonaventure—Gaspé—Îles-de-la-Madelei-)
Bonwick	Bigras
Brown	Brien
Calder	Byrne
Chan	Canuel
Copps	Comuzzi
Debien	de Savoye
Dubé (Lévis-et-Chutes-de-la-Chaudière)	Dion
Dumas	Duceppe
Fournier	Folco
Gauthier	Gagnon
Godin (Châteauguay)	Girard-Bujold
Guarnieri	Gray (Windsor West)
Guimond	Guay
Harvard	Harb
Kilgour (Edmonton Southeast)	Karetak-Lindell
Laurin	Lalonde
Marchand	Marceau
McCormick	Martin (LaSalle—Émard)
Ménard	McGuire
Normand	Mercier
O'Brien (Labrador)	Nunziata
Perron	Pagtakhan
Pickard (Chatham—Kent Essex)	Picard (Drummond)
Redman	Plamondon
Rocheleau	Robillard
Sauvageau	Rock
Serré	Sekora
Stewart (Northumberland)	St-Hilaire
Tremblay (Rimouski—Mitis)	Tremblay (Lac-Saint-Jean)
Valeri	Turp
Wappel	Venne
	Whelan

Le Président: Je déclare la motion n° 367 rejetée.

Le prochain vote porte sur la motion n° 368.

● (5210)

(La motion n° 368, mise aux voix, est rejetée.)

POUR

Députés

Ablonczy	Benoit
Cadman	Chatters
Cummins	Duncan
Elley	Epp
Gilmour	Goldring
Grewal	Hart
Hill (Macleod)	Hilstrom
Kenney (Calgary Southeast)	Konrad
Martin (Esquimalt—Juan de Fuca)	McNally
Mills (Red Deer)	Obhrai
Reynolds	Schmidt
Scott (Skeena)	Stinson
Thompson (Wild Rose)	White (Langley—Abbotsford)—26

CONTRE

Députés

Adams	Asselin
Bélaïr	Bennett
Bernier (Tobique—Mactaquac)	Bonin
Bryden	Cardin
Cauchon	Chrétien (Frontenac—Mégantic)
Coderre	Crête
Cullen	Dalphond-Guiral
DeVillers	Dockrill
Dromiskiy	Dubé (Madawaska—Restigouche)
Earle	Eggleton
Finlay	Galloway
Graham	Gruending
Herron	Hubbard
Jordan	Laliberte
Lebel	Lee
Limoges	Lincoln
Longfield	MacKay (Pictou—Antigonish—Guysborough)
Mahoney	Malhi
Maloney	Mitchell
Murray	Myers
Peterson	Power
Proulx	Provenzano
Shepherd	Scott (Fredericton)
St. Denis	Solomon
Szabo	Steckle
Ur—53	Torsney

DÉPUTÉS «PAIRÉS»

Alarie	Assad
Augustine	Axworthy
Bachand (Saint-Jean)	Bakopanos
Beaumier	Bellehumeur
Bergeron ne—Pabok)	Bernier (Bonaventure—Gaspé—Îles-de-la-Madelei-)
Bonwick	Bigras
Brown	Brien
Calder	Byrne
Chan	Canuel
Copps	Comuzzi
Debien	de Savoye
Dubé (Lévis-et-Chutes-de-la-Chaudière)	Dion
Dumas	Duceppe
Fournier	Folco
Gauthier	Gagnon
Godin (Châteauguay)	Girard-Bujold
Guarnieri	Gray (Windsor West)
Guimond	Guay
Harvard	Harb
Kilgour (Edmonton Southeast)	Karetak-Lindell
Laurin	Lalonde
Marchand	Marceau
McCormick	Martin (LaSalle—Émard)
	McGuire

Initiatives ministérielles

Ménard	Mercier
Normand	Nunziata
O'Brien (Labrador)	Pagtakhan
Perron	Picard (Drummond)
Pickard (Chatham—Kent Essex)	Plamondon
Redman	Robillard
Rocheleau	Rock
Sauvageau	Sekora
Serré	St-Hilaire
Stewart (Northumberland)	Tremblay (Lac-Saint-Jean)
Tremblay (Rimouski—Mitis)	Turp
Valeri	Venne
Wappel	Whelan

Le Président: Je déclare la motion n° 368 rejetée.

M. Joe Jordan: Monsieur le Président, j'invoque le Règlement. Dans l'esprit des Fêtes qui s'en viennent, je demande le consentement unanime pour que le vote du député de Surrey-Centre soit enregistré sur la motion qu'il a manquée par inadvertance.

Le Président: Le député a-t-il le consentement unanime pour proposer sa motion?

Des voix: D'accord.

Le Président: La Chambre a entendu la motion. Plaît-il à la Chambre d'adopter la motion?

Des voix: D'accord.

M. Randy White: Monsieur le Président, la Chambre a adopté la motion, mais je voudrais apporter des clarifications.

Au moment du vote sur la motion n° 356, numéro que le greffier tente de confirmer pour moi, la Présidence n'a pas reconnu les députés qui devaient voter après mon collègue qui ne s'est pas levé. Cela signifie que sept députés sont dans la même situation que le député mentionné dans la motion que la Chambre vient d'adopter. Ils demandent tous le droit d'être reconnus.

• (5215)

Une voix: Ils auraient dû se lever.

M. Randy White: Ils ne pouvaient pas se lever.

Des voix: Oh, oh!

Le Président: À l'ordre, s'il vous plaît. La nuit est avancée et bon nombre d'entre vous avez été présents à la Chambre pour tous les votes. Je pense que la décision était magnanime, si je puis dire. Il arrive parfois que les députés soient d'une telle bienveillance.

Si nous pouvions revenir en arrière, nous agirions peut-être autrement. Je ne sais même pas ce que prescrit le Règlement, mais

le leader de l'opposition officielle à la Chambre a déclaré qu'il y a avait sept autres députés dans la même situation. Le député pourrait-il me les nommer?

M. Randy White: Ce sont mes collègues Myron Thompson, Derrek Konrad, John Duncan, Rick Casson, Cliff Breitkreuz, Bill Gilmour et Ken Epp.

Le Président: J'accepte qu'ils soient inclus dans la motion comme ayant voté dans ce cas très spécial. Est-ce d'accord?

Des voix: D'accord.

Le Président: Nous passons maintenant à la motion n° 369.

• (5220)

(La motion n° 369, mise aux voix, est rejetée.)

(Vote n° 430)

POUR

Députés

Ablonczy	Benoit
Breitkreuz (Yellowhead)	Cadman
Elley	Epp
Gilmour	Goldring
Grewal	Hart
Hill (Macleod)	Hilstrom
Kenny (Calgary Southeast)	Konrad
Martin (Esquimalt—Juan de Fuca)	McNally
Meredith	Mills (Red Deer)
Obhrai	Reynolds
Schmidt	Stinson
Thompson (Wild Rose)	White (Langley—Abbotsford)—24

CONTRE

Députés

Adams	Asselin
Bélair	Bennett
Bernier (Tobique—Mactaquac)	Bertrand
Bonin	Bryden
Cardin	Cauchon
Chrétien (Frontenac—Mégantic)	Coderre
Crête	Cullen
Dalphon-DGuiral	Desrochers
DeVillers	Dockrill
Dromisky	Dubé (Madawaska—Restigouche)
Earle	Eggleton
Finlay	Fry
Graham	Gruending
Herron	Hubbard
Jordan	Kraft Sloan
Laliberte	Lebel
Lee	Limoges
Lincoln	Longfield
MacKay (Pictou—Antigonish—Guysborough)	Mahoney
Malhi	Maloney
Mitchell	Murray
Myers	Peterson
Power	Proulx
Provenzano	Saada

Initiatives ministérielles

Scott (Fredericton)
Solomon
Steckle
Telegdi
Ur—57

Shepherd
St. Denis
Szabo
Torsney

Schmidt
Stinson
White (Langley—Abbotsford) —27

Scott (Skeena)
Thompson (Wild Rose)

DÉPUTÉS «PAIRÉS»

Alarie
Augustine
Bachand (Saint-Jean)
Beaumier
Bergeron
ne—Pabok)
Bonwick
Brown
Calder
Chan
Coppes
Debien
Dubé (Lévis-et-Chutes-de-la-Chaudière)
Dumas
Fournier
Gauthier
Godin (Châteauguay)
Guarnieri
Guimond
Harvard
Kilgour (Edmonton Southeast)
Laurin
Marchand
McCormick
Ménard
Normand
O'Brien (Labrador)
Perron
Pickard (Chatham—Kent Essex)
Redman
Rocheleau
Sauvageau
Serré
Stewart (Northumberland)
Tremblay (Rimouski—Mitis)
Valeri
Wappel

Assad
Axworthy
Bakopanos
Bellehumeur
Bernier (Bonaventure—Gaspé—Îles-de-la-Madeleine)
Bigras
Brien
Byrne
Canuel
Comuzzi
de Savoye
Dion
Duceppe
Folco
Gagnon
Girard-Bujold
Gray (Windsor West)
Guay
Harb
Karetak-Lindell
Lalonde
Marceau
Martin (LaSalle—Émard)
McGuire
Mercier
Nunziata
Pagtakhan
Picard (Drummond)
Plamondon
Robillard
Rock
Sekora
St-Hilaire
Tremblay (Lac-Saint-Jean)
Turp
Venne
Whelan

Adams
Bennett
Bertrand
Bryden
Cauchon
Coderre
Cullen
Desrochers
Dromisky
Earle
Finlay
Graham
Herron
Jordan
Laliberte
Lee
Lincoln
MacKay (Pictou—Antigonish—Guysborough)
Malhi
Mitchell
Myers
Power
Provenzano
Scott (Fredericton)
Solomon
Steckle
Telegdi
Ur—55

CONTRE

Députés

Asselin
Bernier (Tobique—Mactaquac)
Bonin
Cardin
Chrétien (Frontenac—Mégantic)
Crête
Dalphond-Guiral
DeVillers
Dubé (Madawaska—Restigouche)
Eggleton
Fry
Gründing
Hubbard
Kraft Sloan
Lebel
Limoges
Longfield
Mahoney
Maloney
Murray
Peterson
Proulx
Saada
Shepherd
St. Denis
Szabo
Torsney

DÉPUTÉS «PAIRÉS»

Alarie
Augustine
Bachand (Saint-Jean)
Beaumier
Bergeron
ne—Pabok)
Bonwick
Brown
Calder
Chan
Coppes
Debien
Dubé (Lévis-et-Chutes-de-la-Chaudière)
Dumas
Fournier
Gauthier
Godin (Châteauguay)
Guarnieri
Guimond
Harvard
Kilgour (Edmonton Southeast)
Laurin
Marchand
McCormick
Ménard
Normand
O'Brien (Labrador)
Perron
Pickard (Chatham—Kent Essex)
Redman
Rocheleau
Sauvageau
Serré
Stewart (Northumberland)
Tremblay (Rimouski—Mitis)
Valeri
Wappel

Assad
Axworthy
Bakopanos
Bellehumeur
Bernier (Bonaventure—Gaspé—Îles-de-la-Madeleine)
Bigras
Brien
Byrne
Canuel
Comuzzi
de Savoye
Dion
Duceppe
Folco
Gagnon
Girard-Bujold
Gray (Windsor West)
Guay
Harb
Karetak-Lindell
Lalonde
Marceau
Martin (LaSalle—Émard)
McGuire
Mercier
Nunziata
Pagtakhan
Picard (Drummond)
Plamondon
Robillard
Rock
Sekora
St-Hilaire
Tremblay (Lac-Saint-Jean)
Turp
Venne
Whelan

Le Président: Je déclare la motion n° 369 rejetée.

Le prochain vote porte sur la motion n° 370.

(La motion n° 370, mise aux voix, est rejetée.)

(Vote n° 431)

POUR

Députés

Ablonczy
Breitkreuz (Yellowhead)
Cummins
Elley
Gilmour
Grewal
Hill (MacLeod)
Kenney (Calgary Southeast)
Martin (Esquimalt—Juan de Fuca)
Meredit
Obhrai

Benoit
Cadman
Duncan
Epp
Goldring
Hart
Hilstrom
Konrad
McNally
Mills (Red Deer)
Reynolds

Le Président: Je déclare la motion n° 370 rejetée.

Initiatives ministérielles

Le prochain vote porte sur la motion n° 371.

• (5225)

(La motion n° 371, mise aux voix, est rejetée.)

(Vote n° 432)

POUR

Députés

Benoit	Breitkreuz (Yellowhead)
Cadman	Cummins
Duncan	Elley
Epp	Gilmour
Goldring	Grewal
Hart	Kennedy (Calgary Southeast)
Konrad	Martin (Esquimalt—Juan de Fuca)
Meredith	Mills (Red Deer)
Obhrai	Reynolds
Scott (Skeena)	White (Langley—Abbotsford) —20

CONTRE

Députés

Adams	Asselin
Bennett	Bernier (Tobique—Mactaquac)
Bertrand	Bonin
Bryden	Cannis
Cardin	Cauchon
Chrétien (Frontenac—Mégantic)	Coderre
Crête	Dalphondu-Guiral
Desrochers	DeVillers
Dromiskiy	Dubé (Madawaska—Restigouche)
Earle	Finlay
Fry	Graham
Gruending	Hubbard
Jordan	Kraft Sloan
Lebel	Lee
Limoges	Lincoln
Longfield	MacKay (Pictou—Antigonish—Guysborough)
Mahoney	Malhi
Maloney	Mitchell
Murray	Myers
Peterson	Power
Proulx	Provenzano
Saada	Scott (Fredericton)
Shepherd	Solomon
St. Denis	Steckle
Szabo	Torsney
Ur—51	

DÉPUTÉS «PAIRÉS»

Alarie	Assad
Augustine	Axworthy
Bachand (Saint-Jean)	Bakopanos
Beaumier	Bellehumeur
Bergeron	Bernier (Bonaventure—Gaspé—Îles-de-la-Madeleine)
ne—Pabok)	Bigras
Bonwick	Brien
Brown	Byrne
Calder	Canuel
Chan	Comuzzi
Copps	de Savoye
Debien	Dion
Dubé (Lévis-et-Chutes-de-la-Chaudière)	Duceppe
Dumas	Folco
Fournier	Gagnon
Gauthier	Girard-Bujold
Godin (Châteauguay)	

Gray (Windsor West)	Guarnieri
Guay	Guimond
Harb	Harvard
Karetak-Lindell	Kilgour (Edmonton Southeast)
Lalonde	Laurin
Marceau	Marchand
Martin (LaSalle—Émard)	McCormick
McGuire	Ménard
Mercier	Normand
Nunziata	O'Brien (Labrador)
Pagtakhan	Perron
Picard (Drummond)	Pickard (Chatham—Kent Essex)
Plamondon	Redman
Robillard	Rocheleau
Rock	Sauvageau
Sekora	Serré
St-Hilaire	Stewart (Northumberland)
Tremblay (Lac-Saint-Jean)	Tremblay (Rimouski—Mitis)
Turp	Valeri
Venne	Wappel
Whelan	

Le Président: Je déclare la motion n° 371 rejetée.

Le prochain vote porte sur la motion n° 372.

• (5230)

(La motion n° 372, mise aux voix, est rejetée.)

(Vote n° 433)

POUR

Députés

Ablonczy	Benoit
Breitkreuz (Yellowhead)	Cadman
Cummins	Duncan
Elley	Epp
Gilmour	Goldring
Grewal	Hart
Hill (Macleod)	Kennedy (Calgary Southeast)
Konrad	Martin (Esquimalt—Juan de Fuca)
Meredith	Mills (Red Deer)
Obhrai	Reynolds
Schmidt	Scott (Skeena)—22

CONTRE

Députés

Adams	Asselin
Bennett	Bernier (Tobique—Mactaquac)
Bertrand	Bonin
Bryden	Cannis
Cardin	Cauchon
Chrétien (Frontenac—Mégantic)	Crête
Dalphondu-Guiral	Desrochers
DeVillers	Dromiskiy
Dubé (Madawaska—Restigouche)	Earle
Finlay	Fry
Goodale	Graham
Gruending	Hubbard
Jordan	Kraft Sloan
Lebel	Lee
Limoges	Lincoln
Longfield	MacKay (Pictou—Antigonish—Guysborough)
Mahoney	Malhi
Maloney	Mitchell
Murray	Myers
Paradis	Peterson
Power	Proulx
Provenzano	Saada
Scott (Fredericton)	Shepherd
Solomon	St. Denis
Steckle	Szabo
Telegdi	Torsney
Ur—53	

DÉPUTÉS «PAIRÉS»

Alarie	Assad
Augustine	Axworthy
Bachand (Saint-Jean)	Bakopanos
Beaumier	Bellehumeur
Bergeron	Bernier (Bonaventure—Gaspé—Îles-de-la-Madeleine—Pabok)
ne—Pabok)	Bigras
Bonwick	Brien
Brown	Byrne
Calder	Canuel
Chan	Comuzzi
Copps	de Savoye
Debien	Dion
Dubé (Lévis-et-Chutes-de-la-Chaudière)	Duceppe
Dumas	Folco
Fournier	Gagnon
Gauthier	Girard-Bujold
Godin (Châteauguay)	Gray (Windsor West)
Guarnieri	Guay
Guimond	Harb
Harvard	Karetak-Lindell
Kilgour (Edmonton Southeast)	Lalonde
Laurin	Marceau
Marchand	Martin (LaSalle—Émard)
McCormick	McGuire
Ménard	Mercier
Normand	Nunziata
O'Brien (Labrador)	Pagtakhan
Perron	Picard (Drummond)
Pickard (Chatham—Kent Essex)	Plamondon
Redman	Robillard
Rocheleau	Rock
Sauvageau	Sekora
Serré	St-Hilaire
Stewart (Northumberland)	Tremblay (Lac-Saint-Jean)
Tremblay (Rimouski—Mitis)	Turp
Valeri	Venne
Wappel	Whelan

Le Président: Je déclare la motion n° 372 rejetée.

Le prochain vote porte sur la motion n° 373.

● (5235)

(La motion n° 373, mise aux voix, est rejetée.)

(Vote n° 434)

POUR

Députés

Ablonczy	Benoit
Breitkreuz (Yellowhead)	Cadman
Cummins	Duncan
Elley	Epp
Gilmour	Goldring
Grewal	Hart
Hill (Macleod)	Kenney (Calgary Southeast)
Konrad	Martin (Esquimalt—Juan de Fuca)
Mills (Red Deer)	Reynolds
Schmidt	Scott (Skeena)—20

CONTRE

Députés

Adams	Asselin
Bennett	Bernier (Tobique—Mactaquac)
Bonin	Bryden

Initiatives ministérielles

Cannis	Cardin
Cauchon	Chrétien (Frontenac—Mégantic)
Coderre	Crête
Dalphon-Duval	Desrochers
DeVillers	Dromisky
Dubé (Madawaska—Restigouche)	Earle
Easter	Eggleton
Fry	Goodale
Graham	Gruending
Jordan	Kraft Sloan
Laliberte	Lebel
Lee	Limoges
Lincoln	Longfield
MacKay (Pictou—Antigonish—Guysborough)	Mahoney
Maloney	Mitchell
Murray	Myers
Paradis	Peterson
Power	Proulx
Provenzano	Scott (Fredericton)
Shepherd	Solomon
St. Denis	Steckle
Szabo	Telegdi
Torsney	Ur
Whelan	Wilfert—54

DÉPUTÉS «PAIRÉS»

Alarie	Assad
Augustine	Axworthy
Bachand (Saint-Jean)	Bakopanos
Beaumier	Bellehumeur
Bergeron	Bernier (Bonaventure—Gaspé—Îles-de-la-Madeleine—Pabok)
ne—Pabok)	Bigras
Bonwick	Brien
Brown	Byrne
Calder	Canuel
Chan	Comuzzi
Copps	de Savoye
Debien	Dion
Dubé (Lévis-et-Chutes-de-la-Chaudière)	Duceppe
Dumas	Folco
Fournier	Gagnon
Gauthier	Girard-Bujold
Godin (Châteauguay)	Gray (Windsor West)
Guarnieri	Guay
Guimond	Harb
Harvard	Karetak-Lindell
Kilgour (Edmonton Southeast)	Lalonde
Laurin	Marceau
Marchand	Martin (LaSalle—Émard)
McCormick	McGuire
Ménard	Mercier
Normand	Nunziata
O'Brien (Labrador)	Pagtakhan
Perron	Picard (Drummond)
Pickard (Chatham—Kent Essex)	Plamondon
Redman	Robillard
Rocheleau	Rock
Sauvageau	Sekora
Serré	St-Hilaire
Stewart (Northumberland)	Tremblay (Lac-Saint-Jean)
Tremblay (Rimouski—Mitis)	Turp
Valeri	Venne
Wappel	Whelan

Le Président: Je déclare la motion n° 373 rejetée.

Le prochain vote porte sur la motion n° 374.

● (5240)

(La motion n° 374, mise aux voix, est rejetée.)

Initiatives ministérielles

(Vote n° 435)

POUR

Députés

Ablonczy	Benoit
Breitkreuz (Yellowhead)	Cadman
Cummins	Duncan
Elley	Epp
Gilmour	Goldring
Grewal	Hart
Hill (Macleod)	Kenney (Calgary Southeast)
Konrad	Martin (Esquimalt—Juan de Fuca)
McNally	Mills (Red Deer)
Obhrai	Reynolds
Schmidt	Scott (Skeena)
Stinson	Thompson (Wild Rose)
Williams—25	

CONTRE

Députés

Adams	Alcock
Asselin	Bennett
Bernier (Tobique—Mactaquac)	Bertrand
Bonin	Bryden
Cardin	Cauchon
Chrétien (Frontenac—Mégantic)	Coderre
Crête	Dalphond-Guiral
Desrochers	DeVillers
Dromisky	Dubé (Madawaska—Restigouche)
Earle	Easter
Eggleton	Fry
Goodale	Graham
Gruending	Jordan
Kraft Sloan	Laliberte
Lebel	Lee
Limoges	Lincoln
Longfield	MacKay (Pictou—Antigonish—Guysborough)
Mahoney	Maloney
Mills (Broadview—Greenwood)	Murray
Myers	Paradis
Power	Proulx
Provenzano	Shepherd
Solomon	St. Denis
Steckle	Szabo
Ur	Whelan
Wilfert—51	

DÉPUTÉS «PAIRÉS»

Alarie	Assad
Augustine	Axworthy
Bachand (Saint-Jean)	Bakopanos
Beaumier	Bellehumeur
Bergeron	Bernier (Bonaventure—Gaspé—Îles-de-la-Madeleine)
ne—Pabok)	Bigras
Bonwick	Brien
Brown	Byrne
Calder	Canuel
Chan	Comuzzi
Copps	de Savoye
Debien	Dion
Dubé (Lévis-et-Chutes-de-la-Chaudière)	Duceppe
Dumas	Folco
Fournier	Gagnon
Gauthier	Girard-Bujold
Godin (Châteauguay)	Gray (Windsor West)
Guarnieri	Guay
Guimond	Harb
Harvard	Karetak-Lindell
Kilgour (Edmonton Southeast)	Lalonde
Laurin	Marceau
Marchand	

Martin (LaSalle—Énard)	McCormick
McGuire	Ménard
Mercier	Normand
Nunziata	O'Brien (Labrador)
Pagtakhan	Perron
Picard (Drummond)	Pickard (Chatham—Kent Essex)
Plamondon	Redman
Robillard	Rocheleau
Rock	Sauvageau
Sekora	Serré
St-Hilaire	Stewart (Northumberland)
Tremblay (Lac-Saint-Jean)	Tremblay (Rimouski—Mitis)
Turp	Valeri
Venne	Wappel
Whelan	

Le Président: Je déclare la motion n° 374 rejetée.

Le prochain vote porte sur la motion n° 375.

(La motion n° 375, mise aux voix, est rejetée.)

(Vote n° 436)

POUR

Députés

Ablonczy	Benoit
Breitkreuz (Yellowhead)	Cadman
Cummins	Duncan
Elley	Epp
Gilmour	Goldring
Grewal	Hart
Hill (Macleod)	Kenney (Calgary Southeast)
Konrad	Martin (Esquimalt—Juan de Fuca)
McNally	Meredith
Mills (Red Deer)	Obhrai
Reynolds	Schmidt
Scott (Skeena)	Stinson
Thompson (Wild Rose)	White (Langley—Abbotsford) —26

CONTRE

Députés

Adams	Asselin
Bennett	Bernier (Tobique—Mactaquac)
Bertrand	Bonin
Bryden	Cardin
Cauchon	Chrétien (Frontenac—Mégantic)
Coderre	Crête
Dalphond-Guiral	DeVillers
Dockrill	Dromisky
Dubé (Madawaska—Restigouche)	Earle
Easter	Eggleton
Fry	Goodale
Graham	Gruending
Jordan	Kraft Sloan
Lebel	Lee
Limoges	Lincoln
Longfield	MacKay (Pictou—Antigonish—Guysborough)
Mahoney	Malhi
Maloney	McLellan (Edmonton West)
Murray	Myers
Paradis	Power
Proulx	Provenzano
Shepherd	Solomon
St. Denis	Steckle
Szabo	Ur
Whelan	Wilfert—50

Initiatives ministérielles

DÉPUTÉS «PAIRÉS»

Alarie	Assad
Augustine	Axworthy
Bachand (Saint-Jean)	Bakopanos
Beaumier	Bellehumeur
Bergeron ne—Pabok)	Bernier (Bonaventure—Gaspé—Îles-de-la-Madelei- Bigras
Bonwick	Brien
Brown	Byrne
Calder	Canuel
Chan	Comuzzi
Copps	de Savoye
Debien	Dion
Dubé (Lévis-et-Chutes-de-la-Chaudière)	Duceppe
Dumas	Folco
Fournier	Gagnon
Gauthier	Girard-Bujold
Godin (Châteauguay)	Gray (Windsor West)
Guarnieri	Guay
Guimond	Harb
Harvard	Karetak-Lindell
Kilgour (Edmonton Southeast)	Lalonde
Laurin	Marceau
Marchand	Martin (LaSalle—Émard)
McCormick	McGuire
Ménard	Mercier
Normand	Nunziata
O'Brien (Labrador)	Pagtakhan
Perron	Picard (Drummond)
Pickard (Chatham—Kent Essex)	Plamondon
Redman	Robillard
Rocheleau	Rock
Sauvageau	Sekora
Serré	St-Hilaire
Stewart (Northumberland)	Tremblay (Lac-Saint-Jean)
Tremblay (Rimouski—Mitis)	Turp
Valeri	Venne
Wappel	Whelan

Le Président: Je déclare la motion n° 375 rejetée.

Le prochain vote porte sur la motion n° 376.

● (5245)

(La motion n° 376, mise aux voix, est rejetée.)

(Vote n° 437)

POUR

Députés

Ablonczy	Benoit
Breitkreuz (Yellowhead)	Cadman
Cummins	Duncan
Elley	Épp
Gilmour	Goldring
Grewal	Hart
Hill (Macleod)	Kenney (Calgary Southeast)
Konrad	Martin (Esquimalt—Juan de Fuca)
McNally	Meredith
Mills (Red Deer)	Obhrai
Reynolds	Schmidt
Scott (Skeena)	Stinson
Thompson (Wild Rose)	White (Langley—Abbotsford) —26

CONTRE

Députés

Adams	Asselin
Bennett	Bernier (Tobique—Mactaquac)
Bertrand	Bonin
Bryden	Cannis
Cardin	Chrétien (Frontenac—Mégantic)
Crête	Dalphond-Guiral
Desrochers	DeVillers
Dockrill	Dromisky
Earle	Easter
Eggleton	Fry
Goodale	Gruending
Jordan	Kraft Sloan
Laliberte	Lebel
Lee	Limoges
Lincoln	Longfield
MacKay (Pictou—Antigonish—Guysborough)	Mahoney
Malhi	Maloney
McLellan (Edmonton West)	Mills (Broadview—Greenwood)
Murray	Myers
Paradis	Power
Proulx	Provenzano
Saada	Shepherd
Solomon	St. Denis
Steckle	Szabo
Telegdi	Ur
Whelan	Wilfert—52

DÉPUTÉS «PAIRÉS»

Alarie	Assad
Augustine	Axworthy
Bachand (Saint-Jean)	Bakopanos
Beaumier	Bellehumeur
Bergeron ne—Pabok)	Bernier (Bonaventure—Gaspé—Îles-de-la-Madelei- Bigras
Bonwick	Brien
Brown	Byrne
Calder	Canuel
Chan	Comuzzi
Copps	de Savoye
Debien	Dion
Dubé (Lévis-et-Chutes-de-la-Chaudière)	Duceppe
Dumas	Folco
Fournier	Gagnon
Gauthier	Girard-Bujold
Godin (Châteauguay)	Gray (Windsor West)
Guarnieri	Guay
Guimond	Harb
Harvard	Karetak-Lindell
Kilgour (Edmonton Southeast)	Lalonde
Laurin	Marceau
Marchand	Martin (LaSalle—Émard)
McCormick	McGuire
Ménard	Mercier
Normand	Nunziata
O'Brien (Labrador)	Pagtakhan
Perron	Picard (Drummond)
Pickard (Chatham—Kent Essex)	Plamondon
Redman	Robillard
Rocheleau	Rock
Sauvageau	Sekora
Serré	St-Hilaire
Stewart (Northumberland)	Tremblay (Lac-Saint-Jean)
Tremblay (Rimouski—Mitis)	Turp
Valeri	Venne
Wappel	Whelan

Le Président: Je déclare la motion n° 376 rejetée.

Initiatives ministérielles

M. Steve Mahoney: Monsieur le Président, j'invoque le Règlement. J'attire votre attention sur le paragraphe 134(3), aux pages 80 et 81 de la version codifiée de février 1999 du Règlement que nous avons tous sur nos bureaux. Sous la rubrique Droits et frais, on peut lire ce qui suit:

(3) En sus des frais précités, les droits suivants doivent être imposés et payés:

La disposition prévoit ensuite diverses circonstances, dont, à l'alinéa j): «pour chaque million de dollars de capital-actions additionnel ou fraction de million. . . 200 \$.»

Le Président: Il s'agit là d'un point de débat et non d'un recours au Règlement.

Le prochain vote porte sur la motion n° 377.

• (5250)

(La motion n° 377, mise aux voix, est rejetée.)

(Vote n° 438)

POUR

Députés

Ablonczy
Breitkreuz (Yellowhead)
Cummins
Epp
Goldring
Hart
Kenney (Calgary Southeast)
Martin (Esquimalt—Juan de Fuca)
Meredith
Obhrai
Schmidt
Stinson
White (Langley—Abbotsford) —25

Benoit
Cadman
Duncan
Gilmour
Grewal
Hill (Macleod)
Konrad
McNally
Mills (Red Deer)
Reynolds
Scott (Skeena)
Thompson (Wild Rose)

CONTRE

Députés

Adams
Asselin
Bernier (Tobique—Mactaquac)
Bonin
Cannis
Chrétien (Frontenac—Mégantic)
Dalphond-Guiral
DeVillers
Earle
Eggleton
Goodale
Jordan
Laliberte
Limoges
Longfield
Mahoney
Maloney
Mills (Broadview—Greenwood)
Myers
Power

Alcock
Bennett
Bertrand
Bryden
Cardin
Crête
Desrochers
Dockrill
Easter
Fry
Gruending
Kraft Sloan
Lee
Lincoln
MacKay (Pictou—Antigonish—Guysborough)
Malhi
McLellan (Edmonton West)
Murray
Paradis
Proulx

Provenzano
Shepherd
St. Denis
Steckle
Telegdi
Whelan

Saada
Solomon
St-Julien
Szabo
Ur
Willfert—52

DÉPUTÉS «PAIRÉS»

Alarie
Augustine
Bachand (Saint-Jean)
Beaumier
Bergeron
ne—Pabok)
Bonwick
Brown
Calder
Chan
Copps
Debien
Dubé (Lévis-et-Chutes-de-la-Chaudière)
Dumas
Fournier
Gauthier
Godin (Châteauguay)
Guarnieri
Guimond
Harvard
Kilgour (Edmonton Southeast)
Laurin
Marchand
McCormick
Ménard
Normand
O'Brien (Labrador)
Perron
Pickard (Chatham—Kent Essex)
Redman
Rocheleau
Sauvageau
Serré
Stewart (Northumberland)
Tremblay (Rimouski—Mitis)
Valeri
Wappel

Assad
Axworthy
Bakopanos
Bellehumeur
Bernier (Bonaventure—Gaspé—Îles-de-la-Madeleine)
Bigras
Brien
Byrne
Canuel
Comuzzi
de Savoye
Dion
Duceppe
Folco
Gagnon
Girard-Bujold
Gray (Windsor West)
Guay
Harb
Karetak-Lindell
Lalonde
Marceau
Martin (LaSalle—Émard)
McGuire
Mercier
Nunziata
Pagtakhan
Picard (Drummond)
Plamondon
Robillard
Rock
Sekora
St-Hilaire
Tremblay (Lac-Saint-Jean)
Turp
Venne
Whelan

Le Président: Je déclare la motion n° 377 rejetée.

Le prochain vote porte sur la motion n° 378.

• (5255)

(La motion n° 378, mise aux voix, est rejetée.)

(Vote n° 439)

POUR

Députés

Abbott
Benoit
Cadman
Duncan
Gilmour
Grewal
Hill (Macleod)
Konrad

Ablonczy
Breitkreuz (Yellowhead)
Cummins
Epp
Goldring
Hart
Kenney (Calgary Southeast)
Martin (Esquimalt—Juan de Fuca)

Initiatives ministérielles

McNally
Mills (Red Deer)
Reynolds
Scott (Skeena)
Thompson (Wild Rose)

Meredith
Obhrai
Schmidt
Stinson
White (Langley—Abbotsford) —26

Le prochain vote porte sur la motion n^o 379.

• (5300)

CONTRE

(La motion n^o 379, mise aux voix, est rejetée.)

Députés

Adams	Alcock
Anderson	Asselin
Bernier (Tobique—Mactaquac)	Bertrand
Bonin	Bryden
Cannis	Cardin
Chrétien (Frontenac—Mégantic)	Crête
Dalphon-DuGirail	Desrochers
DeVillers	Dockrill
Dubé (Madawaska—Restigouche)	Earle
Easter	Eggleton
Fry	Goodale
Gruending	Jordan
Laliberte	Lebel
Lee	Leung
Limoges	Lincoln
Longfield	MacAulay
MacKay (Pictou—Antigonish—Guysborough)	Mahoney
Malhi	Maloney
McLellan (Edmonton West)	Mills (Broadview—Greenwood)
Murray	Myers
Paradis	Power
Provenzano	Saada
Scott (Fredericton)	Solomon
St. Denis	St-Julien
Steckle	Szabo
Telegdi	Ur
Whelan	Wilfert—54

(Vote n^o 440)

POUR

Députés

Abbott	Ablonczy
Benoit	Breitkreuz (Yellowhead)
Cadman	Cummins
Duncan	Elley
Epp	Gilmour
Grewal	Hart
Hill (Macleod)	Kenney (Calgary Southeast)
Konrad	Martin (Esquimalt—Juan de Fuca)
McNally	Meredith
Mills (Red Deer)	Obhrai
Reynolds	Schmidt
Scott (Skeena)	Stinson
Thompson (Wild Rose)	White (Langley—Abbotsford) —26

CONTRE

Députés

DÉPUTÉS «PAIRÉS»

Alarie	Assad
Augustine	Axworthy
Bachand (Saint-Jean)	Bakopanos
Beaumier	Bellehumeur
Bergeron	Bernier (Bonaventure—Gaspé—Îles-de-la-Madeleine—Pabok)
ne—Pabok)	Bigras
Bonwick	Brien
Brown	Byrne
Calder	Canuel
Chan	Comuzzi
Copps	de Savoye
Debien	Dion
Dubé (Lévis-et-Chutes-de-la-Chaudière)	Duceppe
Dumas	Folco
Fournier	Gagnon
Gauthier	Girard-Bujold
Godin (Châteauguay)	Gray (Windsor West)
Guarnieri	Guay
Guimond	Harb
Harvard	Karetak-Lindell
Kilgour (Edmonton Southeast)	Lalonde
Laurin	Marceau
Marchand	Martin (LaSalle—Émard)
McCormick	McGuire
Ménard	Mercier
Normand	Nunziata
O'Brien (Labrador)	Pagtakhan
Perron	Picard (Drummond)
Pickard (Chatham—Kent Essex)	Plamondon
Redman	Robillard
Rocheleau	Rock
Sauvageau	Sekora
Serré	St-Hilaire
Stewart (Northumberland)	Tremblay (Lac-Saint-Jean)
Tremblay (Rimouski—Mitis)	Turp
Valeri	Venne
Wappel	Whelan

Adams	Anderson
Asselin	Bernier (Tobique—Mactaquac)
Bertrand	Bonin
Bryden	Caccia
Cannis	Cardin
Chan	Chrétien (Frontenac—Mégantic)
Crête	Dalphon-DuGirail
Desrochers	DeVillers
Dockrill	Dromisky
Dubé (Madawaska—Restigouche)	Earle
Easter	Eggleton
Fry	Goodale
Gruending	Laliberte
Lebel	Lee
Leung	Limoges
Longfield	MacAulay
MacKay (Pictou—Antigonish—Guysborough)	Malhi
Maloney	McLellan (Edmonton West)
Mills (Broadview—Greenwood)	Murray
Paradis	Parrish
Pettigrew	Power
Proulx	Provenzano
Reed	Rock
Saada	Shepherd
Solomon	St. Denis
St-Julien	Steckle
Szabo	Telegdi
Torsney	Ur
Whelan	Wilfert
Wood—59	

DÉPUTÉS «PAIRÉS»

Alarie	Assad
Augustine	Axworthy
Bachand (Saint-Jean)	Bakopanos
Beaumier	Bellehumeur
Bergeron	Bernier (Bonaventure—Gaspé—Îles-de-la-Madeleine—Pabok)
ne—Pabok)	Bigras
Bonwick	Brien

Le Président: Je déclare la motion n^o 376 rejetée.

Initiatives ministérielles

Brown
Calder
Chan
Copps
Debien
Dubé (Lévis-et-Chutes-de-la-Chaudière)
Dumas
Fournier
Gauthier
Godin (Châteauguay)
Guarnieri
Guimond
Harvard
Kilgour (Edmonton Southeast)
Laurin
Marchand
McCormick
Ménard
Normand
O'Brien (Labrador)
Perron
Pickard (Chatham—Kent Essex)
Redman
Rocheleau
Sauvageau
Serré
Stewart (Northumberland)
Tremblay (Rimouski—Mitis)
Valeri
Wappel

Byrne
Canuel
Comuzzi
de Savoye
Dion
Duceppe
Folco
Gagnon
Girard-Bujold
Gray (Windsor West)
Guay
Harb
Karetak-Lindell
Lalonde
Marceau
Martin (LaSalle—Émard)
McGuire
Mercier
Nunziata
Pagtakhan
Picard (Drummond)
Plamondon
Robillard
Rock
Sekora
St-Hilaire
Tremblay (Lac-Saint-Jean)
Turp
Venne
Whelan

Dhaliwal
Earle
Eggleton
Galloway
Grose
Karetak-Lindell
Lebel
Leung
MacAulay
Paradis
Pettigrew
Reed
Saada
Speller
Stewart (Brant)
Vanclief
Wood—47

Dubé (Madawaska—Restigouche)
Easter
Fry
Goodale
Gruending
Laliberte
Lee
Limoges
Maloney
Parrish
Power
Rock
Solomon
St-Julien
Telegdi
Whelan

DÉPUTÉS «PAIRÉS»

Alarie
Augustine
Bachand (Saint-Jean)
Beaumier
Bergeron
ne—Pabok)
Bonwick
Brown
Calder
Chan
Copps
Debien
Dubé (Lévis-et-Chutes-de-la-Chaudière)
Dumas
Fournier
Gauthier
Godin (Châteauguay)
Guarnieri
Guimond
Harvard
Kilgour (Edmonton Southeast)
Laurin
Marchand
McCormick
Ménard
Normand
O'Brien (Labrador)
Perron
Pickard (Chatham—Kent Essex)
Redman
Rocheleau
Sauvageau
Serré
Stewart (Northumberland)
Tremblay (Rimouski—Mitis)
Valeri
Wappel

Assad
Axworthy
Bakopanos
Bellehumeur
Bernier (Bonaventure—Gaspé—Îles-de-la-Madelei-
Bigras
Brien
Byrne
Canuel
Comuzzi
de Savoye
Dion
Duceppe
Folco
Gagnon
Girard-Bujold
Gray (Windsor West)
Guay
Harb
Karetak-Lindell
Lalonde
Marceau
Martin (LaSalle—Émard)
McGuire
Mercier
Nunziata
Pagtakhan
Picard (Drummond)
Plamondon
Robillard
Rock
Sekora
St-Hilaire
Tremblay (Lac-Saint-Jean)
Turp
Venne
Whelan

Le Président: Je déclare la motion n° 379 rejetée.

Le prochain vote porte sur la motion n° 380.

• (5305)

(La motion n° 380, mise aux voix, est rejetée.)

(Vote n° 441)

POUR

Députés

Abbott	Ablonczy
Benoit	Breitkreuz (Yellowhead)
Cadman	Cummins
Duncan	Elley
Epp	Gilmour
Goldring	Grewal
Grey (Edmonton North)	Hart
Hill (Macleod)	Kenney (Calgary Southeast)
Konrad	Martin (Esquimalt—Juan de Fuca)
McNally	Meredith
Mills (Red Deer)	Scott (Skeena)
Stinson	Strahl
Thompson (Wild Rose)	White (Langley—Abbotsford) —26

Le Président: Je déclare la motion n° 380 rejetée.

Le prochain vote porte sur la motion n° 381.

(La motion n° 381, mise aux voix, est rejetée.)

CONTRE

(Vote n° 442)

Députés

Adams	Anderson
Asselin	Bonin
Caccia	Cannis
Cardin	Chan
Chrétien (Frontenac—Mégantic)	Copps
Crête	Dalphond-Guiral
Desrochers	DeVillers

POUR

Députés

Abbott	Ablonczy
Benoit	Breitkreuz (Yellowhead)
Cummins	Duncan

Initiatives ministérielles

Elley
Gilmour
Gouk
Grey (Edmonton North)
Hill (Macleod)
Martin (Esquimalt—Juan de Fuca)
McNally
Scott (Skeena)
Strahl
White (Langley—Abbotsford)—25

Epp
Goldring
Grewal
Hart
Kenney (Calgary Southeast)
Mayfield
Mills (Red Deer)
Stinson
Thompson (Wild Rose)

Le Président: Je déclare la motion n° 381 rejetée.

Le prochain vote porte sur la motion n° 382.

● (5310)

(La motion n° 382, mise aux voix, est rejetée.)

CONTRE

Députés

Anderson
Caccia
Catterall
Chan
Copps
Dalphond-Guiral
Dhaliwal
Dubé (Madawaska—Restigouche)
Easter
Goodale
Gruending
Laliberte
Lee
MacAulay
Maloney
Paradis
Pettigrew
Power
Rock
Sgro
Speller
Stewart (Brant)
Whelan

Asselin
Cannis
Chamberlain
Chrétien (Frontenac—Mégantic)
Crête
Desrochers
Dockrill
Earle
Eggleton
Grose
Karetak-Lindell
Lebel
Leung
MacKay (Pictou—Antigonish—Guysborough)
Mills (Broadview—Greenwood)
Parrish
Phinney
Reed
Saada
Solomon
St-Julien
Vanclief
Wood —46

(Vote n° 443)

POUR

Députés

Abbott
Benoit
Cummins
Elley
Gilmour
Gouk
Grey (Edmonton North)
Hill (Macleod)
Martin (Esquimalt—Juan de Fuca)
McNally
Stinson
Thompson (Wild Rose)—23

Ablonczy
Breitkreuz (Yellowhead)
Duncan
Epp
Goldring
Grewal
Hart
Kenney (Calgary Southeast)
Mayfield
Mills (Red Deer)
Strahl

CONTRE

Députés

DÉPUTÉS «PAIRÉS»

Alarie
Augustine
Bachand (Saint-Jean)
Beaumier
Bergeron
ne—Pabok)
Bonwick
Brown
Calder
Chan
Copps
Debien
Dubé (Lévis-et-Chutes-de-la-Chaudière)
Dumas
Fournier
Gauthier
Godin (Châteauguay)
Guarnieri
Guimond
Harvard
Kilgour (Edmonton Southeast)
Laurin
Marchand
McCormick
Ménard
Normand
O'Brien (Labrador)
Perron
Pickard (Chatham—Kent Essex)
Redman
Rocheleau
Sauvageau
Serré
Stewart (Northumberland)
Tremblay (Rimouski—Mitis)
Valeri
Wappel

Assad
Axworthy
Bakopanos
Bellehumeur
Bernier (Bonaventure—Gaspé—Îles-de-la-Madelei-
ne—Pabok)
Bigras
Brien
Byrne
Canuel
Comuzzi
de Savoye
Dion
Duceppe
Folco
Gagnon
Girard-Bujold
Gray (Windsor West)
Guay
Harb
Karetak-Lindell
Lalonde
Marceau
Martin (LaSalle—Émard)
McGuire
Mercier
Nunziata
Pagtakhan
Picard (Drummond)
Plamondon
Robillard
Rock
Sekora
St-Hilaire
Tremblay (Lac-Saint-Jean)
Turp
Venne
Whelan

Anderson
Bélanger
Cannis
Catterall
Chan
Copps
Dalphond-Guiral
Dockrill
Duhamel
Easter
Goodale
Gruending
Laliberte
Lee
MacAulay
Maloney
Mills (Broadview—Greenwood)
Parrish
Phinney
Richardson
Saada
Solomon
St-Julien
Vanclief
Whelan

Asselin
Caccia
Cardin
Chamberlain
Chrétien (Frontenac—Mégantic)
Crête
Dhaliwal
Dubé (Madawaska—Restigouche)
Earle
Eggleton
Grose
Karetak-Lindell
Lebel
Leung
MacKay (Pictou—Antigonish—Guysborough)
McWhinney
Paradis
Pettigrew
Power
Rock
Sgro
Speller
Stewart (Brant)
Volpe
Wood—50

DÉPUTÉS «PAIRÉS»

Alarie
Augustine
Bachand (Saint-Jean)
Beaumier
Bergeron
ne—Pabok)
Bonwick
Brown
Calder
Chan
Copps

Assad
Axworthy
Bakopanos
Bellehumeur
Bernier (Bonaventure—Gaspé—Îles-de-la-Madelei-
ne—Pabok)
Brien
Byrne
Canuel
Comuzzi
de Savoye

Initiatives ministérielles

Debien	Dion
Dubé (Lévis-et-Chutes-de-la-Chaudière)	Duceppe
Dumas	Folco
Fournier	Gagnon
Gauthier	Girard-Bujold
Godin (Châteauguay)	Gray (Windsor West)
Guarnieri	Guay
Guimond	Harb
Harvard	Karetak-Lindell
Kilgour (Edmonton Southeast)	Lalonde
Laurin	Marceau
Marchand	Martin (LaSalle—Émard)
McCormick	McGuire
Ménard	Mercier
Normand	Nunziata
O'Brien (Labrador)	Pagtakhan
Perron	Picard (Drummond)
Pickard (Chatham—Kent Essex)	Plamondon
Redman	Robillard
Rocheleau	Rock
Sauvageau	Sekora
Serré	St-Hilaire
Stewart (Northumberland)	Tremblay (Lac-Saint-Jean)
Tremblay (Rimouski—Mitis)	Turp
Valeri	Venne
Wappel	Whelan

Godfrey	Goodale
Grose	Gruending
Jackson	Karetak-Lindell
Laliberte	Lebel
Lee	Leung
MacAulay	MacKay (Pictou—Antigonish—Guysborough)
McWhinney	Pagtakhan
Parrish	Pettigrew
Phinney	Power
Richardson	Rock
Saada	Solomon
Speller	St-Julien
Stewart (Brant)	Vanclief
Volpe	Whelan
Wood—49	

DÉPUTÉS «PAIRÉS»

Alarie	Assad
Augustine	Axworthy
Bachand (Saint-Jean)	Bakopanos
Beaumier	Bellehumeur
Bergeron	Bernier (Bonaventure—Gaspé—Îles-de-la-Madeleine)
ne—Pabok)	Bigras
Bonwick	Brien
Brown	Byrne
Calder	Canuel
Chan	Comuzzi
Copps	de Savoye
Debien	Dion
Dubé (Lévis-et-Chutes-de-la-Chaudière)	Duceppe
Dumas	Folco
Fournier	Gagnon
Gauthier	Girard-Bujold
Godin (Châteauguay)	Gray (Windsor West)
Guarnieri	Guay
Guimond	Harb
Harvard	Karetak-Lindell
Kilgour (Edmonton Southeast)	Lalonde
Laurin	Marceau
Marchand	Martin (LaSalle—Émard)
McCormick	McGuire
Ménard	Mercier
Normand	Nunziata
O'Brien (Labrador)	Pagtakhan
Perron	Picard (Drummond)
Pickard (Chatham—Kent Essex)	Plamondon
Redman	Robillard
Rocheleau	Rock
Sauvageau	Sekora
Serré	St-Hilaire
Stewart (Northumberland)	Tremblay (Lac-Saint-Jean)
Tremblay (Rimouski—Mitis)	Turp
Valeri	Venne
Wappel	Whelan

Le Président: Je déclare la motion n° 382 rejetée.

Le prochain vote porte sur la motion n° 383.

● (5315)

(La motion n° 383, mise aux voix, est rejetée.)

(Vote n° 444)

POUR

Députés

Abbott	Ablonczy
Breitkreuz (Yellowhead)	Cummins
Duncan	Elley
Épp	Gilmour
Goldring	Gouk
Grey (Edmonton North)	Hart
Hill (Macleod)	Kenney (Calgary Southeast)
Martin (Esquimalt—Juan de Fuca)	Mayfield
McNally	Mills (Red Deer)
Morrison	Solberg
Stinson	Thompson (Wild Rose)
White (Langley—Abbotsford)—23	

CONTRE

Députés

Anderson	Asselin
Bernier (Tobique—Mactaquac)	Caccia
Cannis	Cardin
Catterall	Chamberlain
Chan	Chrétien (Frontenac—Mégantic)
Copps	Crête
Dalphondu-Guiral	Desrochers
Dhaliwal	Dockrill
Dubé (Madawaska—Restigouche)	Duhamel
Earle	Easter

Le Président: Je déclare la motion n° 383 rejetée.

Le prochain vote porte sur la motion n° 384.

(La motion n° 384, mise aux voix, est rejetée.)

(Vote n° 445)

POUR

Députés

Abbott	Breitkreuz (Yellowhead)
Cummins	Duncan
Elley	Épp
Gilmour	Goldring
Gouk	Grewal
Hart	Hill (Macleod)
Hilstrom	Kenney (Calgary Southeast)

Initiatives ministérielles

Mayfield
Mills (Red Deer)
Solberg
White (Langley—Abbotsford)—21

McNally
Morrison
Strahl

● (5320)

(La motion n° 385, mise aux voix, est rejetée.)

CONTRE

Députés

Anderson
Asselin
Caccia
Catterall
Chan
Copp
Dalphond-Guiral
Dhaliwal
Dubé (Madawaska—Restigouche)
Earle
Godfrey
Grose
Jackson
Laliberte
Lee
MacAulay
McWhinney
Paradis
Pettigrew
Pillitteri
Richardson
Sgro
Speller
Stewart (Brant)
Volpe
Wood—51

Assad
Bernier (Tobique—Mactaquac)
Cardin
Chamberlain
Chrétien (Frontenac—Mégantic)
Crête
Desrochers
Dockrill
Duhamel
Easter
Goodale
Gruending
Karetak-Lindell
Lebel
Leung
MacKay (Pictou—Antigonish—Guysborough)
Pagtakhan
Parrish
Phinney
Power
Rock
Solomon
St-Julien
Vanclief
Whelan

DÉPUTÉS «PAIRÉS»

Alarie
Augustine
Bachand (Saint-Jean)
Beaumier
Bergeron
ne—Pabok)
Bonwick
Brown
Calder
Chan
Copp
Debien
Dubé (Lévis-et-Chutes-de-la-Chaudière)
Dumas
Fournier
Gauthier
Godin (Châteauguay)
Guarnieri
Guimond
Harvard
Kilgour (Edmonton Southeast)
Laurin
Marchand
McCormick
Ménard
Normand
O'Brien (Labrador)
Perron
Pickard (Chatham—Kent Essex)
Redman
Rocheleau
Sauvageau
Serré
Stewart (Northumberland)
Tremblay (Rimouski—Mitis)
Valeri
Wappel

Assad
Axworthy
Bakopanos
Bellehumeur
Bernier (Bonaventure—Gaspé—Îles-de-la-Madeleine)
Bigras
Brien
Byrne
Canuel
Comuzzi
de Savoye
Dion
Duceppe
Folco
Gagnon
Girard-Bujold
Gray (Windsor West)
Guay
Harb
Karetak-Lindell
Lalonde
Marceau
Martin (LaSalle—Émard)
McGuire
Mercier
Nunziata
Pagtakhan
Picard (Drummond)
Plamondon
Robillard
Rock
Sekora
St-Hilaire
Tremblay (Lac-Saint-Jean)
Turp
Venne
Whelan

Le Président: Je déclare la motion n° 384 rejetée.

Le prochain vote porte sur la motion n° 385.

(Vote n° 446)

POUR

Députés

Abbott
Cummins
Elley
Gilmour
Gouk
Hart
Hilstrom
Kenney (Calgary Southeast)
McNally
Morrison
Strahl

Breitkreuz (Yellowhead)
Duncan
Epp
Goldring
Grewal
Hill (Macleod)
Jaffer
Mayfield
Mills (Red Deer)
Solberg
White (Langley—Abbotsford)—22

CONTRE

Députés

Anderson
Asselin
Caccia
Catterall
Chan
Copp
Dalphond-Guiral
Dhaliwal
Dubé (Madawaska—Restigouche)
Earle
Godfrey
Grose
Jackson
Laliberte
Lee
MacAulay
Pagtakhan
Parrish
Phinney
Power
Rock
Solomon
St-Julien
Vanclief
Whelan

Assad
Bernier (Tobique—Mactaquac)
Cardin
Chamberlain
Chrétien (Frontenac—Mégantic)
Crête
Desrochers
Dockrill
Duhamel
Easter
Goodale
Gruending
Karetak-Lindell
Lebel
Leung
McWhinney
Paradis
Pettigrew
Pillitteri
Richardson
Sgro
Speller
Stewart (Brant)
Volpe
Wood—50

DÉPUTÉS «PAIRÉS»

Alarie
Augustine
Bachand (Saint-Jean)
Beaumier
Bergeron
ne—Pabok)
Bonwick
Brown
Calder
Chan
Copp
Debien
Dubé (Lévis-et-Chutes-de-la-Chaudière)
Dumas
Fournier
Gauthier
Godin (Châteauguay)
Guarnieri
Guimond
Harvard
Kilgour (Edmonton Southeast)
Laurin
Marchand

Assad
Axworthy
Bakopanos
Bellehumeur
Bernier (Bonaventure—Gaspé—Îles-de-la-Madeleine)
Bigras
Brien
Byrne
Canuel
Comuzzi
de Savoye
Dion
Duceppe
Folco
Gagnon
Girard-Bujold
Gray (Windsor West)
Guay
Harb
Karetak-Lindell
Lalonde
Marceau
Martin (LaSalle—Émard)

Initiatives ministérielles

McCormick	McGuire
Ménard	Mercier
Normand	Nunziata
O'Brien (Labrador)	Pagtakhan
Perron	Picard (Drummond)
Pickard (Chatham—Kent Essex)	Plamondon
Redman	Robillard
Rocheleau	Rock
Sauvageau	Sekora
Serré	St-Hilaire
Stewart (Northumberland)	Tremblay (Lac-Saint-Jean)
Tremblay (Rimouski—Mitis)	Turp
Valeri	Venne
Wappel	Whelan

Le Président: Je déclare la motion n° 385 rejetée.

Le prochain vote porte sur la motion n° 386.

● (5325)

(La motion n° 386, mise aux voix, est rejetée.)

(Vote n° 447)

POUR

Députés

Abbott	Cummins
Duncan	Elley
Epp	Gilmour
Goldring	Gouk
Grewal	Grey (Edmonton North)
Hart	Hill (Macleod)
Hilstrom	Jaffer
Martin (Esquimalt—Juan de Fuca)	Mayfield
McNally	Mills (Red Deer)
Morrison	Solberg
Strahl	White (Langley—Abbotsford)—22

CONTRE

Députés

Anderson	Assad
Asselin	Baker
Bernier (Tobique—Mactaquac)	Boudria
Caccia	Cardin
Catterall	Chamberlain
Chan	Chrétien (Frontenac—Mégantic)
Copps	Crête
Dalphond-Guiral	Desrochers
Dhaliwal	Dion
Dockrill	Dubé (Madawaska—Restigouche)
Duhamel	Earle
Easter	Godfrey
Goodale	Grose
Gruending	Jackson
Karetak-Lindell	Laliberte
Lebel	Leung
MacAulay	McWhinney
Pagtakhan	Paradis
Parrish	Pettigrew
Phinney	Pillitteri
Power	Richardson
Rock	Sgro
Solomon	Speller
St-Julien	Stewart (Brant)

Vanclief	Volpe
Whelan	Wood—52

DÉPUTÉS «PAIRÉS»

Alarie	Assad
Augustine	Axworthy
Bachand (Saint-Jean)	Bakopanos
Beaumier	Bellehumeur
Bergeron	Bernier (Bonaventure—Gaspé—Îles-de-la-Madeleine)
ne—Pabok)	Bigras
Bonwick	Brien
Brown	Byrne
Calder	Canuel
Chan	Comuzzi
Copps	de Savoye
Debien	Dion
Dubé (Lévis-et-Chutes-de-la-Chaudière)	Duceppe
Dumas	Folco
Fournier	Gagnon
Gauthier	Girard-Bujold
Godin (Châteauguay)	Gray (Windsor West)
Guarnieri	Guay
Guimond	Harb
Harvard	Karetak-Lindell
Kilgour (Edmonton Southeast)	Lalonde
Laurin	Marceau
Marchand	Martin (LaSalle—Émard)
McCormick	McGuire
Ménard	Mercier
Normand	Nunziata
O'Brien (Labrador)	Pagtakhan
Perron	Picard (Drummond)
Pickard (Chatham—Kent Essex)	Plamondon
Redman	Robillard
Rocheleau	Rock
Sauvageau	Sekora
Serré	St-Hilaire
Stewart (Northumberland)	Tremblay (Lac-Saint-Jean)
Tremblay (Rimouski—Mitis)	Turp
Valeri	Venne
Wappel	Whelan

Le Président: Je déclare la motion n° 386 rejetée.

Le prochain vote porte sur la motion n° 387.

● (5330)

(La motion n° 387, mise aux voix, est rejetée.)

(Vote n° 448)

POUR

Députés

Abbott	Cummins
Duncan	Elley
Epp	Gilmour
Goldring	Gouk
Grewal	Grey (Edmonton North)
Hart	Hill (Macleod)
Hilstrom	Jaffer
Kenney (Calgary Southeast)	Martin (Esquimalt—Juan de Fuca)
Mayfield	McNally
Mills (Red Deer)	Morrison
Solberg	Stinson
Strahl	Thompson (Wild Rose)—24

Initiatives ministérielles

CONTRE

Députés

Anderson	Assad
Asselin	Baker
Bernier (Tobique—Mactaquac)	Boudria
Caccia	Cardin
Catterall	Chamberlain
Chan	Chrétien (Frontenac—Mégantic)
Clouthier	Copps
Crête	Dalphond-Guiral
Desrochers	Dhaliwal
Dion	Dockrill
Dubé (Madawaska—Restigouche)	Duhamel
Earle	Fontana
Godfrey	Grose
Gruending	Jackson
Karetak-Lindell	Laliberte
Leung	MacAulay
McWhinney	Pagtakhan
Paradis	Parrish
Pettigrew	Phinney
Pillitteri	Power
Richardson	Rock
Sgro	Speller
St-Julien	Stewart (Brant)
Torsney	Vanclief
Volpe	Whelan
Wood—51	

Le prochain vote porte sur la motion n° 388.

(La motion n° 388, mise aux voix, est rejetée.)

(Vote n° 449)

POUR

Députés

Abbott	Cummins
Duncan	Elley
Epp	Gilmour
Goldring	Gouk
Grewal	Grey (Edmonton North)
Hart	Hill (Macleod)
Hilstrom	Jaffer
Kenny (Calgary Southeast)	Martin (Esquimalt—Juan de Fuca)
Mayfield	McNally
Morrison	Solberg
Stinson	Strahl
Thompson (Wild Rose)	White (Langley—Abbotsford) —24

CONTRE

Députés

DÉPUTÉS «PAIRÉS»

Alarie	Assad
Augustine	Axworthy
Bachand (Saint-Jean)	Bakopanos
Beaumier	Bellehumeur
Bergeron	Bernier (Bonaventure—Gaspé—Îles-de-la-Madeleine)
ne—Pabok)	Bigras
Bonwick	Brien
Brown	Byrne
Calder	Canuel
Chan	Comuzzi
Copps	de Savoye
Debien	Dion
Dubé (Lévis-et-Chutes-de-la-Chaudière)	Duceppe
Dumas	Folco
Fournier	Gagnon
Gauthier	Girard-Bujold
Godin (Châteauguay)	Gray (Windsor West)
Guarnieri	Guay
Guimond	Harb
Harvard	Karetak-Lindell
Kilgour (Edmonton Southeast)	Lalonde
Laurin	Marceau
Marchand	Martin (LaSalle—Émard)
McCormick	McGuire
Ménard	Mercier
Normand	Nunziata
O'Brien (Labrador)	Pagtakhan
Perron	Picard (Drummond)
Pickard (Chatham—Kent Essex)	Plamondon
Redman	Robillard
Rocheleau	Rock
Sauvageau	Sekora
Serré	St-Hilaire
Stewart (Northumberland)	Tremblay (Lac-Saint-Jean)
Tremblay (Rimouski—Mitis)	Turp
Valeri	Venne
Wappel	Whelan

Anderson	Assad
Asselin	Baker
Bernier (Tobique—Mactaquac)	Boudria
Caccia	Cardin
Catterall	Chamberlain
Chan	Chrétien (Frontenac—Mégantic)
Clouthier	Copps
Crête	Dalphond-Guiral
Desrochers	Dion
Dockrill	Dubé (Madawaska—Restigouche)
Duhamel	Earle
Fontana	Godfrey
Grose	Gruending
Jackson	Karetak-Lindell
Laliberte	Lebel
Leung	MacAulay
MacKay (Pictou—Antigonish—Guysborough)	McWhinney
Pagtakhan	Paradis
Dion	Patry
Parrish	Phinney
Pettigrew	Power
Pillitteri	Rock
Richardson	Solomon
Sgro	St-Julien
Speller	Vanclief
Stewart (Brant)	Whelan
Volpe	
Wood—53	

DÉPUTÉS «PAIRÉS»

Alarie	Assad
Augustine	Axworthy
Bachand (Saint-Jean)	Bakopanos
Beaumier	Bellehumeur
Bergeron	Bernier (Bonaventure—Gaspé—Îles-de-la-Madeleine)
ne—Pabok)	Bigras
Bonwick	Brien
Brown	Byrne
Calder	Canuel
Chan	Comuzzi
Copps	de Savoye
Debien	Dion
Dubé (Lévis-et-Chutes-de-la-Chaudière)	Duceppe
Dumas	Folco
Fournier	Gagnon
Gauthier	

Le Président: Je déclare la motion n° 387 rejetée.

Initiatives ministérielles

Girard-Bujold	Godin (Châteauguay)
Gray (Windsor West)	Guarnieri
Guay	Guimond
Harb	Harvard
Karetak-Lindell	Kilgour (Edmonton Southeast)
Lalonde	Laurin
Marceau	Marchand
Martin (LaSalle—Émard)	McCormick
McGuire	Ménard
Mercier	Normand
Nunziata	O'Brien (Labrador)
Pagtakhan	Perron
Picard (Drummond)	Pickard (Chatham—Kent Essex)
Plamondon	Redman
Robillard	Rocheleau
Rock	Sauvageau
Sekora	Serré
St-Hilaire	Stewart (Northumberland)
Tremblay (Lac-Saint-Jean)	Tremblay (Rimouski—Mitis)
Turp	Valeri
Venne	Wappel
Whelan	

Stewart (Brant)	Vanclief
Whelan	Wood—46

DÉPUTÉS «PAIRÉS»

Alarie	Assad
Augustine	Axworthy
Bachand (Saint-Jean)	Bakopanos
Beaumier	Bellehumeur
Bergeron	Bernier (Bonaventure—Gaspé—Îles-de-la-Madeleine)
ne—Pabok)	Bigras
Bonwick	Brien
Brown	Byrne
Calder	Canuel
Chan	Comuzzi
Copps	de Savoye
Debien	Dion
Dubé (Lévis-et-Chutes-de-la-Chaudière)	Duceppe
Dumas	Folco
Fournier	Gagnon
Gauthier	Girard-Bujold
Godin (Châteauguay)	Gray (Windsor West)
Guarnieri	Guay
Guimond	Harb
Harvard	Karetak-Lindell
Kilgour (Edmonton Southeast)	Lalonde
Laurin	Marceau
Marchand	Martin (LaSalle—Émard)
McCormick	McGuire
Ménard	Mercier
Normand	Nunziata
O'Brien (Labrador)	Pagtakhan
Perron	Picard (Drummond)
Pickard (Chatham—Kent Essex)	Plamondon
Redman	Robillard
Rocheleau	Rock
Sauvageau	Sekora
Serré	St-Hilaire
Stewart (Northumberland)	Tremblay (Lac-Saint-Jean)
Tremblay (Rimouski—Mitis)	Turp
Valeri	Venne
Wappel	Whelan

Le Président: Je déclare la motion n^o 388 rejetée.

Le prochain vote porte sur la motion n^o 389.

• (5335)

(La motion n^o 389, mise aux voix, est rejetée.)

(Vote n^o 450)

POUR

Députés

Abbott	Cummins
Duncan	Elley
Epp	Gilmour
Goldring	Gouk
Grewal	Grey (Edmonton North)
Hart	Hill (Macleod)
Hilstrom	Jaffer
Kenney (Calgary Southeast)	Lowther
Martin (Esquimalt—Juan de Fuca)	Mayfield
McNally	Mills (Red Deer)
Morrison	Solberg
Stinson	Strahl
Thompson (Wild Rose)	White (Langley—Abbotsford)—26

CONTRE

Députés

Anderson	Assad
Asselin	Baker
Bernier (Tobique—Mactaquac)	Caccia
Cardin	Catterall
Chamberlain	Chan
Chrétien (Frontenac—Mégantic)	Clouthier
Copps	Dion
Dockrill	Dubé (Madawaska—Restigouche)
Duhamel	Earle
Easter	Fontana
Godfrey	Grose
Gruending	Jackson
Karetak-Lindell	Laliberte
Lebel	Leung
MacAulay	MacKay (Pictou—Antigonish—Guysborough)
McWhinney	Paradis
Patry	Pettigrew
Phinney	Pillitteri
Power	Rock
Sgro	Solomon
Speller	St-Julien

Le vice-président: Je déclare la motion n^o 389 rejetée.

Le prochain vote porte sur la motion n^o 390.

• (5340)

(La motion n^o 390, mise aux voix, est rejetée.)

(Vote n^o 451)

POUR

Députés

Abbott	Cummins
Duncan	Elley
Epp	Gilmour
Goldring	Gouk
Grewal	Grey (Edmonton North)
Hart	Hill (Macleod)
Hilstrom	Jaffer
Kenney (Calgary Southeast)	Lowther
Martin (Esquimalt—Juan de Fuca)	Mayfield
McNally	Mills (Red Deer)
Morrison	Solberg
Stinson	Strahl
Thompson (Wild Rose)—25	

Initiatives ministérielles

CONTRE

● (5345)

Députés

Anderson	Assad
Asselin	Baker
Bernier (Tobique—Mactaquac)	Caccia
Cardin	Catterall
Chamberlain	Chan
Chrétien (Frontenac—Mégantic)	Clouthier
Copps	Crête
Dalphondu-Guiral	Dion
Dockrill	Drouin
Duhamel	Earle
Easter	Fontana
Godfrey	Grose
Gruending	Jackson
Karetak-Lindell	Laliberte
Lebel	Leung
MacAulay	MacKay (Pictou—Antigonish—Guysborough)
McWhinney	Pagtakhan
Paradis	Patry
Pettigrew	Phinney
Pillitteri	Pratt
Richardson	Rock
Sgro	Solomon
Speller	St-Julien
Stewart (Brant)	Valeri
Vanclief	Volpe
Whelan	Wood—52

(La motion n° 391, mise aux voix, est rejetée.)

(Vote n° 452)

POUR

Députés

Abbott	Cummins
Duncan	Elley
Epp	Gilmour
Goldring	Gouk
Grewal	Grey (Edmonton North)
Hart	Hill (MacLeod)
Hilstrom	Jaffier
Kenney (Calgary Southeast)	Lowther
Martin (Esquimalt—Juan de Fuca)	Mayfield
McNally	Mills (Red Deer)
Morrison	Solberg
Stinson	Strahl
Thompson (Wild Rose)—25	

CONTRE

Députés

DÉPUTÉS «PAIRÉS»

Alarie	Assad
Augustine	Axworthy
Bachand (Saint-Jean)	Bakopanos
Beaumier	Bellehumeur
Bergeron	Bernier (Bonaventure—Gaspé—Îles-de-la-Madeleine)
ne—Pabok)	Bigras
Bonwick	Brien
Brown	Byrne
Calder	Canuel
Chan	Comuzzi
Copps	de Savoye
Debien	Dion
Dubé (Lévis-et-Chutes-de-la-Chaudière)	Duceppe
Dumas	Folco
Fournier	Gagnon
Gauthier	Girard-Bujold
Godin (Châteauguay)	Gray (Windsor West)
Guarnieri	Guay
Guimond	Harb
Harvard	Karetak-Lindell
Kilgour (Edmonton Southeast)	Lalonde
Laurin	Marceau
Marchand	Martin (LaSalle—Émard)
McCormick	McGuire
Ménard	Mercier
Normand	Nunziata
O'Brien (Labrador)	Pagtakhan
Perron	Picard (Drummond)
Pickard (Chatham—Kent Essex)	Plamondon
Redman	Robillard
Rocheleau	Rock
Sauvageau	Sekora
Serré	St-Hilaire
Stewart (Northumberland)	Tremblay (Lac-Saint-Jean)
Tremblay (Rimouski—Mitis)	Turp
Valeri	Venne
Wappel	Whelan

Anderson
Asselin
Bernier (Tobique—Mactaquac)
Caccia
Catterall
Chan
Chrétien (Frontenac—Mégantic)
Copps
Dalphondu-Guiral
Dockrill
Earle
Fontana
Grose
Iftody
Karetak-Lindell
Lebel
MacAulay
Pagtakhan
Parrish
Pettigrew
Pillitteri
Rock
Solomon
St-Julien
Valeri
Volpe
Wood—53

Assad
Baker
Boudria
Cardin
Chamberlain
Charbonneau
Clouthier
Crête
Dion
Duhamel
Easter
Godfrey
Gruending
Jackson
Laliberte
Leung
McWhinney
Paradis
Patry
Phinney
Richardson
Sgro
Speller
Stewart (Brant)
Vanclief
Whelan

DÉPUTÉS «PAIRÉS»

Alarie	Assad
Augustine	Axworthy
Bachand (Saint-Jean)	Bakopanos
Beaumier	Bellehumeur
Bergeron	Bernier (Bonaventure—Gaspé—Îles-de-la-Madeleine)
ne—Pabok)	Bigras
Bonwick	Brien
Brown	Byrne
Calder	Canuel
Chan	Comuzzi
Copps	de Savoye
Debien	Dion
Dubé (Lévis-et-Chutes-de-la-Chaudière)	Duceppe
Dumas	Folco
Fournier	Gagnon
Gauthier	Girard-Bujold
Godin (Châteauguay)	Gray (Windsor West)
Guarnieri	Guay
Guimond	

Le vice-président: Je déclare la motion n° 390 rejetée.

Le prochain vote porte sur la motion n° 391.

Initiatives ministérielles

Harb	Harvard
Karetak-Lindell	Kilgour (Edmonton Southeast)
Lalonde	Laurin
Marceau	Marchand
Martin (LaSalle—Émard)	McCormick
McGuire	Ménard
Mercier	Normand
Nunziata	O'Brien (Labrador)
Pagtakhan	Perron
Picard (Drummond)	Pickard (Chatham—Kent Essex)
Plamondon	Redman
Robillard	Rocheleau
Rock	Sauvageau
Sekora	Serré
St-Hilaire	Stewart (Northumberland)
Tremblay (Lac-Saint-Jean)	Tremblay (Rimouski—Mitis)
Turp	Valeri
Venne	Wappel
Whelan	

Le vice-président: Je déclare la motion n° 391 rejetée.

Le prochain vote porte sur la motion n° 392.

(La motion n° 392, mise aux voix, est rejetée.)

(Vote n° 453)

POUR

Députés

Abbott	Cummins
Duncan	Elley
Epp	Gilmour
Goldring	Gouk
Grewal	Grey (Edmonton North)
Hart	Hill (Macleod)
Hilstrom	Jaffer
Kenney (Calgary Southeast)	Lowther
Martin (Esquimalt—Juan de Fuca)	Mayfield
McNally	Mills (Red Deer)
Morrison	Solberg
Stinson	Strahl
Thompson (Wild Rose)	White (Langley—Abbotsford)—26

CONTRE

Députés

Anderson	Assad
Asselin	Baker
Bernier (Tobique—Mactaquac)	Caccia
Cardin	Catterall
Chamberlain	Chan
Charbonneau	Chrétien (Frontenac—Mégantic)
Clouthier	Copps
Crête	Dalphond-Guiral
Dhaliwal	Dion
Dockrill	Drouin
Duhamel	Earle
Easter	Fontana
Godfrey	Grose
Gruending	Ifody
Jackson	Karetak-Lindell
Laliberte	Lebel
Leung	MacAulay
MacKay (Pictou—Antigonish—Guysborough)	Manley
McWhinney	Pagtakhan
Parrish	Patry
Pettigrew	Phinney

Pillitteri	Pratt
Richardson	Rock
Sgro	Solomon
Speller	St-Julien
Stewart (Brant)	Valeri
Vanclief	Volpe
Wood—55	

DÉPUTÉS «PAIRÉS»

Alarie	Assad
Augustine	Axworthy
Bachand (Saint-Jean)	Bakopanos
Beaumier	Bellehumeur
Bergeron	Bernier (Bonaventure—Gaspé—Îles-de-la-Madeleine)
ne—Pabok)	Bigras
Bonwick	Brien
Brown	Byrne
Calder	Canuel
Chan	Comuzzi
Copps	de Savoye
Debien	Dion
Dubé (Lévis-et-Chutes-de-la-Chaudière)	Duceppe
Dumas	Folco
Fournier	Gagnon
Gauthier	Girard-Bujold
Godin (Châteauguay)	Gray (Windsor West)
Guarnieri	Guay
Guimond	Harb
Harvard	Karetak-Lindell
Kilgour (Edmonton Southeast)	Lalonde
Laurin	Marceau
Marchand	Martin (LaSalle—Émard)
McCormick	McGuire
Ménard	Mercier
Normand	Nunziata
O'Brien (Labrador)	Pagtakhan
Perron	Picard (Drummond)
Pickard (Chatham—Kent Essex)	Plamondon
Redman	Robillard
Rocheleau	Rock
Sauvageau	Sekora
Serré	St-Hilaire
Stewart (Northumberland)	Tremblay (Lac-Saint-Jean)
Tremblay (Rimouski—Mitis)	Turp
Valeri	Venne
Wappel	Whelan

Le vice-président: Je déclare la motion n° 392 rejetée.

M. Peter MacKay: Monsieur le Président, j'invoque le Règlement. Je fais appel à l'indulgence de la Présidence pour vous demander de lire les amendements un peu plus lentement. Ces amendements sont libellés de façon très ingénieuse. Nous voulons avoir le temps de réfléchir avant de nous prononcer.

Le vice-président: La Présidence fera de son mieux, mais j'invite le député à se reporter au *Feuilleton*. En lisant les amendements à l'avance, il aura amplement le temps d'y réfléchir.

Le prochain vote porte sur la motion n° 393.

● (5350)

(La motion n° 393, mise aux voix, est rejetée.)

Initiatives ministérielles

(Vote n° 454)

POUR

Députés

Abbott
Duncan
Epp
Goldring
Grewal
Hart
Hilstrom
Kenney (Calgary Southeast)
Martin (Esquimalt—Juan de Fuca)
McNally
Morrison
Stinson
Thompson (Wild Rose)

Cummins
Elley
Gilmour
Gouk
Grey (Edmonton North)
Hill (Macleod)
Jaffer
Lowther
Mayfield
Mills (Red Deer)
Solberg
Strahl
White (Langley—Abbotsford)—26

CONTRE

Députés

Assad
Axworthy
Bernier (Tobique—Mactaquac)
Cardin
Chamberlain
Charbonneau
Clouthier
Crête
Desrochers
Dion
Drouin
Earle
Fontana
Grose
Iftody
Karetak-Lindell
Lebel
MacAulay
Manley
Pagtakhan
Patry
Phinney
Pratt
Rock
Solomon
St-Julien
Valeri
Volpe

Asselin
Baker
Caccia
Catterall
Chan
Chrétien (Frontenac—Mégantic)
Copp
Dalphond-Guiral
Dhaliwal
Dockrill
Duhamel
Easter
Godfrey
Gruending
Jackson
Laliberte
Leung
MacKay (Pictou—Antigonish—Guysborough)
McWhinney
Parrish
Pettigrew
Pillitteri
Richardson
Sgro
Speller
Stewart (Brant)
Vanclief
Wood—56

DÉPUTÉS «PAIRÉS»

Alarie
Augustine
Bachand (Saint-Jean)
Beaumier
Bergeron
ne—Pabok)
Bonwick
Brown
Calder
Chan
Copp
Debien
Dubé (Lévis-et-Chutes-de-la-Chaudière)
Dumas
Fournier
Gauthier
Godin (Châteauguay)
Guarnieri
Guimond
Harvard
Kilgour (Edmonton Southeast)

Assad
Axworthy
Bakopanos
Bellehumeur
Bernier (Bonaventure—Gaspé—Îles-de-la-Madelei-
Bigras
Brien
Byrne
Canuel
Comuzzi
de Savoye
Dion
Duceppe
Folco
Gagnon
Girard-Bujold
Gray (Windsor West)
Guay
Harb
Karetak-Lindell

Lalonde
Marceau
Martin (LaSalle—Émard)
McGuire
Mercier
Nunziata
Pagtakhan
Picard (Drummond)
Plamondon
Robillard
Rock
Sekora
St-Hilaire
Tremblay (Lac-Saint-Jean)
Turp
Venne
Whelan

Laurin
Marchand
McCormick
Ménard
Normand
O'Brien (Labrador)
Perron
Pickard (Chatham—Kent Essex)
Redman
Rocheleau
Sauvageau
Serré
Stewart (Northumberland)
Tremblay (Rimouski—Mitis)
Valeri
Wappel

Le vice-président: Je déclare la motion n° 393 rejetée.

Le prochain vote porte sur la motion n° 394.

● (5355)

(La motion n° 394, mise aux voix, est rejetée.)

(Vote n° 455)

POUR

Députés

Abbott
Duncan
Epp
Goldring
Grewal
Hart
Hill (Prince George—Peace River)
Jaffer
Lowther
Mayfield
Mills (Red Deer)
Solberg
Strahl
White (Langley—Abbotsford)—27

Cummins
Elley
Gilmour
Gouk
Grey (Edmonton North)
Hill (Macleod)
Hilstrom
Kenney (Calgary Southeast)
Martin (Esquimalt—Juan de Fuca)
McNally
Morrison
Stinson
Thompson (Wild Rose)

CONTRE

Députés

Anderson
Asselin
Baker
Bélanger
Bulte
Cardin
Chamberlain
Charbonneau
Clouthier
Crête
Desrochers
Dion
Duhamel
Easter
Grose
Iftody
Karetak-Lindell
Lebel
MacAulay
Manley
Pagtakhan

Assad
Axworthy
Beaumier
Bernier (Tobique—Mactaquac)
Caccia
Catterall
Chan
Chrétien (Frontenac—Mégantic)
Copp
Dalphond-Guiral
Dhaliwal
Drouin
Earle
Godfrey
Gruending
Jackson
Laliberte
Leung
MacKay (Pictou—Antigonish—Guysborough)
McWhinney
Parrish

Initiatives ministérielles

Patry
Phinney
Pratt
Rock
Solomon
St-Julien
Valeri
Volpe

Pettigrew
Pillitteri
Richardson
Sgro
Speller
Stewart (Brant)
Vanclief
Wood—58

Martin (Esquimalt—Juan de Fuca)
McNally
Morrison
Strahl

Mayfield
Mills (Red Deer)
Solberg
White (Langley—Abbotsford) —24

DÉPUTÉS «PAIRÉS»

Alarie
Augustine
Bachand (Saint-Jean)
Beaumier
Bergeron
ne—Pabok)
Bonwick
Brown
Calder
Chan
Coppes
Debien
Dubé (Lévis-et-Chutes-de-la-Chaudière)
Dumas
Fournier
Gauthier
Godin (Châteauguay)
Guarnieri
Guimond
Harvard
Kilgour (Edmonton Southeast)
Laurin
Marchand
McCormick
Ménard
Normand
O'Brien (Labrador)
Perron
Pickard (Chatham—Kent Essex)
Redman
Rocheleau
Sauvageau
Serré
Stewart (Northumberland)
Tremblay (Rimouski—Mitis)
Valeri
Wappel

Assad
Axworthy
Bakopanos
Bellehumeur
Bernier (Bonaventure—Gaspé—Îles-de-la-Madelei-
Bigras
Brien
Byrne
Canuel
Comuzzi
de Savoye
Dion
Duceppe
Folco
Gagnon
Girard-Bujold
Gray (Windsor West)
Guay
Harb
Karetak-Lindell
Lalonde
Marceau
Martin (LaSalle—Émard)
McGuire
Mercier
Nunziata
Pagtakhan
Picard (Drummond)
Plamondon
Robillard
Rock
Sekora
St-Hilaire
Tremblay (Lac-Saint-Jean)
Turp
Venne
Whelan

Le vice-président: Je déclare la motion n^o 394 rejetée.

Le prochain vote porte sur la motion n^o 395.

● (5400)

(La motion n^o 395, mise aux voix, est rejetée.)

(Vote n^o 456)

POUR

Députés

Cummins
Epp
Goldring
Grewal
Hart
Hill (Prince George—Peace River)
Jaffer
Kenney (Calgary Southeast)

Duncan
Gilmour
Gouk
Grey (Edmonton North)
Hill (Macleod)
Hilstrom
Johnston
Lowther

CONTRE

Députés

Anderson
Axworthy
Beaumier
Bulte
Caplan
Catterall
Chan
Coppes
Dalphond-Guiral
Dhaliwal
Drouin
Earle
Gagliano
Grose
Iftody
Karetak-Lindell
Lalonde
MacAulay
Manley
Pagtakhan
Patry
Pettigrew
Pillitteri
Rock
Solomon
St-Julien
Valeri
Volpe

Assad
Baker
Bernier (Tobique—Mactaquac)
Caccia
Caplan
Chamberlain
Clouthier
Crête
Desrochers
Dion
Duhamel
Easter
Godfrey
Gruending
Jackson
Laliberte
Leung
MacKay (Pictou—Antigonish—Guysborough)
McWhinney
Parrish
Perron
Phinney
Pratt
Sgro
Speller
Stewart (Brant)
Vanclief
Wood—56

DÉPUTÉS «PAIRÉS»

Alarie
Augustine
Bachand (Saint-Jean)
Beaumier
Bergeron
ne—Pabok)
Bonwick
Brown
Calder
Chan
Coppes
Debien
Dubé (Lévis-et-Chutes-de-la-Chaudière)
Dumas
Fournier
Gauthier
Godin (Châteauguay)
Guarnieri
Guimond
Harvard
Kilgour (Edmonton Southeast)
Laurin
Marchand
McCormick
Ménard
Normand
O'Brien (Labrador)
Perron
Pickard (Chatham—Kent Essex)
Redman
Rocheleau
Sauvageau
Serré
Stewart (Northumberland)
Tremblay (Rimouski—Mitis)
Valeri
Wappel

Assad
Axworthy
Bakopanos
Bellehumeur
Bernier (Bonaventure—Gaspé—Îles-de-la-Madelei-
Bigras
Brien
Byrne
Canuel
Comuzzi
de Savoye
Dion
Duceppe
Folco
Gagnon
Girard-Bujold
Gray (Windsor West)
Guay
Harb
Karetak-Lindell
Lalonde
Marceau
Martin (LaSalle—Émard)
McGuire
Mercier
Nunziata
Pagtakhan
Picard (Drummond)
Plamondon
Robillard
Rock
Sekora
St-Hilaire
Tremblay (Lac-Saint-Jean)
Turp
Venne
Whelan

Le vice-président: Je déclare la motion n° 395 rejetée.

Le prochain vote porte sur la motion n° 396.

(La motion n° 396, mise aux voix, est rejetée.)

(Vote n° 457)

POUR

Députés

Abbott	Cummins
Duncan	Epp
Gilmour	Gouk
Grewal	Grey (Edmonton North)
Hart	Hill (Macleod)
Hill (Prince George—Peace River)	Hilstrom
Jaffer	Kenney (Calgary Southeast)
Lowther	Martin (Esquimalt—Juan de Fuca)
Mayfield	McNally
Mills (Red Deer)	Morrison
Solberg	Strahl
White (Langley—Abbotsford) —23	

CONTRE

Députés

Anderson	Assad
Assadourian	Augustine
Axworthy	Baker
Beaumur	Bernier (Tobique—Mactaquac)
Bulte	Caccia
Caplan	Catterall
Chamberlain	Chan
Clouthier	Copps
Dalphond-Guiral	Dhaliwal
Dion	Drouin
Duhamel	Earle
Easter	Gagliano
Godfrey	Grose
Gruending	Guimond
Iftody	Jackson
Karetak-Lindell	Laliberte
Lalonde	Leung
MacAulay	MacKay (Pictou—Antigonish—Guysborough)
Manley	Mathews
McWhinney	Pagtakhan
Parrish	Patry
Perron	Pettigrew
Phinney	Pillitteri
Pratt	Rock
Sgro	Solomon
Speller	St-Julien
Stewart (Brant)	Valeri
Vanclief	Volpe
Whelan	Wood—58

DÉPUTÉS «PAIRÉS»

Alarie	Assad
Augustine	Axworthy
Bachand (Saint-Jean)	Bakopanos
Beaumur	Bellehumeur
Bergeron	Bernier (Bonaventure—Gaspé—Îles-de-la-Madeleine)
ne—Pabok)	Bigras
Bonwick	Brien
Brown	Byrne
Calder	Canuel
Chan	Comuzzi
Copps	de Savoye
Debien	Dion
Dubé (Lévis-et-Chutes-de-la-Chaudière)	Duceppe
Dumas	

Initiatives ministérielles

Folco	Fournier
Gagnon	Gauthier
Girard-Bujold	Godin (Châteauguay)
Gray (Windsor West)	Guarnieri
Guay	Guimond
Harb	Harvard
Karetak-Lindell	Kilgour (Edmonton Southeast)
Lalonde	Laurin
Marceau	Marchand
Martin (LaSalle—Émard)	McCormick
McGuire	Ménard
Mercier	Normand
Nunziata	O'Brien (Labrador)
Pagtakhan	Perron
Picard (Drummond)	Pickard (Chatham—Kent Essex)
Plamondon	Redman
Robillard	Rocheleau
Rock	Sauvageau
Sekora	Serré
St-Hilaire	Stewart (Northumberland)
Tremblay (Lac-Saint-Jean)	Tremblay (Rimouski—Mitis)
Turp	Valeri
Venne	Wappel
Whelan	

Le vice-président: Je déclare la motion n° 396 rejetée.

Le prochain vote porte sur la motion n° 397.

● (5405)

(La motion n° 397, mise aux voix, est rejetée.)

(Vote n° 458)

POUR

Députés

Abbott	Cummins
Epp	Gilmour
Gouk	Grewal
Grey (Edmonton North)	Hart
Hill (Macleod)	Hill (Prince George—Peace River)
Hilstrom	Jaffer
Kenney (Calgary Southeast)	Lowther
McNally	Mills (Red Deer)
Morrison	Stinson
Strahl	Thompson (Wild Rose)
White (Langley—Abbotsford)—21	

CONTRE

Députés

Anderson	Assad
Assadourian	Axworthy
Baker	Beaumur
Bernier (Tobique—Mactaquac)	Boudria
Caccia	Caplan
Catterall	Chamberlain
Chan	Clouthier
Copps	Dalphond-Guiral
Dhaliwal	Dion
Drouin	Earle
Easter	Fontana
Gagliano	Godfrey
Grose	Gruending
Guimond	Iftody
Jackson	Karetak-Lindell
Laliberte	Lalonde
Leung	MacKay (Pictou—Antigonish—Guysborough)
Manley	Marceau

Initiatives ministérielles

Matthews
Pagtakhan
Parrish
Perron
Phinney
Pratt
Rock
Speller
Stewart (Brant)
Vanclief
Wood—57

McWhinney
Paradis
Patry
Pettigrew
Pillitteri
Richardson
Solomon
St-Julien
Valeri
Whelan

Mayfield
Mills (Red Deer)
Solberg
Strahl

McNally
Morrison
Stinson
Thompson (Wild Rose)—24

CONTRE

Députés

DÉPUTÉS «PAIRÉS»

Alarie
Augustine
Bachand (Saint-Jean)
Beaumier
Bergeron
ne—Pabok)
Bonwick
Brown
Calder
Chan
Coppes
Debien
Dubé (Lévis-et-Chutes-de-la-Chaudière)
Dumas
Fournier
Gauthier
Godin (Châteauguay)
Guarnieri
Guimond
Harvard
Kilgour (Edmonton Southeast)
Laurin
Marchand
McCormick
Ménard
Normand
O'Brien (Labrador)
Perron
Pickard (Chatham—Kent Essex)
Redman
Rocheleau
Sauvageau
Serré
Stewart (Northumberland)
Tremblay (Rimouski—Mitis)
Valeri
Wappel

Assad
Axworthy
Bakopanos
Bellehumeur
Bernier (Bonaventure—Gaspé—Îles-de-la-Madelei-
Bigras
Brien
Byrne
Canuel
Comuzzi
de Savoye
Dion
Duceppe
Folco
Gagnon
Girard-Bujold
Gray (Windsor West)
Guay
Harb
Karetak-Lindell
Lalonde
Marceau
Martin (LaSalle—Émard)
McGuire
Mercier
Nunziata
Pagtakhan
Picard (Drummond)
Plamondon
Robillard
Rock
Sekora
St-Hilaire
Tremblay (Lac-Saint-Jean)
Turp
Venne
Whelan

Anderson
Assadourian
Axworthy
Beaumier
Bulte
Caplan
Chamberlain
Charbonneau
Coppes
Davies
Dion
Duhamel
Easter
Grose
Guimond
Karetak-Lindell
Lalonde
MacKay (Pictou—Antigonish—Guysborough)
Marceau
McWhinney
Paradis
Pettigrew
Pillitteri
Richardson
Sgro
Speller
Stewart (Brant)
Vanclief
Whelan

Assad
Augustine
Baker
Bernier (Tobique—Mactaquac)
Caccia
Catterall
Chan
Clouthier
Dalphond-Guiral
Dhaliwal
Drouin
Earle
Godfrey
Gruending
Jackson
Laliberte
Leung
Manley
Matthews
Pagtakhan
Perron
Phinney
Pratt
Rock
Solomon
St-Julien
Valeri
Volpe
Wood—58

DÉPUTÉS «PAIRÉS»

Alarie
Augustine
Bachand (Saint-Jean)
Beaumier
Bergeron
ne—Pabok)
Bonwick
Brown
Calder
Chan
Coppes
Debien
Dubé (Lévis-et-Chutes-de-la-Chaudière)
Dumas
Fournier
Gauthier
Godin (Châteauguay)
Guarnieri
Guimond
Harvard
Kilgour (Edmonton Southeast)
Laurin
Marchand
McCormick
Ménard
Normand
O'Brien (Labrador)
Perron
Pickard (Chatham—Kent Essex)
Redman
Rocheleau
Sauvageau
Serré
Stewart (Northumberland)
Tremblay (Rimouski—Mitis)
Valeri
Wappel

Assad
Axworthy
Bakopanos
Bellehumeur
Bernier (Bonaventure—Gaspé—Îles-de-la-Madelei-
Bigras
Brien
Byrne
Canuel
Comuzzi
de Savoye
Dion
Duceppe
Folco
Gagnon
Girard-Bujold
Gray (Windsor West)
Guay
Harb
Karetak-Lindell
Lalonde
Marceau
Martin (LaSalle—Émard)
McGuire
Mercier
Nunziata
Pagtakhan
Picard (Drummond)
Plamondon
Robillard
Rock
Sekora
St-Hilaire
Tremblay (Lac-Saint-Jean)
Turp
Venne
Whelan

Le vice-président: Je déclare la motion n^o 397 rejetée.

Le prochain vote porte sur la motion n^o 398.

● (5410)

(La motion n^o 398, mise aux voix, est rejetée.)

(Vote n^o 459)

POUR

Députés

Abbott
Duncan
Epp
Gouk
Grey (Edmonton North)
Hill (Macleod)
Hilstrom
Kenney (Calgary Southeast)

Cummins
Elley
Gilmour
Grewal
Hart
Hill (Prince George—Peace River)
Jaffer
Lowther

Le vice-président: Je déclare la motion n° 398 rejetée.

Le prochain vote porte sur la motion n° 399.

• (5415)

(La motion n° 399, mise aux voix, est rejetée.)

(Vote n° 460)

POUR

Députés

Abbott	Cummins
Duncan	Elley
Epp	Gilmour
Gouk	Grewal
Grey (Edmonton North)	Hart
Hill (MacLeod)	Hill (Prince George—Peace River)
Hilstrom	Jaffer
Kenney (Calgary Southeast)	Lowther
Mayfield	McNally
Mills (Red Deer)	Morrison
Solberg	Stinson
Strahl	Thompson (Wild Rose)
Vellacott—25	

CONTRE

Députés

Anderson	Assadourian
Augustine	Axworthy
Baker	Beaumier
Bernier (Tobique—Mactaquac)	Bulte
Caccia	Caplan
Chamberlain	Chan
Charbonneau	Clouthier
Copps	Dalphondu-Guiral
Davies	Dion
Dockrill	Drouin
Earle	Easter
Fontana	Godfrey
Grose	Gruending
Guimond	Jackson
Jennings	Karetak-Lindell
Laliberte	Lalonde
Leung	Manley
Marceau	Matthews
McWhinney	Pagtakhan
Paradis	Perron
Pettigrew	Phinney
Pillitteri	Pratt
Richardson	Rock
Sgro	Solomon
St-Julien	Stewart (Brant)
Valeri	Vanclief
Volpe	Whelan
Wood—55	

DÉPUTÉS «PAIRÉS»

Alarie	Assad
Augustine	Axworthy
Bachand (Saint-Jean)	Bakopanos
Beaumier	Bellehumeur
Bergeron	Bernier (Bonaventure—Gaspé—Îles-de-la-Madeleine)
ne—Pabok)	Bigras
Bonwick	Brien
Brown	Byrne
Calder	Canuel
Chan	Comuzzi
Copps	de Savoye
Debien	

Initiatives ministérielles

Dion	Dubé (Lévis-et-Chutes-de-la-Chaudière)
Duceppe	Dumas
Folco	Fournier
Gagnon	Gauthier
Girard-Bujold	Godin (Châteauguay)
Gray (Windsor West)	Guarnieri
Guay	Guimond
Harb	Harvard
Karetak-Lindell	Kilgour (Edmonton Southeast)
Lalonde	Laurin
Marceau	Marchand
Martin (LaSalle—Émard)	McCormick
McGuire	Ménard
Mercier	Normand
Nunziata	O'Brien (Labrador)
Pagtakhan	Perron
Picard (Drummond)	Pickard (Chatham—Kent Essex)
Plamondon	Redman
Robillard	Rocheleau
Rock	Sauvageau
Sekora	Serré
St-Hilaire	Stewart (Northumberland)
Tremblay (Lac-Saint-Jean)	Tremblay (Rimouski—Mitis)
Turp	Valeri
Venne	Wappel
Whelan	

Le vice-président: Je déclare la motion n° 399 rejetée.

Le prochain vote porte sur la motion n° 400.

(La motion n° 400, mise aux voix, est rejetée.)

(Vote n° 461)

POUR

Députés

Abbott	Cummins
Duncan	Elley
Epp	Gilmour
Gouk	Grewal
Grey (Edmonton North)	Hart
Hill (MacLeod)	Hill (Prince George—Peace River)
Hilstrom	Jaffer
Johnston	Kenney (Calgary Southeast)
Lowther	Mayfield
McNally	Mills (Red Deer)
Morrison	Stinson
Thompson (Wild Rose)	Vellacott—24

CONTRE

Députés

Anderson	Assad
Assadourian	Augustine
Axworthy	Baker
Bernier (Tobique—Mactaquac)	Bulte
Caccia	Caplan
Chamberlain	Chan
Clouthier	Dalphondu-Guiral
Davies	Dion
Dockrill	Drouin
Earle	Easter
Fontana	Godfrey
Grose	Gruending
Guimond	Ifody
Jackson	Laliberte
Lalonde	Leung
Manley	Marceau
Matthews	McKay (Scarborough East)
McWhinney	Pagtakhan
Paradis	Perron
Pettigrew	Phinney
Pillitteri	Pratt

Initiatives ministérielles

Richardson
Sgro
St-Julien
Valeri
Volpe
Wood—53

Rock
Solomon
Stewart (Brant)
Vanclief
Whelan

Johnston
Lowther
McNally
Morrison
Thompson (Wild Rose)
White (Langley—Abbotsford)—25

Kenney (Calgary Southeast)
Mayfield
Mills (Red Deer)
Stinson
Vellacott

DÉPUTÉS «PAIRÉS»

Alarie
Augustine
Bachand (Saint-Jean)
Beaumier
Bergeron
ne—Pabok)
Bonwick
Brown
Calder
Chan
Copps
Debien
Dubé (Lévis-et-Chutes-de-la-Chaudière)
Dumas
Fournier
Gauthier
Godin (Châteauguay)
Guarnieri
Guimond
Harvard
Kilgour (Edmonton Southeast)
Laurin
Marchand
McCormick
Ménard
Normand
O'Brien (Labrador)
Perron
Pickard (Chatham—Kent Essex)
Redman
Rocheleau
Sauvageau
Serré
Stewart (Northumberland)
Tremblay (Rimouski—Mitis)
Valeri
Wappel

Assad
Axworthy
Bakopoulos
Bellehumeur
Bernier (Bonaventure—Gaspé—Îles-de-la-Madeleine)
Bigras
Brien
Byrne
Canuel
Comuzzi
de Savoye
Dion
Duceppe
Folco
Gagnon
Girard-Bujold
Gray (Windsor West)
Guay
Harb
Karetak-Lindell
Lalonde
Marceau
Martin (LaSalle—Émard)
McGuire
Mercier
Nunziata
Pagtakhan
Picard (Drummond)
Plamondon
Robillard
Rock
Sekora
St-Hilaire
Tremblay (Lac-Saint-Jean)
Turp
Venne
Whelan

Anderson
Assadourian
Axworthy
Beaumier
Bulte
Caplan
Chamberlain
Charbonneau
Copps
Dion
Drouin
Earle
Godfrey
Gruending
Harvey
Jackson
Karetak-Lindell
Leung
MacKay (Pictou—Antigonish—Guysborough)
Marceau
McKay (Scarborough East)
Minna
Paradis
Pettigrew
Power
Richardson
Solomon
St-Julien
Valeri
Volpe

CONTRE

Députés

Assad
Augustine
Baker
Bernier (Tobique—Mactaquac)
Caccia
Carroll
Chan
Clouthier
Davies
Dockrill
Dubé (Lévis-et-Chutes-de-la-Chaudière)
Easter
Grose
Guimond
Ifody
Jennings
Laliberte
Loubier
Manley
Matthews
McWhinney
Pagtakhan
Perron
Pillitteri
Pratt
Rock
Speller
Stewart (Brant)
Vanclief
Whelan—60

Le vice-président: Je déclare la motion n° 400 rejetée.

La Présidence n'est pas méfiante de nature, mais je dois souligner que le seul breuvage permis à la Chambre est l'eau. À l'heure actuelle, la Présidence peut sentir de fortes odeurs de café. Il se peut que cette odeur provienne des antichambres, mais j'espère que tous les breuvages qui se trouvent ici à la Chambre sont effectivement de l'eau.

Le vote suivant porte sur la motion n° 401.

• (5420)

(La motion n° 401, mise aux voix, est rejetée.)

(Vote n° 462)

POUR

Députés

Abbott
Duncan
Epp
Gouk
Grey (Edmonton North)
Hill (Macleod)
Hilstrom

Cummins
Elley
Gilmour
Grewal
Hart
Hill (Prince George—Peace River)
Jaffer

DÉPUTÉS «PAIRÉS»

Alarie
Augustine
Bachand (Saint-Jean)
Beaumier
Bergeron
ne—Pabok)
Bonwick
Brown
Calder
Chan
Copps
Debien
Dubé (Lévis-et-Chutes-de-la-Chaudière)
Dumas
Fournier
Gauthier
Godin (Châteauguay)
Guarnieri
Guimond
Harvard
Kilgour (Edmonton Southeast)
Laurin
Marchand
McCormick
Ménard
Normand
O'Brien (Labrador)
Perron
Pickard (Chatham—Kent Essex)
Redman
Rocheleau
Sauvageau
Serré
Stewart (Northumberland)

Assad
Axworthy
Bakopoulos
Bellehumeur
Bernier (Bonaventure—Gaspé—Îles-de-la-Madeleine)
Bigras
Brien
Byrne
Canuel
Comuzzi
de Savoye
Dion
Duceppe
Folco
Gagnon
Girard-Bujold
Gray (Windsor West)
Guay
Harb
Karetak-Lindell
Lalonde
Marceau
Martin (LaSalle—Émard)
McGuire
Mercier
Nunziata
Pagtakhan
Picard (Drummond)
Plamondon
Robillard
Rock
Sekora
St-Hilaire

Initiatives ministérielles

Tremblay (Lac-Saint-Jean)
Turp
Venne
Whelan

Tremblay (Rimouski—Mitis)
Valeri
Wappel

Canuel
Comuzzi
de Savoye
Dion
Duceppe
Folco
Gagnon
Girard-Bujold
Gray (Windsor West)
Guay
Harb
Karetak-Lindell
Lalonde
Marceau
Martin (LaSalle—Émard)
McGuire
Mercier
Nunziata
Pagtakhan
Picard (Drummond)
Plamondon
Robillard
Rock
Sekora
St-Hilaire
Tremblay (Lac-Saint-Jean)
Turp
Venne
Whelan

Chan
Copps
Debien
Dubé (Lévis-et-Chutes-de-la-Chaudière)
Dumas
Fournier
Gauthier
Godin (Châteauguay)
Guarnieri
Guimond
Harvard
Kilgour (Edmonton Southeast)
Laurin
Marchand
McCormick
Ménard
Normand
O'Brien (Labrador)
Perron
Pickard (Chatham—Kent Essex)
Redman
Rocheleau
Sauvageau
Serré
Stewart (Northumberland)
Tremblay (Rimouski—Mitis)
Valeri
Wappel

Le vice-président: Je déclare la motion n° 401 rejetée.

Le prochain vote porte sur la motion n° 402.

● (5425)

(La motion n° 402, mise aux voix, est rejetée.)

(Vote n° 463)

POUR

Députés

Abbott
Duncan
Epp
Gouk
Grey (Edmonton North)
Hill (Macleod)
Hilstrom
Johnston
Lowther
McNally
Morrison
Strahl
White (Langley—Abbotsford)—25

Cummins
Elley
Gilmour
Grewal
Hart
Hill (Prince George—Peace River)
Jaffer
Kenney (Calgary Southeast)
Mayfield
Mills (Red Deer)
Stinson
Vellacott

CONTRE

Députés

Anderson
Assadourian
Axworthy
Beaumier
Boudria
Catterall
Chan
Copps
Dhaliwal
Dockrill
Easter
Grose
Guimond
Iftody
Jennings
Lalonde
Manley
McWhinney
Pagtakhan
Pettigrew
Pillitteri
Richardson
Solomon
St-Julien
Vanlief
Wood—51

Assad
Augustine
Baker
Bernier (Tobique—Mactaquac)
Caplan
Chamberlain
Charbonneau
Davies
Dion
Earle
Godfrey
Gruending
Harvey
Jackson
Laliberte
MacKay (Pictou—Antigonish—Guysborough)
Marceau
Minna
Perron
Phinney
Power
Rock
Speller
Stewart (Brant)
Volpe

DÉPUTÉS «PAIRÉS»

Alarie
Augustine
Bachand (Saint-Jean)
Beaumier
Bergeron
ne—Pabok)
Bonwick
Brown
Calder

Assad
Axworthy
Bakopanos
Bellehumeur
Bernier (Bonaventure—Gaspé—Îles-de-la-Madeleine)
Bigras
Brien
Byrne

Le vice-président: Je déclare la motion n° 402 rejetée.

Le prochain vote porte sur la motion n° 403.

● (5430)

(La motion n° 403, mise aux voix, est rejetée.)

(Vote n° 464)

POUR

Députés

Abbott
Duncan
Epp
Gouk
Grey (Edmonton North)
Hill (Macleod)
Jaffer
Kenney (Calgary Southeast)
Mayfield
Mills (Red Deer)
Stinson
Vellacott

Cummins
Elley
Gilmour
Grewal
Hart
Hill (Prince George—Peace River)
Johnston
Lowther
McNally
Morrison
Strahl
White (Langley—Abbotsford)—24

CONTRE

Députés

Anderson
Assadourian
Axworthy
Beaumier
Caccia
Catterall
Chan
Copps
Davies
Dion
Dubé (Lévis-et-Chutes-de-la-Chaudière)

Assad
Augustine
Baker
Bernier (Tobique—Mactaquac)
Caplan
Chamberlain
Charbonneau
Dalphond-Guiral
Dhaliwal
Dockrill
Duhamel

Initiatives ministérielles

Earle	Easter
Fontana	Gagliano
Gruending	Guimond
Harvey	Ifody
Laliberte	Lalonde
MacKay (Pictou—Antigonish—Guysborough)	Manley
Marceau	McWhinney
Minna	Pagtakhan
Patry	Perron
Pettigrew	Phinney
Pillitteri	Power
Rock	Sgro
Solomon	Speller
St-Julien	Vanclief
Volpe	Wood—52

Johnston
Lowther
McNally
Morrison
Stinson
Vellacott

Kenney (Calgary Southeast)
Mayfield
Mills (Red Deer)
Solberg
Strahl
White (Langley—Abbotsford)—24

DÉPUTÉS «PAIRÉS»

Alarie	Assad
Augustine	Axworthy
Bachand (Saint-Jean)	Bakopanos
Beaumier	Bellehumeur
Bergeron	Bernier (Bonaventure—Gaspé—Îles-de-la-Madelei-
ne—Pabok)	Bigras
Bonwick	Brien
Brown	Byrne
Calder	Canuel
Chan	Comuzzi
Copps	de Savoye
Debien	Dion
Dubé (Lévis-et-Chutes-de-la-Chaudière)	Duceppe
Dumas	Folco
Fournier	Gagnon
Gauthier	Girard-Bujold
Godin (Châteauguay)	Gray (Windsor West)
Guarnieri	Guay
Guimond	Harb
Harvard	Karetak-Lindell
Kilgour (Edmonton Southeast)	Lalonde
Laurin	Marceau
Marchand	Martin (LaSalle—Émard)
McCormick	McGuire
Ménard	Mercier
Normand	Nunziata
O'Brien (Labrador)	Pagtakhan
Perron	Picard (Drummond)
Pickard (Chatham—Kent Essex)	Plamondon
Redman	Robillard
Rocheleau	Rock
Sauvageau	Sekora
Serré	St-Hilaire
Stewart (Northumberland)	Tremblay (Lac-Saint-Jean)
Tremblay (Rimouski—Mitis)	Turp
Valeri	Venne
Wappel	Whelan

Le vice-président: Je déclare la motion n° 403 rejetée.

Le prochain vote porte sur la motion n° 404.

(La motion n° 404, mise aux voix, est rejetée.)

(Vote n° 465)

POUR

Députés

Abbott	Cummins
Duncan	Elley
Epp	Gilmour
Gouk	Grewal
Grey (Edmonton North)	Hill (Macleod)
Hill (Prince George—Peace River)	Jaffer

CONTRE

Députés

Anderson	Assad
Assadourian	Augustine
Axworthy	Baker
Beaumier	Bernier (Tobique—Mactaquac)
Caccia	Caplan
Catterall	Chamberlain
Chan	Charbonneau
Copps	Dalphon-DuGiral
Davies	Dhaliwal
Dockrill	Dubé (Lévis-et-Chutes-de-la-Chaudière)
Duhamel	Earle
Fontana	Gagliano
Gruending	Guimond
Harvey	Jackson
Laliberte	Lalonde
Manley	Marceau
Minna	Pagtakhan
Perron	Pettigrew
Phinney	Power
Rock	Sgro
Solomon	Speller
St-Julien	Vanclief
Volpe	Wood—46

DÉPUTÉS «PAIRÉS»

Alarie	Assad
Augustine	Axworthy
Bachand (Saint-Jean)	Bakopanos
Beaumier	Bellehumeur
Bergeron	Bernier (Bonaventure—Gaspé—Îles-de-la-Madelei-
ne—Pabok)	Bigras
Bonwick	Brien
Brown	Byrne
Calder	Canuel
Chan	Comuzzi
Copps	de Savoye
Debien	Dion
Dubé (Lévis-et-Chutes-de-la-Chaudière)	Duceppe
Dumas	Folco
Fournier	Gagnon
Gauthier	Girard-Bujold
Godin (Châteauguay)	Gray (Windsor West)
Guarnieri	Guay
Guimond	Harb
Harvard	Karetak-Lindell
Kilgour (Edmonton Southeast)	Lalonde
Laurin	Marceau
Marchand	Martin (LaSalle—Émard)
McCormick	McGuire
Ménard	Mercier
Normand	Nunziata
O'Brien (Labrador)	Pagtakhan
Perron	Picard (Drummond)
Pickard (Chatham—Kent Essex)	Plamondon
Redman	Robillard
Rocheleau	Rock
Sauvageau	Sekora
Serré	St-Hilaire
Stewart (Northumberland)	Tremblay (Lac-Saint-Jean)
Tremblay (Rimouski—Mitis)	Turp
Valeri	Venne
Wappel	Whelan

Le vice-président: Je déclare la motion n° 404 rejetée.

Le prochain vote porte sur la motion n° 405.

● (5435)

(La motion n° 405, mise aux voix, est rejetée.)

(Vote n° 466)

POUR

Députés

Abbott
Duncan
Epp
Goldring
Grewal
Hart
Jaffer
Kenney (Calgary Southeast)
Mayfield
Mills (Red Deer)
Pankiw
Stinson
Vellacott

Cummins
Elley
Gilmour
Gouk
Grey (Edmonton North)
Hill (Prince George—Peace River)
Johnston
Lowther
McNally
Morrison
Solberg
Strahl
White (Langley—Abbotsford)—26

CONTRE

Députés

Anderson
Assadourian
Axworthy
Beaumier
Caccia
Catterall
Chan
Dalphond-Guiral
Dhaliwal
Dockrill
Duhamel
Fontana
Gruending
Harvey
Laliberte
Manley
Minna
Pettigrew
Power
Solomon
St-Julien
Vanclief
Wood —45

Assad
Augustine
Baker
Bernier (Tobique—Mactaquac)
Caplan
Chamberlain
Copps
Davies
Dion
Dubé (Lévis-et-Chutes-de-la-Chaudière)
Earle
Gagliano
Guimond
Itody
Lalonde
Marceau
Perron
Phinney
Sgro
Speller
Stewart (Brant)
Volpe

DÉPUTÉS «PAIRÉS»

Alarie
Augustine
Bachand (Saint-Jean)
Beaumier
Bergeron
ne—Pabok)
Bonwick
Brown
Calder
Chan
Copps
Debien
Dubé (Lévis-et-Chutes-de-la-Chaudière)
Dumas
Fournier
Gauthier
Godin (Châteauguay)
Guarnieri
Guimond
Harvard
Kilgour (Edmonton Southeast)

Assad
Axworthy
Bakopanos
Bellehumeur
Bernier (Bonaventure—Gaspé—Îles-de-la-Madeleine)
Bigras
Brien
Byrne
Canuel
Comuzzi
de Savoye
Dion
Duceppe
Folco
Gagnon
Girard-Bujold
Gray (Windsor West)
Guay
Harb
Karetak-Lindell

Initiatives ministérielles

Lalonde	Laurin
Marceau	Marchand
Martin (LaSalle—Émard)	McCormick
McGuire	Ménard
Mercier	Normand
Nunziata	O'Brien (Labrador)
Pagtakhan	Perron
Picard (Drummond)	Pickard (Chatham—Kent Essex)
Plamondon	Redman
Robillard	Rocheleau
Rock	Sauvageau
Sekora	Serré
St-Hilaire	Stewart (Northumberland)
Tremblay (Lac-Saint-Jean)	Tremblay (Rimouski—Mitis)
Turp	Valeri
Venne	Wappel
Whelan	

Le vice-président: Je déclare la motion n° 405 rejetée.

M. Chuck Strahl: Monsieur le Président, j'invoque le Règlement. Durant tout le vote qui se déroule depuis deux jours environ, j'ai remarqué que vous avez souvent mentionné la personne qui avait proposé la motion et la personne qui l'avait appuyée. Vous avez toujours lu ces noms comme il se doit, mais j'ai remarqué que parfois la personne ayant proposé la motion n'était pas à son siège.

J'ai appuyé la plupart de ces motions, et je suis presque toujours ici, mais la personne ayant présenté la motion n'a pas toujours été à son siège au moment où vous avez lu les noms. Pourriez-vous expliquer si cela est normal ou si cela pose problème? Il me semble que cela diffère de la procédure habituelle. Pourriez-vous clarifier la situation monsieur le Président?

Le vice-président: Je remercie le whip en chef de l'opposition de son aide en la matière. Je dois dire que j'ai pensé moi-même à la situation et qu'il m'est venu à l'esprit de déclarer la motion irrecevable dans un tel cas, mais j'ai cru que refuser la motion contrarie-rait davantage le whip de l'opposition que de l'accepter malgré les circonstances.

J'ai donc décidé que, puisque la plupart de ces motions avaient été présentées d'office à la Chambre à une étape antérieure, je les traiterais toutes comme des motions présentées d'office. Voilà pourquoi j'ai accepté certaines motions, même s'il m'était venu à l'esprit de les refuser, comme c'est venu à l'esprit du whip en chef de l'opposition d'ailleurs. Je suis heureux de voir qu'il a pensé à cela.

M. Chuck Strahl: Monsieur le Président, je veux simplement m'assurer de la procédure exacte car, lors de notre dernière séance de travail, on a présenté une motion proposant que toutes ces motions et tous ces amendements soient considérés comme présentés d'office et que le vote soit reporté à mardi; or c'est, bien entendu, à cette étape que nous sommes rendus puisque nous sommes mardi. Je veux être certain que nous avons effectivement reporté les 471 amendements, qu'ils ont été présentés d'office, puis appuyés évidemment, et que tout est en ordre. Je crois que c'est le cas; je crois que la motion adoptée par la Chambre des communes a préséance sur le Règlement et que notre façon de procéder est la bonne. Je veux simplement confirmer cela.

Initiatives ministérielles

● (5440)

Le vice-président: Je peux le confirmer en toute confiance au whip de l'opposition. J'ai agi à partir de cette même hypothèse exactement.

Le prochain vote porte sur la motion n° 406.

● (5445)

[Français]

(La motion n° 406, mise aux voix, est rejetée par le vote suivant:)

(Vote n° 467)

POUR

Députés

Abbott
Duncan
Epp
Goldring
Grey (Edmonton North)
Hill (Prince George—Peace River)
Johnston
Lowther
McNally
Morrison
Solberg
Strahl
White (Langley—Abbotsford)—25

Cummins
Elley
Gilmour
Grewal
Hart
Jaffer
Kenney (Calgary Southeast)
Mayfield
Mills (Red Deer)
Pankiw
Stinson
Vellacott

CONTRE

Députés

Anderson
Assadourian
Axworthy
Bevilacqua
Caplan
Copp
Davies
Dockrill
Duhamel
Fontana
Gruending
Harvey
Laliberte
MacAulay
Marceau
Pagtakhan
Patry
Pettigrew
Power
Sgro
Speller
Stewart (Brant)
Wood —45

Assad
Augustine
Beaumier
Caccia
Chamberlain
Dalphond-Guiral
Discepolo
Dubé (Lévis-et-Chutes-de-la-Chaudière)
Earle
Godin (Acadie—Bathurst)
Guimond
Iftody
Lalonde
Manley
Minna
Parrish
Perron
Phinney
Rock
Solomon
St-Julien
Volpe

DÉPUTÉS «PAIRÉS»

Alarie
Augustine
Bachand (Saint-Jean)
Beaumier
Bergeron
ne—Pabok)
Bonwick
Brown
Calder
Chan
Copp

Assad
Axworthy
Bakopanos
Bellehumeur
Bernier (Bonaventure—Gaspé—Îles-de-la-Madeleine)
Bigras
Brien
Byrne
Canuel
Comuzzi

de Savoye
Dion
Duceppe
Folco
Gagnon
Girard-Bujold
Gray (Windsor West)
Guay
Harb
Karetak-Lindell
Lalonde
Marceau
Martin (LaSalle—Émard)
McGuire
Mercier
Nunziata
Pagtakhan
Picard (Drummond)
Plamondon
Robillard
Rock
Sekora
St-Hilaire
Tremblay (Lac-Saint-Jean)
Turp
Venne
Whelan

Debien
Dubé (Lévis-et-Chutes-de-la-Chaudière)
Dumas
Fournier
Gauthier
Godin (Châteauguay)
Guarnieri
Guimond
Harvard
Kilgour (Edmonton Southeast)
Laurin
Marchand
McCormick
Ménard
Normand
O'Brien (Labrador)
Perron
Pickard (Chatham—Kent Essex)
Redman
Rocheleau
Sauvageau
Serré
Stewart (Northumberland)
Tremblay (Rimouski—Mitis)
Valeri
Wappel

Le vice-président: Je déclare la motion n° 406 rejetée.

M. Gilles-A. Perron: Monsieur le Président, je crois qu'au cours du dernier vote, vous n'avez pas enregistré mon vote. J'aimerais être enregistré comme ayant voté comme les députés du Bloc québécois.

Le vice-président: Je peux assurer l'honorable député que son vote a été enregistré.

[Traduction]

M. Chuck Strahl: Monsieur le Président, j'invoque le Règlement. En ce qui concerne le député qui vient de se lever à sa place pour ajouter son vote à celui de son parti, le Bloc québécois, pourriez-vous confirmer si le décompte a été fait en supposant qu'il était à sa place ou s'il était réellement à son fauteuil et qu'il a été compté? Il y a une différence je crois. Je vous demanderais de clarifier cela pour nous.

Le vice-président: Le Bureau m'assure qu'il a été compté au moment du vote. En conséquence, je tiens pour acquis qu'il était à sa place puisqu'il a été compté.

Le prochain vote porte sur la motion n° 407.

● (5450)

(La motion n° 407, mise aux voix, a été rejetée.)

(Vote n° 468)

POUR

Députés

Abbott
Duncan
Gilmour
Gouk
Hart
Jaffer
Kenney (Calgary Southeast)
Mayfield

Cummins
Epp
Goldring
Grewal
Hill (Prince George—Peace River)
Johnston
Lowther
McNally

*Initiatives ministérielles*Le prochain vote porte sur la motion n^o 408.(La motion n^o 408, mise aux voix, est rejetée.)

CONTRE

(Vote n^o 469)

Députés

Anderson	Assad
Assadourian	Augustine
Axworthy	Beaumier
Bellemare	Bevilacqua
Caccia	Caplan
Catterall	Chamberlain
Dalphondu-Guiral	Davies
Dhaliwal	Dion
Discepola	Dockrill
Dubé (Lévis-et-Chutes-de-la-Chaudière)	Duhamel
Earle	Fontana
Gagliano	Godin (Acadie—Bathurst)
Gruending	Guimond
Harvey	Iftody
Laliberte	Lalonde
MacAulay	Manley
Marceau	Minna
Pagtakhan	Parrish
Patry	Perron
Pettigrew	Phinney
Power	Rock
Sgro	Solomon
Speller	St-Julien
Stewart (Brant)	Vanclief
Volpe	Wood—50

DÉPUTÉS «PAIRÉS»

Alarie	Assad
Augustine	Axworthy
Bachand (Saint-Jean)	Bakopanos
Beaumier	Bellehumeur
Bergeron	Bernier (Bonaventure—Gaspé—Îles-de-la-Madeleine—Pabok)
ne—Pabok)	Bigras
Bonwick	Brien
Brown	Byrne
Calder	Canuel
Chan	Comuzzi
Copps	de Savoye
Debien	Dion
Dubé (Lévis-et-Chutes-de-la-Chaudière)	Duceppe
Dumas	Folco
Fournier	Gagnon
Gauthier	Girard-Bujold
Godin (Châteauguay)	Gray (Windsor West)
Guarnieri	Guay
Guimond	Harb
Harvard	Karetak-Lindell
Kilgour (Edmonton Southeast)	Lalonde
Laurin	Marceau
Marchand	Martin (LaSalle—Émard)
McCormick	McGuire
Ménard	Mercier
Normand	Nunziata
O'Brien (Labrador)	Pagtakhan
Perron	Picard (Drummond)
Pickard (Chatham—Kent Essex)	Plamondon
Redman	Robillard
Rocheleau	Rock
Sauvageau	Sekora
Serré	St-Hilaire
Stewart (Northumberland)	Tremblay (Lac-Saint-Jean)
Tremblay (Rimouski—Mitis)	Turp
Valeri	Venne
Wappel	Whelan

POUR

Députés

Abbott	Cummins
Duncan	Epp
Gilmour	Goldring
Gouk	Grewal
Hart	Hill (Prince George—Peace River)
Jaffer	Johnston
Kenney (Calgary Southeast)	Lowther
Martin (Esquimalt—Juan de Fuca)	Mayfield
McNally	Mills (Red Deer)
Morrison	Pankiw
Solberg	Strahl
Vellacott	White (Langley—Abbotsford)—24

CONTRE

Députés

Anderson	Assad
Assadourian	Axworthy
Baker	Beaumier
Bellemare	Bernier (Tobique—Mactaquac)
Bevilacqua	Caplan
Catterall	Chamberlain
Dalphondu-Guiral	Davies
Dhaliwal	Dion
Discepola	Dockrill
Dubé (Lévis-et-Chutes-de-la-Chaudière)	Duhamel
Earle	Fontana
Godin (Acadie—Bathurst)	Gruending
Guimond	Harvey
Iftody	Laliberte
Lalonde	MacAulay
Manley	Marceau
Minna	Pagtakhan
Pettigrew	Phinney
Power	Rock
Sgro	Solomon
Speller	St-Julien
Stewart (Brant)	Vanclief
Volpe	Whelan
Wood—47	

DÉPUTÉS «PAIRÉS»

Alarie	Assad
Augustine	Axworthy
Bachand (Saint-Jean)	Bakopanos
Beaumier	Bellehumeur
Bergeron	Bernier (Bonaventure—Gaspé—Îles-de-la-Madeleine—Pabok)
ne—Pabok)	Bigras
Bonwick	Brien
Brown	Byrne
Calder	Canuel
Chan	Comuzzi
Copps	de Savoye
Debien	Dion
Dubé (Lévis-et-Chutes-de-la-Chaudière)	Duceppe
Dumas	Folco
Fournier	Gagnon
Gauthier	Girard-Bujold
Godin (Châteauguay)	Gray (Windsor West)
Guarnieri	Guay
Guimond	Harb
Harvard	Karetak-Lindell
Kilgour (Edmonton Southeast)	

Le vice-président: Je déclare la motion n^o 407 rejetée.

Initiatives ministérielles

Lalonde	Laurin
Marceau	Marchand
Martin (LaSalle—Énard)	McCormick
McGuire	Ménard
Mercier	Normand
Nunziata	O'Brien (Labrador)
Pagtakhan	Perron
Picard (Drummond)	Pickard (Chatham—Kent Essex)
Plamondon	Redman
Robillard	Rocheleau
Rock	Sauvageau
Sekora	Serré
St-Hilaire	Stewart (Northumberland)
Tremblay (Lac-Saint-Jean)	Tremblay (Rimouski—Mitis)
Turp	Valeri
Venne	Wappel
Whelan	

Le vice-président: Je déclare la motion n° 408 rejetée.

Le prochain vote porte sur la motion n° 409.

● (5455)

(La motion n° 409, mise aux voix, est rejetée.)

(Vote n° 470)

POUR

Députés

Abbott	Cummins
Duncan	Elley
Epp	Gilmour
Goldring	Gouk
Grewal	Hart
Hill (Prince George—Peace River)	Jaffer
Johnston	Kenney (Calgary Southeast)
Lowther	Martin (Esquimalt—Juan de Fuca)
Mayfield	McNally
Mills (Red Deer)	Morrison
Pankiw	Solberg
Strahl	Vellacott
White (Langley—Abbotsford) —25	

CONTRE

Députés

Anderson	Assad
Assadourian	Augustine
Axworthy	Baker
Beaumier	Bellemare
Bernier (Tobique—Mactaquac)	Bevilacqua
Caplan	Catterall
Chamberlain	Charbonneau
Dalphond-Guiral	Dhaliwal
Dion	Discepola
Drouin	Dubé (Lévis-et-Chutes-de-la-Chaudière)
Duhamel	Earle
Fontana	Godin (Acadie—Bathurst)
Gruending	Guimond
Harvey	Ifody
Laliberte	Lalonde
MacAulay	Manley
Marceau	Minna
Pagtakhan	Patry
Perron	Pettigrew
Phinney	Power
Rock	Sgro
Solomon	Speller
St-Julien	Stewart (Brant)

Vanclief	Volpe
Whelan	Wood—50

DÉPUTÉS «PAIRÉS»

Alarie	Assad
Augustine	Axworthy
Bachand (Saint-Jean)	Bakopanos
Beaumier	Bellehumeur
Bergeron	Bernier (Bonaventure—Gaspé—Îles-de-la-Madeleine)
ne—Pabok)	Bigras
Bonwick	Brien
Brown	Byrne
Calder	Canuel
Chan	Comuzzi
Copps	de Savoye
Debien	Dion
Dubé (Lévis-et-Chutes-de-la-Chaudière)	Duceppe
Dumas	Folco
Fournier	Gagnon
Gauthier	Girard-Bujold
Godin (Châteauguay)	Gray (Windsor West)
Guarnieri	Guay
Guimond	Harb
Harvard	Karetak-Lindell
Kilgour (Edmonton Southeast)	Lalonde
Laurin	Marceau
Marchand	Martin (LaSalle—Énard)
McCormick	McGuire
Ménard	Mercier
Normand	Nunziata
O'Brien (Labrador)	Pagtakhan
Perron	Picard (Drummond)
Pickard (Chatham—Kent Essex)	Plamondon
Redman	Robillard
Rocheleau	Rock
Sauvageau	Sekora
Serré	St-Hilaire
Stewart (Northumberland)	Tremblay (Lac-Saint-Jean)
Tremblay (Rimouski—Mitis)	Turp
Valeri	Venne
Wappel	Whelan

Le vice-président: Je déclare la motion n° 409 rejetée.

Le prochain vote porte sur la motion n° 410.

● (5500)

(La motion n° 410, mise aux voix, est rejetée.)

(Vote n° 471)

POUR

Députés

Abbott	Cummins
Duncan	Elley
Epp	Forseth
Gilmour	Goldring
Gouk	Grewal
Hart	Hill (Prince George—Peace River)
Jaffer	Johnston
Kenney (Calgary Southeast)	Lowther
Martin (Esquimalt—Juan de Fuca)	Mayfield
McNally	Mills (Red Deer)
Morrison	Pankiw
Solberg	Strahl
Vellacott	White (Langley—Abbotsford) —26

Initiatives ministérielles

CONTRE

● (5505)

Députés

Anderson	Assad
Assadourian	Augustine
Axworthy	Baker
Beaumier	Bellemare
Bernier (Tobique—Mactaquac)	Bevilacqua
Caplan	Catterall
Chamberlain	Chan
Charbonneau	Dalphondu-Guiral
Davies	Dhaliwal
Dion	Discepola
Dockrill	Drouin
Dubé (Lévis-et-Chutes-de-la-Chaudière)	Duhamel
Earle	Fontana
Godin (Acadie—Bathurst)	Gruending
Guimond	Harvey
Iftody	Lalonde
MacAulay	Manley
Marceau	Minna
Pagtakhan	Patry
Perron	Pettigrew
Phinney	Power
Rock	Sgro
Solomon	Speller
St-Julien	Stewart (Brant)
Vanclief	Volpe
Whelan	Wood—52

(La motion n° 411, mise aux voix, est rejetée.)

(Vote n° 472)

POUR

Députés

Abbott	Cummins
Duncan	Elley
Epp	Forsyth
Gilmour	Golding
Gouk	Grewal
Grey (Edmonton North)	Hart
Hill (Prince George—Peace River)	Jaffer
Johnston	Kenney (Calgary Southeast)
Lowther	Martin (Esquimalt—Juan de Fuca)
Mayfield	McNally
Mills (Red Deer)	Morrison
Pankiw	Solberg
Stinson	Strahl
Vellacott	White (Langley—Abbotsford)—28

DÉPUTÉS «PAIRÉS»

Alarie	Assad
Augustine	Axworthy
Bachand (Saint-Jean)	Bakopanos
Beaumier	Bellehumeur
Bergeron	Bernier (Bonaventure—Gaspé—Îles-de-la-Madeleine)
ne—Pabok)	Bigras
Bonwick	Brien
Brown	Byrne
Calder	Canuel
Chan	Comuzzi
Copps	de Savoye
Debien	Dion
Dubé (Lévis-et-Chutes-de-la-Chaudière)	Duceppe
Dumas	Folco
Fournier	Gagnon
Gauthier	Girard-Bujold
Godin (Châteauguay)	Gray (Windsor West)
Guarnieri	Guay
Guimond	Harb
Harvard	Karetak-Lindell
Kilgour (Edmonton Southeast)	Lalonde
Laurin	Marceau
Marchand	Martin (LaSalle—Émard)
McCormick	McGuire
Ménard	Mercier
Normand	Nunziata
O'Brien (Labrador)	Pagtakhan
Perron	Picard (Drummond)
Pickard (Chatham—Kent Essex)	Plamondon
Redman	Robillard
Rocheleau	Rock
Sauvageau	Sekora
Serré	St-Hilaire
Stewart (Northumberland)	Tremblay (Lac-Saint-Jean)
Tremblay (Rimouski—Mitis)	Turp
Valeri	Venne
Wappel	Whelan

CONTRE

Députés

Anderson	Assad
Augustine	Axworthy
Baker	Beaumier
Bellemare	Bernier (Tobique—Mactaquac)
Caplan	Catterall
Chamberlain	Chan
Charbonneau	Copps
Dalphondu-Guiral	Davies
Dhaliwal	Dion
Discepola	Dockrill
Drouin	Dubé (Lévis-et-Chutes-de-la-Chaudière)
Earle	Fontana
Godin (Acadie—Bathurst)	Gruending
Guimond	Harvey
Ianno	Iftody
Laliberte	Lalonde
MacAulay	Manley
Marceau	Minna
Pagtakhan	Patry
Perron	Pettigrew
Phinney	Rock
Solomon	Speller
St-Julien	Stewart (Brant)
Vanclief	Volpe
Whelan	Wood—50

DÉPUTÉS «PAIRÉS»

Alarie	Assad
Augustine	Axworthy
Bachand (Saint-Jean)	Bakopanos
Beaumier	Bellehumeur
Bergeron	Bernier (Bonaventure—Gaspé—Îles-de-la-Madeleine)
ne—Pabok)	Bigras
Bonwick	Brien
Brown	Byrne
Calder	Canuel
Chan	Comuzzi
Copps	de Savoye
Debien	Dion
Dubé (Lévis-et-Chutes-de-la-Chaudière)	Duceppe
Dumas	

Le vice-président: Je déclare la motion n° 410 rejetée.

Le prochain vote porte sur la motion n° 411.

Initiatives ministérielles

Folco	Fournier
Gagnon	Gauthier
Girard-Bujold	Godin (Châteauguay)
Gray (Windsor West)	Guarnieri
Guay	Guimond
Harb	Harvard
Karetak-Lindell	Kilgour (Edmonton Southeast)
Lalonde	Laurin
Marceau	Marchand
Martin (LaSalle—Émard)	McCormick
McGuire	Ménard
Mercier	Normand
Nunziata	O'Brien (Labrador)
Pagtakhan	Perron
Picard (Drummond)	Pickard (Chatham—Kent Essex)
Plamondon	Redman
Robillard	Rocheleau
Rock	Sauvageau
Sekora	Serré
St-Hilaire	Stewart (Northumberland)
Tremblay (Lac-Saint-Jean)	Tremblay (Rimouski—Mitis)
Turp	Valeri
Venne	Wappel
Whelan	

Stinson
Vellacott

Strahl
White (Langley—Abbotsford)—26

CONTRE

Députés

Anderson
Assadourian
Axworthy
Bellemare
Bevilacqua
Catterall
Chan
Dalphond-Guiral
Dhaliwal
Discepola
Drouin
Duhamel
Godin (Acadie—Bathurst)
Guimond
Ianno
Jennings
MacAulay
Marceau
O'Reilly
Paradis
Perron
Phinney
Robillard
Sgro
Speller
Stewart (Brant)
Volpe
Wood—55

Assad
Augustine
Beaumier
Bernier (Tobique—Mactaquac)
Caplan
Chamberlain
Charbonneau
Davies
Dion
Dockrill
Dubé (Lévis-et-Chutes-de-la-Chaudière)
Earle
Gruending
Harvey
Iftody
Lalonde
Manley
Minna
Pagtakhan
Patry
Pettigrew
Richardson
Rock
Solomon
St-Julien
Vanclief
Whelan

Le vice-président: Je déclare la motion n° 411 rejetée.

M. Chuck Strahl: Monsieur le Président, j'invoque le Règlement. Je me demande si vous pourriez nous confirmer un point. Sauf erreur, le député de Surrey-Centre a voté sur chaque motion et amendement depuis le début. Je me demande si vous pourriez nous confirmer ce fait et nous dire s'il y a d'autres députés qui ont voté sur chaque motion depuis le début.

Le vice-président: Je sais que le député s'intéresse énormément aux votes à la Chambre et je l'en félicite. Hier soir, on m'a dit que le député de Surrey-Centre votait sur chaque motion. Je présume qu'il est demeuré ici depuis le début, mais je n'ai pas moi-même été à la Chambre durant toute cette période. Si le whip de l'opposition veut savoir qui a voté sur chaque amendement, je l'invite à consulter le hansard qui sera imprimé une fois que la Chambre aura ajourné. Il y trouvera tous les détails pertinents et pourra satisfaire sa curiosité relativement à cette question, tout comme les autres députés d'ailleurs.

Le prochain vote porte sur la motion n° 412.

• (5510)

La motion n° 412, mise aux voix, est rejetée.)

(Vote n° 473)

POUR

Députés

Abbott	Cummins
Elley	Epp
Gilmour	Goldring
Gouk	Grewal
Grey (Edmonton North)	Hart
Hill (Prince George—Peace River)	Jaffer
Johnston	Kenney (Calgary Southeast)
Lowther	Martin (Esquimalt—Juan de Fuca)
Mayfield	McNally
Mills (Red Deer)	Morrison
Pankiw	Solberg

Alarie
Augustine
Bachand (Saint-Jean)
Beaumier
Bergeron
ne—Pabok)
Bonwick
Brown
Calder
Chan
Copps
Debien
Dubé (Lévis-et-Chutes-de-la-Chaudière)
Dumas
Fournier
Gauthier
Godin (Châteauguay)
Guarnieri
Guimond
Harvard
Kilgour (Edmonton Southeast)
Laurin
Marchand
McCormick
Ménard
Normand
O'Brien (Labrador)
Perron
Pickard (Chatham—Kent Essex)
Redman
Rocheleau
Sauvageau
Serré
Stewart (Northumberland)
Tremblay (Rimouski—Mitis)
Valeri
Wappel

DÉPUTÉS «PAIRÉS»

Assad
Axworthy
Bakopanos
Bellehumeur
Bernier (Bonaventure—Gaspé—Îles-de-la-Madeleine)
Bigras
Brien
Byrne
Canuel
Comuzzi
de Savoye
Dion
Duceppe
Folco
Gagnon
Girard-Bujold
Gray (Windsor West)
Guay
Harb
Karetak-Lindell
Lalonde
Marceau
Martin (LaSalle—Émard)
McGuire
Mercier
Nunziata
Pagtakhan
Picard (Drummond)
Plamondon
Robillard
Rock
Sekora
St-Hilaire
Tremblay (Lac-Saint-Jean)
Turp
Venne
Whelan

Le vice-président: Je déclare la motion n° 412 rejetée.

Le prochain vote porte sur la motion n° 413.

• (5515)

(La motion n° 413, mise aux voix, est rejetée.)

(Vote n° 474)

POUR

Députés

Cummins	Duncan
Elley	Epp
Gilmour	Goldring
Gouk	Grewal
Grey (Edmonton North)	Jaffer
Johnston	Kenney (Calgary Southeast)
Lowther	Martin (Esquimalt—Juan de Fuca)
Mayfield	McNally
Mills (Red Deer)	Morrison
Pankiw	Solberg
Stinson	Vellacott—22

CONTRE

Députés

Assad	Assadourian
Augustine	Axworthy
Baker	Beaumier
Bellemare	Bernier (Tobique—Mactaquac)
Bevilacqua	Caplan
Carroll	Catterall
Chamberlain	Chan
Dalphondu-Guiral	Davies
Dhaliwal	Dion
Discepola	Dockrill
Drouin	Dubé (Lévis-et-Chutes-de-la-Chaudière)
Duhamel	Earle
Easter	Fontana
Gagliano	Godin (Acadie—Bathurst)
Gruending	Guimond
Harvey	Ianno
Jennings	Karetak-Lindell
Laliberte	Lalonde
Leung	MacAulay
Manley	Marceau
Mathews	McKay (Scarborough East)
Minna	Paradis
Parrish	Patry
Perron	Pettigrew
Phinney	Pratt
Richardson	Robillard
Rock	Sgro
Solomon	Speller
St-Julien	Stewart (Brant)
Vanclief	Volpe
Whelan—61	

DÉPUTÉS «PAIRÉS»

Alarie	Assad
Augustine	Axworthy
Bachand (Saint-Jean)	Bakopanos
Beaumier	Bellehumeur
Bergeron	Bernier (Bonaventure—Gaspé—Îles-de-la-Madeleine)
ne—Pabok)	Bigras
Bonwick	Brien
Brown	Byrne
Calder	Canuel
Chan	Comuzzi
Copps	

Initiatives ministérielles

de Savoye	Debien
Dion	Dubé (Lévis-et-Chutes-de-la-Chaudière)
Duceppe	Dumas
Folco	Fournier
Gagnon	Gauthier
Girard-Bujold	Godin (Châteauguay)
Gray (Windsor West)	Guarnieri
Guay	Guimond
Harb	Harvard
Karetak-Lindell	Kilgour (Edmonton Southeast)
Lalonde	Laurin
Marceau	Marchand
Martin (LaSalle—Énard)	McCormick
McGuire	Ménard
Mercier	Normand
Nunziata	O'Brien (Labrador)
Pagtakhan	Perron
Picard (Drummond)	Pickard (Chatham—Kent Essex)
Plamondon	Redman
Robillard	Rocheleau
Rock	Sauvageau
Sekora	Serré
St-Hilaire	Stewart (Northumberland)
Tremblay (Lac-Saint-Jean)	Tremblay (Rimouski—Mitis)
Turp	Valeri
Venne	Wappel
Whelan	

Le vice-président: Je déclare la motion n° 413 rejetée.

Le prochain vote porte sur la motion n° 414.

(La motion n° 414, mise aux voix, est rejetée.)

(Vote n° 475)

POUR

Députés

Abbott	Cummins
Duncan	Elley
Epp	Forseth
Gilmour	Goldring
Gouk	Grewal
Grey (Edmonton North)	Hart
Hill (Prince George—Peace River)	Jaffer
Johnston	Kenney (Calgary Southeast)
Lowther	Martin (Esquimalt—Juan de Fuca)
Mayfield	McNally
Mills (Red Deer)	Morrison
Pankiw	Solberg
Stinson	Strahl
Vellacott	White (Langley—Abbotsford)—28

CONTRE

Députés

Assad	Augustine
Axworthy	Baker
Bellemare	Bernier (Tobique—Mactaquac)
Bevilacqua	Bulte
Caccia	Caplan
Carroll	Chan
Charbonneau	Clouthier
Dalphondu-Guiral	Davies
Dhaliwal	Dion
Discepola	Dockrill
Drouin	Dubé (Lévis-et-Chutes-de-la-Chaudière)
Duhamel	Earle
Fontana	Gagliano
Godfrey	Godin (Acadie—Bathurst)
Grose	Gruending
Guimond	Harvey
Ianno	Jennings

Initiatives ministérielles

Karetak-Lindell
Lalonde
MacAulay
Marceau
McKay (Scarborough East)
O'Reilly
Patry
Pettigrew
Richardson
Rock
St-Julien
Vanclief

Laliberte
Leung
Manley
Matthews
Minna
Parrish
Perron
Pratt
Robillard
Solomon
Stewart (Brant)
Whelan —58

McNally
Morrison
Solberg
Strahl
White (Langley—Abbotsford)—27

Mills (Red Deer)
Pankiw
Stinson
Vellacott

CONTRE

Députés

DÉPUTÉS «PAIRÉS»

Alarie
Augustine
Bachand (Saint-Jean)
Beaumier
Bergeron
ne—Pabok)
Bonwick
Brown
Calder
Chan
Coppes
Debien
Dubé (Lévis-et-Chutes-de-la-Chaudière)
Dumas
Fournier
Gauthier
Godin (Châteauguay)
Guarnieri
Guimond
Harvard
Kilgour (Edmonton Southeast)
Laurin
Marchand
McCormick
Ménard
Normand
O'Brien (Labrador)
Perron
Pickard (Chatham—Kent Essex)
Redman
Rocheleau
Sauvageau
Serré
Stewart (Northumberland)
Tremblay (Rimouski—Mitis)
Valeri
Wappel

Assad
Axworthy
Bakopanos
Bellehumeur
Bernier (Bonaventure—Gaspé—Îles-de-la-Madeleine)
Bigras
Brien
Byrne
Canuel
Comuzzi
de Savoye
Dion
Duceppe
Folco
Gagnon
Girard-Bujold
Gray (Windsor West)
Guay
Harb
Karetak-Lindell
Lalonde
Marceau
Martin (LaSalle—Émard)
McGuire
Mercier
Nunziata
Pagtakhan
Picard (Drummond)
Plamondon
Robillard
Rock
Sekora
St-Hilaire
Tremblay (Lac-Saint-Jean)
Turp
Venne
Whelan

Assad
Axworthy
Bellemare
Bevilacqua
Caccia
Carroll
Chan
Dalphond-Guiral
Dhaliwal
Discepola
Drouin
Earle
Fontana
Godfrey
Grose
Guimond
Ianno
Karetak-Lindell
Lalonde
MacAulay
Marceau
McKay (Scarborough East)
O'Reilly
Patry
Pettigrew
Richardson
Rock
Solomon
Stewart (Brant)
Whelan—59

Assadourian
Baker
Bernier (Tobique—Mactaquac)
Bulte
Caplan
Catterall
Clouthier
Davies
Dion
Dockrill
Dubé (Lévis-et-Chutes-de-la-Chaudière)
Easter
Gagliano
Godin (Acadie—Bathurst)
Grüending
Harvey
Jennings
Laliberte
Leung
Manley
Matthews
Minna
Parrish
Perron
Pratt
Robillard
Sgro
St-Julien
Vanclief

DÉPUTÉS «PAIRÉS»

Alarie
Augustine
Bachand (Saint-Jean)
Beaumier
Bergeron
ne—Pabok)
Bonwick
Brown
Calder
Chan
Coppes
Debien
Dubé (Lévis-et-Chutes-de-la-Chaudière)
Dumas
Fournier
Gauthier
Godin (Châteauguay)
Guarnieri
Guimond
Harvard
Kilgour (Edmonton Southeast)
Laurin
Marchand
McCormick
Ménard
Normand
O'Brien (Labrador)
Perron
Pickard (Chatham—Kent Essex)
Redman
Rocheleau
Sauvageau
Serré
Stewart (Northumberland)
Tremblay (Rimouski—Mitis)
Valeri

Assad
Axworthy
Bakopanos
Bellehumeur
Bernier (Bonaventure—Gaspé—Îles-de-la-Madeleine)
Bigras
Brien
Byrne
Canuel
Comuzzi
de Savoye
Dion
Duceppe
Folco
Gagnon
Girard-Bujold
Gray (Windsor West)
Guay
Harb
Karetak-Lindell
Lalonde
Marceau
Martin (LaSalle—Émard)
McGuire
Mercier
Nunziata
Pagtakhan
Picard (Drummond)
Plamondon
Robillard
Rock
Sekora
St-Hilaire
Tremblay (Lac-Saint-Jean)
Turp

Le vice-président: Je déclare la motion n° 414 rejetée.

Le prochain vote porte sur la motion n° 415.

● (5520)

(La motion n° 415, mise aux voix, est rejetée.)

(Vote n° 476)

POUR

Députés

Abbott
Duncan
Epp
Gilmour
Gouk
Grey (Edmonton North)
Hill (Prince George—Peace River)
Johnston
Martin (Esquimalt—Juan de Fuca)

Cummins
Elley
Forsyth
Goldring
Grewal
Hart
Jaffer
Kenney (Calgary Southeast)
Mayfield

*Initiatives ministérielles*Venne
Whelan

Wappel

Le vice-président: Je déclare la motion n° 415 rejetée.

Le prochain vote porte sur la motion n° 416.

● (5525)

(La motion n° 416, mise aux voix, est rejetée.)

*(Vote n° 477)***POUR**

Députés

Abbott
Duncan
Epp
Goldring
Grewal
Hart
Jaffer
Kenney (Calgary Southeast)
Mayfield
Mills (Red Deer)
Pankiw
Stinson
VellacottCummins
Elley
Gilmour
Gouk
Grey (Edmonton North)
Hill (Prince George—Peace River)
Johnston
Martin (Esquimalt—Juan de Fuca)
McNally
Morrison
Solberg
Strahl
White (Langley—Abbotsford)—26**CONTRE**

Députés

Assad
Augustine
Baker
Bernier (Tobique—Mactaquac)
Bulte
Carroll
Chan
Dalphond-Guiral
Dhaliwal
Dockrill
Dubé (Lévis-et-Chutes-de-la-Chaudière)
Easter
Godfrey
Grose
Guimond
Ianno
Karetak-Lindell
Lalonde
MacAulay
Marceau
McKay (Scarborough East)
Muisse
Parrish
Perron
Pratt
Robillard
Solomon
Vanclief
Whelan—57Assadourian
Axworthy
Bellemare
Bevilacqua
Caccia
Catterall
Charbonneau
Davies
Discepola
Drouin
Earle
Fontana
Godin (Acadie—Bathurst)
Gruending
Harvey
Jennings
Laliberte
Leung
Manley
Matthews
McWhinney
O'Reilly
Patry
Pettigrew
Richardson
Sgro
St-Julien
Volpe**DÉPUTÉS «PAIRÉS»**Alarie
Augustine
Bachand (Saint-Jean)
Beaumier
Bergeron
ne—Pabok)
Bonwick
BrownAssad
Axworthy
Bakopoulos
Bellehumeur
Bernier (Bonaventure—Gaspé—Îles-de-la-Madeleine)
Bigras
BrienByrne
Canuel
Comuzzi
de Savoye
Dion
Duceppe
Folco
Gagnon
Girard-Bujold
Gray (Windsor West)
Guay
Harb
Karetak-Lindell
Lalonde
Marceau
Martin (LaSalle—Énard)
McGuire
Mercier
Nunziata
Pagtakhan
Picard (Drummond)
Plamondon
Robillard
Rock
Sekora
St-Hilaire
Tremblay (Lac-Saint-Jean)
Turp
Venne
WhelanCalder
Chan
Coppes
Debien
Dubé (Lévis-et-Chutes-de-la-Chaudière)
Dumas
Fournier
Gauthier
Godin (Châteauguay)
Guarnieri
Guimond
Harvard
Kilgour (Edmonton Southeast)
Laurin
Marchand
McCormick
Ménard
Normand
O'Brien (Labrador)
Perron
Pickard (Chatham—Kent Essex)
Redman
Rocheleau
Sauvageau
Serré
Stewart (Northumberland)
Tremblay (Rimouski—Mitis)
Valeri
Wappel

Le vice-président: Je déclare la motion n° 416 rejetée.

Le prochain vote porte sur la motion n° 417.

● (5530)

(La motion n° 417, mise aux voix, est rejetée.)

*(Vote n° 478)***POUR**

Députés

Abbott
Cummins
Epp
Goldring
Grewal
Hart
Jaffer
Kenney (Calgary Southeast)
Mayfield
Mills (Red Deer)
Solberg
Strahl
White (Langley—Abbotsford) —25Bailey
Duncan
Gilmour
Gouk
Grey (Edmonton North)
Hill (Prince George—Peace River)
Johnston
Martin (Esquimalt—Juan de Fuca)
McNally
Pankiw
Stinson
Vellacott**CONTRE**

Députés

Assad
Augustine
Baker
Bevilacqua
Carroll
Chan
Dalphond-Guiral
Dhaliwal
Dockrill
Dubé (Lévis-et-Chutes-de-la-Chaudière)
Easter
Godfrey
GroseAssadourian
Axworthy
Bellemare
Bulte
Catterall
Charbonneau
Davies
Discepola
Drouin
Earle
Fontana
Godin (Acadie—Bathurst)
Gruending

Initiatives ministérielles

Guimond
Ianno
Karetak-Lindell
Lalonde
MacAulay
Marceau
McKay (Scarborough East)
Muise
Parrish
Perron
Pratt
Robillard
Solomon
Stewart (Brant)
Whelan —55

Harvey
Jennings
Laliberte
Leung
Manley
Matthews
McWhinney
O'Reilly
Patry
Pettigrew
Richardson
Sgro
St-Julien
Volpe

Hill (Prince George—Peace River)
Johnston
Lowther
Mayfield
Mills (Red Deer)
Solberg
Strahl
White (Langley—Abbotsford) —27

Jaffer
Kenney (Calgary Southeast)
Martin (Esquimalt—Juan de Fuca)
McNally
Pankiw
Stinson
Vellacott

CONTRE

Députés

DÉPUTÉS «PAIRÉS»

Alarie
Augustine
Bachand (Saint-Jean)
Beaumier
Bergeron
ne—Pabok)
Bonwick
Brown
Calder
Chan
Coppes
Debien
Dubé (Lévis-et-Chutes-de-la-Chaudière)
Dumas
Fournier
Gauthier
Godin (Châteauguay)
Guarnieri
Guimond
Harvard
Kilgour (Edmonton Southeast)
Laurin
Marchand
McCormick
Ménard
Normand
O'Brien (Labrador)
Perron
Pickard (Chatham—Kent Essex)
Redman
Rocheleau
Sauvageau
Serré
Stewart (Northumberland)
Tremblay (Rimouski—Mitis)
Valeri
Wappel

Assad
Axworthy
Bakopoulos
Bellehumeur
Bernier (Bonaventure—Gaspé—Îles-de-la-Madeleine)
Bigras
Brien
Byrne
Canuel
Comuzzi
de Savoye
Dion
Duceppe
Folco
Gagnon
Girard-Bujold
Gray (Windsor West)
Guay
Harb
Karetak-Lindell
Lalonde
Marceau
Martin (LaSalle—Émard)
McGuire
Mercier
Nunziata
Pagtakhan
Picard (Drummond)
Plamondon
Robillard
Rock
Sekora
St-Hilaire
Tremblay (Lac-Saint-Jean)
Turp
Venne
Whelan

Anderson
Assadourian
Axworthy
Bellemare
Caccia
Chamberlain
Clouthier
Davies
Dockrill
Dubé (Lévis-et-Chutes-de-la-Chaudière)
Easter
Godin (Acadie—Bathurst)
Gruending
Harvey
Jackson
Karetak-Lindell
Lalonde
MacAulay
Marceau
McKay (Scarborough East)
Muise
O'Reilly
Parrish
Perron
Power
Richardson
Rock
Solomon
Whelan —57

Assad
Augustine
Baker
Bulte
Carroll
Charbonneau
Coppes
Discepola
Drouin
Earle
Godfrey
Grose
Guimond
Ianno
Jennings
Laliberte
Leung
Manley
Matthews
McWhinney
O'Brien (London—Fanshawe)
Pagtakhan
Patry
Pettigrew
Pratt
Robillard
Sgro
Stewart (Brant)

DÉPUTÉS «PAIRÉS»

Alarie
Augustine
Bachand (Saint-Jean)
Beaumier
Bergeron
ne—Pabok)
Bonwick
Brown
Calder
Chan
Coppes
Debien
Dubé (Lévis-et-Chutes-de-la-Chaudière)
Dumas
Fournier
Gauthier
Godin (Châteauguay)
Guarnieri
Guimond
Harvard
Kilgour (Edmonton Southeast)
Laurin
Marchand
McCormick
Ménard
Normand
O'Brien (Labrador)
Perron
Pickard (Chatham—Kent Essex)
Redman
Rocheleau
Sauvageau
Serré

Assad
Axworthy
Bakopoulos
Bellehumeur
Bernier (Bonaventure—Gaspé—Îles-de-la-Madeleine)
Bigras
Brien
Byrne
Canuel
Comuzzi
de Savoye
Dion
Duceppe
Folco
Gagnon
Girard-Bujold
Gray (Windsor West)
Guay
Harb
Karetak-Lindell
Lalonde
Marceau
Martin (LaSalle—Émard)
McGuire
Mercier
Nunziata
Pagtakhan
Picard (Drummond)
Plamondon
Robillard
Rock
Sekora

Le vice-président: Je déclare la motion n^o 417 rejetée.

Le prochain vote porte sur la motion n^o 418.

• (5535)

(La motion n^o 418, mise aux voix, est rejetée.)

(Vote n^o 479)

POUR

Députés

Abbott
Cummins
Elley
Forseth
Gouk
Grey (Edmonton North)

Bailey
Duncan
Epp
Goldring
Grewal
Hart

St-Hilaire
Tremblay (Lac-Saint-Jean)
Turp
Venne
Whelan

Stewart (Northumberland)
Tremblay (Rimouski—Mitis)
Valeri
Wappel

Robillard
Sgro
Stewart (Brant)

Rock
Solomon
Whelan—54

Initiatives ministérielles

Le vice-président: Je déclare la motion n° 418 rejetée.

M. Chuck Strahl: Monsieur le Président, j'invoque le Règlement. Vous avez mentionné que l'étude serait déposée à la Chambre des communes le 1^{er} juillet 2000, mais d'habitude la Chambre des communes ne siège pas à cette date. J'apprécierais que vous expliquiez comment une motion pourrait être déposée lorsque la Chambre ne siège pas et que vous nous disiez si cette motion est recevable, parce qu'elle se reporte à une date à laquelle le Parlement ne siège pas normalement.

Le vice-président: Il revient difficilement à la présidence d'expliquer à celui qui a appuyé la motion la signification de celle-ci.

Le prochain vote porte sur la motion n° 419.

• (5540)

(La motion n° 419, mise aux voix, est rejetée.)

(Vote n° 480)

POUR

Députés

Abbott
Cummins
Elley
Forseth
Goldring
Grewal
Hart
Jaffer
Kenney (Calgary Southeast)
Martin (Esquimalt—Juan de Fuca)
McNally
Pankiw
Stinson
Vellacott—27

Bailey
Duncan
Epp
Gilmour
Gouk
Grey (Edmonton North)
Hill (Prince George—Peace River)
Johnston
Lowther
Mayfield
Mills (Red Deer)
Solberg
Strahl

CONTRE

Députés

Anderson
Augustine
Baker
Bulte
Chamberlain
Clouthier
Davies
Doyle
Dubé (Lévis-et-Chutes-de-la-Chaudière)
Earle
Godfrey
Grose
Guimond
Ianno
Jennings
Laliberte
Leung
Manley
Matthews
McWhinney
O'Brien (London—Fanshawe)
Parrish
Pettigrew
Pratt

Assad
Axworthy
Bellemare
Caccia
Charbonneau
Dalphond-Guiral
Discepolo
Drouin
Duhamel
Easter
Godin (Acadie—Bathurst)
Gruending
Harvey
Jackson
Karetak-Lindell
Lalonde
MacAulay
Marceau
McKay (Scarborough East)
Muise
O'Reilly
Patry
Power
Richardson

Alarie
Augustine
Bachand (Saint-Jean)
Beaumier
Bergeron
ne—Pabok)
Bonwick
Brown
Calder
Chan
Coppes
Debien
Dubé (Lévis-et-Chutes-de-la-Chaudière)
Dumas
Fournier
Gauthier
Godin (Châteauguay)
Guarnieri
Guimond
Harvard
Kilgour (Edmonton Southeast)
Laurin
Marchand
McCormick
Ménard
Normand
O'Brien (Labrador)
Perron
Pickard (Chatham—Kent Essex)
Redman
Rocheleau
Sauvageau
Serré
Stewart (Northumberland)
Tremblay (Rimouski—Mitis)
Valeri
Wappel

Assad
Axworthy
Bakopoulos
Bellehumeur
Bernier (Bonaventure—Gaspé—Îles-de-la-Madeleine)
Bigras
Brien
Byrne
Canuel
Comuzzi
de Savoye
Dion
Duceppe
Folco
Gagnon
Girard-Bujold
Gray (Windsor West)
Guay
Harb
Karetak-Lindell
Lalonde
Marceau
Martin (LaSalle—Émard)
McGuire
Mercier
Nunziata
Pagtakhan
Picard (Drummond)
Plamondon
Robillard
Rock
Sekora
St-Hilaire
Tremblay (Lac-Saint-Jean)
Turp
Venne
Whelan

DÉPUTÉS «PAIRÉS»

Le vice-président: Je déclare la motion n° 419 rejetée.

M. Jim Pankiw: Monsieur le Président, je comprends que la motion a été rejetée, mais pour que tout soit complet et clair, le député qui a appuyé la motion pourrait-il expliquer ce qu'il voulait dire?

Le vice-président: Je suis certain qu'il a eu amplement l'occasion de le faire au cours du débat, et c'est réellement à ce moment qu'il aurait dû fournir des explications. J'ai bien peur qu'il devra attendre une autre occasion. Peut-être qu'au cours du débat à l'étape de la troisième lecture, le député pourra fournir des explications à tous les députés.

Le prochain vote porte sur la motion n° 420.

• (5545)

(La motion n° 420, mise aux voix, est rejetée.)

(Vote n° 481)

POUR

Députés

Abbott
Bailey
Duncan
Epp

Ablonczy
Cummins
Elley
Forseth

Initiatives ministérielles

Gilmour
Gouk
Grey (Edmonton North)
Hill (Prince George—Peace River)
Kenney (Calgary Southeast)
Mayfield
Mills (Red Deer)
Solberg
Strahl
White (Langley—Abbotsford) —27

Goldring
Grewal
Hart
Johnston
Lowther
McNally
Pankiw
Stinson
Vellacott

Rock
Sekora
St-Hilaire
Tremblay (Lac-Saint-Jean)
Turp
Venne
Whelan

Sauvageau
Serré
Stewart (Northumberland)
Tremblay (Rimouski—Mitis)
Valéri
Wappel

Le vice-président: Je déclare la motion n° 420 rejetée.

Le prochain vote porte sur la motion n° 421.

CONTRE

Députés

Anderson
Assadourian
Axworthy
Baker
Bonwick
Caccia
Chamberlain
Davies
Discepola
Drouin
Earle
Godfrey
Grose
Guimond
Harvey
Jackson
Laliberte
Leung
Manley
Matthews
McWhinney
O'Brien (London—Fanshawe)
Patry
Pettigrew
Pratt
Robillard
Sgro
Stewart (Brant)
Whelan—57

Assad
Augustine
Bachand (Richmond—Arthabaska)
Bellemare
Bulte
Carroll
Dalphond-Guiral
Desjarlais
Doyle
Dubé (Lévis-et-Chutes-de-la-Chaudière)
Easter
Godin (Acadie—Bathurst)
Gruending
Hardy
Ianno
Karetak-Lindell
Lalonde
MacAulay
Marceau
McKay (Scarborough East)
Muisse
O'Reilly
Perron
Power
Richardson
Rock
Solomon
Tremblay (Lac-Saint-Jean)

• (5550)

(La motion n° 421, mise aux voix, est rejetée.)

(Vote n° 482)

POUR

Députés

Abbott
Bailey
Duncan
Forseth
Goldring
Grewal
Hart
Kenney (Calgary Southeast)
McNally
Pankiw
Stinson

Ablonczy
Cummins
Epp
Gilmour
Gouk
Grey (Edmonton North)
Johnston
Lowther
Mills (Red Deer)
Solberg
Strahl—22

CONTRE

Députés

Anderson
Axworthy
Baker
Bonwick
Caccia
Catterall
Dalphond-Guiral
Discepola
Drouin
Earle
Gagliano
Godfrey
Grose
Hardy
Ianno
Karetak-Lindell
Lalonde
Manley
McKay (Scarborough East)
Muisse
O'Reilly
Perron
Power
Price
Rock
Stewart (Brant)
Whelan—53

Augustine
Bachand (Richmond—Arthabaska)
Bellemare
Bulte
Carroll
Chamberlain
Desjarlais
Doyle
Dubé (Lévis-et-Chutes-de-la-Chaudière)
Easter
Girard-Bujold
Godin (Acadie—Bathurst)
Guimond
Harvey
Jackson
Laliberte
MacAulay
Marceau
McWhinney
O'Brien (London—Fanshawe)
Patry
Pettigrew
Pratt
Robillard
Solomon
Tremblay (Lac-Saint-Jean)

DÉPUTÉS «PAIRÉS»

Alarie
Augustine
Bachand (Saint-Jean)
Beaumier
Bergeron
ne—Pabok)
Bonwick
Brown
Calder
Chan
Coppes
Debien
Dubé (Lévis-et-Chutes-de-la-Chaudière)
Dumas
Fournier
Gauthier
Godin (Châteauguay)
Guarnieri
Guimond
Harvard
Kilgour (Edmonton Southeast)
Laurin
Marchand
McCormick
Ménard
Normand
O'Brien (Labrador)
Perron
Pickard (Chatham—Kent Essex)
Redman
Rocheleau

Assad
Axworthy
Bakopoulos
Bellehumeur
Bernier (Bonaventure—Gaspé—Îles-de-la-Madeleine)
Bigras
Brien
Byrne
Canuel
Comuzzi
de Savoye
Dion
Duceppe
Folco
Gagnon
Girard-Bujold
Gray (Windsor West)
Guay
Harb
Karetak-Lindell
Lalonde
Marceau
Martin (LaSalle—Émard)
McGuire
Mercier
Nunziata
Pagtakhan
Picard (Drummond)
Plamondon
Robillard

Alarie
Augustine
Bachand (Saint-Jean)
Beaumier
Bergeron
ne—Pabok)
Bonwick

Assad
Axworthy
Bakopoulos
Bellehumeur
Bernier (Bonaventure—Gaspé—Îles-de-la-Madeleine)
Bigras

DÉPUTÉS «PAIRÉS»

Brien
Byrne
Canuel
Comuzzi
de Savoye
Dion
Duceppe
Folco
Gagnon
Girard-Bujold
Gray (Windsor West)
Guay
Harb
Karetak-Lindell
Lalonde
Marceau
Martin (LaSalle—Émard)
McGuire
Mercier
Nunziata
Pagtakhan
Picard (Drummond)
Plamondon
Robillard
Rock
Sekora
St-Hilaire
Tremblay (Lac-Saint-Jean)
Turp
Venne
Whelan

Brown
Calder
Chan
Copps
Debien
Dubé (Lévis-et-Chutes-de-la-Chaudière)
Dumas
Fournier
Gauthier
Godin (Châteauguay)
Guarnieri
Guimond
Harvard
Kilgour (Edmonton Southeast)
Laurin
Marchand
McCormick
Ménard
Normand
O'Brien (Labrador)
Perron
Pickard (Chatham—Kent Essex)
Redman
Rocheleau
Sauvageau
Serré
Stewart (Northumberland)
Tremblay (Rimouski—Mitis)
Valeri
Wappel

Marceau
McKay (Scarborough East)
Muisé
O'Reilly
Perron
Power
Price
Robillard
Tremblay (Lac-Saint-Jean)
Wood —49

Matthews
McWhinney
O'Brien (London—Fanshawe)
Patri
Pettigrew
Pratt
Richardson
Solomon
Whelan

Initiatives ministérielles

DÉPUTÉS «PAIRÉS»

Alarie
Augustine
Bachand (Saint-Jean)
Beaumur
Bergeron
ne—Pabok)
Bonwick
Brown
Calder
Chan
Copps
Debien
Dubé (Lévis-et-Chutes-de-la-Chaudière)
Dumas
Fournier
Gauthier
Godin (Châteauguay)
Guarnieri
Guimond
Harvard
Kilgour (Edmonton Southeast)
Laurin
Marchand
McCormick
Ménard
Normand
O'Brien (Labrador)
Perron
Pickard (Chatham—Kent Essex)
Redman
Rocheleau
Sauvageau
Serré
Stewart (Northumberland)
Tremblay (Rimouski—Mitis)
Valeri
Wappel

Assad
Axworthy
Bakopanos
Bellehumeur
Bernier (Bonaventure—Gaspé—Îles-de-la-Madeleine)
Bigras
Brien
Byrne
Canuel
Comuzzi
de Savoye
Dion
Duceppe
Folco
Gagnon
Girard-Bujold
Gray (Windsor West)
Guay
Harb
Karetak-Lindell
Lalonde
Marceau
Martin (LaSalle—Émard)
McGuire
Mercier
Nunziata
Pagtakhan
Picard (Drummond)
Plamondon
Robillard
Rock
Sekora
St-Hilaire
Tremblay (Lac-Saint-Jean)
Turp
Venne
Whelan

Le vice-président: Je déclare la motion n° 421 rejetée.

Le prochain vote porte sur la motion n° 422.

● (5555)

[Français]

(La motion n° 422, mise aux voix, est rejetée par le vote suivant:)

(Vote n° 483)

POUR

Députés

Ablonczy
Cummins
Epp
Grewal
Johnston
Lowther
Pankiw

Bailey
Duncan
Gilmour
Grey (Edmonton North)
Kenney (Calgary Southeast)
Mills (Red Deer)
Strahl—14

CONTRE

Députés

Anderson
Augustine
Bonwick
Caccia
Dalphond-Guiral
Desjarlais
Dockrill
Drouin
Earle
Godfrey
Grose
Guimond
Ianno
Karetak-Lindell
Laliberte

Assad
Bachand (Richmond—Arthabaska)
Bulte
Clouthier
Davies
Discepola
Doyle
Dubé (Lévis-et-Chutes-de-la-Chaudière)
Gagliano
Godin (Acadie—Bathurst)
Gruending
Hardy
Jackson
Keddy (South Shore)
Manley

Le vice-président: Je déclare la motion n° 422 rejetée.

[Traduction]

Le prochain vote porte sur la motion n° 423.

(La motion n° 423, mise aux voix, est rejetée.)

(Vote n° 484)

POUR

Députés

Ablonczy
Cummins
Epp
Grewal
Johnston
Lowther
Mills (Red Deer)
Strahl—15

Bailey
Duncan
Gilmour
Grey (Edmonton North)
Kenney (Calgary Southeast)
McNally
Pankiw

Initiatives ministérielles

CONTRE

Députés

Anderson	Assad
Augustine	Bachand (Richmond—Arthabaska)
Bulte	Caccia
Clouthier	Dalphond-Guiral
Desjarlais	Discepolo
Drouin	Dubé (Lévis-et-Chutes-de-la-Chaudière)
Earle	Gagliano
Godfrey	Godin (Acadie—Bathurst)
Grose	Gruending
Guimond	Hardy
Ianno	Jackson
Karetak-Lindell	Keddy (South Shore)
Laliberte	Manley
Marceau	Matthews
McWhinney	Muise
O'Brien (London—Fanshawe)	O'Reilly
Patry	Perron
Power	Pratt
Price	Robillard
Stewart (Brant)	Tremblay (Lac-Saint-Jean)
Whelan	Wood—42

DÉPUTÉS «PAIRÉS»

Alarie	Assad
Augustine	Axworthy
Bachand (Saint-Jean)	Bakopanos
Beaumier	Bellehumeur
Bergeron	Bernier (Bonaventure—Gaspé—Îles-de-la-Madeleine—Pabok)
Bonwick	Bigras
Brown	Brien
Calder	Byrne
Chan	Canuel
Copps	Comuzzi
Debien	de Savoye
Dubé (Lévis-et-Chutes-de-la-Chaudière)	Dion
Dumas	Duceppe
Fournier	Folco
Gauthier	Gagnon
Godin (Châteauguay)	Girard-Bujold
Guarnieri	Gray (Windsor West)
Guimond	Guay
Harvard	Harb
Kilgour (Edmonton Southeast)	Karetak-Lindell
Laurin	Lalonde
Marchand	Marceau
McCormick	Martin (LaSalle—Émard)
Ménard	McGuire
Normand	Mercier
O'Brien (Labrador)	Nunziata
Perron	Pagtakhan
Pickard (Chatham—Kent Essex)	Picard (Drummond)
Redman	Plamondon
Rocheleau	Robillard
Sauvageau	Rock
Serré	Sekora
Stewart (Northumberland)	St-Hilaire
Tremblay (Rimouski—Mitis)	Tremblay (Lac-Saint-Jean)
Valeri	Turp
Wappel	Venne
	Whelan

Le vice-président: Je déclare la motion n° 423 rejetée.

M. Chuck Strahl: Monsieur le Président, j'invoque le Règlement. Nous venons de nous prononcer sur une série d'amendements proposant l'entrée en vigueur des dispositions de cette mesure le 1^{er} septembre ou le 1^{er} octobre. L'un après l'autre, ces amendements

ont été rejetés. Toutefois, pourriez-vous confirmer qu'il n'est pas important que l'entrée en vigueur se fasse le premier du mois. Ce pourrait être n'importe quel jour de la semaine, pourvu que la date se situe assez loin dans l'avenir pour permettre une bonne évaluation des répercussions de ce traité.

Le vice-président: Je regrette de ne pouvoir répondre à la question du député. Je note une grande similitude entre les motions et c'est pourquoi je m'étonne que nous ne puissions appliquer le vote à toutes ces motions qui se ressemblent tellement. La Chambre ne semble pas être d'accord pour le faire. Nous pourrions peut-être passer à la prochaine motion, qui propose une nouvelle année, soit 2008.

• (5600)

M. John Cummins: Monsieur le Président, j'invoque le Règlement. Dans le texte anglais, on voit partout le mot «force». Est-ce qu'on utilise ce mot comme dans la Guerre des étoiles pour dire «que la force soit avec toi»?

Le vice-président: Comme le député de Delta—South Richmond le sait très bien, lorsqu'on vote sur des amendements de forme comme ceux-ci, il est préférable d'avoir le texte complet du projet de loi devant soi. Heureusement, nous échappons à cela.

M. Tony Ianno: Monsieur le Président, j'invoque le Règlement. Je me demande s'il y a un médecin dans la salle car je crois que les gens d'en face en auraient bien besoin.

Le vice-président: Je crois que nous devons tous être des médecins les uns pour les autres au cours des prochaines heures.

Le prochain vote porte sur la motion n° 424.

[Français]

(La motion n° 424, mise aux voix, est rejetée par le vote suivant:

(Vote n° 485)

POUR

Députés

Abbott	Ablonczy
Bailey	Cummins
Elley	Epp
Forseth	Gilmour
Goldring	Gouk
Grewal	Hart
Hill (Prince George—Peace River)	Johnston
Kenny (Calgary Southeast)	McNally
Pankiw	Stinson
Strahl	White (Langley—Abbotsford)
Williams—21	

CONTRE

Députés

Anderson	Assad
Augustine	Bachand (Richmond—Arthabaska)
Bellemare	Bigras
Brison	Bulte

Initiatives ministérielles

Caccia
 Cardin
 Charbonneau
 Davies
 Desrochers
 Drouin
 Earle
 Godfrey
 Grose
 Hardy
 Jackson
 Keddy (South Shore)
 Lalonde
 Power
 Robillard
 Stewart (Brant)
 Tremblay (Rimouski—Mitis)
 Wood —43

Canuel
 Chan
 Clouthier
 Desjarlais
 Doyle
 Dumas
 Gagliano
 Godin (Châteauguay)
 Gruending
 Ianno
 Karetak-Lindell
 Laliberte
 Pettigrew
 Price
 Solomon
 Tremblay (Lac-Saint-Jean)
 Whelan

Gouk
 Hill (Prince George—Peace River)
 Kenney (Calgary Southeast)
 McNally
 White (Langley—Abbotsford)

Hart
 Johnston
 Lowther
 Mills (Red Deer)
 Williams—18

CONTRE

Députés

Anderson
 Assadourian
 Bellemare
 Brison
 Caccia
 Cardin
 Catterall
 Charbonneau
 Debien
 Desrochers
 Drouin
 Dumas
 Easter
 Girard-Bujold
 Godin (Châteauguay)
 Guimond
 Ianno
 Keddy (South Shore)
 Lalonde
 Matthews
 Patry
 Robillard
 Solomon
 Stewart (Brant)
 Tremblay (Rimouski—Mitis)
 Wayne
 Wood—53

Assad
 Beaumier
 Bigras
 Bulte
 Canuel
 Carroll
 Chan
 Davies
 Desjarlais
 Doyle
 Duhamel
 Earle
 Gagliano
 Godin (Acadie—Bathurst)
 Gruending
 Hardy
 Jackson
 Laliberte
 Marceau
 O'Reilly
 Pettigrew
 Sgro
 St-Julien
 Tremblay (Lac-Saint-Jean)
 Vanclief
 Whelan

DÉPUTÉS «PAIRÉS»

Alarie
 Augustine
 Bachand (Saint-Jean)
 Beaumier
 Bergeron
 ne—Pabok)
 Bonwick
 Brown
 Calder
 Chan
 Copps
 Debien
 Dubé (Lévis-et-Chutes-de-la-Chaudière)
 Dumas
 Fournier
 Gauthier
 Godin (Châteauguay)
 Guarnieri
 Guimond
 Harvard
 Kilgour (Edmonton Southeast)
 Laurin
 Marchand
 McCormick
 Ménard
 Normand
 O'Brien (Labrador)
 Perron
 Pickard (Chatham—Kent Essex)
 Redman
 Rocheleau
 Sauvageau
 Serré
 Stewart (Northumberland)
 Tremblay (Rimouski—Mitis)
 Valeri
 Wappel

Assad
 Axworthy
 Bakopanos
 Bellehumeur
 Bernier (Bonaventure—Gaspé—Îles-de-la-Madeleine)
 Bigras
 Brien
 Byrne
 Canuel
 Comuzzi
 de Savoye
 Dion
 Duceppe
 Folco
 Gagnon
 Girard-Bujold
 Gray (Windsor West)
 Guay
 Harb
 Karetak-Lindell
 Lalonde
 Marceau
 Martin (LaSalle—Émard)
 McGuire
 Mercier
 Nunziata
 Pagtakhan
 Picard (Drummond)
 Plamondon
 Robillard
 Rock
 Sekora
 St-Hilaire
 Tremblay (Lac-Saint-Jean)
 Turp
 Venne
 Whelan

DÉPUTÉS «PAIRÉS»

Alarie
 Augustine
 Bachand (Saint-Jean)
 Beaumier
 Bergeron
 ne—Pabok)
 Bonwick
 Brown
 Calder
 Chan
 Copps
 Debien
 Dubé (Lévis-et-Chutes-de-la-Chaudière)
 Dumas
 Fournier
 Gauthier
 Godin (Châteauguay)
 Guarnieri
 Guimond
 Harvard
 Kilgour (Edmonton Southeast)
 Laurin
 Marchand
 McCormick
 Ménard
 Normand
 O'Brien (Labrador)
 Perron
 Pickard (Chatham—Kent Essex)
 Redman
 Rocheleau
 Sauvageau
 Serré
 Stewart (Northumberland)
 Tremblay (Rimouski—Mitis)
 Valeri
 Wappel

Assad
 Axworthy
 Bakopanos
 Bellehumeur
 Bernier (Bonaventure—Gaspé—Îles-de-la-Madeleine)
 Bigras
 Brien
 Byrne
 Canuel
 Comuzzi
 de Savoye
 Dion
 Duceppe
 Folco
 Gagnon
 Girard-Bujold
 Gray (Windsor West)
 Guay
 Harb
 Karetak-Lindell
 Lalonde
 Marceau
 Martin (LaSalle—Émard)
 McGuire
 Mercier
 Nunziata
 Pagtakhan
 Picard (Drummond)
 Plamondon
 Robillard
 Rock
 Sekora
 St-Hilaire
 Tremblay (Lac-Saint-Jean)
 Turp
 Venne
 Whelan

Le vice-président: Je déclare la motion n° 424 rejetée.

[Traduction]

Le prochain vote porte sur la motion n° 425.

• (5605)

(La motion n° 425, mise aux voix, est rejetée.)

(Vote n° 486)

POUR

Députés

Abbott
 Bailey
 Elley
 Forseth

Ablonczy
 Cummins
 Epp
 Goldring

Initiatives ministérielles

Le vice-président: Je déclare la motion n° 425 rejetée.

• (5610)

M. Tony Ianno: Monsieur le Président, j'invoque le Règlement. Étant donné qu'il a fallu 425 votes pour que le député de Surrey-Centre voie la lumière, j'ai pensé qu'il voudrait peut-être consulter le reste de ses collègues pour voir s'ils n'ont pas, eux aussi, vu la lumière après leur ridicule. . .

Le vice-président: Le député d'Okanagan—Shuswap a la parole pour un recours au Règlement.

M. Darrel Stinson: Monsieur le Président, contrairement aux députés des autres partis à la Chambre, les députés réformistes ont le droit de voter librement, surtout après avoir consulté leurs électeurs.

Le vice-président: Je ne suis pas certain que ce recours au Règlement soit meilleur que le premier.

M. Gurmant Grewal: Monsieur le Président, j'invoque le Règlement. Je tiens à faire remarquer au député que nous sommes libres de voter comme bon nous semble et que je vote à l'égard de ces amendements au nom de mes électeurs.

Le vice-président: Nous avons fait le tour de cette question je crois. Le député de Trinity—Spadina a la parole pour un recours au Règlement. Je cède à la demande bien malgré moi.

M. Tony Ianno: Monsieur le Président, je remarque que le député de Surrey-Centre s'est absenté. Je me demande combien de ses électeurs il a appelés au cours des sept dernières minutes.

Le vice-président: Je suis certain que nous sommes tous en contact permanent avec nos électeurs.

Le prochain vote porte sur la motion n° 426.

• (5615)

(La motion n° 426, mise aux voix, est rejetée.)

(Vote n° 487)

POUR

Députés

Abbott
Bailey
Elley
Goldring
Grewal
Hart
Johnston
Lowther
McNally
Stinson

Ablonczy
Duncan
Epp
Gouk
Grey (Edmonton North)
Hill (Prince George—Peace River)
Kenney (Calgary Southeast)
Mayfield
Mills (Red Deer)
Williams —20

CONTRE

Députés

Anderson
Beaumier

Assadourian
Bellemare

Bonwick	Brison
Bulte	Caccia
Canuel	Caplan
Cardin	Carroll
Catterall	Chan
Charbonneau	Davies
Debien	Desjarlais
Desrochers	Dion
Discepola	Doyle
Dumas	Earle
Easter	Girard-Bujold
Godin (Acadie—Bathurst)	Godin (Châteauguay)
Gruending	Hardy
Ianno	Iftody
Jackson	Keddy (South Shore)
Laliberte	Lalonde
Marceau	Muise
O'Brien (London—Fanshawe)	O'Reilly
Patry	Pettigrew
Price	Robillard
Robinson	Sgro
Solomon	St-Julien
Stewart (Brant)	Tremblay (Lac-Saint-Jean)
Tremblay (Rimouski—Mitis)	Vanclief
Wayne	Whelan
Wood—55	

DÉPUTÉS «PAIRÉS»

Alarie	Assad
Augustine	Axworthy
Bachand (Saint-Jean)	Bakopanos
Beaumier	Bellehumeur
Bergeron	Bernier (Bonaventure—Gaspé—Îles-de-la-Madeleine)
ne—Pabok)	Bigras
Bonwick	Brien
Brown	Byrne
Calder	Canuel
Chan	Comuzzi
Copps	de Savoye
Debien	Dion
Dubé (Lévis-et-Chutes-de-la-Chaudière)	Duceppe
Dumas	Folco
Fournier	Gagnon
Gauthier	Girard-Bujold
Godin (Châteauguay)	Gray (Windsor West)
Guarnieri	Guay
Guimond	Harb
Harvard	Karetak-Lindell
Kilgour (Edmonton Southeast)	Lalonde
Laurin	Marceau
Marchand	Martin (LaSalle—Émard)
McCormick	McGuire
Ménard	Mercier
Normand	Nunziata
O'Brien (Labrador)	Pagtakhan
Perron	Picard (Drummond)
Pickard (Chatham—Kent Essex)	Plamondon
Redman	Robillard
Rocheleau	Rock
Sauvageau	Sekora
Serré	St-Hilaire
Stewart (Northumberland)	Tremblay (Lac-Saint-Jean)
Tremblay (Rimouski—Mitis)	Turp
Valeri	Venne
Wappel	Whelan

Le vice-président: Je déclare la motion n° 426 rejetée.

Le prochain vote porte sur la motion n° 427.

(La motion n° 427, mise aux voix, est rejetée.)

Initiatives ministérielles

(Vote n° 488)

POUR

Députés

Abbott
Bailey
Duncan
Epp
Goldring
Grey (Edmonton North)
Hill (Prince George—Peace River)
Lowther
McNally
Pankiw
Stinson
White (Langley—Abbotsford)

Ablonczy
Cummins
Elley
Gilmour
Grewal
Hart
Kenney (Calgary Southeast)
Mayfield
Mills (Red Deer)
Solberg
Vellacott
Williams—24

CONTRE

Députés

Assadourian
Beaumier
Bigras
Blondin-Andrew
Brison
Canuel
Cardin
Chamberlain
Charbonneau
Coppes
Debien
Desrochers
Discepola
Duhamel
Earle
Gagliano
Godin (Acadie—Bathurst)
Gruending
Ianno
Jackson
Laliberte
Laurin
MacAulay
McKay (Scarborough East)
Muisse
O'Reilly
Pettigrew
Price
Robinson
Sgro
Stewart (Brant)
Tremblay (Rimouski—Mitis)
Wayne
Wood—67

Baker
Bellemare
Blaikie
Bonwick
Bulte
Caplan
Carroll
Chan
Clouthier
Davies
Desjarlais
Dion
Doyle
Dumas
Easter
Girard-Bujold
Godin (Châteauguay)
Hardy
Iftody
Keddy (South Shore)
Lalonde
Lill
Marceau
Minna
O'Brien (London—Fanshawe)
Patry
Pillitteri
Richardson
Rock
Solomon
Tremblay (Lac-Saint-Jean)
Vanclief
Whelan

DÉPUTÉS «PAIRÉS»

Alarie
Augustine
Bachand (Saint-Jean)
Beaumier
Bergeron
ne—Pabok)
Bonwick
Brown
Calder
Chan
Coppes
Debien
Dubé (Lévis-et-Chutes-de-la-Chaudière)
Dumas
Fournier
Gauthier
Godin (Châteauguay)
Guarnieri

Assad
Axworthy
Bakopanos
Bellehumeur
Bernier (Bonaventure—Gaspé—Îles-de-la-Madeleine)
Bigras
Brien
Byrne
Canuel
Comuzzi
de Savoye
Dion
Duceppe
Folco
Gagnon
Girard-Bujold
Gray (Windsor West)
Guay

Guimond
Harvard
Kilgour (Edmonton Southeast)
Laurin
Marchand
McCormick
Ménard
Normand
O'Brien (Labrador)
Perron
Pickard (Chatham—Kent Essex)
Redman
Rocheleau
Sauvageau
Serré
Stewart (Northumberland)
Tremblay (Rimouski—Mitis)
Valeri
Wappel

Harb
Karetak-Lindell
Lalonde
Marceau
Martin (LaSalle—Émard)
McGuire
Mercier
Nunziata
Pagtakhan
Picard (Drummond)
Plamondon
Robillard
Rock
Sekora
St-Hilaire
Tremblay (Lac-Saint-Jean)
Turp
Venne
Whelan

Le vice-président: Je déclare la motion n° 427 rejetée.

● (5620)

M. Jay Hill: Monsieur le Président, j'invoque le Règlement. Je ne voudrais pas dire que la Présidence a l'ouïe sélective, mais j'ai déjà entendu de vieux chevaux dans la prairie produire plus de décibels en hennissant que les décibels produits par les députés ministériels au cours des derniers votes. Je crois que nous gagnons constamment en termes de voix exprimées.

Le vice-président: Sans me vanter, je dois dire que, à deux reprises, les pour m'ont semblé retentir plus fort que les contre selon ce que j'avais entendu. Dans les deux cas toutefois, lors du vote, le nombre de contre l'a emporté. Cela s'est produit deux fois seulement durant toutes mes présences au fauteuil depuis 17 h 30 mardi soir. Je ne voudrais pas répéter l'erreur, alors j'essaie de me prononcer conformément à ce que j'entends et je peux dire que j'ai eu raison dans tous les cas sauf deux.

M. Tony Ianno: Monsieur le Président, j'invoque le Règlement. Outre l'effet des laryngites, nous savons que certains députés d'en face ont dit non comme nous. On peut lire dans le *National Post* que certains d'entre eux ont. . .

Le vice-président: Je n'ai pas lu les journaux, mais je sais que ça, c'est un accessoire. Je sais reconnaître un accessoire lorsque j'en vois un.

M. Jason Kenney: Monsieur le Président, j'invoque le Règlement. Mon intervention ressemble à la précédente, mais nonobstant les rumeurs, je tiens à dire que j'irai jusqu'au bout, même si je dois tomber endormi.

Le vice-président: Nous remercions tous le député de ce commentaire.

Le prochain vote porte sur la motion n° 428.

● (5625)

[Français]

(La motion n° 428, mise aux voix, est rejetée par le vote suivant:)

Initiatives ministérielles

(Vote n° 489)

POUR

Députés

Abbott
Bailey
Duncan
Epp
Goldring
Grewal
Hart
Johnston
Lowther
Mills (Red Deer)
Solberg
Vellacott
Williams —25

Ablonczy
Cummins
Elley
Gilmour
Gouk
Grey (Edmonton North)
Hill (Prince George—Peace River)
Kenney (Calgary Southeast)
Mayfield
Pankiw
Stinson
White (Langley—Abbotsford)

CONTRE

Députés

Assad
Augustine
Bellemare
Bigras
Blondin-Andrew
Brisson
Caccia
Caplan
Carroll
Chamberlain
Charbonneau
Coppes
Davies
Desjarlais
Dion
Dockrill
Duhamel
Earle
Fontana
Girard-Bujold
Godin (Acadie—Bathurst)
Grose
Hardy
Iftody
Jennings
Laliberte
Laurin
Lill
Marceau
McWhinney
Muisse
O'Reilly
Patry
Pillitteri
Price
Robinson
Sgro
Stewart (Brant)
Tremblay (Rimouski—Mitis)
Wayne
Wood—81

Assadourian
Baker
Bevilacqua
Blaikie
Bonwick
Bulte
Canel
Cardin
Catterall
Chan
Clouthier
Dalphond-Guiral
Debien
Desrochers
Discepola
Doyle
Dumas
Easter
Gagliano
Godfrey
Godin (Châteauguay)
Gruending
Ianno
Jackson
Keddy (South Shore)
Lalonde
Leung
MacAulay
McKay (Scarborough East)
Minna
O'Brien (London—Fanshawe)
Parrish
Pettigrew
Power
Robillard
Rock
Solomon
Tremblay (Lac-Saint-Jean)
Vanclief
Whelan

DÉPUTÉS «PAIRÉS»

Alarie
Augustine
Bachand (Saint-Jean)
Beaumier
Bergeron
ne—Pabok

Assad
Axworthy
Bakopanos
Bellehumeur
Bernier (Bonaventure—Gaspé—Îles-de-la-Madeleine)

Bigras
Brien
Byrne
Canel
Comuzzi
de Savoye
Dion
Duceppe
Folco
Gagnon
Girard-Bujold
Gray (Windsor West)
Guay
Harb
Karetak-Lindell
Lalonde
Marceau
Martin (LaSalle—Énard)
McGuire
Mercier
Nunziata
Pagtakhan
Picard (Drummond)
Plamondon
Robillard
Rock
Sekora
St-Hilaire
Tremblay (Lac-Saint-Jean)
Turp
Venne
Whelan

Bonwick
Brown
Calder
Chan
Coppes
Debien
Dubé (Lévis-et-Chutes-de-la-Chaudière)
Dumas
Fournier
Gauthier
Godin (Châteauguay)
Guarnieri
Guimond
Harvard
Kilgour (Edmonton Southeast)
Laurin
Marchand
McCormick
Ménard
Normand
O'Brien (Labrador)
Perron
Pickard (Chatham—Kent Essex)
Redman
Rocheleau
Sauvageau
Serré
Stewart (Northumberland)
Tremblay (Rimouski—Mitis)
Valeri
Wappel

Le président suppléant (M. McClelland): Je déclare la motion n° 428 rejetée.

[Traduction]

M. John Williams: Monsieur le Président, j'invoque le Règlement. Il y a eu deux pour et aucun contre lors du dernier vote. Est-ce à dire que la motion a été adoptée?

Le président suppléant (M. McClelland): S'il y a eu deux pour, je suis convaincu que des contre seront exprimés très bientôt.

Le prochain vote porte sur la motion n° 429.

● (5630)

[Français]

(La motion n° 429, mise aux voix, est rejetée par le vote suivant:)

(Vote n° 490)

POUR

Députés

Abbott
Bailey
Duncan
Epp
Gilmour
Gouk
Grey (Edmonton North)
Hill (Macleod)
Johnston
Lowther
Mills (Red Deer)

Ablonczy
Cummins
Elley
Forseth
Goldring
Grewal
Hart
Hill (Prince George—Peace River)
Kenney (Calgary Southeast)
Mayfield
Pankiw

Initiatives ministérielles

Solberg
Strahl
White (Langley—Abbotsford)

Stinson
Vellacott
Williams—28

Tremblay (Lac-Saint-Jean)
Turp
Venne
Whelan

Tremblay (Rimouski—Mitis)
Valeri
Wappel

CONTRE

Députés

Anderson
Assadourian
Baker
Bigras
Blondin-Andrew
Caccia
Cardin
Catterall
Charbonneau
Coppes
Davies
Desjarlais
Discepola
Doyle
Earle
Gagliano
Godfrey
Grose
Hardy
Jackson
Keddy (South Shore)
Laliberte
Laurin
Lill
Marceau
McWhinney
Muise
O'Reilly
Pettigrew
Power
Robillard
Rock
Solomon
Stewart (Brant)
Tremblay (Rimouski—Mitis)
Wayne
Wood—73

Assad
Augustine
Bellemare
Blaikie
Brison
Canuel
Carroll
Chamberlain
Clouthier
Dalphon-Guiral
Debien
Desrochers
Dockrill
Dumas
Fontana
Girard-Bujold
Godin (Châteauguay)
Gruending
Iftody
Jennings
Keys
Lalonde
Leung
MacAulay
McKay (Scarborough East)
Minna
O'Brien (London—Fanshawe)
Parrish
Pillitteri
Price
Robinson
Sgro
St-Julien
Tremblay (Lac-Saint-Jean)
Vanclief
Whelan

DÉPUTÉS «PAIRÉS»

Alarie
Augustine
Bachand (Saint-Jean)
Beaumier
Bergeron
ne—Pabok)
Bonwick
Brown
Calder
Chan
Coppes
Debien
Dubé (Lévis-et-Chutes-de-la-Chaudière)
Dumas
Fournier
Gauthier
Godin (Châteauguay)
Guarnieri
Guimond
Harvard
Kilgour (Edmonton Southeast)
Laurin
Marchand
McCormick
Ménard
Normand
O'Brien (Labrador)
Perron
Pickard (Chatham—Kent Essex)
Redman
Rocheleau
Sauvageau
Serré
Stewart (Northumberland)

Assad
Axworthy
Bakopanos
Bellehumeur
Bernier (Bonaventure—Gaspé—Îles-de-la-Madeleine)
Bigras
Brien
Byrne
Canuel
Comuzzi
de Savoye
Dion
Duceppe
Folco
Gagnon
Girard-Bujold
Gray (Windsor West)
Guay
Harb
Karetak-Lindell
Lalonde
Marceau
Martin (LaSalle—Émard)
McGuire
Mercier
Nunziata
Pagtakhan
Picard (Drummond)
Plamondon
Robillard
Rock
Sekora
St-Hilaire

Le président suppléant (M. McClelland): Je déclare la motion n° 429 rejetée.

[Traduction]

Le prochain vote porte sur la motion n° 430.

• (5635)

[Français]

(La motion n° 430, mise aux voix, est rejetée par le vote suivant:)

(Vote n° 491)

POUR

Députés

Abbott
Bailey
Duncan
Epp
Gilmour
Gouk
Grey (Edmonton North)
Hill (Macleod)
Johnston
Lowther
McNally
Morrison
Solberg
Strahl
White (Langley—Abbotsford)

Ablonczy
Cummins
Elley
Forseth
Goldring
Grewal
Hart
Hill (Prince George—Peace River)
Kenney (Calgary Southeast)
Mayfield
Mills (Red Deer)
Pankiw
Stinson
Vellacott
Williams—30

CONTRE

Députés

Anderson
Augustine
Baker
Bigras
Blondin-Andrew
Canuel
Catterall
Charbonneau
Coppes
Davies
Desjarlais
Discepola
Doyle
Dumas
Easter
Girard-Bujold
Godin (Châteauguay)
Hardy
Ianno
Jackson
Keddy (South Shore)
Laliberte
Laurin
MacAulay
Matthews
McWhinney
Muise
O'Reilly
Pettigrew
Price
Robinson
Rock

Assadourian
Bachand (Richmond—Arthabaska)
Bellemare
Blaikie
Caccia
Carroll
Chamberlain
Clouthier
Dalphon-Guiral
Debien
Desrochers
Dockrill
Drouin
Earle
Fontana
Godfrey
Grose
Harvey
Iftody
Jennings
Keys
Lalonde
Lill
Marceau
McKay (Scarborough East)
Minna
O'Brien (London—Fanshawe)
Parrish
Power
Robillard
Rocheleau
Sgro

Initiatives ministérielles

Solomon
Stewart (Brant)
Tremblay (Rimouski—Mitis)
Whelan

St-Julien
Tremblay (Lac-Saint-Jean)
Vanclief
Wood—72

DÉPUTÉS «PAIRÉS»

Alarie
Augustine
Bachand (Saint-Jean)
Beaumier
Bergeron
ne—Pabok)
Bonwick
Brown
Calder
Chan
Copps
Debien
Dubé (Lévis-et-Chutes-de-la-Chaudière)
Dumas
Fournier
Gauthier
Godin (Châteauguay)
Guarnieri
Guimond
Harvard
Kilgour (Edmonton Southeast)
Laurin
Marchand
McCormick
Ménard
Normand
O'Brien (Labrador)
Perron
Pickard (Chatham—Kent Essex)
Redman
Rocheleau
Sauvageau
Serré
Stewart (Northumberland)
Tremblay (Rimouski—Mitis)
Valeri
Wappel

Assad
Axworthy
Bakopanos
Bellehumeur
Bernier (Bonaventure—Gaspé—Îles-de-la-Madeleine)
Bigras
Brien
Byrne
Canuel
Comuzzi
de Savoye
Dion
Duceppe
Folco
Gagnon
Girard-Bujold
Gray (Windsor West)
Guay
Harb
Karetak-Lindell
Lalonde
Marceau
Martin (LaSalle—Émard)
McGuire
Mercier
Nunziata
Pagtakhan
Picard (Drummond)
Plamondon
Robillard
Rock
Sekora
St-Hilaire
Tremblay (Lac-Saint-Jean)
Turp
Venne
Whelan

CONTRE

Députés

Anderson
Augustine
Baker
Bigras
Blondin-Andrew
Caccia
Caplan
Carroll
Chamberlain
Dalphond-Guiral
Debien
Desrochers
Dion
Dockrill
Drouin
Dumas
Easter
Girard-Bujold
Godin (Châteauguay)
Hardy
Iftody
Jennings
Keddy (South Shore)
Laliberte
Laurin
Lill
Marceau
McKay (Scarborough East)
Minna
Nault
O'Reilly
Pettigrew
Power
Price
Robinson
Rock
Solomon
Stewart (Brant)
Tremblay (Rimouski—Mitis)
Wayne
Wood—81

Assadourian
Bachand (Richmond—Arthabaska)
Barnes
Blaikie
Brison
Canuel
Cardin
Catterall
Charbonneau
Davies
Desjarlais
Dhaliwal
Discepola
Doyle
Duhamel
Earle
Fontana
Godin (Acadie—Bathurst)
Grose
Harvey
Jackson
Karetak-Lindell
Keyes
Lalonde
Leung
MacAulay
Matthews
McWhinney
Muisé
O'Brien (London—Fanshawe)
Parrish
Phinney
Pratt
Robillard
Rocheleau
Sgro
St-Julien
Tremblay (Lac-Saint-Jean)
Vanclief
Whelan

Le président suppléant (M. McClelland): Je déclare la motion n° 430 rejetée.

[Traduction]

Le prochain vote porte sur la motion n° 431.

● (5640)

[Français]

(La motion n° 431, mise aux voix, est rejetée par le vote suivant:)

(Vote n° 492)

POUR

Députés

Abbott
Bailey
Duncan
Forseth
Goldring
Grewal
Hart
Hill (Prince George—Peace River)
Kenney (Calgary Southeast)
Mayfield
Mills (Red Deer)
Pankiw
Stinson
Vellacott
Williams—29

Ablonczy
Cummins
Epp
Gilmour
Gouk
Grey (Edmonton North)
Hill (MacLeod)
Johnston
Lowther
McNally
Morrison
Solberg
Strahl
White (Langley—Abbotsford)

DÉPUTÉS «PAIRÉS»

Alarie
Augustine
Bachand (Saint-Jean)
Beaumier
Bergeron
ne—Pabok)
Bonwick
Brown
Calder
Chan
Copps
Debien
Dubé (Lévis-et-Chutes-de-la-Chaudière)
Dumas
Fournier
Gauthier
Godin (Châteauguay)
Guarnieri
Guimond
Harvard
Kilgour (Edmonton Southeast)
Laurin
Marchand
McCormick
Ménard
Normand
O'Brien (Labrador)
Perron
Pickard (Chatham—Kent Essex)
Redman
Rocheleau
Sauvageau
Serré

Assad
Axworthy
Bakopanos
Bellehumeur
Bernier (Bonaventure—Gaspé—Îles-de-la-Madeleine)
Bigras
Brien
Byrne
Canuel
Comuzzi
de Savoye
Dion
Duceppe
Folco
Gagnon
Girard-Bujold
Gray (Windsor West)
Guay
Harb
Karetak-Lindell
Lalonde
Marceau
Martin (LaSalle—Émard)
McGuire
Mercier
Nunziata
Pagtakhan
Picard (Drummond)
Plamondon
Robillard
Rock
Sekora

St-Hilaire
Tremblay (Lac-Saint-Jean)
Turp
Venne
Whelan

Stewart (Northumberland)
Tremblay (Rimouski—Mitis)
Valeri
Wappel

Power
Price
Robinson
Sgro
St-Julien
Tremblay (Lac-Saint-Jean)
Vancielief
Whelan

Pratt
Robillard
Rocheleau
Solomon
Stewart (Brant)
Tremblay (Rimouski—Mitis)
Wayne
Wood—74

Le président suppléant (M. McClelland): Je déclare la motion n° 431 rejetée.

[Traduction]

Le prochain vote porte sur la motion n° 432.

• (5645)

[Français]

(La motion n° 432, mise aux voix, est rejetée par le vote suivant:)

(Vote n° 493)

POUR

Députés

Abbott
Bailey
Duncan
Forsyth
Goldring
Grewal
Hanger
Hill (MacLeod)
Johnston
Lunn
McNally
Morrison
Solberg
Strahl
Williams—29

Ablonczy
Cummins
Epp
Gilmour
Gouk
Grey (Edmonton North)
Hart
Hill (Prince George—Peace River)
Lowther
Mayfield
Mills (Red Deer)
Pankiw
Stinson
Vellacott

CONTRE

Députés

Anderson
Assadourian
Bachand (Richmond—Arthabaska)
Barnes
Bellemare
Blaikie
Brisson
Canuel
Cardin
Charbonneau
Dalphond-Guiral
Debien
Desrochers
Dion
Dockrill
Drouin
Earle
Girard-Bujold
Godin (Châteauguay)
Hardy
Jennings
Keddy (South Shore)
Lalonde
Lill
Marceau
McWhinney
Muise
O'Reilly
Pettigrew

Assad
Augustine
Baker
Beaumier
Bigras
Blondin-Andrew
Bulte
Caplan
Chamberlain
Clouthier
Davies
Desjarlais
Dhaliwal
Discepola
Doyle
Dumas
Easter
Godin (Acadie—Bathurst)
Grose
Harvey
Karetak-Lindell
Laliberte
Laurin
MacAulay
Matthews
Minna
Nault
Parrish
Phinney

Alarie
Augustine
Bachand (Saint-Jean)
Beaumier
Bergeron
ne—Pabok)
Bonwick
Brown
Calder
Chan
Copps
Debien
Dubé (Lévis-et-Chutes-de-la-Chaudière)
Dumas
Fournier
Gauthier
Godin (Châteauguay)
Guarnieri
Guimond
Harvard
Kilgour (Edmonton Southeast)
Laurin
Marchand
McCormick
Ménard
Normand
O'Brien (Labrador)
Perron
Pickard (Chatham—Kent Essex)
Redman
Rocheleau
Sauvageau
Serré
Stewart (Northumberland)
Tremblay (Rimouski—Mitis)
Valeri
Wappel

Assad
Axworthy
Bakopanos
Bellehumeur
Bernier (Bonaventure—Gaspé—Îles-de-la-Madeleine)
Bigras
Brien
Byrne
Canuel
Comuzzi
de Savoye
Dion
Duceppe
Folco
Gagnon
Girard-Bujold
Gray (Windsor West)
Guay
Harb
Karetak-Lindell
Lalonde
Marceau
Martin (LaSalle—Émard)
McGuire
Mercier
Nunziata
Pagtakhan
Picard (Drummond)
Plamondon
Robillard
Rock
Sekora
St-Hilaire
Tremblay (Lac-Saint-Jean)
Turp
Venne
Whelan

Le président suppléant (M. McClelland): Je déclare la motion n° 432 rejetée.

[Traduction]

Le prochain vote porte sur la motion n° 433.

• (5650)

[Français]

(La motion n° 433, mise aux voix, est rejetée par le vote suivant:)

(Vote n° 494)

POUR

Députés

Abbott
Bailey
Duncan
Forsyth
Goldring
Grewal
Hanger
Hill (Prince George—Peace River)

Ablonczy
Cummins
Epp
Gilmour
Gouk
Grey (Edmonton North)
Hill (MacLeod)
Johnston

Initiatives ministérielles

DÉPUTÉS «PAIRÉS»

Initiatives ministérielles

Lowther
Mayfield
Mills (Red Deer)
Pankiw
Stinson
Vellacott

Lunn
McNally
Morrison
Solberg
Strahl
Williams—28

Martin (LaSalle—Énard)
McGuire
Mercier
Nunziata
Pagtakhan
Picard (Drummond)
Plamondon
Robillard
Rock
Sekora
St-Hilaire
Tremblay (Lac-Saint-Jean)
Turp
Venne
Whelan

McCormick
Ménard
Normand
O'Brien (Labrador)
Perron
Pickard (Chatham—Kent Essex)
Redman
Rocheleau
Sauvageau
Serré
Stewart (Northumberland)
Tremblay (Rimouski—Mitis)
Valeri
Wappel

CONTRE

Députés

Anderson
Assadourian
Axworthy
Baker
Beaumier
Blaikie
Bonwick
Canuel
Cardin
Chamberlain
Clouthier
Davies
Desjarlais
Dhaliwal
Discepola
Doyle
Dumas
Easter
Godin (Acadie—Bathurst)
Grose
Harvey
Laliberte
Laurin
Lill
Manley
Matthews
Minna
Nault
O'Brien (London—Fanshawe)
Parrish
Phinney
Power
Price
Robinson
Sgro
Speller
Stewart (Brant)
Tremblay (Rimouski—Mitis)
Wayne
Wood—79

Assad
Augustine
Bachand (Richmond—Arthabaska)
Barnes
Bigras
Blondin-Andrew
Bulte
Caplan
Catterall
Charbonneau
Dalphondu-Guiral
Debien
Desrochers
Dion
Dockrill
Drouin
Earle
Girard-Bujold
Godin (Châteauguay)
Hardy
Karetak-Lindell
Lalonde
Leung
MacAulay
Marceau
McWhinney
Muise
Normand
O'Reilly
Pettigrew
Pillitteri
Pratt
Robillard
Rocheleau
Solomon
St-Julien
Tremblay (Lac-Saint-Jean)
Vanclief
Whelan

Le président suppléant (M. McClelland): Je déclare la motion n° 433 rejetée.

La prochaine mise aux voix porte sur la motion n° 434.

• (5655)

(La motion n° 434, mise aux voix, est rejetée par le vote suivant:)

(Vote n° 495)

POUR

Députés

Abbott
Bailey
Duncan
Gilmour
Gouk
Grey (Edmonton North)
Hart
Hill (Prince George—Peace River)
Kenney (Calgary Southeast)
Lunn
Mayfield
Mills (Red Deer)
Pankiw
Stinson
Vellacott

Abлонczy
Cummins
Epp
Goldring
Grewal
Hanger
Hill (Macleod)
Johnston
Lowther
Manning
McNally
Morrison
Solberg
Strahl
Williams—30

DÉPUTÉS «PAIRÉS»

Alarie
Augustine
Bachand (Saint-Jean)
Beaumier
Bergeron
ne—Pabok)
Bonwick
Brown
Calder
Chan
Coppes
Debien
Dubé (Lévis-et-Chutes-de-la-Chaudière)
Dumas
Fournier
Gauthier
Godin (Châteauguay)
Guarnieri
Guimond
Harvard
Kilgour (Edmonton Southeast)
Laurin
Marchand

Assad
Axworthy
Bakopoulos
Bellehumeur
Bernier (Bonaventure—Gaspé—Îles-de-la-Madeleine)
Bigras
Brien
Byrne
Canuel
Comuzzi
de Savoye
Dion
Duceppe
Folco
Gagnon
Girard-Bujold
Gray (Windsor West)
Guay
Harb
Karetak-Lindell
Lalonde
Marceau

Anderson
Assadourian
Axworthy
Baker
Beaumier
Blaikie
Bulte
Caplan
Carroll
Charbonneau
Dalphondu-Guiral
Desjarlais
Dhaliwal
Dockrill
Dumas
Girard-Bujold
Godin (Acadie—Bathurst)
Grose
Harvey
Keddy (South Shore)
Lalonde
Lill
Manley
Minna
Nault
O'Brien (London—Fanshawe)
Pettigrew

Assad
Augustine
Bachand (Richmond—Arthabaska)
Barnes
Bigras
Blondin-Andrew
Canuel
Cardin
Chamberlain
Coppes
Davies
Desrochers
Discepola
Doyle
Easter
Godfrey
Godin (Châteauguay)
Hardy
Karetak-Lindell
Laliberte
Laurin
MacAulay
McWhinney
Muise
Normand
O'Reilly
Phinney

CONTRE

Députés

Initiatives ministérielles

Power
Robillard
Sgro
Speller
Stewart (Brant)
Tremblay (Rimouski—Mitis)
Wayne
Wood—69

Pratt
Robinson
Solomon
St-Julien
Tremblay (Lac-Saint-Jean)
Vanclief
Whelan

Johnston
Lowther
Manning
McNally
Morrison
Schmidt
Stinson
Vellacott

Kenney (Calgary Southeast)
Lunn
Mayfield
Mills (Red Deer)
Pankiw
Solberg
Strahl
Williams—32

DÉPUTÉS «PAIRÉS»

Alarie
Augustine
Bachand (Saint-Jean)
Beaumier
Bergeron
ne—Pabok)
Bonwick
Brown
Calder
Chan
Copps
Debien
Dubé (Lévis-et-Chutes-de-la-Chaudière)
Dumas
Fournier
Gauthier
Godin (Châteauguay)
Guarnieri
Guimond
Harvard
Kilgour (Edmonton Southeast)
Laurin
Marchand
McCormick
Ménard
Normand
O'Brien (Labrador)
Perron
Pickard (Chatham—Kent Essex)
Redman
Rocheleau
Sauvageau
Serré
Stewart (Northumberland)
Tremblay (Rimouski—Mitis)
Valeri
Wappel

Assad
Axworthy
Bakopanos
Bellehumeur
Bernier (Bonaventure—Gaspé—Îles-de-la-Madelei-
Bigras
Brien
Byrne
Canuel
Comuzzi
de Savoye
Dion
Duceppe
Folco
Gagnon
Girard-Bujold
Gray (Windsor West)
Guay
Harb
Karetak-Lindell
Lalonde
Marceau
Martin (LaSalle—Émard)
McGuire
Mercier
Nunziata
Pagtakhan
Picard (Drummond)
Plamondon
Robillard
Rock
Sekora
St-Hilaire
Tremblay (Lac-Saint-Jean)
Turp
Venne
Whelan

Anderson
Assadourian
Axworthy
Baker
Beaumier
Bigras
Blondin-Andrew
Canuel
Cardin
Chamberlain
Clouthier
Desjarlais
Discepola
Doyle
Fontana
Girard-Bujold
Godin (Châteauguay)
Hardy
Karetak-Lindell
Keyes
Lalonde
Lill
Marceau
Minna
Nault
O'Brien (London—Fanshawe)
Phinney
Price
Rocheleau
Solomon
St-Julien
Tremblay (Rimouski—Mitis)
Vanclief

CONTRE

Députés

Assad
Augustine
Bachand (Richmond—Arthabaska)
Barnes
Bellemare
Blaikie
Bulte
Caplan
Carroll
Charbonneau
Davies
Desrochers
Dockrill
Dumas
Gagliano
Godfrey
Grose
Harvey
Keddy (South Shore)
Laliberte
Laurin
Manley
McWhinney
Muise
Normand
O'Reilly
Pratt
Robinson
Sgro
Speller
Tremblay (Lac-Saint-Jean)
Valeri
Wood—66

Le président suppléant (M. McClelland): Je déclare la motion n° 434 rejetée.

[Traduction]

Le prochain vote porte sur la motion n° 435.

• (5700)

[Français]

(La motion n° 435, mise aux voix, est rejetée par le vote suivant:)

(Vote n° 496)

POUR

Députés

Abbott
Bailey
Cummins
Epp
Goldring
Grewal
Hanger
Hill (Macleod)

Ablonczy
Cadman
Duncan
Gilmour
Gouk
Grey (Edmonton North)
Hart
Hill (Prince George—Peace River)

Alarie
Augustine
Bachand (Saint-Jean)
Beaumier
Bergeron
ne—Pabok)
Bonwick
Brown
Calder
Chan
Copps
Debien
Dubé (Lévis-et-Chutes-de-la-Chaudière)
Dumas
Fournier
Gauthier
Godin (Châteauguay)
Guarnieri
Guimond
Harvard
Kilgour (Edmonton Southeast)
Laurin
Marchand
McCormick
Ménard
Normand
O'Brien (Labrador)
Perron
Pickard (Chatham—Kent Essex)

Assad
Axworthy
Bakopanos
Bellehumeur
Bernier (Bonaventure—Gaspé—Îles-de-la-Madelei-
Bigras
Brien
Byrne
Canuel
Comuzzi
de Savoye
Dion
Duceppe
Folco
Gagnon
Girard-Bujold
Gray (Windsor West)
Guay
Harb
Karetak-Lindell
Lalonde
Marceau
Martin (LaSalle—Émard)
McGuire
Mercier
Nunziata
Pagtakhan
Picard (Drummond)

Initiatives ministérielles

Plamondon
Robillard
Rock
Sekora
St-Hilaire
Tremblay (Lac-Saint-Jean)
Turp
Venne
Whelan

Redman
Rocheleau
Sauvageau
Serré
Stewart (Northumberland)
Tremblay (Rimouski—Mitis)
Valeri
Wappel

O'Reilly
Phinney
Power
Price
Rocheleau
Speller
Tremblay (Lac-Saint-Jean)
Vanclief
Wood—73

Pagtakhan
Pillitteri
Pratt
Robinson
Solomon
Stewart (Brant)
Tremblay (Rimouski—Mitis)
Wayne

Le président suppléant (M. McClelland): Je déclare la motion n° 435 rejetée.

[Traduction]

Le prochain vote porte sur la motion n° 436.

● (5705)

(La motion n° 436, mise au voix, est rejetée.)

(Vote n° 497)

POUR

Députés

Abbott
Cummins
Elley
Gilmour
Gouk
Grey (Edmonton North)
Hart
Hill (Prince George—Peace River)
Kenney (Calgary Southeast)
Lowther
Manning
McNally
Morrison
Schmidt
Stinson
Vellacott

Bailey
Duncan
Epp
Goldring
Grewal
Hanger
Hill (Macleod)
Johnston
Konrad
Lunn
Mayfield
Mills (Red Deer)
Pankiw
Solberg
Strahl
Williams —32

CONTRE

Députés

Anderson
Augustine
Bachand (Richmond—Arthabaska)
Barnes
Bellemare
Blaikie
Brison
Caccia
Caplan
Catroll
Chamberlain
Chrétien (Saint-Maurice)
Davies
Desrochers
Dockrill
Dumas
Gagliano
Godfrey
Godin (Châteauguay)
Hardy
Karetak-Lindell
Keys
Lalonde
Lill
Manley
McKay (Scarborough East)
Muisse
Normand

Assad
Axworthy
Baker
Beaumier
Bigras
Blondin-Andrew
Bulte
Canuel
Cardin
Catterall
Chan
Cloutier
Desjarlais
Discepola
Doyle
Fontana
Girard-Bujold
Godin (Acadie—Bathurst)
Grose
Harvey
Keddy (South Shore)
Laliberte
Laurin
MacKay (Pictou—Antigonish—Guysborough)
Marceau
McWhinney
Nault
O'Brien (London—Fanshawe)

DÉPUTÉS «PAIRÉS»

Alarie	Assad
Augustine	Axworthy
Bachand (Saint-Jean)	Bakopanos
Beaumier	Bellehumeur
Bergeron	Bernier (Bonaventure—Gaspé—Îles-de-la-Madeleine)
ne—Pabok)	Bigras
Bonwick	Brien
Brown	Byrne
Calder	Canuel
Chan	Comuzzi
Copps	de Savoye
Debien	Dion
Dubé (Lévis-et-Chutes-de-la-Chaudière)	Duceppe
Dumas	Folco
Fournier	Gagnon
Gauthier	Girard-Bujold
Godin (Châteauguay)	Gray (Windsor West)
Guarnieri	Guay
Guimond	Harb
Harvard	Karetak-Lindell
Kilgour (Edmonton Southeast)	Lalonde
Laurin	Marceau
Marchand	Martin (LaSalle—Émard)
McCormick	McGuire
Ménard	Mercier
Normand	Nunziata
O'Brien (Labrador)	Pagtakhan
Perron	Picard (Drummond)
Pickard (Chatham—Kent Essex)	Plamondon
Redman	Robillard
Rocheleau	Rock
Sauvageau	Sekora
Serré	St-Hilaire
Stewart (Northumberland)	Tremblay (Lac-Saint-Jean)
Tremblay (Rimouski—Mitis)	Turp
Valeri	Venne
Wappel	Whelan

Le président suppléant (M. McClelland): Je déclare la motion n° 436 rejetée.

Le prochain vote porte sur la motion n° 437.

● (5710)

(La motion n° 437, mise aux voix, est rejetée.)

(Vote n° 498)

POUR

Députés

Abbott
Cadman
Duncan
Epp
Goldring
Grewal
Hart
Hill (Prince George—Peace River)

Bailey
Cummins
Elley
Gilmour
Gouk
Hanger
Hill (Macleod)
Johnston

Initiatives ministérielles

Kenney (Calgary Southeast)
Lunn
Mayfield
Pankiw
Solberg
Vellacott

Lowther
Manning
McNally
Schmidt
Strahl
Williams—28

Ménard
Normand
O'Brien (Labrador)
Perron
Pickard (Chatham—Kent Essex)
Redman
Rocheleau
Sauvageau
Serré
Stewart (Northumberland)
Tremblay (Rimouski—Mitis)
Valeri
Wappel

Mercier
Nunziata
Pagtakhan
Picard (Drummond)
Plamondon
Robillard
Rock
Sekora
St-Hilaire
Tremblay (Lac-Saint-Jean)
Turp
Venne
Whelan

CONTRE

Députés

Anderson
Assadourian
Axworthy
Barnes
Bellemare
Blaikie
Brison
Caccia
Caplan
Carroll
Chan
Clouthier
Davies
Desjarlais
Discepola
Doyle
Dumas
Fontana
Girard-Bujold
Godin (Acadie—Bathurst)
Grose
Harvey
Keyes
Lalonde
Lill
Marceau
McWhinney
Nault
O'Brien (London—Fanshawe)
Pagtakhan
Pettigrew
Pillitteri
Pratt
Robinson
Sgro
Speller
Stewart (Brant)
Vanclief
Wood—77

Assad
Augustine
Bachand (Richmond—Arthabaska)
Beaumier
Bigras
Bonwick
Bulte
Canuel
Cardin
Chamberlain
Chrétien (Saint-Maurice)
Copps
Debien
Desrochers
Dockrill
Duhamel
Easter
Gagliano
Godfrey
Godin (Châteauguay)
Hardy
Keddy (South Shore)
Laliberte
Laurin
Manley
McKay (Scarborough East)
Muise
Normand
O'Reilly
Parrish
Phinney
Power
Price
Rocheleau
Solomon
St-Julien
Tremblay (Lac-Saint-Jean)
Wayne

DÉPUTÉS «PAIRÉS»

Alarie
Augustine
Bachand (Saint-Jean)
Beaumier
Bergeron
ne—Pabok)
Bonwick
Brown
Calder
Chan
Copps
Debien
Dubé (Lévis-et-Chutes-de-la-Chaudière)
Dumas
Fournier
Gauthier
Godin (Châteauguay)
Guarnieri
Guimond
Harvard
Kilgour (Edmonton Southeast)
Laurin
Marchand
McCormick

Assad
Axworthy
Bakopanos
Bellehumeur
Bernier (Bonaventure—Gaspé—Îles-de-la-Madeleine)
Bigras
Brien
Byrne
Canuel
Comuzzi
de Savoye
Dion
Duceppe
Folco
Gagnon
Girard-Bujold
Gray (Windsor West)
Guay
Harb
Karetak-Lindell
Lalonde
Marceau
Martin (LaSalle—Émard)
McGuire

Le président suppléant (M. McClelland): Je déclare la motion n° 437 rejetée.

M. John Williams: Monsieur le Président, j'invoque le Règlement. J'ai tenté de le faire tout à l'heure, mais la Présidence a refusé ma demande. Je voulais vous faire remarquer que, lorsque vous avez pris le vote par oui ou non et que vous avez jugé que les oui l'emportaient, cinq députés d'en face auraient dû se lever avant. . .

Le président suppléant (M. McClelland): Le député de St. Albert a parfaitement raison. Ce n'est pas cinq députés qui se sont levés, mais sept.

Le prochain vote porte sur la motion n° 438.

• (5715)

[Français]

(La motion n° 438, mise aux voix, est rejetée par le vote suivant:)

(Vote n° 499)

POUR

Députés

Abbott
Cadman
Cummins
Elley
Forseth
Goldring
Grewal
Hart
Hill (Prince George—Peace River)
Konrad
Manning
Mayfield
Pankiw
Solberg
Strahl
Williams—31

Bailey
Chatters
Duncan
Epp
Gilmour
Gouk
Hanger
Hill (Macleod)
Kenney (Calgary Southeast)
Lowther
Martin (Esquimalt—Juan de Fuca)
McNally
Schmidt
Stinson
Vellacott

CONTRE

Députés

Anderson
Augustine
Bachand (Richmond—Arthabaska)
Beaumier
Blaikie
Caccia

Assadourian
Axworthy
Barnes
Bigras
Brison
Canuel

Initiatives ministérielles

Cardin	Catterall
Chamberlain	Chan
Chrétien (Saint-Maurice)	Copps
Dalphond-Guiral	Davies
Debien	Desjarlais
Desrochers	Dion
Discepola	Dockrill
Doyle	Duhamel
Dumas	Earle
Easter	Fontana
Gagliano	Girard-Bujold
Godfrey	Godin (Acadie—Bathurst)
Godin (Châteauguay)	Grose
Harb	Hardy
Harvey	Keddy (South Shore)
Keyes	Laliberte
Laurin	Lill
Manley	McKay (Scarborough East)
McWhinney	Muise
Nault	Normand
O'Brien (London—Fanshawe)	O'Reilly
Pagtakhan	Paradis
Parrish	Pettigrew
Phinney	Pillitteri
Power	Pratt
Price	Robillard
Robinson	Rocheleau
Sgro	Speller
St-Julien	Stewart (Brant)
Tremblay (Lac-Saint-Jean)	Vanclief
Volpe	Wood—74

● (5720)

[Traduction]

(La motion n° 439, mise aux voix, est rejetée.)

(Vote n° 500)

POUR

Députés

Abbott	Bailey
Cadman	Chatters
Cummins	Duncan
Elley	Epp
Forseth	Gilmour
Goldring	Gouk
Grewal	Hanger
Hart	Hill (MacLeod)
Hill (Prince George—Peace River)	Kenney (Calgary Southeast)
Konrad	Lowther
Lunn	Manning
Martin (Esquimalt—Juan de Fuca)	Mayfield
McNally	Pankiw
Schmidt	Stinson
Williams—29	

DÉPUTÉS «PAIRÉS»

Alarie	Assad
Augustine	Axworthy
Bachand (Saint-Jean)	Bakopanos
Beaumier	Bellehumeur
Bergeron ne—Pabok)	Bernier (Bonaventure—Gaspé—Îles-de-la-Madelei- ne—Pabok)
Bonwick	Bigras
Brown	Brien
Calder	Byrne
Chan	Canuel
Copps	Comuzzi
Debien	de Savoye
Dubé (Lévis-et-Chutes-de-la-Chaudière)	Dion
Dumas	Duceppe
Fournier	Folco
Gauthier	Gagnon
Godin (Châteauguay)	Girard-Bujold
Guarnieri	Gray (Windsor West)
Guimond	Guay
Harvard	Harb
Kilgour (Edmonton Southeast)	Karetak-Lindell
Laurin	Lalonde
Marchand	Marceau
McCormick	Martin (LaSalle—Émard)
Ménard	McGuire
Normand	Mercier
O'Brien (Labrador)	Nunziata
Perron	Pagtakhan
Pickard (Chatham—Kent Essex)	Picard (Drummond)
Redman	Plamondon
Rocheleau	Robillard
Sauvageau	Rock
Serré	Sekora
Stewart (Northumberland)	St-Hilaire
Tremblay (Rimouski—Mitis)	Tremblay (Lac-Saint-Jean)
Valeri	Turp
Wappel	Venne
	Whelan

CONTRE

Députés

Assadourian	Augustine
Axworthy	Bachand (Richmond—Arthabaska)
Barnes	Beaumier
Bellehumeur	Blaikie
Blondin-Andrew	Bonwick
Brisson	Bulte
Caccia	Canuel
Cardin	Carroll
Catterall	Chamberlain
Chan	Chrétien (Saint-Maurice)
Copps	Dalphond-Guiral
Davies	Debien
Desjarlais	Dion
Discepola	Dockrill
Doyle	Duhamel
Dumas	Earle
Easter	Fontana
Gagliano	Girard-Bujold
Godfrey	Godin (Acadie—Bathurst)
Godin (Châteauguay)	Grose
Harb	Hardy
Harvey	Keddy (South Shore)
Keyes	Laliberte
Laurin	MacAulay
Manley	Marceau
McWhinney	Muise
Nault	Normand
O'Brien (London—Fanshawe)	O'Reilly
Pagtakhan	Paradis
Parrish	Pettigrew
Phinney	Pillitteri
Power	Pratt
Price	Robillard
Robinson	Rocheleau
Sgro	Solomon
St-Julien	Tremblay (Lac-Saint-Jean)
Volpe	Wood—74

DÉPUTÉS «PAIRÉS»

Le président suppléant (M. McClelland): Je déclare la motion n° 438 rejetée.

La prochaine mise aux voix porte sur la motion n° 439

Alarie	Assad
Augustine	Axworthy
Bachand (Saint-Jean)	Bakopanos
Beaumier	Bellehumeur
Bergeron ne—Pabok)	Bernier (Bonaventure—Gaspé—Îles-de-la-Madelei- ne—Pabok)
	Bigras

Initiatives ministérielles

Bonwick
Brown
Calder
Chan
Copps
Debien
Dubé (Lévis-et-Chutes-de-la-Chaudière)
Dumas
Fournier
Gauthier
Godin (Châteauguay)
Guarnieri
Guimond
Harvard
Kilgour (Edmonton Southeast)
Laurin
Marchand
McCormick
Ménard
Normand
O'Brien (Labrador)
Perron
Pickard (Chatham—Kent Essex)
Redman
Rocheleau
Sauvageau
Serré
Stewart (Northumberland)
Tremblay (Rimouski—Mitis)
Valeri
Wappel

Brien
Byrne
Canuel
Comuzzi
de Savoye
Dion
Duceppe
Folco
Gagnon
Girard-Bujold
Gray (Windsor West)
Guay
Harb
Karetak-Lindell
Lalonde
Marceau
Martin (LaSalle—Émard)
McGuire
Mercier
Nunziata
Pagtakhan
Picard (Drummond)
Plamondon
Robillard
Rock
Sekora
St-Hilaire
Tremblay (Lac-Saint-Jean)
Turp
Venne
Whelan

Catterall
Chan
Chrétien (Saint-Maurice)
Davies
Desjarlais
Dion
Dockrill
Duhamel
Earle
Fontana
Girard-Bujold
Godin (Acadie—Bathurst)
Grose
Hardy
Ianno
Keddy (South Shore)
Laliberte
Lill
Manley
McWhinney
Nault
O'Brien (London—Fanshawe)
Pagtakhan
Parrish
Power
Price
Robinson
Rock
Solomon
St-Julien
Tremblay (Rimouski—Mitis)
Wood—79

Chamberlain
Charbonneau
Dalphond-Guiral
Debien
Desrochers
Discepola
Doyle
Dumas
Easter
Gagliano
Godfrey
Godin (Châteauguay)
Harb
Harvey
Iftody
Keys
Laurin
MacAulay
Marceau
Muise
Normand
O'Reilly
Paradis
Petigrew
Pratt
Robillard
Rocheleau
Sgro
Speller
Tremblay (Lac-Saint-Jean)
Volpe

Le président suppléant (M. McClelland): Je déclare la motion n° 439 rejetée.

Le prochain vote porte sur la motion n° 440.

• (5725)

[Français]

(La motion n° 440, mise aux voix, est rejetée par le vote suivant:)

(Vote n° 501)

POUR

Députés

Abbott
Bailey
Chatters
Duncan
Epp
Gouk
Hanger
Hill (Macleod)
Kenney (Calgary Southeast)
Lunn
McNally
Schmidt
White (Langley—Abbotsford)

Ablonczy
Cadman
Cummins
Elley
Forseth
Grewal
Hart
Hill (Prince George—Peace River)
Konrad
Martin (Esquimalt—Juan de Fuca)
Pankiw
Stinson
Williams—26

CONTRE

Députés

Assadourian
Axworthy
Barnes
Bellemare
Blaikie
Brisson
Caccia
Cardin

Augustine
Baker
Beaumier
Bigras
Blondin-Andrew
Bulte
Canuel
Carroll

DÉPUTÉS «PAIRÉS»

Alarie
Augustine
Bachand (Saint-Jean)
Beaumier
Bergeron
ne—Pabok)
Bonwick
Brown
Calder
Chan
Copps
Debien
Dubé (Lévis-et-Chutes-de-la-Chaudière)
Dumas
Fournier
Gauthier
Godin (Châteauguay)
Guarnieri
Guimond
Harvard
Kilgour (Edmonton Southeast)
Laurin
Marchand
McCormick
Ménard
Normand
O'Brien (Labrador)
Perron
Pickard (Chatham—Kent Essex)
Redman
Rocheleau
Sauvageau
Serré
Stewart (Northumberland)
Tremblay (Rimouski—Mitis)
Valeri
Wappel

Assad
Axworthy
Bakopoulos
Belhumeur
Bernier (Bonaventure—Gaspé—Îles-de-la-Madeleine)
Bigras
Brien
Byrne
Canuel
Comuzzi
de Savoye
Dion
Duceppe
Folco
Gagnon
Girard-Bujold
Gray (Windsor West)
Guay
Harb
Karetak-Lindell
Lalonde
Marceau
Martin (LaSalle—Émard)
McGuire
Mercier
Nunziata
Pagtakhan
Picard (Drummond)
Plamondon
Robillard
Rock
Sekora
St-Hilaire
Tremblay (Lac-Saint-Jean)
Turp
Venne
Whelan

Le président suppléant (M. McClelland): Je déclare la motion n° 440 rejetée.

La prochaine mise aux voix porte sur la motion n° 441.

Initiatives ministérielles

● (5730)

[Traduction]

(La motion n° 441, mise aux voix, est rejetée.)

(Vote n° 502)

POUR

Députés

Abbott	Ablonczy
Bailey	Cadman
Chatters	Cummins
Duncan	Elley
Epp	Gilmour
Gouk	Grewal
Hanger	Hart
Hill (MacLeod)	Hill (Prince George—Peace River)
Kennedy (Calgary Southeast)	Konrad
Lunn	Manning
McNally	Mills (Red Deer)
Obhrai	Pankiw
Solberg	Stinson
Strahl	Vellacott
White (Langley—Abbotsford)	Williams—30

CONTRE

Députés

Anderson	Assadourian
Augustine	Axworthy
Baker	Barnes
Beaumier	Bellemare
Bigras	Blaikie
Blondin-Andrew	Brison
Bulte	Caccia
Canuel	Cardin
Carroll	Catterall
Chamberlain	Charbonneau
Dalphon-DuGiral	Davies
Debien	Desjarlais
Desrochers	Dion
Dockrill	Doyle
Duhamel	Dumas
Earle	Easter
Fontana	Gagliano
Girard-Bujold	Godfrey
Godin (Acadie—Bathurst)	Godin (Châteauguay)
Grose	Harb
Hardy	Harvey
Ianno	Ifody
Keddy (South Shore)	Keyes
Laliberte	Laurin
Lill	MacAulay
MacKay (Pictou—Antigonish—Guysborough)	Manley
Marceau	McWhinney
Muise	Nault
Normand	O'Brien (London—Fanshawe)
O'Reilly	Pagtakhan
Paradis	Parrish
Pettigrew	Power
Pratt	Price
Robillard	Robinson
Rocheleau	Rock
Sgro	Solomon
Speller	St-Julien
Tremblay (Lac-Saint-Jean)	Tremblay (Rimouski—Mitis)
Wasylcia-Leis	Wayne
Wood—79	

DÉPUTÉS «PAIRÉS»

Alarie	Assad
Augustine	Axworthy

Bachand (Saint-Jean)	Bakopanos
Beaumier	Bellehumeur
Bergeron	Bernier (Bonaventure—Gaspé—Îles-de-la-Madeleine)
ne—Pabok)	Bigras
Bonwick	Brien
Brown	Byrne
Calder	Canuel
Chan	Comuzzi
Copps	de Savoye
Debien	Dion
Dubé (Lévis-et-Chutes-de-la-Chaudière)	Duceppe
Dumas	Folco
Fournier	Gagnon
Gauthier	Girard-Bujold
Godin (Châteauguay)	Gray (Windsor West)
Guarnieri	Guay
Guimond	Harb
Harvard	Karetak-Lindell
Kilgour (Edmonton Southeast)	Lalonde
Laurin	Marceau
Marchand	Martin (LaSalle—Émard)
McCormick	McGuire
Ménard	Mercier
Normand	Nunziata
O'Brien (Labrador)	Pagtakhan
Perron	Picard (Drummond)
Pickard (Chatham—Kent Essex)	Piromondon
Redman	Robillard
Rocheleau	Rock
Sauvageau	Sekora
Serré	St-Hilaire
Stewart (Northumberland)	Tremblay (Lac-Saint-Jean)
Tremblay (Rimouski—Mitis)	Turp
Valeri	Venne
Wappel	Whelan

Le président suppléant (M. McClelland): Je déclare la motion n° 441 rejetée.

Le prochain vote porte sur la motion n° 442.

● (5735)

(La motion n° 442, mise aux voix, est rejetée.)

(Vote n° 503)

POUR

Députés

Abbott	Ablonczy
Bailey	Cadman
Chatters	Cummins
Duncan	Elley
Epp	Forseth
Gilmour	Goldring
Gouk	Grewal
Hanger	Hart
Hill (MacLeod)	Hill (Prince George—Peace River)
Kennedy (Calgary Southeast)	Konrad
Lunn	Manning
Martin (Esquimalt—Juan de Fuca)	McNally
Obhrai	Pankiw
Schmidt	Solberg
Strahl	Thompson (Wild Rose)
White (Langley—Abbotsford)	Williams—32

CONTRE

Députés

Anderson	Assad
Assadourian	Augustine
Axworthy	Baker
Barnes	Beaumier

Initiatives ministérielles

Le président suppléant (M. McClelland): Je déclare la motion n° 442 rejetée.

Le prochain vote porte sur la motion n° 443.

● (5740)

(La motion n° 443, mise aux voix, est rejetée.)

(Vote n° 504)

POUR

Députés

Abbott	Ablonczy
Bailey	Cadman
Chatters	Cummins
Duncan	Elley
Epp	Forseth
Gilmour	Goldring
Gouk	Grewal
Grey (Edmonton North)	Hill (Macleod)
Hill (Prince George—Peace River)	Kenney (Calgary Southeast)
Konrad	Lowther
Lunn	Manning
Martin (Esquimalt—Juan de Fuca)	Mayfield
McNally	Meredith
Mills (Red Deer)	Morrison
Obhrai	Pankiw
Schmidt	Solberg
Stinson	Strahl
Thompson (Wild Rose)	Vellacott
White (Langley—Abbotsford)	Williams—38

CONTRE

Députés

Anderson	Assad
Assadourian	Augustine
Axworthy	Bachand (Richmond—Arthabaska)
Barnes	Beaumier
Bellemare	Bigras
Blaikie	Blondin-Andrew
Bonwick	Bulte
Caccia	Canuel
Caplan	Cardin
Carroll	Chan
Copps	Dalphon-Guiral
Davies	Debien
Desjarlais	Desrochers
Dion	Discepola
Dockrill	Doyle
Drouin	Dumas
Earle	Easter
Gagliano	Girard-Bujold
Godfrey	Godin (Acadie—Bathurst)
Godin (Châteauguay)	Grose
Harb	Hardy
Harvey	Iftody
Keddy (South Shore)	Keyes
Laliberte	Laurin
Lill	MacAulay
MacKay (Pictou—Antigonish—Guysborough)	Manley
Marceau	McWhinney
Muise	Nault
Normand	Nystrom
O'Brien (London—Fanshawe)	O'Reilly
Pagtakhan	Parrish
Pettigrew	Pillitteri
Power	Pratt
Price	Robillard
Robinson	Rocheleau
Rock	Sgro
Solomon	Speller
St-Julien	Stoffer

Bellemare	Bigras
Blaikie	Blondin-Andrew
Bonwick	Boudria
Brisson	Bulte
Caccia	Canuel
Caplan	Cardin
Carroll	Chamberlain
Chan	Charbonneau
Dalphon-Guiral	Davies
Debien	Desjarlais
Desrochers	Dion
Discepola	Dockrill
Doyle	Drouin
Dumas	Earle
Easter	Gagliano
Girard-Bujold	Godfrey
Godin (Acadie—Bathurst)	Godin (Châteauguay)
Grose	Harb
Hardy	Harvey
Ianno	Iftody
Keddy (South Shore)	Keyes
Laliberte	Laurin
Lill	MacKay (Pictou—Antigonish—Guysborough)
Manley	Marceau
McWhinney	Muise
Nault	Normand
Nystrom	O'Brien (London—Fanshawe)
O'Reilly	Pagtakhan
Paradis	Parrish
Pettigrew	Pillitteri
Power	Pratt
Price	Robillard
Robinson	Rocheleau
Rock	Solomon
Speller	St-Julien
Tremblay (Lac-Saint-Jean)	Tremblay (Rimouski—Mitis)
Wasylcia-Leis	Wayne
Wood—83	

DÉPUTÉS «PAIRÉS»

Alarie	Assad
Augustine	Axworthy
Bachand (Saint-Jean)	Bakopanos
Beaumier	Bellehumeur
Bergeron	Bernier (Bonaventure—Gaspé—Îles-de-la-Madeleine)
ne—Pabok)	Bigras
Bonwick	Brien
Brown	Byrne
Calder	Canuel
Chan	Comuzzi
Copps	de Savoye
Debien	Dion
Dubé (Lévis-et-Chutes-de-la-Chaudière)	Duceppe
Dumas	Folco
Fournier	Gagnon
Gauthier	Girard-Bujold
Godin (Châteauguay)	Gray (Windsor West)
Guarnieri	Guay
Guimond	Harb
Harvard	Karetak-Lindell
Kilgour (Edmonton Southeast)	Lalonde
Laurin	Marceau
Marchand	Martin (LaSalle—Émard)
McCormick	McGuire
Ménard	Mercier
Normand	Nunziata
O'Brien (Labrador)	Pagtakhan
Perron	Picard (Drummond)
Pickard (Chatham—Kent Essex)	Plamondon
Redman	Robillard
Rocheleau	Rock
Sauvageau	Sekora
Serré	St-Hilaire
Stewart (Northumberland)	Tremblay (Lac-Saint-Jean)
Tremblay (Rimouski—Mitis)	Turp
Valeri	Venne
Wappel	Whelan

Initiatives ministérielles

Tremblay (Lac-Saint-Jean)
Wasylycia-Leis
Wood—81

Tremblay (Rimouski—Mitis)
Wayne

DÉPUTÉS «PAIRÉS»

Alarie
Augustine
Bachand (Saint-Jean)
Beaumier
Bergeron
ne—Pabok)
Bonwick
Brown
Calder
Chan
Copps
Debien
Dubé (Lévis-et-Chutes-de-la-Chaudière)
Dumas
Fournier
Gauthier
Godin (Châteauguay)
Guarnieri
Guimond
Harvard
Kilgour (Edmonton Southeast)
Laurin
Marchand
McCormick
Ménard
Normand
O'Brien (Labrador)
Perron
Pickard (Chatham—Kent Essex)
Redman
Rocheleau
Sauvageau
Serré
Stewart (Northumberland)
Tremblay (Rimouski—Mitis)
Valeri
Wappel

Assad
Axworthy
Bakopanos
Bellehumeur
Bernier (Bonaventure—Gaspé—Îles-de-la-Madeleine)
Bigras
Brien
Byrne
Canuel
Comuzzi
de Savoye
Dion
Duceppe
Folco
Gagnon
Girard-Bujold
Gray (Windsor West)
Guay
Harb
Karetak-Lindell
Lalonde
Marceau
Martin (LaSalle—Émard)
McGuire
Mercier
Nunziata
Pagtakhan
Picard (Drummond)
Plamondon
Robillard
Rock
Sekora
St-Hilaire
Tremblay (Lac-Saint-Jean)
Turp
Venne
Whelan

Le président suppléant (M. McClelland): Je déclare la motion n° 443 rejetée.

* * *

LES TRAVAUX DE LA CHAMBRE

L'hon. Don Boudria (leader du gouvernement à la Chambre des communes, Lib.): Monsieur le Président, j'invoque le Règlement. Il y a eu des consultations entre les leaders à la Chambre et je pense que vous constaterez que la Chambre donnerait le consentement unanime à l'égard de la motion qui suit. Incidemment, la motion n'a rien à voir avec ce que nous faisons maintenant, mais, je le dis à titre d'information, elle y est étroitement liée. Je propose:

Que, lorsque les délibérations seront interrompues nonobstant le paragraphe 81(17) du Règlement à la période des subsides se terminant le 10 décembre 1999, la motion devant la Chambre sera jugée avoir été mise aux voix et un vote demandé et ordonné de différer à la conclusion des Affaires émanant du gouvernement lundi le 13 décembre

1999, pourvu que, immédiatement après avoir disposé du vote, le Président mette aux voix toute question nécessaire pour toute motion de l'opposition, de motion pour disposer de n'importe quel poste ou postes ou d'un poste auquel on s'est opposé ou de postes concernant les crédits supplémentaires et, nonobstant les dispositions de l'article 71 du Règlement, à l'adoption, à toutes les étapes, de tout projet de loi s'y rattachant, et que le résultat de tout vote sur toute motion de disposer de tout poste ou postes ou d'un poste auquel on s'est opposé ou de postes concernant les crédits supplémentaires seront jugés appliqués à toutes les questions subséquentes mises aux voix conformément à cet ordre.

M. John Williams: Monsieur le Président, j'invoque le Règlement. Est-ce une question claire?

Le président suppléant (M. McClelland): C'est clair, pour moi. Si les députés le veulent, je serai heureux de la relire.

● (5745)

L'hon. Don Boudria: Monsieur le Président, je vais donner des explications. Cela signifie que les votes sur les crédits qui devaient être tenus vendredi seront reportés à lundi.

Le président suppléant (M. McClelland): C'est très clair, d'après moi.

M. Darrel Stinson: Monsieur le Président, j'invoque le Règlement. Seul le gouvernement est capable de compliquer à ce point quelque chose d'aussi simple.

Le président suppléant (M. McClelland): Le leader du gouvernement a-t-il le consentement unanime pour proposer la motion?

Des voix: D'accord.

Le président suppléant (M. McClelland): Plaît-il à la Chambre d'adopter la motion?

Des voix: D'accord.

Des voix: Non.

* * *

LOI SUR L'ACCORD DÉFINITIF NISGA'A

La Chambre reprend l'étude du projet de loi C-9, Loi portant mise en vigueur de l'Accord définitif niska'a, dont le comité a fait rapport sans propositions d'amendement.

Le président suppléant (M. McClelland): Le prochain vote porte sur la motion n° 444.

● (5750)

(La motion n° 444, mise aux voix, est rejetée.)

Initiatives ministérielles

(Vote n° 505)

POUR

Députés

Abbott	Ablonczy
Bailey	Cadman
Chatters	Cummins
Duncan	Elley
Epp	Gilmour
Goldring	Gouk
Grewal	Grey (Edmonton North)
Hart	Hill (Macleod)
Hill (Prince George—Peace River)	Hilstrom
Jaffer	Kenney (Calgary Southeast)
Konrad	Lowther
Lunn	Manning
Martin (Esquimalt—Juan de Fuca)	Mayfield
McNally	Meredith
Mills (Red Deer)	Morrison
Obhrai	Pankiw
Reynolds	Schmidt
Scott (Skeena)	Solberg
Stinson	Strahl
Thompson (Wild Rose)	Vellacott
White (Langley—Abbotsford)	Williams —42

CONTRE

Députés

Anderson	Assad
Augustine	Axworthy
Bachand (Richmond—Arthabaska)	Barnes
Beaumier	Bellemare
Bigras	Blondin-Andrew
Bonwick	Bulte
Caccia	Canuel
Caplan	Cardin
Carroll	Chamberlain
Chan	Clouthier
Copps	Dalphon-D-Guiral
Davies	Debien
Desjarlais	Desrochers
Dion	Discepola
Doyle	Duhamel
Dumas	Earle
Easter	Fontana
Gagliano	Girard-Bujold
Godfrey	Godin (Acadie—Bathurst)
Godin (Châteauguay)	Grose
Harb	Hardy
Harvey	Ifody
Keddy (South Shore)	Keyes
Laliberte	Laurin
Lill	MacAulay
MacKay (Pictou—Antigonish—Guysborough)	Manley
Marceau	McKay (Scarborough East)
Muise	Nault
Normand	Nystrom
O'Brien (London—Fanshawe)	O'Reilly
Pagtakhan	Parrish
Pettigrew	Picard (Drummond)
Pillitteri	Power
Pratt	Price
Robinson	Rocheleau
Rock	Sgro
Solomon	Speller
St-Julien	Stewart (Brant)
Stoffer	Tremblay (Lac-Saint-Jean)
Wayne	Wood—80

DÉPUTÉS «PAIRÉS»

Alarie	Assad
Augustine	Axworthy
Bachand (Saint-Jean)	Bakopanos

Beaumier	Bellehumeur
Bergeron	Bernier (Bonaventure—Gaspé—Îles-de-la-Madeleine—Pabok)
Bonwick	Bigras
Brown	Brien
Calder	Byrne
Chan	Canuel
Copps	Comuzzi
Debien	de Savoye
Dubé (Lévis-et-Chutes-de-la-Chaudière)	Dion
Dumas	Duceppe
Fournier	Folco
Gauthier	Gagnon
Godin (Châteauguay)	Girard-Bujold
Guamieri	Gray (Windsor West)
Guimond	Guay
Harvard	Harb
Kilgour (Edmonton Southeast)	Karetak-Lindell
Laurin	Lalonde
Marchand	Marceau
McCormick	Martin (LaSalle—Énard)
Ménard	McGuire
Normand	Mercier
O'Brien (Labrador)	Nunziata
Perron	Pagtakhan
Pickard (Chatham—Kent Essex)	Picard (Drummond)
Redman	Plamondon
Rocheleau	Robillard
Sauvageau	Rock
Serré	Sekora
Stewart (Northumberland)	St-Hilaire
Tremblay (Rimouski—Mitis)	Tremblay (Lac-Saint-Jean)
Valeri	Turp
Wappel	Venne
	Whelan

Le président suppléant (M. McClelland): Je déclare la motion n° 444 rejetée.

[Français]

La prochaine mise aux voix porte sur la motion n° 445.

• (5755)

[Traduction]

(La motion n° 445, mise aux voix, est rejetée.)

(Vote n° 506)

POUR

Députés

Abbott	Ablonczy
Bailey	Cadman
Chatters	Cummins
Duncan	Elley
Epp	Gilmour
Goldring	Gouk
Grewal	Grey (Edmonton North)
Hanger	Hart
Hill (Prince George—Peace River)	Hilstrom
Jaffer	Kenney (Calgary Southeast)
Konrad	Lowther
Lunn	Manning
Mayfield	McNally
Meredith	Morrison
Obhrai	Pankiw
Reynolds	Schmidt
Scott (Skeena)	Solberg
Stinson	Strahl

Initiatives ministérielles

Thompson (Wild Rose)
White (Langley—Abbotsford)—39

Vellacott

Szabo
Ur

Torsney
Venne

CONTRE

Députés

Anderson	Assad
Augustine	Axworthy
Bachand (Richmond—Arthabaska)	Barnes
Beaumier	Bellemare
Bigras	Blaikie
Blondin-Andrew	Bonwick
Boudria	Bulte
Caccia	Canuel
Caplan	Cardin
Catterall	Chan
Copps	Dalphond-Guiral
Davies	Debien
Desjarlais	Desrochers
Discepola	Doyle
Duhamel	Dumas
Earle	Fontana
Gagliano	Girard-Bujold
Godfrey	Godin (Châteauguay)
Grose	Harb
Hardy	Harvey
Iftody	Keddy (South Shore)
Laliberte	Laurin
Lill	MacKay (Pictou—Antigonish—Guysborough)
Manley	Marceau
Minna	Muise
Normand	Nystrom
O'Brien (London—Fanshawe)	O'Reilly
Pagtakhan	Paradis
Parrish	Picard (Drummond)
Power	Pratt
Price	Robinson
Rocheleau	Rock
Sgro	Solomon
Speller	St-Julien
Stewart (Brant)	Stoffer
Tremblay (Lac-Saint-Jean)	Tremblay (Rimouski—Mitis)
Wasylcia-Leis	Wayne
Wood—75	

Le président suppléant (M. McClelland): Je déclare la motion n° 445 rejetée.

[Français]

La prochaine mise aux voix porte sur la motion n° 446.

• (5800)

[Traduction]

(La motion n° 446, mise aux voix, est rejetée.)

(Vote n° 507)

POUR

Députés

Ablonczy	Bailey
Cadman	Chatters
Cummins	Duncan
Elley	Epp
Gilmour	Gouk
Grewal	Grey (Edmonton North)
Hanger	Hart
Hill (Prince George—Peace River)	Hilstrom
Jaffer	Kenney (Calgary Southeast)
Konrad	Lowther
Lunn	Manning
Mayfield	McNally
Meredith	Morrison
Obhrai	Pankiw
Schmidt	Scott (Skeena)
Solberg	Stinson
Strahl	Thompson (Wild Rose)
Vellacott	White (Langley—Abbotsford)—36

DÉPUTÉS «PAIRÉS»

Adams	Alarie
Alcock	Asselin
Bachand (Saint-Jean)	Bélangier
Bellehumeur	Bergeron
Bernier (Bonaventure—Gaspé—Îles-de-la-Madeleine—Pabok)	
Bertrand	Bonin
Brien	Bryden
Cardin	Cauchon
Chrétien (Frontenac—Mégantic)	Collenette
Crête	Dalphond-Guiral
de Savoye	Debien
Desrochers	DeVillers
Dubé (Lévis-et-Chutes-de-la-Chaudière)	Duceppe
Finlay	Fournier
Gagnon	Gauthier
Graham	Guay
Guimond	Jordan
Kilger (Stormont—Dundas—Charlottenburgh)	Knutson
Lalonde	Lastewka
Lebel	Lincoln
Marceau	Marchand
Marleau	Ménard
Mifflin	Myers
Normand	Nunziata
Perron	Peterson
Plamondon	Proud
Proulx	Reed
Saada	Sauvageau
Scott (Fredericton)	St. Denis
Steckle	

CONTRE

Députés

Assad	Assadourian
Augustine	Axworthy
Bachand (Richmond—Arthabaska)	Bigras
Blondin-Andrew	Bonwick
Brison	Bulte
Canuel	Caplan
Cardin	Carroll
Catterall	Chamberlain
Chan	Clouthier
Copps	Dalphond-Guiral
Davies	Debien
Desjarlais	Desrochers
Dhaliwal	Dion
Discepola	Doyle
Drouin	Duhamel
Dumas	Earle
Fontana	Gagliano
Girard-Bujold	Godin (Acadie—Bathurst)
Godin (Châteauguay)	Grose
Harb	Hardy
Harvey	Iftody
Karetak-Lindell	Keddy (South Shore)
Laliberte	Laurin
MacKay (Pictou—Antigonish—Guysborough)	Manley
Marceau	Matthews
Minna	Muise
Normand	Nystrom
O'Brien (London—Fanshawe)	O'Reilly
Pagtakhan	Paradis
Parrish	Pettigrew
Picard (Drummond)	Pillitteri
Power	Price
Robinson	Rocheleau
Rock	Sgro

Initiatives ministérielles

Solomon
St-Julien
Stoffer
Tremblay (Rimouski—Mitis)
Wayne

Speller
Stewart (Brant)
Tremblay (Lac-Saint-Jean)
Wasylcia-Leis
Wood—78

DÉPUTÉS «PAIRÉS»

Adams	Alarie
Alcock	Asselin
Bachand (Saint-Jean)	Bélangier
Bellehumeur	Bergeron
Bernier (Bonaventure—Gaspé—Îles-de-la-Madeleine—Pabok)	Bonin
Bertrand	Bryden
Brien	Cauchon
Cardin	Collenette
Chrétien (Frontenac—Mégantic)	Dalphondu-Guiral
Crête	Debien
de Savoye	DeVillers
Desrochers	Duceppe
Dubé (Lévis-et-Chutes-de-la-Chaudière)	Fournier
Finlay	Gauthier
Gagnon	Guay
Graham	Jordan
Guimond	Knutson
Kilger (Stormont—Dundas—Charlottenburgh)	Lastewka
Lalonde	Lincoln
Lebel	Marchand
Marceau	Ménard
Marleau	Myers
Mifflin	Nunziata
Normand	Peterson
Perron	Proud
Plamondon	Reed
Proulx	Sauvageau
Saada	St. Denis
Scott (Fredericton)	Szabo
Steckle	Ur
Torsney	
Venne	

CONTRE

Députés

Anderson	Assad
Assadourian	Augustine
Axworthy	Bachand (Richmond—Arthabaska)
Barnes	Bigras
Blaikie	Blondin-Andrew
Brisson	Bulte
Canuel	Caplan
Catterall	Chamberlain
Chan	Charbonneau
Clouthier	Copps
Davies	Desjarlais
Dion	Discepola
Doyle	Drouin
Earle	Easter
Fontana	Gagliano
Girard-Bujold	Godfrey
Godin (Acadie—Bathurst)	Grose
Harb	Hardy
Harvey	Iftody
Karetak-Lindell	Keddy (South Shore)
Keyes	Laurin
Lill	MacAulay
MacKay (Pictou—Antigonish—Guysborough)	Manley
Matthews	McKay (Scarborough East)
Mercier	Minna
Muise	Nault
Normand	Nystrom
O'Brien (London—Fanshawe)	O'Reilly
Pagtakhan	Paradis
Parrish	Pettigrew
Picard (Drummond)	Pillitteri
Power	Price
Robinson	Rocheleau
Rock	Sgro
St-Hilaire	St-Julien
Stewart (Brant)	Stoffer
Tremblay (Lac-Saint-Jean)	Tremblay (Rimouski—Mitis)
Vanclief	Wasylcia-Leis
Wood—77	

Le président suppléant (M. McClelland): Je déclare la motion n° 446 rejetée.

Le prochain vote porte sur la motion n° 447.

• (5805)

(La motion n° 447, mise aux voix, est rejetée.)

(Vote n° 508)

POUR

Députés

Bailey	Cadman
Chatters	Cummins
Duncan	Elley
Epp	Gilmour
Gouk	Grewal
Hanger	Hart
Hill (Prince George—Peace River)	Kenney (Calgary Southeast)
Konrad	Lowther
Manning	Mayfield
McNally	Meredith
Morrison	Obhrai
Pankiw	Schmidt
Scott (Skeena)	Solberg
Stinson	Strahl
Thompson (Wild Rose)	Vellacott—30

DÉPUTÉS «PAIRÉS»

Adams	Alarie
Alcock	Asselin
Bachand (Saint-Jean)	Bélangier
Bellehumeur	Bergeron
Bernier (Bonaventure—Gaspé—Îles-de-la-Madeleine—Pabok)	Bonin
Bertrand	Bryden
Brien	Cauchon
Cardin	Collenette
Chrétien (Frontenac—Mégantic)	Dalphondu-Guiral
Crête	Debien
de Savoye	DeVillers
Desrochers	Duceppe
Dubé (Lévis-et-Chutes-de-la-Chaudière)	Fournier
Finlay	Gauthier
Gagnon	Guay
Graham	Jordan
Guimond	Knutson
Kilger (Stormont—Dundas—Charlottenburgh)	Lastewka
Lalonde	Lincoln
Lebel	Marchand
Marceau	Ménard
Marleau	Myers
Mifflin	Nunziata
Normand	Peterson
Perron	Proud
Plamondon	Reed
Proulx	Sauvageau
Saada	St. Denis
Scott (Fredericton)	Szabo
Steckle	Ur
Torsney	
Venne	

Le président suppléant (M. McClelland): Je déclare la motion n° 447 rejetée.

*Initiatives ministérielles***LES TRAVAUX DE LA CHAMBRE**

L'hon. Don Boudria (leader du gouvernement à la Chambre des communes, Lib.): Monsieur le Président, je demande le consentement de la Chambre pour que l'on adopte la motion lue un peu plus tôt. Je vais épargner aux gens la relecture de cette motion. Pouvez-vous demander si la motion peut être adoptée? Je crois que vous constaterez qu'il y a consentement unanime.

Le président suppléant (M. McClelland): Sans relire la motion au complet, pour être clair, je dirai qu'elle propose de reporter le vote de vendredi à lundi. Il s'agit de la motion que le leader du gouvernement à la Chambre a lu en entier il y a quelques minutes. Nous recommencerons et procéderons en deux étapes.

Le leader du gouvernement à la Chambre a-t-il le consentement unanime de la Chambre pour présenter la motion?

Des voix: D'accord.

Le président suppléant (M. McClelland): Plaît-il à la Chambre d'adopter la motion présentée par le leader du gouvernement à la Chambre?

Des voix: D'accord.

(La motion est adoptée.)

M. Randy White: Monsieur le Président, j'invoque le Règlement.

Vu que les leaders parlementaires ne se sont pas rencontrés cette semaine à cause des changements survenus dans l'horaire de la Chambre et vu que nous n'avons pas reçu le Feuilleton des Avis depuis quelques jours, le leader du gouvernement à la Chambre des communes pourrait-il nous décrire les travaux de la Chambre pour le reste de la semaine et pour la semaine prochaine, compte tenu du fait qu'il est déjà plus de 10 heures ce matin?

Le président suppléant (M. McClelland): Le leader parlementaire de l'opposition pourrait peut-être donner au leader du gouvernement la possibilité de nous donner cette information plus tard. Je vois qu'il peut le faire dès maintenant.

L'hon. Don Boudria: Monsieur le Président, à cause de circonstances sinon exténuantes, du moins atténuantes, je ne pourrai pas vous fournir un rapport complet maintenant, mais je peux au moins vous dire ce que nous ferons au cours des deux prochains jours; il y aura des discussions entre les leaders parlementaires.

Demain sera le dernier jour du cycle des subsides; nous discuterons du budget des dépenses du président du Conseil du Trésor.

Lundi prochain, nous étudierons le projet de loi portant mise en vigueur de l'Accord définitif niska'a en troisième lecture. À la fin

de la journée, nous voterons à cet égard. Nous procéderons aussi aux votes sur les subsides, reportés conformément à l'entente intervenue il y a quelques instants.

J'indiquerai bientôt à la Chambre quels seront les travaux pour mardi et mercredi de la semaine prochaine. J'espère pouvoir le faire avant la fin des votes ce matin, mais sinon, ce sera fait demain afin que nous puissions faire les ajustements requis et répondre aux députés qui veulent savoir où en sont les projets de loi d'initiative parlementaire. Les leaders parlementaires pourront peut-être se rencontrer plus tard pour en parler. Je crois avoir un projet de solution, mais tous les leaders n'ont pas été consultés. Nous espérons pouvoir nous entendre à ce sujet très rapidement.

* * *

LOI SUR L'ACCORD DÉFINITIF NISGA'A

La Chambre reprend l'étude du projet de loi C-9, Loi portant mise en vigueur de l'Accord définitif niska'a, dont le comité a fait rapport sans propositions d'amendement.

M. Peter MacKay: Monsieur le Président, j'invoque le Règlement.

Ne pourriez-vous pas demander à la Chambre s'il y a consentement unanime pour que l'on vote une seule fois sur tous les amendements qui restent?

Le président suppléant (M. McClelland): Y a-t-il consentement unanime?

Des voix: Non.

Le président suppléant (M. McClelland): Le prochain vote porte sur la motion n° 448.

● (5810)

(La motion n° 448, mise aux voix, est rejetée.)

(Vote n° 509)

POUR

Députés

Abbott
Bailey
Chatters
Duncan
Epp
Gilmour
Gouk
Hanger
Hill (Prince George—Peace River)

Ablonczy
Cadman
Cummins
Elley
Forseth
Goldring
Grewal
Hart
Johnston

Initiatives ministérielles

Kenney (Calgary Southeast)
Lowther
Mayfield
Meredith
Obhrai
Scott (Skeena)
Stinson
Thompson (Wild Rose)
White (Langley—Abbotsford)

Konrad
Manning
McNally
Morrison
Schmidt
Solberg
Strahl
Vellacott
Williams—36

Le président suppléant (M. McClelland): Je déclare la motion n° 448 rejetée.

Le prochain vote porte sur la motion n° 449.

● (5815)

CONTRE

Députés

Anderson	Assad
Augustine	Axworthy
Baker	Barnes
Blaikie	Blondin-Andrew
Brison	Canuel
Caplan	Catterall
Chamberlain	Chan
Davies	Dion
Discepola	Earle
Easter	Gagliano
Girard-Bujold	Godfrey
Godin (Acadie—Bathurst)	Godin (Châteauguay)
Harb	Hardy
Harvey	Iftody
Karetak-Lindell	Keyes
Laliberte	Laurin
Lill	MacAulay
Manley	Matthews
McDonough	Mercier
Nault	Normand
Nystrom	O'Brien (London—Fanshawe)
O'Reilly	Pagtakhan
Paradis	Parrish
Pettigrew	Picard (Drummond)
Pillitteri	Price
Robillard	Robinson
Rock	Sgro
Solomon	St-Hilaire
Stewart (Brant)	Stoffer
Tremblay (Lac-Saint-Jean)	Turp
Vanclief	Wasylcyia-Leis
Whelan	Wood—64

DÉPUTÉS «PAIRÉS»

Adams	Alarie
Alcock	Asselin
Bachand (Saint-Jean)	Bélangier
Bellehumeur	Bergeron
Bernier (Bonaventure—Gaspé—Îles-de-la-Madeleine—Pabok)	
Bertrand	Bonin
Brien	Bryden
Cardin	Cauchon
Chrétien (Frontenac—Mégantic)	Collenette
Crête	Dalphond-Guiral
de Savoye	Debien
Desrochers	DeVillers
Dubé (Lévis-et-Chutes-de-la-Chaudière)	Duceppe
Finlay	Fournier
Gagnon	Gauthier
Graham	Guay
Guimond	Jordan
Kilger (Stormont—Dundas—Charlottenburgh)	Knutson
Lalonde	Lastewka
Lebel	Lincoln
Marceau	Marchand
Marleau	Ménard
Mifflin	Myers
Normand	Nunziata
Perron	Peterson
Plamondon	Proud
Proulx	Reed
Saada	Sauvageau
Scott (Fredericton)	St. Denis
Steckle	Szabo
Torsney	Ur
Venne	

(La motion n° 449, mise aux voix, est rejetée.)

(Vote n° 510)

POUR

Députés

Ablonczy	Bailey
Cadman	Chatters
Cummins	Duncan
Grewal	Hanger
Kenney (Calgary Southeast)	Konrad
Manning	Mayfield
McNally	Meredith
Strahl	White (Langley—Abbotsford)
Williams—17	

CONTRE

Députés

Anderson	Assad
Axworthy	Barnes
Bigras	Blaikie
Blondin-Andrew	Brison
Caccia	Canuel
Caplan	Catterall
Chamberlain	Chan
Charbonneau	Davies
Dhaliwal	Dion
Discepola	Dockrill
Doyle	Drouin
Earle	Easter
Fontana	Girard-Bujold
Godfrey	Godin (Châteauguay)
Grose	Harb
Hardy	Harvey
Laliberte	Lill
MacAulay	MacKay (Picou—Antigonish—Guysborough)
Manley	Matthews
McDonough	McKay (Scarborough East)
Mercier	Minna
Muise	Nault
Normand	Nystrom
O'Brien (London—Fanshawe)	O'Reilly
Pagtakhan	Paradis
Parrish	Pettigrew
Picard (Drummond)	Pillitteri
Price	Robillard
Robinson	Rocheleau
Rock	Sgro
Solomon	Speller
St-Hilaire	St-Julien
Stewart (Brant)	Stoffer
Tremblay (Rimouski—Mitis)	Turp
Vanclief	Volpe
Wasylcyia-Leis	Whelan
Wood—73	

DÉPUTÉS «PAIRÉS»

Adams	Alarie
Alcock	Asselin
Bachand (Saint-Jean)	Bélangier
Bellehumeur	Bergeron

Initiatives ministérielles

Bernier (Bonaventure—Gaspé—Îles-de-la-Madeleine—Pabok)	
Bertrand	Bonin
Brien	Bryden
Cardin	Cauchon
Chrétien (Frontenac—Mégantic)	Collenette
Crête	Dalphondu-Guiral
de Savoye	Debien
Desrochers	DeVillers
Dubé (Lévis-et-Chutes-de-la-Chaudière)	Duceppe
Finlay	Fournier
Gagnon	Gauthier
Graham	Guay
Guimond	Jordan
Kilger (Stormont—Dundas—Charlottenburgh)	Knutson
Lalonde	Lastewka
Lebel	Lincoln
Marceau	Marchand
Marleau	Ménard
Mifflin	Myers
Normand	Nunziata
Perron	Peterson
Plamondon	Proud
Proulx	Reed
Saada	Sauvageau
Scott (Fredericton)	St. Denis
Steckle	Szabo
Torsney	Ur
Venne	

Keddy (South Shore)	Laliberte
Lill	MacAulay
MacKay (Pictou—Antigonish—Guysborough)	Manley
McDonough	McKay (Scarborough East)
Mercier	Minna
Muise	Normand
Nystrom	O'Brien (London—Fanshawe)
O'Reilly	Pagtakhan
Paradis	Parrish
Pettigrew	Picard (Drummond)
Pillitteri	Power
Price	Robillard
Robinson	Rocheleau
Rock	Sgro
Solomon	Speller
St-Hilaire	St-Julier
Stewart (Brant)	Stoffer
Tremblay (Lac-Saint-Jean)	Tremblay (Rimouski—Mitis)
Turp	Vanclief
Volpe	Wasylcyia-Leis
Whelan —73	

Le président suppléant (M. McClelland): Je déclare la motion n° 449 rejetée.

Le prochain vote porte sur la motion n° 450.

● (5820)

(La motion n° 450, mise aux voix, est rejetée.)

(Vote n° 511)

POUR

Députés

Ablonczy	Bailey
Cadman	Cummins
Duncan	Epp
Gilmour	Goldring
Grewal	Hanger
Hilstrom	Jaffer
Kenny (Calgary Southeast)	Konrad
Manning	McNally
Meredith	Morrison
Schmidt	Strahl
Vellacott	White (Langley—Abbotsford)
Williams—23	

CONTRE

Députés

Anderson	Assad
Axworthy	Barnes
Bigras	Blaikie
Blondin-Andrew	Caccia
Canuel	Caplan
Catterall	Chan
Charbonneau	Copps
Davies	Dhaliwal
Dion	Discepola
Dockrill	Doyle
Earle	Easter
Fontana	Girard-Bujold
Godfrey	Godin (Châteauguay)
Grose	Harb
Hardy	Harvey
Jennings	Karetak-Lindell

DÉPUTÉS «PAIRÉS»

Adams	Alarie
Alcock	Asselin
Bachand (Saint-Jean)	Bélanger
Bellehumeur	Bergeron
Bernier (Bonaventure—Gaspé—Îles-de-la-Madeleine—Pabok)	Bonin
Bertrand	Bryden
Brien	Cauchon
Cardin	Collenette
Chrétien (Frontenac—Mégantic)	Dalphondu-Guiral
Crête	Debien
de Savoye	DeVillers
Desrochers	Duceppe
Dubé (Lévis-et-Chutes-de-la-Chaudière)	Fournier
Finlay	Gauthier
Gagnon	Guay
Graham	Jordan
Guimond	Knutson
Kilger (Stormont—Dundas—Charlottenburgh)	Lastewka
Lalonde	Lincoln
Lebel	Marchand
Marceau	Ménard
Marleau	Myers
Mifflin	Nunziata
Normand	Peterson
Perron	Proud
Plamondon	Reed
Proulx	Sauvageau
Saada	St. Denis
Scott (Fredericton)	Szabo
Steckle	Ur
Torsney	
Venne	

Le président suppléant (M. McClelland): Je déclare la motion n° 450 rejetée.

Le prochain vote porte sur la motion n° 451.

● (5825)

(La motion n° 451, mise aux voix, est rejetée.)

(Vote n° 512)

POUR

Députés

Ablonczy	Bailey
Cadman	Cummins
Duncan	Epp
Gilmour	Goldring

Initiatives ministérielles

Grewal
Hilstrom
Konrad
Manning
Meredith
Schmidt
White (Langley—Abbotsford)

Hanger
Jaffer
Lunn
McNally
Morrison
Strahl
Williams—22

Proud
Reed
Sauvageau
St. Denis
Szabo
Ur

Proulx
Saada
Scott (Fredericton)
Steckle
Torsney
Venne

CONTRE

Députés

Anderson	Assad
Augustine	Bigras
Blaikie	Blondin-Andrew
Caccia	Canuel
Caplan	Chamberlain
Chan	Charbonneau
Copps	Davies
Dhaliwal	Dion
Discepola	Dockrill
Doyle	Drouin
Dumas	Earle
Easter	Fontana
Girard-Bujold	Godfrey
Godin (Châteauguay)	Grose
Harb	Hardy
Harvey	Jennings
Karetak-Lindell	Lill
MacKay (Pictou—Antigonish—Guysborough)	Manley
Matthews	McDonough
McKay (Scarborough East)	Mercier
Minna	Nault
Normand	Nystrom
O'Brien (London—Fanshawe)	O'Reilly
Paradis	Parrish
Pettigrew	Picard (Drummond)
Power	Pratt
Robillard	Robinson
Rocheleau	Rock
Solomon	Speller
St-Hilaire	St-Julien
Stewart (Brant)	Stoffer
Thompson (New Brunswick Southwest)	Tremblay (Lac-Saint-Jean)
Tremblay (Rimouski—Mitis)	Turp
Valeri	Vanclief
Volpe	Wasylcia-Leis
Whelan—71	

DÉPUTÉS «PAIRÉS»

Adams	Alarie
Alcock	Asselin
Bachand (Saint-Jean)	Bélangier
Bellehumeur	Bergeron
Bernier (Bonaventure—Gaspé—Îles-de-la-Madeleine—Pabok)	Bonin
Bertrand	Bryden
Brien	Cauchon
Cardin	Collenette
Chrétien (Frontenac—Mégantic)	Dalphon-D-Guiral
Crête	Debien
de Savoye	DeVillers
Desrochers	Duceppe
Dubé (Lévis-et-Chutes-de-la-Chaudière)	Fournier
Finlay	Gauthier
Gagnon	Guay
Graham	Jordan
Guimond	Knutson
Kilger (Stormont—Dundas—Charlottenburgh)	Lastewka
Lalonde	Lincoln
Lebel	Marchand
Marceau	Ménard
Marleau	Myers
Miffin	Nunziata
Normand	Peterson
Perron	
Plamondon	

Le président suppléant (M. McClelland): Je déclare la motion n° 451 rejetée.

Le prochain vote porte sur la motion n° 452.

• (5830)

(La motion n° 452, mise aux voix, est rejetée.)

(Vote n° 513)

POUR

Députés

Ablonczy	Bailey
Cadman	Chatters
Cummins	Duncan
Epp	Gilmour
Goldring	Grewal
Hanger	Hilstrom
Jaffer	Kenney (Calgary Southeast)
Konrad	McNally
Meredith	Morrison
Stinson	White (Langley—Abbotsford)
Williams—21	

CONTRE

Députés

Anderson	Assad
Augustine	Bigras
Blaikie	Blondin-Andrew
Bulte	Caccia
Canuel	Caplan
Carroll	Chamberlain
Charbonneau	Davies
Dhaliwal	Dion
Discepola	Dockrill
Doyle	Dumas
Earle	Easter
Girard-Bujold	Godfrey
Godin (Châteauguay)	Grose
Harb	Hardy
Harvey	Ianno
Jackson	Jennings
Karetak-Lindell	Keddy (South Shore)
Laliberte	Lill
MacKay (Pictou—Antigonish—Guysborough)	Manley
Matthews	McDonough
McKay (Scarborough East)	Mercier
Minna	Muise
Nault	Normand
O'Brien (London—Fanshawe)	O'Reilly
Paradis	Parrish
Pettigrew	Picard (Drummond)
Power	Pratt
Robillard	Robinson
Rocheleau	Rock
Solomon	Speller
St-Hilaire	St-Julien
Stewart (Brant)	Stoffer
Thompson (New Brunswick Southwest)	Tremblay (Lac-Saint-Jean)
Tremblay (Rimouski—Mitis)	Turp
Valeri	Vanclief

Initiatives ministérielles

Volpe Wasylycia-Leis
Whelan Wood—74

DÉPUTÉS «PAIRÉS»

Adams	Alarie
Alcock	Asselin
Bachand (Saint-Jean)	Bélangier
Bellehumeur	Bergeron
Bernier (Bonaventure—Gaspé—Îles-de-la-Madeleine—Pabok)	Bonin
Bertrand	Bryden
Brien	Cauchon
Cardin	Collenette
Chrétien (Frontenac—Mégantic)	Dalphondu-Guiral
Crête	Debien
de Savoie	DeVillers
Desrochers	Duceppe
Dubé (Lévis-et-Chutes-de-la-Chaudière)	Fournier
Finlay	Gauthier
Gagnon	Guay
Graham	Jordan
Guimond	Knutson
Kilger (Stormont—Dundas—Charlottenburgh)	Lastewka
Lalonde	Lincoln
Lebel	Marchand
Marceau	Ménard
Marleau	Myers
Mifflin	Nunziata
Normand	Peterson
Perron	Proulx
Plamondon	Reed
Proulx	Sauvageau
Saada	St. Denis
Scott (Fredericton)	Szabo
Steckle	Ur
Torsney	
Venne	

Baker	Bigras
Blaikie	Blondin-Andrew
Bulte	Caccia
Canuel	Carroll
Catterall	Chamberlain
Chan	Charbonneau
Davies	Desjarlais
Discepola	Dockrill
Dumas	Earle
Easter	Girard-Bujold
Godfrey	Grose
Harb	Hardy
Harvey	Ianno
Jackson	Jennings
Karetak-Lindell	Keddy (South Shore)
Laliberte	Lill
MacKay (Pictou—Antigonish—Guysborough)	Manley
Matthews	McDonough
McKay (Scarborough East)	Mercier
Minna	Muise
Nault	Normand
Nystrom	O'Brien (London—Fanshawe)
O'Reilly	Pagtakhan
Paradis	Parrish
Pettigrew	Picard (Drummond)
Pillitteri	Power
Pratt	Robillard
Robinson	Rocheleau
Rock	Sgro
Solomon	Speller
St-Hilaire	Stewart (Brant)
Stoffer	Thompson (New Brunswick Southwest)
Tremblay (Lac-Saint-Jean)	Tremblay (Rimouski—Mitis)
Turp	Valeri
Vanclief	Volpe
Wasylycia-Leis	Whelan
Wood—77	

Le président suppléant (M. McClelland): Je déclare la motion n° 452 rejetée.

[Français]

La prochaine mise aux voix porte sur la motion n° 453.

[Traduction]

(La motion n° 453, mise aux voix, est rejetée.)

(Vote n° 514)

POUR

Députés

Ablonczy	Bailey
Cadman	Cummins
Duncan	Epp
Gilmour	Grewal
Hanger	Hart
Jaffer	Kenney (Calgary Southeast)
Konrad	Mayfield
McNally	Meredith
Morrison	Schmidt
Stinson	Williams—20

CONTRE

Députés

Anderson	Assad
Augustine	Bachand (Richmond—Arthabaska)

DÉPUTÉS «PAIRÉS»

Adams	Alarie
Alcock	Asselin
Bachand (Saint-Jean)	Bélangier
Bellehumeur	Bergeron
Bernier (Bonaventure—Gaspé—Îles-de-la-Madeleine—Pabok)	Bonin
Bertrand	Bryden
Brien	Cauchon
Cardin	Collenette
Chrétien (Frontenac—Mégantic)	Dalphondu-Guiral
Crête	Debien
de Savoie	DeVillers
Desrochers	Duceppe
Dubé (Lévis-et-Chutes-de-la-Chaudière)	Fournier
Finlay	Gauthier
Gagnon	Guay
Graham	Jordan
Guimond	Knutson
Kilger (Stormont—Dundas—Charlottenburgh)	Lastewka
Lalonde	Lincoln
Lebel	Marchand
Marceau	Ménard
Marleau	Myers
Mifflin	Nunziata
Normand	Peterson
Perron	Proulx
Plamondon	Reed
Proulx	Sauvageau
Saada	St. Denis
Scott (Fredericton)	Szabo
Steckle	Ur
Torsney	
Venne	

Le président suppléant (M. McClelland): Je déclare la motion n° 453 rejetée.

Le prochain vote porte sur la motion n° 454.

Initiatives ministérielles

● (5835)

(La motion n° 454, mise aux voix, est rejetée.)

*(Vote n° 515)***POUR**

Députés

Ablonczy
Cadman
Duncan
Gilmour
Hanger
Hill (Prince George—Peace River)
Kenney (Calgary Southeast)
Manning
McNally
Morrison
Stinson
Williams—23

Bailey
Cummins
Epp
Grewal
Hart
Hilstrom
Konrad
Mayfield
Meredith
Schmidt
Strahl

CONTRE

Députés

Anderson
Bachand (Richmond—Arthabaska)
Blaikie
Bradshaw
Caccia
Caplan
Chamberlain
Davies
Dockrill
Dumas
Easter
Godfrey
Harb
Harvey
Jackson
Karetak-Lindell
Keyes
Laurin
MacKay (Pictou—Antigonish—Guysborough)
McDonough
Minna
Nystrom
O'Reilly
Patry
Picard (Drummond)
Pratt
Robinson
Rock
Solomon
Stewart (Brant)
Thompson (New Brunswick Southwest)
Tremblay (Rimouski—Mitis)
Vanclief
Wayne
Wood—69

Augustine
Bigras
Blondin-Andrew
Bulte
Canuel
Carroll
Chan
Discepola
Doyle
Earle
Girard-Bujold
Grose
Hardy
Ianno
Jennings
Keddy (South Shore)
Laliberte
Lill
Manley
McKay (Scarborough East)
Nault
O'Brien (London—Fanshawe)
Pagtakhan
Pettigrew
Power
Robillard
Rocheleau
Sgro
St-Hilaire
Stoffer
Tremblay (Lac-Saint-Jean)
Valeri
Wasylcyia-Leis
Whelan

DÉPUTÉS «PAIRÉS»

Adams
Alcock
Bachand (Saint-Jean)
Bellehumeur
Bernier (Bonaventure—Gaspé—Îles-de-la-Madeleine—Pabok)
Bertrand
Brien
Cardin
Chrétien (Frontenac—Mégantic)

Alarie
Asselin
Bélangier
Bergeron
Bonin
Bryden
Cauchon

Collenette
Dalphond-Guiral
Debien
DeVillers
Duceppe
Fournier
Gauthier
Guay
Jordan
Knutson
Lastewka
Lincoln
Marchand
Ménard
Myers
Nunziata
Peterson
Proud
Reed
Sauvageau
St. Denis
Szabo
Ur

Crête
de Savoye
Desrochers
Dubé (Lévis-et-Chutes-de-la-Chaudière)
Finlay
Gagnon
Graham
Guimond
Kilger (Stormont—Dundas—Charlottenburgh)
Lalonde
Lebel
Marceau
Marleau
Mifflin
Normand
Perron
Plamondon
Proulx
Saada
Scott (Fredericton)
Steckle
Torsney
Venne

Le président suppléant (M. McClelland): Je déclare la motion n° 454 rejetée.

Le prochain vote porte sur la motion n° 455.

● (5840)

(La motion n° 455, mise aux voix, est rejetée.)

*(Vote n° 516)***POUR**

Députés

Ablonczy
Cadman
Duncan
Gilmour
Hanger
Hill (Prince George—Peace River)
Kenney (Calgary Southeast)
Manning
McNally
Morrison
Stinson
Thompson (Wild Rose)

Bailey
Cummins
Epp
Grewal
Hart
Hilstrom
Konrad
Mayfield
Meredith
Schmidt
Strahl
Williams —24

CONTRE

Députés

Anderson
Augustine
Barnes
Blaikie
Bulte
Canuel
Carroll
Chan
Clouthier
Desjarlais
Discepola
Doyle
Earle
Girard-Bujold
Grose
Hardy
Ianno
Jennings
Keddy (South Shore)
Laliberte
MacKay (Pictou—Antigonish—Guysborough)

Assadourian
Bachand (Richmond—Arthabaska)
Bigras
Blondin-Andrew
Caccia
Caplan
Chamberlain
Charbonneau
Davies
Dhaliwal
Dockrill
Dumas
Easter
Godfrey
Harb
Harvey
Jackson
Karetak-Lindell
Keyes
Laurin
Manley

Initiatives ministérielles

McDonough	McKay (Scarborough East)
McWhinney	Mercier
Minna	Muise
Nault	Normand
Nystrom	O'Brien (London—Fanshawe)
O'Reilly	Pagtakhan
Patry	Peterson
Picard (Drummond)	Pillitteri
Power	Pratt
Robillard	Robinson
Rocheleau	Rock
Sgro	Solomon
St-Hilaire	Stewart (Brant)
Stoffer	Thompson (New Brunswick Southwest)
Tremblay (Lac-Saint-Jean)	Tremblay (Rimouski—Mitis)
Turp	Valeri
Vanclief	Wasylycia-Leis
Wayne	Whelan
Wood—79	

Lunn	Manning
Mayfield	McNally
Meredith	Morrison
Schmid	Stinson
Strahl	Thompson (Wild Rose)
Williams—25	

CONTRE

Députés

Anderson	Assadourian
Augustine	Bachand (Richmond—Arthabaska)
Barnes	Bellemare
Bigras	Blaikie
Blondin-Andrew	Bulte
Caccia	Canuel
Caplan	Carroll
Catterall	Chamberlain
Chan	Charbonneau
Clouthier	Davies
Desjarlais	Discepola
Dockrill	Dumas
Earle	Girard-Bujold
Godfrey	Grose
Hardy	Harvey
Ianno	Jackson
Jennings	Karetak-Lindell
Keddy (South Shore)	Laliberte
Laurin	MacAulay
MacKay (Pictou—Antigonish—Guysborough)	Manley
Matthews	McDonough
McKay (Scarborough East)	McWhinney
Mercier	Nault
Normand	Nystrom
O'Brien (London—Fanshawe)	O'Reilly
Pagtakhan	Patry
Peterson	Pettigrew
Picard (Drummond)	Pratt
Robinson	Rocheleau
Rock	Sgro
Solomon	St-Hilaire
Stewart (Brant)	Stoffer
Thompson (New Brunswick Southwest)	Tremblay (Lac-Saint-Jean)
Tremblay (Rimouski—Mitis)	Turp
Wasylycia-Leis	Wayne
Whelan	Wood—72

DÉPUTÉS «PAIRÉS»

Adams	Alarie
Alcock	Asselin
Bachand (Saint-Jean)	Bélangier
Bellehumeur	Bergeron
Bernier (Bonaventure—Gaspé—Îles-de-la-Madeleine—Pabok)	Bonin
Bertrand	Bryden
Brien	Cauchon
Cardin	Collenette
Chrétien (Frontenac—Mégantic)	Dalphonnd-Guiral
Crête	Debien
de Savoye	DeVillers
Desrochers	Duceppe
Dubé (Lévis-et-Chutes-de-la-Chaudière)	Fournier
Finlay	Gauthier
Gagnon	Guay
Graham	Jordan
Guimond	Knutson
Kilger (Stormont—Dundas—Charlottenburgh)	Lastewka
Lalonde	Lincoln
Lebel	Marchand
Marceau	Ménard
Marleau	Myers
Mifflin	Nunziata
Normand	Peterson
Perron	Proud
Plamondon	Reed
Proulx	Sauvageau
Saada	St. Denis
Scott (Fredericton)	Szabo
Steckle	Ur
Torsney	
Venne	

DÉPUTÉS «PAIRÉS»

Le président suppléant (M. McClelland): Je déclare la motion n° 455 rejetée.

Le prochain vote porte sur la motion n° 456.

• (5845)

(La motion n° 456, mise aux voix, est rejetée.)

(Vote n° 517)

POUR

Députés

Ablonczy	Bailey
Cadman	Cummins
Duncan	Epp
Forseth	Gilmour
Grewal	Hanger
Hart	Hill (Prince George—Peace River)
Hilstrom	Konrad

Adams	Alarie
Alcock	Asselin
Bachand (Saint-Jean)	Bélangier
Bellehumeur	Bergeron
Bernier (Bonaventure—Gaspé—Îles-de-la-Madeleine—Pabok)	Bonin
Bertrand	Bryden
Brien	Cauchon
Cardin	Collenette
Chrétien (Frontenac—Mégantic)	Dalphonnd-Guiral
Crête	Debien
de Savoye	DeVillers
Desrochers	Duceppe
Dubé (Lévis-et-Chutes-de-la-Chaudière)	Fournier
Finlay	Gauthier
Gagnon	Guay
Graham	Jordan
Guimond	Knutson
Kilger (Stormont—Dundas—Charlottenburgh)	Lastewka
Lalonde	Lincoln
Lebel	Marchand
Marceau	Ménard
Marleau	Myers
Mifflin	Nunziata
Normand	Peterson
Perron	Proud
Plamondon	Reed
Proulx	
Saada	

Sauvageau
St. Denis
Szabo
Ur

Scott (Fredericton)
Steckle
Torsney
Venne

M. Peter MacKay: Monsieur le Président, j'invoque le Règlement. Puis-je obtenir confirmation de la Présidence que les députés de South Shore et West Nova ont été inclus dans le dernier vote?

Le président suppléant (M. McClelland): Ils ne l'ont pas été. La Présidence a vu les deux députés dans la Chambre et tous deux étaient debout.

Je déclare la motion n° 456 rejetée.

● (5850)

Le prochain vote porte sur la motion n° 457.

● (5855)

(La motion n° 457, mise aux voix, est rejetée.)

(Vote n° 518)

POUR

Députés

Ablonczy
Cadman
Duncan
Forseth
Grewal
Hill (Prince George—Peace River)
Jaffer
Lowther
Manning
McNally
Morrison
Strahl

Bailey
Cummins
Epp
Gilmour
Hart
Hilstrom
Konrad
Lunn
Mayfield
Meredith
Stinson
Williams—24

CONTRE

Députés

Anderson
Augustine
Barnes
Bigras
Blondin-Andrew
Bulte
Canuel
Carroll
Chan
Davies
Dion
Dockrill
Dumas
Easter
Godfrey
Grose
Harvey
Jackson
Karetak-Lindell
Laliberte
Leung
MacKay (Pictou—Antigonish—Guysborough)
Matthews
McKay (Scarborough East)
Mercier
Nault
Nystrom
O'Reilly
Parrish
Peterson

Assadourian
Bachand (Richmond—Arthabaska)
Bellemare
Blaikie
Boudria
Caccia
Caplan
Chamberlain
Clouthier
Desjarlais
Discepola
Doyle
Earle
Girard-Bujold
Godin (Acadie—Bathurst)
Hardy
Ianno
Jennings
Keddy (South Shore)
Laurin
Lill
Manley
McDonough
McWhinney
Muise
Normand
O'Brien (London—Fanshawe)
Pagtakhan
Patry
Pettigrew

Picard (Drummond)
Price
Robinson
Rock
Solomon
Stoffer
Tremblay (Lac-Saint-Jean)
Wasylcia-Leis
Whelan

Pillitteri
Robillard
Rocheleau
Sgro
St-Hilaire
Thompson (New Brunswick Southwest)
Turp
Wayne
Wood—78

Initiatives ministérielles

DÉPUTÉS «PAIRÉS»

Adams	Alarie
Alcock	Asselin
Bachand (Saint-Jean)	Bélangier
Bellehumeur	Bergeron
Bernier (Bonaventure—Gaspé—Îles-de-la-Madeleine—Pabok)	Bonin
Bertrand	Bryden
Brien	Cauchon
Cardin	Collenette
Chrétien (Frontenac—Mégantic)	Dalphond-Guiral
Crête	Debien
de Savoye	De Villers
Desrochers	Duceppe
Dubé (Lévis-et-Chutes-de-la-Chaudière)	Fournier
Finlay	Gauthier
Gagnon	Guay
Graham	Jordan
Guimond	Knutson
Kilger (Stormont—Dundas—Charlottenburgh)	Lastewka
Lalonde	Lincoln
Lebel	Marchand
Marceau	Ménard
Marleau	Myers
Mifflin	Nunziata
Normand	Peterson
Perron	Proud
Plamondon	Reed
Proulx	Sauvageau
Saada	St. Denis
Scott (Fredericton)	Szabo
Steckle	Ur
Torsney	
Venne	

Le président suppléant (M. McClelland): Je déclare la motion n° 457 rejetée.

Le prochain vote porte sur la motion n° 458.

● (5900)

(La motion n° 458, mise aux voix, est rejetée.)

(Vote n° 519)

POUR

Députés

Ablonczy
Cadman
Duncan
Forseth
Grewal
Hill (Prince George—Peace River)
Jaffer
Konrad
Lunn
Mayfield
Meredith
Stinson
Thompson (Wild Rose)

Bailey
Cummins
Epp
Gilmour
Hart
Hilstrom
Kenney (Calgary Southeast)
Lowther
Manning
McNally
Reynolds
Strahl
Williams—26

Initiatives ministérielles

CONTRE

Députés

Anderson	Assadourian
Augustine	Bachand (Richmond—Arthabaska)
Barnes	Beaumier
Bellemare	Bigras
Blaikie	Blondin-Andrew
Boudria	Bulte
Caccia	Canuel
Caplan	Carroll
Catterall	Chamberlain
Chan	Charbonneau
Clouthier	Davies
Desjarlais	Discepola
Dockrill	Doyle
Dumas	Earle
Easter	Girard-Bujold
Godfrey	Godin (Acadie—Bathurst)
Grose	Hardy
Harvey	Ianno
Jackson	Jennings
Karetak-Lindell	Keddy (South Shore)
Laliberte	Laurin
Leung	Lill
MacKay (Pictou—Antigonish—Guysborough)	Manley
Matthews	McDonough
McKay (Scarborough East)	Mercier
Muise	Normand
Nystrom	O'Brien (London—Fanshawe)
O'Reilly	Pagtakhan
Parrish	Patry
Pettigrew	Picard (Drummond)
Pillitteri	Power
Price	Robillard
Robinson	Rock
Solomon	Speller
St-Hilaire	Stoffer
Thompson (New Brunswick Southwest)	Turp
Wasylcia-Leis	Wayne
Whelan	Wood—76

DÉPUTÉS «PAIRÉS»

Adams	Alarie
Alcock	Asselin
Bachand (Saint-Jean)	Bélanger
Bellehumeur	Bergeron
Bernier (Bonaventure—Gaspé—Îles-de-la-Madeleine—Pabok)	
Bertrand	Bonin
Brien	Bryden
Cardin	Cauchon
Chrétien (Frontenac—Mégantic)	Collenette
Crête	Dalphondu-Guiral
de Savoye	Debien
Desrochers	DeVillers
Dubé (Lévis-et-Chutes-de-la-Chaudière)	Duceppe
Finlay	Fournier
Gagnon	Gauthier
Graham	Guay
Guimond	Jordan
Kilger (Stormont—Dundas—Charlottenburgh)	Knutson
Lalonde	Lastewka
Lebel	Lincoln
Marceau	Marchand
Marleau	Ménard
Mifflin	Myers
Normand	Nunziata
Perron	Peterson
Plamondon	Proud
Proulx	Reed
Saada	Sauvageau
Scott (Fredericton)	St. Denis
Steckle	Szabo
Torsney	Ur
Venne	

Le président suppléant (M. McClelland): Je déclare la motion n° 458 rejetée.

Le prochain vote porte sur la motion n° 459.

• (5905)

(La motion n° 459, mise aux voix, est rejetée.)

(Vote n° 520)

POUR

Députés

Ablonczy	Bailey
Cadman	Cummins
Duncan	Epp
Forseth	Gilmour
Grewal	Hanger
Hart	Hill (Prince George—Peace River)
Jaffer	Kennedy (Calgary Southeast)
Konrad	Lowther
Lunn	Manning
Mayfield	McNally
Meredith	Morrison
Reynolds	Schmidt
Solberg	Stinson
Thompson (Wild Rose)	White (Langley—Abbotsford)
Williams—29	

CONTRE

Députés

Anderson	Assadourian
Augustine	Bachand (Richmond—Arthabaska)
Barnes	Beaumier
Bellemare	Bigras
Blaikie	Blondin-Andrew
Caccia	Canuel
Caplan	Catterall
Chan	Charbonneau
Davies	Desjarlais
Discepola	Dockrill
Doyle	Dumas
Earle	Easter
Girard-Bujold	Godfrey
Godin (Acadie—Bathurst)	Grose
Hardy	Harvey
Ianno	Jackson
Jennings	Karetak-Lindell
Keddy (South Shore)	Laliberte
Laurin	Leung
Lill	MacKay (Pictou—Antigonish—Guysborough)
Manley	Martin (Winnipeg Centre)
Matthews	McDonough
McKay (Scarborough East)	McWhinney
Mercier	Muise
Nault	Normand
Nystrom	O'Brien (London—Fanshawe)
O'Reilly	Parrish
Patry	Pettigrew
Picard (Drummond)	Pillitteri
Power	Price
Robillard	Robinson
Rocheleau	Rock
Solomon	St-Hilaire
Stoffer	Thompson (New Brunswick Southwest)
Tremblay (Lac-Saint-Jean)	Turp
Wasylcia-Leis	Wayne
Whelan—73	

DÉPUTÉS «PAIRÉS»

Adams	Alarie
Alcock	Asselin
Bachand (Saint-Jean)	Bélanger
Bellehumeur	Bergeron

Initiatives ministérielles

Bernier (Bonaventure—Gaspé—Îles-de-la-Madeleine—Pabok)
 Bertrand
 Brien
 Cardin
 Chrétien (Frontenac—Mégantic)
 Crête
 de Savoye
 Desrochers
 Dubé (Lévis-et-Chutes-de-la-Chaudière)
 Finlay
 Gagnon
 Graham
 Guimond
 Kilger (Stormont—Dundas—Charlottenburgh)
 Lalonde
 Lebel
 Marceau
 Marleau
 Mifflin
 Normand
 Perron
 Plamondon
 Proulx
 Saada
 Scott (Fredericton)
 Steckle
 Torsney
 Venne

Bellemare
 Blaikie
 Bulte
 Canuel
 Carroll
 Catterall
 Charbonneau
 Davies
 Discepola
 Doyle
 Earle
 Girard-Bujold
 Godin (Acadie—Bathurst)
 Hardy
 Ianno
 Jennings
 Keddy (South Shore)
 Laurin
 Lill
 Manley
 Matthews
 McKay (Scarborough East)
 Mercier
 Nault
 O'Brien (London—Fanshawe)
 Parrish
 Pettigrew
 Pillitteri
 Pratt
 Robillard
 Rocheleau
 Solomon
 Thompson (New Brunswick Southwest)
 Turp
 Vanclief
 Wayne
 Wood —79

Bigras
 Blondin-Andrew
 Caccia
 Caplan
 Casey
 Chan
 Clouthier
 Desjarlais
 Dockrill
 Dumas
 Easter
 Godfrey
 Grose
 Harvey
 Jackson
 Karetak-Lindell
 Laliberte
 Leung
 MacKay (Pictou—Antigonish—Guysborough)
 Martin (Winnipeg Centre)
 McDonough
 McWhinney
 Muise
 Normand
 O'Reilly
 Patry
 Picard (Drummond)
 Power
 Price
 Robinson
 Rock
 Stoffer
 Tremblay (Lac-Saint-Jean)
 Valeri
 Wasylcia-Leis
 Whelan

Le président suppléant (M. McClelland): Je déclare la motion n° 459 rejetée.

Le prochain vote porte sur la motion n° 460.

• (5910)

DÉPUTÉS «PAIRÉS»

[Français]

(La motion n° 460, mise aux voix, est rejetée par le vote suivant:)

(Vote n° 521)

POUR

Députés

Ablonczy	Bailey
Cadman	Cummins
Duncan	Epp
Forseth	Gilmour
Grewal	Hanger
Hart	Hill (Prince George—Peace River)
Jaffer	Kenney (Calgary Southeast)
Konrad	Lowther
Lunn	Manning
Martin (Esquimalt—Juan de Fuca)	Mayfield
McNally	Meredith
Reynolds	Schmidt
Solberg	Stinson
Thompson (Wild Rose) —27	

CONTRE

Députés

Anderson	Assadourian
Augustine	Bachand (Richmond—Arthabaska)
Barnes	Beaumier

Adams	Alarie
Alcock	Asselin
Bachand (Saint-Jean)	Bélangier
Bellehumeur	Bergeron
Bernier (Bonaventure—Gaspé—Îles-de-la-Madeleine—Pabok)	Bonin
Bertrand	Bryden
Brien	Cauchon
Cardin	Collenette
Chrétien (Frontenac—Mégantic)	Dalphondu-Guiral
Crête	Debien
de Savoye	DeVillers
Desrochers	Duceppe
Dubé (Lévis-et-Chutes-de-la-Chaudière)	Fournier
Finlay	Gauthier
Gagnon	Guay
Graham	Jordan
Guimond	Knutson
Kilger (Stormont—Dundas—Charlottenburgh)	Lastewka
Lalonde	Lincoln
Lebel	Marchand
Marceau	Ménard
Marleau	Myers
Mifflin	Nunziata
Normand	Peterson
Perron	Proulx
Plamondon	Reed
Proulx	Sauvageau
Saada	St. Denis
Scott (Fredericton)	Szabo
Steckle	Ur
Torsney	
Venne	

Le président suppléant (M. McClelland): Je déclare la motion n° 460 rejetée.

La prochaine mise aux voix porte sur la motion n° 461.

Initiatives ministérielles

● (5915)

[Traduction]

(La motion n° 461, mise aux voix, est rejetée.)

(Vote n° 522)

POUR

Députés

Ablonczy	Bailey
Cadman	Cummins
Duncan	Epp
Forseth	Gilmour
Grewal	Hanger
Hart	Hill (Macleod)
Hill (Prince George—Peace River)	Hilstrom
Jaffer	Kenney (Calgary Southeast)
Konrad	Lowther
Lunn	Manning
Martin (Esquimalt—Juan de Fuca)	Mayfield
McNally	Meredith
Morrison	Reynolds
Schmidt	Solberg
Stinson	Thompson (Wild Rose)
Williams—31	

CONTRE

Députés

Anderson	Assadourian
Augustine	Bachand (Richmond—Arthabaska)
Barnes	Bellemare
Bigras	Blondin-Andrew
Bulte	Caccia
Canuel	Caplan
Carroll	Chamberlain
Chan	Charbonneau
Clouthier	Davies
Desjarlais	Discepola
Dockrill	Doyle
Duhamel	Dumas
Earle	Easter
Girard-Bujold	Godfrey
Godin (Acadie—Bathurst)	Grose
Hardy	Harvey
Ianno	Jackson
Karetak-Lindell	Keddy (South Shore)
Keys	Laliberte
Laurin	Leung
Lill	MacAulay
MacKay (Pictou—Antigonish—Guysborough)	Manley
Martin (Winnipeg Centre)	Matthews
McDonough	McKay (Scarborough East)
McWhinney	Muise
Nault	Nystrom
O'Brien (London—Fanshawe)	O'Reilly
Patry	Peterson
Picard (Drummond)	Pillitteri
Pratt	Price
Robillard	Robinson
Rocheleau	Sgro
Solomon	St-Hilaire
Stewart (Brant)	Stoffer
Thompson (New Brunswick Southwest)	Tremblay (Lac-Saint-Jean)
Turp	Valeri
Volpe	Wasylcia-Leis
Wayne	Whelan
Wood —77	

DÉPUTÉS «PAIRÉS»

Adams	Alarie
Alcock	Asselin

Bachand (Saint-Jean)	Bélangier
Bellehumeur	Bergeron
Bernier (Bonaventure—Gaspé—Îles-de-la-Madeleine—Pabok)	Bonin
Bertrand	Bryden
Brien	Cauchon
Cardin	Collenette
Chrétien (Frontenac—Mégantic)	Dalphond-Guiral
Crête	Debien
de Savoye	DeVillers
Desrochers	Duceppe
Dubé (Lévis-et-Chutes-de-la-Chaudière)	Fournier
Finlay	Gauthier
Gagnon	Guay
Graham	Jordan
Guimond	Knutson
Kilger (Stormont—Dundas—Charlottenburgh)	Lastewka
Lalonde	Lincoln
Lebel	Marchand
Marceau	Ménard
Marleau	Myers
Mifflin	Nunziata
Normand	Peterson
Perron	Proulx
Plamondon	Reed
Proulx	Sauvageau
Saada	St. Denis
Scott (Fredericton)	Szabo
Steckle	Ur
Torsney	
Venne	

Le président suppléant (M. McClelland): Je déclare la motion n° 461 rejetée.**M. Mark Muise:** Monsieur le Président, j'invoque le Règlement. Compte tenu de l'heure qu'il est et du temps que nous avons passé ici, nous pourrions peut-être demander le consentement unanime pour appliquer le vote aux motions qui restent.**Des voix:** Non.**Le président suppléant (M. McClelland):** De toute évidence, il n'y a pas de consentement unanime.

Le prochain vote porte sur la motion n° 462.

● (5920)

(La motion n° 462, mise aux voix, est rejetée.)

(Vote n° 523)

POUR

Députés

Ablonczy	Bailey
Cadman	Cummins
Duncan	Epp
Forseth	Gilmour
Grewal	Hanger
Hart	Hill (Macleod)
Hill (Prince George—Peace River)	Hilstrom
Jaffer	Kenney (Calgary Southeast)
Konrad	Lowther
Lunn	Martin (Esquimalt—Juan de Fuca)
Mayfield	McNally
Meredith	Morrison
Reynolds	Schmidt
Solberg	Stinson
Strahl	Thompson (Wild Rose)
White (Langley—Abbotsford)	Williams—32

Initiatives ministérielles

CONTRE

Députés

Anderson	Assadourian
Augustine	Barnes
Bellemare	Bevilacqua
Bigras	Blondin-Andrew
Bulte	Canuel
Chamberlain	Chan
Charbonneau	Clouthier
Davies	Desjarlais
Discepolo	Dockrill
Doyle	Drouin
Duhamel	Earle
Easter	Gagliano
Girard-Bujold	Godfrey
Godin (Acadie—Bathurst)	Grose
Hardy	Harvey
Jackson	Karetak-Lindell
Keyes	Laliberte
Laurin	Leung
Lill	MacAulay
MacKay (Pictou—Antigonish—Guysborough)	Manley
Martin (Winnipeg Centre)	Matthews
McKay (Scarborough East)	McWhinney
Muise	Nault
Nystrom	O'Brien (London—Fanshawe)
O'Reilly	Parrish
Patry	Pettigrew
Picard (Drummond)	Power
Pratt	Price
Robillard	Robinson
Rocheleau	Rock
Solomon	St-Hilaire
Stewart (Brant)	Stoffer
Thompson (New Brunswick Southwest)	Tremblay (Lac-Saint-Jean)
Turp	Valeri
Volpe	Wasylcia-Leis
Wayne	Whelan
Wood —73	

DÉPUTÉS «PAIRÉS»

Adams	Alarie
Alcock	Asselin
Bachand (Saint-Jean)	Bélangier
Bellehumeur	Bergeron
Bernier (Bonaventure—Gaspé—Îles-de-la-Madeleine—Pabok)	Bonin
Bertrand	Bryden
Brien	Cauchon
Cardin	Collenette
Chrétien (Frontenac—Mégantic)	Dalphondu-Guiral
Crête	Debien
de Savoye	DeVillers
Desrochers	Duceppe
Dubé (Lévis-et-Chutes-de-la-Chaudière)	Fournier
Finlay	Gauthier
Gagnon	Guay
Graham	Jordan
Guimond	Knutson
Kilger (Stormont—Dundas—Charlottenburgh)	Lastewka
Lalonde	Lincoln
Lebel	Marchand
Marceau	Ménard
Marleau	Myers
Mifflin	Nunziata
Normand	Peterson
Perron	Proud
Plamondon	Reed
Proulx	Sauvageau
Saada	St. Denis
Scott (Fredericton)	Szabo
Steckle	Ur
Torsney	
Venne	

Le président suppléant (M. McClelland): Je déclare la motion n° 462 rejetée.

Le prochain vote porte sur la motion n° 463.

• (5925)

[Français]

(La motion n° 463, mise aux voix, est rejetée par le vote suivant:)

(Vote n° 524)

POUR

Députés

Abbott	Ablonczy
Bailey	Cadman
Cummins	Duncan
Epp	Forseth
Gilmour	Goldring
Gouk	Grewal
Hanger	Hart
Hill (Macleod)	Hill (Prince George—Peace River)
Hilstrom	Jaffer
Kenney (Calgary Southeast)	Konrad
Lowther	Lunn
Manning	Martin (Esquimalt—Juan de Fuca)
McNally	Meredith
Morrison	Reynolds
Schmidt	Solberg
Strahl	White (Langley—Abbotsford)
Williams —33	

CONTRE

Députés

Anderson	Assadourian
Augustine	Barnes
Bellemare	Bigras
Boudria	Caccia
Canuel	Caplan
Carroll	Catterall
Chamberlain	Chan
Charbonneau	Chrétien (Saint-Maurice)
Clouthier	Davies
Desjarlais	Dion
Discepolo	Dockrill
Doyle	Drouin
Duceppe	Duhamel
Earle	Easter
Gagliano	Gauthier
Girard-Bujold	Godin (Acadie—Bathurst)
Harb	Hardy
Harvey	Ifody
Jackson	Jennings
Jones	Karetak-Lindell
Keddy (South Shore)	Keyes
Laliberte	Laurin
Leung	Lill
MacKay (Pictou—Antigonish—Guysborough)	Manley
Martin (Winnipeg Centre)	Matthews
McDonough	McKay (Scarborough East)
McWhinney	Nault
Nystrom	O'Brien (London—Fanshawe)
O'Reilly	Pagtakhan
Parrish	Patry
Pettigrew	Picard (Drummond)
Pillitteri	Power
Pratt	Robillard
Robinson	Rocheleau
Rock	Sgro
Solomon	St-Hilaire
Stewart (Brant)	Stoffer
Thompson (New Brunswick Southwest)	Turp
Valeri	Volpe

Initiatives ministérielles

Wasylycia-Leis
WhelanWayne
Wood—82

DÉPUTÉS «PAIRÉS»

Adams	Alarie
Alcock	Asselin
Bachand (Saint-Jean)	Bélangier
Bellehumeur	Bergeron
Bernier (Bonaventure—Gaspé—Îles-de-la-Madeleine—Pabok)	Bonin
Bertrand	Bryden
Brien	Cauchon
Cardin	Collenette
Chrétien (Frontenac—Mégantic)	Dalphondu-Guiral
Crête	Debien
de Savoye	DeVillers
Desrochers	Duceppe
Dubé (Lévis-et-Chutes-de-la-Chaudière)	Fournier
Finlay	Gauthier
Gagnon	Guay
Graham	Jordan
Guimond	Knutson
Kilger (Stormont—Dundas—Charlottenburgh)	Lastewka
Lalonde	Lincoln
Lebel	Marchand
Marceau	Ménard
Marleau	Myers
Mifflin	Nunziata
Normand	Peterson
Perron	Proud
Plamondon	Reed
Proulx	Sauvageau
Sagda	St. Denis
Scott (Fredericton)	Szabo
Steckle	Ur
Torsney	
Venne	

La présidente suppléante (Mme Thibeault): Je déclare la motion n° 463 rejetée.

La prochaine mise aux voix porte sur la motion n° 464.

• (5930)

CONTRE

Députés

Anderson	Assadourian
Augustine	Bachand (Richmond—Arthabaska)
Bachand (Saint-Jean)	Baker
Barnes	Bellemare
Bigras	Blaikie
Boudria	Bulte
Caccia	Canuel
Caplan	Carroll
Chamberlain	Chan
Charbonneau	Chrétien (Saint-Maurice)
Clouthier	Davies
Desjarlais	Dion
Discepola	Dockrill
Doyle	Drouin
Duceppe	Duhamel
Earle	Easter
Gagliano	Gauthier
Girard-Bujold	Godfrey
Godin (Acadie—Bathurst)	Grose
Hardy	Harvey
Ianno	Iftody
Jackson	Jennings
Jones	Keddy (South Shore)
Keyes	Laliberte
Laurin	Lill
MacKay (Pictou—Antigonish—Guysborough)	Manley
Martin (Winnipeg Centre)	McKay (Scarborough East)
McWhinney	Nault
Nystrom	O'Brien (London—Fanshawe)
O'Reilly	Pagtakhan
Parrish	Patry
Pettigrew	Picard (Drummond)
Pillitteri	Power
Pratt	Robillard
Robinson	Rocheleau
Rock	Sgro
Solomon	St-Hilaire
Stewart (Brant)	Stoffer
Thompson (New Brunswick Southwest)	Tremblay (Rimouski—Mitis)
Turp	Valeri
Vanclief	Volpe
Wasylycia-Leis	Wayne
Whelan	Wood—86

DÉPUTÉS «PAIRÉS»

(La motion n° 464, mise aux voix, est rejetée par le vote suivant:)

(Vote n° 525)

POUR

Députés

Abbott	Bailey
Cadman	Chatters
Cummins	Duncan
Epp	Forseth
Gilmour	Goldring
Gouk	Grewal
Hanger	Hart
Hill (Macleod)	Hill (Prince George—Peace River)
Hilstrom	Jaffer
Kennedy (Calgary Southeast)	Konrad
Lowther	Lunn
Martin (Esquimalt—Juan de Fuca)	Mayfield
McNally	Meredith
Morrison	Reynolds
Schmidt	Solberg
Stinson	Strahl
Thompson (Wild Rose)	White (Langley—Abbotsford)
Williams—35	

Adams	Alarie
Alcock	Asselin
Bachand (Saint-Jean)	Bélangier
Bellehumeur	Bergeron
Bernier (Bonaventure—Gaspé—Îles-de-la-Madeleine—Pabok)	Bonin
Bertrand	Bryden
Brien	Cauchon
Cardin	Collenette
Chrétien (Frontenac—Mégantic)	Dalphondu-Guiral
Crête	Debien
de Savoye	DeVillers
Desrochers	Duceppe
Dubé (Lévis-et-Chutes-de-la-Chaudière)	Fournier
Finlay	Gauthier
Gagnon	Guay
Graham	Jordan
Guimond	Knutson
Kilger (Stormont—Dundas—Charlottenburgh)	Lastewka
Lalonde	Lincoln
Lebel	Marchand
Marceau	Marleau
Marleau	Ménard
Mifflin	Myers
Normand	Nunziata
Perron	Peterson
Plamondon	Proud
Proulx	

Reed
Sauvageau
St. Denis
Szabo
Ur

Saada
Scott (Fredericton)
Steckle
Torsney
Venne

La présidente suppléante (Mme Thibeault): Je déclare la motion n° 464 rejetée.

La prochaine mise aux voix porte sur la motion n° 465.

● (5935)

[Traduction]

(La motion n° 462, mise aux voix, est rejetée.)

(Vote n° 526)

POUR

Députés

Abbott
Cadman
Cummins
Elley
Forseth
Goldring
Grewal
Hart
Hill (Prince George—Peace River)
Jaffer
Konrad
Lunn
Martin (Esquimalt—Juan de Fuca)
McNally
Morrison
Schmidt
Solberg
Strahl
White (Langley—Abbotsford)

Bailey
Chatters
Duncan
Epp
Gilmour
Gouk
Hanger
Hill (Macleod)
Hilstrom
Kenney (Calgary Southeast)
Lowther
Manning
Mayfield
Meredith
Reynolds
Scott (Skeena)
Stinson
Thompson (Wild Rose)
Williams—38

CONTRE

Députés

Anderson
Assadourian
Bachand (Richmond—Arthabaska)
Barnes
Bigras
Boudria
Caccia
Caplan
Casey
Chamberlain
Charbonneau
Davies
Dion
Dockrill
Drouin
Duhamel
Easter
Gagliano
Girard-Bujold
Godin (Acadie—Bathurst)
Hardy
Ianno
Jackson
Jones
Keddy (South Shore)
Laliberte
Leung
MacKay (Pictou—Antigonish—Guysborough)
Manley
Matthews
McKay (Scarborough East)

Assad
Augustine
Baker
Bellemare
Blaikie
Bulte
Canuel
Carroll
Catterall
Chan
Chrétien (Saint-Maurice)
Desjarlais
Discepola
Doyle
Duceppe
Earle
Fontana
Gauthier
Godfrey
Grose
Harvey
Ifody
Jennings
Karetak-Lindell
Keyes
Laurin
Lill
Maloney
Martin (Winnipeg Centre)
McDonough
McWhinney

Initiatives ministérielles

Muise
Nystrom
O'Reilly
Paradis
Patry
Picard (Drummond)
Power
Robillard
Rocheleau
Sgro
St-Hilaire
Stoffer
Tremblay (Rimouski—Mitis)
Valeri
Wasylcia-Leis
Whelan

Nault
O'Brien (London—Fanshawe)
Pagtakhan
Parrish
Pettigrew
Pillitteri
Pratt
Robinson
Rock
Solomon
Stewart (Brant)
Thompson (New Brunswick Southwest)
Turp
Vanclief
Wayne
Wood—94

DÉPUTÉS «PAIRÉS»

Adams	Alarie
Alcock	Asselin
Bachand (Saint-Jean)	Bélangier
Bellehumeur	Bergeron
Bernier (Bonaventure—Gaspé—Îles-de-la-Madeleine—Pabok)	Bonin
Bertrand	Bryden
Brien	Cauchon
Cardin	Collenette
Chrétien (Frontenac—Mégantic)	Dalphond-Guiral
Crête	Debien
de Savoye	DeVillers
Desrochers	Duceppe
Dubé (Lévis-et-Chutes-de-la-Chaudière)	Fournier
Finlay	Gauthier
Gagnon	Guay
Graham	Jordan
Guimond	Knutson
Kilger (Stormont—Dundas—Charlottenburgh)	Lastewka
Lalonde	Lincoln
Lebel	Marchand
Marceau	Ménard
Marleau	Myers
Mifflin	Nunziata
Normand	Peterson
Perron	Proud
Plamondon	Reed
Proulx	Sauvageau
Saada	St. Denis
Scott (Fredericton)	Szabo
Steckle	Ur
Torsney	
Venne	

Le président suppléant (M. McClelland): Je déclare la motion n° 465 rejetée.

Le prochain vote porte sur la motion n° 466.

● (5940)

(La motion n° 466, mise aux voix, est rejetée.)

(Vote n° 527)

POUR

Députés

Abbott
Cadman
Cummins
Elley
Forseth
Goldring
Grewal
Hart

Bailey
Chatters
Duncan
Epp
Gilmour
Gouk
Hanger
Hill (Macleod)

Initiatives ministérielles

Hill (Prince George—Peace River)
Jaffer
Konrad
Lunn
Martin (Esquimalt—Juan de Fuca)
McNally
Morrison
Schmidt
Solberg
Strahl
White (Langley—Abbotsford)

Hilstrom
Kenney (Calgary Southeast)
Lowther
Manning
Mayfield
Meredith
Reynolds
Scott (Skeena)
Stinson
Thompson (Wild Rose)
Williams—38

Collenette
Dalphon-Guiral
Debien
DeVillers
Duceppe
Fournier
Gauthier
Guay
Jordan
Knutson
Lastewka
Lincoln
Marchand
Ménard
Myers
Nunziata
Peterson
Proud
Reed
Sauvageau
St. Denis
Szabo
Ur

Crête
de Savoye
Desrochers
Dubé (Lévis-et-Chutes-de-la-Chaudière)
Finlay
Gagnon
Graham
Guimond
Kilger (Stormont—Dundas—Charlottenburgh)
Lalonde
Lebel
Marceau
Marleau
Mifflin
Normand
Perron
Plamondon
Proulx
Saada
Scott (Fredericton)
Steckle
Torsney
Venne

CONTRE

Députés

Anderson
Assadourian
Bachand (Richmond—Arthabaska)
Baker
Bellemare
Blaikie
Bradshaw
Caccia
Caplan
Casey
Chan
Clouthier
Dion
Dockrill
Drouin
Earle
Fontana
Gauthier
Godfrey
Grose
Hardy
Ianno
Jackson
Jones
Keddy (South Shore)
Laliberte
Leung
MacKay (Pictou—Antigonish—Guysborough)
Manley
Matthews
McKay (Scarborough East)
Minna
Nault
O'Brien (London—Fanshawe)
Pagtakhan
Parrish
Pettigrew
Pillitteri
Pratt
Robinson
Rock
Solomon
St-Hilaire
Stoffer
Tremblay (Lac-Saint-Jean)
Turp
Vanclief
Wasylcia-Leis
Whelan

Assad
Augustine
Bachand (Saint-Jean)
Barnes
Bigras
Boudria
Bulte
Canuel
Carroll
Catterall
Chrétien (Saint-Maurice)
Desjarlais
Discepola
Doyle
Duceppe
Easter
Gagliano
Girard-Bujold
Godin (Acadie—Bathurst)
Harb
Harvey
Ifody
Jennings
Karetak-Lindell
Keyes
Laurin
Lill
Maloney
Martin (Winnipeg Centre)
McDonough
McWhinney
Muisé
Nystrom
O'Reilly
Paradis
Patry
Picard (Drummond)
Power
Robillard
Rocheleau
Sgro
Speller
St-Jacques
Thompson (New Brunswick Southwest)
Tremblay (Rimouski—Mitis)
Valeri
Volpe
Wayne
Wood—98

Le président suppléant (M. McClelland): Je déclare la motion n° 466 rejetée.

Le prochain vote porte sur la motion n° 467.

● (5945)

(La motion n° 467, mise aux voix, est rejetée.)

(Vote n° 528)

POUR

Députés

Abbott
Cadman
Cummins
Elley
Forseth
Goldring
Grewal
Hart
Hill (Prince George—Peace River)
Jaffer
Konrad
Lunn
Martin (Esquimalt—Juan de Fuca)
McNally
Reynolds
Scott (Skeena)
Stinson
White (Langley—Abbotsford)

Bailey
Chatters
Duncan
Epp
Gilmour
Gouk
Hanger
Hill (Macleod)
Hilstrom
Kenney (Calgary Southeast)
Lowther
Manning
Mayfield
Meredith
Schmidt
Solberg
Thompson (Wild Rose)
Williams—36

DÉPUTÉS «PAIRÉS»

Adams
Alcock
Bachand (Saint-Jean)
Bellehumeur
Bernier (Bonaventure—Gaspé—Îles-de-la-Madeleine—Pabok)
Bertrand
Brien
Cardin
Chrétien (Frontenac—Mégantic)

Alarie
Asselin
Bélanger
Bergeron
Bonin
Bryden
Cauchon

Anderson
Assadourian
Bachand (Richmond—Arthabaska)
Baker
Bélanger
Blaikie
Bradshaw
Caccia
Carroll
Catterall
Charbonneau

Assad
Augustine
Bachand (Saint-Jean)
Barnes
Bigras
Blondin-Andrew
Bulte
Canuel
Casey
Chan
Chrétien (Saint-Maurice)

CONTRE

Députés

Initiatives ministérielles

Clouthier	Desjarlais
Dion	Discepola
Dockrill	Drouin
Duceppe	Earle
Easter	Fontana
Gagliano	Gauthier
Girard-Bujold	Godfrey
Godin (Acadie—Bathurst)	Gray (Windsor West)
Grose	Harb
Hardy	Harvey
Ianno	Iftody
Jackson	Jennings
Jones	Karetak-Lindell
Keddy (South Shore)	Keyes
Laliberte	Laurin
Leung	Lill
MacKay (Pictou—Antigonish—Guysborough)	Maloney
Manley	Martin (Winnipeg Centre)
Matthews	McDonough
McKay (Scarborough East)	McWhinney
Minna	Muise
Nault	Nystrom
O'Brien (London—Fanshawe)	O'Reilly
Pagtakhan	Paradis
Parrish	Patry
Pettigrew	Picard (Drummond)
Pillitteri	Power
Pratt	Robillard
Robinson	Rocheleau
Rock	Sgro
Solomon	Speller
St-Hilaire	St-Jacques
Stoffer	Thompson (New Brunswick Southwest)
Tremblay (Lac-Saint-Jean)	Tremblay (Rimouski—Mitis)
Valeri	Vanclief
Volpe	Wayne
Whelan	Wood —96

DÉPUTÉS «PAIRÉS»

Adams	Alarie
Alcock	Asselin
Bachand (Saint-Jean)	Bélangier
Bellehumeur	Bergeron
Bernier (Bonaventure—Gaspé—Îles-de-la-Madeleine—Pabok)	Bonin
Bertrand	Bryden
Brien	Cauchon
Cardin	Collenette
Chrétien (Frontenac—Mégantic)	Dalphond-Guiral
Crête	Debien
de Savoye	DeVillers
Desrochers	Duceppe
Dubé (Lévis-et-Chutes-de-la-Chaudière)	Fournier
Finlay	Gauthier
Gagnon	Guay
Graham	Jordan
Guimond	Knutson
Kilger (Stormont—Dundas—Charlottenburgh)	Lastewka
Lalonde	Lincoln
Lebel	Marchand
Marceau	Ménard
Marleau	Myers
Mifflin	Nunziata
Normand	Peterson
Perron	Proud
Piamondon	Reed
Proulx	Sauvageau
Saada	St. Denis
Scott (Fredericton)	Szabo
Steckle	Ur
Torsney	
Venne	

Le président suppléant (M. McClelland): Je déclare la motion n^o 467 rejetée.

Le prochain vote porte sur la motion n^o 468.

● (5950)

[Français]

(La motion n^o 468, mise aux voix, est rejetée par le vote suivant:)

(Vote n^o 529)

POUR

Députés

Abbott	Bailey
Cadman	Chatters
Cummins	Duncan
Elley	Epp
Forseth	Gilmour
Goldring	Gouk
Grewal	Hanger
Hart	Hill (Macleod)
Hill (Prince George—Peace River)	Hilstrom
Jaffer	Kenney (Calgary Southeast)
Konrad	Lowther
Lunn	Manning
Martin (Esquimalt—Juan de Fuca)	Mayfield
McNally	Meredith
Morrison	Reynolds
Schmidt	Scott (Skeena)
Solberg	Stinson
Thompson (Wild Rose)	White (Langley—Abbotsford)
Williams—37	

CONTRE

Députés

Anderson	Assad
Assadourian	Augustine
Bachand (Saint-Jean)	Barnes
Bélangier	Bellemare
Bevilacqua	Bigras
Blaikie	Blondin-Andrew
Bradshaw	Bulte
Caccia	Canuel
Caplan	Carroll
Casey	Catterall
Chan	Charbonneau
Chrétien (Saint-Maurice)	Clouthier
Copps	Desjarlais
Dion	Discepola
Dockrill	Doyle
Drouin	Duceppe
Duhamel	Earle
Easter	Fontana
Gagliano	Gauthier
Girard-Bujold	Godfrey
Godin (Acadie—Bathurst)	Gray (Windsor West)
Grose	Harb
Hardy	Harvey
Ianno	Iftody
Jackson	Jennings
Jones	Karetak-Lindell
Keddy (South Shore)	Keyes
Laliberte	Leung
MacAulay	MacKay (Pictou—Antigonish—Guysborough)
Maloney	Manley
Martin (Winnipeg Centre)	Matthews
McDonough	McKay (Scarborough East)
McWhinney	Minna
Muise	Nault
Nystrom	O'Brien (London—Fanshawe)
O'Reilly	Pagtakhan
Paradis	Parrish
Patry	Pettigrew
Picard (Drummond)	Pillitteri
Power	Pratt
Robillard	Robinson

Initiatives ministérielles

Rocheleau	Rock
Sgro	Solomon
Speller	Stoffer
Thompson (New Brunswick Southwest)	Tremblay (Rimouski—Mitis)
Valeri	Vanclief
Volpe	Wasylcyia-Leis
Wayne	Whelan
Wood—97	

DÉPUTÉS «PAIRÉS»

Adams	Alarie
Alcock	Asselin
Bachand (Saint-Jean)	Bélanger
Bellehumeur	Bergeron
Bernier (Bonaventure—Gaspé—Îles-de-la-Madeleine—Pabok)	Bonin
Bertrand	Bryden
Brien	Cauchon
Cardin	Collenette
Chrétien (Frontenac—Mégantic)	Dalphonnd-Guiral
Crête	Debien
de Savoye	DeVillers
Desrochers	Duceppe
Dubé (Lévis-et-Chutes-de-la-Chaudière)	Fournier
Finlay	Gauthier
Gagnon	Guay
Graham	Jordan
Guimond	Knutson
Kilger (Stormont—Dundas—Charlottenburgh)	Lastewka
Lalonde	Lincoln
Lebel	Marchand
Marceau	Ménard
Marleau	Myers
Mifflin	Nunziata
Normand	Peterson
Perron	Proud
Plamondon	Reed
Proulx	Sauvageau
Saada	St. Denis
Scott (Fredericton)	Szabo
Steckle	Ur
Torsney	
Venne	

La présidente suppléante (Mme Thibeault): Je déclare la motion n° 468 rejetée.

La prochaine mise aux voix porte sur la motion n° 469.

• (5955)

(La motion n° 469, mise aux voix, est rejetée par le vote suivant:)

(Vote n° 530)

POUR

Députés

Bailey	Cadman
Chatters	Cummins
Duncan	Elley
Epp	Forsyth
Gilmour	Goldring
Gouk	Grewal
Hanger	Hart
Hill (Macleod)	Hill (Prince George—Peace River)
Hilstrom	Jaffer
Johnston	Kenney (Calgary Southeast)
Konrad	Lowther
Lunn	Manning
Martin (Esquimalt—Juan de Fuca)	Mayfield
McNally	Meredith
Morrison	Reynolds
Schmidt	Scott (Skeena)
Solberg	Stinson
Strahl	Thompson (Wild Rose)
White (Langley—Abbotsford)	Williams—38

CONTRE

Députés

Anderson	Assad
Assadourian	Augustine
Bachand (Richmond—Arthabaska)	Bachand (Saint-Jean)
Baker	Barnes
Bélanger	Bellemare
Bevilacqua	Bigras
Blaikie	Blondin-Andrew
Boudria	Bradshaw
Brien	Bulte
Caccia	Canuel
Caplan	Carroll
Casey	Catterall
Chan	Charbonneau
Clouthier	Copps
Crête	Desjarlais
Dhaliwal	Dion
Discepola	Dockrill
Doyle	Drouin
Duceppe	Duhamel
Earle	Easter
Fontana	Gagliano
Gauthier	Girard-Bujold
Godfrey	Godin (Acadie—Bathurst)
Gray (Windsor West)	Grose
Harb	Hardy
Harvey	Ianno
Iftody	Jackson
Jennings	Jones
Karetak-Lindell	Keddy (South Shore)
Keyes	Laliberte
Laurin	Leung
MacAulay	MacKay (Pictou—Antigonish—Guysborough)
Maloney	Manley
Martin (Winnipeg Centre)	Matthews
McDonough	McKay (Scarborough East)
McWhinney	Minna
Muise	Nault
Nystrom	O'Brien (London—Fanshawe)
O'Reilly	Pagtakhan
Paradis	Parrish
Patry	Peric
Pettigrew	Picard (Drummond)
Pillitteri	Power
Pratt	Robillard
Robinson	Rocheleau
Rock	Sgro
Solomon	Speller
St-Hilaire	St-Jacques
Stewart (Brant)	Stoffer
Szabo	Thompson (New Brunswick Southwest)
Tremblay (Lac-Saint-Jean)	Tremblay (Rimouski—Mitis)
Turp	Valeri
Vanclief	Volpe
Wasylcyia-Leis	Wayne
Whelan	Wood—110

DÉPUTÉS «PAIRÉS»

Adams	Alarie
Alcock	Asselin
Bachand (Saint-Jean)	Bélanger
Bellehumeur	Bergeron
Bernier (Bonaventure—Gaspé—Îles-de-la-Madeleine—Pabok)	Bonin
Bertrand	Bryden
Brien	Cauchon
Cardin	Collenette
Chrétien (Frontenac—Mégantic)	Dalphonnd-Guiral
Crête	Debien
de Savoye	DeVillers
Desrochers	
Dubé (Lévis-et-Chutes-de-la-Chaudière)	

Initiatives ministérielles

Duceppe	Finlay
Fournier	Gagnon
Gauthier	Graham
Guay	Guimond
Jordan	Kilger (Stormont—Dundas—Charlottenburgh)
Knutson	Lalonde
Lastewka	Lebel
Lincoln	Marceau
Marchand	Marleau
Ménard	Mifflin
Myers	Normand
Nunziata	Perron
Peterson	Plamondon
Proud	Proulx
Reed	Saada
Sauvageau	Scott (Fredericton)
St. Denis	Steckle
Szabo	Torsney
Ur	Venne

La présidente suppléante (Mme Thibeault): Je déclare la motion 469 rejetée.

[Traduction]

M. Preston Manning (chef de l'opposition, Réf.): Madame la Présidente, j'invoque le Règlement. Il y aurait peut-être lieu d'attirer l'attention de la Chambre sur les deux dernières motions, les numéros 470 et 471, qui diffèrent fondamentalement des autres. Si elles ne sont pas adoptées, le traité niska'a et l'accord fiscal ne seront pas annexés au projet de loi sur les Niska'as.

La présidente suppléante (Mme Thibeault): Il s'agit d'un sujet de débat.

Le prochain vote porte sur la motion n° 470.

• (6005)

(La motion n° 470, mise aux voix, est rejetée.)

(Vote n° 531)

POUR

Députés

Abbott	Bailey
Cadman	Chatters
Cummins	Duncan
Elley	Epp
Forsyth	Gilmour
Goldring	Gouk
Grewal	Hanger
Hart	Hill (Macleod)
Hill (Prince George—Peace River)	Hilstrom
Jaffer	Johnston
Kennedy (Calgary Southeast)	Konrad
Lowther	Lunn
Manning	Martin (Esquimalt—Juan de Fuca)
Mayfield	McNally
Meredith	Morrison
Reynolds	Schmidt
Scott (Skeena)	Solberg
Stinson	Strahl
Thompson (Wild Rose)	White (Langley—Abbotsford)
Williams—39	

CONTRE

Députés

Anderson	Assad
Assadourian	Augustine
Bachand (Richmond—Arthabaska)	Bachand (Saint-Jean)
Baker	Barnes
Bélanger	Bellemare
Bevilacqua	Bigras
Blaikie	Blondin-Andrew
Bradshaw	Brien
Bulte	Caccia
Caplan	Carroll
Casey	Chan
Charbonneau	Clouthier
Copps	Crête
Desjarlais	Dhaliwal
Dion	Discepola
Dockrill	Doyle
Drouin	Duceppe
Duhamel	Earle
Easter	Gagliano
Gauthier	Girard-Bujold
Godfrey	Godin (Acadie—Bathurst)
Gray (Windsor West)	Grose
Harb	Hardy
Harvey	Ianno
Iftody	Jackson
Jennings	Jones
Karetak-Lindell	Keddy (South Shore)
Keyes	Laliberte
Lastewka	Laurin
Leung	MacAulay
MacKay (Pictou—Antigonish—Guysborough)	Maloney
Manley	Martin (Winnipeg Centre)
Matthews	McDonough
McKay (Scarborough East)	McWhinney
Minna	Muise
Myers	Nault
Nyström	O'Brien (London—Fanshawe)
O'Reilly	Pagtakhan
Paradis	Parrish
Patry	Peric
Pettigrew	Picard (Drummond)
Pillitteri	Power
Pratt	Robillard
Robinson	Rocheleau
Rock	Sgro
Solomon	Speller
St-Jacques	Stewart (Brant)
Stoffer	Szabo
Thompson (New Brunswick Southwest)	Tremblay (Rimouski—Mitis)
Turp	Valeri
Vanclief	Volpe
Wasylcia-Leis	Wayne
Wood—105	

DÉPUTÉS «PAIRÉS»

Adams	Alarie
Alcock	Asselin
Bachand (Saint-Jean)	Bélanger
Bellehumeur	Bergeron
Bernier (Bonaventure—Gaspé—Îles-de-la-Madeleine—Pabok)	Bonin
Bertrand	Bryden
Brien	Cauchon
Cardin	Collenette
Chrétien (Frontenac—Mégantic)	Dalphondu-Guiral
Crête	Debieen
de Savoye	DeVillers
Desrochers	Duceppe
Dubé (Lévis-et-Chutes-de-la-Chaudière)	Fournier
Finlay	Gauthier
Gagnon	Guay
Graham	Jordan
Guimond	
Kilger (Stormont—Dundas—Charlottenburgh)	

Initiatives ministérielles

Knutson	Lalonde
Lastewka	Lebel
Lincoln	Marceau
Marchand	Marleau
Ménard	Mifflin
Myers	Normand
Nunziata	Perron
Peterson	Plamondon
Proud	Proulx
Reed	Saada
Sauvageau	Scott (Fredericton)
St. Denis	Steckle
Szabo	Torsney
Ur	Venne

La présidente suppléante (Mme Thibeault): Je déclare la motion n° 470 rejetée.

Le prochain vote porte sur la motion n° 471.

• (6010)

(La motion n° 471, mise aux voix, est rejetée.)

(Vote n° 532)

POUR

Députés

Abbott	Bailey
Cadman	Chatters
Cummins	Duncan
Elley	Epp
Forsyth	Gilmour
Goldring	Gouk
Grewal	Hanger
Hart	Hill (Macleod)
Hill (Prince George—Peace River)	Hilstrom
Jaffer	Johnston
Kennedy (Calgary Southeast)	Konrad
Lowther	Lunn
Manning	Martin (Esquimalt—Juan de Fuca)
Mayfield	McNally
Meredith	Morrison
Reynolds	Schmidt
Scott (Skeena)	Solberg
Stinson	Strahl
Thompson (Wild Rose)	White (Langley—Abbotsford)
Williams—39	

CONTRE

Députés

Anderson	Assad
Assadourian	Augustine
Bachand (Richmond—Arthabaska)	Bachand (Saint-Jean)
Baker	Barnes
Bélanger	Bellemare
Bevilacqua	Bigras
Blaikie	Blondin-Andrew
Boudria	Bradshaw
Brien	Bulte
Caccia	Canuel
Caplan	Carroll
Casey	Catterall
Chan	Charbonneau
Clouthier	Copps
Crête	Desjarlais
DeVillers	Dhaliwal
Dion	Discepolo
Dockrill	Doyle
Drouin	Duceppe
Duhamel	Earle

Easter	Fontana
Gagliano	Gauthier
Girard-Bujold	Godfrey
Godin (Acadie—Bathurst)	Gray (Windsor West)
Grose	Harb
Hardy	Harvey
Ianno	Ifody
Jackson	Jennings
Jones	Karetak-Lindell
Keddy (South Shore)	Keys
Laliberte	Lastewka
Laurin	Leung
MacAulay	MacKay (Pictou—Antigonish—Guysborough)
Maloney	Manley
Martin (Winnipeg Centre)	Matthews
McDonough	McKay (Scarborough East)
McWhinney	Minna
Muise	Myers
Nault	Nystrom
O'Brien (London—Fanshawe)	O'Reilly
Pagtakhan	Paradis
Parrish	Patry
Peric	Peterson
Pettigrew	Phinney
Picard (Drummond)	Pillitteri
Power	Pratt
Robillard	Robinson
Rocheleau	Rock
Sgro	Solomon
St-Hilaire	St-Jacques
Stewart (Brant)	Stoffer
Szabo	Thompson (New Brunswick Southwest)
Tremblay (Lac-Saint-Jean)	Tremblay (Rimouski—Mitis)
Turp	Valeri
Vanclief	Volpe
Wasylcia-Leis	Wayne
Whelan	Wood—114

DÉPUTÉS «PAIRÉS»

Adams	Alarie
Alcock	Asselin
Bachand (Saint-Jean)	Bélanger
Bellehumeur	Bergeron
Bernier (Bonaventure—Gaspé—Îles-de-la-Madeleine—Pabok)	Bonin
Bertrand	Bryden
Brien	Cauchon
Cardin	Collenette
Chrétien (Frontenac—Mégantic)	Dalphond-Guiral
Crête	Debien
de Savoye	DeVillers
Desrochers	Duceppe
Dubé (Lévis-et-Chutes-de-la-Chaudière)	Fournier
Finlay	Gauthier
Gagnon	Guay
Graham	Jordan
Guimond	Knutson
Kilger (Stormont—Dundas—Charlottenburgh)	Lastewka
Lalonde	Lincoln
Lebel	Marchand
Marceau	Ménard
Marleau	Myers
Mifflin	Nunziata
Normand	Peterson
Perron	Proud
Plamondon	Reed
Proulx	Sauvageau
Saada	St. Denis
Scott (Fredericton)	Szabo
Steckle	Ur
Torsney	
Venne	

La présidente suppléante (Mme Thibeault): Je déclare la motion n° 471 rejetée.

Initiatives ministérielles

(Vote n° 533)

Chers collègues, avant de passer au vote sur la motion d'approbation à l'étape du rapport, j'aimerais remercier chacun d'entre vous de votre patience et de votre coopération. Je parle en mon nom propre, mais aussi au nom de tous les occupants du fauteuil.

Je tiens aussi à remercier tous les membres du personnel de la Chambre des communes qui nous ont bien appuyés et qui ont travaillé sans relâche au cours des 40 dernières heures. Je veux remercier tout particulièrement le personnel du bureau du greffier et tous les greffiers qui ont fait l'appel nominal pendant de longues heures.

Mme Susan Whelan (Essex, Lib.): Madame la Présidente, il y a un an aujourd'hui, notre regrettée collègue, Shaughnessy Cohen, s'effondrait sur le plancher de la Chambre. Je demande le consentement unanime de la Chambre pour qu'on respecte un moment de silence.

La présidente suppléante (Mme Thibeault): Y a-t-il consentement unanime?

Des voix: D'accord.

[Note de la rédaction: les députés se lèvent pour respecter un moment de silence.]

L'hon. Robert D. Nault (ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien, Lib.) propose que le projet de loi soit agréé.

La présidente suppléante (Mme Thibeault): Plaît-il à la Chambre d'adopter la motion?

Des voix: D'accord.

Des voix: Non.

La présidente suppléante (Mme Thibeault): Que tous ceux qui sont en faveur de la motion veuillent bien dire oui.

Des voix: Oui.

La présidente suppléante (Mme Thibeault): Que tous ceux qui sont contre veuillent bien dire non.

Des voix: Non.

La présidente suppléante (Mme Thibeault): À mon avis, les oui l'emportent.

Et plus de cinq députés s'étant levés:

• (6020)

[Français]

(La motion, mise aux voix, est adoptée par le vote suivant:)

Anderson	Assad
Assadourian	Augustine
Bachand (Richmond—Arthabaska)	Bachand (Saint-Jean)
Baker	Barnes
Bélanger	Bellemare
Bevilacqua	Bigras
Blaikie	Blondin-Andrew
Boudria	Bradshaw
Brien	Bulte
Caccia	Canuel
Caplan	Carroll
Casey	Catterall
Chan	Charbonneau
Clouthier	Copps
Crête	Desjarlais
DeVillers	Dhaliwal
Dion	Discepola
Dockrill	Doyle
Drouin	Duceppe
Duhamel	Earle
Easter	Fontana
Gagliano	Gauthier
Girard-Bujold	Godfrey
Godin (Acadie—Bathurst)	Gray (Windsor West)
Grose	Guarnieri
Harb	Hardy
Harvey	Ianno
Iftody	Jackson
Jennings	Jones
Karetak-Lindell	Keddy (South Shore)
Keyes	Laliberte
Lastewka	Laurin
Leung	MacAulay
MacKay (Pictou—Antigonish—Guysborough)	Maloney
Manley	Martin (Winnipeg Centre)
Matthews	McDonough
McKay (Scarborough East)	McWhinney
Minna	Muise
Myers	Nault
Nystrom	O'Brien (London—Fanshawe)
O'Reilly	Pagtakhan
Paradis	Parrish
Patry	Peric
Peterson	Pettigrew
Phinney	Picard (Drummond)
Pillitteri	Power
Pratt	Robillard
Robinson	Rocheleau
Rock	Sgro
Solomon	Speller
St-Hilaire	St-Jacques
St-Julien	Stewart (Brant)
Stoffer	Szabo
Thompson (New Brunswick Southwest)	Tremblay (Lac-Saint-Jean)
Tremblay (Rimouski—Mitis)	Turp
Valeri	Vanclief
Volpe	Wasylcia-Leis
Wayne	Whelan
Wood—117	

CONTRE

Députés
Bailey
Chatters
Duncan
Epp
Gilmour
Gouk
Hanger
Hill (Macleod)
Hilstrom
Johnston
Konrad
Lunn
Martin (Esquimalt—Juan de Fuca)
McNally
Morrison
Schmidt
Solberg
Strahl
White (Langley—Abbotsford)

Abbott
Cadman
Cummins
Elley
Forseth
Goldring
Grewal
Hart
Hill (Prince George—Peace River)
Jaffer
Kenney (Calgary Southeast)
Lowther
Manning
Mayfield
Meredith
Reynolds
Scott (Skeena)
Stinson
Thompson (Wild Rose)
Williams—39

Initiatives ministérielles

DÉPUTÉS «PAIRÉS»

Adams	Alarie
Alcock	Asselin
Bachand (Saint-Jean)	Bélangier
Bellehumeur	Bergeron
Bernier (Bonaventure—Gaspé—Îles-de-la-Madeleine—Pabok)	
Bertrand	Bonin
Brien	Bryden
Cardin	Cauchon
Chrétien (Frontenac—Mégantic)	Collenette
Crête	Dalphonde-Guiral
de Savoye	Debien
Desrochers	DeVillers
Dubé (Lévis-et-Chutes-de-la-Chaudière)	Duceppe
Finlay	Fournier
Gagnon	Gauthier
Graham	Guay
Guimond	Jordan
Kilger (Stormont—Dundas—Charlottenburgh)	Knudson
Lalonde	Lastewka
Lebel	Lincoln
Marceau	Marchand
Marleau	Ménard
Mifflin	Myers
Normand	Nunziata
Perron	Peterson
Plamondon	Proud
Proulx	Reed

Saada
Scott (Fredericton)
Steckle
Torsney
Venne

Sauvageau
St. Denis
Szabo
Ur

La présidente suppléante (Mme Thibeault): Je déclare la motion adoptée.

[Traduction]

Mme Elsie Wayne: Madame la Présidente, j'invoque le Règlement. Nous aimerions rendre hommage au Parti réformiste pour les deux ou trois derniers jours que nous avons connus à la Chambre et cet hommage se présente comme suit: «Na na na na, na na na na, hey hey hey, goodbye».

[Français]

La présidente suppléante (Mme Thibeault): Comme il est 12 h 20, jeudi le 9 décembre 1999, la Chambre s'ajourne jusqu'à demain, à 10 heures, conformément au paragraphe 24(1) du Règlement.

(La séance est levée à 12 h 20.)

TABLE DES MATIÈRES

Le mardi 7 décembre 1999

AFFAIRES COURANTES

Réponse du gouvernement à des pétitions

M. Lee 2245

La Loi sur la révision des limites des circonscriptions électorales

Projet de loi C-397. Présentation et première lecture 2245

M. Harvey 2245

Adoption des motions; première lecture et impression du projet de loi 2245

Pétitions

La famille

M. White (Langley—Abbotsford) 2245

Les aliments transgéniques

M. Tremblay 2245

La violence

M. St-Julien 2245

La pornographie juvénile

M. Epp 2246

La famille

M. Bryden 2246

Questions au Feuilleton

M. Lee 2246

INITIATIVES MINISTÉRIELLES

La Loi électorale du Canada

Projet de loi C-2. Étape du rapport et deuxième lecture 2246

Décision de la Présidence

Le président suppléant (M. McClelland) 2246

M. Epp 2246

M. Bergeron 2246

M. Bergeron 2247

Motions d'amendement

M. Bergeron 2247

Motion no 1 2247

M. Epp 2247

Motion no 87 2247

M. Solomon 2247

Motion no 88 2247

M. Epp 2247

Motion no 89 2247

M. Chan 2247

Motion no 90 2247

M. Epp 2247

Motions nos 91 et 92 2247

M. Solomon 2247

Motion no 93 2247

M. Lee 2247

M. Bergeron 2248

M. Chan 2248

Motion no 94 2248

M. Epp 2248

Motions no 95, 96, 97, 98 et 99 2248

M. Lee 2248

M. Bergeron 2248

Motion no 100 2248

M. Bryden 2248

Motion no 101 2248

M. Bergeron 2248

Motions nos 103 et 104 2248

M. Solomon 2249

Motion no 105 2249

M. Chan 2249

Motions nos 109 et 111 2249

M. Bergeron 2249

Motion no 112 2249

M. White (Langley—Abbotsford) 2249

M. Solomon 2249

Motions nos 113 et 114 2249

M. Bergeron 2249

Motion no 115 2249

M. Solomon 2249

Motion no 116 2249

M. Lee 2249

M. Bergeron 2250

M. Lee 2251

M. Anders 2251

M. Solomon 2253

M. Chrétien (Frontenac—Mégantic) 2254

M. Lee 2255

M. Bergeron 2255

M. Chrétien (Frontenac—Mégantic) 2255

M. Drouin 2256

M. Lee 2256

M. Chrétien (Frontenac—Mégantic) 2256

M. Drouin 2256

Report du vote sur la motion no 1 2257

Mme Catterall 2257

Décision de la présidence

Le président suppléant (M. McClelland) 2257

M. Solomon 2257

Motions d'amendement

M. Chan 2257

Motion no 102 2257

M. Bergeron 2257

Motion no 117 2257

M. Solomon 2257

Motion no 118 2257

M. Bergeron 2257

Motion no 119 2257

M. Solomon 2257

Motions nos 120 et 121 2257

M. Chan 2257

Motions nos 122 et 123 2257

M. White (North Vancouver) 2257

Motion no 128 2257

M. Bergeron 2258

Motion no 129 2258

M. Solomon 2258

Motions nos 130 et 131 2258

M. Bergeron 2258

Motion no 132 2258

M. Solomon 2258

Motion no 133 2258

M. Bergeron 2258

Motion no 134 2258

M. Solomon	2258
Motion no 135	2258
M. Bergeron	2258
Motions nos 139, 140 et 141	2258
M. Bryden	2258
Mme Dalphond—Guiral	2259
M. Harvey	2260
M. Anders	2262
M. Fournier	2263
Le président suppléant (M. McClelland)	2264
M. Solomon	2264
M. Lee	2266
M. Martin (Esquimalt—Juan de Fuca)	2267
M. Lee	2267
M. Martin (Esquimalt—Juan de Fuca)	2267
M. Dubé (Madawaska—Restigouche)	2269
M. Bergeron	2270
M. Nystrom	2271
M. Kenney	2272
M. Nystrom	2272
M. Bergeron	2273
M. Kenney	2273
M. Rocheleau	2275
M. Gouk	2276

DÉCLARATIONS DE DÉPUTÉS

La boxe amateur	
M. Pratt	2277
L'hépatite C	
M. Elley	2277
La Constitution	
M. St-Julien	2278
Le lancement de la Coupe du monde de ski alpin	
Mme Karetak—Lindell	2278
Les armes à feu	
M. Stinson	2278
La circonscription de Hull—Aylmer	
M. Proulx	2278
Marie—Claire Blais	
M. de Savoye	2279
La fête du Chanukah	
M. Cotler	2279
L'immigration	
M. Patry	2279
La fiscalité	
M. Williams	2279
La violence chez les jeunes	
Mme Sgro	2280
La Tchétchénie	
M. Robinson	2280
Le hockey féminin	
Mme St-Hilaire	2280
La conduite avec facultés affaiblies	
M. Perić	2280

Les phares	
M. MacKay	2281
Le Conseil national de recherches	
M. Adams	2281
La députée de Notre-Dame-de-Grâce—Lachine	
Mme Tremblay	2281

QUESTIONS ORALES

Les affaires autochtones	
M. Manning	2281
M. Gray	2281
M. Manning	2282
M. Gray	2282
M. Manning	2282
M. Gray	2282
Mme Grey	2282
M. Gray	2282
Mme Grey	2282
M. Nault	2282
La Loi sur les jeunes contrevenants	
M. Duceppe	2283
M. Gray	2283
M. Duceppe	2283
Mme McLellan	2283
Le fédéralisme	
M. Turp	2283
M. Dion	2283
M. Turp	2283
M. Dion	2283
L'agriculture	
Mme McDonough	2283
M. Vanclief	2284
Mme McDonough	2284
M. Vanclief	2284
Les routes	
M. Brison	2284
M. Martin (LaSalle—Émard)	2284
M. Brison	2284
M. Martin (LaSalle—Émard)	2284
Les affaires autochtones	
M. Scott (Skeena)	2284
M. Nault	2285
M. Scott (Skeena)	2285
M. Gray	2285
L'assurance-emploi	
M. Crête	2285
Mme Stewart (Brant)	2285
M. Crête	2285
Mme Stewart (Brant)	2285
La fiscalité	
M. Solberg	2285
M. Martin (LaSalle—Émard)	2285
M. Solberg	2285
M. Martin (LaSalle—Émard)	2285
La Tchétchénie	
Mme Lalonde	2286
M. Axworthy	2286
Mme Lalonde	2286

M. Axworthy	2286
La santé	
M. Martin (Esquimalt—Juan de Fuca)	2286
M. Rock	2286
M. Martin (Esquimalt—Juan de Fuca)	2286
M. Rock	2286
L'immigration	
M. Bigras	2286
Mme Caplan	2287
L'industrie du transport aérien	
M. Assadourian	2287
M. Collette	2287
Le transport de marchandises dangereuses	
M. Chatters	2287
M. Goodale	2287
M. Chatters	2287
M. Goodale	2287
L'Agence de promotion économique du Canada atlantique	
M. Stoffer	2287
M. Baker	2287
La Devco	
Mme Dockrill	2288
M. Goodale	2288
La Garde côtière	
M. Power	2288
M. Dhaliwal	2288
M. Power	2288
M. Dhaliwal	2288
Les Territoires du Nord-Ouest	
M. O'Reilly	2288
Mme Blondin—Andrew	2288
COSCO	
M. Abbott	2289
M. MacAulay	2289
La mondialisation	
M. Tremblay	2289
M. Boudria	2289
La GRC	
M. Robinson	2289
M. MacAulay	2289
L'industrie du transport aérien	
M. Bachand (Richmond—Arthabaska)	2289
M. Collette	2289
Le développement rural	
Mme Ur	2290
M. Mitchell	2290
Recours au règlement	
Les propos tenus à la Chambre	
Mme Grey	2290
M. Martin (LaSalle—Émard)	2290
Mme Grey	2290
Voies et moyens	
Avis de motion	
M. Peterson	2290

INITIATIVES MINISTÉRIELLES

Loi électorale du Canada	
Projet de loi C-2. Étape du rapport et deuxième lecture ..	2291
Décision de la présidence	
La présidente suppléante (Mme Thibeault)	2291
Étape du rapport	
M. Obhrai	2291
M. Laurin	2292
M. Bonwick	2294
M. Price	2294
M. Bonwick	2294
M. Easter	2294
M. Bonwick	2294
M. Epp	2295
M. Chrétien (Frontenac—Mégantic)	2295
M. Epp	2295
M. Bonwick	2295
M. Epp	2295
M. McNally	2295
M. Epp	2295
M. Bonwick	2296
M. Epp	2296
M. Chrétien (Frontenac—Mégantic)	2296
M. Price	2297
M. Chrétien (Frontenac—Mégantic)	2297
M. Chrétien (Frontenac—Mégantic)	2298
M. Epp	2298
M. Crête	2298
M. McNally	2299
Mme Dockrill	2301
Mme St-Hilaire	2301
M. Benoit	2303
M. Bernier	2304
M. Bachand (Saint-Jean)	2305
M. Bachand (Saint-Jean)	2306
M. Forseth	2307
M. Tremblay	2309
M. Elley	2310
Loi sur l'Accord définitif niska'a	
Projet de loi C-9. Étape du rapport	2313
M. Adams	2313
Rejet de la motion no 1	2313
Rejet de la motion no 2	2314
Rejet de la motion no 3	2315
M. Stoffer	2316
M. Strahl	2316
Rejet de la motion no 4	2316
M. Stinson	2317
Rejet de la motion no 5	2317
Rejet de la motion no 6	2318
Rejet de la motion no 7	2319
Rejet de la motion no 8	2320
Rejet de la motion no 9	2321
Rejet de la motion no 10	2321
Rejet de la motion no 11	2322
Rejet de la motion no 12	2323
M. Stinson	2324
Rejet de la motion no 13	2324
Rejet de la motion no 14	2325
Mme Wayne	2326
M. Manning	2326
Rejet de la motion no 15	2326
Rejet de la motion no 16	2327

M. Thompson (Nouveau-Brunswick-Sud-Ouest)	2328	Rejet de la motion no 63	2368
M. Strahl	2328	M. Scott (Skeena)	2369
M. Thompson (Nouveau-Brunswick-Sud-Ouest)	2328	Rejet de la motion no 64	2369
M. Strahl	2328	Rejet de la motion no 65	2370
Rejet de la motion no 17	2328	Rejet de la motion no 66	2370
Rejet de la motion no 18	2329	Rejet de la motion no 67	2371
M. Stinson	2330	Rejet de la motion no 68	2372
M. Kilger	2330	Rejet de la motion no 69	2373
Rejet de la motion no 19	2330	Rejet de la motion no 70	2373
Rejet de la motion no 20	2331	Rejet de la motion no 71	2374
Rejet de la motion no 21	2332	Rejet de la motion no 72	2375
Rejet de la motion no 22	2333	M. Strahl	2376
Rejet de la motion no 23	2334	Rejet de la motion no 73	2376
Rejet de la motion no 24	2335	M. Adams	2377
Rejet de la motion no 25	2336	Rejet de la motion no 74	2377
Rejet de la motion no 26	2336	Rejet de la motion no 75	2378
Rejet de la motion no 27	2337	Rejet de la motion no 76	2378
Rejet de la motion no 28	2338	Rejet de la motion no 77	2379
Mme Wayne	2339	Rejet de la motion no 78	2380
M. Strahl	2339	Rejet de la motion no 79	2381
M. Morrison	2339	Rejet de la motion no 80	2381
Rejet de la motion no 29	2339	Rejet de la motion no 81	2382
Rejet de la motion no 30	2340	Rejet de la motion no 82	2383
Rejet de la motion no 31	2341	Rejet de la motion no 83	2384
Rejet de la motion no 32	2342	Rejet de la motion no 84	2384
Rejet de la motion no 33	2343	Rejet de la motion no 85	2385
Rejet de la motion no 34	2344	Rejet de la motion no 86	2386
Rejet de la motion no 35	2345	Rejet de la motion no 87	2387
Rejet de la motion no 36	2345	Rejet de la motion no 88	2387
M. Strahl	2346	Rejet de la motion no 89	2388
M. Adams	2346	Rejet de la motion no 90	2389
Rejet de la motion no 37	2347	Rejet de la motion no 91	2390
M. Stinson	2347	Rejet de la motion no 92	2390
Rejet de la motion no 38	2347	Rejet de la motion no 93	2391
Rejet de la motion no 39	2348	Rejet de la motion no 94	2392
Rejet de la motion no 40	2349	M. Bryden	2393
Rejet de la motion no 41	2350	M. Strahl	2393
M. Manning	2351	Rejet de la motion no 95	2393
Rejet de la motion no 42	2351	Rejet de la motion no 96	2393
Rejet de la motion no 43	2352	M. Anders	2394
Rejet de la motion no 44	2352	Rejet de la motion no 97	2394
Rejet de la motion no 45	2353	Rejet de la motion no 98	2395
Rejet de la motion no 46	2354	Rejet de la motion no 99	2396
Rejet de la motion no 47	2355	Rejet de la motion no 100	2396
Rejet de la motion no 48	2356	Rejet de la motion no 101	2397
Rejet de la motion no 49	2356	Rejet de la motion no 102	2398
Rejet de la motion no 50	2357	Rejet de la motion no 103	2399
M. Epp	2358	M. Konrad	2399
Rejet de la motion no 51	2358	M. Nault	2399
Rejet de la motion no 52	2359	Rejet de la motion no 104	2399
M. White (Langley—Abbotsford)	2360	Rejet de la motion no 105	2400
Rejet de la motion no 53	2360	M. Epp	2401
M. Strahl	2361	Rejet de la motion no 106	2401
Rejet de la motion no 54	2361	M. Thompson (Nouveau-Brunswick-Sud-Ouest)	2402
M. Strahl	2361	M. White (Langley—Abbotsford)	2402
Rejet de la motion no 55	2362	M. Adams	2402
Rejet de la motion no 56	2362	M. Strahl	2402
Rejet de la motion no 57	2363	M. Jones	2402
Rejet de la motion no 58	2364	Rejet de la motion no 107	2402
Rejet de la motion no 59	2365	M. Assadourian	2403
Rejet de la motion no 60	2366	M. Konrad	2403
Rejet de la motion no 61	2366	M. Cannis	2403
Rejet de la motion no 62	2367	Rejet de la motion no 108	2403
		Rejet de la motion no 109	2404

Rejet de la motion no 110	2405
Rejet de la motion no 111	2405
Rejet de la motion no 112	2406
Rejet de la motion no 113	2407
Rejet de la motion no 114	2408
Rejet de la motion no 115	2408
Rejet de la motion no 116	2409
Rejet de la motion no 117	2410
Rejet de la motion no 118	2411
M. Thompson (Nouveau-Brunswick-Sud-Ouest)	2411
Rejet de la motion no 119	2411
Rejet de la motion no 120	2412
Rejet de la motion no 121	2413
Rejet de la motion no 122	2414
Mme Wayne	2414
Mme Tremblay	2414
Rejet de la motion no 123	2414
Rejet de la motion no 124	2415
Rejet de la motion no 125	2416
Rejet de la motion no 126	2417
Rejet de la motion no 127	2417
Rejet de la motion no 128	2418
Rejet de la motion no 129	2419
M. Strahl	2419
Rejet de la motion no 130	2420
M. Strahl	2420
Rejet de la motion no 131	2420
Rejet de la motion no 132	2421
Rejet de la motion no 133	2422
Rejet de la motion no 134	2422
M. Caccia	2423
M. Strahl	2423
Rejet de la motion no 135	2423
Rejet de la motion no 136	2424
M. Kenney	2425
Rejet de la motion no 137	2425
Rejet de la motion no 138	2425
Rejet de la motion no 139	2426
Rejet de la motion no 140	2427
Rejet de la motion no 141	2428
Rejet de la motion no 142	2428
Rejet de la motion no 143	2429
Rejet de la motion no 144	2430
Rejet de la motion no 145	2430
Rejet de la motion no 146	2433
Rejet de la motion no 147	2433
Rejet de la motion no 148	2434
M. McWhinney	2435
Rejet de la motion no 149	2435
M. Epp	2436
Rejet de la motion no 150	2436
M. Keyes	2437

AFFAIRES COURANTES

Les comités de la Chambre

Transports

M. Keyes	2437
----------------	------

INITIATIVES MINISTÉRIELLES

Loi portant mise en vigueur de l'Accord définitif niska'a

Projet de loi C-9. Étude à l'étape du rapport.	2437
---	------

Mme Wayne	2437
Rejet de la motion no 151	2437
Rejet de la motion no 152	2438
Rejet de la motion no 153	2439
Rejet de la motion no 154	2439
Rejet de la motion no 155	2440
M. Williams	2441
Rejet de la motion no 156	2441
Rejet de la motion no 157	2442
Rejet de la motion no 158	2442
Rejet de la motion no 159	2443
M. Williams	2444
M. Cummins	2444
Rejet de la motion no 160	2444
M. Williams	2445
Mme Catterall	2445
M. Gray	2445
Rejet de la motion no 161	2445
Rejet de la motion no 162	2446
M. Herron	2446
M. Hill (Prince George—Peace River)	2446
Rejet de la motion no 163	2447
M. Bergeron	2447
Rejet de la motion no 164	2447
Rejet de la motion no 165	2448
M. White (Langley—Abbotsford)	2449
Rejet de la motion no 166	2449
Rejet de la motion no 167	2450
Rejet de la motion no 168	2450
Rejet de la motion no 169	2451
Rejet de la motion no 170	2452
Rejet de la motion no 171	2453
Rejet de la motion no 172	2453
M. Epp	2454
Rejet de la motion no 173	2454
Rejet de la motion no 174	2455
Rejet de la motion no 175	2456
Rejet de la motion no 176	2456
Rejet de la motion no 177	2457
Rejet de la motion no 178	2458
Rejet de la motion no 179	2458
Rejet de la motion no 180	2459
Rejet de la motion no 181	2460
Rejet de la motion no 182	2461
Mme Grey	2461
Rejet de la motion no 183	2461
M. Bergeron	2462
Rejet de la motion no 184	2462
Rejet de la motion no 185	2463
Rejet de la motion no 186	2464
Rejet de la motion no 187	2464
Rejet de la motion no 188	2465
Rejet de la motion no 189	2466
M. Assadourian	2467
M. White (Langley—Abbotsford)	2467
M. Strahl	2467
Rejet de la motion no 190	2467
M. Nystrom	2468

Recours au Règlement

Le pairage de députés

M. Nunziata	2468
La présidente suppléante (Mme Thibeault)	2468
M. Strahl	2468

Loi sur l'Accord définitif nisga'a

Projet de loi C-9. Étape du rapport	2468
M. Gouk	2468
Rejet de la motion no 191	2469
Rejet de la motion no 192	2469
Rejet de la motion no 193	2470
Rejet de la motion no 194	2471
Rejet de la motion no 195	2471
Rejet de la motion no 196	2472
M. Blaikie	2473
Rejet de la motion no 197	2473
Rejet de la motion no 198	2474
Rejet de la motion no 199	2474
Rejet de la motion no 200	2475
Rejet de la motion no 201	2476

Recours au Règlement**Le pairage de députés—La décision de la présidence**

Le Président	2477
M. Nunziata	2477

La Loi sur l'Accord définitif nisga'a

Projet de loi C-9. Étape du rapport	2477
Rejet de la motion no 202	2477
Mme Wasylucia-Leis	2478
Rejet de la motion no 203	2478
Rejet de la motion no 204	2479
Rejet de la motion no 205	2479
Rejet de la motion no 206	2480
Rejet de la motion no 207	2481
Rejet de la motion no 208	2481
Rejet de la motion no 209	2482
Rejet de la motion no 210	2483
Rejet de la motion no 211	2483
Rejet de la motion no 212	2484
Rejet de la motion no 213	2485
Rejet de la motion no 214	2486
Rejet de la motion no 215	2486
Rejet de la motion no 216	2487
Rejet de la motion no 217	2488
Rejet de la motion no 218	2489
Rejet de la motion no 219	2489
Rejet de la motion no 220	2490
M. White (Langley—Abbotsford)	2491
Rejet de la motion no 221	2491
Rejet de la motion no 222	2492
Rejet de la motion no 223	2492
Rejet de la motion no 224	2493
M. Thompson (Wild Rose)	2494
Rejet de la motion no 225	2494
M. Assadourian	2495
Rejet de la motion no 226	2495
M. Thompson (Nouveau-Brunswick—Sud-Ouest)	2495
Rejet de la motion no 227	2496
Rejet de la motion no 228	2496
Rejet de la motion no 229	2497
Rejet de la motion no 230	2498
M. Blaikie	2499
Rejet de la motion no 231	2499
Rejet de la motion no 232	2500
Rejet de la motion no 233	2501
Rejet de la motion no 234	2501
Rejet de la motion no 235	2502
Rejet de la motion no 236	2503

Rejet de la motion no 237	2504
Rejet de la motion no 238	2504
Rejet de la motion no 239	2505
Rejet de la motion no 240	2505
Rejet de la motion no 241	2506
Rejet de la motion no 242	2507
Rejet de la motion no 243	2507
Rejet de la motion no 244	2508
Rejet de la motion no 245	2509
Rejet de la motion no 246	2509
Rejet de la motion no 247	2510
Rejet de la motion no 248	2511
Rejet de la motion no 249	2511
Rejet de la motion no 250	2512
M. Adams	2513
Rejet de la motion no 251	2513
M. Muise	2513
Rejet de la motion no 252	2513
M. Morrison	2514
Rejet de la motion no 253	2514
Rejet de la motion no 254	2515
Rejet de la motion no 255	2515
Rejet de la motion no 256	2516
Rejet de la motion no 257	2517
Rejet de la motion no 258	2518
Mme Wayne	2518
M. Hilstrom	2518
Rejet de la motion no 259	2518
M. Robinson	2519
M. Cummins	2519
Rejet de la motion no 260	2519
M. Hilstrom	2520
M. Kenney	2520
Mme Wayne	2520
M. Solberg	2520
Rejet de la motion no 261	2520
M. Duncan	2521
M. White (Langley—Abbotsford)	2521
M. Keddy	2521
Rejet de la motion no 262	2521
Rejet de la motion no 263	2522
Mme Wayne	2523
M. Gouk	2523
Rejet de la motion no 264	2523
Rejet de la motion no 265	2524
Mme Wayne	2524
Le président suppléant (M. McClelland)	2524
Rejet de la motion no 266	2524
Rejet de la motion no 267	2525
M. Epp	2526
Rejet de la motion no 268	2526
Rejet de la motion no 269	2527
M. Cummins	2527
M. Keddy	2527
Rejet de la motion no 270	2527
M. Pankiw	2528
Rejet de la motion no 271	2528
Rejet de la motion no 272	2529
M. Williams	2530
M. Adams	2530
Rejet de la motion no 273	2530
Rejet de la motion no 274	2531
Rejet de la motion no 275	2531
Rejet de la motion no 276	2532

Rejet de la motion no 277	2533	Rejet de la motion no 324	2570
M. Williams	2533	Rejet de la motion no 325	2570
Rejet de la motion no 278	2533	Rejet de la motion no 326	2571
Rejet de la motion no 279	2534	M. Adams	2572
Rejet de la motion no 280	2535	M. Cummins	2572
Rejet de la motion no 281	2536	M. Pankiw	2572
Rejet de la motion no 282	2536	Rejet de la motion no 327	2572
Rejet de la motion no 283	2537	Rejet de la motion no 328	2573
Rejet de la motion no 284	2538	Rejet de la motion no 329	2574
Rejet de la motion no 285	2538	Rejet de la motion no 330	2574
Rejet de la motion no 286	2539	Rejet de la motion no 331	2575
Rejet de la motion no 287	2540	Rejet de la motion no 332	2576
Rejet de la motion no 288	2541	Rejet de la motion no 333	2577
Rejet de la motion no 289	2541	Rejet de la motion no 334	2577
Rejet de la motion no 290	2542	Rejet de la motion no 335	2578
Rejet de la motion no 291	2543	Rejet de la motion no 336	2579
Rejet de la motion no 292	2543	Rejet de la motion no 337	2579
Rejet de la motion no 293	2544	Rejet de la motion no 338	2580
Rejet de la motion no 294	2545	Rejet de la motion no 339	2581
Rejet de la motion no 295	2546	Rejet de la motion no 340	2582
Rejet de la motion no 296	2546	Rejet de la motion no 341	2582
Rejet de la motion no 297	2549	Rejet de la motion no 342	2583
Rejet de la motion no 298	2549	M. Sauvageau	2584
Rejet de la motion no 299	2550	Rejet de la motion no 343	2584
Rejet de la motion no 300	2551	Rejet de la motion no 344	2585
M. Cummins	2552	M. Bergeron	2585
Rejet de la motion no 301	2552	Rejet de la motion no 345	2585
M. Lunn	2552	M. MacKay	2586
Rejet de la motion no 302	2552	Rejet de la motion no 346	2586
Rejet de la motion no 303	2553	Rejet de la motion no 347	2587
M. Kenney	2554	Rejet de la motion no 348	2588
Rejet de la motion no 304	2554	Rejet de la motion no 349	2589
Rejet de la motion no 305	2555	Mme Guay	2589
Rejet de la motion no 306	2555	Rejet de la motion no 350	2589
M. Ménard	2556	Rejet de la motion no 351	2590
Rejet de la motion no 307	2556	Rejet de la motion no 352	2591
Rejet de la motion no 308	2557	Rejet de la motion no 353	2591
Rejet de la motion no 309	2558	Rejet de la motion no 354	2592
Rejet de la motion no 310	2558	M. de Savoye	2593
M. Ménard	2559	M. Myers	2593
M. Cummins	2559	M. Stinson	2593
Rejet de la motion no 311	2559	M. Epp	2593
M. Johnston	2560	Rejet de la motion no 355	2593
Rejet de la motion no 312	2560	M. Bergeron	2594
M. Strahl	2561	M. Grewal	2594
Rejet de la motion no 313	2561	M. White (Langley—Abbotsford)	2594
Mme Tremblay	2562	Rejet de la motion no 356	2594
M. Pankiw	2562	M. White (Langley—Abbotsford)	2595
Rejet de la motion no 314	2562	Rejet de la motion no 357	2595
Rejet de la motion no 315	2563	M. Sauvageau	2596
M. MacKay	2563	Rejet de la motion no 358	2596
Rejet de la motion no 316	2563	Mme Vautour	2597
Rejet de la motion no 317	2564	Rejet de la motion no 359	2597
Rejet de la motion no 318	2565	Rejet de la motion no 360	2597
Rejet de la motion no 319	2566	Rejet de la motion no 361	2598
Rejet de la motion no 320	2566	Rejet de la motion no 362	2599
M. Bélanger	2567	M. Fournier	2599
M. Strahl	2567	Rejet de la motion no 363	2600
Rejet de la motion no 321	2567	M. Sauvageau	2600
M. Blaikie	2568	Rejet de la motion no 364	2600
M. Strahl	2568	Rejet de la motion no 365	2601
Rejet de la motion no 322	2568	Rejet de la motion no 366	2602
Rejet de la motion no 323	2569	Rejet de la motion no 367	2602
		Rejet de la motion no 368	2603

M. Jordan	2604	Rejet de la motion no 422	2641
M. White (Langley—Abbotsford)	2604	Rejet de la motion no 423	2641
Rejet de la motion no 369	2604	M. Strahl	2642
Rejet de la motion no 370	2605	M. Cummins	2642
Rejet de la motion no 371	2606	M. Ianno	2642
Rejet de la motion no 372	2606	Rejet de la motion no 424	2642
Rejet de la motion no 373	2607	Rejet de la motion no 425	2643
Rejet de la motion no 374	2607	M. Ianno	2644
Rejet de la motion no 375	2608	M. Stinson	2644
Rejet de la motion no 376	2609	M. Grewal	2644
M. Mahoney	2610	M. Ianno	2644
Rejet de la motion no 377	2610	Rejet de la motion no 426	2644
Rejet de la motion no 378	2610	Rejet de la motion no 427	2644
Rejet de la motion no 379	2611	M. Hill (Prince George—Peace River)	2645
Rejet de la motion no 380	2612	M. Ianno	2645
Rejet de la motion no 381	2612	M. Kenney	2645
Rejet de la motion no 382	2613	Rejet de la motion no 428	2645
Rejet de la motion no 383	2614	M. Williams	2646
Rejet de la motion no 384	2614	Rejet de la motion no 429	2646
Rejet de la motion no 385	2615	Rejet de la motion no 430	2647
Rejet de la motion no 386	2616	Rejet de la motion no 431	2648
Rejet de la motion no 387	2616	Rejet de la motion no 432	2649
Rejet de la motion no 388	2617	Rejet de la motion no 433	2649
Rejet de la motion no 389	2618	Rejet de la motion no 434	2650
Rejet de la motion no 390	2618	Rejet de la motion no 435	2651
Rejet de la motion no 391	2619	Rejet de la motion no 436	2652
Rejet de la motion no 392	2620	Rejet de la motion no 437	2652
M. MacKay	2620	M. Williams	2653
Rejet de la motion no 393	2620	Rejet de la motion no 438	2653
Rejet de la motion no 394	2621	Rejet de la motion no 439	2654
Rejet de la motion no 395	2622	Rejet de la motion no 440	2655
Rejet de la motion no 396	2623	Rejet de la motion no 441	2656
Rejet de la motion no 397	2623	Rejet de la motion no 442	2656
Rejet de la motion no 398	2624	Rejet de la motion no 443	2657
Rejet de la motion no 399	2625	Les travaux de la chambre	
Rejet de la motion no 400	2625	M. Boudria	2658
Rejet de la motion no 401	2626	Motion	2658
Rejet de la motion no 402	2627	M. Williams	2658
Rejet de la motion no 403	2627	M. Boudria	2658
Rejet de la motion no 404	2628	M. Stinson	2658
Rejet de la motion no 405	2629	Loi sur l'Accord définitif nisga'a	
M. Strahl	2629	Projet de loi C-9. Étape du rapport	2658
Rejet de la motion no 406	2630	Rejet de la motion no 444	2658
M. Perron	2630	Rejet de la motion no 445	2659
M. Strahl	2630	Rejet de la motion no 446	2660
Rejet de la motion no 407	2630	Rejet de la motion no 447	2661
Rejet de la motion no 408	2631	Les travaux de la Chambre	
Rejet de la motion no 409	2632	M. Boudria	2662
Rejet de la motion no 410	2632	Adoption de la motion	2662
Rejet de la motion no 411	2633	M. White (Langley—Abbotsford)	2662
M. Strahl	2634	M. Boudria	2662
Rejet de la motion no 412	2634	Loi sur l'Accord définitif nisga'a	
Rejet de la motion no 413	2635	Projet de loi C-9. Étape du rapport	2662
Rejet de la motion no 414	2635	M. MacKay	2662
Rejet de la motion no 415	2636	Rejet de la motion no 448	2662
Rejet de la motion no 416	2637	Rejet de la motion no 449	2663
Rejet de la motion no 417	2637	Rejet de la motion no 450	2664
Rejet de la motion no 418	2638	Rejet de la motion no 451	2664
M. Strahl	2639	Rejet de la motion no 452	2665
Rejet de la motion no 419	2639	Rejet de la motion no 453	2666
M. Pankiw	2639	Rejet de la motion no 454	2667
Rejet de la motion no 420	2639	Rejet de la motion no 455	2667
Rejet de la motion no 421	2640		

Rejet de la motion no 456	2668
M. MacKay	2669
Rejet de la motion no 457	2669
Rejet de la motion no 458	2669
Rejet de la motion no 459	2670
Rejet de la motion no 460	2671
Rejet de la motion no 461	2672
M. Muise	2672
Rejet de la motion no 462	2672
Rejet de la motion no 463	2673
Rejet de la motion no 464	2674
Rejet de la motion no 465	2675

Rejet de la motion no 466	2675
Rejet de la motion no 467	2676
Rejet de la motion no 468	2677
Rejet de la motion no 469	2678
M. Manning	2679
Rejet de la motion no 470	2679
Rejet de la motion no 471	2680
Mme Whelan	2681
Motion d'approbation	2681
M. Nault	2681
Adoption de la motion	2682
Mme Wayne	2682

POSTE  MAIL

Société canadienne des postes/Canada Post Corporation

Port payé

Postage paid

Poste – lettre

Lettermail

03159442

Ottawa

*En cas de non – livraison,
retourner cette COUVERTURE SEULEMENT à:*

Les Éditions du gouvernement du Canada,
45 boulevard Sacré – Coeur,
Hull, Québec, Canada, K1A 0S9

If undelivered, return COVER ONLY to:

Canadian Government Publishing,
45 Sacré – Coeur Boulevard,
Hull, Québec, Canada, K1A 0S9

Publié en conformité de l'autorité du Président de la Chambre des communes

Published under the authority of the Speaker of the House of Commons

Aussi disponible sur le réseau électronique «Parliamentary Internet Parlementaire» à l'adresse suivante :

Also available on the Parliamentary Internet Parlementaire at the following address:

<http://www.parl.gc.ca>

Le Président de la Chambre des communes accorde, par la présente, l'autorisation de reproduire la totalité ou une partie de ce document à des fins éducatives et à des fins d'étude privée, de recherche, de critique, de compte rendu ou en vue d'en préparer un résumé de journal. Toute reproduction de ce document à des fins commerciales ou autres nécessite l'obtention au préalable d'une autorisation écrite du Président.

On peut obtenir des copies supplémentaires en écrivant à : Les Éditions du gouvernement du Canada, Ottawa, Canada K1A 0S9

The Speaker of the House hereby grants permission to reproduce this document, in whole or in part, for use in schools and for other purposes such as private study, research, criticism, review or newspaper summary. Any commercial or other use or reproduction of this publication requires the express prior written authorization of the Speaker of the House of Commons.

Additional copies may be obtained from Canadian Government Publishing, Ottawa, Canada K1A 0S9

**The English version of this publication may be obtained from Canadian Government Publishing,
Ottawa, Canada K1A 0S9.**